LES MONUMENTS D'ART ET D'HISTOIRE DE LA SUISSE

# CANTON DE NEUCHÂTEL

II

NEUCHÂTEL
ET BOUDRY

Bernard de Montmollin

CE VOLUME EST LE QUARANTE-NEUVIÈME DE LA COLLECTION

# LES MONUMENTS D'ART ET D'HISTOIRE DE LA SUISSE

PUBLIÉS PAR

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE L'ART EN SUISSE

AVEC L'AIDE DE LA CONFÉDÉRATION, DES CANTONS,

DES COMMUNES ET DE PERSONNES PRIVÉES

ÉDITIONS BIRKHÄUSER BÂLE

1963

# LES MONUMENTS D'ART ET D'HISTOIRE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

TOME II

## LES DISTRICTS DE NEUCHÂTEL ET DE BOUDRY

PAR

JEAN COURVOISIER

ILLUSTRÉ DE 377 FIGURES

ÉDITIONS BIRKHÄUSER BÂLE

1963

LA VIGNETTE DE LA COUVERTURE
A POUR MODÈLE LE PREMIER SCEAU DE LA BOURGEOISIE DE NEUCHÂTEL (1534).
ELLE A ÉTÉ EXÉCUTÉE PAR ANDRÉ HUGUENIN, DESSINATEUR À NEUCHÂTEL

TOUS DROITS RÉSERVÉS – ALLE RECHTE VORBEHALTEN
© COPYRIGHT 1963 BY
ÉDITIONS BIRKHÄUSER, BÂLE, SWITZERLAND

IMPRIMÉ PAR BIRKHÄUSER AG., BÂLE
PRINTED IN SWITZERLAND

# TABLE DES MATIÈRES

Préface de la Société . . . . . VI
Préface de l'auteur . . . . . VII
Table des abréviations . . . . . VIII
Note concernant l'illustration . . . . . IX
Cartes du canton et des districts . . . . . X-XI
Tableau abrégé des souverains . . . . . XII

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Neuchâtel-Serrières . . . . . 3
Neuchâtel-La Coudre . . . . . 20
Hauterive . . . . . 33
Saint-Blaise . . . . . 42
Marin-Epagnier . . . . . 79
Thielle-Wavre . . . . . 86
Cornaux . . . . . 93
Cressier . . . . . 105
Enges . . . . . 143
Le Landeron-Combes . . . . . 144
Lignières . . . . . 192

DISTRICT DE BOUDRY

Peseux . . . . . 201
Corcelles-Cormondrèche . . . . . 221
Auvernier . . . . . 249
Colombier . . . . . 280
Bôle . . . . . 340
Rochefort . . . . . 346
Brot-Dessous . . . . . 353
Boudry . . . . . 355
Cortaillod . . . . . 381
Bevaix . . . . . 395
Gorgier . . . . . 419
Saint-Aubin-Sauges . . . . . 430
Fresens et Montalchez . . . . . 441
Vaumarcus-Vernéaz . . . . . 443

ANNEXES

Poinçons d'orfèvres . . . . . 456
Marques de tâcherons . . . . . 457
Index des principaux noms de personnes et de lieux . . . . . 458
Volumes parus . . . . . 475

# PRÉFACE
# DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE L'ART EN SUISSE

En présentant le 49e ouvrage de notre collection, nous poursuivons l'inventaire du canton de Neuchâtel, commencé en 1955. Ce volume est aussi le cinquième de langue française. A l'heure actuelle, précisément, nous faisons tout notre possible pour encourager pareilles études dans les Cantons romands. Il faut savoir gré à M. Courvoisier de sa diligence à présenter un nombre surprenant de curiosités cachées. Au début de l'entreprise, deux volumes étaient prévus pour Neuchâtel. Désormais, nous pouvons en annoncer un troisième à nos sociétaires. Le dernier tome présentera quatre autres districts, les monuments du chef-lieu qui n'avaient pu entrer en ligne de compte précédemment et enfin une première synthèse d'histoire de l'art embrassant tout le canton.

Dans ce volume, il n'apparaît pas de monuments hors série comparables à ceux qui donnent tout son cachet au chef-lieu. En revanche, il a été possible à M. Courvoisier – travaillant aux Archives de l'Etat avec l'appui constant de l'archiviste, M. Alfred Schnegg – de mettre en œuvre une telle quantité de documents, qu'en plusieurs endroits nous connaissons les plus petits détails d'une construction. Ainsi apprend-on qu'à la tuilerie de Bevaix, en 1430-1432, il fallait 60 000 bardeaux pour la couverture! Les amateurs trouveront, décrits pour les diverses communes, beaucoup d'objets inconnus jusqu'ici, allant des portes gothiques et des caractéristiques fenêtres neuchâteloises de la Renaissance, aux cuirs repoussés de Lyon et aux papiers peints de Paris.

L'accent principal est donné par quelques grandes maisons de maîtres et par des châteaux surgis au milieu des célèbres vignobles bordant le lac. Ces demeures rappellent les grandes familles de la région: comtes de Neuchâtel, seigneurs de Colombier, barons de Gorgier et de Vaumarcus, et, plus tard, les Merveilleux, les Vallier et les Pourtalès. On ne trouve que rarement des œuvres nées d'un seul jet. Le plus souvent, il faut recréer laborieusement l'image compliquée d'édifices grandis organiquement, comme les vignes qui les entourent. Ce sont les témoins de l'aisance acquise par plusieurs générations qui ont fourni à Neuchâtel ses forces morales et économiques. Par cette publication, nous espérons contribuer en quelque mesure à la sauvegarde de monuments, dont la valeur tient plus souvent à l'histoire de la culture qu'à l'art proprement dit.

Nous remercions M. Gaston Clottu, conseiller d'Etat, chef du département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, de sa compréhension qui a facilité de toutes manières la préparation de l'ouvrage. A ses côtés, M. Alfred Schnegg, archiviste de l'Etat, a toujours été un intermédiaire bien disposé. Abstraction faite du travail des responsables de notre société et de l'éditeur que nous n'avons pas à vanter ici, l'impression du volume n'aurait pas été possible sans l'aide du département fédéral de l'Intérieur et du comité de la Fête nationale. Nous leur exprimons notre reconnaissance toute particulière.

Souhaitons, en conclusion, que nos lecteurs fassent leur possible pour assurer la conservation de monuments menacés par les effets de l'actuelle prospérité.

Berne, novembre 1963. *Hans R. Hahnloser*

# PRÉFACE DE L'AUTEUR

Etabli soigneusement sur des sources originales, le texte volontairement ramassé ne prétend rien apprendre aux érudits locaux, dont certains ont utilisé les dossiers établis. Tout au plus espère-t-il poser des jalons et rendre service aux lecteurs. L'introduction générale et une conclusion seront données dans le troisième volume consacré au canton de Neuchâtel.

Il n'a pas été possible de mentionner toutes les maisons d'un intérêt certain, ou riches en détails plus pittoresques qu'artistiques. Ce serait donc une grave méprise de juger sans valeur les édifices qui ne sont pas décrits dans ce volume. Le charme perceptible dans des ensembles vivants ne pourrait que souffrir d'une pédante énumération.

Les bibliographies et les notes ne veulent pas être exhaustives. Comme les listes de vues et de plans, elles donnent un choix d'éléments utiles ou accessibles. Sur les plans, les hachures sont portées à titre indicatif. Dans plusieurs cas, la nécessité de reproduire en coupe la moitié méridionale des églises a fait placer le chœur à gauche, contrairement à l'usage.

Faute de documents, l'historique est en général très mince pour les maisons des particuliers. Lacune plus regrettable encore, les noms des artisans manquent, en dépit de recherches poussées. Sans s'attacher aux propriétaires successifs, le texte retient uniquement le nom de ceux qui ont marqué les édifices de leur initiative, voire de leur qualité.

Nous renouvelons nos remerciements au Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel, aux membres des autorités et aux dirigeants de la Société d'histoire de l'art en Suisse, en particulier à Monsieur Hahnloser, président. Notre gratitude va aussi à Monsieur Alfred Schnegg, archiviste de l'Etat, et à Monsieur Roger Vionnet, conservateur des Monuments et des sites, qui ont soutenu ce travail de diverses manières. Au dessinateur trop tôt disparu, Monsieur Sirio Vicari, nous ne pouvons rendre qu'un hommage posthume. Quant à Monsieur Fernand Perret, il a continué à mettre sa grande expérience et son goût au service de l'illustration. Nous devons aussi beaucoup à Monsieur Ernst Murbach qui veille avec tant de compétence et d'amabilité à la bonne tenue et à la présentation des ouvrages de la Société. Faute de pouvoir les nommer tous, nous remercions ici très sincèrement ceux qui nous ont accueilli dans leurs cures, leurs bureaux et leurs maisons, ou qui nous ont renseigné utilement.

*J. Courvoisier*

# ABRÉVIATIONS

| | |
|---|---|
| AE | Archives de l'Etat, Neuchâtel. |
| AHS | *Archives héraldiques suisses*, à partir de 1887. |
| Arch. | Archives (communales ou diverses). |
| BACHELIN, *Iconographie* | AUGUSTE BACHELIN, *Iconographie neuchâteloise ou catalogue raisonné des tableaux, dessins, gravures, statues, médailles, cartes et plans relatifs au canton de Neuchâtel*, 1878. |
| BOY DE LA TOUR | MAURICE BOY DE LA TOUR, *La gravure neuchâteloise*, 1928. |
| BOYVE | JONAS BOYVE, *Annales historiques du comté* de Neuchâtel et Valangin, 5 volumes, 1854-1858. |
| CHAPUIS, *Pendulerie* | ALFRED CHAPUIS, *Histoire de la pendulerie neuchâteloise*, 1917. |
| DAS | *Dictionnaire des artistes suisses*, 4 volumes, 1905-1917. |
| DHBS | *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, 7 volumes et supplément, 1921-1934. |
| DGS | *Dictionnaire géographique de la Suisse*, 7 volumes, 1902-1910. |
| *Grand Conseil* | *Bulletin officiel des délibérations du Grand Conseil de la République et canton de Neuchâtel*, dès 1848. |
| IAS | *Indicateur d'antiquités suisses*, 1869-1938, suivi de RSA. |
| JÉQUIER, *Armorial* | LÉON et MICHEL JÉQUIER, *Armorial neuchâtelois*, 2 volumes, 1939-1944. |
| MAH | *Monuments d'art et d'histoire.* |
| MATILE, *Mon.* | GEORGES-AUGUSTE MATILE, *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, 3 volumes, 1844-1848. |
| MATILE, *Musée* | GEORGES-AUGUSTE MATILE, *Musée historique de Neuchâtel et Valangin*, 3 volumes, 1841-1845. |
| MBN | *La maison bourgeoise en Suisse, Canton de Neuchâtel*, 1932. Texte d'EDDY BAUER. |
| Mbx | *Le véritable messager boiteux de Neuchâtel*, 1805-1962. |
| MCE | Manuel du Conseil d'Etat. AE. |
| MDSR, *Visite 1416* | *Mémoires et documents publiés par la société d'histoire de la Suisse romande;* seconde série, t. XI: La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1416-1417. Lausanne 1921. |
| MH | Monuments historiques (dossiers et clichés déposés chez le conservateur des Monuments et des sites, Neuchâtel). |
| minut. | Minutaire de notaire. AE. |
| MJ. | Manuel de justice de la juridiction de... AE. |
| MN | *Musée neuchâtelois.* Organe de la société d'histoire du canton de Neuchâtel. A partir de 1864. |
| not. | Notaire. Registres ou minutaires déposés aux AE. |
| PURY, *Biens d'Eglise* | GUSTAVE DE PURY, *Les biens de l'Eglise réformée neuchâteloise*, 1530-1848. – 1873. |

| | |
|---|---|
| QLT, *Neuchâtel I* ou: QLT, *Boudry* | EDOUARD QUARTIER-LA-TENTE, *Le canton de Neuchâtel, District de Neuchâtel*, t. I, II, III; *District de Boudry;* 4 volumes, 1897-1912. |
| RAs | Registres de la Chambre d'assurance. AE. Années 1810, 1831, 1861, 1902. |
| Rec. | Reconnaissances de biens ou extentes (= terriers), dressées pour chacune des anciennes circonscriptions fiscales. AE. |
| REUTTER, *Architecture* | LOUIS REUTTER, *Fragments d'architecture neuchâteloise*, t. I, 1879; t. II, 1910; t. III, 1914. |
| RSA | *Revue suisse d'art et d'archéologie*, dès 1939. |
| TRIPET, *Armoiries* | MAURICE TRIPET, *Les armoiries et les couleurs de Neuchâtel*, 1892. |
| VOUGA, *Préhistoire* | DANIEL VOUGA, *Préhistoire du pays de Neuchâtel, des origines aux Francs*, 1943. |

## NOTE CONCERNANT L'ILLUSTRATION

Tous les plans, les coupes et les élévations reproduits dans ce volume ont été exécutés par Monsieur Sirio Vicari, de 1950 à 1954, sur ses levés originaux. Les figures 256 à 258 ont été dessinées d'après des documents de l'Intendance des bâtiments de l'Etat, mis à jour. Les figures 150, 151 et 238 sont extraites de *La maison bourgeoise en Suisse. XXIVe volume. Canton de Neuchâtel*, 1932.

La majeure partie des vues a été exécutée par Monsieur Fernand Perret, photographe à La Chaux-de-Fonds, entre 1955 et 1958. Les autres vues ont pour auteurs:

Pierre Bovet, Grandchamp, fig. 318. – Bureau du conservateur des monuments et des sites, Neuchâtel, fig. 7, 13, 16, 22, 28, 44, 49, 50, 72, 100, 117, 119, 160, 194, 195, 196, 262-267, 303, 309, 322, 367. – Jean Courvoisier, Neuchâtel, fig. 163a, 356, 358, 371a et 371b. – Willy Gloor, Neuchâtel, fig. 88. – Lorson, Fribourg, fig. 92. – Musée d'art et d'histoire, Fribourg (B. Rast), fig. 82a. – Perrochet S.A., Lausanne, fig. 162, 164, 251, 252. – Swissair Photo AG, Zurich, fig. 1, 165.

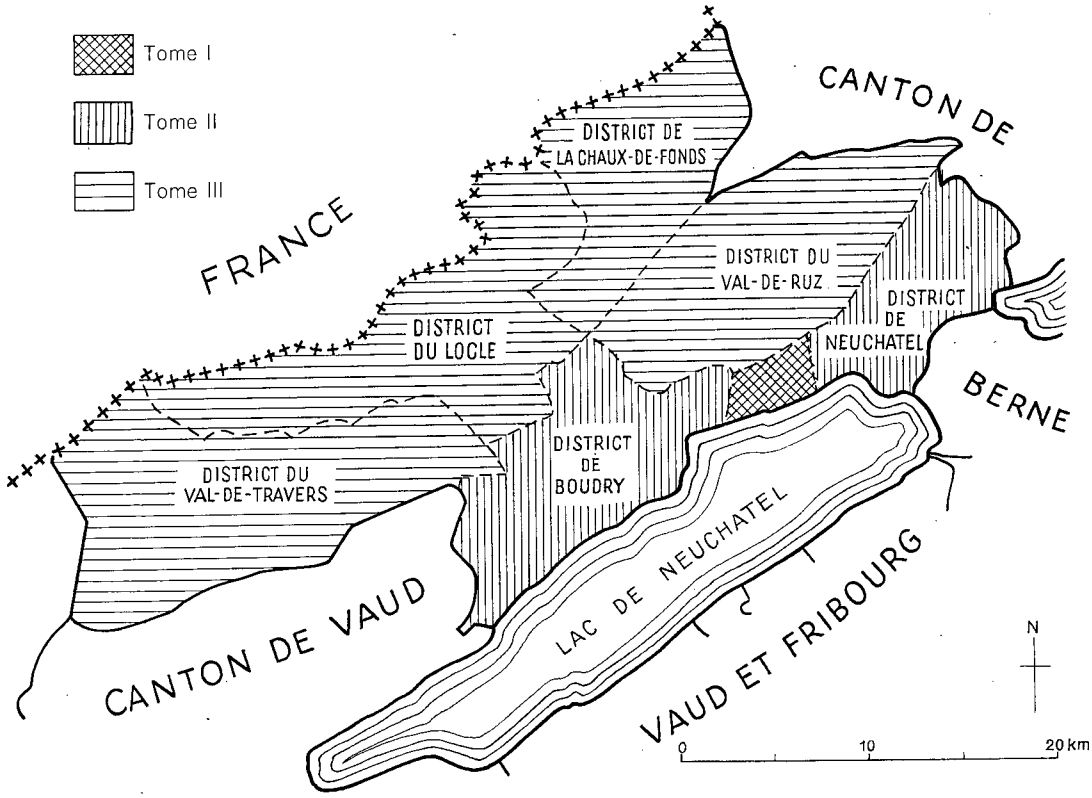


Carte du canton de Neuchâtel.

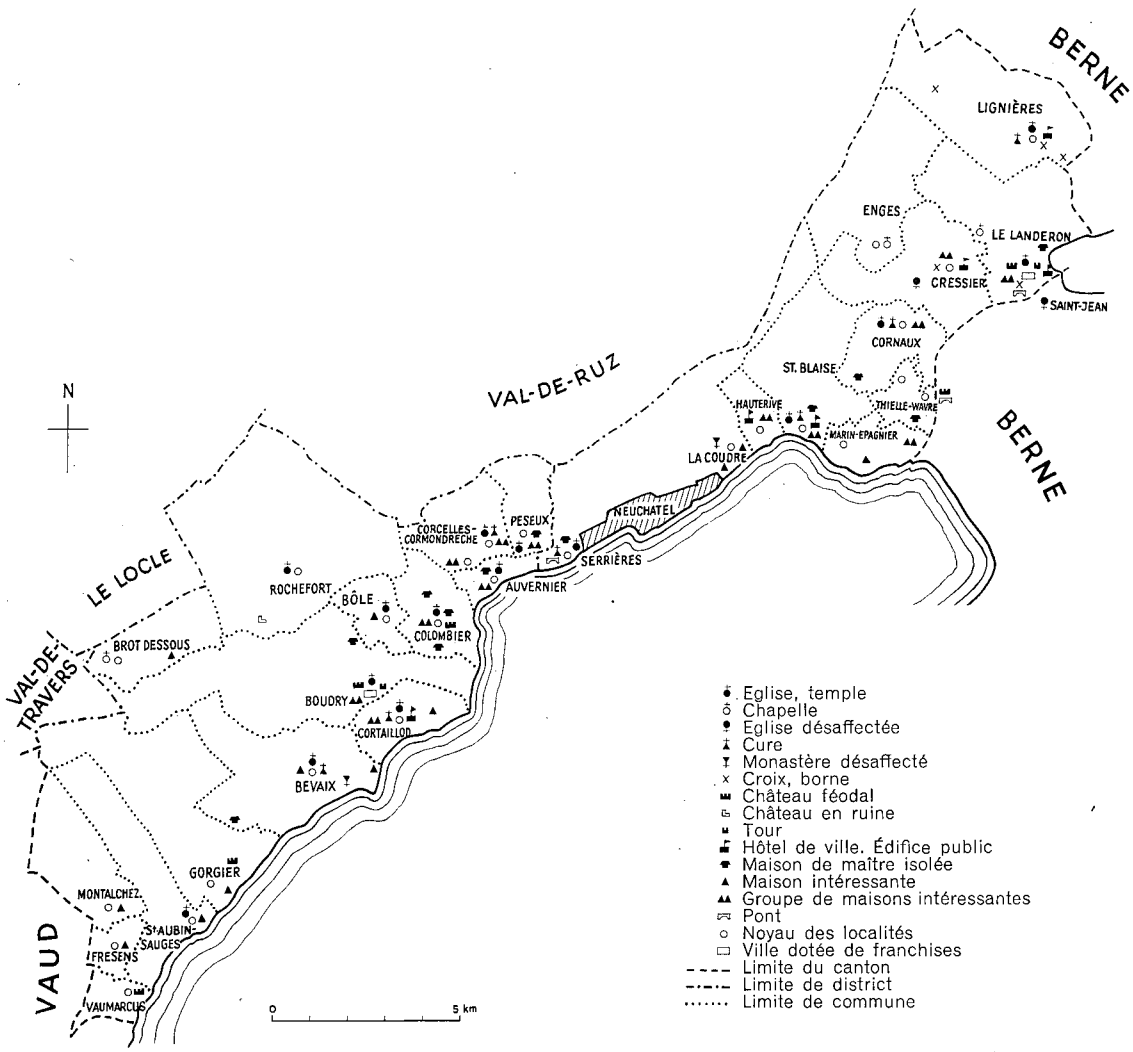


Carte des districts de Neuchâtel et de Boudry.

# TABLEAU ABRÉGÉ DES SOUVERAINS DE NEUCHÂTEL

(Dates de règne ou de décès)

*Maison de Neuchâtel*

Rodolphe Ier, † vers 1149 . . . . . SEIGNEURS
Ulrich II, † vers 1191.
Rodolphe II, † avant 1196, et Ulrich III.
Berthold, † 1260, et Ulrich III, † après 1225.
Rodolphe III, † 1263-1264.
Amédée, † 1287, et ses frères.
Rodolphe IV, dit Rollin, † 1342 . . . . . COMTES
Louis, † 1373.
Isabelle, † 1395.

*Maison de Fribourg-en-Brisgau*

Conrad (neveu d'Isabelle), † 1424.
Jean, † 1458.

*Maison de Bade-Hochberg*

Rodolphe (neveu de Jean), † 1487.
Philippe, † 1503.
Jeanne, 1503-1543.
Occupation de Neuchâtel par les Suisses, 1512-1529.

*Maison d'Orléans-Longueville*

Louis (mari de Jeanne, 1504), † 1516.
François, † 1551 (à 16 ans).
Léonor, † 1573.
Henri Ier, † 1595 (régence de Marie de Bourbon).
Henri II, † 1663 . . . . . PRINCES
Jean-Louis-Charles, 1663-1668, 1672-1694.
Charles-Paris, 1668-1672.
Marie (duchesse de Nemours), 1694-1707.

*Maison de Prusse* (union personnelle)

Frédéric Ier, 1707-1713.
Frédéric-Guillaume Ier, 1713-1740.
Frédéric II, 1740-1786.
Frédéric-Guillaume II, 1786-1797.
Frédéric-Guillaume III, 1797-1806; 1814-1840.
Frédéric-Guillaume IV, 1840-1848.

*Au XIXe siècle*

Alexandre Berthier, prince et duc, 1806-1814.
Neuchâtel, CANTON SUISSE, dès 1814. RÉPUBLIQUE ET CANTON, dès 1848.

# LE CANTON DE NEUCHÂTEL

## DISTRICT DE NEUCHÂTEL

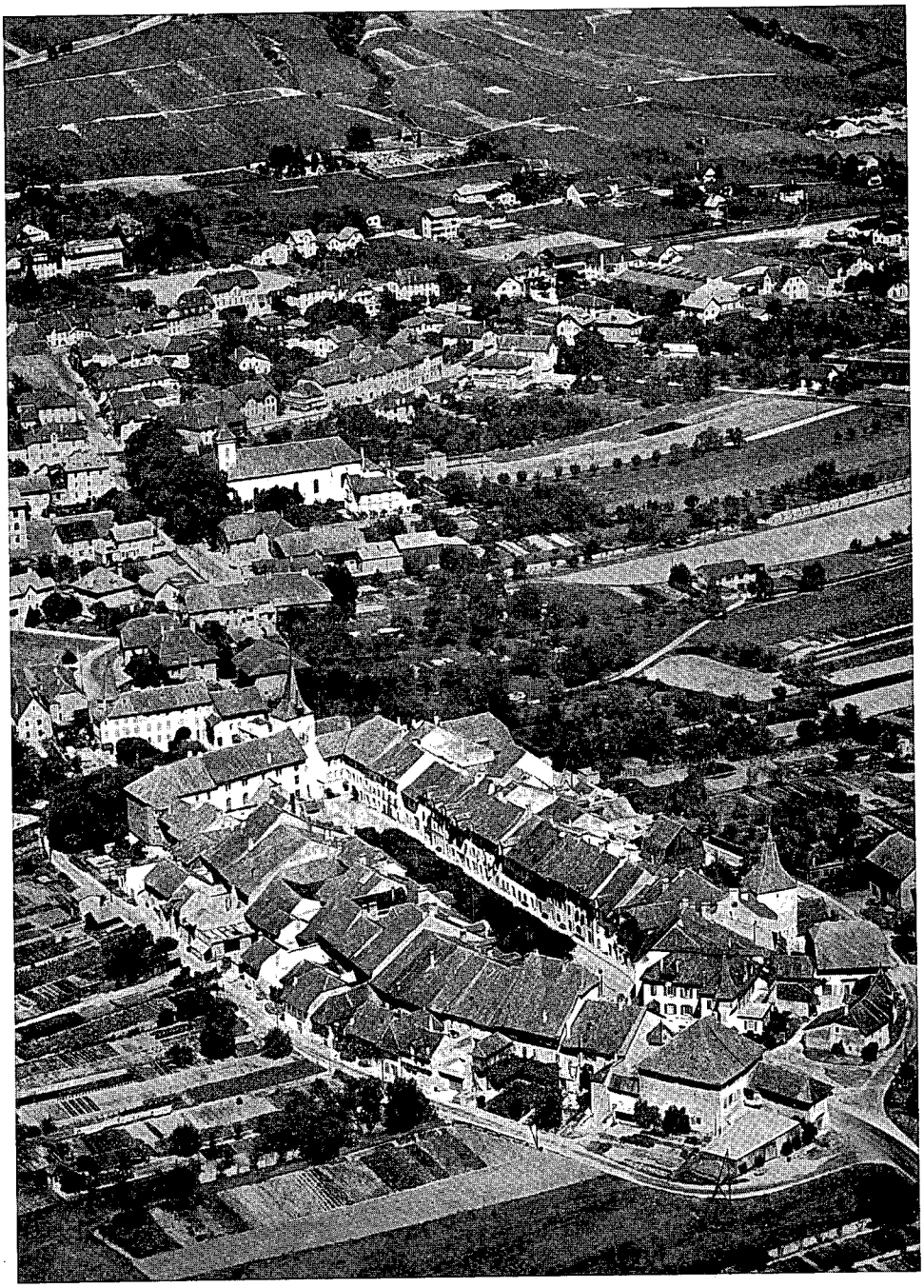

Fig. 1. Le Landeron vu d'avion, depuis le midi. Au premier plan, la ville d'où se détachent la tour des Archives, celle de l'horloge etl'ouvrage avancé. Plus au nord, la nouvelle église et le Faubourg. Au milieu des vignes, le cimetière où apparaît une chapelle, dernier vestige de l'ancienne église Saint-Maurice.

# NEUCHÂTEL

Dans le premier volume consacré au canton de Neuchâtel, seule a été décrite la partie du chef-lieu anciennement serrée autour du château seigneurial. Comme le territoire communal s'étend à deux agglomérations périphériques, autrefois nettement séparées, il est naturel de commencer par elles la description du district.

## SERRIÈRES

Le «village» de Serrières, à environ 2 km à l'ouest du château, a longtemps formé un ensemble bien défini, à cause de la configuration du terrain. Le coteau, en pente assez rapide qui s'abaisse jusqu'à de petites falaises bordant autrefois le lac, se trouve en effet entaillé par une gorge étroite, aux bords très abrupts. Dans cette vraie gouttière naturelle coule, sur environ 600 m, une rivière issue d'une source vauclusienne à débit assez constant. Dans un pays où les cours d'eau capricieux sont rarement utilisables avec profit, on ne s'étonnera pas que la Serrière ait attiré très tôt des établissements humains. Seule une hache-marteau, découverte au lieu-dit le gibet, rappelle l'époque néolithique. La domination romaine a laissé des traces plus importantes, notamment une villa du III^e siècle, à faible distance du lac (à l'angle des rues Martenet et Erhard-Borel). Les fouilles de 1908 ont permis de reconnaître une piscine dallée de marbre, emplie de débris de tuiles et de briques, des fragments de corniche et des canaux de chauffage[1]. Diverses monnaies ont été trouvées dans la région de Beauregard et en des emplacements mal identifiés. Preuve de l'importance du lieu, une nécropole burgonde, où furent découvertes plus de 160 tombes, entre 1835 et 1858, occupait le lieu-dit les Battieux, à l'ouest de la gorge[2].

Il faut attendre 1178 pour trouver une mention écrite de la localité. Cette année-là, le pape Alexandre III confirme à l'église de Saint-Imier diverses possessions, dont l'église de Serrières et le tiers des dîmes[3]. En 1195, le chapitre de la collégiale de Neuchâtel voit confirmer ses terres *apud Sarrieres*. En 1228, on mentionne la paroisse de *Sarreres*, les droits du seigneur de Neuchâtel et ses moulins *in aqua de Sarreros*. L'agglomération, de tout temps rattachée à Neuchâtel, n'a jamais formé de commune distincte. Jusqu'à 1832, la partie occidentale du territoire se rattachait administrativement à la mairie de la Côte. En vertu d'une décision du concile de Bâle (1438), confirmant visiblement un état de choses ancien, la paroisse de Serrières avait pour collateur le chapitre de Saint-Imier, dont plusieurs chanoines furent curés du lieu. Le dernier, Emer ou Imer Beynon, devint le premier pasteur réformé, sous la pression du Conseil et des bourgeois de Bienne. Ceux-ci se substituèrent alors en fait au chapitre de Saint-Imier. C'est d'eux que le Conseil de ville de Neuchâtel racheta le droit de patronage et de collation, pour 530 écus, le 4 février 1617[4]. Dès avant la Réforme, et jusqu'à 1883, le village de Peseux appartint à la même paroisse.

1 W. WAVRE, MN, 1908, p. 119, 167, 215, 259.

2 MATILE, *Musée*, III/197-205; planches annexées.

3 J. TROUILLAT, *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, I/364.

4 R. GERBER, *Les derniers curés de Serrières*, MN, 1930, p. 145-157. AE, Rec. de la Côte par Hory, V/14, 1567; Q 11, N° 12, 4 février 1617; Série Cultes, Serrières, Droit de collation, factum de 1614 environ.

Le développement de l'agglomération essentiellement artisanale, puis industrielle, relève de l'histoire économique[1]. Aux moulins, cités dès 1228, s'ajoutent des scieries et des forges, à une époque difficile à préciser. Dès le XVI[e] siècle, une concentration des concessions hydrauliques tend à se perpétuer entre quelques propriétaires. Actuellement, les deux-tiers de la gorge sont occupés par les deux grandes industries du lieu: la papeterie fondée en 1477 et la fabrique de chocolat due à l'initiative de Philippe Suchard (1826).

Dans la gorge et le long du cours d'eau peu à peu aménagé par des retenues et des dérivations, causes d'innombrables procès, les hommes ont tendu à exploiter au maximum l'énergie hydraulique. Même si elle est moins utilisée, la Serrière influence encore l'implantation des bâtiments industriels. Sur le tiers inférieur du rebord occidental de la gorge, une rangée de maisons s'est accrochée entre le rocher et le chemin en pente rapide, pour jouir du soleil, tout en ménageant le sol des vignes. L'église s'élève à l'endroit où l'espace est un peu moins chichement mesuré; elle domine la partie basse du village où deux rangées de maisons et quelques bâtiments épars encadraient l'accès au vieux pont. Dans la gorge, les constructions toujours plus denses ont fait disparaître l'interpénétration jadis très originale des jardins et des industries.

Les statistiques, incomplètes, donnent 245 habitants en 1750, 198 en 1795, 368 en 1835 et, pour la gorge seule, 605 en 1888, 385 en 1920.

*Bibliographie.* S. DE CHAMBRIER, *Description topographique et économique de la mairie de Neuchâtel*, 1840. p. 16-18. DGS, IV/638. W. HABICHT, *Les industries de Serrières à travers les âges*, 1922. DHBS, VI/169, VOUGA, *Préhistoire*, p. 165, 166, 193, 229-231.

*Plans.* AE, Plans détachés, N° 18, «Chemin de Seigneurie» d'Auvernier à Serrières, levé en août 1793, par DAVID-HENRI BESSON (donne la traversée du village); N° 87a, «Plan de Serrières servant à l'intelligence de la nouvelle reconnaissance des accensemens existants le long du cours de la Serrières», levé en 1811 par AUGUSTE MATTHEY (publié en copie par HABICHT, p. 32); N° 235, Plan calqué sur le précédent, avec indication des propriétaires, et reports datés 1838. AE, Plans en recueil: Recette de la Côte, notamment fol. 10 et 17. Bibliothèque publique de Neuchâtel: Plan en relief de L. BOSCAVEN IBBETSON.

*Vues.* WELTER, «Serrières/Vue générale», publiée dans l'*Album neuchâtelois* de HERCULE NICOLET, 1840. ALEXANDRE GIRARDET, Vue de la source et du village de Serrières ... prise du côté du nord-est. ALEXANDRE GIRARDET, Seconde vue de Serrière prise du côté du midi [reproduites par QLT, *Neuchâtel*, I/387]. GEORGES GRISEL, Serrières, dans *Mbx* 1860. Autres vues citées par BACHELIN, *Iconographie*, p. 55-57, et BOY DE LA TOUR, p. 272-273.

## LE PONT

HISTOIRE. La topographie des lieux a nécessité, de bonne heure, la construction d'un pont routier au bas du village. Il fut rebâti notamment en 1555, puis en 1742 par le maître maçon FRANÇOIS-LOUIS LAMBELET, et en 1797[2]. La raideur des rampes d'accès (l'actuel Chemin-Vieux et la rue Guillaume-Farel) constituait toutefois un obstacle considérable que les autorités décidèrent d'abolir en édifiant un grand pont au niveau et dans l'axe du chemin venant d'Auvernier. Divers projets furent écartés jusqu'au moment où la bourgeoisie de Neuchâtel, héritière de la fortune de David

1 QLT, *Neuchâtel*, I/415. J. GUINCHARD (*A propos de la Bible de Serrières*, MN, 1942, p. 85-91) montre que cette Bible a été en fait imprimée à Neuchâtel même.

2 AE, Recettes, vol. 118, 1555. Arch. de Neuchâtel, Marchés faits, B 15, p. 199; Manuel des Quatre Ministraux, IX/317, 21 septembre 1796. Quittances, 1742.

de Purry, se décida à commander des plans à l'ingénieur français NICOLAS CÉARD, alors fixé à Versoix (1789). En avril 1790, les magistrats accusèrent réception du projet jugé très beau, mais ils ne purent se décider à aller de l'avant, car le devis s'élevait à 60000 livres. A titre d'honoraires, Céard reçut 188 louis d'or[1]. De nouveaux projets furent présentés par d'autres praticiens, mais les années passèrent sans que rien fût réalisé. Le changement de régime, en 1806, permit de passer aux actes. Par décret du 18 janvier 1807, le maréchal Berthier autorisa la construction du pont, dans le délai de trois ans, et la perception d'un péage pendant un siècle. La ville de Neuchâtel devait assumer tous les frais devisés à 67000 livres 12 sols. La première pierre fut posée le 8 décembre 1807, et l'achèvement eut lieu en 1810, dans les délais prévus, sous la direction de l'inspecteur DUSAUGEY, recommandé par Céard qui avait, entre temps, dirigé les travaux de la route du Simplon. Concurrents à l'origine, les entrepreneurs LOUIS-FERDINAND BOREL, BARTHÉLEMY RIESER, maçons, DAVID ROSALA et DANIEL MEURON, charpentiers, s'associèrent pour exécuter l'ouvrage. Ils furent autorisés à ouvrir une carrière dans la forêt du Chanet, au Vauseyon, pour exploiter la pierre nécessaire[2]. Le Conseil de ville renonça au droit de péage. L'abdication du maréchal Berthier fit abandonner le nom de pont Alexandre. En 1819, seulement, on fit graver sur un tableau en relief, encastré dans le parapet nord: «QUATUOR VIRI / CIVITATIS NEOCOMENSIS / EXTRUI CURAVERUNT / AN[NO] DOM[INI] MDCCCVII». En 1843, on constata que le pavé établi une douzaine d'années plus tôt diminuait trop la hauteur des parapets du pont. L'Etat fit établir des trottoirs et asphalter le tablier, en 1851[3].

*Bibliographie.* QLT, *Neuchâtel*, I/391-395. L. FAVRE, *Le pont de Serrières*, MN, 1900, p. 125-137.

*Plans.* Arch. de Neuchâtel, Travaux publics: Plans de 1773, études du terrain et plans de Céard en plusieurs feuilles (1790). AE, Fonds Berthier, VIII E III$^{bis}$, plan et élévation du pont, réduits, envoyés au prince, le 25 février 1807.

*Vues.* ALEXANDRE GIRARDET, Le pont de Serrières (aquarelle au MHN, reproduite dans MN, 1900, p. 148). Du même, une gravure non signée: «Vue du pont Alexandre sur la Serrière près de Neuchâtel» (fig. 2). Ces vues (faites d'après les plans, avant l'achèvement des travaux, comme le prouvent des détails) ont été souvent copiées au XIX$^{e}$ siècle, sans fournir d'éléments documentaires nouveaux pour le pont. Voir: BACHELIN, p. 55-56, et BOY DE LA TOUR, p. 273.

DESCRIPTION. D'une belle venue et de composition très sobre, le pont en pierre de taille qui barre la gorge a une seule arche de 20 m d'ouverture[4]. Deux massifs en relief, ornés de bossages, surmontés chacun de sept denticules et amortis par des têtes de diamant, ornent les culées. Celles-ci sont prolongées par des murs d'accès imposants jusqu'aux rochers voisins. Une corniche souligne le niveau des parapets interrompus par un tableau de pierre à la hauteur de la clef de l'arc, au-dessus de trois denticules, au nord (fig. 2). L'aspect monumental et un peu froid du pont, à cause du calcaire blanc, est bien adapté à l'époque Empire, quoi qu'il ait été conçu

1 Arch. de Neuchâtel, Quittances, 1789 et 1791; Travaux publics, Procès-verbaux, 1783-1794, p. 155, 5 juin 1790.

2 Arch. de Neuchâtel. P, N° 45: diverses pièces, dont des lettres de Céard (1789-1810), des lettres des entrepreneurs et de Dusaugey. Dans le registre «Devis pour l'hôpital» figurent les soumissions pour le pont! Travaux publics, Procès-verbaux: 10 août 1807, 29 janvier, 18, 23 mars, 11 septembre 1808, 21, 28 mars 1811. AE, Direction des forêts, Registre A, 22 octobre 1807; Registre B, 18 février, 17 mars 1808, 5 décembre 1811.

3 Arch. de Neuchâtel, Travaux publics, procès-verbaux, 17 mai 1843. AE, *Rapport de gestion*, 1851, chap. IX.

4 Longueur totale, 59,5 m, sur 9,6 m de large et 19 m de hauteur maximum.

un quart de siècle plus tôt. On a renoncé à l'orner en son milieu de lions, comme le projetait Céard. Les constructions modernes, trop rapprochées, empêchent d'apprécier ce monument à sa juste valeur.

### LE GIBET

Il est difficile d'évoquer le vieux Serrières sans mentionner le gibet de la mairie de Neuchâtel qui a laissé quelques traces dans la toponymie et sur des estampes. Ces fourches patibulaires, dressées au-dessus de la source vauclusienne sur une colline exploitée comme sablière dès le XVIII[e] siècle et arasée en 1933, sont déjà refaites par des charpentiers entre 1429 et 1432. Les comptes d'une réfection complète, en 1553, montrent qu'il y avait quatre colonnes de pierre aux tambours maintenus par des crampons de fer, une charpente de bois et de petites girouettes. Démoli clandestinement par des particuliers dans la nuit du 29 décembre 1829, ce gibet ne fut pas reconstruit[1].

*Bibliographie.* S. DE CHAMBRIER, *La mairie de Neuchâtel*, p. 16 et 477 (chiffres à rectifier). QLT, *Neuchâtel*, I/390-391. A. PIAGET, *Histoire de la Révolution neuchâteloise*, II/302-306.

*Vues.* Neuchâtel vu de l'est, par Merian, 1642; Serrières vu du midi, par Girardet (reproduites par QLT, *Neuchâtel*, I/11 et 387).

*Plans* (de situation). AE, Plans de la Mairie de la Côte, fol. 41 (XVIII[e] siècle). *Atlas topographique de la Suisse*, feuille 309 (édit. 1901).

### LE TEMPLE

HISTOIRE. Si l'on s'en tenait aux textes, l'histoire de l'église, dédiée à saint Jean, commencerait en 1178 seulement, avec la première mention écrite. Des fouilles exécutées en 1945 ont prouvé que l'édifice est beaucoup plus ancien (SAMUEL PERRET, architecte). A la base, on a découvert une construction du 1[er] siècle de notre ère – une villa gallo-romaine, sans doute – mesurant 12 m 80 sur 5 m 80, entourée de murs larges de 75 cm. Ce bâtiment fut reconstruit à l'époque carolingienne; on appliqua alors une abside semi-circulaire, d'un diamètre de 1 m 90, contre la paroi orientale, percée en son centre. Le sol bétonné de la nef, large de 6 m devait s'abaisser en gradins du côté de l'orient, où deux escaliers permettaient d'accéder à l'abside surélevée. Fait remarquable et rare, on a retrouvé à sa place primitive l'autel, crépi de chaux et de pilon de brique. La présence de traces de feu prouve que les deux édifices ont été successivement incendiés. C'est visiblement à l'époque romane qu'on reconstruisit l'église. Le sol fut égalisé à un niveau supérieur aux anciens, puis une séparation permettant d'aménager une sorte de chœur fut bâtie à 1 m 50 de l'abside. Les murs ouest et nord, partiellement conservés à la base, ont dû être exhaussés alors et percés de trois ouvertures mises au jour lors de la restauration. Un petit clocher, englobé dans le temple actuel, fut élevé à l'angle sud-ouest de l'église romane. Divers objets découverts lors des fouilles ne contredisent pas cette chronologie: tessons de céramique, fragments de tuiles et d'un canal de chauffage de l'époque d'Auguste et de Tibère, agrafe de bronze et parties de boucles de ceinture, restes d'enduits, débris de verrières romanes et monnaies plus récentes. Une quinzaine de tombes, de diverses époques, attestent la continuité des inhumations.

1 AE, Recettes, vol. 41, fol. 93v.; vol. 118, 1553; Justice de Neuchâtel, 7 décembre 1725. Arch. de Peseux, BB 3, N° 3, 18 mars 1770; N° 5, 26 décembre 1774. *Neuchâtel, Rapport de gestion*, 1933, p. 208.

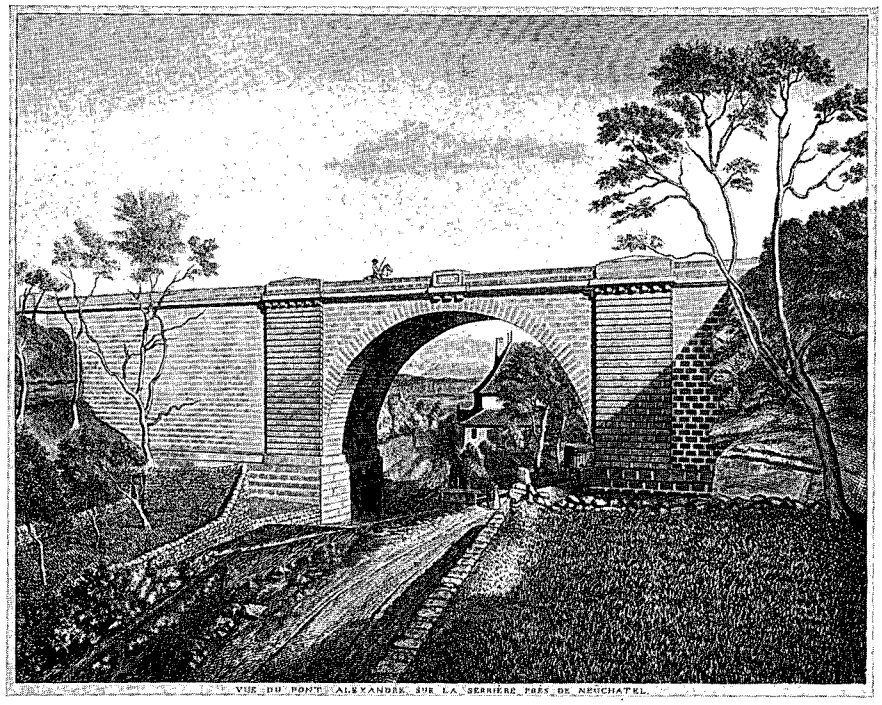


Fig. 2. Serrières. Le pont, d'après une gravure d'Alexandre Girardet. Page 5.

Boyve rapporte une tradition incontrôlable selon laquelle Henri de Neuchâtel, évêque de Bâle, aurait fait bâtir et doté une chapelle à Serrières, entre 1262 et 1274, avant de la remettre au chapitre de Saint-Imier. Serait-ce un souvenir imprécis de la reconstruction à l'époque romane? Quoi qu'il en soit, l'histoire de l'édifice reste lacunaire. Un texte de 1527 affirme que le temple et la cure ont brûlé déjà deux fois. En 1625, ABRAHAM SIRE, maître maçon, doit «recimenter la pointe et les grigoules (gargouilles) du clocher», enlever les meneaux de deux fenêtres «et y faire deux arcs doubles de taille», placer une pierre de roc devant une porte et redresser le jambage d'une autre. En 1654, le pasteur réclame une fenêtre de plus pour dispenser de la lumière à ceux qui lisent leurs psautiers, demande accordée par les magistrats l'année suivante. L'accroissement de la population va rendre un agrandissement nécessaire, en 1666. L'architecte JONAS FAVRE établit un projet prévoyant le déplacement des murs sud et ouest, la couverture du local par une voûte de bois lambrissée et la protection de la façade occidentale par un avant-toit en berceau. Favre, assisté de JONAS PERRIN, maître maçon, est chargé de l'exécution comprenant aussi des portes et des fenêtres. Maître SALOMON PERRENOUD, charpentier, démolit la charpente et la reconstruit à neuf, exécute les lambris du berceau de la nef, le plancher, des bancs, des chaises et trois portes. DAVID JACOT[-GUILLARMOD], maître menuisier, offre une chaire de noyer. Les travaux commencent en octobre 1666, car les baptêmes sont faits à Peseux dès cette époque. Ils doivent être terminés en août 1667, lorsque le Conseil d'Etat marque sa désapprobation de voir la ville apposer ses seules armes sur

l'édifice agrandi, à l'exclusion de celles du prince. Les travaux ont coûté plus de 1000 écus, affirmeront les magistrats une vingtaine d'années plus tard. Dès lors, on ne s'occupe plus que de l'entretien. En 1743 et 1756, il y a encore des «cibes» (culs-de-bouteille) aux fenêtres. En 1757, le maître d'école déclare que maçons et couvreurs ont crépi la tour à l'ouest, et ont cimenté toute la partie supérieure; le menuisier PHILIPPE JEANRICHARD-DIT-BRESSEL refait trois grandes fenêtres, et une petite sur la porte méridionale, avec des vitres. Le plâtrier FERDINAND BOREL cimente, crépit et peint la tour en jaune et blanc (1790). De grandes transformations s'opèrent à la fin du XIX^e siècle. En 1877, on modifie l'aménagement intérieur, refait des bancs neufs, cimente le fond et déplace la chaire et la table de communion. En 1889 ont lieu, selon les termes mêmes d'un rapport: l'agrandissement de la galerie, la réparation complète du plafond, la construction d'un nouvel escalier pour monter à la galerie, l'enlèvement de deux tirants de bois et leur remplacement par des tirants en fer, le remplacement du poêle, l'installation du gaz, la peinture des parois et du plafond. La charpente est partiellement consolidée en 1926. La dernière restauration, de 1945-1946, a transformé le chœur par l'aménagement d'une niche plate, ornée d'un bas-relief de PAULO RŒTHLISBERGER figurant le Bon Berger. La chaire, la table de communion et les bancs sont nouveaux. L'orgue a été comprimé de part et d'autre de la tour, les œils-de-bœuf ont été aveuglés et trois baies romanes furent de nouveau ouvertes dans le mur nord (FRANÇOIS WAVRE, architecte)[1].

*Bibliographie.* PURY, *Biens d'église*, p. 33 et 35. RAHN, IAS, 1888, p. 86. QLT, *Neuchâtel*, I/405-412. S. PERRET et A. SCHNEGG, MN, 1946, p. 33-41: *Le temple de Serrières. Fouilles archéologiques de 1945. Notice historique.* L. BLONDEL, dans: *Art du haut moyen âge dans la région alpine*, 1951, p. 274, 293. MDSR, *Visite 1416*, p. 59-61. MATILE, *Musée* I/355-356 (visite de 1453).

*Vues.* QLT, *Neuchâtel*, I/406, 407, 409 reproduit plusieurs dessins du XIX^e siècle.

*Plans.* Relevé des fouilles par S. Perret. Conservateur des monuments.

DESCRIPTION. Inséré dans la rangée des maisons de l'ancienne agglomération, le temple, bien que placé sur un rocher dominant la gorge, se distingue par son seul clocher depuis le nord. En revanche, du sud-ouest, on peut apprécier d'un coup d'œil les deux seules façades dégagées et le cadre général de l'édifice, soit la cure au couchant, et le puissant toit du moulin de la Voûte, à l'est. Sous cet angle de vue, un dégagement est assuré par l'ancien cimetière, désaffecté en 1764 parce que trop petit, puis agrandi en 1876 du sol de l'ancienne maison d'école et fermé par un haut mur en pierre de taille. En 1953, on a divisé l'esplanade en trois petites terrasses au lieu d'une grande, après enlèvement des étroites constructions du XIX^e siècle appuyées contre le mur de soutènement, à l'est.

Le plan dessine un rectangle de 17 m sur 11 m 75, légèrement approfondi à l'est par une niche moderne de 90 cm. Faisant partie intégrale du mur occidental en son milieu, la tour, dressée à l'intérieur de l'édifice, mesure en moyenne 2 m 90 sur 3 m de côté, à la base, et 1 m 90 au sommet, pour une hauteur totale de 18 m 25 sans la croix (fig. 3 et 4).

*Extérieur.* La façade principale, à l'ouest, pourrait, à première vue, paraître celle d'une maison bourgeoise du XVII^e siècle, sous son large berceau de bois surbaissé,

1 Arch. de Neuchâtel, Quittances, 1743, 1756, 1757, 1790. *Rapport du Conseil municipal*, 1876, p. 72, 97; 1877, p. 92; 1878, p. 8. *Rapports de gestion*, 1889, p. 90; 1926, p. 220; 1928, p. 245; 1945, p. 234; 1946, p. 244. *Procès-verbaux du Conseil général*, 1944-1945, p. 29-33. FAN, 1^er avril 1946. *Vie protestante*, 29 mars 1946.

surmonté d'un pan rabattu. La présence d'un clocheton et le soin avec lequel on a proportionné cette façade plus large que haute dément vite la première impression (fig. 8). Deux portes identiques, assez écartées, sont surmontées par deux œils-de-bœuf ronds entre lesquels une petite fenêtre quadrangulaire donne de la lumière à l'escalier de la tour. Les deux portes ont un encadrement de pierre jaune d'un style encore Renaissance, cependant caractéristique du XVII^e siècle neuchâtelois. Des refends ornent les piédroits épaulés par un ressaut. Les linteaux appareillés sont surmontés d'un fronton, brisé par une espèce de socle mouluré servant de support aux armes de la ville de Neuchâtel. Sur le linteau de droite, on déchiffre la date 1666. Coiffant la façade, un toit à pan rabattu couvre le berceau en saillie de près de 1 m, et s'attache à la base du clocheton où est fixé un cadran d'horloge. On hésite en effet à parler de tour, tellement elle est grêle et, par son couronnement, unique dans le canton[1]. Elle domine pourtant le toit de 6 m 50, dont 3 m 75 pour la seule pyramide creuse de pierre appareillée, amortie par une petite croix de roc, et séparée de la base en moellons crépis, par une large corniche servant de chéneau. Aux quatre angles, des gargouilles de pierre (têtes d'animaux très usées par les éléments) sont en forte saillie. Il existe une baie en plein cintre sur trois faces de ce clocher, l'ouest excepté, ouvertures transformées sans doute en 1625.

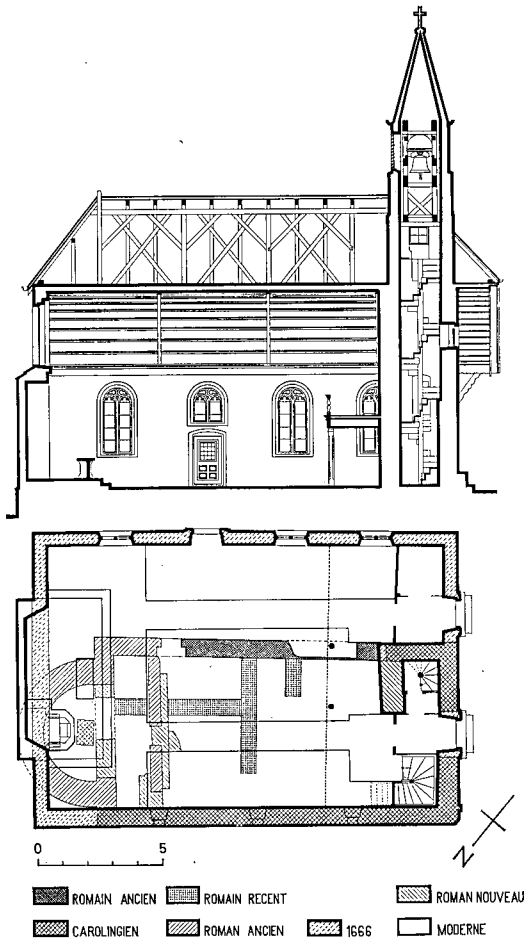


Fig. 3 et 4. Serrières. Le temple. Plan, et coupe donnant la partie méridionale. Indications chronologiques d'après Samuel Perret. Echelle 1:300. Page 8.

Au midi, le vaste pan du toit s'abaisse presque jusqu'aux arcs surbaissés des quatre fenêtres de la nef. Trois d'entre elles mesurent 3 m sur 1 m 15; la quatrième, moins haute, surmonte une porte du XVII^e siècle à l'encadrement orné de refends. Toutes sont divisées en deux par un meneau central supportant un réseau de pierre, où des mouchettes surmontent les baies trilobées. JONAS FAVRE, l'architecte de 1666, a repris

1 Dans la région, le seul clocher comparable semble être celui d'Orny (Vaud), daté de la fin du XIII^e siècle. E. MOTTAZ, *Dictionnaire... du canton de Vaud*, II/373.

un dessin analogue pour la tour du temple de Môtiers, trois ans plus tard[1].

*L'intérieur* du temple a été complètement modernisé en 1946. Il conserve pour couverture son ancien berceau de bois surbaissé et une galerie bordée de balustres tournés.

*Décor et mobilier.* Le temple n'a pas de vitraux anciens, car, en 1666, les autorités de Neuchâtel renoncèrent à placer des verrières portant «les écussons de MM. les Vingt Quatre et Quarante hommes» (membres des Conseils de ville)[2]. Les fenêtres à culs-de-bouteille reçurent des vitres au milieu du XVIII[e] siècle, puis de petits carreaux. La famille Russ-Suchard a offert des vitraux peints en 1891, et un autre de CLEMENT HEATON, en 1903. Comme dans d'autres temple du pays, il existait anciennement un sablier, sans doute fixé à côté de la chaire. En 1669, on rétribua JEAN-JACQUES LALLEMAND «pour avoir doré et argenté le fer de la clepsidre»[3].

Des meubles, fort simples, il y a peu à dire. SALOMON PERRENOUD exécuta des bancs neufs et des sièges individuels pour les autorités, en 1666. Lorsque les magistrats municipaux firent valoir leurs droits contre les pasteurs, vers 1689, ils alléguèrent entre autres la présence d'un banc réservé aux Quatre Ministraux, dans le chœur. En 1779, le menuisier JEAN-PIERRE SANDOZ exécuta un «banc avec son hauteur d'apuis façonné des deux côtés et une planche en forme de banquette pour poser les pieds», à l'usage des officiers militaires de Neuchâtel et de Peseux. Tous les bancs ont été refaits à neuf en 1877 et 1945. Maître menuisier habitant à Serrières, DAVID JACOT-GUILLARMOD avait offert d'exécuter gratuitement une chaire, en 1666. On lui en donna néanmoins deux pistoles. PHILIPPE JEANRICHARD-DIT-BRESSEL, menuisier, se chargea de refaire l'escalier de la chaire et sept pommeaux qui manquaient, puis de réparer celle-ci en entier, en 1744. Déplacées en 1877, la chaire et la table de communion, de pierre, ont été données à la paroisse française de Glay, en 1947. Depuis 1928, un orgue de la maison TSCHANUN, à Genève, a remplacé l'harmonium offert à la paroisse avant 1884[4].

*Coupes de communion.* La paroisse en possède deux remarquables en argent, partiellement dorées, portant le poinçon de Neuchâtel, la marque I C de l'orfèvre [JEAN CORTAILLOD][5], et la date 1626 (hauteur 23,8 cm, diamètre maximum 9 cm). Le pied est orné de godrons et de six renflements sphériques. La tige est traitée comme un gros bouton: entre deux têtes de bélier et des rosettes partent trois supports tourmentés en forme de S anguleux. Quant à la base du gobelet évasé et gravé, il porte quatre médaillons aux armes de Neuchâtel séparant quatre figurines en relief, hautes de 2 cm, figurant des apôtres (fig. 6). Deux brocs ou *channes* d'étain, hauts de 36 cm, ayant un col étroit, un grand bec en guise de goulot et une urne sur le couvercle en demi-sphère, portent les poinçons de LOUIS PERRIN, de Neuchâtel (1746-1821).

*Cloche.* Il semble que Serrières n'ait jamais eu qu'une cloche. En 1617, les paroissiens la déclarent «rompue et gastée, et leur estant de besoing la faire desandre et refondre». Le Conseil de ville, néanmoins, décide de commander une cloche neuve en 1624 seulement. A défaut du nom du fondeur nous est parvenu celui de DAVID

1 J. COURVOISIER, *Le temple de Môtiers-Boveresse*, Môtiers, 1961, sans pagination.

2 A. PIAGET, MN, 1938, p. 79-80.

3 MN, 1909, p. 161. CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 20, MN, 1946, p. 41.

4 AE, Série Cultes, Serrières, factum de 1689 environ. Arch. de Neuchâtel, Quittances, 1779, 1744. FAN, 29 décembre 1949, 15 septembre 1953, 11 février 1947, 13 novembre 1928.

5 Jusqu'à cet inventaire, on ne connaissait pas d'œuvre de Jean Cortaillod, dont l'existence était attestée par des textes. Fiches aux AE.

Fig. 5. Serrières. Détail de la cloche de 1470. Page 11.

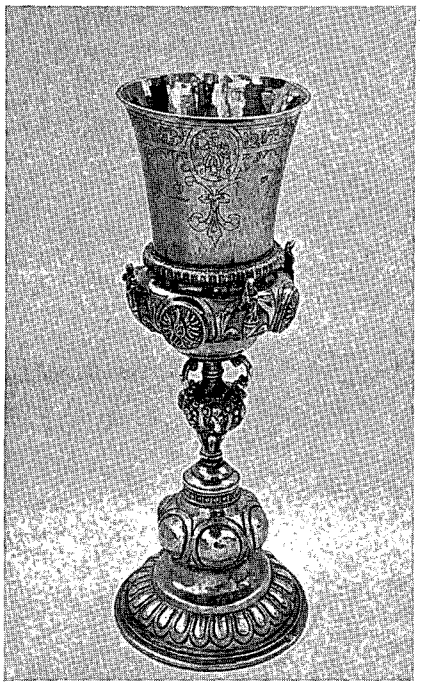

Fig. 6. Coupe de communion par Jean Cortaillod. Page 10.

NERBERG, serrurier, chargé de la rependre. En 1797, nouvel accident. Pour remplacer la cloche fendue, les magistrats décident d'utiliser celle qu'on avait retirée de la porte de l'Hôpital, démolie. En 1935, une nouvelle cloche a été fondue par H. RUETSCHI S.A., à Aarau. La vieille cloche, conservée comme monument historique, a été placée sur la terrasse du temple. Sur le bandeau supérieur, apparaît en minuscules gothiques l'inscription: «*Mentem sanctam spontaneam honorem Deo et patrie liberacionem. Anno D[omi]ni MCCCCLXX*». En minuscules gothiques, également, «*Te Deum laudamus*» est répété six fois sur le bandeau inférieur (fig. 5). Diverses figures ornent le haut de la panse, sans qu'on puisse toutes les identifier: le Christ en croix entre deux saintes; un évêque tenant sa crosse; la Vierge à l'Enfant; saint Pierre; un saint tenant une sorte de long fuseau; un saint tenant un bâton; saint André; saint Paul tenant son épée. Une espèce d'étroite ceinture à boucle, ornée de rosettes, fait le tour de la panse en son milieu. Les six anses s'ornent de grosses torsades[1].

*Horloge.* Un paiement à JEAN-JACQUES LALLEMAND «pour une petite monstre d'horloge», en 1668, paraît ne point s'appliquer au temple de Serrières, comme on l'a cru. Les comptes de réparation n'y font jamais allusion. Il faut attendre 1822 pour voir les paroissiens demander une horloge, posée l'année suivante. FRANÇOIS

17 Arch. de Neuchâtel, Manuel du Conseil, III/593, 1617; IV/220, 221, 1624; XXX/296, 1797; Marchés faits, B 12, fol. 129, 1624. Manuel des Quatre Ministraux, IX/396, 1797. *Procès-verbaux du Conseil général*, 1935-1936, p. 710-711, 1935. MAH, *Neuchâtel*, I/42. Deux petites cloches, fixées au mur, sont utilisées pour la sonnerie de l'horloge.

MARTHE, serrurier à Saint-Aubin, établit le cadran placé sur la face sud de la tour, comme le montrent les anciennes estampes. L'horloge actuelle, de 1926, a trois cadrans[1].

*Monuments.* A l'occasion du jubilé de la Réformation, en 1830, on a élevé entre les deux portes une stèle cintrée sur la pierre qui aurait servi de tribune à Guillaume Farel, lors de sa première prédication en pays neuchâtelois. Cette tradition s'est dès lors révélée inexacte[2].

### LA CURE

HISTOIRE. Le bâtiment de la cure est si étroitement soudé au temple, qu'il faut rappeler ici quelques étapes de son existence. En 1527, on déclare qu'il a été brûlé déjà deux fois; ses limites sont alors le cimetière au midi et le chemin en bordure duquel se trouvent la grange et le pressoir, à l'ouest. Si ceux-ci appartiennent à un tiers, en 1615, ils sont à disposition du pasteur en période de vendanges. L'étable est refaite en 1618. D'importantes réparations suivent, en 1625, lorsque le maître charpentier OSWALD CHOUPARD refait la charpente de la cure et de ses dépendances, puis bâtit trois chambres au-dessus du pressoir. Vers 1646, DAVID SEINET exhausse les murs d'une annexe, y aménage une porte de cave et un escalier en vis; avant 1689, les magistrats font aménager une grange et une écurie. Des innombrables réparations exécutées au XVIII[e] siècle, relevons celle de la porte assurant l'accès de la place (c'est-à-dire du cimetière), en 1720, celles au pigeonnier et au cabinet du jardin. ABRAHAM BONHÔTE, potier de terre à Peseux, livre un poêle neuf en 1750 et repose l'ancien dans la ferme de Pierrabot. ADAM BIOLLEY, maître charpentier, fait un toit et une porte pour les escaliers aboutissant dans la gorge (1754), alors que peintre et charpentiers refont la plupart des plafonds et des boiseries, voire quelques buffets, en 1772. D'autres pièces sont améliorées en 1789, et JEAN-JACQUES MEYER livre un poêle blanc avec pieds et soubassement en poterie. En 1797, le pasteur juge insuffisantes les réparations accordées[3]. La situation de la cure a été améliorée en 1876 par la démolition de la maison, dite du régent, bâtie devant elle, entre le temple et le chemin. Le vieux portail de bois fut remplacé par l'actuelle grille de fer; un mur neuf permit d'élargir la rue et des arbres furent plantés devant le temple[4]. La cure, propriété du chapitre de Saint-Imier avant la Réforme, de la ville de Bienne jusqu'en 1617, puis de celle de Neuchâtel, a passé à l'Etat en 1875, et à l'Eglise réformée évangélique, en 1943.

DESCRIPTION. Sur les vues anciennes du temple, la cure, dont pointe un seul pommeau d'étain, est toujours masquée par l'ancienne école, bâtiment étroit sous le pignon duquel on distingue deux étages de fenêtres flanquées d'annexes pittoresques. La façade sud de la cure, liée à l'angle nord-ouest du temple, est percée de baies inégalement réparties, cintrées ou quadrangulaires au rez-de-chaussées, jume-

1 MN, 1946, p.41, et Arch. de Neuchâtel, Bourserie, XXIII/328. Arch. de Bevaix, Manuel, 28 août 1825. Neuchâtel, *Rapports de gestion*, 1926, p.220.

2 QLT, *Neuchâtel*, I/408-410.

3 R.GERBER, MN, 1930, p.146. AE, Q 11, N° 16, 1527; K 24, N° 24, 1615. Arch. de Neuchâtel, Marchés faits, B 12, fol. 120v., 137, 140, 141, 1618, 1625, 1626. AE, Série Cultes, Serrières, 1644, 1689 environ. Arch. de Neuchâtel, Quittances, 1720, 1726, 1739, 1750 II, 1754, 1772, 1789, 1790; Manuel des Quatre Ministraux, IX/394, 1797.

4 MCE, CCXLIX/348, 1874; CCLI/647, 1876. *Rapport du Conseil municipal*, 1876, p.2, 97; 1878, p.8.

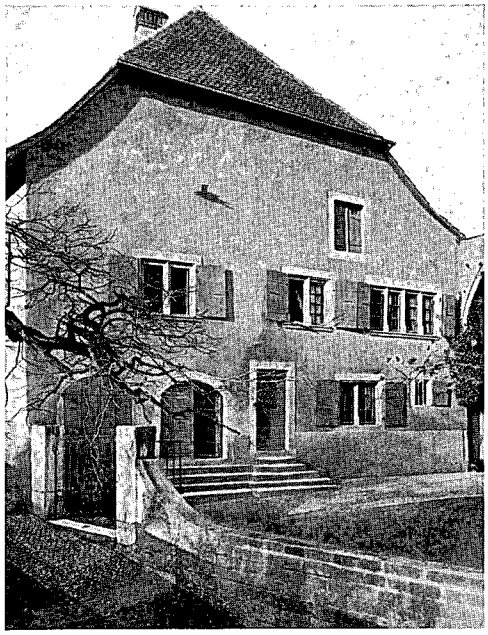

Fig. 7. La cure vue du midi, en 1913. Page 13.

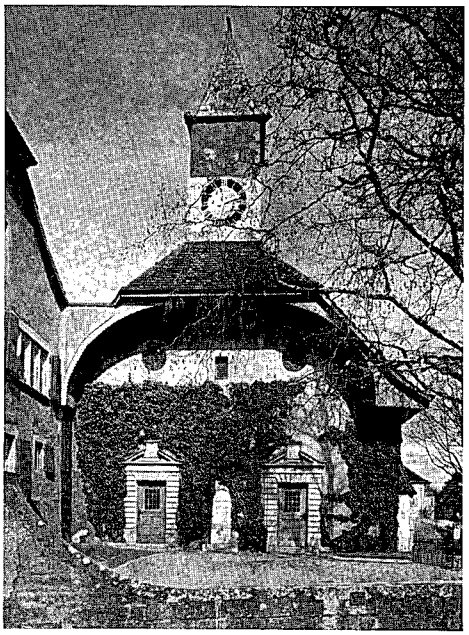

Fig. 8. Serrières. Le temple vu de l'ouest. Page 9.

lées ou quadruples à l'étage, alors que le pignon coiffé d'un pan rabattu n'a qu'une fenêtre (fig. 7). Le bâtiment se prolonge d'annexes invisibles, au nord du temple.

L'intérieur, souvent transformé, conserve quelques plafonds à poutres apparentes, un manteau de cheminée orné d'une frise de consoles, à la cuisine, et une cheminée de pierre jaune, tirant sur le rose, décorée de cannelures.

## LE MOULIN DE LA VOÛTE

Histoire. Parmi les édifices industriels souvent transformés et rebâtis, le moulin de la Voûte s'impose par son ancienneté, par sa masse et par son intérêt architectural. Avant l'accensement du 22 juin 1534 en faveur de Jean Hessler dit maître Jean, les moulins étaient loués à divers tenanciers par les comtes de Neuchâtel. Le style des fenêtres et des portes permet de supposer que l'édifice fut rebâti au milieu du XVI$^{e}$ siècle par Hessler, ou par ses successeurs, jouissant du droit de prendre du bois de réparation dans la forêt seigneuriale du Chanet. En 1651, ces Gros Moulins semblent avoir subi d'importantes réparations, nécessitées par la négligence de certains tenanciers. Un procès-verbal de visite, en 1800, prouve le mauvais état des installations hydrauliques et des meules. En 1803, «la nécessité de réparer la charpente de la tour des moulins dits de la Voûte» engagea le propriétaire à «réduire cette tour à la hauteur du bâtiment avec lequel elle fait corps». On marqua bientôt le bois nécessaire. Quelques années plus tard, il fallut rétablir des planchers et des charpentes; un nouveau propriétaire obtint d'employer une de ses roues à faire de l'huile. En 1871 et 1872, un haut bâtiment plaqué contre la façade orientale, autrefois dégagée, reçut des installations plus modernes. Depuis 1883, magasin et fabrique de chocolat ont

remplacé les meules et le grenier[1]. Un incendie ayant ravagé le deuxième étage et le comble, en 1948, ils ont été complètement rebâtis.

*Bibliographie.* QLT, *Neuchâtel*, I/427-429. W. HABICHT, *Les industries de Serrières*, p. 52-55, 119-120 PH. GODET, *Neuchâtel pittoresque*, p. 102-103.

DESCRIPTION. L'édifice mesurant 16 m 50 sur 15 m 50 a des façades d'environ 11 m de haut, coiffées d'un immense toit en pavillon, de 9 m de haut, amorti par deux pommeaux d'étain. Bien que bâti au pied du rocher, le moulin a un faîte plus élevé que celui du temple qu'il touche presque, au couchant. La façade méridionale, la plus intéressante, est la mieux conservée. Le rez-de-chaussée est percé, à l'ouest, d'un passage public, «la voûte», dont l'arc d'entrée surbaissé et biseauté voisine avec une porte cochère au-delà de laquelle deux fenêtres éclairent l'ancien local des roues, au-dessus du canal de dérivation traversant aussi le bâtiment. Trois fenêtres à meneaux, asymétriquement placées au premier étage, et deux larges baies au second, percent la façade. Depuis l'incendie de 1948, une lucarne centrale, dans le toit, a remplacé une massive cheminée flanquée de deux lucarnes. L'une d'elles avait un joli avant-toit supportant la poulie du monte-charge. A l'angle sud-ouest, une tourelle hexagonale, irrégulière, est percée de grandes fenêtres rectangulaires moulurées. Au rez-de-chaussée, à l'ouest, une porte d'entrée a les piédroits creusés de gorges et de tores à méplat qui se recoupent aux angles du linteau, et dessinent une accolade en son milieu. Une petite fenêtre éclaire la cage d'escalier sur une autre face; un cordon taillé en renvoi d'eau, orné d'un porc, sert de limite inférieure au premier étage. Trois demi-sphères épargnées sur les angles en pierre de taille peuvent avoir servi de repère lors de la construction (fig. 9). A l'intérieur, le cabinet de la tourelle est voûté d'ogives. Dans le moulin lui-même, une belle cheminée en pierre de taille jaune, au manteau appuyé par deux arcs de décharge, a été déposée en 1910. On l'a remontée vingt-cinq ans plus tard dans la galerie méridionale du château de Neuchâtel[2]. Ses piédroits en forme de colonnes au chapiteau à peine esquissé, reliées au mur par des sortes de pilastres concaves, supportent un linteau appareillé, de plan semi-circulaire, avec un bandeau central compris entre un tore et une gorge au bas, et un cordon taillé en doucine au haut.

## BEAUREGARD

HISTOIRE. La maison de maître connue sous le nom de château de Beauregard a une histoire dont les textes rendent mal compte. En 1503, le curé de Buttes accense à Antoine Guyot, bourgeois et conseiller de Neuchâtel, une vigne donnée à son église par feu noble Guyot de Buttes. Douze ans plus tard, en reconnaissant qu'il doit un muid de vin par an pour la vigne de la Clavenière, désormais nommée «Bel Regard», Antoine Guyot déclare avoir «instruit et fait deux maison de piere et de bois auttouchant la roche su la Serrierez dever vent». Il faut voir là l'origine du nom et des bâtiments de Beauregard qui devront le cens foncier d'un muid de vin à la cure de Buttes, jusqu'en 1835. Aucun document n'a fait connaître jusqu'ici l'acquisition de ce bien par la famille Merveilleux, ni les circonstances de la construction du bâtiment

1 AE, Actes de chancellerie, VIII/52v., 1651. Plumitif de Justice de Neuchâtel, 2 juillet 1800. MCE, CLI/292, 1803. Série Bâtiments, 13 juillet 1806. MCE, CLIX/723, 1811, RAs, Neuchâtel, 1861, p. 234 et 255[1], N[os] 19, 208; p. 238, 251, 233, 255[1], N[os] 44, 117, 119, 132, 209.

2 MAH, *Neuchâtel*, I/155.

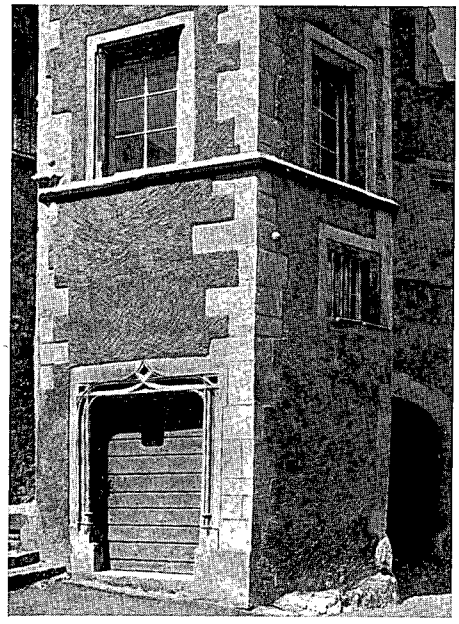

Fig. 9. Serrières. Le moulin de la Voûte. Détail de la tourelle d'escalier. Page 14.

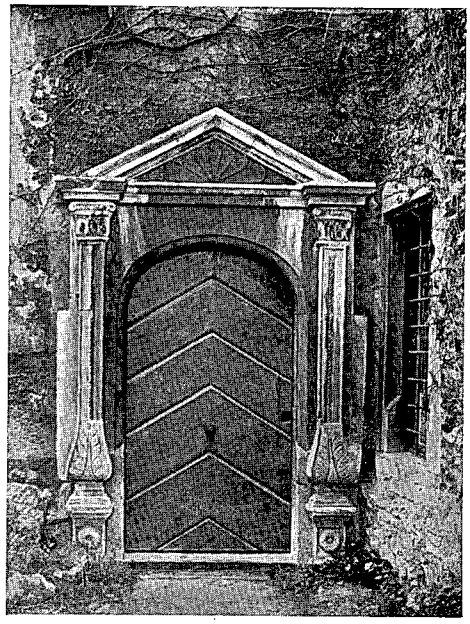

Fig. 10. Serrières. Beauregard. La porte d'entrée méridionale de la tourelle. Page 17.

principal en 1563, sans doute, puisque cette date figurait sur un dessus de porte armorié. En 1753, François-Louis de Merveilleux, capitaine au service de France, céda Beauregard au conseiller d'Etat et châtelain de Thielle Jean-Henri de Sandoz, allié Rollin, dont le fils, Henri-Alphonse de Sandoz-Rollin (magistrat bien connu par son activité et ses initiatives, notamment dans le domaine des assurances contre l'incendie), hérita, pour l'habiter jusqu'à sa mort en 1862. Des aménagements notables furent apportés à l'édifice en 1900 et 1917.

*Bibliographie.* BOYVE, II/193. D.-G. HUGUENIN, *Les châteaux neuchâtelois*, 2e édition 1894, par M. DIACON, p. 204-209 (à rectifier sur plusieurs points). QLT, *Neuchâtel*, I/395-398. PURY, *Biens d'église*, p. 120-121. *Sources principales.* AE, K 11, N° 16, 8 février 1503; Y 2, N° 5, 15 février 1515; Ab. Renaud, not., II/226, 21 juillet 1753; C.-F. Bovet, not., VI/351, 25 septembre 1766.

*Vues.* Voir les vues générales de Serrières.

DESCRIPTION. Le château de Beauregard est un complexe de bâtiments plantés au-dessus de la gorge, un peu en aval de la source de la Serrière, et au pied de l'ancienne colline du gibet. Sauf du côté nord, où passe un chemin encadré de hauts murs, la situation très dégagée est dominante dans un cadre de vignes, de vergers et de grands arbres. L'angle de vue le plus favorable se situe au sud-ouest, car, du même coup d'œil, on peut apprécier la profondeur de la gorge, les terrasses superposées (dont la plus élevée a un mur où des morceaux de roc encastrés dans la maçonnerie sombre forment un damier), les communs aux pignons étagés qui couvrent en quelque sorte la propriété au nord-ouest et la maison de maître largement assise (fig. 12). De la rue de Beauregard, deux portails à piliers en pierre de taille mènent dans la cour et vers l'annexe supérieure, autrefois grange, écurie, remise, et plus ancienne-

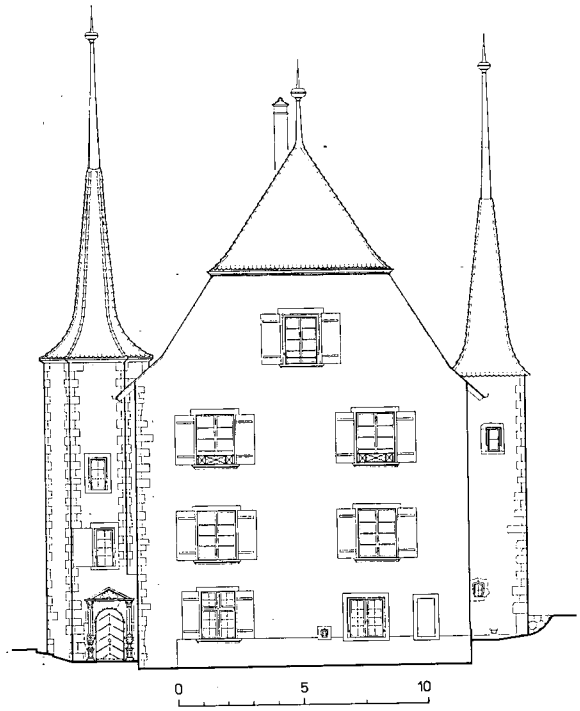


Fig. 11. Serrières. La façade sud du château de Beauregard.

Echelle 1:300. Page 16.

ment une pinte et une habitation. Le long bâtiment, à l'ouest, abritait des logements de vigneron et un bûcher. Des fenêtres en accolade paraissent refaites. Ces bâtiments utilitaires, aux volumes nets et simples, où le toit ne déborde pas le pignon aigu, sont très représentatifs d'un mode de bâtir dont les témoins se raréfient.

Contre la grande maison, au nord, s'appuie l'ancien pressoir servant aussi de bûcher; il est percé d'une porte cochère entre deux soupiraux rectangulaires, sous un toit à pan rabattu. De plan sensiblement carré, la maison mesure 15 m sur 13 m 20. Sa façade principale, au midi, aurait 20 m 50 de haut, s'il ne fallait déduire 5 m du pignon couvert par un pan rabattu du toit. Une tourelle d'escalier hexagonale, à l'ouest, et une petite tour de plan carré, à l'est, aux angles en pierre de taille (de 12 m 25 et 10 m 50 de haut, surmontées de flèches aiguës de 14 et 13 m 50) contribuent à donner à l'édifice son caractère typique de gentilhommière (fig. 11). Le toit aigu à deux pans, haut de 9 m 50, complété par les pans rabattus des deux pignons et amorti par deux pommeaux d'étain, paraît plus élevé que les murs latéraux, réduits, parce qu'enfoncés dans le sol du côté montagne.

A l'angle nord-ouest, un encadrement de porte, décoré de filets et de gorges qui se recoupent en accolade sur le linteau et dessinent un grillage sur la base polygonale, doit dater de la première moitié du XVI$^{e}$ siècle. Tout autre est la porte percée au pied de la tourelle occidentale, dont l'arc surbaissé a une tranche taillée en doucine. Elle est comprise dans un encadrement Renaissance de 2 m 90 sur 1 m 95, sous un fronton occupé par une coquille très stylisée. En guise de piédroits, les sculpteurs ont superposé un socle à rosace, un pied mouluré supportant une sorte de balustre formé

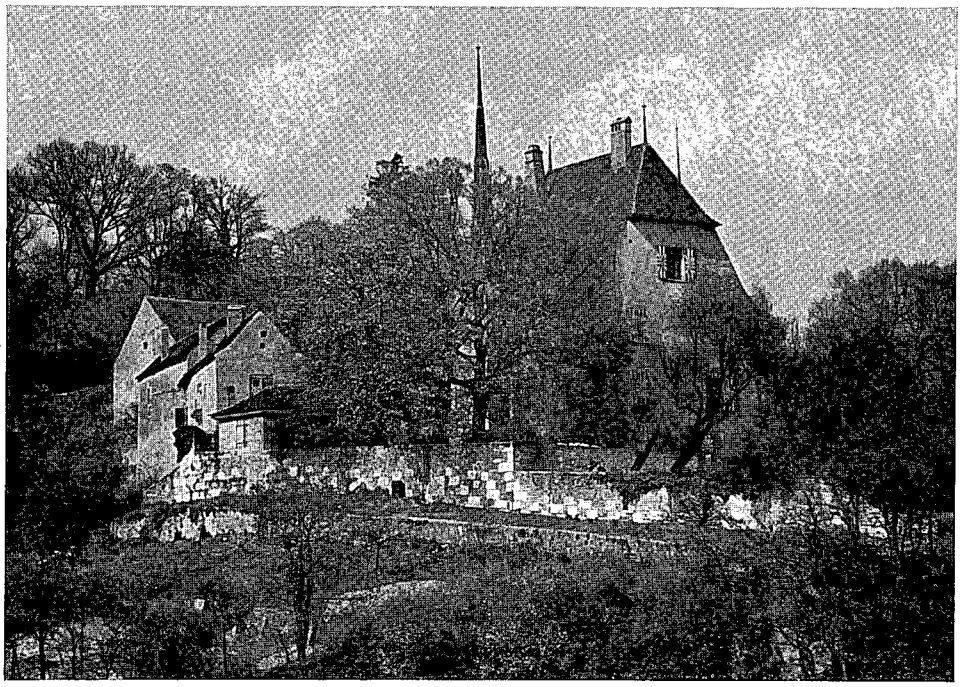

Fig. 12. Serrières. Le château de Beauregard vu du sud-ouest. Page 15.

d'une gaine bulbeuse décorée d'une palme ou d'un feuillage d'acanthe, d'un pilastre orné d'une torsade entre des filets, et enfin d'un chapiteau dérivé de l'ordre ionique comportant de très petites volutes et des oves au-dessus de feuillages ovales très stylisés (fig. 10). Ce style correspond incontestablement à celui des années 1560-1570 dans le reste du Vignoble. La façade méridionale n'a de fenêtres anciennes et asymétriques qu'au rez-de-chaussée (avec un meneau ou une croisée de pierre dans un encadrement en retrait aux bords creusés d'un cavet). Aux deux étages et dans le pignon, cinq fenêtres au total ont été largement retaillées, au XVIII[e] siècle sans doute. Dans une petite niche en accolade du rez-de-chaussée, on a placé un carreau de poêle Renaissance en terre émaillée de vert, de provenance inconnue. Sous un arc en plein cintre, le sujet en est un personnage barbu coiffé d'un turban, aux pieds duquel sont placés un mouton, une croix et une tête de mort.

*L'intérieur.* C'est au premier étage (en fait de niveau avec l'entrée par la cour) que subsistent les plus intéressants éléments du décor. A l'angle sud-est de la maison, une pièce de grandes dimensions, entièrement peinte, a une fenêtre au midi et une à l'est. Le plafond, supporté par quatre solives parallèles à la façade principale, est couvert par trois rangées de poutres apparentes grises, ornées de filets bleus. Sur la face inférieure des solives, on a peint un gros tore de feuilles de chêne grises enserré par des rubans roses et ponctué de quelques rosaces jaunes. Sur les côtés de ces solives, et à la partie supérieure des parois, de grandes feuilles d'acanthe jaunes s'enroulent en hélice autour d'un câble bleu. Des consoles transformées en chapiteaux

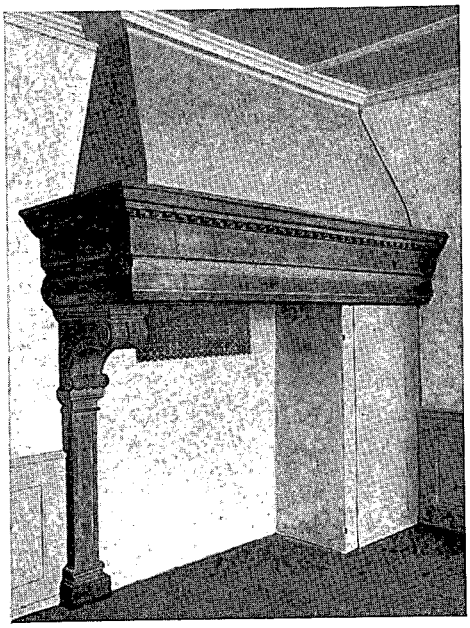

Fig. 13. Serrières. Le château de Beauregard. Cheminée du début du XVII[e] siècle. Page 20.

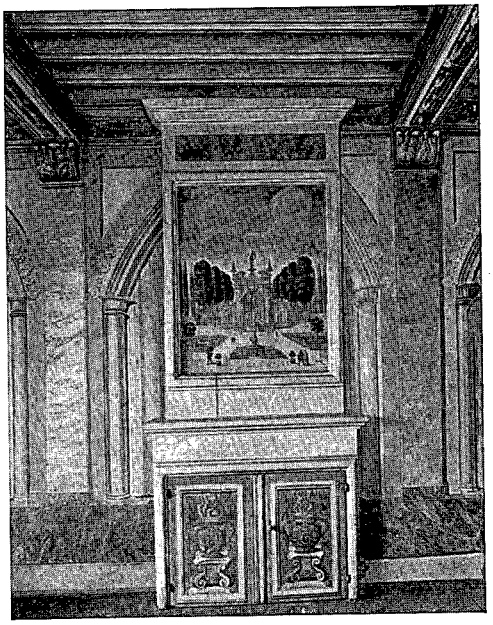

Fig. 14. Serrières. Le château de Beauregard. Détail de la chambre sud-est. Page 18.

(parce qu'on les a peintes de feuilles d'acanthe rouge-orangé s'achevant en crochets) supportent les solives; elles se trouvent intégrées au décor des parois par des pilastres peints paraissant les soutenir. A demi-encastrée dans le mur occidental, la cheminée, extrêmement dépouillée, porte un simple tore sur les piédroits et sur le linteau surmonté d'un entablement. L'ouverture est fermée par deux battants de bois sur lesquels sont peints deux pots à feu. Placé sur un piédestal orangé ayant une rosace et cerné d'ailerons blancs, chaque vase, d'un jaune-orange, a la panse ornée d'une tête grotesque, des cariatides ailées pour anses et un panache de flammes et de fumée pour couronnement. Un panneau peint encadré d'un tore, et un entablement orné d'une bande de faux marbre forment le dessus de la cheminée. Le motif peint représente un jardin à la française, au milieu duquel une fontaine à l'eau bleue, encadrée de petites balustrades, est surmontée d'un globe chevauché par un personnage nu. A l'arrière-plan, entre les feuillages brun-vert d'un enclos, deux cariatides blanches ornent un mur entre trois niches abritant des fontaines. Des pinacles et des frontons brisés d'un goût baroque couronnent ce morceau d'architecture. La fontange, ou haute coiffure d'une femme, au premier plan, montre que cette peinture doit être des années 1680 à 1690, ce qui daterait du même coup le plafond (fig. 14). Une porte de noyer, au midi de la cheminée, et une autre au centre de la paroi nord, très simples, sont de la même époque. Tout autre est le décor en trompe-l'œil des murs. On peut l'attribuer sans hésitation au premier tiers du XIX[e] siècle. Romantique et d'un genre «à la cathédrale», il doit être l'œuvre de quelque peintre italien qui travaillait dans la région. Au-dessus de la plinthe, un soubassement vert marbré supporte des pilastres bleus marbrés, surmontés par les consoles déjà décrites. Dans

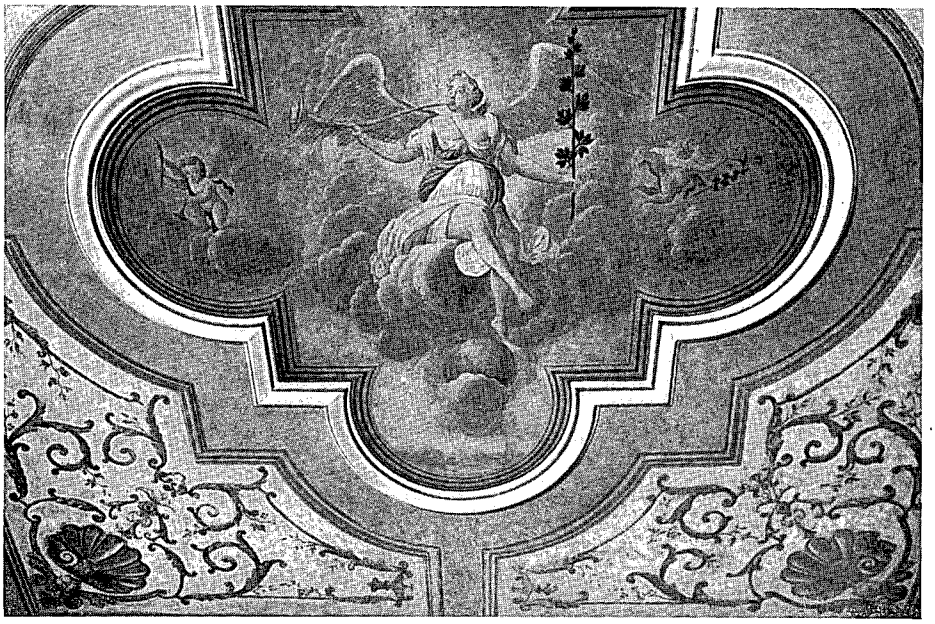

Fig. 15. Serrières. Le château de Beauregard. Détail du plafond de la chambre sud-ouest. Page 19.

cet encadrement s'inscrivent des arcs en tiers-point moulurés, peints en jaune, comme les colonnettes à chapiteaux sur lesquels ils retombent. Des rideaux plissés, rose pâle, occupent l'espace intermédiaire. Des feuilles et des perles blanches, analogues à celles de couronnes comtales, s'alignent sur les extrados des arcs, alors que des feuilles filiformes strient les chapiteaux. Ces arcades sont larges ou étroites en fonction des portes et des fenêtres qu'elles encadrent, ce qui produit une curieuse impression d'asymétrie. Il y a trois arcades au nord et à l'ouest, deux à l'est et au midi.

La chambre de l'angle sud-ouest possède également un plafond peint de la fin du XVII^e^ siècle, bien conservé. Au centre, dans un carré flanqué de quatre demi-cercles en forme d'arcs outrepassés, la Renommée, assise sur des nuages gris, foule un globe d'azur. Sa robe blanche est serrée à la ceinture par un voile vert. Elle souffle dans une trompette jaune et tient de la main gauche un rigide rameau de laurier. Occupant chacun un demi-cercle, trois amours tiennent un voile formant un arceau, jouent de la trompette ou brandissent des rameaux de palme et de laurier. Le style de cette allégorie rappelle celui d'une œuvre analogue, 13, place des Halles à Neuchâtel[1]. Quant au pourtour du plafond, son décor n'est pas moins caractéristique. Chaque angle est occupé par une coquille jaune servant de centre de symétrie à un réseau d'enroulements simples, dessinant une sorte de vase. Les contours gris-noir et les feuilles jaunes se détachent très vigoureusement sur le fond blanc (fig. 15).

Dans la partie nord-est de cet étage, une ancienne cuisine a conservé sa haute cheminée de pierre de taille jaune. Le manteau, bordé d'une large corniche moulurée et d'une ligne de denticules, s'insère dans le mur, au nord, tandis qu'à l'ouest,

1 MAH, *Neuchâtel*, I/299. Faut-il voir là une œuvre de Michel Vogelsang, très actif dans la région à la fin du XVII^e^ siècle?

il repose sur un piédroit par l'intermédiaire d'une double voulute couchée (fig. 13). On peut dater cette cheminée du début du XVII[e] siècle. Le contrecœur, déplacé dans la tourelle voisine, porte la date 1753 et le motif classique des armes de France entre deux sceptres. Dans l'angle nord-est, une grande armoire Louis XV à couronnement semi-circulaire conserve ses rayons à verrerie et ses tiroirs à argenterie. Une fausse armoire semblable sert de porte en direction de la tourelle orientale.

Au second étage le vestibule central, prolongé par un second, à l'est, a conservé ses importantes proportions et des encadrements de porte en pierre de taille aux angles chanfreinés. La chambre nord-est a une cheminée de pierre, peinte de couleur sombre, au linteau creusé de cannelures et de tableaux symétriques. Une grande pièce, au sud-ouest, a l'encadrement de sa cheminée cerné d'un boudin rectiligne, posé sur une bande moulurée; la pierre jaune a été peinte en faux-marbre brun-gris, veiné de blanc et de noir. La glace Louis XVI, au-dessus, comprise dans un cadre où figurent des grains, un ruban en spirale et un rang de lauriers, est surmontée d'une couronne de chêne enrubannée. De grands carrés de sapin clair, enserrés par des bandes de chêne foncé forment le parquet. Le centre du plafond est occupé par un octogone où est peint à l'huile un motif allégorique assez obscur: Bacchus couronné de pampres, assis sur une urne et tenant une grappe, se trouve en face de Diane, mais détourne la tête. La déesse, drapée de jaune et de bleu, et parée d'un croissant sur son front, tient un arc et, de l'autre main, tend une corbeille de fruits portée aussi par un amour. Dans une posture pleine de mouvement, le dieu, drapé d'une robe rouge et d'une ceinture tigrée, a une figure expressive qui contraste avec l'insignifiant visage de Diane. Un dessus de porte de 1563 – actuellement retiré du château – sculpté sur bois et peint, représente les armes Merveilleux surmontées d'un cimier à plumes, et encadrées par deux lansquenets armés de hallebardes et vêtus de pourpoints à crevés[1] (fig. 16).

## LA COUDRE

L'ancien village de la Coudre, à un peu plus de 3 km à l'est du château de Neuchâtel, est toujours resté fort modeste. Au début du siècle passé, il ne comptait guère qu'une vingtaine de maisons édifiées le long du chemin tendant à Hauterive, dans une légère dépression qui interrompt la grande pente du vignoble, au pied de la montagne de Chaumont. Plus à l'ouest, à la périphérie de l'ancien territoire communal, s'élèvent les bâtiments de Fontaine-André, de Monruz et de la Favarge. Des tumuli du premier âge du fer, découverts autour de la clairière de Fontaine-André, prouvent que la région était occupée depuis longtemps. Un acte de 1143 mentionne la localité, pour la première fois, à cause d'un chemin passant *per vilagia de la Coudra*[2]. La culture des vignes et l'exploitation de carrières de pierre jaune, notamment à la Favarge, fournissaient les ressources principales des habitants. Depuis une époque impossible à déterminer, La Coudre faisait partie de la paroisse de Saint-Blaise et de la châtellenie de Thielle. A la suite d'une votation populaire, la commune a été rattachée à celle de Neuchâtel, dès le 1[er] janvier 1930. Une paroisse réformée évangélique, restituant en quelque sorte une personnalité nouvelle au

1 Reproduit en couleurs, dans JÉQUIER, *Armorial*, I/32; texte: JÉQUIER, II/66.
2 VOUGA, *Préhistoire*, p. 99, 229. MATILE, *Mon.* I/8, vers 1143.

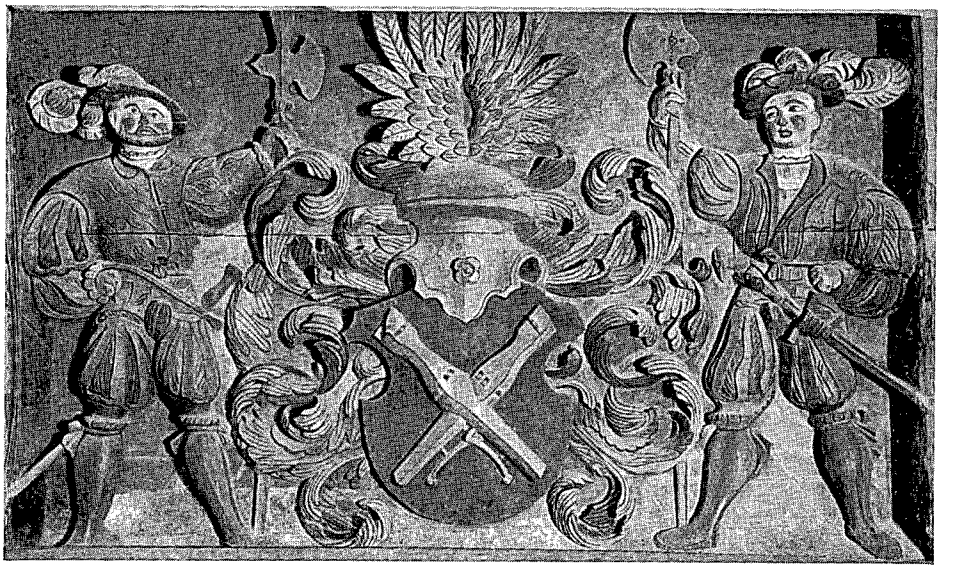

Fig. 16. Dessus de porte aux armes Merveilleux provenant du château de Beauregard. Collection privée. Page 20.

quartier de la Coudre, a été fondée le 3 novembre 1948. Il y avait 78 habitants en 1750, 312 en 1900, après de nombreuses fluctuations, et 2129 en 1949. C'est dire que les nouvelles constructions ont totalement enveloppé et modifié le noyau ancien. Le nom de La Coudre peut être rapproché de coudrier (noisetier), arbuste qu'on a fait figurer tardivement dans les armes parlantes de la commune disparue.

*Bibliographie.* DGS, I/143. QLT, *Neuchâtel,* III/130-152. DHBS, II/593. P. FAVARGER, *Le suicide d'une commune,* dans Mbx, 1931, p. 68-70. *Le ciel et la terre. Bref historique de La Coudre-Monruz et de son temple,* 1957. J. COURVOISIER, *Réflexions sur une vue ancienne de La Coudre,* MN, 1963. p. 33-34.

## FONTAINE-ANDRÉ

Les bâtiments de l'ancienne abbaye de Fontaine-André dominent d'une centaine de mètres d'altitude le village. Ils sont bâtis au point où s'abaisse l'extrémité orientale d'une longue bande de champs correspondant à un replat dans la pente de Chaumont. La forêt cerne de toutes parts cette clairière relativement étroite, inscrite au cadastre sous le nom de Champs de l'Abbaye.

HISTOIRE. Il ne reste plus que quelques bâtiments, dont la destination primitive est devenue méconnaissable. Néanmoins, l'importance ancienne de cette maison religieuse nécessite mieux qu'une simple mention. Selon l'obituaire de Fontaine-André, les frères Mangold et Rodolphe de Neuchâtel donnèrent à cette fondation tous les droits qu'ils possédaient, y compris ceux de justice, dans un secteur limité par la côte de Chaumont et le chemin de La Coudre à Voëns; il s'y ajoutait des terres ou des vignes à Champréveyres, à Hauterive, à Savagnier et jusque dans le Seeland. La donation se fit avant le 24 février 1143, date à laquelle l'évêque de Lausanne confirma la remise du lieu-dit Fontaine-André, de ses terres, pâturages et viviers par Richard, abbé du lac de Joux, à Wachelm, abbé de Corneux (département de

la Haute-Saône), qui devait créer une abbaye de l'ordre des Prémontrés, obéissant à la règle dite de saint Augustin. Le lieu-dit Fontaine-André, attaché à une source, paraît donc antérieur à la fondation religieuse[1].

De nombreuses donations de terres et de dîmes enrichirent peu à peu la nouvelle abbaye. L'évêque de Lausanne lui remit, entre autres, l'église de Cressier, par acte du 13 avril 1180. L'abbé Othon, un compagnon de saint Guillaume de Neuchâtel, fit bâtir le cloître dans le premier quart du XIIIe siècle. En 1214, un article de la charte de franchises de Neuchâtel, interdisant de tester en faveur des moines blancs, visa les religieux de Fontaine-André. Cela n'empêcha pas Berthold de Neuchâtel, évêque de Lausanne, de donner à l'abbaye la terre et la maison de la Favarge, avant 1220. Au chef-lieu même, les religieux acquirent une maison près de la porte de l'Hôpital en 1270; ils percevaient des cens sur quelques autres. Une vraie catastrophe survint le jour de Noël 1375. Les obituaires et le registre des Reconnaissances relatent que l'abbaye fut alors complètement détruite et incendiée par des «Anglais» aux ordres du seigneur de Coucy en guerre contre le duc d'Autriche. Les moines durent se retirer dans la maison sœur d'Humilimont (canton de Fribourg), où le chanoine Jacob Regis, de Morat, recopia le petit obituaire, en 1377. Par son énergie à faire disparaître les ruines, l'abbé Guillaume de Vautravers mérita le nom de réparateur de l'église. Quatre-vingts ans plus tard, Pierre de Granges (mort le 21 février 1458) acheva de rendre de l'éclat à son abbaye en la reconstruisant entièrement, selon une note de l'obituaire. En 1447, en tout cas, il acheta 6000 tuiles pour 6 florins d'or. C'est le maître couvreur Simon Petitmaître, de La Neuveville, et son fils Théobald qui effectuèrent l'ouvrage. En 1456, le seigneur de Valangin fit porter la vaisselle du couvent à Genève (pour la refondre?), alors qu'en 1461, Jean III d'Aarberg-Valangin recourut à un *ymagiere* pour faire, ou plutôt préparer «la sepulture de mondit Seigneur à Fontaine-André[2]». La seconde moitié du XVe siècle fut troublée par d'interminables procès avec le chapitre de la collégiale de Neuchâtel. En 1471, l'abbé François Bourquier autorisa les religieux à édifier une salle plus saine dans ou sur le dortoir. En 1487, il fit restaurer la source de l'abbaye.

Au début du XVIe siècle, on comptait dix chanoines et deux novices. Louis Colomb, le dernier abbé, fit réparer les bâtiments et construire celui que l'on nomme la salle du Landeron. En 1526, il entreprit les démarches nécessaires auprès des baillis des Cantons suisses occupant Neuchâtel, pour faire reconnaître les terres, dîmes et rentes dépendant de sa maison, dans le comté. Au moment de la Réforme, après plusieurs années de difficultés et d'incertitudes, les moines se dispersèrent dans des maisons sœurs. Un inventaire des meubles et des objets de culte fut dressé le 30 novembre 1536, sur ordre de Jeanne de Hochberg. La crosse, la mitre, des chasubles et divers vêtements liturgiques se trouvaient déjà déposés au château de Neuchâtel, depuis novembre 1530. Ils échappèrent ainsi à la destruction des autels et des «images» par les bourgeois de Neuchâtel, en mai 1531. Malgré les retraits effectués en vertu de la justice légataire, les biens de l'abbaye gardaient une valeur appréciable. Après la mort de Louis Colomb, la comtesse Jeanne les fit amodier pour 620 écus à un bour-

1 Matile, *Mon.* I/8-9, a publié le premier ces actes souvent cités. Noter dans le second l'expression: *locum qui Fontana Andree dicitur.*

2 AE, H 24, N° 17, 1448; A 16, N° 3, f. 9, 1456; f. 83v., 1461.

geois de Neuchâtel[1]. Bientôt, les Conseils de ville prirent sa place et sous-louèrent la propriété à des tiers. Le souverain la reprit enfin pour l'affermer directement.

Des comptes lacunaires et quelques descriptions donnent une idée de l'histoire des bâtiments à partir de cette époque. En 1544-1545, le charpentier CLAUDE QUARTIER recouvrit entièrement divers locaux pour lesquels on acheta 10400 tuiles à Grandson. Un maçon refit le mur de la salle; l'horloge du lieu fut réparée. Par marché de 1549, le maître maçon PIERRE BALLANCHE, de Morteau, s'engagea à démolir et à rebâtir les murs nord et ouest de la grange, munis de fenêtres et d'une grande porte en pierre de taille; le mur sud serait exhaussé et celui de l'est, abaissé. La charpente de cette «grange neuve» fut refaite par CLAUDE QUARTIER. A la fin de leur bail des recettes, comme les Quatre Ministraux voulaient se faire rembourser les réparations exécutées, le gouverneur ordonna d'abattre ce qui était inutile et de mettre le reste en bon état[2]. Un rapport de 1611 environ, déclare l'église mal entretenue et le comble menacé de ruine vu le mauvais état d'entretien de la couverture. L'ordre de réparer la grange est donné en 1614 et les réparations, exécutées l'année suivante, s'étendent au colombier et à la source. On paya 500 livres au charpentier JACQUES TISSOT pour ses travaux en 1617, outre les achats de lattes et de clous, ainsi que le transport de bois de chêne[3].

Un mémoire de 1623 environ, donne d'utiles détails: «Il y a à Fontaine-André une fort belle église. Pour conserver laquelle il n'y a pas quatre ou cinq ans que l'on l'a fait recouvrir entierement... Pour les vitres de l'église, elles sont esté, au changement de la religion, toutes ostées ou brisées... Le logis de l'abé est encores en estat et est fort logeable et bien commode; le fermier est logé dedans. Le cloistre est aussi en son entier de trois costés, mais le costé de l'église est sans aucune couverture. Les piliers qui supportent la couverture dudit cloistre sont de pierre de taille à colonnes... Le dourtoir... est tout brisé et rompu par dedans, mais le couvert en est bon... Il y a, outre le logis de l'abé, un petit logis séparé que l'on appelle la salle du Landeron qui est en bon estat; au dessus de la dite sale est le grenier pour mettre les graines de la dite recepte». Appuyé contre cette salle, le pigeonnier n'abrite plus d'oiseaux. Une grange, pour la paille et le foin du domaine, a besoin de réparations. Une petite volière renferme des pigeons. «Il y a une bonne et belle fontaine dans la court, à l'antrée de la porte de l'abaye, à main droicte, qui sert pour la commodité du fermier». En 1624, le Conseil décida de refaire à neuf la grange. Le maître maçon JEAN GUINAND, demeurant à Saint-Blaise, répara la tour de l'église en 1651. Un mémoire de 1660 environ, déclare qu'il existe à Fontaine-André «une église, maison et couvent». Dans la maison il y a un grand *poile*, une chambre et un cabinet; au-dessous, se suivent un autre *poile* appelé le réfectoire, une cuisine, un petit *poile*, une autre cuisine et deux salles. Une table de noyer et une farinière sont les seuls meubles. La grange est encadrée de deux écuries. Sur la salle dite du Landeron s'étend un grenier. En 1686, les charpentiers ABRAHAM BOURQUIN et JOSUÉ GIRARD, de Savagnier,

1 AE, K 6, N° 21, 20 septembre 1471; K 11, N° 11, inventaire original, signé, 30 novembre 1536. MN, 1886, p. 43. A.-L. HERMINJARD, *Correspondance des réformateurs*, II/297, 1530. AE, U 8, N° 13, 1539.

2 AE, H 24, N° 26, 1544-1545; I 24, N° 20, 27 juin 1549; Recettes, vol. 118, 1551; S 11, N° 3, 16 mai 1570. MCE, II/13 v., 1569.

3 MCE, V/593 v., 636, 660, 1611, 1614, 1615. AE, O 21, N° 29, 1615; N 17, N° 21, 1617.

se plaignirent de ne pas avoir reçu le prix convenu pour refaire la grange[1]. Comme les toits du cloître étaient menacés de ruine, ordre fut donné de les démolir avant que les galeries ne s'effondrent (1708). Deux ans plus tard, l'intendant fut chargé de mettre sous clef les pierres utilisables et de fermer l'église par une porte pour éviter l'enlèvement des matériaux. En 1732, les grangers de Fontaine-André furent surpris alors qu'ils enlevaient les barreaux des fenêtres de l'église. Deux ans plus tard, il fallut «murer toutes les portes et les fenêtres de l'église... pour empêcher ... que l'on n'y prenne les pierres et le tuf qu'il y a dedans». Les précautions s'étendirent au corps de logis oriental, tandis que l'autre était aménagé pour le granger. Murs et charpentes de l'église et de la grange furent sérieusement réparés en 1735 et 1736, un nouveau logement fut aménagé pour le granger, puis les fondations de la salle du Landeron furent refaites[2].

Selon un témoignage de 1743, le clocher entièrement en pierre de taille et l'église étaient encore entiers; on pourrait aménager à bon compte une douzaine de chambres dans les locaux conventuels, presque ruinés. Il subsistait une petite chapelle voûtée, deux belles caves et, en outre, un bâtiment de grange et un autre où logeait le receveur. Les armes de l'abbé Colomb figuraient sur toutes les portes. Dès lors, les dégradations s'accentuèrent, les murs de clôture et de terrasse du domaine exigeant d'importantes réparations[3].

En 1765, le Conseil d'Etat fit démolir le toit de l'église, et ordonna de réutiliser les tuiles sur d'autres bâtiments en tirant parti de la charpente au mieux. Un bourgeois de Neuchâtel, David L'Ecuyer, offrit de démolir à ses frais la grande voûte, menacée par l'absence de couverture, car il désirait utiliser la pierre. Sa proposition fut sans doute acceptée, car l'intendant se vit autorisé à tirer parti des matériaux. En 1766, le Conseil donna l'ordre de vendre les murs de l'église, après mensuration de la pierre de taille. Trois ans plus tard, le bâtiment dit le couvent, jugé inutilisable, fut aussi condamné à la démolition, tandis qu'on réparait la grange. En 1790, une voyageuse observa un corps de logis habité par le fermier, entouré de décombres, les piles de l'ancien cloître, des caves aux armes d'un abbé [Colomb] et le clocher[4]. Dès 1784, Fontaine-André, sa maison de montagne et les dépendances de l'abbaye furent remis en bail emphytéotique à Antoine Courant qui les céda à des membres de sa famille au bout de dix ans. Armand-Frédéric de Perregaux acquit l'abbaye et ce qui restait du domaine, en 1825; cinq ans après, il racheta le droit d'emphytéose pour devenir simple propriétaire. Ses descendants conservèrent le domaine pendant un siècle et quart[5]. Courant répara les bâtiments et les rendit plus confortables. Perregaux les

1 MN, 1925, p. 74-75. MCE, VII/32, 1624. AE, Recettes, vol. 109, 1650, fol. 41. MCE, XXXII/642, 1686.

2 MCE, LI/305, 1708; LIV/451, 1710; LXXVI/77, 157, 1732; LXXVIII/335, 460, 1734. AE, Quittances (bâtiments), 1736, N^os^ 27, 34, 43; 1736, N^os^ 24; 1737, N° 24, 26; 1739, N° 42.

3 MN, 1903, p. 91, lettre du 29 juin 1743. MCE, LXXXVIII/349, 1744.

4 MCE, CIX/239, 249, 1765; CX/31, 1766; CXIII/371, 1769. AE, Cultes, Neuchâtel; culte catholique, 8 juin 1765. Comptes 1764-1765. Trésorerie, p. 61. Comptes 1768-1769, Trésorerie, 1769-1770, p. 59, 60, 61. *Voyage d'une française en Suisse*, II/371, Londres 1790. Sébastien Mercier, en 1784, déclare «l'église démolie, la tour du clocher encore subsistante, les arcs du cloître à moitié rompus»; la pierre des voûtes abattues a été employée pour des caves; la tour penche. CH. GUYOT, *Pèlerins de Môtiers*, p. 110-111.

5 AE, Actes de chancellerie, XXVIII/375, 1784; XXXV/228, 1830. J.J. Favarger, not., V/81, 1794. P.-L. Jacottet, not., IV/271, 1825.

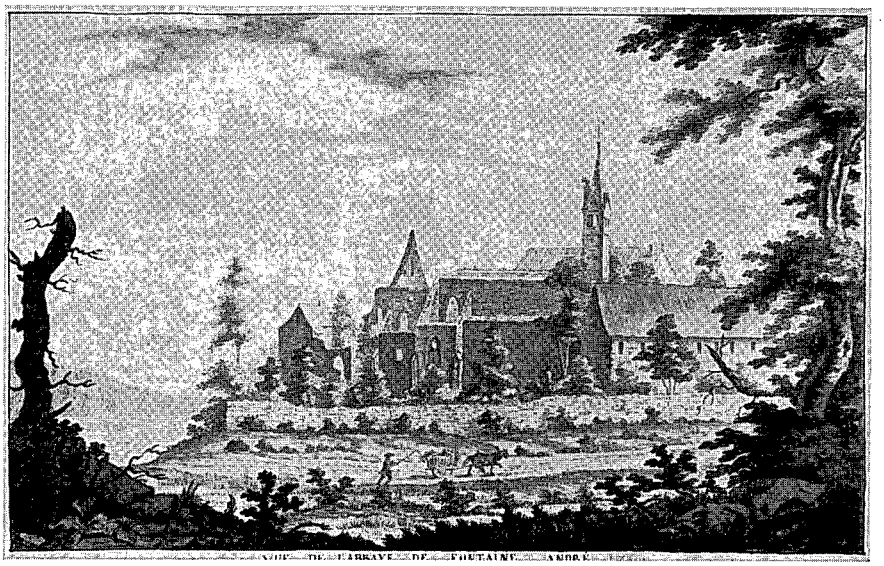

Fig. 17. La Coudre. Vue de l'abbaye de Fontaine-André, en 1769. Page 26.

modifia dès 1827 et transforma les abords, notamment par la construction d'une route d'accès (1849). Son fils fit élargir et remanier le corps de bâtiment sud, en 1873.

*Sources.* AE, Documents répertoriés à l'inventaire général, t. IV, § 72, p. 77-117. MCE et registres de comptes (voir un choix dans les notes). Bibliothèque des Pasteurs, Obituaire de Fontaine-André et «Le cartellaire de Fontainne-Andres» (soit un petit obituaire).

*Bibliographie.* MATILE, Mon., I/8, 9, 12, 20, etc. MATILE, *Musée*, II/211-273 (obituaire). Abbé F. JEUNET, *Essai historique sur l'abbaye de Fontaine-André*, dans: *Etrennes neuchâteloises*, 1865, p. 11-271. Cet *Essai*, à utiliser avec prudence, a été l'objet d'un judicieux compte-rendu de F. DE PERREGAUX, dans MN, 1868, p. 27-32. RAHN, IAS, 1887, p. 505-506. BARILLIER, en copie, dans MN, 1900, p. 68-72. F. DE PERREGAUX, MN, 1900, p. 77-79. QLT, *Neuchâtel*, III/137-145. J. PETITPIERRE, *Patrie neuchâteloise*, I/291-308.

*Plans.* A défaut de plans des édifices, leur contour apparaît sur divers documents sommaires: AE, plans détachés, N° 158 (fig. 18; extrait de l'une des quatre feuilles, dessinée par l'arpenteur DAVID COLIN, en 1780). Restitution de l'état ancien: MN, 1900, p. 77.

*Vues.* Outre quelques croquis schématiques (AE, L 4, N° 4; plans détachés, N° 262; plan des forêts, 1745, fol. 2), il existe une excellente «Vue de l'abbaye de Fontaine André», vers 1769, aux AE (lavis; fig. 17). Un autre document utile est la «Vue de l'abbaye de Fontaine André, prise du coté du midi», gravée par un des GIRARDET, dans les *Etrennes historiques et intéressantes concernant le comté de Neuchatel... pour l'année 1795*. QLT, *Neuchâtel*, III/139-144 reproduit plusieurs vues indispensables à la connaissance des bâtiments disparus, notamment une peinture de HENRI MULLER, 1743, un dessin de J.-F. DE BOSSET, vers 1800, et un autre tiré de l'album Marval [antérieur d'au moins 20 ans à la date fixée à 1820]. La gravure signée «NEUHAUS M. Dr. del. ad nat. D. HERRLIBERGER ex. S. LEITNER jun. ft.», dans D. HERRLIBERGER, *Neue und vollständige Topographie der Eidgenossenschaft*, 3e partie, N° 279 (1773), situe bien Fontaine-André, mais apprend peu de choses sur les édifices.

*Sceau.* En forme d'amande (55 × 30 mm environ), le sceau porte, en capitales gothiques: «+ S. CONVENTUS FONTIS ANDRE». L'archange saint Michel, aux ailes déployées, tient une lance et foule un dragon. Bons exemplaires aux AE: H 6, N° 30 (1456) et N 3, N° 12 (1528).

DESCRIPTION. Le bref résumé de l'histoire de Fontaine-André, où l'on voit sans cesse s'aggraver les ruines de l'édifice, explique pourquoi toute description ne peut

être que lacunaire. Selon des plans anciens, les bâtiments conventuels se dressaient en fer à cheval au midi de l'église et délimitaient avec celle-ci un cloître sensiblement carré (fig. 18). Ce cloître devait être couvert d'une charpente reposant sur des colonnes de pierre. A une vingtaine de mètres à l'est des bâtiments, au point où la pente s'accentue fortement, s'élevait la salle du Landeron, tandis qu'au nord, à une distance sensiblement égale, la grange se trouvait près de l'entrée. L'église disparue a fait place à un terre-plein ombragé. La branche orientale des édifices conventuels n'a point laissé de traces; elle devait contenir les cellules. Aujourd'hui, il subsiste simplement la salle du Landeron, la grange et deux corps de bâtiment formant une équerre; la branche sud, plus épaisse depuis les adjonctions de 1873, a été agrémentée d'une tourelle d'angle. Caves, remise, logement de maître et du fermier y ont longtemps voisiné. La disparition des murs de clôture et surtout de ceux des terrasses, remplacés souvent par des talus gazonnés, a enlevé à l'abbaye son ancien caractère. Cela est d'autant plus sensible qu'au sud-est une forêt, toujours plus dense, tend à masquer des constructions apparaissant, à l'origine, à l'arrière-plan de pâturages[1].

*L'église*, très mal connue par d'insuffisants documents iconographiques et faute de fouilles, devait avoir une trentaine de mètres de long, sur environ 8 m de large; une abside semi-circulaire la flanquait à l'est, de même que, semble-t-il, une chapelle au nord. La tour s'élevait sur l'angle nord-ouest de la nef. Une vue de 1769 (fig. 17) ne suffit pas à répondre à toutes les questions qui se posent. On y remarque, de droite à gauche, la grange, le clocher se profilant devant le toit du corps de logis méridional, la nef qui semble flanquée d'un collatéral d'où fait saillie (comme un transept) une chapelle percée d'une fenêtre en tiers-point, à réseau de pierre, encadrée de deux contreforts. Plus à l'est, une modeste annexe ayant aussi un contrefort s'élève devant ce qui doit être le chœur, percé d'une baie en tiers-point et surmonté d'un haut pignon aigu. Le dernier bâtiment à gauche est la salle du Landeron, proche d'un portail d'entrée. Le clocher très élancé était d'un type rare chez nous, et peut-être unique, si l'on fait abstraction d'un état hypothétique de la tour ancienne de la collégiale de Neuchâtel. Il n'avait de fenêtres, jumelées, qu'à l'étage supérieur, sous quatre pignons dessinant un toit en double bâtière surmonté d'une flèche parsemée de crochets ornementaux. Une croix, et un coq bien attesté par plusieurs documents, amortissaient le tout. Ce clocher en pierre de taille a dû disparaître à l'extrême fin du XVIII^e siècle.

Quelques fragments architecturaux, réunis et remontés récemment, donnent une idée du style de l'édifice: colonnes de roc hautes de plus de 1 m, pile circulaire de pierre jaune à chapiteau et base prismatiques, assises de colonnes engagées en roc et fragments d'arcs d'ogives aux bords creusés de cavets, dont le boudin inférieur porte un méplat. Rien n'empêche d'attribuer ces restes au dernier quart du XIV^e siècle et au milieu de XV^e siècle, époques d'importantes reconstructions à l'abbaye.

Les autres bâtiments aux toits aigus, à deux pans, étaient fort dépouillés et ne contiennent rien de remarquable: caves voûtées, fenêtres de cuisine, armes de l'abbé Colomb peintes ou taillées et *Agnus Dei*. Récemment, quelques pierres tombales ont été remises au jour. Barillier[2], au XVII^e siècle, avait relevé les dessins et les inscriptions de quelques-unes portant les noms de Pierre des Granges, Henri de Neuchâtel,

1 Voir les précieux renseignements de F. DE PERREGAUX, MN, 1900, p. 77-79.

2 Publié dans MN, 1900, p. 69-71.

Pierre Nonans et Conrad Maréchal. Le seul édifice dont l'aspect extérieur soit bien conservé est la salle du Landeron. Ses modestes dimensions et son utilisation comme grenier, puis comme cave et logement, l'ont sans doute sauvé. Des annexes lui ont été accolées au midi et à l'ouest, avant 1861. Du côté oriental, trois énormes contreforts s'élèvent jusqu'aux fenêtres du rez-de-chaussée. L'appartenance de ces baies au XVI^e siècle est prouvée par leurs meneaux, leurs profils à cavets ou à tores se recoupant aux angles, associés à des bases prismatiques. Entre les deux fenêtres du second étage, trois corbeaux de pierre ont une fonction actuellement indéfinissable. Deux murs à pignon, s'achevant par des souches de cheminée, achèvent de rendre unique en son genre cette petite maison, bien proportionnée, en bordure des murs de terrasse (fig. 19).

L'ancienne fontaine, ou plus exactement la chambre d'eau de la source, est l'élément le plus ancien et le plus original du genre dans tout le pays. En contrebas de l'ancien *closel* rond, devenu un jardin potager, et enfermé entre la buanderie et l'ancienne grange, ce petit édicule se trouve en marge de la cour actuelle; autrefois, il était à la place d'honneur, à côté de l'unique entrée de la propriété. La porte de la chambre d'eau apparaît au milieu d'un massif de pierre appareillée, large d'environ 3 m. L'encadrement, bien qu'un peu fruste dans sa réalisation, ne manque pas de caractère. Des colonnettes engagées, à bases talutées, ornent les piédroits et supportent deux pinacles amortis par des quatrefeuilles. Sur le linteau découpé en forme d'accolade, un filet marque l'arête et se prolonge en circonflexe sous la base des pinacles. La pointe de l'accolade sert d'appui à l'un des festons reliant les quatre carrés d'angle d'une figure géométrique, très en relief, qui a dû servir de cadre à quelque ornement. Posés symétriquement de biais, deux écus portent: à gauche une sorte de A empatté qui pourrait être une marque de famille ou de métier (voire l'initiale d'André), et à droite la croix tréflée des armes de l'abbaye (fig. 23). Au fond de la niche délimitée par cet encadrement et sur le linteau de la porte figure une inscription de quatre lignes en minuscules gothiques: «A[n]no D[omi]ni mille^o CCCC^o lxxxvij^o hu[n]c fonte[m] Andree reedificare feceru[nt] do[minu]s Fra[n]cisc[us] Burq[uer]y abbas et frater Anthonius de Costis canonicus huius abbacie». Depuis l'époque où F. de Perregaux a publié un dessin de l'édicule, l'apparence n'en a plus changé. Cependant, l'inscription a dû être alors rafraîchie. En revanche, un dessin de Barillier suggère un état un peu différent, au XVI^e siècle: les deux écus obliques et un tableau mouluré en place de la porte ont des ornements en forme de A; des fleurons supplémentaires décorent la base des pinacles; à l'intérieur de l'encadrement découpé, un écu porte, en écartelé, des croix tréflées et des roues de moulin plus, en cœur, le sigle JHS[1]. Il est impossible de décider si ce dessin est fidèle, ou si des restaurations postérieures ont fortement altéré l'apparence ancienne (ce qui est peu vraisemblable à en juger par l'état de la pierre).

### LA FAVARGE, CHEMIN DE LA FAVARGE N^os 91-99

Par son histoire comme par son apparence extérieure, la maison de la Favarge est assez exceptionnelle. En 1220, l'évêque de Lausanne, Berthold de Neuchâtel, donna à l'abbé de Fontaine-André une pièce de terre et un bâtiment à l'endroit en question.

1 MN, 1868, p. 27; 1900, p. 69. Description par RAHN, IAS, 1887, p. 506.

L'abbé François Bourquier amodia les vignes à la veuve et aux enfants d'Heinzely de la Favarge, bourgeois de Neuchâtel, en 1478; il leur accorda, par grâce spéciale, la maison à habiter et des jardins à cultiver[1]. Après la sécularisation des biens de l'abbaye, et par acte du 8 octobre 1536, Jeanne de Hochberg accorda la Favarge en *prêt*, c'est-à-dire en concession à titre de précaire, aux frères Guillaume et Jean Favarger. Les bénéficiaires jouiraient des terres, comme du passé, en versant le tiers de la vendange au receveur de Fontaine-André. En 1658, il n'existait pas moins de huit tenanciers, dont six ayant un droit sur la maison. Quant à l'évolution des édifices, on ne fait que l'entrevoir. En 1553, le Conseil d'Etat ordonna de «visiter les maisons, pressoir et grange de la Favarge pour y scavoir ordonner comme il appartiendra». Quatre ans plus tard, des bateliers amenèrent 13000 tuiles depuis la tuilerie de Bevaix. Daniel Favarger se vit accorder concession d'une grange (nouvelle?) en 1639. Deux bois furent accordés pour la réparation du pressoir, en 1719. Durant tout le XVIII[e] siècle, le Conseil d'Etat défendit les droits du prince contre des demandes de bois de réparation. Il limita à l'ancien bâtiment, cité en 1536, l'octroi de matériaux pour des réfections à la grange et à la couverture, en excluant les nombreuses constructions postérieures sur les quatre faces (1750), puis il refusa tout, en dépit de la ruine menaçante d'un corps de logis[2]: des ventes faites sans l'aveu du souverain avaient modifié complètement les conditions de propriété et la concession primitive.

*Bibliographie.* D[r] GUILLAUME, *Le prêt de la Favarge*, MN, 1883, p. 168-170 (résume le travail inédit du maire de Pierre enregistré dans MCE, CLX/1182-1200, par décision du 12 mai 1812). L. CHÂTELAIN, *Une cheminée à la Favarge*, MN, 1865, p. 96. RAHN, IAS, 1887, p. 504. QLT, *Neuchâtel*, III/134-136.

*Vues.* J.-H. BAUMANN, N° 18. La Favarge près Neuchâtel (croquis lithographique). L. FRANEL, lith., G. GRISEL, del., A la Favarge. P. DE SALIS, La Favarge à Monruz (dans l'*Album des Amis des Arts, 1884*). Autres vues signalées par BACHELIN, p. 59, et BOY DE LA TOUR, p. 271.

DESCRIPTION. Sous son immense toit largement débordant, la maison ressemble à première vue à une ferme au toit en croupe, telles qu'on les trouve dans les cantons de Berne ou d'Argovie. L'utilisation déjà ancienne de tuiles et la complexité de l'ensemble prouvent que ce rapprochement est fortuit. Il n'y a pas une maison, mais plusieurs édifices accolés, à cause de la multiplication progressive des familles se partageant le droit de jouir de locaux devenus, en fait, leur propriété. D'ouest en est, il existe un bâtiment bas couvert d'un toit en appentis, perpendiculaire au pignon élevé de la seconde partie. Le toit en bâtière de celle-ci dépasse légèrement le raccord du toit aboutissant à l'immense comble en croupe couvrant la division centrale et le corps de logis oriental. Des lucarnes visibles sur un dessin de Baumann ont disparu. Devant le centre de la maison, une annexe au toit en appentis a été modifiée et exhaussée dans sa partie occidentale, en 1879. Sur l'actuelle porte du N° 91, l'inscription D.F.F. 1745 signale une transformation importante. La partie orientale, percée d'une entrée de cave en plein cintre et d'une fenêtre à trois baies, de même que la division centrale, ajourée d'une fenêtre ayant quatre meneaux nervés, des bases à torsades et des pointes de diamant, sont visiblement les plus anciennes. Dans la cuisine de la partie centrale, à côté de la porte d'entrée, s'élève une cheminée de pierre jaune d'un type remarquable devenu assez rare pour être signalé. Le

1 P. Bugnot, not., I/119, 1478.

2 MCE, I/14v., 25 juin 1553. Recettes, vol. 140, 1557/1558. MCE, XII/3, 1639; LXV/117, 1719; XCIV/163, 291, 1750; CXVII/522, 1773; CXVIII/87, 1774.

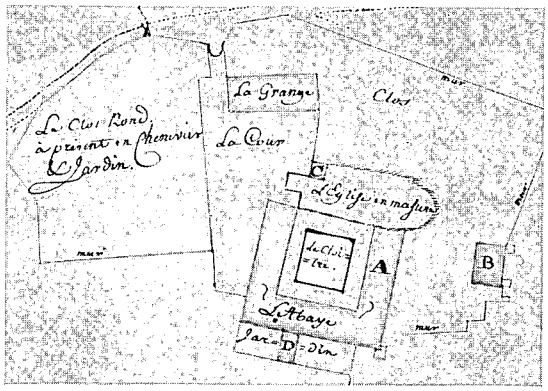


Fig. 18. La Coudre. Plan de l'abbaye de Fontaine-André, en 1780, par David Colin. Page 26.

Fig. 19. La Coudre. Fontaine-André. «La salle du Landeron». Page 27.

manteau, un peu dissocié par les ans, d'environ 2 m 50 de long, occupe un angle de la pièce. Son décor consiste en un tore à méplat surmonté d'un boudin, d'un listel biseauté, puis, au-dessus d'un espace nu, d'un renflement en forme de tore. A l'endroit où une double courbure élégante remplace l'angle, viennent s'insérer les trois nervures analogues d'une puissante console. Celle-ci s'orne, à la base, de disques, de croisillons et d'une menue bague (fig. 20).

### L'ANCIENNE CAVE DE FONTAINE-ANDRÉ. RUE DE LA DÎME N° 48

Certainement pour éviter des transports onéreux et inutiles, les abbés de Fontaine-André avaient fait construire un bâtiment d'encavage au milieu de leur vignoble, à l'extrémité orientale du village de La Coudre. Ils lui avaient même adjoint un petit oratoire, rénové au XVI^e siècle. Un mémoire de 1623 déclare que la maison, munie d'une cave voûtée et d'un pressoir, abrite les vins de l'abbaye et des dîmeurs, à l'époque des vendanges. En 1664, l'installation est complétée par un couvert, et l'on agrandit la porte de l'écurie pour y faire entrer des bosses de vin[1]. Un plan schématique du milieu du XVIII^e siècle donne la disposition des lieux autour d'une cour centrale: à l'ouest, le bâtiment principal qui existe encore abrite la cave, le pressoir et un logement; à l'opposé, un édifice plus étroit sert d'écurie alors que, sur sa partie méridionale, il est inscrit: chapelle; des couverts, refaits en 1780, ferment la cour au midi et au nord, où un portail donne accès au chemin d'Hauterive. En 1792, quelques réparations rendent le bâtiment à nouveau habitable pendant les vendanges. Le maçon DAVID FERRIER modifie les fenêtres au midi, en établit une au nord, et élève une cheminée. Six ans après, on creuse un puits. La suppression de la Recette de Fontaine-André, en 1831, amène la vente des édifices, pour éviter des frais de réparation. Ils passent dès lors en mains privées et subissent diverses

1 MN, 1925, p. 75 (1623). AE, Comptes, 1664, parties casuelles, fol. 25v., 27v., 32v., 33. Compte 1665, N° 4.

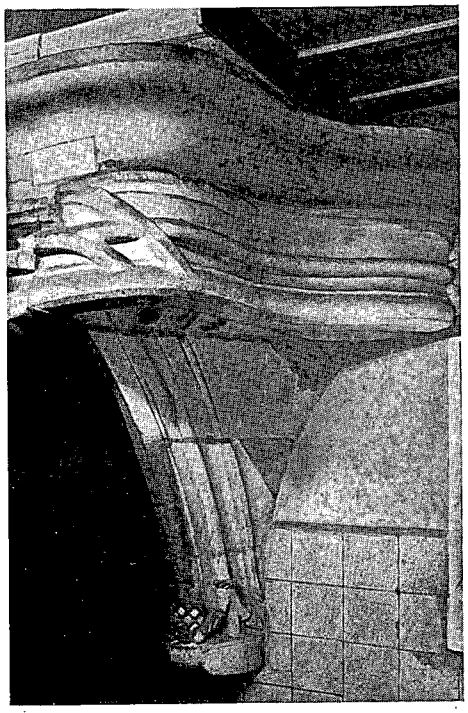

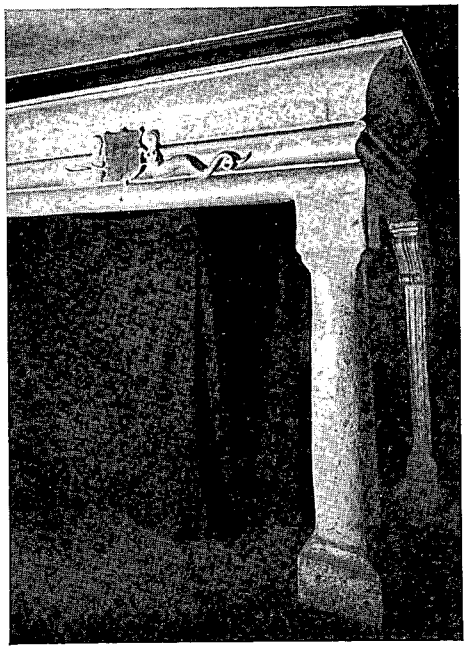

Fig. 20 et 21. Cheminées. – La Favarge. Page 29. Hauterive. Café de la Grappe. Page 40.

réparations, notamment en 1882 et en 1896[1]. Les annexes entourant la cour ont été démolies en 1934[2].

*Bibliographie.* RAHN, IAS, 1887, p. 481. QLT, *Neuchâtel*, III/136-137. *Le ciel et la terre*, p. 15.

*Plan.* AE, Rassemblages à l'usage de la Recette de Fontaine-André, N° G.

DESCRIPTION. Il ne reste aujourd'hui que le bâtiment de cave proprement dit, agrandi d'une annexe au sud-est. Il mesure environ 19 m 50 sur 12 m 50. La partie la mieux conservée, au nord, présente un toit aigu à deux pans limités par un pignon de pierre. A l'est, une porte en plein cintre donne accès au pressoir. Elle est surmontée d'une pierre sculptée et datée 1523 (fig. 22): au-dessous d'une crosse et d'une mitre, on reconnaît les armes de l'abbé Louis Colomb (d'azur à une colombe d'argent), écartelées de celles de l'abbaye (de gueules à la croix tréflée d'or)[3]. Dans le comble, une large entrée de grenier, précédée d'un avant-toit robustement charpenté, fournit un excellent exemple d'un type devenu rare dans le pays. Quant à la très modeste chapelle disparue, de 3 m 50 sur un peu plus de 3 m, elle était voûtée d'arêtes et percée de petites fenêtres cintrées; celle du nord avait deux redents dessinant un oculus.

### LE CAFÉ DE LA GRAPPE – RUE DE LA DÎME N° 77

En 1528, le terrain de la maison qui devait un cens au couvent de Fontaine-André était occupé par un jardin fermé de murs, bâti d'une grange, à l'ouest.

1 MCE, CXXXVI/231, 1792; CXLVI/200, 1798; CLXXXI/1302, 1831; CLXXXV/1150, 1833. AE, RAs., 1861, p. 97, 153, 194, N^os^ 8, 87 et 111.

2 Sur l'état avant 1934, voir clichés MH, N^os^ 4331, 4332, 4334-4336, 4339, 4343, 4344.

3 Armes reproduites par JÉQUIER, *Armorial*, I/186. Au siècle passé, l'écu surmontait la porte de l'ancienne chapelle.

Comme le prouve la date sculptée dans la façade, une maison se construisit là en 1607, sans doute pour Elie Gallandre, membre de la Cour de justice de Saint-Blaise, propriétaire en 1613. Un plan schématique dressé au milieu du XVIII^e siècle montre que d'est en ouest s'élevaient déjà la maison, la grange et écurie, enfin une remise. Les annexes au nord ont été modifiées en 1899. Une importante transformation de la grange par percement de fenêtres et aménagement de locaux habitables a été réalisée en 1936 (EMILE GOSTELI, architecte)[1]. Une dernière restauration a eu lieu en 1960-1961.

*Vues.* REUTTER, *Architecture*, I/27, 28, II/21. MBN, pl. 67/4, 68/2, 104/1.

DESCRIPTION. La maison se trouve au nord de la rue, près de la sortie orientale de l'ancien village. La façade principale, longue de 17 m 50, sur environ 9 m 50 de haut, n'a de baies anciennes que dans les 10 m de sa partie orientale. A l'ouest, la baie de boutique et quatre fenêtres datent de 1936. L'annexe bien distincte, sous un toit en appentis, où se trouvait l'ancienne remise, a été remplacée par un local surmonté d'une terrasse, en 1961. Autrefois, le mur de la grange était presque nu aux étages, si l'on excepte une petite fenêtre carrée au second et les cordons de pierre. Au rez-de-chaussée, une porte cochère au cintre surbaissé était encadrée de deux petites fenêtres carrées, et flanquée d'une fenêtre simple pour l'écurie. Il n'existe aucun axe de symétrie dans la façade de la maison d'habitation cependant pleine de charme et d'un équilibre heureusement réalisé. Deux cordons délimitent des étages de hauteur décroissante sur un rez-de-chaussée élevé. Un contrefort en pierre

1 AE, Rec. de Fontaine-André, par Lando, 1528, f. 14, 31. Rec. de La Coudre, par Cordier, 1613, f. 668; Rassemblages à l'usage de la Recette de Fontaine-André, N° K. RAs, p. 194, N° 113. MCE, CCCXXIII/176, 1936.

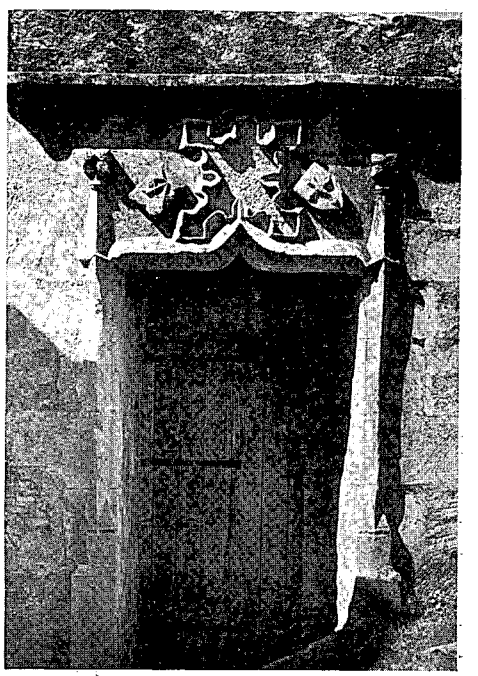

Fig. 22 et 23. La Coudre. Pierre aux armes de l'abbé Colomb. Page 30. – Entrée de la chambre d'eau de l'abbaye. Page 27.

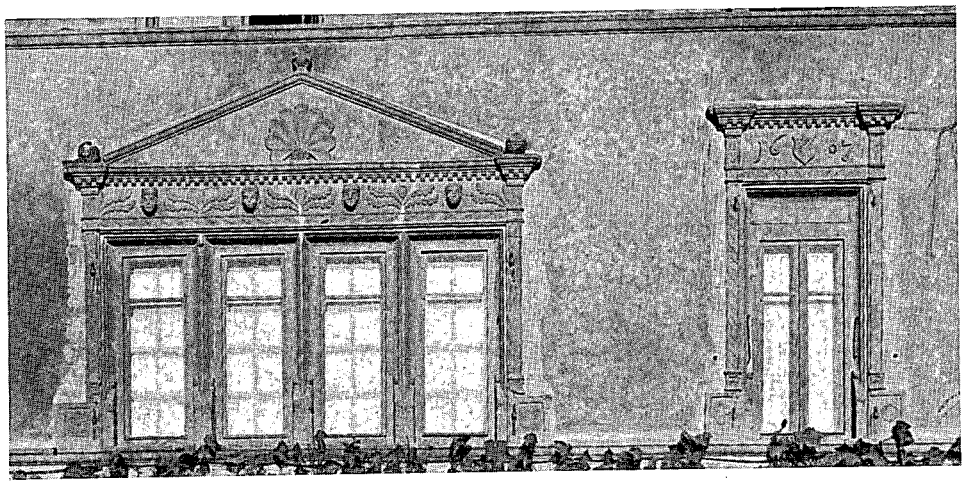

Fig. 24. La Coudre. Rue de la Dîme N° 77. Les fenêtres du premier étage. Page 32.

de taille entre les deux portes cochères et les deux baies principales du premier étage ne fait qu'accentuer l'asymétrie; les trois fenêtres à croisée de pierre du second étage sont semblables et plus régulièrement espacées (fig. 25).

L'essentiel du décor est concentré tout naturellement au premier étage. Au-dessus de la porte d'entrée, munie d'une imposte, une fenêtre étroite surmontée d'un entablement à denticules a pour encadrement des filets parallèles qui se recoupent aux angles et délimitent des champs ornés de bandes obliques. Des rosaces sur les bases, des motifs floraux stylisés et des sortes de bagues quadrangulaires complètent le décor. Sous l'entablement, la date 1607 encadre un écu découpé où l'on déchiffre EG. L'encadrement des fenêtres voisines, analogue, s'enrichit de détails supplémentaires: têtes sur chacune des baies séparées par des doubles rameaux bien frustes, fronton enrichi de trois globes ceinturés et creusés de quartiers; une coquille pareille à une demi-marguerite occupe mal la place disponible dans les tympans (fig. 24). La fenêtre occidentale a deux croisées de pierre; celle du centre, plus basse, a quatre baies séparées par trois meneaux, ornés de volutes latérales au-dessus de leur base. Comme à la maison Marval, de Neuchâtel[1], on trouve un décor typiquement Renaissance au début du XVII[e] siècle, soit avec un retard de 30 à 40 ans sur ce qui s'était fait d'analogue à Hauterive ou à Auvernier. Cela explique peut-être ce qu'il y a d'un peu sec et schématique dans les visages et les rameaux, alors que l'ensemble parfaitement réussi est savoureux.

A l'intérieur, hormis une ancienne cave voûtée d'arêtes et une porte au linteau taillé d'une accolade, l'objet ancien le plus notable était un réservoir à eau, en pierre jaune, presque cubique, d'environ 40-45 cm de côté, dont l'écoulement se faisait par la bouche d'un masque humain, vigoureusement taillé. Ce réservoir est maintenant placé devant la maison.

1 MAH, *Neuchâtel*, I/264-266. Noter la ressemblance frappante de la fenêtre à quatre baies avec celle qui se trouve à Peseux, 1, rue des Granges.

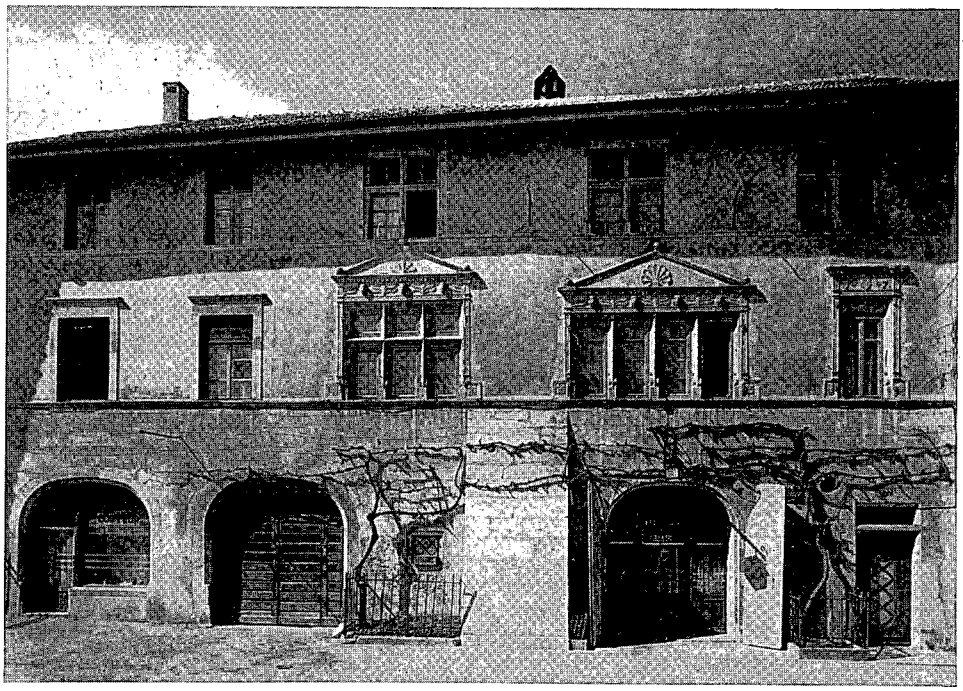

Fig. 25. La Coudre. Rue de la Dîme N° 77. La façade méridionale. Page 32

Quelques maisons, le long de la rue de la Dîme, ont encore conservé une silhouette, des portes ou des fenêtres anciennes. Sur un bassin de fontaine, un écu découpé porte la date 1580 en chiffres très tourmentés.

## HAUTERIVE

Le vieil Hauterive, dont le noyau apparaît bien conservé, est un village-rue où, par places les maisons sont serrées comme dans un bourg. Le plan présente une fourche au-dessus de l'endroit où une petite cluse traverse un crêt interrompant la longue pente de Chaumont. S'il peut s'épanouir dans sa partie supérieure, le village est en quelque sorte serré à la taille par deux collines où, très anciennement déjà, les habitants ont creusé de vastes carrières (fig. 26). Hauterive, cité pour la première fois vers 1143, à propos des limites de l'abbaye de Fontaine-André, se trouvait sur le chemin passant *per vilagia de la Coudra, de Arta Ripa et de Win* (Voëns). Aucun fait saillant ne distingue l'histoire de cette commune vivant autrefois du produit de ses vignes et de ses carrières. Appartenant à la juridiction de Thielle, elle a toujours fait partie de la paroisse de Saint-Blaise. D'environ 35 familles en 1375, la population a passé à 262 habitants en 1750, pour atteindre 578 en 1900, et 1077, en 1960. Les armes, d'azur à la croix d'or, sont empruntées à l'enseigne de l'ancienne auberge communale.

*Bibliographie.* DGS, II/493. QLT, *Neuchâtel*, III/107-129. DHBS, III/780. VOUGA, *Préhistoire*, p. 56, 88, 89, 105, 151, 168, 222-223. PH. GODET, *Neuchâtel pittoresque*, I/76-78. *1143. Alta Ripa. Hauterive. 1943* (une plaquette). J. BLANK, *Le port d'Hauterive*, MN, 1940, p. 106-117. TRIPET, *Armoiries*, p. 45.

*Vues.* BACHELIN, *Iconographie*, p. 61, et BOY DE LA TOUR, p. 271, citent quelques vues du XIX^e siècle.

*Plans.* AE, Plans pour servir à la recette de Thielle, 1763, fol. 99 et 102 (fig. 26). Ils donnent en réalité l'état des lieux vers 1686.

Les *fontaines* ont toutes des piles de pierre, extérieures au bassin, de section carrée, ayant des angles parfois biseautés, et sont amorties par des chapiteaux et des globes de pierre jaune. A leur côté, des pierres à lessive inclinées ont leur bord supérieur concave. A la rue de la Rebatte, il existe deux bassins larges et bas; sur le plus grand, on déchiffre les initiales des maîtres carriers JEAN-RODOLPHE VEILLARD et JEAN-FRANÇOIS BARBEZAT, auteurs du bassin, de part et d'autre d'un écu où est gravée la date 1699. La pile avait été faite en 1692 par les mêmes carriers, mais le globe fut ajouté en 1724. Sur le plus grand bassin de la fontaine proche de la place centrale, œuvre du maître maçon DAVID COLLOMB, on lit 1769 et les initiales des gouverneurs. La date 1768 figure sur le bassin polygonal irrégulier proche de la maison du Tilleul, exécuté par JACQUES BOREL. Plus anciennes, les piles avaient été travaillées par les maîtres maçons PIERRE ROBERT et SIMON-MICHEL L'ECUYER, en 1724[1].

### LA PLACE PRINCIPALE ET SES ABORDS

*L'ancienne forge.* En 1527, l'abbé de Fontaine-André concéda une parcelle de vigne aux habitants d'Hauterive, pour édifier un nouveau four, un peu au-dessus de l'ancien qui devait disparaître. Transformé en forge au XVII^e siècle, le bâtiment fut démoli en 1934[2].

*L'ancienne école.* Constituée dans le courant du XVI^e siècle sans doute, la commune n'acquit de maison qu'en 1593, pour y installer un four et la boucherie. C'est dans cet immeuble que se tint l'école, jusque vers 1830. A en juger par les moulures, la façade fut rebâtie jusqu'au premier étage, lors des travaux signalés en 1636. Le second étage fut ajouté en 1683 par JOSEPH HUMBERT-DROZ, du Locle, maître architecte du prince, qui dressa les plans de cet ouvrage, et exécuta notamment huit jours de fenêtres, deux poêles de maçonnerie, deux cheminées, leurs foyers et deux lavoirs. Les maîtres charpentiers ABRAHAM LORIMIER et ABRAHAM DESSAULES travaillèrent les planchers, les cloisons et les pièces nécessaires pour le toit, DANIEL CLOTTU et ABRAHAM VEILLARD fournirent les cadres de fenêtres en bois, munis de vitres ou de culs-de-bouteille. En 1777, le maître vitrier JEAN-PIERRE BURQUI refit le tout en chêne, en disposant dix carreaux par baie[3].

DESCRIPTION (fig. 27). La façade méridionale de l'ancienne école se distingue de toutes celles du village et même du Vignoble par deux arcades en anse de panier, au rez-de-chaussée. Un autre arc est percé dans le mur oriental qui fait saillie sur celui de la maison voisine. Au premier étage, deux fenêtres de quatre et deux baies

1 Arch. d'Hauterive, FF 10, N° 1a, 1692; N° 2, 1698; N° 5, 1724; N° 34, 1767; N° 35, 1768; N° 38, 1769.

2 AE, D 10, N° 10, 1527. Rec. d'Hauterive, par Girard, f. 6, 1687. MCE, CCCXXXI/770, 1934. Cliché MH, N° 4238.

3 AE, Rec. d'Hauterive, par Cordier, f. 14, 1612 (signale l'acte d'achat du 11 mars 1593). Arch. de Neuchâtel, Manuel du Conseil, IV/769, 1636. Arch. d'Hauterive, FF 5, N^os 2-6, 1683; N° 14, 1777. RAs. 1831, p. 84, N° 2.

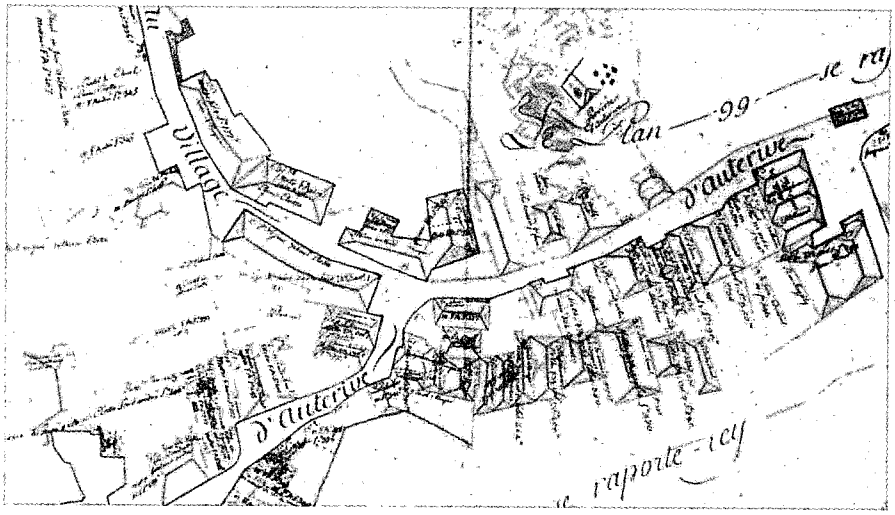


Fig. 26. Hauterive. Le centre du village. Détail d'un plan de Henri-François Breguet donnant l'état vers 1686. Page 34

sont asymétriquement placées; au second, il en existe deux de trois baies. Sur celles de droite sont gravées ID. 1683. RS, soit les initiales des gouverneurs et la date de l'exhaussement de la maison. Sur le linteau de porte de l'ancien four du rez-de-chaussée, on déchiffre: «LA PAIX SOIT SEANS»; la date 1592 figurant sur une fenêtre à linteau taillé en accolade rappelle, à un an près, l'époque de l'acquisition de l'édifice par la commune[1].

A l'ouest, une maison d'un seul étage, ayant des fenêtres du XVI[e] siècle et deux portes en plein cintre (celle de l'est, moderne), épaule l'immeuble communal. Du côté oriental se dresse une fort belle maison, rebâtie en 1672, puis transformée sans doute en 1702, pour Gabriel Clottu, et enfin en 1934, comme le rappellent les inscriptions de la porte est. Au midi, deux baies de boutique encadrent la porte en plein cintre du rez-de-chaussée; trois fenêtres à meneaux (l'un supprimé) percent chacun des deux étages, le premier étant limité par deux cordons de pierre. Un vaste berceau de bois surmonté d'un pan rabattu couvre le pignon percé, à l'origine, d'une entrée de grenier entre deux petites fenêtres (fig. 28). On a malheureusement abîmé cette partie supérieure, en 1934, par la construction d'un balcon de ciment.

*L'auberge de la Croix d'Or*, à l'orient de la place, a été propriété communale de 1709 (1783 pour la partie sud) à 1899. Le bâtiment, et en particulier sa façade occidentale, fut presque entièrement rebâti par le maître maçon DANIEL DELACHAUX, du Locle, habitant à Saint-Blaise, en 1713. Maître ABRAHAM BOURQUIN, de Savagnier, se chargea d'exécuter les charpentes du toit et des planchers avec du bois acheté à un fournisseur de Coffrane. Cave et boucherie furent aussi aménagées dans cette maison de commune. DANIEL DELACHAUX et PIERRE JEANNERET, maçons, complétèrent l'ouvrage en 1715 par le pignon au midi, divers murs à l'est et une adjonction

1 QLT, *Neuchâtel*, III/110, donne l'inscription et la date sur le linteau de porte, dès lors remanié.

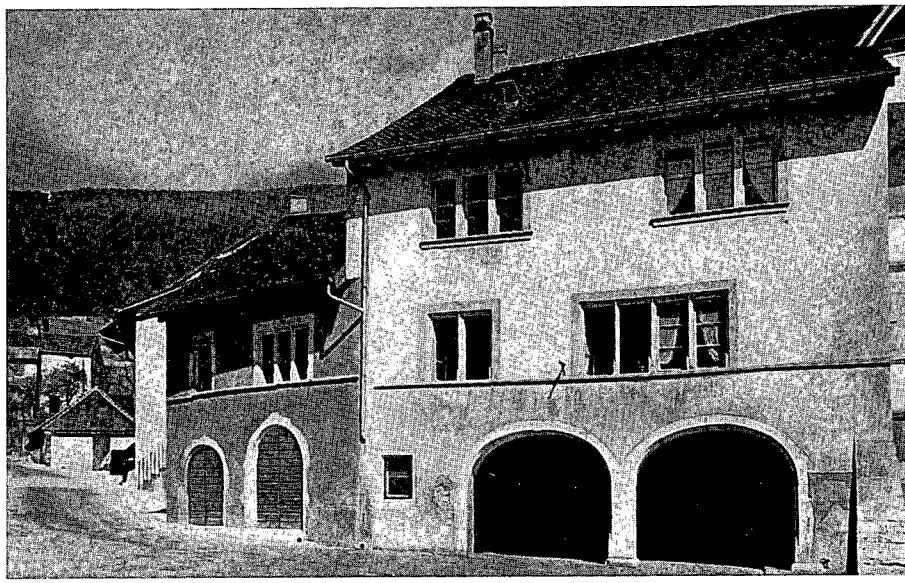

Fig. 27. Hauterive. L'ancienne école et la maison voisine, à l'ouest. Page 34.

pour l'écurie. Le maître charpentier ABRAHAM CLOTTU exécuta des parois intérieures et des planchers en 1735. La commune obtint, en 1746, le droit d'auberge à l'enseigne de la Croix Blanche. JEAN-JACQUES VIRCHAUX fournit une enseigne en 1779, agrandie par le serrurier FRANÇOIS L'ECUYER, en 1785; cette année-là apparaît le nom de Croix d'Or, confirmé dans la concession d'auberge accordée encore en 1812. La charpente du toit subit d'importantes réparations en 1785[1]. De larges fenêtres quadrangulaires munies de tablettes saillantes percent les murs de l'unique étage. La dernière restauration a mis en évidence les moellons de pierre jaune des murs primitivement crépis. Une console simple soutient le panonceau carré peint d'une croix d'or pattée sur fond d'azur; la commune renonça visiblement à un projet plus élégant, conservé dans ses archives.

### LA MAISON COURT

A la sortie orientale du village, en direction de Voëns et de Saint-Blaise, au milieu d'un groupe d'anciens édifices intéressants, se trouve la maison Court (nom de son premier propriétaire au XX^e siècle). C'est l'une des plus remarquables et typiques de la région, fort bien conservée avec ses voisines. Elle a été bâtie en 1577 (comme le prouve cette date répétée deux fois en façade) pour Siméon Péter, d'Hauterive, bourgeois de Neuchâtel, futur lieutenant de la Justice de Saint-Blaise et receveur de la châtellenie de Thielle. Depuis le début du XVI^e siècle, au moins, le terrain appartenait à la famille Péter qui le conserva jusqu'au milieu du XVII^e siècle.

1 Arch. d'Hauterive, FF 6, N^os 1-3, 1709; N^os 4-10, 1713; N^os 11-13, 1715, N° 14, 1735; N° 16, 1746; N° 18, projet d'enseigne, sans date, non signé; N° 23, 1779; N^os 29-30, 1785; N° 36, 1812. MCE, CCLXXXVI, 6 janvier 1899. L. REUTTER et A. BACHELIN, *Les enseignes d'auberge*, p. 12-13, pl. 8.

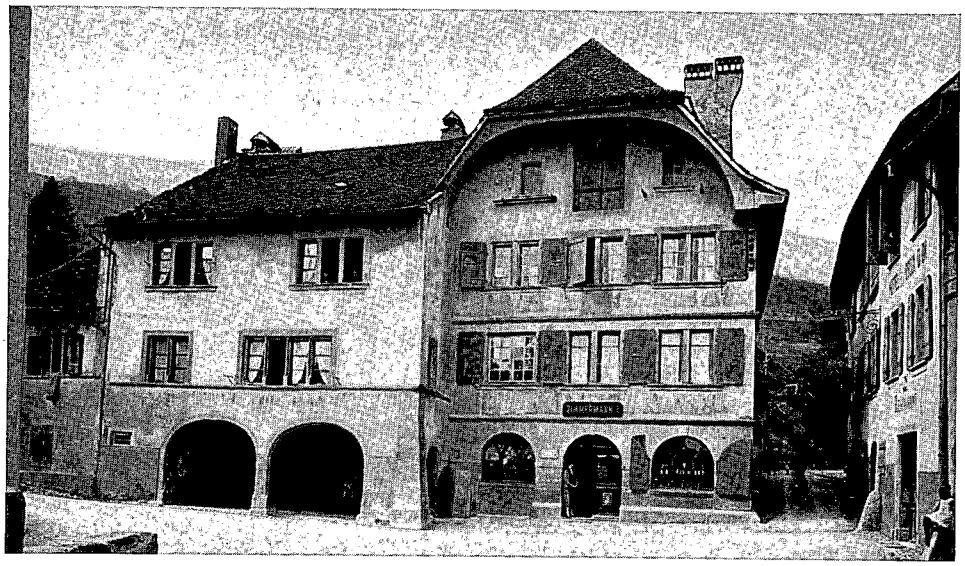

Fig. 28. Hauterive. L'ancienne école et la partie orientale de la place du village, en 1926. Page 35.

Dès lors, subdivisions et interpénétrations de propriété ont caractérisé le sort de cet immeuble, difficile à distinguer de ses voisins dans les documents anciens[1].

Description (fig. 29 et 30). La façade, presque carrée, mesure environ 9 m 60 de long sur 8 m 60 de haut. Un toit largement débordant masque le cordon supérieur et modifie un peu ces proportions. A l'examen, on s'aperçoit que cette façade est formée de deux parties distinctes, en dépit des trois cordons sur lesquels s'alignent deux étages de fenêtres. A l'est, sur une porte de cave en plein cintre, comprise entre deux soupiraux, sont percées quatre baies ou, si l'on préfère, deux fenêtres à un meneau, chacune surmontée d'un fronton. Des colonnettes à chapiteaux ioniques, en bonne partie martelées pour la pose des volets, encadrent ces fenêtres. Cinq boules décorées de perles et de lobes (celle du centre surmontant une tête) décorent les angles des deux frontons ornés chacun d'une coquille très stylisée et de la date 1577. Au second étage, dans l'axe de symétrie, une fenêtre presque carrée est divisée par deux croisées de pierre délimitant six baies. Des colonnettes ayant de semblables chapiteaux à volutes, des feuillages sur leur léger renflement inférieur et des bases ornées ou non de tableaux ponctués d'une olive, servent d'encadrement. La moitié occidentale de la façade est un peu plus simple. La porte d'entrée, rectangulaire, est flanquée d'une seule petite fenêtre, et la baie carrée du second étage, peut-être plus récente, n'a aucun ornement. Au premier étage, en revanche, deux hautes fenêtres étroites, encadrées de colonnettes baguées, semblables à celles déjà décrites, ont un fronton aigu surmonté de trois boules. La fenêtre de gauche porte la date 1577 et se trouve divisée par une traverse de pierre horizontale que celle de droite a sans doute perdue (comme deux de ses boules). La composition est donc beaucoup plus rigoureuse et

1 AE, Rec. de Fontaine-André, par Lando, f. 232v., 1528. G. Prince, not., I/48, 1574. Rec. d'Hauterive, par Cordier, f. 46v., 1613. Rec. de Fontaine-André, par Mothe, II/177v., 1658.

symétrique qu'au café de la Grappe, à la Coudre; le constructeur inconnu a pris soin de raccorder par une section verticale les deux parties du cordon central, placées à des niveaux différents. Au midi, la maison s'adosse au rocher, comme ses voisines.

A l'intérieur, la cave est voûtée. Au fond du couloir d'entrée, un escalier en vis, tout en pierre de taille, mène au premier étage où se trouve une cuisine voûtée en berceau, sans éclairage direct. La chambre principale, au nord, a un plafond supporté par des consoles ornées de sortes de palmes. L'une d'elles est décorée d'un écu où les initiales S. P. (Siméon Péter) et la date 1579 encadrent une marque de famille (un T sur trois coupeaux). Un poêle du XVIII^e siècle a, sur son socle et ses pieds de pierre jaune, des carreaux de fayence bleu-vert entre deux frises blanches à motifs grenat représentant des puits, des fontaines et des châteaux.

*Relevés, vues et mentions.* REUTTER, *Architecture,* II/pl. 17-20. PH. GODET, *Neuchâtel pittoresque,* I/76-77. MBN, pl. 67, 68.

Les deux bâtiments qui encadrent la maison Court contrastent agréablement avec elle. A l'est, on peut admirer une construction tout en hauteur ayant porte en plein cintre au rez-de-chaussée, entre deux puissants contreforts, quatre baies jointives sous autant de linteaux taillés en accolade au premier étage, enfin une baie à meneau au second étage. Tout cela paraît annoncer une construction du début du XVI^e siècle. Deux corbeaux devaient soutenir une galerie ou un avant-toit. Le pignon, en revanche, a dû être ajouté à la fin du XVII^e siècle, voire au début du XVIII^e. Il représente une mode étrangère, sans doute bernoise, qui se répandit alors dans tout le pays. A pans de bois apparents, ce pignon est percé d'une entrée de grenier et de deux œils-de-bœuf. Un large avant-toit en berceau, très cintré, appuyé sur deux bras et coiffé d'un pan rabattu, protège le tout et se lie au grand toit à deux pans comme une lucarne. (Fig. 30).

Fig. 29. Hauterive. La maison Court. Détail des fenêtres. Page 37.

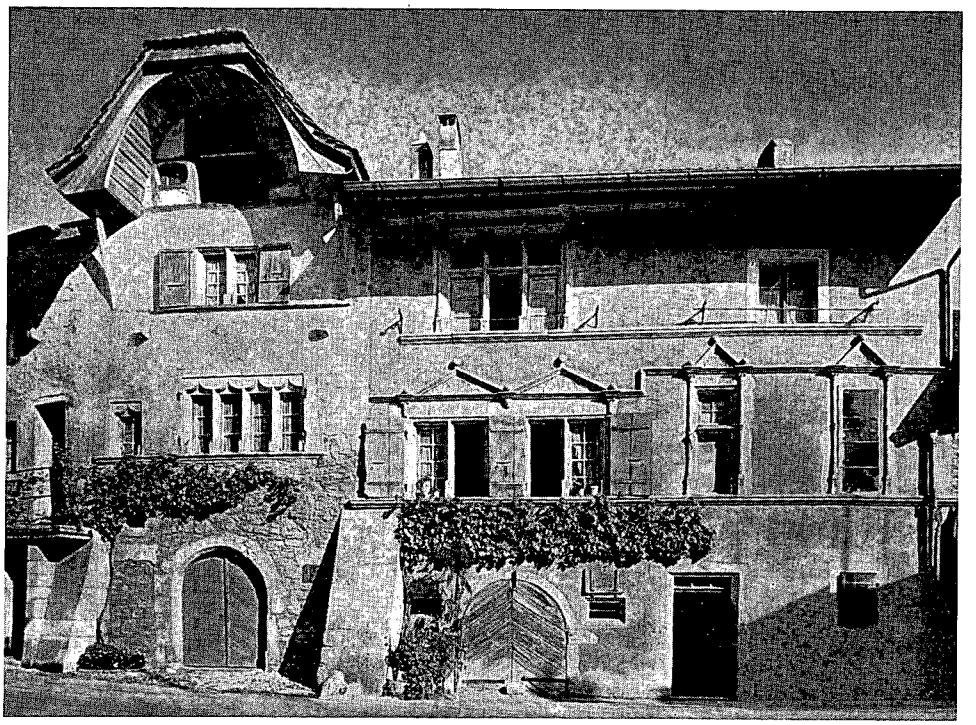

Fig. 30. Hauterive. Vue générale de la maison Court et de sa voisine. Pages 37 et 38.

A l'ouest, une petite maison basse, sans décor particulier, a son seul étage accessible par un escalier de pierre extérieur, en bordure d'un retrait de la façade. Sur la plate-forme, une grande dalle servant de balustrade fait légèrement saillie, comme une chaire d'église: elle abrite un banc.

### MAISONS DIVERSES

Parmi les maisons conservant des éléments intéressants, il faut relever *le café de la Grappe*. A l'extérieur, la porte de l'angle nord-ouest a un linteau décoré d'une accolade. Une enseigne, bien conservée, se compose essentiellement d'une corne d'Abondance d'où jaillissent quelques épis, liée au mur par des volutes de fer forgé et supportant un panonceau rond, par l'intermédiaire d'une autre volute. Des culots de tôle et des couleurs jaune et bleue rehaussent les lignes[1]. Au midi, deux piliers anciens supportent une galerie moderne. Sur des soubassements de roc, de section carrée, ils ont des bases de pierre jaune gravées de panneaux à angles concaves, des fûts biseautés et une sorte de chapiteau mouluré. Dans l'angle sud-ouest de la cuisine, on a conservé l'imposant manteau de cheminée, en pierre de taille jaune, reposant sur une colonne monolithe d'environ 1 m 80 de haut (base et chapiteau carré compris). Le manteau proprement dit, haut d'environ 40 cm, repose sur un gros tore séparé par une gorge d'un petit boudin, surmonté d'un cavet largement débordant. Sur le

1 Voir le relevé dans MBN, pl. 128, N° 5.

long côté, un écu découpé est tenu par une sorte de triton et par une sirène à la queue enroulée, d'une facture très fruste. Le petit côté repose sur un pilastre et sur une console striée de moulures verticales (fig. 21). Si la cheminée peut être attribuée au XVI^e siècle, ce dernier support, plus élégant, est sans doute du XVII^e siècle.

Dans *la maison Muller*, presque en face du café de la Grappe, le manteau de cheminée un peu plus massif s'orne d'un écu découpé et d'un mousquet gravé dans la pierre, entamée aussi par de petites niches. La colonne servant de support a un chapiteau bagué, plus élégant, portant un coussinet creusé d'une petite cavité en tiers-point.

Plus bas, la grande maison dite *Le Tilleul*, transformée à diverses reprises, conserve un intéressant escalier extérieur fait visiblement de matériaux remployés. La montée repose sur un angle où les pierres de taille de dimensions diverses sont ornées de tableaux quadrangulaires. Quant à la plateforme du palier, elle repose sur une colonne cannelée garnie de congés, ayant une base de roc circulaire profondément moulurée. Le chapiteau, en forme de vase, a des crochets.

Tout au bas du village, la maison dite *le château* possède des tourelles modernes qui ne doivent pas faire oublier l'ancienneté de la construction. D'importants travaux furent exécutés dans la maison, vers 1700, date figurant sur un linteau de porte au jardin. Dès 1699, Abraham Tscharner, du Grand Conseil de Berne, ancien bailli de Königsfelden, acheta plusieurs dizaines de poutres maîtresses et divers bois au Val-de-Ruz, pour une grange, une écurie et des chambres situées au rez-de-chaussée, sans compter ce qui était nécessaire aux échafaudages des maçons. On aménagea ou reconstruisit alors des bâtiments cités dès le XVI^e siècle. En 1732, le maître charpentier Frédéric Barbezat, des Verrières, s'engagea à rebâtir à neuf un toit en pavillon sur le corps de logis principal et sur une annexe. C'est JEAN BERTHOUD, de Couvet, qui fut chargé de reconstruire ou de transformer la maison pour le colonel Tscharner[1]. Au midi, la façade de sept fenêtres a conservé son fronton circulaire percé d'un œil-de-bœuf. A l'intérieur, une cheminée Louis XVI et des poêles à carreaux bleu-vert ou blancs peints de figures bleues meublent les pièces boisées.

Un peu plus à l'est, au point où *la rue du Brel* descend vers Saint-Blaise, s'étage avec beaucoup de bonheur une série de bâtiments, du plus important, à l'ouest, aux annexes, à l'orient. La date 1668 est gravée sur la porte cochère de la cour ouvrant sur la route. Elle doit rappeler l'époque de la première construction pour Samuel Bondeli, de Berne, ancien bailli de Lausanne[2]. La grande maison a un rez-de-chaussée de caves éclairées par cinq larmiers au midi et dotées d'une porte en plein cintre, à l'est. Cinq grandes fenêtres percent le premier étage, tandis qu'un toit mansardé, à cinq lucarnes, recouvre le tout. Au midi, la terrasse du jardin est limitée par un mur aux angles élégamment arrondis en S, ayant des couvertes de pierre jaune. Un gnomon dont le globe a été déplacé se dressait en un autre point du jardin. A l'intérieur, la cuisine a conservé son manteau de cheminée. Le salon occidental a une cheminée Louis XV en marbre noir, veiné de blanc; son linteau porte une palmette contournée. Autour du plafond court une simple et légère moulure de style

1 AE, Plans de la recette de Thielle, f. 101, N^os 13a et 13b; Rec. d'Hauterive, par Girard, f. 103, 1687. E. Péter, not. 41^e min., fol. 14, 13 novembre 1699. J.-H. Berthoud, not., I/51, 18 janvier 1732.

2 AE, Plans de la recette de Thielle, f. 101, N^os 10 à 10d. Rec. des forains de Thielle, par Girard, f. 6, 1684.

Louis XV, comme les lambris couvrant les murs. Entre les deux pièces centrales est logé un poêle ayant deux rangs de grandes *catelles* blanches, alors que la corniche supérieure enserre un rang de plus petites. Tous ces carreaux, comme le socle et les pieds, sont peints de motifs grenat représentant des ruines, des châteaux, des fables et des musiciens; l'un porte la signature F.L.D., sans date [DAVID-FRANÇOIS LANDOLT?]. A ce poêle qui peut être attribué aux années 1760-1770 s'oppose celui d'une chambre plus à l'est, des années 1730-1740, où les corniches ornées de postes, de rinceaux et de feuillages dérivés de l'acanthe enserrent trois rangs de carreaux blancs peints de motifs bleus représentant des châteaux, des musiciens, un cheval, des oiseaux. Contre la paroi orientale, la cheminée de pierre jaune, recouverte d'un enduit sombre, a de fins ornements en forme de corolles, alors que deux lignes chantournées enserrent la palmette centrale.

Entre les deux bras de la fourche, au haut du village, à *la rue de la Rebatte*, une grande maison frappe par ses proportions imposantes, à côté de celles des autres maisons plus modestes. Au milieu du XVII^e siècle, elle appartenait avec toutes ses dépendances à Antoine Clottu-dit-Pierron, puis elle passa à son fils. Au début du XIX^e siècle, François Péter, allié Vouga, possédait le tout[1]. Dans son état actuel, la grande maison porte la marque de deux époques très différentes, sous son large toit en pavillon, amorti par deux pommeaux. A l'ouest, sur un rez-de-chaussée ayant deux portes en arc surbaissé (dont une condamnée) et des larmiers, deux étages alignent, sur des cordons, les allèges de leurs cinq fenêtres dotées d'un encadrement et d'une tablette en pierre de taille. Le toit déborde largement cette composition de la fin du XVII^e siècle. Au midi, la façade qui n'est point crépie, mais qui est bâtie en pierre de taille jaune, a un aspect nettement Empire. Au rez-de-chaussée, des refends accusent les joints, notamment ceux des platebandes appareillées, au-dessus des six fenêtres. Deux portes, symétriques, sont surmontées d'un fronton supporté par deux consoles ornées de trois gouttes triangulaires. Sur le linteau de la porte occidentale, on déchiffre: 18.F P.05, soit: François Péter, 1805. Chacun des deux étages compte quatre groupes de deux fenêtres cernées d'un filet quadrangulaire et munies d'un entablement au premier étage. Le toit s'arrête à une corniche de pierre peu proéminente. La transition entre ces deux façades fort différentes est ménagée par un pavillon de deux étages, percé d'une porte cochère, occupant l'angle sud-ouest de la maison. A cette annexe du XVII^e siècle, se rattache encore une petite maison servant jadis de grenier et de cave, pouvant remonter au XVI^e siècle dans certaines de ses parties et au XVII^e pour le reste. Particularité rare, à noter, les angles de cette modeste bâtisse sont peints de fausses chaînes à refends, de 1805, sans doute. La grande maison, très asymétrique, à en croire le plan de 1686 environ, a reçu une forme plus régulière en 1805, en ménageant ce qui pouvait l'être.

L'intérieur, soigné, a une élégante cage d'escalier en pierre, derrière la porte occidentale. Au rez-de-chaussée, un poêle formé de quatre rangs de *catelles* bleutées sur des pieds tronconiques cannelés, est plaqué contre le mur d'une pièce lambrissée. Au premier étage, un poêle analogue plus petit se trouve dans une chambre où une corniche Empire, de plâtre, fait le tour du plafond. Au même étage, dans la partie occidentale de la maison, un autre poêle sur un socle de pierre jaune, aux pieds

1 AE, Rec. de Fontaine-André, par Mothe, I/406, 409, 1659. Rentier tenet de Fontaine-André, f. 95. Plans de la recette de Thielle, f. 102, N^os 120-122.

en forme de balustres anguleux, recouverts d'un vernis sombre, compte quatre rangs de carreaux bleu vert entre des frises bleutées. Dans la cuisine, au midi, un manteau de cheminée repose sur un pilastre, alors que devant la fenêtre, on a maintenu le réservoir à eau et l'évier de pierre.

Au bas du jardin, face à la maison Court, s'élève un charmant petit édifice à l'usage de cave, remise et grange, rebâti en 1756, comme le prouve la clé d'arc de la porte, aux armes Péter. Une entrée de grenier perce le toit largement étalé, aux proportions heureuses.

La maison de *Champréveyres*, bien assise au milieu de son vignoble, n'a conservé qu'une annexe ancienne et un poêle de 1711, exécuté par le maître HANS KUENTZI, de Cerlier. Rappelons que cette propriété, appartenant à Jean de Colombier, au milieu du XV^e siècle, passa aux Watteville, seigneurs de Colombier, puis aux Bonstetten et aux Sinner, de Berne, avant d'être achetée par la femme du futur général Charles-Daniel de Meuron[1].

## SAINT-BLAISE

Sur l'actuel territoire de Saint-Blaise, on a retrouvé une grande station néolithique et des sépultures de l'époque de Hallstatt. Les débris d'une villa romaine ont fait donner le nom de Tuiles à un secteur du vignoble; de nombreux restes romains, dont deux ports, des monnaies, des ustensiles et une inscription ont été mis au jour en divers endroits. Au lieu-dit sur Vignier, une vingtaine de tombes burgondes ont livré quelques objets de fer ou de bronze. Dans les textes, la localité apparaît pour la première fois en 1011, comme Neuchâtel, à l'occasion d'une donation faite par Rodolphe III, roi de Bourgogne. Nommé *Arinis*, ce lieu est alors cédé avec ses dépendances, ses serfs et ses servantes. En 1177, l'abbaye de Fontaine-André reçoit des cens dus à l'église d'*Arins* et, en 1192, Ulrich, seigneur de Neuchâtel, assisté de Berthe sa femme, concède aux religieux un emplacement où bâtir un moulin, à *Areins*. Ce nom persistera jusqu'à 1281 au moins. Cependant, depuis 1209, on mentionne l'église *Sancti Blasii*, forme qui ne tardera pas à s'imposer définitivement. Le village porte donc le nom du patron de son église. Dès le XV^e siècle, les Reconnaissances de biens permettent de suivre l'évolution des lieux. On reconnaît déjà le quartier supérieur, sur son arête rocheuse, relié par le ruisseau et les établissements artisanaux au quartier du bas, construit sur un petit delta, à proximité de l'église. Les rangées de maisons s'étoffent, bourgeonnent et s'étendent le long des chemins, sans s'astreindre à un alignement rigoureux, malgré leurs murs mitoyens.

Le XVI^e siècle consacra l'affranchissement des francs-sujets, alors que d'autres habitants étaient déjà ou devinrent bourgeois de Neuchâtel. Dès 1526-1527, la commune apparut dans des actes relatifs à des pâturages et à une concession de four. La culture de la vigne et l'exploitation d'excellentes carrières n'occupaient qu'une partie des habitants. Divers moulins, des tanneries, des scieries, une tuilerie dès 1765, des fabriques de toiles peintes, du milieu du XVIII^e siècle à 1837, et le commerce

1 AE, F 4, N° 4, 10 déc. 1618, Rec. de biens par Bernard de Watteville.

procurèrent une certaine aisance. La correction des eaux du Jura, achevée en 1882, la construction de la ligne de chemin de fer Berne–Neuchâtel, en 1900, puis le nouveau tracé de la route cantonale, en 1908, ont complètement coupé le vieux village du lac. Sa pittoresque silhouette est devenue moins nette au milieu des constructions nouvelles.

Saint-Blaise a de tout temps formé une paroisse avec les villages de Marin, Hauterive, La Coudre, et avec les hameaux de Voëns et du Maley. Epagnier s'y est ajouté en 1888; La Coudre s'en est détaché en 1948. Avant la Réforme, l'église dépendait du chapitre de la collégiale de Neuchâtel qui percevait dîmes et redevances et qui présentait à l'évêque de Lausanne les prêtres susceptibles de desservir la paroisse[1].

Situé dans la châtellenie de Thielle, disposant d'une Cour de justice civile et criminelle depuis le milieu du XIVe siècle, Saint-Blaise que l'on qualifiait aussi de mairie abrita longtemps le siège des tribunaux, théoriquement situé au château de Thielle. Le territoire communal s'est agrandi des hameaux de Voëns et du Maley, en 1888. Des armoiries ont été créées cette année-là: parti au premier de gueules à l'image de saint Blaise; au second, coupé d'azur à la croix d'or, et, d'argent à la roue de moulin de sable. Au XVIIIe siècle, la commune utilisait l'anille ou fer de moulin comme marque de propriété. On comptait 642 habitants en 1750, 1014 en 1850 et 2456 en 1960.

*Bibliographie.* MATILE, *Mon.*, I/20, 31, 44, 167, 188, III/1137. A. BACHELIN, *Saint-Blaise*, MN, 1873, p. 209-228, 259-265, 286-309. A. DARDEL, *Transformation de la commune de Saint-Blaise...*, MN, 1874, p. 231-238. *Saint-Blaise*, dans Mbx., 1854. DGS, IV/274, DHBS, V/638. VOUGA, *Préhistoire*, p. 148-149, 168-169, 235-236. O. CLOTTU, *Histoire de Saint-Blaise*, 1955-1958: livre solidement basé sur des sources originales et utilement illustré. Sur les armoiries: TRIPET, *Armoires*, p. 45; O. CLOTTU, AHS, 1943, p. 79-80. Sur les problèmes démographiques de toute la région: O. CLOTTU, La châtellenie de Thielle, ses familles et leur origine, MN, 1942, p. 75-84, 153-162.

*Vues.* ABR. GIRARDET, Représentation des sermens réciproques... à Saint-Blaise [1786]; ABR.-L. GIRARDET, Institut Gagnebin à Saint-Blaise, près Neuchâtel en Suisse... [vers 1815]; J.-J. MEYER, Saint-Blaise vers 1820 (aquarelle); Vue de Saint-Blaise [vers 1830], R. MEYER, pinx., J. SPERLI, sc. (voir MN, 1895, p. 276); Saint-Blaise, H. BAUMANN, del., WERNER, lith. (Souvenir du lac de Neuchâtel, 1845). Pour d'autres vues, voir: BACHELIN, *Iconographie*, p. 65-67; BOY DE LA TOUR, p. 272. Diverses vues sont reproduites par QLT, *Neuchâtel*, III/7-103, par O. CLOTTU, *Histoire de Saint-Blaise*, et dans MN, 1933, p. 177.

*Plans.* AE, Recette de Thielle (1683-1689), Nos 52-56 et 58. Recette de Thielle (1763; donne en réalité l'état en 1689), Nos 65, 77-81 (village). Voir aussi les plans reconstitués par O. CLOTTU, *Hist. de Saint-Blaise*, p. 45-49.

*Les fontaines.* La plus ancienne fontaine se trouve à la rue du Temple, contre le mur de clôture de l'ancien cimetière. Entre les deux panneaux creux de sa margelle on lit: 1642, E. B. [Elie Bugnot, sans doute directeur des travaux]. De la base rectangulaire de la pile sortent deux goulots tenus par des fers arqués (fig. 31). La partie supérieure, bien moulurée, est une colonne cannelée, à congés, surmontée d'un chapiteau où quatre volutes soutiennent les angles. Un globe sommé d'une croix amortit le tout[2]. Un bassin plus petit et moins élevé, posé en 1842, est juxtaposé au grand. Il en est de même à la fontaine de la rue Crible. Sur le devant de celle-ci, dont les petits côtés sont incurvés de manière originale, un cartouche découpé porte: E. P. D. C., une

1 MATILE, *Mon.* I/146 (1270). PURY, *Biens d'Eglise*, p. 36-38. Par acte du 7 janvier 1518, Léon X unit la cure à la manse du chapitre collégial de Neuchâtel. AE, B 6, No 8.

2 Plutôt que les armes Bugnot, il faut sans doute voir dans ce globe un motif traditionnel d'ornement. MAH, *Neuchâtel*, I/60, 62.

herse, A. C. – 17, un fer de moulin, 70, soit E. Prince-dit-Clottu (à cause de la herse) et Abraham Cordier (gouverneur), 1770. Une grosse pomme de pin se dressait sur l'entablement de la pile massive (un pêcheur sculpté en pierre jaune par FRANÇOIS ROBERT l'a remplacé en 1948). Cet ouvrage dut être réalisé par SÉBASTIEN MANŒUVRE, un maître maçon lorrain demeurant à Hauterive[1].

### LE TEMPLE

Des fouilles exécutées en 1949 (SAMUEL PERRET, architecte) ont fait découvrir, à l'entrée du chœur actuel, les fondations d'un édifice de la fin de l'époque carolingienne ou du début de l'époque romane. Une abside semi-circulaire et un porche encadraient une nef presque carrée. Ce dispositif, rappelant les anciennes chapelles palatines, est à rapprocher de la donation de 1011[2]. Il faut cependant attendre 1177 pour voir mentionner dans un texte l'église d'*Arins*, dédiée à saint Blaise (évêque et martyr de Cappadoce) lui-même cité par un acte de 1209. Des traces de cendres font supposer que l'édifice a été incendié, on ne sait quand. La chapelle des Gaudet, d'Hauterive, créée en 1360, et consacrée à Marie-Madeleine[3] devait être une annexe de l'église. Lors de la visite diocésaine de 1416-1417, il manquait simplement un ostensoir et un missel neuf[4]. Au milieu du XV^e siècle, MICHEL, le maçon, de Neuchâtel, effectua divers travaux non spécifiés, dont un pavement. La visite diocésaine de 1453 révèle que la piscine n'avait point d'aiguière, qu'il fallait repeindre une image du Christ au-dessus du tabernacle et installer un luminaire. La cure attenante à l'église devait être rebâtie un peu plus loin, dans le délai d'un an. La porte menant directement de la cure à l'église serait fermée.

1 Arch. de Saint-Blaise, BB 3a, N° 6, p. 326, 339, 1771; N° 10, p. 135, 1842. O. CLOTTU, *Histoire de Saint-Blaise*, p. 56-58.

2 L. BLONDEL, dans: *Art du haut moyen-âge dans la région alpine*, Olten-Lausanne, 1954, p. 293.

3 A. BACHELIN, MN, 1873, p. 215 (à rectifier).

4 MDSR, *Visite de 1416*, p. 191-192.

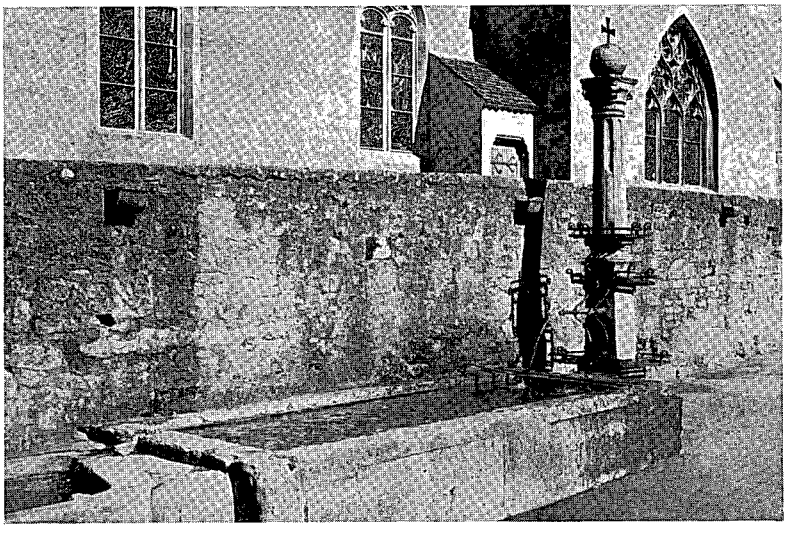

Fig. 31. Saint-Blaise. La fontaine de la rue du Temple. Page 43. Au fond, la façade orientale du temple.

Dès 1516, d'importants travaux modifièrent la partie occidentale de l'église, car la nef doit conserver en partie son apparence du XV^e siècle. La paroisse passa commande d'une tour au maître maçon CLAUDE PATON, de Flangebouche (Doubs), qui entreprit cinq ans après le clocher du Locle. Le marché précise que les paroissiens creuseront les fondations auxquelles PATON donnera 7 pieds d'épaisseur. La tour aura 13 pieds de côté dans œuvre, reposera sur quatre piliers appuyés par des arcs aboutissant aux murs. Les espaces intermédiaires seront voûtés et des murs latéraux élevés. Des dispositions sont aussi prises pour voûter le reste de l'église. Une *viorbe* ou tourelle d'escalier, munie d'une fenêtre par étage et de deux portes flanquera la tour. Celle-ci aura des retraits et, à l'étage supérieur, quatre fenêtres larges de huit pieds et hautes de dix, divisées chacune par deux «piles» (des colonnettes). Le portail revêtu de pierre de taille, à quatre «membres» en relief, devra recevoir deux beaux socles pour des statues. Certes, tout n'est pas clair dans ce marché, résumé brièvement ici; tout n'a pas été fait comme prévu, en particulier le portail; une certaine latitude était laissée au maçon. Un contrat du 21 avril 1517 fixa les modalités d'achèvement de la tourelle déjà commencée; un autre, de Pâques 1519, avec maître BONMERT DIT TISSOT, de Fribourg, donne quelques détails sur la construction du toit de la tour, de la flèche et de sa croix, hauts de soixante pieds. En 1590, on préleva une taxe pour la réparation de la tour[1]. A la suite d'une prédication qui faillit coûter la vie au réformateur Guillaume Farel, les bourgeois de Neuchâtel envahirent l'église en mai 1531 et détruisirent tout ce qui se rapportait à l'ancien culte.

Le 10 avril 1637, pour gagner de la place, ABRAHAM NICOLET, maître charpentier, s'engagea à faire une galerie intérieure touchant la tour. Reposant sur deux piliers de chêne, elle devait permettre de placer trois rangées de bancs en gradins. Une fenêtre fut percée en 1645, pour donner plus de jour. D'importants travaux furent entrepris entre 1662 et 1667, et encouragés par le Conseil d'Etat qui accorda 10 pieds de bois en échange de services rendus au pont de Thielle. JONAS FAVRE, maître maçon, s'engageait à démolir et à rebâtir plus haut la voûte du chœur et l'arc-diaphragme; quant à la peinture en jaune de la pierre de taille avec des rehauts noirs et gris, il s'en déchargea en traitant avec le peintre JEAN-JACQUES HEILER, demeurant à Bienne[2]. A en juger par ce qui existe, FAVRE ferma par un arc nouveau la chapelle orientale, construisit peut-être celle de l'ouest, éleva deux pilastres décoratifs à chapiteaux ioniques et perça deux fenêtres nouvelles à l'est. En tout cas, les portes latérales sont datées 1667. MOÏSE BOREL, maçon, exécuta aussi divers travaux dans le temple. Le maître charpentier DAVID JACOT-GUILLARMOD, de La Sagne, habitant à Serrières, couvrit la nef d'un berceau de bois lambrissé, répara les galeries, exécuta les bancs des membres de la Cour de justice et plaça des tirants en travers de l'église. De leur côté, les maîtres charpentiers DANIEL NICOLET et JOSUÉ ROBERT exécutèrent d'autres galeries. Les fenêtres furent remises à DANIEL PRINCE et les travaux de serrurerie à DAVID DARDEL. En 1669, DAVID JACOT-GUILLARMOD, qualifié alors de maître menuisier, édifia la chaire encore existante, mais il dut en attendre le paiement plusieurs années, et recourir à un arbitrage, voire aux tribunaux. Dès lors, on ne recense guère que des travaux d'entretien. En 1703, maître DANIEL DELACHAUX, maçon, du Locle, fixé à Saint-Blaise, recrépit une partie du temple, de la porte sud

1 Arch. de Saint-Blaise, EE 4a, 11 octobre 1590.

2 MCE, XIX/192v., 1665. E. Bugnot, not., 3^e minut., 19 juillet 1667.

«jusques au pilier où est la montre à soleil» et posa une pierre sous le pilier nord de l'avant-toit qui protégeait l'entrée principale du temple[1].

Pour couvrir la porte occidentale, exposée à la pluie, un couvert fut édifié en 1732. Deux ans auparavant, on avait décidé de refaire les fenêtres, mais elles ne furent exécutées qu'en 1736 par le vitrier JACOB ROBERT, du Locle, demeurant à Corcelles. A la suite d'une demande de bois, pour faciliter une réparation à la charpente que les paroissiens de Saint-Blaise étaient «dans le dessein de refaire, vu la nécessité qu'elle en a», la commune de Valangin accorda «un pied de bois pour une flèche s'il s'en trouve de propre, soit quatre chevrons et deux poutres». Il faut cependant attendre 1746 pour voir le couvreur SAMUEL RUBLI réparer la flèche du temple. Quant au bois de réparation offert par diverses communes du Val-de-Ruz, il servit, en 1741, à faire un plancher sous les bancs pour prévenir le froid aux pieds. Des projets d'agrandissement de [JEAN] BERTHOUD, en 1751, aboutirent à la réparation des galeries bientôt qualifiées de galeries neuves (1754)[2]. En 1807, les communes de la paroisse décidèrent d'utiliser «à la réédification de la charpente du temple, ouvrage urgent et absolument nécessaire», l'argent remboursé après le passage des troupes françaises. Le 20 mai 1808, on adopta un plan du charpentier CHARLES-HENRI DUBOIS, de Colombier, fait sous la direction du colonel [FRANÇOIS-LOUIS DE] MOREL. ALBERT STELMANN et JEAN-JACQUES WULLSCHLEGER, maîtres charpentiers, s'engagèrent à refaire la charpente, le plancher, les bancs en mauvais état et des soubassements aux murs nord et sud. Les maîtres peintres et plâtriers PAUL JOB et JEAN TABACCHI peignirent à fresque les murs intérieurs, les voûtes des chapelles et, en détrempe, le plafond sous la galerie, dont la balustrade et les deux colonnes de pierre servant de support seraient peintes à l'huile. Quant au maître tailleur de pierre JOSEPH HUBER, il fit des jours de fenêtres et des angles en pierre de taille[3]. Les travaux ne s'achevèrent qu'au milieu de l'année 1809. Dès lors, une grande galerie éclairée par deux œils-de-bœuf occupa la partie occidentale de la nef. Le berceau de bois, démoli, fit place à un plafond de plâtre. Les peintres décorèrent les murs de fausses colonnes et d'encadrements Louis XVI. En 1837, un local d'archives fut créé dans le comble, à côté de la tour[4].

Refaite en 1864, la galerie fut relevée (comme la chaire) et l'escalier intérieur fut supprimé; on édifia sans doute alors un escalier d'accès extérieur. L'avant-toit qui couvrait la porte occidentale fut démoli en 1872. Une nouvelle restauration, en 1889–1890, eut pour objet de revernir tout l'intérieur, de refaire bancs et portes. La chaire fut déplacée à l'entrée du chœur; des orgues furent installées sur la galerie. A l'extérieur, on édifia une croix au faîte du chœur et des toits «gothiques» sur les entrées latérales. La dernière restauration, en 1949, a été l'occasion d'effectuer des fouilles dans le sous-sol, puis de démolir la galerie pour dégager le fond du temple et la base de la tour. Ainsi ont disparu les deux colonnes toscanes et la balustrade faite de panneaux carrés entre des frises de denticules et de rinceaux stylisés. Dans

1 MCE, XXIV/229v., 1673. E. Péter, not., 46e minut., f. 30, 1703.

2 Arch. de Saint-Blaise, BB 3, N° 2, 27 mai, 3 juin 1736. Arch. de Valangin, Délibérations, IV/156, 1739. Arch. de Saint-Blaise, BB 3 N° 2, 8 janvier 1741, 11 septembre 1746, 12 décembre 1751, 11 mars 1753, 28 avril 1754.

3 AE, série Communes, Saint-Blaise, 6 septembre 1807; Hauterive, 26 décembre 1807. Arch. de Saint-Blaise, BB 3, N° 3, 20 mai, 18 juin 1808, et GG 5, Nos 10/5 à 10/9, 1808.

4 MCE, CXCII/564, 741, 1837, Arch. de Saint-Blaise, BB 3, N° 3, 9 avril 1837.

les murs décapés, on a retrouvé des fenêtres obturées, et dans la voûte du chœur six vases placés là pour l'acoustique, sans doute. Une croix, des pinacles gothiques, un encadrement gris et vert peints autour de l'armoire servant de tabernacle ont reparu dans le chœur. D'autres fragments de décor ont été découverts: un fond gris-blanc et des bordures jaunes simulant la pierre de taille, antérieurs à 1662-1667; des motifs gris et noirs sur fond blanc, colonnettes et volutes encadrant les fenêtres, guirlandes de feuilles et de fruits à la partie supérieure des murs, cartouche Renaissance dans lequel était peint le Décalogue, paraissent postérieurs. Les planches de l'ancien berceau, peintes en bleu, rehaussées d'étoiles d'or et de roses héraldiques sombres avaient servi, en partie, de base au plafond de plâtre. Avec les repères trouvés, on a pu reconstituer un berceau de bois pour couvrir la nef. A l'extérieur, la tour a été jointoyée et le reste de l'église en partie recrépi. L'es-

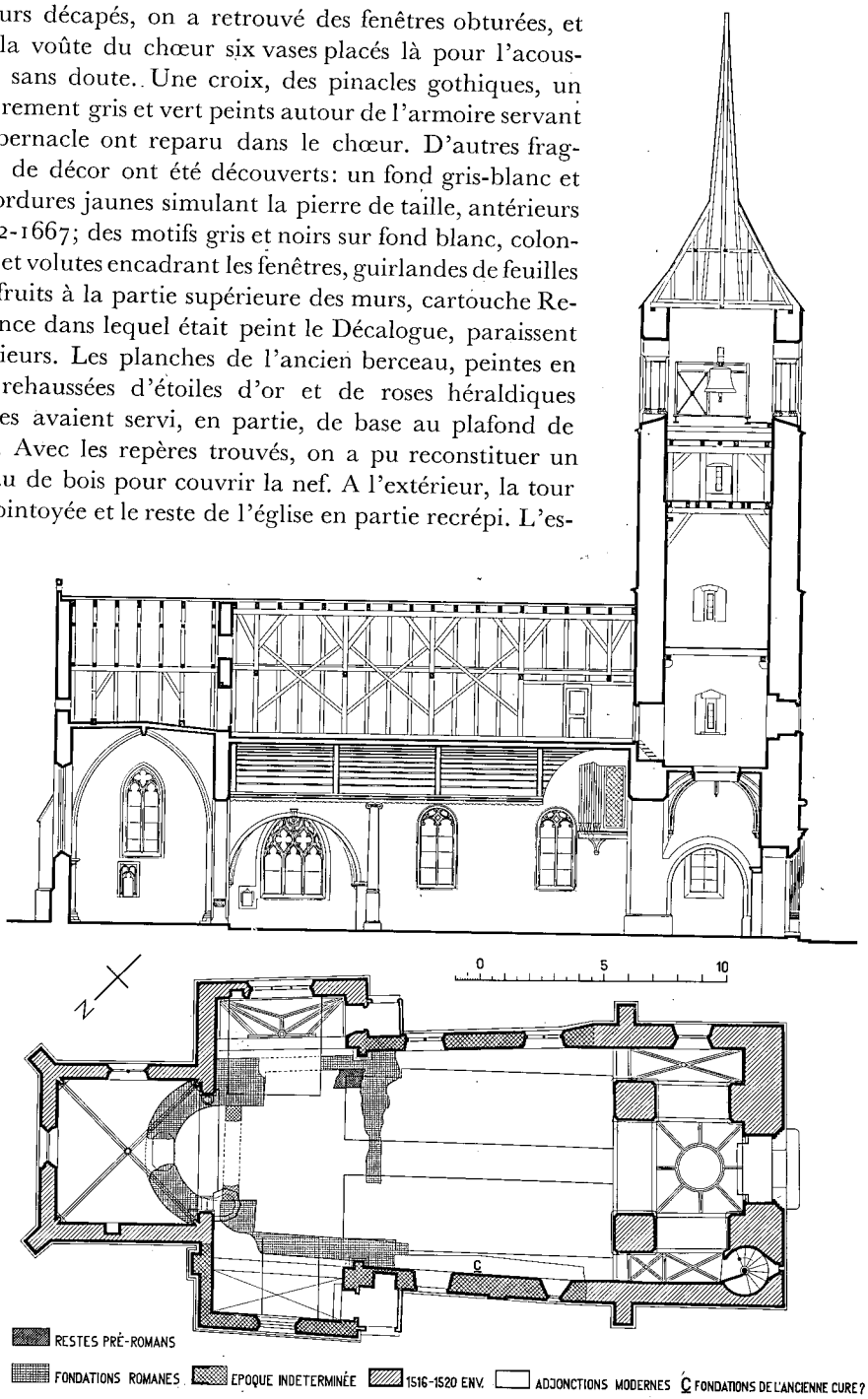


Fig. 32 et 33. Saint-Blaise. Le temple. Plan et coupe de la moitié méridionale. Echelle 1:300.

calier de la galerie a été démoli et les toits des entrées latérales ont été rendus plus simples (GEORGES FAVRE et FRANÇOIS WAVRE, architectes). Un coup de foudre sur le clocher, le 8 octobre 1949, a nécessité le remplacement du poinçon de la flèche.

*Bibliographie.* MATILE, *Musée* I/92, *La visite diocésaine des églises... 1453*; I/113-116, *Marché fait pour la construction de la tour... 1516.* A. BACHELIN, MN, 1873, p. 215-219. J.-R. RAHN, *Geschichte der bildenden Künste*, p. 197, 457, 458. IAS, 1888, p. 84-85. Mbx., 1951, p. 89-91. Voir surtout les textes très documentés de O. CLOTTU, *Le temple de Saint-Blaise*, MN, 1954, p. 129-137, et *Histoire de Saint-Blaise*, p. 3-23,

*Vues.* Outre les vues générales déjà citées, noter: REUTTER, I/26, et un dessin inédit (du notaire David Girard ou de ses aides) figurant sur la feuille N° 56 des plans de la recette de Thielle (1683-1689 environ).

DESCRIPTION. Placé à faible distance de la rive du lac, à peine au-dessus du ruisseau, le temple est au centre de l'ancienne agglomération du bas. Le cercle des maisons s'est relâché à l'ouest, depuis la démolition de la grange de la cure, en 1835. A l'origine, le cimetière entourait l'église. En 1416, ordre fut donné de ne plus y tenir des assemblées de justice et d'en retirer le fumier du curé. Les visiteurs de 1453 ordonnèrent de le clore d'une haie ou de palissades, puis d'un mur, dans les trois ans à venir. Quatre croix devaient y être placées. Dès 1782, le Conseil d'Etat ordonna de déplacer le cimetière devenu trop petit, et malsain vu sa situation. On le transporta donc au lieu-dit les Ouches, en 1783, où l'on éleva un porche daté 1785, caractéristique par sa porte cochère percée au centre d'un mur concave. La partie postérieure a été transformée[1] en 1953.

Peu visible sur place, une certaine irrégularité provenant des diverses étapes de la construction apparaît sur les plans de l'église. Au chœur presque carré, de 7 m 40 sur 7 m 20, fait suite une nef qui s'élargit de 8 m 35 à 9 m 30 en direction de l'ouest où s'élève la tour, en façade. Deux chapelles latérales, de plan barlong irrégulier, placées au point de jonction de la nef et du chœur, forment une espèce de faux transept, large de 13 m au total. Dans œuvre, l'église mesure 27 m 75; la tour, haute de 25 m (37 m avec la flèche, mais sans le coq) a 7 m de côté à la base. Le grand axe de l'édifice suit la direction sud-ouest–nord-est (fig. 32 et 33).

Dans ses grandes lignes, l'extérieur n'a point été modifié depuis qu'un dessinateur anonyme, de 1686 environ, l'a croquée d'une plume précise. La tour, visible de tout le village, frappe par son élégance et par ses heureuses proportions. Entièrement en pierre de taille jaune et de moyen appareil, elle a trois étages légèrement en retrait. Le second portant les trois cadrans de l'horloge est surmonté d'un cordon taillé en renvoi d'eau sur lequel s'alignent les hautes baies géminées, en plein cintre, du troisième étage. Avec leurs colonnettes jumelles servant d'appui intermédiaire, elles ont déjà trompé plus d'un amateur qui les croyait romanes. Trois fenêtres étroites comme des meurtrières éclairent l'intérieur de la tour où les moellons sont presque appareillés. Un arc de décharge couvre le large ébrasement des baies. Le toit, à quatre pans, s'achève en flèche aiguë surmontée d'une croix, et d'un coq refait en 1949 (fig. 34). Du côté ouest se dresse la tourelle d'escalier semblable à un étroit cylindre coiffé d'un cône creux, et percé de sept étroites fenêtres. Le rez-de-chaussée de la tour disparaît entre les murs latéraux du temple; ceux-ci, aveugles au nord, sont percés d'une baie en tiers-point au midi où l'agencement fait penser à une petite chapelle. Le grand portail en plein cintre, partiellement en pierre de roc, occupe le centre de la façade principale, à l'ouest. Quatre tores concentriques,

1 O. CLOTTU, *Histoire de Saint-Blaise*, p. 24, et Dos. MAH.

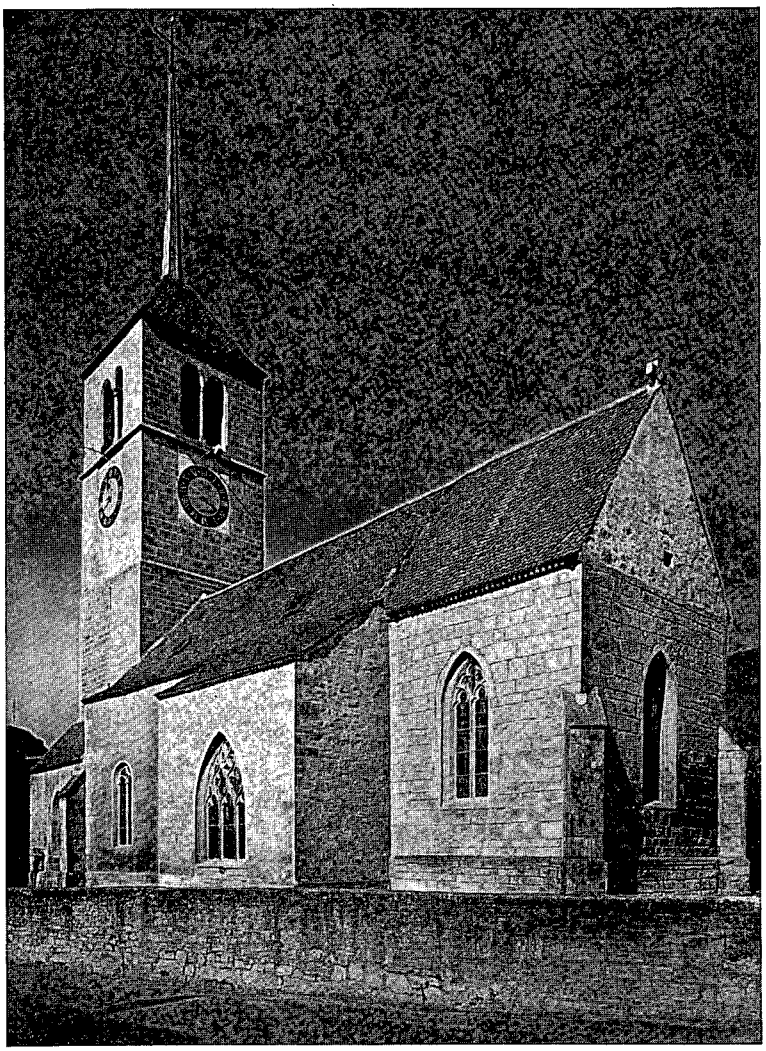

Fig. 34. St-Blaise. Le temple vu de l'est. Pages 48, 50.

à méplat, reposent sur des bases polygonales striées de bagues et de moulures horizontales. La date 1516 apparaît sur les deux claveaux supérieurs de l'arc. Un renvoi d'eau épouse la forme du plein cintre et sert d'appui à deux autres, dessinant ensemble une accolade. Dans l'espèce de gâble ainsi délimité, une console moulurée, qui a dû supporter une statue, s'orne d'une grappe, de feuilles de vigne stylisées et d'un personnage à tête grotesque. Une dizaine de grandes feuilles épineuses, repliées comme des coquillages, ponctuent les courbes élégantes du renvoi d'eau. Trois corbeaux de pierre servant d'appui à l'avant-toit disparu surmontent la porte (fig. 35). Sur celui du centre est posé un cadran solaire où l'on déchiffre «P. JENIN, 1614»[1].

1 CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 9-10, fig. 10. E. Péter, not., 46e min. fol. 30, 1703. Un autre cadran solaire est tracé sur un contrefort entre la tour et la nef, au midi.

Aux points de jonction de la nef et du mur encadrant la tour s'élèvent deux contreforts talutés, semblables à ceux qui se trouvent aux angles du chœur. La nef, dont les murs en moellons sont crépis, est percée au midi de deux fenêtres en plein cintre, divisées par un meneau; elles sont ornées, à la partie supérieure, d'un réseau de pierre où quatre arcs en anse de panier, affrontés et s'achevant par des volutes, délimitent un losange central[1]. Des deux chapelles, aussi crépies, celle du nord a une grosse fenêtre ronde, tandis que celle du midi, en tiers-point, a conservé son réseau de pierre gothique figuré sur le dessin de 1686 environ. Sur trois baies surmontées d'accolades et deux larges soufflets à redents, le sommet de l'arc abrite des mouchetures plus découpées encore. Le chœur, tout en pierre de taille, a deux fenêtres en tiers-point (à l'est et au sud) divisées chacune par un meneau, et ornées d'un quatrefeuilles au sommet, ou d'oculus et de soufflets. Le pignon, fait de moellons est surmonté d'une petite croix moderne qui rappelle celle qui existait antérieurement (au XVII^e siècle). Les murs du chœur ont une facture et des blocs à cupules de dimensions très semblables à ceux qui encadrent les faces latérales de la tour, à la base. On peut, en conséquence, se demander si ce chœur n'a pas été rebâti, lui aussi, au début du XVI^e siècle (fig. 34). Le contrefort sud-est porte un écu aux armes des comtes de Neuchâtel.

*L'intérieur.* La partie la plus originale et la plus remarquable de la nef est son extrémité occidentale, transformée en une sorte de vestibule par la présence de la tour. Des quatre piliers carrés d'environ 1 m 90 sur 1 m 75, deux sont engagés aux trois-quarts dans le mur occidental et deux sont entièrement dégagés. Des arcs en tiers-point, biseautés, les relient entre eux, alors qu'au revers du portail existe un simple arc de décharge. L'intervalle, ainsi délimité, est couvert d'une voûte octopartite percée d'un large oculus pour monter les cloches. Les arcs d'ogives retombent sur trois culots et sur une tête bovine aplatie, alors que les liernes, dont la moulure est aussi un méplat entre deux cavets, se cassent en quelque sorte à leur entrée dans le mur. Entre les piliers orientaux de la tour et les murs latéraux, deux petits arcs aux angles biseautés assurent la liaison. Les étroits espaces parallèles aux murs sont couverts d'une voûte d'ogives, au midi, et de deux petites, au nord, retombant sur des culots et sur deux têtes à longs cheveux, imberbes ou non (fig. 33 et 36).

La nef, se rétrécissant en direction du chœur, est couverte d'un berceau de bois reconstitué. A faible distance des chapelles latérales, deux pilastres en pierre de taille frappent par leur base moulurée et par l'élégance de leurs chapiteaux ioniques. On peut les attribuer à Jonas Favre, comme les arcs en plein cintre, ayant une clef en forme de console; ces arcs ouvrent sur des chapelles où aboutissent les entrées latérales (fig. 37). La chapelle nord, voûtée d'arêtes, n'a rien de particulier. Celle du midi est couverte d'une demi-voûte à liernes et à tiercerons dont les arcs ont deux cavets pour moulures. La clef principale porte les armes Gaudet, car la chapelle était une fondation de cette famille. Un petit tabernacle, au linteau en accolade, est taillé dans le mur, à côté de la fenêtre.

Le chœur est séparé de la nef par une arcade en tiers-point, dont les arêtes sont creusées d'une faible gorge. A gauche, on a installé la chaire et à droite on a fixé une ancienne aiguière de pierre du village, aux armes d'Elie Bugnot, ornée d'un chrisme

1 On reconnaît là, sans peine, la marque du XVII^e, et la main de Jonas Favre qui œuvra de manière semblable pour la tour de l'église de Môtiers.

Fig. 35. St-Blaise. Le portail méridional du temple. Page 49.

moderne. La couverture du chœur est assurée par une voûte, dont les arcs s'insèrent dans des colonnes d'angle, sans l'intermédiaire de chapiteaux. Deux consoles gothiques encadrent la fenêtre centrale; celle de gauche porte les armes des comtes de Neuchâtel, sur son culot. Comme pour le contrefort extérieur, on peut se demander si c'est un rappel des libéralités seigneuriales. Dans le mur nord est percé une armoire ayant servi de tabernacle, dont l'encadrement peint en bleu et en bleu-vert présente des accolades, des pinacles et une croix; au midi, l'ancienne piscine est limitée par des colonnettes surmontées de deux lobes et de redents.

*Vitraux.* Il n'en reste plus d'anciens sur place, depuis leur transfert au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (1886). Un vitrail représentant la Crucifixion a été restauré à Berne; tout l'encadrement et les jambes du Christ sont modernes. De part et

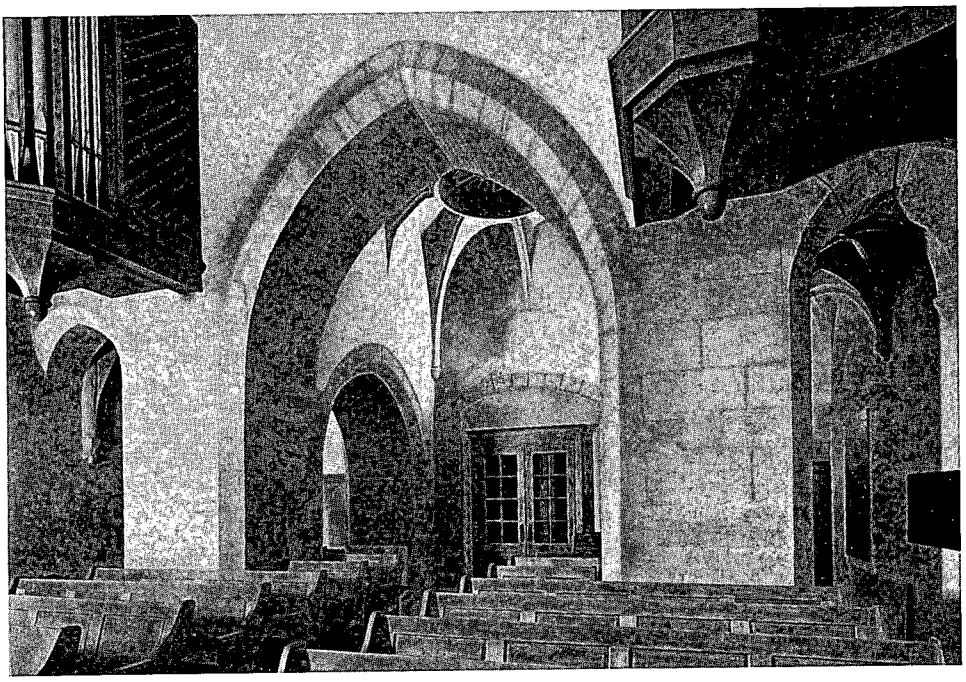

Fig. 36. Saint-Blaise. Le temple. La base du clocher vue de la nef. Page 50.

d'autre du Crucifié peint en rose, la Vierge vêtue d'un manteau blanc sur une robe grenat pâle et saint Jean dans un vêtement grenat apparaissent sur un sol vert, contre un fond bleu damasquiné (fig. 38). Cette modeste œuvre du XV^e siècle (d'environ 60 cm sur 50 cm) rappelle deux autres crucifixions des églises de Zweisimmen et de Saint-Benoît à Bienne. Rahn a vu en place un œil-de-bœuf bleu portant un écu écartelé aux armes de Valangin et de Bauffremont (XVI^e siècle). On mentionne encore un vitrail du XVII^e siècle représentant la Justice[16]. Actuellement, le temple est orné de vitraux de PAUL ROBERT représentant la Loi et la Grâce (fenêtre sud du chœur) et de E. DE FELS figurant l'Agneau pascal (petite fenêtre de la nef). Le peintre EDMOND BILLE a composé les autres vitraux: la Résurrection, dans l'axe du chœur, la Nativité, dans la chapelle sud, le baptême du Christ et la Pêche miraculeuse dans les deux fenêtres méridionales du temple, la parabole de l'Enfant prodigue, au pied de la tour, enfin la Crucifixion dans la grande baie, au nord de la nef. Dans la chapelle nord, un œil-de-bœuf orné des armes des quatre communes anciennes de la paroisse date de la fin du XIX^e siècle.

*Les meubles.* Les bancs ont été refaits, en 1949; la table de communion dotée d'un socle polygonal, ramenée dans le chœur, a vu remplacer son plateau de marbre par de la pierre jaune. La chaire de DAVID JACOT-GUILLARMOD, faite en 1669, a été légèrement déplacée. A la dernière restauration, on a enlevé l'abat-voix muni d'un bord dentelé et surmonté d'une demi-douzaine de petites quilles. L'escalier tournant, aux balustres grêles, a été remplacé par une volée droite. De plan octogonal, dont

1 H. LEHMANN, MN, 1912, p. 238. RAHN, IAS, 1888, p. 85.

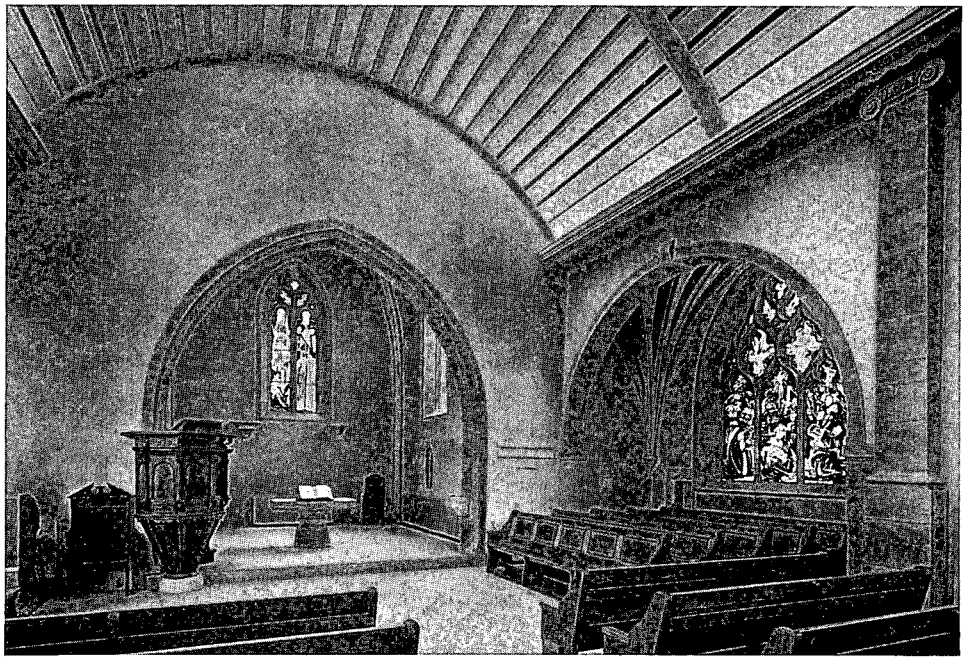

Fig. 37. Saint-Blaise. La nef, la chapelle orientale et le chœur du temple. Page 50.

six côtés seulement existent, la chaire a une souche tronconique. Ses parois, ornées d'arcades en plein cintre, sont encadrées de colonnettes annelées reposant sur des consoles. Les moulures ne sont pas lisses mais grumelées. Au-dessus d'un premier entablement orné de denticules et de lignes ondulées, un second sert de tablette; il paraît reposer sur des consoles en forme de S obliques, alors que des denticules et des rinceaux très stylisés occupent les panneaux intermédiaires. C'est un beau travail d'ébéniste, bien conservé (fig. 37). La chaise du pasteur, sans doute plus ancienne, a le dossier surmonté d'un fronton brisé et des accoudoirs à montants profilés. Une autre chaise, plus étroite, a le haut de son dossier sculpté de volutes couchées rappelant celles de la chaire.

La paroisse conserve deux *coupes de communion*, dont une est visiblement un calice du XVI^e^ siècle, utilisé dès lors pour le culte réformé. La coupe d'argent, intérieurement dorée et extérieurement brunie, sauf sur son bord, a 93 mm de diamètre (fig. 39). Le pied a six lobes hémisphériques (135 mm de diamètre); un gros gland à côtes orne la tige hexagonale. Il n'y a pas de poinçon, mais, sur le pied, un écu renfermant une sorte de A surmonté d'une croix. Deux *channes* ou pots d'étain pour le vin de la communion ont été offerts en 1715 par Frédéric de Chambrier. Au-dessous d'un col étroit, auquel est fixée une anse mobile, s'arrondit une panse presque sphérique, bien posée sur le pied mouluré. Un index permet de faire basculer le couvercle (fig. 40). Ces deux pots portent, sous le pied, les marques suivantes: « FIN / ETAIN / CRISTA / LIN / IP », puis L. P. de part et d'autre de l'aigle aux armes de la ville de Neuchâtel (marque officielle) et enfin LFP sous une couronne. Un troi-

sième pot, presque semblable, porte la seule marque LFP sur le couvercle, à la place du bouton (hauteur 32 cm; diamètre maximum 15 cm). Ce sont peut-être deux ouvrages de Josué Perrin, réparés par Louis Perrin, potier d'étain, seul auteur du troisième pot, quelques décennies après 1715.

Rien n'est parvenu des missels et de diverses reliques mentionnés dans un inventaire de 1511[1].

*Les cloches.* Selon une quittance notariée de 1479, «maistre Jehan Chastellain clochetier de Lausanne» venait de fondre une cloche pour l'église de Saint-Blaise. Le lundi de Pentecôte [28 mai] 1610, le fondeur Abraham Zehender, de Berne, s'engagea à fournir une nouvelle grosse cloche, refondue en 1723 par Jean-Henri et Jean-Jacques Guillebert, de Neuchâtel, préférés au fondeur Samuel Hunkeler, de Zofingue. François Humbert, établi à Cernier, l'a refaite en 1859. La paroisse, en 1766, décida de refondre la petite cloche et une moyenne, pour en faire deux neuves pesant 15 quintaux et 1000 livres, environ. Un marché fut conclu avec Antoine Lièvremont, maître fondeur à Pontarlier. En 1843, Alexandre Borel, de Couvet, fut chargé de refondre la petite cloche[2].

Description. La grosse cloche, d'environ 126 cm de diamètre porte: « FAITE A LA FONDERIE DE CERNIER / F^COIS HUMBERT DIRECTEUR / 1859 ». Sur l'autre face, un verset biblique (Luc II/14) apparaît dans un décor très XIX^e siècle de cœurs embrasés, de hérauts tenant des cornes d'abondance et d'une sorte de frise mêlant animaux sauvages et domestiques. – La seconde cloche, d'environ 110 cm de diamètre porte sur quatre lignes le nom des autorités. L'inscription débute par: « + CEST AU MOIS DE JUILLET 1766 QUE JAI ETE FONDUE... ». La marque ovale du fondeur où l'on voit une cloche entre deux étoiles, au-dessus d'un canon, a en exergue: « FAITE PAR A. LIVREMON DE PONTARLIER ». – La petite cloche, d'environ 94 cm de diamètre, a une frise de rinceaux à la partie supérieure et les inscriptions: « FONDUE EN 1843 / PAR ALEX. BOREL / A COUVET – RENDEZ VOUS ICI AUSON DE NOS VOIX / POUR CELEBRER LE NOM DU ROI DES ROIS ».

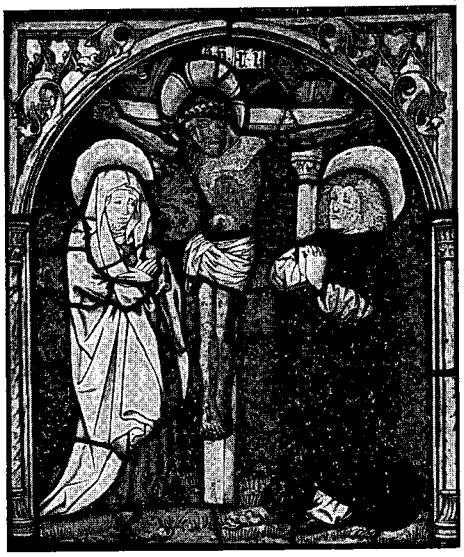

Fig. 38. La Crucifixion, vitrail déposé au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Page 52.

*L'horloge.* Outre les cadrans solaires mentionnés, la paroisse disposait d'une horloge, depuis 1550. Une quête permit de recueillir les sommes nécessaires au travail effectué par le maître Claude Tornarre, pour le prix de 30 écus. En 1549, Claude Gérard fit la «chambre» abritant l'horloge et l'avant-toit qui protégeait le cadran. Ce dernier fut peint par

1 Matile, *Musée* III/142. L. Reutter, MN, 1919, p. 140 (fig.), 162. O. Clottu, *Histoire de Saint-Blaise*, p. 10, 19, fig. 2, 6.

2 P. Bergier, not., III/37, 1479, et MN, 1915, p. 163. Arch. de Saint-Blaise, GG 5b, N° 2, et BB 3a, N° 3, p. 341. O. Clottu, *Histoire de Saint-Blaise*, p. 18-19.

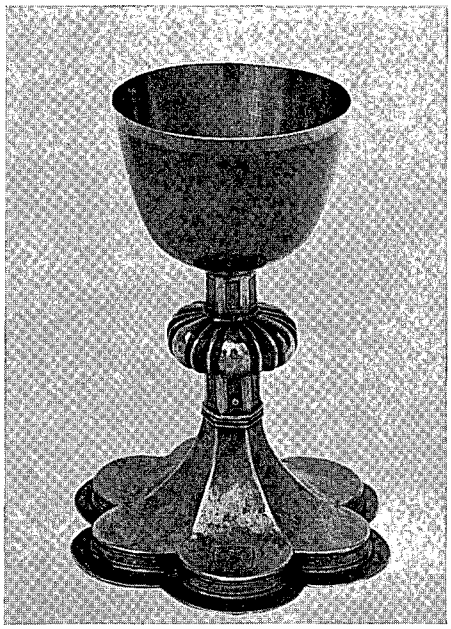

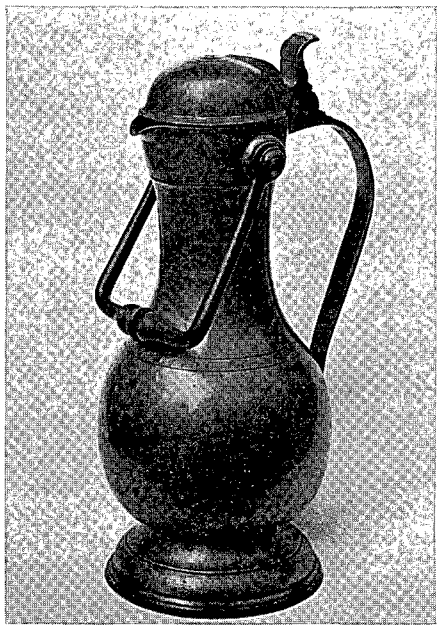

Fig. 39 et 40. Saint-Blaise. Coupe de communion du XVI^e siècle, et channe d'étain du XVIII^e siècle. Page 53.

JACQUES MASSON[DE] sur une surface préalablement blanchie par le plâtrier PIERRE DU CUGNET. Cet unique cadran méridional fut repeint en 1645; la paroisse se proposait d'en faire une face au haut du village, en 1691. FRÉDÉRIC VOLON repeignit les cadrans en 1749; un doreur en répara trois en 1813. Quant à l'horloge, les fils de PIERRE DUCOMMUN reçurent une attestation favorable de la commune, en 1706, sans doute pour l'horloge du clocher. Elle dut être refaite en 1781 par un maître de Fribourg, puis en 1878 par JAK. MÄDER, d'Andelfingen. Les cadrans ont été peints à neuf de quatre côtés, en 1949.

*Bibliographie.* J. JEANJAQUET, *Etablissement d'une horloge à l'église de Saint-Blaise*, MN, 1899, p. 138-141. O. CLOTTU, *Histoire de Saint-Blaise*, p. 19. CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 41-42, 55, 61, 72. Dos. MAH.

Rappelant la mémoire des nombreuses personnes enterrées dans l'édifice, il ne reste que la pierre armoriée et l'épitaphe du pasteur Louis-Constant Henriod († 1834), et celle en marbre rustique du pays, sur laquelle on déchiffre: « ICI REPOSE LE CORPS DE NOBLE ISAC DE LA HIRE. . . MORT LE 11 AOÛT 1728 ». Les armes du défunt surmontent l'inscription et son encadrement de feuilles bien effacées[1].

## LA CURE

Située à l'ouest du temple et de l'ancien cimetière, elle a deux étages de fenêtres cintrées au-dessus d'un rez-de-chaussée très élevé qui abritait le pressoir et les caves. Une entrée de grenier, dans le toit, marque l'axe de symétrie, alors que la cage

1 JÉQUIER, *Armorial*, I/55, fig. 690. E. TERRISSE, MN, 1946, p. 102-103. O. CLOTTU, *Histoire de Saint-Blaise*, p. 19-20, Dos. MAH.

d'escalier est rejetée dans une annexe. Ordre avait été donné de reconstruire la cure dans un délai de deux ans (1417), puis de la rebâtir à l'écart de l'église contre laquelle elle était accolée (1453). A la cuisine, un linteau de porte aux armes du curé Jean de Cœuve est daté 1526. D'importantes reconstructions, au moins partielles, eurent lieu vers 1567-1568, 1657-1659. Cependant, des expertises de 1749 et de 1753 prouvent que le bâtiment était en pitoyable état. Les importants travaux de 1773 jusqu'à 1774 ont essentiellement consisté dans un aménagement intérieur, accompagné de la reconstruction de la façade orientale et de ses baies par le maître maçon GASPARD RIESER. GEORGES SOMMER, maître menuisier, fit les fenêtres, RODOLPHE LANDOLT un poêle vert de mer et CHRISTOPHE SCHUEPBACH blanchit les murs et refit les plafonds[1].

### L'HÔTEL COMMUNAL

Cette maison, à l'origine une propriété privée, fut construite pour Béat Fischer, seigneur de Reichenbach, membre du Grand Conseil de Berne et fondateur des postes bernoises. Fischer acquit de la commune une vigne, le port dit du Muison, une partie de grève et la place devant Rocheta. L'acte d'échange précise que l'intéressé «pourra fermer ladite place quand il le trouvera à propos et aussi avant dans le lac qu'il jugera nécessaire..., sera obligé d'applanir à ses frais le roc et de faire le chemin en droite ligne depuis le village jusqu'à Vignier, lequel chemin entre la maison qu'il prétend de faire batir et sa battue [digue] aura vingt pieds de largeur, le tout suivant le dessein fait pour ce sujet». Fischer pouvait prendre de l'eau à une source voisine, à condition d'établir une fontaine publique. Ces arrangements furent quelque peu contrariés par le rappel des droits du souverain sur le lac vu l'abusive concession de la commune. BALTHAZAR JEANNERET, du Locle, maître tailleur de pierre, chargé de travaux de construction, non précisés, engagea cinq compatriotes pour le seconder, pendant huit mois: JOSEPH HUMBERT-DROZ, LOUIS et PIERRE MATTHEY, MOÏSE et ABRAHAM DROZ. On ne sait rien d'autre des artisans qui ont participé à la construction, achevée sans doute en 1695, année où Fischer s'assura la régale des postes neuchâteloises. La façade, toutes proportions gardées, rappelle celle du château de Reichenbach, du côté de l'Aar. En 1735, un des descendants du constructeur obtint d'agrandir le mur de l'écurie vers le midi, pour bâtir un petit cabinet à chaque extrémité[2]. Les frères Guillebert, devenus propriétaires de la maison en 1788, entrèrent en conflit avec la commune à propos des dépendances. Dès 1814, l'édifice fut transformé en pension par Ferdinand Gagnebin, puis par Jacques-Henri Jacot (fig. 41). En 1838, il fut acheté par la commune désireuse d'en faire le siège de la Justice et une auberge à l'enseigne de la maison du village, ou hôtel de Saint-Blaise. Diverses transformations furent entreprises sous la direction de l'architecte LOUIS CHÂTELAIN; le mur du jardin fut déplacé, des bornes furent dressées en avant de la façade, de même qu'une fontaine du maître maçon BACHMANN, de Soleure. Le maître serrurier CHARLES VUILLEUMIER confectionna une enseigne neuve. Diverses transformations furent entreprises pour aménager une forge et les annexes, ou pour établir trois chambres sous le toit (1843). En 1866, la muni-

1 O. CLOTTU, *Histoire de Saint-Blaise*, p. 23-24. MN, 1873, p. 225-226. Dos. MAH.

2 J.-J. Cordier, not., I/167, 1693. MCE, LVIII/397,405, 441, 1694. E. Péter, not., 30e minut., f. 21, 1694. Arch. de Saint-Blaise, BB 3a, N° 2, p. 135, 1695; N° 4, p. 153, 1735.

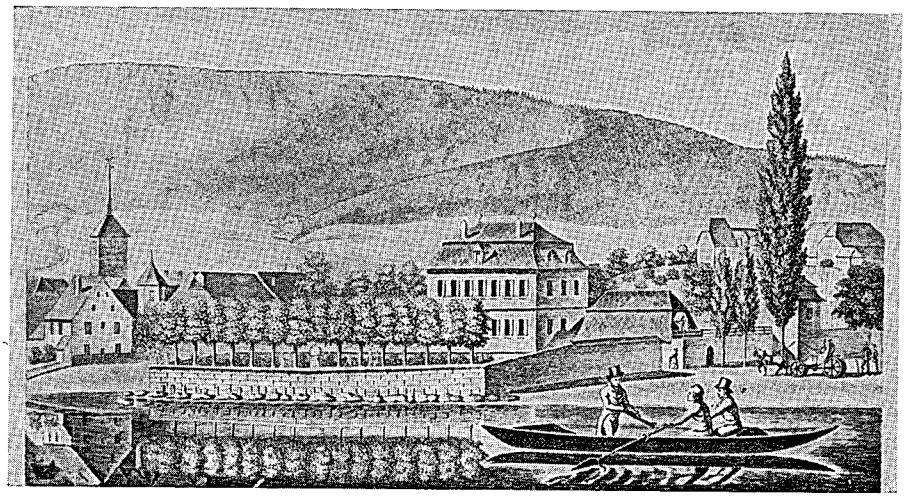

Fig. 41. Saint-Blaise. Le village et le futur hôtel communal, vers 1815. Gravure d'Abraham-Louis Girardet. Page 56.

cipalité racheta l'édifice à la commune. Un plan de réparations intérieures de l'architecte LÉO CHÂTELAIN permit d'installer des salles de classes, outre les pièces nécessaires à la Justice de paix et aux administrations locales. Les écoles ont été transférées ailleurs en 1896. Une complète restauration intérieure a eu lieu en 1953 (GEORGÉS FAVRE, architecte); celle des façades a suivi, en 1959[1].

DESCRIPTION. Sans ornementation quelconque, la maison se distingue par ses heureuses proportions rappelant celles du château de Reichenbach en plus modeste, ou celles de la maison des Cyclamens, à Cressier. Deux étages, soulignés par des cordons, sont coiffés par un gros toit à la Mansart. Au midi, l'axe de symétrie est marqué par une lucarne et par la porte en plein cintre datée 1694. Par étage, il y a sept grandes fenêtres rectangulaires, en pierre de taille, comme les angles de la façade (trois ou quatre fenêtres sur les faces latérales, en partie masquées par des annexes). Depuis l'époque où Girardet gravait la maison, vers 1815, elle n'a guère changé, sinon par le percement de fenêtres au rez-de-chaussée. Les annexes, pressoir et remise à l'origine, ont subi des transformations; quant aux pavillons de jardin et à la terrasse, au bord du lac, ils ont disparu.

*L'intérieur* ne garde plus que quelques souvenirs anciens tels que des portes surmontées d'un entablement à denticules. Contre un mur de la salle de Justice où siège le Conseil général, à l'angle sud-ouest du second étage, se dresse un poêle à quatre rangs de *catelles* blanches ornées d'un décor peint en bleu: chasseurs, bateaux, colonnes, ruines, quelques Chinois en robe ou à chapeau pointu et un homme enturbanné. Trois lions couchés agrémentent la corniche supérieure du corps du poêle, surmonté de deux rangs de carreaux en retrait et d'un «dôme» amorti par un vase (fig. 42). Ce remarquable travail du milieu du XVIII[e] siècle n'est malheureuse-

1 Arch. de Saint-Blaise, BB 3a, N° 10, p. 60, 70, 101, 102, 1838, 1840 et dos. MAH. MCE, CXCIV/1058, 1838; CCXLI/150, 180, 1866. A. Junier, not., IV/580, 1866. O. CLOTTU, *Histoire de Saint-Blaise*, p. 67-68, 127. *Nos Monuments d'art et d'histoire* 1959, p. 64.

ment pas signé. Toujours contre le même mur, deux vues de Venise peintes sur toile, dans un cadre de bois mouluré, mesurent environ 178 sur 134 cm. L'une représente une colonne de la place Saint-Marc, le quai en enfilade, la douane et l'église de la Salute, des gondoles et de nombreux personnages. Sur l'autre (fig. 43) apparaissent les deux colonnes de la place Saint-Marc et la bibliothèque; au fond, le grand canal est chargé de galères et de bateaux. Les bâtiments sont gris-beige, les nuages blancs; les vêtements des personnages masqués ou portant la perruque forment des taches de couleur bleue, blanche ou rouge. Peut-être est-ce un peintre ambulant du XVIII[e] siècle qui a fourni ces toiles à la famille Fischer.

Une vitrine abrite huit coupes d'argent appartenant à la commune. Deux, données par un Mülinen en 1645, ont le vase orné de torsades entre deux rangs de boules. Une coupe est décorée de fleurs de lis gravées entre deux lignes de boules; trois, datées 1763, ont des écus gravés dans un encadrement Louis XV tout à fait asymétrique[1].

### L'HÔTEL DU CHEVAL BLANC

HISTOIRE. Sur un terrain accensé environ cent ans plus tôt par les comtes de Neuchâtel, une maison fut élevée au XVI[e] siècle par la famille Bugnot. Rachetant l'immeuble en 1598, Nicolas de Graffenried, bourgeois de Berne, rebâtit bientôt une maison mieux en rapport avec sa condition. Cependant, comme il l'avait placée trop près du ruisseau, gênant de ce fait l'accès de l'embouchure de ce Ruau qui servait de port, il provoqua un procès. Graffenried dut voûter le ruisseau à ses frais pour ménager un passage (1602). Trois ans après avoir acquis cette maison, Béat Fischer, seigneur de Reichenbach, la céda par échange à la commune de Saint-Blaise, le 24 octobre 1693, avec un buffet à aiguière dans la grande chambre, un autre buffet et une garde-robe dans d'autres pièces[2]. La remise effective fut retardée de plus de dix-huit mois parce que Fischer devait se bâtir la nouvelle demeure décrite ci-dessus. La décision communale selon laquelle on pendrait pour enseigne «une effigie qui représentera saint Blaise avec un habit bleu et la croix

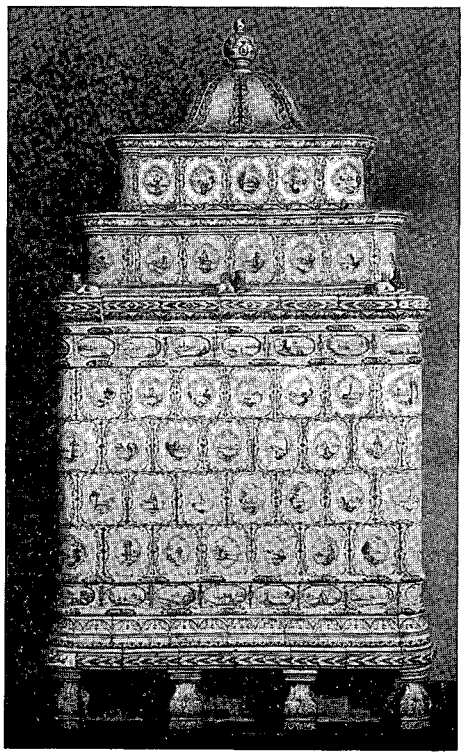

Fig. 42. Saint-Blaise. Hôtel communal. Poêle du milieu du XVIII[e] siècle. Page 57.

1 JÉQUIER, *Armorial*, I/206-207, notes 12 et 13. O. CLOTTU, *Histoire de Saint-Blaise*, p. 160, 172.

2 J.-J. Cordier, not., 15[e] minut., 24 octobre 1693. A. BACHELIN, MN, 1873, p. 228, 263, 264, 306. QLT, *Neuchâtel*, III/49-50. O. CLOTTU, *Histoire de Saint-Blaise*, p. 54, 67, 117, 123, 149-150 à compléter, pour des détails, par le dos. MAH.

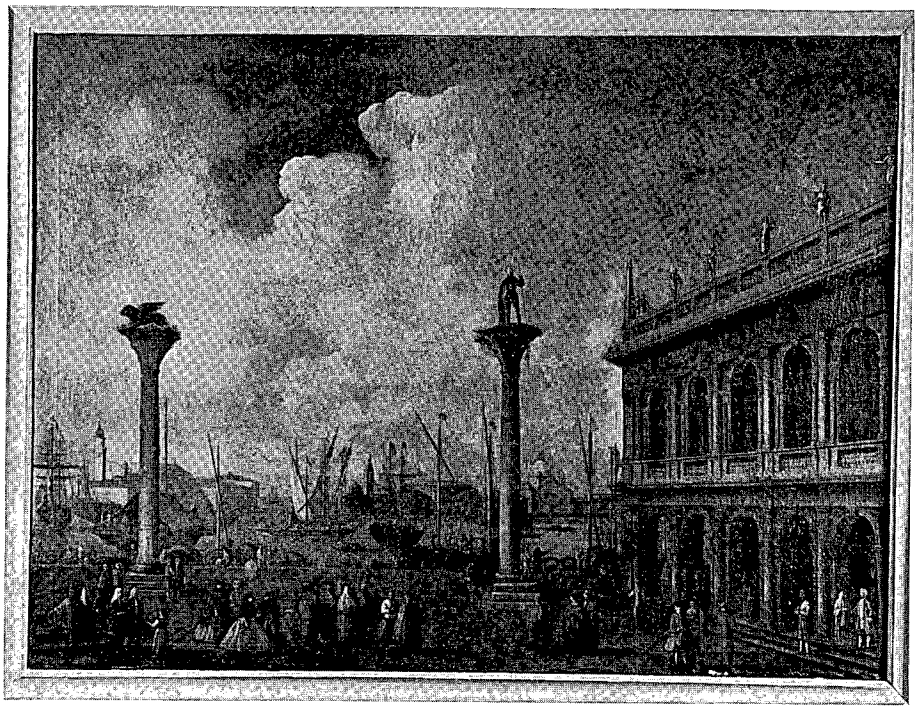

Fig. 43. Saint-Blaise. Hôtel communal. Vue de la place Saint-Marc, à Venise. Page 58.

d'or, comme portent les chevaliers de l'ordre de saint Blaise » fut abandonnée tôt après. Diverses améliorations furent apportées à l'immeuble par la construction d'un poêle, puis d'un four (1696), et la pose de contrevents et d'un lavoir (1702-1704). Un couvreur travailla «aux tournelles de la maison de commune» et DANIEL DELACHAUX, maître maçon, exécuta une fenêtre et un bout de galandage dans une chambre faite près du petit *poile*, en 1705. Dès 1719, on fit un pavé devant l'hôtellerie; trois ans plus tard, des maçons et des charpentiers furent chargés de bâtir une annexe du côté du lac. La commune acheta des tonneaux pour la cave et aménagea une étable pour le locataire. En 1728, le maître maçon ISAAC MATTHEY répara le plus solidement possible une plateforme de la maison. Un cabinet bâti à côté du petit *poile*, en 1736, devait mettre l'aubergiste plus à l'aise. Deux ans après, il fallut déplacer les latrines et plus tard défendre le jardin et la vigne contre les assauts des vagues. En 1760, un plancher remplaça le dallage de briques, dans la salle, et le poêlier LANDOLT, de La Neuveville, livra un *fourneau* vert de mer à quatre rangées de carreaux, pour 14 ou 15 écus bons. La commune acheta du propriétaire voisin le droit de pendre l'enseigne du Cheval Blanc et la galerie où ce *schild* était accroché, en 1762. Des difficultés surgirent, en 1770, lorsqu'on désira remplacer les galeries par des chambres, car seuls les piliers, à l'exclusion du sol, appartenaient à la commune. En 1777, il fallut refaire, comme ils étaient auparavant, les escaliers effondrés de la maison du village, puis déplacer la lessiverie dans l'étable à cochons, parce que la vapeur menaçait les poutres du salon. L'année suivante les galeries furent réparées en con-

servant l'état ancien; le toit de la tourelle fut rétabli sur le modèle de celui de la maison Bugnot. Parmi les innombrables réparations de détail, retenons la fermeture d'une porte entre la salle de la justice et le cabaret, pour y placer une armoire (1806), le remplacement par un mur de la cloison de planches entre le balcon de l'auberge et la galerie du voisin (1808), l'amélioration de l'éclairage et du chauffage de la chambre de la Justice dotée aussi de treize chaises et d'un fauteuil achetés d'un particulier (1814-1815), enfin la réparation du balcon par le maître maçon CONRAD HUBER, en 1819. Entre temps, la commune dépourvue d'un octroi d'auberge en règle se vit concéder, par le Conseil d'Etat, le droit de maintenir sa vieille enseigne où figurait la maison communale (1814). Encore fallut-il maintenir ses droits sur l'enseigne du Cheval-Blanc acquise en 1762, dès lors enfermée dans un réduit, dont un serrurier voulait induement disposer. Ordre lui fut donné de «faire repeindre ledit schilte et le rétablir tel qu'il étoit pour être reproduit à la communauté dans six semaines». L'enseigne, vendue avec la maison, reparut après 1838.

DESCRIPTION[1]. Seule la façade nord conservé des éléments anciens. On remarque en premier lieu, à l'ouest, une haute tourelle d'escalier, de plan circulaire, percée de trois fenêtres superposées, sans compter une quatrième, à côté. Deux portes en plein cintre s'ouvrent dans le rez-de-chaussée de la maison, alors qu'un escalier extérieur barre en diagonale la partie orientale. A l'extrémité de la façade, une annexe supportée par deux piliers s'appuie contre la maison voisine. Sous un toit modernisé, jadis percé d'une vaste entrée de grenier, seul le premier étage conserve d'intéressantes fenêtres à meneaux, assez irrégulièrement plantées. Elles portent la marque du XVI^e siècle. Près de la tourelle, une baie environ deux fois et demi plus haute que large a un encadrement mouluré, enjolivé à la base de motifs en forme de S. Le décor extérieur, sur des bases carrées traversées de diagonales, est formé de pilastres striés simulant des torsades, entre des filets. Sur le tout, un entablement à denticules est coiffé d'un fronton aigu, occupé par une palmette stylisée. Plus à l'est, se retrouve le groupe caractéristique des fenêtres du XVI^e siècle, portant le même décor: une baie isolée sous son fronton, puis trois baies séparées par deux meneaux, sous un large fronton aux angles ornés d'une boule et de sortes de quilles (fig. 44). A la base de la tour, une porte encadrée de filets, surmontée de denticules et d'un fronton contenant une coquille stylisée, épouse la convexité de son support. La vieille enseigne du XVIII^e siècle a été suspendue à une annexe moderne, au midi. Les deux fers de la potence dessinent une sorte de col de cygne épaissi; l'intervalle est occupé par des rameaux fleuris et par une ligne sinueuse aboutissant à la tête où des tôles dessinent un profil de rapace. L'enseigne proprement dite, ovale, contient un cheval découpé et s'orne d'un nœud et d'une draperie où on lit: «Hôtel du Cheval Blanc». A l'intérieur, le côté dégagé d'une grande cheminée d'angle reposait sur un piédroit supportant une console couchée. Une corniche largement débordante et des consoles formant denticules ornent le manteau daté 1642.

### LA MAISON DITE DE LA DÎME

La maison s'élève dans la partie supérieure du village, au lieu-dit Moyrette, Murette, puis, fautivement, Muerta. Un bâtiment et un jardin qui remplaçaient

1 REUTTER, *Architecture*, III, pl. 17, 18. MBN, pl. 128, N° 3; pl. 129, N° 1. O. CLOTTU, *Histoire de Saint-Blaise*, fig. p. 117, 123, 149.

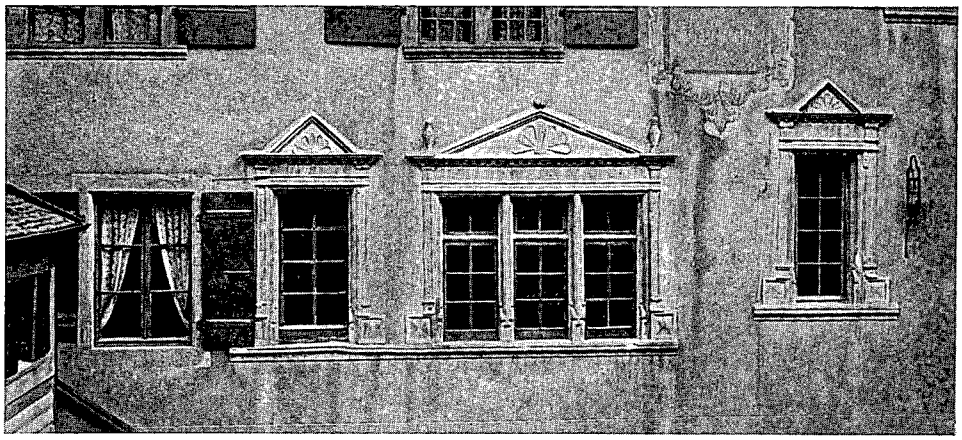

Fig. 44. Saint-Blaise. Hôtel du Cheval-Blanc. Fenêtres de 1598, environ. Page 60.

une vigne existaient à son emplacement, dès le début du XVI^e siècle, sans doute. Hans Ruginet, bourgeois et conseiller de Fribourg, l'acheta en 1579 et ne tarda pas à faire reconstruire l'édifice sous la forme où nous le connaissons, comme en témoigne la date 1581 gravée sur la porte occidentale. Après sa mort, la maison fut partagée en deux par le faîte. La partie occidentale passa par alliance à la famille Odet, de Fribourg, avant d'être vendue, en 1666 aux Quatre Ministraux agissant au nom de la bourgeoisie de Neuchâtel qui la revendit à un particulier, en 1853. Quant à la partie orientale, elle est toujours restée en mains privées, souvent en copropriété, aux familles Zimmermann (de Fribourg), Wild, Montenach d'Orsonnens, Fégely, puis Terrisse[1]. La documentation est plus abondante pour la moitié ayant appartenu à Neuchâtel; elle seule mérite le nom de maison de [la] Dîme. C'est en effet dans cet édifice que l'on pressurait et que l'on encavait les redevances en vin dues à l'hôpital de la ville; une partie de cette dîme était distribuée pour des pensions ecclésiastiques ou pour l'assistance. L'hôpitalier, ne gardant à sa disposition que le pressoir et la cave, louait les locaux d'habitation. Parmi les travaux exécutés, relevons: la construction d'une cheminée de pierre (1673) et celle d'un couvert pour le pressoir édifié en annexe par les maîtres maçons JONAS PERRIN et BALTHAZAR PETITPIERRE. En 1677, un grand pressoir neuf fut construit par les soins d'ÉLIE L'ÉCUYER, d'Hauterive. D'entente avec les propriétaires de la partie orientale, une reconstruction de la charpente fut confiée aux maîtres ABRAHAM et DANIEL NICOLET, de La Sagne, en 1699. L'année suivante, BALTHAZAR PETITPIERRE démolit et refit la voûte du pressoir qui tombait en ruines, répara le mur mitoyen et rebâtit le four, le socle du poêle et les supports du foyer[2]. En 1737, le charpentier FRÉDÉRIC [MENOUD-DIT-] GENDRE posa neuf contrevents doubles et une *dagne* (flèche de la tourelle); deux ans plus tard,

1 REUTTER, *Architecture*, I/10, et pl. 23, III, pl. 16. QLT, *Neuchâtel*, III/44. O. CLOTTU, *Histoire de Saint-Blaise*, p. 122. Rec. de Saint-Blaise, par Degland, 1533, f. 265; par Amiet, 1570, f. 340v.; Rec. de Thielle, forains, par Cordier, 1608, f. 39 et 74. S. Péter, not., II/310v., 1666. Rec. des forains de Thielle, par Girard, 1686-1687, f. 365v., 373.

2 Arch. de Neuchâtel, Manuel du Conseil, IV/173v., 1673. Marchés faits, B 13, f. 141v., 149v., 1673, 1675; B 14, f. 13, 15, 83v., 1677, 1699; B 15, p. 4, 1700.

les maçons HENRI PETITPIERRE et ABRAHAM BOREL fournirent de la pierre de taille pour relever la lucarne au-dessus du grand pressoir. Il semble bien que c'est à la fin de 1741 que la grande fenêtre méridionale fut mutilée: un maçon réclama le prix d'un trumeau entre deux croisées, faites à neuf par un maître vitrier qui se réservait les vieilles croisées. En 1763, pour une chambre haute boisée, faite dans le galetas, il fallut percer une fenêtre dans le pignon sud; en 1766, portes et contrevents furent peints en vert et rouge, couleurs de la bourgeoisie. Bientôt, le maçon JEAN-LOUIS LAMBELET exhaussa le mur mitoyen entre les deux propriétaires, sur 53 pieds de long et 22 pieds ½ de haut (1768). En 1773, le maître charpentier JEAN-LOUIS DARDEL, chargé de démolir la flèche de la tourelle d'escalier en reconstruisit une ayant plateforme, étoile, et flèche de chêne longue de 26 pieds. Le *terrinier* JEAN-HENRI BOREL fournit un poêle haut de 5 pieds, de couleur vert de mer, à frises blanches, au prix de L. 48, en 1785[1]. La partie orientale a été restaurée en 1958.

DESCRIPTION. Les deux parties de la maison proprement dite mesurent 18 m sur 13 m 50, pour une hauteur totale d'environ 10 m 80. La tourelle a environ 10 m de haut. Au midi, un pignon surmonté d'un petit pan rabattu, amorti par un pommeau d'étain, limite les deux versants du vaste toit débordant largement les murs latéraux. A l'origine, la façade devait être symétrique, ce qui n'est plus tout à fait le cas. Le rez-de-chaussée, très élevé à cause des caves, a en son centre deux portes en arc surbaissé (celle de l'ouest murée) et une petite porte surmontée d'une imposte, à l'est. Deux cordons limitent les étages. Au premier, deux larges fenêtres de quatre baies juxtaposées étaient surmontées d'un entablement (celle de l'ouest transformée en 1741, sans doute). Les meneaux ont des moulures simples; chaque piédroit est traité comme un balustre à faible relief: la base s'orne d'un quatrefeuille, le renflement d'une haute palmette, le fût d'ovales empilés, alors qu'une fausse console sert de chapiteau. Des rinceaux sont gravés sur le linteau surmonté d'une frise de denticules et d'une corniche. Au second étage, deux fenêtres aux encadrements, agrandis postérieurement à la construction, s'ouvrent au point où deux têtes animales décorent le cordon (fig. 45). La façade orientale, soutenue par des contreforts, a de nombreuses fenêtres remaniées. Dans le pignon nord subsistent des baies à meneaux. A l'ouest, l'élément le plus intéressant est la tourelle d'escalier hexagonale abritant un escalier en vis. Le toit, pas très aigu, a une pente légèrement brisée. L'encadrement de porte, en pierre jaune, mesure 157 cm de large sur 2 m 50 de haut (jusqu'à la corniche). Au-dessus d'un socle nu, chaque piédroit a une base moulurée et ponctuée d'une rose. Un pilastre strié, orné au pied d'un demi-cercle gravé d'une coquille, est surmonté d'une manière de chapiteau en forme de console supportant l'entablement qui couvre le linteau. Celui-ci s'orne d'une tête grotesque encadrée de volutes affrontées d'où jaillissent des motifs feuillus. Sur cet entablement et entre deux vases à côtes, sommés d'une boule, le bloc de pierre porte la date 1581 et, en surcharge, 1675. Cette année-là, sans doute, les armes de la ville de Neuchâtel ont été substituées à celles du constructeur (fig. 47).

### LA MAISON NEUVE

(Route de la Gare N° 1). Au moment de sa construction, en 1660, le bâtiment se trouvait à la sortie occidentale du village. Il était bordé, au midi, par le chemin

1 Arch. de Neuchâtel, Quittances, 1737, 1739, 1742, 1763, 1766, 1768, 1773.

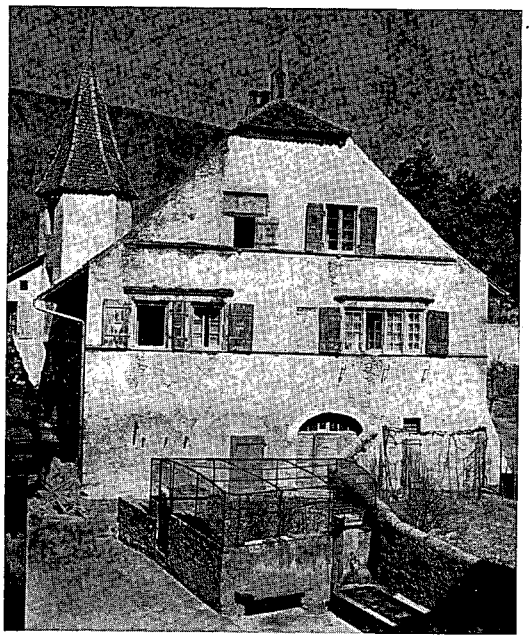

Fig. 45. Saint-Blaise. La maison de la Dîme. Façade sud. Page 62.

menant au tout proche point d'abordage nommé le port de la paroisse. Par un marché en mains de l'actuel propriétaire, on sait que le 7 février 1660 Jacques Prince-dit-Clottu s'assura les services de JONAS FAVRE, maître maçon, de Couvet. Cet «architecte et batiseur» s'engageait à construire les fondations, les murs intérieurs et extérieurs, la cage d'escalier, pour 10 livres la toise. Chaque jour de fenêtre coûterait 6 livres. Il y aurait un arc double à l'entrée de la grange, une porte pour le pressoir et une pour l'entrée, des marches d'escalier en suffisance pour trois étages, avec deux volées par étage. La pierre devait être rendue sur place par le propriétaire. Dès lors, le bâtiment n'a pas cessé de porter le nom de Maison Neuve. Il a subi d'importantes réparations en 1889, puis des transformations et un agrandissement avec exhaussement de la tour[1], en 1902.

DESCRIPTION. La maison mesure environ 18 m 20 sur 12 m 30; quant à la tour d'escalier, elle ne mesurait guère plus de 10 m avant son exhaussement. Au midi, la façade a deux étages percés chacun de trois groupes de baies jumelles alignées sur des cordons. Une porte en plein cintre s'ouvre au rez-de-chaussée. Du côté nord, la tour fait saillie sur le pignon; elle ne devait pas le dépasser, à l'origine, et être couverte par le même toit. Trois petites fenêtres l'éclairent, à l'est; l'encadrement de la porte, un intéressant morceau de sculpture baroque, accosté de deux petites volutes, repose sur un haut soubassement nu. Une clef s'achevant en masque barbu divise en deux l'entablement à denticules. Au centre du fronton circulaire brisé, un cartouche ovale agrémenté d'enroulements entre deux rosaces porte la date 1660. La porte de bois, formée de quatre panneaux, a conservé sa boucle et son heurtoir anciens (fig. 50). Une galerie de bois, longue d'environ 10 m, reposant sur trois corbeaux de pierre moulurés, surmonte une vieille porte cochère flanquée de deux bouteroues, entre deux entrées modernes. Elle est d'autant plus intéressante que la plupart de ses semblables ont disparu (fig. 46).

*L'intérieur* a subi bien des transformations; il reste cependant une belle pièce boisée au premier étage, d'environ 4 m 50 sur 5 m 25 et 2 m 40 de haut. Elle est séparée du corridor par un simple galandage, alors qu'un mur, au midi, forme séparation avec la cuisine où est conservé un four à pain circulaire. Trente caissons carrés, séparés par des poutres moulurées en fort relief, constituent le plafond. A l'est, deux fenêtres

1 Arch. de M. Louis Perrier, Marin. AE, Recette de Thielle, plan 81, N° 3, Rec. de Saint-Blaise par Girard, II/518, 1688, RAs. 1861, p. 185, N° 397; p. 228, N° 582. MCE, CCLXXXIX, 1902.

à meneau ont leur embrasure couverte d'un arc surbaissé et lambrissé. Parmi les parois boisées de panneaux quadrangulaires, il faut particulièrement distinguer celle du nord, où la porte à ferrures anciennes s'ouvre entre deux pilastres cannelés ayant de hautes bases taillées en pointe de diamant. A gauche, un buffet encastré dans le mur fait corps avec la boiserie par sa corniche à denticules, mais s'en distingue par ses pieds tournés, par la niche où est suspendue une aiguière d'étain et par les panneaux carrés de ses portes entre des petits pilastres décorés. Une frise à panneaux étroits et à denticules fait le tour du plafond (fig. 51 et 52)). Dans l'angle sud-ouest, se dresse un poêle ayant un socle et des pieds de pierre jaune, quatre rangs de carreaux à fond noir, décorés de motifs verts représentant des lis ou des grenades stylisées, et des corniches blanches peintes de sujets bleus: châteaux, maisons, puits, personnages. Sur une des moulures on relève la signature du poêlier P. RACLE, 1766. Dans le caisson au centre du plafond, apparaissent deux écus découpés où on peut lire I P D C autour d'une herse et I D au-dessus d'une anille, c'est-à-dire les armes de Jacques Prince-dit-Clottu et de sa femme Judith Dardel, fondateurs de la maison.

### LA MAISON THORENS

Cette maison, située à la rue du Temple N° 10, succède à des bâtiments plus anciens qui étaient sans doute accolés au four banal du village. Elle était depuis un siècle propriété de la famille Prince, lorsque Madeleine Gallandre, veuve de Jean Prince, et ses enfants obtinrent d'y vendre du vin et de tenir une hôtellerie à l'enseigne de la Croix Blanche. La faillite survint au bout de peu d'années, mais l'auberge fut maintenue au-delà de 1703. Le notaire Elie Péter, devenu propriétaire en 1697, se décida à faire exécuter d'importants travaux en 1714, comme le témoigne la date sur la porte d'entrée, confirmée par un acte de revers. «Faisant construire une arcade sur le ruisseau pour soutenir des galeries... au côté devers bise» de la maison, Péter s'engageait à ne point porter préjudice aux tenanciers des moulins. Dès cette époque, la maison s'est maintenue intacte dans ses grandes lignes. En 1871, la grange toute proche a été démolie et remplacée au bout de quelques années par une annexe basse. Lors d'une complète restauration intérieure exécutée par l'architecte LÉO CHÂTELAIN, en 1883, des fenêtres ont été percées dans la façade méridionale. La maison appartient depuis plus de cent ans à la famille Thorens.

*Bibliographie et vues.* QLT, *Neuchâtel*, III/51-52. O. CLOTTU, *Histoire de Saint-Blaise*, p. 129, MBN, pl. 67, N° 2, et 69, N° 2. Manuscrit de J. BLANK en mains du notaire J.-J. Thorens. Dossier MAH.

DESCRIPTION, Fait rare dans le pays, la maison est bâtie à cheval sur le ruisseau des moulins qui la traverse longitudinalement. Un large canal est taillé dans le roc, tandis que les murs extérieurs sont percés d'ouvertures surmontées d'arcs. Le plan de la maison forme un quadrilatère irrégulier (fig. 53 et 54). A l'est, le bâtiment est enterré jusqu'au premier étage, parce que le terrain s'élève rapidement; à l'opposé, il est en bordure de la rue, et présente sa façade la plus importante. Si l'on fait abstraction de la partie nord, trois portes en plein cintre et deux soupiraux percent le rez-de-chaussée; là-dessus s'étendent deux étages ayant chacun six groupes de fenêtres jumelles séparées par un meneau. La partie centrale est couronnée par un grand toit en berceau, à pan rabattu, largement débordant et soutenu par deux étais. Il abrite une entrée de grenier et rompt à angle droit la ligne du grand toit à

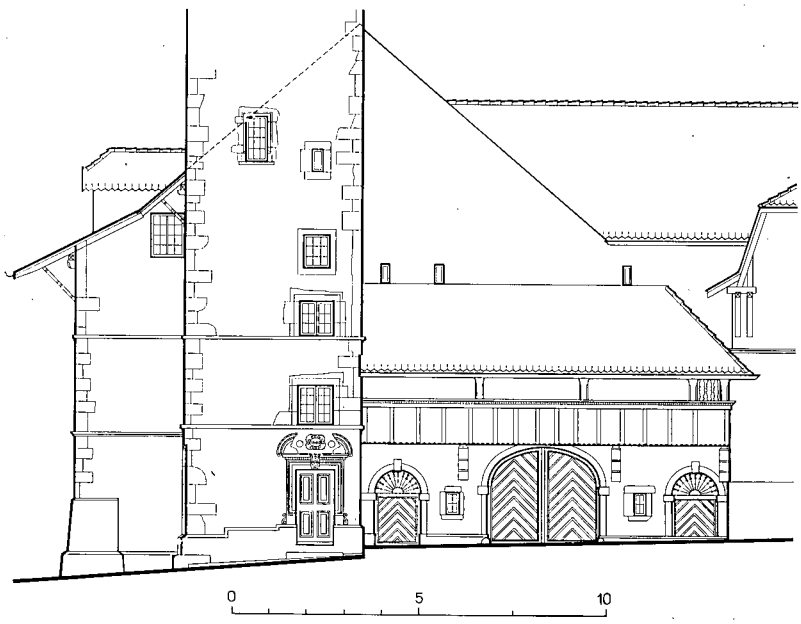


Fig. 46. Saint-Blaise. Route de la Gare N° 1. La façade nord. Echelle 1:200. Page 63.

deux pans qui s'achève sur deux pignons à pans rabattus, au midi et au nord (avec un berceau en bois en plus de ce côté). Tout cela fait penser à une construction du dernier tiers du XVII^e siècle, quoique la partie méridionale, nettement séparée par un mur de refend et par l'agencement de sa charpente, ait dû être transformée au milieu du XVIII^e siècle. Sous le même toit, mais ajoutée après coup, comme le prouve la date, une annexe (large de 4 m, sur les 21 m 25 de la façade) ayant porte au rez-de-chaussée et une fenêtre sans meneau par étage, abrite la cage d'escalier. L'encadrement de la porte, en pierre de taille jaune, marque une intéressante volonté de décorer la nouvelle entrée. Deux pilastres toscans, en faible relief, supportent un entablement où la date 17 * 14 apparaît entre des triglyphes surmontant des mutules. Une sorte de balustrade aveugle formée d'éléments aplatis surmonte le tout. Le linteau proprement dit s'orne de crossettes. A l'intérieur, une volée de marches en pierre mène à l'étage où le palier est bordé d'une rampe de pierre à balustres anguleux, surmontée de boules à ses extrémités. Le plafond est orné de motifs Régence dans les angles, et de cartouches ayant des coins concaves ou en forme de carré, cantonné de demi-cercles en son centre. Autrefois, le rez-de-chaussée abritait les caves et un emplacement de pressoir. Au premier étage, un plafond a des moulures en bois; un poêle blanc, du XVIII^e siècle est orné de motifs peints en bleu; une cheminée porte la marque du style Louis XV. Plus simple, le second étage conserve un poêle à carreaux verts encadrés de deux frises blanches à motifs bleus, et une imposte fermée par des verres en culs de bouteille.

## LE TILLEUL

La maison tire tout naturellement son nom du gigantesque tilleul, âgé d'au moins quatre siècles, qui la couvre de son ombre, à l'ouest, près de la croisée des chemins. Un premier bâtiment dut être bâti là par le notaire François Brenier, au milieu du XVI[e] siècle. Les transformations qu'il subit nous échappent, mais en 1686-1688, l'état des lieux était à peu près le suivant: Pierre Prince-dit-Lahire, ancien lieutenant de la Justice de Saint-Blaise, possédait une maison, près du grand arbre, flanquée d'une autre maison subdivisée entre plusieurs membres de la famille Roulet, et de places ou d'annexes aux mêmes Roulet, en bordure du chemin menant à Cornaux. Plus au nord, un peu en retrait du chemin de Lignières, s'élevait une grange entourée d'annexes diverses; tout ce bloc appartenait à Pierre Prince-dit-Lahire[1]. Dès la fin du XVII[e] siècle, cette famille, dont plusieurs descendants se distinguèrent comme officiers au service de France, allait devenir propriétaire de l'ensemble des édifices et des terres environnantes. Par alliance, le domaine passa à la famille Marval, à Jean-Marie Bergeret, marquis de Tulmont, qui se ruina par sa prodigalité, puis, par achat, à Philippe-Athanase Täscher, ancien président du parlement de Metz et intendant général de la Martinique, enfin, depuis 1795, à André-César Terrisse, associé de la maison Pourtalès et Cie, et à ses descendants directs.

1 Cette interprétation basée sur le plan de la recette de Thielle N° 65 et sur les Reconnaissances de Girard (1686-1688, f. 18, 301, 309, 319, 325) s'écarte de celles admises jusqu'ici.

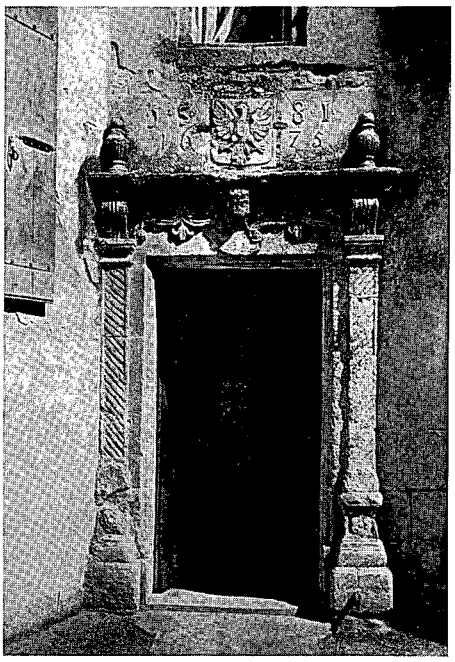

Fig. 47. Saint-Blaise. Porte occidentale de la maison de la Dîme. Page 62.

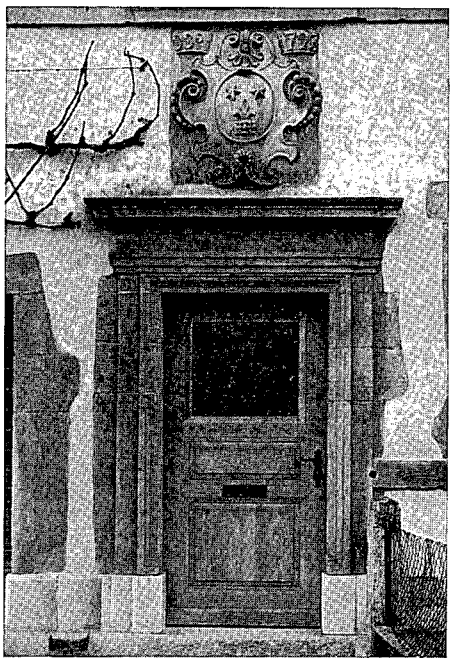

Fig. 48. Marin. Porte datée 1723, à l'est du hameau d'Epagnier. Page 86.

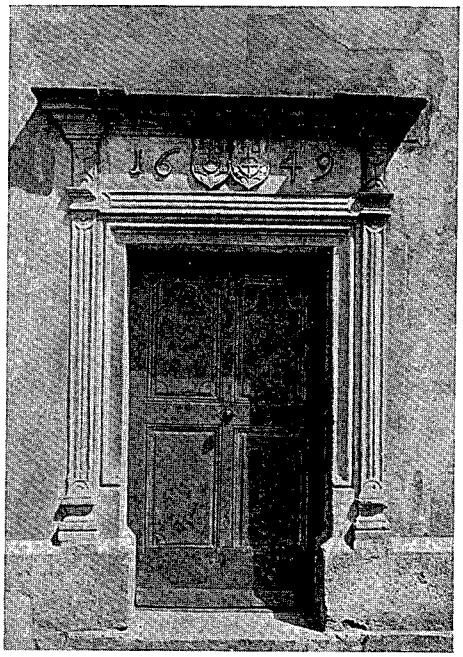

Fig. 49 et 50. Saint-Blaise. Portes d'entrée des maisons de la Grand-Rue N° 23, et de la route de la Gare N° 1. Pages 77 et 63.

Il est malaisé de distinguer avec précision ce que les bâtiments doivent à chacun des propriétaires successifs: aux Prince-dit-Lahire, sans doute, la maison de maître, la galerie occidentale et la tourelle d'escalier; à M. de Tulmont, une partie du décor sculpté et des papiers peints. Après la mort de ce dernier, le sculpteur JEAN-BAPTISTE BOUTRY et l'ébéniste ABRAHAM GUIGNARD, bien connus par leurs travaux à l'hôtel de ville de Neuchâtel, ne réclamèrent pas moins de 4785 et 1043 livres à la veuve. Dans l'acte de vente après faillite, en 1790, on mentionne, malheureusement sans les détails annoncés, sept glaces, «les sculptures attenantes aux boiseries des divers apartements, tapisseries en serge verte et papiers peints colés sur toile dont description plus ample et apréciation juridique seront faite». Il est question aussi d'un piédestal en pierre portant un vase brisé dans le verger, et d'un terrain «mis récemment en demi lune pour l'agrément de la maison»[1]. En 1819, le logement du fermier, la grange et l'écurie, à l'ouest de la route de Lignières, furent démolis et rebâtis plus vastes. Frédéric-Eugène Terrisse, succédant à son père cette année-là, décida bientôt d'importants travaux, difficiles à suivre, en l'absence de plans. En 1823, «quatre portions de bâtiments contigus» furent démolis. Ils comprenaient des galeries, un salon extérieur, des logements de vigneron, cave, écurie, grange, laiterie, four et lessiverie[2]. La maison de maître, de 72 pieds sur 40 ne fut visiblement pas

1 AE, Justice de Neuchâtel, pièces non enregistrées, 1789. Justice de Saint-Blaise, Manuel des décrets, 1721-1806, p. 452-466, 1788-1790.

2 RAs. Saint-Blaise, 1810, p. 12, N° 42, p. 33, N° 124, 1819; p. 11, N° 40, p. 33, N$^{os}$ 125-126, 1823. Les données des registres d'assurance s'écartent donc de la date de 1831, admise jusqu'ici.

touchée. Au nord, la cour fut bordée d'un bâtiment neuf abritant des logements, caves pressoirs, lessiverie, grenier, bains et autres dépendances. La face orientale de la galerie et ses piliers toscans furent, sans doute, refaits à neuf. En 1831, les communs contigus, à l'est, furent détruits et remplacés par une véranda; la cour qui ne devait pas être complètement dégagée voire encore fermée à l'est, s'ouvrit désormais directement en direction du jardin. Cette époque doit aussi être celle de l'aménagement des escaliers en hémicycle, à l'est. Il ne reste, des anciens communs, côté cour, qu'une porte de pierre de taille en plein cintre. La tranchée du chemin de fer, creusée en 1857, provoqua d'importantes transformations au midi: les caves furent enterrées, le chemin longeant la maison fut reporté plus loin, et le grand tilleul vendu par la commune aux propriétaires de la maison qui s'engagèrent à assurer sa conservation.

*Bibliographie.* Sur la maison et ses occupants voit: J. PETITPIERRE, *Patrie neuchâteloise*, I/121-134. E. TERRISSE, *Quatre siècles à l'ombre du tilleul de Saint-Blaise*, MN, 1946, p.97-107; 1947, p.86-101. O. CLOTTU, *Histoire de Saint-Blaise*, p.74-75 et 125.

DESCRIPTION. Au midi, seule la façade de la maison de maître apparaît au-delà de la tranchée du chemin de fer. Très simple, elle est percée de deux portes et de quatre fenêtres au rez-de-chaussée, sans compter six larges baies à l'étage. Les angles, en pierre de taille, sont biseautés jusqu'au niveau du premier étage où le raccord est assuré par des espèces de culs-de-lampe moulurés. Face à la route de Lignières, on n'aperçoit que des murs sévères. Du côté de la cour, l'impression est tout autre et fort accueillante. Au midi, une véranda s'appuie contre le pignon de la maison de maître. Une large tourelle d'escalier au toit aigu, s'évasant à la base, constitue une verticale bienvenue à l'angle sud-ouest, point où une galerie de bois vitrée, supportée par quatre colonnes toscanes, se détache obliquement de l'édifice. Enfin, la maison du jardinier, bâtie en 1823, limite avec beaucoup de bonheur le côté nord de la cour. Au rez-de-chaussée surélevé, trois portes précédées de petits perrons de pierre jaune sont percées entre quatre hautes fenêtres, tandis qu'à l'étage, il existe sept fenêtres presque carrées. Contre ce bâtiment, à l'est, on a dressé deux arcades provenant de

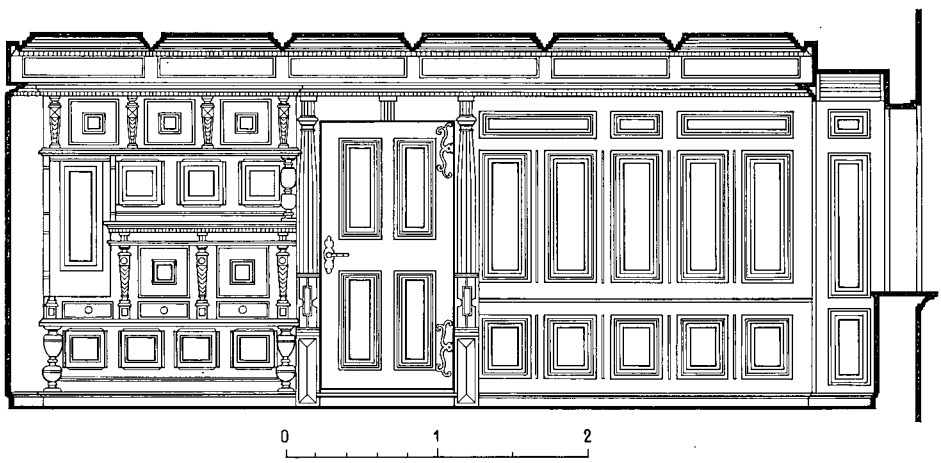


Fig. 51. Saint-Blaise. Route de la Gare N° 1. Relevé de la paroi nord de la salle. Echelle 1:50. Page 64.

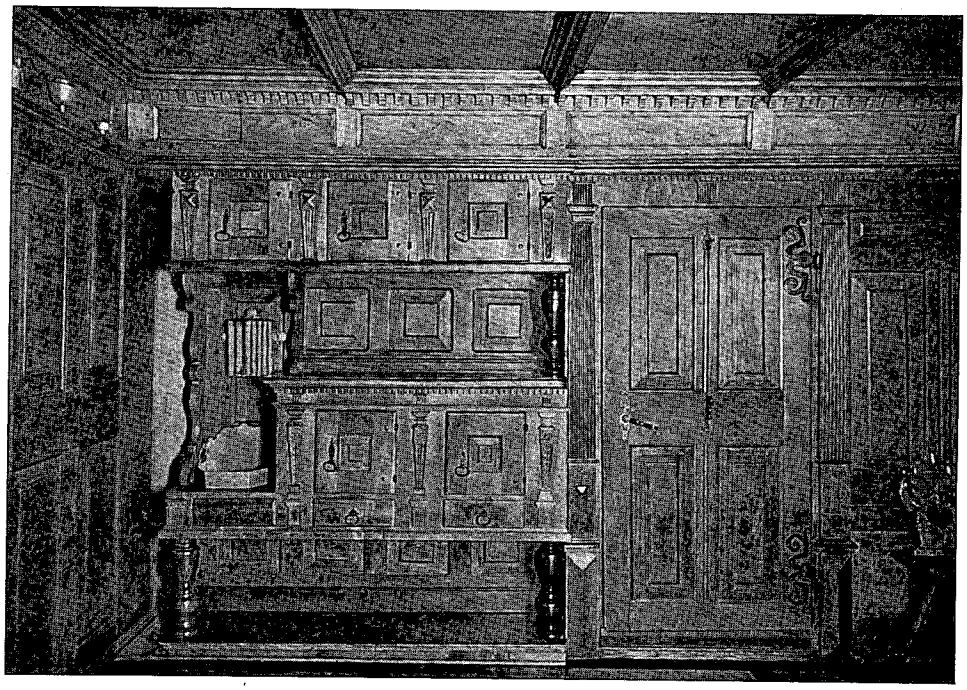

Fig. 52. Saint-Blaise. Route de la Gare N° 1. Boiserie et buffet de la salle. Page 64.

la maison, 8a, rue du Bassin, à Neuchâtel. Du côté est, la cour s'achève par un mur bordé d'un bassin de fontaine, aux extrémités duquel deux escaliers en quart de cercle s'élèvent en direction du jardin. Un peu plus au nord, la serre est un charmant édifice du XVIII^e siècle, trois fois et demi plus long que large, percé de cinq fenêtres à petits carreaux au premier étage, et d'autant de lucarnes dans son toit à la Mansart.

*L'intérieur.* La maison de maître abrite un décor exceptionnellement abondant et varié de papiers peints de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle, dans un état remarquable de fraîcheur et de conservation, sans compter quelques motifs sculptés dignes d'intérêt.

Au *salon* du rez-de-chaussée, les quatre poutres en saillie du plafond portent de petits motifs Régence, sortes de losanges pourvus de boucles, peints en gris plus foncé que le reste. Contre la paroi orientale s'élève une cheminée Louis XVI, d'autant plus richement décorée, que son encadrement peint est en bois. Sur les piédroits, deux atlantes en forme d'amours ont un corps s'achevant en gaines-supports ornées d'un feuillage d'acanthe[1]. Sur les extrémités semi-cylindriques du linteau, au centre de guirlandes, des monogrammes T M (Tulmont-Marval) ont été partiellement grattés pour faire lire T V (Terrisse-Vaucher). Des ovales placés sur de légers rinceaux et sur des chaînes sont décorés de lignes géométriques, de boucliers ou d'un Hercule en pied, le tout peint dans un vert imitant la patine du bronze, sur un fond jaune, légèrement rosé. Des joncs enrubannés et des perles soulignent les encadrements. Un rang d'oves est sculpté sous la tablette de marbre gris-brun, surmontée

1 M. Eugène Terrisse a signalé l'existence d'une cheminée analogue au château de Versailles.

d'une glace limitée par deux bandes de rosettes comprises dans des entrelacs de rubans bleus. Un entablement en faux marbre, pareil à la frise qui fait le tour du plafond, surmonte cet ensemble (fig. 55). Entre les deux fenêtres, au midi, une glace encadrée de perles et d'oves domine une console Louis XVI ayant quatre pieds et un dessus de marbre. Des rameaux très fleuris, profondément fouillés, occupent les dessus de portes, à l'ouest. Au centre du bâtiment, la *salle à manger* a une forme sensiblement ovale, à cause de ses angles arrondis. Sur les trois solives du plafond sont peints de délicats motifs Régence verts et roses. Entre les fenêtres, sur fond bleu pâle, se dresse un Hercule en papier peint et découpé, d'un ton ivoire. Sur les parois latérales et au nord, des panneaux d'un bleu-vert pâle sont ornés de mêmes découpages représentant les quatre continents. Ces allégories féminines, de 1830 environ, hautes en couleur se dressent sur un socle portant leur nom, agrémenté d'animaux, d'attributs ou de plantes. Dans la véranda, à l'est, des papiers peints à motifs «chinois» de couleur bleue proviennent de la maison, 8a, rue du Bassin, à Neuchâtel. (fig. 58).

Un escalier en vis, de pierre jaune, conduit au *premier étage*. Dans le couloir menant à la galerie occidentale, deux gaines-supports encadrent une porte-fenêtre cintrée, surmontée d'un décor sculpté en fort relief. La galerie occidentale est formée de deux éléments fondus en un. Dans la partie nord, du côté de l'extérieur, on a remonté tardivement une cheminée de marbre veiné rose-saumon, ressemblant à celle du grand salon de l'hôtel Du Peyrou. Entre deux gaines-supports, semblables à celles du couloir, une porte à deux battants porte des papiers peints et découpés aux vives couleurs. La partie méridionale de la galerie est couverte d'un berceau surbaissé et a pour décor des motifs peints et collés de l'époque Louis XVI.

D'ouest en est, plusieurs pièces de ce premier étage méritent de retenir l'attention. La *chambre verte* tire son nom des papiers peints, d'un vert clair encore vif, qui couvrent les parois latérales et le fond d'une alcôve. Dans un encadrement rectangulaire d'espèces de rais de cœur, se superposent les motifs symétriques de couleur crème: deux nymphes affrontées autour d'un vase, sous un arceau de feuillage léger; d'épaisses demi-guirlandes fleuries sur un bouclier découpé où est figuré Arion chevauchant un dauphin; deux griffons adossés, des draperies retenues par une tête et par des barres où perchent des oiseaux, et enfin un cartouche où l'on reconnaît Léda (fig. 57). Visiblement ce sont des ornements de la fin du style Louis XVI ou de l'époque Directoire. Au fond de la pièce, un lit occupe une alcôve tendue de rideaux en toiles peintes. Deux portes vitrées, surmontées d'œils-de-bœuf assurent l'accès de la ruelle en fer à cheval qui encadre l'alcôve et occupe le fond de la pièce jusqu'aux vrais murs. A l'ouest, une cheminée de marbre brun-rose a ses piédroits et son linteau ornés de cannelures interrompues par des congés, ou par des rosaces en albâtre inscrites dans un carré. Une guirlande de feuilles de chêne et de glands, très fouillée, épouse la forme de la glace ovale, alors que d'autres guirlandes déployées ou en croissant de lune encadrent un médaillon en relief, orné des trois Grâces (fig. 59). Le dessus de porte, en face, a aussi un décor très fouillé de marguerites, de roses et de feuillage. Sur le médaillon de couleur brique pâle, en faible relief, un personnage se dresse dans un char tiré par deux cygnes. Entre les deux fenêtres, au midi, sur le trumeau, un profil peint apparaît dans un cadre ovale mouluré, entouré d'un ruban et d'un œillet composé. Sous le plafond se déroule une frise de papier peint simulant des oves, des cannelures à congés et des grecques. Au-dessus de

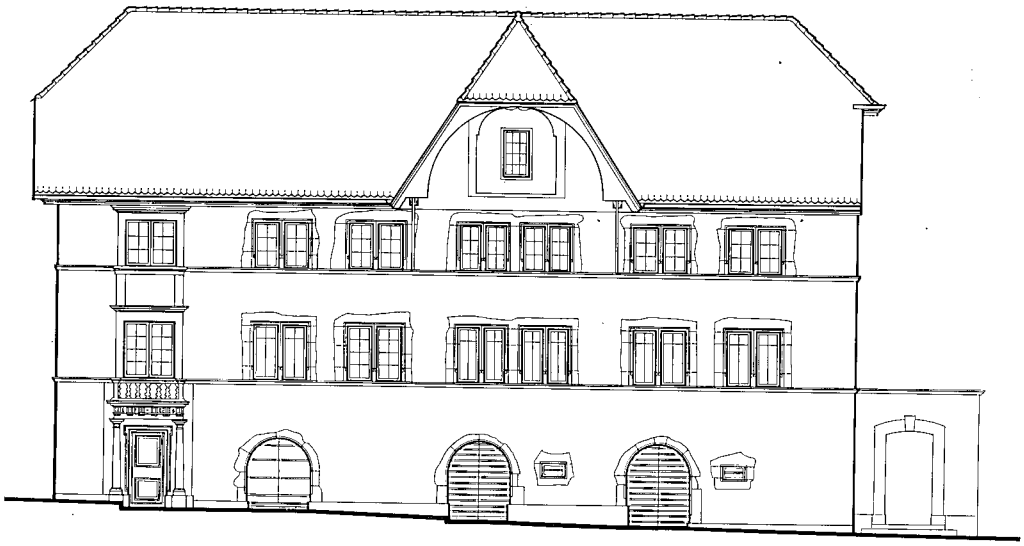

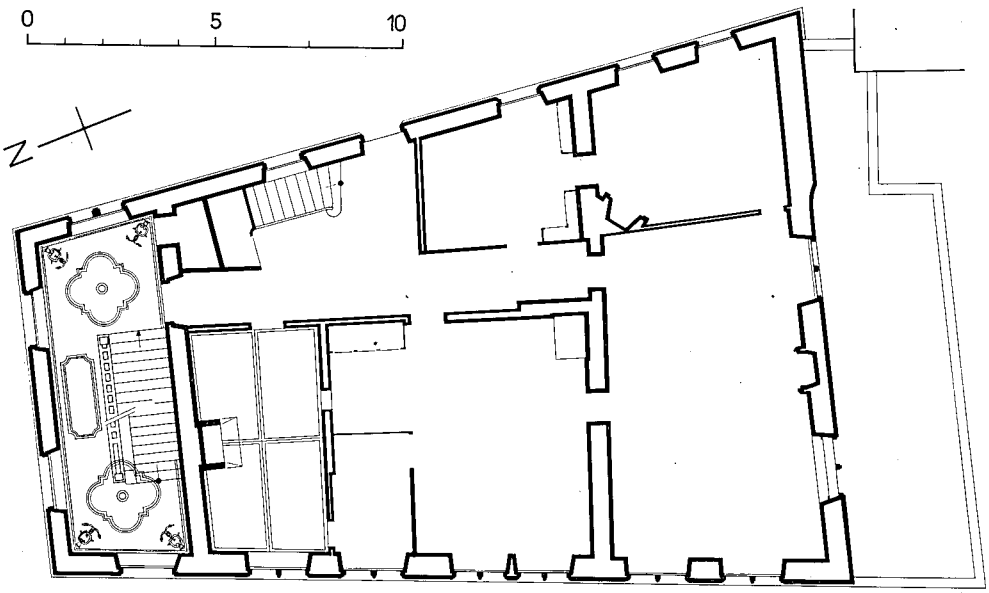


Fig. 53 et 54. Saint-Blaise. Rue du Temple N° 10. Façade occidentale et plan de la maison. Echelle 1:200. Page 64.

l'alcôve, en revanche, alternent en trompe-l'œil des guirlandes et des médaillons à profils antiques. Le plancher a de grands panneaux de sapin clair recoupés d'un quadrillage de bandes sombres, en chêne.

Le *petit salon* (d'environ 2 m 44 sur 3 m 58) n'a qu'une fenêtre et deux portes. Ses parois sont couvertes de motifs de papiers peints et collés sur fond blanc. Chaque grand panneau, assurément sorti de l'atelier parisien de JEAN BAPTISTE RÉVEILLON,

vers 1786, est composé essentiellement d'un vase renfermant un riche bouquet, et de guirlandes délimitant, au haut et au bas, deux champs où évoluent des nymphes et des personnages mythologiques mal définis[1]. Des bouquets plantés dans de larges vases occupent les panneaux inférieurs des parois. Des chutes de rinceaux, où apparaissent des amours et des oiseaux, ornent les chambranles des portes, elles-mêmes ornées de légères guirlandes et d'un vase. D'autres guirlandes, des motifs allégoriques et des rosettes occupent les dessus de portes (fig. 62). Contre le mur ouest, une glace ovale, partiellement entourée d'une guirlande de laurier, est surmontée d'une colombe et de roses. Une guirlande aux éléments séparés par des flocs et par des rubans, fait le tour de la pièce et ménage la liaison avec le plafond. Les couleurs sont restées généralement très vives: vert-jaune des rinceaux, rouge des fleurs, bleu des rubans et des drapés, jaune du décor des vases. Le parquet est formé d'éléments où quatre carrés de noyer sont enfermés entre des croisillons et un encadrement de chêne.

Derrière ce petit salon, et n'ayant de lumière que par lui, la *bibliothèque* a un élégant décor Louis XVI. Une frise de rosettes et de cannelures, en papier peint, fait le tour du plafond. Des entrelacs et des chutes de rinceaux, de la même matière, ornent les montants des corps de la bibliothèque. Des rosettes comprises dans des entrelacs de rubans couvrent les montants de la porte au midi, tandis que, sur le linteau, une flèche traverse sept couronnes. Pareillement sculpté, le décor de la porte occidentale se compose d'un rang d'entrelacs et d'un sol d'où jaillissent cinq petits rosiers, très fouillés, mais sans symétrie – pièce visiblement rapportée. Au nord, enfin, des roses et un ruban ornent l'œil-de-bœuf.

Plus à l'est, la *chambre à coucher* a des murs tendus de toiles peintes ou indiennes de Cortaillod. Sauf celles, authentiques, qui ornent les bois du lit à deux places, ce sont des copies exécutées en Alsace, pour remplacer les originaux défraîchis. Les motifs en sont des rameaux très tourmentés portant de grosses fleurs, des feuilles dentelées et des fruits. Une frise de papiers peints simulant des cannelures à congés, des rosaces comprises dans des loges carrées et un rang de feuillages stylisés fait le tour du plafond. Pareillement, entre les indiennes et les soubassements, une frise de rinceaux très touffus en papier, puis un rang de panneaux à cadres de perles aux angles rentrants ponctués de quatre rosettes entre lesquelles est collée une guirlande de papier en grisaille, font le tour de la pièce. Le fond de la chambre est en partie occupé par une alcôve tapissée des mêmes indiennes; l'ouverture en est surmontée d'un arc cintré portant une riche guirlande. Cinq couronnes entrelacées et placées verticalement décorent les portes du cabinet de toilette et du passage qui encadrent l'alcôve; les murs extérieurs de ces annexes, qui sont aussi ceux de la pièce, ont des papiers peints à sujets chinois très simples (jaunes, rouges ou verts), sans doute plus anciens. Contre la paroi orientale, une riche cheminée antérieure à 1789 est en quelque sorte datée par le monogramme T M (Tulmont-Marval) figurant sur un petit écu de cuivre. De marbre couleur saumon, elle est enrichie par un décor d'albâtre: amours et rinceaux sur le linteau, nymphes perchées sur de hauts candélabres et portant une corne d'abondance ou des fruits le long des piédroits. Devant la che-

1 Ces panneaux du petit cabinet rappellent en effet, jusque dans les détails, à quelques variantes près, le «Panneau arabesque, atelier Réveillon d'après Cietti, vers 1786», reproduit par H. Clouzot et Ch. Follot dans leur *Histoire du papier peint en France*, 1935, p. 69.

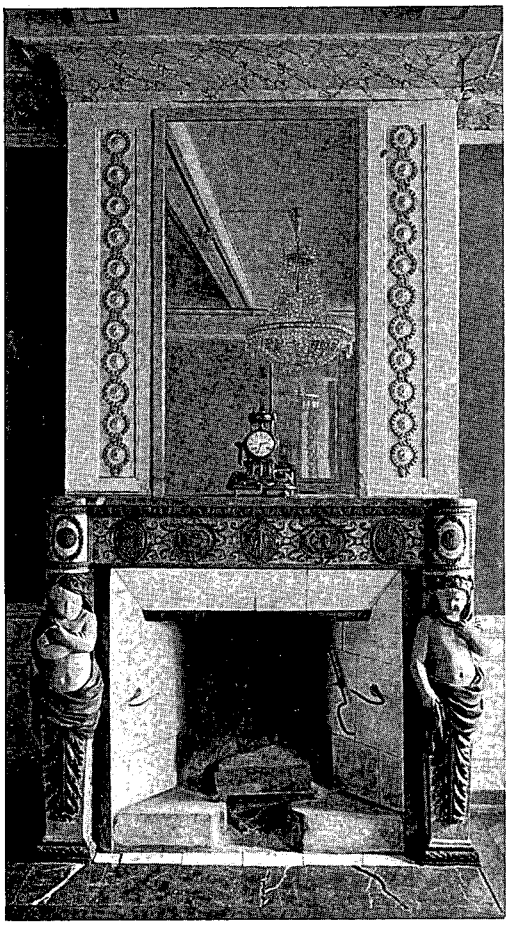

Fig. 55. Saint-Blaise. La maison du Tilleul. La cheminée du salon. Page 70.

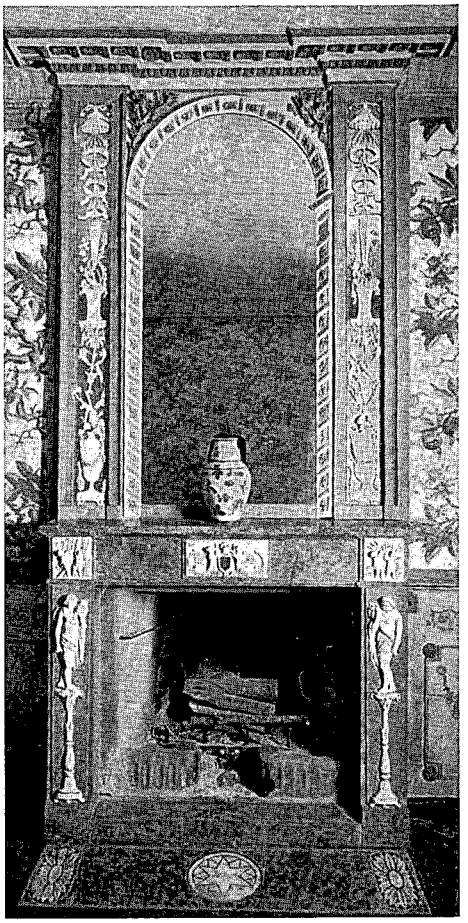

Fig. 56. Saint-Blaise. La maison du Tilleul. Cheminée de la chambre à coucher. Page 73.

minée, une dalle de pierre est incrustée de motifs de pierre plus claire où sont gravés une étoile dans un cercle et des rosaces ovales. Une glace en plein cintre surmonte la cheminée; son encadrement à rosettes dans des caissons simule une perspective; des rameaux très fouillés occupent les écoinçons. De part et d'autre, deux pilastres ornés de perles ont une partie centrale couverte de fins ornements de bois découpé où se superposent des vases, des paniers fleuris, des carquois, des guirlandes et des dais. Un entablement en relief superpose torsades, oves, rangs de rosaces dans des caissons et des rais de cœur (fig. 56). Pareil décor a fort bien pu être réalisé par Boutry. La paroi occidentale est percée de deux portes blanches décorées d'un très fin décor de papier collé de couleur crème: plateau soutenant une urne pleine d'épis supportant des couronnes, un nid et des oiseaux, amours et petits satyres avec des oiseaux. Des guirlandes, des chutes de rinceaux et des vases apparaissent sur l'encadrement de la porte.

Fig. 57. Saint-Blaise. Tilleul. Détail de papiers peints. Page 70.

Fig. 58. Saint-Blaise. La maison du Tilleul. Détail des papiers peints ayant des motifs chinois. Page 70

## MAISONS DIVERSES

Parmi toutes les maisons qui mériteraient une mention, nous en retiendrons seulement une demi-douzaine, représentantes typiques de leur époque.

Au *chemin de Muerta N° 1*, s'élève une intéressante maison de la Renaissance, non datée, mais qui peut être attribué à la fin du XVI^e^ siècle, et plus probablement au début du XVII^e^ siècle. En ce cas, elle aurait été bâtie ou transformée pour Louis Prince, de Saint-Blaise, devenu propriétaire en 1603. On peut comparer le décor de ses fenêtres à celui qui apparaît au café de la Grappe, à la Coudre (1607), et sur une maison de Peseux, Grand-Rue, N^os^ 13-15 (1597)[1]. Du côté ouest, s'élève l'ancien rural, ayant une vaste porte au plein cintre dessiné par des moellons. A l'étage, des dentelures ornent le bas des parois en planches. Au rez-de-chaussée de la maison, une accolade est taillée dans le linteau d'une porte latérale, surmontée d'une fenêtre datée 1660. Au centre de la façade, est percée une des plus belles fenêtres de la région, ayant quatre baies et trois meneaux, dont les bases sont enjolivées de petits ailerons en forme de S. Les piédroits, traités comme des pilastres, ont une rosette sur la base et à la partie supérieure, tandis que la partie moyenne est ornée d'une frise d'entre-

1 Rec. de Saint-Blaise, par Cordier, I/172, 1609; par Girard, IV/169, 1686. O. Clottu, *Histoire de Saint-Blaise*, p. 124.

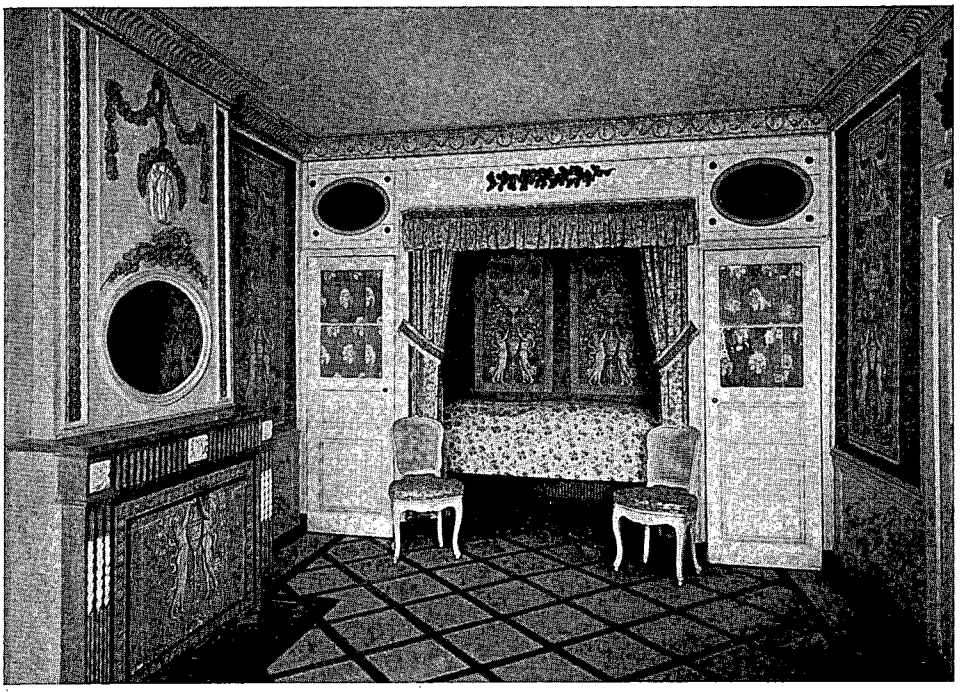

Fig. 59. Saint-Blaise. La maison du Tilleul. La chambre verte. Page 75.

lacs où alternent des ovales et des cercles entourant des têtes de clous entre de petites raies. L'entablement est composé d'une frise analogue sur laquelle mordent quatre têtes chevelues, très expressives, encadrées par des rosaces, des rameaux épais ou des sortes de fleurs de lis. Une frise à denticules couronne le tout, au-dessous d'un fronton partiellement occupé par une coquille stylisée. Une boule cannelée surmonte ce fronton limité par deux vases étroits, ornés de côtes et d'un grènetis, faisant un peu penser à des quilles (fig. 61). Au second étage, un décor analogue de frises, d'entablement et de fronton encadre une fenêtre carrée. Il n'y a toutefois que deux têtes de lions (?) entre trois rameaux sculptés avec pas mal de raideur. L'intérieur de la maison n'offre rien de comparable. Le revers de la fenêtre à meneaux, cintré, est lambrissé de petits panneaux quadrangulaires juxtaposés. Au plafond, de grands panneaux de bois sont séparés par des poutres moulurées se coupant à angle droit. Un poêle du XVIII^e^ siècle occupe un angle de la pièce.

La maison voisine (*rue des Francs-Sujets, N° 4*), postérieure d'une génération au moins, a été rebâtie entre 1634 et 1636 pour le notaire Jean Cordier. Au rez-de-chaussée, la porte en arc surbaissé est encadrée de deux soupiraux. Deux fenêtres carrées, en pierre de taille, portant la date 16 - 34, s'alignent sur un cordon. Celles de l'étage supérieur ont conservé leur meneau. A l'intérieur de la maison existe encore, dans la chambre d'habitation, une porte sculptée et datée 1636. Sous son fronton à denticules, les piédroits ont pour décor des chapiteaux feuillus à crochets et à petites têtes, ainsi que des plumes stylisées. De l'ancien décor des murs, subsistent des frontons à denticules et quelques panneaux. L'arc de décharge surmontant les

deux fenêtres est couvert de petits panneaux de bois juxtaposés. Quant au plafond, où les nervures délimitent vingt-cinq carrés, l'élément central orné de marqueterie porte les initiales I C et L C, soit celles de Jean Cordier et Louise Clottu, au-dessus de la date 1636[1].

Sur *la maison Crible*, à l'angle de la Grand-Rue et de la ruelle Crible, il existe peu de renseignements. On a dû bâtir sur son emplacement, avant 1500; l'édifice actuel, du début du XVII[e] siècle, semble avoir été bâti pour David Crible. Plus que le haut mur à pignon, au midi, il faut décrire la pittoresque et rare galerie d'angle, en bois, formant une élégante saillie. Elle s'appuie sur un pilier de section quadrangulaire doté d'une base et d'un chapiteau sommairement taillés. Au-dessus d'un premier rang de planches verticales, à couvre-joints formant un angle rentrant, s'étend une frise de denticules dont le coin est souligné par un petit pendentif ovoïde. Au-dessous du large avant-toit, la paroi est percée d'ouvertures fermées par des volets et partiellement décorée par de faux balustres profilés dans l'épaisseur des planches (fig. 60). Sur la porte en anse de panier est gravé un écu portant un bovidé. En 1704, Siméon Crible avait fait installer un beau poêle de molasse portant ses armes[2].

Bâtie à deux époques différentes, la maison de la *Grand-Rue, N° 23*, en bordure d'une cour privée, a une apparence tout à fait originale. La partie nord a été construite en 1649 pour le lieutenant de Justice et receveur de Thielle, Elie Bugnot, et pour Marie Dardel, sa femme. L'aile orientale, formant équerre avec la précédente, est

1 AE, Rec. de Saint-Blaise, par Girard, IV/98v., 1686. O. CLOTTU, *Histoire de Saint-Blaise*, p. 124.
2 Rec. de Saint-Blaise, par Girard, IV/306, 1686. O. CLOTTU, *Histoire de Saint-Blaise*, p. 124. JÉQUIER, *Armorial*, I/201, fig. 690.

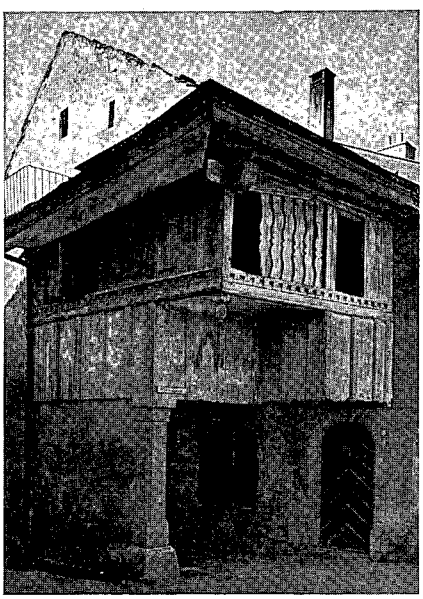

Fig. 60. Saint-Blaise. L'ancienne maison Crible. Page 76.

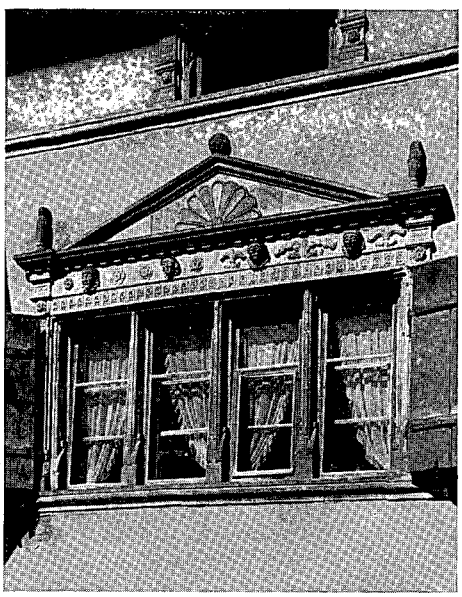

Fig. 61. Saint-Blaise. Fenêtre à la rue de Muerta N° 1. Page 75.

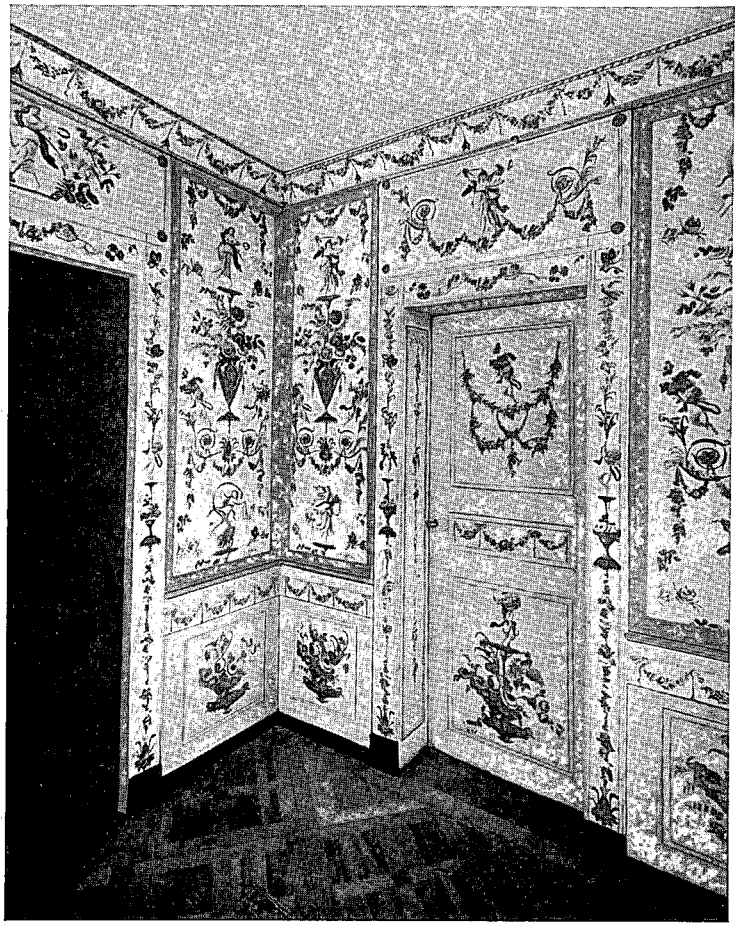

Fig. 62. Saint-Blaise. La maison du Tilleul. Papiers peints du petit salon, par Jean-Baptiste Réveillon. Page 72.

datée 1701. Elle remplaça deux petits bâtiments qui limitaient une cour plus profonde[1]. Une tourelle d'escalier polygonale se dresse au point de jonction des deux ailes. Sa porte d'entrée est encadrée de pilastres supportant un entablement à corniche très saillante (fig. 49); la date 1649 apparaît de part et d'autre des armes Bugnot et Dardel. De la pierre de taille marque les angles de la tour bâtie en moellons, percée de fenêtres avec ou sans meneaux profilés et d'une vaste entrée de grenier cintrée. Au rez-de-chaussée de l'aile orientale les baies, souvent en plein cintre, ont des espèces de pilastres pour piédroits; l'une d'elles porte une agrafe à la clef et la date 1701. Les larges fenêtres des deux étages ont des tablettes saillantes au-dessous desquelles de la pierre de taille marque les limites des allèges alignées sur des cordons légèrement moulurés. Une sorte de petite galerie de pierre supportée par un arc assure la transition, à l'oblique, entre la tour d'escalier et l'aile neuve (fig. 63).

Au *chemin de Creuse, N° 1*, à l'est de la maison d'habitation, un bâtiment de grange offre un intérêt particulier du fait de sa porte dotée d'un arc surbaissé et mouluré, dont

1 Rec. de Saint-Blaise, par Girard, I/56, 1687. Recette de Thielle, plan 80, N$^{os}$ 114, 115, 119, 120 (vers 1688). J.-F. Desaules, not., VII/361, 1809. O. Clottu, *Histoire de Saint-Blaise*, p. 126.

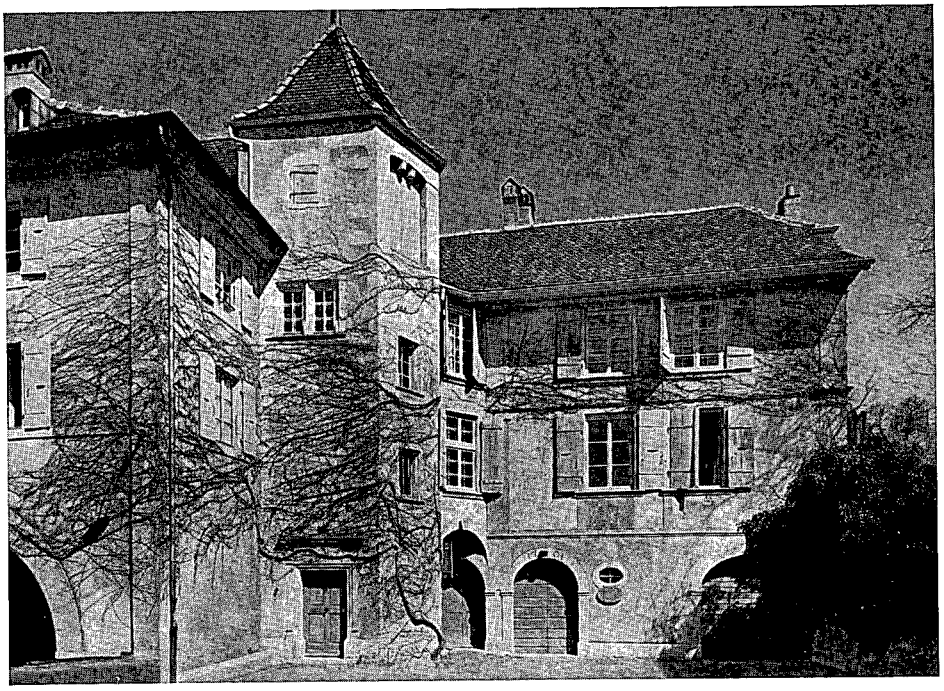

Fig. 63. Saint-Blaise. Vue générale de la maison, Grand-Rue N° 23. Page 77.

la base est protégée par deux bouteroues en roc. Deux larmiers et deux portes rectangulaires, aux encadrements en pierre de taille, percent le mur de part et d'autre. Une galerie de bois, au niveau du premier étage, barre la façade crépie. Ce rural a dû être bâti à la fin du XVII^e siècle pour Daniel Prince[1].

Non loin de là, *rue du Temple, N° 1*, une maison ayant longtemps appartenu à la famille Péter, et rebâtie vers le milieu du XVIII^e siècle, se distingue de ses voisines par une façade soignée. Au rez-de-chaussée, deux arcades cintrées, d'inégale largeur, ayant une agrafe à la clef, encadrent une porte moulurée surmontée d'un entablement. Les deux étages, soulignés par des cordons, ont chacun trois fenêtres cintrées. Un pignon, percé de rares ouvertures, dominait l'ancien cimetière du temple, au midi[2].

A la *Grand-Rue, N^os 9 et 11*, tout près du temple, sur un terrain jadis redevable d'un cens à la cure du lieu, deux maisons du XVIII^e siècle frappent par le soin avec lequel on les a bâties, en dépit des atteintes portées par des vitrines modernes (fig. 64). La maison N° 9, étroite, à deux étages de trois fenêtres rectangulaires largement percées. Entre les angles en pierre de taille, traités comme des pilastres, les cordons moulurés soulignent vigoureusement les horizontales; sur l'allège centrale, au-dessous de la tablette de fenêtre, figure la date de la construction, 1721. Un berceau de bois couvert d'un pan rabattu couvre largement le pignon. Par contraste, la maison N° 11

1 Rec. de Saint-Blaise, par Girard, I/348v., 1686.

2 Recette de Thielle, plan 81, N^os 143 et 157 (vers 1688). Rentier de Saint-Blaise et forains, I/1106.

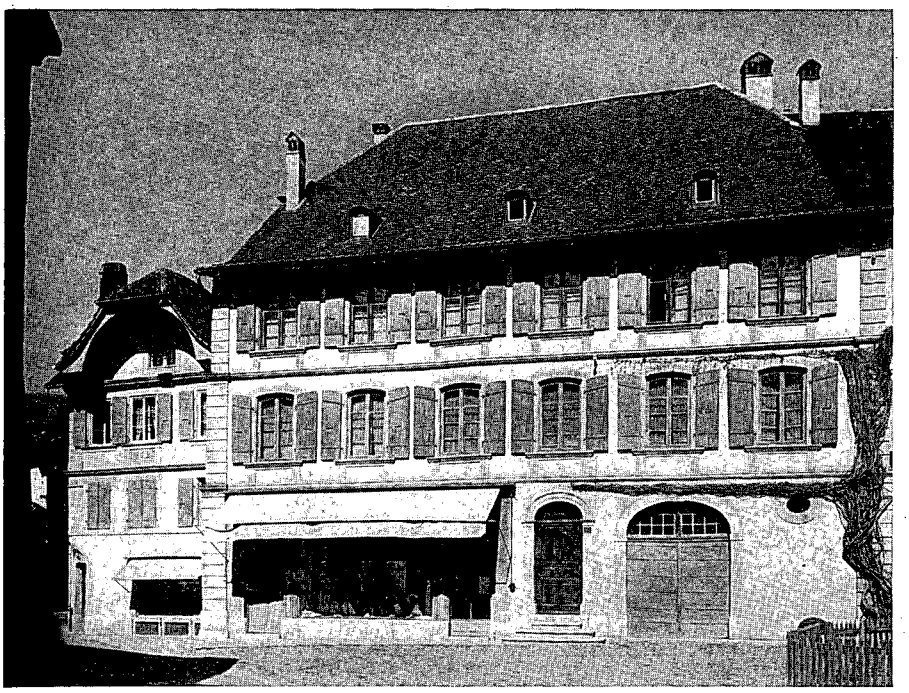

Fig. 64. Saint-Blaise. Les maisons de la Grand-Rue Nos 9 et 11. Page 78.

est largement assise. Il existait là deux édifices, propriété indivise de divers membres de la famille Dardel, à la fin du XVIIe siècle; l'un semble partiellement agrandi, en 1725, par Pierre Dardel qui sollicita l'autorisation de percer des fenêtres du côté de la cure. Le tout paraît avoir été reconstruit et remanié pour Jean-Pierre Dardel, en 1766. Actuellement, le rez-de-chaussée n'est intact que dans sa partie orientale: porte d'entrée à l'arc surbaissé, huis décoré de panneaux Louis XV, porte cochère et œil-de-bœuf. Des chaînes à refends limitent les angles de la façade, divisée par deux cordons moulurés. Les deux étages ont chacun six fenêtres cintrées, dotées d'une tablette et d'allèges encadrées par des blocs en pierre de taille. Le haut toit a des pans rabattus sur ses petits côtés[1].

## MARIN-ÉPAGNIER

Sur le territoire de cette commune se trouve la fameuse station gauloise de la Tène, qui a donné son nom au second âge du fer, en Europe. Cet établissement terrestre, à l'extrémité orientale du lac de Neuchâtel, s'élevait sur une sorte d'île. Connu dès 1858, fouillé de 1881 à 1885 et surtout de 1907 à 1917, il a livré un grand nombre d'objets importants (plus de 2500 inventoriés), entre autres, des armes et des séries

1 Recette de Thielle, plan 81, Nos 132-137 (vers 1688). J. Prince, not., 34e minut., p. 4, 1725. Arch. de Saint-Blaise, BB 3a, No 6, p. 242, 1766.

d'objets, visiblement en dépôt dans cet endroit bien placé à un carrefour de voies d'eau. La destination de la station, dont les restes ne sont plus visibles, est encore controversée; les trouvailles ne datent que de la période dite la Tène II. Trois stations néolithiques avaient dû occuper les rives du lac entre la Thielle et la pointe de Marin. On a découvert, d'autre part, quelques objets romains, notamment dans la région de Préfargier.

*Bibliographie.* DGS, V/639. DHBS, VI/478-480. P. VOUGA, *La Tène, monographie de la station...*, Leipzig, 1923. VOUGA, *Préhistoire*, p. 110-144, 174, 226-228.

Il faut attendre 1163 pour voir apparaître, dans les textes, les noms se rapportant à cette région. Cette année-là, Pierre d'Epagnier, chevalier, donna au couvent d'Hauterive (Fribourg) tout son alleu situé dans les territoires d'*Espagnie* et de *Marens*. Les seigneurs de Neuchâtel, aussi possessionnés dans cette région, reçurent notamment de l'abbaye d'Hauterive un vivier: *piscariam quam habebat apud Espagniez*. A la fin du XIII^e siècle, des bourgeois vendirent au chapitre de Neuchâtel leurs neuvièmes parts de la dîme de Marin. Rien de particulier ne marqua la vie des deux villages, sinon le projet, avorté, de créer la ville d'Henripolis, rivale de Neuchâtel (fig. 65), à l'embouchure de la Thielle (1626). Dès 1679, Marin eut sa propre école. Une fabrique de toiles peintes, fondée au milieu du XVIII^e siècle et disparue moins de cent ans après, puis la création de l'hospice de Préfargier ont altéré la vocation purement agricole de la région.

Marin a toujours fait partie de la paroisse de Saint-Blaise. Epagnier y a été rattaché en 1888 au moment de la fusion des deux communes. Précédemment Epagnier se trouvait dans la paroisse de Cornaux. Tout le territoire était dans la châtellenie de Thielle. Il y avait 212 habitants en 1750, 210 en 1851, 975 en 1960. Les armes se blasonnent: de sable au lion d'or armé et lampassé de gueules. Elles dérivent de l'enseigne de l'auberge communale.

*Bibliographie.* MATILE, *Mon.* I/21, 31, 32, 41, 49, 58, 61, 107, 156. MATILE, *Musée* III/260-271, *Description et représentation... de la nouvelle ville nommée Henripolis* (réédition du fascicule publié à Lyon en 1626, mais sans les cartes). P.-L. PELET, *Une fondation de ville au XVII^e siècle: Henripolis*, extrait de la *Revue de droit français et étranger*, Paris 1951, p. 407-427. QLT, *Neuchâtel*, III/153-172. M. DARDEL, *Notes historiques sur Marin*, MN, 1913, p. 243-250. TRIPET, p. 46.

*Vues.* Voir celles indiquées par BACHELIN, *Iconographie*, p. 63-65, QLT, et BOY DE LA TOUR, p. 271, 272 (Préfargier), 273 (la Tène).

*Plans.* AE, Recette de Thielle (1763; état, vers 1688), plans 40, 43, 45, 46. *Idem* (1683-1689), plans 28 et 32. Un plan de la ville de Henripolis et deux cartes rares, situant la ville à l'extrémité du lac de Neuchâtel ou au centre de l'Europe, le long d'un canal projeté du Rhône au Rhin, figurent normalement en annexe de la *Description* de 1626. Ce sont des gravures signées: C. SAVARY et B. GAULTIER exc.

Les bâtiments communaux sont modestes, mais bien caractéristiques d'un art de vivre qui se perd. *L'auberge du Lion d'Or* fut bâtie en 1723 sur le terrain de la *rebatte* (moulin à chanvre et à fruits) où se trouvait anciennement un four; le bâtiment destiné d'abord à l'école devint une hôtellerie en 1769, lorsque la commune obtint d'y loger des passants et de pendre l'enseigne du Lion d'Or[1]. C'est une maison étroite, de deux étages ayant trois fenêtres chacun et des angles en pierre de taille. Au rez-de-chaussée, une porte d'entrée surmontée d'une imposte (convertie en

1 MCE, LXVII/315, 1723. J.-J. CLOTTU, not., I/18, 1723. AE, Actes de chancellerie, XXVII/233, 1769. QLT, *Neuchâtel*, III/159. L. REUTTER et A. BACHELIN, *Les enseignes d'auberge*, pl. 7.

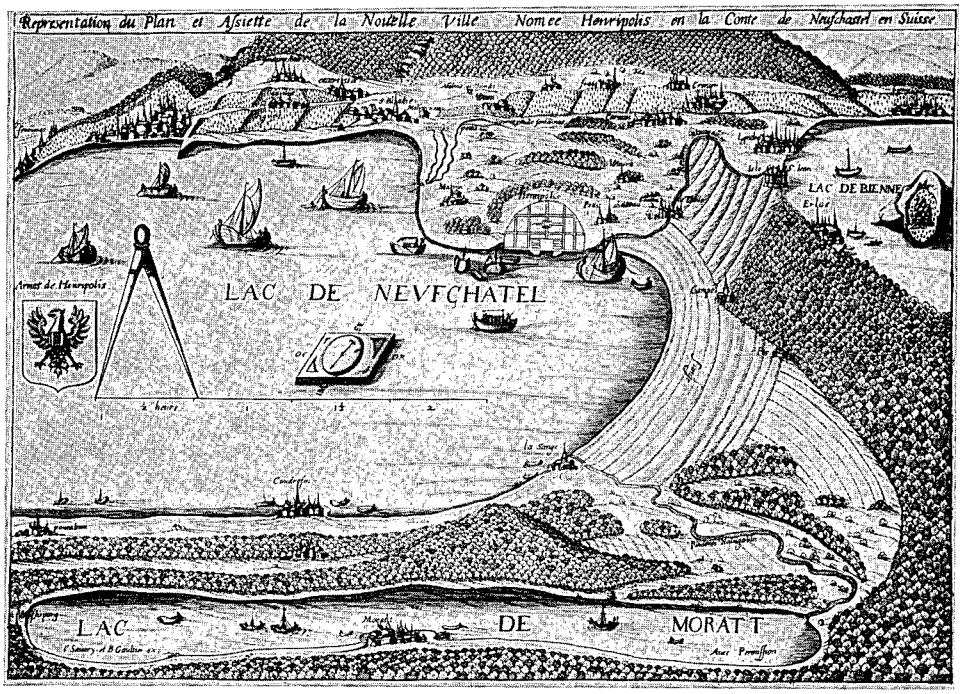


Fig. 65. Marin. Plan de situation d'Henripolis, donnant l'actuel district de Neuchâtel. Gravure de C. Savary et B. Gaultier, en 1626. Page 80.

fenêtre) et une porte de cave cintrée ayant une clef moulurée, sont percées dans un mur en pierre de taille s'achevant par un entablement où l'on déchiffre 17 Φ * D 23, soit 1723, et Jonas Dardel, gouverneur de la commune. Une enseigne suspendue à un bras de fer forgé est fixée à l'angle nord-est. La vieille grange, démolie en 1959, a fait place à un édifice moderne où l'on conserve un ancien linteau daté 1701 portant les initiales P D, C D.

Un peu plus loin, face au nouveau collège, l'ancienne école, bâtie en 1764 à la place du four communal, et agrandie en 1816, aligne quatre fenêtres à l'unique étage accessible par un escalier extérieur; trois soupiraux de part et d'autre de la porte du rez-de-chaussée éclairaient des locaux où se trouvaient la buanderie, le four et la boucherie. Des fenêtres du XVI^e siècle, divers linteaux ou des clefs d'arc armoriés, du XVIII^e siècle, témoignent de l'ancienneté du noyau du village.

## LA FABRIQUE

Les débuts de la fabrique de toiles peintes de Marin sont étroitement liés à l'histoire d'établissements similaires, appartenant aux mêmes propriétaires, situés à Saint-Blaise et au port de Cressier[1]. Commandité par les frères Louis et Jean Brandt, de Neuchâtel, négociants, le graveur Jean-Pierre Thiébaud obtint de la commune de

1 QLT, *Neuchâtel*, III/155-156, à corriger d'après: D. Berthoud, *Indiennes neuchâteloises*, p. 139-159; O. Clottu, *Histoire de Saint-Blaise*, p. 111-113 et Dossier MAH.

Marin une partie de pâturage pour y installer des *blancheries* (1756). L'année suivante, on édifia des bâtiments, notamment pour les chaudières. En 1758, Thiébaud et son associé, le graveur et dessinateur d'indiennes Frédéric Bachelin, rachetèrent le tout aux Brandt. Deux étages furent ajoutés à la fabrique de Marin, aussi agrandie par allongement (1762), comme nous l'apprennent les pièces d'un procès entre les deux maîtres maçons DANIEL NICOLET et PIERRE-ÉTIENNE THIÉBAUD, les principaux maîtres d'état. C'est sans doute plus tard que se construisit la maison neuve d'habitation, mentionnée en 1774. Quoi qu'il en soit, les héritiers de Bachelin et la société qui leur succédèrent firent faillite pour la plus grande inquiétude des communes qui avaient prêté des fonds. Henri Gigaud reprit la grande fabrique comprenant deux étages de boutiques, l'étendage et les logements, une baraque, la maison neuve, diverses terres et la fontaine, sans compter le mobilier (1774). Claude-Abram et Jean-Jacques Du Pasquier lui succédèrent en 1781. Leurs descendants, en mauvaise posture, vendirent l'affaire en 1827 à Auguste Verdan, représentant d'une autre dynastie d'indienneurs neuchâtelois. La fabrication semble s'être poursuivie au moins jusqu'à 1838. Dès 1860, de nouveaux propriétaires installèrent là des ateliers d'horlogerie et de forgeron, puis une fabrique de rouge (1881). En 1860 encore, ils obtinrent l'autorisation de substituer des colombages aux anciennes parois en bois des étages supérieurs. Aux quatre bâtiments assurés en 1811, s'étaient ajoutés trois autres en 1816 (peut-être préexistants), car il fallait des locaux pour les laboratoires et les chaudières, des séchoirs et des remises. Certaines constructions ont été démolies et d'autres transformées dans la seconde moitié du XIX^e siècle, si bien qu'aujourd'hui, il ne subsiste d'ancien que deux bâtiments distincts[1].

DESCRIPTION. La maison de maître, au nord, n'a qu'un étage séparé du rez-de-chaussée par un cordon et des angles en pierre de taille. La façade la plus soignée, sur le petit côté regardant la fabrique, a trois baies cintrées par étage et dans l'attique, sous le pan rabattu du toit. L'ancienne fabrique, un bâtiment du XVIII^e siècle caractéristique en son genre, a une silhouette bien conservée. Deux édifices accolés, de 9 et 6 fenêtres ayant des étages de même niveau, la composent. La partie sud a été transformée en logements. Celle du nord, la plus originale, a un rez-de-chaussée et un premier étage de maçonnerie percés de neuf baies rectangulaires assez étroites, contrastant avec la partie supérieure, plus légèrement bâtie en colombage substitué à des planches, en 1860. A l'ouest, douze grandes fenêtres jointives ajourent littéralement la façade au second étage, alors que seize plus petites, au troisième, frappent beaucoup moins. Un grand toit couvre le tout. Au nord, son pan rabattu, supporté par un berceau, surmonte une partie de la façade en surplomb, moins ajourée. A l'est, les murs sont percés d'un moins grand nombre de fenêtres; trois étais supportent le toit largement débordant. A l'intérieur, les étages supérieurs très clairs n'ont actuellement qu'une cloison longitudinale, outre celles délimitant la cage d'escalier et une espèce de vestibule. Ils sont traversés par un énorme canal de cheminée en maçonnerie. La charpente du comble, très élevée et robuste, permettait l'étendage des pièces de toile et servait de séchoir; l'aération était assurée par des ouvertures s'ouvrant à l'extérieur des parois, sous la protection du toit débordant (fig. 66). L'édifice vient d'être démoli (1962).

1 AE, Justice de Neuchâtel, Registre supplémentaire, 1761-1769, p. 378-384 et pièces annexes. MCE, CCXXXV/398, 1860.

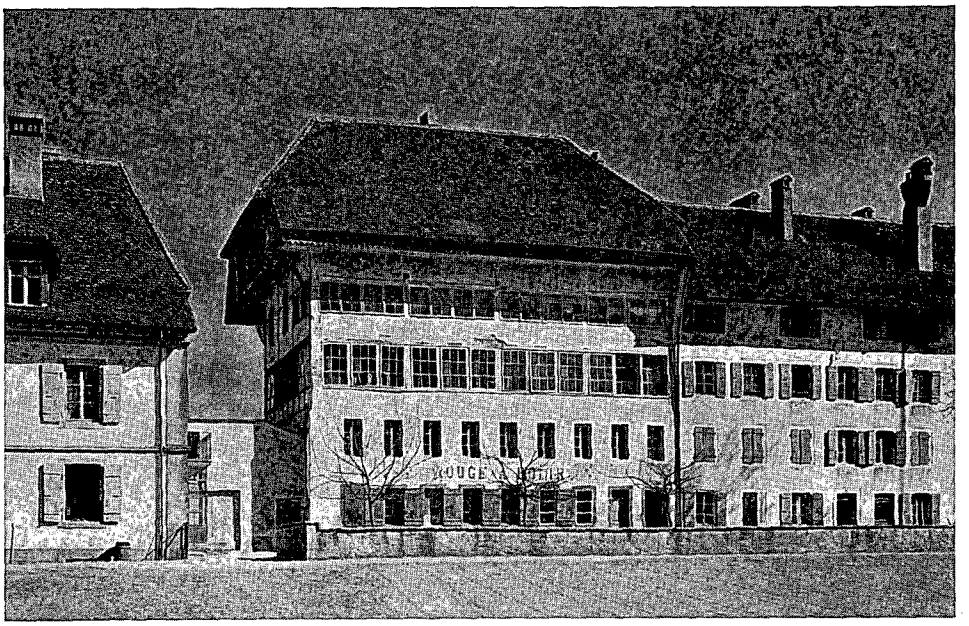

Fig. 66. Marin. L'ancienne fabrique de toiles peintes. Etat en 1956. Page 82.

## PRÉFARGIER

Au lieu-dit Préfargier, dans un emplacement remarquablement choisi à peu de distance du lac, Auguste-Frédéric de Meuron (1789-1852) fit acquérir près de 25 *poses* (675 ares) de terre, entre 1844 et 1847. Cet homme d'affaires avisé qui avait su développer à Bahia une importante fabrique de tabac à priser s'inquiéta, dès son retour au pays, de la situation misérable faite aux aliénés. Il fit entreprendre des études sur la question, s'enquit de ce qui existait à l'étranger et décida de créer un asile pour cent malades mentaux susceptibles de guérison. Meuron demanda des plans à un architecte français connu Pierre-François Philippon (1784-1866), auteur d'un institut pour les jeunes aveugles, à Paris, et d'un asile d'aliénés, à Niort. Les travaux de construction durèrent de 1845 à 1848 et furent exécutés par l'entrepreneur Louis Dellenbach, sous la direction des architectes Louis Châtelain et Louis-Daniel Perrier. Les difficultés économiques survenues en 1848 et quelques escarmouches avec le gouvernement républicain, pour la sanction de l'acte de fondation, n'empêchèrent pas l'ouverture de la maison le 1er janvier 1849. Ce fut, pour un temps, le plus important asile d'aliénés de Suisse. L'alimentation en eau potable fut assurée par une conduite en tuyaux de fonte longue de plus de 2 km, partant du ruisseau de Saint-Blaise. Un perfectionnement remarquable et sans pareil dans le pays consistait en trois appareils de chauffage central à eau chaude et à air chaud, liés à une ventilation des locaux, et conçus par Léon Duvoir. Ils furent utilisés près de cinquante ans. En 1857, Louis Châtelain créa une salle de réunion en exhaussant d'un étage les bâtiments fermant la cour, au nord. Dix ans plus tard,

le même architecte construisit, plus à l'ouest, mais dans le même alignement, une annexe dite la villa, destinée à des malades aisés. Le domaine s'agrandit peu à peu; les vignes ont disparu pour faire place à un parc où poussent de nombreux arbres exotiques. Des annexes furent bâties et des locaux modifiés. Signalons simplement le transfert de l'entrée principale qui ne se fit plus à l'ouest, en soubassement, mais par la petite cour, dès la fin du siècle passé.

*Bibliographie. Maison de santé de Préfargier... construite sur les dessins et sous la direction de F. Philippon...*, Paris, 1849 (illustré de plans et élévations). Mbx., 1850. [G. DE MEURON], *La maison de santé de Préfargier, 1849-1949* (donne la bibliographie détaillée). G. DE MEURON, MN, 1950, p. 97-104. Dos. MAH.

DESCRIPTION. «L'architecte s'est attaché, tout en conservant en apparence le plus de régularité possible, à mettre chaque localité en rapport avec le nombre des malades qui devaient les occuper... L'on s'est attaché... à n'offrir à la vue des malades que des objets attrayants, leur inspirant des idées de bien-être qui contribuassent, non moins que le traitement, à leur rendre le calme et la santé». C'est ainsi que PHILIPPON précise comment il a voulu et su concilier les exigences d'une architecture très classique – un peu monotone – et les nécessités pratiques. Les bâtiments principaux, d'un étage, bâtis en fer à cheval, délimitent une cour rectangulaire, subdivisée en cinq par des annexes rattachées aux ailes, et par des galeries de circulation. En outre, une ligne de bâtiments plus bas relie l'extrémité des deux ailes et ferme la composition. Ainsi, quatre petites cours encadrent la plus grande, placée dans l'axe du bâtiment principal, et précédée d'une cour de service presque carrée, où se trouvaient à l'origine des remises, hangars, écurie et étable. Des jardins placés en équerre aux angles du quadrilatère sont ceints de hauts murs qui paraissent moins élevés de l'intérieur, grâce à la présence de sauts-de-loup (fig. 67). Une grande annexe, à l'est, et deux petites, au nord, ont à peine modifié les dispositions primitives. Le bâtiment principal, au centre du fer à cheval, domine toute la composition de son second étage, pourtant peu élevé. Côté cour, sa façade en pierre de taille jaune a des baies séparées par des pilastres à refends, nus à l'étage supérieur (1, 1, 3, 1, 1). Les baies du rez-de-chaussée sont en plein cintre, disposition qui se retrouve au second étage de la division centrale. Là, les fenêtres sont séparées par des tableaux de pierre et surmontées d'un fronton bas orné de deux volutes encadrant une horloge. Le cordon du premier étage supporté par des consoles et la corniche accentuent la prédominance des lignes horizontales. Les galeries, aux toits à faible pente, ont des linteaux supportés par des piliers carrés, en pierre jaune. Sur un socle de deux marches, une fontaine de roc gris a un bassin octogonal aux flancs incurvés; la pile ornée de panneaux en creux et d'un chapiteau dentelé est bien de son époque. Au midi, l'agencement de la façade, allégée de quelques pilastres, paraît plus imposant, vu la présence d'un soubassement et du mouvement donné par les obliques de la balustrade ajourée d'un grand escalier.

La disposition intérieure des locaux répond bien aux exigences d'une pareille maison: bureaux et logement de la direction, bibliothèques, salle de réunion et chapelle occupent le bâtiment central; tout ce qui se trouve au levant est réservé aux pensionnaires féminins, tandis que les hommes occupent la partie occidentale. Les malades les plus calmes sont installés près du centre, les plus agités logeant dans les parties plus éloignées. Les diverses sections sont indépendantes et isolées, sans entraver le service. A défaut de locaux marquants, puisqu'ils visent avant tout à la

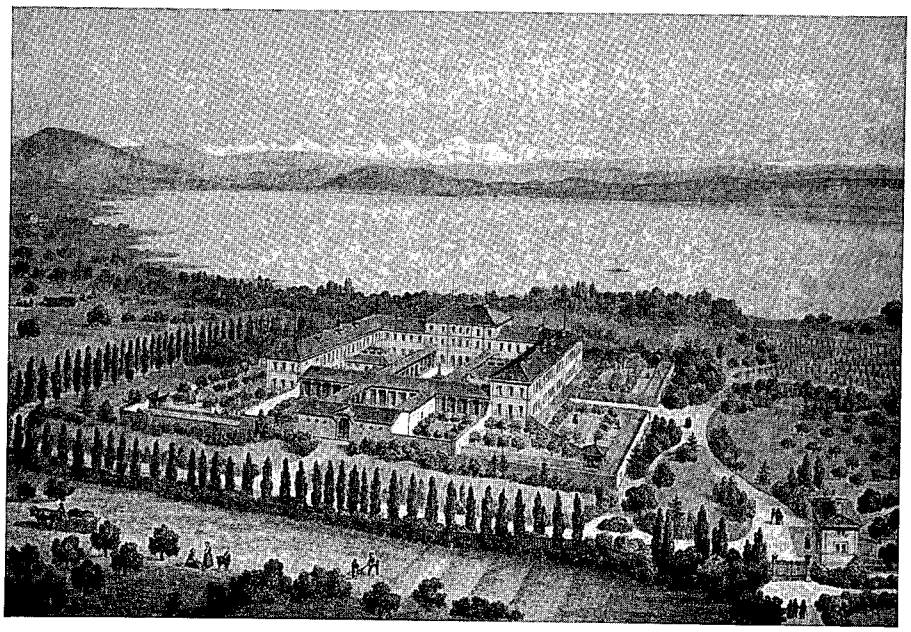

Fig. 67. Marin. Préfargier vu à vol d'oiseau. Lithographie de Bachelier (1849), d'après Philippon. Page 84.

commodité, il faut encore relever l'intérêt de telle fontaine des jardins, surmontée d'une arcade entre deux piliers, du tombeau néo-classique du fondateur, ou de la façade de la villa encadrée de deux ailes plus hautes d'un style résolument composite.

### ÉPAGNIER

Le hameau d'Epagnier, un peu à l'écart, forme un bloc de constructions qui ont gardé leur caractère, en dépit de l'atteinte portée par un garage malencontreusement placé. D'un échange de terre entre le couvent d'Hauterive (actuel canton de Fribourg) et les donzels de Fey, en 1208, il ressort qu'il y avait plusieurs *chesaux* bâtis de part et d'autre d'un chemin menant au port. En 1413, ils sont visiblement réduits à une grange – une exploitation rurale – au milieu de prés et de champs, concédés à Jean Dupoil par Conrad de Fribourg. Cent vingt ans plus tard, les Dupoil-dit-d'Epagnier, bénéficiant d'une condition sociale améliorée, possèdent une maison au même endroit; une des terres a été partiellement transformée en vigne. Dès la fin du XVI$^{e}$ siècle, plusieurs maisons semblent exister sur le terrain de Maupré, en indivis. En 1609, un Dardel possède un des immeubles alors que les autres sont aux mains des divers membres de la famille d'Epagnier. Dès lors, la répartition se complique. On sait qu'en 1663, le maître maçon ABRAHAM BOREL-GAILLARD s'engage à bâtir une cheminée, un four, un poêle et des murs. Un plan de la recette de Thielle, donnant l'état vers 1688, montre l'imbrication déjà compliquée des granges, des maisons et jardins ayant des fours réduits à de petits édicules isolés. Une source

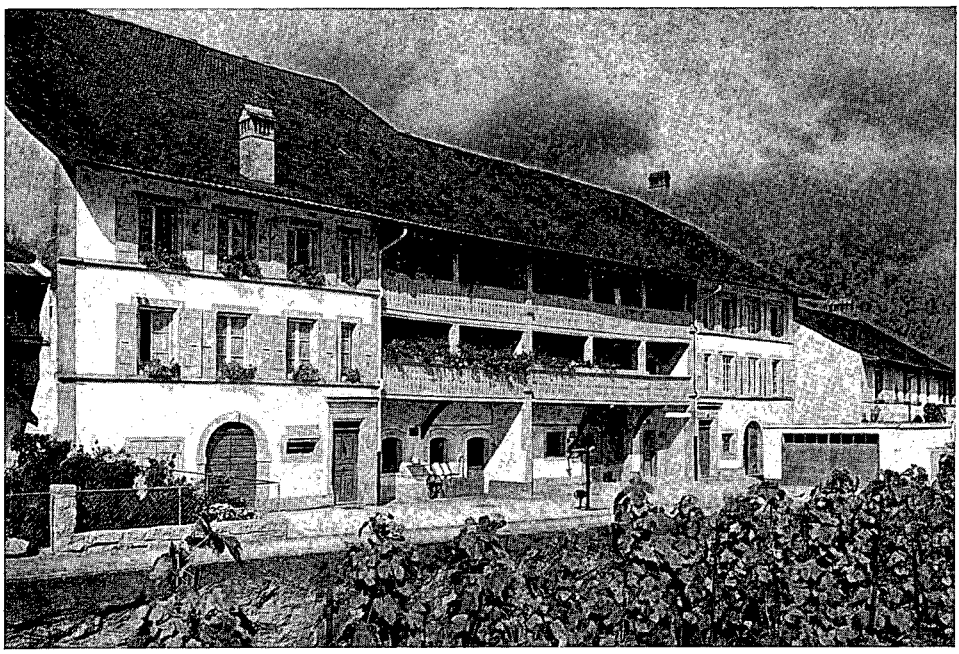

Fig. 68. Marin. Vue générale des maisons d'Epagnier. Page 86.

jaillit dans le voisinage. En 1810, Epagnier compte six maisons assurées, dont une a quatre propriétaires différents[1].

Description. Le noyau des constructions, bien conservé, forme un bloc d'environ 85 m sur 20 m. A l'ouest, une maison basse, d'un seul étage et un peu en retrait, a une fenêtre où quatre baies jointives sont surmontées de linteaux ornés d'une accolade. Du côté oriental s'étend une longue maison d'un étage au midi, ayant un simple rez-de-chaussée masqué par un grand avant-toit, au nord. Sur la porte sud (fig. 48) un écu armorié est entouré d'un remarquable cartouche découpé et surmonté de l'inscription DDP 1723, aux signes curieusement boursouflés de perles[2]. C'est toutefois au centre du bloc que se trouvent les bâtiments les plus imposants, non datés, mais sans doute de la première moitié du XVIII[e] siècle. Deux maisons d'habitation ayant deux étages de quatre fenêtres, plus une porte cochère, un larmier et une porte d'entrée surmontée d'un entablement au rez-de-chaussée, enserrent deux bâtiments ruraux en retrait d'environ 1 m 50. Deux galeries en bois, ayant des balustrades à claire-voie s'alignent au niveau des maisons et surplombent les portes cochères du rural (celle de l'ouest obturée) (fig. 68). La symétrie n'est pas absolue, car la maison et la grange occidentales ont un toit plus élevé, tandis que du côté oriental, le rural est plus allongé. L'aménagement intérieur n'offre rien de particulier. Noter cependant les fenêtres à petits carreaux à l'est.

1 Matile, *Mon.* I/41, 1208. AE, Rec. de Thielle, par Gruère, f. 39, 1434, Recette de Thielle, plan 40 (état vers 1688). Plan détaché, N° 200, Le village d'Epagnier en 1833, échelle 1:800. Dos. MAH.

2 Jéquier, *Armorial*, I/120, y voit les armes Decreuse-dit-Dupoil; il semble que ce soit plutôt Dupoil-dit-d'Epagnier, nom d'un propriétaire attesté dans la reconnaissance de 1686.

# THIELLE-WAVRE

Les plus anciennes installations humaines bien attestées datent de l'époque romaine. Au passage de la Thielle, près du château, on a découvert des monnaies, des fragments de tuiles à l'empreinte de la XXI[e] légion, et surtout une quantité d'objets ménagers et de fragments d'amphores. A quelque distance de là, sur le plateau de Wavre, des fouilles ont mis partiellement au jour les ruines d'un édifice, soit des fragments de bases, fûts, chapiteaux et corniches qui peuvent avoir appartenu à un monument funéraire. Le nom semble apparaître, pour la première fois, en 1179, lorsque Ulrich et Berthe de Neuchâtel donnent à l'abbaye de Fontaine-André la forêt de *Vavra*[1], à défricher, tandis qu'en 1248, l'abbaye de Saint-Jean reçoit de Berthold de Neuchâtel la poissine ou vivier de Wavre. Quant au château de Thielle, il n'apparaît qu'en 1308, alors que le nom de la rivière est attesté dès le début du XIII[e] siècle: *Tela quod vulgo dicitur Cile.* Une chapelle Saint-Théodule, de Wavre, est mentionnée dans deux des testaments du comte Louis, au XIV[e] siècle; elle ne figure déjà plus dans la visite diocésaine de 1453. Quelques fragments de ce lieu de culte (base, chapiteau) ont été découverts au siècle passé. Rien de particulier ne caractérise l'histoire de cette commune née, en 1888, de la fusion de deux petites localités sises dans la paroisse de Cornaux. Elles groupaient 76 habitants, en 1750, et 288 en 1960. A Wavre existe encore un vieux puits circulaire, coiffé d'un toit à un pan et daté 1645, ainsi qu'une maison bien proportionnée, de 1672, aux armes Voinnet et Dupoil.

*Bibliographie.* DGS, III/722; V/690; VI/426. DHBS, VI/545-546; VII/240. QLT, *Neuchâtel*, III/217-247. MATILE; *Mon.*, III/1167, I/21, 51, 108, 301. VOUGA, *Préhistoire*, p. 174-179, 237-238. G. MÉAUTIS, *Le monument de Wavre*, MN, 1926, p. 145-152. W. WAVRE, *La chapelle de Wavre*, MN, 1892, p. 23-27. Sur les armoiries: TRIPET, p. 46. O. CLOTTU, AHS, 1943, p. 80.

*Vues.* Voir celles signalées par BACHELIN, *Iconographie*, p. 67-69, et par BOY DE LA TOUR, p. 271 (Montmirail) et 273.

*Plans.* Recette de Thielle (1763; état vers 1688), fol. 7-8 (Wavre), 12 (château de Thielle), 34 (Montmirail) et 54 (village de Thielle).

## LE PONT

Avant l'actuel pont métallique, édifié vers 1878 sur le nouveau canal coupant une boucle de la Thielle, se sont succédé plusieurs autres, plus à l'est, sur l'ancien lit de la rivière. Près de chaque bord, des collines réduisent au minimum la largeur de la petite plaine, jadis facilement inondée. En 1228, Rodolphe de Neuchâtel et ses frères cédèrent à l'abbaye de Saint-Jean des propriétés au-dessus du pont (*super pontem de Tela*). Vers 1364, des ouvriers façonnèrent des planches pour le pont; entre 1397 et 1399, des maçons le réparèrent et un serrurier de Bienne remit en état la chaîne. Vers 1419, on refit l'arche du pont-levis. Des très nombreuses mentions de réparations connues par les comptes, on déduit que le pont avait deux culées de pierre et reposait sur des pilotis intermédiaires. Des dessins bien postérieurs montrent que le tablier

1 Le nom de *Vafron*, en 1146, paraît désigner la forêt de Fofern, près de Tschugg (Berne).

de bois était couvert d'un toit. Vers 1468, le charpentier TRIBOLET refit le pont à neuf et l'élargit. Une dizaine d'années plus tard, à l'occasion de réparations importantes, il est fait allusion à un portail et à ses ferrures. Une complète reconstruction paraît avoir été exécutée en 1520 par le maître charpentier BENDIKT HIRSTINGER. En 1622, les maîtres charpentiers JACOB RUCHTI et HANS SCHEURER, bourgeois de Büren, fournirent un devis du bois nécessaire à une reconstruction qui eut lieu l'année suivante, sans doute[1]. Il fallut tout rebâtir à neuf en 1656, semble-t-il, par les soins du charpentier DAVID BOURQUIN, alors que le maître DANIEL SCHMID fournissait la plupart des crampons et des pièces métalliques. Parmi les divers projets conservés, seuls sont signés, celui de maître ANTOINE SPINGA, où figure une pile de pierre entre deux passages de 45 pieds, et celui d'une rampe d'accès à quatre arches d'un diamètre croissant, par JONAS FAVRE, maître maçon, de Couvet. Tout fut achevé en 1660[2]. Une chaîne, un tour mentionné en 1536, soit «la roue avec la grande chaîne fermant soubs le pont», permettaient de barrer le lit de la rivière pour faciliter la perception du péage, levé au bénéfice du comte de Neuchâtel, maître de toute la largeur de la rivière. La chaîne, utilisée occasionnellement dès le début du XIX[e] siècle, fut enlevée en 1840. En 1713, il fallut renforcer les extrémités de six grandes pièces de bois supportant le tablier occidental du pont sous la direction de l'architecte ABRAHAM HUGUENIN, du Locle, alors qu'en 1744, le maître charpentier JEAN-JACQUES BIOLLEY répara des pièces essentielles de la charpente, ce qui interrompit la circulation des bateaux pendant quinze jours[3]. La ruine menaçante du pont provoqua sa reconstruction, en pierre, entre 1775 et 1778, par l'entrepreneur ADAM BIOLLEY, maître charpentier, dont on critiqua le travail jugé imparfait et peu solide. A la suite d'une expertise rassurante, l'architecte ABRAHAM BURNAND, de Moudon, dressa les plans et devis d'une chaussée rectiligne pour l'accès au pont. Celui-ci, devenu inutile après la correction de la Thielle, fut démoli en partie et le reste noyé dans un terre-plein (1895).

DESCRIPTION. Le pont de bois antérieur à 1775, légèrement en dos d'âne, reposait sur une pile intermédiaire de pierre et, aux extrémités, sur des culées; celles-ci se prolongeaient par une chaussée du côté neuchâtelois, et par un pont à cinq arches ayant un tablier incliné fermé d'une grille en son milieu, du côté bernois. Des balustrades pleines, de bois, limitaient le pont; une charpente légère supportait le toit à pans rabattus, aux extrémités surmontées de deux pommeaux à girouettes (fig. 69). Avec les années, des étais de bois avaient été placés aux extrémités du tablier, pour le consolider.

Selon les plans de 1775, le pont de pierre avait deux arches de 58 et 50 pieds d'ouverture sur la rivière, et deux arches de 28 et 24 pieds sur sol bernois (environ 17 m 40 et 15 m; 8 m 40 et 7 m 20). Les urnes et les frontons courbes armoriés qui devaient l'orner ne furent pas réalisés. Des avant-becs protégaient les piles; des évitements triangulaires furent ménagés à la hauteur de la frontière. Une des malfaçons les plus visibles de BIOLLEY fut le dos d'âne accentué sur l'arcade principale, du côté neuchâtelois (fig. 70).

1 AE, Recettes, vol. 150, 1520; M 21, N° 30, 20 novembre 1622. MCE, VII B, 12 avril 1624.

2 AE, K 21, N[os] 10 (devis), 12 (Spinga), 13, 14, 15, 16 (Favre); L 2, N° 24.

3 AE, A 18 b, N° 5, 29 octobre 1680. MCE, LIX/131, 136, 150, 1713; CLXXXIX/9, 83, 411, 427, 1744 et dos. MAH. Un compte de 1780 apprend que la chaîne, pesant 468 livres, mesurait 175 pieds.

*Bibliographie.* PH. GODET, *La grille du pont de Thièle*, MN, 1894, p. 23-24. A. GODET, *Le pont de Thielle*, MN, 1896, p. 243-244. QLT, *Neuchâtel*, III/225-231 (avec des illustrations). L. DE DARDEL, *La châtellenie de Thielle*, p. 19-26 et 31-34 en donne l'étude la plus complète.

*Vues.* JEAN-LOUIS ABERLI, Pont de Thielle près du lac de Neuchâtel [état avant 1775]. DAVID-ALPHONSE DE SANDOZ-ROLLIN, Le château de Thielle, en 1802 (fig. 71).

*Plans.* AE, plans détachés; N° 62, pavé à établir, par AUGUSTIN BOCQUILLON, ingénieur, 7 décembre 1803; N° 21, chaussée du pont, par BOCQUILLON; N° 260, le pont et ses abords, par FRÉDÉRIC DE MOREL, intendant, février 1819; N° 201 a, plan d'un pont en pierre, par JACQUES BOREL; N° 201 b, plan d'un pont en pierre par les frères REYMOND; N° 201 c, plan et coupe d'un pont en bois avec un modèle réduit de solive, par DANIEL MONTANDON et JEAN PIERRE VAUCHER; N° 201 d, projet de charpenterie pour le pont de pierre, par JEAN LOUP; N° 201 e, élévation et plan par JACQUES BOREL, 1774; N° 201 f, élévation et plan par JEAN-LOUIS THIÉBAUD, 1774; N$^{os}$ 540 d, e, h, semblables à N$^{os}$ 201 a, d, h, avec la mention: envoyé à Berlin; N° 540 m, plan du pont en pierre à construire, selon le marché fait avec ADAM BIOLLEY, adopté à Neuchâtel, le 30 mars 1775, et à Berne, le 18 septembre 1775 (fig. 70); N$^{os}$ 540 c, n-q, divers projets d'ULRICH SPILLMANN, 1774.

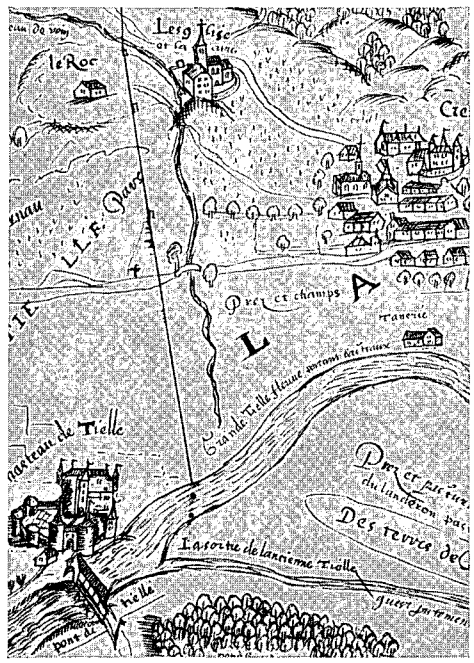


Fig. 69. Le château et le pont de Thielle. En haut le village de Cressier. Dessin du début du XVII$^{e}$ siècle. Pages 88 et 89.

## LE CHÂTEAU

Bien que le château de Thielle ne soit plus sur sol neuchâtelois, depuis la convention du 14 août 1894 qui l'a attribué au canton de Berne, il est impossible d'exclure complètement son histoire de cet inventaire (fig. 69 et 71).

L'édifice a pu être construit dans la seconde moitié du XIII$^{e}$ siècle; cependant, il n'apparaît dans les textes qu'en 1309, lorsque Rodolphe de Neuchâtel assigna notamment en garantie *castrum nostrum de Ponte Tela.* Les mentions des comptes sont trop brèves et lacunaires pour qu'on puisse en tirer des indications cohérentes. Cependant, vers 1360, un grand nombre d'ouvriers s'affairaient à la couverture d'une tour, à la construction d'un four, au creusement de fossés derrière la chambre du comte et devant le *chaffaul* (hourd); il est pareillement question de grue, d'échafaudages, de mortier et de grosses pierres à l'époque où travaillait le maçon ULRICH, de Soleure. Tout à la fin du XIV$^{e}$ siècle, deux charpentiers firent les *loyes* (galeries), et on amena un millier de pierres de tuf. Des inventaires du XV$^{e}$ siècle et de divers comptes, il ressort qu'il existait une tour et deux tourelles, une cuisine, un cellier et une chambre au-dessus de la salle. Quelques canons formaient l'armement. Une charpente fut faite en 1425-1426, la porte en 1430 et les ponts-levis en 1443. Entre 1449 et 1451, des maçons surélevèrent divers murs, en renforcèrent d'autres ou travaillèrent aux tourelles et au four. Les maçons VUILLEMIN BARBU et PONÇOT

Dubois refirent le gros mur oriental en 1468. Des réparations mal précisées suivirent; pour les obtenir, on invoquait une ruine menaçante. En 1660, le prince autorisa de réparer la muraille du château et de percer quelques canonnières pour la défense du pont, tout en donnant quelque apparence à l'édifice. Dès lors, il est souvent fait allusion aux *crotons*, c'est-à-dire aux cachots. En 1669, Jonas Perrin, maître-maçon, rebâtit un escalier plus direct à la place de celui des galeries en danger de s'effondrer. Pour en utiliser le tuf dans sa maison, 8, place des Halles, à Neuchâtel, le chancelier Georges de Montmollin obtint de prendre tous les matériaux d'une tour en ruines dans la cour (1685). Pareille autorisation fut accordée à Madame de Lubières pour sa propriété de Montmirail (1717). Le corps de logis continuait à être entretenu. Cependant, en 1740, la charpente du toit fut si menacée qu'il fallut l'étayer: les couvreurs refusèrent de remplacer les tuiles au péril de leur vie. Dans le courant de l'été 1745, après maints contretemps dus aux communes refusant d'exécuter les corvées de charrois, la charpente neuve était en place et on remit deux pommeaux. La margelle d'un puits, au centre de la cour, fut surélevée en 1754; un nouveau puits lui succéda, en 1818. Au début du XIX^e^ siècle, il fallut consolider les fondations du château et de l'enceinte, rongées par la rivière, puis réparer les prisons ménagées dans les deux tours d'entrée, dans la tourelle occidentale du grand bâtiment, ou sous forme de cage au galetas. En 1816, le Conseil d'Etat s'opposa avec succès à la vente du château préconisée par le ministère de Neuchâtel à Berlin, saisi de la demande d'un particulier voulant installer là une fabrique de poudre. Le bâtiment fissuré en deux, de la base au toit, fut vendu en 1860 à une société qui le transforma en manufacture

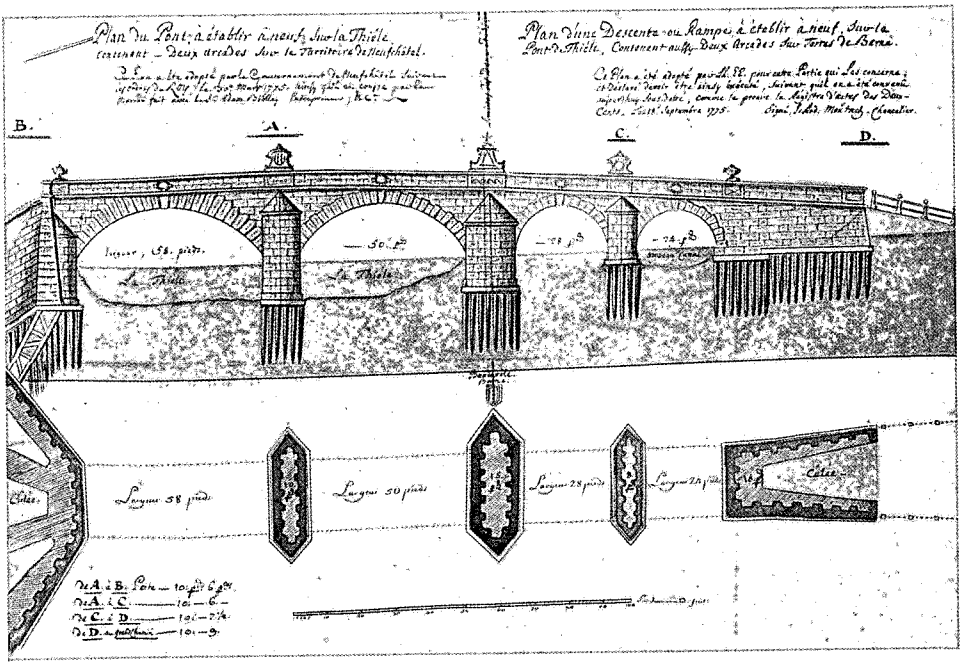


Fig. 70. Thielle. Plan et élévation du pont, approuvés par le prince de Neuchâtel et le Conseil de Berne en 1775. Pages 88 et 89.

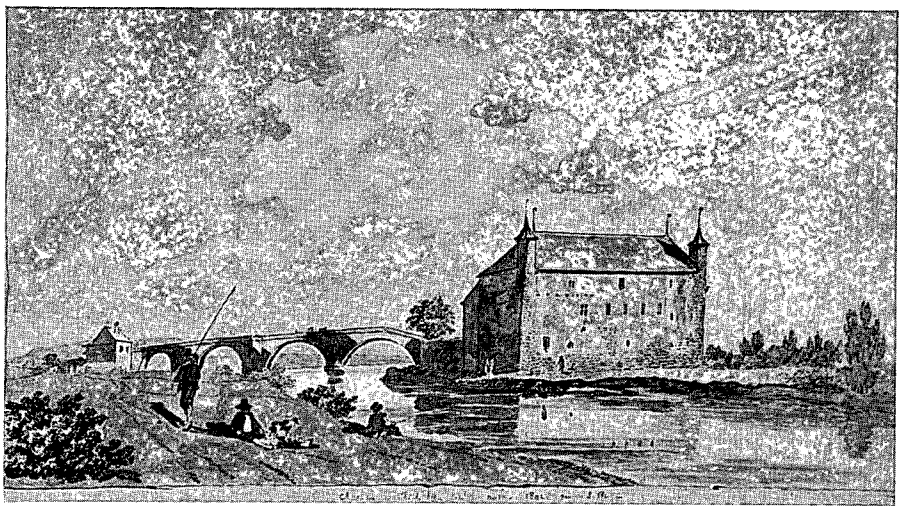

Fig. 71. Thielle. Vue du pont et du château, par David-Alphonse de Sandoz-Rollin, en 1802. Collection privée. Page 89.

de tabac. Un rapport de 1876 montre que la correction des eaux du Jura eut des conséquences fâcheuses pour la stabilité des murs. Les tourelles d'entrée de la cour ont perdu leurs toits à la fin du XIX^e siècle. Des cheminées et des boiseries gothiques ont été enlevées vers 1873.

*Sources.* AE, MCE, Recettes, série Bâtiments (projets de portail et de guérite) et dos. MAH.

*Bibliographie.* A. BACHELIN, *Le château de Thièle*, MN, 1872, p. 298-304, 1873, p. 47-57. J.-R. RAHN, IAS, 1888, p. 86. L. DE DARDEL, *La châtellenie de Thielle*, p. 27-34 (contient un plan et une liste des artisans). MAH, *Neuchâtel*, I/296. QLT, *Neuchâtel*, III/222-228, reproduit de nombreuses vues anciennes, dont celle de SANDOZ-ROLLIN (fig. 71). Ajouter les vues cavalières données par deux dessins à la plume du XVII^e siècle, inédits: AE, L 4, N° 5 et C 3, N° 9a (fig. 69).

## MONTMIRAIL

Les bâtiments de Montmirail s'ordonnent au sommet d'une petite colline, perpendiculairement à l'ancienne route menant au pont de Thielle. Cette propriété tire son origine d'une concession accordée à Abraham Tribolet, conseiller d'Etat et châtelain de Thielle, par Henri II d'Orléans-Longueville, en 1618. Un plan du XVII^e siècle montre que la maison édifiée par les Tribolet était encadrée au nord par une cour clôturée et, au midi, par un jardin entouré d'un mur crénelé. Quatre pavillons cylindriques coiffés de toits coniques ou en coupole, amortis par un pommeau d'étain, en marquaient les angles. Le château Tribolet, comme on disait alors, fut cédé à David Lerber, bourgeois de Berne. Entre 1716 et 1722, la propriété appartint à François de Langes, baron de Lubières, gouverneur de la principauté, puis à sa veuve. Dès 1718 apparaît une allusion à l'édifice «à présent appellé le chatteau Mont Miral». Le Conseil d'Etat venait d'autoriser Madame de Lubières à «prendre le tuf et les pierres dont est construit une élévation qu'on nomme cavalier dans la cour du château» de Thielle, pour bâtir. Rodolphe de Watteville acquit «le château de Montmiral» et ses meubles, en 1722; à cette occasion, on mentionne une cloche

sur la tourelle et la maison neuve. Henri Giller, nouveau propriétaire, adjoignit au château une aile contenant deux salles de réunion (1743). Une tentative des frères moraves de fonder un refuge, pour des protestants persécutés, échoua vu l'opposition des autorités religieuses de la principauté. En novembre 1744, deux conseillers d'Etat se rendirent sur place, pour faire rapport. Ils constatèrent la présence de deux nouveaux bâtiments, inachevés à l'intérieur. Le premier, à l'ouest de la cour, avait trois étages de cinq fenêtres et des locaux de moyenne grandeur. Un second, à l'est, devait servir de buanderie; un local de trois fenêtres, à l'étage, deviendrait un séchoir (on craignait visiblement la construction de locaux d'assemblée). En avril 1745, défense fut faite au propriétaire d'élever des constructions nouvelles, autres que l'aile de la galerie en travail. Dès 1766, l'église morave ouvrit là un pensionnat de jeunes filles qui n'a cessé, dès lors, d'occuper les locaux qui furent transformés et agrandis; un corps de bâtiment pour la salle à manger et des chambres, construit par le maître maçon JEAN-FRANÇOIS RUEDIN (1819-1820), fut exhaussé d'un étage en 1829. Une tour carrée en pierre, servant de grenier, s'y ajouta en 1832; reproduite sur plusieurs gravures, elle fut démolie en 1871. Buanderie et boulangerie s'agrandirent en 1840, alors qu'une chapelle était bâtie en 1842, un bûcher en 1852, une nouvelle maison pour la pension, en 1853, et une nouvelle chapelle munie d'une abside, en 1871[1].

*Bibliographie. Souvenir du jubilé séculaire de Montmirail*, 1867, p. 38-49, 68. 75, 81. QLT, *Neuchâtel*, III/232-242. *La famille de Tribolet*, p. 23-25. W. SENFT, *Ceux de Montmirail*, 1947, p. 8-9, 58-59, 76-79, 83, 129, 131-133, 141. W. SENFT, *Iconographie de Montmirail*, MN, 1954, p. 33-42.

*Vues.* MARC VOULLAIRE, Vue de Montmirail du levant, et, Vue de Montmirail du nord-ouest (vers 1780). JEAN-HENRI BAUMANN, Souvenir de Montmirail (six lithographies, 1832). MATTHIAS-GABRIEL LORY, Intérieur de l'établissement de Montmirail à l'heure de la récréation des pensionnaires, gravé par J. HURLIMANN (fig. 81). Des deux mêmes artistes: Vues de Montmirail et de ses environs.

*Plans.* AE, Recette de Thielle, plan 34 (1763; état vers 1688). Un autre exemplaire analogue se trouve à Montmirail. Plans détachés, N° 298 [par ABRAHAM EVARD, vers 1830].

DESCRIPTION. L'augmentation du nombre des bâtiments n'a point bouleversé la disposition ancienne des lieux, connue par les estampes. Une fois franchi le portail à piliers de pierre, en retrait de l'ancienne route, et relié par des courbes concaves au mur de clôture, on traverse une cour bordée de bâtiments ruraux. Après un second portail, moderne, une seconde cour s'abaisse jusqu'au vieux bâtiment flanqué d'une tourelle d'escalier, où le lierre a fait disparaître le cadran d'horloge existant jadis (fig. 81). La maison a gardé ses proportions anciennes; cependant, on lui a accolé des annexes à l'occident, et un étage mansardé modifie les proportions du toit au midi. Une galerie supportée par des piliers de pierre assure l'accès du grand bâtiment occidental, dont le volume a été triplé depuis le XVIII[e] siècle, sans altérer son caractère, ni l'ordonnance des façades anciennes. Si l'allée a disparu, au midi les jardins s'étagent en direction de la Thielle, où l'ancien canal de raccordement est bordé d'arbres.

1 Voir notamment: Reconnaissance de Thielle, par Girard, IX/251, 1686. MCE, LXIII/203, 1717. Arch. de Saint-Blaise, BB 3a, N° 3, p. 282, 1718. AE, série Cultes, dos. Moraves, 20 novembre 1744. RAs., 1861, p. 138, N° 18 et 141, N° 36. Dos. MAH.

# CORNAUX

Le sol n'a livré que peu de témoignages de l'époque préhistorique. Les habitants de *Curnaul* apparaissent dans un acte de 1212 à 1220, concurremment avec ceux des villages voisins en contestation avec l'abbaye de Saint-Jean, pour des questions de limites. En 1228, la paroisse appartient au décanat de Soleure. Rien de saillant n'apparaît dans l'histoire de ce village qui a bien sauvegardé sa silhouette ancienne; les maisons d'agriculteurs et de vignerons, heureusement proportionnées, ne sont pas rares le long des courtes rues à ordre contigu, capricieusement soudées à l'équerre.

La paroisse s'étend à la commune de Thielle-Wavre; elle englobait Epagnier, avant 1888. Cornaux relevait de la châtellenie de Thielle, sous l'ancien régime. De 50 feux en 1416 (pour la paroisse) et de 308 habitants en 1750, le village a passé à 496 habitants en 1900, et à 517 en 1960.

Les armoiries figurant sur l'ancien four banal, avec la date 1743, superposaient les initiales CN aux trois chevrons de Neuchâtel. Depuis 1890, elles sont: d'azur au soleil d'or (emprunté à l'enseigne de l'auberge communale), accompagné en chef de deux trèfles d'argent.

*Bibliographie.* DGS, I/532. DHBS, II/582. QLT, *Neuchâtel*, III/175-216. MATILE, *Mon.*, I/48-49, 74, 295. VOUGA, *Préhistoire*, p. 231. TRIPET, *Armoiries*, p. 46. O. CLOTTU, AHS, 1943, p. 80.

*Plans.* AE, Recette de Thielle (1763; état en 1688), plans 1-4, 6. Plans topographiques du domaine de la cure de Cornaux, N° 1.

Comme vues anciennes, on ne connaît que le détail de deux croquis sommaires, mais pas infidèles, du XVII^e^ siècle: AE, L 5, N° 4, et C 3, N° 9a.

Deux *fontaines* méritent une attention spéciale. Celle située au bout de «la Rue», soit au centre du village, a un large bassin rectangulaire, de faible hauteur. Huit panneaux placés en deux groupes, portant la date 1640, ornent la margelle orientale. La pile déplacée, il y a quelques décennies, de l'angle nord-est au petit côté nord, date de 1617. Entièrement en roc blanc, elle se compose d'une base carrée, d'un fût octogonal doté de petits triangles de transition, au bas, et d'arcs surbaissés en haut, et d'une sorte de balustre sans aspérités supportant un globe (fig. 72). La fontaine dite de la Prévôté, du nom de la source qui l'alimente, tire tout son caractère de l'étagement des trois bassins, d'une facture assez rustique (fig. 73). La pile de roc, quadrangulaire, surmontée d'un entablement et d'un gland écaillé, porte CN 1790, comme le premier bassin en partie arrondi; le second, exécuté par JEAN-PIERRE MUMENTHAUS[1], a pour inscription C 1797 N°; quant au dernier, il a la forme d'un trapèze peu accentué.

## LE TEMPLE

Aucun document n'est parvenu sur les origines, sans doute reculées, de cette église consacrée à saint Pierre. La première mention de la paroisse remonte à 1228. En 1308, le prévôt Jean de Neuchâtel légua à l'église sa part de dîmes et divers biens. Pierre de Gléresse aurait fait rebâtir, en 1341, l'édifice dépendant alors du prieuré de Corcelles. Trente ans plus tard, le comte Louis de Neuchâtel se reconnut homme lige de l'évêque de Lausanne pour le patronage et d'autres droits qu'il pouvait avoir sur cette église. En 1508, une bulle de pape Jules II consacra le transfert de ces droits

1 Arch. de Cornaux, Arrêts, 21 février 1797.

au chapitre de l'église collégiale de Neuchâtel. Ils furent repris par les comtes après la Réforme[1].

Lors de la visite d'église de 1417, seuls quelques objets de culte faisaient défaut. Néanmoins, peu après, le comte donna 5 livres en aumône «pour faire le chancel [partie du chœur?] de l'église Saint Pierre de Cournaul». En 1430, des donateurs spécifièrent qu'une messe devait être célébrée au petit autel consacré à Notre-Dame. Après leur inspection de 1453, les commissaires épiscopaux ordonnèrent, notamment, de poser des fenêtres de verre, de recouvrir l'église, de compléter les objets de culte et de placer quatre croix aux angles du cimetière. L'autel dédié à la Vierge était alors en dehors du chœur, dans la partie gauche de la nef. Remarque importante, un délai de trois ans fut accordé pour séparer la cure de l'église, et la rebâtir à part[2]. Peu après 1500, l'édifice reçut une adjonction importante au midi, par la construction de la chapelle méridionale fondée par Claude Layderrier, dit Clottu. Le mobilier fut enrichi par les dons de certains membres de cette famille, dont les descendants ont conservé des droits particuliers jusqu'en 1895. La seule mention de travaux, après une longue période de silence, est l'octroi de quatorze plantes de sapin aux gouverneurs de Cornaux, en 1599, «pour leur ayder à rebastir le pinacle de la tour de leur temple»[3]. Les concessions de bancs réservés à des notables prirent une importance considérable au XVIII[e] siècle. En 1722, le maître maçon Pierre Clottu perça une porte au nord du temple, et établit un escalier assurant un accès plus commode aux galeries, puis il fit «des degrez pour entrer au chœur». Le maître charpentier Jacob Nicole exécuta un plancher; la paroisse fournit du bois de chêne pour des

1 Matile, *Mon.* I/74, 295; III/936. V. Colin, MN, 1882, p. 241. Pury, *Biens d'église*, p. 7, 38-40, dit que la collation passa, en outre, au seigneur de Colombier. Ce ne peut être que transitoirement, lors de la Réforme. AE, W 3, N° 19, 2 octobre 1508, bulle de Jules II.

2 MDSR, *Visite de 1416*, p. 192-193. AE, Recettes, vol. 37, fol. 211v., 1417-1418. H. Pigaud, not., II/100, 1430. Matile, *Musée*, I/90-91.

3 P. Quemin, not., II/5, 1406. QLT, *Neuchâtel*, III/203. MCE, V/118v., 1599.

Fig. 72. Cornaux. La fontaine de 1640. Etat en 1913. Page 93.

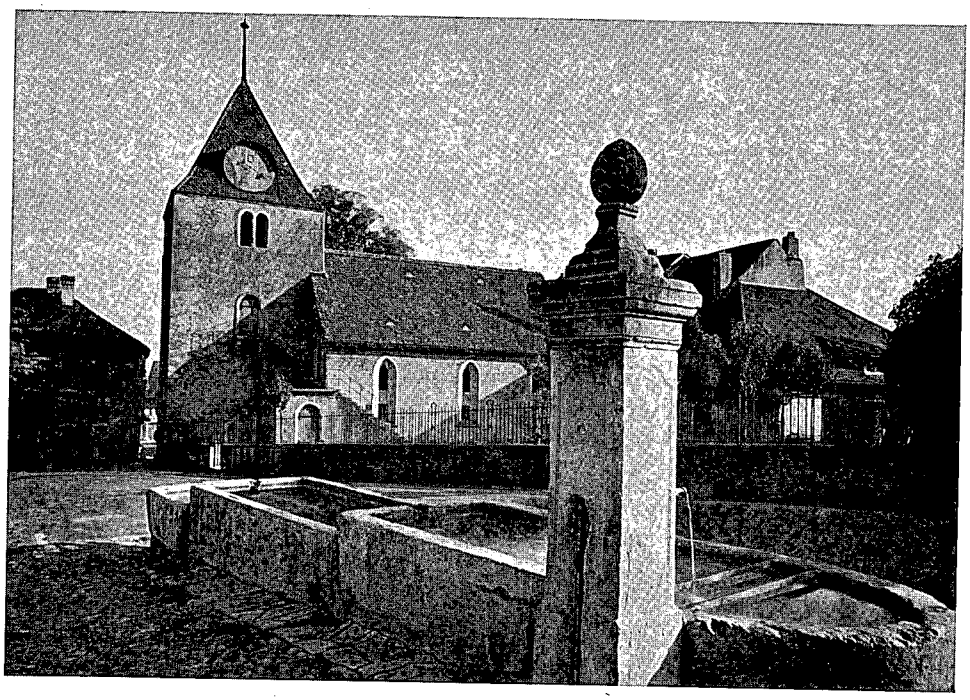

Fig. 73. Cornaux. La fontaine de la Prévôté et le temple vus du nord. Pages 93 et 97.

sablières. En 1797, les marches d'accès furent refaites en pierre jaune au midi du temple, et l'escalier de la galerie fut reposé pour lutter contre les ravages de l'humidité; tous les murs furent crépis[1].

Le cadran solaire de la tour fut remis en état au début du XIX[e] siècle. Des lattes et des tuiles, couvrant le toit à double, permirent de prévenir ce qu'on craignait être la ruine de la charpente. En 1805, les murs intérieurs furent replâtrés et reblanchis, le tour des fenêtres, le plafond, le chœur et les galeries colorés en gris-bleu marbré; huit colonnes sur les murs et onze panneaux dans le chœur furent peints par Pierre-Louis Dubied, de Boveresse, tailleur de pierres, à l'imitation peut-être de ce qui venait d'être exécuté au Temple du Bas, à Neuchâtel. Le charpentier Jean-Pierre Montandon, de Travers, refit les galeries nord et ouest qui étaient pourries, la grande porte d'entrée et un escalier d'accès. Jean-Christophe Engler, menuisier à La Neuveville, exécuta à neuf toutes les fenêtres, sauf une dans le chœur[2]. En 1839, Lanfranchi, Nicora et C[ie] recrépirent extérieurement les murs en gris, puis peignirent la pierre de taille des fenêtres et des angles en jaune. Le mur qui supportait l'avant-toit méridional fut rebâti sur le même plan que celui de la tour par le maçon Abraham Dumont, aux frais de Jean-Guillaume Clottu, dont on grava les initiales dans la pierre: J G C / 1839. Les marches d'accès furent remplacées

1 Arch. de Cornaux, Comptes pour la paroisse, 23 septembre 1722, 20 décembre 1724. Registre de la paroisse, 23 juillet, 11 septembre 1797.

2 Arch. de Cornaux, Registre de la paroisse, 2 février 1801, 4 janvier 1802, 29 mai, 28 juin, 1[er] juillet, 15 septembre 1805.

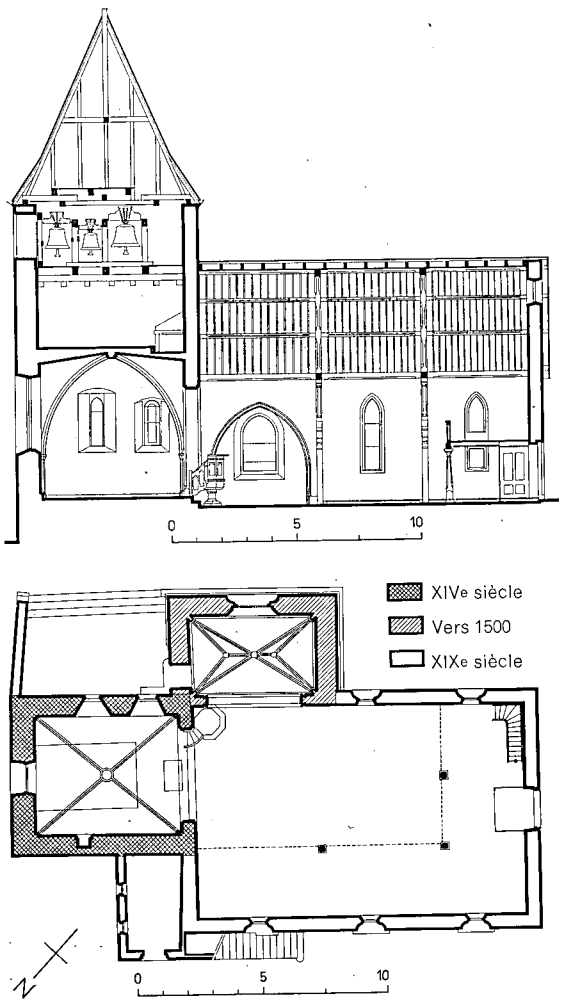


Fig. 74 et 75. Cornaux. Plan, et coupe donnant la partie sud du temple. Echelle 1:300. Page 96.

et le toit couvert d'ardoises (des tuiles, dès 1851). Il fallut ensuite assainir la façade nord menacée par l'humidité. En 1864, les soubassements furent refaits, les murs nettoyés et le mobilier repeint par le plâtrier JACQUES CANCIANCELLI, de Saint-Blaise; les travaux s'étendirent aux fenêtres du chœur et à la toiture[1]. De nouveaux ouvrages se révélèrent nécessaires dans le chœur aux boiseries rongées par l'humidité, en 1875. Dix ans après, la toiture de la tour et ses cadrans d'horloge exigèrent des réparations importantes. Néanmoins, la restauration décisive, liée à l'agrandissement du temple, ne s'exécuta qu'en 1895, sur les plans de l'architecte JEAN CARBONNIER. Le niveau du sol fut abaissé de 50 cm, et celui du cimetière de 40 cm. Le seul mur nord de la nef devait être rebâti; en cours de travaux, il fallut cependant se décider à reconstruire ceux de l'ouest et du midi. La tour et la chapelle sud furent conservées dans leur état ancien. La nouvelle charpente de la nef fut exécutée par THÉOPHILE WOLTER. Un tassement local fit apparaître des fresques contre le mur nord du chœur: le Christ encadré de quatre apôtres, très abîmés à l'époque de la Réforme, sans doute; d'autres peintures, en mauvais état, furent découvertes sur les autres parois. Le peintre WILLIAM ROETHLISBERGER restaura le tout. Ces fresques, jugées trop endommagées, ont été recouvertes en 1901[2]. WILLIAM ROETHLISBERGER fournit, pour le chœur, un carton de vitrail représentant saint Pierre, exécuté par CLEMENT HEATON; ce dernier a composé les autres vitraux, armoriés, et celui de la chapelle représentant Ruth et Naomi (1901-1902). Une complète restauration intérieure du temple a eu lieu en 1952.

1 Arch. de Cornaux, Registre de la paroisse, 8 juin, 14 juillet, 16 décembre 1839, 8 avril 1851, 19 mars 1857, 16 décembre 1861, 12, 16 février, 12 avril, 10 septembre 1864.

2 Arch. de Cornaux, ibidem, 20 juin 1875, 16 août 1885, puis du 19 novembre 1893 au 10 novembre 1895, 14 juillet 1901, 8 octobre 1899 au 29 novembre 1902. IAS, 1894, p. 316; 1895, p. 473, 499.

*Bibliographie.* A. BOYVE, *Notes historiques de 1659 à 1669*, MN, 1865, p. 227-232. PURY, *Biens d'église*, p. 7, 38-40. J.-R. RAHN, IAS, 1887, p. 480-481. MDSR, *Visite de 1416*, p. 192-193. MATILE, *Musée*, I/90-91. QLT, *Neuchâtel*, III/197-198 (p. 199, reproduction d'une aquarelle de JEAN-HENRI BAUMANN: le temple vers 1830).

DESCRIPTION. Le temple édifié à une croisée de chemins se trouve limité, au nord, par le cimetière désaffecté, et à l'ouest par la cure et par un ancien bâtiment de recette, jadis nommé la cave de Thielle. Au midi, une faible rampe soutenue par un mur, construit sans doute en 1785, et un grand arbre complètent l'encadrement. La tour frappe par ses proportions trapues (6 m 40 sur 7 m 35, pour une hauteur de 13 m 25, et 21 m avec le toit). Sa masse est harmonieusement équilibrée lorsqu'on l'examine du sud-est. Les angles sont en pierre de taille et le reste en maçonnerie. Il existe une fenêtre en tiers-point à double ébrasement du côté est, et, au midi, deux étroites fenêtres ébrasées vers l'intérieur, une en tiers-point, l'autre en plein cintre. Au sommet de la tour, où l'on distingue une reprise, la fenêtre orientale, en plein cintre, a son arête biseautée comme les baies géminées nord et sud, ayant chacune deux colonnettes, dont les bases et les chapiteaux sont en quart de cercle; ces particularités semblent attester une reconstruction de l'étage supérieur au XVI^e siècle. Deux cadrans d'horloge de 1840 environ, sous un petit avant-toit circulaire de tôle, rompent la pente du comble à quatre pans. Au midi, un toit faiblement incliné et un mur abritent le pied de la tour et l'entrée de la chapelle. Celle-ci, de 4 m 50 sur 6 m 65, n'a qu'une grande fenêtre en tiers-point, sans réseau de pierre. Il n'y a rien à dire de la nef moderne, visible surtout du nord (fig. 73), sinon qu'elle ne dépare point l'ensemble, et qu'à l'ouest, le restaurateur a conservé l'ancienne porte basse, en tiers-point, moulurée d'un boudin.

A l'intérieur, deux éléments anciens attirent l'attention. Le chœur, ouvrant sur la nef par un arc en tiers-point aux arêtes creusées de cavets, est couvert d'une croisée d'ogives très bombée[1] (fig. 76). Les arcs, entaillés de deux cavets, retombent sur des colonnes engagées dont les bases et les chapiteaux ont reçu une taille polygonale très sommaire. La chapelle Clottu, au midi, limitée en direction de la nef par un large arc en tiers-point, mouluré de boudins portant un méplat, est couverte d'une voûte d'ogives flamboyante, de profil analogue, encore plus fouillé. Liernes et tiercerons n'existant que dans les compartiments longitudinaux, il y a trois clefs (au lieu de cinq), ornées d'écus aux armes Clottu ou de l'inscription *ihs m[ari]a*, en minuscules gothiques[2]. Les arcs s'insèrent dans quatre colonnes d'angle reposant sur des bases polygonales ceinturées de deux bagues.

Deux coupes de communion, du XVIII^e siècle, en argent et dorées à l'intérieur, portent pour poinçons un ours et I M (hauteur 22,2 cm; diamètre 10,7 cm).

Deux grands pots d'étain, hauts de 38 cm, pour un diamètre de 14 cm, portent la marque «C[HARLES] THONNET, NEUCHATEL, 1745», sous le pied. Le couvercle mouluré et le col sont travaillés en forme de bec pour verser le liquide. Une poignée mobile double l'anse.

On ne sait rien des cloches avant le XVIII^e siècle. La petite, fendue en 1734, fut portée de 150 à 774 livres par le fondeur [ABRAHAM-LOUIS] PÉTER, en 1740, malgré l'opposition des petites communes de la paroisse. Cette cloche fut refondue en 1744

1 Si les murs sont du XIV^e siècle, la voûte pourrait être de 1418 environ.

2 JÉQUIER, *Armorial*, t. I, fig. 594-596, p. 183.

par JEAN-JACQUES GUILLEBERT et ABRAHAM-LOUIS PÉTER (802 livres). Exécutée en 1758 par PIERRE-ISAAC MEURON[-DIT-BANDERET], de Saint-Sulpice, la grande cloche se fendit au bout de six semaines; mise hors d'usage l'année suivante déjà, elle avait été portée de 1450 à 1520 livres. La paroisse eut recours aux services des LIÈVREMONT, de Pontarlier, qui exécutèrent une cloche de 1531 livres, en 1760. En 1833, BORLE, A. BOREL et Cie, de Couvet, refondirent la petite cloche en lui donnant un poids de 632 livres, et en coulèrent une troisième, moyenne, de 1130 livres. La petite cloche a été refaite en 1901 par CHARLES ARNOUX, d'Estavayer[1]. Comme inscriptions, il faut relever: I. «DEDIEE A LA GLOIRE DE DIEU ET A L'USAGE DE LA PARROISE DE CORNAUX A QUI ELLE APPARTIENT...». Des feuilles d'acanthe, des rinceaux et de minces guirlandes constituent le décor. Pour signature, il y a: «JEAN CLAUDE ET ANTHOINE LIVREMON FRERES FONDEURS / BOURGEOIS DE PONTARLIER CITOY / ENS DE BESANCON MONT FAIT / 1760», et un médaillon ovale contenant une cloche entre deux étoiles au-dessus d'un V; en exergue: «A. LIVREMON DE PONTARLIER MA FAIT». – II. «JAI ETE COULEE LAN 1833 / PAR BOREL FRERES ET BORLE ETABLIS / A COUVET PONTARLIER ET MULHOUSE...» dans un cartouche dessiné par de longues feuilles tourmentées, sous une frise d'écus transpercés de guirlandes.

Selon le pasteur Abraham Boyve «l'on a bati *l'horloge* et la tournelle dans laquelle il est posé», en 1660, pour le prix d'au moins 500 écus, cloche comprise. On ne sait plus rien de l'installation jusqu'en 1727, année où JEAN-HENRI GUILLEBERT refondit la cloche, de 282 livres. Les deux cadrans furent refaits à neuf en 1749. Cette horloge ne se trouvait pas sur le temple, mais dans un clocheton surmontant la forge voisine de l'école. En 1797, ABRAHAM-LOUIS NICOLET répara cette horloge et remplaça les pièces inutilisables. AUGUSTE MAILLARDET, de Fontaines, et JONAS-PIERRE DESSOULAVY, de Neuchâtel, furent mis en compétition pour une nouvelle horloge, en 1840; préférence fut donnée au premier, sans qu'on puisse affirmer s'il ne se contenta pas d'une complète remise en état. Du moins, l'horloge fut dès lors installée sur le clocher du temple, tout en restant propriété de la commune[2].

Le cimetière s'étendait au nord du temple (peut-être tout autour à l'origine). En 1809, il fut déplacé hors du village, sur la route de Thielle, et son entrée munie d'un porche modeste, heureusement proportionné sous son toit en pavillon[3]. Du côté de la route, à l'ouest, des angles en pierre de taille encadrent la façade et le renfoncement où est percée la porte cochère.

### LA CURE

Bâtie quelques mètres à l'ouest du temple, la cure était limitée, au nord, par un bâtiment d'encavage de la recette de Thielle, encore existant. Ordre fut donné de séparer la cure de l'église et de la rebâtir à part, avant 1456. De travaux exécutés en 1630, il ressort qu'il fallut alors étayer une solive maîtresse et un mur, puis recrépir la tourelle d'escalier. Malgré une complète reconstruction en 1659, le délabrement

1 Arch. de Cornaux, Comptes pour la paroisse, 15 août 1734, 25 septembre 1740, 4 juin 1741, 14 juin 1744, 16 août, 16 novembre 1758, 10 décembre 1759, 11 mai, 4 août 1760. Registre de la paroisse, 1833. Voir aussi, C.-E. TISSOT, MN, 1881, p. 123; 1882, p. 83, et les notes dans MN, 1915, p. 183, 185, 186.

2 MN, 1865, p. 228. Arch. de Cornaux, Arrêts, 22 février 1727, 11 novembre 1749, 27 décembre 1797, 26 janvier, 16 février 1840. Voir aussi CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 43, 46, 64, 71.

3 Arch. de Cornaux, Registre de paroisse, 6 février 1808, 12 mars, 18 septembre 1809. Dos. MAH.

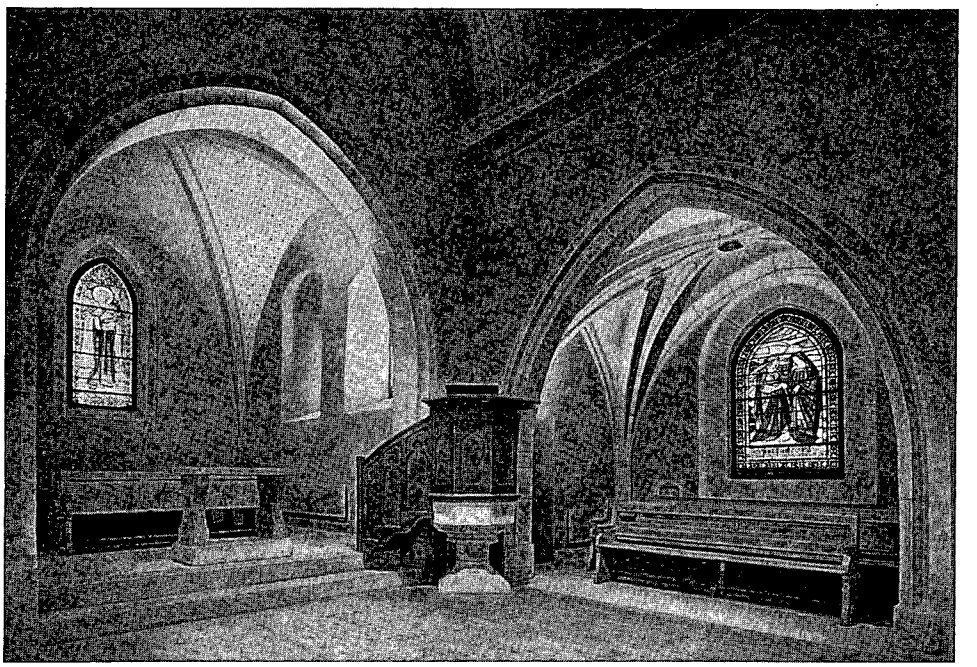

Fig. 76. Cornaux. Intérieur du temple. A gauche, le chœur; à droite, la chapelle Clottu. Page 97.

de l'édifice obligea le souverain à faire tout rebâtir, en 1783-1784, par les frères JONAS-LOUIS et ABRAHAM-HENRI REYMOND, maîtres maçons, et par le charpentier JONAS PETITPIERRE[1]. En dépit des recommandations d'économie, la maison a été construite très soigneusement en même temps qu'un angle du bâtiment mitoyen de la recette. Extérieurement, elle frappe par ses dimensions, ses larges fenêtres quadrangulaires et par la vaste porte cintrée méridionale, comprise dans un encadrement à refends. Tout le rez-de-chaussée est occupé par des caves en partie voûtées et leurs annexes. La cage d'escalier a un noyau de pierre jaune jusqu'au galetas; le même matériau a été utilisé pour les encadrements des portes. Au premier étage, la pièce nord-est abrite un poêle de RODOLPHE LANDOLT, de La Neuveville, signé R.L. 1770. De part et d'autre d'un corps vert de mer, les frises blanches ont un décor grenat très foncé où apparaissent les scènes traditionnelles de chasse, des châteaux, des bateaux, un Chinois ou des motifs Rocaille et des coquillages très découpés sur les boudins. Dans la pièce sud-est, une combinaison caractéristique superpose un dessus de cheminée d'esprit Louis XV (objet d'un réemploi comme le poêle?) à une cheminée franchement Louis XVI, en pierre de taille jaune: piédroits creusés de cannelures, linteau agrémenté de gros denticules et de trois espèces de rosaces.

Au midi de la route, l'ancienne grange de la cure est représentative de ce type de bâtiment modeste, mais bien proportionné. Reconstruite en 1673, elle a été exhaussée et munie d'une nouvelle charpente, en 1745, puis vendue à la commune, en 1837.

1 MN, 1865, p. 227-228. MCE, CXXVII/93, 423, 1783. Dos. MAH.

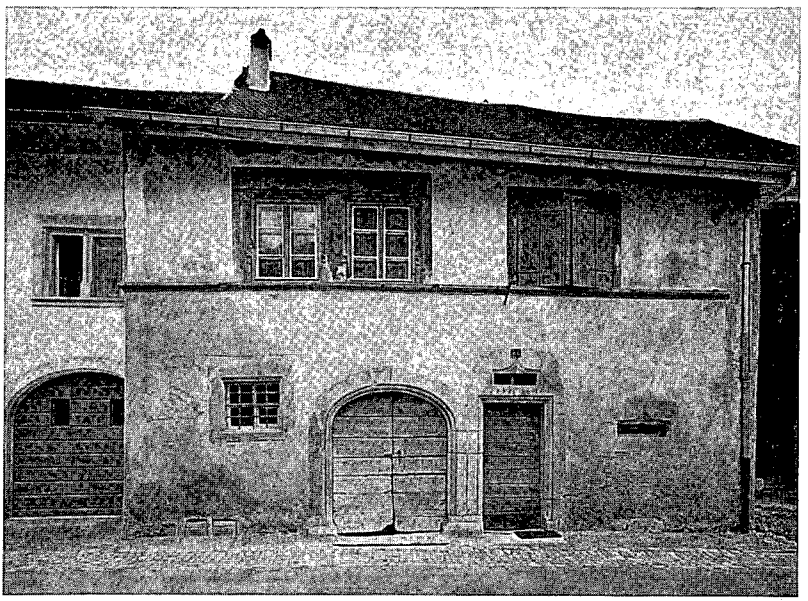

Fig. 77. Cornaux. Façade nord de la maison de 1550. Page 102.

### MAISONS DE COMMUNE

En 1610, la commune fut autorisée à posséder la maison où se tenait l'école, sur un terrain acquis une quarantaine d'années auparavant. Une forge surmontée d'un logement fut installée à côté de ce bâtiment où siégeaient aussi les assemblées communales. Les locaux de l'école et la grange qui en dépendait furent rebâtis en 1755 et en 1932-1933. Si la façade sud a été complètement modernisée, l'escalier d'accès à l'étage, les proportions générales et le grand toit subsistent au nord. L'horloge, le plus souvent contrôlée par le forgeron, a été transférée à l'église, vers 1840, mais le clocheton subsiste avec la cloche fondue en 1727 par JEAN-HENRI GUILLEBERT. L'inscription dit: «BIENHEUREUX SONT CEUX QUI ECOUTENT LA PAROLE DE DIEU ET QUI LA GARDENT LUC XI, XXVIII. J. CLOTTU ET D. COLLON GOUVERNEURS DE L'HONORABLE COMMUNE DE CORNAUX»[1].

Désireuse de construire une boucherie, la commune acquit le terrain nécessaire en 1729. La construction n'eut lieu que six ans plus tard, d'après les plans du maître charpentier JACOB NICOLET qui ajouta un étage de deux chambres et des galeries, à l'est. Qualifié de cabaret et de boucherie, dès 1766, le bâtiment fut agrandi au sud et reconstruit sur les plans du *justicier* JEAN-JACQUES CLOTTU, en 1770. Le droit d'auberge à l'enseigne du Soleil fut accordé, en 1775, à la commune qui tint dès lors là ses assemblées. D'importants travaux intérieurs furent exécutés en 1807-1808 pour le transfert de la Cour de justice à Cornaux. Après un violent incendie, en 1848, il fallut reconstruire la majeure partie du bâtiment sous la direction de LOUIS CHÂTELAIN, architecte, avec le concours du maître charpentier FRÉDÉRIC BOURQUIN,

1 MCE, V/453, 1610. Arch. de Cornaux, Arrêts, 18 janvier, 25 mai 1755. Dos. MAH. Vue dans: MBN, pl. 73, N° 1. La cloche s'est fêlée en 1959.

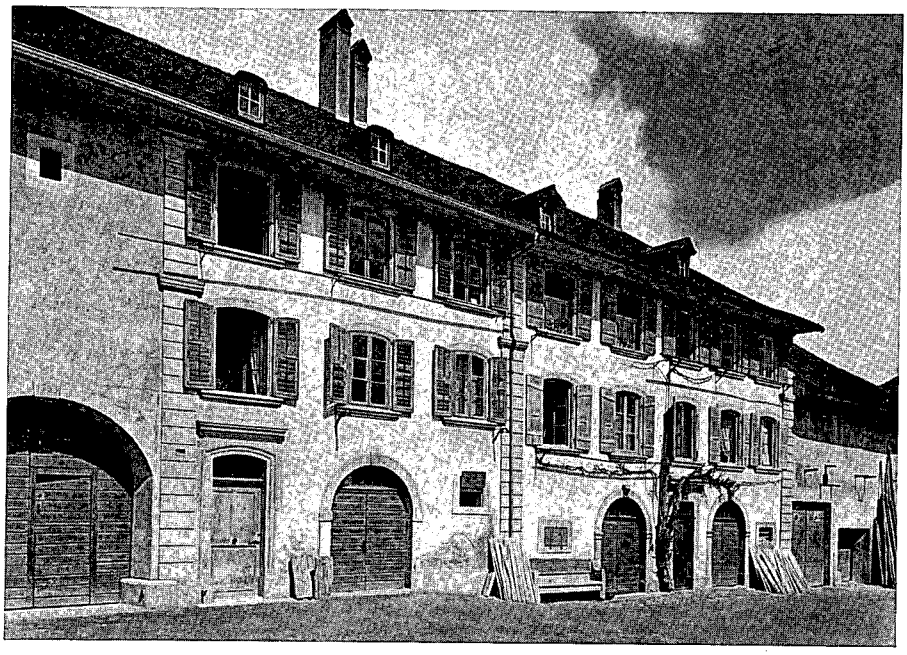

Fig. 78. Cornaux. Maisons du XVIII[e] siècle dans la rue au nord du temple. Page 103.

de Diesse[1]. Placé au sud-est de l'église, l'hôtel du Soleil est un cube sous un toit en pavillon dont le surplomb, à l'orient, est étayé par une grosse poutre. La porte nord, datée 1849, et les fenêtres des deux étages sont cintrées (fig. 73, à gauche).

### MAISONS DIVERSES

Le village possède un choix intéressant de maisons anciennes, sans opulence, mais heureusement proportionnées. A «la Rue», la maison Clottu formant la tête orientale de la rangée sud, semble appartenir à la même famille depuis le XVI[e] siècle. Possédée par les frères Pierre, Jacques et Jean, fils de Claude Clottu, en 1533, elle appartient à Jean fils de Claude Clottu, en 1573[2]. La façade nord, irrégulièrement percée de baies à meneaux simples, a une porte et une petite imposte creusées de magnifiques accolades et de la date 1543. Au premier étage, la cuisine abrite une remarquable cheminée d'angle du XVI[e] siècle, en pierre de taille jaune. Le manteau a deux côtés moulurés d'un boudin. L'angle repose sur une colonne par l'intermédiaire d'un chapiteau où quatre têtes vigoureusement taillées animent les angles; des écus allongés et nus décorent les faces; une torsade tient lieu d'astragale. La base polygonale est ceinturée de deux bagues dentelées (fig. 79a et 79b).

Un peu plus à l'ouest, la maison Droz a conservé l'ensemble de sa façade nord en moellons presque appareillés, recouverts de mortier de chaux. Au rez-de-chaussée,

1 Arch. de Cornaux, Arrêts, 10 mai 1729, 6 mars 1735, 13 décembre 1769, 14, 16 août 1807, septembre 1848. MCE, CXIX/243, 1775. Dos. MAH.

2 Rec. de Thielle, par Girard, V/240, 1686.

la porte quadrangulaire, moulurée, est surmontée de la date 1550 et d'une petite imposte ayant un linteau creusé d'une accolade. L'entrée de la remise, en anse de panier, un peu plus large, n'est guère plus haute. Un soupirail s'ajoure aussi d'une accolade. A l'étage, deux fenêtres s'alignent sur un cordon mouluré. Celle de l'est a deux baies, sensiblement carrées, dont le pilier de pierre intermédiaire paraît remplacer deux meneaux. Le linteau est orné de trois pots contenant des feuillages, d'un écu à la marque Clottu entre les initiales B C, et d'un autre écu portant une fleur de lis (fig. 77). Ce sont les armes de Blaise Clottu et de sa femme Guillauma Carissime[1].

A l'ouest de la rue perpendiculaire à la précédente, une grande maison dite «la Cour» a une intéressante façade rebâtie à la fin du XVII^e siècle, voire au début du XVIII^e, pour le colonel Abraham de Petitpierre[2]. Au rez-de-chaussée, quatre fenêtres rectangulaires, à petits carreaux, encadrent une porte en plein cintre ayant impostes, clef et entablement. Les cinq fenêtres analogues du premier étage ont des allèges marquées par de la pierre de taille (fig. 80). Le cadran solaire de l'angle sud-ouest porte l'inscription peu distincte: «DONA PRAESENTIS CAPE LETUS HORAE, 1658 (ou 1638?)». Une grange et écurie, plus basse, touche la maison à l'est. Près du mur de clôture de la cour, percé d'une porte cochère ayant un arc surbaissé, un puits en pierre de taille jaune est surmonté d'une corniche.

1 JÉQUIER, *Armorial*, I/161, 183, fig. 490, 597. Rec. de Thielle, par Girard, VI/704, 1686; VII/431, 1688.

2 Rec. de Thielle, par Girard, VI/719, 1031, 1686-1688. QLT, *Neuchâtel*, III/178-179.

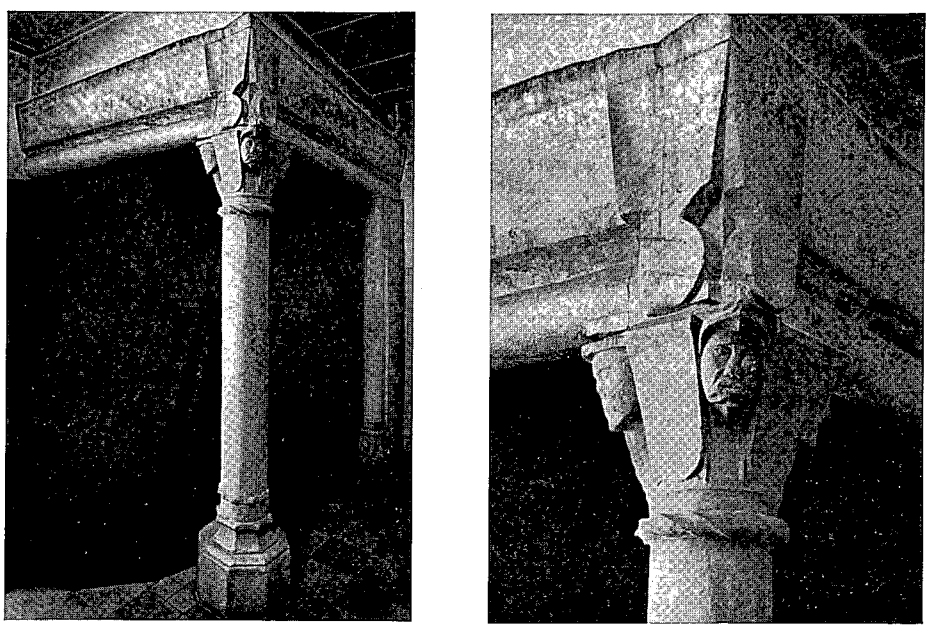

Fig. 79a et 79b. Cornaux. Ensemble et détail d'une cheminée dans la maison de 1543. Page 101.

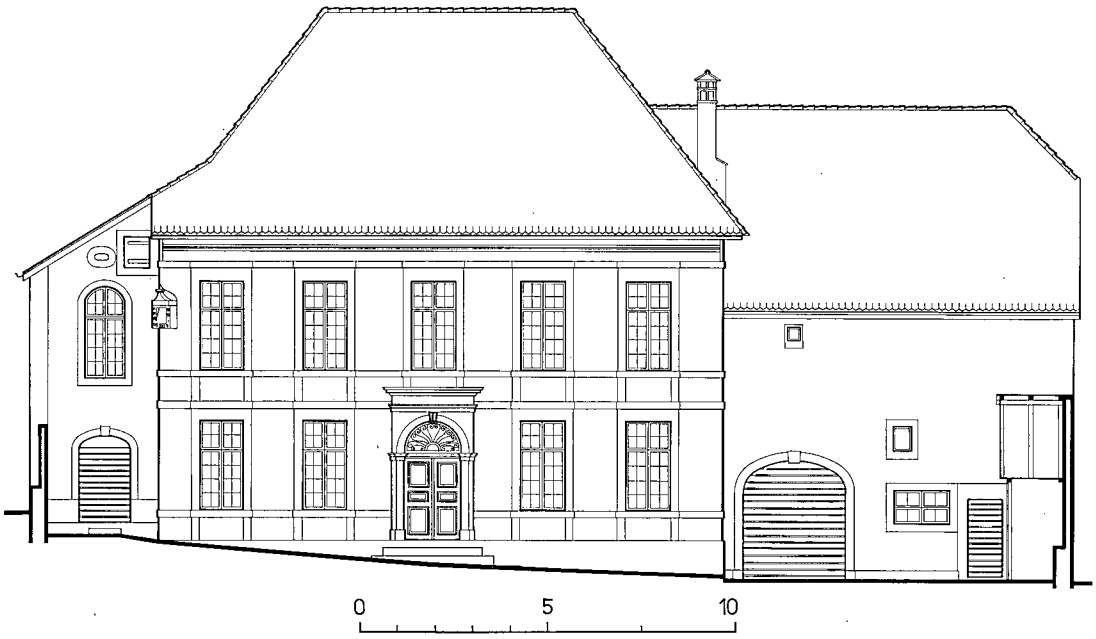


Fig. 80. Cornaux. Façade sud de la maison von Gunten. Echelle 1:200. Page 102.

Le XVIII^e siècle a laissé plusieurs maisons bien venues, notamment dans la rue principale, au nord-ouest de l'école. Encadrés de granges, les deux bâtiments du centre se distinguent par leur façade soignée à deux étages de fenêtres cintrées, munies de tablettes moulurées; des caves et des corridors occupent le rez-de-chaussée; des pilastres à refends, surmontés de chapiteaux, assurent les divisions verticales. Les portes d'entrée sont surmontées d'entablements; celle de l'ouest est de plus cintrée et moulurée, tandis que la porte orientale, datée 1796, possède un vantail orné de panneaux contournés et d'ornements de serrure encore nettement Louis XV. Les portes cochères des pressoirs et remises ont toutes les mêmes proportions; du côté oriental, toutefois, les clefs et les impostes de 1796 sont plus riches que celles de 1762, à l'occident (fig. 78). Immédiatement à l'ouest de l'école, une vaste grange, bâtie en 1838, pour le *justicier* Jean-Pierre Clottu, frappe par le soin avec lequel la façade nord a été édifiée en pierre de taille, percée d'une large porte cintrée entre deux soupiraux, au-dessous de trois minuscules baies ovales.

## SOUAILLON

A l'extrême limite de la commune, en direction de Saint-Blaise, le conseiller d'Etat et trésorier Pierre Chambrier acquit de nombreux terrains, en 1717; l'année suivante, comme il désirait «faire bâtir des édifices, savoir une maison et une grange au Crêt de la Verna vers Suaillon», il fut autorisé à clore un terrain à l'usage de cour, jardin et chènevière, et à extraire de la pierre au-dessus de la source de la

Prévôté. En 1723, il obtint encore des matériaux «pour faire des murailles d'apuyage à sa maison de Suaillon» et, plus tard, la confirmation d'un octroi d'eau pour sa fontaine. Josué le Chambrier de Travanet, fils du trésorier, fit à son tour «construire quelques batimens au Marais de Suaillon». Les édifices ont subi d'importantes transformations dans la seconde moitié du XIX^e siècle. La grange, incendiée en 1876, la serre, un logement et des écuries ont été rebâtis en 1880; la maison de maître a été agrandie et munie de tourelles et d'annexes en 1882, pour James-Ferdinand de Pury[1].

Le groupe de maisons bien assis en retrait de la route sur un léger monticule se compose, au centre de deux bâtiments anciens, symétriques, aux larges toits et aux pignons à pans rabattus; ils encadrent un beau portail d'entrée compris entre deux piliers de pierre surmontés d'urnes. Le jardin à la française, composé de trois terrasses superposées, s'abaisse en direction du midi. Sur le palier supérieur, une intéressante fontaine Louis XV offre un intérêt tout particulier: au centre du bassin octogonal, la pile, ornée à la base de quatre consoles monumentales, soutient un socle largement débordant où quatre dauphins servent à orner des goulots jaillissant de leur gueule. Sur le tout, un obélisque, creusé de tableaux, est amorti par une sorte de gland.

1 Arch. de Saint-Blaise, BB 3a, N° 3, p. 279, 1718; N° 5, p. 75, 1744. Arch. de Cornaux, Arrêts, 1702-1795, fol. 38, 48v., 94v., 1718, 1723, 1745. RAs., 1861, Cornaux, N^os 1-5, 154, 161, 176, 177. Dos. MAH. QLT, *Neuchâtel*, III/179-180. A. LAMBERT, *Les fontaines anciennes de Neuchâtel*, p. 26, pl. XIII.

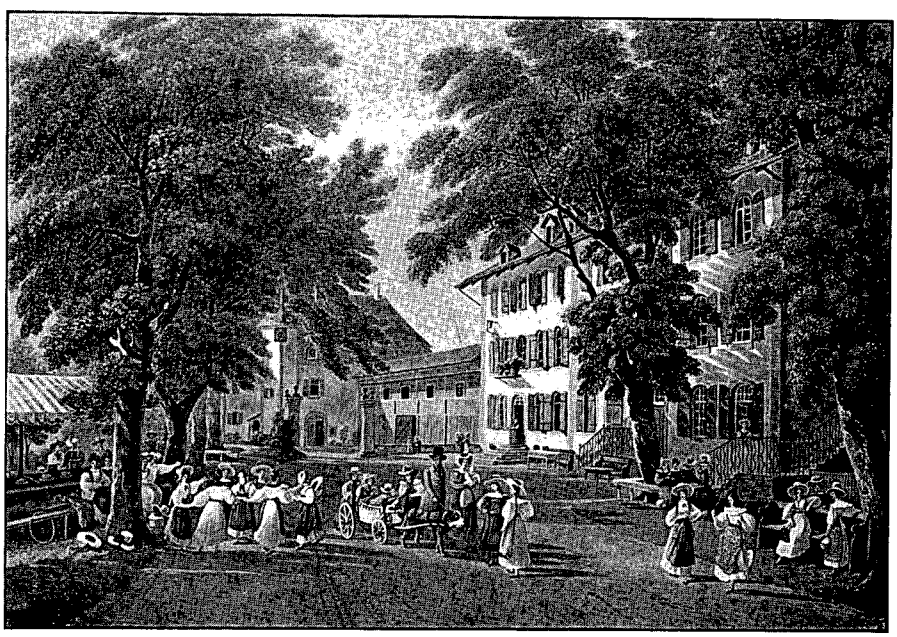

Fig. 81. Thielle. La cour de l'établissement de Montmirail, vers 1830, par Mathias-Gabriel Lory. Page 92.

# CRESSIER

Dans le territoire communal, on a mis au jour quelques sépultures de l'époque du bronze, quelques autres de l'époque de Hallstatt recouvertes de tumulus, ainsi que bon nombre de vestiges romains. Le rez-de-chaussée du «château» abrite deux autels du IIe siècle qu'un certain Frontinius a dédiés à Mars et à Naria, une déesse dont l'identification reste discutée. Les premières mentions du village, au XIIe siècle, sont étroitement mêlées à l'histoire des deux grandes abbayes du voisinage. En 1180, l'église de Cressier et ses biens sont remis à Fontaine-André; en 1185, le pape confirme à l'abbé de Saint-Jean la possession d'un alleu *de Crissiaci* donné par le comte Hugo de Buchegg. Les habitants participent à l'arrangement entre Saint-Jean et divers villages des environs en contestation pour des limites (vers 1220). A l'époque de la Réforme, de graves dissensions agitent la localité. Cependant, toutes les tentatives d'introduire le nouveau culte échouent devant l'opposition de la majorité des habitants soutenus par leurs combourgeois de Soleure. Le fait que des familles patriciennes ou des notables des cantons voisins aient possédé nombre de maisons et de vignes à Cressier a contribué à l'embellissement du village. Parmi les plus marquants, notons les Scholl et les Wildermett, de Bienne, les Greder, Aregger, Roll, Hugi et Vigier, de Soleure, sans oublier les Vallier, aussi originaires de Cressier; les Estavayer-Mollondin, les Praroman, les Diesbach, de Fribourg; les Chambrier, puis Du Peyrou, de Neuchâtel. Quelques familles autochtones, les Monnin, ou d'agrégation plus récente, ont aussi contribué à l'embellissement et à la sauvegarde d'une localité jadis adonnée à la viticulture et à l'agriculture. Les atteintes aux quartiers anciens sont par chance moins graves qu'ailleurs.

A l'origine, Cressier et Enges formaient une paroisse située dans le diocèse de Lausanne et rattachée au décanat de Soleure. Dès 1180, elle dépendit de l'abbé de Fontaine-André; ce collateur reçut le droit de présenter à l'évêque un chanoine pour desservant, dès 1329, Après la Réforme, le prince et son Conseil d'Etat se substituèrent à l'abbaye. Cressier relevait de la châtellenie du Landeron; la plupart des familles anciennes acquirent droit de bourgeoisie dans cette localité. Il y avait 432 habitants en 1750, 589 en 1851 et 1080 en 1960.

Le dessin des armoiries s'est fixé au XVIe siècle déjà, comme le prouvent deux exemples visibles sur des fontaines du village (1578 et 1580). Un remarquable vitrail aux armes de la commune, daté 1674, indique le blasonnement encore usité: coupé d'or au pal de gueules, chargé de trois chevrons d'argent, et d'azur à un C d'argent (fig. 82 a). Toutefois, un sceau plaqué de 1652 donne une curieuse variante; il a en chef la lettre C entre deux étoiles et charge de deux croix le fond d'or, de part et d'autre du pal chevronné.

*Bibliographie.* DGS, I/555; DHBS, II/606-607; QLT, *Neuchâtel*, III/261-318; MATILE, *Mon.*, I/24, 28, 49, 51, 74, 97, 127, 381; VOUGA, *Préhistoire*, p. 179-182, 216-217; V. HUMBERT, *Tentative de réforme religieuse à Cressier*, MN, 1890, p. 18-22, 47-52, 71-76; P. DE PURY, *Les séjours du conseiller François de Diesbach à Cressier*, MN, 1919-1925; O. CLOTTU, *Les armoiries communales ... Cressier*, AHS, 1943, p. 38-39, 79; O. CLOTTU, *Promenade héraldique à Cressier*, AHS, 1957, p. 43-48. O. CLOTTU, *Chronique neuchâteloise des familles de Cressier et Vallier*, dans le *Généalogiste suisse*, 1943, p. 88-98.

*Vues.* JOSEPH DE LANDERSET, Cressier vu de l'église Saint-Martin, et, Cressier vu du chemin de Bellevue, 1809 (gouaches déposées à l'hôtel DuPeyrou, à Neuchâtel, reproduites dans MN, 1921, p. 214; 1922, p. 40). Autres vues mentionnées par BACHELIN, p. 60, BOY DE LA TOUR, p. 270, et QLT,

*op. cit.* Voir aussi le détail de vues sommaires, mais point inutiles, tracées à la plume au XVII^e siècle: AE, L 4, N° 5 et C 3, N° 9a (après 1630). Sur cette dernière (fig. 69) noter la position de l'église et de la cure, la chapelle du Rosaire, le clocheton de l'école voisine, les tourelles du château et la tannerie au bord de la Thielle, plus tard fabrique d'indiennes.

*Plans.* AE, Recette du Landeron, 1721-1769, plans 23, 34, 116 (le village), 28 (l'église), 138-140 (Frochaux). AE, Domaine de la cure de Cressier, par ABRAHAM-HENRI BOREL, 1775-1778, plans 17-19 (village). AE, Plans détachés N^os 120 et 168a (avant 1752). Arch. de Cressier, série BB 9, Recueil de pièces devant un cens à la cure de Cressier [vers 1778], N^os 17-19 (parties du village avec croquis de la chapelle), N^os 7-9, église et cure (avec croquis de l'église); *ibid.* «Plan détaillé des rues et places publiques du village de Cressier... 16 juin 1810, par [AUGUSTIN] BOCQUILLON, ingénieur».

Cressier est bâti en bordure de la plaine de la Thielle, à l'endroit où le ruisseau du Ruau a entaillé légèrement le flanc de la montagne. Entouré de vergers et de jardins, le village occupe la zone de pente adoucie où s'étendent les vignobles. Les maisons se suivent souvent en ordre contigu le long d'un réseau de rues approximativement parallèles ou perpendiculaires au ruisseau.

Des *croix* marquent les limites ou des croisées de chemin. Elles étaient anciennement en bois de chêne. Une croix de pierre, datée 1651, à l'extrémité occidentale du territoire, fut brisée par des jeunes gens de Cornaux qui durent réparer le dommage (1830). Ce monument, consolidé par des agrafes de fer, a été remonté près du château sur un nouveau socle[1]. La croix du centre du village, au sud de la maison Vallier, typique en son genre (fig. 106), a un socle quadrangulaire de deux marches. La base, ornée de deux rangs de tableaux et surmontée d'une sorte de pile aux angles biseautés, supporte la croix proprement dite ayant des extrémités tréflées et l'inscription IHS, encadrée de la date 1654. A la sortie nord-ouest du village, une croix de 1681 a la particularité rare d'être entièrement composée d'éléments cylindriques.

Une *fontaine* apparaît dans les textes dès 1514, époque à laquelle les gouverneurs et paroissiens de Cressier accordent à Pierre Vallier de prendre de l'eau dans les conduits. Il y a au moins deux fontaines, voire trois, en 1551, lorsqu'il faut prendre des mesures de police pour prévenir les débordements du ruisseau. Leurs vastes bassin encore existants, portent les dates 1578, 1580 et 1578. Les comptes ne livrent malheureusement pas les noms des artisans qui procèdent à des réparations aux XVI^e et XVII^e siècles. Un peintre «allemand» met en couleur le lion, en 1641, des inconnus réparent la pile de cette fontaine en 1658. JACOB BOSSE enlève les tuyaux et «la pierre dessus la chèvre» (sans doute la statue), en 1721, afin de remédier à un défaut non précisé[2]. Avec le temps, diverses concessions d'eau furent accordées à des particuliers, moyennant des compensations (travaux de captage, création de bassins, 1741, 1749).

La plus intéressante fontaine, celle du Lion, s'élève à un petit carrefour central, non loin du ruisseau actuellement recouvert. Elle a un grand bassin quadrangulaire, aux flancs évidés de panneaux; au centre de celui de l'ouest, la date 1578 encadre les armes de Cressier. Un petit bassin qui lui est accolé, au midi, porte la date 1640. La pile polygonale, de 1671, moulurée à la base et cerclée d'un large câble au sommet, porte la marque d'un maçon inconnu. Son goulot sort d'une sorte de masque rustique.

1 Arch. de Cressier, EE 3, 1593, 1628, 1645. AE, Justice du Landeron, Enquêtes secrètes, 16 mai 1830. MCE, CLXXIX/423, 1830. Arch. de Cressier, BB 3, 15 mai, 27 juillet, 22 août, 3 septembre 1830.

2 Arch. de Cressier, GG 2, 2 février 1514, 13 août 1551; EE 3, 1573, 1621, 1623, 1641, 1658, 1721.

Fig. 82 a et 82 b. Vitraux de 1674 aux armes de Cressier (à gauche), et de 1576, aux armes du Landeron. Pages 105, 121 et 145.

La partie supérieure, du XVI^e siècle, est un balustre gravé de feuillages sur sa panse et surmonté d'un chapiteau dont les volutes, taillées comme des rubans enroulés, font penser aux œuvres de Laurent Perroud. Aucun document ne confirme cette attribution rendue possible par la date figurant sur l'écu aux armes de Cressier: 1584. Un lion bien malmené par les intempéries surmonte la pile (fig. 83).

### L'église Saint-Martin

Comme dans la paroisse voisine du Landeron, par un fait qui témoigne des modifications profondes intervenues dans le peuplement ou dans les habitudes, l'ancienne église de Saint-Martin se dresse à l'écart du village. Placée environ 800 m plus à l'ouest, elle occupe un crêt le dominant de 50 à 60 m. Ce lieu-dit autrefois Crêt-de-la-Cure a pris, sur les dernières cartes, le nom de Château-Jeanjaquet. L'église domine le débouché d'un vallon, au point où le ruisseau du Mortruz fait un coude brusque avant de descendre dans la plaine. Elle se trouvait en bordure de l'ancien chemin menant à Cornaux. On peut se demander jusqu'à quel point un établissement romain ou un temple païen n'ont pas occupé primitivement son voisinage. Au XVII^e siècle, en effet, les deux autels romains déposés aujourd'hui au château ont été amenés de Saint-Martin à la chapelle du Rosaire. Des corniches sont encore encastrées dans la base de la tour, d'où un cippe a été retiré en 1874.

Histoire. Le 11 avril 1180, l'évêque de Lausanne donna à l'abbaye de Fontaine-André l'église de Cressier avec toutes ses dépendances, vignes, arbres, prés, bois,

pêcheries et dîmes, en réservant toutefois un cens de 60 sols et ses droits. En 1213, les dîmes de Voëns et d'Enges, retenues indûment par Conon de Douanne, furent rendues à l'église. Une tradition incontrôlable veut que l'édifice ait été rebâti en 1236 par saint Boniface, évêque de Lausanne. Dès 1349, Fontaine-André qui jouissait déjà du droit de patronage reçut celui de présenter exclusivement des religieux pour desservir la cure. La visite épiscopale de 1417 révèle qu'il y avait 50 feux dans la paroisse, et qu'il fallait un calice pour l'hostie. Les commissaires de 1453 ordonnèrent de faire une petite armoire peinte dans le mur pour l'hostie, près du grand autel, d'avoir un luminaire permanent, de corriger le missel, de remplacer la couverture du baptistère, de dresser quatre croix aux angles du cimetière et de créer un ossuaire. En 1457, Estevenin Berthod et sa femme fondèrent un autel et une chapelle, à desservir par un religieux de Fontaine-André; elle devait posséder ses meubles et des revenus particuliers. L'édification proprement dite du bâtiment dut être plus tardive, car, en 1519, Louis Colomb, abbé de Fontaine-André, et Pierre Vallier, châtelain du Landeron, furent en procès à cause de la construction d'un oratoire et d'un hôpital entravant le passage dans l'église paroissiale de Cressier[1]. Vallier qui affirmait avoir le droit de placer une cloche obtint d'installer un prêtre capable dans cet oratoire nommé par la suite chapelle Vallier. Parmi les travaux connus, relevons que maître DAVID reblanchit la tour et répara le cadran solaire (1605); quant à maître GASPARD, le charpentier, il fit deux planchers dans la tour, en 1612. Par son testament de 1618, Pierre Thomas donna 200 écus pour la construction «d'une haulte croix de pierre avec des images taillées sur le cemetière». La couverture de la sacristie fut refaite en 1623, puis cette annexe fut rebâtie à neuf en 1630[2]. On trouve la mention des avant-toits surmontant, sans doute, les entrées du cimetière, l'exhaussement du toit derrière la tour (1647), la peinture d'une corniche au-dessus des galeries (1665), la construction d'une lucarne sur le clocher et des réparations à l'avant-toit occidental de cette tour munie d'un plancher et d'escaliers (1673). Des maçons construisirent une «arcade» [à l'entrée du chœur], où les menuisiers exécutaient une corniche (1679). Des maçons et des charpentiers bâtirent le *dôme* de l'église, en 1682: ce doit être l'avant-toit ou le porche couvrant l'entrée occidentale. Une fenêtre ronde fut alors mise en place. Les difficultés chroniques entre les communes d'Enges et de Cressier prirent un caractère aigu en 1749. Le Conseil d'Etat ordonna aux gouverneurs du second village «de remettre incessamment les réliques et ornemens attachés à l'église paroissiale de Saint-Martin au lieu et place où ils les ont pris» pour les amener dans leur chapelle particulière[3]. En 1762, on boucha jusqu'à 4 pieds et demi de hauteur une fenêtre proche de l'autel de l'Immaculée Conception par où s'était introduit un voleur. Des réparations furent faites aux fenêtres de la chapelle Vallier, en 1775; des portails en fer furent placés aux entrées du cimetière, peut-être par les soins du serrurier DAULTE, de La Neuveville, en 1787. Le porche occidental subit une importante réparation en 1805. Tout l'intérieur de l'église, puis les façades

1 Sur la reconstruction par saint Boniface, ou à son époque, voir par exemple: BB 3, 22 juin 1811. Sur la chapelle et l'hôpital faits «*in carriera publica in dicta perrochiali ecclesia*», voir AE, H 24, N° 10, 12 octobre 1519.

2 Arch. de Cressier, EE 3, 1605, 1612, 1623. G. Frossard, not., I/93, 1618. AE, L 24, N° 8, compte visé le 30 juin 1630.

3 Arch. de Cressier, EE 3, 1647, 1665, 1673, 1679, 1682. MCE, XCIII/41, 81, 121, 1749. La chapelle particulière est celle du Rosaire (voir ci-dessous).

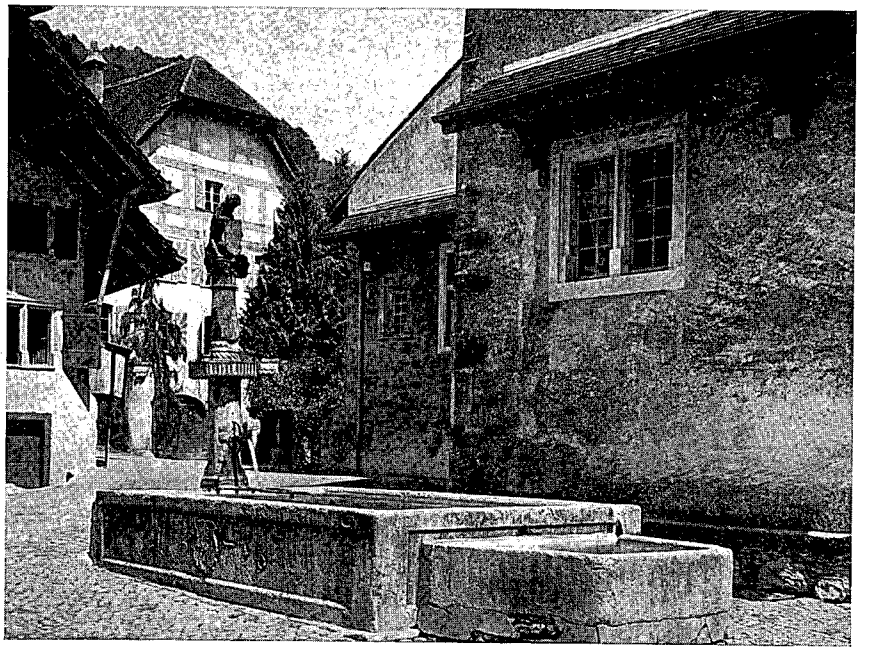

Fig. 83. Cressier. La fontaine du Lion. Page 107. A droite, la maison Vallier. Au fond, la maison des Thuyas. Page 140.

sud et ouest furent crépis ou blanchis par JEAN-FRANÇOIS RUEDIN, en 1816, tandis que les fenêtres et les angles étaient peints en jaune et les soubassements en gris. Les lambris du porche, bleus, furent ornés d'étoiles[1].

Un projet du curé, soutenu par le Conseil d'Etat, de vendre l'église et le domaine de la cure, d'installer le prêtre au village et d'agrandir la chapelle qui s'y trouvait échoua devant l'opposition de la commune (1811-1812). Pour de grandes réparations à faire et en partie déjà exécutées, la commune sollicita une aide du souverain, collateur de l'église depuis la Réforme (1844). Frédéric Dubois de Montperreux, chargé d'examiner l'édifice, le datait alors du XV^e siècle «au plus, à en juger par le style de la porte principale et de quelques ornemens... Il n'y a de beau que la fenêtre qui éclaire la chapelle Vallier». Selon le rapport de Dubois, le clocher, construit en 1673 [cette date concerne en réalité le seul encadrement de la porte] n'offre rien de monumental. L'intérieur de l'église est repeint depuis peu; le grand autel a été restauré et redoré, les autels latéraux ont dû être remplacés par des neufs, mais on a conservé les anciens tableaux. En replâtrant le plafond, on a enlevé de son centre un grand tableau de 1663 représentant saint Martin, «peinture grossière à l'huile», remplacée par des moulures encerclant l'œil de la Trinité. La chaire, le banc de la Seigneurie et la galerie de chêne, sans ornements, ne cadrent plus avec le mobilier moderne. Dans la chapelle Vallier, «dès qu'on a voulu toucher aux

1 Arch. de Cressier, BB 3, 2 mai 1762, 20 mars, 22 octobre 1775, 6 juin 1786, 9 janvier 1787; GG 5, 21 juillet 1806; BB 3, 17 et 26 juin 1816.

belles boiseries qui couronnaient l'autel, et à la clef de voûte décorée en bois, où le gouverneur Jacob Vallier avait fait sculpter les armes de sa famille, tout est tombé en débris, détruit par la vermoulure». Quelques fragments d'écus ont été sauvés pour le musée. Comme on dallait les couloirs, Dubois recommanda de grands soins pour les anciennes tombes, dont Barillier avait donné un relevé. Le Conseil d'Etat se contenta de faire protéger les fragments d'autels romains que l'archéologue croyait reconnaître dans les fondations de la tour, et obtint du roi un crédit de L. 1000 pour aider la paroisse en mauvaise posture financière[1]. Des délibérations et des comptes communaux, il ressort que les travaux de plâtrier furent remis à GEORGES MARX, de La Neuveville. Les charpentiers JOSEPH MARRER, JEAN HARSCHE, de La Neuveville, et CLÉMENT MERLIN refirent les bancs, le plancher, les colonnes, les poutres de la galerie et un confessionnal; ils consolidèrent et recouvrirent le porche occidental, exécutèrent une porte neuve de chêne et une fenêtre, puis élargirent une baie au nord de l'église. Pour daller le sol, on devait conserver une partie des tombes, dans le chœur. Faute d'avoir pu s'entendre avec le cordelier SCHERRER, de Fribourg, la paroisse remit la facture de deux autels neufs et du devant des confessionnaux au maître menuisier CHARLES VARNIER. Enges offrit de payer un autel où serait placé un tableau de saint Nicolas, et se vit offrir la vieille chaire. Les travaux de rusticage de l'extérieur, par le plâtrier VICTOR THALMANN, furent renvoyés à 1847. Ce maître mastiqua et peignit un crucifix placé au midi de l'église[2]. Un quart de siècle plus tard, la commune et l'Etat vendirent l'église et la cure voisine à l'ingénieur Jacques-Louis-*Léo* Jeanjaquet, en réservant le respect des lieux et l'enlèvement de tout ce qui rapportait au culte (1872).

*Bibliographie.* MATILE, *Musée*, I/90. MDSR, *Visite de 1416*, p. 193-194. BOYVE, I/150, III/370-371. A. GODET, *Le Mortruz de Cressier*, MN, 1883, p. 283-286. RAHN, IAS, 1887, p. 481-482. R. VUICHARD, MN, 1887, p. 251-257, 265-272. QLT, *Neuchâtel*, III/281-284. MN, 1962, p. 199-200. Sur les pierres romaines, voir la note sous: chapelle du Rosaire. Sur les pierres tombales: BARILLIER, MN, 1900, p. 45-51. Note dans MN, 1921, p. 105. O. CLOTTU, AHS, 1957, p. 43-45.

*Plans de situation.* AE, Recette du Landeron, plan 28. Plans détachés, N° 20b.

*Vues.* Arch. de Cressier, Recueil de plans, GG 9, plan N° 8, dessin à la plume de l'église, vers 1778 (fig. 88). W. MAYOR et A. BACHELIN, MN, 1887, p. 265 et 305. R. GENEVOY, *Archivum heraldicum*, 1961, p. 56, a publié un dessin des armoiries de la chapelle sud.

DESCRIPTION. Aujourd'hui, il est difficile de prendre une vue générale de l'édifice, car de grands arbres très proches et une végétation touffue ont envahi le clos de l'ancien cimetière, aux angles sensiblement arrondis, surtout au midi. L'église a 25 m 40 de long (à quoi s'ajoutent 4 m pour la sacristie et 4 m pour le porche) sur 9 m 50 de large, pour la nef. En hors d'œuvre s'ajoutent, au midi, la chapelle Vallier, de 5 m 25 sur 3 m 40, intérieurement, et le clocher de 5 m 50 sur 4 m 50 (fig. 85), pour une hauteur de 15 m 75 (27 m jusqu'au pommeau de la flèche).

Devant la façade occidentale percée de deux œils-de-bœuf ronds, un toit à deux pans, doté d'un pan rabattu à l'ouest, forme un petit porche. Il est supporté par deux colonnes de pierre ayant bases et chapiteaux cubiques. La porte de la nef, en tiers-point, surmontée d'un renvoi d'eau, a plusieurs voussures retombant sur des

1 MCE, CCVII/764, 986, 1844; CCVIII/74, 462, 1845. AE, série Education (recherches archéologiques), rapport du 14 janvier 1845.

2 Arch. de Cressier, BB 3, 8, 23 juillet, 13 août, 5, 15, 30 septembre, 16 novembre, 8, 23 décembre 1844, 11, 31 mars, 1er mai, 22 juin 1845, 9, 11 mai 1847. EE 3, Comptes, 1843-1844. EE 2, 1847.

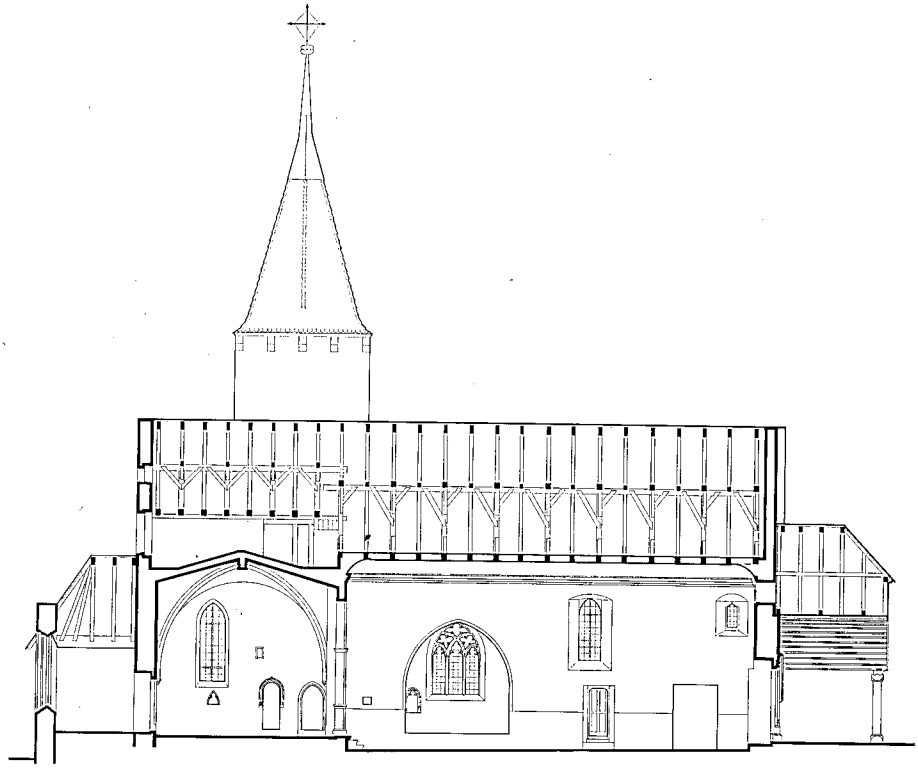

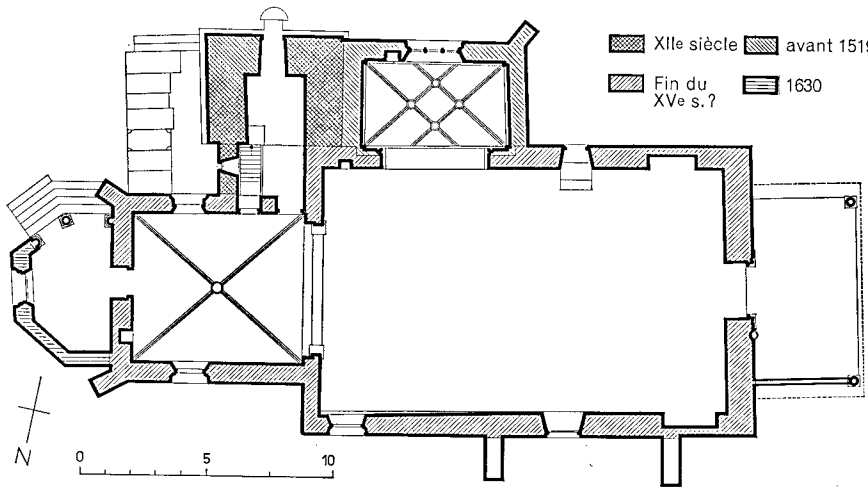


Fig. 84 et 85. Cressier. L'ancienne église Saint-Martin. Coupe de la moitié méridionale, et plan. Echelle 1:300. Pages 110 et 112.

bases polygonales (fig. 86). A gauche de l'entrée, un bénitier est encastré dans le mur. Au midi, la nef a une petite fenêtre surmontée d'une accolade aiguë, une autre fenêtre en tiers-point et une porte surmontée d'une accolade très aplatie. La chapelle Vallier, en forte saillie, a un contrefort à son angle libre et se distingue par le réseau de pierre de sa large fenêtre. Deux meneaux séparent trois baies à la partie supérieure desquelles deux redents dessinent un lobe; trois quatrefeuilles contournés occupent la place disponible sous l'arc en tiers-point. Dans un même plan que la façade de la chapelle s'élève le mur sud de la tour; en 1673, on l'a percé d'une porte destinée à éviter le passage des sonneurs par l'église. Au-dessus, une des deux petites fenêtres rectangulaires est percée dans un tableau légèrement en creux. La corniche du toit, supportée par cinq consoles, surmonte une fenêtre en plein cintre (fig. 87). A mi-hauteur des faces est et ouest (celle-ci partiellement masquée par la chapelle) apparaissent deux groupes d'arcatures aveugles. Au sommet du clocher, la baie tournée vers le village est particulièrement large. De ce côté-là aussi, un vrai raccord relie la tour, ayant des murs épais de 1 m 65, au chœur percé d'une fenêtre en tiers-point. Contre le chœur au chevet plat, on a appuyé, en 1630, une sacristie pentagonale pourvue d'une fenêtre à meneau et à réseau de pierre, sans doute reprise au vieux mur. Une colonne, des demi-colonnes et des arcs en tuf ont mué cette annexe en véranda, après 1873. Du côté nord, le mur de la nef, percé de deux fenêtres en tiers-point, et soutenu par deux contreforts, a perdu une très modeste annexe ancienne servant d'ossuaire. Au sommet du clocher, la croix a des extrémités ornées de fleurs de lis, reliées par des fers dessinant un losange. Depuis le dessin de 1778, rien n'a été modifié essentiellement. Toutefois, trois croix sur le faîte des toits (encore partiellement couverts de tuiles rondes) et le crucifix encadré de deux statues sous un petit avant-toit, ont disparu (fig. 88).

*L'intérieur* (fig. 84) a été complètement vidé de ses ornements. Dans la partie occidentale de la nef, on distingue les arrachements de l'orgue et de la galerie. Au centre du plafond de plâtre relié aux murs par une moulure en quart de cercle, l'œil symbolisant la Trinité est entouré de rayons. Une arcade en tiers-point sépare la nef de la chapelle Vallier couverte d'une voûte à quatre arcs se recoupant deux par deux, et s'insérant sur de petites colonnes à bases prismatiques. A leur point de rencontre, les quatre clefs sont ornées des armes Berthod, de Cressier, Vallier et de Gléresse. Entre la nef et le chœur, accessible par deux marches, la grande arcade a été refaite en anse de panier, en 1679. Des deux portes dans le mur sud du chœur, l'une est en plein cintre surmontée d'une accolade et l'autre en tiers-point.

La tour romane, sans doute modifiée dans sa partie supérieure, présente des remplois de matériaux et de corniches romains à la base, du côté oriental; la nef ne doit guère être antérieure au XVI^e siècle, comme le chœur; la chapelle Vallier, au midi, est du début du XVI^e siècle, tandis que la sacristie (transformée vers 1873) remontait à 1630.

L'église désaffectée conserve, au pied oriental de sa tour, sept pierres tombales, toujours plus effacées par le fait qu'elles sont couchées. On y reconnaît celles de Suzanne Jacottet (1610), de Jacques Cunet (1581), d'un Richard (1772), d'Anne Perret-Cunet (après 1614) et d'un membre de la famille Varnier (vers 1615)[1].

1 O. Clottu, AHS, 1957, p. 46-48, fig. 11, 15-17. Jéquier, *Armorial*, t. II, fig. 561, 1082.

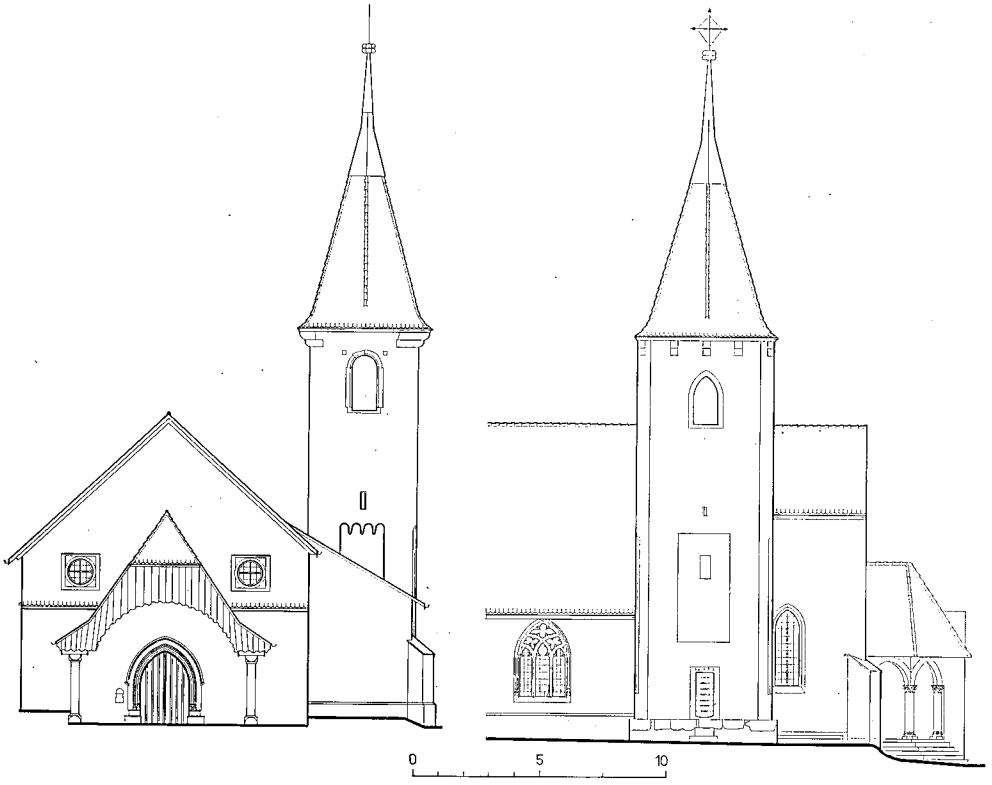


Fig. 86 et 87. Cressier. L'ancienne église Saint-Martin. Elévations des façades ouest et sud. Echelle 1:300. Pages 110 et 112.

## L'ANCIENNE CHAPELLE DU ROSAIRE

La distance entre l'église et le village était un obstacle à la dévotion des fidèles. Aussi bien, à en croire un acte de l'abbaye de Saint-Jean, Sibylle, dame de Neuchâtel, aurait-elle fait édifier une chapelle dans son bourg de Cressier, en 1264. On ne sait rien de plus de cette fondation. Les premiers fondements d'une église neuve, c'est-à-dire de la chapelle du Rosaire[1], furent posés près de la maison de la Seigneurie, le 1er avril 1608. La pierre fut extraite par les carriers Laurent Perroud et Thiébaud Richard. Maître Jacques Jaquet, charpentier du Pâquier, calcula les quantités de bois nécessaires, les mit en œuvre, puis dressa la charpente, en novembre 1608. Une voûte fut exécutée en tuf et la chapelle reçut une tour constituée essentiellement de quatre colonnes de chêne. L'aménagement se poursuivit sans doute au gré des possibilités financières. L'édifice fut consacré le 29 avril 1637 seulement. On refit le clocher, peut-être plus grand, en 1659, année où un peintre de Neuchâtel raccommoda «la Notre Dame» de la chapelle. En 1661, des

1 Il faut corriger les notes historiques données par: Mbx, 1877, p. 39; R. Vuichard, MN, 1887, p. 271-272; Rahn, IAS, 1887, p. 482 (qui confond le donateur de la chapelle Vallier et celui de la chapelle du Rosaire). QLT, *Neuchâtel*, III/285-287. J. Courvoisier, *L'ancienne chapelle du Rosaire à Cressier*, MN, 1962, p. 199-209 (références aux sources originales).

carriers d'Hauterive livrèrent un encadrement de porte en pierre; maître JONAS BOURQUIN édifia des galeries reposant sur des colonnes de chêne et bâtit un avant-toit couvert de bardeaux. Parmi les mentions intéressant le bâtiment, notons la construction d'un *dôme* ou avant-toit à deux pans soutenu par deux colonnes de chêne, remise à JACOB SPAHR, maître charpentier de Nidau pour 60 écus (1750), et celle d'un mur d'enceinte en pierres sèches (1764). Des projets d'agrandissement signés FRÉDÉRIC DE MOREL, février 1813, liés au déplacement de l'église paroissiale, n'aboutirent pas. En 1830, deux autels romains portant des dédicaces à Mars et à Naria furent encastrés dans le mur et protégés par une armoire, après avoir été retirés de l'autel de saint Dominique[1]. Désaffectée, la chapelle fut démolie en 1872, pour faire place à la nouvelle église paroissiale. Un dessin de 1778 environ (fig. 88) montre qu'elle avait un chœur polygonal, une nef ayant six hautes fenêtres, une sacristie en annexe, un porche de bois supporté par deux colonnes au-dessus de l'entrée principale, et un clocheton surmonté d'un bulbe. Quatre croix ornaient les extrémités des toits et de la tour. La clef de voûte du chœur et un pilier de la chapelle aux angles biseautés, orné d'un écu découpé et daté 1608, ainsi que de grands S, sont conservés à l'église actuelle.

*Décor et mobilier anciens*

La nouvelle église construite en style néogothique par les architectes PAUL DE PURY et WILLIAM MAYOR, entre 1873 et 1875, est un monument caractéristique d'une époque goûtant les pastiches archéologiques. Elle abrite ce qui reste du mobilier provenant des deux sanctuaires décrits ci-dessus.

Provenant de la chapelle, et antérieurement d'un lieu inconnu, le grand crucifix, presque de grandeur nature, suspendu au-dessus de l'entrée du chœur, est attribué au XIII^e ou au XIV^e siècle. Taillé dans du tilleul peint, la statue du Christ a des bras tendus et la tête inclinée à gauche; une petite niche aurait contenu des parchemins portant une écriture du XIII^e siècle. A la cure se trouvent deux statues de grès hautes de 1 m 32, représentant sainte Barbe et saint Christophe. Ce sont des œuvres de la fin de l'époque gothique, précédemment conservées à l'école, provenant de Valangin, croit-on. Des traces de polychromie apparaissent dans la couronne de la sainte qui tient un livre. Christophe a une belle tête ramassée, couverte de barbe et de longs cheveux ondulant avec régularité, alors que le visage de l'Enfant est tout à fait inexpressif[2].

On a dressé contre les murs de l'église, parfois à l'intérieur, des *pierres tombales* provenant de Saint-Martin et de la chapelle du Rosaire. D'un intérêt documentaire certain, elles sont d'une valeur inégale au point de vue artistique. La plus ancienne est celle d'Estevenin Berthod, mort en 1476, autour de laquelle on peut lire, en minuscules gothiques: «*hic jacet Stephan*[*us*] *Berthod . fondator hui*[*us*] *cappelle . Obiit quinta die . mens*[*is*] *februa*[*rii*] *. anno . m . cccc . lxxvi*». Le centre de la pierre est orné d'un simple écu portant une molette à six rais. Deux autres de ces monuments attirent particulièrement l'attention. Celui de Pierre Vallier porte un ornement de bronze à trois lobes, décoré des armes Vallier, écartelées de celles de la famille de Cressier,

1 Sur ces pierres, actuellement au château de Cressier, voir: IAS, 1888, p. 91. MN, 1874, p. 272-277; 1887, p. 231-232; 1900, p. 45-46; 1962, p. 206-207. VOUGA, *Préhistoire*, p. 179-182 et 217.

2 RAHN, IAS, 1887, p. 482. H. JENNY, *Kunstführer der Schweiz*, 4^e éd., p. 300.

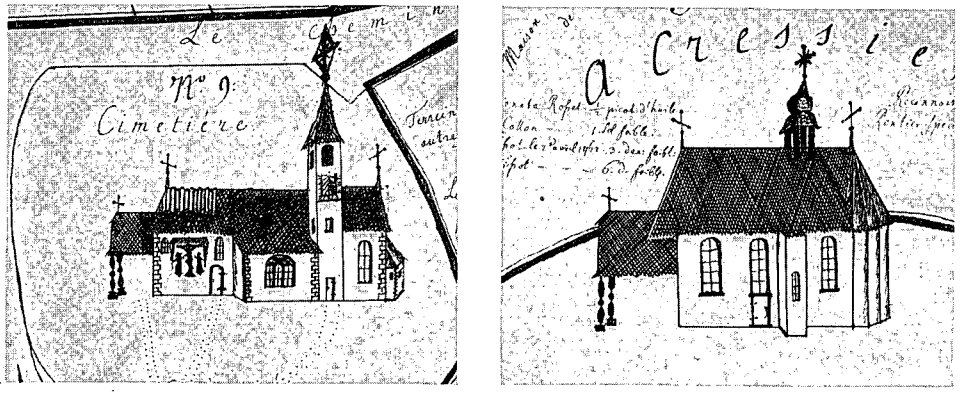


Fig. 88. Cressier. L'église Saint-Martin, à gauche, et la chapelle du Rosaire. Dessins de 1778 environ. Pages 110 et 114.

plus un cimier surmonté d'un cygne et de riches lambrequins. En exergue, on lit: «PETRUS WALLIER DECEDIT . ANNO DOMINI . 1552». A l'intérieur de l'église, sous la tour, une autre plaque de bronze, de 77 sur 55 cm, rappelle la mémoire de Pierre Vallier, fils du précédent, lieutenant et gouverneur général du comté, mort en 1594. Au bas de cette plaque faite sur ordre de Jacob Vallier, fils du défunt, on lit: «PAR CLAUDE BOURBERAIN MAISTRE GRAVEUR DE DIJON ET DE LA MONNOIE A NEUFCHASTEL RESIDENT GRAVEE ICELLE EN SEPTEMBRE 160?». Le dernier chiffre, effacé par un rivet, doit être choisi entre 4 et 7. Dans un cadre rectiligne, sobrement mouluré, le texte en capitales se déroule sur vingt-six lignes. Aux quatre angles sont gravées, avec des cimiers et des lambrequins très riches, les armes Vallier et d'Affry, encadrant D * O * M (en haut) et les armes Vallier et de Roll, respectivement sous les initiales I.I.V. et F.B. V.R. (en bas), placées de part et d'autre des mots NASCI. LABORARE. MORI[1]. Parmi les plaques armoriées de pierre, les plus remarquables sont celles d'Elisabeth d'Affry, femme de Pierre Vallier († 1604), de Louise de Scey, femme de François-Antoine de Gorgier († 1639), de Jacques d'Estavayer-Mollondin († 1664) et de Marie Waldburg-Wildt, femme de Joseph-Nicolas d'Affry († 1691).

Lors d'un arrangement avec la paroisse, en 1514, Pierre Vallier renonça à se faire rembourser des dépenses faites lors d'un voyage à Berne «pour la table du grant autel». Barillier, au XVII[e] siècle, affirme que le maître autel consacré à la Vierge, dans le chœur, provenait de l'abbaye voisine de Saint-Jean. Quoi qu'il en soit, cet autel fut restauré en 1823 par le doreur tessinois LOUIS JULLIER (GIULIERI?), habitant à Neuchâtel. Le grand cadre et celui de Saint-Martin, quatre colonnes et la corniche furent dorés, deux saints passés en couleur de bronze et une niche en rouge. Les deux autels latéraux furent remplacés par des neufs, en 1845, tout en conservant leurs tableaux. Comme le frère cordelier SCHERRER, de Fribourg, ne voulait pas les faire pour moins de 40 louis, un artisan du Landeron, maître [CHARLES] VARNIER fut chargé de ces deux autels et des devants de deux confessionnaux[2].

1 O. CLOTTU, AHS, 1957, p. 43, fig. 1. W. WAVRE, MN, 1894, p. 116-117, avec une ill.

2 AE, GG 2, 1514 (copie de 1729). MN, 1900, p. 48. AE, série Education (archéologie), rapport de Dubois, 14 janvier 1845. Arch. de Cressier, BB 3, 26 juin, 28 juillet 1823; 31 mars 1845. Barillier

En 1632, l'ambassadeur du prince fit payer 30 livres à maître JONAS CLOTTU, de Cornaux, pour une chaire mise dans le chœur. Peut-être était-elle encore en place en 1845, sans décor, sous un dais vermoulu, lorsqu'elle fut offerte à la commune d'Enges. Quant aux bancs, on en fit à plusieurs reprises au XVII[e] siècle, à l'église et à la chapelle, avant de rebâtir tout de neuf ceux de Saint-Martin, en 1844[1]. Le banc de Seigneurie, à l'église, était sans décor. Les petites stalles existant aujourd'hui proviennent de la chapelle (2 m 63 sur 1 m 13 et 1 m 98 de haut). Ce beau meuble, daté 1674, est encore conçu dans un esprit Renaissance. Sur les trois panneaux quadrangulaires du haut dossier, séparés par quatre pilastres cannelés, on a peint dans un style très sobre les armes de la commune de Cressier (avec des couleurs erronées) et celles des familles Vallier et de Cressier. La partie antérieure du meuble, plus richement travaillée, a quatre panneaux semblables sous une frise de denticules, entre des sortes de balustres anguleux surmontés de pointes de diamant. Sur une arcade en plein cintre, cernée d'un encadrement à crossettes, le fronton denticulé se brise pour faire place à une pointe de diamant surmontée d'un petit obélisque. La date 1674 apparaît sur un panneau (fig. 89). Des stalles analogues, abritant deux places, font face à celles qui viennent d'être décrites.

En 1694, la duchesse de Nemours avait accordé une pension de cent livres pour instruire des jeunes gens de Cressier et du Landeron à jouer de l'orgue. Néanmoins, il faut attendre 1721 pour trouver mention de pareil instrument à l'église. En 1740, la commune décida de commander trois registres et, en 1761, elle prêta de quoi compléter l'instrument avec un «plan» en vente à Berne. Pour des réparations, en 1773, on se proposait de faire venir un facteur d'orgues de Fribourg, si BOSSARD, de Soleure, n'avait pas l'occasion de venir au Landeron. DAVID MONNIER, facteur d'orgues, exécuta des travaux jugés excellents, en 1823. Les offres de NICOLAS GRESSEL furent renvoyées par deux fois, en 1848. Pour la chapelle, il existe des mentions isolées d'orgues, entre 1721 et 1845[2].

*Ornements et objets de culte*

Un inventaire des *ornements* et des *vases d'église*, de 1772, montre quels étaient les bienfaiteurs principaux. Il existait, notamment, un calice d'argent aux armes Monnin, une chape rouge damassée aux armes Vallier et d'Affry, une chasuble de velours noir, et une de velours rouge aux armes de Henri II d'Orléans-Longueville, deux autres violette ou verte portant la marque de Marie de Nemours et une dernière «ternie de rouge» aux armes Vallier et d'Estavayer; deux reliquaires, un crucifix de bois argenté, des chandeliers et divers devants d'autels armoriés avaient été offerts par le prince, en 1643, ou retirés de la chapelle désaffectée du château de Neuchâtel[3]. Les textes mentionnent l'achat de quatre paires de burettes d'étain pour l'église et

mentionne l'autel Sainte-Anne et dit la chapelle Vallier consacrée à saint Michel. Il y avait aussi un autel Saint-Laurent et un autre de l'Immaculée Conception. Dans la chapelle du Rosaire, Barillier mentionne un autel Saint-François.

1 AE, Recettes, vol. 147, 1632. BB 3, 22 juin 1845. Bancs, EE 3, 1601, 1646, 1647, 1659; BB 3, 13 août 1844.

2 QLT, *Neuchâtel*, III/311. Arch. de Cressier, EE 3, 1721; BB 3, 21 août 1740, 30 mars, 14 juin 1761, 23 août 1773, 14 janvier, 3 février, 16 juin 1823, 6 novembre 1845, 5 janvier, 20 février 1848.

3 Arch. de Cressier, BB 3, 2 juin 1772. AE, Recettes, vol. 108, fol. 52, 1643. BOYVE, V/388, 1708. MAH, *Neuchâtel*, I/157.

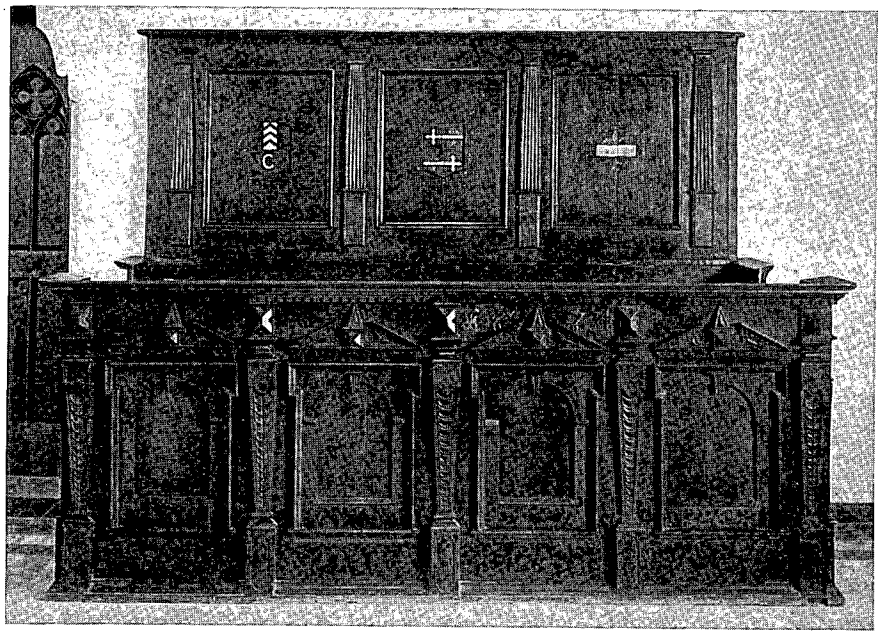

Fig. 89. Cressier. L'église. Stalles provenant de la chapelle du Rosaire. Page 116.

la chapelle au sieur PÉTREMAND BOSSET, de La Neuveville (1681), la confection ou la réparation de vêtements liturgiques (1720-1722), l'achat d'un reliquaire fait à Neuchâtel pour une vingtaine d'écus (1736) ou d'une croix de procession dorée (1780). Très souvent, il s'agissait de pièces offertes avec discrétion, tel un tabernacle donné par Jean-Victor-Laurent d'Aregger, en 1753. Usure et insouciance ont fait disparaître nombre d'objets. En 1762, des voleurs dérobèrent des chandeliers de laiton, un ciboire, une couronne et la lunette du grand ostensoir, à cause de leur argent et de leurs pierres fausses[1].

Actuellement, il ne reste qu'un nombre limité d'objets anciens[2]. Un calice d'argent, de la première moitié du XVI^e siècle, repose sur un pied largement évasé, gravé d'une croix pattée; sa tige hexagonale a un nœud formé de six cabochons crénelés, reliés par des feuilles très dentelées; la coupe étroite est partiellement brunie et dorée (fig. 90). Hauteur: 20,3 cm. En plus d'un autre calice du XVI^e siècle, dont le nœud a la forme d'une boule aplatie (hauteur 20 cm et demi), il faut en signaler un aux armes Vigier, du milieu du XVII^e siècle (hauteur 21,7 cm) orné de trois fleurons saillants et de feuillages sur le nœud, sans compter des feuilles d'acanthe sur le pied. Un calice aux armes de Jacques d'Estavayer, de la même époque, a une sorte d'urne en guise de nœud et des moulures rehaussées de godrons, de grosses perles, ainsi que des feuillages ajourés autour du pied (hauteur, 23 cm). Aucune de ces pièces ne porte

1 EE 3, 1681, 1720-1722; BB 3, 15 février 1736, 28 octobre 1753, 2 mai 1762, 20 août 1780. MCE, CXXXV/776, 1791. AE, Missives, XLI/217, 26 décembre 1791.

2 *Catalogue de l'exposition rétrospective neuchâteloise*, 1914, N^os 676, 677, 686, 688, 692, 696, 698, 702. P. DE PURY, *Jacques d'Estavayer*, MN, 1931, fig. p. 28, 29 et 31; note p. 32.

de poinçon. Un grand ostensoir du XVII^e siècle, en argent doré et ciselé, porte la marque BD, AL. Son pied ovale, très bombé, a pour décor des lambrequins très fouillés et quatre médaillons abritant les effigies en pied de la Vierge et des saints Nicolas, Martin et Sébastien. Le nœud est en forme d'urne. Deux anges (privés d'ailes) sur les bras et une tête ailée supportent la gloire dans laquelle est percée la lunette, surmontée d'une croix, où figure le Crucifié, à l'endroit, et la Vierge à l'Enfant sur un croissant de lune, au revers (hauteur 59 cm; largeur maximum 26 cm). Sous un encensoir d'argent ajouré et gravé de grandes feuilles d'acanthe, on relève le poinçon de Neuchâtel et la marque de l'orfèvre PIERRE LUCAS-DIT-BOURQUIN (XVII^e siècle; hauteur, 20 cm). Un autre encensoir d'argent, complètement doré, a pour décor des motifs Louis XV (hauteur 19 cm). Un reliquaire, actuellement utilisé lors de processions, est l'œuvre de GEORGES ERNST († 1651); il porte les poinçons d'Augsbourg et G E sur l'auréole. Le socle d'ébène quadrangulaire, traité comme un morceau d'architecture, a des appliques en argent et, au dos, les armes d'Estavayer et Vigier. Les enroulements qui l'encadraient ont été cassés et perdus. La statue de la Vierge à l'Enfant qui le surmonte, finement travaillée, est placée au centre d'une gloire dorée (hauteur 41 cm; statue, 27,2 cm; fig. 91). Un autre reliquaire d'argent est l'œuvre de JACOB SCHROEDER, de Fribourg (seconde moitié du XVII^e siècle); sur un pied à six lobes où apparaissent les armes de la commune de Cressier, la tige hexagonale porte un verre cylindrique placé entre un socle ouvragé et un couronnement en forme de bulbe. Des plaques découpées, à gauche et à droite, sont ornées en leur centre des effigies de saint Martin et de la Vierge à l'Enfant, sur des auréoles dorées. Hauteur 38 cm, largeur maximum 16 cm (fig. 92). Deux chandeliers de cuivre, très élancés (hauteur 51 cm), donnés par Jacques d'Estavayer au milieu du XVII^e siècle, ont la forme d'un long balustre flanqué de quatre gracieux ornements en forme de S (manquant sur une des deux pièces).

*Les cloches*

Les documents écrits complètent partiellement les données fournies par les cloches. L'une d'elles, refondue à Fribourg par maître NICOLAS WATTERIN, en 1523, coûta 73 écus d'or. En 1641, des maîtres fondeurs séjournèrent à Cressier, sans qu'il soit précisé quelle fut leur activité. On réparait souvent les battants et la suspente des cloches, au nombre de quatre en 1721. L'une d'elles, pesant 700-800 livres, prêtée par le souverain, en 1652, provenait de l'ancienne abbaye de Fontaine-André[1]. Sans doute est-ce celle datée 1496. Une cloche fut refondue à Fribourg, en 1674, en présence des délégués de la commune, sans qu'on mentionne le nom des artisans. L'état de la plus grosse cloche, tournée trois fois à cause de l'usure due au battant, obligea à des ménagements, dès 1803. Lorsqu'il fallut refondre la troisième cloche fendue, en 1843, les fondeurs BOREL, de Couvet, KAISER, de Soleure, puis MUELLER, de Bienne, en compétition, se virent préférer FRANÇOIS HUMBERT, de Morteau, qualifié d'artiste fondeur ou de fondeur mécanicien. Pour la petite cloche fendue de la chapelle, en 1831, la commune avait recouru au maître fondeur FRANZ-LUDWIG KAISER, de Soleure[2].

1 Arch. de Cressier, BB 3, 1523; EE 3, 1641, 1652, 1721. AE, A 24, N° 20, 26 avril 1652.

2 Arch. de Cressier, EE 3, 1673; BB 3, 11 septembre 1803, 25 avril, 29 mai 1843, 19 octobre, 14 décembre 1845, 12 mai 1831, 3 mai 1832.

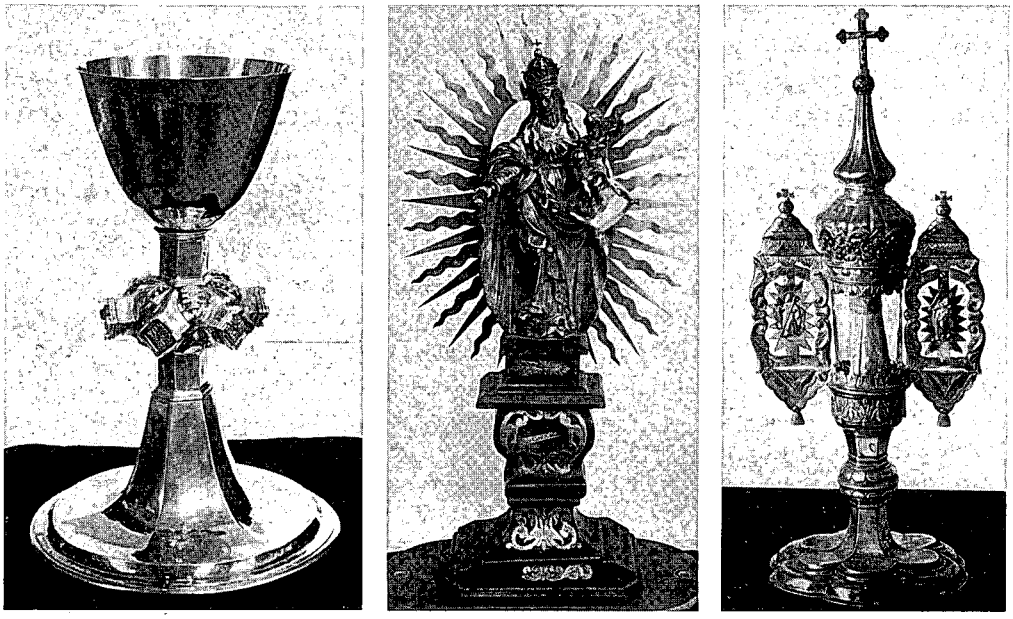

Fig. 90, 91 et 92. Cressier. Calice du XVI^e siècle. Reliquaires de Georges Ernst, au centre, et de Jacob Schrœder, à droite. Pages 117 et 118.

Les cloches actuellement suspendues dans le clocher sont, de bas en haut: 1° le bourdon de 2000 kg, *do dièse*, fondu par H. RUETSCHI, à Aarau, en 1947. – 2° Une cloche de 1100 kg, *mi*, ornée de figurines de saints peu distinctes, parmi lesquels saint Pierre. A la partie supérieure, l'inscription, en capitales, porte des N retournés: «+ LAUDEMUS DEUM HOC CIMBALO IUBILATIONIS BENE SONANTE. PSO 150. N C 1552». – 3° Une cloche de 750 kg, *fa*, richement décorée d'une frise de rinceaux et de guirlandes alternant avec des têtes. L'inscription dit: «IN NOMINE IESU OMNE GENUS FLECTATUR COELESTIUM TERRESTRIUM ET INFERIORUM VOCEMUS POPULUM SANCTIFICEMUS ECCLESIAM». Les figurines de la panse représentent: la Vierge à l'Enfant dans une auréole flammée, et encadrée de la date 1674, au-dessus des armes de Cressier; saint Martin à cheval donnant la moitié de son manteau à un pauvre et le Christ en croix, entre deux personnages. Au-dessous de cette crucifixion, on lit HANS WILHELM KLEL[Y], nom placé sur un écu aux armes de cette famille, dans un cartouche découpé. – 4° et 5° Deux cloches de 600 et 350 kg, *sol dièse* et *si*, fondues en 1947 par H. RUETSCHI, à Aarau. – 6° Une cloche de 220 kg, *ré*, de 1496, portant l'inscription: «XPS IMPERAT, XPS AB OMNI MALO NOS DEFENDAT AMEN» (en minuscules gothiques) [1].

1 Sur les cloches, voir: C.-E. TISSOT, MN, 1881, p. 71, 94 et ill. p. 93; 124, 238; 238; 97, 148. A. CHAPUIS et L. MONTANDON, MN, 1915, p. 183 et 186. *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, 27 février 1948. Nous n'avons pas retrouvé la cloche de 1606, citée par Tissot: «PIERRE THOMAS LE JEUNE DE CRESSIER A FAIT FAIRE CETTE CLOCHE A L'HONNEUR DU VRAI DIEU». Sur H. W. KLELY, voir: MAH, *Fribourg*, II/199, 236, 389; III/64, 361, 364, 370.

## L'ANCIENNE CURE

L'ancienne cure, dite aujourd'hui le château Jeanjaquet, se trouve au midi de l'église Saint-Martin (fig. 69). Elle en est séparée par le terrain du cimetière désaffecté et par la cour. Son noyau, des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, a reçu des compléments considérables après 1873. Le maçon franc-comtois ANTOINE DUCHAT refit une cave et un local de pressoir, en 1582, puis il répara un portail et une voûte en 1585. Un marché fut passé en 1615 avec GUILLAUME et ANTOINE SIMOINE, maîtres maçons, pour une reconstruction à neuf de la maison. Toutefois, il fallut attendre 1621 pour que les travaux de charpente de la cure et de la grange fussent remis à maître DAVID COSANDIER, de Wavre, qui fournit le bois. Cette même année, ANTOINE SIMOINE et JEAN SIMOINE, son neveu, devaient encore paver la cuisine, y faire une cheminée reposant sur le four et sur un pilier de pierre, séparer la cuisine du corridor par un mur de tuf, élever une cheminée dans la chambre haute et un mur portant une galerie extérieure. Un pressoir neuf fut aussi construit. En 1622, le curé entra dans une maison à peine achevée[1]. Dès lors, les réparations ne cessèrent de grever les finances du souverain, propriétaire de la maison. En 1668, par exemple, le maître maçon ABRAHAM BOREL, résidant à Cornaux, releva la galerie et fit des fenêtres; en 1732, la muraille occidentale de la remise dut être rebâtie. Le maçon JEAN-LOUIS THIÉBAUD dressa un mur de refend au vestibule et des canaux de cheminée (1756), tandis qu'ADAM BIOLLEY reposait un plancher, boisait la salle principale et faisait des portes. Le maçon JOSEPH BEZ tailla un bassin de fontaine, une pile et un réservoir en roc, exploités dans la forêt voisine de l'Eter, en 1767. Trois ans plus tard, RODOLPHE LANDOLT, maître potier de terre, de La Neuveville, construisit un poêle de couleur vert de mer, ayant des corniches blanches et bleues. Le portail de la cour, orné de deux vases de pierre, fut refait en 1776 par JACOB NODER et ANTOINE HUTHENSON; la grange fut exhaussée en 1802. En 1872, l'Etat vendit la maison et le domaine voisin à Léo Jeanjaquet qui fit procéder à d'importants travaux par l'architecte LÉO CHÂTELAIN, entre 1873 et 1877. Un étage fut aménagé dans le comble, au midi de la cure et une tour bâtie à l'ouest; le rural, exhaussé, reçut deux tourelles pour complément. Quant à la cour, elle fut fermée, à l'est, par des annexes adossées à une galerie ajourée d'arcades néogothiques en tuf exploité dans le voisinage.

Les éléments anciens subsistant sont la maison d'habitation à peu près carrée (environ 13 m 20 de côté) et la tourelle d'escalier devant le pignon nord. Sur la porte de cette tourelle polygonale est écrit: «*Probis aperta*». Deux grandes voûtes en berceau soutiennent l'édifice. Elles abritaient la cave, à l'est, et le pressoir, à l'ouest. Un plan de 1778, environ, montre qu'à l'orient du «presbytère», s'alignaient une grange entre deux écuries et une remise. Du côté ouest, au-delà de la cage d'escalier, une galerie traversant le chemin menait à des commodités. Un jardin en deux terrasses s'étendait au midi; son pavillon disparut au milieu du XVIII^e^ siècle[2].

1 AE, Recettes, vol. 146, 1582. MCE, V/638v., 1615. AE, I 17, N° 29, 1621; K 17, N^os^ 10-12 et 14, 1621, N° 2, 1622; A 18b, N° 11, 1621.

2 AE, Comptes, 1668; série Cultes, Cressier, 1732; Quittances, 1767-1768, N° 26, 1770-1771. N° 34. RAs., 1861, Cressier, N^os^ 43, 44, 201, 202, 216, 219. Recette du Landeron, plan 28 (1721-1769), Arch. de Cressier, Recueil GG 9, plan N° 9 (vers 1778).

### L'ANCIENNE MAISON DE COMMUNE

L'ancienne maison de commune où se tenait l'école (actuel café du Chasseur), avait été donnée par noble Pierre Vallier, en 1560, pour y installer des cloches et entretenir une horloge. De fait on voit apparaître des mentions d'entretien et de réparations à l'horloge, dès 1571; une cloche est citée dès 1593. On ne conserve trace que de réparations mineures à l'immeuble actuel qui doit être de la fin du XVI^e siècle ou du début du XVII^e, sans compter des remaniements postérieurs: cadran bleu, en 1721, poêle armorié dans une salle de l'étage désormais réservée aux assemblées de commune et de confréries (1727), reconstruction prévue de la tour, en 1769, remise en état de l'horloge, en 1811, et élargissement des encadrements de fenêtres en 1829, 1831 et 1842. En 1824, le maître charpentier THÉOPHILE BOURQUIN, de Diesse, refit complètement la charpente du toit et la tour, ou clocher de l'école, recouverte de bardeaux. La maison, vendue à des particuliers, en 1860, fut sérieusement réparée et munie d'une adjonction, en 1896. La façade ouest a été transformée vers 1926. Placée à l'extrémité occidentale de la rue Basse, l'édifice de deux étages a un pignon couvert d'un berceau de bois, au midi. Il a perdu la pittoresque disposition de sa façade occidentale où l'escalier extérieur traversait une petite annexe. Selon le plan du village, de 1810, la tourelle, qui n'apparaît pas dans les vues de Landerset, s'élevait sur le faîte du toit, au sommet du pan rabattu. Dans la base du mur se dresse encore un cippe romain[1], haut d'environ 1 m.

«Les fenêtres en couleur de la chambre de comune», vendues à un amateur en 1829, comprenaient sans doute le vitrail de 1674, aux armes de Cressier, (fig. 82 a); saint Martin et saint Sébastien encadrent l'écu armorié surmonté de la Vierge à l'Enfant, entourée d'une draperie bleue couverte de fleurs de lis[2].

### LE CHÂTEAU

Le bâtiment de maître, dit le château, est depuis un siècle la maison de commune et d'école de Cressier. En son genre, il est le plus beau et le plus imposant du canton, bien mis en valeur par sa situation en marge du village, dans un angle de son jardin clos de murs, au voisinage de vergers et de vignes.

A en croire la légende d'un plan du XVIII^e siècle, la maison occupe l'emplacement d'une propriété de l'abbaye de Fontaine-André, vendue à Pierre Vallier après la Réforme. Le petit-fils de l'acquéreur, Jacob Vallier, conseiller d'Etat de Soleure, seigneur de Saint-Aubin en Vully, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de France, lieutenant-général et gouverneur du comté de Neuchâtel, arrondit la propriété et fit reconstruire la maison vers 1609. Cette année-là, les souverains offrirent des vitraux armoriés faits par le verrier THOMEN, pour «la maison que Monsieur le Gouverneur fait bastir à Cressier». Aucun autre détail n'est parvenu sur les travaux, ni sur les artisans. En 1640, la commune confirma et précisa un octroi d'eau pour la fontaine dressée dans la cour. Tout juste cent ans à la famille Vallier, la maison, dite déjà le château, fut vendue en 1710 à Jean-Louis, baron de Roll, seigneur d'Emmenholz, puis, en 1752, à Jean-Joseph-Georges de Diesbach, seigneur

1 AE, Rec. de Cressier, par Martenet, 1675, fol. 296. Arch. de Cressier, EE 3, 1571, 1593, 1721; BB 3, 2 janvier 1727, 20 août 1769, 6 juillet 1829, 7 août 1831, 4 septembre 1842. A. Bonjour, not., II/97, 1860. QLT, *Neuchâtel*, III/267, 310, 312. W. WAVRE, MN, 1887, p. 231-232, et fig. 5 de la pl. II.

2 Arch. de Cressier, BB 3, 3 aûot 1829. Voir des reproductions du vitrail dans: AHS, 1943, p. 39.

de Torny et grand conseiller de Fribourg. De l'inventaire des meubles dressé alors, il faut retenir l'importance des caves, et la présence de deux pressoirs[1]. Dans le grand *poile*, six chaises d'étoffe jaune et des coussins de même couleur voisinent avec des rideaux d'indiennes aux fenêtres; un crucifix, quatre lustres et un buffet de noyer complètent l'ensemble. Une chambre à coucher est garnie de bleu; la chapelle dispose d'un autel et de vêtements liturgiques; la cuisine a sa batterie logée dans la tourelle nord. La grande salle est meublée, notamment, de douze chaises de cuir doré, de neuf tapisseries, de trois lustres dorés, deux grands chenêts de laiton, quatre tables de sapin et une couverte d'ardoise, de deux guéridons et vingt tableaux en taille douce. Le nouveau propriétaire loua bientôt le domaine à deux vignerons dont un occuperait la grande maison, charge à lui de la tenir propre, et l'autre un logement sur le pressoir, avec obligation de s'occuper du taureau qui devait être tenu à la disposition des villageois. Les héritiers de François de Diesbach vendirent la maison et le domaine à un particulier de La Neuveville qui réalisa un joli bénéfice en morcelant les terres, puis en cédant le château et ses abords à la commune de Cressier, par acte du 5 décembre 1859. Dès lors, les classes furent installées dans le bel édifice. La grange fut démolie en 1892. Une restauration a été exécutée, en 1922, par MM. DELLENBACH et WALTHER, architectes. Une salle de classe a été aménagée dans l'aile nord, en 1954.

*Bibliographie.* RAHN, IAS, 1887, p.482. QLT, *Neuchâtel*, III/264-266. MN, 1916, p.98, 102; 1918, p.66. D.-G. HUGUENIN, *Les châteaux neuchâtelois*, 2e éd., 1894, texte de A. GODET, p.185-190. O. CLOTTU, *Le château de Cressier et son histoire*, 1960.

1 Arch. de Cressier, Registre GG 9, plan 18, vers 1778. AE, Rec. de Cressier, par Gendre, 1615, f. 4. Recettes, vol. 122, 1609. Arch. de Cressier, EE 5, 18 avril 1640. J. Bayle, not., II/448, 1752.

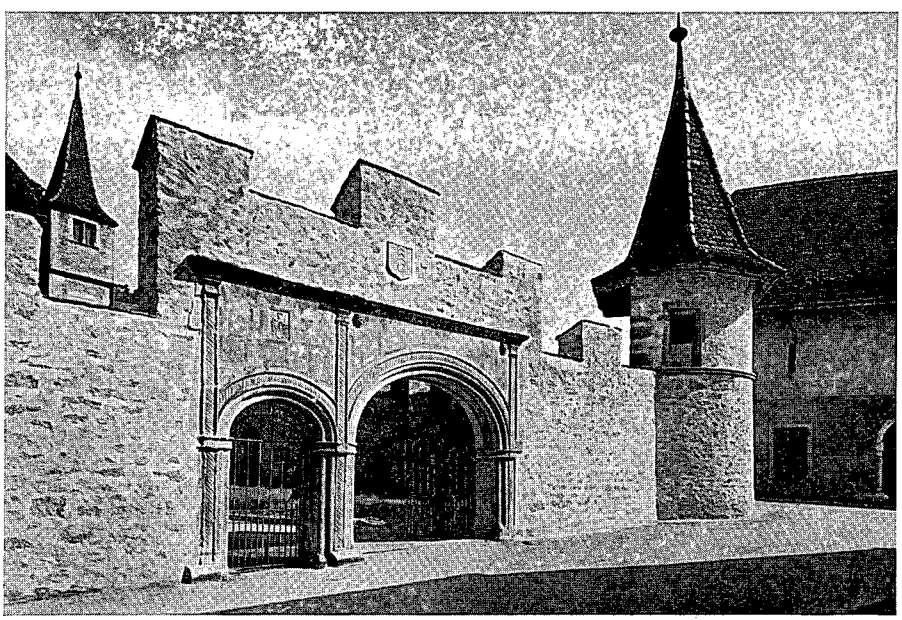

Fig.93. Cressier. Le château. Portail et tourelle d'angle du jardin. Page 123. Les créneaux sont modernes.

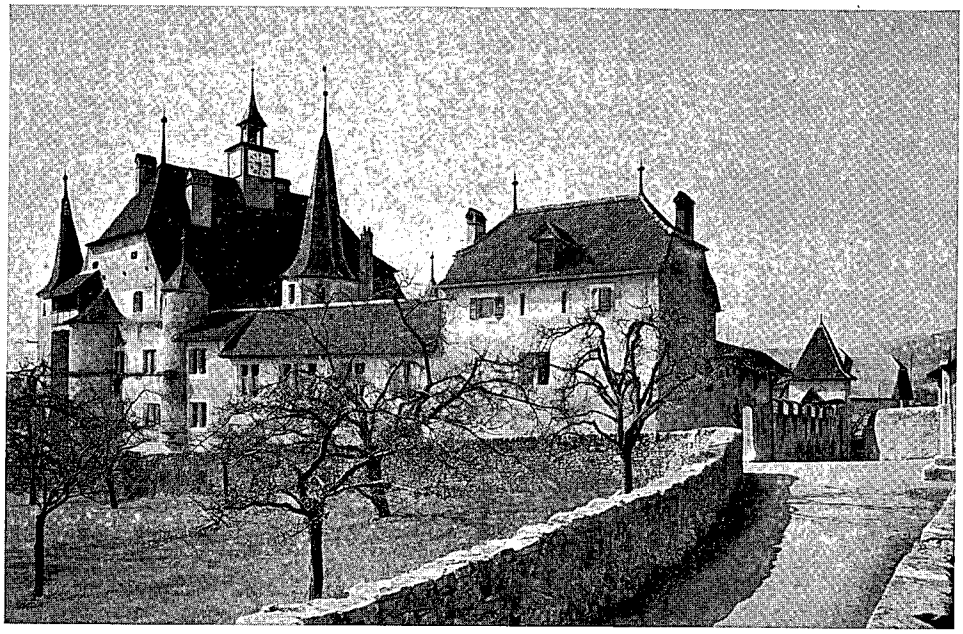

Fig. 94. Cressier. Le château et ses annexes vus du nord-est. Page 126.

DESCRIPTION[1]. Le château occupe l'angle nord-est d'un vaste terrain clôturé de murs, de 75 m sur 45 à 65 m, limité par des chemins au midi, à l'est et au nord. Du côté sud, l'accès au jardin se fait par un portail d'aspect monumental, surmonté de créneaux modernes (après 1860) qui ont remplacé un petit toit à deux pans, visible sur les gouaches de LANDERSET. Deux arcades, en anse de panier, une pour les piétons et l'autre pour les chars, s'inscrivent dans un décor typique de la fin de la Renaissance (fig. 93). Trois étroits pilastres, ornés de stries obliques, et interrompus à la hauteur des impostes, ont de petits chapiteaux supportant un entablement à denticules. Une bande pareillement striée orne l'extrados des arcs fortement moulurés. Au-dessus de la petite porte, la pierre appareillée s'orne d'un tableau aux armes Vallier, sous un heaume et de riches lambrequins; deux masques humains garnissent plus maigrement les écoinçons de la grande porte. L'exhaussement du niveau du sol a masqué les bases et modifié les proportions. A l'angle du jardin, une petite tourelle ceinturée d'un cordon, à mi-hauteur, est coiffée d'un toit très débordant, amorti par un pommeau d'étain. Un mur crénelé, anciennement déjà, relie au château cette tourelle cylindrique ouverte à la gorge.

L'accès de la cour, au nord, se fait par une haute porte cochère recouverte d'un toit soutenu par des étais. Un mur crénelé la relie à une petite tour, qui a dû servir de pigeonnier. Au centre de la cour, à l'origine étroite et profonde, mais aujourd'hui très large, une fontaine porte la date 1615. La vaste grange qui bordait la majeure partie du côté ouest a disparu; à l'est, deux pittoresques corps de bâtiments, longs d'environ 24 m, limitent agréablement la composition. La maison du vigneron

1 REUTTER, *Architecture*, I, pl. 12; II, pl. 3-8; III, pl. 12-13. MBN, pl. 47-75. Dossier MH.

occupe l'angle de la propriété sous un toit coquet, ayant des pignons rabattus au-dessous de deux pommeaux d'étain. Des contreforts soutiennent les murs percés de fenêtres étroites ou divisées par des meneaux; sous le toit, quatre petites ouvertures encadrent ce qui fut une entrée de grange. L'ancien bâtiment du pressoir, plus bas, et servant de raccord, a une galerie de bois (fig. 95). Du côté de la rue, les fenêtres ont été agrandies et multipliées.

Le château proprement dit mesure environ 20 m sur 17 m sans ses tours. Les murs ne sont pas parfaitement d'équerre; le plan montre comment le mur oriental est fortement infléchi par le tracé du chemin voisin, et fait apparaître de moindres déviations (fig. 97). La façade principale, au midi, longue de 22 m 25 avec les tours qui l'encadrent, a 10 m 50 de haut et un toit monumental de 12 m. Le rez-de-chaussée est percé de petites fenêtres irrégulières dans un encadrement de pierre biseauté; ses deux portes ont un arc en anse de panier; sur celle de l'ouest figurent la date 1610 et les armes Vallier, au-dessous d'un soupirail allongé. Le heurtoir de bronze représente un remarquable dragon ailé. A l'étage, alignées sur un cordon, quatre fenêtres très différentes se suivent avec fantaisie. D'ouest en est, la première a un meneau et deux baies; la seconde, de six baies, est en fait formée de deux fenêtres triples accolées, ayant une baie plus haute entre deux plus basses; les armes Vallier la surmontent. Après une fenêtre à croisée de pierre, la dernière, divisée en trois baies, s'orne aussi des armes du constructeur. Quant aux deux tours d'angle, hautes de 14 m 25 sans leur flèche aiguë, elles ont trois étages de fenêtres à meneaux et, au rez-de-chaussée, un soupirail ou une canonnière (fig. 96). La face occidentale, plus

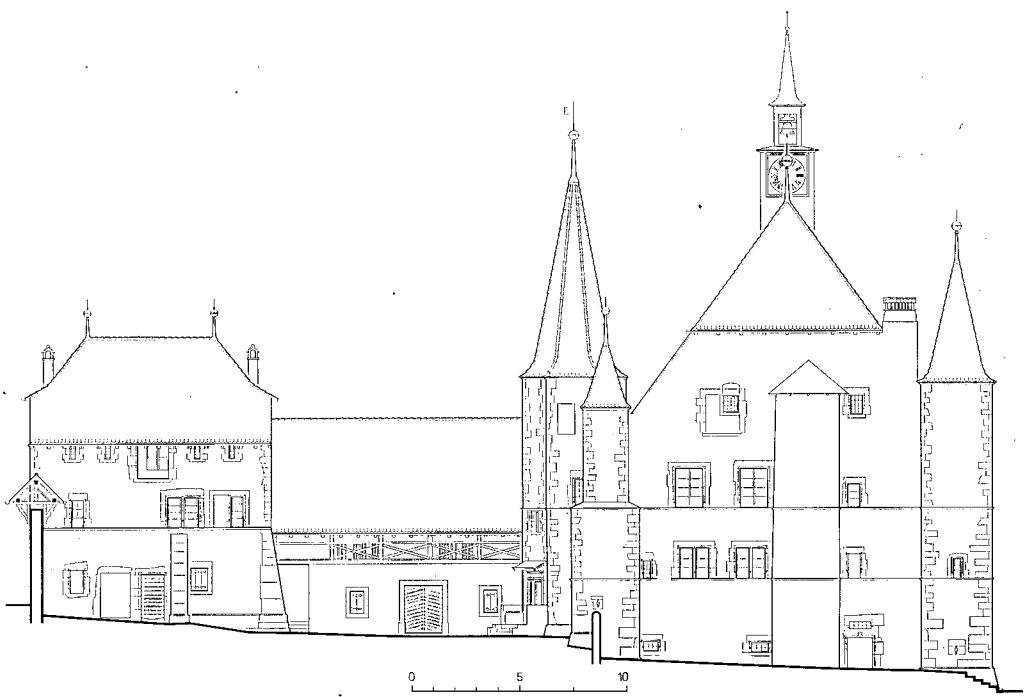


Fig. 95. Cressier. Le château et ses annexes. Elévation du côté occidental. Echelle 1:350. Page 124.

élevée, a un pignon coupé par un pan rabattu. Deux tourelles quadrangulaires, inégales, se dressent aux angles. Elles ont des canonnières à la base. Presque au milieu de cette face, s'élève encore une tourelle cylindrique engagée. Une porte armoriée et des larmiers percent le rez-de-chaussée. Les fenêtres s'alignent sur des cordons prolongés aussi sur les tourelles; petites au premier étage, elles sont séparées par des meneaux; une galerie de latrines a été supprimée à leur hauteur. Au second étage, la dimension des fenêtres trahit un agrandissement tardif. Dans le pignon, enfin, une des deux petites baies a remplacé une entrée de grenier plus largement percée.

Du côté nord, il n'existe qu'un cordon et deux étroites fenêtres au niveau du second étage. L'élément dominant est constitué par la tourelle d'escalier polygonale, percée de fenêtres. La porte, accessible par quatre marches d'un escalier bordé de deux bancs de pierre présente un aspect typique du début du XVII$^{e}$ siècle. Elle a un encadrement de filets (fig. 100), des bases et des chapiteaux cernés d'une moulure rectangulaire, et un entablement à denticules. La façade orientale de la maison, liée étroitement aux annexes déjà décrites, s'en distingue par sa hauteur et sa

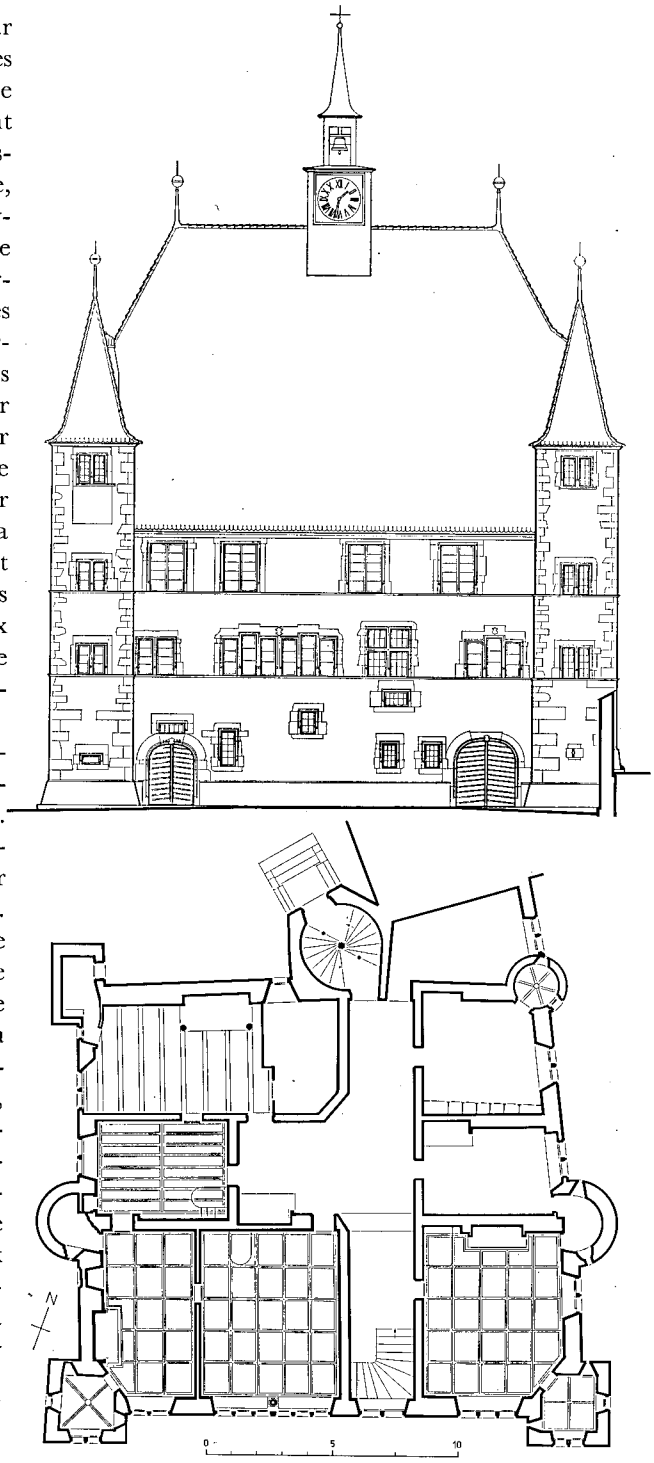


Fig. 96 et 97. Cressier. Le château. Elévation de la façade sud et plan du premier étage. Echelle 1:300. Page 124.

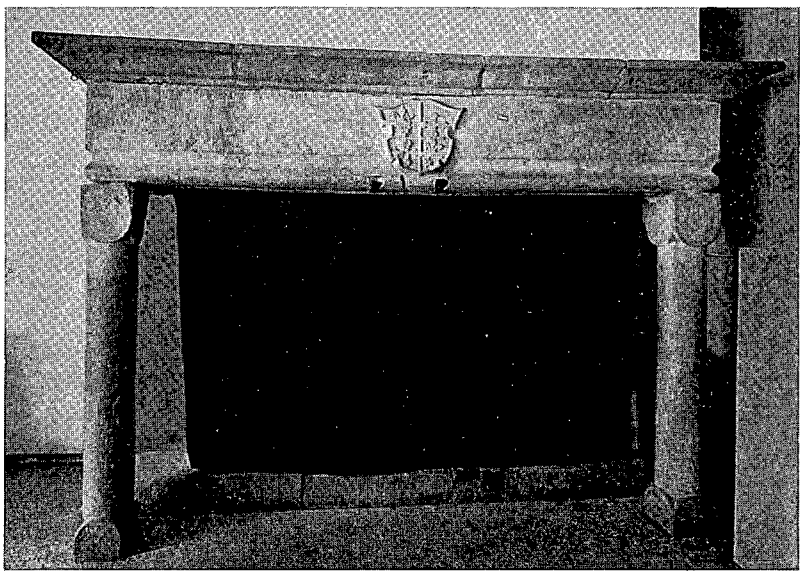

Fig. 98. Cressier. Le château. Cheminée de la pièce nord-ouest du premier étage.
Page 127.

composition. Elle est encadrée, comme à l'ouest, par deux tourelles; celle du nord, de plan circulaire, s'arrête sur un encorbellement, au-dessus du rez-de-chaussée. Presque au milieu de la façade, une tourelle cylindrique, engagée à demi dans le mur, est coiffée d'un demi-cône. Les fenêtres des deux étages inférieurs, alignées sur les cordons, ont conservé leurs meneaux; au troisième étage, deux galeries à pans de bois, couvertes d'un toit en appentis, masquaient les ouvertures, comme le montre une aquarelle de LANDERSET. Il ne reste que la galerie du midi et les corbeaux de celle qui a disparu. Dans le pignon, sous le pan rabattu, deux petites ouvertures rectangulaires aèrent le comble (fig. 94). A cheval sur le toit, le maître charpentier CLÉMENT MERLIN a installé, en 1860, une tour carrée pour l'horloge, surmontée d'un clocheton. Sur la cloche suspendue là, on déchiffre, en minuscules gothiques: «*ave maria gracia*». L'horloge à quatre cadrans a été remise en état par le mécanicien SCHEURER, de La Neuveville, en 1860. Une gargouille placée à l'angle de la tour sud-est a une tête de poisson barbue et couronnée d'où se détachent des nageoires fantastiques et une queue en tire-bouchon.

Au rez-de-chaussée s'étendent essentiellement de grandes caves. L'une d'elles, couverte de sortes de voûtes d'arêtes, est particulièrement remarquable par ses proportions et par quatre colonnes sur lesquelles retombent des arcs supportant des murs de refends.

Au *premier étage*, le plan est clairement tracé. Un corridor aboutissant à la tourelle d'escalier nord traverse la maison et la divise en deux parties inégales. A l'est, trois locaux se partagent l'espace disponible, tandis qu'à l'ouest, il en existe quatre. La partie sud du corridor pouvait former, à l'origine, une pièce à part, et la partie centrale, disposant d'une cheminée, servir de vestibule. Le mobilier ayant disparu,

il reste de l'aménagement ancien essentiellement des cheminées, des poêles, des plafonds et des boiseries.

Contre le mur septentrional de la profonde pièce de l'angle nord-ouest, se dresse un manteau de cheminée. Deux colonnes en roc gris, ayant des chapiteaux et des bases de type cubique, supportent un linteau de pierre jaune, mouluré d'une gorge et d'un tore à la partie inférieure, et surmonté d'une corniche simple, en fort relief. Les armes Vallier ornent un large écu découpé (fig. 98). Dans la chambre au midi de cette cuisine, l'angle sud-ouest est occupé par un poêle comptant quatre rangs de *catelles* et un bandeau noirs, décorés de feuilles vertes placées en losange et de lignes plus ou moins découpées. Les corniches sont ornées de rinceaux, de crochets ou de feuillages sur fond blanc. Un boudin de la partie supérieure porte l'inscription: J. F. BAILLIF. Les pieds sont en terre émaillée verte; des degrés s'étagent entre le mur et l'arrondi du poêle. A côté se dresse une belle porte Renaissance tardive, du XVII[e] siècle, ayant quatre grands panneaux allongés sous un entablement à denticules. Elle a conservé ses pentures en forme de S.

L'étroite pièce de l'angle sud-ouest est couverte d'un plafond à quinze caissons séparés par des poutres moulurées, ornés chacun d'une fleur de lis sculptée et dorée. Contre le mur occidental, une cheminée a deux piédroits en forme de consoles très décorées au-dessus de pilastres creusés de panneaux. Dans l'angle de la pièce, une porte agrémentée d'un entablement Renaissance donne accès à la tourelle d'angle. Un petit local voûté d'une croisée d'ogives munie d'une clef circulaire, a sans doute servi de dépôt d'archives.

Derrière la fenêtre à six baies de la façade sud, s'étend la salle dite du Conseil général. L'arc de décharge de l'embrasure, décoré de petits panneaux de bois

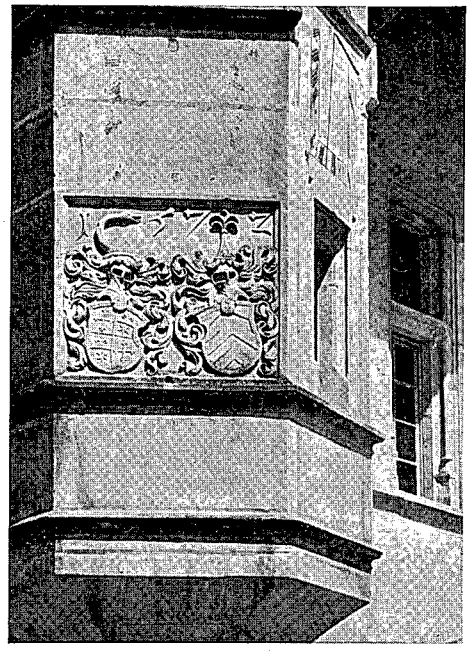

Fig. 99. Cressier. La maison Vallier. Détail de la tourelle. Page 130.

Fig. 100. Cressier. La porte nord du château. Page 125.

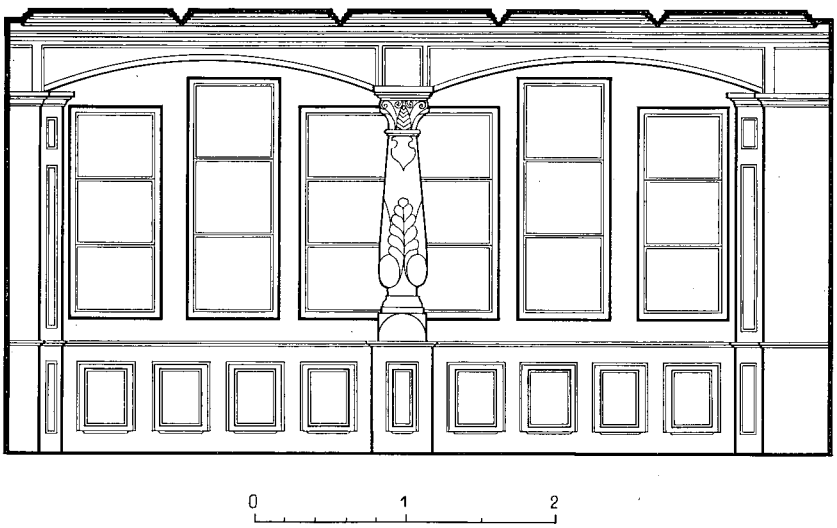


Fig. 101. Cressier. Le château. Salle du Conseil général. Elévation intérieure de la fenêtre. Echelle 1:50. Page 128.

quadrangulaires, est supporté par une colonne de pierre: sur un socle entaillé de quatre demi-cercles, un pied mouluré supporte une espèce de balustre dont la base, très gonflée, s'orne de palmes stylisées et de petites fleurs de lis. Un écu découpé, aux armes Vallier, est sculpté en vigoureux relief sur le fût; le chapiteau a pour décor des volutes et des feuilles pointues (fig. 101). Les parois sont couvertes de lambris du XVII^e siècle n'appartenant pas à cette maison, à l'origine, et mis en place au siècle passé, sans doute. On a retrouvé sous ces boiseries des fragments de papiers peints ornés d'arbres (du XVIII^e siècle?), lors de la restauration de 1918 à 1920, dirigée par l'architecte CHARLES-HENRI MATTHEY. Ces lambris consistent en six frontons couvrant deux arcades, contre la paroi orientale, et trois autres contre la paroi occidentale, près des fenêtres. Les autres surfaces sont couvertes par des panneaux rectangulaires de même époque (six et deux au nord, outre la porte; quatre à l'ouest, à l'opposé des fenêtres). Les soubassements et les bancs ont été refaits, et le plafond remis en état, en 1919. Le parquet date de 1960[1]. Deux arcades en plein cintre, ayant des impostes fortement marquées, sont réunies sous un seul fronton encadré de deux petits vases pansus et orné d'une coquille stylisée. Autour des frontons, des rubans à jour simulent des frises de denticules. Les portes nord et ouest, analogues à celle de la fig. 102, ont toutefois des piédroits et un entablement ornés de filets parallèles qui rappellent la porte de la tourelle nord. Dans l'angle, un poêle vert de mer (provenant de la maison, 7, rue de Flandres, à Neuchâtel) a des corniches blanches décorées de motifs bleus, sur un socle de pierre jaune. Une table ornée d'incrustations porte la date 1810 et les initiales S. I., P. M. de part et d'autre d'une croix. Le plafond compte vingt-cinq caissons encadrés de moulures et ornés d'une fleur de lis,

1 MCE, CCCV, 3 septembre 1918. Dos. MH et dos. MAH. Quelques indices laissent supposer que les boiseries auraient été données par Léo Jeanjaquet. En ce cas, elles pourraient provenir de l'ancienne Poissine, proche de la Thielle.

à l'exception de ceux supportant les lustres. Etant donné la similitude des plafonds et la présence d'une seule cheminée, on peut se demander si la salle du Conseil général et la pièce de l'angle sud-ouest n'en formaient point une seule, à l'origine.

Dans le vestibule, la cheminée au manteau mouluré repose, d'un côté dans le mur, de l'autre sur une console et un pilastre creusés de canaux. Une autre cheminée, dans la salle sud-est, a un manteau richement décoré de moulures et de frises: cercles séparés par de petits faisceaux de lignes verticales surmontant des palmes pointues, très stylisées. Dans l'angle de cette pièce se dresse un poêle blanc à motifs bleus (1 m 40 sur 1 m 01, et 1 m 56 de haut), remarquable par les pilastres dont les bases et les chapiteaux font saillie sur les corniches, et par la taille des grands carreaux (47 cm sur 32 et demi)[1]. Les motifs tirés de la flore, traités avec une symétrie absolue sur chaque élément, sont extrêmement rares dans le canton et peuvent remonter au XVII[e] siècle (fig. 102).

Au second étage, les pièces méridionales abritent deux cheminées ayant des piédroits traités comme de monumentales consoles, abondamment profilées et ornées d'une grande feuille stylisée. Un manteau porte un écu découpé aux armes Vallier, des frises de denticules et des godrons.

Le comble, particulièrement élevé et vaste, est traversé de hautes souches de cheminées.

1 MBN, pl. 75, N° 2.

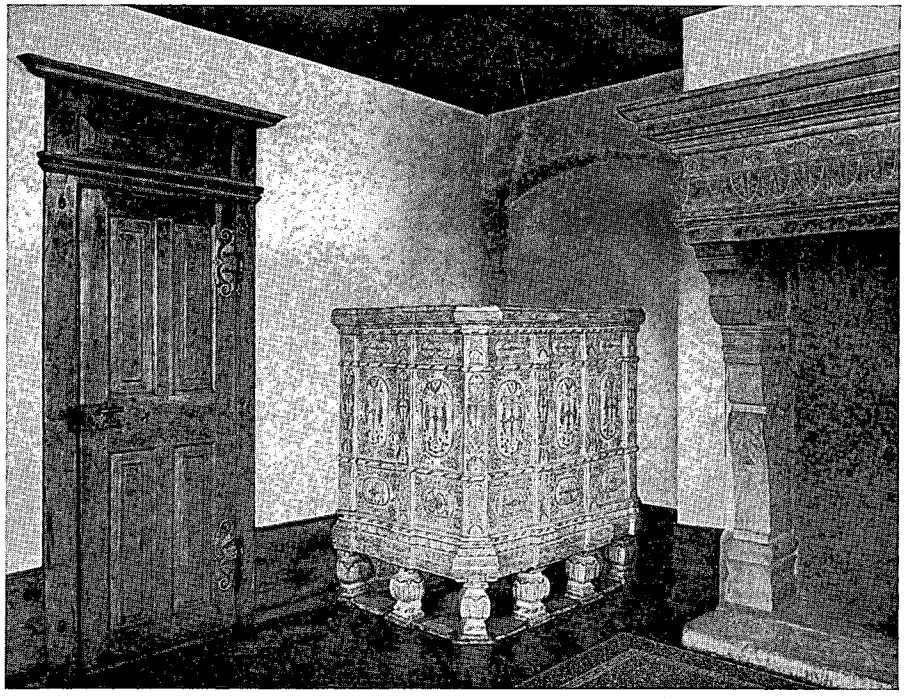

Fig. 102. Cressier. Le château. Poêle et cheminée de la chambre sud-est, au premier étage.
Page 129.

## LA MAISON VALLIER

L'appellation traditionnelle de maison Vallier prévaut encore sur celle de maison de la Corporation de Saint-Martin, propriétaire de l'édifice depuis 1949. Il n'est parvenu aucun renseignement sur les travaux de construction. On sait simplement que le sol, bâti d'au moins deux maisons, en 1522, était tenu par les deux frères Jean et Pierre Vallier, en partie à la suite d'une donation de Louis d'Orléans (1505). Pierre Vallier, châtelain du Landeron, futur conseiller d'Etat, maître d'hôtel du duc de Longueville, était aussi bourgeois de Soleure. Les deux frères avaient acquis le droit d'avoir un four particulier, à leur usage (1518), et celui de prélever l'eau dans les conduites du village, pour leur fontaine, en 1514. A quelques années de distance, en 1572 et 1576, Pierre Vallier fils, lieutenant-général et gouverneur du comté de Neuchâtel, mari d'Elisabeth d'Affry, fit rebâtir les parties occidentale, puis orientale, de la maison. Après leur fils Petermann, des partages provoquèrent la division de l'immeuble en deux parts possédées par les familles Glutz et Roll, de Soleure, puis, dès le milieu du XIX^e siècle, par des familles du village. Une importante restauration achevée en 1952 a remis en valeur les salles anciennes (François Wavre, architecte); les locaux du nord, édifiés sur plusieurs caves, ont fait place à une grande salle bâtie de manière à ne pas nuire à l'ensemble[1].

Description. Au carrefour central du village, la maison s'intègre parfaitement à son voisinage; elle en forme la composante la plus remarquable, en partie bien dégagée par une place étroite, où se dresse un crucifix (fig. 106). Pour une longueur totale de 23 m 75, les deux parties de la maison ont une profondeur variable: 10 m 50 à l'ouest, au-dessus d'une voûte en berceau de 4 m 65 environ; 7 m 50 à 8 m 50 à l'est, dans la partie ancienne, grande salle non comprise (fig. 104).

On peut distinguer trois parties dans la façade méridionale (fig. 103). A l'ouest, la tourelle d'angle n'a pas moins de cinq de ses six pans en saillie, ce qui l'apparente, sur ce point, à la tourelle de la maison des Halles, à Neuchâtel. Toute sa partie inférieure est en pierre de taille, et le haut en moellons encadrés par les chaînes des angles. Les faces de la souche polygonale sont lisses; deux cordons taillés comme des renvois d'eau animent la base. Au-dessus du second, un tableau porte les armes Vallier et d'Affry entourées de lambrequins exubérants, et la date 1572 (fig. 99); au même niveau, une petite fenêtre logée au fond d'un ébrasement mouluré est surmontée d'un cadran solaire pour lequel on a fort habilement interrompu et surhaussé le cordon supérieur, tandis que deux segments verticaux assurent la continuité. Une fenêtre symétrique perce l'autre face de la tourelle. La flèche est surmontée d'un pommeau d'étain. Ce petit hors-d'œuvre est dans un équilibre d'autant plus remarquable, qu'il s'appuie uniquement sur le contrefort assurant la retombée occidentale de la voûte en arc surbaissé sous laquelle passe le ruisseau, aujourd'hui souterrain. Deux étroites et hautes fenêtres surmontent la voûte. Elles sont complètement encadrées de petits tores formant colonnettes, munies de bagues et de bases ornées de carrés concentriques. Aux deux-tiers de leur hauteur, elles sont divisées par une traverse de pierre, ornée d'un boudin. Plus à l'est, sous un toit à peine plus élevé, la partie centrale de la maison est reliée à la précédente par un

1 AE, Rec. du Landeron, par Degland, vol. 2, fol. 601, 608v., 609, 1522; *idem*, par Gendre (Cressier, N° 1), fol. 72v., 1615. Rahn, IAS, 1887, p. 482. QLT, *Neuchâtel*, III/264, 266. L. Thévenaz, MN, 1941, p. 3-5. Dos. MAH.

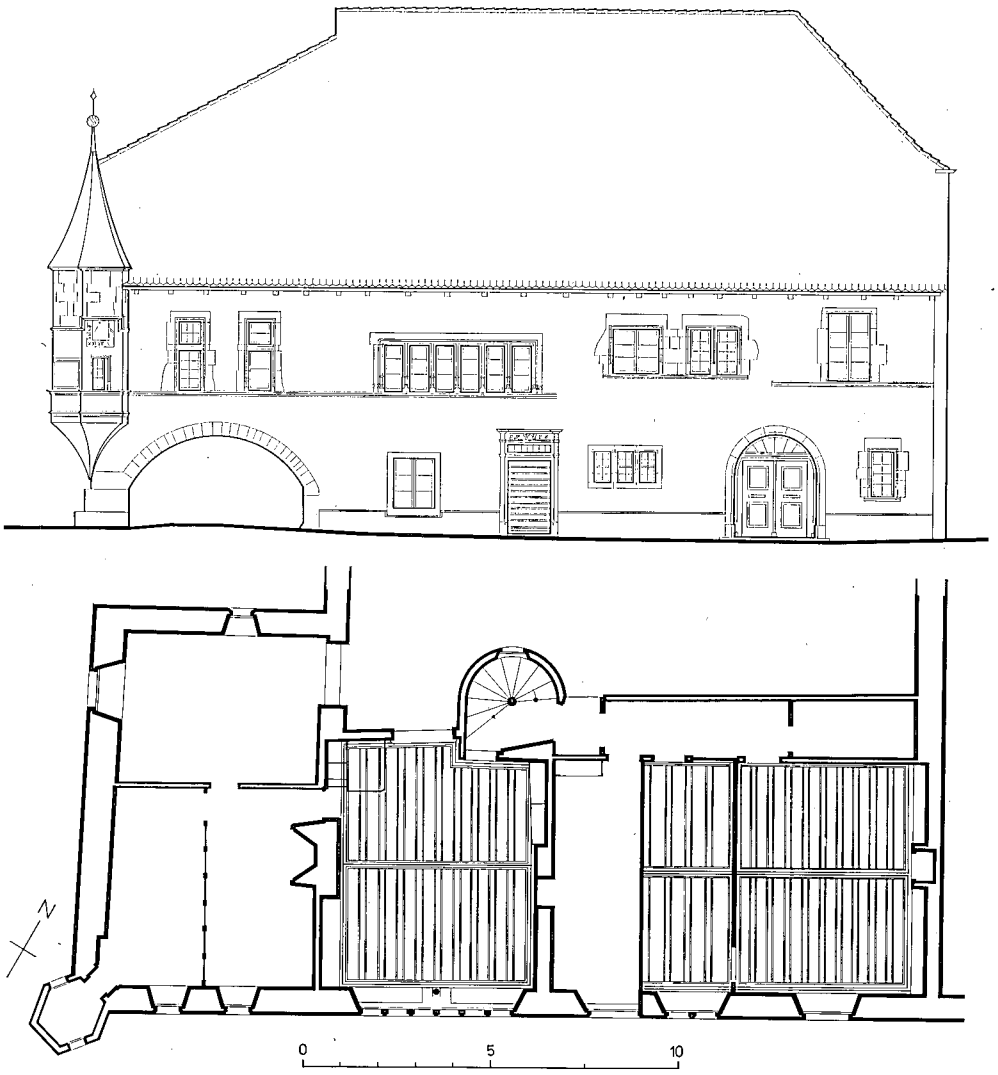


Fig. 103 et 104. Cressier. La maison Vallier. Elévation et plan de la façade sud. Echelle 1:200. Page 130.

cordon de même niveau, prolongé aussi sur la tourelle. Une fenêtre à six baies éclaire l'étage; l'encadrement se creuse d'une gorge détachant un petit boudin, marqué aussi sur les meneaux; il retombe sur des bases polygonales recoupées de barres horizontales. Au rez-de-chaussée, une fenêtre a été pourvue d'un meneau; tout à fait en dehors de l'axe de symétrie de la grande fenêtre, la porte d'entrée et l'imposte qui la surmonte se trouvent encadrées de filets parallèles ayant de petits motifs losangés aux points de recoupement. Au-dessous de l'entablement, la date 1576 encadre les armes Vallier et d'Affry. Tout à fait à l'est, une troisième partie a une porte cochère (refaite) au rez-de-chaussée, encadrée d'une baie triple, moderne, et d'une fenêtre ancienne.

A l'étage, sur des cordons de niveaux différents s'alignent deux fenêtres à meneaux (un refait, à l'ouest) et une grande baie modernisée. Ainsi, des éléments Renaissance comme la porte, les fenêtres et la tourelle sont assemblés sans symétrie, dans une composition d'esprit encore gothique, d'une surprenante harmonie. A l'ouest, le mur de la vieille maison est nu.

A l'intérieur, les remises et le pressoir du rez-de-chaussée ont été modifiés, tandis qu'à l'étage, derrière la façade, les locaux ont conservé leur cachet ancien. La pièce établie au-dessus de la voûte a retrouvé ses proportions primitives après enlèvement de deux cloisons. Outre sa cheminée, simple, elle a une porte de fer menant à la tourelle d'angle. Le petit portrait à l'huile qui orne un de ses panneaux doit représenter le propriétaire de la maison rebâtie en 1572, Pierre Vallier, portant la caractéristique barbe à deux pointes; sa toque rouge et son pourpoint jaune, à motifs bruns, donnent un peu de couleur à cette gauche figure, rafraîchie en 1952[1]. La salle principale est éclairée par la fenêtre à six baies. Une colonne très simple, ayant une base polygonale, un fût encadré de deux bagues largement débordantes et un chapiteau à peine dégrossi, supporte l'arc surbaissé de l'ébrasement (fig. 105). Cette colonne remise en place à la dernière restauration a été décorée, alors, d'un écu aux armes Vallier. Le parquet de sapin a un motif central de chêne très souplement dessiné. Deux portes à entablement ont une frise de consoles simulant des denticules. Dans le coin nord-ouest de la pièce, un poêle ayant quatre rangs de carreaux vert de mer et des corniches blanches à motifs bleus, porte la signature I C L [JEAN-CONRAD LANDOLT] 1760. Au centre de l'édifice, à la limite actuelle des locaux anciens et modernes, une tourelle d'escalier assure, comme anciennement, l'accès des pièces de tout l'étage; un corridor la relie à la porte datée 1576. La salle princi-

1 A. GODET, MN, 1892, p. 125-126, en donne un dessin. ED. ROTT, MN, 1920, p. 177, précise, en note, l'identification du personnage.

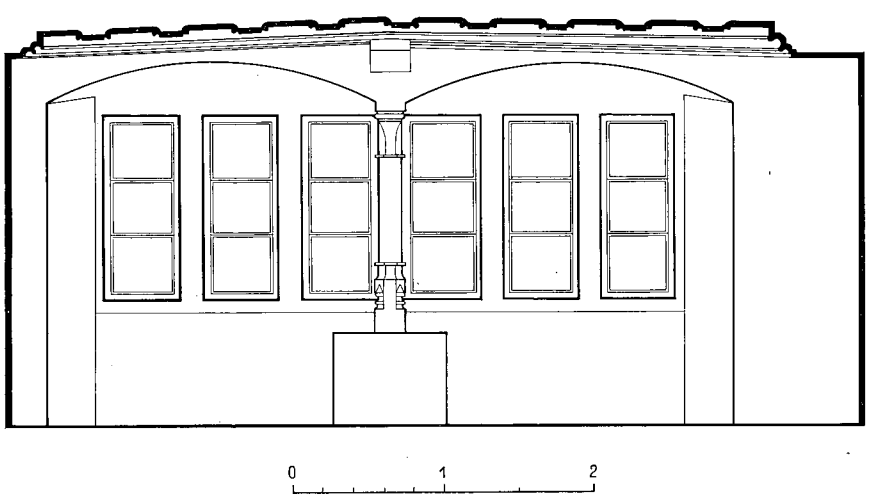


Fig. 105. Cressier. La maison Vallier. Elévation intérieure de la grande fenêtre. Echelle 1:50. Page 132.

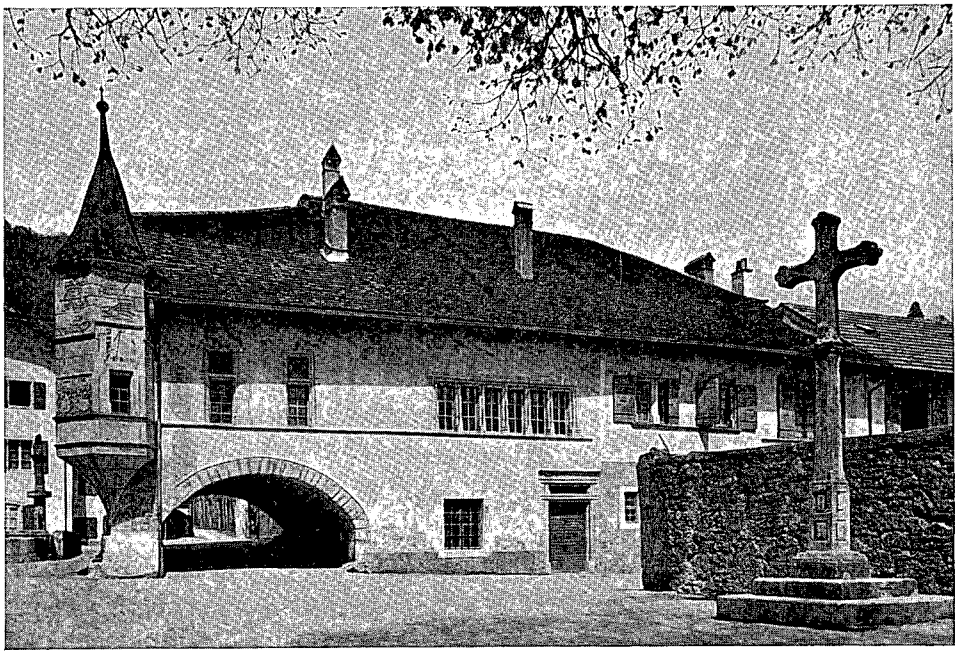

Fig. 106. Cressier. La maison Vallier vue du midi. Page 130. A droite, la croix de 1654. Page 106.

pale et les deux pièces à l'est (celle du centre actuellement divisée en deux) sont couvertes d'intéressants plafonds. Trois grandes solives médianes, légèrement arquées, se suivant d'est en ouest, supportent les poutres moulurées du plafond qui s'abaissent légèrement en leur direction. Les murs et les poteaux intermédiaires servent de supports. Les armes Vallier sont sculptées sur une console entre deux allèges de la paroi orientale de la maison. Une attestation de 1717, relevant les monuments héraldiques Vallier et d'Affry de la maison, signale un tableau à l'huile disparu où figurent parents et enfants de cette famille, six vitraux armoriés munis de légendes en allemand (François Vallier et Marguerite d'Estavayer, 1598; Petermann Vallier et Elisabeth d'Affry, 1591) et un vieux poêle dont le socle et les pieds de pierre portent des armoiries datées 1553, outre ce qui existe encore sur les façades[1].

### MAISONS DIVERSES

Parmi tous les édifices méritant une mention, il faut retenir ceux qui bordent la rue Sans-Soleil, nom révélateur apparu dans les textes en 1824. L'ensemble le plus remarquable est *la cour Mollondin*, à l'extrémité sud-ouest de la rue. Jean Vigier, bourgeois de Soleure et interprète du roi de France qui possédait une maison là, arrondit ses terres dès 1615 et fit sans doute bâtir le corps de bâtiment oriental, dont une fenêtre nord porte la date 1615 et une marque de maçon. Son gendre Jacques d'Estavayer (1601-1664), seigneur de Mollondin, colonel au service de France et gouverneur de Neuchâtel, fit d'autres achats, dès 1645; il bâtit une maison beaucoup

1 J. Courvoisier, *Archivum heraldicum*, 1960, p. 51-53.

plus grande, perpendiculairement à la première, sur un terrain muni de tous les dégagements nécessaires, vers 1648. Aucun nom d'artisan ne nous est parvenu. En 1704, le maître maçon JACQUES CLOTTU, de Cornaux, construisit un escalier du côté nord. Un pressoir fut édifié au sud-est de la cour, en 1747. La «maison de maîtres, dite la grande maison Mollondin», quatre autres bâtiments dispersés dans le village et réservés aux vignerons, tout le domaine de vignes et de prés furent vendus, en 1817, à dix ressortissants de Cressier qui les partagèrent entre eux. Ainsi, «la juste moitié de la maison neuve apellée l'aile», soit la partie occidentale de la grande maison fut séparée du reste par un mur de refend, en 1818[1].

Longeant la rue Sans-Soleil, le bâtiment principal lui tourne en fait le dos, car ses fenêtres s'ouvrent essentiellement au midi, sur la cour accessible par un portail, à l'ouest. La haute façade occidentale, en pierre de taille jaune, a son angle nord biseauté pour faciliter le passage des voitures; un cul-de-lampe mouluré ménage la transition avec l'arête (fig. 117). Au midi, un cordon s'étend au-dessous des fenêtres de chacun des deux étages, symétriquement placées et ayant un encadrement mouluré d'une feuillure et d'un cavet. Au premier étage, deux fenêtres simples encadrent six autres à deux baies; quatre fenêtres mansardées éclairent le second étage. L'intérieur de la maison conserve quelques vestiges d'un aménagement soigné: escalier en vis, plafond à caissons séparés par des poutres moulurées, piédroits de cheminée en forme de consoles, encadrement de porte en bois orné de crossettes et de triglyphes, alors que les panneaux portent des triangles affrontés, en sautoir.

1 AE, Rec. du Landeron par Gendre, VII/140v., 1615. Fonds d'Estavayer, N[os] 431 (1617), 583 (1665). Jean Varnier, not., 13 octobre, 7 décembre 1645, 2 avril 1646, 2 juin 1648. J. GUINCHARD, not., III, 21 mars 1747. P.-J. Thomas, not., III/259, 1817. Dos. MAH. P. DE PURY, MN, 1930, p. 209-210.

Fig. 107. Cressier. La maison des Cyclamens. Page 136.

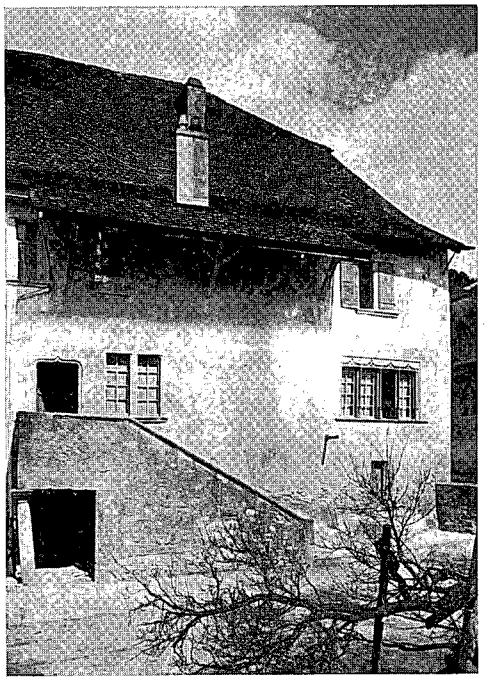

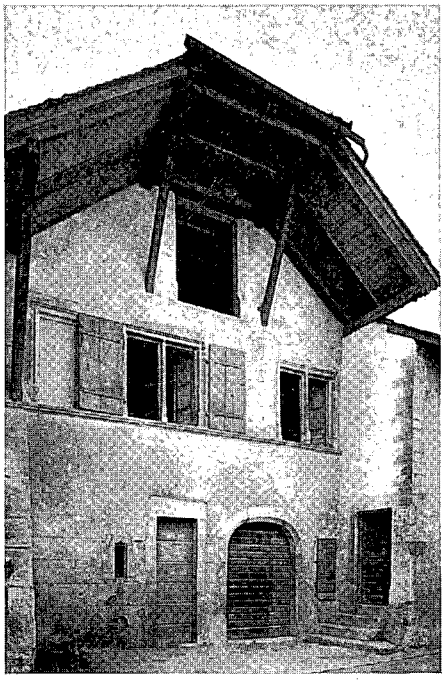

Fig. 108 et 109. Cressier. Maisons de la rue Sans-Soleil. A gauche, celle de l'extrémité nord-est; à droite une maison au centre de la rangée nord. Pages 136 et 135.

Au nord de la rue, à côté d'un groupe de bâtiments modestes, la partie centrale compte trois maisons dignes d'intérêt, *propriété de l'hôpital Pourtalès* depuis 1813. Auparavant, dès le XVII^e siècle, elles appartenaient à ce qu'on nommait, à tort, le fief Vallier. En 1614, ce bien était aux mains des enfants du capitaine Jérôme Saler, de Soleure, alors qu'en 1522, quelques habitants de Cressier s'en partageaient les diverses parcelles[1]. On ignore tout des circonstances de la construction des locaux, dans la seconde moitié du XVI^e siècle visiblement. Le bâtiment central, un peu en retrait de la rue, a conservé son entrée de cave, dont l'arc en anse de panier est biseauté, et une petite fenêtre au linteau taillé en accolade. Les fenêtres du premier étage, alignées sur un cordon mouluré, ont un encadrement et des meneaux garnis de tores et de bases quadrangulaires creusées de panneaux. Dans le pignon, une large entrée de grenier ayant un encadrement chanfreiné est recouverte d'un large avant-toit de bois d'un type point ordinaire et peut-être assez récent (fig. 109). A l'ouest, cette maison du XVI^e siècle n'est pas mitoyenne, mais séparée de sa voisine par une étroite ruelle. Intérieurement, la cheminée de pierre jaune de la cuisine est simplement moulurée d'un boudin. Le bâtiment oriental a une porte d'entrée quadrangulaire, chanfreinée, accessible par quelques marches placées devant la façade de la

1 AE, Rec. du Landeron, par Gendre, VII/116, 1615; par Martenet, IV/361, 1674. MCE, CLIX/535, 1811. I.-H. Clerc, not., I/259, 1813. Recette du Landeron, Plan 23, N° 27 (1721-1769). Dos. MAH. Brèves indications dans L. REUTTER, MN, 1883, p. 282 (ill.). P. DE PURY, MN, 1917, p. 229; 1921, p. 104-105. JÉQUIER, *Armorial*, II/195, fig. 887.

maison précédente. Au midi, une fenêtre, du XVI^e siècle, visiblement, a trois baies (celle du milieu légèrement plus élevée) dans un encadrement d'étroites bandes se recoupant en carré aux angles, et sous un entablement esquissé sans beaucoup de vigueur; les bases ont des meneaux ornés de filigranes et de consoles striées. Tout à l'est, une annexe ayant une porte surmontée des armes d'alliance Tugginer et Saler ne doit dater que du XVII^e siècle. A l'intérieur d'une de ces maisons se dressait une cheminée, aujourd'hui remontée au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Les piédroits, sur des bases sensiblement cubiques, forment de vrais écrans latéraux, ornés de chutes de rinceaux, en avant desquels se dressent des colonnettes en forme de balustres. Des consoles feuillues assurent la liaison avec le linteau orné d'un tore et de filets, recoupés par diverses moulures courbes (grêles rinceaux, lobes d'une coquille étirée). Une tête de fauve forme le centre de cette remarquable composition la plus riche de cette époque dans le canton (fig. 110).

*A l'extrémité nord-est de la rue Sans-Soleil*, enfin, une intéressante maison, de la première moitié du XVI^e siècle sans doute, reconstruite dans sa partie nord-est en 1920, conserve son ancienne façade sud. Un escalier de pierre, dont la plateforme supérieure repose sur une colonne d'angle, donne accès à une porte dont le linteau est en accolade. Au même niveau, une fenêtre a quatre baies encadrées de tores reposant sur des bases polygonales striées horizontalement. Sur le linteau, des filets se recoupent à l'intérieur des quatre accolades creusées dans la pierre (fig. 108).

A l'ouest de la rue Basse du village, au nord de la grande route, *la maison dite des Cyclamens*, construite pour noble Jacques Monnin, de Cressier, bourgeois et châtelain du Landeron, ancien capitaine au service de France, mort en 1685, a été achevée par sa veuve née Madeleine-Catherine Hugi, de Soleure. Par un partage de 1698, la veuve renonça aux droits qu'elle pouvait avoir, et reçut en échange la maison neuve et son mobilier, le jardin au midi et le clos voisin, évalués 3000 écus bons. Après sa mort, en 1702, le bâtiment fut divisé en quatre lots, mais en fait en deux moitiés, la part orientale étant estimée valoir plus à cause des boiseries, de la tapisserie de la salle principale et du pressoir; deux balcons restaient en indivision. Le grand jardin, au midi, formait deux parts. En 1787, les propriétaires obtinrent le droit d'installer une auberge à l'enseigne de l'Aigle noir qui ne dura guère au-delà de 1814[1]. La maison, à peu près deux fois plus longue que large, possède un rez-de-chaussée abritant encore partiellement des caves; deux étages de cinq grandes fenêtres, ayant des meneaux de pierre non moulurés, s'abritent sous un vaste toit à la Mansart, percé de lucarnes modernes. Aucun décor particulier ne rehausse l'effet de ce bâtiment de maître bien proportionné, sinon les quatre pilastres de pierre jaune limitant trois portes en plein cintre de la division centrale au nord, légèrement en retrait. C'était, à l'origine, la façade principale ouvrant sur la cour qui la séparait de la vieille maison. A l'intérieur, il reste deux salles boisées de grands panneaux rectangulaires de chêne et de noyer, et des plafonds de bois aux nervures reliant les parois à cartouche central. Corridors et escaliers ont subi d'importantes modifications (fig. 107).

1 J.-G. Junin, not., fol. 16, 20 juin 1698. J.-F. Sudan, not., II, 8 mai 1702. MCE, CXXXI/107, 1787. MN, 1916, p. 171, n. 2. La façade sud présente une certaine ressemblance avec celle de la maison Bedot, à Satigny, construite entre 1668 et 1673. *La maison bourgeoise en Suisse*, vol. 2, *Canton de Genève*, 2^e éd., p. XLIII et pl. 94.

*La maison du peintre Gustave Jeanneret* (1847–1927), en partie décorée par cet artiste, a subi d'importantes réparations en 1888 et 1899, notamment l'adjonction d'une tour et d'un atelier de peinture. Achetée en piteux état des filles du capitaine Jacques Monnin, elle fut rebâtie en 1729-1730 pour le gouverneur de Neuchâtel, Paul de Froment (1664-1737), officier général au service de Prusse. La salle à manger, certainement décorée à cette époque, a des lambris et un plafond peints de motifs chinois très décoratifs. Des cadres formés d'enroulements sensiblement ovales abritent des personnages fort animés au costume asiatique. Tout autour, des lambrequins rehaussés de feuillages d'un style encore Régence, servent de support à d'autres personnages exotiques, à des singes, à des oiseaux et à des potiches ventrues[1]. Ces peintures ont une couleur bleu-gris pour les rinceaux, les lambrequins et les encadrements; elles sont rehaussées de rouge, de vert, de jaune et de touches d'or pour les costumes et les oiseaux. Il y a trois panneaux analogues et une porte sur les parois latérales, surmontés d'une frise ornée d'ovales où sont peints des ponts et des châteaux, tout à fait dans le goût des poêles de LANDOLT. Deux pans coupés masquent des armoires de part et d'autre de la porte nord (fig. 112 et 114). Une seule porte-fenêtre donne de la lumière, au midi. L'ovale du plafond et les quatre compartiments sont peints de motifs analogues à ceux des parois, bien que d'une présentation plus étoffée (fig. 113). Au midi, des têtes de femmes coiffées de plumes, des espagnolettes, surmontent

1 D. Sandoz, not., I/147, 149, 149v., 1729. Voir les procès-verbaux de diverses communes du pays qui exécutèrent bénévolement des charrois ou offrirent du bois de construction, en 1729-1730. Dos. MAH. A. CHAPUIS, *La montre chinoise*, reproduit ces motifs, p. 50, 58, 83, 113 et 215, et les date de 1736 (p. 38, n. 2).

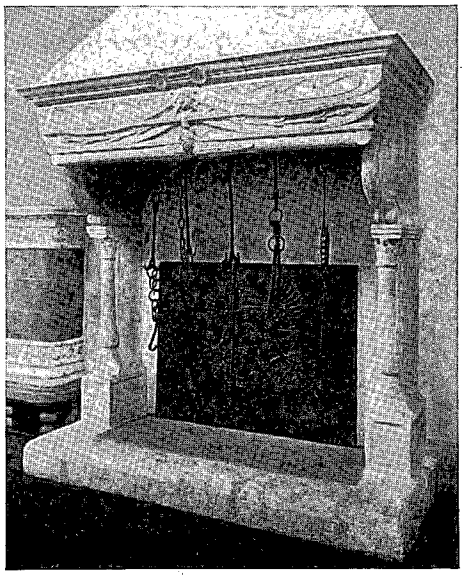

Fig. 110. Cressier. Cheminée provenant de la rue Sans-Soleil. Page 136.

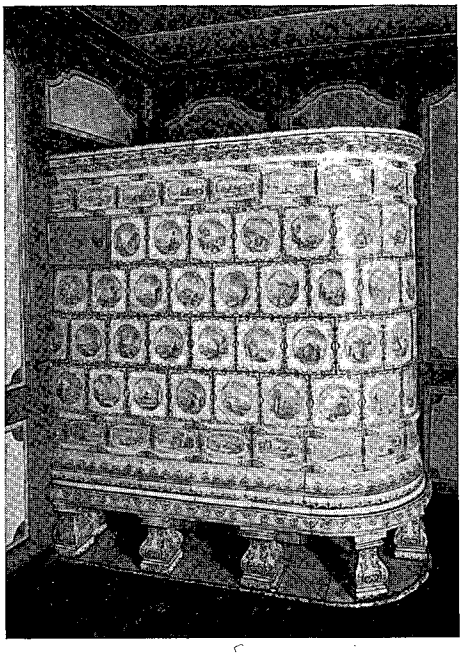

Fig. 111. Cressier. Poêle de la maison des Thuyas. Page 141.

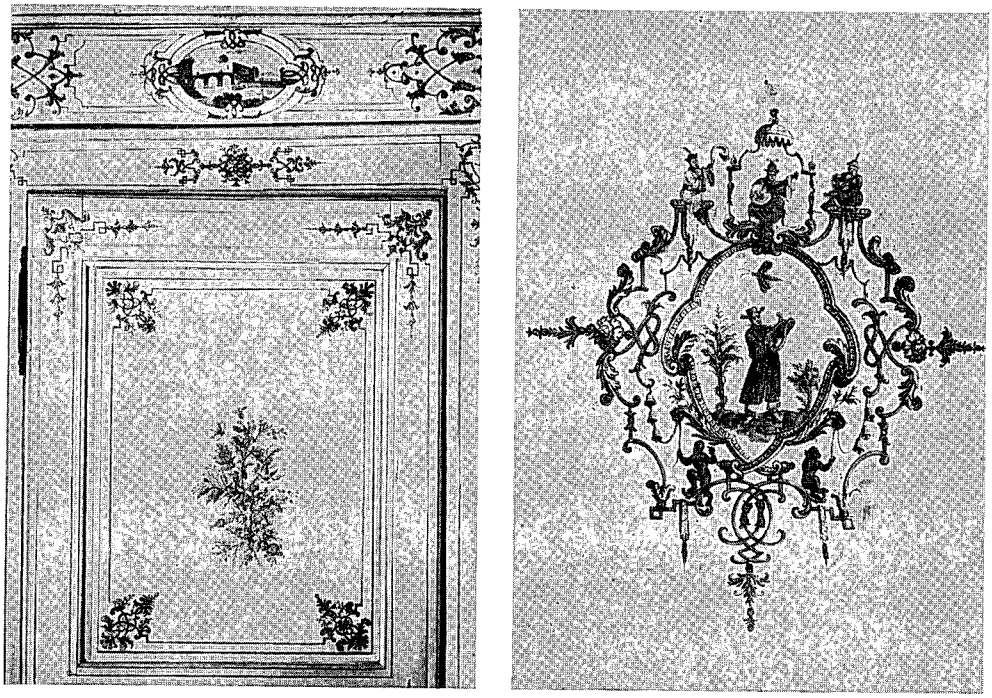

Fig. 112 et 113. Cressier. Maison de Gustave Jeanneret. Détails d'une porte d'angle et d'un cartouche du plafond de la salle à manger. Page 137.

des rinceaux disposés en forme de cœurs dans les angles du plafond. Dans deux chambres voisines, des cheminées ornées de palmettes, de fleurons, de moulures sinueuses ou de boudins cintrés et de panneaux, de la même époque Régence, ont des dessus peints représentant des paysages et des scènes de chasse.

*Dans le haut du village*, à la croisée supérieure des chemins, un grand bâtiment frappe par sa masse et par le soin avec lequel il est construit. En 1522, l'emplacement de la maison et son grand jardin étaient divisés entre neuf propriétaires, alors qu'en 1615, ils appartenaient aux frères Ours et Jacques Varnier et, en 1675, à Laurent d'Estavayer-Montet. Le bâtiment fut visiblement reconstruit en partie au début du XVIII[e] siècle, peut-être après son achat par Jean-George Wildermet, de Bienne, en 1711. La maison appartint plus tard au receveur Jonas-Pierre Desaules, de 1732 à 1768, puis à Pierre-Alexandre DuPeyrou, de 1762 à 1793. Quant à l'annexe occidentale, par laquelle on entre dans la maison, elle est datée 1844[1]. Au midi, le rez-de-chaussée n'a conservé d'ancien qu'une porte en anse de panier, dont la clef et les impostes sont légèrement en relief; le premier et le second étage sont percés de cinq hautes fenêtres rectangulaires, tandis que le vaste pignon, protégé par un avant-toit en berceau, laisse apparaître les poutres de son colombage (fig. 116). Du côté nord, dans le pignon à pan rabattu existent encore deux fenêtres du XVI[e] siècle, en pierre de taille, dont l'encadrement à boudin repose sur des bases polygonales. Ceci montre

1 AE, Rec. du Landeron, par Gendre, VI/222, 1615. Dos. MAH.

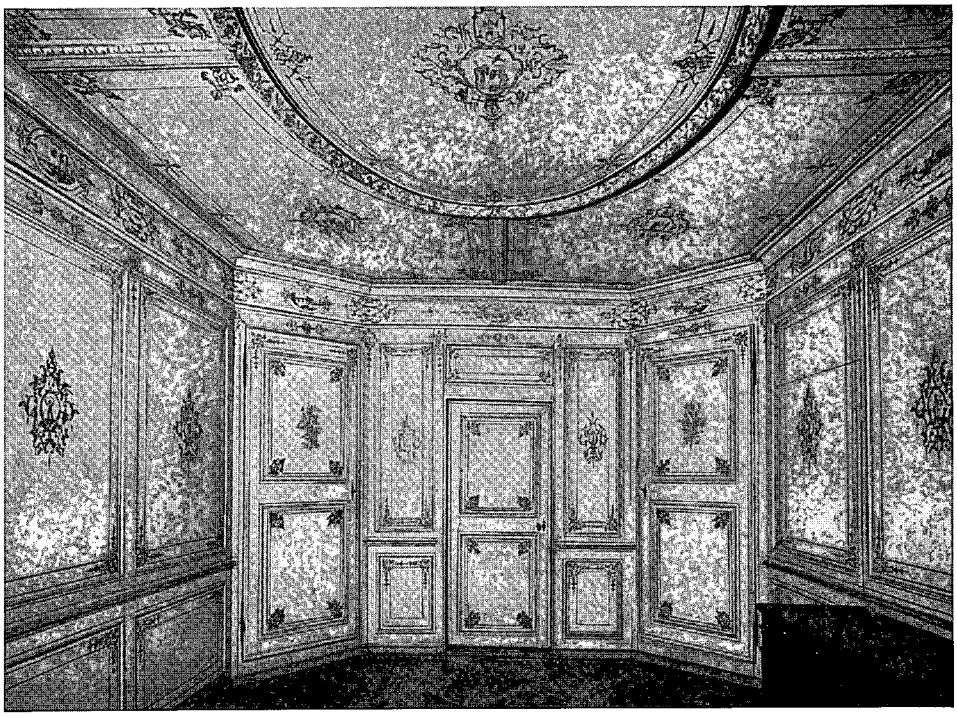

Fig. 114. Cressier. Maison de Gustave Jeanneret. La salle à manger. Page 137.

qu'en dehors de la façade principale, la maison conserve nombre de parties plus anciennes. L'escalier en vis, noyé dans l'annexe de 1844, en est une autre preuve. Son intéressant et très rare limon de forme hélicoïdale remplace l'ordinaire noyau cylindrique supportant les marches. Les restes de l'encadrement de porte en pierre jaune sont particulièrement remarquables: petits boudins et étroits pilastres creusés de tableaux ornent la partie antérieure, tandis que des corolles et des losanges enfilés sur une ligne verticale agrémentent la tranche des piédroits. L'entablement est particulièrement soigné. Sous un fronton richement mouluré et meublé d'une coquille stylisée, la frise porte de part et d'autre d'un écu, malheureusement effacé, deux amours ou deux sirènes chevauchant une bande plissée et rehaussée d'un rang de perles et de feuilles d'acanthe. Encadrant cette frise, deux chapiteaux surmontaient les pilastres et des colonnettes, disparues. Les chapiteaux qui subsistent font regretter ceux de l'ouest, noyés dans le mur ou détruits. Par une volute en forme de ruban enroulé et par la forme des feuilles d'acanthe, comparables au décor de la fontaine de Saint-Maurice du Landeron (1574), on reconnaît l'ouvrage de Laurent Perroud ou de son atelier (fig. 115). L'ouvrage peut être daté du troisième quart du XVI^e siècle.

Dans les grandes lignes analogues à la précédente, *la maison dite les Thuyas* se dresse derrière la maison Vallier. En 1615, propriété des frères Ours et Jacques Varnier, elle constituait le Clos de la Farouse avec le jardin et la vigne attenants.

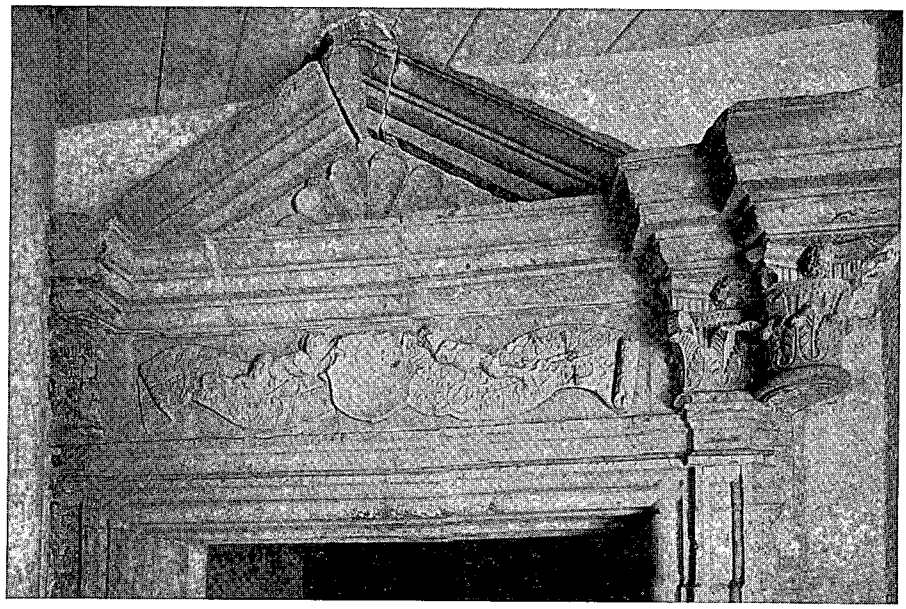

Fig. 115. Cressier. Maison dans le haut du village. Fronton de la porte d'entrée. Page 139.

Soixante ans plus tard, elle appartint au capitaine Jean Varnier et au maître bourgeois Ours Varnier, puis aux enfants de ce dernier. En 1747 elle fut vendue à Philippe de Chambrier par qui elle fut transmise à Pierre-Alexandre DuPeyrou qui l'échangea contre la maison précédemment décrite, en 1762. Jonas-Pierre Desaules, ancien receveur, meubla abondamment les chambres de ses trois étages. Dès lors la maison ne paraît pas avoir subi de transformations importantes[1]. Dans ce cas aussi, l'époque d'une visible reconstruction reste difficile à fixer. Les actes du XVIII[e] siècle parlent de la grande maison héritée de feu le maître bourgeois Varnier (mort en 1687), de l'ancienne maison de Messieurs Varnier, ce qui fait penser à une première reconstruction dans le troisième quart du XVII[e] siècle; un contrefort, au midi, porte la date 1670; un soupirail, à l'ouest, est formé de fragments d'un linteau daté 1664 et d'une moitié d'écu aux armes Varnier. Il n'est pas exclu que les fenêtres cintrées soient de la même époque (voir la cour, 2, rue de la Promenade-Noire, à Neuchâtel), mais elles peuvent avoir été modifiées au XVIII[e] siècle. Au midi, la grande porte centrale, en roc gris, a un encadrement en anse de panier; au-dessus de deux étages ayant cinq fenêtres cintrées de pierre jaune, le troisième étage où les colombages sont très apparents compte trois baies quadrangulaires. Sur le pignon, un avant-toit en berceau supporte un pan rabattu du toit (fig. 83). Du côté nord se dresse une tourelle d'escalier quadrangulaire. A l'intérieur, la pièce la plus remarquable est un salon entièrement boisé, au premier étage. Les lambris, d'esprit Louis XV, sont peints en vert et rehaussés de filets dorés; les angles des panneaux sont agrémentés

1 AE, Rec. du Landeron, par Gendre, VI/208, 1615. F. Perroset, not., 4 mai 1711. J. Guinchard, not., II, 25 juin 1728; III, 7 novembre 1747; J. Bayle, not., IV/186, 1762; V/210, 1772. Dos. MAH. Pour les armes, JÉQUIER, *Armorial*, II/244.

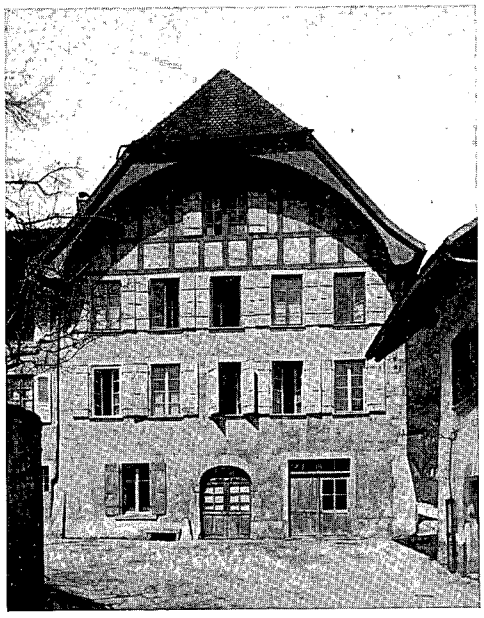

Fig. 116. Cressier. Maison dans le haut du village ayant un pignon à colombages. Page 138.

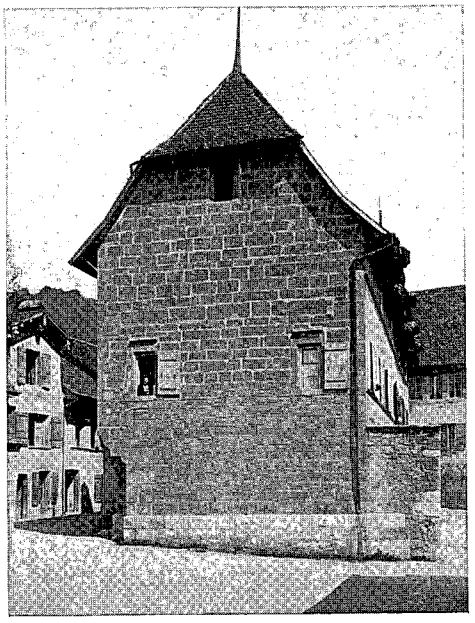

Fig. 117. Cressier. La Cour Mollondin. Aile nord-ouest de la maison. Page 134.

de petites corolles peintes. Contre la paroi orientale, une cheminée en pierre du pays est recouverte d'un enduit simulant du marbre blanc veiné; une coquille anguleuse, au centre du linteau galbé, et des corolles ornent cette cheminée Louis XV. Dans l'angle nord-est existe un grand poêle blanc peint de motifs bleus, signé S L D [SALOMON LANDOLT], 1760, et FRIDOLIN LAAGER (nom du décorateur). Il y a quatre rangs de carreaux entre deux frises et neuf pieds anguleux en poterie. Chaque carreau a son pourtour peint d'un décor contourné et, au centre, un médaillon sensiblement ovale orné de motifs tels que des châteaux, des maisons, des puits ventrus, des chasseurs, des pêcheurs et des navires (fig. 111).

A la sortie du village, en direction de l'ancienne église Saint-Martin, existe encore la belle entrée de la propriété constituée en 1711 par le conseiller d'Etat Frédéric de Chambrier, puis améliorée sans doute par son fils Philippe qui fit paver la rue, capter une source et obtint de la pierre à bâtir; le tout, vendu par Pierre-Alexandre DuPeyrou, en 1794[1], dépend aujourd'hui de l'institut de *Clos-Rousseau*. Quatre piliers de pierre jaune limitent la grille (moderne) surmontée d'une dentelle de fer forgé, et les deux murs concaves dégageant l'entrée; tous ont un entablement et sont amortis par des urnes à côtes et à godrons du milieu du XVIII^e siècle[2] (fig. 118). Deux autres urnes, analogues, décorent l'entrée du jardin, à l'ouest de la maison, entièrement transformée au XIX^e siècle.

1 J. Bayle, not., divers actes, 1711-1712. Arch. de Cressier, BB 3, 4 janvier 1748, 24 juin 1749, 1^er août 1751. G. Jeannin, not., III/104, 1794.

2 On peut rapprocher ces urnes, et même les pilastres, de ceux qui furent exécutés pour Jean-Jacques Deluze, à Neuchâtel, vers 1746. MAH, *Neuchâtel*, I/403-404.

A l'orient du village, la maison de *Troub*, jadis isolée, appartint avant la Réforme au couvent bénédictin de Trub. Le Grand Hôpital de Berne qui obtint plus tard cette propriété la vendit à l'hôpital Pourtalès, de Neuchâtel, en 1823[1]. La maison, visiblement rebâtie au milieu du XVIII[e] siècle dans la forme où elle existe actuellement, a une porte surmontée des armes de l'hôpital Pourtalès et un étage de neuf fenêtres sous un toit ayant des pignons coupés.

A l'extrémité d'un petit éperon dominant le village de 150 m, au nord-est, la maison de *Bellevue* est postérieure à la ferme voisine. Elle doit assurément son existence et son nom à Philippe de Chambrier, ancien commandant et ingénieur en chef de Surinam, qui se rendit acquéreur, en 1747, d'un domaine alors nommé les Planches Girardet. Pierre-Alexandre DuPeyrou qui succéda à Chambrier en 1756 fit planter une allée de tilleuls, puis vendit la propriété en 1793. C'est dans son «salon» de Bellevue qu'il reçut quelques fois Jean-Jacques Rousseau. La maison, transformée et agrandie au XIX[e] siècle, comportait à l'origine un pavillon à l'extrémité d'une longue terrasse plantée d'arbres[2].

1 AE, Recette du Landeron, plan 48. I.-H. Clerc, not., III/79, 1823.

2 J. Guinchard, not., 25 novembre 1747, 15 octobre 1748. G. Jeannin, not., I/1, 71, 1763, 1765; III/76, 1793. QLT, *Neuchâtel*, III/269-271. MN, 1917, p. 80, note 1.

Fig. 118. Cressier. Portail de la maison de Clos-Rousseau. Page 141.

# ENGES

Au nord-est du village, deux tumulus ont livré quelques objets du premier âge du fer; une tombe devait remonter à l'époque burgonde. En 1178, l'église de Saint-Imier possédait un alleu en prés et en champs *en Enge*. Dans un compromis entre l'abbaye de Saint-Jean et divers villages apparaît, avant 1220, une localité *de Einge*, où l'église de Cressier percevait une dîme, en 1213, et l'abbaye de Fontaine-André, dès 1234. Sept maisons et la chapelle de ce village niché dans un vallonnement sur le flanc sud de Chaumont ont été incendiées en 1856. Sous l'ancien régime, cette petite commune agricole dépendait de la châtellenie du Landeron. Elle fait encore partie, comme de toute ancienneté, de la paroisse catholique de Cressier. Depuis la Réforme, les protestants sont paroissiens de Cornaux et quelques-uns de Lignières. Les armes datent de 1889. Il y avait 102 habitants en 1750, 239 en 1851 et 151 en 1960.

*Bibliographie.* J. TROUILLAT, *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, I/364. MATILE, *Mon.*, I/49, 51, 89. DGS, II/10. DHBS, *supplément*, p. 62. QLT, *Neuchâtel*, III/248-258. VOUGA, *Préhistoire*, p. 219.

*Plans.* AE, Recette du Landeron (1721-1769), plan 229. – Plan détaché, N° 133. Ce «Plan géométrique des rues du village d'Enges... 2 août 1811», par ABRAHAM PRINCE-DIT-CLOTTU, arpenteur juré, n'indique pas la chapelle. – Arch. du Landeron, Q 25. Plan de forêts sur lequel sont croqués la chapelle et dix fermes jurassiennes ayant des pignons de bois (XVIII[e] siècle).

## LA CHAPELLE

La commune obtint l'autorisation d'acquérir une parcelle de pré pour bâtir une chapelle, en 1678. L'édifice construit immédiatement fut consacré à Notre-Dame des Anges. Diverses fondations privées assurèrent la célébration de la messe. L'incendie de 1856 a été suivi d'importantes réparations et de l'aménagement d'une sacristie. D'autres travaux, en 1883, ont permis d'installer des archives[1]. La dernière restauration, exécutée par des internés polonais, date de 1943.

Modeste, mais bien intégrée à son cadre, la chapelle est percée de deux fenêtres par face, alors qu'un auvent protège la porte en cintre légèrement brisé de la façade ouest. Un clocheton rénové se dresse un peu en arrière du pignon de pierre. La nef et le chœur sont couvertes de plafonds de bois, rattachés aux murs par des arrondis lambrissés de manière analogue. Le grand arc de pierre jaune qui les sépare (devenu rougeâtre sous l'effet du feu) porte les armes des Orléans-Longueville et la date 1678. Contre le mur de la nef, le peintre polonais MICHAL KALI a peint des réfugiés devant un panorama de la région (1943). Dans le chœur, un petit autel encadré de colonnes ioniques et surmonté d'un fronton à denticules porte un tableau assez fruste, trop visiblement restauré. Ce couronnement de la Vierge par Dieu et le Christ est daté 1667. A gauche, au-dessous d'un calice, apparaissent les armes d'Ours Saudeny, alors curé du Landeron, entre les initiales V S. Le tableau, offert à l'église de Cressier, a été déposé à Enges, vers 1875 sans doute[2].

1 MCE, XXVI/110v., 160, 4 septembre 1677, 13 mars 1678. AE, Actes de chancellerie, XIII/260, 1678 et dos. MAH.

2 JÉQUIER, *Armorial*, II/202.

## LE LANDERON-COMBES

Outre quelques trouvailles préhistoriques, dont un bloc erratique creusé de cupules, le territoire communal a livré nombre de vestiges romains, mal connus, soit: des monnaies, des vases, des statuettes (Hercule, un paon?, un coq), les ruines d'une villa dont on a retiré un col d'amphore et des tronçons de colonne. La plupart des tombes burgondes, disséminées dans le vignoble, ont été détruites par les travaux de culture, avant toute étude.

Le nom du Landeron apparaît dans les textes, au début du XIII^e^ siècle, associé à celui beaucoup plus ancien de Val de Nugerol, terme couvrant visiblement la région de La Neuveville à Cressier. L'abbaye de Moutier-Grandval possédait une villa dans cette contrée, en 866 déjà. L'église Saint-Ursanne de Nugerol, dépendant de l'abbaye de Bellelay, en 1141, devait être la Blanche-Eglise de La Neuveville. Cependant, en 1185, le couvent de Saint-Jean était possessionné dans la même région. C'est à lui que, vers 1209, Berthold de Neuchâtel, prévôt de Bâle, et ses proches, confirmèrent des donations antérieures, parmi lesquelles figure un droit de pêche *in Landiron*. En 1223, Berthold, seigneur de Neuchâtel, céda à l'abbaye de Frienisberg des pâturages entre la Thielle et le lieu dit *Landorun*. Six ans plus tard, il donna au couvent de Saint-Jean une partie de son *alleu*, soit l'église Saint-Maurice, de Nugerol; en 1231, il céda encore le droit de patronage. La localité de Nugerol disparut à la suite de violents conflits entre l'évêque de Bâle et les comtes de Neuchâtel qui se disputaient la région. Une nouvelle agglomération, la ville de la Tour de Nugerol, reçut des franchises de Rodolphe III de Neuchâtel, en 1260. Détruite à son tour après la fondation de La Neuveville par l'évêque, en 1312, elle ne put être rebâtie sur le territoire contesté, à cause d'un arbitrage du 23 juin 1316. Pour ne pas rester sans défense de ce côté, Rodolphe IV de Neuchâtel obtint du monastère de Saint-Jean la cession d'un pré et d'une place dit *Lamderon*, en 1325, avec le pouvoir de construire une ville et forteresse[1]. Le noyau des habitations se déplaça donc vers le sud-ouest. L'assertion de Conrad Justinger selon laquelle le nouveau bourg aurait été assiégé deux fois par les Bernois, en 1325, ne résiste pas à un examen critique: la construction du Landeron venait seulement d'être autorisée. Elle était achevée en 1344, lorsque Louis de Neuchâtel céda au couvent de Saint-Jean la moitié de la pêche du nouveau fossé par lequel la Petite Thielle s'écoulait en direction du bourg. Fait à noter, les franchises de 1350 confirmèrent les fonctions des gouverneurs élus pour la direction des affaires, et les libertés accordées en 1260 aux bourgeois de la Tour de Nugerol, considérés comme des prédécesseurs de ceux du Landeron. Le comte renonça à bâtir au milieu de la localité, à condition que les bourgeois édifient un mur de pierre, en conservant le four de ville à sa place. Tout l'espace disponible n'était visiblement pas occupé, car le 13 décembre 1349, un incendie avait détruit neuf maisons de la rangée occidentale.

Le corps des bourgeois, dont les franchises étaient à la coutume de Neuchâtel, réussit à augmenter sans cesse ses prérogatives. Au XV^e^ siècle, il signa avec Soleure un traité de combourgeoisie qui influa grandement sur ses destinées religieuses. Le

1 Les termes employés sont: *pratum, platea seu locus dictus Lamderon et pratum dictum de hospitali situm in parrochia sancti Mauricii de valle de Nyroul,* et plus loin: *construere seu edifficare villam seu fortalitium,* MATILE, *Mon.*, I/362.

Landeron resta, en effet, réfractaire à toutes les tentatives d'introduire la Réforme, et se trouva plusieurs fois en conflit avec le souverain ou ses représentants. Manifestant sa personnalité, il défendit ses droits de police, de tavernage, de port d'armes particulier, et la prérogative de prendre rang immédiatement après le chef-lieu. Outre les confréries locales, les nombreux propriétaires des cantons voisins n'ont pas été sans donner un cachet particulier à la vie du lieu. Ainsi, à la fin du XVII^e siècle, la ville de Berne est représentée par les domaines de Frienisberg et de Saint-Jean, et par les familles Frisching et May. Très nombreux, les Soleurois possédant des maisons se nomment Besenval, Roll, Sury, Mollondin, Vigier, Wetter, Girard, Zurmatten, Byss et Vallier (cette dernière famille autochtone à l'origine). Les Estavayer, les Praroman, le couvent de la Maigrauge et les Dominicaines d'Estavayer sont les propriétaires forains, de Fribourg. En 1751, trois maisons de la rangée occidentale sont incendiées. Dix ans après, ce n'est pas moins de quinze, voire dix-sept bâtiments qui sont détruits par le feu entre l'hôtel de ville et l'angle nord-est. Ce fait explique une certaine homogénéité des façades et le manque de restes anciens, de ce côté-là.

La bourgeoisie partagea son avoir en 1867, puis la commune remit ses biens d'église à la paroisse, bientôt remplacée par une fondation, en 1890. Dès sa création, le bourg a fait partie de la paroisse de Saint-Maurice, à laquelle il a fini par donner son nom. Le droit de collation, cédé par Berthold de Neuchâtel à l'abbaye de Saint-Jean, en 1231, passa à la ville de Berne, lors de la Réforme, puis au prince et à l'Etat de Neuchâtel, en 1827. Le Landeron devint, au milieu du XIV^e siècle, le siège d'une châtellenie ayant juridiction criminelle. La Cour de justice se composait des douze membres du Petit Conseil de la bourgeoisie. En 1888, la minuscule commune de Combes a été réunie à celle du Landeron. La localité avait 591 habitants en 1750, 956 en 1850, 1971 en 1960; il existait 57 maisons en ville, en 1750, et 113 au-dehors.

Le dessin des armoiries, apparaissant sur les tours, les fontaines, sur une plaque d'huissier et sur un vitrail de 1576 (fig. 82 b) est resté assez stable depuis le XV^e siècle. L'écu porte: coupé d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent, et d'azur aux deux poissons d'argent. Ceux-ci, dessinés comme des brochets à la fin du siècle passé, sont normalement tournés à dextre. Une matrice de sceau du XV^e siècle (diamètre 36 mm) porte en exergue: *sigillum villa du landeron,* en minuscules gothiques (mots séparés par de petites roses encadrées de :). Au centre, les armes de la ville ne portent qu'un poisson. Un autre sceau ovale (36 et 39 mm) exécuté en 1747 par [Abraham] Himely, de La Neuveville, porte simplement le mot LANDERON au-dessus d'un écu armorié tenu par deux lions, entre une tête ailée et un masque grotesque.

Parmi les pièces d'orfèvrerie armoriées, il faut citer le sceptre de la bourgeoisie (85 cm de haut), refait par François Warnod[1], en 1781; surmonté d'un aigle doré, emblème du roi de Prusse, il remplace un sceptre plus ancien à fleur de lis, donné sans doute au XVI^e siècle par le châtelain Vallier. Le manche est orné de vingt petits aigles, et la boule inférieure des armes de la ville et du poinçon F W. Une plaque d'huissier en argent, du XVI^e siècle, d'origine alémanique, a un bouton en forme de quatrefeuille dans lequel un ange tient les armes de la ville au-dessous

1 Arch. du Landeron, Registre de la ville, 1733- 1786, 11 mai 1747. AE, Lettres à Sa Majesté, vol. E, p. 80, 1780. Comptes 1781, Trésorerie, p. 66. Arch. du Landeron, Registre du Conseil, 15 septembre 1781.

d'une banderole portant le mot LANDREN. Deux chaînettes supportent la plaque proprement dite s'achevant en demi-cercle, ornée de feuillages, et des armes de la ville sous un cabochon de verre.

*Bibliographie.* DGS, II/762-763. DHBS, IV/439-440, V/161 (Nugerol). QLT, *Neuchâtel*, III/321-410. MATILE, *Mon.*, I/4, 43, 64, 79, 80, 362, 505; II/558, 639. J. TROUILLAT, *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle* (pour Nugerol), I/113, 121, 135, 281, 311, 364, 401. VOUGA, *Préhistoire*, p. 223-225. L. DE MEURON, *Description topographique de la chatellenie du Landeron*, Neuchâtel, 1828. P. MONNERAT, *Le vieux Landeron, 1326-1926* (bien illustré, renferme des indications utiles, mais doit être consulté avec prudence). L. THÉVENAZ, J. BÉGUIN, M. NORTH, *Histoire véridique, militaire et légendaire du Landeron*, Neuchâtel, 1951. Parmi les nombreux articles, il faut relever: *Le Landeron*, Mbx., 1863. M. PLATTET, *Au Landeron. Cent ans d'évolution*, Mbx., 1940, p. 59-62. A. PIAGET, *La rebellion du Landeron en 1561*, paru dans *Jahrbuch für Schweizerische Geschichte*, t. 26 (1901), p. 71-144. R. VUICHARD, *Les édifices religieux du Landeron*, MN, 1887, p. 209-215, 301-310. M. NOSÉDA, *L'honorable confrérie des SS. Fabien et Sébastien au Landeron*, MN, 1927, p. 113-125. G. MÉAUTIS, *La villa romaine du Landeron*, MN, 1938, p. 43-45. A. SCHNEGG, *Le Landeron et les guerres de Bourgogne; Le faubourg du Landeron et l'ancienne église de Saint-Maurice; Le Landeron et ses environs*, MN, 1943, p. 70-79, 120-129; 1949, p. 161-182; 1952, p. 65-76. L. THÉVENAZ, *Légendes et réalités historiques landeronnaises*, MN, 1955, p. 53-61. O. CLOTTU, *Les armoiries communales... Le Landeron*, AHS, 1944, p. 29-31. TRIPET, *Armoiries*, p. 46-47. M. TRIPET, *Les drapeaux de la bourgeoisie du Landeron*, MN, 1893, p. 193-196.

*Vues.* Pour mémoire, il faut rappeler les vues du siège du Landeron, sans souci documentaire, reproduites aux pl. 73, 74, 76 de l'édition de *Diebold Schilling Spiezer Bilder-Chronik 1485*, parue en 1939. – Deux dessins du XVII^e siècle donnent la ville à vol d'oiseau, ainsi que les localités avoisinantes: AE, L 4, N° 5, et C 3, N° 9a (après 1630) (fig. 120). – ALBRECHT KAUW, Vue de Saint-Jean (aquarelle de 1670 environ) montre Le Landeron à l'arrière-plan (Musée historique de Berne). – ABRAHAM GIRARDET, *Représentation des sermens réciproques... du Landeron*, 1786. – Anonyme, *Le Landeron et ses environs à la fin du XVIII^e siècle* [et *L'ancienne église Saint-Maurice du Landeron* et ses environs à la fin du XVIII^e siècle], aquarelles reproduites dans MN, 1952, p. 65, et 1949, p. 161. – GEORGES GRISEL, *La porte sud du Landeron.* – [JEAN-HENRI BAUMANN], *Au Landeron, Porte sud, Porte nord*, deux croquis lithographiés (1830?). – Anonyme, [*Intérieur du bourg du Landeron*], gravure sur bois, Mbx., 1863. Voir les reproductions de ces œuvres dans QLT, *Neuchâtel*, III/370, 328, 329, 326. LOUIS FAVRE, Entrée du Landeron, côté sud, 1858, aquarelle reproduite dans MN, 1898, p. 124. JEAN-FRÉDÉRIC DIETLER, Intérieur du Landeron, aquarelle de 1869 (Musée historique de Berne).

*Plans.* AE, Recette du Landeron (1721-1769), notamment N^os 39 (chapelle de Combes), 72 (église), 82 (Frienisberg), 87-89 (le Faubourg), 83, 90 (la Russie), 113, 115 (la ville). – «Atlas à l'usage de la perception de la dîme du Landeron... 1827», N° 7 (le faubourg), 11, 11^bis (église et cure), 15 (Combes), 18^bis-19^bis (Montet). – Plans détachés, N° 275, «Plan du vignoble du Landeron, dixmerie de la ville de Berne, 1826», signé JEAN-JOSEPH QUELLET.

Archives du Landeron, Q 25, Plan de la forêt du Chanet (portant un croquis de la ville; XVII^e siècle); Q 19, «Chastellenie du Landeron dessinée sur les lieux par T. Le Fevre M.» (peut être TANNEGUY LE FÈVRE, ministre, recteur du collège de Neuchâtel, Français naturalisé en 1685), XVII^e siècle; Q 4, «Atlas renfermant le plan du vignoble du Landeron», 1829.

## SITUATION, PLAN ET SYSTÈME DE DÉFENSE

La situation de la ville du Landeron est tout à fait exceptionnelle dans le canton, mais pas dans la région des lacs. Au lieu d'être située au pied d'une pente, en marge de la vallée, cette localité a été construite sur un des rares îlots qui devait émerger des marais bordant la Thielle, sensiblement au milieu du kilomètre qui sépare la rivière du pied des coteaux voisins. La ville, à environ 1 ou 2 m au-dessus des terrains environnants, mesure 170 m du nord au sud, et au maximum 100 m de large. La rue centrale, bordée par des maisons dont l'alignement s'infléchit au midi, mesure 20 à 25 m de largeur (fig. 119). Dans l'axe de cette rue, mais plus au nord, sur une sorte de delta faiblement marqué, s'est édifié le Faubourg, dont les rues prin-

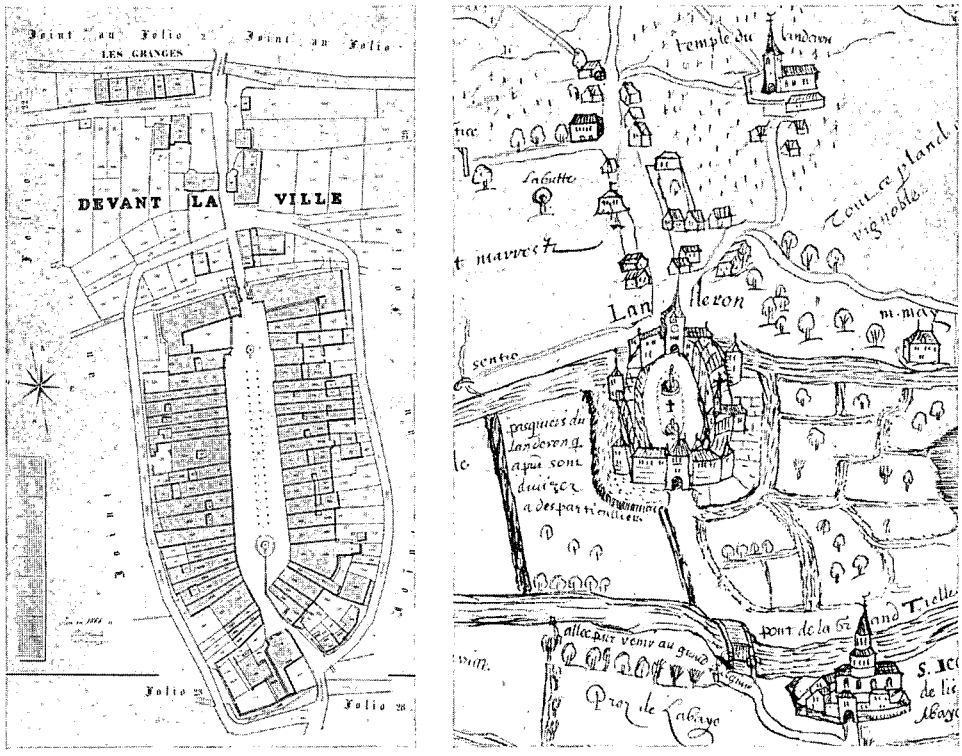


Fig. 119 et 120. Le Landeron d'après le plan cadastral de 1868. Page 146. La ville entourée de fossés, entre l'abbaye de Saint-Jean proche de la Thielle, et le Faubourg au-dessus duquel apparaît l'ancienne église (vers 1630). Page 147.

cipales ont fini par dessiner un triangle. Plus haut encore, niche le hameau de Montet qui a beaucoup décliné depuis le moyen âge. Si le bloc formé par le bourg est resté presque intact dans son isolement, grâce au sous-sol marécageux de ses abords, les constructions modernes ont littéralement noyé les petits groupes d'édifices jadis dispersés le long des routes de Lignières et de La Neuveville, au Faubourg, à la Russie et à Frienisberg (fig. 1).

Le plan du bourg est comparable, en plus simple, aux créations analogues du voisinage: Nidau, Aarberg et La Neuveville. Comptant une rangée de maisons à l'est et à l'ouest, il est fermé par une porte à chaque extrémité. Deux fossés concentriques, visibles sur les plans anciens, l'encerclaient (fig. 120). Encore partie intégrale du domaine seigneurial, en 1521, ils étaient alimentés par la Petite Thielle au nord, aménagée au XIVe siècle, et par un canal perpendiculaire à l'axe du bourg, au midi. D'autres canaux parallèles ou perpendiculaires aux murailles existaient à distance. Les défenses majeures étaient tournées, de manière frappante, contre le nord. De ce côté-là, le château forme l'angle ouest, et une tour surmonte la porte du bourg qui est précédée d'un ouvrage avancé. Au midi, la porte et des lices étaient plus modestes. Deux vues à vol d'oiseau du XVIIe siècle, qui paraissent assez fidèles dans les grandes lignes, indiquent l'existence d'au moins deux tours disparues

renforçant le dispositif des longs côtés (fig. 120). Comme l'a remarqué J. Béguin, le rempart bordant l'île primitive avait une solide base de maçonnerie et de grosses pierres jusqu'à six pieds de large; il était renforcé par une levée de terre trois fois plus épaisse. Les maisons, à l'origine séparées des murs par une rangée de jardins, les ont atteints à la Renaissance, et n'ont dû les dépasser qu'au XVIIIe siècle[1]. En 1536, on reconnut à un habitant le droit de rouvrir un passage allant de sa grange au jardin, fermé précédemment en raison de bruits de guerre. Des particuliers empiétant sur les fossés durent rendre compte de leur conduite, en 1688. Un secteur du fossé ouest fut réduit en passage public, en 1813; le comblement total de la première ceinture des fossés, ou «ports de ville», pour la création d'un chemin facilitant les mesures de défense contre le feu, ne se produisit qu'en 1836. C'est par ces chemins de dérivation nouveaux que durent passer, dès 1843, certaines voitures de poste ou de roulage trop volumineuses[2]. De l'enceinte même, il reste peu d'éléments visibles, l'essentiel se trouvant noyé dans les fondations des maisons. Toutefois, au nord, l'ancien mur apparaît encore sur la majeure partie de son tracé. Du côté occidental, le château a des assises inférieures en gros appareil, percé d'une archère. Presque symétriquement à l'est, à la base de l'ancienne maison dépendant de l'abbaye de Saint-Jean, s'est maintenu le même gros appareil, percé de trois archères, une quatrième étant remplacée par une fenêtre. Le niveau du sol, plus bas en ce point, crée l'illusion d'un fossé d'autant mieux, qu'à l'ouest, le parapet de l'ancien pont d'accès à la ville, bien postérieur, est percé d'une meurtrière en croix, arrondie à la partie inférieure. Pareilles canonnières apparues dans le pays dès la fin du XVIe siècle (porte de Saint-Maurice, à Neuchâtel), se retrouvent à la porte sud de la ville et dans un fragment de mur bordant l'ancien fossé, aussi au midi.

### PORTES ET TOURS

*L'ouvrage avancé.* A une cinquantaine de mètres au nord de la tour de l'horloge, l'ouvrage avancé, englobé dans des constructions postérieures, a perdu tout caractère défensif. Ce doit être le *boluart* devant la ville, habité par le tonnelier du comte, en 1499. Au milieu du XVIIIe siècle, l'école occupait une partie du corps de bâtiment occidental, et la forge communale la partie est. Le toit de la tour occidentale qui menaçait ruine fut refait en 1735. «La tour ou boulevard attenant à la forge dudit Landeron», incendiée en 1736, fut réparée l'année suivante par la bourgeoisie du lieu, et par la commune de Cressier. La porte de ville est limitée par deux arcades en plein cintre, refaites en 1842, et agrandies en 1899, alors que venaient d'être reconstituées les toitures des deux tours. Après le rachat de la partie occidentale, propriété d'un particulier jusqu'à 1836, la maison d'école (déjà sérieusement transformée en 1793) fut agrandie et rebâtie, notamment par l'adjonction du second étage. Les travaux furent achevés entre 1844 et 1846, en partie sur les plans de l'architecte Louis Châtelain[3]. Deux tourelles hautes d'environ 10 m, et d'un diamètre de

1 Voir la contribution de J. Béguin, dans l'*Histoire... du Landeron*, p. 111-125.

2 Arch. du Landeron, S a, N° 5, 13 décembre 1536. MCE, XXXIV/69, 1688; CLXI/224, 1813; CXC/52, 1390, 1836; CCV/98, 1843.

3 AE, Plan de la recette du Landeron, N° 115. Arch. du Landeron, Registre de ville, 1733-1786, 18 novembre 1734. Arch. de Cressier, BB 3, 3 mars 1737. Dos. MAH. P. Monnerat, *Le vieux Landeron*, p. 22, 26-28.

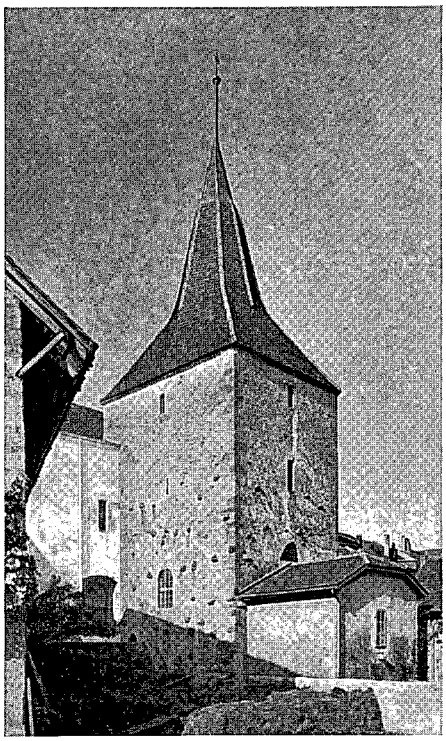

Fig. 121. Le Landeron. La tour des archives et la sacristie. Page 152.

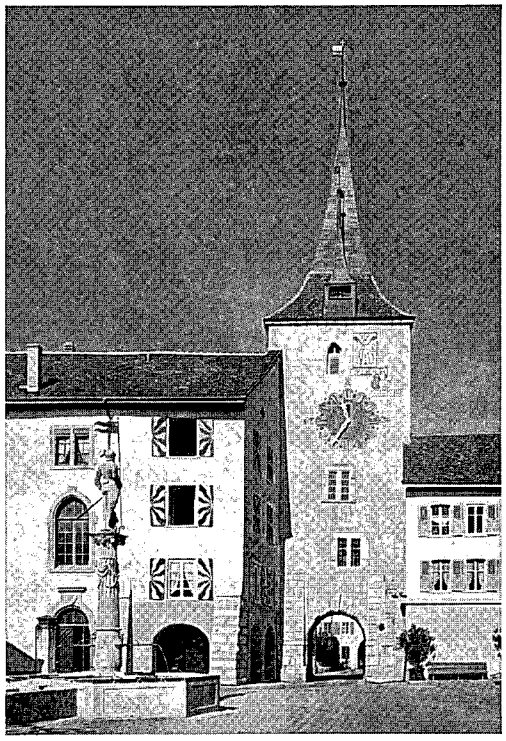

Fig. 122. Le Landeron. La tour nord et les maisons voisines. Page 150.

4 m 50 à 5 m, encadrent le bâtiment principal percé de deux étages de fenêtres. Plus étroites au sommet qu'à la base, elles ont une maçonnerie hérissée de pierres en fort relief. L'axe de cette porte de ville, couverte d'un simple plafond, forme un angle légèrement obtus avec celui du passage sous la tour de l'horloge, et n'occupe point le centre de symétrie du bâtiment.

*La tour nord,* dite de l'horloge, doit être «la tour sur le pont», munie de lucarnes et recouverte de tuiles par le maçon JEAN CHAILLET, en 1456. Pendant l'occupation du comté, les baillis des Ligues suisses firent peindre les armes de leurs cantons sur ses murs (1522-1523). En 1633, les bourgeois se virent accorder un don gracieux de 1000 livres, puis 100 écus, «pour rebastir leur tour sur la porte du costé du joran tumbée en ruyne l'année passée», en écrasant la maison de la Confrérie de Saint-Sébastien et le mur fermant la cour du château. La date 1631, au-dessus de l'entrée septentrionale, correspond au début de la reconstruction de l'édifice qui s'effondra dans des circonstances mal connues, peut-être au cours de travaux. Les habitants de Lignières avaient transporté de la pierre pour la réfection de la tour, en juin 1631; ceux de Nods et des villages voisins en amenèrent pour le renforcement de l'édifice et de la nouvelle porte qu'on y faisait. La flèche ne fut cependant posée que le 10 novembre 1634, puis reconstruite en 1717, à la suite d'un coup de foudre, et en 1740 après un ouragan qui l'avait abattue. Au milieu du XVIII^e^ siècle, on la nomme tour

de l'horloge. Les plans de la recette la montrent encadrée, à l'ouest par la maison de la confrérie de Saint-Sébastien, et à l'est par un bâtiment de Leurs Excellences de Berne, provenant de l'abbaye de Saint-Jean. Les fossés de ville limitent l'ensemble au nord. Une galerie et un corps de garde, collés au mur près de l'entrée de la porte, ont subsisté jusqu'à notre époque. La voûte a été agrandie en 1938, pour permettre le passage des camions, et un passage pour les piétons a été percé un peu plus à l'ouest[1].

DESCRIPTION. La tour, de 6 m 90 sur 7 m 60 de côté, mesure environ 18 m de haut, sous une flèche de près de 12 m. Au midi, deux contreforts talutés, ayant des angles taillés en bossages rustiques, encadrent la porte dont l'arc a de grands claveaux. Sur celui du centre, une haute console ornée de trois coupeaux est surmontée de la date 1659. Sur ce rez-de-chaussée en pierre de taille, chacun des deux premiers étages est percé d'une fenêtre à meneau, asymétriquement placée, et le quatrième d'une fenêtre en tiers-point, à côté d'un cadran solaire. Le cadran d'horloge, moderne, est peint au niveau du troisième étage où n'existe qu'une meurtrière (fig. 122). Du côté nord, la porte a aussi un arc orné de bossages entre deux contreforts talutés. Au-dessus de la clef, un carré de pierre porte le mot LANDERON sur les armes de la ville, et la date 1631 dans un encadrement décoratif. Les baies ont une allure nettement défensive: une meurtrière dans un ébrasement à trois ressauts est surmontée de deux autres simplement ébrasées, et de deux canonnières. Une fenêtre légèrement cintrée surmonte le vieux cadran d'horloge en tôle. La haute flèche, aiguë, recouverte de tuiles et d'ardoises, est flanquée de deux petites flèches coiffant des lucarnes. Toutes trois sont amorties par des pommeaux d'étain et des girouettes armoriées. La date 1631 s'explique par la reconstruction déjà mentionnée; 1659 doit correspondre à une amélioration du passage et à la taille des bossages rustiques de l'encadrement des arcs.

La cloche de la tour, datant de la seconde moitié du XV^e siècle, porte, à la partie supérieure, en majuscules gothiques, les inscriptions: «$\overline{\text{XPS}}$ VINCIT, $\overline{\text{XPS}}$ REGNAT, $\overline{\text{XPS}}$ IMPERAT, $\overline{\text{XPS}}$ AB OMNI MALO NOS DEFENDAT» (ligne supérieure), et, «MENTEM SANCTAM SPONTANEAM HONOREM DEO VERO ET PATRIE LIBERACIONEM» (ligne inférieure). Un médaillon circulaire, entre le début et la fin des inscriptions figure le Christ en croix entre deux personnages[2].

Une horloge existait dans le bourg, en 1463 et en 1635, peut-être à l'emplacement actuel (voire dans une salle de l'hôtel de ville?). Celle qui se trouve dans la tour a été achetée à Morez[3], en 1890.

L'issue méridionale de la ville a été grandement transformée par la démolition de la Maison Rouge, en 1880. A la place de ce bâtiment, dont on suit sommairement la lignée des propriétaires jusqu'au XV^e siècle, passe maintenant la route, de telle manière que la pittoresque *Portette*, l'ancienne entrée de la ville, paraît être un élément de décor mal relié à l'ensemble. En 1434, les Reconnaissances disent: «la postela dou mur de la ville», et le chemin «tendant à la portete», puis, aux XVI^e et XVII^e

1 AE, Recettes, vol. 53, fol. 63v., 72, 1456; voir aussi, f. 224v., 1457-1459; vol. 145, compte 1522-1523; vol. 147, compte 1631. MCE, XI/54v., 81v., 1633. Arch. du Landeron, S c 3, 1632, 1633. Livre du Conseil, 1631, 1635, 1740. Mbx, 1939, p. 42.

2 MN, 1881, p. 94-95. QLT, *Neuchâtel*, III/393. P. MONNERAT, *Le vieux Landeron*, p. 37 (tous à compléter et à corriger). Fig. dans MONNERAT, p. 40, MN, 1881, p. 93, et MN, 1915, p. 181.

3 A. CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 11, 42, 43, 71. Arch. du Landeron, Livre du Conseil, 10 avril 1635.

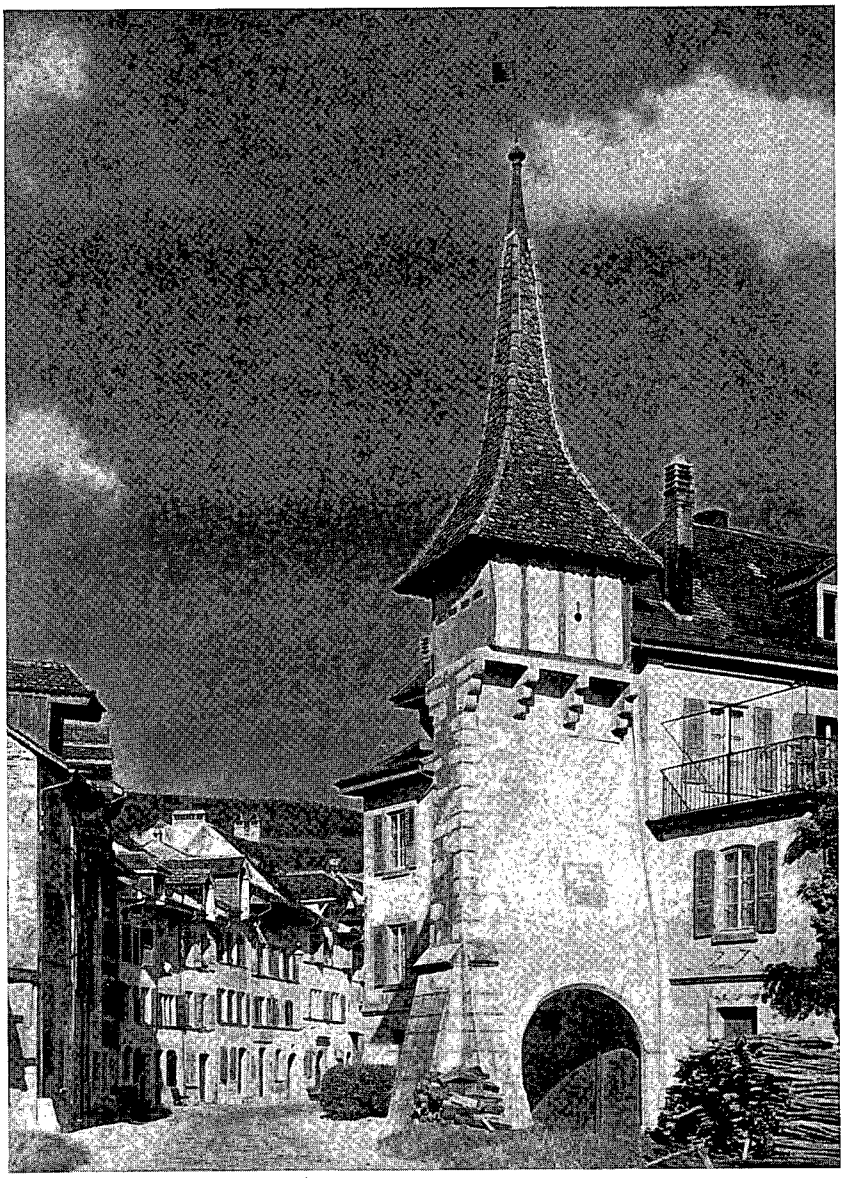

Fig. 123. Le Landeron. La Portette et la rangée occidentale des maisons de la ville.
Page 152.

siècles, la *portelle*, c'est-à-dire la petite porte. Un cartouche de pierre jaune portant la date 1596, les armes de la ville et le nom de LANDERON montre que la bourgeoisie dut faire réédifier l'ouvrage à cette époque. En 1638, le maître maçon JACQUES MAGNIN s'engagea, en faisant les murs de la maison du chapelain, à soutenir le portail «de la tour desoubs avec de bons cartiers jusques à la voute». Deux dessins

à la plume du XVII^e siècle, suspects de fantaisie sur ce point, montrent deux étages de fenêtres au-dessus de la porte, voire une véritable tour. Kauw, à la fin de ce siècle, indique une modeste porte à la base d'un mur et, plus loin, une tour. On peut certainement lui faire confiance. Les plans du XVIII^e siècle, en tout cas, prouvent qu'il n'existait alors aucun bâtiment sur le passage. Une restauration a été exécutée en 1938[1] (JACQUES BÉGUIN, architecte).

Actuellement, la Portette qui s'appuie sur la résidence des capucins, à l'est, mesure environ 11 m 75 de haut, sur 4 m 60 de large; le mur passe de 1 m 80 d'épaisseur à la base, à environ 50 cm près de son couronnement. Au midi, l'arc de la porte, en pierre de taille, est biseauté. A peu près au tiers du mur nettement taluté qui le surmonte, apparaît le cartouche armorié. Au sommet, quatre corbeaux à trois ressauts, qui ont leur pendant au nord, soutiennent une plateforme percée de deux mâchicoulis, à l'extérieur. Là-dessus repose un pavillon à pans de bois, percé d'une canonnière de chaque côté, et coiffé d'un toit aigu, très évasé à la base (fig. 123).

D'autres ouvrages renforçaient la défense à cet endroit, notamment une petite tour encore existante, à environ 25 m devant l'enceinte, en bordure de l'ancien fossé de ville devenu un chemin contournant le bourg. Très modeste, cette tour mesure 3 à 4 m de côté et environ 6 de haut. Dans le mur qui la prolonge à l'est apparaît encore une canonnière, en croix à la partie supérieure, et circulaire au bas. Enfin, détachée à l'angle sud-ouest du bourg, la maison N° 54, qui a conservé sa tourelle d'escalier et des portes du XVI^e siècle, a certainement joué un rôle défensif. En 1434, elle était tenue en fief par Isabelle, fille de l'écuyer Jean de Berne, et veuve de Guillaume Blayer, en 1522, par noble Bertrand de Brunes et Isabelle de Bariscourt, puis au XVII^e siècle par des familles bourgeoises de Soleure. Sa voisine à l'est, la Maison Rouge citée p. 150, a donc été démolie en 1880[2].

Une des vues à vol d'oiseau du XVII^e siècle représente encore d'autres tours sur les longs côtés; rien n'atteste aujourd'hui leur existence. En revanche, il existe toujours la tour dite des Archives, à l'orient de l'hôtel de ville, large de 7 m 50 sur 6 m 75 et haute de 11 m 90. Son rôle de flanquement est encore facile à reconnaître. Au midi, la base est formée de gros blocs entassés, quelques-uns formant saillie. Une archère est percée à environ 1 m du sol actuel, et à quelque 6 m de haut une très petite fenêtre. Du côté est, où le mur atteint 1 m 50 d'épaisseur contre 1 m sur les flancs nord et sud, la sacristie (antérieure à 1720) masque en majeure partie une baie en tiers-point surmontée de deux étroites fenêtres en pierre jaune (fig. 121). Au nord, la base des gros blocs est plus régulière. Une meurtrière ébrasée, à environ 1 m du sol, bien conservée sous une couverture rugueuse en fort relief, mesure 80 cm de haut, sur 10 cm et demi à 12 cm de largeur; le diamètre est de 21 à 23 cm pour l'orifice arrondi de la base. Une autre meurtrière apparaît à environ 5 m plus haut, au-dessous d'une petite fenêtre. Encore faut-il mentionner les deux baies en plein cintre percées au nord et au sud, en 1776, sans doute.

1 AE, Rec. du Landeron, par Despas, 1434, f. 44, 56v.; par Degland, 1522, I/393v. Musée national suisse, Arch. des Monuments historiques. Sur les plans et les vues voir l'introduction, p. 146.

2 AE, Rec. du Landeron, par Despas, 1434, f. 56v.; par Degland, 1522, I/627v. P. MONNERAT, *Le vieux Landeron*, p. 41, 69-71, en fait, à tort, l'ancienne villa du couvent de Saint-Jean. REUTTER, *Architecture*, II, pl. 13, donne une vue maladroite, mais suggestive, de l'ancien état des lieux autour de la Portette.

Trois *ponts* de pierre franchissaient les fossés devant les portes, ou en avant de celles-ci, notamment au lieu-dit Pont Collon. Seul le grand pont couvert, de bois, sur la Thielle, mérite plus qu'une mention. Philippe de Hochberg autorisa sa construction le 12 janvier 1498 aux frais des bourgeois du Landeron et de l'abbé de l'Ile Saint-Jean. L'ouvrage devait être fortifié d'un pont-levis et de chaînes, tout en laissant un libre passage pour des barques chargées de foin. En 1555, le comte assuma les frais de construction du mur d'appui sur la rive neuchâteloise. Du traité du 16 mai 1654 entre les deux Etats voisins, il ressort que le pont appartenait à Berne (celui de Thielle dépendait de Neuchâtel). L'exhaussement de l'ouvrage, pour faciliter la navigation, amena celui des chaussées d'accès, en 1662. Le 23 août 1843, deux arches s'écroulèrent sans accident de personnes, et l'on put constater la «pourriture des grandes pièces de bois qui formaient la voûte du milieu». Reconstruit à quelques mètres en aval, ce pont dit de Saint-Jean reçut une direction un peu différente, en 1843. L'ébranlement provoqué par le choc du bateau à vapeur l'Industriel, en 1846, nécessita une complète remise en état. La reconstruction à neuf, assortie d'un déplacement vers l'aval, en 1862, provoqua le changement du tracé des voies d'accès. Par convention de 1895, les frais ont été partagés en deux par les cantons riverains de Berne et Neuchâtel. Cela a été le cas pour le remplacement des longrines et des lambris protecteurs, en 1898[1]. Voir la vue ancienne (fig. 120).

## LES FONTAINES

Aux extrémités de la place centrale du bourg, se dressent deux remarquables fontaines du XVI[e] siècle, sur lesquelles fort peu de détails nous sont parvenus. D'un marché du 10 avril 1549, par lequel LAURENT PERROUD s'engage à faire deux fontaines à La Neuveville, surmontées de «figure et image», et semblables à celle qui existe au Landeron, on déduit que PERROUD est l'auteur de la fontaine dite du Vaillant, au Landeron. Des comparaisons stylistiques confirment ces vues, comme le fait qu'en 1549 une taxe spéciale fut levée pour la construction d'un bassin en pierre[2]. Un quart de siècle plus tard, une seconde fontaine était construite, assurément par le même PERROUD, au bas de la ville (soit au midi). Un croquis de 1630, environ, situe les deux monuments à leur emplacement actuel. Les bassins de pierre, bien postérieurs, ont dû être refaits au XVIII[e] siècle. Malmenées par les éléments, ces fontaines ont été restaurées en 1937 (JACQUES BÉGUIN, architecte).

*La fontaine du Vaillant,* proche de la tour nord (fig. 122) a pour couronnement un banneret, dans la posture traditionnelle qu'on donne en Suisse à ces statues: le corps vigoureusement modelé, très droit, la jambe gauche en avant, la main gauche sur la garde de l'épée et la droite tenant la hampe d'un fanion. Aux pieds du personnage, un petit lion épaule une arquebuse. Une cuirasse, prolongée par des jambières jusqu'aux genoux couverts par des protections en forme de masques très ouvragés, arme le banneret dont les bras sont protégés par des pièces articulées. Le visage barbu apparaît sous un casque à visière couvrant bien la nuque et orné, à gauche,

1 L. THÉVENAZ, MN, 1934, p. 11. AE, Recettes, vol. 145, 1555. Registre, Limites de l'Etat, p. 188, 1654. Dos. MAH.

2 L. THÉVENAZ, MN, 1919, p. 225. *Histoire... du Landeron*, p. 70-71, et fig. p. 89 et 101, par J. BÉGUIN. Musée national suisse, Archives des monuments historiques. Noter aussi les descriptions dans: A. LAMBERT, *Les fontaines anciennes de Neuchâtel*, p. 25.

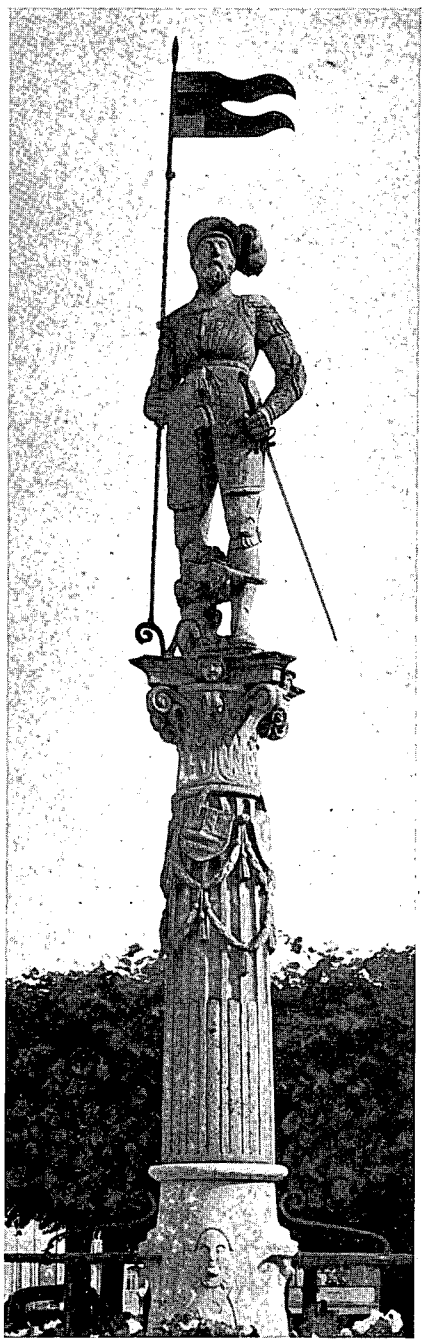

Fig. 124. Le Landeron. Détail de la fontaine du Vaillant. Page 154.

d'une touffe de plumes (fig. 124). La statue est portée par une colonne cannelée ayant des congés à sa partie inférieure, et deux rangées de cordons festonnés munis de flocs, vers le haut. Quatre écus aux armes ou aux couleurs du Landeron sont placés obliquement, tout en haut. Au-dessus d'un astragale, le chapiteau couvert de feuilles d'acanthe peu fouillées s'évase largement, grâce à huit crochets; quatre, particulièrement saillants, supportent le plateau servant de base à la statue; quatre petites têtes ornent les côtés de ce carré incurvé. Si la partie supérieure est de calcaire jaune, la base de la pile est de roc blanc. Le support de la colonne, renflé à la partie inférieure, est orné de quatre masques; deux, refaits en ciment, servent d'orifices aux goulots.

*La fontaine de Saint-Maurice*, placée à la hauteur de l'hôtel de ville (fig. 159), représente aussi un banneret, dans une posture beaucoup plus inédite. Il ne s'agit plus d'un homme en marche, mais d'un guerrier dans une position d'attente, appuyé de la main gauche sur un bouclier, et tenant une lance dressée de la main droite. L'écartement des jambes, nécessité par l'équilibre de la statue, n'exprime pas le mouvement. Au reste, saint Maurice (identifié par la croix tréflée de son bouclier) possède un équipement aussi complet que celui de ses pairs: cuirasse bombée sur l'abdomen, pièces couvrant les jambes et les bras, articulations, casque à visière relevée, muni d'un panache à gauche. Une longue barbe allonge le visage (fig. 125). La pile, plus grêle que celle du Vaillant, est aussi plus fine et mieux réussie. Sur un dé de pierre de roc, le socle proprement dit est un octogone creusé de panneaux moulurés ayant des bases semblables à de faux pinacles, et des masques refaits d'où sortent les goulots, sous des arcs en anse de panier. Il sert de support à une colonne de pierre jaune cannelée, à la base légèrement renflée, portant de hautes feuilles d'acanthe. Entre l'astragale et une bague ponctuée d'un rang de perles, quatre têtes de fauves servent de point d'attache à des guirlandes, à deux

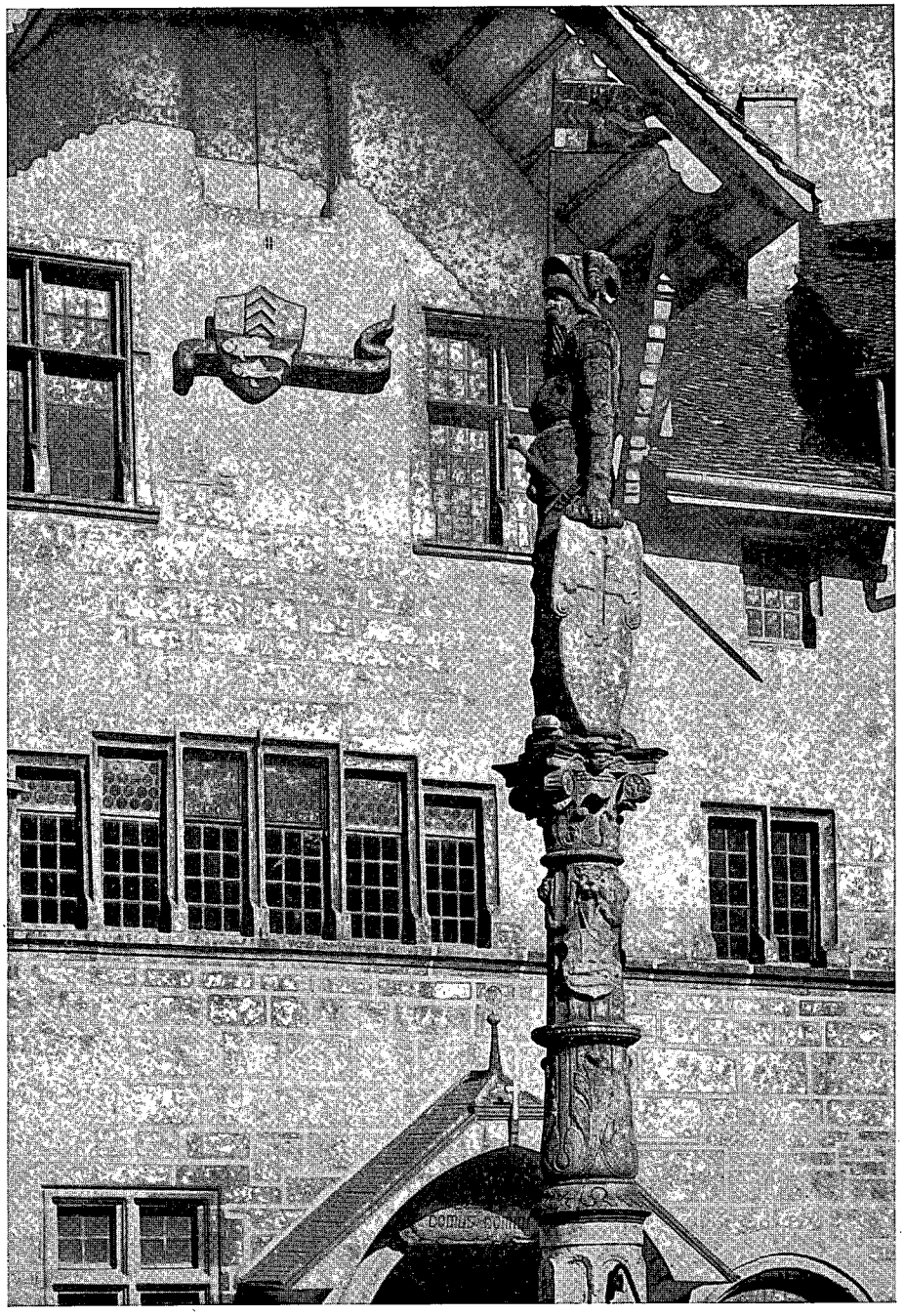

Fig. 125. Le Landeron. Détail de la fontaine de Saint-Maurice. Derrière celle-ci, l'hôtel de ville.
Page 154.

écus découpés aux armes du Landeron, et à un cartouche daté 1574. Le chapiteau, cerclé de petites feuilles d'acanthe vigoureusement travaillées, a en outre quatre crochets très typiques, traités comme des rubans enroulés, ayant des rosettes sur les faces latérales. Quatre petites têtes encadrées d'ailes ornent les côtés du carré incurvé servant de base à la statue.

D'un rapprochement avec les bannerets de La Neuveville et avec les statues de la Justice et du Banneret, à Neuchâtel, on peut tirer quelques conclusions assez sûres pour dater «le Vaillant». Ce guerrier est de peu postérieur à la statue de la Justice (exécutée entre 1545 et 1547) comme l'indiquent les proportions et divers détails de la pile, de la colonne et du chapiteau. Les pièces de l'armure et la pile rappellent beaucoup la statue couronnant la fontaine nord de La Neuveville. En revanche, la position plus statique du personnage, les proportions de la colonne, la grande barbe et les pièces articulées de l'armure rapprochent singulièrement saint Maurice, daté 1574, du Banneret de Neuchâtel, daté 1581. Quelques détails, toutefois (les crochets du chapiteau traités comme des rubans enroulés) se retrouvent déjà à la fontaine de Moïse, à Moudon (1559) ou à la maison des Halles de Neuchâtel (1570). Des traces de polychromie apparaissent non seulement sur les écus armoriés, mais aussi sur des guirlandes et sur les chapiteaux. Ces fontaines étaient certainement peintes, à l'origine, ne fût-ce que pour protéger la pierre[1].

Une fontaine d'un caractère bien différent se trouve à la rue du Faubourg. Son vaste bassin quadrangulaire porte en fort relief les armes communales encadrées de la date 1692. Il a été taillé par les maîtres maçons Noé Rapp et Jean-Georges Fasnacht, bourgeois du Landeron[2]. Sur la pile de roc, extérieure au bassin, que des angles rendent octogonale, figurent la date 1671, les initiales H R, I L et les armes du lieu, maladroitement gravées. La croix aux bras tréflés surmontant la pile servait de station à un chemin de croix (fig. 126).

La plus intéressante des *croix* du Landeron s'élève au milieu de la ville; elle apparaît déjà sur un croquis de 1630 environ. Tréflée à ses extrémités, cette croix de métal s'orne d'une légère dentelle de fer forgé à l'intersection de ses bras. Deux personnages en silhouette, à l'extrémité de tiges d'appui, l'encadrent et figurent peut-être la Vierge et saint Jean. La pile est un fût de colonne de pierre jaune, en forme de balustre. Sa panse porte de hautes et raides feuilles d'acanthe surmontées de têtes; le chapiteau, couvert de feuilles stéréotypées, s'orne aux angles de sortes de rubans enroulés. Le fût, daté 1621, porte un signe de maçon.

### L'ANCIENNE ÉGLISE SAINT-MAURICE

Aujourd'hui disparue, à l'exception de sa modeste chapelle du Scapulaire, l'église Saint-Maurice de Nugerol apparaît dans les textes en 1187, à l'occasion d'une donation qui mentionne aussi le curé. Berthold de Neuchâtel céda le droit de patronage au couvent de Saint-Jean, en 1231. A la suite de conflits avec l'évêque de Bâle, qui provoquèrent par deux fois la destruction du bourg de Nugerol et son remplace-

1 Sur la peinture des fontaines: MAH, *Neuchâtel*, I/56, 58, 60-61, et A. Piaget, MN, 1933, p. 159-161. Sur les discussions nées du projet de peindre les fontaines du Landeron, *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, 2 août 1939.

2 Arch. du Landeron, Livre du Conseil, 1604-1733, p. 92, 2 novembre 1691.

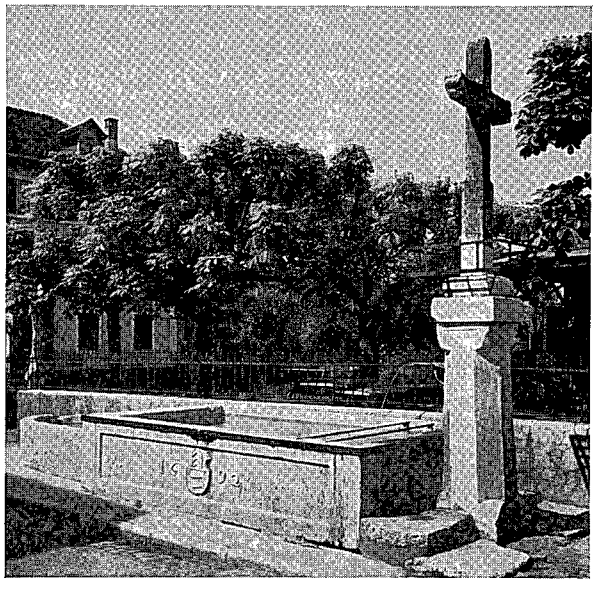

Fig. 126. Le Landeron. La fontaine du Faubourg. Page 156.

ment par la ville du Landeron, l'église et la cure, maintenues en place, se trouvèrent à l'écart de la nouvelle agglomération. Sans doute furent-elles reconstruites alors, ou remises en état. La visite diocésaine de 1417 n'apprend rien sur l'édifice. Celle de 1453, donnant de nombreuses indications sur les autels et les biens de l'église, devait amener la pose d'une fenêtre en verre dans le chœur et le percement d'une autre, à garnir de barraux, dans la sacristie; la nef serait couverte d'une charpente et le cimetière clos de murs dans un délai de trois ans. La Réforme ne fit, paradoxalement, que donner un collateur réformé à l'église, soit la ville de Berne, héritière de Saint-Jean. En 1566, une taxe spéciale permit de réparer l'église et la cure voisine. En 1594, il fut question d'agrandir l'édifice et d'y fonder une chapelle, travaux exigeant l'achat de fer en Franche-Comté. Moyennant 120 écus, les habitants de Lignières renoncèrent, en 1619 seulement, à leurs droits sur l'église, sur son mobilier et sur le cimetière environnant[1]. La ville assuma dès lors les frais d'entretien et de réparation, notamment à la toiture (1651) et au clocher, en partie rebâti (1742). Une expertise de Jean Fasel, «architecte de Leurs Excellences de Fribourg», en 1753, déclara l'édifice en grand danger de ruine, et la nécessité de rétablir murailles, voûte et charpente. Rien ne fut fait jusqu'en 1783, année où Paul-Antoine Pisoni présenta deux séries de plans de construction; l'un conservait la vieille tour, non sans inconvénients, l'autre prévoyait un clocher neuf. Un devis de Jonas-Louis et Abraham-Henri Reymond, de Neuchâtel, atteignant la somme de 36710 livres, fit différer toute décision. En 1792, le projet fut repris, sans aboutir. Comme la foudre venait d'endommager le clocher, en 1823, une expertise approfondie de tout l'édifice par Frédéric de Morel, intendant des bâtiments, provoqua sa fermeture sur ordre du

1 Arch. du Landeron, W 15, 1572. AE, M 19, N° 18, 10 mars 1594. G. Frossard, not., vol. I, 22 avril 1619.

Conseil d'Etat. Les discussions nées entre Berne et Le Landeron, pour une reconstruction devenue indispensable, provoquèrent un arrangement; Berne céda au prince de Neuchâtel ses droits de collation et fut dégagé de ses charges contre paiement de 18000 francs de Suisse. Selon un rapport de 1824, le chœur, en bon état, n'offrait aucun danger. En revanche, une partie de la tour, en encorbellement, s'effondra l'année suivante. Sur proposition de l'intendant, la flèche fut alors détruite, et on retira les cloches. Le restant de l'église fut démoli en juillet 1828, afin de réutiliser les matériaux pour un nouvel édifice. Seule la chapelle nord a été conservée en bordure du cimetière, maintenu à son emplacement primitif (fig. 1).

Selon un document de 1806, l'église mesurait 115 pieds de long, sur 27 de large (environ 34 m sur 8 m), dont 25 pieds sur 18 (env. 7 m 50 sur 5 m 40) pour le chœur voûté. La nef, couverte d'un berceau de bois, s'achevait à l'ouest par un pignon surmonté d'une croix de pierre et percé d'un œil-de-bœuf; la porte en tiers-point, cernée de colonnettes et de renvois d'eau, était surmontée d'une niche décorée. Un porche de bois, reposant sur quatre colonnes protégeait l'entrée. Au midi de la nef, s'élevaient la sacristie et la chapelle Saint-Antoine, de part et d'autre du clocher, face à la chapelle du Scapulaire, au nord. La tour, élargie par encorbellement à sa partie supérieure, s'achevait par une flèche aiguë.

*Bibliographie.* R. Vuichard, *Les édifices religieux au Landeron*, MN, 1887, p. 302-306. QLT, *Neuchâtel* III/354-359. A. Schnegg, *Le faubourg du Landeron et l'ancienne église Saint-Maurice*, MN, 1949, p. 161-182 (donne sources et références). *Vues* anonymes, du XVIII[e] siècle, dans MN, 1949, p. 161; du XIX[e] siècle, dans QLT, *Neuchâtel*, III/287 (par erreur, la légende désigne comme chapelle du Rosaire, à Cressier, un édifice qui est bien l'église du Landeron); *plan* de situation de l'église et du cimetière, *ibid.*, p. 356 (dessiné d'après le plan N° 72 de la Recette du Landeron, 1721-1769).

### L'ÉGLISE ACTUELLE

Ce n'est pas sans débats ni hésitations que fut bâtie la nouvelle église. En 1826, la commune reprit et adopta le plan de Paul-Antoine Pisoni, en chargeant l'intendant Frédéric de Morel de faire un nouveau devis, adapté aux prix du jour. L'année suivante, le Conseil d'Etat accorda un subside de 25000 livres qui devait libérer le souverain de toutes les obligations relatives à l'édifice. Après l'ouverture d'une souscription, un endroit à bâtir fut choisi au lieu-dit les Plattes. Morel fut encore prié de revoir les plans de Pisoni pour les rendre moins coûteux et «tout à fait à la moderne». En mai 1828, le projet de Morel, devenu absolument distinct de celui de son prédécesseur, fut soumis à Peter Felber, architecte du gouvernement, à Soleure, qui fit une esquisse où la tour devait se dégager de trois pieds du «fontispice», c'est-à-dire de la façade. L'intendant, insatisfait, déclara s'opposer à tous les changements que le Conseil de la ville avait apporté à son plan, et différa sa réponse à diverses questions nécessitées par la poursuite de l'ouvrage déjà entrepris. En définitive, Felber présenta deux plans pour la réalisation de la nef et du chœur, mais on adopta les projets de Morel pour la façade, en demandant un autre couronnement pour la tour. Comme le devis paraissait trop élevé, et que le temps pressait vu l'avancement des travaux, le nouvel intendant des bâtiments du prince, Édouard de Sandoz-Rosières, fut choisi par le président du Conseil d'Etat pour s'occuper de l'édifice. Il dressa un nouveau plan de façade et prépara les marchés de la charpente. Le pilotage des fondations avait été achevé en juin 1828; dès le mois d'août, on

démolit la vieille église pour en réutiliser les matériaux. Le marché de construction avec les maîtres maçons et entrepreneurs JOSEPH-ANTOINE MEHR et BERNARD RITTER ne dut être signé qu'en septembre 1829. En juin 1830, on décida de lambrisser la charpente et, quatre mois plus tard, les travaux de plâtrier furent remis au stucateur JEAN-GEORGES RUST, de Soleure. HENRI BOURGOIN et BERCHTECK, maîtres menuisiers, se virent adjuger la confection des fenêtres, en mai 1831. L'église fut consacrée le 15 juillet 1832, mais l'achèvement du décor se poursuivit au-delà de cette date. Un mur de clôture fut bâti en 1835. Deux ans plus tard un grand crucifix, amené de l'hôtel de ville, fut placé dans l'église vis-à-vis de la chaire. Le dallage, affaissé, dut être remis en état en 1840. La galerie ne reçut de balustrade qu'en 1847. Une restauration intérieure a eu lieu en 1930, le décor ayant été mis en couleurs par le peintre GAENG, de Lausanne[1].

*Plans.* Les archives du Landeron contiennent de nombreux plans d'église, souvent non signés et malheureusement classés de manière arbitraire. En voici l'essentiel: Q 6, «Grund Riss zu einer neuen Kirche in Landron... Façade... Profile der neuen Kirche...», cinq feuilles de plans, coupes et élévations, sans signatures ni dates, correspondant toutefois, visiblement, aux plans fournis par PAUL-ANTOINE PISONI, en 1783. – Une fois écartée la variante conservant la vieille tour de l'église, tous les projets postérieurs appartiennent au type: tour en façade, vaste nef, chœur polygonal, sacristie dans le prolongement de celui-ci, à l'est. – En portefeuille sans cote et collés sur du carton bleu: plan, élévation et coupes d'une église, sans signatures, ni dates, attribuables visiblement à FRÉDÉRIC DE MOREL. Quatre colonnes supportent le fronton de la façade occidentale; le haut clocher dans un goût italien a des baies en plein cintre; la nef est percée de fenêtres basses en plein cintre, au-dessous de fenêtres hautes en demi-cercle; les trois autels se dressent devant des murs et un chœur ornés de colonnes et de pilastres ioniques. – Q 7: «Projet d'une église pour le Landeron... MOREL, Neuchâtel, 9 mars 1829». La nef a cinq fenêtres; en façade, la tour, encadrée de tourelles délimite un porche. Faisant suite à ce qui précède: «Troisième projet. Détail pour l'établissement de la tour et de l'avant corps... 10 avril 1829, Morel». A la suite de ce dessin déjà simplifié: «Quatrième projet. La tour avancée sur le corps de l'église... 11 avril 1829. Morel» se rapproche de l'état actuel. Un dessin du 30 juillet 1829 est plus proche encore, mis à part le fronton et les trois étages de la tour. – Q 6. Elévation extérieure et plan des fondations correspondant à peu près à l'état actuel de la nef, signés «Solothurn, den 28ten. May 1829, Felber obrig. Bau Inspector». Q 8, du même PETER FELBER: Projet tout différent des autres, à chœur circulaire flanqué d'une tour au nord, daté du 19 avril 1827. Dans le même dossier: plan, coupe et élévation, sans date, signés JACQUES FRÉDÉRIC BELJEAN, et un plan de charpente de «JOHANN HEINRICH WENKER, Zimmermeister von Gampelen». – Q 32. Projet pour l'actuel maître autel signé «G[UILLAUME] RITTER, ing[énieur] civil à Neuchâtel», sans date.

DESCRIPTION. L'église, de 33 m 30 de long, sur 16 m 30 de large a un chœur de 8 m 20 sur 11 m 60, et une sacristie en annexe, à l'est. La façade occidentale, en pierre jaune, est traitée dans un style néo-classique fort dépouillé. Deux pilastres, sans chapiteau, soutiennent un bandeau de pierre nu et encadrent la porte d'entrée, dont une fenêtre occupe l'arc en plein cintre. Un peu en retrait s'élève le clocher de pierre jaune, percé de deux rangs de fenêtres en plein cintre sur les faces dégagées, et surmonté d'une flèche peu élancée. Les murs de la nef, crépis, sont percés de cinq fenêtres en plein cintre et d'une porte quadrangulaire, au nord et au midi. Un cadran solaire daté 1831 surmonte l'entrée méridionale. Le chœur, arrondi à l'est, n'a qu'une fenêtre par face latérale. De la rue, l'église ne se distingue donc guère des temples réformés bâtis à l'époque dans le pays, si ce n'est par le chœur et la sacristie peu visibles. L'intérieur de l'édifice, très sobre, correspond bien à sa silhouette. L'unique

1 Dos. MAH, essentiellement d'après MCE et Arch. du Landeron (Plumitifs, 1828-1831; Procès-verbaux, 1832-1848); QLT, *Neuchâtel*, III/359-362.

nef est couverte d'un plafond de plâtre orné en son centre d'un symbole de la Trinité (rayons et nuées entourant un œil enfermé dans un triangle). Des pilastres corinthiens, sur de hautes bases, encadrent les fenêtres et supportent un entablement surmonté d'une corniche et de denticules. Les tambours des portes latérales sont de vrais petits édicules à fronton. A l'ouest, la galerie de l'orgue repose sur quatre colonnes corinthiennes. Deux autels latéraux et deux pilastres encadrent l'entrée du chœur surmontée d'un fronton sans base. Des pilastres ornent aussi les murs du chœur; celui-ci, aux angles arrondis, s'achève en une sorte de cul-de-four sous lequel est placé le maître autel (fig. 127).

### DÉCOR ET MOBILIER DES DEUX ÉGLISES

Face à la chaire, un grand crucifix ancien, difficile à dater, surmonte le confessionnal hémisphérique, presque effacé contre le mur. Il a été ramené de l'hôtel de ville, en 1837. Au-dessous de la galerie, des consoles supportent deux statues anciennes: saint Antoine, de facture ordinaire, et saint Roch, attribué à un sculpteur du milieu du XVI^e^ siècle. Cette statue de bois peint, haute d'environ 1 m 20, représente le saint tenant un bâton de pèlerin de la main gauche; de l'autre main, il montre un bubon de peste à sa jambe droite, en relevant son manteau. Sous un petit chapeau rond, le visage encadré de cheveux et prolongé par une barbe ondulée a une expression de douloureuse concentration (fig. 129). Le manteau bleu-vert, à doublure rouge, est animé de très beaux plis, amplement creusés. Un chien, assis aux pieds de son maître, lève la tête dans sa direction.

En 1640, un peintre resté anonyme et le menuisier HANS-JAKOB KILCHBERGER, de Fribourg, avaient exécuté un autel pour lequel des particuliers souscrivirent 263 écus. En mars 1717, NICOLAS LEFÈVRE, maître sculpteur, de Toulon, s'engagea à travailler deux autels secondaires ayant des colonnes cannelées et des cadres sculptés pour des tableaux, selon le dessin qu'il avait fourni. Les deux autels seraient livrés sans couleur ni teinture. Le peintre JEAN GRIMM, habitant à Berne, se chargea de peindre les tableaux, soit: Notre-Dame de Compassion tenant le corps du Christ sur ses genoux, ayant à ses côtés saint Jean et Marie-Madeleine; dans l'ovale supérieur, saint Claude apparaîtrait avec sa crosse épiscopale. Pour l'autre autel, GRIMM représenterait Notre-Dame du Rosaire tenant l'enfant Jésus, un chapelet à la main, et distribuant le Rosaire à saint Dominique et à sainte Thérèse vêtue de blanc; dans l'ovale du couronnement, la Vierge, saint Jean et Marie-Madeleine se tiendraient au pied de la croix. En 1770, FRANÇOIS HESS, peintre du lieu, s'engagea à rafraîchir et à redorer l'autel du Scapulaire, puis à repeindre à neuf le tableau[1]. Ces autels, connus simplement par des textes, n'ont sans doute pas complètement disparu avec la vieille église. En 1831, une convention est signée avec CHARLES RISSÉ pour réparer les anciens autels. Deux ans plus tard, il reçoit une gratification pour les avoir dorés et marbrés, à condition de les achever d'après le plan convenu. Ainsi a-t-on peut-être réutilisé les colonnes en modifiant les couronnements, dotés de frontons néo-classiques à la place des frontons brisés baroques. Dès 1831, un enfant du lieu, JEAN-BAPTISTE BONJOUR (1801-1882) est pressenti pour peindre les tableaux, mais la conclusion du

1 Arch. du Landeron, Procès-verbaux, 1640 et 9 août 1770; N j, 1, 1640. AE, série Cultes, Le Landeron, 1717; série Communes, Le Landeron, 1717.

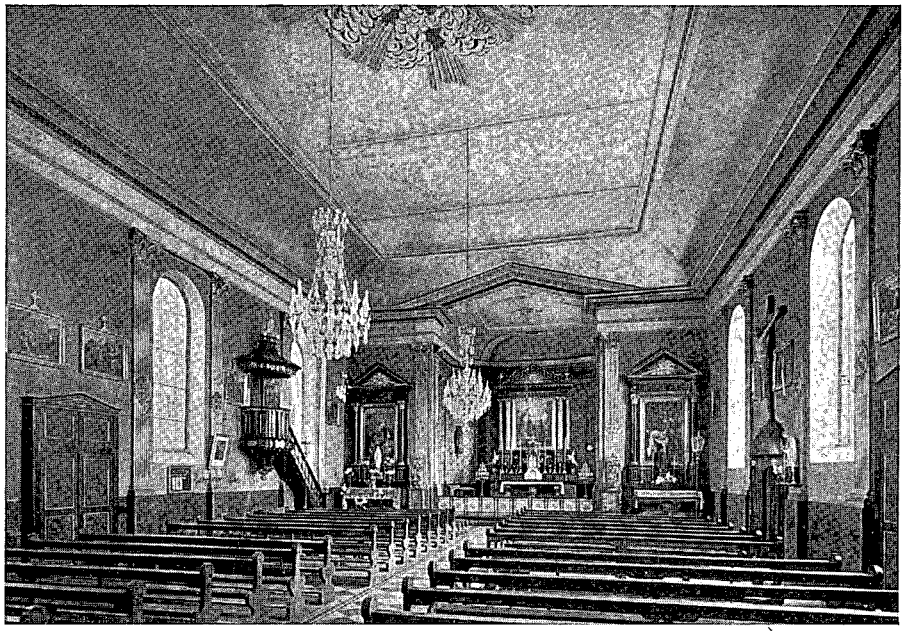

Fig. 127. Le Landeron. L'intérieur de l'église catholique. Page 160.

contrat est retardée. C'est en 1835 seulement que BONJOUR exécutera deux œuvres de 1 m 50 sur 2 m, qu'il réparera encore en 1844: la Vierge du Rosaire ayant à ses pieds saint Dominique et une sœur de Charité (côté nord) et une Descente de Croix (côté sud). Le maître autel, encadré de doubles colonnes et d'un fronton à denticules, plus chargé, a été dessiné par GUILLAUME RITTER, ingénieur (1835-1912). Le tableau qui l'orne (Le Christ donnant la croix à saint Maurice) est du peintre MELCHIOR-PAUL VON DESCHWANDEN (1810-1881), de Stans.

La chaire placée entre les quatrième et cinquième fenêtres de la paroi nord, de style encore Empire, a une cuve ovale en bois et un dais ornés de motifs dorés. L'escalier d'accès est rectiligne. Le confessionnal placé en face se distingue par sa lisse demi-calotte conçue et réalisée par CHARLES VARNIER, en 1831-1832. En 1694, Marie de Nemours avait accordé une pension annuelle de 100 francs aux bourgeois du Landeron et autant aux communiers de Cressier, pour instruire des jeunes gens à jouer de l'orgue. La première allusion à cet instrument que devait tenir le maître d'école remonte à 1690. Le 5 octobre 1727, JOSEPH POSSARD et son fils VICTOR POSSARD, facteurs d'orgues, s'engagèrent à faire un instrument de huit jeux et un tremblant, et à reconstituer un second plus petit, si les pièces des anciennes orgues de l'église et de la chapelle étaient encore utilisables. L'ouvrage commencé un an plus tard fut achevé en 1729 par les travaux d'un sculpteur inconnu. Rien de particulier ne semble être survenu jusqu'à la démolition de l'ancienne église. [ALOYS] MOOSER, de Fribourg, fut chargé de remonter l'orgue dans la nouvelle église, en 1831[1]. Un nouvel instrument a été installé en 1955, par ÉMILE DUMAS, facteur d'orgues à Romont.

1 MCE, XXXVIII/454, 1694. Arch. du Landeron, N j 4, e, 1727-1729; Plumitif, 13 juin 1831.

*Tableaux d'église.* Par un marché de 1494, on sait que le peintre GEORGES MŒSCH, bourgeois de Berne, s'engagea à sculpter et à dorer un retable pour la corporation de Saint-Sébastien et de Saint-Antoine du Landeron, où figureraient la Vierge, saint Sébastien et saint Antoine, ainsi que saint Jacques et saint Georges sur les volets; autour d'un tabernacle, il placerait saint Maurice, un petit crucifix et la Salutation évangélique[1]. Ce retable n'existe plus. Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel abrite, en revanche, un tableau de 1 m 50 de côté représentant le *Couronnement de la Vierge*, peint par un maître à l'œillet. Provenant de l'église du Landeron, il fut transféré à l'hôtel de ville vers 1828, resta oublié là jusqu'en 1896 et subit des restaurations en 1910 et 1945. Agenouillée devant un large siège de conception architecturale, sur lequel sont assis Dieu le Père et le Fils portant des couronnes impériales, la Vierge en oraison reçoit la couronne surmontée de la colombe du Saint-Esprit. Dans le fond, des anges et deux angelots assis sur les montants du dossier, se détachent sur le fond doré. Au premier plan, à gauche, le donateur agenouillé a, près de lui, un écu où l'on déchiffre les lettres I.V.C. et des notes de musique; un ange musicien occupe la partie de droite (fig. 132). Peut-être le donateur est-il le chanoine et chantre Jacques Valois, en fonctions de 1472 à 1503. En ce cas, le tableau pourrait s'être trouvé à la collégiale de Neuchâtel avant la Réforme, problème encore controversé[2].

1 F. Gruère, not., I/83, 14 avril 1494.

2 A. GODET, *Un tableau religieux du XV^e siècle au Landeron*, MN, 1897, p. 308-310. J.-A. BOHY, *Le*

Fig. 128. Le Landeron. Chapelle des Dix Mille Martyrs. Pietà. Page 170.

Fig. 129. Le Landeron. Eglise catholique. Saint Roch. Page 160.

Fig. 130. Le Landeron. Ciboire de Jean Nuewenmeister. Page 164.

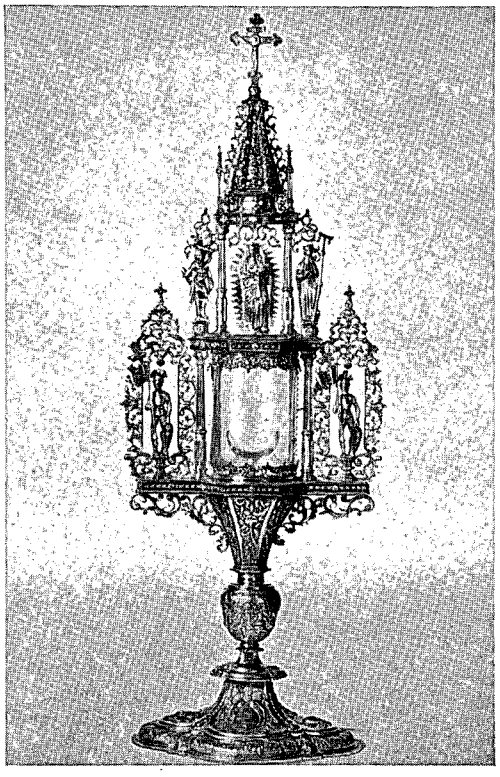

Fig. 131. Le Landeron. Ostensoir de Hans Roemer. Page 164.

## OBJETS DE CULTE ET CLOCHES

Parmi les pièces d'*orfèvrerie religieuse* conservées dans la sacristie[1], il faut relever: deux burettes d'argent, ayant un goulot en forme de bec proéminent, aux armes du Landeron, datées 1710. Sur un couvercle se dresse la lettre A[qua], sur l'autre V[inum]. Hauteur 9,8 cm. Poinçons: clefs en sautoir dans un quatre-feuilles, et ii, Pi. – Un calice d'argent doré, ayant un nœud en forme d'urne ornée de trois chérubins, et un T dans une guirlande gravée. Hauteur 26 cm. Poinçons: clefs en sautoir dans un quatre-feuilles, et I M? – Un calice d'argent dont la coupe dorée s'orne, dans sa moitié inférieure, d'un réseau d'argent ciselé et ajouré où figurent trois chérubins et les instruments de la Passion. Le nœud est une urne à godrons ayant trois chérubins. Sur le pied très ouvragé, six lobes abritent les effigies du Christ crucifié, de saint Sébastien, les armes Fégely (un faucon), Marie-Madeleine et Jean-Baptiste. A la base du pied apparaît l'inscription F. URSULA VOGELIN, 1645; sous le pied se trouvent

*Couronnement de la Vierge*, RSA, 1946, p. 212-217 (signale les études sur le sujet). L. MONTANDON, MN, 1949, p. 91-92, formule d'intéressantes objections à l'identification du chanoine.

1 *Exposition rétrospective neuchâteloise*, 1914, N^os^ 678, 680, 685, 687, 701, 703, 706, 737, 746. Voir un inventaire de 1526 aux Arch. du Landeron (N g 1), dont aucune pièce ne semble avoir survécu.

les armes du Landeron. Hauteur 25,8 cm. Poinçons de Fribourg et I N: JEAN NUEWENMEISTER[1]. – Un ciboire, très semblable au calice précédent, est l'œuvre du même orfèvre. Sous le pied, dans un cercle, est tracé en pointillé: «WIGT *61* ½ *lott 1644*». Le pied a six lobes ornés de feuillages, le nœud porte trois têtes de chérubins et la coupe trois mêmes têtes au milieu desquelles apparaît le Saint Suaire. Un crucifix surmonte le couvercle[2] (fig. 130). – Une coupe d'argent doré, à l'usage des confréries, ciselée de fleurs et de fruits, est soutenue par un soldat «romain» du XVII^e siècle, sans doute saint Maurice (qui a perdu le bouclier permettant de l'identifier). Sous le pied, l'inscription: «*Jaques François d'Estavay Montet*». Hauteur 27 cm. Poinçon peu distinct de Neuchâtel, sur la bannière. – Une coupe d'argent doré, à l'usage des confréries. La coupe et son couvercle sont ornés de six grosses boules. Un décor d'argent ajouré enveloppe la tige; un bouquet d'argent surmonte le couvercle portant les armes d'Estavayer. Pièce donnée par le gouverneur Jacques d'Estavayer-Mollondin, lors de sa réception comme bourgeois, en 1662. Hauteur 41 cm. Poinçons d'Augsbourg et H E: HEINRICH EICHLER(?). – Encensoir d'argent orné de grandes feuilles d'acanthe à jour, dans la partie supérieure, et gravées dans la partie inférieure. Modèle comparable à un encensoir de Cressier. XVII^e siècle. Hauteur 22 cm. – Navette d'argent au goulot très allongé, ayant une anse en forme de rinceau; décor de coquilles et de godrons; poinçons indistincts. Hauteur 12 cm et demi. – Ostensoir d'argent dont la croix terminale, les statuettes et les petites colonnes de l'ossature sont dorées. De part et d'autre de la lunette, deux bannerets représentent saint Maurice et saint Ours; au-dessus de celle-ci, la Vierge, dans une gloire, est encadrée par saint Sébastien et saint Antoine l'ermite. Toutes ces statuettes sont placées dans une vraie auréole d'argent ciselé et ajouré. Une souche hexagonale assure la liaison avec le nœud en forme d'urne ornée de trois chérubins. Sur le pied décoré de feuilles et de fruits apparaissent les armes du Landeron et de la famille Gibert, ainsi que l'inscription: «1623. I. GIBERT CHASTELAIN · IAQUES DE CRESSIER. SIMON DEGIEZ · IEAN MABILLION · IAQUES MURISET · IAQUES ZIGUERLY · NICOLAS BROCHATON · GEORGE GREBET · BALTHAZAER BOURGOIN · BALTHAZAER MOTARDE SECRETAYRE». Hauteur 65 cm et demi, largeur 24 cm. Poinçons de Fribourg et de HANS RŒMER[3] (fig. 131). – Plat d'argent doré, monté sur pied. Le fond est décoré d'une fleur de lis peu stylisée, encerclée de huit cupules. Elle a été offerte «... PAR ANNE ZIGUERLI RELITE DE FEU HONNORABLE GUILLAUME MOTARDE»; XVII^e siècle. Au dos, armes Zigerli. Hauteur 10 cm; diamètre 15 cm. – Noter encore deux reliquaires du XVII^e siècle, un surmonté d'une Vierge d'argent dans une gloire dorée, l'autre dont la lunette est entourée de trophées d'armes.

*Les cloches.* En 1524, le maître NICOLAS WATTERIN, de Fribourg, fondeur de cloches, s'engageait à garantir pendant trois ans deux cloches qu'il venait de refondre au

1 Voir la reproduction d'autres calices comparables de NUEWENMEISTER dans: MAH, *Fribourg*, t. III, fig. 53 et 269.

2 Pour faire ce ciboire, on refondit un ancien et trois gobelets. Arch. du Landeron, N j 2 (1644).

3 Cet ostensoir d'un style encore Renaissance peut être comparé utilement à ceux, plus récents, de deux autres maîtres fribourgeois, JOHANN NUEWENMEISTER et JACQUES LANDERSET (MAH, *Fribourg*, III/191, 354). Fait curieux, les Arch. du Landeron (N j 2; 1623) conservent un marché fait avec l'orfèvre JOHANNES YSELIN. Le *Catalogue de l'exposition rétrospective* déjà, en accord avec le poinçon visible, attribuait l'ouvrage à HANS ROEMER (sous traitant?). Sur HANS ISELI ou ISSELY, voir le *Dictionnaire des artistes suisses*, II/134, et MAH, *Fribourg*, III/57.

Fig. 132. Un maître à l'œillet. Le couronnement de la Vierge. Tableau provenant de l'église du Landeron. Page 162.

prix de 490 écus d'or. En 1525, il fit un nouveau marché pour une cloche de 25-30 quintaux et pour une petite. La grosse cloche fut peut-être refondue en 1566. Hans-Wilhelm Kleli, maître fondeur, de Fribourg, refit la troisième pesant 1135 livres, en 1692. Jean-Henri Guillebert, de Neuchâtel, fit des offres pour la seconde, en 1730. Quatre cloches furent refondues en 1757 par le notaire et fondeur de cloches Pierre-Isaac Meuron-dit-Banderet, de Saint-Sulpice; on constata, à cette occasion, que la cinquième avait été fondue par Jean-Baptiste et Blaise Damey, à Morteau, en 1690. Ces cloches et une autre [de 1524] dont l'inscription était déclarée illisible, se retrouvèrent dans le clocher de l'ancienne église de Saint-Maurice, lorsqu'il fallut l'évacuer, en 1825. Le fondeur Franz-Ludwig Kaiser, de Soleure, en refondit trois, en 1831 [1]. Actuellement, il y a cinq cloches dans la tour de l'église.

1 Arch. du Landeron, N j 7 a et b (1524/25; 1692/93), W 15 (1572). Procès-verbaux, 18 novembre

La plus grosse, d'un diamètre d'environ 133 cm est une de celles fondues par WATTERIN, en 1524; son inscription était dite «en lettres gauloises», en 1825. Elle porte en minuscules gothiques, les indications suivantes, sur deux lignes: «*s. mauricii cum socis tuis orare pro nobis factum fuit hoc cimbalum anno m vc xx iii i | laudo deum verum pleben voco congrego clerum defunctos ploro pestem fugo festa decoro*». Elle est ornée en outre de quelques figurines où on reconnaît saint Maurice et un crucifix. La seconde cloche est de CHARLES ARNOUX, d'Estavayer, 1881; les trois dernières portent l'inscription: «FRANZ LUDWIG KAISER VON SOLOTHURN GOSS MICH».

### L'HÔTEL DE VILLE ET LA CHAPELLE

Par une combinaison unique dans le canton, et peu fréquente en général, un même bâtiment renferme dans ses murs des locaux affectés au culte et à la communauté politique. Le peu de place disponible dans la ville explique évidemment cette particularité. Dans son testament de 1373, déjà, Louis de Neuchâtel avait exprimé le désir de doter une chapelle à fonder par les bourgeois. Le projet n'aboutit cependant que sous le règne de Jean de Fribourg. Le 30 mai 1450, le comte céda le sol de trois maisons pour édifier une chapelle dédiée à Dieu, à la Vierge et aux Dix Mille Martyrs, en octroyant la faculté d'entreprendre d'autres constructions pour l'artillerie et en vue de besoins non précisés. Par une bulle du 20 avril 1455, ayant un effet rétroactif, le pape Calixte III accorda l'autorisation d'ériger la chapelle sous le vocable des Dix Mille Martyrs. La consécration eut lieu le 27 octobre 1455. Des chapelains séculiers, choisis par la bourgeoisie, se succédèrent jusqu'à 1693. Dès 1695, les Pères Capucins ont assuré la desserte de cette chapelle conjointement avec celle de Combes. La construction s'effectua sans hâte: si les travaux étaient en cours dès 1453-1454, il n'est question de mettre en place la porte et la charpente qu'en 1459. Les années suivantes on paya l'ouvrage fait sur le derrière de l'édifice par des maçons et, en 1463, un mur mitoyen. C'est à Berne qu'on acheta une petite cloche, en 1467. Dès lors, quelques bribes de renseignements ne suffisent pas à éclairer l'histoire de l'édifice. A la fin du XV^e^ siècle, la chapelle occupait quatre parcelles de maisons, ce qui suppose un agrandissement. En 1535, le mur mitoyen nord fut rebâti pour le prix de 60 livres (un tiers aux frais des chapelains). Le milieu du siècle est visiblement l'époque à laquelle fut bâtie la façade occidentale. Des réparations s'exécutèrent à la maison de ville en 1620, mais on ne sait rien de la transformation du pignon qui a dû se produire dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle. En septembre 1741, le Conseil décida de faire un poêle neuf dans la salle qu'il occupait. Quant à la chapelle, le maître maçon JACQUES MAGNIN, de Cerlier, agrandit la fenêtre sud, proche de l'autel de saint Sébastien, en 1638. Un orgue neuf valant 100 écus bons dut être mis en place en 1745 ou les années suivantes.

Sous l'impulsion du supérieur des capucins, notamment pour l'édification des protestants et des étrangers de passage, la chapelle fut l'objet d'importants travaux en 1776: une galerie prenant du jour fut supprimée; le plafond, consolidé par des barres de fer, fut revêtu de plâtre, comme les parois, par le maître «gypseur» ANTOINE KOLLER, fixé à Neuchâtel. FRANTZ TROEBER, de Mayence, maître maçon,

1825 (donnant le texte des inscriptions alors visibles), 11 novembre 1830, 8 janvier 1831. Pour les refontes opérées en 1757, voir le texte des Procès-verbaux publié dans MN, 1915, p. 180-182.

remplaça le pavé du chœur et du couloir d'accès par des dalles de pierre achetées à Saint-Blaise, creusa et remonta autrement le tombeau du maître autel, agrandit des fenêtres et fit un bénitier. PIERRE RÜEFFLY, maréchal à Bienne, exécuta les grilles de fer divisant la chapelle en deux, alors que son beau-père, le maître menuisier B. HEINRICH RÜEFFLY, de Bienne, faisait une chaire de sapin et son escalier, un petit autel à la romaine sur les plans du supérieur des Capucins, le père HERMENEGILDE (à qui on fournit des instruments de sculpture), puis «les deux tombeaux et marchepieds de chêne des deux petits autels». Le peintre FRANÇOIS-IGNACE TAVANNE, conseiller de Delémont, rafraîchit le maître autel et enrichit ses dorures, puis peignit l'orgue, la chaire et les tombeaux des deux autels secondaires. JEAN-BAPTISTE MICHAUD livra quatre fenêtres, puis celle du chœur, et des bancs neufs. La grande porte, refaite, fut ornée de 63 clous étamés à large tête, puis surmontée de l'inscription dorée du «saint nom de Jésus» (aujourd'hui: *Domus Domini*). Les maçons JEAN BEZ et FRANTZ TROEBER effectuèrent encore une partie du dallage et blanchirent un mur, en 1786. Le sculpteur JORION livra deux dessins d'autel; les magistrats correspondirent avec «Mr Locker, peintre [GOTTFRIED LOCHER?], au sujet des deux tableaux des autels collatéraux de la chapelle», et l'on expédia à Fribourg (pour des réparations?) le «vieux tableau des Dix Mille Martirs». Le menuisier JOHANN SÜESS fit un confessionnal, puis répara l'orgue et aménagea sa niche dans le chœur. Des religieux furent ensevelis dans l'édifice en 1808 et en 1856, en tout cas[1]. Une restauration, en 1907 (EUGÈNE COLOMB, architecte), a permis de dégager l'ancien plafond de la grande salle du premier étage, et de découvrir des fresques sur les murs des salles adjacentes. D'autres travaux ont suivi en 1918 et 1927. La façade occidentale a été remise en état en 1933, puis des travaux de consolidation se sont étendus à tout l'édifice, dès 1953 (JACQUES BÉGUIN, architecte). D'autres fresques ont été découvertes contre les murs de la chapelle, en 1954.

*Bibliographie.* RAHN, IAS, 1887, p. 508. QLT, *Neuchâtel*, III/328-329. P. MONNERAT, *Le vieux Landeron*, p. 48-65. A. SCHNEGG, *Les origines de la chapelle des Dix Mille Martyrs au Landeron*, MN, 1944, p. 26-29. CH.-E. GIRARD, *Les origines de la chapellenie du Landeron*, MN, 1953, p. 170-183. Sur des points particuliers, voir: A. GODET, *Poêle de la maison de ville du Landeron*, MN, 1897, p. 211-212. A. GODET, *Un tableau religieux du XVe siècle au Landeron*, MN, 1897, p. 308-310. IAS, 1907, p. 170 et 260. J. BOHY, *Des découvertes au sujet des primitifs du Musée de Neuchâtel*, RSA, 1946, p. 211-217. M. STRUB, *La Vierge de Pitié du Landeron*, MN, 1953, p. 165-169.

*Plans et relevés.* REUTTER, *Architecture*, I, pl. 16, 56; II, pl. 9. MBN, pl. 77/3. Archives des Monuments historiques, Musée national suisse, Zurich.

DESCRIPTION. Le bâtiment s'élève près de l'extrémité sud de la rangée orientale des maisons de la ville; comme la rue s'infléchit à partir de son mur mitoyen sud, la surface bâtie n'est pas sensiblement rectangulaire comme pour les autres demeures, mais trapézoïdale (fig. 134 et 135). Pour une façade occidentale large de 8 m 90, celle de l'est se développe sur 20 m 50, la profondeur moyenne passant de 22 m 25 à 24 m pour une hauteur de 9 m (13 m 50 avec le pignon ouest). L'extérieur de la tour des archives, abritant aussi le chœur de la chapelle, est décrit ci-dessus, p. 152.

La façade occidentale se distingue de ses voisines par le moyen appareil de pierre jaune qui la compose jusqu'à l'ancien niveau du toit. Elle doit être de deux périodes

1 Arch. du Landeron, O a, Nos 12, 14; S c, No 9; O, No 20. Procès-verbaux, 22 avril, 5 décembre 1776. Dos. MAH.

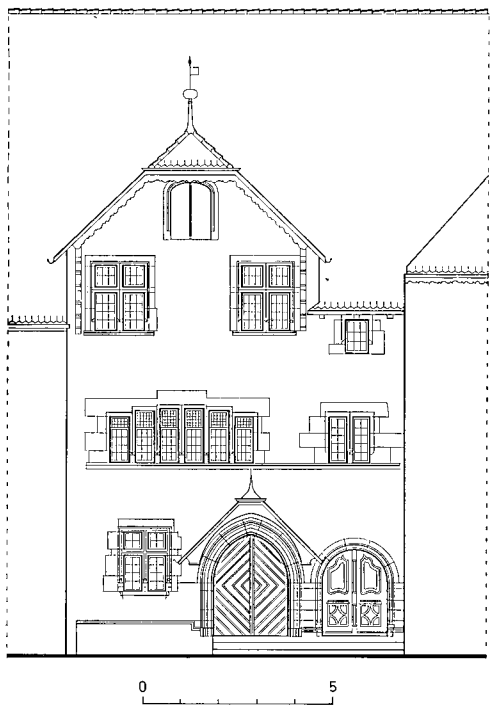


Fig. 133. Le Landeron. La façade de l'hôtel de ville. Echelle 1:200. Page 168.

du XVI^e siècle. Au rez-de-chaussée, la fenêtre nord a une croisée de pierre refaite en 1907; les boudins de son encadrement qui retombent sur des bases prismatiques sont analogues à la mouluration de la porte méridionale en plein cintre. L'entrée centrale, en tiers-point, a deux rangs de boudins concentriques sous un petit auvent surmonté du Chrisme. L'inscription *Domus Domini* montre clairement qu'elle mène à la chapelle. La porte sud, fermée de beaux venteaux de style Louis XV, donne accès à la partie laïque de l'édifice. Au premier étage, une fenêtre à six baies, de hauteur décroissant symétriquement, et deux baies jumelées s'alignent sur un cordon. Les meneaux sont creusés de deux cavets. Au deuxième étage, une seule ouverture apparaît au-dessous du toit, du côté sud, tandis que deux hautes fenêtres à croisée de pierre occupent la base du pignon percé d'une ouverture de grenier cintrée. Ce pignon en maçonnerie, visiblement plus récent, et son berceau de bois supporté par deux étais découpés pourraient être de la fin du XVII^e siècle (fig. 133 et 159).

*L'intérieur.* Le rez-de-chaussée est occupé, dans toute sa longueur nord, par la chapelle des Dix Mille Martyrs; deux arcades au cintre légèrement surbaissé, servant de support au mur de refend transversal, la divisent en deux moitiés inégales de 12 m et 8 m 75 de long. Dans la première partie de la chapelle, il faut noter le plafond de plâtre orné d'un filet Louis XV, le bénitier de pierre jaune dont la partie inférieure est creusé d'une sorte de demi-coquille stylisée, et les fonts baptismaux de pierre jaune, dont le bassin octogonal repose sur un pied à cannelures hélicoïdales. Un grand crucifix est placé contre la colonne supportant les deux arcades fermées par une grille à fers ronds. Contre le mur sud de la partie orientale de la chapelle, on a retrouvé deux fragments de fresques très abîmées, aux teintes pâlies (1954), dès lors mal restaurés. Ils représentent la lapidation de saint Etienne, où ressortent quelques visages et les bras des bourreaux prêts à jeter des pierres, et aussi un archange, saint Michel (?) procédant à une pesée des âmes (fig. 156). On ne peut que regretter l'état fragmentaire de ces peintures d'un dessin net et vigoureux dans leur cadre rectangulaire. Elles doivent être de la fin du XV^e siècle. Les armes de la famille Berche, retrouvées non loin de là, sont sans doute celles de donateurs. De part et d'autre de l'entrée du chœur, deux fenêtres, agrandies sans doute au XVIII^e siècle, ont reçu des vitraux d'Edgar Voirol, de Porrentruy, en 1937. Une chaire portant

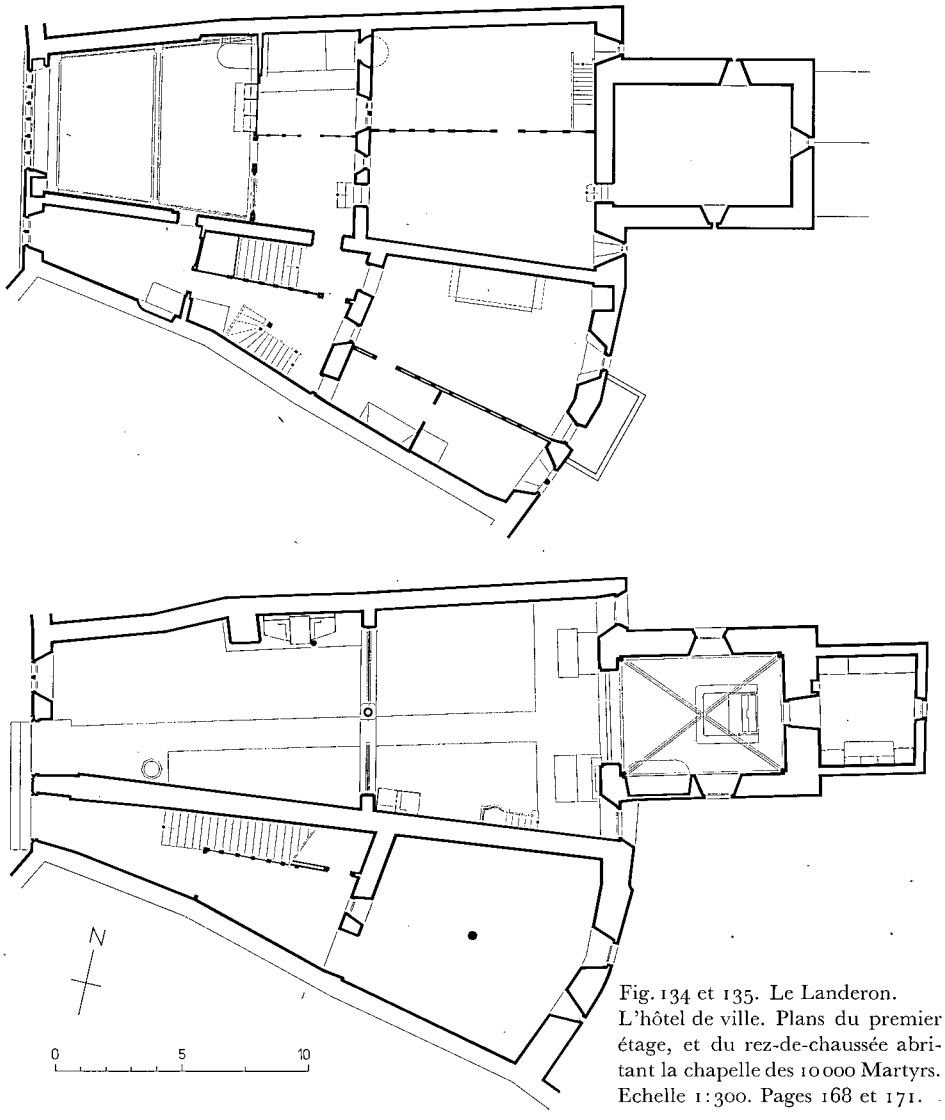


Fig. 134 et 135. Le Landeron. L'hôtel de ville. Plans du premier étage, et du rez-de-chaussée abritant la chapelle des 10 000 Martyrs. Echelle 1:300. Pages 168 et 171.

les symboles des Evangélistes, sculptés par HUBERT QUÉLOZ, a été appliquée contre la paroi nord, en 1954. Le chœur, ménagé dans la tour orientale (6 m 45 sur 5 m 55) est couvert d'une croisée d'ogives, dont la clef s'orne d'une rosace simple enserrée par un câble. Chaque arc, ayant pour moulure un méplat entre deux cavets, s'insère directement dans une colonnette d'angle à base prismatique. Sur la tranche de la grande arcade nord, on a maladroitement gravé la date *mccccliv*. La fenêtre orientale, en tiers-point, a été en bonne partie obturée lors de la construction de la sacristie, avant 1721. Le maître autel moderne, en pierre jaune, représentant le martyre de saint Sébastien, a été sculpté par HUBERT QUÉLOZ.

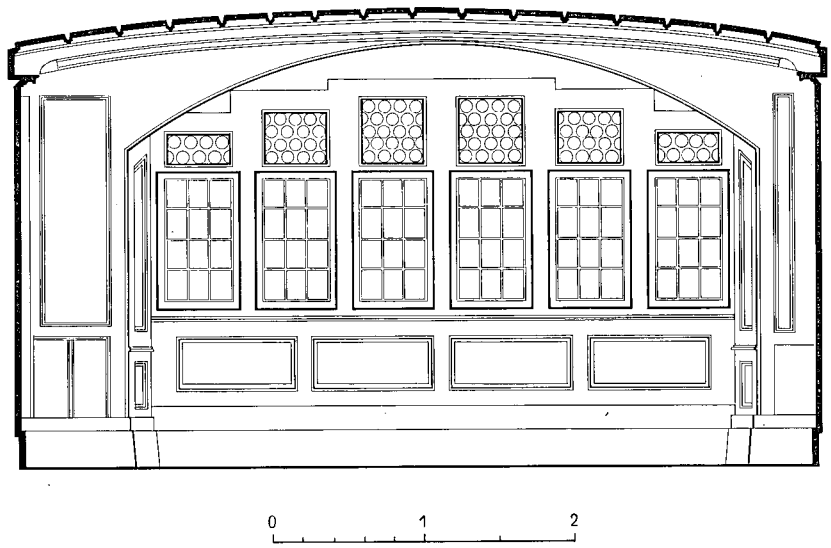


Fig. 136. Le Landeron. L'hôtel de ville. Intérieur de la fenêtre dans la salle du Conseil. Echelle 1:50. Page 171.

L'œuvre marquante placée dans ce sanctuaire est incontestablement la Pietà, groupe en bois polychrome, d'une hauteur de 95 cm, adossé au mur nord. La Vierge de Pitié tient sur ses genoux le corps de son Fils, dont les jambes et un bras dessinent comme un grand arc cernant le bouillonnement des plis de la robe (fig. 128). Aucun document n'éclaire les origines de cette œuvre qu'on peut rapprocher d'une Pietà se trouvant dans l'église de Broc et de deux autres déposées au Musée d'art et d'histoire à Fribourg. Marcel Strub attribue la Vierge de Pitié du Landeron à l'atelier de HANS GEILER, vers 1520-1525, et en souligne la sincérité, la saveur et une certaine gaucherie qui n'enlève rien à ses qualités[1].

Dans la sacristie, un ostensoir d'argent, en partie doré, porte le poinçon de JOHANN-GEORG WIRZ et la mention: «à l'usage des Pères Capucins, 1778». Le pied ovale est orné de quatre paires de fleurs tombant de corbeilles, le nœud a trois bosses contournées, et la lunette est entourée d'un quadrillé et d'un décor Rocaille chargés de pierres colorées. Hauteur 39 cm. – Un reliquaire d'argent du milieu du XVIII[e] siècle porte la marque indistincte I D ? M [JACQUES-DAVID MULLER], sous une couronne. Sur un pied orné de roses et un nœud en forme d'urne, la lunette est enserrée dans un fin réseau de palmes, de rinceaux et de lambrequins[2]. Hauteur 36 cm. – Des trois calices, l'un en argent partiellement doré a une tige cylindrique épaissie dans sa partie centrale, un autre a un pied ourlé de lobes en forme d'écu et une tige de section hexagonale (poinçon V dans une étoile à six branches), et le troisième,

1 M. STRUB, *La Vierge de Pitié du Landeron*, MN, 1953, p. 165-169. Petite rectification dans: M. STRUB, *Deux maîtres de la sculpture suisse du XVI[e] siècle*, p. 67 et 172.

2 Sur les œuvres de JACQUES-DAVID MULLER, voir les reproductions dans MAH, *Fribourg*, II/121, 123, 130, 131, 358; III/60, 180, 203, 209, 253, 287, 395. Sur JOHANN-GEORG WIRZ, voir les œuvres reproduites dans MAH, *Soleure*, III/30, 192, et les répertoires de ces volumes.

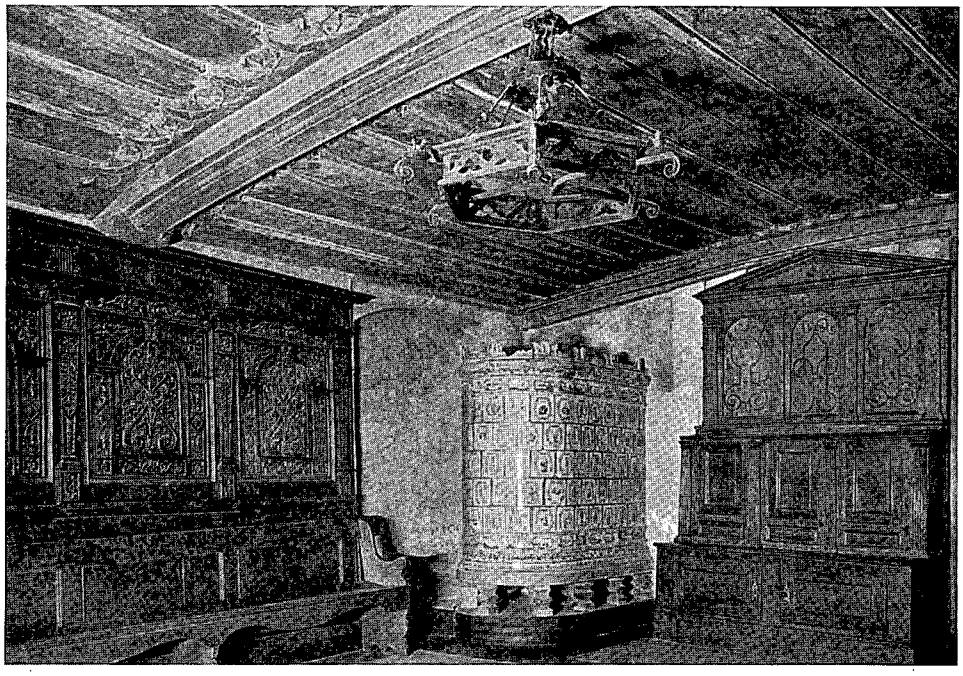

Fig. 137. Le Landeron. L'hôtel de ville. L'angle nord-est de la salle du Conseil. Page 172.

dont le nœud a une forme d'urne en partie ornée de feuillage entre deux bagues chargées de bosses, porte les poinçons de Neuchâtel et d'HENRI GALLOT (seconde moitié du XVII^e siècle). – Dix chandeliers d'étain dotés de trois pieds en forme d'écus découpés et d'un corps pareil à un balustre effilé, portent les marques de contrôle de Soleure et du potier JOSEPH GRAFF. Premier quart du XVIII^e siècle. Hauteur 51 à 61 cm.

Dans un clocheton placé sur le toit, une petite cloche qu'un compte du XV^e siècle dit fondue à Berne, porte, en minuscule gothiques, l'inscription: «*ave maria gracia plena dom[in]us tecum anno do[min]i mcccclxvi*».

Au premier étage, outre la tour en hors d'œuvre, reparaît la division en quatre grands locaux séparés par les murs de refends, et subdivisés par de minces galandages. C'est du côté occidental, dans la partie nord, que se trouve la pièce d'apparat ou *salle du Conseil*, mesurant 8 m de long sur 5 m 25 à 7 m 20 de large. L'ébrasement de la longue fenêtre atteint 4 m 15 (fig. 136) et la hauteur du plafond 2 m 95. Celui-ci traversé par une forte solive cintrée, compte deux rangs de planches à couvre-joints, où transparaissent encore des rinceaux peints. L'extrémité de ces planches est ornée d'entrelacs garnis de redents formant une frise. Contre les parois nord et sud, au-dessus d'un banc et de lambris simples, une douzaine de panneaux en chêne, d'un style encore Renaissance et tous semblables, sont datés 1647. Dans un cadre rectangulaire, chaque panneau renferme une arcade en plein cintre ayant la clef et

les impostes bien marquées; les divers éléments sont ornés de rosaces et de feuillages stylisés. Dans le champ central existe une sorte de cœur renversé d'où jaillissent des rinceaux. Des pilastres effilés et très ornés séparant les panneaux paraissent supporter la frise à denticules (fig. 138). Un fauteuil conservé au second étage, dont le dossier porte un décor analogue, devait faire partie d'un mobilier contemporain (siège du châtelain ou du maître bourgeois?). Un fronton brisé surmonte le dossier encadré d'une ornementation plus lourde faite de feuillages et de pyramides; les supports des bras sont tournés et des sortes de glands à côtes entourent les pieds. Sur la partie encore visible du mur sud, une fresque ayant un fond verdâtre pouvait représenter le massacre des Innocents; il n'en subsiste guère qu'un homme agenouillé, en robe rouge. La porte a conservé ses pentures de fer, quelques-unes traitées comme des feuilles hérissées de crochets. Une paroi à carreau de verre permet d'éclairer l'antichambre. A l'est, le buffet Renaissance, de trois étages, a un caractère monumental; sur un socle muni de deux ouvertures, le corps a trois portes encadrées de pilastres cannelés, surmontés d'un placage ornemental. Celui-ci consiste en trois arcades en plein cintre, dont le champ est animé de grands motifs géométriques en marqueterie. Des pilastres lisses supportent un entablement daté 1571 et un fronton simple où sont peintes les armes du Landeron (fig. 137). Dans l'angle nord-est de la pièce un haut poêle arrondi porte les dates 1741 et 1742 et les armes de la ville. Les pieds anguleux et le socle de pierre jaune supportent un corps de cinq rangs de carreaux blancs à motifs bleus, entre deux corniches moulurées. La frise supérieure est découpée. Châteaux, maisons et de nombreux personnages revêtus de costumes plus ou moins orientaux meublent les carreaux au centre de gracieux médaillons très contournés (fig. 137). Les vitraux anciens ont disparu. Deux se trouvent aujourd'hui au Musée national suisse, à Zurich. Le premier, du XVI$^{e}$ siècle, est orné des armes de Pierre

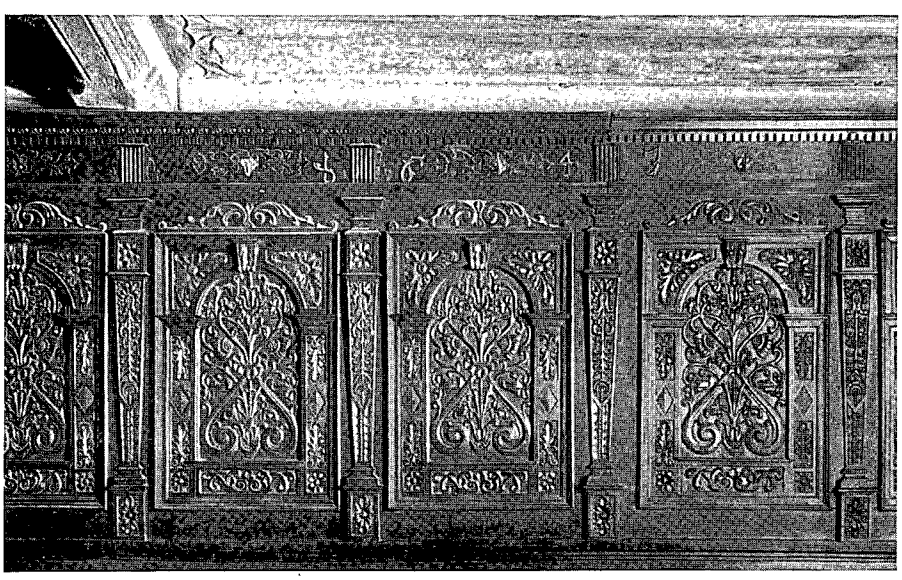

Fig. 138. Le Landeron. L'hôtel de ville. Panneaux sculptés de la salle du Conseil. Page 172.

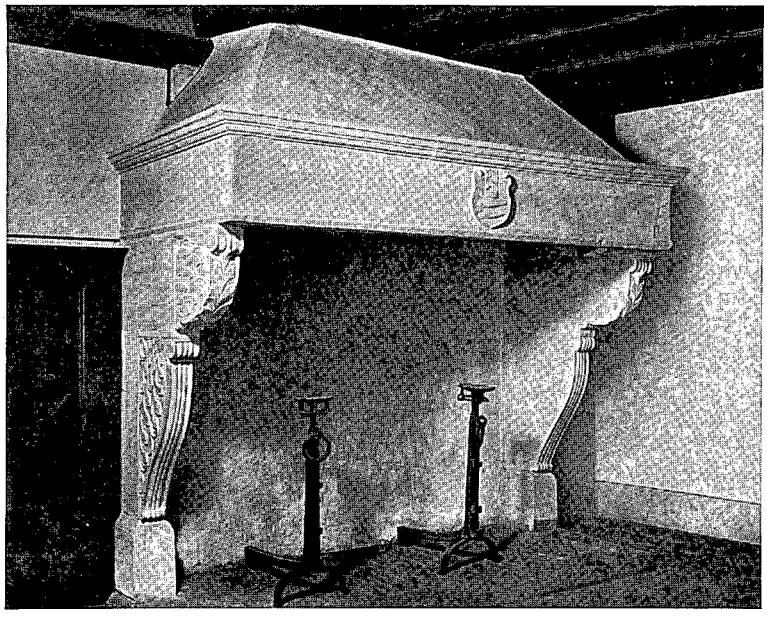

Fig. 139. Le Landeron. L'hôtel de ville. Cheminée du second étage. Page 174.

Motarde, d'un guerrier et d'une femme. L'autre, au-dessus de l'inscription «Petter von Valier, A° 1554» présente les armes de ce châtelain du Landeron, sous un cimier, à côté d'une allégorie de la Justice, dans un encadrement Renaissance de colonnes et d'arc surbaissé[1].

Dans l'étroite pièce au midi de la salle du Conseil, les travaux de 1907 ont remis au jour des peintures. Sur le mur sud apparaissent une brebis et un homme couché regardant le ciel; lui porte une tunique grise et des chausses rouges. Trois scènes décorent le mur nord. Aux pieds d'un pleurant habillé de vert, un chevalier est étendu dans son armure, sur un large piédestal bleu gris où est écrit: «Alexandre le Grand». Au centre du mur, un marchand ou un bourgeois porte une ample robe rouge plissée et une vaste escarcelle noire. Plus loin, un laboureur aidé d'un enfant et d'un petit personnage mal proportionné tient une charrue tirée par deux chevaux. Il s'agit vraisemblablement d'une œuvre du début du XVI^e siècle, à en juger par les costumes[2]. Dans l'angle sud-est, un poêle Louis XVI repose sur un soubassement bleu-vert, de poterie, comme les six pieds creusés de rainures. Le corps est formé de trois rangs de carreaux bleu-vert entre deux frises blanches à motifs grenat: ruban traversé d'une ligne, guirlandes, nœuds de rubans et médaillons. Des deux portes voisines de l'escalier, une a un encadrement en pierre de taille creusé d'une accolade, l'autre est en plein cintre.

1 P. DE PURY, MN, 1915, p. 44-45. JÉQUIER, *Armorial*, t. II, pl. IX, en donne une reproduction en couleurs.

2 IAS, 1907, p. 170, 260. PH. GODET estime que la scène du midi représente le songe de Jacob, et celle du nord une sorte «d'allégorie pacifiste» (?): les trois classes guerrière, marchande et agricole.

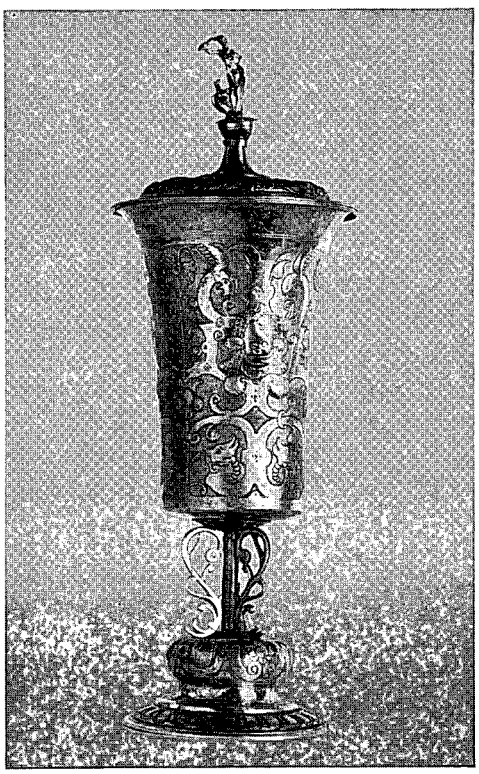

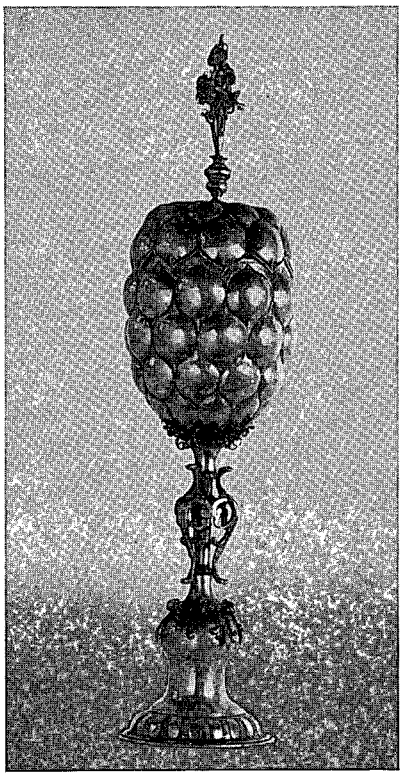

Fig. 140 et 141. Le Landeron. Coupe surmontée d'une effigie de Jupiter (à gauche), et coupe de Gabriel Schmidt (?) en forme de grappe. Pages 175 et 176.

Au second étage, la salle sud-est a conservé une partie de son décor ancien. Dans un encadrement sombre, la porte faite de panneaux clairs est incrustée d'un décor plus foncé de cinq losanges en damier, séparés par des motifs végétaux. La facture rappelle tout à fait celle du buffet de 1571 déjà décrit. Autour de la pièce, des lambris ont un décor de marqueterie apparenté, bien que plus simple, de lignes se recoupant en losange autour d'un noyau circulaire. Une solive et un pilier de bois profilés soutiennent le plafond. Contre le mur méridional, une cheminée de pierre jaune porte les armes du Landeron sous la corniche de son manteau supporté par deux piédroits en forme de consoles superposées, couvertes d'un décor de cannelures et de feuilles (fig. 139). Une salle voisine contenait un poêle du XVII[e] siècle à cinq rangs de carreaux, surmontés d'une frise de têtes d'amours laissant échapper des rinceaux de leur bouche, au-dessous d'une corniche ornée de rinceaux et de denticules. Chacun des carreaux de faïence verte était décoré d'une rosace enserrée de deux losanges concentriques cantonnés de demi-cercles[1].

La grande salle occidentale du second étage abrite un musée local contenant quelques trouvailles romaines, des reproductions de vues anciennes et des tableaux, dont

1 A. Godet, MN, 1897, p. 211-212.

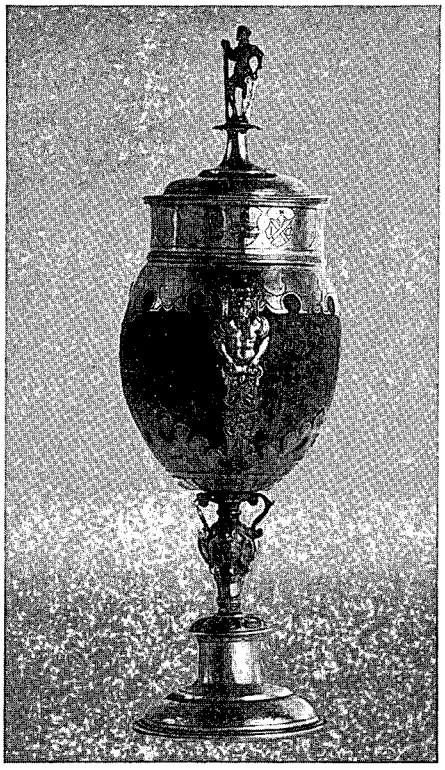

Fig. 142 et 143. Le Landeron. Coupe utilisant une noix de coco (à gauche), et coupe Vallier de 1586. Pages 175 et 176.

une Présentation au temple aux armes du curé Ours Saudenis (fin du XVII^e siècle). Parmi les *pièces d'orfèvrerie* qui se trouvent dans une vitrine, il faut noter un petit plat d'argent (diamètre 19 cm et demi) sur le fond duquel six disques en creux entourent un écusson émaillé aux armes de France; ce plat provenant du butin des guerres de Bourgogne a été réparé par l'orfèvre bernois HENRI FRISCHHERZ, avant 1570[1]. – Une coupe d'argent ayant un décor doré aux armes du Landeron, d'Affry et Vallier, datée 1586, s'orne de gros godrons à la base et de trois têtes d'amour sur le nœud, entre trois dauphins servant de support. Une inscription précise le nom du donateur: «IUNKER PETERMANN WALLIER» (Pierre Vallier, gouverneur du comté de 1584 à 1594), et celui de ses six fils (hauteur 30 cm et demi) (fig. 143). – Deux coupes à couvercle, du XVII^e siècle, en argent doré, ont la forme d'une grappe posée sur un pied orné d'un filigrane d'argent (hauteur 30 et 36 cm). L'une d'elles porte le poinçon d'Augsbourg et la marque G S; GABRIEL SCHMIDT? (fig. 141). – Une coupe d'argent dont le décor est doré à la partie supérieure et entre les godrons de la base porte l'inscription: BAD LUDWIG MEY et les armes de ce personnage (hauteur 27,6 cm); elle a dû être offerte en 1626 par Beat-Ludwig May, lors de sa réception comme bourgeois. –

1 F. DEUCHLER, *Die Burgunderbeute*, p. 142-143, fig. 44-46.

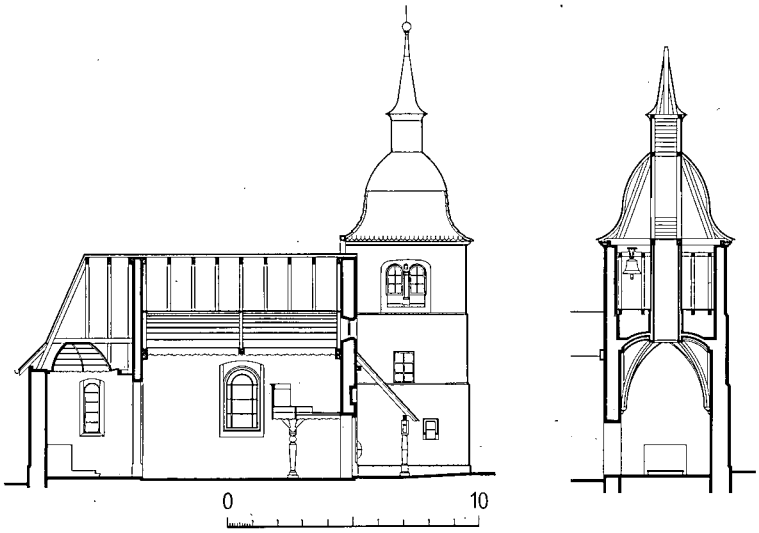


Fig. 144 et 145. Le Landeron. La chapelle de Combes. Coupes de la nef et de la tour. Echelle 1:300. Page 178.

Une autre coupe d'argent décorée de gros lambrequins, de fruits et de trois têtes d'amour a un couvercle surmonté d'une figurine représentant Jupiter appuyé sur un bouclier et flanqué d'un aigle. Trois supports dorés entourent le pied filiforme issu d'une base à gros renflement (32 cm et demi de haut; fig. 140). – Une coupe à couvercle, en argent, a la forme d'un hibou dont le bec, les yeux et les pattes munies de grelots sont dorés. Cette curieuse pièce, de 14 cm de haut sur 7 cm et demi de diamètre peut dater du début du XVII^e siècle. – Une noix de coco, tenue par une monture d'étain, sert aussi de coupe. Trois atlantes découpés et modelés forment l'essentiel du décor, alors qu'il existe un guerrier sur le couvercle et des têtes d'amour sur le nœud. Sous le couvercle apparaît la date 1601, les initiales M G et deux barres en sautoir. D'autres initiales I V G apparaissent sur la coupe, de même que la marque D A et un poinçon à l'aigle – de Neuchâtel[1]? (fig. 142). – Une coupe d'argent doré, en forme de ciboire, est formée de bourrelets décroissant vers le bas; le couvercle porte un guerrier représentant saint Maurice armé et appuyé sur un écu où est inscrit: F M B, 1628. Poinçons de Zurich et I ? S, JACOB STAMPFER? Hauteur 36 cm. – Une coupe d'argent doré effilée, qui s'évase au sommet, porte trois médaillons agrémentés de scènes de chasse. Le guerrier du couvercle tient un écu aux armes Greder et Estavayer. Poinçons d'Augsbourg et L (?) XVII^e siècle. Hauteur 38 cm et demi.

### LA CHAPELLE DE COMBES

C'est le 22 août 1681 que l'évêque de Lausanne autorisa la création de la chapelle, où l'on célébrerait six messes annuelles. L'acte de fondation apprend qu'Ours Saudenis, curé et bourgeois du Landeron, désireux de construire une chapelle con-

1 Sur ces coupes, voir: A. BACHELIN, MN, 1865, p. 329; MN, 1866, p. 44-45. A. GODET, MN, 1889, p. 185. *Catalogue de l'exposition rétrospective neuchâteloise*, 1914, N^os 707-715, 717-720, 723-728, 731, 736, 737, 746-749, et l'*Album* de cette exposition, pl. 17-19.

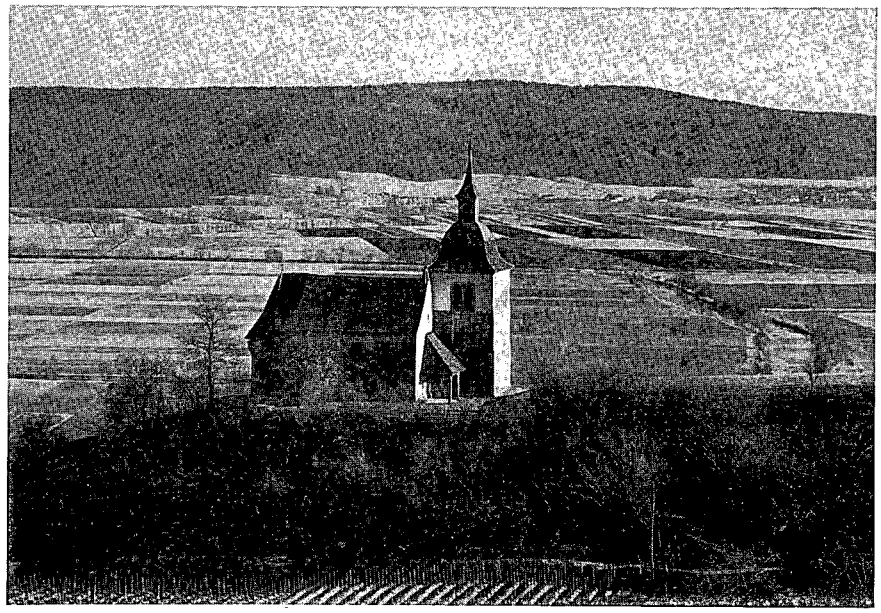

Fig. 146. Le Landeron. La chapelle de Combes vue du nord. Pages 177 et 178.

sacrée à sainte Anne, avait obtenu le terrain d'un de ses paroissiens, et l'aide des autres, pour voiturer les matériaux de la nef et de la tour. Le décès du curé fondateur, en 1691, enleva à la commune de Combes l'espoir qu'elle avait d'être pourvue de moyens assurant l'entretien de la chapelle. L'édifice fut achevé tant bien que mal. La commune sollicita du prince de Neuchâtel la création d'un fonds, et des secours pour la proche cérémonie de la consécration. Le 17 avril 1694, la duchesse de Nemours accorda une pension de 300 livres pour un desservant de la chapelle consacrée à Notre-Dame de Lorette et à Sainte-Anne. Cette somme fut transférée peu après aux capucins de Delémont qui se chargèrent d'assurer le service des chapelles des Dix Mille Martyrs et de Combes. La date 1682 est peinte sur l'arc de la porte d'entrée de part et d'autre de l'écu portant S. ANNA, 1764, année marquant sans doute une notable restauration. Sur le chapiteau d'une des fenêtres géminées, au nord de la tour, figure la date 1686. Le décor intérieur a sans doute été mis au point avant la consécration de 1694. Quelques donations furent faites au XVIII^e siècle à «la chappelle du mont Sainte Anne»; un mur soutenant le chemin en facilita l'accès dès 1741[1].

DESCRIPTION. La chapelle occupe une situation dominante, à 130 m au-dessus de la plaine de la Thielle, sur une petite croupe qui s'allonge au midi du hameau de Combes. La nef de l'édifice, de proportions modestes (9 m 30 sur 7 m 20), est prolongée par un chœur à cinq pans, très irrégulier au nord, plus large que profond; à l'ouest, elle est flanquée d'une tour mesurant environ 5 m 30 sur 6 m de côté et

1 AE, série Cultes, Le Landeron: Chapelle de Combes. MCE, XXXVIII/452, 1694. Arch. du Landeron, O b, N^os 1-3 et 6, 1694-1695. QLT, *Neuchâtel*, III/364-367 donne deux vues anciennes. P. MONNERAT, *La chapelle de Combes* publie quelques documents et donne des illustrations utiles.

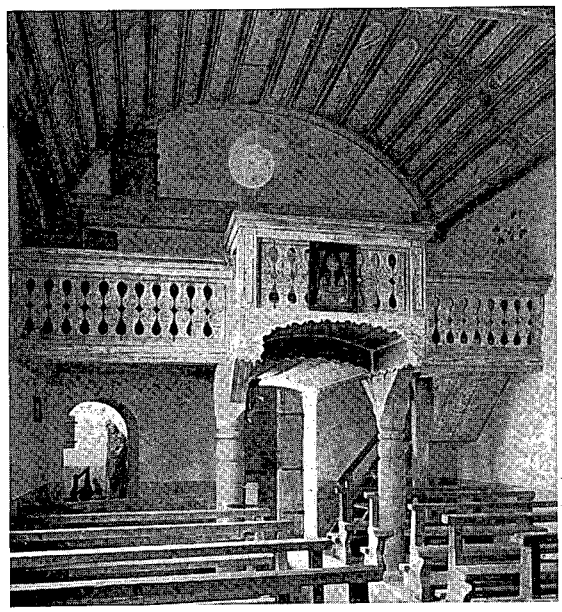

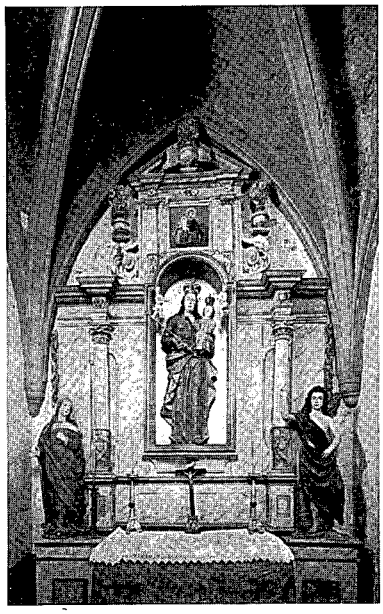

Fig. 147 et 148. Le Landeron. La chapelle de Combes. La galerie occidentale et l'autel Notre-Dame de Lorette. Pages 178 et 179.

9 m 25 de haut (17 m 75 jusqu'au pommeau) (fig. 144 et 145). A l'extérieur, la partie marquante est cette tour comptant deux étages en pierre de taille de gros appareil, puis un troisième de maçonnerie, crépi et percé au nord et au midi de baies jumelles; chaque étage est un peu en retrait sur le précédent; le toit, dont les arêtes dessinent des contrecourbes, est surmonté d'un clocheton amorti d'une croix. Un avant-toit, appuyé sur deux colonnes de bois, couvre l'entrée de la nef au-dessous d'un œil-de-bœuf percé dans le pignon surmonté d'un arceau (fig. 146).

Le décor intérieur conserve beaucoup de charme, en dépit du manque d'entretien. A cause de ses deux fenêtres latérales et de sa faible profondeur, le chœur coiffé de lambris peints d'étoiles paraît très lumineux, au-delà de l'arcade en plein cintre qui le sépare de la nef. Celle-ci, éclairée par deux fenêtres jumelées en plein cintre est couverte d'un berceau de bois, dont les planches sont peintes de panneaux décorés de rinceaux divers (fig. 149). Deux pots contenant des fleurs et un exubérant feuillage sont peints au-dessus de la poutre surmontant l'entrée du chœur. Une galerie reposant sur deux grosses colonnes profilées occupe la partie occidentale de la nef; sa partie médiane forme une petite tribune en relief au-dessous de laquelle l'allée de la nef est recouverte d'un plafond légèrement cintré. Les planches de la balustrade, découpées, sont ornées de feuillages peints et stylisés (fig. 147). Quant à la base de la tour, elle est couverte d'une voûte hexagonale dont la clef est remplacée par un large oculus. Les arcs d'ogives et les arcs formerets, ayant des boudins pour arêtes, retombent sur des culots placés aux angles du local.

Les statues qui ornent la chapelle et ses autels ne sont évidemment pas l'œuvre de grands maîtres, mais présentent la saveur d'un travail artisanal de la fin du XVII$^{e}$

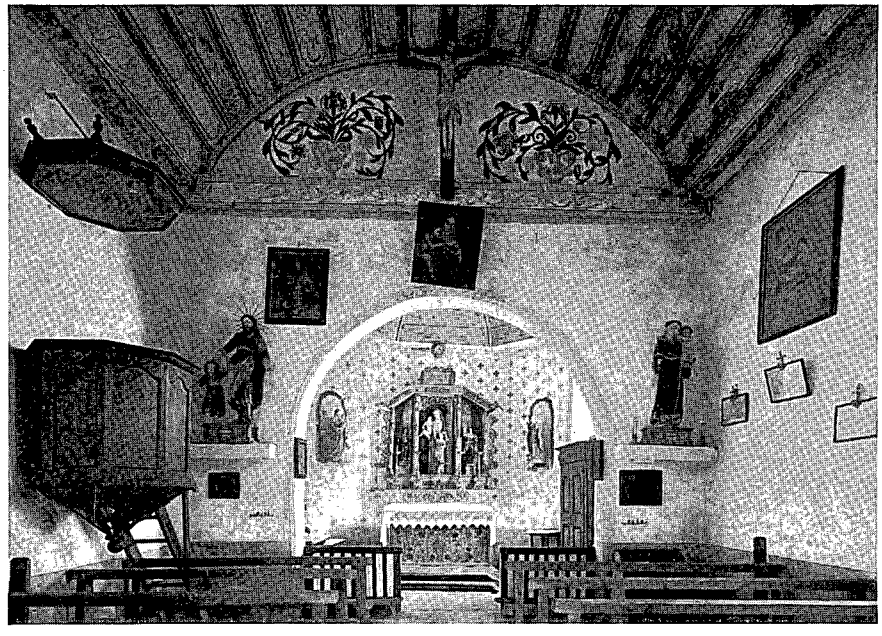

Fig. 149. Le Landeron. La chapelle de Combes. La nef et le chœur. Pages 178 et 179.

siècle provenant peut-être des cantons de Soleure ou de Fribourg. De part et d'autre de l'entrée du chœur, des consoles supportent saint Joseph, la tête auréolée de rayons, les gestes un peu maniérés, entraînant l'enfant Jésus, et un saint Antoine de Padoue qui incline la tête vers l'enfant porté sur son bras gauche. Des cartouches ovales inscrits dans des ornements découpés ornent les socles. Dans le chœur, au-dessus du maître autel, un modeste retable surmonté de l'inscription « S^T ANNE PRIEZ POUR NOUS » se compose de quatre colonnettes de hauteurs inégales supportant un linteau infléchi à ses extrémités. D'abondants rinceaux en ornent le pourtour. Dans la loge centrale, sainte Anne, hors de proportion avec les autres statues, domine la Vierge et tient l'Enfant, alors que de part et d'autre, les saintes Barbe et Agathe tiennent leurs attributs. A côté de l'autel, placés contre les pans du chœur, Joseph et la Vierge, d'une proportion encore différente des autres statues, auraient été donnés par la duchesse de Nemours (fig. 149). Sous la tour, l'autel consacré à Notre-Dame de Lorette possède un retable d'une apparence plus classique, aux lignes architecturales d'un dessin ferme et élégant exactement adapté au cadre. Autour de la niche centrale, deux colonnes parées de têtes d'anges et de riches chapiteaux soutiennent un entablement très en relief; le couronnement est un édicule encadré d'ailerons et de vases fleuris, amorti par un fronton brisé abritant un pot à feu. La Vierge et l'Enfant, coiffés de couronnes, ont des visages allongés et replets qui contrastent avec l'élégance de la robe moulée. Deux angelots, sans grâce, sont plaqués contre les piédroits sous le cintre couronnant la niche. A une époque indéterminée, on a placé de part et d'autre de cet autel les statues d'un saint chevelu, incomplètement drapé dans une toge, et d'une sainte enroulée dans une longue robe esquissant des gestes maniérés (du XVIII^e

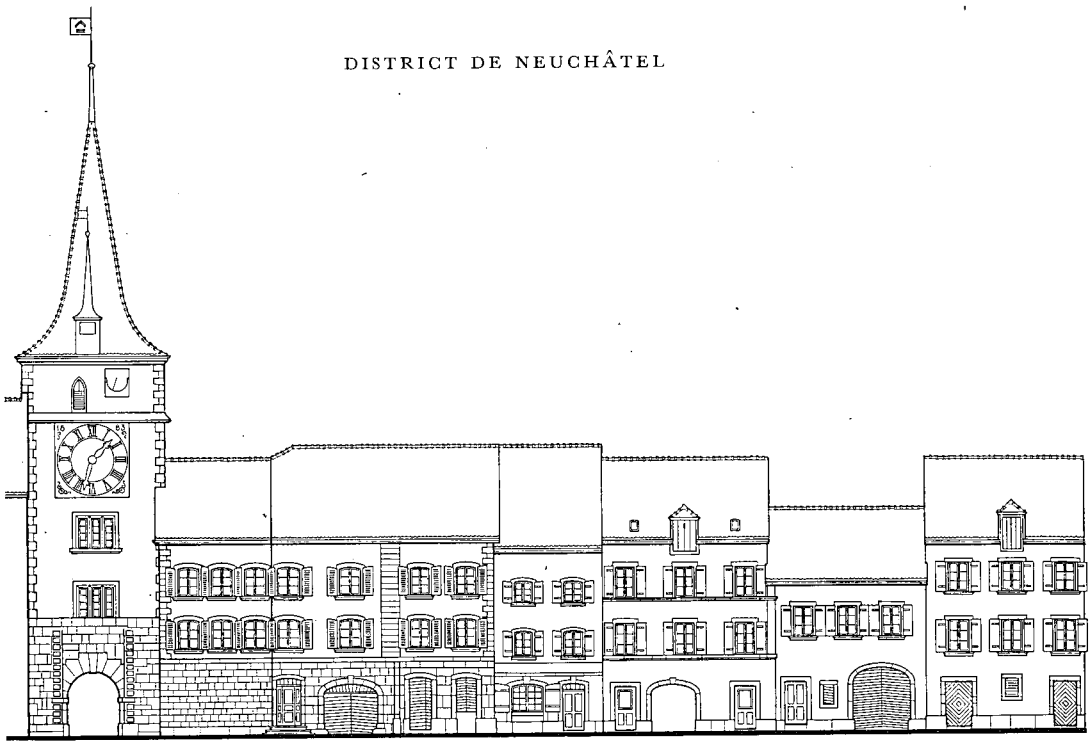

Fig. 150. Le Landeron. La ville. La tour de l'horloge et les maisons Nos 1-9 de la rangée orientale. Echelle 1:375. Page 183.

siècle) (fig. 148). Dans un coin de la pièce est reléguée une belle statue de Marie-Madeleine pénitente, jadis couchée au pied du crucifix surmontant l'entrée du chœur.

Dans la tour, la petite cloche refondue en 1721 porte pour inscriptions: «S. MARIA SUCCURE NOBIS. S. ANNA ORA PRO NOBIS. 1681. DURCH JOHANNES WITZIG VON BIEL GEGOSSEN ERNEUWERET 1721». La grande cloche qui a aussi remplacé une plus ancienne, fêlée, fut commandée à PIERRE-ISAAC MEURON-DIT-BANDERET, notaire et fondeur, en 1736[1]. Outre un décor dérivant des feuilles de chêne, à la partie supérieure, et des rinceaux, à la base, les inscriptions disent: «+ LAUDATE DOMINUM IN STIMBALIS BENE SONANTIBUS. OMNIS SPIRITUS LAUDET DOMINUM – FAITE EN 1736 SOUS LA DIRECTION DU SIEUR JEAN GIRARD DIRECTEUR DE CETTE CHAPELLE – *Jay [été] refondue a Savagnier apres 3 autres par P.I. Meuron notaire de St Sulpice au Val de Travers et par J.H. Meuron son fils*» (cette dernière partie de l'inscription, gravée). Au midi de la cloche, on déchiffre la marque: «P.I. MEURON BANDERET DE ST SULPY» (autour d'une cloche), et, au-dessous, «J.H. MEURON FILS».

## LE CHÂTEAU

Aucun document ne précise les circonstances de la construction de ce château. Cependant, le comte de Neuchâtel s'était visiblement réservé des terrains à bâtir dans la ville; la position de l'édifice sur le front le plus exposé à une attaque, absolument normale, tend à confirmer cette déduction. Les travaux d'aménagement, après

1 J.-C. Brochatton, not., I, 30 août 1736.

1325, durent s'étendre sur une longue période, puisqu'en 1358 encore on payait les ouvriers qui avaient couvert de terre la charpente de la grande salle du Landeron, depuis les chambres jusqu'à la tour. Entre 1364 et 1367, WELLY, le charpentier, amène de la pierre depuis Cressier, pour faire la terrasse de la grande charpente du château. Vers 1413 s'effectuent de nouvelles constructions, dont celle d'un pressoir et d'une charpente couverte en tuiles. Les années suivantes, RENAUD DE BAVANS élève les murs d'une écurie; on extrait de la pierre pour la petite maison que fait bâtir le comte, alors qu'un artisan élève le toit d'un hourd. Sans suivre les travaux dans tous leurs détails, relevons que la tour semble recouronnée vers 1425 et 1430, et le mur de la cour est percé d'une porte. Un inventaire de 1440 fait état du pressoir du cellier, de la chambre du comte abritant deux canons, d'une chambrette, du grand *poile* et du petit *poile*. Sans désemparer, l'entretien ou le renouvellement des charpentes se poursuit pendant tout le XV^e siècle; les comptes mentionnent aussi une tourelle d'escalier, la cuisine et un four. Des allusions au «vielle maisonnement» permettent de penser qu'il s'est produit de très importants aménagements sous le règne de Jean de Fribourg. Aucune impression d'ensemble ne se dégage toutefois des innombrables articles de comptes, mais l'un d'eux distingue nettement «la tour sur le pont du Landeron et la tour sur le fourt en l'ostel de Monseigneur audit Landeron», la première servait d'entrée à la ville (voir ci-dessus, p. 149); la seconde a visiblement disparu. Vers 1485, des maçons élèvent, près de la tour, un bâtiment de trois étages munis de poêles et de fenêtrages. A la fin du XV^e siècle, le bloc du château s'agrandit d'une maison ayant appartenu à un particulier. Dès le siècle suivant, lorsque les comtes ne viennent plus habiter leur château, on se contente de travaux d'entretien, notamment à la cave, où le receveur abrite le produit des dîmes. Des prisons sont mentionnées dès 1555. Au XVII^e siècle, des réparations incessantes s'exécutent aux portes, aux cachots, au pressoir, à la toiture et aux galeries. Un projet de 1621, tendant à établir des galeries couvertes au midi et à l'est de la cour, donne une idée des locaux du rez-de-chaussée. Une porte cochère, percée dans le mur de clôture, à l'est, permettait d'entrer dans la cour. Au nord, trois portes analogues assuraient l'accès du logis, du pressoir et de la cave; l'étable s'ouvrait à l'ouest. Dans l'angle sud-ouest, un petit bâtiment à l'usage de prisons était accessible par deux portes. Jugeant le château inutile et d'un entretien onéreux, Frédéric II le céda gratuitement à la bourgeoisie du Landeron, chargée dès lors d'y entretenir trois prisons, une chambre

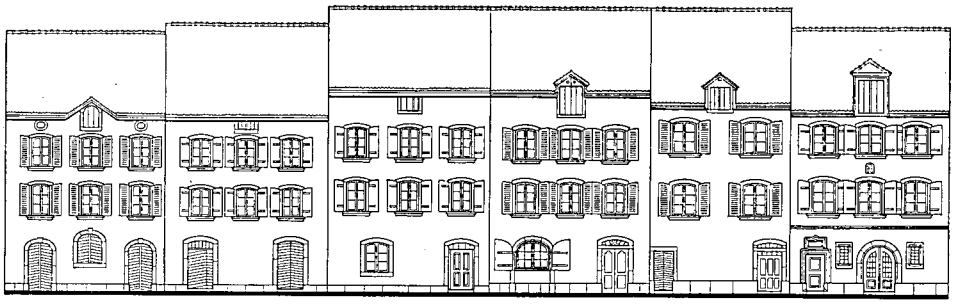

Fig. 151. Le Landeron. La ville. Les maisons N^os 23-33 de la rangée occidentale. Echelle 1:375.
Page 183.

d'examen et une pièce de torture (1750). D'importantes réparations, à la charpente notamment, furent exécutées entre 1774 et 1780, puis ordre fut donné par le Conseil d'Etat de remettre en état les prisons et une pièce réservée à la justice. Par une brèche du four de l'hôtel de Nemours (au midi), le feu se communiqua aux prisons, en 1804, et faillit embraser tout l'édifice. Quatre ans plus tard, la bourgeoisie loua le château en cinq parts distinctes: trois caves (à l'est, à l'ouest et devant la chambre d'examen) et le premier étage en deux moitiés. Chaque locataire devait clore ses locaux, sans porter préjudice aux autres. De nouvelles prisons furent aménagées en 1833-1834 sur ordre du Conseil d'Etat, avec une subvention du prince. Entre 1889 et 1891, la Corporation de Saint-Maurice, devenue propriétaire du château, consacra près de 60 000 francs à la restauration de l'édifice. En 1919 et en 1957, la grande salle a été complètement transformée[1].

Le château forme une grande masse quadrangulaire, d'environ 34 m 40 sur 12 m 80, et 11 m 90 de haut sans le toit (fig. 162, au centre). Il est flanqué, à l'angle sud-ouest, du bâtiment dit de la question, quatre fois moins grand. Une cour s'étend entre les deux bras de cette équerre et un haut mur mitoyen, orné d'un décor moderne, au midi. Du côté nord, sur une base en gros appareil irrégulier, haute de 5 à 6 m, le mur est en maçonnerie. Outre trois étroites fenêtres du premier étage, une seule archère est encore visible parmi les ouvertures modernes, au-dessous de deux fenêtres à trois baies. Intérieurement, la pièce la plus remarquable est la salle des corporations, restaurée vers 1940. D'abondantes moulures couvrent les piédroits et le linteau largement débordant de la cheminée, de la fin du XV^e siècle, bâtie contre le mur sud. Les panneaux armoriés des membres des confréries Saint-Antoine et Saint-Sébastien ornent les parois au nord et à l'est, autour des statues de leurs patrons.

## LES MAISONS PARTICULIÈRES

### LA VILLE

Comme cela a été indiqué déjà (p. 146), la ville proprement dite ne dépasse pas 170 m de long sur 100 m. Les dimensions des *chesaux* données dans les Reconnaissances de Despas, vers 1434 (de 60 à 70 pieds de profondeur sur 12 à 18 pieds de large, soit 20-23 m, sur 4-6 m), correspondent parfaitement à celles qui sont encore mesurables dans la partie méridionale de la ville. Ailleurs, les galeries qui dépassèrent le mur d'enceinte, des pressoirs, des fours et des remises, voire des annexes plus importantes délimitant parfois des cours, ont allongé les parcelles bâties et empâté le plan primitif. La rue centrale, relativement très large (25-28 m sur 130 m de long) est occupée en son centre par une double rangée d'arbres plantés entre les fontaines, en 1806, conformément au désir de François de Lespérut, représentant du prince Alexandre Berthier[2]. Tous les toits ont leur faîte orienté du nord au sud et leurs pans abaissés au-dessus des façades; quelques différences de pente faisant apparaître les

1 Voir notamment: AE, Recettes, vol. 29, f. 7, 158, 1358, 1364-1367; vol. 53, fol. 224v., 1468-1469. I 17, N° 28, 18 avril 1621. MCE, XCIV/695, 1750; CLXXXII/1906, 1832; CLXXXVI/ 182, 1834. Dos. MAH. Archives des Monuments historiques, Musée national suisse, Zurich.

2 Arch. de Neuchâtel, Manuel du Conseil de ville, XXXI/565, 1806. L. DE MEURON, *Description topographique de la châtellenie du Landeron*, p. 15-16. MN, 1922, p. 40. Cette allée remplaçait les fumiers qui, plus anciennement, se trouvaient peut-être devant les maisons.

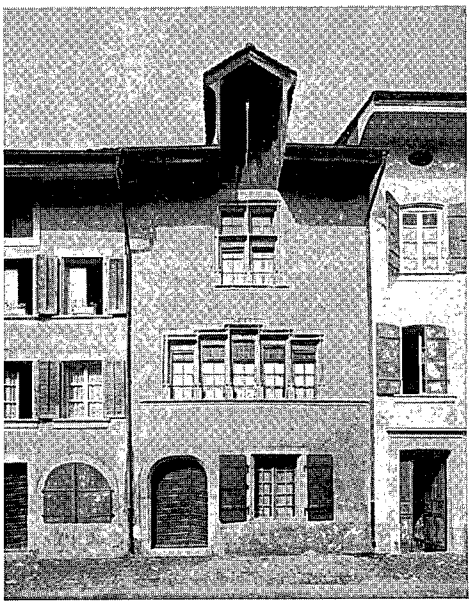

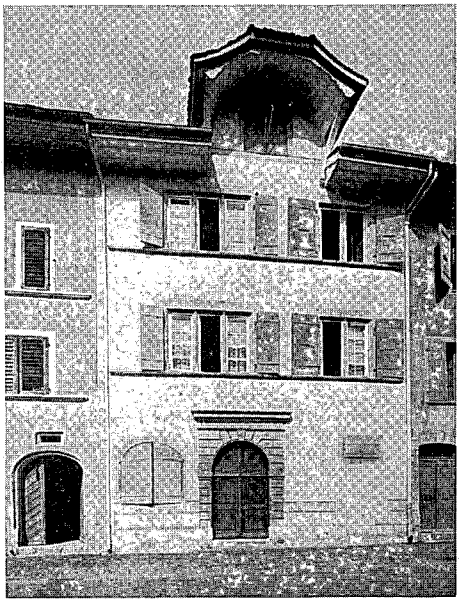

Fig. 152 et 153. Le Landeron. La ville. Les maisons Nos 14 (à gauche) et 28. Pages 184 et 185.

murs mitoyens, des lucarnes utilisées comme entrées de grenier et l'infléchissement terminal de la rangée orientale sont les seuls éléments de variété.

Dans l'ensemble, les façades des maisons sont bien conservées. Toutefois, les incendies de 1751 et 1761 ou des reconstructions font que les bâtiments du XVIIIe siècle apparaissent de beaucoup les plus nombreux. Dans la rangée orientale, excepté l'hôtel de ville et un rez-de-chaussée, tout est de ce siècle ou postérieur (fig. 150 et 151). Du côté ouest, quelques maisons des XVIe et XVIIe siècles ont pu se maintenir, si bien que la hauteur des corniches, celle des toits et l'allure générale sont plus variées. Les documents concernant les artisans et les travaux de construction sont très rares.

*Rangée occidentale.* No 6. Le propriétaire de cette maison, séparée du château par un haut mur mitoyen, reçut, en 1704, l'autorisation d'établir une auberge portant le nom d'Hôtel de Nemours. Si l'enseigne et son bras orné d'enroulements existent toujours, l'édifice peint sur la plaque a été remplacé par une simple inscription. Dans la partie occidentale de la maison, au rez-de-chaussée converti en cellier, subsiste encore un très grand manteau de cheminée en pierre de taille jaune, peut-être de la fin du XVe siècle[1] – ou plus probablement du XVIe.

No 8. Ayant deux étages de trois fenêtres cintrées, dont les tablettes s'ornent d'un boudin de pierre, cette maison occupe le sol de deux plus anciennes, incendiées en 1751.

No 10. Gravement endommagé par le même incendie de 1751, ce bâtiment a néanmoins conservé son ancienne porte en anse de panier et sa large fenêtre du

1 Dos. MAH. QLT, *Neuchâtel*, III/328. L. Reutter et A. Bachelin, *Les enseignes d'auberge du canton de Neuchâtel*, p. 10, pl. 8.

premier étage; la baie centrale, datée 1556, est légèrement plus élevée que les deux autres séparées par des meneaux.

N° 14. Faute d'avoir des Reconnaissances de biens pour le milieu du XVI^e siècle, on ignore pour qui fut construite cette maison datée 1555. En 1521, elle appartenait à Pierre Mabillon, bourgeois du Landeron, et en 1613, à Urs fils de Hans-Ulrich Sury, bourgeois et conseiller de Soleure. Réparée dans la seconde moitié du XIX^e siècle, elle a été restaurée en 1929[1]. En son genre, la façade est, pour tout le canton, une des plus intéressantes de cette époque. La porte ancienne du rez-de-chaussée, en anse de panier dont l'encadrement est biseauté, est flanquée d'une fenêtre quadrangulaire plus jeune d'au moins deux siècles. Au premier étage, cinq baies, de hauteur décroissante à partir du centre, s'alignent sur un cordon; des boudins décorent les meneaux et sont recoupés, à l'extrémité des linteaux, par des moulures horizontales analogues. A l'étage supérieur, au-dessous de la lucarne d'entrée au grenier, en bois, une haute et large fenêtre à croisée de pierre a le même décor de boudins. Un rusticage couvre la maçonnerie, tandis qu'à l'origine ce devait être du mortier de chaux (fig. 152).

N° 20. Cette maison frappe par sa largeur inusitée dans la ville – 5 fenêtres par étage – accentuée encore par le fait que le N° 22, qui lui est étroitement lié, a le même agencement. En 1431, Jaquet de Vaumarcus, écuyer, possédait à cet emplacement une maison héritée de Jean d'Epagnier; son fils Roland, puis sa petite-fille Isabelle, épouse de Georges de Rive, seigneur de Prangins (1522) lui succédèrent. En 1615, Nicolas de Diesbach, avoyer de Fribourg, et les enfants de feu Georges de Diesbach, seigneur de Grandcour et Prangins, gouverneur du comté, tenaient l'immeuble qui passa ensuite à diverses familles nobles. Les Estavayer-Mollondin firent exécuter une importante remise en état de l'intérieur par le maçon Joseph Bez, en 1750-1751. Le bâtiment principal, flanqué d'une petite maison et ayant une cour intermédiaire, fut acquis en 1773 par Jacques-François Brochatton, un notable du lieu[2]. En façade, les fenêtres cintrées montrent que la maison a été partiellement rebâtie au XVIII^e siècle, sans qu'on puisse préciser l'époque, vu que ce type se retrouve jusqu'en 1808 (voir maison n° 46). Les éléments les plus anciens apparaissent au rez-de-chaussée, où deux contreforts datés 1618 encadrent la porte d'entrée en anse de panier chanfreinée, dans l'esprit de ce qui faisait au XVI^e siècle. Les vantaux à quatre panneaux sont d'un esprit nettement Louis XV. Au-dessus de la porte, on a maintenu ou remis un cartouche aux armes des Vaumarcus, datant sans doute de la fin du XV^e siècle (fig. 154). Dans une salle de la partie postérieure de la maison, transformée en dépôt, il reste des fragments de peinture murale, malheureusement toujours plus indistincts depuis les relevés de Stückelberg: scène de chasse où figurent des chiens, un cerf et des arbres, armoiries aux écus à bases semi-circulaires (fig. 155), en partie placés sous des rinceaux. La présence des armes des familles Praroman, Alliez et Diesbach semble dater l'ensemble de la fin du XVI^e siècle.

N° 28. Sur une parcelle reconnue par trois tenanciers, au XV^e siècle, et par noble Jean Gruyère, en 1522, c'est sans doute Théodore Chevalier, bourgeois de Neuchâtel

1 Dos. MAH, et dos. MH. Relevé de façade dans MBN, pl. 77, N° 4, à gauche.

2 AE, Rec. du Landeron par Despas, f. 42v., 1431; par Degland, I/614, env. 1522; par Gendre, VII/190, 1615. Fonds d'Estavayer, VII/7. Dos. MAH. E.-A. Stueckelberg, IAS, 1891, p. 489 et pl. XXVI. QLT, *Neuchâtel*, III/326-327. Jéquier, *Armorial*, I/73; II/248-249.

Fig. 154. Le Landeron. La ville, N° 20. Détail de la façade. Page 184.

et receveur du Landeron de 1664 à 1672, qui fit rebâtir l'actuelle maison datée 1667. Après avoir changé de propriétaires assez souvent, l'immeuble devint la cure catholique, de 1827 à 1895[1]. La maison se distingue d'emblée de ses voisines par son allure générale et par le niveau des étages. Au rez-de-chaussée, très élevé, dont les assises inférieures sont en pierre de taille, une fenêtre cintrée et un soupirail encadrent la porte d'entrée. Celle-ci, en dehors de l'axe de symétrie, est percée dans un encadrement en pierre jaune enrichi de refends et surmonté d'un entablement daté 1667. Aux deux étages, deux fenêtres, de trois et deux baies séparées par des meneaux, s'alignent sur des cordons. La corniche de bois est interrompue par une lucarne protégée par un vaste avant-toit en berceau, apparenté à celui de l'hôtel de ville (fig. 153).

N° 30. Deux cordons d'étage à denticules, les moulures de l'encadrement des fenêtres s'arrêtant sur des motifs en forme de S et l'arc surbaissé de la porte, surmontée d'une petite imposte quadrangulaire, permettent de dater la maison de la fin du XVI^e siècle, ou du début du XVII^e (fig. 153, à gauche). En ce cas, elle pourrait avoir été bâtie pour Georges Motarde, bourgeois du lieu[2].

N° 32. La maison a un caractère bien différent des précédentes, sans toutefois nuire à l'ensemble. Les deux étages de trois fenêtres cintrées et le rez-de-chaussée, dont la porte est percée hors de l'axe de symétrie, sont encadrés de chaînes à refends. L'encadrement de la porte, cintré, a de mêmes refends et l'on déchiffre D S B / F B F / I B F / 1787 sur la clef (?, François-Basile Frochaux et Jean-Baptiste Fro-

1 AE, Rec. du Landeron, par Gendre, I/108, 1617; par Martenet, II/413v., 1674. Actes de Chancellerie, XXXIV/583, 1827. Dos. MAH.

2 AE, Rec. du Landeron, par Gendre, I/185, 1617.

chaux). Les vantaux de la porte ont des moulures et des dessins encore d'esprit Louis XV.

N° 36. En façade, cette maison conserve deux intéressants vestiges du XVI^e siècle: la fenêtre du premier étage à trois baies et deux meneaux sommairement moulurés, datée 1550, celle du second étage à deux baies comprises dans un encadrement de colonnettes torsadées et de bases polygonales ceinturées de bagues (fig. 157). Par contraste, la maison N° 38, visiblement rebâtie en 1729, a de larges fenêtres presque carrées.

La maison N° 46, très large, a deux étages de fenêtres cintrées comme les deux portes d'entrée; celle du nord a un encadrement de pierre à refends, une clef portant les initiales I B F / 1808 / M X B (Jean-Baptiste Frochaux et Marguerite Xavière Boleine) et des panneaux encore nettement Louis XV.

N° 52. La ville du Landeron a vendu en 1962 ce bâtiment qui abritait primitivement l'hôpital, c'est-à-dire un hospice. L'établissement fut autorisé par l'évêque Aymon de Montfaucon, le 2 février 1496, mais Léonor d'Orléans n'accorda la permission de bâtir que le 26 juin 1564. Deux ans plus tard, une taxe fut prélevée dans la paroisse pour cette construction; l'octroi de trente pièces de bois par le gouverneur du comté facilita l'ouvrage. La date 1568, sur la fenêtre du premier étage, corrobore les textes. En fait, il devait s'agir d'une reconstruction sur un *chesal* de 42 pieds sur 8, tenu, en 1522, par le recteur de la chapelle des Dix Mille Martyrs. Au XVIII^e siècle, un des deux guets de ville habitait la maison et devait réserver deux chambres aux pauvres gens de passage. La galerie de bois fut rebâtie en 1800[1]. Le rez-de-chaussée est percé d'une étroite fenêtre quadrangulaire moulurée et d'une porte, dont l'encadrement de pierre biseauté a des angles arrondis. La fenêtre du premier étage se compose de quatre baies alignées sur une tablette (deux grandes entre deux plus petites), alors qu'au second étage la fenêtre, presque carrée, est divisée par un meneau. L'entrée du grenier est une belle lucarne en bois. A cette étroite façade s'oppose le grand mur mitoyen sud, percé de deux minuscules fenêtres au-dessous du pignon. Sur la maison qui suit, au midi de la cour, voir ci-dessus, p. 150 et 152.

Dans la rangée orientale, l'uniformité des façades est beaucoup plus accentuée. Si les portes diffèrent presque toutes les unes des autres, la grande majorité des fenêtres est cintrée. Immédiatement au nord de l'hôtel de ville, la maison N° 33, par une exception unique, a conservé intact son rez-de-chaussée qui doit remonter au XVI^e siècle: la porte d'entrée quadrangulaire, celle de la cave et les deux fenêtres voisines ont un encadrement de pierre biseauté; l'imposte, au-dessus de la première porte, a en outre son linteau creusé d'une accolade. Une restauration malheureuse a fait mettre en évidence la maçonnerie et ses joints, alors que, selon l'usage ancien, elle devrait être recouverte de mortier de chaux. Là dessus s'élèvent deux étages de trois fenêtres cintrées et une entrée de grenier (fig. 151 et 159). Les initiales des propriétaires qui ont fait rebâtir l'édifice, après l'incendie qui ravagea ce côté de la ville, sont gravées entre des palmes sur une pierre apparente: † / I V R / M C B / 1761, soit: Jean-Victor Ruedin et Marie-Catherine Brochatton. C'est dans la partie occidentale de la maison que devait primitivement se trouver le four de ville, au XV^e siècle[2].

1 Arch. du Landeron, P 6, P 12^bis, O, W 15. AE, Rec. du Landeron, par Degland, I/673v., 1522. Noter qu'en 1615 on croyait, à tort, que c'était la maison «où estoit autresfois la chapelle». Dos. MAH.

2 AE, Rec. du Landeron, par Despas, f. 9, 1434. Rentier du Landeron, I/220, 1749. Dos. MAH.

Fig. 155. Le Landeron. La ville, maison N° 20. Fragment de fresque aux armes Boncourt, Neuchâtel et Alliez. Page 184.

Fig. 156. Le Landeron. La chapelle des Dix Mille Martyrs. Fragment de fresque avant la restauration. Page 168.

## LE FAUBOURG

Le Faubourg du Landeron compte encore un assez grand nombre de maisons conservant des fragments d'architecture du XVI^e^ siècle ou des dates du XVII^e^ siècle, alors que les ensembles à peu près intacts se font rares. Voici quelques-uns des édifices les plus remarquables.

Au lieu-dit *Frienisberg*, un peu au nord de l'extrémité occidentale du lac de Bienne, s'élève l'ancienne maison d'encavage de l'abbaye cistercienne de Frienisberg qui reçut un alleu dans la région de Nugerol, en 1146. Berthold de Neuchâtel et son fils Rodolphe concédèrent en outre à l'abbé et à son couvent un terrain à bâtir dans leur ville de la Tour de Nugerol et le droit de bourgeoisie, en 1257. Après la Réforme, le domaine devint propriété de la ville de Berne qui fit reconstruire la maison, notamment par le charpentier JACQUES CLOTTU, en 1565-1566, dates confirmées par une inscription sur une solive. Au XVIII^e^ siècle, les plans de la Recette du Landeron montrent que la «Maison rouge ou Frinisberg», touchant au nord la route en direction de La Neuveville, était flanquée d'un jardin à l'est et, très partiellement, d'une étable à l'ouest; au-delà de la basse-cour, au midi, une petite étable, un jardin, le four, la cave et le pressoir bordaient la rive du lac, accessible par un chemin menant au port de la Cabrière. Dans le cadre d'un arrangement général avec le canton de Berne, le souverain de Neuchâtel acquit la maison, les vignes, les cens, dîmes et autres droits qui en dépendaient, par acte du 8 juin 1827. Il fallut sérieusement réparer la charpente, l'année suivante, bâtir un hangar, remettre en état le matériel d'encavage et confirmer à l'école réformée du lieu l'usage de la chambre

Fig. 157. Le Landeron. La ville, maisons Nos 36 et 38. Page 186.

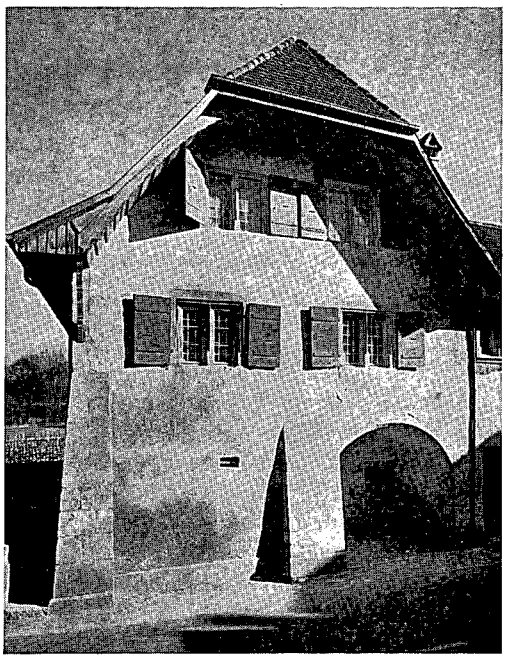

Fig. 158. Le Landeron. La Russie. Façade nord de la maison No 8. Page 190.

de la recette. L'Etat de Neuchâtel revendit l'ancien bâtiment des dîmes et diverses terres à un particulier, en 1866[1]. Dans ses grandes lignes, la maison a gardé ses proportions anciennes et son toit aux pignons à pans rabattus (22 m sur 18 m 40; murs hauts de 6 m 70; toit de 6 m 20). Au midi, l'étage unique, sur caves, a des fenêtres à meneaux du XVIe siècle simplement moulurées; la porte du logement, ayant un linteau soutenu par deux consoles, est accessible par une rampe d'escalier, selon un usage très répandu en pays de vignes.

Deux cents mètres plus à l'ouest, le quartier dit de *la Russie* (autrefois, sur la Rive), proche du ruisseau de Saint-Maurice, conserve de part et d'autre de la route un groupe de maisons anciennes. Deux, au midi, Nos 6 et 8, sont particulièrement marquantes. Elles occupent l'emplacement d'une maison acquise, en 1537, par Georges Hertwig, secrétaire de la ville de Soleure, et achetée, en 1589, de Melchior et Barthlomé Plattet par Dorothée Michel, veuve de Nicolas de Graffenried, à en croire la reconnaissance de 1616. Néanmoins, la maison No 6 porte les armes d'alliance Graffenried-Michel ne pouvant s'appliquer qu'aux années 1561-1581 et de surcroît datées 1574. Dès avant 1675, cet immeuble passa, pour un siècle et quart, à la famille Besenval, de Soleure. Quant à la maison No 8, elle appartint notamment à Louis Frisching (1670) et à Beat-Louis May (1750), tous deux bourgeois de Berne. Depuis

1 MATILE, *Mon.*, III/1167 (1146), I/143 (1257). Recette du Landeron, plan 82 (1721-1769). Actes de chancellerie, XXXIV/539, 1827. MCE, CLXXVIII/69, 1829. Dos. MAH. QLT, *Neuchâtel*, III/329-330, 337. A. SCHNEGG, MN, 1949, p. 163-165.

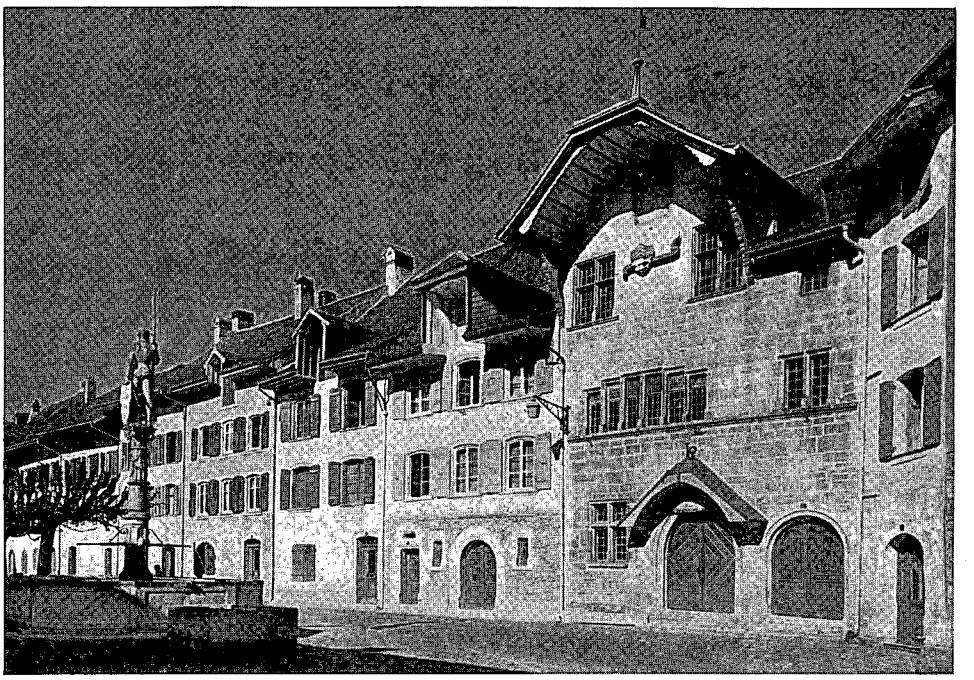

Fig. 159. Le Landeron. L'hôtel de ville, la fontaine Saint-Maurice et les maisons de la rangée orientale de la ville. Pages 154, 167 et 186.

1792, elle est devenue propriété de l'hôpital de Soleure qui l'a échangée contre une autre maison incendiée (actuellement, Ville, N° 12). D'importantes réparations ont été effectuées en 1848, 1857 et récemment. Les plans du XVIII^e siècle montrent les deux maisons Besenval et May jointes par des bâtiments de moindres dimensions comme aujourd'hui (fig. 160); la première est en outre reliée, par une galerie traversant la grande route, à une annexe et au four proches du ruisseau de Saint-Maurice (depuis lors enjambé par une maison et couvert). Le lac baignait alors les murs des jardins formés de gros blocs de pierre[1].

La maison N° 6 a conservé, au midi, une fenêtre à quatre baies, en partie mutilées par une porte de la fin du siècle passé. L'encadrement de pierre jaune comporte deux pilastres ornés de stries et de chapiteaux ioniques, sous un entablement à denticules. Le pilier central, plus épais, s'orne de chevrons et repose sur une base agrémentée de panneaux quadrangulaires, comme les autres meneaux. Des fleurs à six pétales, des têtes et de grêles rameaux enjolivés de flocs et de boutons ornent le tour des quatre baies. La façade nord, dans son ensemble mieux conservée, a deux portes de cave en plein cintre, au rez-de-chaussée, encadrant une porte d'entrée. L'arc en plein cintre de celle-ci est ceinturé par deux filets parallèles recoupant ceux du linteau et les pilastres de l'encadrement; deux chapiteaux trapézoïdaux à crochets

1 AE, Rec. du Landeron, par Gendre, VII/61, 1616, VIII/486v., adjonctions de 1751 et 1792; par Martenet, IV/282, 484, 1675; du XVIII^e siècle, IV/149, 437, 1750-1752. AE, Recette du Landeron, plan 83. Dos. MAH. QLT, *Neuchâtel*, III/329. REUTTER, *Architecture*, I, pl. 17-18. MBN, pl. 79, N^os 3-4.

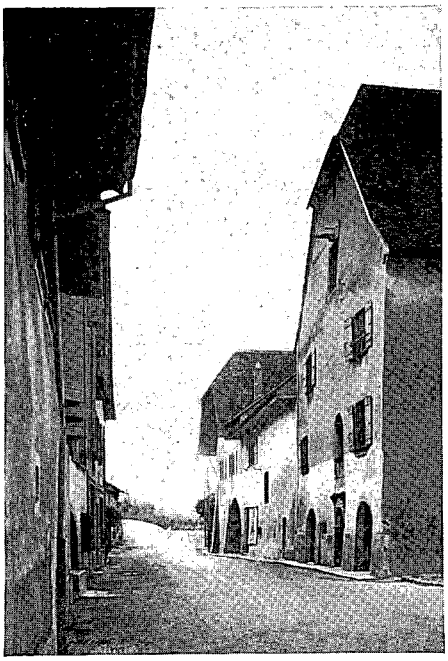

Fig. 160. Le Landeron. La Russie. Le bloc des maisons Nos 6-8. Page 189.

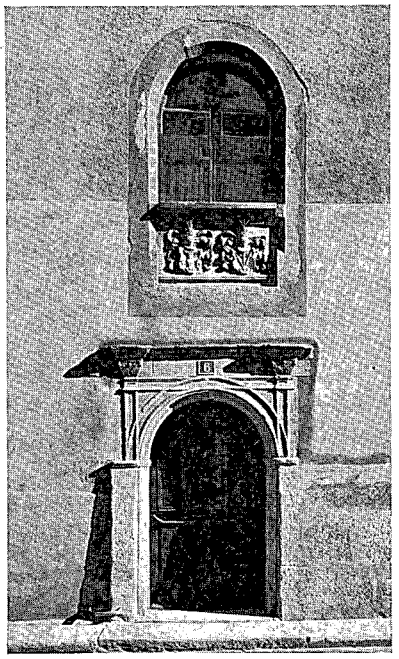

Fig. 161. Le Landeron. La Russie. Détail de la maison No 6. Page 190.

s'alignent sous la corniche. A l'étage, dans le même axe, une fenêtre en plein cintre a son arête chanfreinée, tandis que l'allège est occupée par un panneau de molasse sculpté de remarquables écus aux armes Graffenried et Michel (fig. 161). On peut se demander si cette baie ne servait pas à l'origine de porte en direction de la galerie traversant la route, et si le panneau armorié n'est pas rapporté à cet endroit. Comme au midi, le haut pignon est couvert d'un avant-toit en berceau surmonté d'un pan rabattu. A l'intérieur de la maison, la chambre sud-ouest du premier étage abrite les restes d'une boiserie sans doute contemporaine de la construction: sous une corniche supportée par des consoles, des pilastres cannelés à chapiteaux ioniques séparent des arcades en plein cintre.

La maison No 8 compte surtout par la robustesse de ses lignes et par ses proportions. Les pignons nord et sud sont protégés par de grands berceaux de bois surmontés d'un pan rabattu du toit. A cause des caves, le rez-de-chaussée n'est éclairé que par deux petits soupiraux. Une porte cochère a été condamnée au midi. Les angles sont renforcés par des contreforts. La porte d'entrée s'ouvre au nord (fig. 158) en arrière d'une arcade ayant une arête biseautée. Les fenêtres, de deux baies séparées par un meneau, sont moulurées d'une feuillure et d'un cavet ou de petits tores qui se recoupent aux angles. Au premier étage, il y a trois fenêtres au midi, deux à l'est et autant au nord (celle du couchant datée 1634). Le pignon méridional a une haute entrée de grenier en plein cintre, entre deux petites fenêtres quadrangulaires; celui du nord a deux fenêtres à meneau (une reconstituée). A l'intérieur, il ne reste que

des plafonds à poutres apparentes et la curieuse disposition des portes s'ouvrant au fond du *névau* ou porche d'entrée, à côté de l'escalier en vis doté d'un limon hélicoïdal.

A la *rue de Soleure*, N^os^ 43-45, la maison dite la Sauvegarde frappe par sa masse imposante et par son agencement peu ordinaire. Elle a sans doute été reconstruite dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle par un des représentants de la famille May, de Berne[1]. Les façades latérales, où apparaissent de petites fenêtres anciennes, ont un pignon amorti par un pan rabattu du toit et un pommeau d'étain. Au midi, des chaînes de pierre dessinent une division centrale de deux étages de quatre fenêtres surmontées d'un pignon qui doit être remanié. La porte d'entrée, en plein cintre, a une clef et des impostes bien marquées. Les deux divisions latérales n'ont qu'un étage de trois fenêtres au-dessus duquel s'ouvrent trois œils-de-bœuf, puis une lucarne dans le toit. Au nord, des annexes donnent au bâtiment une allure paysanne. Quelques détails rappellent cependant que ce fut une maison de maîtres: fers forgés des appuis de fenêtres en forme de cœurs adossés à un losange et agrémentés de rosettes, plafonds à cartouche central mouluré, balustres de bois profilés dans la cage d'escalier.

Beaucoup plus récente, puisqu'elle est de style Empire, la maison N^o^ 13, rue de Soleure, se distingue des voisines par trois fenêtres et une porte en plein cintre; leurs tympans sont occupés par des barreaux rayonnants et une flèche en fer forgé; dix pointes de diamant et deux ovales ornent les panneaux de la porte. Deux étages de cinq fenêtres quadrangulaires à tablettes enrichies de moulures contribuent à l'harmonieux équilibre de cette façade.

Au nord de la ligne du chemin de fer, à la *rue de Nugerol*, N^o^ 15, une maison datée 1636, portant un écu armorié aux initiales M G [Michel Gicot], présente une façade encore bien conservée[2]. Au-dessus de deux portes de cave en plein cintre, deux étages de fenêtres à deux trois ou quatre baies sont alignés sur des cordons ornés de denticules.

1 A. SCHNEGG, MN, 1949, p. 162-163. 2 AE, Rec. du Landeron, par Martenet, I/277, 1674. L'écu donne une variante des armes Gicot: un T au lieu d'une ancre.

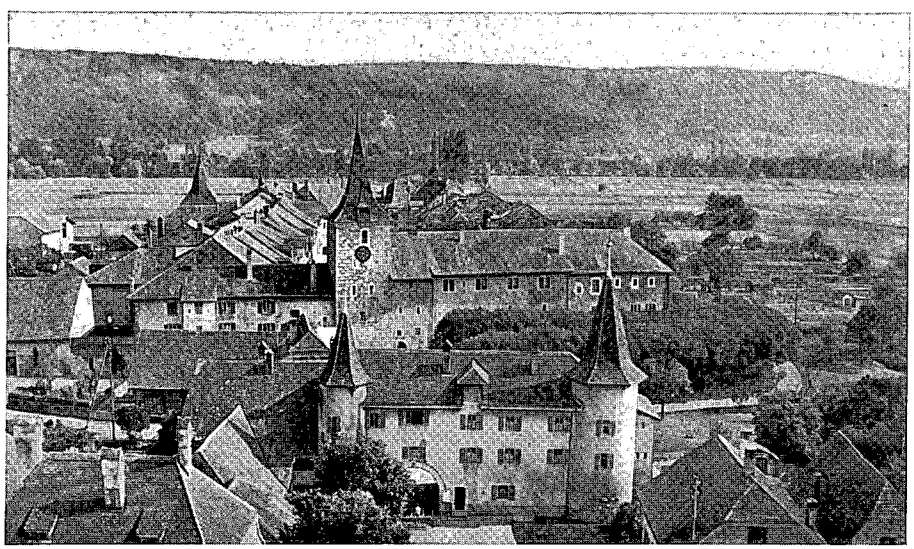

Fig. 162. Le Landeron. La ville. L'ouvrage avancé, la tour nord et le château, vus d'avion. Page 148.

# LIGNIÈRES

Une hache à ailerons de l'âge du bronze est le plus ancien objet trouvé sur le territoire de la commune. Des tumulus et deux pierres à cupules sont attribuées à l'époque de Hallstatt. A environ 1 km 500 au nord du village, dans un site dominant, les ruines d'un prétendu château avaient été déblayées en 1840. En 1907, des fouilles ont permis de reconnaître, à cet emplacement, les fondations d'une villa romaine détruite par le feu. Un denier d'argent permet de penser qu'elle existait déjà vers l'an 200[1]. Le premier texte écrit, une confirmation des biens de l'église de Saint-Imier en 1178, mentionne un alleu en *chesaux* et en vignes, à Lignières[2]. Au début du XIII[e] siècle, les seigneurs de Neuchâtel donnèrent des terres proches du lieu au monastère de Frienisberg et à l'abbaye de Saint-Jean. Rodolphe de Nidau céda à leurs successeurs tous ses droits et propriétés de la région, en 1277. Au milieu du XIV[e] siècle, Louis de Neuchâtel et l'évêque de Bâle fixèrent leurs droits respectifs sur les habitants de Lignières qui devaient être jugés sur place, par un tribunal mixte. Par voie d'échange l'évêque céda ses droits sur le village, en 1625. Toutefois, une bande de terrain, improprement dit le franc-alleu, entre les «hautes bornes» plantées en 1535 et les «petites bornes» de 1705, continua à dépendre du prince-évêque et de Berne, jusqu'en 1815, pour la juridiction criminelle. Un violent incendie détruisit 29 maisons, en 1832.

La mairie de Lignières, constituée au milieu du XIV[e] siècle, devint une juridiction purement neuchâteloise, de 1630 à 1848. Avant la Réforme, il n'existait point de paroisse, mais une chapelle dépendant de l'église du Landeron. Héritiers des biens de l'abbaye de Saint-Jean, la ville et le canton de Berne conservèrent, jusqu'en 1826, le droit de collation sur la paroisse réformée.

Il y avait 319 habitants en 1750, 686 en 1850, et 510 en 1960. Les armes communales, d'azur au compas d'or ouvert aux trois quarts, dérivent de celles accordées à Jean Hory, temporairement seigneur du lieu, entre 1625 et 1630. Les plus anciennes sont gravées, avec la date 1631, dans le corridor de la maison de commune[3].

*Bibliographie.* MATILE, *Mon.*, I/40, 51, 164; II/648; III/1093. BOYVE, III/26-27, 500-501. DGS, III/105. DHBS, IV/523-524. QLT, *Neuchâtel*, III/413-459. C.-D. VAUCHER, *Description topographique et économique de la mairie de Lignières*, Neuchâtel, 1801 (donne d'intéressants et utiles renseignements sur les fermes du village et leur disposition intérieure, p. 8, 9, 24, 47, 90). F.-H. GAGNEBIN, *Les premiers pasteurs de Lignières*, MN, 1875, p. 120-126, 135-148. M. DIACON, *Les bornes de la mairie de Lignières*, MN, 1890, p. 44-47, 95-98, 114-119. M. DIACON, *Lignières et le franc-alleu*, MN, 1897, p. 261-269, 299-306; 1898, p. 20-27. L. FAVRE, *Les fontaines de Lignières*, MN, 1903, p. 19-25. L. THÉVENAZ, *L'origine du franc-alleu de Lignières*, MN, 1936, p. 179-196. L. M[ONTANDON], *A Lignières*, Mbx., 1937, p. 78-80.

*Vues. Vue de Lignières, canton de Neuchâtel, prise du côté du Nord.* DOUDIET *fecit*, GAGNEBIN *lith.* (reproduit dans MN, 1897, p. 269). *Lignières*, dans Mbx., 1852 (gravure sur bois).

*Plans.* Parmi tous les plans nés des conflits de limites, peu sont utilisables pour le village (fichier aux AE). AE, Recette du Landeron, 1721-1769, plans 171, 179, 183. «Recueil de plans... des anciens fiefs de Lignières à Leurs Excellences de Berne», par CHARLES JUNOD, 1818-1819, plans N[os] 2 et 3. «Plan géométrique du village de Lignières levé les 21[e] et 22[e] octobre 1818, par CHARLES JUNOD, d'Auvernier.»

1 PH. ROLLIER, *La villa romaine du Ruz-du-Plâne*, MN, 1911, p. 89-95. VOUGA, *Préhistoire*, p. 169-170 et 225.

2 «*A Linieres, allodium in casalibus et vineis que pertinent ad casalia*». J. TROUILLAT, *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, I/364. D[r] CORNAZ, *Vignes à Lignières au 12[e] siècle*, MN, 1871, p. 207-208.

3 TRIPET, *Armoiries*, p. 47. O. CLOTTU, AHS, 1943, p. 80-81.

Le village, placé en bordure occidentale du plateau de Diesse, a sommairement la forme d'un T peu régulier, dont le jambage s'appuierait sur le ruisseau de Vaux. En 1725, la commune céda un peu de l'eau des deux fontaines qui existaient alors, le «borney dessus» et le «borney dessous», pour en établir une troisième aux frais de quelques particuliers. En 1737, Isaac Matthey, maître tailleur de pierre habitant à Saint-Blaise, s'engagea à faire un bassin hexagonal, d'environ 3 m 20 de diamètre, avec de la pierre prise au Chanet de La Neuveville, pour le prix de 44 écus. Divers travaux d'adduction d'eau devinrent nécessaires en 1743. Au milieu de la rue descendant vers le ruisseau, bordée des plus anciennes maisons échappées à l'incendie de 1832, un énorme bassin monolithique d'environ 4 m sur 2 m 60 a la forme d'un rectangle irrégulier. La margelle sud porte, gravés dans un cœur, la date d'érection, 1750, le compas tiré des armes de la commune, les initiales des gouverneurs et, au-dessous, celles du maître tailleur de pierre Abraham Dumont, de Cornaux[1].

Bien que marquant les limites anciennes de l'Etat, les hautes bornes, à l'est du village, font étroitement partie de l'histoire de Lignières. Cinq bornes, du XVI^e siècle, méritent une attention spéciale. Hautes d'environ 1 m 35, larges de 80 cm et épaisses d'environ 25 cm à la partie supérieure, elles portent un écu aux armes de Neuchâtel, écartelées de celles des Bade-Hochberg, sur la face occidentale; à l'est sont sculptés, à la même hauteur, les écus de la ville de Berne et de l'évêque de Bâle, Philippe de Gundelsheim qui régna de 1527 à 1553. Au-dessous de ces écus du XVI^e siècle, en relief et à bords découpés, les armes de Berne et de Neuchâtel ont été sculptées dans un ovale en creux, après 1815. Un plan postérieur à 1706 reproduit les écus anciens à côté des bornes et des dates 1535 et 1536[2].

## LE TEMPLE

Une chapelle du Saint-Esprit, dépendant de la paroisse du Landeron, est mentionnée depuis 1493. Elle partageait certaines rentes avec la confrérie du Saint-Esprit du Landeron. Entre 1507 et 1509, un commissaire procéda à la reconnaissance des terres qui lui devaient un cens[3]. Vers 1553, la chapelle était encore affectée au culte catholique; les réformés officiaient dans une grange. Deux ans après, la venue d'un pasteur dans l'édifice provoqua de vifs incidents avec des délégués du Landeron. Comme précédemment, Soleure et Berne soutinrent chacun les fidèles de leur confession. La Réforme dut s'imposer au moment où le maître d'école prit le titre de pasteur de Lignières, en 1562. Vers 1579, le verrier Guillaume Massonde, de Neuchâtel, exécuta «une grande fenestre des armes de Madame et de Messeigneurs nos souverains princes», offerte par eux à l'église. La tour fut réparée en 1707.

Après une longue période de silence, on apprend, en 1831, que l'église devait être reblanchie intérieurement, et crépie de plâtre gris à l'extérieur. La chaire et des bancs à dossier seraient refaits, un œil-de-bœuf percé, et la porte centrale agrandie. En

1 AE, série Communes, Lignières, Registre des titres, p. 384, 31 décembre 1725. J. Gauchat, not., minut., 12 avril 1737, 8 février 1742, 1^er avril 1743. L. Favre, MN, 1903, p. 19-25.

2 M. Diacon, MN, 1898, p. 23-25. Fig. dans MN, 1897, p. 304, et 1898, p. 22. AE, Plan détaché, N° 121, après 1706.

3 R. Vuichard, MN, 1887, p. 310, confirmé par un acte de F. Gruère, not., 29 avril 1493. J'ignore sur quoi se base le rédacteur du Mbx. de 1852 pour désigner saint Loup (Wolfgang) comme patron de la chapelle. AE, L 3, N° 22, donne un extrait des Reconnaissances de 1507.

1820, les escaliers de la galerie et un œil-de-bœuf qui l'éclairait furent remis en état. L'année suivante, il est fait allusion à un orgue. Un travail plus important, mais mal connu, consista à rehausser la tour, en 1819, en démontant le beffroi et en remaniant la charpente. L'ouvrage fut exécuté par le charpentier FRÉDÉRIC-AUGUSTE BONJOUR et par les maçons THOMAS et JOSEPH FISCHER. Faisant valoir les demandes de ses pasteurs, le délabrement de l'édifice aux dimensions restreintes, et dans le but de donner à l'intérieur du temple «une forme plus honnête et plus décente, et le rendre plus commode et plus salubre», la commune fit dresser un plan de reconstruction. Le charpentier DAVID-HENRI DESCOMBES, conseillé par le maçon FRÉDÉRIC BELJEAN, s'en chargea, en 1828. Des notables et des maîtres d'Etat se rendirent à La Neuveville et au Val-de-Travers pour visiter des temples pouvant offrir un modèle. Les habitants de Lignières demandèrent des secours au souverain vu que, dans les 368 louis du devis, ne figuraient ni le bois de charpente, ni le transport des matériaux. Tous les murs devaient être démolis et reconstruits, puis la largeur de l'édifice portée de 25 à 30 pieds. La tour, visiblement conservée, se trouva désormais au milieu de la façade ouest. En définitive, le souverain accorda une subvention de 1500 livres. Le directeur des bâtiments s'assura que la construction, entreprise avec un grand zèle et rapidité par les paroissiens payant de leur personne, s'effectuait normalement. Il rapporta que «l'irrégularité observée dans l'emplacement de la porte n'a[vait] pas été adoptée sans motifs». Il y eut quelques difficultés avec le charpentier et entrepreneur DAVID-HENRI DESCOMBES, pour l'équarrissage des bois de la toiture, des galeries et du «péristyle». Un carrier de Saint-Blaise livra de la pierre de taille jaune. Les principaux maîtres d'Etat furent le maçon CHRISTIAN NIGS, le menuisier CHARLES-FRÉDÉRIC BONJOUR, auteur du plafond, de la chaire, des portes et des fenêtres, BENJAMIN JUNOD, serrurier, et JEAN-JACQUES RACLE, ferblantier. L'orgue fut accordé et le plafond peint en blanc, rehaussé de bleu, de jaune et de noir[1]. Le 9 novembre 1828, déjà, eut lieu la dédicace du nouveau temple, restauré en 1900, et doté d'un orgue nouveau en 1908. Sauf les murs et l'annexe des archives, l'édifice fut ruiné par un incendie, le 21 décembre 1913. Rebâti et inauguré le 25 juillet 1915, le temple a été restauré intérieurement en 1946 (FRANÇOIS WAVRE, architecte).

DESCRIPTION. Il n'existe pas de représentation sûre du vieux temple, mais des croquis dont il faut simplement retenir l'idée générale, et des plans sommaires. L'édifice quadrangulaire, percé d'une ou deux portes au midi, voire d'une à l'est, et de petites fenêtres, était couvert d'un toit à deux pans. Un dessin de 1630 environ lui attribue une petite tour à flèche aiguë surmontée d'une croix, à l'est. Postérieurement, une tour étroite, au toit en bâtière, s'éleva à l'angle nord-ouest[2]. Depuis la reconstruction de 1828, l'apparence extérieure de l'édifice n'a guère varié, comme en témoigne une aquarelle de BAUMANN. La nef, rectangulaire, a un toit à deux versants, une croupe à l'est et quatre fenêtres en plein cintre, au midi, la plus occidentale surmontant la porte d'entrée. La tour relativement trapue, et

1 AE, Recettes, vol. 105, 1579-1580. Arch. du Landeron, Livre du Conseil, 15 février 1707. Série Cultes, Lignières, le temple, 1828. MCE, CLXXVII/311, 417, 519, 540, 1828. Arch. de Lignières, Délibérations, 22 décembre 1827 au 1er janvier 1829. Comptes, 1827-1828.

2 *Croquis:* AE, C 3, N° 9a, vers 1630 (publié dans MN, 1936, p. 189); plan détaché N° 121 (après 1706). *Plans:* Recette du Landeron, 1721-1769, plan N° 179. AE, Plans de la cure de Lignières, fol. 1, 1804. Peut-être une transformation se produisit-elle lors de réparations, en 1707.

percée d'une porte au sud, a des fenêtres jumelles en plein cintre sur trois faces; à l'occident, le mur plein, comme celui de la nef, est en pierre de taille pour le rendre plus résistant à la pluie (fig. 163a).

Jusqu'en 1619, en dépit de la différence de religion, les morts de Lignières furent enterrés au Landeron. Cette année-là, vu que le terrain commun devenait trop exigu et que le voyage était incommode, les habitants de Lignières renoncèrent à leurs droits pour 120 écus, et choisirent un emplacement à l'ouest de leur chapelle. Dans le mur touchant le portail est du cimetière une pierre tombale porte les armes du pasteur Pierre Cartier et de sa femme née Isabeau Rognon, morts en 1716 et 1741[1].

Parmi les objets de culte, il faut relever une coupe de communion en argent, de la fin du XVe siècle, sans doute. Sur le pied très aplati apparaît une croix de consécration fleurdelisée, alors que la tige ornée d'arcs gravés en tiers-points et de carrés recoupés de lignes, porte un gros nœud creusé de profondes côtes. Pas de poinçon. Hauteur 17 cm et demi. Deux *channes* ou brocs d'étain, ayant une panse ronde et un couvercle plat s'achevant en bec, portent les poinçons de CHARLES THONNET, potier d'étain à Neuchâtel, datés 1746 et des contremarques de Neuchâtel, une près de la date 1778.

Maître GABRIEL MURER, fondeur à Soleure, refondit une cloche en 1644, et reçut 114 écus pour l'augmentation de poids. La paroisse songeait à racheter la petite cloche du temple de Saint-Blaise, en 1730. Une autre fut fondue en 1819 par BORLE, A. BOREL & Cie, artistes fondeurs, de Couvet. Deux cloches endommagées par l'incendie de 1913 ont été remplacées par trois cloches fondues par H. RUETSCHI, à Aarau[2].

*Bibliographie.* Mbx., 1829. F.-H. GAGNEBIN, MN, 1875, p. 121, 139. PURY, *Biens d'église*, p. 40-44. QLT, *Neuchâtel*, III/447-449, reproduisant une aquarelle de JEAN-HENRI BAUMANN. *La Patrie suisse*, 1914, p. 20-21.

## LA CURE

La cure n'est pas dans le voisinage immédiat de l'église, mais au village, en bordure de la rue dite du Montilier. Celle qui existait en 1599 était réputée inhabitable; il semble que l'année suivante, la commune se soit préoccupée de loger le pasteur (voir hôtel de commune). Un nouveau bâtiment de cure et un grenier furent acquis en 1656 pour le compte de la ville de Berne, collateur de l'église. Un échange de 1667 permit d'améliorer et de dégager les abords. En 1699, la maison fut partiellement rebâtie sous la direction de l'architecte de la Seigneurie JOSEPH HUMBERT-DROZ, en dépit de paroissiens qui ne voulaient pas transporter les matériaux. Les maîtres maçons DANIEL HUMBERT-DROZ (frère de l'architecte) et DANIEL PERRET, du Locle, ainsi que DANIEL DUBOIS, de La Chaux-de-Fonds, se chargèrent de démolir la façade sud, de faire la voûte de la cave, les encadrements de fenêtres et de portes, notamment à la grange, l'escalier et tous les murs nécessaires, bref de rebâtir à neuf la maison. Le maître charpentier OLIVIER JACOT, de Villeret, devait démonter les planchers et la charpente, en conservant ceux de la partie occidentale, de manière

1 G. Frossard, not., vol. I, 22 avril 1619. JÉQUIER, I/162, fig. 495, reproduit les armoiries.

2 AE, série Communes, Lignières, 1644. Arch. de Saint-Blaise, BB 3a, N° 4, p. 21, 1730. Arch. de Lignières, Délibérations, 7 mai 1819, 20 septembre 1820. Sur les inscriptions des cloches avant 1913, voir: MN, 1881, p. 145, 213, 239, 241; 1882, p. 81.

«que l'on puisse reposer la ramure en tournant la frête [faîte] de vent en bise», puis la continuer à neuf jusqu'au bout du bâtiment, «en faisant un rang qui décendra depuis le haut des murailles en bas, entre la grange et l'écurie, ainsi que cela se pratique dans les montagnes». Tout devait être achevé avant la fin de septembre. Ainsi l'axe du toit était tourné de 90 degrés pour faire de la maison une «maltournée», par une disposition semblable à celle de nombre de fermes jurassiennes[1]. Au rez-de-chaussée et à l'étage, des corridors transversaux rappellent sans doute d'anciennes dispositions. Portes et boiseries sont ornées de panneaux cintrés au sommet, ou creusés de courbes sur leurs longs côtés, datables du milieu du XVIII^e siècle.

### L'HÔTEL DE COMMUNE

Vers 1492, le four de Lignières fut complètement reconstruit par JEAN BOICTU, maçon de Châtillon; le charpentier JEAN JAQUET, de Nods, exécuta la charpente, tandis que ses confrères francs-comtois MARTIN PESCHEUR, JEAN BORRUZ et VUILLEMIN BOVIER, occupés aussi à dresser le gibet du lieu, se chargèrent de la couverture en tuiles. Trente ans plus tard, les délégués des habitants et de la commune déclarèrent tenir des baillis des XII Cantons le droit d'avoir un ou plusieurs fours. En 1600, toutefois, ils durent renoncer à cette prétention et bâtir un four banal. Par le même acte, la commune fut autorisée à posséder une maison acquise trente ans plus tôt, pour y installer la cure, voire le four, ou pour en tirer parti autrement. De fait, en 1615, la commune possédait deux édifices distincts: la maison contenant le four et celle où se trouvait anciennement le four, à l'endroit où s'élève l'actuel hôtel de commune[2]. Ainsi donc, se précisent les origines d'un bâtiment sans doute transformé ou amélioré en 1631, lorsqu'un premier droit d'auberge fut accordé à la commune.

Une importante reconstruction, en 1730, a donné à la maison son aspect définitif. Le maître maçon JÉRÉMIE BOREL, de Couvet, bourgeois de Neuchâtel, et [le charpentier?] JOSEPH PERRENOUD, de La Sagne, habitant à Neuchâtel, furent les entrepreneurs, et sans doute aussi les auteurs des plans. Pour la pierre de taille des façades sud et ouest, ils eurent recours aux services des maîtres maçons DAVID BOREL, de Neuchâtel, et ABRAHAM JEANNERET, du Locle. DANIEL JEANNERET, du Locle, s'engagea à faire la maçonnerie de la tour et des pignons, au-dessus de la corniche. L'horloge de la tour, mentionnée dès 1741, subit d'importantes réparations de l'horloger JONAS-PIERRE DESSOUSLAVY, en 1842 et 1844. Un inventaire de 1750 mentionne, notamment, les portes permettant d'accéder à l'horloge et à la sonnerie, les diverses chambres remises à l'hôtelier, le tour du galetas et trois demi-douzaines d'escabeaux marqués du compas, élément principal des armes communales. Au début du XIX^e siècle, la cloche appelait les enfants à l'école, les communiers à leurs assemblées et même les fidèles au culte[3]. Comme le cabaret installé dans le bâtiment où siégeait

1 MCE, V/85, 154, 1599, 1600, AE, F 27, N^os 13 et 16, 1656 et 1667. MCE, XLIII/316, 1699. P. Dupasquier, not., 5^e minut., p. 161-167, 1699.

2 AE, Recettes, vol. 145, compte 1491-1492, fol. 3, 11v., 15v., 18. Rec. du Landeron par Degland, III/214, 1522. MCE, V/154, 1600. Série Communes, Lignières, Livre de 1733, copie d'un acte du 11 mars 1600. Rec. du Landeron, par Gendre, IV/292v., 293, 1615.

3 MCE, X/244v., 1631. F.-C. Junod, not., II/1, 50, 67, 1729, 1730. J. Gauchat, not., minut., 26 décembre 1741. AE, série Communes, Lignières, 6 avril 1750. *Description... de la mairie de Lignières*, 1801, p. 10.

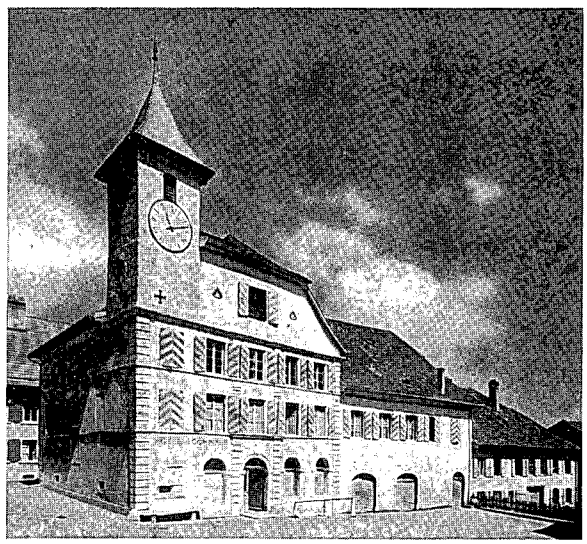

Fig. 163a et 163b. Lignières. Le temple vu du midi et l'hôtel de commune. Pages 195 et 197.

aussi la Cour de justice de la mairie ne suffisait plus, la commune obtint de le transformer en auberge à l'enseigne du Soleil. Il fallut préalablement réparer la maison, boiser entièrement la grande salle et deux chambres, redresser un jambage de la porte d'entrée et mettre les locaux en état de loger les voyageurs (1827). En 1837, les façades furent crépies et rustiquées. La commune acquit la maison touchant l'hôtel, à l'est, puis la reconstruisit pour en faire une annexe à l'usage d'habitation, grange et écurie, en 1845-1846. Une restauration de l'hôtel a eu lieu entre 1938 et 1940. A la suite d'un début d'incendie, en 1951, la partie nord de l'édifice et les combles ont souffert. Un vieux grenier carbonisé a dû être démonté[1].

Description. L'hôtel de commune, de plan presque carré (13 m 40 sur 12 m 50) est flanqué d'une grêle tourelle d'horloge à son angle sud-ouest (3 m sur 2 m 50, pour une hauteur d'environ 15 m, sans le toit). Sa façade méridionale frappe par un agencement peu ordinaire dans cette partie du village, où les toits à deux pans ont leur faîte orienté d'est en ouest. Au rez-de-chaussée, la porte d'entrée en plein cintre est encadrée de chaînes à refends; sous l'entablement, on déchiffre MCHF. 1730. IPIN (initiales des gouverneurs de commune Michel Chiffelle et Jean-Pierre Junod). A l'est de la porte, deux hautes fenêtres en plein cintre ont une clef et des impostes saillantes; à l'ouest, une seule fenêtre est flanquée d'un soupirail. Aux deux étages, cinq fenêtres s'alignent sur les cordons; la division centrale est marquée par des chaînes à refends. Le compas, tiré des armes du village, figure là entre deux cœurs. Au-dessus de la corniche de pierre très saillante, le pignon est percé d'une fenêtre (qui devait être à l'origine une entrée de grenier) entre deux œils-de-bœuf

1 MCE, CLXXVI/135, 881, 1827. Arch. de Lignières, Comptes 1827, 1837, et Délibérations, du 9 mars 1827 au 25 mars 1828, 7 janvier, 14 février 1845, 11 février 1846. G. Junod, not., III/19, 1837. Dos. MAH. Archives des Monuments historiques, au Musée national suisse.

(fig. 163b). Le toit, à pan rabattu, a perdu son pommeau. Contrairement à ce que disait un marché de 1730, la tour est en pierre de taille, mais d'un appareil irrégulier; quatre baies en plein cintre sont percées au sommet. Il y a deux cadrans d'horloge modernes. A l'angle de la maison, le bras d'enseigne d'esprit encore Louis XVI porte un disque figurant le soleil. L'annexe orientale, plus jeune d'un siècle, s'harmonisant avec la façade de l'hôtel, s'intègre bien dans la ligne descendante des toits. A l'intérieur, la cuisine a une hotte de cheminée d'angle sur des consoles moulurées. La cage d'escalier a un noyau et des arcs en pierre de taille. Plusieurs chambres sont boisées sobrement. Dans le corridor, une pierre réutilisée porte le compas de la commune sous la date 1631.

*Divers.* A l'ouest de l'hôtel de commune, de l'autre côté de la rue, l'ancien bâtiment du four banal, devenu remise et forge, conserve dans son mur une pierre portant la date 1635, de part et d'autre d'un écu où le compas est associé aux initiales A I et G B.

Au midi de l'hôtel, la commune a fait construire un nouveau bâtiment d'école entre 1835 et 1837. Les plans dessinés par EDOUARD DE SANDOZ-ROSIÈRES, intendant des bâtiments, furent exécutés par le charpentier DAVID-HENRI DESCOMBES, par les maçons EHRENSBERG, HOHENAUER et PARIS, par CHARLES-THÉOPHILE JUNOD, ébéniste, BENJAMIN JUNOD, serrurier, et VICTOR THALMANN, plâtrier qui rustiqua les façades. Les tuiles furent achetées à Lamboing[1]. L'édifice, très simple, est heureusement proportionné. Implanté sur un terrain en pente, il compte un sous-sol à l'est, alors que le rez-de-chaussée surélevé a sa porte principale à l'ouest, précédée d'un perron. Au-dessus de l'unique étage, les pignons nord et sud abritent des locaux supplémentaires, sous un pan de toit rabattu.

1 Arch. de Lignières, Comptes, 1835-1837. Délibérations, 30 mai 1835, 7 mars 1836. Dos. MAH.

Fig. 164. Le Landeron. La ville vue au travers de la porte nord. Page 182.

# DISTRICT DE BOUDRY

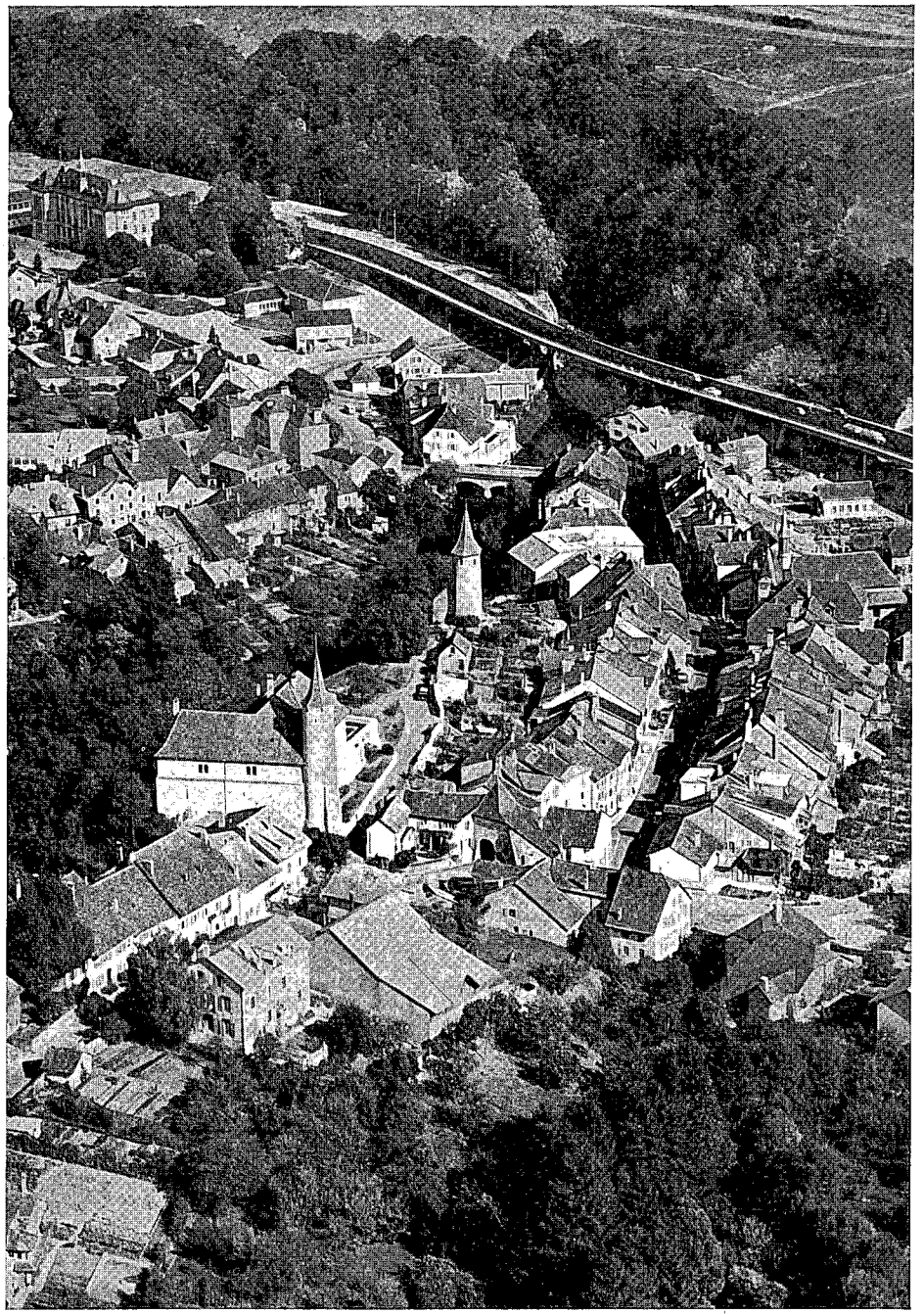

Fig. 165. Boudry. La ville vue d'avion depuis le nord. De bas en haut: le quartier de Vermondins, le château et la porte de Vermondins, la ville et la tour Marfaux, le pont sur l'Areuse et, au-delà de celui-ci, lè faubourg formé des actuelles avenue du Collège et rue Oscar Huguenin.

# PESEUX

En 1195, confirmant les donations faites à l'église collégiale de Neuchâtel, un acte du pape Célestin III mentionne une terre et d'autres biens *apud Pusoz*. Un prêtre nommé Ulrich de *Pusue* apparaît en 1289. Le village est assez important, en 1357, pour que le comte Louis de Neuchâtel accense des bois banaux «ès commons de la ville de Pisuel». Entre 1510 et 1525, la commune de Peseux voit croître ses droits et ses domaines, à une époque où la vigne n'avait pas encore pris l'importance qu'elle aura plus tard. Si l'école est fondée en 1560 déjà, le XVII^e siècle, confirmant la prospérité du lieu, permet la construction d'un temple, puis d'une forge. Pour le reste, la vie de cette localité, autrefois essentiellement agricole, puis viticole, n'offre rien de saillant. Un très grand essor démographique, depuis le début du XX^e siècle, fait que l'étoile très irrégulière des maisons anciennes, jadis bien groupées au centre du vignoble, a été littéralement submergée par des constructions modernes. Le village, dépendant de toute ancienneté de l'église de Serrières, en a été séparé en 1882, pour devenir une paroisse autonome. Sous l'ancien régime, il faisait partie de la juridiction de la Côte. En 1750, il existait 89 maisons et 429 habitants; 664 habitants en 1800, 1335 en 1900 et 4930 en 1960. Les armes actuelles sont conformes à celles qui furent peintes sur le clocher de l'église en 1737: parti d'or et d'azur à la fasce brochante d'argent chargée d'un mousquet de sable tourné à sénestre.

*Bibliographie.* DGS, III/658. DHBS, V/256. VOUGA, *Préhistoire*, p. 231. MATILE, *Mon.*, I/36, 229, 301; II/747. QLT, *Boudry*, p. 373-440. J. PARIS, *La commune de Peseux*, MN, 1902, p. 273-283; 1903, p. 35-47, 69-89, 107-122. TRIPET, *Armoiries*, p. 47. O. CLOTTU, *Les anciennes armoiries*, AHS, 1945, p. 36.

*Plans.* AE, Recette de la Côte, 1764 (sur la base des Reconnaissances de 1698-1716 environ), plans N^os 60-63 et 68 (village).

## PUITS ET FONTAINES

L'approvisionnement en eau, délicat avant la découverte de bonnes sources, se faisait essentiellement à l'aide de puits qui seraient à l'origine du nom de Peseux. Ainsi, en 1687, les maîtres maçons PIERRE et ABRAHAM DROZ firent un puits au haut du village, muni d'une pompe par GÉDÉON GUILLEBERT, en 1691[1]. A la fin de 1771, la commune décida de creuser un puits près de la forge, à l'entrée orientale du village. L'édicule le couronnant fut exécuté l'année suivante, sur le terrain acheté d'un particulier, par les maîtres maçons JACQUES BOREL et ABRAHAM BERTHOUD, selon les plans dressés par le premier. Les deux bassins coûtèrent 296 livres et le corps du puits, en pierre de taille jaune amenée de Neuchâtel, 360 livres. Douze ans plus tard, le fondeur PIERRE LEROUX exécuta des travaux non précisés, et il fallut creuser le sol par deux fois plus profondément à la recherche de l'eau qui se dérobait. En 1953, l'édicule a été démoli, puis remonté pierre par pierre dans une cour de la rue du Château, face au N° 21, à quelques dizaines de mètres au nord de l'emplacement primitif. Ce puits, d'environ 2 m 30 de côté et 5 m 15 de haut, en son genre un des plus remarquables et des mieux conservés du pays, dérive de celui de la place des Halles, à Neuchâtel[2]. D'une sobriété remarquable, sa qualité est due avant tout à

1 A. PARIS, MN, 1902, p. 274-275; 1903, p. 46, 79-80, 117. Abr. Bonhôte, not., minut., 28 février 1687, 10 septembre 1691.

2 Abr. Bonhôte, not., 2^e minut., 5 juin 1676. Arch. de Peseux, BB 3, N° 4, 1771; No 5, 1774; N° 8, 1784; N° 10, 1784. MN, 1954, p. 56. MAH, *Neuchâtel*, I/65-66, 72-73. A. LAMBERT, *Les fontaines anciennes de Neuchâtel*, p. 28, pl. 17. Relevé dans: MBN, pl. 98, N^os 6-7.

la netteté de ses volumes bien proportionnés et à l'agrément de la pierre jaune dans laquelle il est taillé. Quatre chaînes d'angle, en faible relief, encadrent le corps proprement dit surmonté de deux corniches reliées par un haut glacis concave; une sorte de cloche à quatre angles vifs couronne le tout et sert de support à une urne Louis XV flanquée d'ailerons et ceinturée d'entrelacs (fig. 167). Au-dessus de la porte, un médaillon rehaussé d'enroulements porte les armes communales entre des banderoles où sont gravés l'inscription «CUM DEO OMNIA» (en haut) et les noms «D[AVID] PARIS, A[BRAHAM] D[ANIEL] BONHOTE GOUVERNEURS» (de commune), de part et d'autre de la date 1772. Au-dessous de la fente ménagée pour le bras de la pompe, disparu, un goulot supporté par deux fers contournés écoulait l'eau dans un bassin sans ornements.

La première et unique fontaine de Peseux, aujourd'hui bien transformée, se trouvait à la partie supérieure de la rue du Temple. En 1676, les maçons JONAS PERRIN et JOSEPH HUMBERT-DROZ s'engagèrent à faire deux bassins en roc pour la commune «avec aussi une chèvre de pierre de roche avec une bolle au dessus ou piramide», et tous les accessoires nécessaires. Pour desservir ce qu'on nommait le bas du village, la commune fit construire un grand bassin et une pile par les frères ABRAHAM-HENRI et JONAS-LOUIS REYMOND, à un nouvel emplacement, en 1785. Le grand bassin devait être, à l'origine, flanqué d'un plus petit emprunté à un puits voisin. Sans doute déplacée au midi de la route cantonale, en 1857, la fontaine fut temporairement protégée par un couvert, dès 1883[1]. Elle occupe présentement une placette au débouché de la rue de la Chapelle sur la Grand-Rue. Le vaste bassin de pierre, dont les petits côtés sont arrondis, a une margelle creusée de deux rainures délimitant des panneaux à angles concaves; du côté occidental, le tailleur de pierre a gravé: «D[ANIEL] ROULET / 1785 / Φ L [JONAS-LOUIS] BOUVIER», soit les noms des gouverneurs de la commune. La pile, formée d'éléments divers, n'a pas son pareil dans le canton. A la base de roc, particulièrement massive en dépit de son fractionnement en deux blocs principaux, séparés par un étranglement d'où jaillissent les deux goulots, s'oppose la partie supérieure qui paraît être un réemploi d'éléments plus anciens. Sur un entablement de pierre jaune, la colonne cannelée ayant un chapiteau à crochets rappelle celles qui sont engagées dans la façade orientale de la maison des Halles, à Neuchâtel (1570). Quant au curieux couronnement, où des consoles dressées supportent une petite pyramide par l'intermédiaire d'un socle orné d'une frise de rais-de-cœur, il semblerait plutôt être du XVII[e] siècle; en ce cas, la colonne aussi plus tardive pourrait être en reste de la fontaine de 1676 (fig. 166).

### LE TEMPLE

Jusqu'au XVI[e] siècle, les paroissiens de Peseux se rendirent à l'église de Serrières. A partir de la Réforme, les pasteurs vinrent prêcher dans des maisons particulières, puis dans un édifice construit «pour ouïr prescher le Sainct Evangile» et tenir l'école, à l'est du temple actuel (1550). Par acte du 19 novembre 1619, la commune acheta de la veuve de Jean Merveilleux, conseiller d'Etat, un terrain où serait installé un cimetière et bâti un auditoire, c'est-à-dire un lieu de culte. Le vendeur se réservait

1 Dos. MAH. Arch. de Peseux, GG 2, N° 10, 14 avril 1772; BB 3, N° 10, 19, 21 mars, 10 mai 1785. A. LAMBERT, *Les fontaines anciennes de Neuchâtel*, p. 27-28, pl. 16. Relevé dans: MBN, pl. 98, N[os] 3-4.

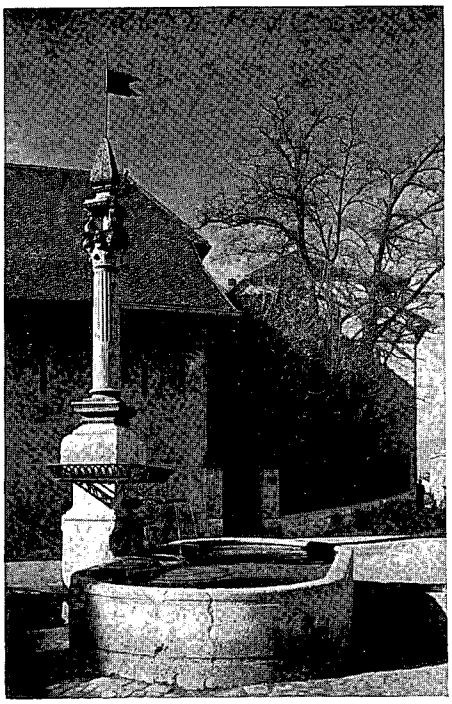

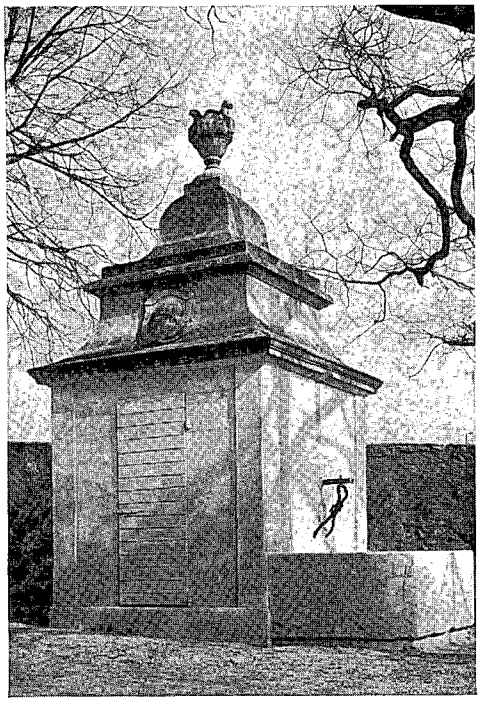

Fig. 166 et 167. Peseux. La fontaine en marge de la Grand-Rue et le puits placé à la rue du Château. Page 202.

le droit d'avoir un banc et d'enterrer ses proches sur place; sa famille fit élever une vraie chapelle. En 1627, les murs du temple furent bâtis par les deux maîtres maçons David Petitjean et David Quartier-la-Tente, des Brenets, qui s'adjoignirent Daniel Petitjean, pour l'exploitation de la pierre. Les mêmes exécutèrent trois fenêtres en pierre de taille «en rond de dessus», hautes de six pieds, larges de trois, et deux portes «l'une ronde entre six et sept piedz de large, l'autre quarrée entre trois et quatre piedz». Samuel Henry, maître charpentier, de Saint-Aubin, se chargea de construire la charpente et le toit, levés en 1628. L'édifice n'était cependant point terminé en 1633; les maîtres maçons Abraham Roulet, Jean et Jacques Simoine, de Neuchâtel, entreprirent d'achever les murs est et ouest, en y ménageant «une fenestre ronde de pierre de taille», haute de cinq pieds, d'exhausser les autres jusqu'au toit, de les crépir et de les blanchir. Selon les mémoires de Frédéric Barillier, «le 14e juin 1635, fut presché la première fois dans l'église nouvellement bâtie au village de Peseux». En 1660, le capitaine Samuel Tschudi fit un don de cent livres pour l'entretien de l'édifice. La tour fut bâtie, en 1737, par le maître maçon et entrepreneur Abraham Matthey, sur des plans et une maquette de Jacob Robert, menuisier à Corcelles, préférés aux modèles présentés par les sieurs Favre et Jaquet. Matthey donna visiblement le plan des frontons, puis exécuta des portes, des fenêtres à l'église et la couverture du mur du cimetière. Charpente, beffroi, flèche, escalier, portes, chambre de l'horloge, volets et bancs dans l'église furent remis aux maîtres

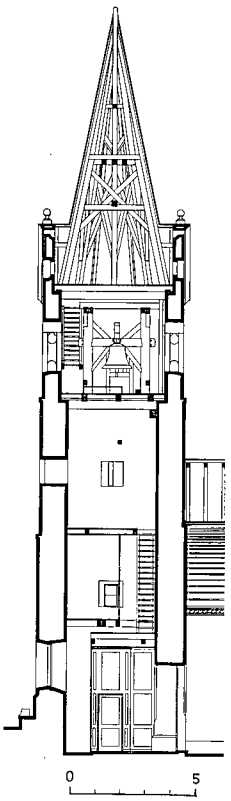


Fig. 168. Peseux. Coupe de la tour du temple. Echelle 1:300. Page 205.

charpentiers Frédéric Menoud-dit-Gendre, de Neuchâtel, et Jean-Jacques Biolley, habitant à Serrières, qui se chargèrent aussi de monter la grue prêtée par la ville de Neuchâtel. Parmi les autres artisans travaillant à la tour, David-François Vattel livra le pommeau d'étain de la flèche. Le maître charpentier Daniel Pétremand refit tous les bancs, et le menuisier Théodore Favarger les fenêtres, en 1764, année où Jacques Borel et Abraham Berthoud remplacèrent le plancher du temple par un dallage en pierre de taille, comme le rappelle une plaque gravée aux armes et aux initiales des gouverneurs Samuel Vattel et Abraham Bonhôte (actuellement dans le vestibule). Louis Perrin, potier d'étain à Neuchâtel, fit un pommeau neuf à la tour en 1778, après que le serrurier Jacob Claparède eut refait la flèche de métal et ses ornements, et qu'on eut peint le coq. En 1793, des ouvriers enlevèrent la terre au nord du temple et redressèrent le pignon occidental, dès lors couvert d'un pan rabattu de toit. L'humidité du local obligea de poser une boiserie autour de la chaire, en 1817; la commune engagea les particuliers à mettre un plancher sous leurs bancs réservés. De minimes transformations aux bancs placés à l'entrée de la chapelle de la famille Merveilleux, dont il avait fallu réparer le toit et les fenêtres, provoquèrent un litige l'année suivante. Cette chapelle fut donnée à la commune en 1868; fort exiguë, puisqu'elle mesurait environ 5 m 50 sur 4 m 30, elle disparut lors de la restauration de 1871-1872 qui provoqua une reconstruction presque complète du temple, élargi de 1 m 50. Sise au midi de la nef, son toit pointu surmonté d'un pommeau dépassait de peu l'ancien portail du cimetière flanqué d'ailerons, comme le montre un dessin de Jean-Henri Baumann, de 1830 environ. Des restaurations importantes ont encore modifié et agrandi la nef en 1899 et en 1959[1].

Description. Les abords du temple ont été complètement transformés par la suppression du cimetière, en 1786, par l'enlèvement de la boucherie qui provoquait l'étranglement de l'actuelle Grand-Rue à l'angle sud-ouest du mur de clôture, enfin par la disparition du tilleul ornant le centre du carrefour voisin. De la nef modernisée, il y a peu à retenir; une clef de voûte placée au-dessus de la porte méridionale, provenant de l'ancienne chapelle Merveilleux, porte les armes de cette famille encadrées de palmes très stylisées. La fenêtre en tiers-point du mur oriental, sous un arc de décharge de même forme, peut appartenir à l'édifice du XVII^e siècle. Le clocher au couronnement élégant, d'un type rare dans le canton, mesure 6 m de côté, et 21 m de haut jusqu'au sommet des cadrans, sous une flèche de 8 m 50, sans

1 Voir notamment: AE, Rec. de la Côte, par l'Epée, Peseux, I/18, 1698. Arch. de Peseux, BB 3, 13 juillet 1817 au 7 décembre 1818. FF 5b, N° 8, 1764; N^os 11-12, 1778. GG 5, N^os 2-4, 1626, 1627, 1633. J. Paris, dans MN, 1903, p. 35, 40, 73-74, 77-78, 121. G. de Pury, MN, 1879, p. 258. QLT, *Boudry*, p. 406-409, et reproduction d'un dessin de Baumann, p. 405. J. Petitpierre, Le clocher de Peseux, dans *Patrie neuchâteloise*, III/99-102.

le coq. La tour, en calcaire blanc, se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages soulignés par des cordons, chacun légèrement en retrait sur le précédent. La porte en plein cintre est surmontée d'une pierre carrée où sont sculptés, en faible relief, un mousquet dans un cartouche (abrégé des armes de Peseux), deux écus armoriés surmontés des initiales D B et S B (David Bonhôte et Samuel Bonhôte, alors gouverneurs de la commune) et la date 1737[1]. L'étage supérieur, percé de quatre baies jumelles en plein cintre, est surmonté de quatre frontons courbes amortis de globes, abritant les cadrans de l'horloge. Au midi, la date 1737 et les armes de la commune ornent l'espace situé entre le cadran et les fenêtres. Un coq moderne a remplacé l'ancien formé d'une simple feuille de tôle, au-dessus d'un fer forgé en forme de cœur (fig. 168 et 169).

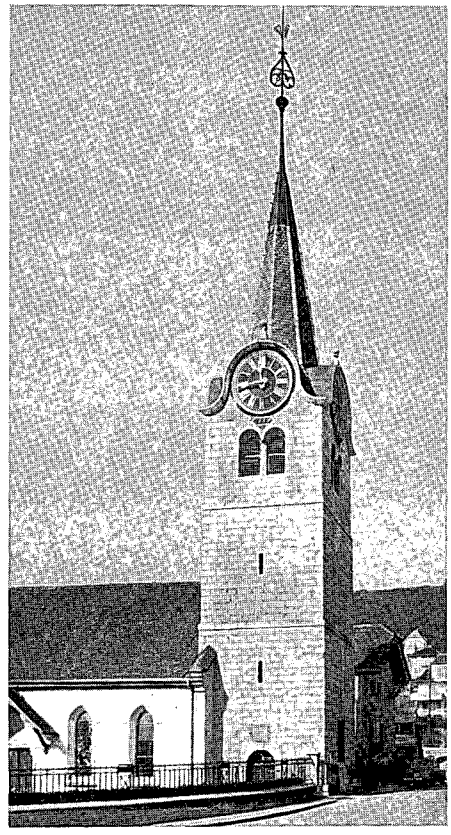

Fig. 169. Peseux. La tour du temple. Page 205.

L'église a deux vitraux de CHARLES L'EPLATTENIER (1933 et 1934) réalisés par le peintre-verrier CHARLES WASEM. En 1766, l'orfèvre DAVID RENAUD, de Neuchâtel, exécuta des *coupes de communion*, en réutilisant le métal des anciennes (une devait dater de 1626). Le même fit un plat de 32 onces 5/8 à l'usage de la communion, en 1777[2]. Ces pièces d'orfèvrerie sont encore utilisées. Les deux coupes en argent doré, hautes de 20 cm, ont un nœud en forme d'urne à deux renflements. Sous chaque pied apparaît l'inscription, en italique dans un cas, en majuscules dans l'autre: «POUR LHONNORABLE COMUNNAUTE DE PESEUX A[BRAHAM] H[ENRI] SERGEANS ET JEAN FORNACHON GOUVERNEURS, 1766». Poinçons de Neuchâtel et de DAVID RENAUD. Le plat d'argent hexagonal, dont le bord est gracieusement festonné dans le style Louis XV, a environ 29 cm de diamètre. L'inscription gravée sur le fond dit: «DON FAIT PAR M^elle^ ESABEAU FOULQUE A LHON^ble^ COMMUNAUTE DE PESEUX POUR SERVIR A LUSAGE DE LA S^te^ CENE DU DIT LIEU». Au-dessous de guirlandes sont aussi gravées les armes de Peseux et les noms: «D[AVID] BONHOTE JUSTICIER / F[RANCOIS] L[OUIS] ROULET ANCIEN / GOUVERNEURS / 1777». Poinçons de Neuchâtel, presque effacé, et de DAVID RENAUD. Il existe aussi deux grands brocs ou *channes* d'étain pour le vin de la communion, hautes de 28,3 cm. Le goulot a une forme de bec; au centre du cou-

1 Noter le manque de concordance des deux armoiries pour une même famille; il ne peut s'agir des armes d'un tiers, mais bien de celles des gouverneurs en charge, contrairement à ce que suppose JÉQUIER, *Armorial*, I/125, et fig. 340.

2 Arch. de Peseux, EE 1, N° 12, 1626; N° 52, 1766, 1777. Pour les brocs d'étain, EE 1, N° 75, 1760.

vercle qu'on peut ouvrir par un index apparaît le poinçon de FRANÇOIS PERRIN; les brocs pourraient avoir été acquis des successeurs de cet artisan, mort en 1748. Sur la panse de forme tronconique on a gravé entre deux palmes: «P^r LA C[OMMUNAU]TE DE PESEUX / L B / G^r / I R / 1760», soit: Louis Bouvier et Jean[-Antoine] Roulet, gouverneurs de commune.

*Les cloches.* Selon un certificat du 1^er juillet 1738, le notaire et fondeur PIERRE-ISAAC MEURON-DIT-BANDERET, de Saint-Sulpice, venait d'exécuter sur place, à la satisfaction de la commune, deux cloches, l'une pesant 950 livres et l'autre 1420 livres. Une soixantaine d'années plus tard, FRANÇOIS-JOSEPH BOURNEZ, de Morteau, les refondit ainsi qu'une plus petite, dès lors refaite par son petit-fils FRANÇOIS-JOSEPH, en 1867 et 1890. La cloche moyenne porte l'inscription: «REFONDUES ENSEMBLE LES TROIS AVONS ETE / UNE ETOIT FENDUE ET DEUX SANS SON NI GAITE / FAITE PAR F. I. BOURNES DE MORTEAU», et les armes de la commune. Sur la grosse cloche figure l'année, 1795, un quatrain, les noms du président de commune, David Paris, et des gouverneurs en charge, David Bonhôte et Daniel-Henri Fornachon[1].

*L'horloge* a été l'objet de préoccupations constantes. Il en existait une première à l'école, citée dès 1620, dont le mécanisme fut repeint en noir, en 1628. Pour la nouvelle tour du temple, une horloge fut commandée à PIERRE DUCOMMUN, de La Chaux-de-Fonds, qui la posa à l'étage au-dessous des cloches, en 1738. Le peintre SAMUEL MULLER, fixé à Neuchâtel, exécuta trois cadrans à fond noir (il n'y avait pas de cadran au nord), sur lequel se détachaient des aiguilles et des chiffres dorés. En 1753, déjà, DAVID-FRANÇOIS PÉTREMAND effectua d'importantes réparations, notamment aux engrenages. ABRAHAM-LOUIS PERRELET refit à neuf les pièces de la minuterie et les roues nécessaires à l'entraînement des aiguilles, en 1793. Deux ans plus tard, PHILIPPE STELTZER fournit une nouvelle horloge, remplacée à la fin du siècle passé[2].

### MAISONS DIVERSES

A la *rue du Temple* N^os 8 et 10, l'ancienne maison de commune et d'école tire ses origines d'un acte du 26 juillet 1513, par lequel le gouverneur du comté accensait au village et à la commune de Peseux le four du lieu avec le droit d'agrandir et de transformer l'édifice. Le four, comprenant cheminée, porte et fenêtre, avait été refait à neuf par le maître maçon HUGUENOT MARTIN, de Saint-Jean-d'Aulph (Haute-Savoie), en 1491. La date de 1550, sur la porte d'entrée, montre que les travaux, bien postérieurs à l'autorisation, sont en relation avec les événements religieux. Dès l'époque de la Réformation, en effet, le pasteur de Serrières était venu prêcher dans des édifices privés de Peseux. Pour obvier aux inconvénients qui en découlaient, les habitants se décidèrent à construire une maison réservée au culte, au catéchisme et à l'instruction des enfants. Le marché de construction, du 21 janvier 1550, porte que les maçons JEAN BENESTRUS et JEAN DHOTAUX, de Peseux, se char-

1 J.-A. Paris, not., IV/84, 88, 112, 1737, 1^er juillet 1738. Arch. de Peseux, EE 1, N^os 9, 13, 1620, 1628; FF 5 b, N° 15, 1796. Pour le quatrain et les autres inscriptions, voir: C.-E. TISSOT, MN, 1881, p. 213.

2 J.-A. Paris, not., IV/104, 109, 1738. Arch. de Peseux, FF 5b, N° 7, 1752-1753; N° 14, 1793; N° 14^bis, 1795 (simple choix parmi de nombreuses mentions).

geaient d'élever de deux étages le mur nord susceptible de devenir mitoyen et de contrebuter une voûte, de construire les façades d'une hauteur de 25 pieds (8 m environ), de faire une tourelle d'escalier munie de portes et de fenêtres en pierre de taille, et assez haute pour supporter un *beffret* (sans doute une tour, citée en 1629 et démolie en 1739, qui supportait peut-être l'horloge mentionnée dès 1629); une voûte devait franchir le chemin, et l'autre atteindre la maison voisine, à l'est. Il y aurait une cheminée à la cuisine, une autre au four et une chambre forte voûtée. Le prix était arrêté à 28 écus d'or. Par acte du 3 septembre 1559, Jean Merveilleux fit un don important pour la fondation de l'école, à condition que l'édifice ne servirait jamais de taverne. La construction du temple fit réserver la maison exclusivement à l'école et aux assemblées de commune. De petites galeries furent construites sur une ruelle à l'est, en 1658. Le four, rebâti par le maître maçon Josué Matthey, en 1674, fut mis hors service, avant 1806. Toute la partie à l'est de la voûte, contenant ce four, fut démolie en 1764 et reconstruite par le maître maçon Henri Matthey et par le charpentier Daniel Pétremand. Elle porte une pierre armoriée aux armes de Samuel Vattel et Abraham Bonhôte, gouverneurs pour 1764. Comme les locaux scolaires devenaient trop exigus, les frères Abraham-Henri et Jonas-Louis Reymond, architectes, fournirent un projet d'agrandissement qui n'aboutit point (1786). Il fallut attendre 1789 pour que la maison soit exhaussée par les soins du maître maçon Henri Donnier et du charpentier André Jaquet, en supprimant un ancien fenêtrage. Le poêlier Jean-Henri Bouvier exécuta des poêles. Pour agrandir l'école, la commune acquit la maison voisine au midi, en 1846, et une grange à l'est, aussitôt dé-

Fig. 170 et 171. Peseux. Grand-Rue N^os 13-15. Elévation de la façade sud et plan de la maison. Echelle 1:200. La figure 172 donne le détail des fenêtres. Page 209.

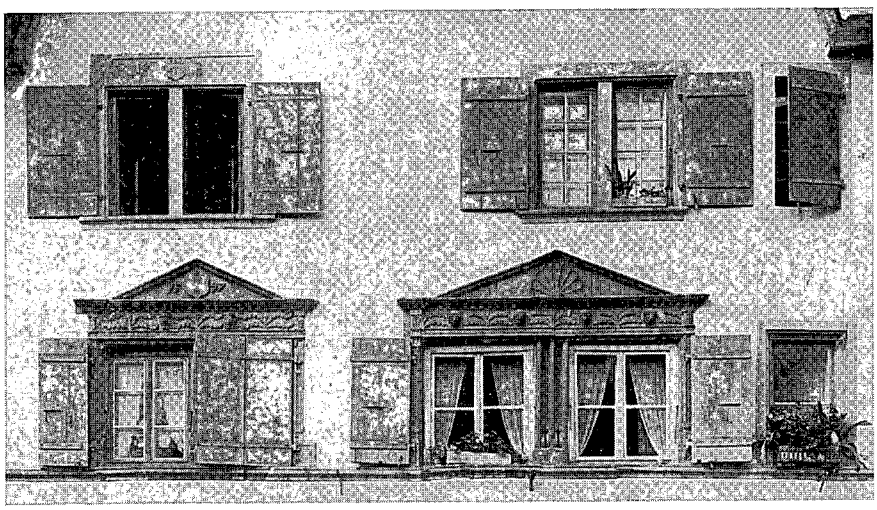

Fig. 172. Peseux. Grand-Rue Nos 13-15. Détails des fenêtres. Page 209.

molie pour assainir le voisinage. Le tout fut vendu à des particuliers, en 1890[1]. Actuellement, la maison située à l'est du temple frappe par la voûte en berceau légèrement surbaissée qui enjambe la rue, et supporte deux étages sous un toit à la Mansart. La liaison avec les maisons voisines est particulièrement étroite, à l'est. L'élément le plus remarquable reste la porte d'entrée. L'encadrement, en pierre de taille jaune, est creusé de gorges qui détachent une baguette, puis un tore en forme de câble et une baguette à méplat qui se recoupent aux angles. L'écu découpé, épargné sur le linteau est nu; au-dessus apparaissent la date 1550 gravée sur une sorte de ruban et un mousquet, élément des armes communales. Les bases cylindriques, recoupées de deux bagues, sont malheureusement très endommagées (fig. 176).

Les rues du centre, formant comme des rameaux irréguliers à l'est du temple, conservent un certain nombre d'éléments dignes d'intérêt. A *la Grand-Rue, la maison Nos 13-15* appartenait depuis un siècle au moins à la famille Sergeans, lorsqu'elle fut reconstruite, en 1597, pour Benoît Sergeans. Son arrière-petit-fils, Isaac Sergeans, fit exhausser le bâtiment, en 1685, par Pierre Borel, de Couvet. Le maître maçon devait élever les murs de 8 pieds (environ 2 m 40), faire un cordon de pierre de taille en façade, et des encadrements de fenêtres en pierre assez élevés. Le maître charpentier Joab Matthey, témoin du marché, fut peut-être chargé des travaux de son métier[2]. Si le rez-de-chaussée a perdu tout caractère, la partie supérieure de la façade a conservé son allure ancienne. Au premier étage, deux fenêtres Renaissance de largeur inégale s'allongent sous des entablements à denticules; celle de gauche

1 AE, D 9, No 8, § 11, 1491. Rec. de la Côte, par Hory, Peseux, f. 558, 1567. Arch. de Peseux, GG 5, No 1, 1550; FF 5 c, No 3, 1658, Nos 4-5, 1764; BB 3, No 11, 12 février, 9 mai 1786; No 13, 14 mars, 15 mai 1789. Dos. MAH. J. Paris, MN, 1903, p. 36-38, 120. QLT, *Boudry*, p. 383, 415, 417. *Histoire de l'Instruction publique dans le canton de Neuchâtel*, p. 361-382.

2 AE, Rec. de la Côte, par Hory, Peseux, f. 208v., 1567; par Belpois et Cortaillod, vol. E, f. 285, 1600. A. Bonhôte, not., 3e minut., 31 août 1685.

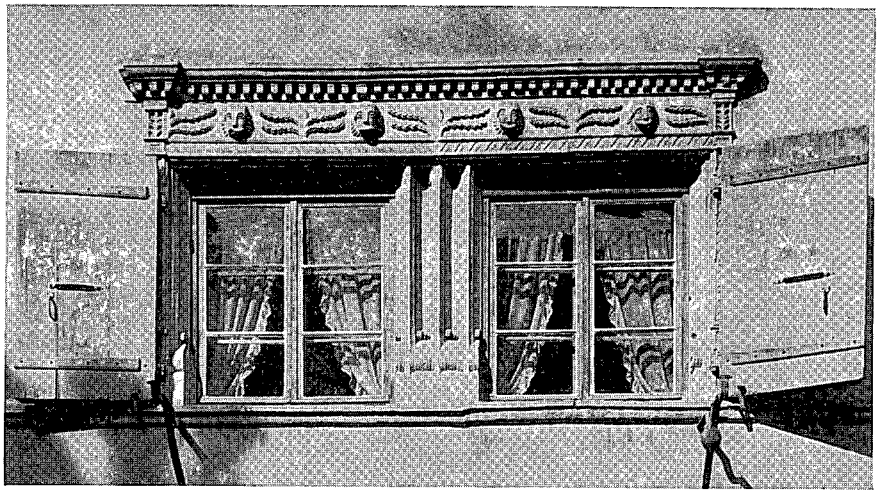

Fig. 173. Peseux. Rue des Granges N° 1. Fenêtre du premier étage. Page 210.

porte un écu partiellement martelé, aux armes Sergeans, et la date 1597, l'autre une coquille stylisée. Les linteaux sont ornés de deux têtes couvertes d'un chapeau, ou de quatre faces animales séparées par des rameaux à grosses feuilles. Des stries animent les bandeaux de l'encadrement, alors que les meneaux moulurés, et flanqués de petites consoles à la base, ont été déplacés et soudés ensemble au centre des baies. Au second étage, les fenêtres n'ont qu'une feuillure et un meneau sans moulure; celle de gauche porte la date 1685 et un écu aux armes Sergeans. Le pignon et ses fenêtres sans décor doivent être de la même époque, ou de peu postérieurs, comme l'avant-toit dont les supports extérieurs dessinent l'extrémité d'un berceau (fig. 170 à 172).

Au midi du temple, les maisons *N^os^ 16-18 de la Grand-Rue* forment un ensemble intéressant. En 1716, il existait seulement l'actuelle maison N° 16, dont toute la partie orientale était une grange, flanquée d'une galerie au midi. Le reste du terrain était occupé par plusieurs jardins; dans la partie la plus à l'est s'élevait une grange, comme aujourd'hui. Le notaire David Paris, devenu plus tard lieutenant de Justice et président de la commune, propriétaire du tout dès 1765, fit procéder à d'importantes reconstructions mal connues. En 1770, il obtint la vente d'un peu de terrain et un bornage «près le tilleul où il se propose d'encore bâtir». Les deux maisons, voire la grange, pourraient remonter à cette époque. Toutefois, un incendie se déclara dans la maison de MM. Paris, en 1805, et, d'après les registres de la Chambre d'assurance, le receveur François-Louis Paris (fils de David) fit complètement rebâtir sa maison d'habitation (N° 18) et la grange voisine, en 1815. Dès lors, on a sacrifié à la circulation les perrons devant les deux entrées nord; des réparations importantes ont eu lieu au N° 16, en 1893[1]. A part quelques détails, les deux maisons appartiennent

1 Arch. de Peseux, BB 3, N^os^ 3-4, 4, 18 mars 1770. RAs., 1810, N^os^ 13-14, 123-124; 1861, N° 287. Dos. MAH.

à un même type; les caves, au-dessous du niveau de la rue passant au nord, s'ouvrent de plain-pied sur les jardins au midi. Les façades septentrionales, encadrées de chaînes de pierre à refends, n'ont qu'un étage de six fenêtres cintrées (au N° 16) ou de quatre fenêtres espacées (au N° 18), munies de tablettes et alignées sur un cordon. Les portes en plein cintre ont une console à la clef de leur arc et des cannelures sur les piédroits; celle de la maison orientale est encadrée de deux œils-de-bœuf. Un attique surmonté d'un fronton donne une certaine allure néo-classique et contraste avec le haut toit à pans rabattus de sa voisine (fig. 174). Les panneaux de la porte N° 16 ont conservé une trop rare ornementation Louis XV, faite de gracieux feuillages tourmentés délimitant des surfaces asymétriques très heureusement équilibrées (fig. 175).

Plus à l'est, dans la *Grand-Rue, N° 27*, l'hôtel des XIII Cantons, au bénéfice d'un droit d'auberge depuis 1780, occupe l'emplacement d'une maison de 30 pieds sur 40, bâtie par le maître maçon ANTOINE BALLANCHE, pour Claudy Fornachon, en 1580. Une reconstruction, au milieu du XVIII^e siècle, a donné son apparence actuelle à la façade sud qui se dresse au fond d'une cour. Seuls, les deux étages de quatre fenêtres presque carrées et le pignon percé d'une entrée de grenier et de deux œils-de-bœuf, sous un avant-toit en berceau, sont bien conservés. On a repeint, en 1959, l'originale enseigne de 1781: «AUX XIII CANTONS / BON LOGIS A PIED / ET A CHEVAL», ornée des armes de ces Cantons et percée par les trous des balles tirées par les insurgés royalistes de 1856[1]. Quant au bras ancien, orné d'une palmette à jour et d'enroulements de fer forgé, il a disparu. Un peu plus loin, la maison double, *N^os 31-33*, ayant deux étages de trois et quatres fenêtres cintrées et des angles en pierre de taille, porte la date 1770, sous deux écus aux armes d'Abraham Preudhomme et d'Anne-Marie Béguin. Un passage voûté en berceau la traverse pour mener à un bâtiment d'écurie et de grange contemporain, au-delà d'une cour intérieure; les baies en anse de panier du rez-de-chaussée sont surmontées, à l'étage, de trois œils-de-bœuf[2].

*La rue des Granges* qui part de la voûte de l'ancienne école, en direction du nord-est, possède encore quelques maisons intéressantes. Au N° 1, le bâtiment a conservé une belle baie Renaissance, au premier étage, souvenir d'une construction opérée sans doute pour Pierre Bonhôte ou ses enfants, vers 1600. Dès le XVIII^e siècle, l'édifice est qualifié de grange, ce qui laisse supposer bien des transformations, comme le montre la façade[3]. La fenêtre devait compter, à l'origine, quatre baies séparées par trois meneaux profilés, aujourd'hui tous fondus en un pilier central, ayant des bases encadrées de motifs en forme de S. Des espèces de pilastres, décorés de stries formant un câble, constituent l'encadrement; le même motif est répété sur le linteau où quatre têtes chevelues et barbues, sommairement traitées, mais savoureuses, sont séparées par de raides festons simulant des rameaux. Deux sortes de chapiteaux supportent, de part et d'autre, l'entablement agrémenté d'un rang de denticules (fig. 173). A l'exception d'un fronton peut-être disparu, cette fenêtre ressemble, jusque dans ses détails, à celle de 1607 qui existe, rue de la Dîme N° 77, à La Coudre (voir p. 32). Un peu plus à l'est, la maison N° 9 possède encore une fenêtre à quatre

1 J. Baillod, not., minut., 29 juin 1580. MCE, CXXIV/224, 1780. Dos. MAH. L. REUTTER et A. BACHELIN, *Les enseignes d'auberge*, p. 11, pl. 1. QLT, *Boudry*, p. 395-398. MBN, pl. 98, N° 2.

2 JÉQUIER, *Armorial*, t. I, fig. 218.

3 AE, Rec. de la Côte, par Hory, Peseux, f. 234, 1567; par Belpois, Peseux II/136, 1601.

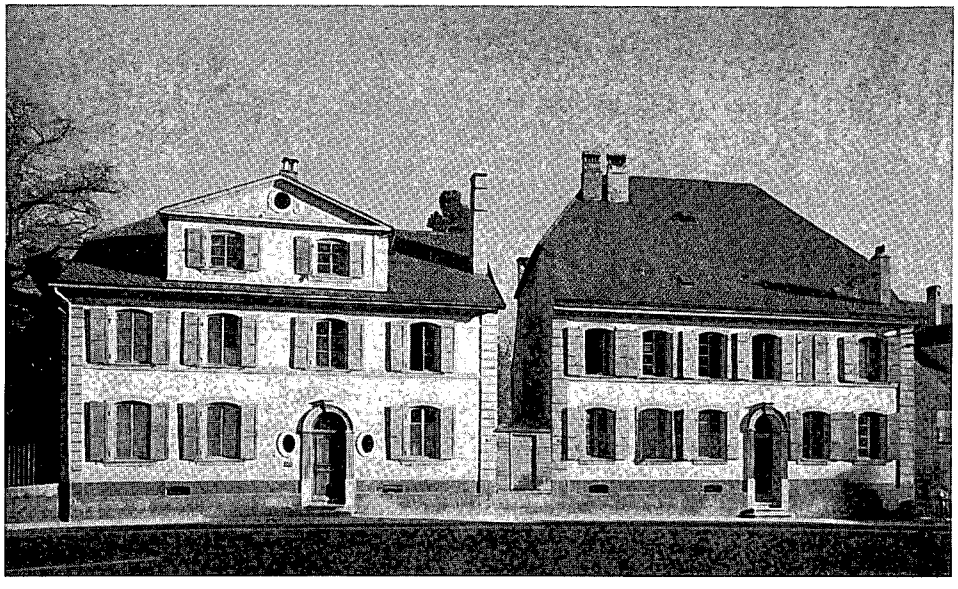

Fig. 174. Peseux. Grand-Rue Nos 16-18. Les façades vues du nord. Page 210.

baies sous un linteau orné de quatre rosaces et de rinceaux très stylisés, en faible relief; le traditionnel entablement à denticules et les consoles ornant latéralement la base des meneaux complètent le décor[1].

Dans la rangée sud de la rue des Granges, entre des remises qui n'ont point perdu leur caractère, l'actuelle maison de paroisse, *No 8*, est beaucoup plus récente. Le bâtiment qui la précédait fut incendié en 1795. Le propriétaire d'alors, David Roulet-Py, reçut du bois de la commune à prix réduit pour la reconstruction, d'autant plus qu'il consentit à reculer sa façade. A la suite d'arrangements avec ses voisins, Roulet donna plus de régularité à la parcelle bâtie. L'architecte Jonas-Louis Reymond, témoin d'un des actes notariés passés à cette occasion, pourrait bien être l'entrepreneur des travaux. L'élément le plus intéressant de cette maison d'un seul étage de cinq fenêtres quadrangulaires, alignées sur un cordon, est la porte d'entrée. Au haut d'un perron de cinq marches, le très simple encadrement de pierre jaune est surmonté d'un entablement agrémenté d'un faux fronton dessiné par deux cornes d'abondance enserrant un cartouche découpé aux armes Roulet (fig. 178). La date 1796 entre des triglyphes et des mutules confirme les données écrites et fournit un bon exemple de la synthèse des survivances du style Louis XV avec les innovations du style Louis XVI. La porte caractérise bien l'art des menuisiers de l'époque, par une sobriété de bon aloi. A l'intérieur, le salon du rez-de-chaussée occupe tout l'espace compris derrière les quatre fenêtres. Deux trumeaux, le dessus de trois portes et d'une cheminée sont ornés de panneaux en bois sculpté, très fouillés, dont la partie en relief, peinte en blanc, se détache sur un fond brun-roux. Les sujets représentés se

1 Reutter, *Architecture*, I, pl. 34, donne un dessin de la fenêtre.

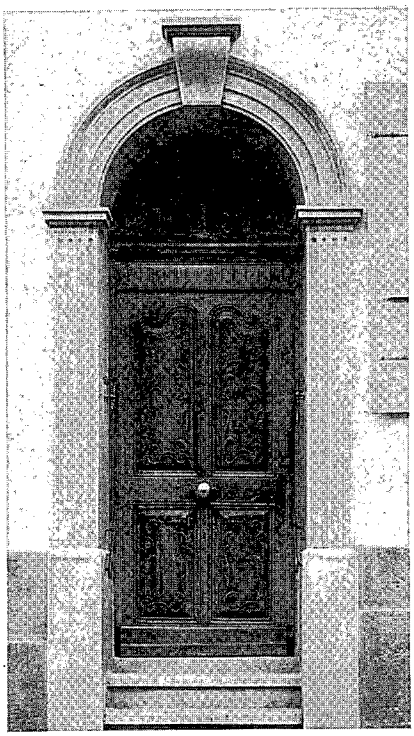

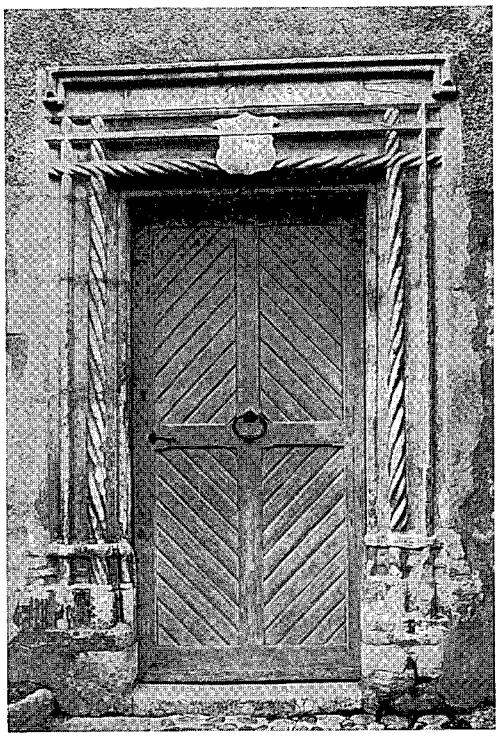

Fig. 175 et 176. Peseux. Portes d'entrée. Grand-Rue N° 16 (à gauche), et rue du Temple N$^{os}$ 8-10. Pages 208 et 210.

rapportent presque tous à la culture de la vigne et à l'agriculture: ceps de vigne chargés de raisins près d'une *gerle*[1] marquée R P N° 5; feu en forêt devant deux hommes tirant du bois sur une luge; rosier très fleuri accompagné d'outils aratoires; tonneau, hotte de vendange et lauriers; chapeau, cornemuse et outils aratoires, enfin gerbe, tonneau et outils. Des glaces d'époque et une cheminée, très simples, ainsi que deux tables-consoles, sans doute du XIX$^{e}$ siècle, complètent le décor de cette pièce boisée (fig. 184 et 185). Si les manteaux de cheminée de la maison ont disparu, il subsiste deux grands contrecœurs de fonte. L'un daté 1790 porte les armes d'un évêque, entre deux sceptres, sur un cartouche Louis XV (pièce sans doute restée pour compte au fondeur et revendue par lui au premier amateur venu). L'autre s'orne d'un pot à feu surmonté d'un coq, entre deux vases de fleurs et deux sceptres, sous la date 1796. L'escalier intérieur est bordé d'originaux balustres droits ou rampants, découpés dans des planches.

*La rue du Château* qui est un prolongement de la précédente en direction de l'est a conservé, dans l'ensemble, ses maisons du XVIII$^{e}$ siècle. Au N° 3, il faut signaler le bâtiment reconstruit, en 1773, pour David Roulet, lieutenant de milices, peut-

1 La *gerle* est une cuve. R P abrège Roulet-Py. Arch. de Peseux, BB 3, N° 18, 11, 25 octobre 1795; 15, 22 avril, 7, 10, 11 juin 1796. I. Gaullieur, not., I/262, 263, 1796.

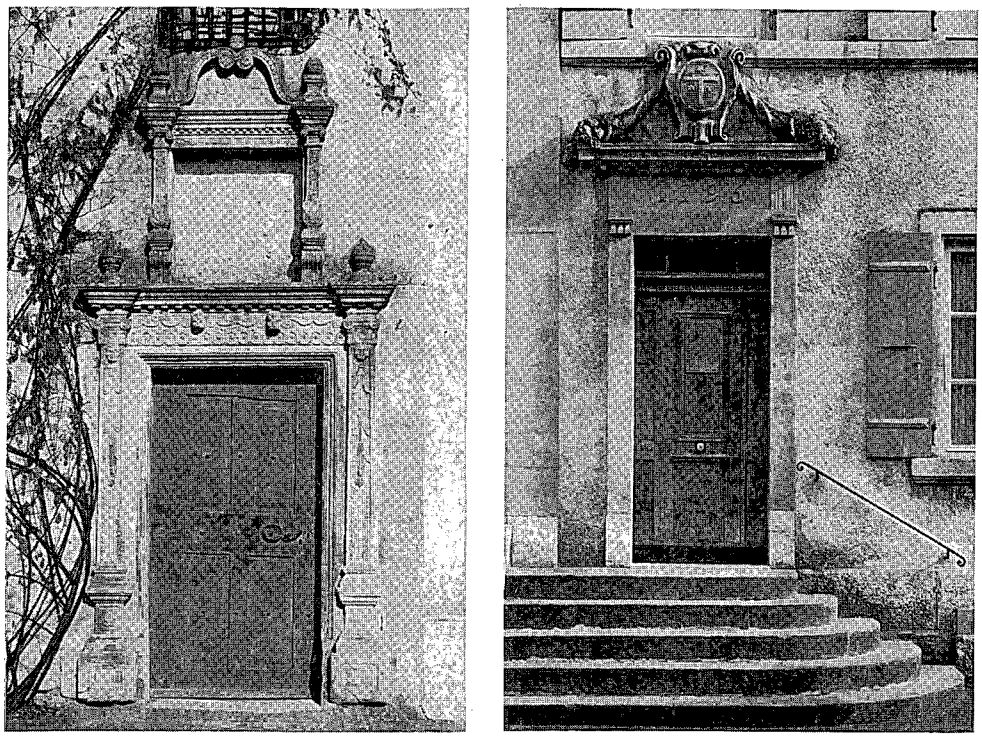

Fig. 177 et 178. Peseux. Portes d'entrée. Rue du Château N° 21 (à gauche), et rue des Granges N° 8. Pages 211 et 218.

être par JACQUES BOREL, maçon, ou par HENRI MATTHEY, entrepreneur, intervenus comme arbitres dans un différend né d'un mur mitoyen[1]. Contrairement à l'habitude, les chaînes d'angle, les cordons des deux étages et la corniche soigneusement moulurés de quart de ronds et de talons, l'encadrement des fenêtres cintrées et la porte d'entrée sont taillés dans du roc gris, et point dans de la pierre jaune. La partie la plus intéressante de la maison N° 13 est, du côté oriental, une haute colonne de bois, de style toscan, supportant l'angle du toit qui déborde largement le mur pour couvrir une galerie et la montée d'escalier. Cette disposition originale doit dater de 1793, année où David Bonhôte, membre de la Cour de justice, se vit attribuer du bois par la commune « pour faire une réparation à côté de sa maison du côté de bise »[2]. Le dessin de la balustrade, aux barreaux de fer alternativement droits et sinueux, confirme cette datation.

### LE CHÂTEAU

La grande maison N^os^ 19-21 de la rue du Château, nommée traditionnellement le château de Peseux, est l'édifice le plus remarquable du village. On admettait que la partie occidentale de l'édifice fut bâtie en 1513 pour Jean Merveilleux (1489-1559),

1 D. Paris, not., I/281, 1771.

2 Arch. de Peseux, BB 3, N° 17, 22 juin 1793.

châtelain de Thielle anobli en 1529, interprète du roi de France auprès des Suisses. L'étude des Reconnaissances de 1568 permet de rajeunir l'édifice de près de vingt ans. Si Guillaume, le père de Jean, possédait déjà en ce lieu une maison et grange, de nouvelles acquisitions de places à bâtir, entre 1528 et 1531, laissent supposer qu'on préparait des travaux importants. Par acte de vente du 28 avril 1531, Jean Fornachon autorisa expressément Jean Merveilleux à construire un pignon, sans limitation de hauteur, sur un mur lui appartenant. Un affranchissement de dîmes, par Jeanne de Hochberg, en 1541, déclare que Merveilleux a fait édifier «une belle maison et logis» à Peseux; l'allusion doit viser un événement assez récent. Les Reconnaissances de 1568 ne donnent malheureusement que des limites globales pour la maison, les places à bâtir et les vignes; les précédentes, de 1527, ont disparu[1]. La partie orientale de l'édifice est un agrandissement daté 1574, exécuté pour les fils de Jean Merveilleux. En 1609, le maître verrier Isaac Wachsmut livra des fenêtres pour la maison, sur les transformations de laquelle on ne sait dès lors plus rien de précis. David Jacot-Guillarmod, maître menuisier demeurant à Serrières, bâtit, dans le grand verger proche du temple, un cabinet percé de six fenêtres, d'une porte à l'est, et couvert d'un toit en forme de *dôme*, reposant sur deux colonnes de chêne tournées, au nord (1678). Dans le premier quart du XVIII^e^ siècle, les deux parties orientale et occidentale du château, propriété de deux branches distinctes de la famille Merveilleux, descendant du constructeur à la quatrième génération, furent vendues à des tiers. La partie occidentale appartint à Jacques-Ulrich Albertini, colonel grison, et à ses héritiers (1711-1736), puis à la famille Sergeans dès le milieu du siècle. Jean-Rodolphe Hackbrett, bourgeois de Berne, puis Jean Maumary (1719-1764), Charles-Daniel de Meuron (1764-1773) et Jean-Henri Sergeans possédèrent successivement la partie orientale. Au début du XIX^e^ siècle, David-François Bonhôte devint propriétaire de tout l'immeuble que se partagèrent ses fils[2].

L'histoire du bâtiment lui-même, difficile à suivre, semble ne présenter que des transformations mineures. Le plan correspondant aux Reconnaissances du commissaire L'Epée (1693-1728) montre que le *château* divisé alors entre trois propriétaires se trouve entre deux cours; celle de l'orient est bordée au nord par une galerie; celle de l'ouest, fermée à l'occident par une grange, un couvert et une galerie, touche au nord un bâtiment d'usage non spécifié, flanqué d'un four et séparé du coteau voisin par une cour étroite et longue. Un acte de vente, de 1764, précise que les annexes orientales consistent en couvert, pressoir, écuries et caves. Une expertise de 1767 apprend que, cette année-là, le ferblantier David-Louis Mercier avait livré une gargouille en forme de dragon, dont les ailes et les nageoires devaient être consolidées, et qui finit par être refusée par Charles-Daniel de Meuron. Jean-Henri Sergeans fit bâtir un couvert, en 1774, et son fils, le colonel Benoît Sergeans obtint du bois, en 1790, pour réparer le toit d'un bâtiment à la partie supérieure de la cour. Le greffier David-François Bonhôte fit construire une grange à côté du château, sans doute à l'est, en 1801. D'importantes transformations affectèrent cette annexe et ses

1 AE, Rec. de la Côte, par Hory, Peseux, f. 488-491, 525, 1568. B. Chalvin, not., IV/221, 1531. Les copies vidimées des concessions faites à Jean de Merveilleux (AE, D 9, N° 28) ne font aucune allusion aux pittoresques limites soi-disant fixées par l'ombre des tours. La franchise de dîme est accordée pour trois arpents de vigne, à l'est et au nord de la maison, en augmentation de fief.

2 J. Meuron, not., 6^e^ minut., f. 9, 1609. Abr. Bonhôte, not., 3^e^ minut., 9 février 1678. Dos. MAH.

Fig. 179. Peseux. Le château et sa grange vus du sud-est. Page 215.

voisines, en 1897. L'installation d'une Ecole normale évangélique, dans la partie occidentale, amena des réparations et surtout la construction d'une très banale maison à trois étages sur l'emplacement d'une ancienne grange et écurie, en 1874[1].

*Bibliographie.* D.-G. HUGUENIN, *Les châteaux neuchâtelois*, éd. 1894, p. 195-197, notice de MAX DIACON. QLT, *Boudry*, p. 384-386. J. PETITPIERRE, *Patrie neuchâteloise*, II/202-210. Quelques reproductions de détails dans REUTTER, *Architecture*, I, pl. 30-31, et MBN, pl. 98, N^os^ 9-10, et pl. 102, N° 1.

DESCRIPTION. Au pied du coteau, et entamant quelque peu celui-ci, le château frappe par sa masse et par l'étendue de ses annexes, surtout depuis le côté sud-est, où les vignes assurent encore un dégagement à ses abords, toujours plus étroitement bâtis (fig. 179). Jardins, pépinière, vignes et vergers formaient autrefois l'encadrement naturel de cet édifice qui mesure 26 m sur 25 m 50, sans les tours ni les annexes, et 12 m 25 jusqu'au toit; la hauteur totale, avec le comble, atteint près de 25 m. Quant aux trois tours, hautes d'environ 15 m, elles sont coiffées de flèches de 9 m 50 à 11 m 50. Ce sont elles qui relèvent le caractère du bâtiment d'un brin d'élégance et de fantaisie, par leur disposition asymétrique. Le plan révèle nombre d'irrégularités mineures des murs qui sont rarement d'équerre. Il met en évidence le bloc ancien du château, large de 20 m et divisé longitudinalement par un vrai mur mitoyen sans ouvertures, flanqué, à l'est, de l'annexe de 1574, large de 6 m, pour une profondeur réduite à 17 m 50. Les deux moitiés du bloc ancien sont divisées transversalement par des murs de refend, en trois locaux, eux-mêmes subdivisés par des galandages.

1 AE, Plans de la mairie de la Côte, N° 63. Compagnie des Favres, Maçons et Chapuis, II/234-238, 1767. Arch. de Peseux, BB 3, N° 5, 1^er^ janvier 1774; N° 15, 29 novembre 1790, 6 novembre 1791; N° 22, 1^er^ mars 1801. RAs., 1861, p. 67b, N° 173, et p. 224, N° 336. Le terme de *château* apparaît au début du XVIII^e^ siècle.

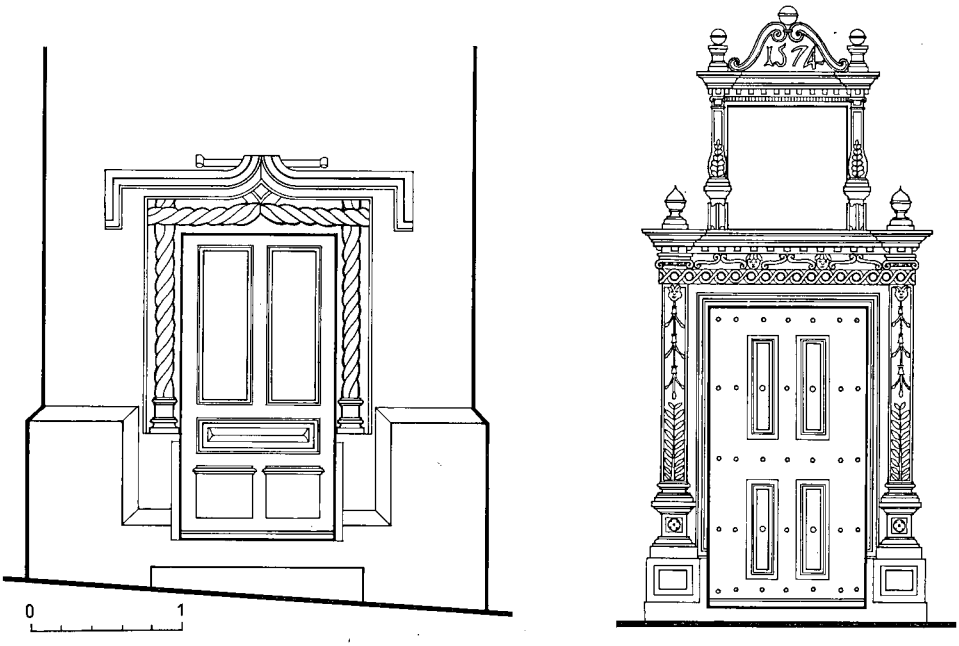


Fig. 180 et 181. Peseux. Rue du Château Nos 19-21. Portes des tourelles. Echelle 1:50. Pages 218 et 219.

Deux tourelles d'escalier, décentrées, desservent tous les locaux, alors que la troisième, à l'angle sud-est, n'est là que pour l'agrément (fig. 179 et 183a et b). La façade principale, au midi, résume bien le développement de l'édifice. Un léger fléchissement de la charpente permet à un œil averti de découvrir l'arête ancienne du grand comble noyé dans le prolongement oriental; une lucarne de pierre, amortie par un pommeau d'étain, marque d'ailleurs l'ancien axe de symétrie. Quant aux murs, ils sont percés de grandes fenêtres, légèrement différentes les unes des autres, sans doute refaites à différentes époques du XVIIIe siècle, en réutilisant peut-être une partie des encadrements anciens, à en juger par les moulures; leurs tablettes se trouvent au-dessous des cordons divisant anciennement la façade; trois baies primitives semblent s'êtres maintenues dans la partie centrale du second étage. Le rez-de-chaussée est percé de trois portes de cave en plein cintre, encadrées de quelques soupiraux. Entre les étages de l'adjonction de 1574, le constructeur a plaqué un masque coiffé d'une sorte de diadème encadré d'enroulements découpés et d'étoffes pendantes. L'exemple paraît unique dans le canton. Un peu plus à l'est, la tourelle d'angle hexagonale, percée de deux étages de grandes fenêtres et d'un troisième

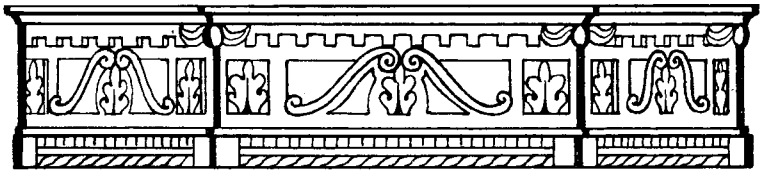

Fig. 182. Peseux. Rue du Château No 21. Frise d'une tourelle. Page 218.

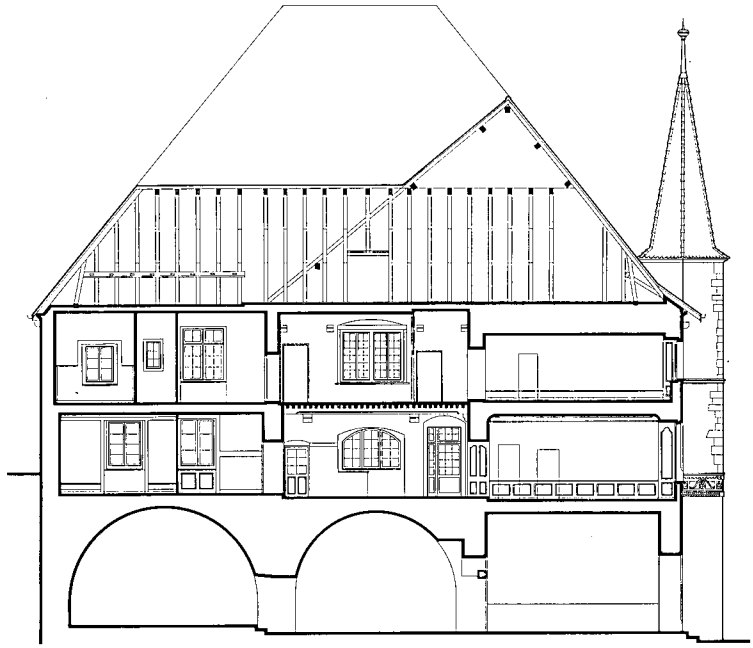

Fig. 183a. Peseux. Rue du Château N° 21. Coupe nord-sud. Echelle 1:300. Page 219.

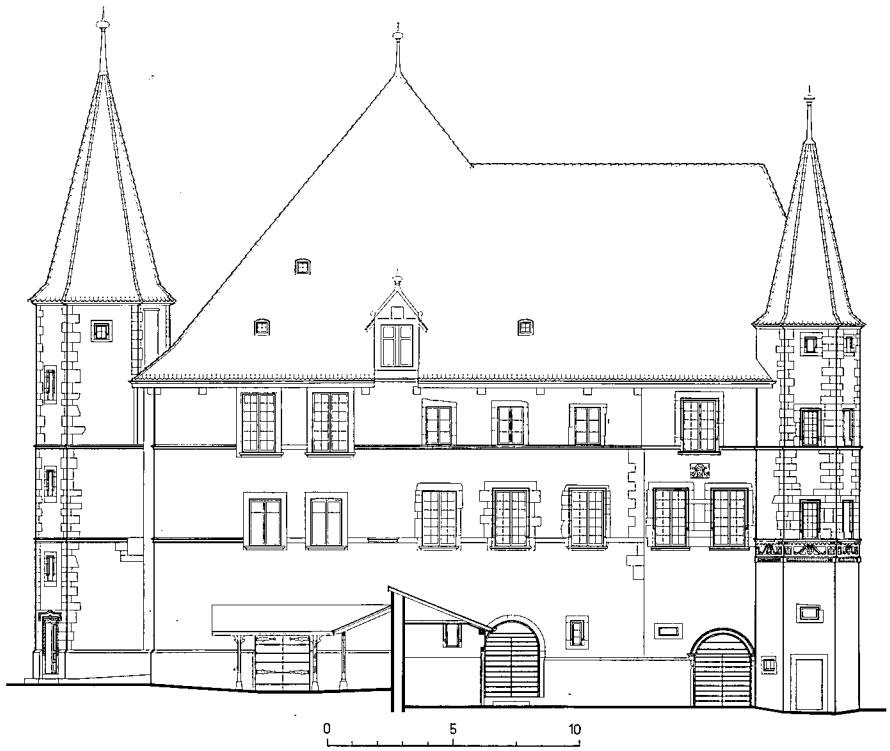


Fig. 183b. Peseux. Rue du Château N$^{os}$ 19-21. Elévation sud. Echelle 1:300. Page 216.

de toutes petites, est ceinturée d'une frise de denticules, de S obliques et de feuilles stylisées en faible relief, au-dessus d'un rez-de-chaussée aveugle (fig. 182). La façade orientale, sous un haut pignon couvert d'un pan rabattu du toit a aussi des fenêtres refaites, et présente le type commun aux maisons nobles de l'époque: un pignon encadré de deux tourelles. Outre celle déjà décrite, une autre, plus large, est percée de quatre baies de moyenne grandeur superposées pour l'éclairage de l'escalier qu'elle contient. La porte d'entrée de cette tourelle est un morceau d'architecture, daté 1574, particulièrement remarquable; son encadrement mesure 2 m 26 de haut sur 1 m 94 de large, à quoi s'ajoute 1 m 46 de haut pour le petit édicule qui le surmonte. Ce remarquable exemple très complet de style Renaissance dans le Vignoble neuchâtelois est étroitement comparable à celui qui figure à l'entrée de la maison Lozeron, à Auvernier (voir ci-dessous). Sur deux piédestaux, où alternent des éléments sensiblement carrés (avec ou sans rosace), et sur des bases, se dressent des pilastres à chapiteaux ioniques ornés de têtes de fauves, de chutes de rinceaux et de palmes. Des entrelacs, deux têtes et des S couchés couvrent le linteau au-dessous d'un entablement à denticules, dont les extrémités supportent deux globes appointis. Couronnant le tout un vrai édicule abritait les armes disparues du constructeur. Chaque piédroit se compose d'une console supportant un balustre anguleux, orné de feuilles et de rinceaux, et surmonté d'un chapiteau ionique. Au-dessus de l'entablement à denticules règne une sorte de fronton délimité par deux S obliques, entre des piédestaux

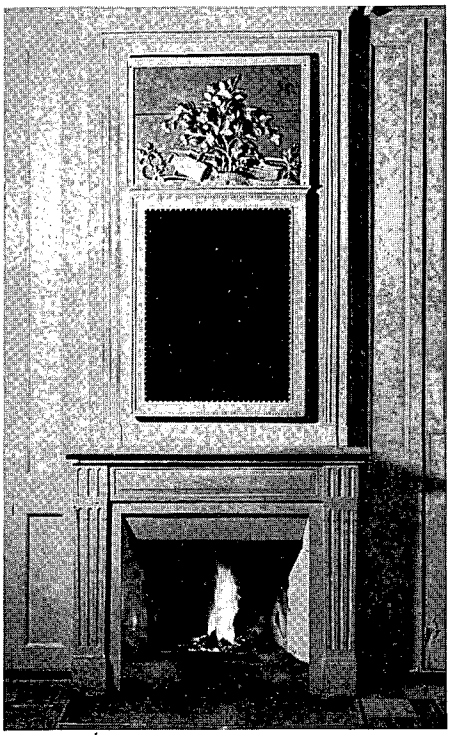

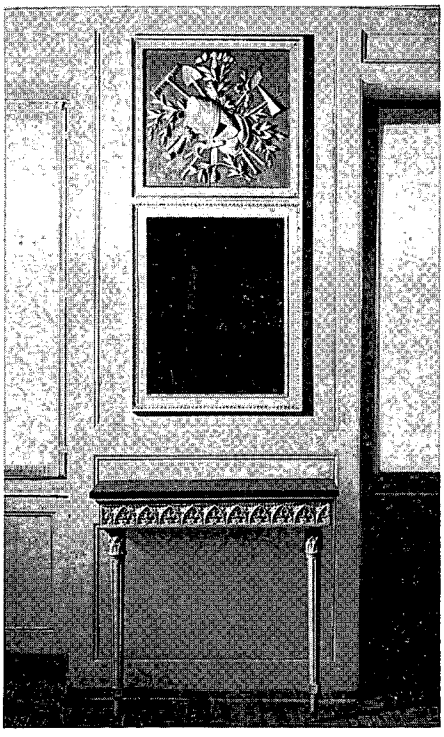

Fig. 184 et 185. Peseux. Rue des Granges N° 8. Dessus et trumeau de cheminée du salon. Page 212.

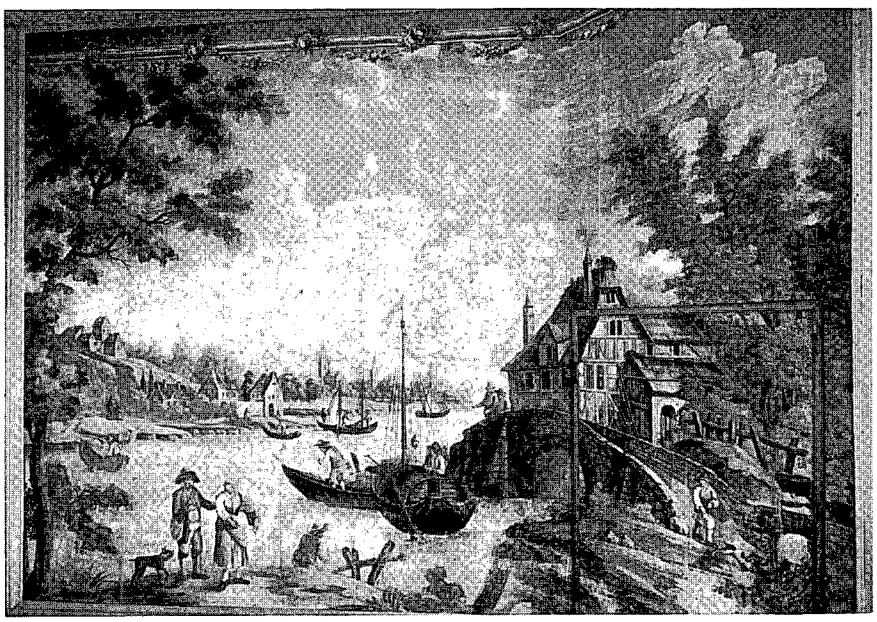

Fig. 186. Peseux. Rue du Château N° 21. Peinture sur toile de la petite chambre orientale.
Page 220.

sommés de globes (fig. 177 et 181). La porte d'entrée de la tourelle occidentale a un encadrement tout différent qui reflète l'art de la première moitié du XVI^e siècle (2 m 50 de haut, sur 1 m 50 à 2 m 04 de large). Au-dessous d'un renvoi d'eau, cassé aux extrémités et dessinant une accolade enjolivée d'une banderole, les piédroits sont moulurés de gros câbles se recoupant aux angles avec celui du linteau. Tout cet encadrement est découpé, à la partie inférieure, dans l'épaississement qui ceinture la tour (fig. 180).

*L'intérieur* du château est inégalement orné. Il repose sur plusieurs hautes caves à vin, voûtées en tonne, de sorte que le premier étage se trouve très surélevé (fig. 183a). De l'aménagement ancien, il reste essentiellement quelques plafonds à poutres apparentes et à puissantes solives, ainsi que des cheminées. Celle de la cuisine, au centre de la partie occidentale, est intéressante par le pilier qui supporte le linteau, à gauche, tandis que celui-ci se coude pour former le piédroit, de l'autre côté. La cheminée la plus remarquable se dresse toutefois dans le vestibule oriental. Les deux piédroits, traités comme des colonnes engagées, munies de bases et de chapiteaux très simples, supportent un imposant manteau à deux étages abondamment profilés et sinueux à leurs extrémités. Des câbles variés enrichissent la partie supérieure, plus étroite, alors que la corniche inférieure est faite d'une accumulation de moulures simples (fig. 187). Au second étage, d'autres cheminées plus modestes s'ornent d'un écu armorié ou d'une tête grotesque entre des motifs floraux. L'une d'elles, dotée d'une hotte supportée par deux consoles en forme de volutes moulurées, doit être du XVII^e siècle seulement.

Les propriétaires du XVIII^e siècle, dans la partie orientale surtout, ont fait aménager les chambres au goût du jour, non sans que des éléments plus anciens apparaissent çà et là, plus ou moins nettement. Ainsi, le cabinet de la tourelle sud-est, au premier étage, est couvert d'une voûte dont les six arcs d'ogives rayonnent autour d'une clef en forme de fleur à double corolle. Des balustrades surmontées de potiches, le tout peint en trompe-l'œil, à la fin du XVII^e ou au début du XVIII^e siècle, décorent les voûtains. La longue et étroite chambre, à cet angle de la maison, est ornée de peintures sur toile, du XVIII^e siècle, dues sans doute à des artistes ambulants. Contre la paroi nord, deux hommes et une balle de marchandises ont pour arrière-plan une barque et une tour. Du côté est, se déroule tout un paysage: moulin à vent et hautes maisons, nacelle sur un canal, alors qu'au premier plan un homme couché et un enfant portent chacun un ballot. La partie sud de cette paroi, déviée par le pan coupé de la tourelle, présente un paysage très aéré, centré autour d'un canal et encadré de grands arbres, parsemé de maisons, de bateaux et de personnages dont les habits rouges, bleus ou blancs sont un élément coloré bienvenu, comme la guirlande de roses de la frise supérieure (fig. 186). La tonalité générale bleue l'emporte sur le brun des toits et des sols, et sur le jaune de la végétation, verte à l'origine. Ces peintures sur toile ont une certaine ressemblance avec celles de la maison N° 14 de la rue Haute, à Colombier, sans doute postérieures à 1782. Le plafond, à caissons séparés par de larges nervures moulurées, doit dater de la construction de 1574. Sous le vernis, on a découvert quelques motifs floraux de cette époque. La salle à manger, à l'est, et les salons, au midi, abritent des glaces, des panneaux peints et des cheminées de style Louis XV. Dans un réduit proche de la tour d'escalier de 1574, à l'endroit où s'interrompt le plafond de plâtre, apparaît encore sur les poutres un décor de bouquets noirs et blancs, alors que de grands rinceaux ornent les planches intermédiaires.

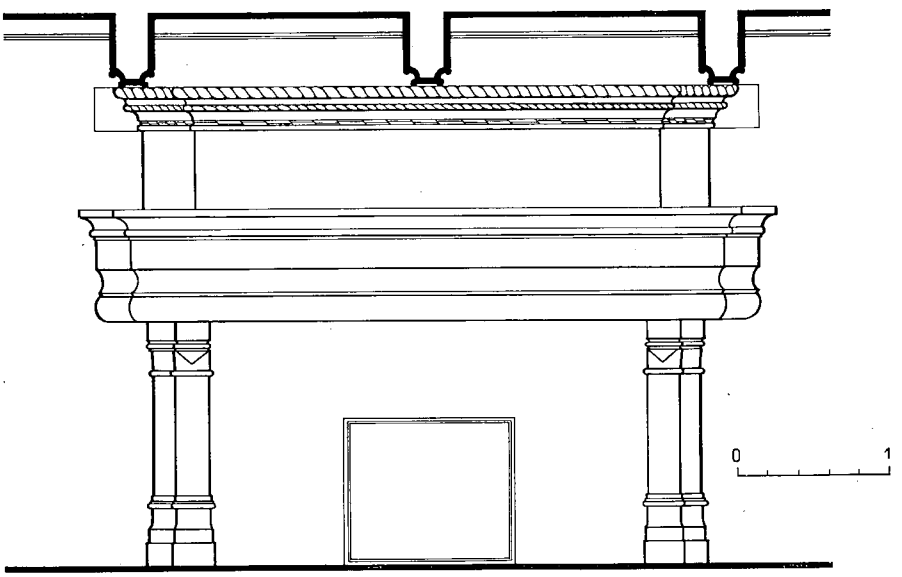


Fig. 187. Peseux. Rue du Château N° 21. Cheminée du vestibule, au premier étage. Echelle 1:50. Page 219.

# CORCELLES-CORMONDRÈCHE

L'époque mérovingienne a laissé quelques traces à Corcelles, notamment deux belles plaques de ceinturon et un petit scramasaxe découverts au-dessus du village, dans des tombes. En 1092, un certain Humbert donna l'église de *Curcellis*, ses dépendances et l'église de Coffrane à l'abbaye de Cluny, pour permettre la fondation d'un prieuré. Celui-ci et la paroisse de *Corcales* figurent dans la nomenclature du décanat de Neuchâtel, en 1228. Vers la même époque, le chapitre de Lausanne possédait des redevances près de *Cormundreschi*. A la fin du XIII^e^ siècle, apparaissent divers membres d'une famille noble du lieu: Henri de Cormondrèche, chanoine de Neuchâtel, curé de Saint-Blaise, et Rodolphe de Cormondrèche, donzel. En 1357, le comte Louis de Neuchâtel accensa les forêts du voisinage «à comons de la ville de Cormondreschy, de la ville de Corcelles et de la ville de Montisillion», concession augmentée deux ans plus tard, puis objet de contestation avec les voisins au XVI^e^ siècle, et d'abus divers de la part des particuliers. Pour le reste, rien ne marque particulièrement l'histoire de ces villages agricoles et viticoles à l'origine. Corcelles était le centre religieux de la commune, où le prieuré possédait des biens considérables et où habitèrent des hommes de condition servile, jusqu'au XVI^e^ siècle; anciennement, Cormondrèche comptait parmi ses habitants une modeste famille seigneuriale. Si les deux villages avaient en commun les affaires paroissiales, la défense contre le feu, l'assistance et la gestion des forêts, chacun possédait en particulier ses ressortissants, son école et ses fontaines. Ces «corporations» villageoises ont survécu, sous forme de sociétés, à la loi sur les communes de 1888. En dépit des innombrables constructions modernes intercalaires, l'ancienne division se marque encore bien sur le terrain et sur la carte. Corcelles, implanté à flanc de coteau, est un village-rue prenant la pente en écharpe; il ne connaît d'amorce de croisée qu'aux abords de l'église. En moyenne à 500 m de là, et 30 m plus bas, Cormondrèche est aussi un village-rue, mais il forme une équerre à la limite d'une sorte de replat dominant les coteaux s'abaissant vers le lac. Rattachée à la mairie de la Côte avant 1848, la commune a passé de 165 maisons et 562 habitants, en 1750, à 822 habitants en 1800, 1482 en 1900 et 2867 en 1960. Les armes actuelles ont été crées en 1891. Anciennement, une fontaine portait CC au-dessus de trois coupeaux; sur une marque à feu apparaissent deux C affrontés, séparés par des «côtes».

*Bibliographie.* DGS, I/529, 531. DHBS, II/579-580. VOUGA, *Préhistoire*, p.212-213. MATILE, *Mon.*: I/6, 60, 73, 166, 171, 177, 251; II/587, 750. QLT, *Boudry*, p.441-507. Mbx., 1871, p.45-52, article, *Corcelles*. V.COLIN-VAUCHER, *Corcelles*, MN, 1882, p.207-214, 236-244, 269-275, 277-286. M.BESSON, *Tombes mérovingiennes découvertes à Corcelles*, MN, 1916, p.49-53. TRIPET, *Armoiries*, p.48. O.CLOTTU, *Les anciennes armoiries*, AHS, 1945, p.36-37.

*Plans.* AE, Plans de la mairie de la Côte (1764; donnant l'état vers 1716): Cormondrèche, f.30-36; Corcelles, f.44-49. Quelques détails apparaissent aussi dans les Plans de la recette de Colombier (1745-1751), f. 41, 42 et 46, et dans les Plans de la recette d'Auvernier (1771-1772), f. 11, 18-21. Plan détaché N° 55: «Plan géométrique du village de Corcelles levé en août 1810, par I[SAAC-HENRI] CLERC, arpenteur».

*Vue.* JEAN-HENRI BAUMANN, Vue générale de la Côte, aquarelle, vers 1850? (reproduite dans QLT, *Boudry*, p.447).

## PUITS ET FONTAINES

Jusqu'au début du siècle passé, l'alimentation en eau de source fut toujours précaire, si bien que les gens de Corcelles durent recourir à des puits; le village en entretenait quatre en 1745; les particuliers en possédaient 32, en 1818, et près de 60, vers 1880. Deux puits circulaires d'un diamètre d'environ 3 m devaient être creusés, en 1699, au haut et au bas du village; JONAS DUVANEL et JOSUÉ ROBERT, maîtres maçons, élevèrent les murs de leurs parois. En 1705, le charpentier JEAN JUILLARD exécuta les pompes de bois pour ces puits, proches du pré de Cudaux et du cimetière; en 1707, il fit un toit pour couvrir les murs de l'édicule bâti par le maçon JACQUES BOREL sur le puits du haut, c'est-à-dire en bordure de l'actuelle rue de la Croix. Le puits situé au midi de l'ancien cimetière semble avoir été refait en 1808; son bassin date de 1852 (fig. 190)[1].

Trois fontaines anciennes retiennent plus particulièrement l'attention. Celle de la rue de la Croix possède un grand bassin irrégulier, légèrement taluté, portant la date 1735 de part et d'autre d'un écu où les lettres C C (pour Corcelles-Cormondrèche) surmontent trois coupeaux; sur le socle de la pile de 1702, se dresse un obélisque fait en 1935. Cette fontaine, transportée à quelques dizaines de mètres plus bas, sur l'emplacement d'un puits, a fait place à une nouvelle fontaine datée 1888. – A la rue Nicole, un large bassin aux margelles peu élevées est orné de quatre panneaux à losanges, de part et d'autre de l'écu portant $\Phi$ V, 1736, au-dessus de trois coupeaux (initiales du gouverneur de commune Jonas Vaucher qui acheta la pierre du bassin à Peseux): un petit bassin, légèrement au-dessous du précédent, a le même décor de losanges. – Par des souscriptions atteignant 80 louis, la corporation du village de Corcelles réunit les fonds nécessaires à la construction d'une fontaine au carrefour de l'actuelle Grand-Rue et du Petit-Berne; encore avait-il fallu découvrir et amener, à grands frais, l'eau d'une source. JEAN-DAVID NICOLE, maçon, exécuta le bassin octogonal, ayant des margelles ornées de rectangles entaillés par des demi-cercles, et la pile quadrangulaire simple, surmontée d'une boule sur un piédestal trop grêle. Le cercle de fer entourant le bassin porte l'inscription: «Fait par J[EA]N KELLER. D[avi]d Colin g[ouverneu]r, 1819»[2].

## LE TEMPLE

L'histoire de l'église de Corcelles, étroitement liée à celle du prieuré du lieu, ne peut guère en être séparée. En 1092, un énigmatique Humbert voua donc l'église paroissiale à Dieu et aux apôtres Pierre et Paul, en remettant la possession de l'édifice et de ses biens à l'abbaye de Cluny, dans l'état où un prêtre nommé Durannus l'avait tenue auparavant. Cette largesse était faite pour le salut de divers parents, dont Gaubert, évêque de Sion, et pour l'évêque Bourcard, de Lausanne. En 1228, le cartulaire de Lausanne situe le prieuré de Corcelles et la paroisse dans le décanat de Neuchâtel. Selon l'annaliste Boyve, dont les dires restent malheureusement incontrôlables, Aimé de Cormondrèche, écuyer, aurait rebâti le prieuré en 1340. Un

1 D. Cornu, not., vol. III, 23, 30 octobre 1699; vol. IV, 23 juin 1705, 9 mai 1707. Arch. de Corcelles, Plus du village, 30 octobre 1808.

2 Arch. de Peseux, EE 1, N° 72, 1736. Arch. de Corcelles, Plus du Village, 11 janvier, 29 août 1819. V. COLIN, MN, 1882, p. 270, 272, 273.

incendie, en 1406, aurait nécessité une complète reconstruction de cette maison et de l'église agrandie pour la circonstance, après avoir été simple chapelle. Quoi qu'il en soit, la visite diocésaine de 1416 apprend que l'église dépendait du prieuré de Romainmôtiers, à la garde de qui l'avait remise l'abbé de Cluny. Les commissaires relevèrent, notamment, le manque de deux ciboires, d'une croix, d'un missel complet et d'un toit sur la porte antérieure. Après la visite diocésaine de 1453, le *chancel* (chœur) devait être reblanchi, dallé et mis au niveau de deux grandes pierres tombales proches de l'autel; les fonts baptismaux seraient placés près de la grande porte, le clocher recouvert, une sacristie construite et le cimetière fermé. Cependant, par son testament de 1481, Jaquet Simonin ordonna d'acheter les carreaux nécessaires pour paver l'église Notre-Dame de Corcelles, en remettant les pierres tombales en place le mieux possible. D'une prononciation de 1486, il ressort que le curé devait être logé et nourri au prieuré[1].

La chapelle méridionale, due peut-être à la libéralité de la famille Barillier, fut sans doute construite à la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècle. Après la Réforme, Jeanne de Hochberg et Jean-Jacques de Watteville, seigneur de Colombier, se partagèrent les biens du prieuré sans qu'il fût question de l'église elle-même. De celle-ci, on ne sait plus rien jusqu'à 1698, année où les frères Daniel, Claudy et David Descœudres, de La Sagne, charpentiers habitant à Corcelles, firent un plancher neuf par-dessus l'ancien, dans la nef; ils exécutèrent de nouveaux chevalets pour supporter des bancs, améliorés, tout en réparant les galeries et la chaire. Quelques mois plus tard, la foudre étant tombée sur le clocher, Antoine Teinturier, maître charpentier natif d'Orbe, fut chargé de travailler une aiguille de chêne et les pièces de sapin nécessaires à une flèche neuve, en réparant une poutre du beffroi. Le maître couvreur Jacob Volon, natif de Vallamand, devait réparer les trous existant à la tour, le cadran d'horloge et son avant-toit, refaire la couverture et remettre en état le dessus de la nef. Le même se chargea encore de crépir et blanchir la tour, tous les murs sud et est du temple, ainsi qu'une petite annexe qui s'y trouvait (plus tard local d'archives), en passant à la couleur jaune le tour des fenêtres[2]. La nécessité de réparer les dommages causés par la foudre à la chapelle Barillier, au midi de la nef en 1698, provoqua une dizaine d'années de procès entre les derniers successeurs de cette famille et la commune[3].

En 1733, on interdit aux particuliers d'«attacher des cordes aux barres de fer ou pierres des fenêtres du temple ou de la chapelle», pour pendre des lessives, décision inefficace renouvelée en 1757. Après expertise des maçons Jacques Borel et Abraham Berthoud, en 1754, la commune arrêta de réparer la tour, sans délai. L'année suivante, des dossiers furent adaptés à tous les bancs[4]. Divers travaux allaient modifier quelque peu l'aspect extérieur du temple. En 1777, on projeta de bâtir une rampe d'escalier pour accéder aux galeries «à l'endroit le plus convenable». Il fallut cependant attendre 1785 pour que le travail soit réalisé par Henri Donnier. Ce maître

1 P. Bergier, not., IV/382, 1481. AE, L 2, N° 1, 25 décembre 1486. L. Montandon, MN, 1937, p. 44-45.

2 Arch. de Corcelles (commune), FF 5 b, N° 3, 1698; N° 4, 1698. D. Cornu, not., vol. III, 14 juillet 1698.

3 Arch. de Corcelles, FF 5 b, N° 5, 1699. Dos. MAH.

4 Arch. de Corcelles, Plus de commune, 9 août 1733, 20 janvier 1754, 26 août 1755, 24 juillet 1757.

maçon démolit en partie le hangar de la pompe, puis éleva les murs latéraux de l'escalier et une porte de communication, en abaissant l'arc du portail principal; il exécuta en outre des fenêtres pour l'escalier, et une sur la galerie. En 1781, le maître charpentier DAVID-FRÉDÉRIC MAIRE avait allongé le toit de la chapelle en direction de l'est, pour couvrir une porte secondaire. L'année suivante, la tour avait été crépie sur le modèle de celle de Bôle par le couvreur GUILLAUME LESAGE qui refit en plâtre un cadran solaire[1]. Outre les travaux d'entretien pendant les décennies suivantes, il faut relever la construction d'un banc spécial pour le gouverneur Jean-Pierre de Chambrier d'Oleyres, et l'allongement de l'avant-toit nord, pour préserver le temple de l'humidité venant du verger de la cure. Le plancher, les bancs et les lambris appliqués contre la base des murs furent refaits, en 1845, par les menuisiers JULES RENAUD et LOUIS VOUGA, chargés aussi de reposer les escaliers et les colonnes des galeries[2].

Abandonnant toute idée de reconstruction, la commune fit procéder à une première restauration par l'architecte JAMES COLIN, en 1858-1859. Pour des raisons d'économie, on ne put atteindre la «complète régularité d'architecture», ou plutôt l'uniformité factice de style. Une seule galerie, dans le fond de la nef, remplaça les trois anciennes en fer à cheval; une seconde fenêtre fut percée à l'ouest, mais plusieurs petites baies furent condamnées; la chaire, déplacée de l'arc sous la tour au pied de la fenêtre nord, fut refaite à neuf par le menuisier FRÉDÉRIC DOTHAUX, sur les plans de COLIN; le berceau de bois, réparé, reçut une teinte bleue rehaussée par le brun clair des lattes; de l'asphalte recouvrit la totalité du sol. Extérieurement, le porche et sa galerie, surmontés d'un berceau de bois, firent place à un simple couvert; l'entrée principale fut agrandie; un escalier extérieur mena à la tour percée d'une porte nouvelle; on refit le crépi de la nef, au midi, et celui de la tour, sans compter des auvents neufs. Après nivellement du cimetière avec les matériaux de démolition, un bûcher fut bâti à l'ouest du temple.

Une seconde restauration, en 1904-1905, par HENRI CHABLE et EDMOND BOITEL, architectes, permit d'assainir le mur nord par l'établissement d'un canal dans le jardin de la cure. A cette occasion, on découvrit une épée et des éperons du moyen âge avec des ossements. La fenêtre du mur nord, à droite de la chaire, fut couverte d'un arc en tiers-point; on en perça une autre, à gauche, pour donner plus de jour; celle du chœur, au midi, vit abaisser sa tablette. Un soubassement de chêne devait notamment être posé dans la chapelle, des vitraux simples mis en place, une détrempe mate couvrir les murs et des marches neuves restaurer l'escalier extérieur de la tour. Le local d'archives, au sud de la cure, fut démoli. Après de nombreuses études préliminaires, et la consultation de l'archéologue Albert Naef qui suggéra une exploration systématique de l'édifice, une troisième restauration a été exécutée de 1922 à 1924 par EUGÈNE YONNER, architecte. Elle a permis de découvrir une abside semi-circulaire dans le chœur, puis de dégager une niche au nord de la nef, une fenêtre romane au-dessus de l'entrée de la chapelle sud (condamnée en 1858) et une autre dans le mur oriental du chœur. Le temple a été équipé d'un orgue nouveau posé sur la galerie, débarrassée de la lourde balustrade néo-gothique de 1858 et en partie reconstruite sur une annexe nouvelle, à l'ouest. Une chapelle polygonale a été bâtie

1 Arch. de Corcelles, Plus de commune, 2 janvier 1777. FF 5 b, N^os 15, 17, 19: 1781, 1782, 1785.

2 Arch. de Corcelles, Plus de commune, 17 août 1815, 17 mai 1819. FF 5 b, N° 25, 23 septembre 1845. B 3 a, N° 3, p. 132-222 (1857-1860) donne les décisions du Conseil administratif.

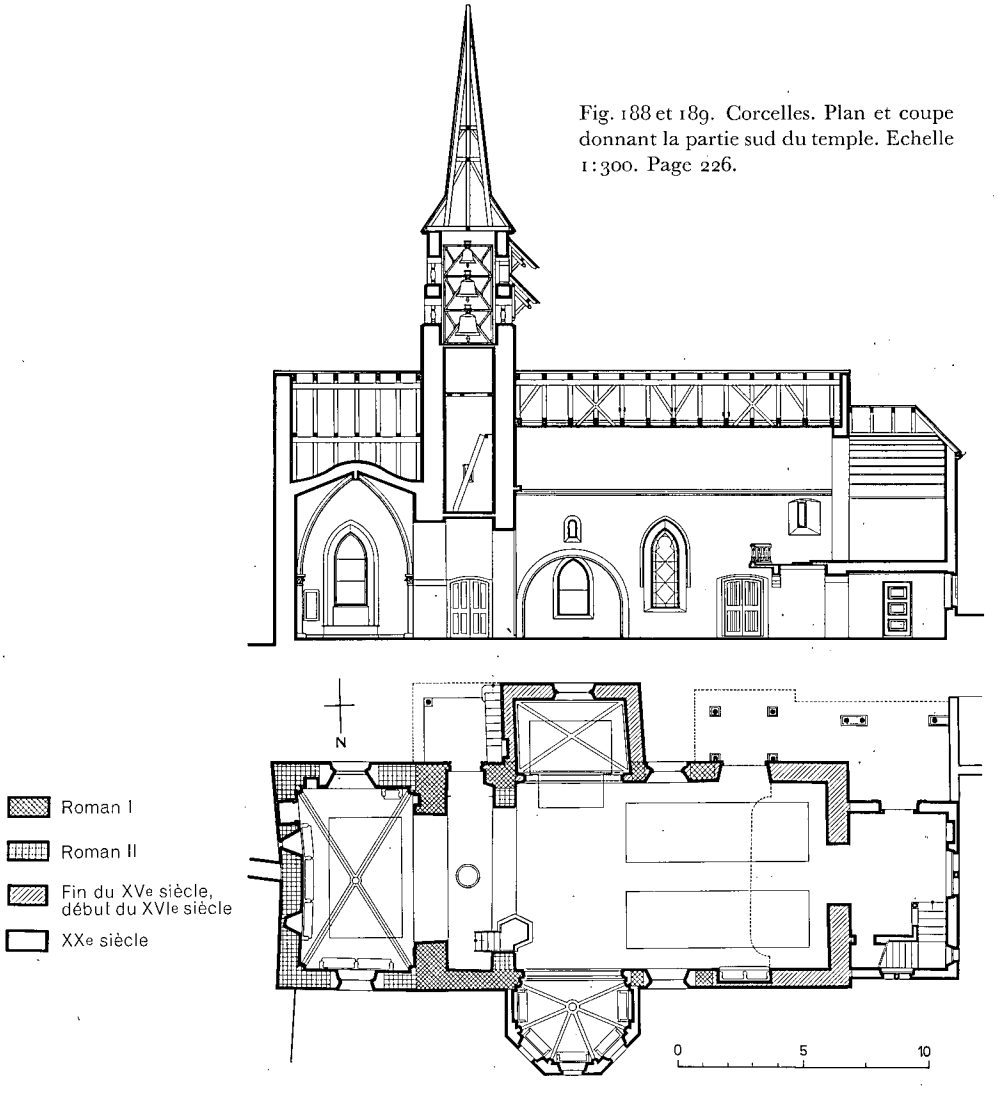


Fig. 188 et 189. Corcelles. Plan et coupe donnant la partie sud du temple. Echelle 1:300. Page 226.

à neuf au nord de la nef sur les plans de l'architecte CHARLES-HENRI MATTHEY, pour faire pendant à celle du midi. Deux étroites fenêtres ont été percées pour éclairer la galerie et une autre ouverte dans le mur nord du chœur. L'œil-de-bœuf a été déplacé du pignon occidental au tympan fermant le haut de la nef, à l'est; on a bétonné et dallé le sol, déplacé la chaire du mur nord sous l'arc occidental supportant la tour et reconstitué les anciens fonts baptismaux. Les tirants du berceau de la nef ont été enlevés. Les voûtes et le berceau de bois ont été peints et en partie décorés. Extérieurement, dans les murs recrépis après leur exploration, sont apparues quelques niches; les avant-toits ont été modifiés[1].

1 Dos. MAH et MH. Arch. de Corcelles, Registre: Paroisse de Corcelles-Cormondrèche - Restauration du temple, 1922-1924.

*Bibliographie.* A défaut d'une étude approfondie, voici quelques articles utiles: PURY, *Biens d'église*, p. 44-46; J.-R. RAHN, IAS, 1887, p. 479-480; G. DE PURY, MN, 1879, p. 258; V. COLIN, MN, 1882, p. 207-208, 236-242; QLT, *Boudry*, p. 484-487; A. LOMBARD, *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, 3 septembre 1924; C.-H. MATTHEY, Mbx., 1926, p. 78-80, à rectifier par L. MONTANDON, MN, 1925, p. 219. J. PETITPIERRE, *Patrie neuchâteloise*, II/77-83. Comme sources imprimées: BOYVE, I/299, 300, 441, 447. MDSR, *Visite de 1416*, p. 71. MATILE, *Musée*, II/62.

*Plans.* En l'absence de plans anciens de l'intérieur, il existe d'utiles croquis de situation: AE, Plans de la mairie de la Côte, vers 1716, fol. 48; Plans détachés, N° 172: «Plan géométrique de la maison de cure de Corcelles et de ses dépendances», par FRANCOIS-LOUIS FAVARGER, 1828.

*Vues.* JEAN-HENRI BAUMANN, Le temple de Corcelles en 1830 (Reproduit dans QLT, *Boudry*, p. 480). LOUIS REUTTER, d'après CHARLES-FRÉDÉRIC-L. MARTHE, Extérieur et intérieur de l'église de Corcelles avant sa restauration [de 1859], dessins publiés dans MN, 1882, p. 244 et 269.

DESCRIPTION. Le temple, bâti un peu au-dessus des maisons bordant le carrefour sud-est du vieux village, se confond de loin avec celui-ci. Seul, le clocher se détache un peu de la ligne des grands toits voisins. Particularité unique dans le canton, la cure, qui a succédé au prieuré disparu, s'appuie contre l'angle nord-est de l'église. L'ancien cimetière, désaffecté en 1813 seulement, forme au midi un jardin enclos de murs souvent réparés, contre lesquels est édifié un puits (voir p. 222). Le portail d'entrée a vu reconstituer, en 1923, son arcade jadis surmontée d'un petit toit, et fermée d'une porte en bois (dessin de 1830). Il avait été réduit à deux piliers portant des chapiteaux, sur les plans de GUSTAVE DE PURY, en 1852.

Le temple mesure 23 m sur 9 m, sans ses annexes modernes, et la chapelle sud 5 m 40 sur 3 m 60. Le clocher a 16 m de haut et sa flèche 9 m, sans le coq. Extérieurement, le côté sud est le seul où l'église apparaisse dans son ensemble, avec ses éléments les plus authentiques. Abstraction faite de l'annexe occidentale et de la cure, l'édifice aurait une façade toute plane, sans la présence de la chapelle et des auvents refaits lors des dernières restaurations. Les baies en tiers-point ont perdu leur réseau de pierre. L'élément marquant est le clocher quadrangulaire, d'environ 3 m 50 de côté, qu'Albert Naef faisait remonter au XII^e^, voire au XI^e^ siècle. Le premier étage, haut de 12 m 30 n'est percé que d'une étroite fenêtre; les second et troisième, hauts de 1 m 60 et 2 m 10, chacun légèrement en retrait sur le précédent, sont percés de baies en plein cintre jumelées et triples (sauf au nord), dont les arcs retombent sur des colonnettes fuselées, par l'intermédiaire de coussinets trapézoïdaux. Des auvents protègent de la pluie les baies occidentales et le cadran d'horloge. Une flèche aiguë, évasée à la base et amortie par un coq, coiffe le tout (fig. 190).

Le plan du temple, fort simple, serait rectangulaire, si les deux arcs supportant la tour ne créaient point une sorte de coupure entre le chœur et la nef, et si une chapelle ne l'étendait un peu au midi, sans parler des annexes modernes (fig. 189). On a retrouvé les fondations d'une abside circulaire, correspondant à un premier édifice roman, dans le chœur qui mesure 7 m 25 sur 4 m 50, dans œuvre. La croisée d'ogives qui couvre cette partie de l'édifice a une clef circulaire, ornée d'un câble entourant une rose. Les arcs, creusés de deux cavets, retombent sur quatre colonnettes sans bases, par l'intermédiaire de chapiteaux décorés de grandes feuilles pointues contenant une nervure ou une petite feuille, ou ornés dé crochets qui, de près, se révèlent être des motifs trifoliés rappelant des feuillages naturels. Le mur oriental forme un chevet plat, en fait brisé par un angle très obtus; il est percé de deux petites baies en plein cintre au-delà de profonds ébrasements. Une porte de fer ancienne, posée en 1923, ferme l'entrée de l'ancien local d'archives démoli, qui avait peut-être

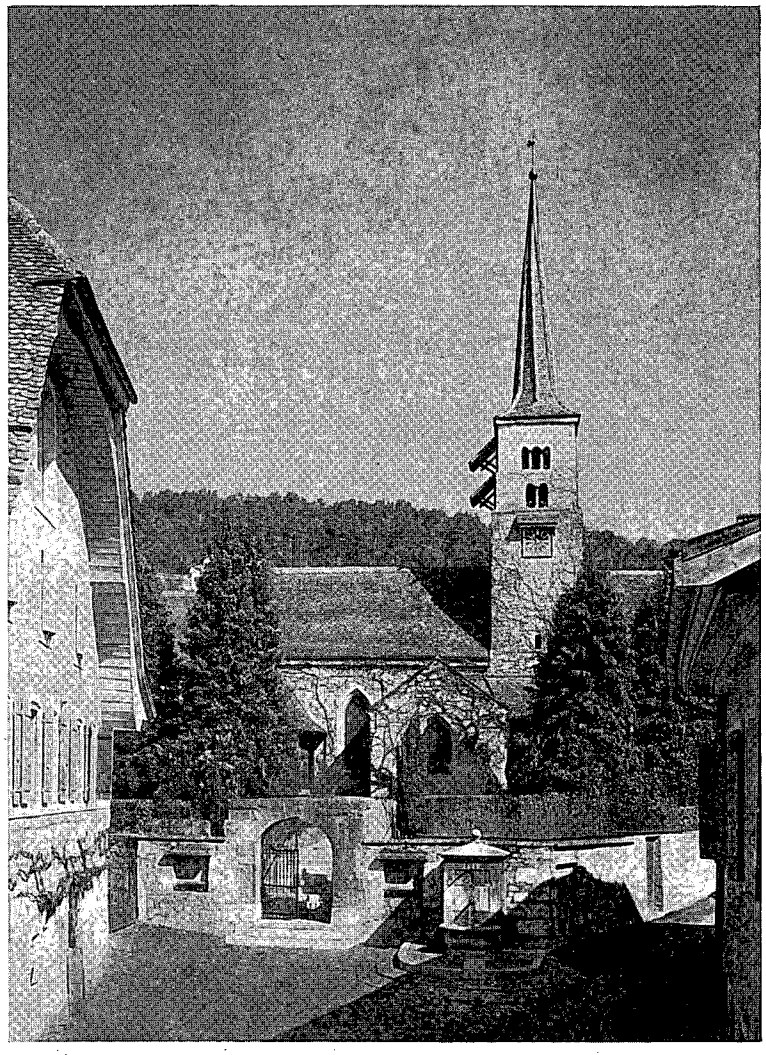

Fig. 190. Corcelles. Le temple et l'entrée de la rue de la Cure. Page 226.

succédé à la sacristie. La fenêtre sud, agrandie vers le bas et flanquée d'une armoire à porte de fer, a reçu une réplique moderne au nord. Si les murs du chœur sont d'époque romane, les chapiteaux et leurs colonnettes doivent être du XIII^e^ siècle, voire plus récents comme les arcs d'ogives (fig. 194 à 196).

Les deux arcs de pierre de taille, en plein cintre, sur lesquels reposent les faces latérales du clocher sont très dissemblables. Celui de l'est, haut de 4 m 50 et épais de 1 m 45, retombe sur des impostes en relief formant corbeau (fig. 189); celui de l'ouest, moins haut de 30 cm, épais d'un mètre seulement, ayant des angles chanfreinés, retombe directement sur le sol; il pourrait être plus récent, à moins que sa portée plus grande soit destinée à faciliter la vue en direction du chœur, depuis la nef. De toute manière, la persistance des formes, la pauvreté du décor et le manque de com-

paraisons probantes empêche toute datation précise. Sur l'extrados du berceau qui couvre l'espace compris entre les deux arcs, apparaissent des carreaux de briques de 27 cm et demi de côté, posés sur leur tranche épaisse de 4 cm; sans doute constituent-ils toute l'épaisseur de cette voûte, assurément plus tardive. L'intérieur de la tour est, comme l'extérieur, bâti en moellons si réguliers, qu'ils font penser à des pierres de taille de petit appareil, liées par un abondant mortier. Des traces de calcination, faisant virer la pierre jaune au rose, apparaissent partout, jusque sur les colonnettes des fenêtres. La nef, couverte d'un berceau de bois peint de motifs divers, conserve des parties de murs romanes, notamment au-dessus de l'entrée de la chapelle méridionale où est percée une baie en plein cintre, sans doute contemporaine de celles du chœur (fig. 191). L'ouverture d'une porte, à l'ouest, la transformation de la galerie et de nouveaux percements ont modifié l'ensemble. La chapelle méridionale, séparée de la nef par une arcade en plein cintre ayant des arêtes creusées de gorges, est couverte d'une croisée d'ogives sans clef. Les arcs, moulurés de deux cavets ménageant un méplat plus étroit que ceux des ogives du chœur, retombent sur des culots arrondis à la base.

Les murs du chœur, de la chapelle nord et d'une niche dans la nef, sont ornés de peintures de PHILIPPE ROBERT qui a conçu la majeure partie des vitraux de l'église, réalisés par CHARLES WASEM (1924-1925). EDMOND BILLE et THÉODORE DELACHAUX ont composé les vitraux de la nef et de la chapelle nord. Le reste du décor, par les mêmes artistes ou par d'autres décorateurs, remonte à la même époque. Les fonts baptismaux, de pierre jaune, reconstitués en 1924, remplacent la médiocre table de communion de 1858; sans doute romans, ils ont la forme d'un cylindre massif orné de quatre rangs de stries, dont un sur le pied. La chaire, dès lors privée de son dais, a été refaite dans le style néo-gothique sur un dessin de JAMES COLIN, en 1858. Le sablier, du XVII^e ou du XVIII^e siècle, fixé au mur, possède un support en fer forgé fait d'une plaque festonnée et ajourée de cœurs allongés ou de demi-cercles, entre deux motifs d'enroulements disposés en croix. Cinq colonnettes torses de bois encadrent les deux cônes de verre de la partie mobile[1]. Dans l'arcade, à l'est de la chaire, on a inséré une pierre armoriée aux armes de la famille noble vaudoise de Lavigny, comme le confirme l'inscription en lettres gothiques (fig. 192). De facture assez gauche, cette pierre commémorative, plutôt que tombale (vu ses dimensions de 80 cm sur 55), peut rappeler la mémoire des prieurs Jean de Lavigny, cité en 1369, ou plutôt Pierre de Lavigny, mentionné de 1420 à 1435[2].

*Objets de culte.* La paroisse possède deux coupes de communion en argent, Sur un pied mouluré et une tige portant un renflement, les coupes proprement dites, lisses et en forme de cylindre évasé, sont gravées d'inscriptions rappelant qu'elles ont été données par le chancelier Georges de Montmollin et divers membres de sa famille, en 1689. Hauteur, 19 cm et demi. Poinçons de Neuchâtel et d'ETIENNE GALLOT. Trois *channes* ou brocs d'étain, ayant une panse très ronde, un col étroit auquel est fixée une anse mobile outre l'anse ordinaire, et un goulot en forme de bec, portent l'inscription: « Paroisse de Corcelles & Cormondrèche / J. H. Vaucher. 1808. D^d. Nicoud ». Les poinçons sont effacés. Vu la ressemblance avec les *channes* de la

1 Sur le décor, *La Patrie suisse*, 1927, p. 328-329, 347-350. Sur le sablier, CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 20, fig. 21, 22.

2 J. DE PURY, AHS, 1924, p. 15-16.

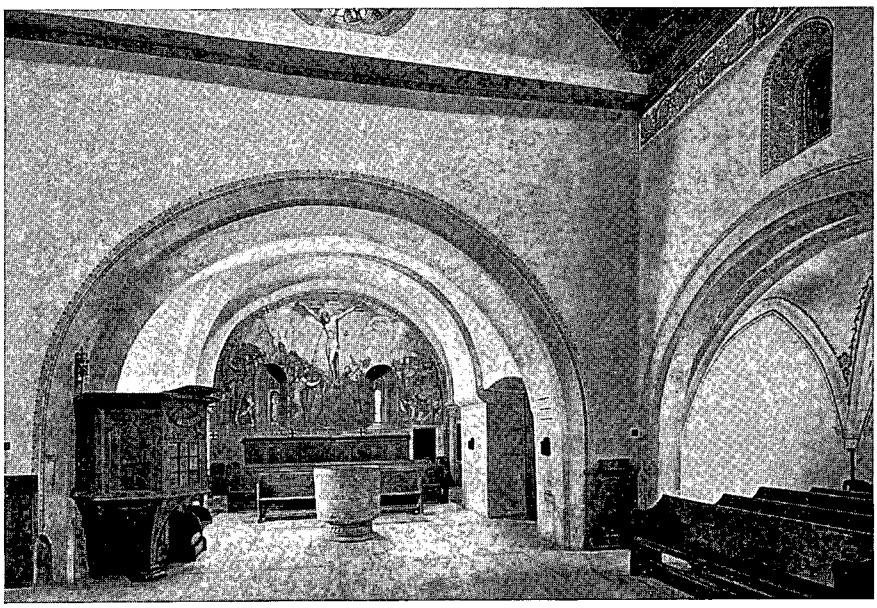

Fig. 191. Corcelles. Le temple. Le chœur, une partie de la nef et de la chapelle sud. Page 228.

paroisse de Saint-Blaise, elles pourraient être une œuvre des PERRIN. Hauteur 31 cm (sans les boutons de bois tourné). Deux plats d'étain, donnés sans doute plus récemment, portent l'un le poinçon peu distinct: « FIN / ETAIN / CRISTALIN / LOUIS / PERRIN », et l'autre, à bordure godronnée, le poinçon de JEAN-JACQUES CHATELAIN, 1722.

*Les cloches*[1]. En 1642, les gouverneurs de la commune échangèrent deux petites cloches pesant 546 livres contre une plus grande de 1471 livres, fournie par Jean Paris, marchand et citoyen de Besançon. Comme la propriété des cloches et de l'église était alors revendiquée par le souverain, les gouverneurs durent présenter des excuses au Conseil d'Etat. En 1695, maître JEAN DAMEY, fils de feu BLAISE, de Derrière-le-Mont, près de Morteau (Doubs), emmena chez lui une cloche fendue, puis la rapporta à Corcelles après l'avoir refaite. Une cloche fut refondue par FRANÇOIS HUMBERT, en 1840, puis à Estavayer, en 1882. Une autre, datée 1520, portait l'inscription « *IHS Maria Ave Maria gracia plena Dominus tecum* ». Les trois cloches existant en 1930 ont été remplacées par quatre nouvelles. Une seule, ancienne, mesurant 1 m 04 de diamètre, a été conservée sur un socle de pierre à l'entrée du temple. Elle porte l'inscription suivante à sa partie supérieure, en minuscules gothiques: « *laudo deun verun pleben voco congrego clerum pesten fugo defunctos ploro festa decoro* ». Immédiatement au-dessous s'étend une frise où alternent des rinceaux, des amours, des chevaliers, des dragons, des sauvages et des chiens; ce bandeau est interrompu par six figurines comprises chacune dans un petit encadrement Renaissance; on reconnaît à leurs

1 MCE, XII/102, 1642. Arch. de la corporation de Cormondrèche, FF 5b, N^os^ 4-5, 1642. Arch. de la commune de Corcelles, FF 5b, N° 2, 1695. C.-E. TISSOT, MN, 1881, p. 93, 95, 124; V. COLIN, MN, 1882, p. 239; MN, 1915, p. 183, 184, 185. P. BRUNE, *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art de la Franche-Comté*, p. 195.

attributs saint André, l'apôtre Pierre et sainte Marguerite. Cette cloche, visiblement du début du XVI[e] siècle, a été datée à tort 1535 par Tissot, d'après les signes S 3 S figurant au début de l'inscription. Les initiales P M figurant sur un écu de la frise pourraient être celles des fondeurs PIERRE MONTUREUX, de Besançon (fig. 193).

*Les horloges*[1]. Le 12 mai 1637, PIERRE et JEAN QUELIN, de Courtemaîche, reçurent 23 écus petits pour la vente d'une horloge. Le mois suivant, les gouverneurs de Corcelles et Cormondrèche firent marché avec le peintre JEAN GRENOT, de Neuchâtel, chargé de peindre un cadran sur un panneau de bois «de cinq pied au quarré», et de dorer les aiguilles (une main et un croissant) ainsi que les armes du prince et de la commune. Le mécanisme ne dut pas donner satisfaction, car des extraits des comptes, pour 1638, mentionnent des réparations; la même année, les maîtres de maison résolurent de faire un cadran solaire exécuté par l'horloger ABRAHAM PERRET, sur la tour, en plus de l'horloge entretenue par les habitants de Corcelles. Dès lors, il y eut nombre de réparations: du ressort rompu, par maître RODOLPHE CLAIRAT, en 1665, de onze pièces faites à neuf par maître GUILLAUME JAQUET, du Pâquier, auteur d'une revision générale, en 1687. ABRAHAM PÉTREMAND, habitant à Neuchâtel, refit toutes les roues à neuf, installa un pendule, fit sonner les heures, bref, renouvela l'horloge, en 1707. A cette occasion, on repeignit la *montre* et le cadran solaire,

1 Arch. de Corcelles, EE 2a, N° 6, 1637; FF 5b, N[os] 1-6, 11-14; BB 3a, N° 1 (1758, copie d'un acte de 1638). D. Cornu, not., vol. IV, 1[er] février 1707. Dos. MAH. V. COLIN, MN, 1882, p. 239-241. CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 45, 71.

Fig. 192. Corcelles. Le temple. Pierre tombale aux armes de Lavigny. Page 228.

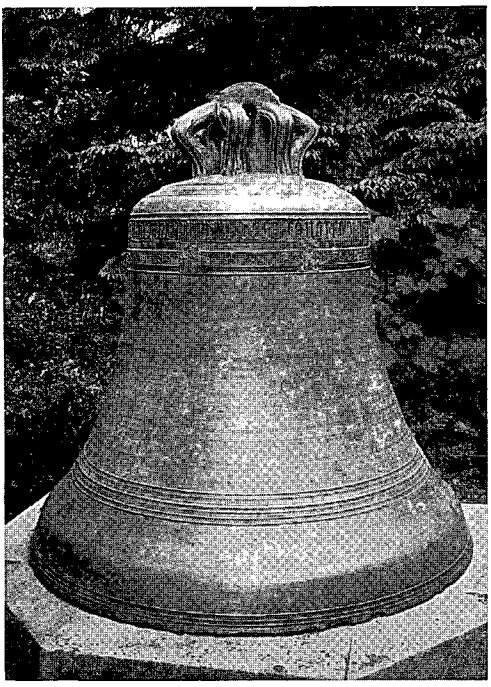

Fig. 193. Corcelles. Ancienne cloche déposée devant le temple. Page 230.

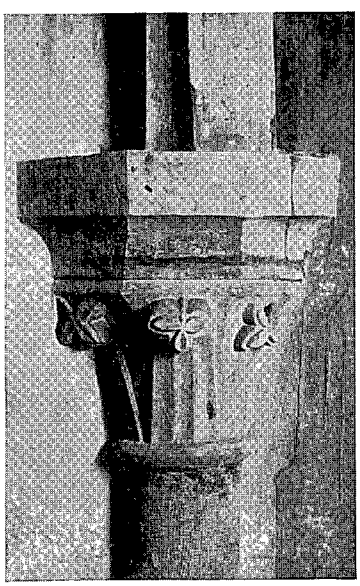
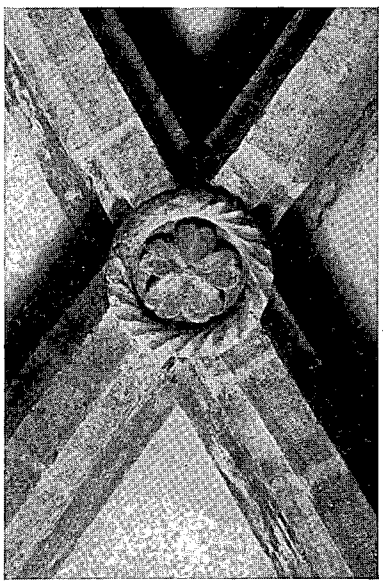
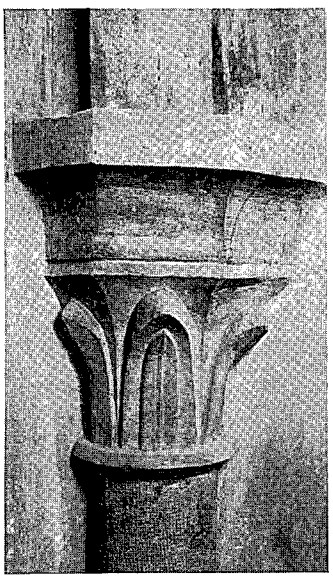

Fig. 194, 195 et 196. Corcelles. Le temple. Chapiteaux et clef de voûte du chœur. Pages 226 et 227.

restaurés par DANIEL DELACHAUX, en 1716. Une nouvelle revision par JONAS BON, en 1751, fut suivie de la confection d'une horloge neuve par DANIEL DUCOMMUN-DIT-TINNON, en 1760, pour le prix de 12 louis. Le détail du marché a été conservé. JONAS-PIERRE BOITEUX, peintre, refit le cadran solaire, en 1767; ABRAHAM JUVET livra une plaque de fer de quatre morceaux pour le cadran de l'horloge peint par JONAS-DANIEL BOITEUX, en 1781. La réparation par le pendulier CONSTANTIN BUESSARD, en 1820, amena de vives contestations entre les villages de Corcelles et Cormondrèche. L'horloge actuelle date de 1956.

### LA CURE

Le prieuré, disparu à la Réforme, ne se trouvait pas à la Grand-Rue N^os^ 31-32, mais à l'emplacement de la cure. Les Reconnaissances de biens du milieu du XVI^e^ siècle ne laissent aucun doute à cet égard: la maison du prieuré, limitée au sud et à l'est par le chemin tendant au Val-de-Ruz, servait alors d'habitation au pasteur du lieu; rebâtie, elle restera la cure[1]. On ne sait rien de sûr des locaux du prieuré clunisien, dépendant du couvent de Romainmôtiers, reconstruits peut-être en 1340 et en 1406 (voir page 222). Le dernier prieur fut Rodolphe Benoît, abbé de l'Ile Saint-Jean, près du Landeron[2]. Après la Réforme, les biens, les droits, les rentes et les dîmes de cette maison religieuse furent partagés entre Jean-Jacques de Watteville, seigneur de Colombier, et Jeanne de Hochberg, comtesse de Neuchâtel, à la suite d'un arbitrage. Les comtes cédèrent une partie des terres restantes à Jean Barillier,

1 J. COURVOISIER, MN, 1961, p. 180-181.

2 BOYVE, I/299, 300, 441, 447, II/385. V. COLIN, MN, 1882, p. 212-214. QLT, *Boudry*, p. 475-479. B. EGGER, *Geschichte der Cluniazenser Klöster in der Westschweiz*, p. 43-45.

lors de son anoblissement en 1550, une fois défalquée la pension du pasteur. En 1576, Louis Barillier échangea, au sud-ouest de l'église, un terrain couvert de *masures* (des ruines) qui devaient être déblayées; peut-être s'agissait-il d'annexes du prieuré.

Dès 1570, le pasteur se préoccupa de la reconstruction de la cure et obtint des paroissiens une participation volontaire au tiers des frais. En fait, la reconstruction n'intervint qu'en 1576, par les soins des frères Jean et Louis Junod qui devaient obtenir, par ce moyen, l'affranchissement de leur condition de sujets taillables, soumis à la main morte. Par leur travail estimé à 800 livres faibles, ils s'engageaient notamment à abattre et à reconstruire les murs sud et est, puis à exhausser la maison d'un étage. Les galeries seraient déplacées de l'orient au nord, tandis que l'entrée se ferait par leur extrémité orientale, munie d'une porte en pierre de taille couverte de tuiles. Au-dessous de la cuisine, la cave devait être voûtée, tandis qu'à côté, une grande étable et un pressoir s'étendraient sous la chambre d'habitation. Partout, les fenêtres seraient agrandies. En annexe, des galeries abriteraient le petit bétail et les poules; un four serait bâti à part. Le pressoir ne fut achevé qu'en 1579[1]. Les inventaires et des quittances montrent que l'entretien fut toujours dispendieux. Ainsi, en 1631, il fallut retenir la charpente pourtant refaite à neuf, car une partie des chevrons menaçait de tomber. En 1695, Pierre Borel, maître maçon, et les charpentiers Claude Descœudres et Antoine Teinturier refirent à neuf la grange, au nord de la cure, avec une lucarne en pierre de taille qui suscita le mécontement du voisin. Une véritable reconstruction devint nécessaire en 1713-1714. L'intendant des bâtiments fit prendre des mesures, puis dresser un plan et devis par [Antoine?] Favre, architecte, de Couvet, qui exécuta aussi un modèle en carton. Le maçon Daniel Matthey fut chargé de la maçonnerie et de la pierre de taille, tandis qu'Abraham Verron, charpentier de la Seigneurie, exécutait les travaux de son métier, et que Josué Matthey livrait les fenêtres. En juin 1713, le roi avait donné pour ordre d'exécuter une reconstruction partielle, coûtant 1500 livres; après le mur oriental, il fallut toutefois aussi refaire celui du nord qui ne valait plus rien, et le construire à l'emplacement de la galerie trop coûteuse à entretenir. L'intérieur subit des modifications. La majeure partie du bois fut exploitée dans la forêt seigneuriale de Dame Othenette[2]. En 1740 déjà, il fallut redresser la moitié de l'arcade et le jambage de la porte d'entrée, puis refaire le four hors d'usage, de même que des avant-toits sur les fenêtres. Dès lors, il y eut de nombreux aménagements, notamment en 1766, 1846 et en 1914[3].

Très simple et, dans ses grandes lignes, encore dans l'état où elle fut rebâtie en 1713, la cure a deux étages de larges fenêtres quadrangulaires à feuillures, sur un rez-de-chaussée surélevé à cause des caves du XVI^e siècle. Au nord et au sud, les pignons sont coiffés par les pans rabattus du toit. C'est la seule cure du canton qui ait un mur partiellement mitoyen avec l'église; elle a conservé au nord l'ancien rural, intérieurement transformé, servant jadis à abriter les revenus en nature du pasteur. Avant la reconstruction de 1713, une cour accessible par une porte cochère séparait la cure de sa grange. Elle a disparu en 1914 lorsqu'on y installa une cage d'escalier.

1 MCE, III/7, 1576. Arch. de Corcelles, FF 5a, N° 10, copie d'un acte de 1576, et N° 1, marché [de 1576]. Dos. MAH.

2 AE, Y 3, N° 18, septembre 1631; Comptes 1695. MCE, LVIII/213, 519, 626, 705, 1712, 1713; LIX/238, 291, 1713.

3 MCE, LXXXIV/145, 1740; CCXI/145, 1846, et dos. MAH.

## CORCELLES

### MAISONS DIVERSES

Dans son ensemble, la rue principale (Grand-Rue, prolongée par la rue de la Chapelle) a conservé son caractère ancien de maisons juxtaposées dans un alignement point rigoureux, voire en escalier. Des modernisations contestables ont malheureusement altéré nombre de façades. Parmi les édifices qui attirent l'attention par leur qualité ou par leur intérêt, il faut signaler, du côté nord, la maison *Grand-Rue N° 19*, reconstruite en 1774 pour le chirurgien Abraham-Louis Droz-dit-Busset, qui la fit encore améliorer en 1786[1]. Au rez-de-chaussée, deux portes cintrées encadrent une troisième en arc surbaissé, alors que deux menus fleurons ornent les chaînages de roc se dressant aux angles de la façade. Deux étages séparés par un cordon, ayant chacun trois fenêtres cintrées en pierre jaune munies de tablettes de pierre, sont encadrés de pilastres à entablement. Dans le pignon surmonté d'un berceau de bois, l'entrée du grenier est flanquée de deux ailerons. S'il n'existait pas une mention précise de reconstruction, certains détails vieilliraient la façade d'une génération. Un peu plus haut, la maison *Grand-Rue N° 22*, de plan sensiblement carré sous un immense toit, a quelque peu souffert de l'adjonction d'un attique, vers 1858. La façade méridionale conserve cependant l'essentiel de l'allure reçue vers 1784, lors d'une reconstruction pour le commissaire David Colin[2]. Au rez-de-chaussée, quatre portes, aux arcs légèrement surbaissés et liés par les impostes, sont encadrées de deux longs soupiraux, disposition qui indique l'importance accordée aux caves et à l'emplacement du pressoir. Les six fenêtres cintrées de l'étage sont percées par groupes de deux inégalement espacés.

Dans la rangée sud, le groupe de bâtiments *Grand-Rue N^os^ 31-33* frappe par sa masse apparemment homogène, soudée en un bloc. Il faut cependant distinguer divers éléments: à l'est, une ancienne grange, à l'ouest la maison d'angle N° 33, rebâtie sans doute vers 1767 pour Jean-Henri Bourquin, qui a toujours suivi un sort bien distinct des autres[3]. Ses chaînes d'angle à refends et la porte d'entrée encadrée de deux boute-roues témoignent du soin apporté à la construction. En façade, une certaine asymétrie s'explique par la division en partie habitée, à l'ouest, s'opposant autrefois à la partie réservée aux communs, dont les portes cintrées ont été défigurées par abaissement du niveau de la route (fig. 198). A l'intérieur, existent encore quelques pièces lambrissées et un poêle ayant des frises blanches, trois rangs de carreaux bleu ciel et des pieds quadrangulaires creusés de deux étages de cannelures.

La partie centrale du bloc (N^os^ 31-32) se distingue au premier coup d'œil par les éléments Renaissance de la façade. Au XV^e^ siècle, le sol se partageait entre divers habitants du lieu. Les frères Louis et Claude Bouhelier en tenaient une partie, en 1524. Par la fille de Louis, ces biens passèrent à Jean Barillier, commissaire général, châtelain de Boudry et conseiller privé du comte, anobli en 1550, qui arrondit le tout, comme ses prédécesseurs. En 1568, des maisons, granges, pressoir et jardin

1 Arch. de Corcelles, BB 3a, N° 6, p. 3, 1773; N° 9, p. 26 et 31, 1786. Arch. de Peseux, BB 3, N° 5, 26 décembre 1774. MBN, pl. 100, N° 5.

2 Arch. de Corcelles, BB 3a, N° 8, p. 40, 1784. MBN, pl. 100, N° 6, restitue l'état avant l'exhaussement partiel de 1858 qui se déduit de RAs., 1831, p. 103, 140, N^os^ 10, 167.

3 Arch. de Corcelles, BB 3a, N° 4, p. 59, 1767.

occupaient le sol appartenant alors aux frères Louis et Guillaume Barillier, les fils de Jean. En 1613, Jonas Barillier, conseiller d'Etat, auteur des précieux «Monuments parlants de Neuchâtel», et David Barillier étaient les tenanciers par héritage de Louis, leur père. Au début du XVIII[e] siècle, David Vaucher possédait la partie orientale (N° 31) et Moïse Colin le reste (N° 32). Il est difficile de savoir avec précision quand eut lieu la reconstruction des bâtiments; peut-être est-ce à l'époque de Louis Barillier, receveur, maire de la Côte (1579) et conseiller d'Etat (1583). Dès lors, il s'est produit nombre d'aménagements intérieurs et la reconstruction de la grange, à l'est, en 1770 sans doute. Une trop complète restauration du décor a été faite au siècle passé, peut-être vers 1853 et 1867[1].

DESCRIPTION. La façade la plus intéressante et la plus complètement conservée se dresse au nord, en bordure de la rue. Il existe en fait deux bâtiments juxtaposés, dont les niveaux des deux étages ne coïncident pas. Le N° 32 est percé d'une grande porte cochère au rez-de-chaussée; l'arc en anse de panier, biseauté, est orné de rainures, d'impostes moulurées et d'une tête de lion peu reconnaissable à la clef. Alignées sur un cordon d'étage, les fenêtres ont deux et quatre baies, séparées par des meneaux, encadrées de panneaux évidés et surmontées d'un entablement à denticules, ponctué de rosettes, entre deux chapiteaux. Au second étage, les baies ont une moulure simple. La porte d'entrée quadrangulaire a dû être percée tardivement pour éviter le passage par la porte cochère. Au N° 31, les grandes caves du rez-de-chaussée, éclairées par deux soupiraux, rejettent tout à l'ouest la porte d'entrée quadrangulaire. Celle-ci est encadrée de deux colonnettes partiellement cannelées, ayant des chapiteaux à crochets, sous un entablement où se superposent des frises d'arcades et de demi-cercles. Au premier étage, les fenêtres de quatre et deux baies ont un encadrement particulièrement soigné de colonnettes cannelées et baguées, issues de bases en forme de piédestal, reposant sur des consoles et surmontées de chapiteaux et de têtes. L'entablement, pareil à celui de la porte, s'égaie en outre d'une tête ailée (fig. 198). Le zèle des restaurateurs bien intentionnés empêche toute comparaison de style trop poussée, mais il est évident que ces fenêtres rappellent celles de la maison de l'hôpital de Soleure, à Auvernier (1570). Au second étage, deux grandes fenêtres à croisée de pierre surmontent les ouvertures du premier. Du côté est, une porte, dont l'arc en anse de panier est biseauté, donne accès à la cave. La fenêtre à deux baies du premier étage est analogue à ses correspondantes au nord; au-dessus de ce niveau, rien de particulier ne décore

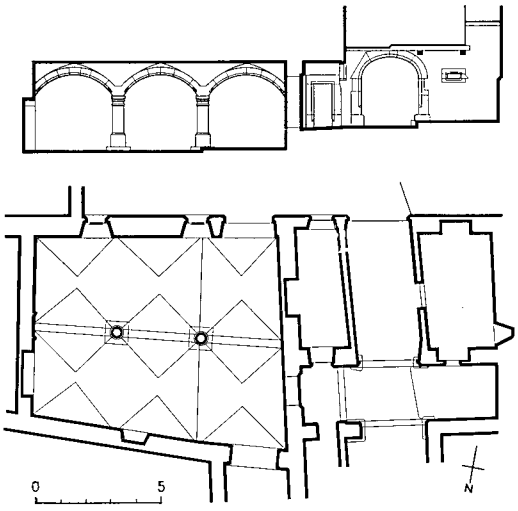


Fig. 197. Corcelles. Grand-Rue N[os] 31 et 32. Plan et coupe partiels de la cave. Echelle 1:300.
Page 235.

1 AE, Rec. de la Côte, par Hory, Corcelles, f. 2, 1568; par Belpois et Cortaillod, vol. G, f. 2, 1613; par Ducommun et l'Epée, II/215, 1716 et dos. MAH. J. COURVOISIER, MN, 1961, p. 180-181.

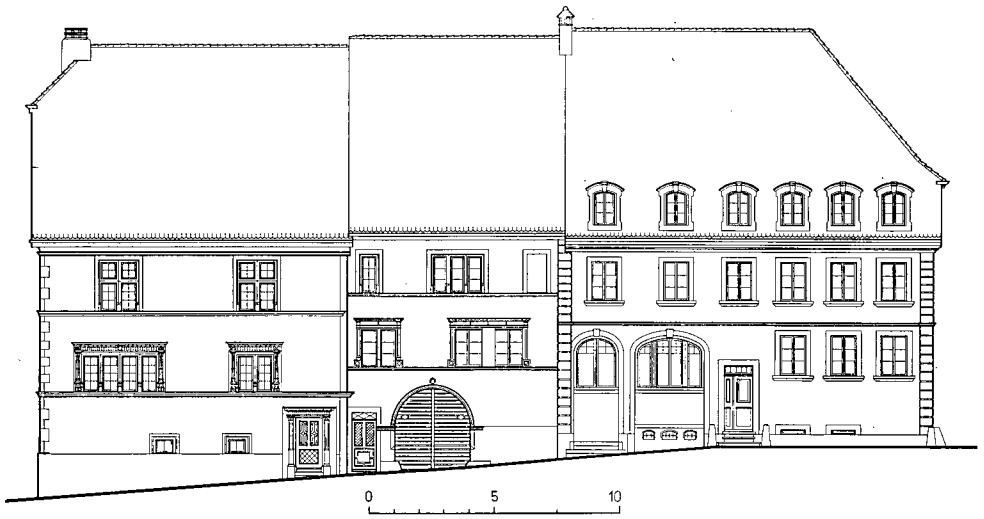


Fig. 198. Corcelles. Grand-Rue Nos 31 à 33. Elévation des façades nord. Echelle 1:300. Page 233 et 234.

le haut pignon. A l'intérieur, il reste fort peu d'éléments anciens en dehors de la cave, très intéressante, et bâtie avec des éléments si peu habituels qu'on l'a généralement prise pour une chapelle. Le local en forme de trapèze irrégulier (7 m et 9 m 50 pour les petits côtés) est couvert de six voûtes d'arêtes s'appuyant sur trois arcades en anse de panier biseautées, supportées par deux colonnes. Chacune de celles-ci a une base et un fût lisses et, en guise de chapiteau, deux astragales surmontés d'espèces de demi-cercles aplatis (fig. 197). Rien n'empêche ce lieu d'être une cave soignée et contemporaine des façades, comme il en existe d'autres dans les châteaux de Cressier et de Colombier. Anciennement, la liaison existait avec le rez-de-chaussée du N° 32, où un arc en anse de panier, dans l'axe de la porte cochère de la rue, permet le passage en direction du jardin, au midi.

A l'angle nord-ouest de la croisée principale du village, *rue de la Cure N° 2*, se dresse l'imposante maison reconstruite vers 1767 pour Jonas-Antoine Vaucher, membre de la Cour de justice[1]. La façade principale, à l'est, est particulièrement remarquable par ses trois portes cintrées et des soupiraux au rez-de-chaussée, outre les nombreuses fenêtres du premier étage alignées sur un cordon; il n'existe que deux fenêtres au second, et une vaste entrée de grenier dans le haut du pignon protégé par un berceau de bois rompu par un léger redent (fig. 190, à gauche).

Au midi de cette croisée, à l'angle sud-ouest, la maison de la *Grand-Rue N° 35* est le témoin d'une tout autre époque. Possédée par Jean Mathié en 1568, puis par son fils Blaise Mathié, en 1600, elle a été reconstruite pour l'un d'eux vers 1570-1580. Elle a été exhaussée et transformée dans sa partie supérieure, en 1706, pour Isaac Colin et sa femme née Suzanne Mathié, comme le prouvent les inscriptions 1706, IS C et S M, gravées sur les étais du toit. Le rez-de-chaussée a été transformé en 1893 par Henri Chable, architecte, puis doté d'une annexe en saillie sur la rue, démolie

1 Arch. de Corcelles, BB 3a, N° 4, p. 38, 1767.

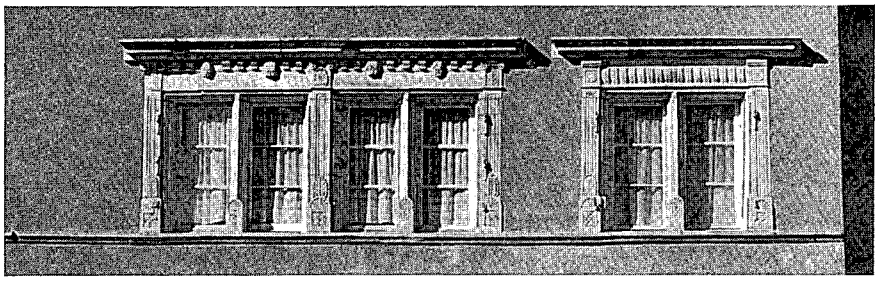

Fig. 199. Corcelles. Grand-Rue N° 35. Fenêtres du premier étage. Page 236.

par la suite[1]. Une fois oubliée la vitrine du rez-de-chaussée pastichant la Renaissance, il vaut la peine de décrire les fenêtres du XVI^e siècle, au premier étage; elles se divisent en quatre et deux baies, pourvues de meneaux, dont les bases sont ornées de rosaces et de coquilles stylisées, surmontées ou non de palmes. Sous l'entablement, les linteaux sont faiblement creusés de godrons ou sculptés de têtes joufflues; des consoles s'alignent comme des denticules, entre des sortes de chapiteaux ayant des volutes ioniques et des palmes stylisées. Les fenêtres du second étage et l'entrée du grenier sont du XVIII^e siècle, comme le beau berceau de bois appuyé sur deux étais moulurés, au-dessus du pignon (fig. 199).

Dans la *rue du Petit-Berne* qui descend à partir du carrefour proche de l'église, il faut signaler la maison N° 2, rebâtie en 1751 pour le pasteur et professeur de théologie Frédéric-Guillaume de Montmollin, rendu célèbre par ses démêlés avec Jean-Jacques Rousseau. D'autres travaux furent exécutés à ce bâtiment, voire à sa grange, en 1767 et 1769[2]. D'un seul étage de quatre fenêtres, la maison est particulièrement remarquable par l'espèce de terrasse et les escaliers soutenus par de grands murs de pierre de taille, donnant accès au rez-de-chaussée surélevé, pour permettre l'établissement de caves en sous-sol. La porte est ornée d'un écu aux armes Montmollin écartelées d'un vol d'aigle de Prusse; la balustrade de fer forgé est composée d'arceaux liés par des volutes, à la base, et par des enroulements sous la main courante (fig. 200).

Un peu plus bas, à une bifurcation, la maison du *Petit-Berne N° 4* a conservé une partie de ses éléments les plus anciens. Elle occupe un sol accensé et acquis en 1535-1536 par le commissaire général, puis conseiller d'Etat Jean Barillier. La construction dut intervenir peu après; en 1550, l'acte d'anoblissement de Barillier mentionne les revenus du prieuré de Corcelles accensés au commissaire, et la maison qu'il a bâtie près du *closel* des comtes de Neuchâtel. En 1613, les fils de Jean se partagèrent l'immeuble, dont la partie nord appartint, entre autres, à la famille Sandoz-Travers. En 1770, Jean-Jacques de Sandoz-Travers, docteur en droit et plus tard conseiller d'Etat, obtint du bois et de la pierre de la commune, avec l'autorisation d'acheter les planches nécessaires à des réparations visiblement importantes. La corporation

1 AE, Rec. de la Côte, par Belpois et Cortaillod, vol. G, f. 60, 1600; par l'Epée et Ducommun, Corcelles, II/16, 1716. MCE, CCLXXX/704, 1893; CCLXXXV/253, 1898.

2 Arch. de Corcelles, BB 3a, N° 1, p. 17, 24, 1750; BB 3a, N° 4, p. 51, 174, 1767, 1769. Photo dans MBN, pl. 99, N° 2, à gauche.

du village de Corcelles acquit la maison pour y installer l'école, en 1827, puis la revendit à des particuliers, en 1863, après la construction du collège[1]. La façade nord de la maison, la mieux conservée, a, comme les maisons de maître de l'époque, un haut pignon coiffé d'un pan rabattu du toit. Si la plupart des fenêtres ont été refaites, au XVIII^e siècle sans doute, il reste près du toit une croisée de pierre au linteau agrémenté d'accolades et, au rez-de-chaussée, des portes en plein cintre ou quadrangulaires, ayant un encadrement biseauté. Derrière celle du centre, obturée, paraît encore le décor ancien d'un escalier disparu. Près de là, une petite fenêtre carrée, soigneusement moulurée et percée dans un mur épais de près d'un mètre, éclairait une cave qui s'ouvre à l'est par une porte en plein cintre. Au nord de la maison, une cour, aujourd'hui couverte d'une terrasse, est séparée de la rue par un haut mur ancien. Au premier étage, deux pièces du nord-est ont conservé les poutres apparentes du plafond, l'entablement à denticules des portes ornées de quelques clous à larges têtes, et les poteaux des cloisons légèrement décorés de moulures. Au second étage, les lambris datent visiblement du XVIII^e siècle; dans la chambre nord-ouest, on a reconstitué vers 1940 le décor ancien peint en grisaille à la partie supérieure des murs: sortes de rosettes entourées de rameaux fleuris, sous une frise

1 AE, Recettes, vol. 230, copies d'actes des 5 septembre 1535 et 15 février 1536; U 16, N° 20, 1550. Arch. de Corcelles, BB 3a, N° 31, p. 7, 1770. AE, Actes de chancellerie, XXXIV/554, 1827. *Corcelles, Petit-Berne 4*, notes historiques de J.-E. HUGUENIN, 1940, une p. ill.

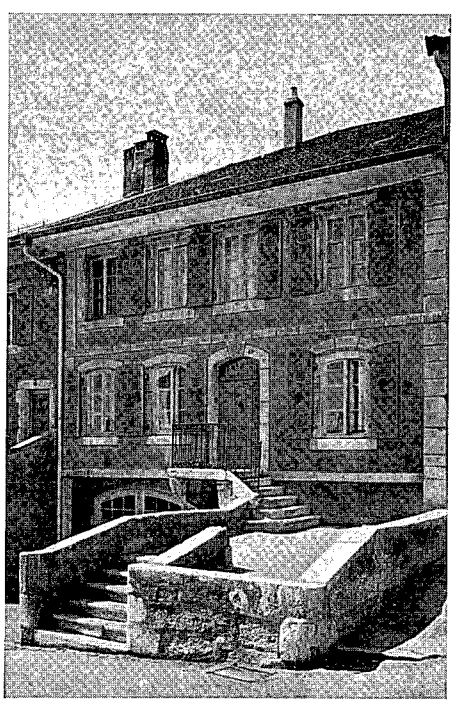

Fig. 200. Corcelles. Rue du Petit-Berne N° 2. La façade orientale. Page 236.

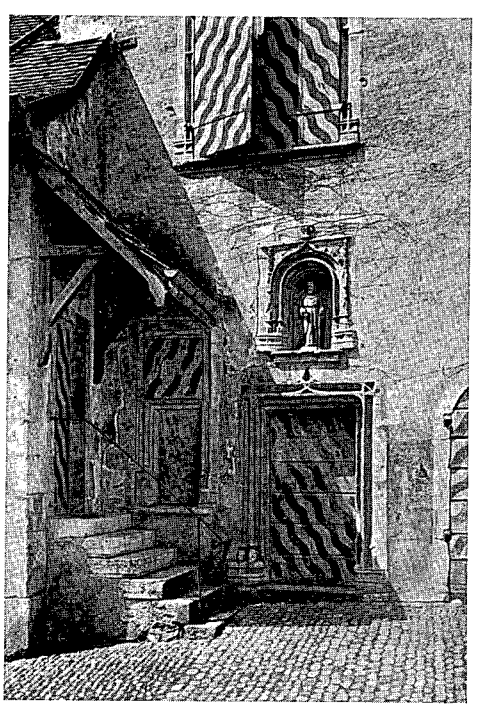

Fig. 201. Cormondrèche. Grand-Rue N° 25. Détail de l'entrée, à l'est. Page 243.

de rinceaux. Au-dessus du plafond actuel existe encore un décor de bandes, de points et de fleurons qui suit le contour des poutres jadis apparentes.

A la *Grand-Rue N° 45*, une boulangerie a remplacé le four banal, rebâti en 1477 par MICHEL le maçon, accensé à des particuliers dès 1513, reconstruit plus vaste en 1604 pour son bénéficiaire, Jonas Barillier, enfin remis en état et entouré de pavé en 1771[1]. A l'étage et dans le pignon, le bâtiment a conservé ses anciennes fenêtres à meneau du début du XVII^e siècle.

Dans la même rangée sud, au-delà d'une petite place privée, la maison *Grand-Rue N° 49* présentait, avant une transformation malheureuse, un excellent exemple d'habitation, grange et écurie unies sous un même toit. La façade nord, en bordure de la rue, a été rebâtie pour Benoît Py, en 1829[2]. Du côté oriental, sous le pan rabattu du toit et trois étroites ouvertures, la porte cochère de la grange, aux proportions faussées par abaissement du niveau de la rue, s'ouvre entre deux bouteroues. A l'ouest, trois fenêtres quadrangulaires et une porte au rez-de-chaussée, plus quatre fenêtres alignées sur un cordon à l'étage, éclairent les locaux d'habitation plus parcimonieusement ouverts au midi. Au premier étage, l'asymétrie des locaux, plus anciens que la façade, est frappanté. Ils conservent un four, des plafonds boisés et une cheminée (fig. 202 et 203).

Dans la même rangée, *Grand-Rue N° 54*, se dresse sans doute une des plus anciennes maisons du XVI^e siècle, dont la porte de cave en arc surbaissé, et celle d'entrée, au premier étage, ont des encadrements biseautés. La fenêtre à quatre baies (deux en accolade latéralement et deux rectangulaires au centre) est peut-être le fait d'une altération postérieure.

A la *Grand-Rue N° 56*, la façade frappe par le soin avec lequel des refends soulignent l'appareil en pierre de taille autour de la porte en plein cintre du rez-de-chaussée, au-dessous de deux étages de trois grandes fenêtres. La maison a été rebâtie pour le maître d'école et notaire Isaac Gaullieur, en 1792[3]. Presqu'en face, *Grand-Rue N° 58*, se dresse l'ancienne forge du village, devenue un atelier de petite mécanique. La maison, confisquée à un criminel, fut accensée en 1565 à la commune, qui devait la rebâtir pour l'école et le logement du régent. Le maître maçon JACQUES BOREL fit un poêle de pierre, en 1706; ses fils, DAVID et HENRI-PIERRE BOREL, en 1709, élargirent l'entrée de la forge sous l'école, élevant un mur derrière le soufflet, jusqu'à la voûte, en garantissant le local du feu. Des projets de déplacer les locaux scolaires, en 1740, n'aboutirent pas, mais il y eut agrandissement et exhaussement de la maison, sans doute en 1747, comme le rappelle la date en façade. Dès lors on a exécuté de nombreux travaux d'aménagements intérieurs. Après le déplacement de l'école, en 1827 (à la rue du Petit-Berne N° 4), les logements ont été loués à des particuliers[4]. La partie la plus curieuse de la maison est le rez-de-chaussée où un pilier circulaire, de pierre jaune, coiffé d'une sorte d'abaque, supporte toute la façade par l'intermédiaire de deux arcs surbaissés.

1 AE, Recettes, vol. 61, f. 138v., 1477; vol. 230, à la fin, 15 juillet 1513. G. Fornachon, not., I/19, 1604. Arch. de Corcelles, Plus du village, 16 février 1771.

2 MCE, CLXXVIII/326, 338, 1829. Samuel Py, père de Benoît, avait rebâti, en 1808, la très semblable maison contiguë, à l'ouest (N° 52). Arch. de Corcelles, BB 3a, N° 31, p. 230, 235, 1808.

3 Arch. de Corcelles, BB 3a, N° 12, p. 7, 1792.

4 AE, Rec. de Colombier, par Colomb, la Côte, f. 157, 1565. D. Cornu, not., vol. IV, 27 février 1706, 19 mars 1709. MCE, CXVIII/484, 1774. Dos. MAH.

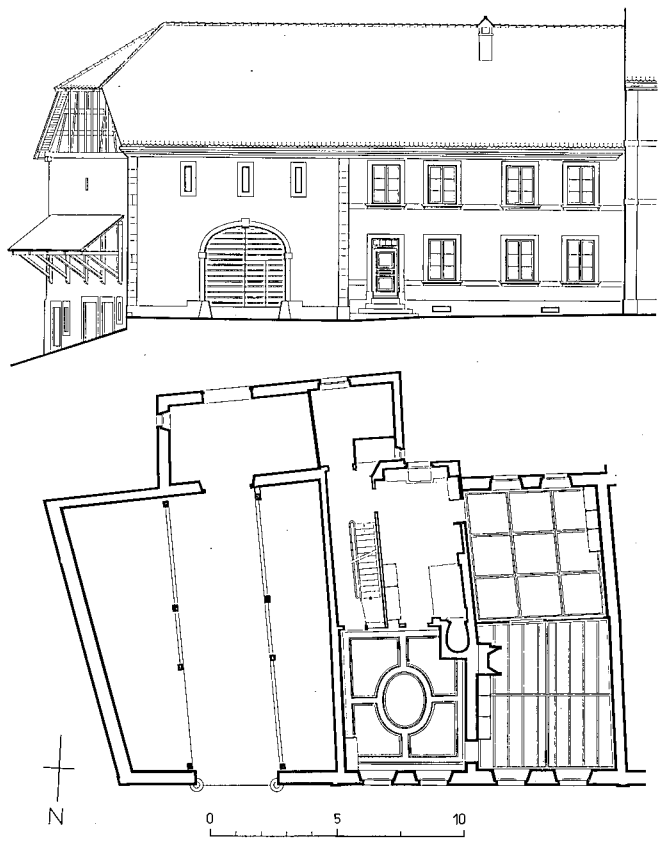


Fig. 202 et 203. Corcelles. Grand-Rue N° 49. Elévation nord; plan du rez-de-chaussée de la grange et de l'étage de la maison. Echelle 1:300. Page 238.

Le long de la *rue de la Chapelle* qui prolonge la Grand-Rue à l'ouest, deux maisons, entre autres, méritent d'être signalées. Celle qui porte le N° 14 a sans doute été construite après 1565 pour Blaise Pic, de Saint-Blaise, bourgeois de Neuchâtel, qui avait acquis un terrain à bâtir large de 34 pieds. En 1582 encore, Pic et son voisin, Jean Colin, s'entendaient pour l'exhaussement éventuel d'un mur mitoyen. Après des partages de famille très compliqués, la maison et ses abords appartinrent au pasteur Elisée Parent, en 1607. Au XVIII[e] siècle, la maison reçut une annexe rurale, à l'ouest, datée 1740, exécutée sans doute pour Jonas-Antoine Vaucher, membre de la Cour de justice[1]. Au rez-de-chaussée de la maison, soutenue par un contrefort masquant en partie une baie du XVI[e] siècle, s'ouvre encore une grande porte en anse de panier; son encadrement taillé en biseau, donne accès à un emplacement de pressoir et à une cave ancienne. Le premier étage a conservé une fenêtre à quatre baies et une autre à deux baies ayant des meneaux moulurés, des bases ornées de consoles et un entablement à denticules, au-dessus d'une frise ornée de S affrontés.

1 AE, Rec. de la Côte, par Hory, Corcelles, f. 278, 1568. P. Vaucher, not., 3 janvier 1582. AE, Rec. de la Côte, par l'Epée et Ducommun, Corcelles, II/263, 1716.

A défaut de date, l'histoire de la maison et les ressemblances avec la frise de la partie orientale du château de Peseux permettent de dater de 1570, environ, les parties anciennes. A l'intérieur, la grande pièce du premier étage a des boiseries simples, du XVIII[e] siècle, un plafond à deux nervures triangulaires très moulurées dessinant une croix, et un poêle à trois rangs de carreaux verts et deux frises blanches peintes de motifs grenats, sans date ni signature (vers 1760-1770).

Plus haut, *rue de la Chapelle N° 22*, dans un terrain vague qu'il exploita comme carrière, DAVID COLIN-VAUCHER, maître maçon, édifia sa propre maison en 1793-1794. L'utilisation des restes du bois de construction accordé par la commune, le refus de se soumettre au droit de four, la vente de vin et la demande d'un droit d'auberge opposèrent longuement le nouveau propriétaire à ses concitoyens. Très habilement, Colin parvint à ses fins en sollicitant pour son auberge l'enseigne: «Au passage du Roi en 1814». La commune des Geneveys-sur-Coffrane acheta cette enseigne pour la placer sur sa propre maison, en 1837[1]. Un rapport de 1806 déclare que Colin «a construit une vaste maison qui, par son agréable position et dans un site superbe, est dégagée du village, à portée d'une bonne fontaine, et sur la grande route de Neuchâtel en France». Le constructeur a particulièrement soigné la partie centrale de son édifice, puisqu'il l'a encadrée de pilastres surmontés de chapiteaux ioniques, alors qu'au rez-de-chaussée deux piliers de roc, dotés d'impostes massives, supportent l'arc surbaissé de la porte cochère. Il n'existe pas le fronton attendu sur une pareille composition; les trois fenêtres des deux étages de chaque division latérale n'ont pas leurs tablettes soutenues de consoles, comme celles du centre.

Entre les deux noyaux anciens de Corcelles et de Cormondrèche, la commune a fait bâtir «une maison d'éducation» de 1859 à 1861 par l'entreprise MARET RITTER & C[ie], sur les plans de l'ingénieur GUILLAUME RITTER[2]. De grandes dimensions pour l'époque, cet édifice a une architecture très étudiée. Au midi, deux avant-corps légèrement en relief, percés d'une fenêtre par étage, et surmontés d'une sorte de fronton, encadrent la partie centrale comptant sept fenêtres par étage. Au nord, ces avant-corps en forte saillie ont des fenêtres jumelles, alors que la partie centrale est percée, au rez-de-chaussée, de trois larges baies couvertes d'un arc en anse de panier. Les encadrements des baies et les angles des façades sont en pierre de taille jaune, travaillée d'un décor discret: renvois d'eau sur les fenêtres en plein cintre du rez-de-chaussée sud, allèges ornées de panneaux quadrangulaires animés de redents, ou entablements simples. Une fontaine de roc blanc anime le préau nord. Non loin de là, les mêmes entrepreneurs, sans doute toujours sur les plans de GUILLAUME RITTER, ont construit à la *rue de la Croix N° 5* une curieuse maison d'un style néo-gothique attardé. Au midi notamment, des colonnes engagées de pierre jaune, en fort relief, encadrent les angles de la façade et de la partie centrale surmontée d'un fronton courbe. Une rangée de petites consoles moulurées, semblables à des denticules, supporte la corniche massive.

1 Arch. de Corcelles, BB 3a, No 12, p.43, 49, 1793, 1794. MCE, CLXII/981, 1814; CXCII/672, 1837 et dos. MAH.

2 Arch. de Corcelles, B 3a, N° 3, p.49-291, 1854-1862. Mbx., 1863. QLT, *Boudry*, p.497-498.

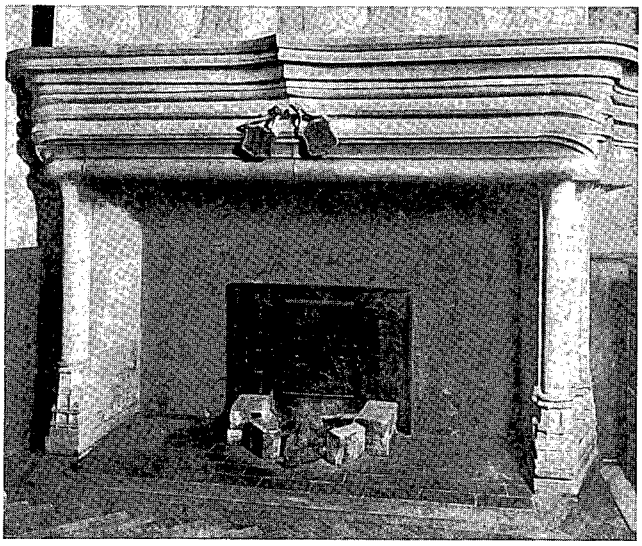

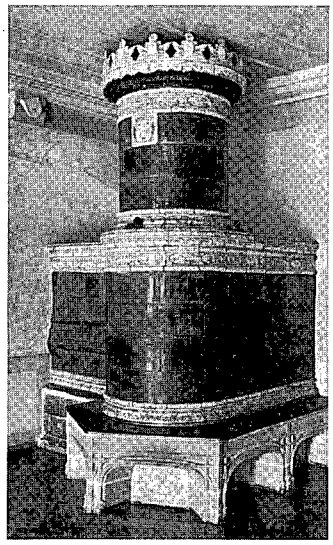

Fig. 204 et 205. Cormondrèche. Grand-Rue N° 25. Cheminée du second étage et poêle du premier étage. Pages 244.

## CORMONDRÈCHE

### MAISONS DIVERSES

Plus à l'écart de la circulation, Cormondrèche a, dans ses grandes lignes, mieux conservé son caractère ancien. Les maisons du XVIII^e^ siècle y dominent au milieu de quelques-unes plus anciennes. L'artère principale, la Grand-Rue, forme une équerre le long de laquelle les maisons de la branche nord-sud se suivent dans un ordre contigu plus rigoureux que dans celle d'est en ouest. Au point de rencontre des deux branches, se dresse une grande fontaine ayant un bassin trapézoïdal en calcaire blanc portant les indications 17 D B q 96 (David Bedaux, gouverneur en 1796), flanqué d'une pile quadrangulaire, dont l'entablement est amorti par une sorte de pinacle en forme d'une pointe de lance à quatre arêtes. Le maître maçon Henri Donnier est l'auteur du bassin massif qui remplaça un plus ancien, dont le fond et les margelles étaient fendus[1].

*Grand-Rue N° 2*, se dresse une maison généralement nommée le château de Cormondrèche, exemple caractéristique d'une reconstruction de style composite. A son emplacement s'élevait, en 1569, la maison de Claude de Montmollin, ancien maire de la Côte, propriétaire aussi d'un bâtiment, à tourelle, de l'autre côté de la rue – démoli au XIX^e^ siècle. Par héritages ou par ventes, le tout passa aux Merveilleux, aux Chambrier, Marval et Montmollin, puis, dès 1720, à Frédéric de Chambrier. Le colonel Charles-Louis de Chambrier exécuta d'importants travaux; en 1749-1750, il obtint de la commune du bois de construction et des échafaudages «pour achever

1 Arch. de Corcelles, Délibérations de Cormondrèche, 24, 29 octobre 1795, 28 février 1796.

ses bâtiments qu'il fait construire à Cormondrèche »; en 1764, le même soumit le plan et le devis d'un édifice pour lequel on lui accorda du bois et, en 1766, des pins « pour fabriquer le fond de l'écurie à chevaux à son bâtiment neuf ». Des travaux importants furent exécutés en 1825 pour Frédéric-Alexandre de Chambrier, sans qu'on sache en quoi ils consistaient. Après 1860, et en 1881, eurent lieu les transformations décisives et les agrandissements qui ont donné à la maison son aspect actuel[1].

Au pied de la façade sud, on a conservé ou incorporé une porte de 1565 (qu'une correction maladroite a datée 1465), provenant pour sûr de l'ancienne maison Montmollin. Par son encadrement de moulures, où filets et torsades se recoupent, elle rappelle la porte de l'ancienne école de Peseux (p. 208). Dans le monumental pignon prolongé par une cheminée de briques, ayant des rampants en escalier, les fenêtres sont surmontées de renvois d'eau anguleux. A l'est, une galerie, couverte d'un toit soutenu par quatre hautes colonnes et deux pilastres de pierre jaune, s'appuie sur une tour circulaire moderne, alors qu'à l'angle sud-ouest, une tourelle polygonale porte la date 1881. Dans le mur nord apparaissent encore deux portes cochères murées, du XVIII^e siècle, rappelant celles de l'entrée de la cour et d'un rural placé un peu plus au nord, sans doute bâti en 1765-1766.

*Grand-Rue N° 25*, la maison traditionnellement appelée le prieuré de Cormondrèche est un des édifices les plus marquants de la région. Remarquons qu'il n'a jamais existé de monastère dans le village, mais simplement une maison où les prieurs du Val-de-Travers faisaient encaver les vendanges de leurs nombreuses vignes du voisinage. En 1569, Claude Vauthier, donzel de Cormondrèche et bourgeois de Neuchâtel, tenait cet ancien immeuble du prieuré du Val-de-Travers, à l'emplacement de l'actuelle maison N° 21. A cet endroit, le seul reste ancien, digne de mention, est un encadrement de porte du XVI^e siècle, d'une facture savoureuse, sinon raffinée. Sous un entablement à denticules, deux colonnes en faible relief, sur des bases pourvues de rosaces, sont agrémentées de feuilles symétriquement disposées sur des tiges rectilignes[2]. La maison N° 25, elle, avait appartenu en fief noble à Othe le Bel, chevalier de Cormondrèche, avant 1446, puis, dès 1461, à la famille Jaquenod. Claude Baillod, châtelain du Val-de-Travers, acquit en 1533, puis de 1550 à 1552, l'ensemble du terrain en partie bâti auquel il ajouta une grange et un four. C'est sans doute lui qui fit reconstruire l'actuel édifice qu'on opposait alors à son ancienne maison. Après la faillite de Balthazar Baillod, fils de Claude, en 1576, la maison devint propriété du gouverneur Pierre Vallier. A la fin du XVII^e siècle, à part la cave appartenant à Joseph-François d'Estavayer-Lully, tout le lot était aux mains de Moïse Perrenoud. Il passa dès lors à divers particuliers, dont la famille Chambrier, de 1834 à 1856. Les deux années précédentes, une offre tendant à y installer des classes d'école n'aboutit pas. D'importantes réparations furent exécutées en 1856, 1858 et 1898 pour une fabrique d'horlogerie, puis de cigares. Les caves de l'édifice, qui ont souvent eu des propriétaires distincts, appartiennent avec tout l'ensemble à l'association des viticulteurs de la Côte[3].

1 AE, Rec. de la Côte, par Hory, Cormondrèche, f. 133, 1569. Arch. de Corcelles, Plus de commune, 2 novembre 1749, 10 mai 1750, 9 septembre 1764, 2 janvier 1766. Dos. MAH.

2 Première mention de vigne au prieur du Val-de-Travers, MATILE, *Mon.*, I/125, 1263. AE, Rec. de Cormondrèche par Hory, f. 27, 1569. Photo de la porte dans QLT, *Boudry*, p. 463. Cette porte intérieure se trouve bien Grand-Rue N° 21, en dépit de la légende doublement erronée.

3 AE, Plans de la mairie de la Côte, f. 30, N^os 32-35. Rec. de Colombier, par Lando, III/417, 1554;

DESCRIPTION. La façade principale se dresse, à l'est, en bordure de la rue qui descend en direction d'Auvernier. Des percements modernes, facilement reconnaissables, en ont quelque peu modifié la physionomie (porte cochère au rez-de-chaussée, trois et deux fenêtres intercalées aux étages). Le fait que la porte d'entrée se trouve à l'extrémité sud de la façade atteste l'importance des caves, dans le rez-de-chaussée percé par deux soupiraux ayant un linteau taillé en accolade. L'encadrement, sur des bases polygonales recoupées de lignes horizontales, est creusé de gorges et de tores plus ou moins aplatis qui se recoupent aux angles supérieurs, et dessinent une accolade sur le linteau. Une niche surmontant cette porte abritait sans doute les armes du propriétaire (depuis quelques décennies une statuette moderne de moine). Son encadrement a la forme d'un arc en anse de panier, limité par un renvoi d'eau en forme d'accolade et de pinacles ornés de fleurons. A côté, une étroite fenêtre, coupée par une traverse de pierre, disparaît dans l'ombre de l'avant-toit couvrant l'entrée d'une annexe (fig. 201). Au premier étage, il ne reste qu'une fenêtre à deux baies en accolade, alors qu'au second il y en a trois alignées au-dessus d'un cordon, plus une dans le pignon couvert d'un pan coupé du toit, amorti par un pommeau d'étain. A l'ouest apparaît bien le plan en équerre du bâtiment, dont l'axe principal, prolongé d'une annexe, se développe d'est en ouest; la partie septentrionale est au fond traitée comme une adjonction. A l'intersection des deux corps, s'élève une tourelle d'escalier polygonale qui forme la dominante (fig. 206, à gauche). Du côté occidental, les abords de la maison ont été sérieusement modifiés: le mur de la cour a été crénelé, après 1908, et le portail qui le perce complètement transformé. Les plans établis pour les Reconnaissances de 1696 à 1729 montrent, qu'entre les actuels N^os^ 25 et 28, s'étendaient, d'est en ouest, une cour, un pressoir et une écurie, ces deux derniers bordés d'une cour au midi, elle-même limitée par un pressoir. Du côté sud, une cour séparait la grange (actuellement rue du Bas, N° 8) de la grande maison, alors qu'une troisième cour, un couvert et des jardins s'étendaient vers l'ouest.

Au rez-de-chaussée, la grande cave légèrement en sous-sol est couverte de trois croisées d'ogives, dont les arcs ont des arêtes biseautées; sur les clefs circulaires sont peintes les armes d'Estavayer, Baillod et sans doute Hardy (une balance). Un petit escalier en vis donnait accès au vestibule du premier étage, une ancienne cuisine. Il se trouve là une cheminée de pierre jaune dont le manteau, supporté par un grand boudin en forme d'arc surbaissé, repose sur deux piédroits à bases polygonales recoupées par des anneaux. La plaque du contrefeu, datée 1730, est ornée des armes de France entre deux sceptres. La pièce voisine à l'est, éclairée par deux fenêtres, revêtue de boiseries simples couvrant une rangée d'armoires au nord, abrite un grand poêle à tour dans l'angle sud-ouest. Le plafond est supporté par quatre solives moulurées, de coupe triangulaire, en partie soutenues par des consoles de pierre creusées d'une rainure et ornées d'un écu aux armes effacées. Des planches et des couvre-joints remplissent les surfaces intermédiaires. Quant au poêle, son socle polygonal est encore partiellement formé d'arcatures en anse de panier encadrées de filets, remontant sans doute à l'époque de construction de la maison, soit au milieu du XVI^e^

Rec. de Colombier, par Petitpierre, Cormondrèche, f. 393v., 1600 et dos. MAH. QLT, *Boudry*, p. 459-465. D.-G. HUGUENIN, *Les châteaux neuchâtelois*, éd. 1894, notice de M. DIACON, p. 198-203. J. COURVOISIER, MN, 1961, p. 181-183. Relevés dans MBN, pl. 101, N° 2; pl. 103, N^os^ 1, 2, 4. REUTTER, *Architecture*, II, pl. 24-25 et p. 14-15.

siècle. Le corps même, comptant quatre rangs de carreaux vert sombre entre des frises et des corniches blanches à motifs bleus (gibier, chiens, châteaux), date du XVIII^e siècle, comme la tour au pied de laquelle s'étendent deux petits lions; des carreaux découpés garnissent le couronnement. Un carreau daté 1739, orné d'armes difficiles à attribuer surmontant un chiffre (Gaudet, Gigaud, Mercier?) est signé IR M, sans doute JÉRÉMIE MOUCHET (fig. 205). Ce poêle, remonté là au siècle passé, remplace celui du XVI^e siècle, dont quelques pièces furent déposées au Musée de Neuchâtel: amours tenant des écussons, profils Renaissance, châteaux et scènes allégoriques[1]. Au second étage, une remarquable cheminée du milieu du XVI^e siècle a été restaurée sans excès. Le vaste linteau (environ 3 m 80 de long sur 1 m 70 de haut) dessine en plan une accolade composée d'une superposition de moulures variées; il repose sur deux piédroits formés d'une colonne et de colonnettes engagées, sans chapiteaux, ayant des bases polygonales recoupées de bagues horizontales. Les armes d'Estavayer et Vallier ont été peintes tardivement; les écus eux-mêmes, d'une facture très fragile, ont dû être reconstitués (fig. 204). Le contre-cœur de fonte de la cheminée, daté 1741, porte des devises et des amours jouant avec le feu. Trois portes de chêne à entablement orné de frises d'oves, de petits frontons brisés agrémentés de denticules, de consoles et de ferrures très découpées en forme de 3, provenant sans doute de cette maison ou de la suivante, ont été remontées à la Grand-Rue N° 2.

*Grand-Rue N° 28.* La maison Lully, comme on l'appelait au siècle passé, garde ainsi le souvenir de son dernier propriétaire fribourgeois, en 1795, Joseph de Praroman, seigneur de Lully. En 1536, elle devait être la «vieille maison» de Cormondrèche appartenant à Claude Baillod, châtelain du Val-de-Travers, passée aux filles de Jacques Baillod, en 1570. Au milieu du XVII^e siècle déjà, la maison appartenait aux Estavayer, comme le prouvent les armes peintes en 1661 au-dessus de la porte de la tourelle d'escalier. Il y a peu d'indications utiles à tirer de la mention d'octroi de pierre pour «raccomoder la muraille de la maison de Mr. Praroman» (1755), puis de six pannes, douze chevrons et trois chéneaux pour la maison «dit chez Dullis», en 1794. A la suite d'une confusion avec la maison du village, ou avec celle contiguë de David-Henri Favre (Grand-Rue N° 33), on a prétendu, à tort, que l'immeuble en cause abritait l'école[2]. La façade nord, formant un angle obtus percé d'une porte cochère et d'une fenêtre à trois baies, à l'est, de soupiraux et d'une fenêtre à six baies ornées d'accolades et surmontées d'une lucarne, à l'ouest, donne une idée incomplète de l'édifice (fig. 206).

Dans le second quart du XVI^e siècle, il ne devait exister que la partie occidentale, ayant un axe principal nord-sud, flanquée d'une tourelle d'escalier ouvrant sur une cour, à l'est; depuis la rue, l'accès était assuré par une porte cochère surmontée, visiblement au premier quart du XVII^e siècle, d'un corps de logis, dont le mur sud à pan de bois pourrait être du XVIII^e siècle. La tourelle d'escalier, dès lors comprise dans un angle, a un bel encadrement de porte du XVI^e siècle, où les moulures, issues de bases polygonales, se recoupent pour former une accolade sur le linteau. Les armes d'Estavayer, très effacées, peintes en gris et à la sanguine, devaient être

1 A. GODET, *Carreau de faïence d'un poêle de Cormondrèche*, MN, 1899, p. 304-306.

2 N. Gribolet, not., II/15 v., 1536. AE, Rec. de Cormondrèche, par Hory, f. 305, 1570. Arch. de Corcelles, BB 3a, N° 1, p. 144, 1755; N° 12, p. 57, 1794. Relevés de la façade nord: REUTTER, *Architecture*, II, pl. 26. MBN, pl. 101, N° 4.

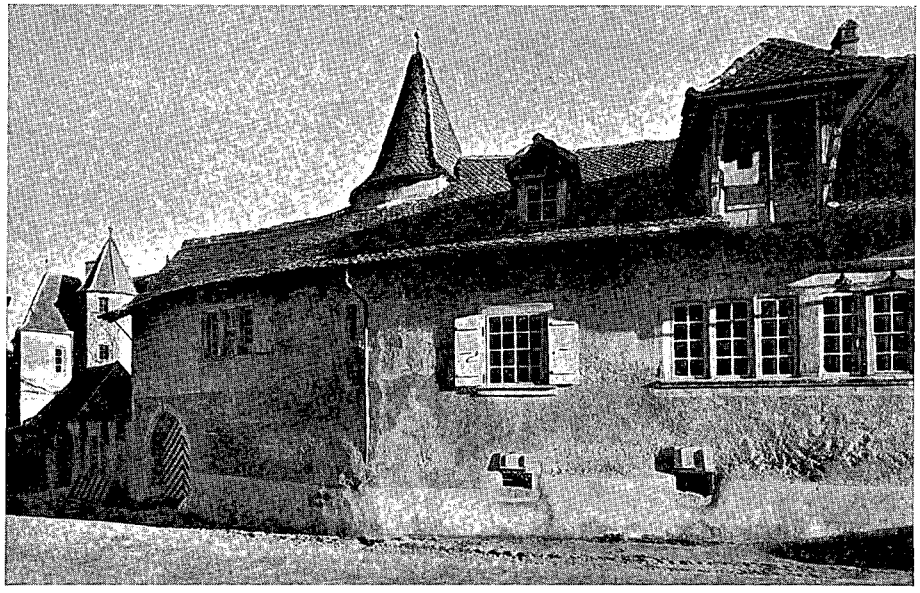

Fig. 206. Cormondrèche. Grand-Rue N° 28. Tout à gauche le N° 25. Pages 243 et 244.

d'une facture vigoureuse. Au sommet de l'escalier en vis, le noyau de pierre s'épanouit en six arcs décorant la voûte terminale. Des portes presque en plein cintre et une fenêtre à croisée de pierre percent le mur oriental de la maison. Dans les caves, trois massifs poteaux de chêne et des consoles de pierre supportent d'énormes solives sur lesquelles reposent les poutres des planchers. A l'unique étage, une très grande chambre s'étend derrière la fenêtre à six baies; l'arc intérieur de celle-ci est soutenu, en son milieu, d'une colonne ornée de torsades, dont la base est cantonnée de sortes de petits pinacles engagés. Il ne reste rien d'un beau plafond du XVII^e siècle, remplacé il y a une cinquantaine d'années à la veille d'un effondrement. En revanche, un encadrement de noyer agrémente la porte au midi: sur des bases en pointe de diamant, des pilastres écaillés, garnis d'une rosace et d'une sorte de chapiteau, supportent un entablement à denticules[1]. La chambre voisine, à l'est, conserve un plafond remarquable par ses solives supportant des poutres en rangs serrés. Dans la partie sud de la maison, une grande pièce a été divisée en plusieurs locaux qui partagent en deux une vaste cheminée de pierre jaune, peinte à l'huile de même teinte. Le manteau profilé, mouluré et arrondi à ses extrémités, repose sur deux piédroits, où des colonnettes engagées ont des bases polygonales typiquement recoupées de bagues horizontales; en dépit d'un martèlement fâcheux, on distingue encore les armes Baillod et d'autres non identifiées portant une balance sur les écus qui ornent cette cheminée de la première moitié du XVI^e siècle. Dans le même mur est encastrée une porte du XVII^e siècle ayant des panneaux ornés de motifs dérivant des plumes, sous un entablement à denticules. Contre la paroi occidentale apparaissent encore quelques bribes d'un décor en grisaille qui devait avoir pour sujet des rinceaux (XVII^e siècle).

1 Relevé dans MBN, pl. 98, N° 8.

Presqu'en face, à la *Grand-Rue N° 27*, s'élève la maison de la Corporation du village de Cormondrèche, souvenir de l'époque où la commune était composée de deux agglomérations distinctes. Elle occupe le sol du four vendu à Antoine de Colombier, en 1473, puis accensé par son successeur Jean-Jacques de Watteville aux habitants de Cormondrèche, en 1529. L'édifice fut complété par un local destiné à l'école et aux assemblées, à une époque non précisée, peut-être après 1646. Quoi qu'il en soit, une totale reconstruction et un agrandissement eurent lieu en 1745, après l'achat d'une fontaine voisine et du terrain l'entourant. Le maître maçon ABRAHAM GRANDJEAN et le charpentier FRÉDÉRIC MAIRE, de La Sagne, furent chargés des travaux. La boucherie, sous le même toit, fut séparée de la cave par un mur, en 1763, puis améliorée d'une petite chambre dix ans après. Des agencements mineurs à l'écurie, aux fenêtres ou à l'école se succédèrent. En 1793, le maître maçon HENRI DONNIER transforma le four de la maison en forge. Depuis longtemps, le locataire vendait du vin. En 1802, la commune obtint le droit d'auberge, à l'enseigne de la Côte, maintenu pendant plus d'un siècle. La construction d'une buanderie à l'est de la maison, sous la direction de l'architecte FERDINAND REYMOND, en 1824, entraîna la démolition d'une écurie et d'une chambre bâtie vingt ans plus tôt. Un hangar pour la pompe à feu vint encadrer la maison, à l'ouest, en 1829. A part le percement d'une large baie cintrée au rez-de-chaussée, après 1908, rien n'a dès lors essentiellement modifié le caractère de cette maison[1]. L'édifice frappe par son aspect cossu, quoique fort simple: portes et baies utilitaires au rez-de-chaussée, deux groupes de deux fenêtres cintrées au premier étage, deux autres et deux œils-de-bœuf au second étage, encadrant une petite baie, les armes du gouverneur Henri Bedaux et la date 1745; le tout s'abrite sous un large berceau de bois, dont l'arc surbaissé est recouvert par un pan rabattu du toit.

La maison *Grand-Rue N° 34* a sans doute été construite pour la veuve de Pierre Pettavel, en 1783-1784. D'une profondeur équivalent presque au double de sa largeur (20 m 70 sur 11 m 70), elle a de vastes pans rabattus du toit sur ses pignons latéraux, à l'est et à l'ouest, et deux élégantes urnes de faîte. La façade nord particulièrement soignée, parce qu'elle est du côté de la rue, est encadrée de chaînes à refends. Deux soupiraux percent le sous-sol, tandis qu'au rez-de-chaussée surélevé, existent trois fenêtres alignées sur un cordon et une porte tout à l'ouest, accessible par un perron bordé d'une balustrade de barreaux en fer s'achevant par des volutes. Au premier étage, quatre fenêtres analogues, c'est-à-dire ayant un linteau cintré, légèrement redressé à ses extrémités, sont surmontées d'une frise de bois à denticules (du même type que celle existant à Corcelles, Grand-Rue, N° 22)[2].

Dans la branche nord-sud, à la *Grand-Rue N° 56*, existe un intéressant groupe de bâtiments connus sous le nom moderne de «Manoir». Aucun texte ne permet de savoir ce qui existait à leur emplacement, avant le XVI^e siècle. En 1529, le terrain était tenu par Pierre Simonin, au midi, et par Jacques Simonin au nord; quarante

1 AE, Rec. de Colombier, par Petitpierre: Cormondrèche, f. 325, 1599. MCE, XIII/139v., 1646. D. Perregaux, not., I/135, 150v., 1744, 1745. Arch. de Corcelles, Délibérations de Cormondrèche, 18 avril, 27 juillet, 11 août, 3 septembre 1793, 18 septembre 1824. Dos. MAH. Relevé dans MBN, pl. 98, N° 1, et photo, pl. 102 (légende erronée).

2 Arch. de Corcelles, BB 3a, N° 8, p. 32, 1783. AE, Rentier de la Côte, Cormondrèche, f. 136, 201. J.-F. Jacot, not., II/151, 154, 1793. Relevé dans MBN, pl. 101, N° 3.

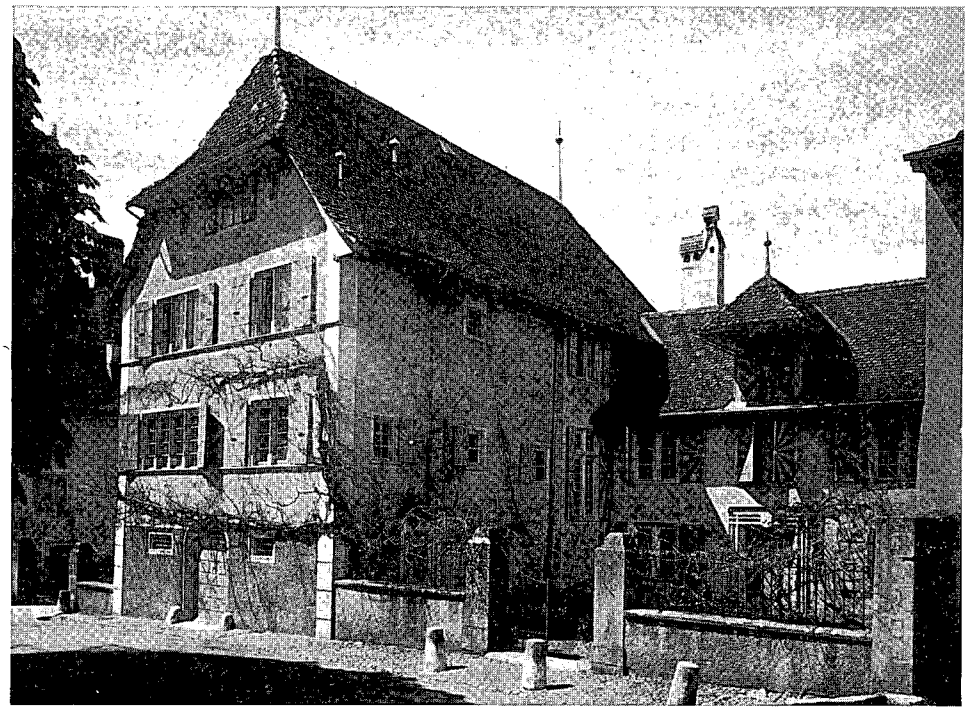

Fig. 207. Cormondrèche. Grand-Rue N° 56. La grande maison et son annexe nord. Page 248.

ans plus tard, Claudy et Esaïe Simonin avaient leurs maisons dans la première moitié qui s'était divisée, alors que Jacques Féquenet possédait toute la partie septentrionale, héritée de son beau-père Jacques Simonin. Selon les Reconnaissances de 1600, Jonas Féquenet, bourgeois et conseiller de Neuchâtel, ainsi que sa femme, Dorothée Merveilleux, avaient pris la succession de Jacques Féquenet; Claudy Bedaux avait hérité de son beau-père Esaïe Simonin la maison voisine, la plus méridionale ayant passé à Claudy Simonin fils. Un siècle et quart après, Isaac Bedaux, ancien receveur des Quatre Mairies, possédait les trois-quarts de ces biens, la moitié nord ayant déjà appartenu, avant 1704, à son grand-père Josué Bedaux, conseiller d'Etat et maire de la Côte. Isaac racheta le quart sud de David Perregaux, en 1754[1]. Ainsi donc, la famille Bedaux n'est pour rien dans les aménagements primitifs. La porte d'entrée, datée 1554, a été refaite sur le modèle de celle ornant l'entrée de l'ancienne école de Peseux (p. 208). La mouluration des fenêtres suggère une reconstruction au début du XVII[e] siècle, époque où le grand bâtiment à pignon dépendait de Jonas Féquenet, et le petit de Claudy Simonin. Josué Bedaux construisit une aile en direction de la maison voisine, au nord, en 1704-1705, comme le montrent

1 AE, Rec. de la Côte, par Hory, f. 56v., 174v., 169, 1569; par Belpois et Cortaillod, vol. N, f. 10v., 1604, vol. I, f. 214, 315, 1600, 1596; par l'Epée et Ducommun, Cormondrèche, f. 109v., 110, 1729, et Forains, V/258, 1697. D. Bonhôte, not., 6[e] minut., 16 août 1704. C.-F. Bovet, not., III/42, 1754. J. PETITPIERRE, *Patrie neuchâteloise*, I/195-205 (à corriger pour les origines). Relevés dans MBN, pl. 101, N[os] 1, 5; pl. 103, N° 3.

une date peinte au milieu de fleurs et de feuilles d'acanthe, ainsi qu'une convention concernant les droits d'appui et de jour pour le «bâtiment neuf»; celui-ci devait remplacer, perpendiculairement aux façades principales, un simple couvert élevé en marge de la cour. L'annexe intermédiaire, au midi, fut refaite en 1786, semble-t-il. Le jardin à la française a été créé entre 1836 et 1854 par le maître jardinier Auguste Courvoisier-Clément. L'ensemble de la propriété, acquis en 1854 par Charles-Frédéric-Louis Marthe, maître de dessin, sculpteur et restaurateur des tombeaux des collégiales de Neuchâtel et de Valangin, a subi d'importantes réparations il y a une trentaine d'années.

La maison s'articule en quatre corps de bâtiments, deux principaux, plus anciens, axés d'est en ouest, et deux autres du XVIII^e siècle servant d'annexes, perpendiculaires au premiers et élevés au fond de petites cours. Plus modeste, la maison du vigneron, au midi, a une entrée de cave, dont l'arc en anse de panier encadré de deux grands soupiraux, peut être d'un XVII^e siècle tardif. La façade principale de la grande maison, à l'est, paraît remonter au premier quart du XVII^e siècle à cause des moulures des fenêtres, où n'apparaissent qu'une feuillure et des cavets. Au rez-de-chaussée, l'entrée de cave cintrée, précédée de deux bouteroues s'encadre de soupiraux; des fenêtres à deux, trois ou quatre baies, alignées sur des cordons, mais asymétriquement placées, percent les deux étages. Un pan coupé du toit, amorti par un pommeau d'étain, remplace la partie supérieure du pignon (fig. 207). A l'intérieur, dans diverses pièces, contre des murs plus anciens que la façade, apparaissent des fresques datables du milieu du XVI^e siècle (ou d'un style très retardataire?), dues vraisemblablement à des artistes ambulants. Une partie a été restaurée. Les sujets bibliques ou profanes, assez gauchement traités, représentent notamment le jardin d'Eden, Judith et Holopherne, Samson et Dalila, le sacrifice d'Isaac, le baptême du Christ, une famille en prière avant le repas, des fleurs et des fruits.

*Grand-Rue N° 60*, si l'on néglige une annexe du XIX^e siècle, à l'ouest, la maison d'habitation reflète au moins deux siècles: le XVI^e par la fenêtre en accolade à côté de l'entrée de la cave (époque où Blaise Simonin en était le possesseur), et le XVII^e par les baies du premier étage et par le toit mansardé, rare pour des édifices de ce genre. La maison *N° 62*, presque totalement reconstruite en 1858, conserve des poêles anciens; un, de 1782, a des frises blanches peintes de motifs bleus d'une facture peu ordinaire; l'autre pourrait être l'œuvre des LANDOLT, vers 1740.

Fig. 208. Vitrail aux armes d'Auvernier. Judith met la tête d'Holopherne dans un sac. Page 249.

# AUVERNIER

En préhistoire, Auvernier est très connu par les stations lacustres qui se sont succédé dans la baie voisine, de l'époque néolithique à l'âge du bronze. Après les fouilles de 1860 et la découverte d'un tombeau en dalles de granit (1876), déplacé plusieurs fois, puis reconstitué à quelque distance de son emplacement ancien, ont eu lieu d'importantes recherches stratigraphiques (dès 1919). Beaucoup d'objets ont été malheureusement dispersés entre diverses collections. De l'époque romaine sont parvenues deux statuettes (Jupiter et Hercule combattant) et des monnaies. Une quinzaine de tombes burgondes, à l'ouest du village, ont livré de rares objets d'équipement. *Averniacum* apparaît en 1011, en même temps que Neuchâtel, dans la donation bien connue de Rodolphe III, roi de Bourgogne, à Irmengarde sa femme. Serviteurs, servantes et dépendances sont mentionnés par cet acte. Entre 1039 et 1088, l'évêque de Lausanne donna à son chapitre *terram de Avernie*, avec les hommes qui l'habitaient. Vers 1280, les chanoines de Lausanne possédaient toujours des cens, des droits et des vignes dans ce lieu où le chapitre de Neuchâtel se fit confirmer la possession de vignes, d'une terre et d'une dîme, en 1309. Il fallut établir les limites du territoire d'Auvernier et des villages voisins, en 1346, à cause de différends survenus entre le comte Louis de Neuchâtel et Henri de Colombier. C'est à la communauté ou «common de la ville d'Auvernyer» que le même comte accensa, en 1357, l'usage du bois de Cottendart. Cette concession de forêts et les suivantes furent à l'origine de longs procès avec d'autres communes. Le XVI^e^ siècle permit l'affranchissement des droits anciens et fut, comme le XVII^e^ siècle, une époque d'essor pour le village. Un grand nombre de maisons, bâties souvent pour des étrangers et des magistrats du pays, propriétaires de vignobles (Chambrier, Merveilleux, Bonstetten, Diesbach, Fégely et Vallier) témoignent encore du prix attribué à ces terres. Sous l'ancien régime, le village faisait partie de la mairie de la Côte et abritait le siège de cette juridiction. Il n'a formé une paroisse qu'à partir de 1878; auparavant, il appartenait à celle de Colombier, localité alors moins peuplée.

Au bas de son vignoble, le noyau ancien d'Auvernier forme une équerre. Elle se compose d'une rue perpendiculaire à la rive du lac, sensiblement rectiligne, élargie d'une place en son milieu, et dotée d'un petit carrefour près de l'église où passe l'ancienne route principale. Parallèlement à la rive, s'est développé tout un quartier vers l'ouest, prolongé au-delà du château par le quartier de la Bala, une manière de faubourg[1]. Le territoire communal (moins de 1 km sur 2) comportait autrefois essentiellement des vignes sur une bande étroite le long du lac; pâturages et forêts étaient en dehors de ces limites, dans la plaine d'Areuse et en direction de Rochefort. La pêche occupait nombre d'habitants. Selon les recensements, il existait 128 maisons et 520 habitants en 1750, 647 habitants en 1851 et 1238 en 1960. Les armes sculptées sur des fontaines n'ont que peu varié. Elles figurent aussi, avec un fond rouge, à l'angle inférieur d'un vitrail portant la légende «La communauté Davernier, 1576» (fig. 208; au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel). Actuellement ces armes se blasonnent: d'azur à la perche d'argent, tournée à dextre.

1 *Bala*, à rapprocher de Petit-Bâle, peut désigner un quartier séparé de la localité principale. *Glossaire des patois de la Suisse romande*, II/214.

*Bibliographie.* DGS, I/106. DHBS, I/471-472. VOUGA, *Préhistoire*, p.44-46, 196-200. MATILE, *Mon.*, I/5, 176, 301; II/587, 749; III/1137. QLT, *Boudry*, p.309-372. E.DESOR, *La sépulture préhistorique de la palafitte d'Auvernier*, MN, 1876, p.269-276. G.MÉAUTIS, *Le Jupiter d'Auvernier*, MN, 1926, p.40-41. F.CHABLOZ, *La commune d'Auvernier*, MN, 1894-1895. J.JEANPRÊTRE, *Les étapes de l'autonomie paroissiale d'Auvernier*, MN, 1930, p.96-112. A.SCHNEGG, *Les Epancheurs à Auvernier*, MN, 1952, p.97-102. TRIPET, *Armoiries*, p.47. O.CLOTTU, *Les anciennes armoiries*, AHS, 1945, p.31. P. DE MONTMOLLIN, *Vitraux neuchâtelois*, MN, 1919, p.118-119.

*Plans.* AE, Plans de la mairie de la Côte (état au début du XVIII[e] siècle; copies de 1764 et 1820 environ), f. 1, 4-6, 12-13 (le village). Quelques détails dans les volumes: Recette de Colombier (1748 jusqu'à 1751), f. 37, et Recette d'Auvernier (1771-1772) f. 2.

## LES FONTAINES ET LES PUITS

Auvernier possède un choix intéressant de fontaines. Devant la cure (N° 88), l'ancien «bornel de rive» a un bassin de roc en forme d'octogone allongé, portant les initiales IO P et P I, la date 1695 et un écu découpé aux armes de la commune: un poisson et trois coupeaux. La pile quadrangulaire a des angles chanfreinés et porte un entablement de pierre jaune surmonté d'une sorte de pyramide sur un socle (fig.228). Ce couronnement et le petit bassin sont sans doute plus récents. Plus à l'est, en bordure de l'ancien port au vin, la commune créa une nouvelle fontaine, en 1756, avec de l'eau de la source des Fontenettes. Le maître maçon DANIEL RACINE exécuta la pile en roc blanc, puis JONAS GRANDJEAN creusa un bassin, après que la commune eut refusé celui fourni par des concurrents. Déplacée en 1763, la fontaine reçut un petit bassin, disparu, l'année suivante; elle doit avoir déménagé une fois encore[1]. Le bassin quadrangulaire a des petits côtés convexes; celui de l'ouest est orné d'un cartouche dans lequel apparaissent un poisson (rappel des armes d'Auvernier) et des feuilles stylisées; sur les longs côtés, les margelles sont creusées de panneaux à angles concaves ou d'un losange daté 1757. La pile de roc, en forme de colonne, est surmontée d'un chapiteau cubique et d'une sorte de pyramide sur un socle, en pierre jaune. A quelques dizaines de mètres plus au nord, une fontaine de 1857 forme un contraste marqué par les margelles galbées de son bassin, dans lequel s'élève une

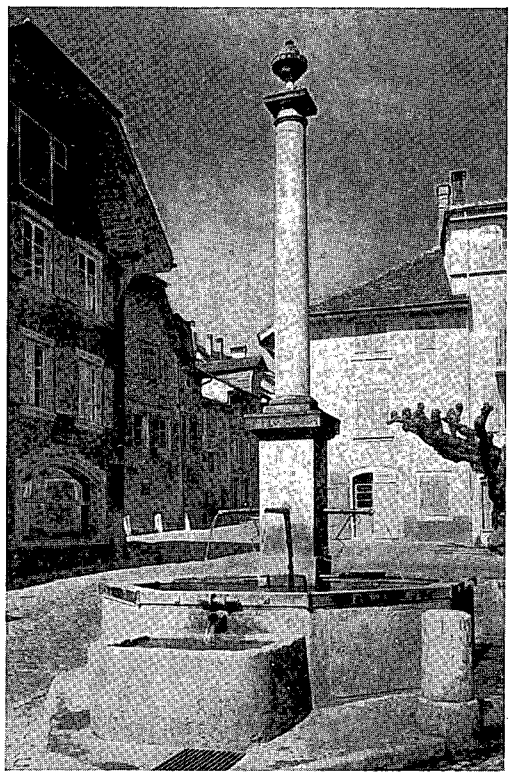

Fig.209. Auvernier. Fontaine du milieu du village. Page 251.

1 Arch. d'Auvernier, BB 3, N° 12, p.40, 42, 50, 60, 72, 1756-1757; p.215, 216, 242, 1763-1764. AE, MJ, la Côte, 27 novembre, 11 décembre 1756.

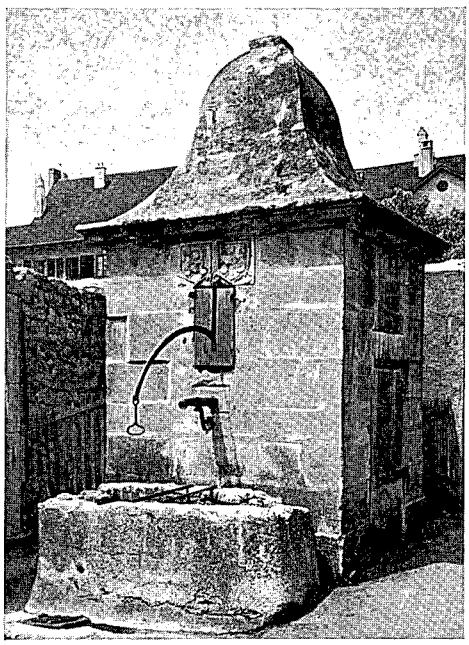

Fig. 210 et 211. Auvernier. Puits de la place du Bugnon (à gauche) et des Epancheurs. Page 252.

pile polygonale ayant un chapiteau orné de palmettes. Sur la place centrale du village la fontaine du milieu, anciennement déjà octogonale, a été refaite en 1792 par les frères ABRAHAM-HENRI et JONAS-LOUIS REYMOND, qui l'encadrèrent de quatre bornes servant de bouteroues. Le bassin a été cerclé de fer par le serrurier FRÉDÉRIC LORIMIER fils, en 1794, comme l'indique une inscription[1]. Au centre du bassin en forme d'octogone un peu allongé, se dresse la pile haute d'environ 6 m, ce qui lui donne un élancement peu ordinaire. Quatre tuyaux sortent des faces du socle quadrangulaire, surmonté d'une colonne de pierre jaune, amortie par une urne Louis XVI. Deux des quatre bouteroues ont été supprimés, et un petit bassin flanque le grand, au midi (fig. 209). A la partie supérieure du village, près du temple, la fontaine du haut fut établie, lorsqu'un spécialiste réunit l'eau de deux sources. Le maître maçon JACQUES BOREL établit un grand bassin, bientôt flanqué d'un petit. LOUIS FREY exécuta une pile neuve en 1830[2]. Les deux bassins forment un bloc quadrangulaire orné, au midi, d'un écu aux armes d'Auvernier (poisson et coupeaux), des dates 1755 et 1756 et des noms des gouverneurs de l'époque. La pile est coiffée d'une simple pointe de diamant.

*Les puits.* Deux d'entre eux méritent une mention particulière. La «pompe du Bugnon», à l'ouest du village, en bordure d'une ruelle étroitement limitée par des murs de jardin, construite trop légèrement vers 1719, fut rebâtie sous forme de puits,

1 Arch. d'Auvernier, BB 3, N° 12, p. 144, 145, 149, 150, 152, 162, 1791-1792; p. 177, 1794. Relevé dans MBN, pl. 80, N$^{os}$ 11-12, et vue pl. 83, N°. 4.

2 Arch. d'Auvernier, BB 3, N° 12, p. 27, 37, 39, 46, 1755-1756; BB 3, N° 16, p. 344, 1830.

en 1720. Le bassin fut refait en chêne, en 1734, puis en pierre (1736, 1781); le goulot fut changé en 1822[1]. Ce puits est un édicule carré, en pierre jaune, coiffé d'un toit largement débordant, dont les arêtes dessinent des contrecourbes. Au-dessus du bassin, du goulot et du bras de la pompe, sont sculptés la date 1720, deux écus aux armes Rossel et Lardy, ainsi que des initiales (fig. 210). – A la suite d'un échange de terrain, un puits qui dépendait de la maison Chambrier, dite le château, fut rattaché à la place des Epancheurs dépendant de la commune. Celle-ci décida en 1740 de faire mettre en état le puits et de le couvrir d'un édicule construit par le maître maçon JEAN MONTANDON, sur les plans [du sculpteur HENRI] LAMBELET, non sans reprises, remaniements et mesures d'économie. Le maçon PIERRE-HENRI BOREL fut chargé d'exécuter un bassin, refait en 1781; le fondeur JEAN-HENRI GUILLEBERT se chargea de la pompe[2]. La face principale de ce puits, adossé à un mur, a un charmant décor Louis XV, coiffé d'un fronton courbe surbaissé: niche centrale encadrée de panneaux et de chaînes d'angle à refends, sous un entablement limité par de petits ailerons. La date 1742, un poisson rappelant les armes d'Auvernier et les initiales des gouverneurs décorent l'entablement. Le corps de l'édicule est recouvert d'une voûte en berceau faite de plaques imbriquées. Le bassin a disparu (fig. 211).

### LE TEMPLE

Rattaché à la paroisse de Colombier, Auvernier ne possédait pas de lieu de culte, à l'origine. Vu l'opposition résolue du curé, le désir d'ériger une chapelle n'aboutit qu'après une prononciation rendue par l'évêque de Lausanne, le 6 février 1478. La communauté d'Auvernier et ses gouverneurs étaient autorisés à bâtir à leurs frais une chapelle ou un oratoire de pierre, ayant un autel et une cloche, mais point de cimetière, ni de fonts baptismaux. Les objets du culte seraient remis à la garde de quelques particuliers, et une rente annuelle de cent sous assurée à cette fondation. Saint Nicolas confesseur fut désigné comme patron de cette chapelle, construite sans doute tôt après. L'édifice s'orna, dès 1550, d'un vitrail donné par le conseil de ville de Neuchâtel; les baptêmes furent autorisés par le Conseil d'Etat en 1585. Un projet d'agrandissement semble n'avoir abouti qu'en 1598. Les maçons CLAUDE RICHARD et ETIENNE PETITJAQUET édifièrent une adjonction au nord, en reportant plus haut un mur dont les matériaux furent amenés d'Hauterive; la pierre d'un pilier et des fenêtres furent prélevées dans les ruines du prieuré de Bevaix, avec l'autorisation de la Seigneurie. Le toit ne fut posé qu'en 1599. C'est visiblement aussi au XVI^e^ siècle que fut bâtie la tour. Un nouvel agrandissement de 12 pieds en direction sud, au détriment du chemin, fut décidé après consultation de l'architecte ANTOINE FAVRE et de JEAN BERTHOUD, son associé. Le marché de construction de 1709, passé avec les frères ABRAHAM et JEAN BERTHOUD, maîtres maçons, et avec les trois frères ANTOINE, ABRAHAM et JEAN-FRANÇOIS FAVRE (le premier, ancien d'église à Couvet et architecte) précise que les entrepreneurs agrandiront le temple d'après leurs plans et feront des galeries. La démolition du mur sud s'étendra jusqu'à l'angle oriental, au bas de l'escalier menant à la salle d'école et à une paroi séparant ce local des

1 Arch. d'Auvernier, BB 3, N° 8, p. 38, 49, 1720; N° 9, p. 238, 321, 1734, 1736; N° 13, p. 345, 1781; N° 16, p. 62, 1822.

2 Arch. d'Auvernier, BB 3, N° 10, p. 104, 152, 154, 155, 173, 186, 188, 210, 218, 220, 228, 1740-1743. A. SCHNEGG, MN, 1952, p. 100. Relevé dans MBN, pl. 80, N° 5 (légende erronée).

chambres du régent; la salle d'école était alors dite «sur la chapelle» (sans doute un local au-dessus du chœur). Le mur neuf aura deux angles en pierre de taille jaune protégés par des bouteroues et deux fenêtres hautes de 11 pieds; au nord, le mur exhaussé jusqu'à la charpente sera percé de deux œils-de-bœuf; à l'est, un des deux pignons à faire sera percé d'une ouverture pour l'éclairage du comble. Les maçons doivent crépir et blanchir l'intérieur du temple, puis rustiquer l'extérieur jusqu'à la tour; ils déplaceront la porte du chœur, aplaniront le chemin sous l'édifice et le four, puis remettront d'aplomb des dalles d'une annexe après avoir taillé le roc sous elles. Les entrepreneurs se chargent de construire des galeries conformes au plan, à l'ouest et au nord, larges de 9 pieds, couvertes de trois bancs en gradins, ornées de balustres, soutenues par deux colonnes de chêne et accessibles par deux escaliers; ils démoliront la vieille charpente et en feront une nouvelle «à l'allemande avec un plafond et impériale autour des murailles»; ce plafond, raccordé aux murs par des demi-berceaux, sera entièrement lambrissé. Parmi les autres dispositions apparaissent la confection d'un plancher au midi, de bancs dans le chœur et d'une boiserie d'appui sous les galeries[1]. Les deux pommeaux de terre amortissant le toit furent refaits en métal, en 1726, puis dorés; un petit bâtiment pour la pompe à incendie fut construit au midi de la tour, en 1741, puis le maçon JEAN MONTANDON perça une porte au bas des escaliers de la gale-

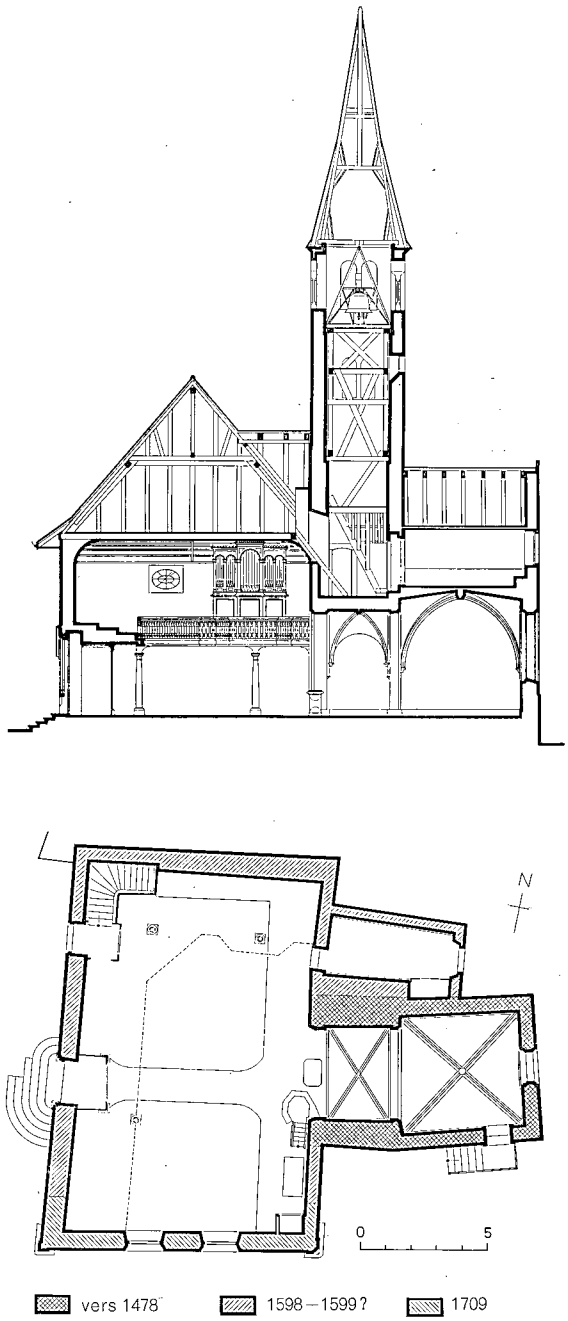


1 MN, 1907, p. 70; 1930, p. 96-106. MCE, IV/35v., 1585; LII/470, 1709. J. Robert, not., AT, 14 mai 1709.

Fig. 212 et 213. Auvernier. Plan et coupe du temple. Echelle 1:300. Page 254.

rie, en 1746. Vingt ans plus tard, une feuille de cuivre doré suffit pour un coq neuf. Parmi de nombreuses réparations, outre le crépissage périodique de la tour, il faut noter celle qui attaqua le rocher au midi et modifia la disposition des escaliers de ce côté-là, en 1801, puis la création d'une plateforme (étroit perron) et de marches de tous côtés devant la porte occidentale, en 1807, complétée par la pose d'un garde-fou[1]. Une restauration exécutée entre 1890 et 1899, sous la direction de HENRI CHABLE, architecte, a été l'occasion de reconstruire le perron d'entrée du chœur, d'adoucir l'angle sud-est du temple par un pan coupé, de refaire la porte d'entrée et d'établir des fenêtres en demi-cercle à l'ouest. Une complète réfection du décor intérieur a eu lieu en 1929[2].

*Bibliographie.* MATILE, *Musée*, I/78-84. IAS, 1887, p.473. J.JEANPRÊTRE, MN, 1930, p.96-106. *Patrie suisse*, 1930, p.164-165. QLT, *Boudry*, p.350-355, donne un croquis de JEAN-HENRI BAUMANN, vers 1830.

DESCRIPTION. Le temple a une forme très irrégulière, due à son implantation et à ses transformations. A la nef, plus large que profonde (extérieurement 15 m 90 sur 13 m 40) fait suite un chœur étroit et allongé (9 m 15 sur 5 m 90), lui-même divisé en deux (fig.212 et 213). Masquée à l'ouest par le gros toit de la nef amorti par deux boules, la tour bâtie sur la partie occidentale du chœur domine nettement celui-ci, à l'est (fig.223). Coiffée d'un toit, dont la pente s'évase à la base, cette tour est percée au sommet de baies jumelles, en plein cintre, séparées par des colonnettes; un cadran d'horloge au midi et une petite baie cintrée, à l'est, sont les seules aspérités

1 Arch. d'Auvernier, BB 3, N° 8, p.350, 370, 1726; N° 9, p.203, 239, 1733, 1734; N° 10, p.155, 1741; N° 11, p. 118, 1746; N° 13, p.538, 539, 1786; N° 15, p.9, 1801, p.196, 202, 1807.
2 MCE, CCLXXVII/764, 1890; CCCXVII/62, 1930.

Fig.214. Auvernier. Le temple. Chœur et angle sud-est de la nef. Page 255.

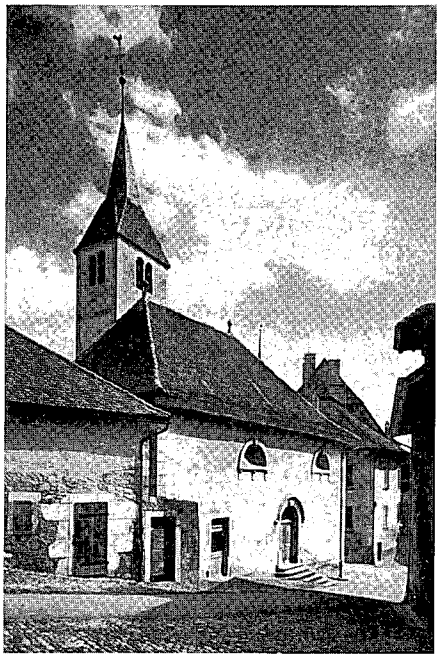

Fig. 215. Auvernier. Le temple et ses abords, à l'ouest. Page 255.

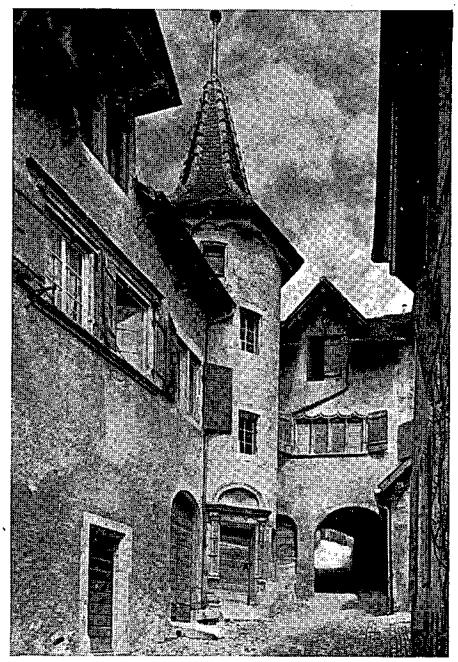

Fig. 216. Auvernier. La maison Nos 7-9, dite de l'Hôpital de Soleure. Page 258.

de ce clocher ayant des façades crépies. Au midi, la nef a deux hautes fenêtres en plein cintre. A l'ouest, deux baies en demi-cercle, de la fin du XIXe siècle, encadrent à distance la porte d'entrée en plein cintre (fig. 215); sous le renvoi d'eau, on a replacé un écu très mutilé, tenu par deux anges et portant les armes de Neuchâtel écartelées de celles de Bade-Hochberg (fin du XVe siècle). Au-dessus d'une porte figure la date 1598; non loin de là, une pierre encastrée, de 1746, rappelle le percement d'une entrée de la galerie. Au nord, deux œils-de-bœuf sont devenus presque inutiles, vu la proximité d'un bâtiment voisin. Le chœur est éclairé par une fenêtre en tiers-point, à l'est; le pignon, surmonté d'une croix, est percé d'une fenêtre plus récente, ouvrant sous comble; une porte en tiers-point, accessible par un perron, s'ouvre au midi du chœur.

Intérieurement, le temple présente de grands contrastes. Ce qu'on peut appeler la nef est un local peu régulier couvert par un plafond relié aux murs par des arrondis faits de planches et de couvre-joints. Au nord et à l'ouest, une galerie reposant sur trois colonnes toscanes est bordée d'une balustrade, dont les éléments tournés sont très rapprochés. A l'angle sud-est se trouve une originale armoire d'archives en pierre jaune[1]; elle a la forme d'un puits ou d'un poêle reposant sur quatre pieds, le toit galbé étant amorti d'une boule (fig. 214). Sur le côté figure l'inscription: «I. H. Mouchet. F. L. Convert. 1764.» Le long mur oriental est percé d'un arc en

1 Arch. d'Auvernier, BB 3, No 12, p. 237, 1764.

plein cintre mouluré formant l'entrée du chœur. Celui-ci se compose d'une sorte de vestibule sur plan barlong, au-dessous de la tour et du chœur proprement dit, sensiblement carré. Ces deux locaux sont couverts de croisées d'ogives creusées de quatre cavets retombant sur des culots; des rosettes ornent la clef.

Le vitrail du chœur «Je te ferai pêcheur d'hommes» et les anges peints au-dessus de l'arc d'entrée sont de JULES COURVOISIER (1929). Entre la chaire et l'armoire de 1764, une pierre tombale en marbre noir, de Vevey, rappelle la mémoire du pasteur et critique littéraire Henri-David de Chaillet (1751-1823) inhumé dans le temple, malgré l'opposition du Conseil d'Etat[1]. La table de communion, sous un plateau de marbre noir moderne, est formée d'une colonne de pierre jaune trapue; la base et le chapiteau en quart de cercle encadrent un fût daté 1716, gravé des initiales IHC. La chaire octogonale, dont la cuve s'orne de simples panneaux rectangulaires, a été faite en 1709 par le menuisier PIERRE BANDERET, pour 20 écus blancs. Le sablier a disparu[2].

A la cure sont déposées deux *coupes* en argent doré portant les armes d'Auvernier et de la famille Debély, dans des cartouches Louis XV, outre l'inscription: «*Reconnoissance de Abram de Belly en mille sept cent septante & huit.*» Poinçons indistincts de Neuchâtel et D R [DAVID RENAUD?]. Hauteur, 19,8 cm. Debély offrit ces coupes l'année où il reçut la qualité de communier, pour services rendus. Deux *channes* ont le type peu courant de pots cylindriques, légèrement renflés au pied. Elles sont datées 1746, de part et d'autre des armes d'Auvernier ou de la famille Lardy. Deux poinçons de Neuchâtel ont un petit oiseau au pied des chevrons. Hauteur sans l'index, 25 cm et demi.

*Cloches.* La première cloche, de 6 quintaux, fut commandée en 1479 au fondeur MICHEL BALELOF [= BALDUFF], qualifié de bourgeois de Berne. Sans doute est-ce elle qui se fendit en 1715, et fut remplacée, en 1716, par deux cloches de FRANÇOIS-LOUIS KAISER, maître fondeur, de Soleure, après construction d'un beffroi. La petite cloche fut refaite par JEAN-CLAUDE et ANTOINE LIÈVREMONT, de Pontarlier, en 1787. La grande cloche s'étant fendue en 1816, on décida de la refondre et d'en commander une de moyenne grandeur. Toutes deux furent exécutées par CHARLES-AIMÉ BORLE-BOREL, «artiste fondeur» à Couvet[3]. Des trois cloches actuelles, deux portent l'inscription: «I'APPARTIENS A L'HONNORABLE COMMUNAUTE D'AUVERNIER / I'AI ETE FONDUE A COUVET / PAR BORLE BOREL ARTISTE FONDEUR / L'AN DE GRACE / 1816», outre le nom des autorités et un verset biblique. Des étoiles, des fleurs, des guirlandes et des éléments de rinceaux stéréotypés, outre une chaînette, constituent le décor. Sous une frise de feuilles d'acanthe, la petite cloche porte le nom des gouverneurs de l'époque; sur la panse figurent 1787 et la marque du fondeur: «FAITE PAR LIVRE-MON DE PONTARLIER»; cette inscription dans un ovale enserrant l'image d'une cloche, d'un canon et d'un croissant de lune, est encadrée de trois têtes ailées.

*L'horloge.* Sa première mention remonte à 1681. En 1727, le maçon JACQUES BOREL exécuta un cadran en pierre de taille, pour remplacer celui de bois, pourri. L'hor-

1 Arch. d'Auvernier, BB 3, N° 16, p. 117-177, octobre 1823, février 1825. L'épitaphe a été composée par le pasteur Charles-Louis Lardy. Voir C. GUYOT, *La vie intellectuelle . . . Henri-David de Chaillet*, p. 374.

2 MN, 1930, p. 106.

3 MN, 1915, p. 163. Arch. d'Auvernier, BB 3, N° 7, p. 4, 68, 1716, 1717; N° 14, p. 10-18, 1787; N° 15, p. 247-259, 1816.

Fig. 217 et 218. Auvernier. Portes de la maison Nos 7-9 (à gauche) et de la maison No 29. Pages 259 et 261.

loger DANIEL DUCOMMUN-DIT-TINNON refit l'horloge en 1747-1748, comme l'indiquait une inscription gravée par le constructeur; elle a subi nombre de réparations et de nettoyages avant son remplacement en 1961. Un toit de chêne protégeant le cadran, signalé en 1786, est visible sur la vue de BAUMANN, vers 1830[1].

### BÂTIMENTS DIVERS

*Maison de commune.* Le «grand poile de l'école sur la chapelle» servit sans doute, dès l'origine, de lieu de réunion pour la commune. En 1709, celle-ci, renonçant à cet arrangement conclut un marché avec les maîtres maçons et entrepreneurs ABRAHAM et JEAN BERTHOUD, de Couvet, avec l'architecte ANTOINE FAVRE et ses frères ABRAHAM et JEAN-FRANÇOIS FAVRE, pour la pierre de taille et de maçonnerie nécessaires «au bâtiment de commune dit le four dessus, destiné par ladite commune pour le logement du régent et maison d'école». Ces entrepreneurs, qui travaillaient alors au temple, devaient démolir le mur sud, le rebâtir plus en avant, faire un mur mitoyen et deux étages, remplacer la cheminée du four par une autre plus modeste et poser des socles de poêles. Cette «école ordinaire d'en haut ou maison de commune» subit dès lors une quantité d'aménagements, dont la pose de deux poêles par JÉRÉMIE

1 Arch. d'Auvernier, BB 3, No 8, p. 391, 398, 429, 1727, 1728; No 11, p. 171, 1747. Dos. MAH. CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 58, 62, 69.

MOUCHET, en 1732, la transformation des chambres du rez-de-chaussée en hangar des pompes, et la mise en état des locaux de la Cour de justice de la Côte, notamment en 1837[1]. La maison, fort simple, a deux étages de trois fenêtres et une baie dans le pignon couvert d'un pan rabattu du toit, au midi; à l'ouest, un perron précède la porte d'entrée, alors qu'à l'est, une étroite fenêtre datée 1609 rappelle les transformations subies par les locaux, juste un siècle avant la reconstruction.

A *la Pacote, N° 4*, l'ancienne rue menant en direction de Colombier, la maison du pasteur Henri-David de Chaillet, rebâtie sans doute au milieu du XVIII^e siècle pour Pierre Debély, forme une unité avec sa voisine. Sur deux étages de fenêtres cintrées, l'entrée de grenier en pierre de taille est flanquée d'ailerons.

Au haut du village, au lieu-dit *sur la Roche* (*N^os 7-9*), existe un des édifices les plus pittoresques du Vignoble, la maison dite de Soleure, portant le nom d'un de ses propriétaires actuels. A l'origine, elle formait un ensemble plus important, possédé en 1529 par Guy et Pierre Cortaillod. En 1569, la partie à l'orient du chemin avait passé aux descendants de Guy, tandis que Louis Rossel, bourgeois et conseiller de Neuchâtel, ancien châtelain du Val-de-Travers, tenait tout le reste de la maison qu'il reconstruisit en 1570. Dans le courant du XVII^e siècle, la partie nord devint propriété de l'hôpital des bourgeois de Soleure, alors que le reste passait à la famille Gady, de Fribourg, et, dès 1808, à divers ressortissants d'Auvernier. On ne sait rien des constructeurs de la maison; le plancher et le foyer de la cuisine furent refaits par le maître maçon JONAS DUVANEL qui dalla la pièce de briques, en 1702, et recrépit une chambre voisine. L'hôpital louait la maison à des particuliers, en se réservant l'usage du pressoir, des caves et de toutes les chambres, sauf une, à l'époque des vendanges. La commune fit entailler et niveler le rocher aux abords de l'édifice, en 1789[2].

1 Arch. d'Auvernier, BB 3, N° 6, p. 5, 1702; N° 7, p. 148, 1719; N° 9, p. 154, 1732. J. Robert, not., AT, 26 janvier 1709. Dos. MAH. Vues dans QLT, *Boudry*, p. 352 (1830) et 362.

2 AE, Rec. d'Auvernier, par Hory, f. 478v., 485, 495v., 1569. Le père de Guy Cortaillod se nommait du Rups (de la Roche), qualificatif à rapprocher du toponyme. J. Robert, not., AT, 31 mars 1702, 4 novembre 1705. Arch. d'Auvernier, BB 3, N° 14, p. 72, 1789. QLT, *Boudry*, p. 341-342. MBN, pl. 80, N^os 7-8, pl. 102, N° 3.

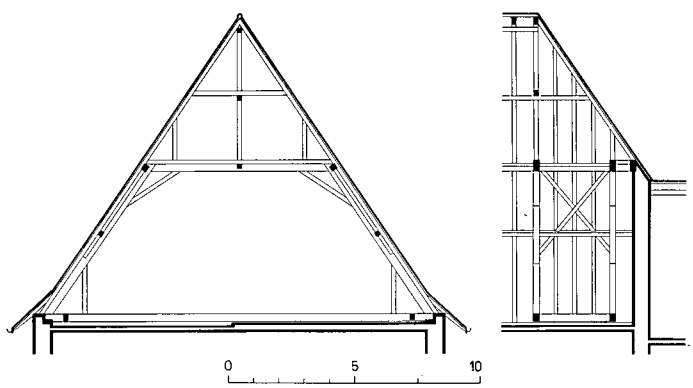


Fig. 219. Auvernier. La maison N° 29. Coupe et élévation partielle de la charpente. Echelle 1:300. Page 262.

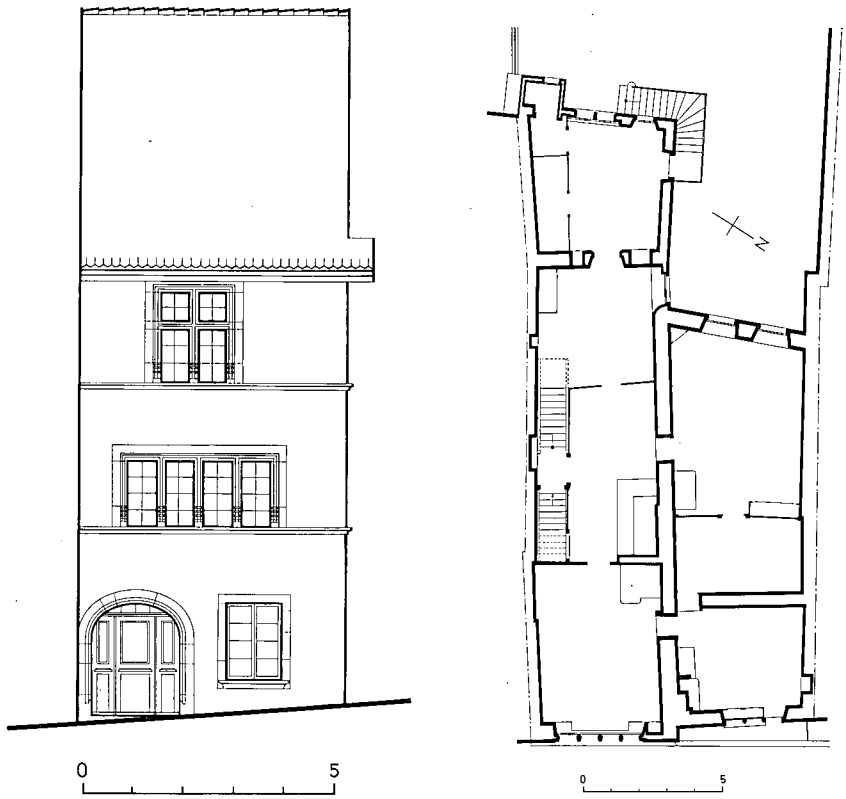


Fig. 220 et 221. Auvernier. La maison N° 25. Façade est. Echelle 1:150. La maison N° 25 et sa voisine. Plan des premiers étages. Echelle 1:300. Page 260.

La maison se compose en fait de deux éléments principaux, articulés de part et d'autre d'une tourelle d'escalier de 3 m 60 de diamètre. Au nord, un corps de bâtiment, dont l'axe est perpendiculaire à la pente, enjambe dans sa partie orientale le chemin de vigne pavé conduisant à Cormondrèche. A côté de l'arc surbaissé du passage, une porte en anse de panier, ayant l'arête biseautée, donne accès à la cave. Au premier étage, une fenêtre de quatre baies surmontées d'accolades se recoupant a des piédroits et des meneaux, dont les bases polygonales sont cerclées de bagues. Sauf l'entrée du grenier visiblement plus récente, ce corps de bâtiment doit avoir été construit pour la famille Cortaillod dans la première partie du XVI^e siècle (fig. 216). La tourelle d'escalier, percée de trois petites fenêtres moulurées, a une porte d'entrée particulièrement remarquable. Les piédroits sont taillés en forme de pilastres couverts de rosaces, de palmes, de flocs sous des têtes de fauves et de rameaux. Au niveau du linteau, orné d'entrelacs et de deux têtes humaines, apparaissent deux chapiteaux dérivés d'un ordre ionique. Au-dessus de l'entablement à denticules en fort relief, un fronton courbe, en anse de panier, est incrusté dans le mur; son tympan daté 1570 porte les armes de la famille Rossel où les initiales P R, une fleur de lis et une serpe encadrent la croix tréflée (fig. 217). La pierre de taille est fort usée

par endroits; la fatigue disjoint les divers blocs. A l'intérieur de la tourelle, il n'existe que les premiers claveaux des six arcs d'ogives d'une voûte de couverture, jamais construite, ou démolie. Dans le corps de bâtiment sud, formé en fait de trois éléments différents, la fenêtre principale du premier étage a été malheureusement abîmée, sauf l'entablement. Trois meneaux ont disparu, comme le décor de l'encadrement, dont il ne subsiste que deux têtes sur des chapiteaux en forme de coussinets.

*Au haut du village*, dans la rangée occidentale, le *N° 25* fournit un exemple encore bien conservé des maisons ordinaires bâties au village dans le courant du XVI^e^ siècle, sur le modèle des maisons de ville. Du côté est, au rez-de-chaussée, une large porte en anse de panier aux arêtes biseautées pouvait servir d'entrée de cave et des appartements; la fenêtre voisine a été modernisée. Alignée sur un cordon au premier étage, quatre baies sont séparées par trois meneaux moulurés, dont les bases sont recoupées de bagues. L'unique fenêtre du second étage a une croisée de pierre et des moulures semblables aux baies du premier (fig. 220 et 221). En plan, la maison étroite et longue (17 m 50 sur 5 m 25 environ) comporte à l'étage, une chambre chauffée par un poêle, la cuisine disposant d'un manteau de cheminée, rétrécie de la largeur de l'escalier et sans éclairage direct, puisqu'elle est séparée du mur occidental par une autre pièce. Tout à l'ouest, la maison s'est agrandie d'une annexe moderne où est utilisée une pierre datée 1740; elle s'est aussi élargie de toute la maison voisine au nord, une simple grange en 1601; dans cette partie, les fenêtres occidentales ont une mouluration du premier tiers du XVII^e^ siècle. La maison a peut-être été bâtie pour Antoine Junod qui en était possesseur en 1569, à moins qu'elle ait été construite, précédemment déjà, pour la famille Convert. Vers 1833, cette maison, qui avait appartenu à un instituteur, servait d'école des filles[1].

Un peu au-dessous du temple, *la maison N° 29*, intimement soudée à ses voisines de la rangée orientale, frappe par l'immensité de son toit. Elle a été bâtie en 1615 pour Isaac Chambrier et Jeanne Manuel, sa femme, à l'emplacement d'édifices plus anciens achetés des héritiers de Jean Racine, et sans doute aussi sur une partie du sol de maisons voisines, acquises à cette époque. A la fin du XVII^e^ siècle déjà, l'édifice est divisé transversalement, à la hauteur de la tourelle d'escalier, entre deux tenanciers étrangers à la famille du constructeur. La partie nord et les maisons voisines appartiendront à Henri-François Lardy et à ses descendants, sans interruption, tandis que la moitié sud passera d'une autre famille Lardy aux Othenin-Girard et ne sera réunie à la première qu'en 1905[2].

Du côté de la rue, deux étages de grandes fenêtres quadrangulaires, percées au XVIII^e^ siècle sur un rez-de-chaussée très élevé vu la hauteur et l'importance des

1 AE, Rec. de la Côte, par Belpois et Cortaillod, C/25, 351, 1600-1601. Dos. MAH.

2 AE, Rec. de la Côte, par Belpois et Cortaillod, C/423, 1609. P. Belpois, not., 3 juillet 1614, 1^er^ mars 1615. Dos. MAH. J. PETITPIERRE, *Patrie neuchâteloise*, III/196-204.

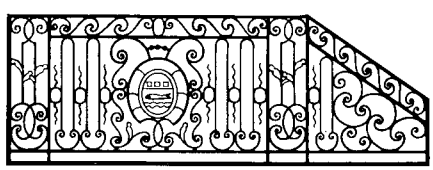

Fig. 222. Auvernier. La maison N° 29.

Balustrade de l'escalier. Echelle 1:50. Page 262.

Fig. 223. Auvernier. Le temple et la maison N° 29 vus de l'est. Page 254 et 261.

caves, passent presque inaperçus. L'encadrement de pierre jaune de la très belle porte d'entrée dessine un arc surbaissé, limité par deux colonnes cannelées, ayant des bases en pointe de diamant et des chapiteaux à crochets; des bagues les tronçonnent à la hauteur des impostes. Dans le fronton, une couronne flanquée de dauphins et de la date 1615 abrite les armes Chambrier et Manuel portant les initiales I C et J M. Pointes de diamant, pilastres cannelés et clous forgés ornent les vantaux de la porte (fig. 218). A l'est, du côté du jardin et des vergers, le caractère de résidence noble de la maison est mis en évidence par une tourelle d'escalier polygonale, intérieurement voûtée de six arcs d'ogives, et surmontée d'une flèche aiguë. Vu la présence de la rue, à l'ouest, il n'existe pas de tourelle symétrique. Les pignons, formant d'ordinaire les façades principales, font ici office de murs mitoyens. Du côté des jardins, sous le grand toit dont le faîte est raccourci par des pans rabattus, l'entrée de cave et les fenêtres du XVII^e siècle ayant des meneaux et des croisées de pierre se sont bien maintenues, au midi seulement (fig. 223). La maison voisine au nord, N° 27, plus récente, a une belle porte, dont l'encadrement à crossettes est surmonté d'un entablement et le vantail orné de motifs losangés. Les fenêtres, pareilles à celles du N° 29, traduisent des transformations exécutées dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, pour la famille Lardy. Plus à l'est, les dépendances coiffées de toits en berceau sur des pignons partiellement à pans de bois, donnent beaucoup de pittoresque à l'ensemble (fig. 223 et 225).

La maison mesure environ 16 m de large pour 19 m 50 à 21 m 50 de long; les façades ont une dizaine de mètres de hauteur, sous un toit de 12 m. En plan, l'édifice

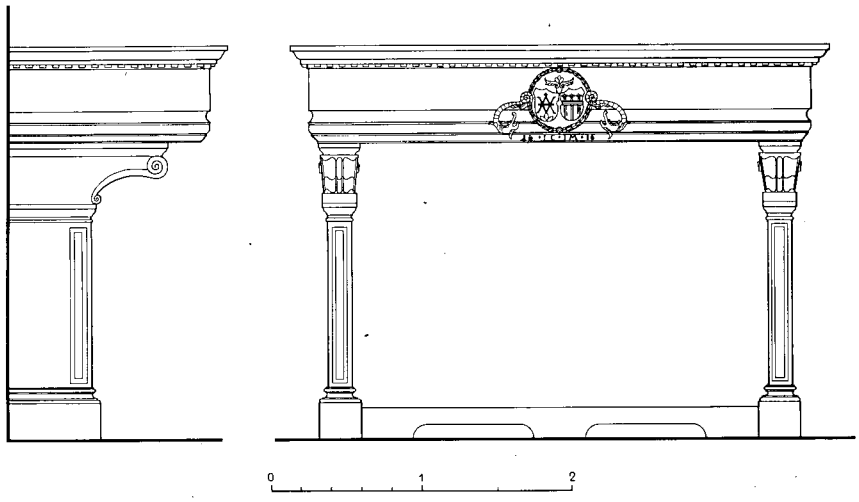


Fig. 224. Auvernier. La maison N° 29. Cheminée de la cuisine. Echelle 1:50. Page 262.

est divisé en deux moitiés égales; la partie sud comprend le corridor transversal et une chambre derrière chaque façade; la partie nord a deux pièces de chaque côté, les locaux principaux étant tournés vers la rue, couverts de plafonds à panneaux ou à poutres apparentes serrées (fig. 226). Le rez-de-chaussée est occupé par de grandes caves à vin. Au premier étage, la cheminée de la cuisine porte les armes Chambrier et Manuel dans un même encadrement de couronnes et de dauphins que la porte d'entrée, et l'inscription 16 . IC . IM . 16. Le manteau profilé, orné de denticules, est soutenu par des piédroits creusés de panneaux, et par des consoles très allongées (fig. 224). La rampe d'escalier en fer forgé a des éléments rectilignes s'appuyant sur des enroulements; une frise de postes soutient la main-courante; des fers dessinant un cartouche baroque encadrent un écu aux armes Lardy (fig. 222). Au second étage, dans la grande salle du côté de la rue, une cheminée, dont le manteau orné de denticules est soutenu par des consoles, a été restaurée; on a aussi remonté un poêle à tour, dont les carreaux verts sont encadrés de frises blanches à dessins bleus; un d'eux porte l'inscription: Marie-Elisabeth Lardy, 1739. Parmi les meubles, une table ronde, ayant quatre tiroirs dans le pied, porte les armes Chambrier-Graffenried et la date 1602. Elle a donc appartenu à Pierre Chambrier, conseiller d'Etat, père du constructeur de la maison. La charpente du comble est particulièrement élevée (fig. 219).

A l'ouest de la place centrale du village, *la maison Châtenay, N° 42*, occupe une situation particulière. Elle échappe à l'ordre strictement contigu, par le fait qu'au nord et au midi, une ruelle la sépare des autres bâtiments; la ruelle nord est du reste partiellement couverte par les étages d'une maison voisine. Au XVI^e^ siècle, tandis que la partie méridionale du terrain était occupée par une grange, le restant du côté de la rue portait une habitation; à l'ouest, jusqu'à la ruelle du Bugnon, s'étendaient des jardins et des chènevières. En 1570, Antoine Junod et son père Blaise possédaient la majeure partie du sol. Trente ans plus tard, Abraham Mouchet, receveur et capitaine du château de Colombier, leur avait succédé. C'est sans doute lui qui fit

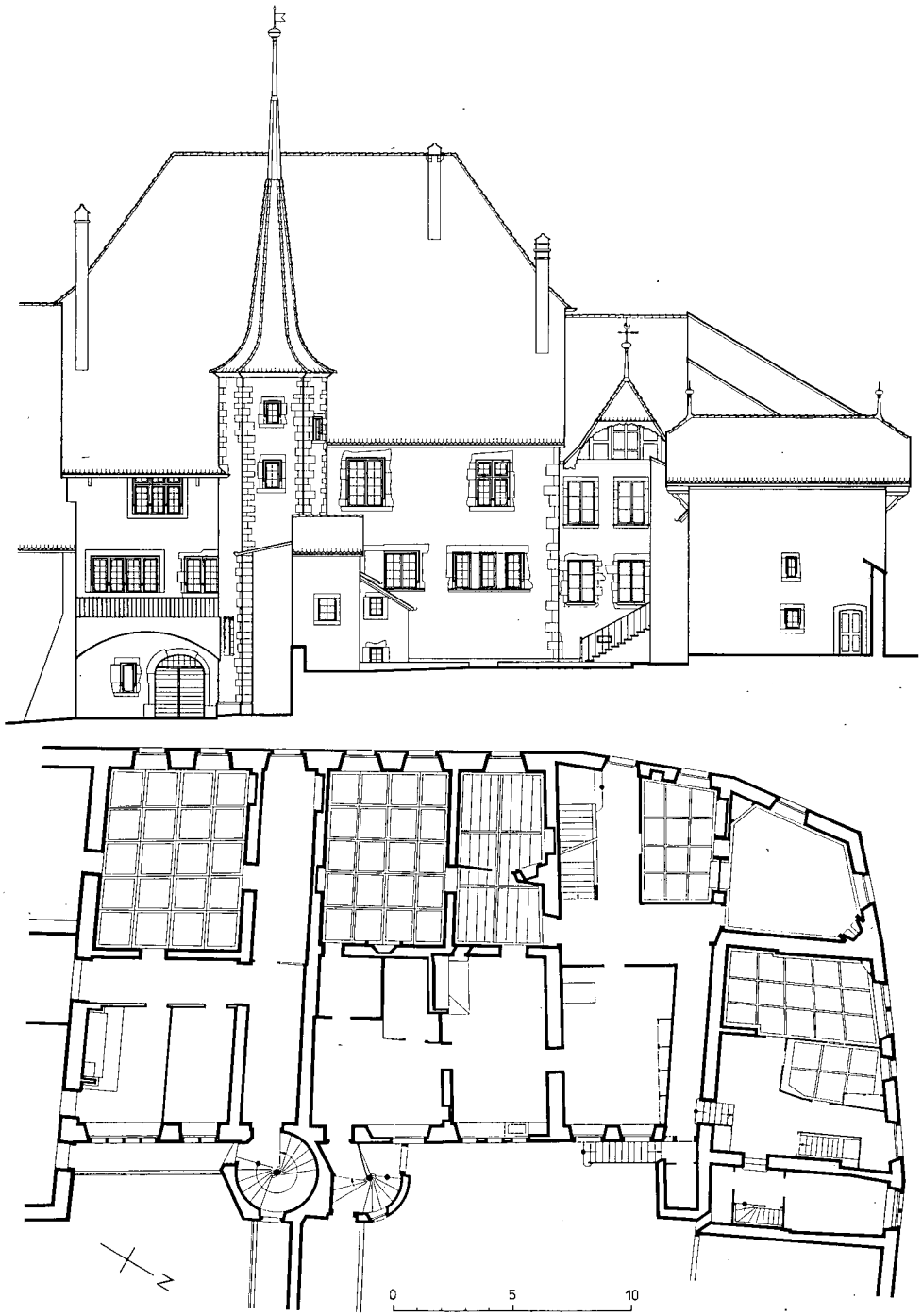


Fig. 225 et 226. Auvernier. Plan et élévation orientale des maisons Nos 27 et 29. Echelle 1:300.
Pages 261 et 262.

reconstruire les bâtiments. En 1630, ceux-ci furent cédés par sa belle-fille à Charles de Bonstetten, baron de Vaumarcus, mari de Barbe de Watteville. A en croire des armoiries presque effacées, ce couple fit bâtir au moins le portail de la cour, en 1638. Possesseur de la maison dès la fin du XVII[e] siècle, Jean-Rodolphe de Diesbach la vendit à un autre bourgeois de Berne, en 1717. Elle changea plusieurs fois de maîtres avant d'être acquise, en 1796, par Samuel Châtenay, dont les descendants sont toujours propriétaires[1].

Vu son caractère de maison de maître échappant à l'ordre contigu, tout en étant un peu à l'étroit, l'édifice, en plusieurs corps, est assez unique dans le canton. La maison proprement dite est flanquée d'une tourelle d'escalier se dressant au fond d'une cour accessible par un portail de pierre en arc surbaissé, daté 1638; une annexe a été bâtie à l'ouest de la tour dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, ou postérieurement. Du côté nord, la grange désignée comme magasin, écurie et fenil a des fenêtres refaites au XVIII[e] siècle, au-dessous de la vaste entrée de grenier en plein cintre, coiffée d'un berceau de bois, et encadrée de deux œils-de-bœuf. La maison de maître (environ 11 m sur 17, et 13 m de haut) frappe par son rez-de-chaussée presque totalement aveugle, abritant des caves à vin. Au premier étage, sous un entablement et dans un encadrement à filets se recoupant aux angles, quatre fenêtres, munies de tablettes et trop régulièrement disposées, ont été refaites à la place d'autres comptant à l'origine six et quatre baies moins élevées (voir le niveau du cordon, au midi). Au second étage, le cordon creusé d'un cavet s'est bien conservé; les deux fenêtres, maintenant carrées, seraient intactes, si leur meneau s'était maintenu. Dans le pignon surmonté d'un pan rabattu du toit, une entrée de grenier en plein cintre a des arêtes biseautées. La maçonnerie a été mise au jour lors de la dernière restauration, vers 1922, et pas recrépie comme c'était l'usage autrefois. Des bornes marquent la limite de la propriété (fig. 227). Sur la porte de la tourelle d'escalier polygonale, un bel encadrement de pierre ancien abrite les armes modernes des propriétaires: pilastres cannelés ayant des chapiteaux ioniques sur lesquels repose un entablement à denticules. Les moulures de certaines fenêtres (feuillure et cavet, ou filets se recoupant et un fragment d'entablement à denticules) permettent de dater l'édifice du début du XVII[e] siècle. Un petit pavillon jadis à l'usage

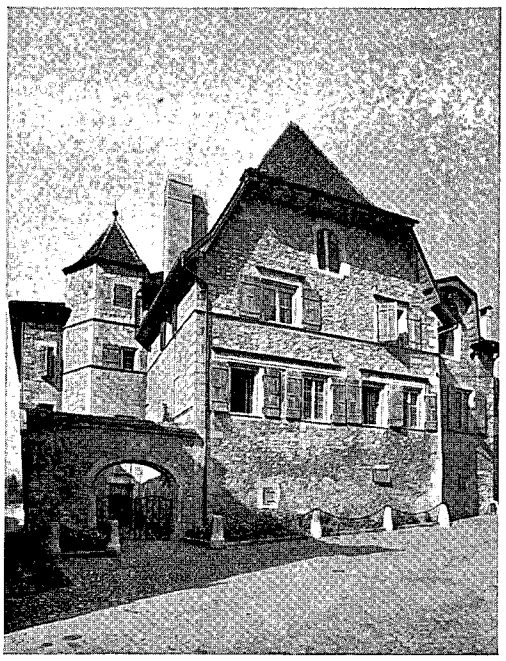

Fig. 227. Auvernier. La maison N° 42. Page 264.

1 AE, Plans de la mairie de la Côte, f. 6, N° 28. Rec. d'Auvernier, par Hory, f. 610, 1570; par Belpois et Cortaillod, B/267, 1603. G. Amiet, not., 10 août 1630. Dos. MAH.

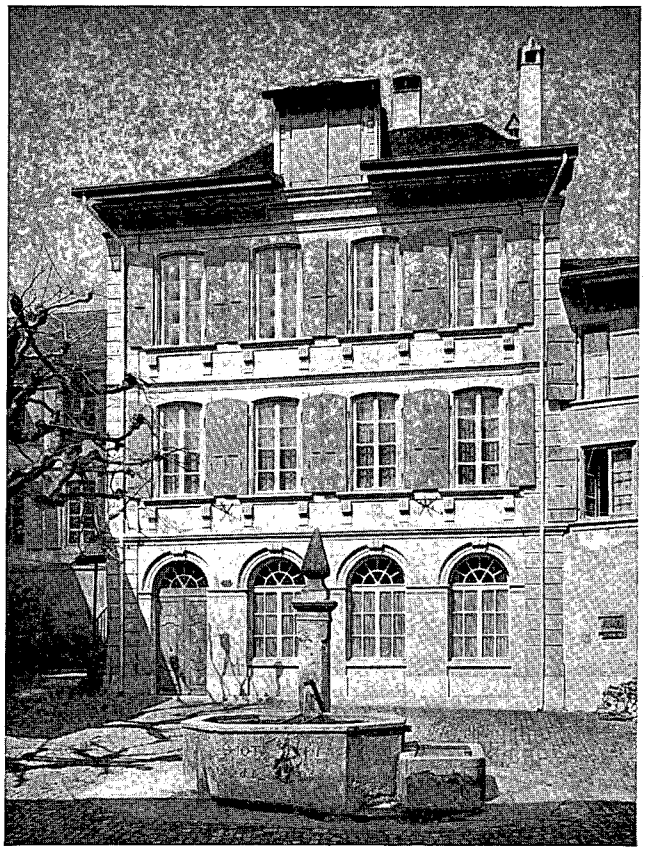

Fig. 228. Auvernier. La maison N° 88 et la fontaine de 1695. Pages 250 et 269.

de four, de buanderie et d'habitation de vigneron, bâti à l'angle nord-ouest du jardin enclos de grands murs, confirme cette datation.

A l'intérieur, il reste peu de témoins de l'état primitif, hormis le manteau orné de denticules d'une cheminée (actuellement noyé dans un mur), et une solive reposant sur des consoles de pierre. Dans la chambre sud-est, si le plafond est ancien avec ses vingt-cinq caissons aux cadres moulurés, le décor des parois, plus récent, remonte à la fin de l'époque Louis XIV. La cheminée de pierre jaune a la partie inférieure de son linteau cintrée et soulignée par deux boudins, tandis que des panneaux découpés ornent les écoinçons et les piédroits. Au midi, la porte d'une armoire murale, surmontée d'un entablement cintré s'orne de huit panneaux, dont les bordures moulurées concaves ou convexes rompent la monotonie. Entre les fenêtres, l'emplacement d'une glace est marqué par un dessus en plein cintre retombant sur des impostes bien marquées.

*N° 53.* Au nord de la maison bâtie en 1549 par Guillaume Chaillet, son descendant Abraham Chaillet (1604-1685), maire de la Côte, se fit construire une belle demeure, en 1677, date gravée sur les étais du toit. On ignore malheureusement tout des maîtres d'état qui exécutèrent l'ouvrage. La grange, au nord, placée un peu en

retrait et munie d'une cave par le maçon BALTHAZAR BERTHOUD, en 1744, fut rebâtie plus tard sur le même alignement et transformée en logements[1]. Le haut rez-de-chaussée percé de deux soupiraux et d'une porte quadrangulaire, dans l'encadrement de laquelle est comprise une imposte, est limité par deux contreforts en pierre de taille, faiblement en relief. A chacun des deux étages, souligné par un cordon, une large fenêtre à meneau central est comprise entre deux fenêtres ordinaires, alors que le pignon et ses trois baies inégales sont coiffées par un avant-toit en berceau, surmonté d'un pan rabattu et d'un pommeau d'étain. La façade sud, donnant sur une cour, présente une disposition peu fréquente. Les fenêtres de la cage d'escalier et des appartements, à des niveaux différents, dessinent une espèce d'hexagone centré sur une baie interrompant le cordon entre le premier et le second étage. Tout à l'est, une large porte d'entrée surmontée d'une imposte a un bel encadrement mouluré et un entablement supporté par deux consoles. Un tableau rectangulaire, sculpté d'oves et accosté de deux ailerons sous un entablement, abritait jadis les armes du propriétaire (fig. 230). Un curieux partage réserve cette porte et la cage d'escalier à l'accès de la maison voisine (N° 55). Au rez-de-chaussée, une profonde cave est en partie couverte d'un plafond et de trois voûtes d'arête formant comme un grand berceau. La cuisine, au premier étage, conserve son manteau de cheminée reposant sur une console de pierre profilée, et des serrures anciennes. Si le plafond de la grande chambre, à l'ouest, a reçu des panneaux carrés au XVIII^e siècle, les murs sont en partie couverts des boiseries d'origine, surmontées de corniches sculptées d'oves et garnies de clous à larges têtes circulaires. Tout est peint en gris, comme une armoire murale à deux corps, dont les huit panneaux ajourés comptent chacun cinq balustres effilés.

*N° 63.* Cette maison rebâtie en 1804-1805 pour les frères Frédéric et Henri Brandt, a été exhaussée sans doute pour Alphonse Perrochet au milieu du XIX^e siècle[2]. Presque carrée (11 m 90 sur 11 m 20) elle a un rez-de-chaussée élevé, à l'usage de cave, deux étages de quatre grandes fenêtres et surtout un couronnement peu ordinaire. Le troisième étage, une vraie galerie de bois aux larges baies en anse de panier, est coiffé d'un toit débordant, dont la pente s'accroît à la partie supérieure jusqu'à prendre la forme d'un chapeau rustique.

*N° 64.* C'est sur une vigne tenue, en 1529, par le lieutenant Louis Cortaillod que ce magistrat sans doute, et ses neveux Pierre et Daniel Cortaillod, co-possesseurs en 1569, bâtirent une maison datée 1552 et 1553, partiellement transformée au XVIII^e siècle[3]. Il existe en fait deux édifices accolés, réunis dans la seconde moitié du XIX^e siècle, après avoir subi longtemps un sort différent. Au rez-de-chaussée la partie occidentale, la mieux conservée, a une porte de cave en plein cintre moulurée, comprise dans un encadrement de pilastres composés de longs et étroits panneaux encadrés de filets recoupant aux angles supérieurs un dessin analogue. Les écoinçons sont décorés de rosaces; un écu non identifié (probablement de la famille Cortaillod) et

1 MATILE, *Musée*, III/230. AE, Plans de la mairie de la Côte, f. 6, et 7, N° 4 (début du XVIII^e siècle). Rec. de la Côte, par l'Epée et Ducommun, Auvernier, II/342, 1730. MJ, la Côte, 1746.

2 MJ, la Côte, 22 février 1805. P.-L. Girardet, not., V/144, 1827. Vue dans J. PETITPIERRE, *Patrie neuchâteloise*, II/33. Dos. MAH.

3 AE, Rec. d'Auvernier, par Hory, f. 336, 341 v., 1569. Dos. MAH. Relevés dans MBN, pl. 80, N^os 4, 6, 14, partiellement restitués.

Fig. 230. Auvernier. Porte au midi de la maison N° 53. Page 266.

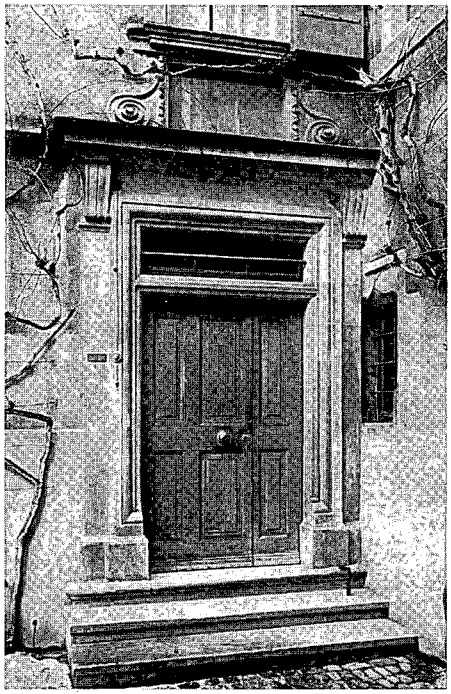

la date 1552 sont sculptés à l'emplacement de la clef. Au premier étage, les fenêtres ont conservé leurs linteaux entaillés d'accolades, mais les meneaux ont été noyés dans les encadrements. Dans la chambre du fond, le mur occidental est creusé de deux allèges; à leur point de jonction, une console qui supporte la solive médiane du plafond porte un écu ayant la partie supérieure dentelée, la date 1553 et les mêmes armes que la porte. Une boiserie composée de grands panneaux, ornée de quelques clous à large tête ronde et d'une frise à denticules, du début du XVII^e siècle, recouvre cette paroi.

*N° 67.* Composée de plusieurs corps de bâtiments, cette maison a été très transformée. Au midi, du côté oriental, une plaque sculptée aux armes de Werner Müntschy et de sa femme, portant la date 1616, rappelle sans doute une acquisition ou des transformations faites par ce membre du Petit Conseil de Soleure. Les Reconnaissances de 1569 disent que Guillaume Gruet venait d'édifier une maison à cet endroit. La partie occidentale, jusqu'à une cour au nord, bordée d'une cave et d'un pressoir au-delà desquels s'étendaient encore un enclos et une chènevière, furent acquis au nom du souverain pour la Recette de la cave Saint-Pierre d'Auvernier, en 1661. L'ensemble fut revendu aux receveurs du lieu en 1750; l'un d'eux, François-Nicolas L'Hardy exécuta d'importantes réparations, en 1751, dans l'antichambre sur le derrière, puis en construisant au galetas «un dôme soit lucarne»; des travaux suivirent,

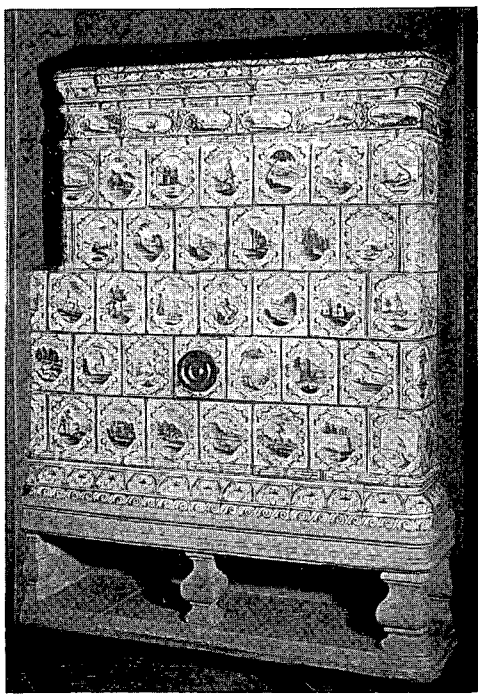

Fig. 229. Auvernier. Poêle de la maison N° 88. Page 269.

jusqu'en 1762, pour une cave neuve[1]. C'est de cette époque que date une curieuse façade, à l'est de la cour, où se superposent trois grandes baies cintrées de largeur décroissante, flanquées d'écoinçons à jour; une arcade soutient l'angle du toit, au midi.

*N° 76.* Cette maison d'un type rare a, en façade, une galerie de bois accessible par une porte cintrée, dont le linteau est échancré en son milieu. Ayant appartenu à la Chartreuse de la Lance, puis à l'hôpital de Fribourg, elle fut vendue par cette institution à Jean Lardy, en 1539[2].

*N° 78.* La porte datée 1568, quelques baies anciennes et deux fenêtres surmontées d'accolades attirent l'attention sur cette maison cédée par le chapitre de l'église collégiale de Neuchâtel à Jean Convert, en 1536. Le vendeur se réservait l'usage de la cave, du pressoir et des chambres, en temps de vendanges. Le bas de la maison fut utilisé pour la Recette de la Cave Saint-Pierre d'Auvernier, sans doute à partir de 1588 et jusqu'à l'achat de la maison N° 67, en 1661[3].

*N° 88.* Cette maison, au fond d'une petite place, est devenue *la cure* d'Auvernier, en 1879, après avoir été une propriété privée. Jean-Pierre Convert, originaire du lieu, négociant, puis banquier à Berne, obtint du bois de la commune, en 1736, pour construire à neuf, à la place d'un bâtiment obtenu par héritage et d'un autre acquis deux ans auparavant. Il semble que les travaux n'aient pas débuté immédiatement. En 1739, Convert acquit de son voisin à l'ouest (N° 92) le droit d'appuyer un bâtiment de caves et de pressoir contre un mur déclaré dès lors mitoyen, puis il s'entendit avec un autre pour la reconstruction du mur sud et le déplacement d'un escalier. Ce fut sans doute l'œuvre des maçons Pierre Dubois et Jonas Duvanel. La commune consentit, pour un temps, au déplacement des conduits d'une fontaine publique; ils traversèrent la cave, visiblement établie au travers d'un ancien chemin. L'essentiel de l'ouvrage dut toutefois s'exécuter plus tard. En 1744, Moïse Jeannin, maître maçon, des Bayards, et Jean-Jacques Biolley, maître charpentier fixé à Serrières, entrepreneurs de la construction, s'entendirent avec le voisin pour le droit d'appui et la pose de la charpente du toit. Il n'en découla pas moins des difficultés, aplanies par une transaction. En 1745, un inconnu déroba un marteau au maçon Jean-Jacques Berthoud occupé à la maison Convert. L'année suivante, le maître maçon François-Louis Lambelet réclama son dû au banquier et fit valoir qu'il avait fourni des plans. En 1747, le règlement des comptes avec Moïse Jeannin fut aussi laborieux, pour l'ouvrage achevé depuis près de trois ans. La part de chacun des maîtres reste impossible à fixer, car les archives judiciaires ne contiennent pas les pièces citées lors de l'arbitrage: sept plans, un devis et les comptes des métrés. Jeannin apparaît, néanmoins, comme le principal artisan[4].

La façade sud, sensiblement carrée, de 10 m 80 de côté, frappe par sa qualité et son caractère nettement urbain. Sauf l'assise inférieure, elle est entièrement de pierre de taille jaune. Des cordons moulurés séparent les étages percés de quatre ouvertures

1 AE, Rec. d'Auvernier, par Hory, f. 556, 1569; par Belpois et Cortaillod, B/180, 1600. F. Thomasset, not., 22 décembre 1652. Actes de Chancellerie, XI/3, 1661; XXVI/191, 1750. Dos. MAH.

2 AE, Rec. d'Auvernier, par Hory, f. 474, 1569.

3 AE, Rec. d'Auvernier, par Hory, f. 524, 1569. Actes de Chancellerie, XI/1 et 3, 1661. Dos. divers, Communes, Auvernier. Dos. MAH.

4 J.-H. Lardy, not., 4 janvier 1734, Arch. d'Auvernier, BB 3, N° 9, p. 305, 1736. MJ, la Côte, 16 octobre 1744 au 13 mai 1747. Dos. MAH. Relevé de la façade dans MBN, pl. 84, N° 1. QLT, *Boudry*, p. 356, attribue, à tort, la construction de l'édifice à la famille Lardy.

Fig. 231. Auvernier. Le château, vu de l'ouest; à gauche les annexes et la galerie. Page 272.

chacun; des chaînes à refends marquent les angles. Au rez-de-chaussée, quatre baies en plein cintre sont agrémentées d'une console à la clef; tout à gauche, la porte d'entrée a de sobres panneaux refaits dans le style Louis XV. Les trois autres, portes de caves un temps condamnées, sont devenues des fenêtres. Aux deux étages, les fenêtres cintrées ont des tablettes bien marquées, soutenues par des consoles qui encadrent les allèges. La haute corniche moulurée disparaît en partie sous un large avant-toit. L'axe de symétrie est marqué seulement par une lucarne ayant des piédroits de pierre ornés de refends, sous un petit toit de bois; cette lucarne apparente la maison à ses voisines et lui enlève quelque peu son caractère d'habitation urbaine (fig. 228). Au nord, la cure fait architecturalement un ensemble avec la maison voisine à l'ouest (N° 89), à l'origine au même propriétaire. Un corps central ayant deux étages de baies en plein cintre munies d'agrafes à la clef et surmonté d'un fronton percé d'un œil-de-bœuf (N° 89), formait axe de symétrie pour les deux ailes de quatre fenêtres par étage (N$^{os}$ 88 et 89). La disparité des toits, bas à l'ouest, et fort élevé sur la cure, comme l'inégalité de traitement des façades et leur manque d'alignement au midi, témoignent d'un arrêt survenu en cours de travail, plutôt que d'un changement de plan. A l'intérieur du N° 88, l'escalier de pierre jaune est bordé d'une balustrade de fer forgé où alternent des barreaux droits et sinueux. Au premier étage, un grand poêle blanc, peint de motifs bleus, chauffe deux chambres. Le socle et les pieds anguleux de pierre sont peints; des feuillages, des rinceaux ou des postes ornent les frises, alors que les carreaux, sur cinq rangs, représentent essentiellement des animaux, des chasseurs, des oiseaux et une grande variété d'édifices (fig. 229). Aucune date et aucune signature n'apparaissent sur ce poêle qui doit être l'œuvre de JEAN-

CONRAD LANDOLT, à en juger par le décor des corniches. Le plancher est formé de grands carrés de sapin compris dans un réseau de bandes de chêne. Les lambris Louis XV du salon datent visiblement de la fin du XIX^e siècle. Au second étage, existe un poêle analogue au précédent par ses proportions et ses frises; le corps, toutefois, a dû être refait et repeint tardivement, car tous les carreaux ont le même décor: vases à côtes au centre d'une sorte de croix de Saint-André encadrée de motifs à rayons.

*N° 92.* Cette maison de style Renaissance, bâtie au nord-est de la place des Epancheurs, occupe un terrain accensé, en 1516, à Vuillemin Junod par la commune d'Auvernier. Après transaction pour un droit de passage, Jean Junod, le fils de Vuillemin, construisit une nouvelle maison datée 1562, en partie au-dessus d'un cellier[1]. La porte en anse de panier est moulurée; au-dessus du cordon du premier étage, la fenêtre à meneaux abrite quatre baies encadrées de pilastres cannelés, ayant des bases ornées de feuilles d'acanthe. Au second étage, la fenêtre presque carrée a perdu son meneau; une lucarne sert d'entrée de grenier.

*N° 93.* A l'est de la place des Epancheurs, cette maison possède une articulation peu ordinaire dans le Vignoble. Le corps principal a deux pignons surmontés de pans rabattus du toit; au nord, deux étages de trois fenêtres à entablement et une porte de cave en anse de panier percent la façade; au midi, une galerie couverte d'un toit en appentis, supportée par de gros poteaux de bois tournés et profilés atteint le niveau du second étage; dans le pignon existe une fenêtre ornée de deux arcs en accolade. Du côté ouest se dressent une tour d'escalier sur plan rectangulaire contenant un escalier en vis, et une petite maison, dont l'axe est perpendiculaire à celui

1 Arch. d'Auvernier, BB 1 b, N° 3, f. 203, 1516. AE, Rec. d'Auvernier, par Hory, f. 456, 1569.

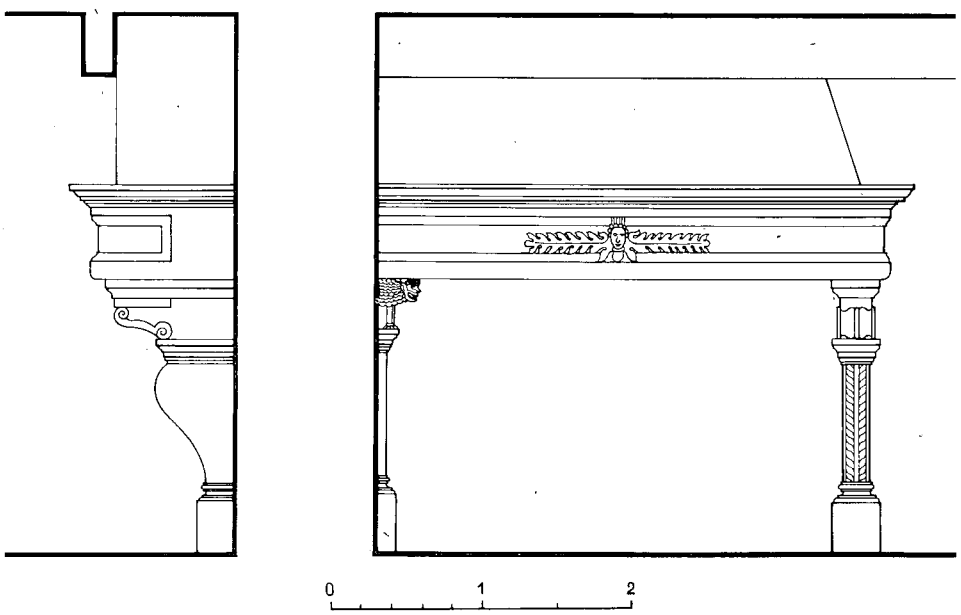


Fig. 232. Auvernier. Le château. Cheminée de la cuisine. Echelle 1:50. Page 276.

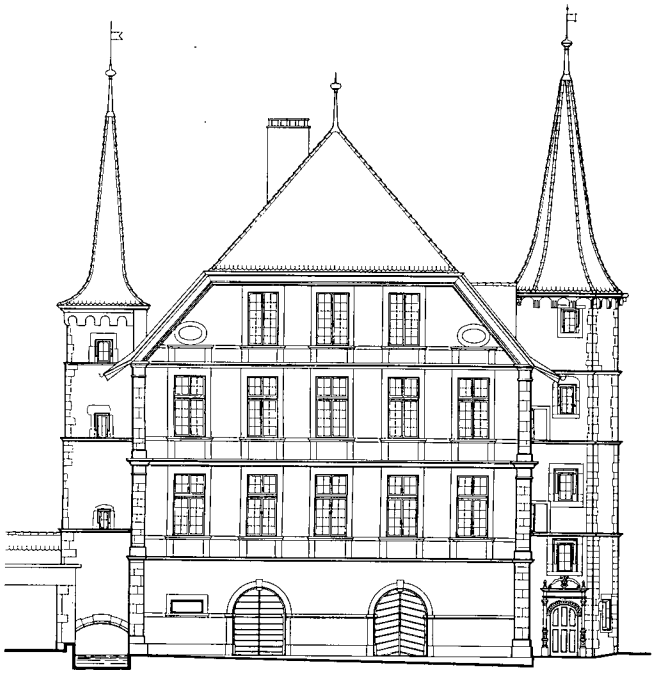

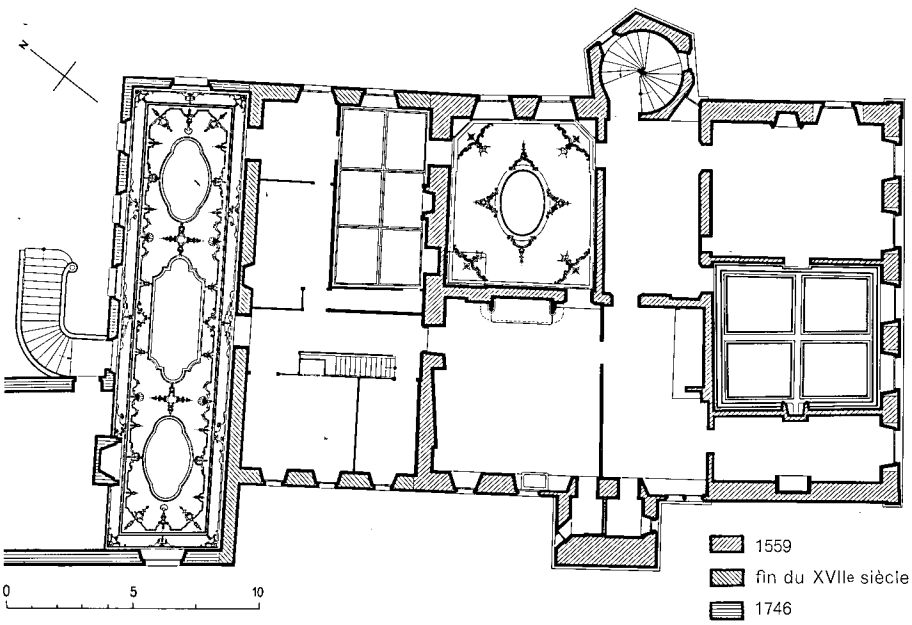


Fig. 233 et 234. Auvernier. Plan et élévation sud de la maison dite le château. Page 274.

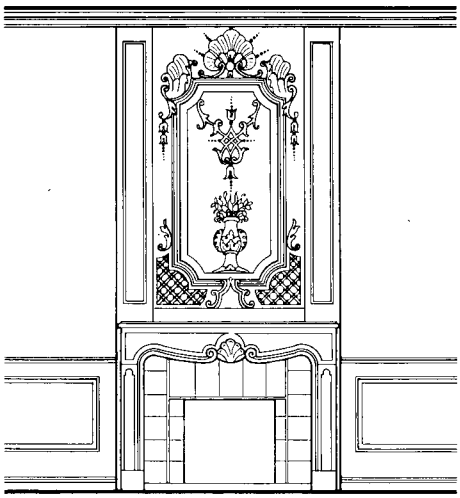


Fig. 235 et 236. Auvernier. Le château. Porte d'entrée de la tourelle et cheminée du petit salon. Echelle 1:50. Pages 275 et 277.

de la grande. Annexes et garages ont en partie dénaturé le jardin et les abords. Sur un terrain accensé en 1529 par la commune, fut élevée une maison vendue en 1583 à Jost Fégely, seigneur de Cugy (Fribourg), puis propriété, un siècle plus tard, de Wolfgang Greder, de Soleure, officier au service de France. C'est visiblement à ces deux personnages que la maison doit son gros œuvre, et le percement de baies dont les entablements profilés servent de larmiers. Acquise par la commune en 1837, elle a subi de nombreuses transformations pour permettre l'installation temporaire de locaux d'école[1].

*Le château.* Un peu à l'écart du village, en bordure de la place des Epancheurs et d'un ruisseau, le ruz Chatru, cette maison de maître, peu visible entre les arbres de son parc, est encore bien dégagée vers l'ouest, grâce à son vaste domaine de vignes (fig. 231). En 1557, il n'existait encore qu'un pré à l'emplacement de la maison datée 1559. En 1563, un arrangement fut conclu par le nouveau propriétaire et constructeur, Blaise Junod, commissaire et receveur de Valangin, avec ses voisins, notamment avec Jean Junod, son cousin. Le commissaire obtint un droit de passage pour char et chevaux devant sa maison, sans pouvoir déboucher à sa guise sur la place des Epancheurs. Les Reconnaissances de biens de 1570 confirment l'indication selon laquelle Blaise Junod avait édifié sa maison sur un pré acquis d'Henri Bussereux. Le mur de clôture, au midi, prévoyant une porte pour le commissaire et un droit d'appui pour la commune, fut élevé après un arrangement de 1573. Les petits enfants de Blaise Junod vendirent la propriété à Jean-Jacques Tribolet, capitaine au service

1 AE, Rec. de la Côte, par Belpois et Cortaillod, C/213, 1601; par l'Epée et Ducommun, forains V/36, 1698. Arch. d'Auvernier, BB 3, N° 16, p. 514-517, 1837. MN, 1952, p. 102, pl. p. 97.

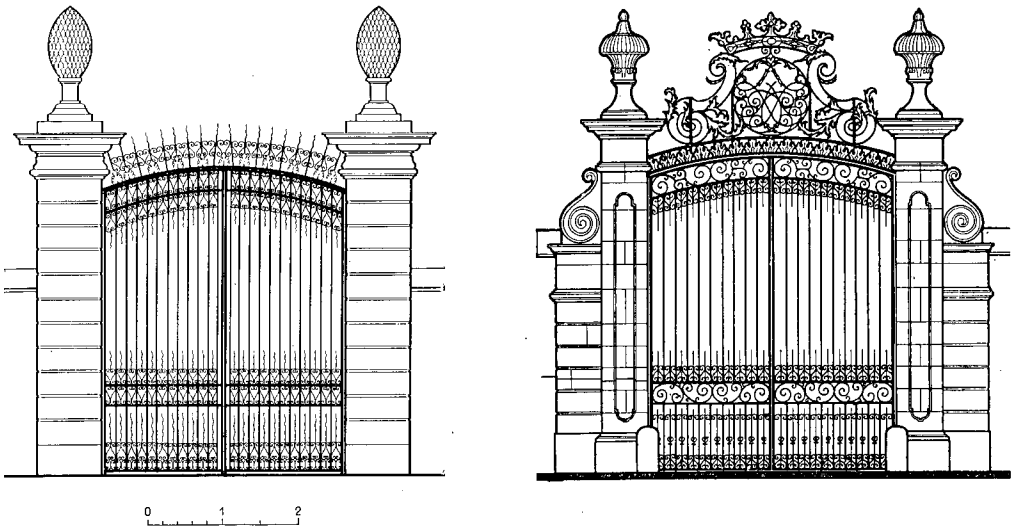


Fig. 237 et 238. Auvernier. Le château. Portail nord du jardin (à gauche) et portail sud. Echelle 1:100. Page 277.

de France, pour éteindre les dettes de leur père (1595). Au bout de huit ans déjà, en 1603, Tribolet céda le tout par échange à Pierre Chambrier, conseiller d'Etat, lieutenant et trésorier général du comté. La maison et les terres, propriété de diverses branches de la famille Chambrier jusqu'au début du XIX^e siècle, ont passé par alliance aux Sandoz-Rollin, Pourtalès et Montmollin[1]. En 1619, Benoît Chambrier acquit l'eau d'une source pour la conduire dans sa maison. Lors d'un partage entre ses fils Jacob et Frédéric Chambrier, en 1643, le premier reçut la moitié sud du bâtiment; cette circonstance provoqua la division en deux de la cuisine et de la cave occidentale par des murs; dans la part de Frédéric, au nord, se trouvait un grenier neuf, dont l'avant-toit était en partie rompu. Par sa femme, née Chambrier, le maire de Neuchâtel, François Chambrier réunit à nouveau tout le bien en un. Il fit exécuter des travaux par le charpentier SAMUEL VERRON et par le maçon DAVID GREZET en 1713[2]. Ses héritiers firent reconstruire le mur de clôture du côté de la place des Epancheurs, en 1740, en rendant son tracé plus rectiligne; en 1746, ses filles obtinrent du bois pour achever un bâtiment, sans doute la galerie nord; elles établirent une grille à côté de leur grand portail, en 1764. D'un compte payé par le colonel Jean-Pierre de Chambrier, en 1783, il ressort que le sculpteur HENRI LAMBELET modifia les armoiries et millésimes sur la porte d'entrée du château, et qu'il exécuta deux urnes peintes[3]. Dans les grandes lignes, l'histoire du bâtiment est donc claire; il reste néanmoins des difficultés pour dater plus précisément quelques détails.

1 Arch. du château d'Auvernier, Recueil de copies d'actes. AE, Rec. d'Auvernier, par Hory, f. 591, 1570; par Belpois et Cortaillod, C/401, 1609. Plans de la mairie de la Côte, f. 4, N° 40. J. Perrochet, not., 8 décembre 1595. Dos. MAH.

2 Arch. du château d'Auvernier, Actes du 16 février 1619, 5 avril 1643 et almanach de 1713.

3 Arch. d'Auvernier. BB 3, N° 10, p. 99, 104, 1740; N° 11, p. 140, 1746; N° 12, p. 245, 246, 1764. Arch. du château d'Auvernier. D.-G. HUGUENIN, *Les châteaux neuchâtelois*, 2^e éd., p. 194. MN, 1952,

Le plan et l'élévation du château reflètent bien l'évolution survenue. Au milieu du XVI^e siècle, l'édifice flanqué de deux tourelles avait environ 16 m de façade sud pour 18 m 75 de profondeur; celle-ci fut augmentée de 7 m 25, à la fin du XVII^e siècle, sans doute, par la construction d'une annexe plus élevée, dans le même alignement. Vers 1746, la galerie ajoutée au nord déborda le mur occidental de 3 m, comme les caves et le grenier qu'elle supprima sur une largeur de 5 m. Ces annexes étaient elles-mêmes limitées au nord par un couvert ayant servi de grenier à sel (fig. 234).

La façade sud a deux portes en plein cintre au rez-de-chaussée, deux étages de cinq fenêtres, et trois fenêtres entre deux œils-de-bœuf dans le pignon. Les pilastres toscans formant l'encadrement des angles, et les hautes fenêtres quadrangulaires ayant des tablettes de pierre jaune et des allèges soulignées par de la pierre de taille, indiquent un remaniement du dernier quart du XVII^e siècle (fig. 233). Des baies analogues ou plus étroites percent la façade orientale, sauf à l'endroit de la galerie,

p. 99-101. AE, Plans de la mairie de la Côte, f. 4, N° 40. Vues et quelques relevés de détail dans MBN, pl. 80, N° 10; 81, N° 1; 129, N° 3.

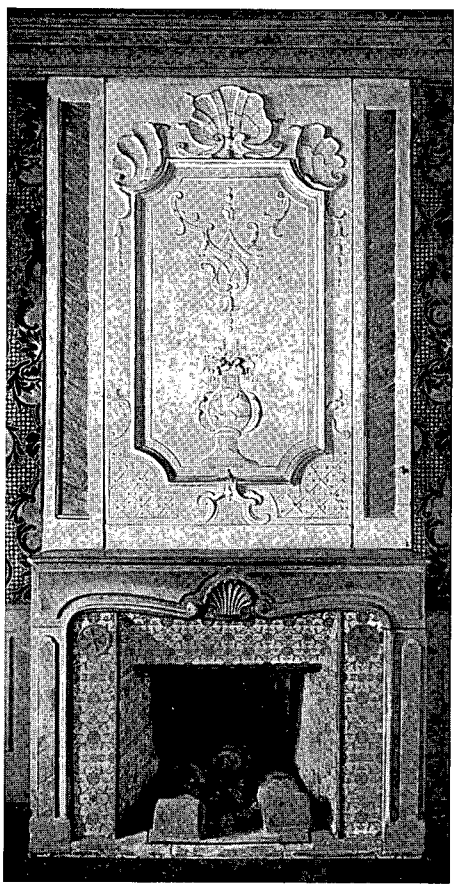

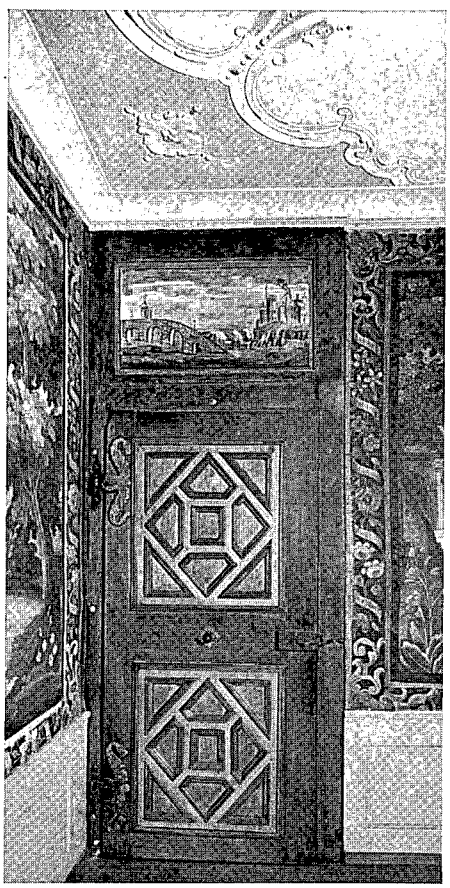

Fig. 239 et 240. Auvernier. Le château. Cheminée du petit salon et porte de la salle à manger. Page 276.

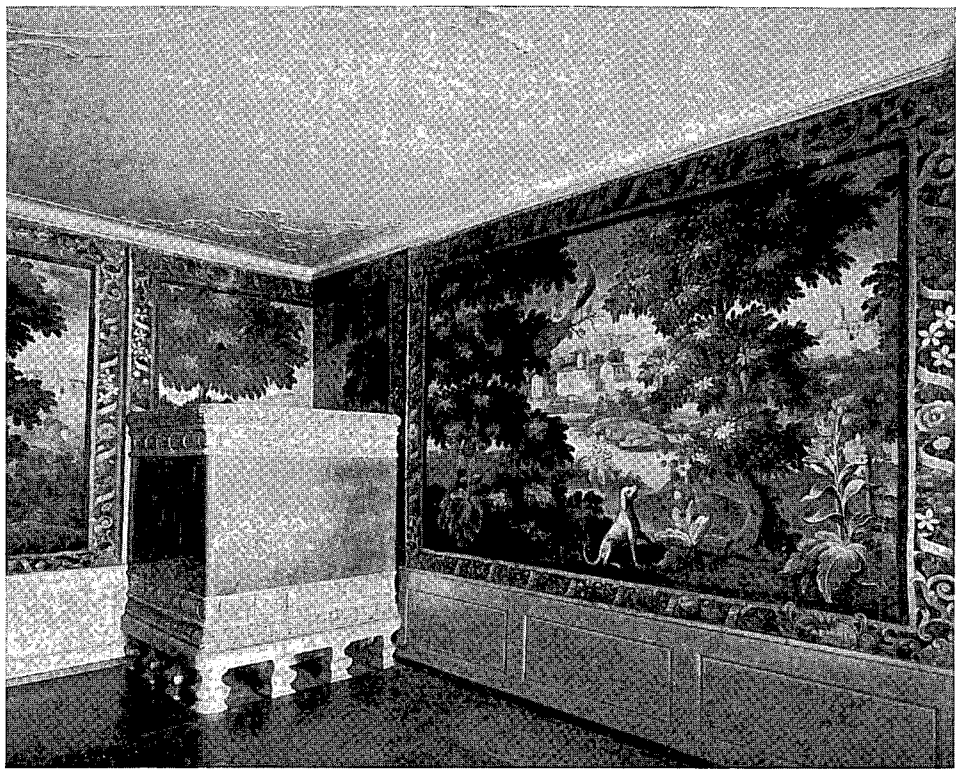

Fig. 241. Auvernier. L'angle nord-ouest de la salle à manger. Page 276.

où l'unique fenêtre cintrée a des fers forgés s'achevant en volutes. L'élément dominant est la tourelle d'escalier hexagonale, percée de quatre fenêtres au midi; elle a un cordon par étage et une corniche supérieure animée de consoles, en partie striées, et de masques aux angles. La porte d'entrée a un arc surbaissé orné d'entrelacs au-dessus duquel apparaît la date 1559 en chiffres très étirés; l'encadrement comporte, de chaque côté, une console supportant une colonnette et un chapiteau orné de crochets en forme de consoles, et de petites pyramides (fig. 235); au-dessus de l'entablement, deux S allongés dessinent un fronton où les armes Chambrier (1783) sont encadrées de la date 1603 obturée par du ciment. A l'ouest, la tourelle presque carrée, plus large à la base qu'au sommet orné de consoles simulant des denticules, a la particularité d'être bâtie à cheval sur le ruisseau. L'allongement de l'édifice, au XVII^e^ siècle, et les adjonctions successives sont bien visibles (fig. 231).

Le rez-de-chaussée est occupé par de grandes caves voûtées en berceau. Au premier étage, trois chambres d'inégale grandeur se partagent l'espace derrière la façade. Celle du centre est un salon, dont les murs sont recouverts de tapisserie de Beauvais représentant des paysages où dominent les nuances de vert. La cheminée Louis XVI, de couleur grenat, a des piédroits cannelés et une rosace composée sur le linteau. A la hauteur de la tourelle d'escalier, un vestibule donne accès à une salle à manger, et

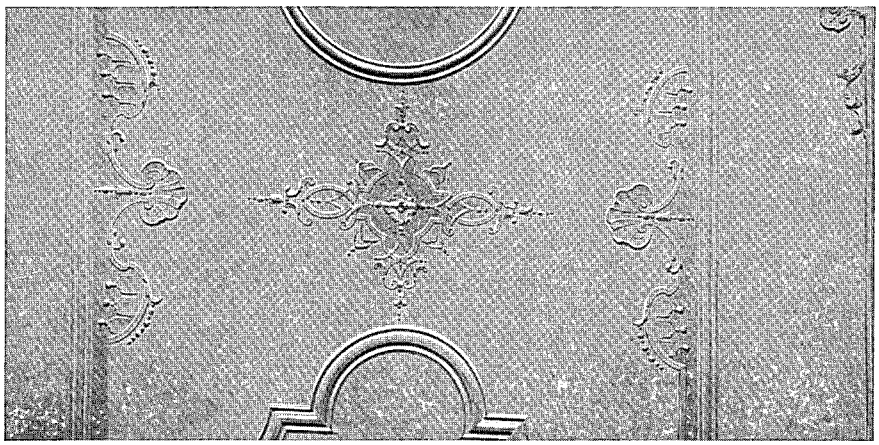

Fig. 242. Auvernier. Le château. Stucs décorant le centre du plafond de la galerie. Page 277.

à la cuisine qui occupait jadis toute la moitié occidentale de la maison. Plus au nord, ce ne sont pas des murs de refends, mais de simples parois qui subdivisent l'adjonction. La cuisine, divisée en deux à partir de 1643, abrite les éléments les plus anciens de l'édifice. Dans la partie méridionale se dresse un très remarquable manteau de cheminée en pierre jaune (3 m 55 de long sur 2 m 40 de haut). Le piédroit gauche est un simple pilastre ayant en guise de chapiteau l'avant-train d'un lion frisé, dont la tête a presque l'apparence d'un masque caricatural. Cet animal est comparable à celui qui fut sculpté en 1561 sur la porte du château de Fenin. Deux consoles et des frises moulurées forment le jambage droit; quant au linteau profilé, il s'orne d'une tête entourée de feuilles de palmes très stylisées (fig. 232). Dans la partie nord de la cuisine, le linteau d'une autre cheminée de pierre orné d'un tore et d'une corniche, est supporté par deux colonnes rehaussées d'un méplat. La porte orientale est ornée de motifs en fleur de lis, incrustés en marqueterie plus sombre.

Dans la salle à manger, visiblement transformée au milieu du XVIII^e siècle, un plafond de stuc encore Régence, orné d'un ovale au centre, agrémenté de légers enroulements et rehaussé de motifs découpés, de roses et de palmettes à jour aux angles, s'oppose au parquet de bois à éléments carrés. Les parois sont recouvertes de peintures à l'huile sur toile clouée au mur. Le vert foncé du feuillage des arbres domine nettement dans les paysages, où apparaissent quelques éléments d'architecture et des animaux. Les bordures se parent de rubans, de fleurs colorées et de lambrequins roses et jaunes. A l'angle nord-ouest, un poêle de couleur vert de mer a des frises blanches peintes de motifs bleus et des pieds de poterie anguleux; peut-être est-ce l'œuvre d'un des LANDOLT (fig. 241). La porte ouest, du XVI^e ou du XVII^e siècle, a de belles ferrures anciennes et des panneaux d'un dessin géométrique du plus bel effet; le dessus présente une peinture médiocre du XVIII^e siècle (fig. 240). Le petit salon voisin, au nord, se distingue par un encadrement de cheminée très orné, de l'époque Régence (3 m 05 sur 1 m 50). La cheminée a un décor simple de palmette et de panneaux vigoureusement taillés; le dessus possède des motifs de

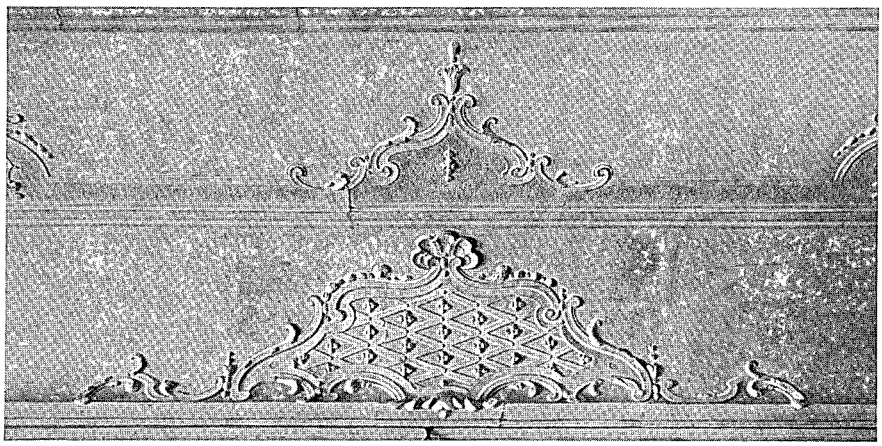

Fig. 243. Auvernier. Le château. Stucs décorant le bord du plafond de la galerie. Page 277.

stuc; coquilles, gracieux entrelacs, vase et quadrillé rehaussé de perles enjolivent l'intérieur et la bordure d'un tableau à angles concaves (fig. 236 et 239). La longue et relativement étroite galerie nord (19 m sur 5), éclairée largement de trois côtés a un plafond de stuc remarquable par l'ampleur et la légèreté du décor Régence. Deux ovales et un rectangle assoupli de demi-cercles convexes et de quarts de cercles concaves séparés par des entrelacs dessinant des croix, décorent la partie centrale. Le long du cadre, et sur l'arrondi le rattachant aux murs, des coquilles, des bordures décorées de volutes symétriques ou asymétriques et des quadrillés à rosettes animent l'ensemble avec beaucoup de goût (fig. 242 et 243). Des portraits et des meubles anciens de famille contribuent à donner un cachet tout particulier à cet intérieur.

Le jardin que les plans du XVIII^e^ siècle qualifient de verger s'ouvre vers l'extérieur par de très beaux portails en fer forgé. Celui du nord est limité par deux piliers en pierre de taille jaune, creusés de refends, surmontés d'un entablement et d'urnes en forme de pommes de pin. Les barreaux droits sont reliés par des fers en S dessinant des cœurs surmontés de motifs flammés, et enrichis de culots de tôle (fig. 237). Au midi, le portail est flanqué, à l'ouest, d'une petite porte pour piétons. L'entrée principale que son style permet de dater de 1740 environ, époque où fut refait le mur, est limitée par deux piliers de pierre jaune, creusés de panneaux et surmontés d'entablements et d'urnes à godrons, plus larges au sommet qu'à la base. Des ailerons, au-dessus de pilastres à refends, encadrent ces piliers[1]. La grille est formée de barreaux rectilignes interrompus par des bandes d'enroulements horizontales ou cintrées. Au sommet, une sorte de monogramme est inscrit dans un cercle flanqué d'ailerons ajourés, au-dessous d'une couronne (fig. 238).

Au-delà du ruisseau, le quartier de la Bala se construisit, dès le XVI^e^ siècle, en direction de l'ouest.

1 Ce portail rappelle, sauf par ses urnes, celui sans doute un peu postérieur de la maison Rigot, au Petit-Saconnex. *La maison bourgeoise en Suisse*, vol. 2, *Canton de Genève*, 2^e^ éd., pl. 107.

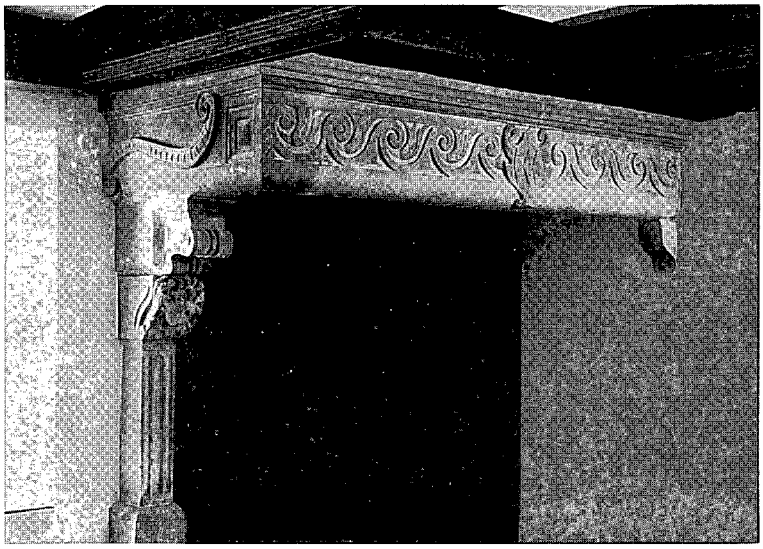

Fig. 244. Auvernier. Maison N° 103. Cheminée de l'ancienne cuisine. Page 279.

*N° 103.* En 1551, la commune concéda, à cet emplacement, un terrain large de 30 pieds à Girard Beaujon-dit-Galland qui le fit bâtir. Noble Jean-Jacques de Bonstetten, gouverneur et lieutenant-général du comté de Neuchâtel, se rendit acquéreur de la maison en 1573; il la fit reconstruire l'année suivante en l'exhaussant et en l'étendant au nord. On ignore malheureusement tout des maçons qui exécutèrent l'ouvrage. En 1599 et en 1720, des travaux furent entrepris aux charpentes de la maison, semble-t-il. La désignation impropre de maison Praroman provient du fait que cette famille a été propriétaire de l'immeuble dans la première moitié du XIX^e siècle, avant d'importantes réparations, en 1864[1]. La façade méridionale est particulièrement bien conservée. Large d'environ 8 m 90 et haute de 8 m 30, donc sensiblement carrée, elle est divisée en deux moitiés inégales (environ deux tiers et un tiers) par le cordon sur lequel s'alignent les fenêtres du premier étage. Au rez-de-chaussée, outre l'entrée de cave dont l'arc en anse de panier mouluré est encadré de deux soupiraux, existe une très belle porte d'entrée. Celle-ci rappelle, par maint détail, la porte orientale du château de Peseux portant la même date 1574 (page 218). Les piédroits ont des bases ornées de rosaces sous des pilastres décorés de palmes stylisées et de cordons à flocs tenus par des têtes, surmontés de chapiteaux dérivés de l'ordre ionique. Une frise d'entrelacs et deux têtes reliées par des S couchés animent le linteau au-dessous de l'entablement à denticules, supportant deux globes appointis à leur sommet. L'imposte éclairant le corridor d'accès est encadrée de deux consoles servant de support au cadre où se trouvaient les armes Bonstetten (aujourd'hui, celles de la famille Lozeron); base et entablement ont un rang de denticules, alors que les pilastres à chapiteaux ioniques des piédroits sont creusés

1 AE, Rec. d'Auvernier, par Hory, f. 192, 1569. Fonds Sandoz-Travers, dos. 19, f. 37, 39, 1573, 1574. Dos. MAH, Relevés dans MBN, pl. 80, N^os 1-3.

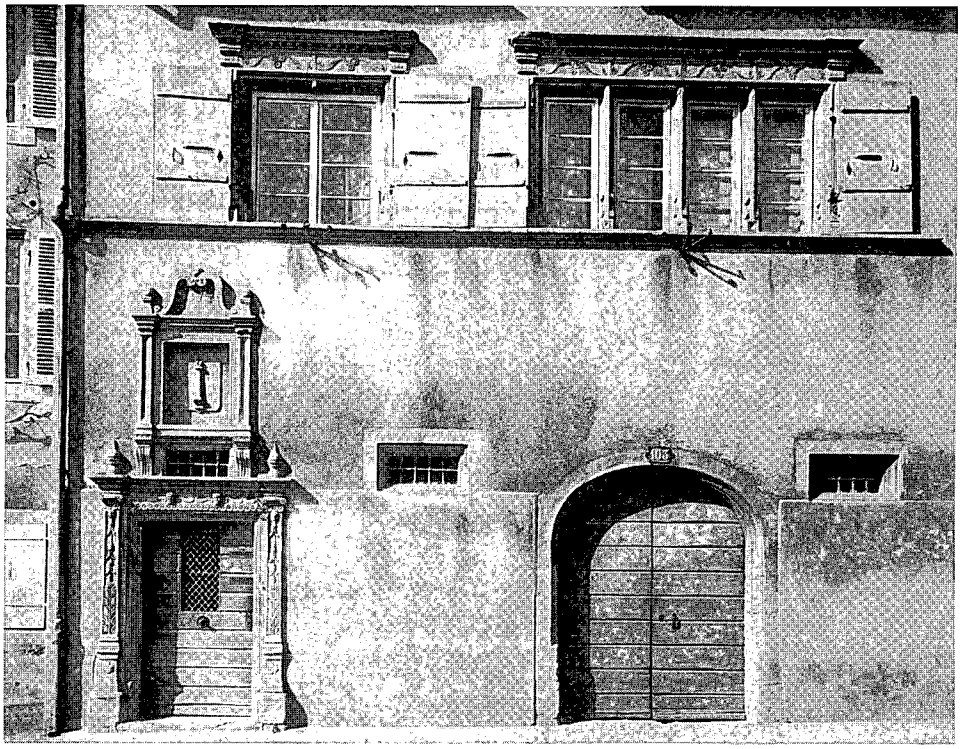

Fig. 245. Auvernier. Maison N° 103. La façade méridionale. Page 279.

de redents. Deux sortes de consoles en S, affrontées entre deux boules posées sur des piédestaux délimitent le fronton daté 1574. A l'étage, la fenêtre de gauche, primitivement formée de deux baies, a perdu son meneau, alors qu'une seconde a quatre baies. Les meneaux, très affinés par leurs moulures, ont des bases cubiques creusées de motifs carrés servant de support à des S dressés. Les piédroits s'ornent de pilastres cannelés au-dessus de rosaces; un entablement à denticules surmonte des frises de S couchés du linteau (fig. 245). A l'intérieur, il ne reste pour ainsi dire plus aucun décor, à part le manteau de cheminée de la cuisine. De pierre jaune, il a une hauteur de 2 m 40, pour 2 m 61 de large. Le linteau porte, sous des moulures, une frise de postes rehaussée de quelques éléments de feuillages stylisés et un écu découpé aux armes Bonstetten. L'unique piédroit, à gauche, se compose d'une console et d'un pilastre cannelé portant une très belle tête de lion (fig. 244).

*N° 107.* De cette maison rebâtie en 1606 pour Jacques Vallier, conseiller de Soleure, seigneur de Saint-Aubin en Vully, gouverneur et lieutenant général du comté de Neuchâtel[1], il faut retenir essentiellement la présence d'une cour en marge de laquelle s'élève une tourelle d'escalier polygonale. La moulure de la porte d'entrée, les clous de fer forgé et le heurtoir sont autant d'éléments bien conservés.

1 Rec. de la Côte, par Belpois et Cortaillod, B/2, 1610. AE, Plans de la mairie de la Côte, f. 1, N° 4.

# COLOMBIER

Les stations préhistoriques de l'âge de la pierre et de l'âge du bronze sont en partie les mêmes que celles d'Auvernier, alors que d'autres s'étendent jusque dans la région du Bied. L'époque romaine est très bien représentée par les restes d'importants édifices, les plus vastes de la région. Une petite villa, à l'angle sud-ouest de l'enclos du château, mesurant au moins 28 m sur 19, porte la marque de quatre périodes de construction, sans qu'on puisse en préciser les dates. Une grande villa, recouverte en partie par le château, avait une façade de 75 m de longueur, dont la galerie possédait un portique flanqué de saillies symétriques aux deux ailes. En largeur, des éléments ont été reconnus jusqu'à une cinquantaine de mètres, ce qui permet de supposer l'existence d'une cour et de dispositions peu ordinaires pour une villa classique. Au Crêt-Mouchet, des tombes de l'époque burgonde ont été découvertes par l'archéologue Frédéric DuBois de Montperreux entre 1840 et 1842, époque où il exécutait les fouilles des villas romaines. Une première trouvaille s'était produite en 1780, lors de l'établissement d'un creux à chaux. L'intendant des bâtiments signala la présence de «chambres souterraines voûtées, composées de briques et d'un plâtre à la façon des Romains»[1].

Un acte de 1177 mentionne le chapelain *de Columberio*, alors que la paroisse est citée dès 1228. L'abbaye de Fontaine-André reçut des dîmes dans cette région en 1257. Au cours du XIII^e siècle, une seigneurie se constitua autour du château; la famille noble de Colombier, apparue alors, s'éteignit en 1488, de sorte que sa terre passa par alliance aux Chauvirey, puis aux Watteville (1513) qui la vendirent à Léonor d'Orléans-Longueville, en 1564. Les «commons de la ville de Columbier», c'est-à-dire les habitants du village, se virent octroyer des concessions de forêts par Louis de Neuchâtel, en 1357. Divers droits d'usage s'y ajoutèrent au XVI^e siècle; ils furent, par la suite, l'occasion de procès avec les localités voisines. La commune s'affranchit lentement des charges féodales qui pesaient sur ses membres. Cependant, au milieu du XVII^e siècle, pour avoir inconsidérément cautionné le trésorier général Abraham Mouchet et son fils Jean, morts en laissant d'énormes dettes (plus de 290000 livres), Colombier et, à un moindre degré, les villages de la mairie de la Côte se trouvèrent devoir au souverain des sommes écrasantes. En août 1657, Henri II d'Orléans-Longueville renonça au remboursement de la dette, à condition que les gens de Colombier planteraient et mettraient en état les allées qu'il voulait établir dans le domaine du château et le long du lac; le gouverneur était chargé de l'exécution. Pasquier Guerin, jardinier de Henri II, vint avec plusieurs serviteurs planter cinq allées de tilleuls, ormes, frênes, chênes et peupliers, en 1658. Il fallut acheter les terres de particuliers enclavées dans le domaine, puis renouveler, avant 1660, 800 plantes d'arbres morts. L'entretien de ces allées fut confié jusqu'en 1665 au maître jardinier Pierre Bonneton[2]. Dès lors, il a fallu périodiquement rajeunir les rangées d'arbres (fig. 246).

1 MCE, CXXIV/530, 1780.

2 MCE, XV/203, 1656; XVII/51, 1659; XIX/147, 167, 1665 (entérine une décision de 1657). AE, E 11, N° 30, 1653; L 2, N° 24, 1660; Recettes, vol. 17, comptes 1658-1661. Dos. MAH. D^r Guillaume, MN, 1869, p. 79-84.

Au XVIII^e siècle, l'installation de manufactures de toiles peintes aux environs de Colombier amena une certaine aisance et la construction de maisons de maîtres. Toute une société cultivée et fort aisée vint habiter les belles propriétés relativement récentes du Bied, de Cottendart, de la Mairesse, de Sombacour et de Vaudijon. Le village ancien ne comptait guère que la rue Haute, allongée sur une colline faiblement en relief, dans le prolongement du chemin menant au château. La rue Basse au midi, et les maisons du Pontet, au pied de l'église, se détachaient plus nettement du bloc principal. Colombier a été le siège d'une mairie, jusqu'en 1832, et reste celui d'une paroisse. En 1750, il existait 80 maisons et 418 habitants, passés à 839 en 1851, et 2652 en 1960. Le dessin des armes des anciens seigneurs, d'argent à la croix de gueules cantonnée en chef de deux colombes d'azur, a été repris par la commune, au XVIII^e siècle; les émaux choisis en 1888 (croix et colombes d'argent sur fond de gueules) s'écartent en revanche du modèle ancien.

*Bibliographie.* DGS, I/513-514. DHBS, II/547-548. MATILE, *Mon.*, I/74, 117, 264, 353; II/586, 752. VOUGA, *Préhistoire*, p. 158-164; 208-212. QLT, *Boudry*, p. 245-308. ANONYME, *Colombier*, Mbx., 1853. L. BOREL, *Notice sur Colombier*, MN, 1876, p. 183-191, 195-203. L. DE ROUGEMONT, ... *A propos du bail emphytéotique du domaine de Colombier*, MN, 1915, p. 125-141. L. MONTANDON, *La maison de Colombier*, et, *Les taillables de la seigneurie de Colombier*, MN, 1937, p. 37-45, 205-210. TRIPET, *Armoiries*, p. 47. O. CLOTTU, *Les armoiries anciennes*, AHS, 1945, p. 34.

*Vues.* ABRAHAM-LOUIS GIRARDET, *Vue de Collombier prise du coté du nord*, parue dans *Etrennes historiques ... pour l'année 1797.* ANONYME, Colombier vu de Cottendart, sépia reproduite dans MN, 1915, p. 125. WELTER, *Colombier, prise de la montagne de Vaudijon*, lithographie parue dans l'*Album neuchâtelois* d'Hercule Nicolet. JEAN-HENRI BAUMANN, *Vue de Colombier*, gravée par J. SPERLI (montrant le clocher de l'ancien temple, avant 1828; certains exemplaires donnent le nouveau clocher, après 1829). D'autres estampes reprennent ces points de vue.

*Plans.* AE, Plans de la mairie de Colombier; f. 11, le village; f. 12, Vaudijon; f. 19, le château et son domaine, par ABRAHAM-HENRI BOREL, 1748 (fig. 246).

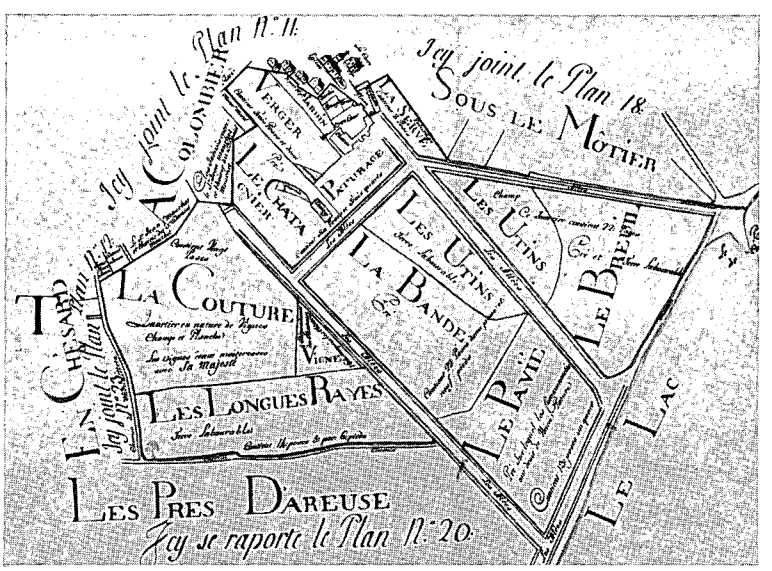


Fig. 246. Colombier. Plan du domaine du château et des Allées en 1748. Page 280.

### LES FONTAINES

Parmi les fontaines du village, trois méritent une attention particulière. Celle de la rue Haute a été construite en 1784, après le déplacement d'une précédente qui gênait le passage, à l'ouest de la maison du village (actuel hôtel de la Couronne). Elle fut construite en partie à l'aide de subventions privées sur le terrain offert par un particulier, entre deux maisons, au nord de la rue. Les frères ABRAHAM-HENRI et JONAS-LOUIS REYMOND, de Neuchâtel, se chargèrent de l'ouvrage pour 40 louis[1]. La pile de roc, creusée de panneaux à angles concaves, porte un entablement supportant une urne creusée de godrons et de congélations, coiffée d'une pomme de pin. Le bassin quadrangulaire porte le nom des gouverneurs et, sur ses longs côtés, les armes anciennes du village (deux colombes posées sur le bras d'une croix, se tenant par le bec). Un petit bassin semi-circulaire, légèrement évasé, et un bouteroue le flanquent au midi (fig. 247). A la rue Basse, le maçon et architecte JOSEPH HUMBERT-DROZ avait édifié un bassin de roc de 7 pieds sur 5 et une pile haute de 6 pieds, en 1691. La fontaine, réparée au XVIII^e siècle, fut reconstruite en 1813 sur les plans du jeune architecte FRÉDÉRIC DE MOREL, après aménagement d'une petite place cédée par un particulier. Maître [JEAN-DAVID] NICOLE, maçon, fut un des entrepreneurs de l'ouvrage[2]. Cette fontaine Empire, très semblable à celle de la cour du château de Neuchâtel, de peu antérieure, possède un grand bassin à hautes et épaisses margelles, daté 1813. La pile massive a des faces et un chapiteau taillés en pointe de diamant. A la rue Basse encore, une troisième fontaine a la particularité, rare aujourd'hui, d'être couverte. Précédemment située à l'ouest de la rue, elle fut transportée de l'autre côté, en 1842, lorsque la commune obtint du souverain l'autorisation d'acheter une parcelle du verger du château, pour construire une lessiverie publique[3]. Ce dernier bâtiment percé de baies quadrangulaires, en pierre de taille, est coiffé d'un toit à pans rabattus, prolongé à l'ouest par un large avant-toit soutenu par quatre colonnes de bois. Sous cet abri, un rustique bassin de fontaine quadrangulaire est flanqué d'une chèvre surmontée d'un gland et d'un petit bassin daté 1784.

### LE TEMPLE

*L'ancienne église* Saint-Etienne, démolie en 1828, reposait peut-être sur des assises romaines. Elle avait dû être agrandie entre 1177, année où apparaît la mention d'un chapelain, et 1228, époque à laquelle elle est désignée comme centre d'une paroisse. Au XIV^e siècle, le chapitre de la cathédrale de Lausanne disposait des revenus et jouissait du droit de présenter le curé. Lors de la visite épiscopale de 1416, les commissaires ordonnèrent de peindre les statues de la Vierge et de saint Etienne, puis de réparer l'intérieur de l'église; l'aménagement de la chapelle de Saint-Nicolas, fondée par le seigneur Vauthier de Colombier, fut jugé suffisant. En 1453, les commissaires estimèrent nécessaire de paver la nef, de blanchir le chœur et d'en réparer les vitraux. Par accord de 1540, les communiers de Colombier reconnurent que leur seigneur, Jean-Jacques de Watteville, avait exécuté diverses réparations au temple et à la tour, sans y être tenu, alors que les chapelles étaient à sa charge. Dans les

1 Arch. de Colombier, BB 3, N° 1, p. 321, 323, 325, 328-334, 1783-1784.
2 E. Miéville, not., 4^e minut., 30 août 1690. Arch de Colombier, BB 3, N° 2, p. 271, 285-286, 1812.
3 MCE, CCIII/1775, 1855, année 1842. Actes de chancellerie, XXXVIII/499, 1842.

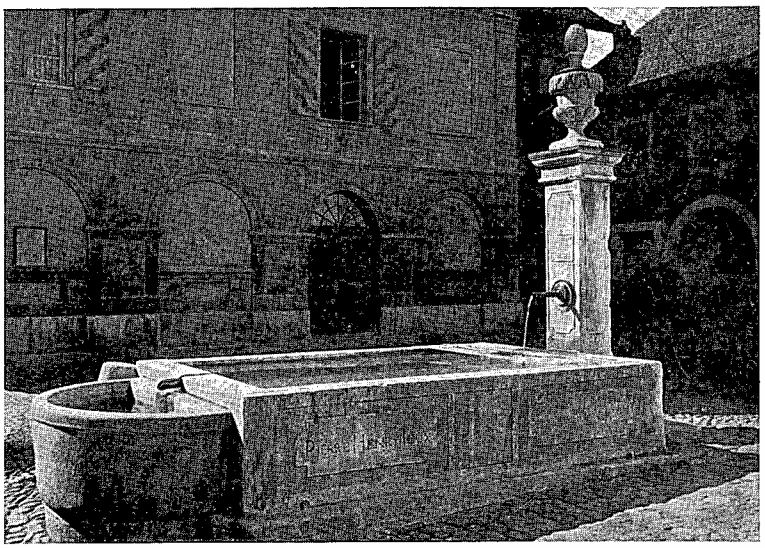

Fig. 247. Colombier. Fontaine de la rue Haute. Derrière, la maison N° 17.
Page 282.

travaux exécutés à cette époque, figurent la fermeture d'un ossuaire, le renforcement d'un contrefort du clocher et la remise en état du grand arc du chœur.

En 1681, le maître maçon ABRAHAM ROBERT, du Locle, se chargea de réparer la voûte du temple endommagée, et de refaire un arc de pierre, dont la clef était tombée; un second arc en maçonnerie, du côté de la tour, servirait d'appui; la voûte serait refaite en ménageant des trous pour le passage des cordes des cloches; les pierres tombales du fond seraient remises de niveau. De très nombreuses sépultures de notables furent en effet creusées dans l'édifice, agrandi au nord en 1752, et muni d'un escalier partiellement en pierre assurant l'accès des galeries. Le plafond de l'église fut refait à neuf, en 1765, par maître JACOB BOURQUIN qui fournit des planches[1]. Dès 1787, les textes mentionnent des fentes, notamment dans le mur nord. En 1827, des maîtres d'état examinèrent l'édifice. Au vu de leur rapport, le 28 mai, le Conseil d'Etat ordonna de réparer la charpente de la tour, les combles et les fondations de quatre façades. Peu après, la commune de Colombier demanda à l'intendant FRÉDÉRIC DE MOREL les devis d'un temple nouveau, dont l'édification serait moins coûteuse que des réparations étendues: rebâtir la façade ouest, réparer celles de l'est et du nord qui supportaient la voûte, et regarnir les murs de la tour, dont les baies seraient fermées par des volets. De longues tractations eurent lieu par le fait que les frais d'entretien se répartissaient anciennement ainsi: 12/18 pour Auvernier, 5/18 pour Colombier et 1/18 pour Areuse (localité aujourd'hui incorporée à la commune de Boudry).

L'ancienne église, d'un plan très irrégulier, avait une nef flanquée de deux chapelles asymétriques et couvertes de toits en appentis, un chœur à chevet plat, au-

1 E. Miéville, not., 4e minut., 12 octobre 1681. Arch. de Colombier, BB 3, N° 1, p. 55, 61, 62, 90, 1752, 1755; N° 12, p. 279, 1765.

dessus de l'entrée duquel devait s'élever la tour. Ce clocher, extérieurement la partie la plus intéressante et sans doute aussi la plus ancienne, avait un plan rectangulaire sous un toit en bâtière. Les faces orientale et occidentale étaient percées de deux groupes de baies jumelles au-dessous de deux groupes de baies triples, toutes en plein cintre. Des cadrans d'horloge meublaient les pignons. Au nord et au midi, les deux étages de ce clocher roman, d'un type unique dans le canton, n'avaient qu'une baie jumelle au-dessous d'une baie triple. Au sud, des arcatures apparaissaient à la partie supérieure du mur de la nef[1].

*Le nouveau temple* put être édifié à la place de l'ancien, lorsqu'Auvernier renonça à ses droits de propriété, en réservant ceux d'usage, et en accordant 5000 livres pour la reconstruction. Sur la base d'un plan fait par «le jeune MEURON», l'intendant des bâtiments FRÉDÉRIC DE MOREL exécuta un nouveau projet de temple, contenant 494 places; le corps principal, orienté d'est en ouest, serait agrandi au midi d'un avant-corps abritant un porche et une galerie. Le Conseil d'Etat, saisi des plans, ne les examina pas officiellement; il suggéra cependant de supprimer le décor, afin de ramener le devis à environ 17000 francs, somme plus proche des souscriptions assurées. Les maçons et entrepreneurs JOSEPH MEHR et JEAN-MICHEL RITTER, dit BERNARD RITTER, achetèrent les matériaux de démolition, puis exploitèrent une cinquantaine de chars de pierre. Les travaux avancèrent rapidement. Le 8 juillet 1828, la première pierre était posée; fin octobre, le gros œuvre était sous toit. Les travaux de charpente furent confiés aux frères CHARLES-HENRI et SAMUEL-HENRI DUBOIS, la ferblanterie à HENRI HUGENTOBLER, la serrurerie à JULIEN MIÉVILLE et la couverture en tuiles et en ardoises à JEAN RENAUD. JEAN-JACQUES MARTIN exécuta la nouvelle chaire[2]. Des galeries, accessibles par des escaliers extérieurs et construites aux deux extrémités de la nef avant 1887, ont été démolies en 1957. Une restauration intérieure avait eu lieu en 1929.

*Bibliographie.* Mbx., 1829, «Temples réédifiés». MDSR, *Visite 1416*, p. 72-73. MATILE, *Musée*, II/62-63. G. DE PURY, *Biens d'église*, p. 49-53. L. BOREL, MN, 1876, p. 200-201. A. VOUGA, MN, 1885, p. 64. J. GRELLET, MN, 1886, p. 253-256. J.-R. RAHN, IAS, 1887, p. 479. QLT, *Boudry*, p. 294-295. A. SCHNEGG, *L'ancienne église de Colombier*, MN, 1948, p. 211-221. Plusieurs de ces articles sont illustrés de vues anciennes.

DESCRIPTION. Le temple est un édifice quadrangulaire très sobre, de 22 m sur 11 m 25, flanqué au midi d'un avant-corps large de 10 m et profond de 6 m 75 (fig. 248 et 249). Cet avant-corps, où est percée l'entrée principale, est la partie la plus ornée de l'extérieur. Deux colonnes et deux pilastres toscans encadrent la porte placée sous une grande baie semi-circulaire; des pilastres de même style supportant un entablement à triglyphes et un fronton débordant orné d'énormes denticules, encadrent la façade. La nef est percée de hautes fenêtres en plein cintre sur ses longs côtés, et d'une porte quadrangulaire sous une baie semi-circulaire sur chaque face latérale. Encadrements, chaînes d'angles, cordons et bandeaux de pierre jaune se détachent sur des murs crépis. Les toits s'effacent pour l'observateur proche du temple. La tour trop grêle (4 m 50 de côté, pour 22 m 50 de hauteur), plaquée contre le mur nord, est percée d'un étage de baies en plein cintre sous les cadrans d'horloge circulaires aveuglant le haut des baies supérieures (fig. 250).

1 Vues de l'ancien temple reproduites dans: MN, 1886, p. 253; 1948, p. 211 et QLT, *Boudry*, p. 289, 290.

2 MCE, CLXXVI/911, 1827; CLXXVII/27, 413, 442, 1828. Arch. de Colombier, dossier NN 3, N^os^ 1, 5 (comptes et rapports divers); Mbx., 1829-1830.

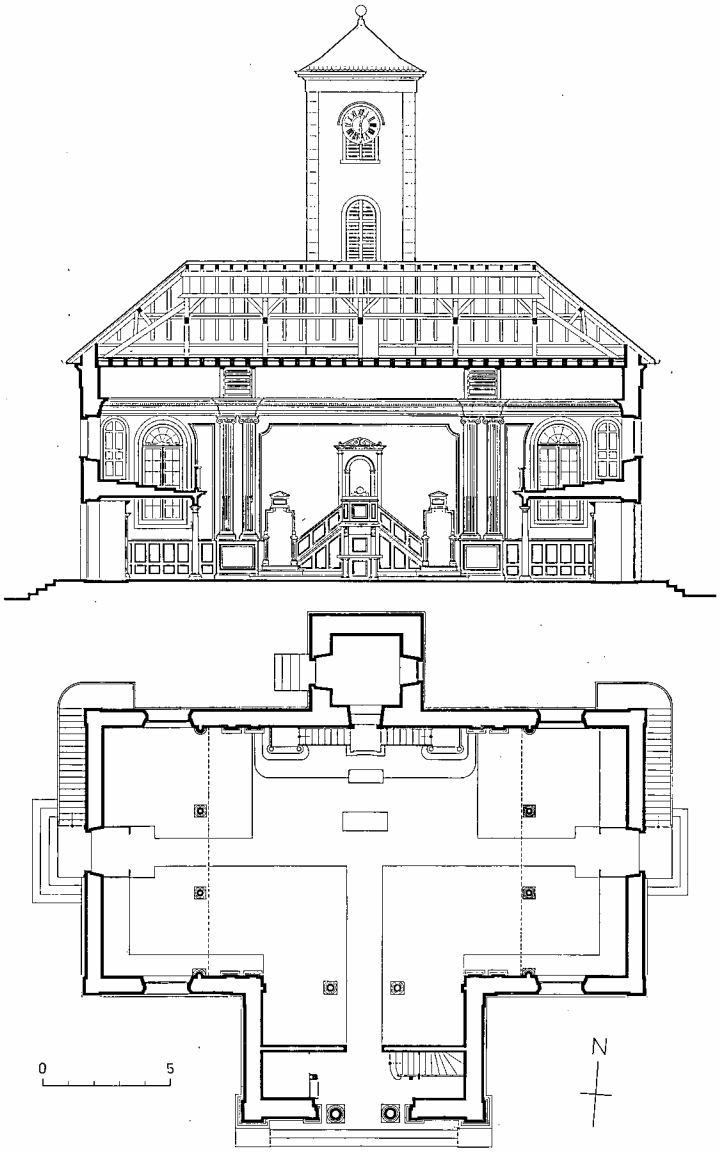


Fig. 248 et 249. Colombier. Le temple. Plan et coupe. Etat en 1951. Echelle 1:300. Page 285.

A l'intérieur, l'avant-corps contient la galerie de l'orgue supportée par deux pilastres et deux colonnes toscanes de bois. Le plafond de plâtre, en arc surbaissé, est orné de deux bandes divisées en douze caissons rectangulaires ornés d'un ovale et de rayons. Ces bandes retombent sur quatre groupes de deux pilastres ioniques cannelés en stuc, reposant sur de hauts soubassements. Les portes latérales ont des tambours formant de vrais petits édicules de bois. Les battants, ornés de huit panneaux carrés, sont compris entre deux pilastres, sous un fronton. Contre le mur nord se dresse une chaire monumentale en noyer, accessible par deux rampes symétriques; la cuve quadrangulaire, soutenue par deux longues consoles, est approfondie par

une niche en cul-de-four encadrée de pilastres, alors que deux colonnettes engagées supportent le dais, dont le fronton s'orne de deux consoles affrontées sous une palmette (fig. 248). Des vitraux non figuratifs de PIERRE-EUGÈNE BOUVIER ornent toutes les fenêtres depuis 1957[1].

Des nombreuses inhumations dans l'ancienne église, connues par les documents[2], il ne subsiste que quatre pierres tombales visibles, encastrées dans les murs en 1829. Elles sont taillées dans une pierre fine, d'une teinte brun pâle marbrée de blanc. A gauche de la chaire, la plus belle porte entre quatre têtes de mort les armes Montmollin, sous un cimier et des lambrequins, et l'épitaphe du receveur Jonas de Montmollin, mort en 1676; à droite, la pierre de Jean-Henri Chaillet, maire de la Côte et conseiller d'Etat, mort en 1689, s'orne aussi des armes du défunt. Sous la galerie, des radiateurs masquent en partie l'épitaphe des époux Abraham Chaillet et Marguerite Barillier, et celle de Samuel Tribolet, en latin.

Deux *channes* d'étain utilisées autrefois pour la communion sont l'œuvre de LOUIS PERRIN fils (début du XIX^e siècle). Très massives, elles ont un col peu marqué. Une tête d'oiseau couvre le goulot et forme la pointe du couvercle orné d'un dauphin. Hauteur: 32 cm et demi.

Les cloches actuelles ont été fondues par CHARLES ARNOUX, d'Estavayer, en 1885. L'ancienne cloche moyenne, datée 1521, dont Tissot avait relevé les inscriptions, a malheureusement disparu. FRANÇOIS HUMBERT, de Morteau, avait refondu une cloche de 595 kg, en 1837[3]. DAVID JEURNOT [=JORNOD], maître horloger des Ponts-de-Martel, refit des pièces nouvelles à l'horloge du village, en 1693. Un mécanisme tout neuf fut exécuté en 1711 par ABRAHAM PÉTREMAND, horloger à Neuchâtel, comme en témoigne l'inscription sur l'armature de cette horloge hors de service, déposée dans un galetas du temple. Transféré dans le nouveau clocher, en 1829, le mécanisme de PÉTREMAND fut sérieusement mis au point par AUGUSTE MAILLARDET, puis remplacé en 1924[4].

*La cure.* Au milieu du XVI^e siècle, la cure occupait déjà son emplacement actuel, au nord de l'église. Elle subit d'importantes réparations vers 1576 et 1599, puis fut rebâtie en 1675. Jugée inhabitable et proche de la ruine dès le milieu du XVIII^e siècle, elle ne fut reconstruite qu'en 1768-1769 par ISAAC DONNIER, maître maçon, et ABRAHAM DUBOIS, charpentier, sur les plans d'ADAM BIOLLEY, revus par l'architecte ABRAHAM BOVET. En 1847, un incendie détruisit la grange attenante, faite par ISAAC DONNIER et le charpentier ADAM BIOLLEY en 1766; la majeure partie de la maison fut reconstruite en 1848[5]. C'est un bâtiment sans prétention, d'un seul étage, au nord de l'église (fig. 250).

### LE CHÂTEAU

Si l'édifice occupe, en partie, l'emplacement d'une villa romaine, on ignore tout de ses origines, et de ce qui a pu le précéder au début du moyen âge. D'après les

1 *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, 6, 10 juillet 1957.

2 MN, 1948, p. 213-214.

3 Arch. de Colombier, NN 3, N° 2, pièce 14, 1837. C.-E. TISSOT, MN, 1883, p. 71, 94 et dessin p. 93. MN, 1915, p. 186.

4 E. Miéville, not., vol. III, 23 décembre 1693. CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 54, 64, 70.

5 AE, Série Cultes, Colombier, cure, 1551-1554. MCE, III/4v., 1576; CXII/86, 1768; CXIII/835, 1769. AE, B 20, N° 9, 1599. Dos. MAH.

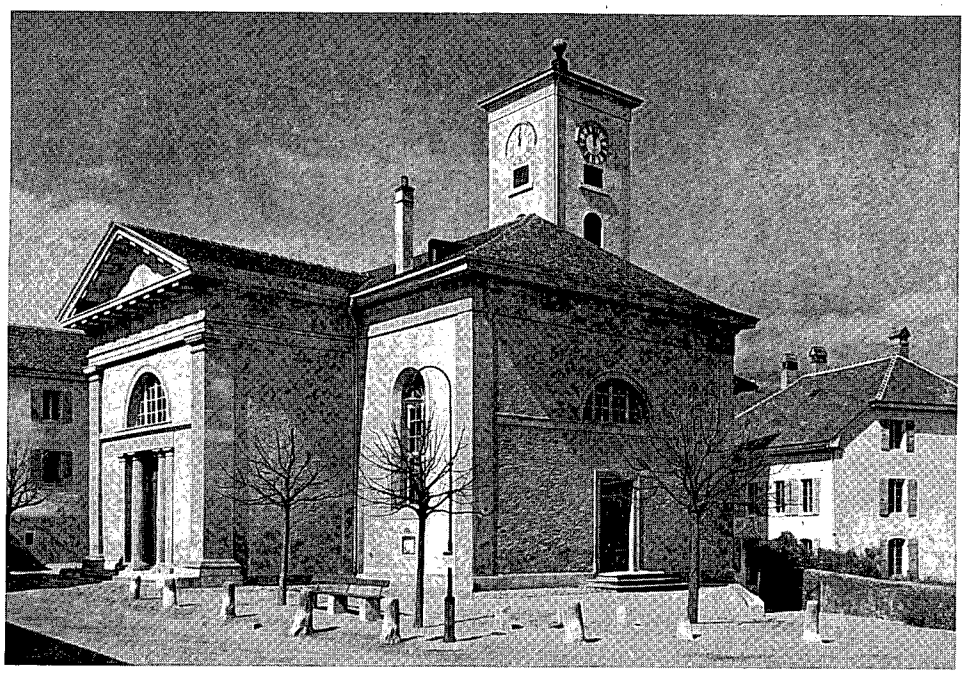

Fig. 250. Colombier. Le temple vu du sud-est. A droite, la cure. Pages 284 et 286.

substructions de murs conservées, Charles-Henri Matthey estime qu'un donjon d'environ 9 m sur 7 aurait été édifié au XI^e ou au XII^e siècle, au centre de l'actuel château. Un mur d'enceinte formant, dès le XV^e ou le XVI^e siècle, une partie de la base des murs orientaux et méridionaux du grand corps de logis, aurait ceinturé le donjon. Au XIII^e siècle, les textes citent Jacques et Renaud de Colombier. Les fils du second, Henri, chevalier et seigneur de Colombier, et Perrin son frère, conclurent un arrangement avec le comte Louis de Neuchâtel, en 1346. C'est peut-être sous leur règne que s'édifia le mur d'enceinte suivant le tracé de la villa romaine, pour aboutir à la porte des Allées et au-delà. Jean de Colombier, gouverneur de Neuchâtel en 1424 et mort après 1449, puis son fils Antoine, lieutenant et gouverneur du comté dès 1469, mort en 1488, firent assurément transformer l'austère donjon de famille en l'agrandissant de locaux vers l'ouest, puis du côté oriental, de manière à le noyer dans les constructions nouvelles. Vers 1470 en tout cas, le châtelain de Boudry se plaignit qu'Antoine de Colombier, en train de *maisonner*, abattait des chênes, sans aucun ménagement pour une forêt comtale[1]. Léonard de Chauvirey, le gendre d'Antoine, commanda sans doute quelques aménagements (1488-1511), moins toutefois que son petit fils par alliance, Jean-Jacques de Watteville (1506-1560), mari de Rose de Chauvirey. Deux écus ayant échappé à l'effacement des armoiries, en 1613, les dates 1543 sur la tour d'entrée, 1553 et 1554 dans le grand logis sont la preuve de l'importance des travaux exécutés. Un passage des Reconnaissances

1 AE, J 2, N° 29, p. 143, vers 1470.

commencées en 1529 mentionne, sans détails, la maison et château de Colombier, la grange, la place devant, les écuries, les galeries, les tourelles, les édifices environnants et la fontaine du jardin, au-dessous de la grange[1]. Il faut attendre la vente de la seigneurie par les Watteville à Léonor d'Orléans, en 1564, pour trouver mention de travaux d'entretien ou d'agrandissement dans les registres des comptes.

Dans les années qui suivent l'acquisition du château se produit un effort évident. Le maître verrier JACQUES MASSONDE répare les fenêtres; le château, la grange et le pressoir neuf sont en grande partie recouverts; des meubles sont amenés du château de Môtiers. En 1575, le menuisier ABRAHAM BREDIN taille et pose les armes du souverain, peintes et dorées par GUILLAUME MASSONDE, assurément au-dessus du portail. Parmi les nombreuses réparations de détail des années suivantes, il n'est possible que de rappeler les plus caractéristiques. Un charpentier refait la grande porte de la vieille place; BLAISE TISSOT exécute un poêle pour le concierge; dans la grande salle, on pose 80 carreaux pour le pavement. Une girouette est placée sur la tourelle d'escalier; des artisans recouvrent le colombier neuf au moyen de bardeaux, puis réparent la porte de la prison. En 1583, il faut fermer le vide laissé par plusieurs lucarnes qu'un tremblement de terre a renversées. Le charpentier ANTOINE SIRE remet à neuf le logement du concierge et fait un treuil pour extraire les tonneaux de la cave. Un maître pave 12 toises et demi de part et d'autre de la grande porte, à l'étable, le long du grand pavillon et autour de la fontaine, tandis que le maçon CLAUDE SIMOINE bâtit un mur au midi du château, exhausse un enclos, puis répare, voire fait à neuf, la pile et le bassin de la fontaine. Un forgeron livre des clous et les crochets nécessaires pour des espaliers, pour une aiguière d'étain et les bancs à dossier de la grande salle. ANTOINE TISSOT, de Boudry, et PIERRE BUGNON, de Fleurier, exécutent un poêle neuf; les pressoirs sont partiellement remplacés, car tout ce qui concerne l'encavage est l'objet de soins attentifs.

Les Reconnaissances de 1597-1600, après avoir répété la liste sommaire des édifices, ajoutent qu'on a bâti depuis les précédentes, de 1529: «premièrement la tour du portail de cinq estages de hault. Item les greniers à icelle joignant, de quatre estages et l'establerie au bas, avec une petite cave auprès». Les limites en sont: à l'ouest, l'ancienne place, au sud-est, la place du château, au sud, l'ancienne grange, au nord, le chemin et les annexes du château. Une cave et un four ont été reconstruits au nord de la cour; il existe «ung aultre nouveau bastiment ... gisant hors la porte de l'ancien bastiment, de deux estaiges de haulteur, avec une tournelle ronde du costé de l'ouberre, près la grande porte tirant à la rive du lac», où l'on reçoit et presse la vendange [l'actuelle infirmerie]; en annexe se trouvent les étables du petit bétail. Le tout est placé à l'est de l'église et au nord du château. Enfin on a édifié «au corps de logis du costé du vent [au sud] une tournelle quarrée de la haulteur de cinq estaiges». En 1604, le maçon JACQUES DUPASQUIER, de Fleurier, et les charpentiers PIERRE et JEAN COLLIER font des murs, les portes et la charpente du colombier et de la prison, bâtis à neuf dans le château. Maître ADAM GUINAND, maçon, utilise 22 chars de pierres plates pour les conduits de latrines du château, en 1612. L'année suivante, le représentant du souverain fait effacer par un maçon les armoiries des Watteville et d'autres familles seigneuriales apposées sur les portes et les fenêtres du château.

1 Pour le détail des références, voir, J. COURVOISIER, RSA, 1961, p. 180-205.

En 1614, DANIEL SIRE exécute en pierre de taille le socle d'un poêle neuf construit dans la petite salle par les frères GEORGES et JEAN TISSOT, de Boudry. La place du château est en partie pavée, la fontaine remise en état, un réservoir à eau placé à la cuisine et le plancher refait. Une époque de grands travaux vient de débuter. Pour les réparations et les nouveaux bâtiments, le comptable paie 6 bateaux de pierre d'Hauterive, 80 chars de tuf de Gorgier, destinés à des galandages et à des cheminées, près de 45000 tuiles, des briques de cheminée et des carreaux livrés par la tuilerie de Grandson, environ 30000 clous, 16 pommeaux et autant de *banderolles* (girouettes) de cuivre, travaillés par maître BALTHAZAR WOELFFLIN. Les toits sont remis en état et partiellement couverts de fer blanc sur les tours. Le maître charpentier DAVID BOURQUIN, de Colombier, est le principal entrepreneur de sa partie, alors que les maîtres maçons BLAISE et JEAN PETITJAQUET, BALTHAZAR JEANJAQUET et ADAM GUINAND font des murs nouveaux, en exhaussent d'autres, ainsi que des tourelles, crépissent l'ouvrage et taillent de la pierre. On pose quatre lucarnes dans un toit fait à neuf. ADAM GUINAND fournit de l'ocre pour peindre à l'huile, en couleur jaune, la pierre de taille des fenêtres, des arcs et des portes. PIERRE BUSSINE, peintre à Besançon, met en couleurs les armes du souverain sur quinze girouettes et sur la pile des deux arcades neuves, à l'emplacement des galeries; il fait un cadran solaire sur la tour dominant la grande porte et peint celle-ci en brun-rouge comme des barreaux de fenêtres. Les serruriers CHARLES ROGET et PÉTREMAND FARGAN, d'Estavayer, et JEAN JAQUENOD, de Cormondrèche, sont mis à contribution. L'objet principal et nouveau de ces travaux semble avoir été la reconstruction en pierre des galeries, au nord du bâtiment principal.

En 1619, fenêtres, portes et contrevents des galeries sont travaillés, alors que le maître verrier ISAAC WACHSMUT fournit une importante contribution à l'aménagement. Trois ans plus tard, DAVID BOURQUIN, maître charpentier, rebâtit la grange et le fenil, tandis que le maçon JONAS ROULET agrandit les fenêtres du pressoir, voûte et dalle un local nommé la cavette, près de la tourelle d'escalier, et bâtit au-dessus de cette petite cave une cuisine pavée, éclairée de trois fenêtres, munie d'une cheminée, d'un lavoir, de commodités et d'une dépense pour la viande. Pour cette annexe, il faut déplacer la première fenêtre de la tourelle, désormais privée de jour, modifier les portes, et en percer une en direction de l'ancienne cuisine débarrassée d'un galandage. Un mémoire de 1623 confirme qu'il existe «une jolie galerie bastie depuis 1618 et une fort belle et grande cuisine à deux cheminées, le tout basty de neuf par Son Altesse depuis cinq ou six ans». Devant le château, un bâtiment contient le pressoir banal du village, au-dessus duquel on pourrait établir des greniers; «c'estoit le desseing de celuy qui le vendit». Visiblement il s'agit de l'édifice au nord de la porte des Allées. La prédilection marquée par Henri II d'Orléans-Longueville pour ce château explique sans doute ces travaux et ceux à venir, ordonnés par Jacques d'Estavayer comme receveur de Colombier, puis comme gouverneur du comté.

La besogne se poursuit dès 1627. Des manœuvres vident la terre et les débris entre la grande salle et les galeries, puis le maître maçon ABRAHAM DUBIED et le charpentier DAVID BOURQUIN construisent ou refont des chambres munies de cheminées. ABRAHAM DARD et ABRAHAM JEANNET, maçons, exécutent 9 toises et demie de mur dans l'ancienne basse-cour après qu'on eut déblayé tuiles, charpentes et débris.

Peut-être est-ce pour un pressoir neuf, dont les abords sont pavés jusqu'à la porte du château, en 1631, ou pour la haute muraille de la vieille place du château qui endommage une maison voisine, à l'ouest, en s'effondrant sur elle, en 1629. Maître David Bourquin taille et dresse la charpente d'une importante treille formant des allées couvertes dans le jardin. Vers 1649, la grange du château est rebâtie, puis on pose un bassin de pierre à la fontaine, refait par le maître maçon Antoine Spinga, après l'échec d'un de ses concurrents. Le maître jardinier Pierre Bonneton, chargé de l'entretien des allées, plante des espaliers et le receveur fait rétablir à neuf la treille au midi du château, grâce à 16 pièces de chêne fixées au mur et tenues par des bras.

Un état du mobilier et des bâtiments, de 1660 environ, et un inventaire de 1661, donnent une idée assez précise des lieux. Au milieu de la «belle et grande basse cour» de 40 à 50 pas de côté, existe un mûrier; dans l'angle ouest, une fontaine de pierre, alimentée en eau par celle du village, ne tarit jamais. Le bâtiment principal renferme deux pressoirs, une cave très profonde et voûtée du côté du lac pour 16 grands tonneaux, une avant-cave et une seconde cave. L'escalier est logé dans une tour octogonale. Une vaste salle, le grand *poile*, une cuisine et plusieurs chambres occupent le premier étage; au second, l'antichambre tournée vers le midi mesure 40 pieds sur 30, alors que deux pièces, à main droite, s'éclairent du côté du jardin, à l'ouest; l'une, dite la chambre de Son Altesse, est accessible par un cabinet ayant vue sur la cour. A l'est de celle-ci, du côté du lac, des galeries ouvertes au rez-de-chaussée abritent deux salles bien éclairées dans la partie sud de leur premier étage. Sur la face extérieure de la galerie, deux tours contiennent trois prisons superposées au-dessus d'un cul de basse fosse. Au galetas, où n'existe qu'une chambre, on applique la question aux criminels. Dans l'aile placée au nord de la cour, une grande cuisine ayant quatre cheminées, une écurie voûtée, une cuisine abritant trois fours à pain et une chambre occupent le rez-de-chaussée; à l'étage, il se trouve une grande salle et des pigeonniers séparés par des galetas. Fermant la cour à l'ouest, la grange abrite tous les fourrages du domaine, des étables et des écuries. Au nord de celle-ci, touchant la tour du portail, un bâtiment contient une écurie double voûtée, pour 20 à 24 chevaux, et une cave au-dessus desquelles s'élèvent trois greniers bien éclairés par huit petites fenêtres chacun. A l'angle nord-ouest la tour du portail, carrée, compte quatre étages au-dessus de l'entrée voûtée; *poile*, cuisine, chambre et salle s'y superposent; les meurtrières (en fait les mâchicoulis) de l'étage supérieur permettent le jet de pierres. Devant la cour principale, une basse-cour assez grande pourrait être fermée du côté du village. «Un grand couvert de bastiment appelé le treuil neuf», soit le nouveau pressoir, relié à l'extrémité nord des galeries, ferme cette place au septentrion. Il contient une cave, un dépôt de tonneaux et un pressoir; sa charpente permettrait d'installer deux étages de greniers. A son extrémité occidentale, et d'équerre, un autre bâtiment abrite six étables pour le petit bétail. Le jardin en losange, long de 125 pas et large de 22, à l'ouest du pavillon principal, renferme une treille de muscats, des cerisiers et un cabinet de verdure ayant une table de pierre. Dans l'ensemble, on reconnaît aisément les édifices encore existants; toutefois, l'affectation des locaux et l'apparence des annexes se sont modifiés sensiblement.

Pendant la fin du XVII$^{e}$ siècle, les travaux d'entretien concernent la charpente d'un magasin non identifié en danger de s'effondrer, la pose d'un pommeau d'étain

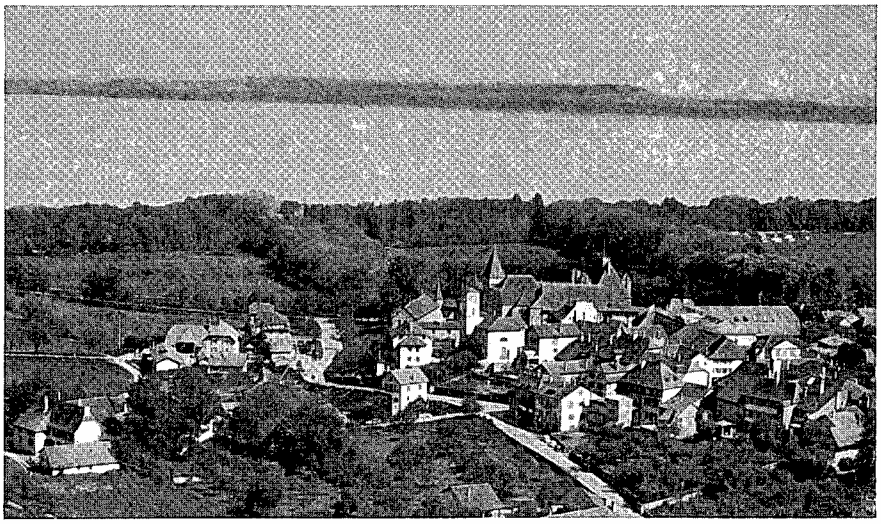

Fig. 251. Colombier vu d'avion depuis l'ouest. Au fond, les Allées. Page 281.

par maître DAVID BOYVE, et celle d'un poêle neuf à la grande chambre par JOSUÉ MARTENET, sans compter des réparations aux galeries «presque pourries faute de fenêtres». En 1687, ANTOINE TEINTURIER, maître charpentier, remet une flèche sur une tour de la porte des Allées, en répare deux autres, démolit une quatrième, refait un angle de toit en danger de s'effondrer et confectionne les portes et les planchers de trois prisons. En 1705, se produit la chute de la flèche d'une tourelle; la reconstruction d'une autre est faite par le charpentier JACOB JUILLARD, en 1725. Pour le domaine, on installe un pressoir de fer autour duquel le maçon JONAS DUVANEL édifie des murs, tout en agrandissant trois fenêtres. JEAN-CONRAD LANDOLT exécute un poêle neuf à couronne, de couleur verte et à frises blanches, dans la grande salle, en 1727. Il faut des années pour remédier à l'état de ruine dans lequel est tombée la grange. JONAS DUVANEL démolit puis rebâtit une partie des murs, tandis que DAVID VEILLARDOZ étaie puis reconstruit à neuf la charpente et le toit, non sans avoir dû refaire le fond, mal exécuté (1740). DUVANEL et le charpentier JEAN PÉTREMAND font en outre une remise et une écurie neuves. Maître JÉRÉMIE MOUCHET monte trois poêles neufs en 1745; quatre ans plus tard, pour des raisons d'économie, deux tours voient remplacer leurs flèches par des pans rabattus; celle de l'escalier reçoit cependant «quatre faces afin qu'elle ne fasse pas un sy mauvais effect». En 1753, DAVID VUILLOMENET exécute des volets, des fenêtres et des planchers dans la tour des prisons.

L'installation du nouveau gouverneur, lord Georges Keith (1686-1778) connu dans le pays sous le nom de Milord Maréchal, amène une quantité de réparations et d'aménagements mineurs dès 1754: il faut remettre en état parois et planchers, ferrures et portes, contrevents et mobilier. Le menuisier THÉODORE FAVARGER et le maître serrurier JACOB CLAPARÈDE sont les principaux artisans à l'œuvre. DANIEL JAVIN repave la cour, l'allée du jardin, la remise et les écuries; on vide un étang der-

rière le château et on met en état le jet d'eau. Le charpentier ADAM BIOLLEY refait plusieurs planchers; en collaboration avec le maçon JEAN-LOUIS THIÉBAUD, il dresse un plan du château, malheureusement disparu, prépare un projet de glacière qui va se construire, puis exhausse la charpente de la remise et installe un logement pour le receveur. Une réparation majeure, en 1758, consiste à «refaire à neuf une partie de la charpente de la couverture du toict ... du côté du couchant». Le charpentier ADAM BIOLLEY y pourvoit au moyen de 180 arbres pris dans la forêt de l'Eter et amenés par eau depuis Cressier; son travail s'étend à la couverture voisine aussi pourrie; le plancher du galetas est pareillement refait; un maçon aménage la terrasse. En 1763, lord Keith obtient la libre jouissance du premier étage pour sa protégée Emet Ulla, devenue Madame Denis-Daniel de Froment, en faisant valoir qu'il avait dépensé 100 louis à replanter le verger, à faire boiser plusieurs salles et à les munir de poêles, de cheminées et de serrures. Or, en s'installant dans le grand corps de bâtiment, lord Keith déloge le receveur du lieu qui doit s'établir «dans un emplacement pour lors inhabitable», sommairement mis en état et disposant de quatre chambres et d'une cuisine (1756).

Ce corps de logis, au nord de la cour principale, est partiellement amélioré par les travaux de charpentiers et de maçons (1764), et par la pose de deux poêles. L'achèvement a lieu, en 1768 seulement, par les soins du receveur Jonas-Claude Breguet qui obtient les crédits nécessaires d'un plénipotentiaire envoyé par le roi. Une nouvelle chambre est aménagée au rez-de-chaussée, dans l'ancienne bergerie; le four du village, incommode et inutilisé depuis un siècle et demi, fait place à un escalier de pierre menant à l'étage, où un vestibule dessert trois chambres boisées. Des fenêtres sont percées; une nouvelle chambre est gagnée «sur le poile de la voûte», à l'ouest. On transforme en logement pour le tonnelier les petites écuries de la cour extérieure. En 1769, il faut renouveler en grande partie la charpente du toit de l'aile nord et mettre en état les locaux occupés auparavant par le *granger*. Des travaux d'assèchement et la reprise des boiseries deviennent néanmoins indispensables dans le logement du receveur, en 1771.

Une dizaine d'années plus tard (1782), le maître charpentier JONAS PETITPIERRE «rétablit à neuf la plus grande partie septentrionale et méridionale de la charpente devers l'orient, au grand corps de logis»; un maçon exhausse les parois jusqu'au niveau des chevrons et établit un mur pour supporter le faîte du côté de la galerie, au nord. Un ferblantier fournit les plaques de tôle nécessaires pour entourer les cheminées. De leur côté, des maçons édifient partiellement à neuf les murs, clôturant le domaine, à l'ouest. En 1784, JONAS PETITPIERRE refait la charpente et les planchers des locaux superposés à l'orient de la tour d'escalier, et remplace par un plancher les carreaux de brique du galetas, affaissés sous l'effet de la pourriture sous-jacente. Dans l'aile nord, les frères ABRAHAM-HENRI et JONAS-LOUIS REYMOND établissent une voûte sous la salle du ménage, et RODOLPHE LANDOLT monte un poêle vert. En août 1784, la foudre démolit la flèche d'une tour voisine; FÉLIX MULLER en refait la charpente et celle d'une partie du toit voisin. Le même artisan refait des planchers et des plafonds dans la tour surmontant le portail, car le Conseil d'Etat a décidé d'établir là «une chambre de justice criminelle et des prisons civiles» (1785). Dans le vieux château, les frères REYMOND pavent de briques le corridor et les cuisines du premier étage, établissent un arc de cheminée, refont l'escalier de

Fig. 252. Colombier. Le château vu d'avion depuis le sud-est. A l'arrière plan, le temple et le Pontet. Page 297.

l'entresol, recouvrent de plâtre, crépissent ou blanchissent une partie des murs intérieurs et extérieurs; pour sa part, le charpentier David Rosala reconstruit des secteurs de planchers enfoncés au galetas et sur la cave, puis renforce partiellement la charpente de la tourelle des latrines, au midi, pour une couverture en tuiles.

En prévision d'hostilités qui n'auront heureusement pas lieu, la grande cuisine et la galerie orientale sont transformées en hôpital militaire, de 1794 à 1802. Par acte du 2 décembre 1803, le gouverneur Théophile de Béville obtient le domaine de Colombier en bail perpétuel. Les magistrats neuchâtelois réussissent néanmoins à faire exclure de cet octroi de Frédéric-Guillaume III tous les bâtiments et les Allées, réserve judicieuse, puisque le bénéficiaire ne tarde pas à morceler et à vendre les terres du domaine. Au moment de l'occupation du pays par les troupes françaises, en 1806, les soldats galeux logés au château causent de nombreuses dégradations intérieures. Lors de la Restauration, l'attribution des locaux est mise en question, d'autant plus que Madame de Froment fait encore valoir ses droits. Le Conseil s'arrange à la dédommager, pour empêcher les inconvénients d'une sous-location, et pour tenir les locaux à la disposition du gouvernement. Ainsi, dès 1817 au moins, plusieurs chambres du vieux château sont occupées par le dépôt des recrues du bataillon des Tirailleurs de la garde. C'est donc avec le XIX$^{e}$ siècle que s'affirme la vocation militaire du château.

En 1822, le Conseil d'Etat demande au ministère royal compétent un crédit de 6200 francs pour l'établissement d'une caserne de milices, car le château est le «seul endroit dans le pays qui ait des bâtiments et un local propre à cet usage». Les aménagements se font en 1824, après le transfert du dépôt des recrues de la garde royale à Auvernier. Lorsque le gouverneur Frédéric-Guillaume de Zastrow souhaite la mise

en état d'un logement d'été au château (1828), la Chambre des comptes suggère que la location d'une maison de campagne voisine coûtera moins cher que le transfert de la caserne. Dès 1836, le Conseil d'Etat se préoccupe de prendre pour place d'exercice les terrains de Planeyse, et d'agrandir la caserne du château après en avoir fait dresser le plan par l'intendant EDOUARD DE SANDOZ-ROSIÈRES. Sur un contingent de milices de 960 hommes, il n'est alors possible d'en loger que 200. L'ampleur même des dépenses prévues fait restreindre les projets. En cas de réunion du contingent fédéral, l'équivalent d'un bataillon sera campé dans le grand jardin; on se contente de transformer la grange en réfectoire, utilisable comme place d'exercice par mauvais temps; des cuisines remplacent les pressoirs de la recette transférés dans un hangar neuf, et le logement du receveur est affecté aussi à la caserne. Le maçon DAVID RIESER et le charpentier CHARLES-EDOUARD MIÉVILLE exécutent l'ouvrage avant l'arrivée de la troupe, en mai 1839.

Les travaux entrepris ne suffisaient cependant pas. Des considérations politiques, militaires et économiques rendaient souhaitable la possibilité de loger la moitié du contingent à la fois. Le gouverneur donna la préférence à l'exhaussement du réfectoire et à l'aménagement de l'annexe nord, dite la tonnellerie, au-delà de la cour extérieure, pour loger une batterie d'artillerie et une compagnie de carabiniers. Frédéric-Guillaume III consentit aux travaux, à «condition que ces constructions ne fe[raient] point perdre au château de Colombier ce que sa construction présente de caractéristique». L'ancienne grange fut démolie à l'automne de 1842, et les fondations de la caserne qui la remplaçait furent creusées tôt après. Le Conseil d'Etat renonça à un troisième étage, peu esthétique, autorisa l'exploitation de dix tirants de bois de dimensions exceptionnelles dans les forêts princières, et la conversion en salles habitables des deux premiers étages du grenier voisin. Agencés par EDOUARD DE SANDOZ-ROSIÈRES et LOUIS CHATELAIN, les travaux, essentiellement réalisés par le maître maçon JULIEN MIÉVILLE et par le charpentier CHARLES-EDOUARD MIÉVILLE, se ressentirent de la hâte avec laquelle on les poussa pour accueillir la troupe à temps, en 1843. Les crédits de plus de 30000 francs, accordés par le roi, furent largement dépassés par les imprévus. Les murs de l'ancienne grange et le mitoyen du côté du grenier, au nord, se révélèrent inutilisables et furent rebâtis dès leurs fondations. La façade sur la cour fut mise en harmonie avec celle des bâtiments anciens. Une tourelle d'escalier, dotée «d'un style architectural en rapport avec celui du château lui-même», subit d'importants tassements, mais les écuries s'élevèrent sans difficulté. Dans le bâtiment de la tonnellerie, on ne conserva que les murs, exhaussés d'environ 1 m 50 et percés de portes et de 23 fenêtres; la plupart des ancienne baies furent obturées. «C'est par le fait plutôt un bâtiment neuf qui a été construit qu'un ancien bâtiment réparé» écrivait le Conseil d'Etat, en 1845.

L'avènement de la République allait encore développer les installations militaires du château. Un manège et un magasin furent bâtis dans le jardin, en 1851 et en 1853; le fruitier des anciens receveurs devint une écurie. La cave située sous la petite caserne dite des carabiniers, au nord de la cour extérieure, fut transformée en arsenal pour les voitures de guerre. La même année 1853, on bâtit trois écuries à pignons très peu esthétiques, perpendiculairement à l'aile orientale du château. Au midi et en contrebas de l'ancienne grange, l'aspect des lieux fut considérablement modifié par la construction d'un arsenal encadré de deux hangars, conçus par ALPHONSE DROZ,

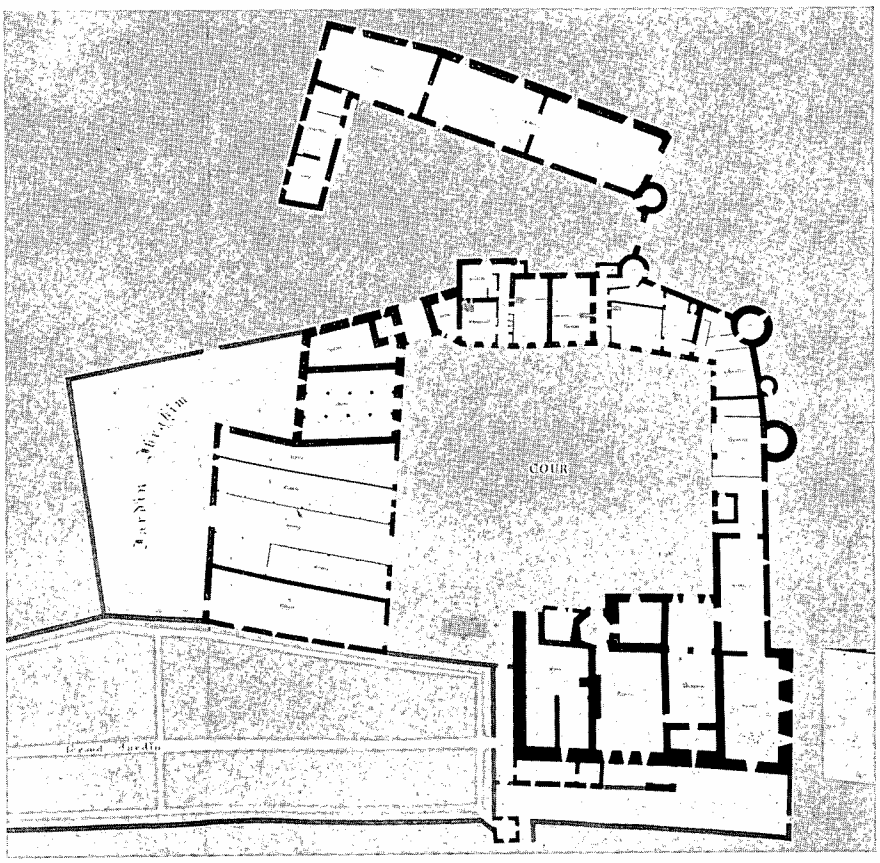


Fig. 253. Colombier. Le plan du rez-de-chaussée du château et de ses annexes, en 1837.
Pages 296 et 297.

architecte de l'Etat, en 1870-1871. Le manège fut reconstruit en 1873. Une lessiverie du XVIII^e siècle, appuyée contre la façade sud du château, fut démolie et remplacée par une buanderie dans le sous-sol de la maison du casernier; on installa l'éclairage au gaz. Une convention du 16 novembre 1877 donna au château et à ses dépendances le statut de place d'armes fédérale de la 2^e division. Outre d'indispensables travaux d'adaptation, il fallut réparer la porte des Allées et le portail d'entrée, puis laver et donner une teinte uniforme aux façades donnant sur la cour. Deux locaux d'archives [dans la grande tour] devinrent des locaux de détention. Entre 1888 et 1890, la caserne neuve qui avait remplacé la grange fut agrandie au midi; des écuries, au vieux château, firent place à une cantine pour sous-officiers. La partie supérieure de l'arsenal de 1870 servit à son tour de cantonnements. En 1899, la caserne dite des carabiniers, abritant des magasins et des auditoires fut complètement restaurée à cause de la vétusté de son plancher inférieur.

Les abords de la galerie orientale du château se trouvèrent très heureusement dégagés, en 1907, lorsqu'il fallut démolir les écuries de 1853 menaçant ruine. L'année suivante, la caserne des carabiniers devint l'infirmerie. La construction d'écuries,

l'excavation des locaux du cantinier et la reprise en sous-œuvre des maçonneries de l'aile est, en 1909, mirent au jour des substructions romaines, dont la conservation se révéla délicate. Un décret du Grand Conseil neuchâtelois, en 1908, permit la transformation des locaux existants et la construction de bâtiments neufs. Les crédits supplémentaires accordés en 1912 allaient modifier les abords du vieux château. Un grand mur soutint désormais le chemin menant de l'ancienne cour à une nouvelle, voisine de la caserne des officiers achevée en 1914. Le talus au pied de l'aile orientale fut peu à peu dépouillé de ses matériaux. Des cuisines s'élevèrent à l'emplacement de l'ancien jardin Ibrahim[1], à l'ouest.

CHARLES-HENRI MATTHEY, intendant des bâtiments de l'Etat, prépara, dès 1916, la transformation du vieux château où l'on modernisait déjà le chauffage et installait l'électricité. Dès 1918 commença la consolidation du gros œuvre. Il fallut reprendre les murs à la base et refaire quelques parties presque entièrement; les façades furent percées de baies reconstituées ou restaurées. Les planchers mis de niveau retrouvèrent leur solidité compromise. Les cheminées furent raffermies et les canaux de fumée rebâtis. Près du tiers de la charpente du grand comble, pourrie, dut être renouvelée complètement. Les locaux principaux reçurent en annexe des vestiaires, des toilettes et de nouveaux accès. Le travail se poursuivit jusqu'à 1926. Les ruines romaines furent en partie recouvertes de jardins, un nouvel escalier et des carrelages furent posés. Au rez-de-chaussée, le cantinier reçut de nouveaux locaux; parquets, murs et plafonds, puis un ameublement approprié, mirent les chambres en valeur. Dès 1932, la restauration s'étendit aux ailes orientale et septentrionale. Les murs et leurs fondations furent dégagés et les charpentes sérieusement mises en état avant toute transformation. D'importantes substructions romaines, des poteries, des briques et des enduits très fragmentés furent découverts. La flèche de la grande tour du portail, près de s'effondrer, fut remise en état. Au printemps de 1934, les travaux s'achevèrent. Dès lors, il ne s'est plus effectué de transformations majeures. Les locaux d'apparat ont été ornés de peintures murales. Les pièces supérieures du vieux château ont été consacrées en partie à un musée des armes (1954), et à un musée des toiles peintes (1955), rappelant les manufactures jadis prospères de cette région.

*Bibliographie.* Voir les notes utiles de: L.-A. DE MANDROT, MN, 1876, p. 213-215. – L. BOREL, MN, 1876, p. 197-198. – J.-R. RAHN, IAS, 1887, p. 478-479. – O. HUGUENIN, MN, 1894, p. 73-75. – D.-G. HUGUENIN, *Les châteaux neuchâtelois*, 2e éd. 1894, p. 210-222. – QLT, *Boudry*, p. 264-267. – P. DE PURY, MN, 1930, p. 199, 210, 211, 214. – M. JEANNERET, *Colombier*, 1955. – J. COURVOISIER, *Contribution à l'histoire du château de Colombier*, RSA, 1961, p. 180-205.

*Plans.* AE. Plans de la mairie de Colombier, f. 19, 1748. – Plans détachés: N° 72, «Copie ... réduite ... du plan géométrique... du domaine du château de Collombier», par PIERRE-HENRI PINGEON, notaire, 1802. – N° 489, «Projet d'un bassin de fontaine pour le château de Colombier», en 4 feuilles, par FRÉDÉRIC DE MOREL, intendant, 1819. – N° 492, «Plan du château de Colombier et de ses dépendances», en 3 feuilles, par EDOUARD DE SANDOZ-ROSIÈRES, intendant, 1836-1837 (fig. 253).

*Vues.* JOHANN-FRIEDRICH WAGNER, Le château de Colombier, 1840. – NICOLET & THEZ ont fait une estampe presque semblable pour *Les châteaux neuchâtelois*. – Artilleurs dans la cour du château de Colombier, vers 1831. Cette lithographie attribuée à PIERRE-ADOLPHE-EUGÈNE DOUDIET, est reproduite par BOY DE LA TOUR, p. 152. – ANONYME. La cour du château, au début du XIXe siècle (vers 1830). – «Ancienne vue du château», d'après ISABELLE DE GÉLIEU, MN, 1878, p. 246. – Aux MH, nombreuses photographies prises de 1905 à 1933.

---

1 Le Jardin Ibrahim, mentionné sur le plan de 1837 et dans les textes des années suivantes, devait visiblement son nom à Ibrahim, un Tatare au service de lord Keith. MN, 1864, p. 47, 73.

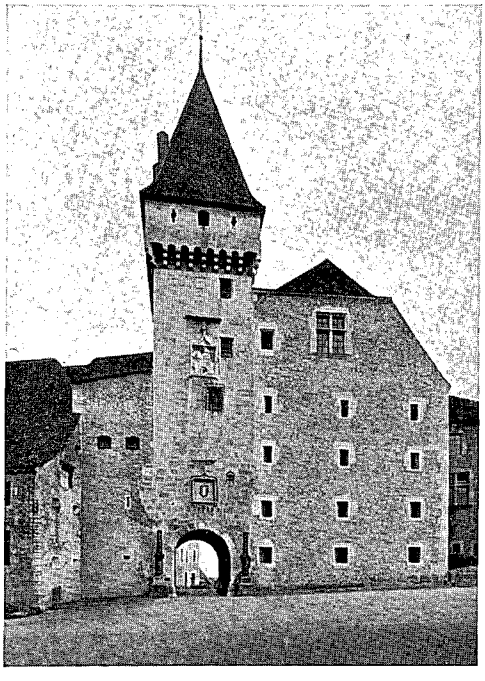

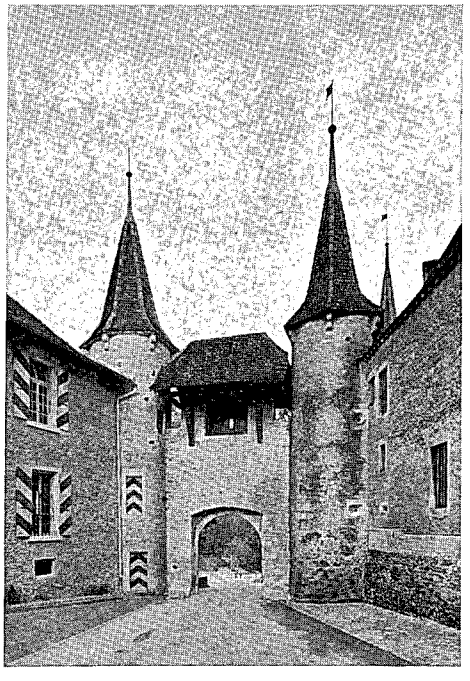

Fig. 254 et 255. Colombier. Le château. La tour d'entrée et l'ancien grenier (à gauche). La porte des Allées. Pages 298 à 300.

DESCRIPTION. Le château occupe une position dominante, à l'extrémité orientale de la colline allongée portant le village; des arbres, au levant, et des constructions modernes, au midi, privent le visiteur du recul nécessaire pour apprécier la masse de ses bâtiments. C'est depuis l'ancienne route venant d'Auvernier à travers les vignes, ou de la ligne du chemin de fer, que la situation ancienne se révèle le mieux. En surface, le château occupe un polygone irrégulier d'environ 90 m du nord au sud, et de 60 m d'est en ouest. Les bâtiments s'ordonnent autour de deux cours (fig. 252 et 253). La principale, sensiblement carrée, s'ouvrait autrefois sur le grand jardin, occupé par un arsenal dès 1870; à l'angle nord-ouest, une porte surmontée d'une tour mène à la cour extérieure presque triangulaire. Cette basse-cour, qui n'en a jamais porté le nom, est largement ouverte en direction du village, à l'ouest, et se resserre jusqu'à la porte des Allées, à l'opposé (fig. 255).

*L'extérieur.* Tout au nord, l'actuelle infirmerie, bâtie entre 1529 et 1564 à l'usage de cave et de tonnellerie abritant un pressoir, a été transformée à diverses reprises, notamment en 1768, 1843, 1899 et 1908. Son haut mur septentrional, percé de rares ouvertures, porte les traces d'arrachement d'une tourelle à l'angle oriental, et se boursoufle d'une excroissance utilitaire en son milieu. Deux canonnières encadrent la porte de la cave, à l'est. Au midi, deux étages de grandes fenêtres ont été ouverts à l'endroit où une estampe de 1840 montre un mur presque plein, sous un large auvent. Formant équerre avec ce bâtiment, la petite maison du tonnelier, puis du

casernier, à l'origine étable pour le petit bétail, a gardé une allure pittoresque à cause de sa galerie de bois.

*La porte des Allées* servant de lien entre l'infirmerie et l'aile nord du château, doit être leur contemporaine, et dater du second, voire du troisième quart du XVI^e^ siècle. Deux tourelles d'environ 3 m 80 de diamètre, hautes de 10 m 50 depuis le niveau de la rue, et coiffées de flèches hexagonales de 8 m 50 environ, encadrent une courtine haute de 8 m, percée d'une porte en plein cintre large de 3 m. Deux canonnières s'évasant jusqu'à devenir quadrangulaires à l'extérieur flanquent cette entrée; une troisième, percée dans la tourelle nord, prend la base de la courtine en enfilade. Sur la porte, une bretèche supportée par quatre hautes consoles profilées dispose de mâchicoulis et d'une petite fenêtre. Un élégant petit toit à pan rabattu supporté par deux étais de bois coiffe les merlons (fig. 257). Du côté ouest, seuls les détails diffèrent. Pour les tourelles, les arêtes des flèches retombent aussi sur des consoles; deux ou trois petites canonnières ovales percent les murs. Dans la tour nord existent trois portes superposées; celle du milieu doit correspondre à une galerie disparue, et la petite du haut pouvait ouvrir l'accès de la bretèche. Un arc de décharge faiblement cintré se juxtapose à celui de la porte, et les canonnières qui l'encadrent sont de simples trous circulaires; la bretèche reste ouverte (fig. 255).

De *la grange disparue* pour faire place à une caserne plusieurs fois remaniée, il n'y a plus rien à dire, sinon qu'un dessin du XIX^e^ siècle la représente comme un bâtiment ayant un rez-de-chaussée couvert d'un toit débordant, à l'ouest de la cour (fig. 262).

Fig. 256. Colombier. La façade nord du vieux château. Echelle 1:300. Page 302.

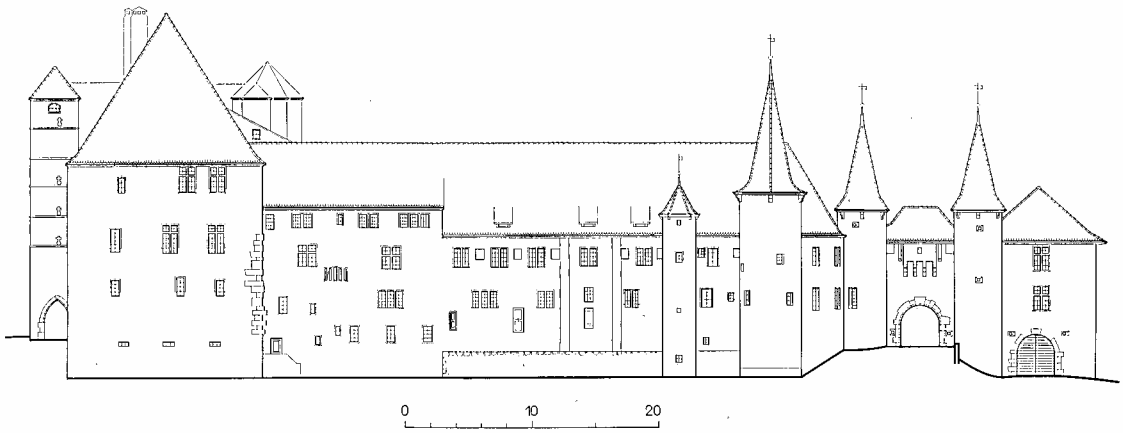


Fig. 257. Colombier. Le château. Elévation de la façade orientale. Echelle 1:600. Pages 298 et 300.

*Le grenier* voisin, au nord, édifié entre 1529 et 1564, a perdu son caractère ancien du côté de la cour, pour devenir une caserne. A l'ouest, il a été flanqué d'annexes plus discrètes depuis leur reconstruction en 1912-1913. Comme le montrent une gravure de J.-F. WAGNER et les plans de 1837, il devait avoir, à l'origine, un rez-de-chaussée et trois étages de quatre fenêtres ébrasées, aussi étroites que des meurtrières. Cet aspect sévère du grenier s'est bien conservé au nord, où se superposent encore quatre rangs de baies. Le pignon, d'une maçonnerie un peu différente, objet d'une reprise, est percé d'une fenêtre ancienne à croisée de pierre (du début du XVII^e siècle, à en juger par les moulures), et d'une baie plus petite sous le pan rabattu du toit (fig. 254). Au rez-de-chaussée, ouvrant sur la cour par une porte en plein cintre et deux fenêtres, un local parallélipipédique d'environ 11 m 10 sur 7 m 90 est une cave du XVI^e siècle, improprement qualifiée de romane, voûtée de trois berceaux de pierre surbaissés, supportés par deux épines de trois piliers circulaires et deux colonnes engagées. Les arcs biseautés sur leurs arêtes, retombent sur les piliers par l'intermédiaire de corbeilles carrées, chanfreinées vers le bas. Vers 1660, cette cave était utilisée comme écurie double pour 20 à 24 chevaux. Un siècle plus tard, elle fut convertie temporairement en serre pour les légumes d'hiver, avant de redevenir une écurie.

Le morceau de choix de toute l'aile nord, qui domine le château dans son entier et assure quelque élancement à des bâtiments où les horizontales et la masse des volumes l'emportent, est évidemment *la tour surmontant l'entrée*. Elle remonte à 1543, si cette date figurant sur le linteau de la porte de l'escalier et sur une cheminée du premier étage (où les armes Watteville et Chauvirey sont grattées) s'applique bien à l'ensemble. Sensiblement carrée, de 5 m 30 sur 5 m 20, la tour mesure plus de 20 m de haut; elle garde son élancement en dépit du fait que les bâtiments voisins, exhaussés anciennement déjà, l'enserrent étroitement. Au nord, son moyen appareil de pierre de taille contraste avec la maçonnerie des annexes sur lesquelles il déborde en quelques points. Au-dessus de l'arc de la porte cochère en plein cintre, sont taillées deux niches, dont le cadre mouluré a la forme d'une accolade, surmontée d'un fleuron protégé par un renvoi d'eau. Trois fenêtres percent irrégulièrement la moitié

supérieure de cette tour, couronnée d'une galerie de pierre en encorbellement. Sur chaque face, sept consoles à trois ressauts et les consoles obliques des angles sont reliées par des arcatures, alors que le parement est percé d'une petite baie cintrée entre deux meurtrières élargies d'une canonnière en leur milieu. Un haut toit à quatre pans, flanqué d'une cheminée à l'est, coiffe le tout (fig. 254). Les niches de la façade nord ont perdu leur décor armorié primitif, mais le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel abrite un panneau de chêne de 99 cm et demi sur 95 cm qui provient de là. Sculpté en 1576 par le menuisier ABRAHAM BREDIN, ce panneau portant les armes des Orléans-Longueville occupait visiblement la niche où un bas-relief de PAULO RŒTHLISBERGER (Henri Ier d'Orléans-Longueville secouru par Abraham Mouchet) a été placé en 1953[1]. De part et d'autre de la porte se dressent deux canons de fer aux armes de Genève; l'un d'eux porte la date 1673. Ces deux pièces d'artillerie ont été offertes par le gouvernement de Genève à celui de Neuchâtel, en 1825, pour l'exercice des milices[2]. Mieux dégagée des bâtiments voisins, au midi, la tour forme l'angle de la cour. Quatre étages de fenêtres presque superposées la percent; un étroit corps de bâtiment de deux étages la flanque à l'est. L'escalier en vis, dans une tourelle de plan carré, se dresse à l'intérieur de l'ancien grenier.

Le corps de bâtiment septentrional, à l'est de la tour, abritait notamment un pigeonnier et le four du village rebâtis entre 1529 et 1564; vers 1660 existait là une grande cuisine ayant deux cheminées refaites en 1618, une écurie voûtée et une cuisine voûtée disposant de trois fours à pain. Le local couvert d'arêtes existant encore doit toutefois remonter à 1783 seulement. L'édifice fut mis à disposition des receveurs de Colombier, dès 1756; l'intérieur, la façade et la charpente furent partiellement refaits à neuf entre 1768 et 1771. L'unique étage de fenêtres cintrées porte bien la marque de cette époque. Au nord, les murs anciens, conservés pour l'essentiel, sont percés de meurtrières; dans la partie faisant saillie, cinq canonnières largement évasées prennent en enfilade la porte d'entrée (fig. 254, à gauche).

A l'est, le château présente un aspect moins massif, du fait de l'allongement des bâtiments qui constituaient une galerie flanquée de tourelles. Le tracé suit, de ce côté-là et à l'angle nord-est, les murs de la villa romaine, bien dégagés depuis 1934. Selon l'état du domaine, de 1660 environ, la galerie était ouverte au rez-de-chaussée, en direction de la cour; au premier étage, du côté sud, s'étendaient deux salles largement éclairées; à l'est, deux tourelles contenaient trois et quatre cellules[3]. Plus tard, des caves, des emplacements de pressoir ou des salles furent aménagées au niveau de la cour. Une chambre destinée à la question occupait le comble. Actuellement, la façade orientale du château se divise en trois parties de caractère différent: 1°, au midi, le grand corps de logis a des murs de gros appareil sous son toit élevé en pavillon; 2°, un corps intermédiaire haut de 13 m et large de 14 m, en maçonnerie, est percé de fenêtres inégales, en partie modernes; la plus ancienne, objet possible d'un réemploi, a quatre étroites baies contiguës encadrant une cinquième, plus élevée; 3°, la partie nord de la galerie flanquée de tours, mesure en moyenne 11 m de haut sur 28 m de large. Là aussi, fenêtres et lucarnes sont en partie modernes (fig. 257). Comme le montre le plan de 1837, il existait anciennement trois tourelles, deux

1 J. COURVOISIER, AHS, 1962, p. 47-50.
2 O. HUGUENIN, MN, 1894, p. 73-74, ill.
3 AE, Série Finances, N° 1, p. 69.

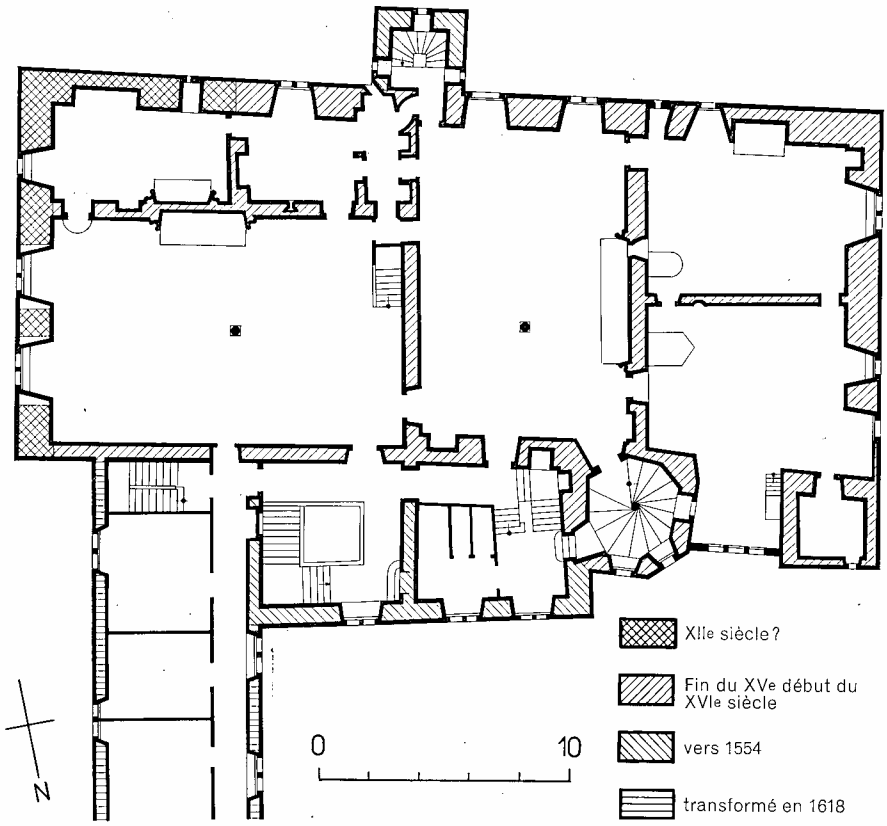


Fig. 258. Colombier. Plan du premier étage du vieux château. Echelle 1:300. Page 304.

d'environ 4 m 90 de diamètre et une de 2 m 70, distantes de moins de 3 m 50. Du côté de la cour, le faîte du toit ne présente pas de décrochement; à l'unique étage de la galerie, cinq fenêtres à meneau ont une feuillure et un cavet pour moulures. Elles ont donc bien été bâties en 1618 environ, comme deux arcades en plein cintre du rez-de-chaussée presque entièrement reconstituées à partir de leur pilier commun, en 1933. Sur l'écoinçon apparaît un écu martelé aux armes des Orléans-Longueville; au-dessous de lui les armes d'Estavayer rappellent que Jacques d'Estavayer, seigneur de Mollondin, était alors le receveur de Colombier.

*Le vieux château*, coiffé d'un énorme toit en pavillon, présente de tous côtés une masse imposante, mais point monotone, grâce à quelques tourelles et au percement irrégulier des baies. Ses plus grandes dimensions atteignent 34 m 40 sur 21 m 50; les façades mesurent 10 m à 16 m 50 de haut, selon le niveau du sol, sous un comble élevé en moyenne de 12 m 50. La façade principale, au nord, est aussi la plus attachante et la plus variée. Presque en son milieu, se dresse une tourelle d'escalier octogonale, haute de 16 m 50 sans le toit, pour un diamètre de 5 m 50. Elle est percée, à sa partie supérieure, de deux petites fenêtres où les boudins et les gorges des mon-

tants se rejoignent en accolade sur le linteau, alors que deux redents animent l'intrados; les bases polygonales sont striées de bagues. La porte en tiers-point, encadrée de deux colonnettes à bases prismatiques et surmontée d'un renvoi d'eau, se trouve au-dessous d'une fenêtre ornée de deux écus, dont les armes ont été effacées. A l'angle nord-ouest, une tour carrée d'environ 3 m 90 de côté et 12 m 50 de haut est divisée, presque en son milieu, par un rang de consoles servant d'appui à la partie supérieure, en léger encorbellement. Sous un petit avant-toit, une bretèche appointie vers le bas est percée d'une fenêtre encadrée de colonnettes à bases polygonales; un meneau et un réseau de pierre dessinent un quadrilobe et des redents au-dessus des deux baies. Une petite fenêtre, dont le linteau est creusé en accolade, apparaît au-dessous du toit à quatre pans. Entre les deux tourelles, de la fin du XV^e^ ou du début du XVI^e^ siècle, un corps intermédiaire, bâti dans le même moyen appareil très régulier de pierre jaune, repose sur une voûte donc l'arc extérieur porte un écu. Une baie triple, moulurée de cavets, perce le premier étage, au-dessus duquel paraît un second arc. Il doit s'agir d'une adjonction ancienne, en forme de galerie. Toute la partie en saillie, à l'orient de la tourelle d'escalier, est en pierre de taille de plus gros appareil peu homogène, ou en maçonnerie. Percée de fenêtres à meneaux, moulurées de cavets et décorée d'écus, elle porte la date 1553 au-dessus d'une de ses baies jumelées (fig. 256, 261 et 262).

A l'ouest du château, le mur, bâti avec les mêmes matériaux que les tourelles nord, a des fenêtres en partie reconstituées (fig. 302). Devant lui, on a placé la belle fontaine Empire, dessinée par Frédéric de Morel en 1819, et réalisée par le maître maçon Jean-David Nicole[1]. Le vaste bassin quadrangulaire est flanqué de deux plus petits ayant des margelles inclinées. La pile porte un entablement et une urne ovoïde tronçonnée (fig. 259 et 260). A l'origine, les bassins, perpendiculaires à leur position actuelle et entourés de bornes, se trouvaient un peu en avant du très haut mur, percé d'une porte, qui fermait la cour au midi et se prolongeait dans la paroi sud de la grange (fig. 262).

1 AE, Quittances, 1819. Plans détachés, N° 489: «Projet d'un bassin de fontaine pour le château de Colombier. / Morel intendant. / 20 8^bre^ 1819»; quatre feuilles. L'écu a été modifié en 1848.

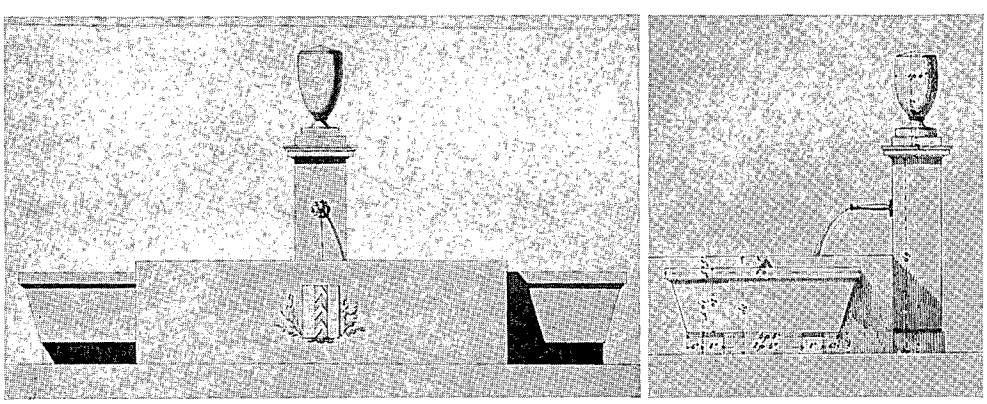

Fig. 259 et 260. Colombier. Projet de fontaine par Frédéric de Morel. Page 302.

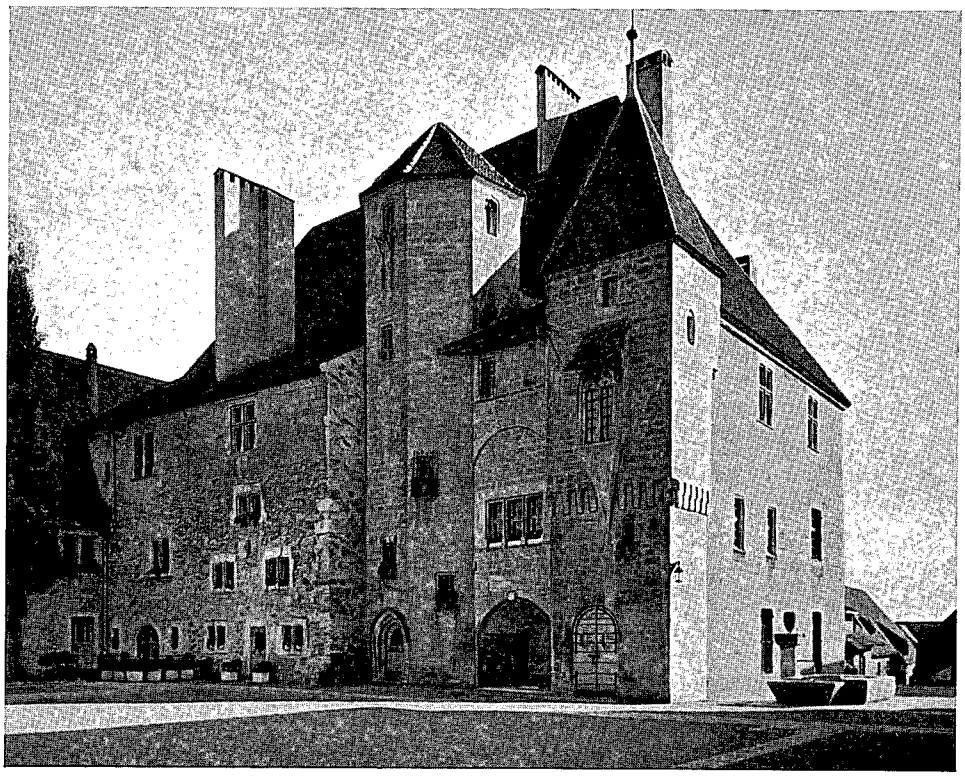

Fig. 261. Colombier. Le vieux château vu du nord-ouest. Page 302.

Au midi, la façade serait monotone, si des baies irrégulièrement ouvertes, des orifices d'écoulement et une tourelle n'amenaient pas un élément de variété. Cette tourelle, de plan presque carré (3 m 70 sur 3 m 20; hauteur 19 m), percée à la base et parallèlement à la façade d'un passage limité par deux arcades en tiers-point, est une adjonction faite entre 1529 et 1564. Elle porte de chaque côté, sur ses clefs d'arc, les armes d'alliance Watteville-Muhleren[1], et Watteville-Chauvirey-Colombier. Sa maçonnerie est encadrée d'angles en pierre de taille. Au-dessus d'un rez-de-chaussée occupant plus du tiers de la hauteur, cinq cordons moulurés séparent autant d'étages, où paraissent des meurtrières, souvent jumelées, et une petite fenêtre dont l'encadrement est très saillant sous un gâble. La façade du château est notamment percée de canonnières en croix, à l'ouest, et de cinq grandes fenêtres fortement restaurées (fig. 263). Avec un éclairage frisant, on remarque nettement des reprises dans la construction du mur. A l'ouest de la tourelle, toute la moitié gauche se différencie des deux zones superposées voisines. A l'est de la tourelle, les parties inférieures, proches de l'angle, sont en gros appareil rugueux (du XII[e] siècle?), comme la

1 Barbe de Muhleren, dernière de sa famille, était la mère de Jean-Jacques de Watteville. Une frise sculptée en champlevé, aux armes Watteville-Muhleren, provenant d'une armoire murale du château, est déposée au Musée national suisse, à Zurich (Rapport de 1899, p. 23).

majeure partie de la façade orientale; dans la zone proche de la tourelle et surtout dans les parties supérieures apparaissent diverses reprises, visiblement toutes de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e. Du côté oriental, de grandes fenêtres indiquent la présence de locaux d'apparat.

*L'intérieur* est très dépouillé. Les pièces principales se trouvent concentrées dans le vieux château. Au niveau du rez-de-chaussée, trois caves, en partie subdivisées, s'étendaient parallèlement du sud au nord (fig. 253). Une quatrième, à l'orient, plus profonde, est voûtée d'un berceau de pierre en plein cintre, plus récent que les murs. D'étroits soupiraux sont couverts de linteaux supportés par deux autres blocs taillés en forme de consoles. La cave la plus occidentale, muée en corps de garde, est divisée transversalement par un pilier polygonal et deux arcades de pierre, aux arêtes biseautées, supportant les murs de refends des étages et les solives servant d'appui aux poutres du plafond. Le premier étage comprend quatre parties (fig. 258). Dans une sorte de carré, à l'est, se trouvent la salle des chevaliers et trois locaux d'inégale importance; au centre, l'ancienne cuisine s'étend de la tourelle d'escalier à la tourelle sud, jadis occupée par des latrines; à l'ouest, deux salles se partagent l'espace disponible. Entre la tourelle d'escalier octogonale et la galerie, un corps intermédiaire de deux locaux, jadis chambre et cuisine dotées de poêle et de cheminées, a été réservé à des dégagements et à des toilettes, depuis la dernière restauration.

La salle des chevaliers, mesurant 13 m 80 sur 8 m 70, est éclairée par deux hautes fenêtres s'ouvrant à l'est; cinq portes en plein cintre assurent l'accès des locaux voisins; un escalier de pierre mène à un petit entresol. Le plafond est couvert de poutres apparentes supportées par une énorme solive médiane moulurée, doublée et épaissie de pièces profilées et décorées de masques humains. Un poteau central de soutien a sa base ornée d'arceaux à l'intérieur desquels sont sculptés des redents ou des étoiles plus ou moins abîmés par l'usure. Le centre du mur sud est occupé par une cheminée, dont le vaste manteau de pierre appareillée est bordé de deux rangs de tores doubles portant un méplat; des tores obliques, recoupant ces horizontales, viennent mourir dans les trois colonnettes des piédroits munies de bases polygonales,

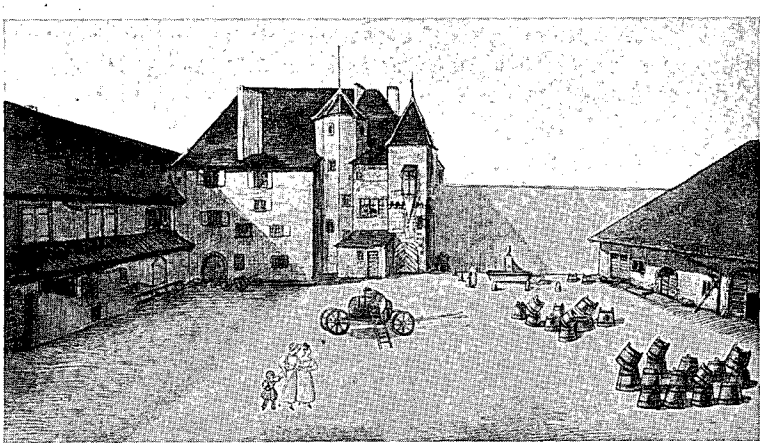

Fig. 262. Colombier. La cour du château vers 1830. Pages 298 et 302.

Fig. 263. Colombier. La façade sud du vieux château, en 1913. Page 303.

recoupées de bagues. Sur des toiles collées aux murs, le peintre CHARLES L'EPLATTENIER a représenté, en des compositions vigoureuses, la mobilisation de 1914: le serment, le départ et les travaux défensifs. Dans la salle à manger, autrefois une cuisine, un plafond analogue au précédent est supporté par une solive ayant des bourrelets un peu plus accentués aux points de support; la cheminée, dont les piédroits sont faits de colonnettes engagées à bases prismatiques, a un manteau entièrement refait. Le linteau de la porte nord est entaillé d'une accolade aiguë, du côté extérieur.

L'ancien grand *poile*, à l'angle nord-ouest, présente une disposition originale. Il est agrandi, au nord, d'une sorte de loggia gagnée sur l'espace compris entre les deux tourelles et éclairée par une baie triple, sans doute refaite au XVII^e siècle; à l'ouest, un escalier de bois ouvre l'accès de la tourelle carrée, couverte d'une voûte d'ogives s'insérant dans des colonnettes d'angle, et ornée des armes de la famille de Colombier. Deux armoires, surmontées ou non d'un fronton, ayant un encadrement formé de filets délimitant des panneaux, sont ménagées dans les murs latéraux. Une porte en plein cintre percée dans la tourelle d'escalier, au même niveau que l'entrée de ce « trésor » surmontant des consoles pareilles à celles de la façade, devait à l'origine en assurer l'accès par une galerie extérieure. La chambre proprement dite a conservé l'encadrement de ses portes ayant des frontons de bois accostés de deux consoles. Le socle du poêle, particulièrement remarquable, remonte au XVI^e siècle; il est formé de six arcades surbaissées, décorées de disques enfilés sur un câble; quatre sont

parallèles et deux forment l'angle antérieur. Les pieds sont décorés de têtes d'animaux et d'humains, d'un fou, d'un lion, d'un aigle; les panneaux entre les arcades portent des sirènes (fig. 265 à 267). Dans la paroi de refend, une niche destinée à une aiguière a son cul-de- four orné d'une coquille. Une frise sculptée traverse le plafond et de profonds ébrasements cintrés précèdent les fenêtres. Dans une des pièces au midi de la salle des chevaliers, un plafond du XVI^e siècle a des moulures crénelées cernant l'extrémité des couvre-joints; ces formes voisinent curieusement avec une cheminée Louis XV, ornée d'une coquille et de volutes.

Au deuxième étage, la disposition des locaux ressemble à celle du premier. Ainsi, une grande salle plus basse que sa correspondante, aussi tournée vers l'est, abrite une même cheminée de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle, ornée de boudins portant des méplats (fig. 269). CHARLES L'ÉPLATTENIER a orné les murs de peintures se rapportant aux origines de la Confédération suisse (1934-1946). Une des petites chambres au midi abrite une cheminée fort simple datée 1554. La pièce de l'angle sud-ouest, désignée comme chambre du prince en 1633, est entourée de hauts lambris sous un plafond de plâtre. Cet aménagement restauré date de l'époque de lord Keith, vers 1758. Une jolie cheminée de pierre jaune, dont la coquille entre deux volutes trahit le style Louis XV, et un poêle polychrome de 1768, aux armes Montenach, occupent les parois nord et est (fig. 268). Chaque carreau du poêle porte des ruines, des paysages, des soldats et des chiens au centre d'un encadrement de guirlandes. Comme les frises et les pieds du socle, ils sont peints en bleu, rose et ocre sur fond blanc. La signature H V B apparaît une fois sur ces compositions un peu naïves. Aux parois de la salle consacrée aux souvenirs du régiment Meuron, qui servit en particulier la Grande-Bretagne aux Indes, sont accrochés notamment les portraits

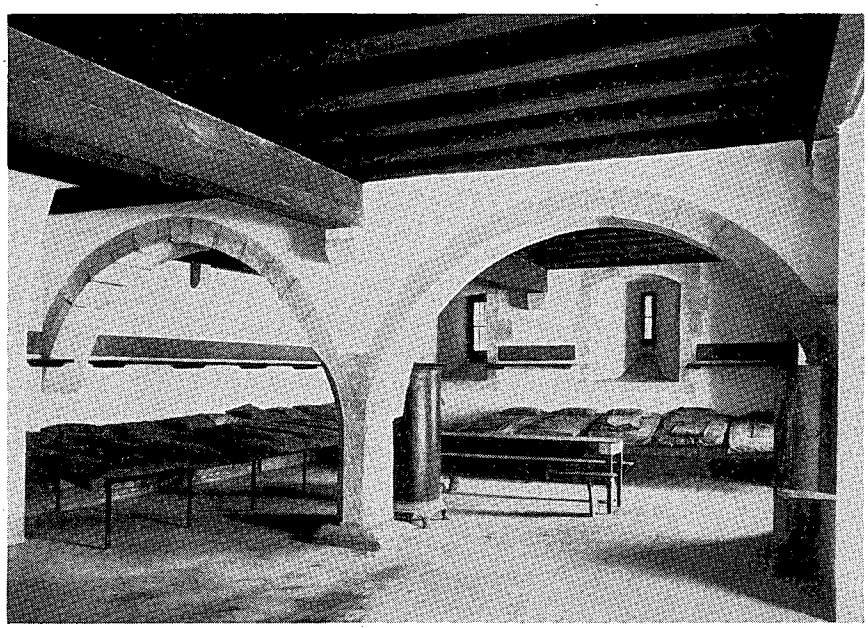

Fig. 264. Colombier, Le corps de garde, dans une ancienne cave du château. Page 304.

Fig. 265, 266 et 267. Colombier. Le château. Socle d'un poêle du XVI^e siècle; détails des pieds et des arcades. Page 306.

Fig. 268. Colombier. Le château. Salle du régiment Meuron. Page 306.

des lieutenants généraux Charles-Daniel et Pierre-Frédéric de Meuron. La salle voisine au nord possède un poêle plus simple, bleu et blanc, doté d'angles biseautés, venant d'une maison de la rue Haute. L'ornementation des corniches permet de l'attribuer à JEAN-CONRAD LANDOLT. Les grandes armoires murales sont en partie aménagées pour exposer des toiles peintes. La cheminée a un linteau orné de volutes et de roses en faible relief et un contre-feu de fonte aux armes de France, daté 1767. A l'est de la tourelle d'escalier, une chambre abrite un poêle noir à motifs verts très fins, encadré de corniches claires. Une porte est coiffée d'un fronton de bois accosté de deux consoles; la cheminée, dont le manteau porte une double corniche et la devise «MUNDUS REGITUR OPINIONIBUS», est soutenue par deux consoles moulurées.

Sous le vaisseau de bois du grand comble bien mis en valeur, comme dans quelques pièces du second étage, est installé un musée des armes. Le sommet de la tourelle d'escalier est couvert par une remarquable voûte d'ogives, dont les huit arcs retombent sur le noyau en pierre de la vis d'escalier.

### MAISONS DIVERSES

*La rue Haute*, presque rectiligne, forme l'épine dorsale du vieux Colombier, à partir du carrefour où la rue du Château rejoint l'ancienne route d'Auvernier montant du Pontet, tandis que la rue Basse se détache en une large boucle vers le midi. En partie reconstruite dès le milieu du XVIII^e^ siècle, la rue Haute abrite les plus belles maisons du village.

*N° 2.* A la suite de diverses transactions immobilières en 1757, le négociant Elie Farnet (Fahrni), d'Eriz, époux de Marie Barbier, devint propriétaire du sol occupé alors par une maison et par une bande de terrain détachée d'une cour. Simultanément, il obtint de la commune un emplacement pour faire tailler la pierre nécessaire au bâtiment qu'il désirait édifier. Les entrepreneurs, les frères NICOLAS, JEAN-LOUIS et PIERRE-ÉTIENNE THIÉBAUD, originaires de Buttes et de Ligne-rolles, obtinrent une hypothèque sur la maison, en 1759, pour assurer le solde de ce qui leur était dû. De son côté, le menuisier THÉODORE FAVARGER, se plaignant que les marchés avaient été modifiés et qu'on lui avait enlevé une partie du travail, obtint un arbitrage en 1760. Farnet fut poursuivi l'année suivante pour fabrication et diffusion de fausse monnaie valaisanne; ses proches vendirent la maison en 1768. Agrandi d'une cave sous une plateforme au midi, à une époque indéterminée, le bâtiment a subi d'importantes transformations en 1845 et en 1960[1].

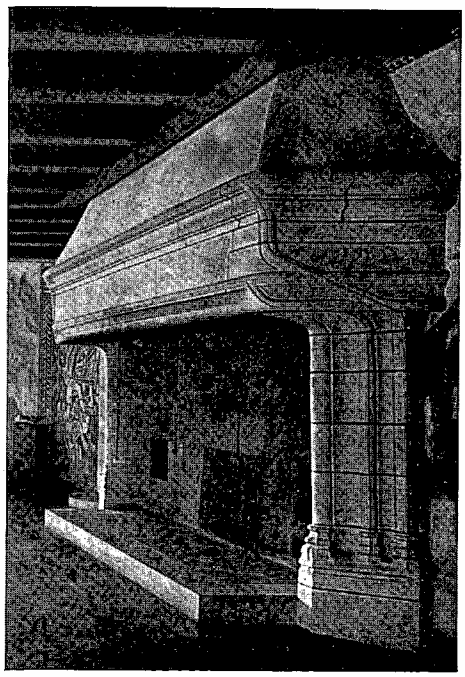

Fig. 269. Colombier. Le château. Cheminée de la grande salle du second étage. Page 306.

Haute de deux étages, la maison compte trois divisions séparées par des pilastres ornés de refends. Deux cordons, une haute corniche, les encadrements de portes et de fenêtres se détachent en pierre jaune sur les murs crépis. Au rez-de-chaussée, cinq baies égales en plein cintre, ornées d'agrafes ou d'une espagnolette à la clef, forment des arcades en arrière desquelles sont établis un couloir et la vitrine d'un magasin, depuis la restauration de 1960. Auparavant, la porte des appartements, au centre, était fermée par des vantaux munis de panneaux taillés en diamant, sous la base cintrée de l'imposte vitrée (fig. 274). De part et d'autres existaient deux fenêtres cintrées et, au-delà, deux autres portes menaient à la cave, au pressoir et à la buanderie. Les deux étages ont cinq fenêtres cintrées, dont les tablettes sont soutenues par de hautes consoles profilées encadrant les allèges. Dans celle du centre, au second étage, apparaît la date de construction, 1758. Dans le toit, une grande lucarne de pierre amortie par une boule est flanquée de deux étroits ailerons (fig. 270). Incontestablement, il y a là transposition d'une façade de ville, et un mélange d'éléments bien connus depuis une génération (pilastres, consoles), avec des formes nouvelles (espagnolette, base cintrée de l'imposte de la porte centrale). Intérieure-

1 J.-G. Pettavel, not., t. II, 14 avril, 11 juillet 1757. Arch. de Colombier, BB 3, N° 1, p. 107, 1757. A.-J. Lambelet, not., II/204, 1759. AE, Compagnie des Favres, Maçons et Chapuis, II/111, 112, 1760. Plans de la mairie de Colombier, 1748, f. XI, N° 72. Dos. MAH. MBN, p. XXIII, pl. 84/2, à rectifier pour des détails. Noter la piquante analogie verbale avec le fameux Farinet de C.-F. Ramuz.

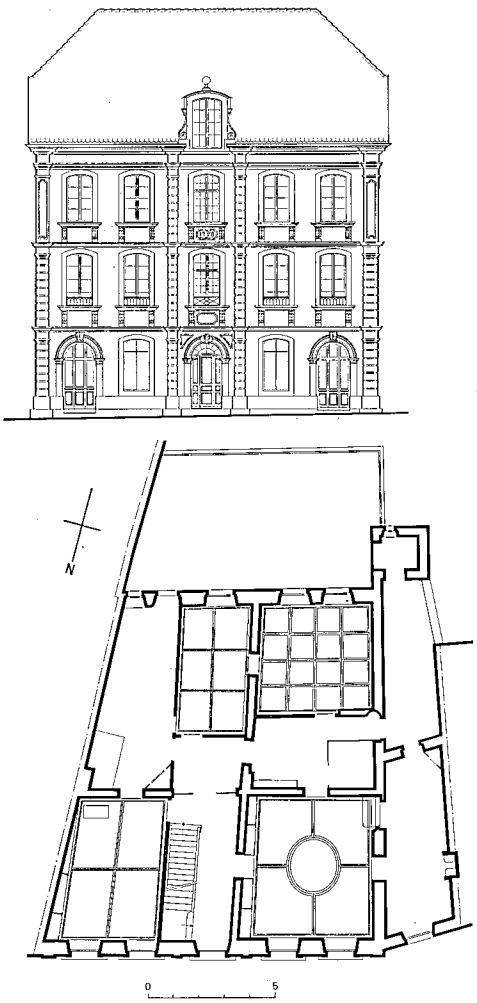


Fig. 270 et 271. Colombier. Rue Haute N° 2. Elévation et plan de la maison. Etat avant 1960. Echelle 1:300. Pages 309 et 310.

ment, la disposition était assez traditionnelle. Au premier étage, de part et d'autre de la cage d'escalier (actuellement déplacée à l'ouest), deux pièces d'habitation couvertes de plafonds moulurés en croix ou d'un cercle au centre, avaient des boiseries, et regardaient du côté de la rue, donc au nord. Deux chambres couvertes de plafonds à modestes caissons et la cuisine se partageaient l'espace au midi (fig. 271). Au premier étage, une cheminée de pierre jaune, dont on a sans doute décapé la peinture en faux marbre, est ornée de têtes de femmes sur des piédroits gracieusement galbés, et d'une palmette Louis XV surmontant deux cornes d'abondance entrecroisées. La tablette couvrant le linteau est moulurée (fig. 272).

*Rue Haute N° 7.* Sur l'emplacement d'une maison récemment acquise et démolie, François-Louis Dubois, né à Colombier, mais fixé à Lisbonne pour son négoce, fit élever un bâtiment neuf entre 1782 et 1784. La commune lui accorda les bois de sapin et de chêne nécessaires aux pilotis des fondations, ce qui excluait toute attribution nouvelle pour les charpentes (1782). Entrepreneur de la construction par marché du 21 juin 1782, les maîtres maçons et architectes Abraham-Henri et Jonas-Louis Reymond sont certainement aussi les auteurs des plans. Ils s'engageaient à bâtir une maison de 65 pieds sur 52 et demi, haute de 37 pieds, du niveau de la rue à celui de la corniche au-dessus de laquelle il y aurait une charpente à l'allemande. Les caves et les deux étages devaient être bâtis, en roc de Neuchâtel pour les soubassements, en pierre jaune d'Hauterive et de Saint-Blaise pour la taille; les moellons et le libage proviendraient de Bôle. Le menuisier Sigismond-Daniel Vaucher exécuta notamment des plafonds. La maison a subi une importante restauration intérieure en 1868[1].

Au rez-de-chaussée, le morceau de choix est l'encadrement de la porte en pierre de taille, où des refends soulignent l'appareil. Les vantaux de chêne, accessibles par trois marches arrondies, décorés de panneaux quadrangulaires, surmontés d'une frise de postes et d'une fenêtre en demi-cercle, se trouvent au fond d'un ébrasement

1 P.-A. Borel, not., 27 avril 1781, 24 juillet 1782. Arch. de Colombier, BB 3, N° 1, p. 313, 1782. AE, Plans de la mairie de Colombier, f. XI, N° 42. Arch. de M^elle C. Roulet.

concave en plein cintre, unique en son genre dans le canton. Une grande clef saillante, sans ornements, souligne la sobriété de ce décor (fig. 275). Quatre fenêtres quadrangulaires, surmontées d'un renvoi d'eau prolongé vers le haut, encadrent la porte. Des pilastres légèrement annelés limitent la façade. Au-dessus d'un cordon de pierre très saillant, les cinq fenêtres quadrangulaires du premier étage se partagent l'espace disponible sous des renvois d'eau plus modestes; la division centrale, tout en pierre de taille, est ornée de refends. Au second étage, les fenêtres sensiblement plus carrées n'ont point d'entablement; des pilastres creusés de refends mettent en valeur la baie du centre placée au-dessous d'un fronton percé d'un œil-de-bœuf. Un vaste corridor traverse la maison du sud au nord. Il ouvre l'accès aux caves profondes et à la cage d'escalier sur plan carré; deux murs pleins, parallèles, soutiennent les rampes d'escalier séparées par deux paliers carrés, à l'ouest, et par un couloir en bordure de la cour intérieure, à l'est. Des balustrades de fer forgé, droites ou rampantes, formées de barreaux reliés par des demi-cercles ou des ronds, bordent les côtés ajourés de la cage. Sur la cour, à l'orient, la façade en pierre jaune est percée de vastes fenêtres quadrangulaires. Derrière la façade principale, au midi, deux pièces de deux fenêtres, et une d'une seule baie communiquent par des portes en enfilade. Du côté nord, la cuisine a conservé son évier de pierre, un manteau de cheminée dont le linteau de bois est supporté par deux consoles de pierre, l'emplacement du four et un réchaud à charbon de bois. Dans le contre-cœur, une plaque de cheminée de 1800 est ornée d'un pot à feu entre deux vases de fleurs et deux sceptres.

*Rue Haute N° 17.* Un peu plus loin, dans la même rangée nord, c'est semble-t-il vers 1780 que Jean-Pierre Rossel-dit-Maire, membre de la Cour de justice, fit réédifier sa maison, séparée des voisines par de petites cours. En 1781, il obtint du bois pour une grange toute proche qui devait se bâtir l'année suivante. La maison, sur la

Fig. 272. Colombier. Rue Haute N° 2. Cheminée du premier étage. Page 310.

construction de laquelle aucun renseignement n'est parvenu, a été exhaussée d'un étage en 1848[1]. Large d'environ 13 m 50 pour une profondeur de 19 m 50, elle a une façade principale, au midi, percée de trois grandes arcades en plein cintre entre deux plus étroites. Les impostes moulurées en pierre de taille sont soudées entre elles. Sauf une servant à l'entrée, ces arcades devaient être fermées à l'origine, puisque la cave et un pressoir occupaient les locaux. Au premier étage, au-dessus d'un cordon mouluré, cinq fenêtres quadrangulaires ont des tablettes bien marquées et des allèges de pierre de taille soudées entre elles par un bandeau. Des pilastres à refends encadrent la façade. Le second étage, de 1848, a des fenêtres moins hautes et des dispositions analogues, les pilastres étant lisses. A l'est, des quatre larges baies en plein cintre du rez-de-chaussée, une sert de porte d'entrée et trois, aveugles, sont fermées par de la pierre de taille creusée d'un panneau central (fig. 247). Les quatre fenêtres des étages présentent les mêmes caractéristiques qu'au midi. De plan carré, la cage d'escalier a un noyau non ajouré, compris entre des volées d'escalier sur trois côtés, et des paliers aux angles et au midi. Un contrecœur du premier étage porte la date 1780; une pièce est ornée de peintures sur toile.

*Rue de la Société, N° 1.* Dans la même rangée que la maison précédente, mais rendu accessible par une rue transversale postérieure à 1860, cet édifice garde certaines parties dignes d'intérêt. Centre d'une propriété de François-Louis d'Erlach, héritée par François-Louis Stürler, en 1692, la maison subit un incendie en 1698. Son annexe orientale semble avoir été reconstruite en 1739; il y eut peut-être des travaux en 1759 et les années suivantes, lorsque la commune autorisa Charles Stürler à extraire de la pierre aux Colleises[2]. La propriété fut cédée en 1779 au lieutenant-colonel François de Morel qui reprit plus tard les lots d'autres co-acquéreurs, et fit rebâtir

1 Arch. de Colombier, BB 3, N° 1, p. 306, 1781. RAs., 1831, p. 206, N° 87; p. 242, N° 230, MBN, p. XXXIV et pl. 84/3 où le dessin des baies du rez-de-chaussée n'est pas conforme à l'état actuel.

2 P. Mouchet, not., 15 octobre 1692. AE, Manuel de Justice de Neuchâtel, 4 octobre 1698. D. Mouchet, not., II/86, 1739. Arch. de Colombier, BB 3, N° 1, p. 124, 136, 156, 161, 1759, 1761, 1764.

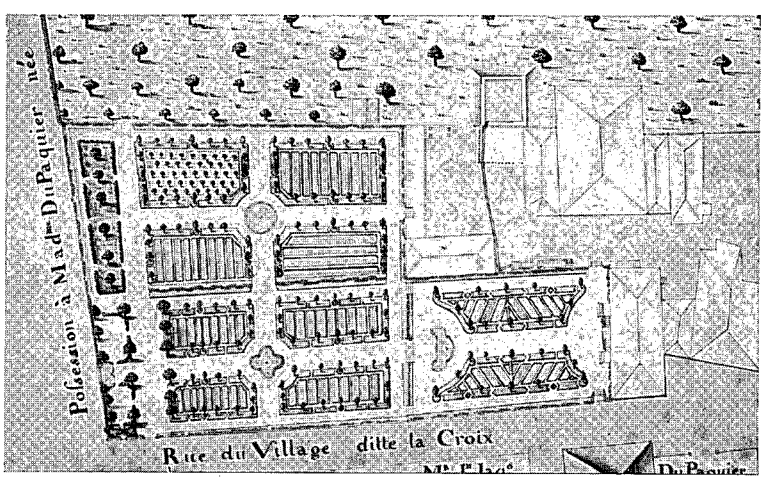


Fig. 273. Colombier. Rue de la Société N° 1. Plan de la propriété vers 1800.
Page 313.

Fig. 274 et 275. Colombier. Portes d'entrée des maisons de la Rue Haute N° 2 (avant 1960) et N° 7 (à droite). Pages 309 et 311.

la maison en 1780 avec du bois et de la pierre accordés par la commune. ABRAHAM MONNIER, de Tramelan, et DANIEL CUENIN, de Gléresse, ouvriers du menuisier [HEINRICH] RÜEFFLI, de Bienne, et quatre plâtriers travaillèrent à ce bâtiment auquel certains détails (crossettes d'une fenêtre au midi) permettent bien d'assigner la date de 1780. Le premier folio d'un cahier de plans, vers 1800, donne une excellente idée de la propriété Morel. La maison de maître, axée nord-sud, se trouve flanquée à l'ouest d'un haut perron: deux rampes parallèles à la façade aboutissent à des paliers d'où les escaliers descendent au jardin. Une première terrasse a deux massifs bordés de buis taillés et d'arbustes, dont les petits côtés concaves épousent la forme d'un bassin semi-circulaire. A un niveau inférieur, le grand jardin plus carré a des massifs analogues centrés autour de deux bassins, un circulaire et un quadrilobé. Au nord du petit jardin et de la maison, une cour est encadrée de plusieurs bâtiments, d'une fontaine et d'un réservoir à ciel ouvert; à l'est, trois édifices modestes s'alignent dans une cour en retrait de la rue (fig. 273). Tout fut divisé après la vente du domaine survenue en 1859. La maison de maître a été mutilée par une adjonction datée 1862, à l'ouest[1]. La partie sud, assez bien conservée, est encadrée de pilastres à refends. Au midi, deux fenêtres cintrées encadrent une troisième baie fermée, dont l'encadrement de pierre mouluré s'élargit de crossettes à la hauteur des impostes. Au rez-de-

1 A.-H. Borel, not., X/465, 1779. Arch. de Colombier, BB 3, N° 1, p. 290, 1780. AE, Justice de Colombier, 13 novembre 1780. AE, Plans en recueil: «Maison à Colombier». C.-P. Baillot, not. III/9, 1859.

chaussée occidental, deux fenêtres cintrées sont surmontées d'entablements supportés par des consoles; au premier étage, un pilastre en fort relief, creusé d'un tableau, sépare deux fenêtres plus simples.

*Rue Haute N° 14.* Presque en face de la maison précédente, au midi de la rue, Pierre Guinand, receveur de Colombier, avait fait rebâtir sa maison entre 1669 et 1672. Le maçon ABRAHAM ROBERT livra deux portails pour les caves et JONAS FAVRE un poêle de pierre; maître GUILLAUME JAQUET tourna les balustres de l'escalier, et les frères FAVRE exécutèrent «le travail de reformation» de l'immeuble. En 1777, Jean-Jacques DuPasquier, de Fleurier, acheta la maison, la basse-cour et la fontaine proches d'un bâtiment de grange, d'écurie, de four et de logement d'un vigneron, puis il arrondit sa propriété par diverses transactions. Ce fabricant de toiles peintes, un des principaux collaborateurs de la fabrique du Bied, fit rebâtir sa maison en 1782 par des maîtres restés inconnus. Les créanciers de son fils la mirent en vente en 1819. Des réparations importantes ont été exécutées en 1892[1].

La maison qui a une façade de 14 m 20 de long pour 10 m 80 de hauteur (plus 7 m 60 de toit) s'étend sur une profondeur d'environ 16 m 80. Au rez-de-chaussée, quatre fausses fenêtres percées de soupiraux encadrent une belle porte se détachant sur un fond de pierre de taille à refends. L'encadrement mouluré s'élargit de crossettes aux angles supérieurs, au-dessous d'une console encore Louis XV supportant des guirlandes représentatives du style Louis XVI. Le tout est daté 1782 (fig. 279). Au-dessus d'un cordon mouluré, deux étages de cinq fenêtres quadrangulaires sont encadrés de pilastres à refends limitant les angles et la division centrale. Un fronton courbe, percé d'un œil-de-bœuf ovale et amorti par une urne à godrons, couronne le tout. Vers l'ouest, le mur qui mène à l'ancienne annexe à l'usage de grange, grenier, écurie, four, magasin et comptoir (en 1810), est percé d'un portail; deux urnes décorées de côtes et de godrons surmontent les piliers (fig. 276). Au rez-de-chaussée, la maison a un corridor nord-sud aboutissant à une cage d'escalier, dont les rampes de sens contraire prennent jour du côté occidental. Le noyau évidé a ses baies fermées par une balustrade de fer forgé, formée d'ovales très allongés sous une frise de postes. Une grande cave traversée par deux arcs diaphragmes occupe tout le côté oriental (fig. 278).

Au premier étage, les murs de refends délimitent en outre un corridor orienté d'ouest en est, dans l'axe de la cage d'escalier (fig. 277). La chambre nord-est a des portes et des soubassements en bois, de style Louis XV, ayant des bords ondulés ou décorés de volutes alternées. Les parois méridionale et occidentale sont couvertes d'une peinture sur toile ayant à la base un repli masqué d'environ 30 cm. Comme sujets apparaissent, à gauche de la porte sud: une tour ronde et une maison percée d'une large porte cochère, une file d'oiseaux traversant un ciel très bleu. A droite de la porte, une ville et un bouquet d'arbres bleus se dressent derrière un groupe de personnages vêtus de rose et de rouge discutant sur un chemin. Contre la paroi occidentale, la scène à peine interrompue par les lignes d'une porte masquée est centrée sur une passerelle de bois, alors qu'une maison, un château et des arbres forment pendant; une localité apparaît derrière un cours d'eau, sous des nuées

1 Arch. de Montmollin, Dos. 208/6, p. 19, 42, 54, 58, 59. AE, Justice de Colombier, Actes judiciaires, 11 juillet 1777. F. Clerc, not., I/27, 1819. Dos. MAH. MBN, pl. 84, N° 4 donne une restitution contestable des baies du rez-de-chaussée.

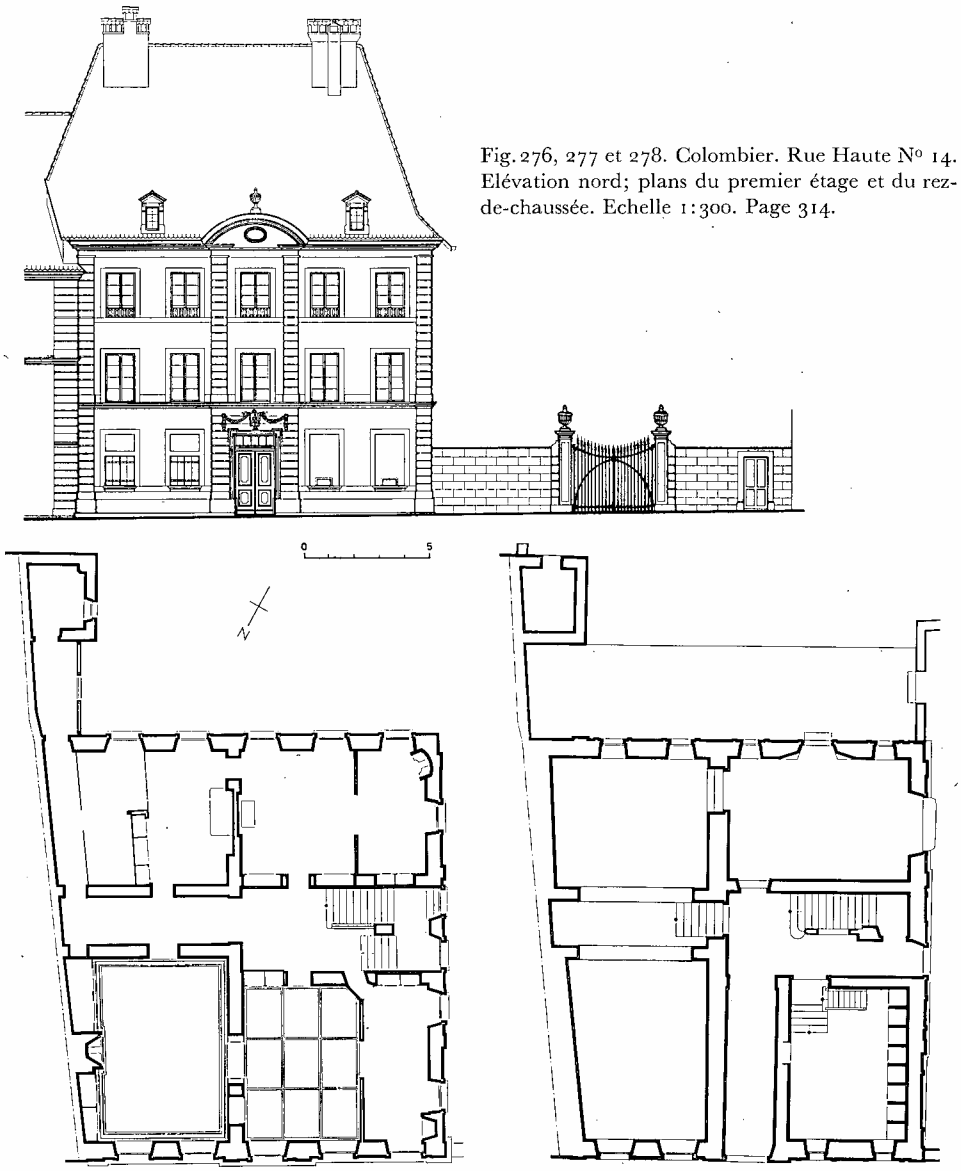

Fig. 276, 277 et 278. Colombier. Rue Haute N° 14. Elévation nord; plans du premier étage et du rez-de-chaussée. Echelle 1:300. Page 314.

jaunes et grises (fig. 281); la végétation a viré au brun-jaune et les arbres au bleu, alors que les personnages sont vêtus de rouge et de bleu. Tous ces sujets, anonymes, et la baguette ponctuée de bouquets font penser à ceux qui existent, aussi peints sur toile, au château de Peseux (voir p. 220). Du côté nord, entre les deux fenêtres, une console Louis XVI a quatre pieds cannelés et une rose d'où jaillit un gros bouton, au point de rencontre des traverses reliant les pieds. Des perles et des rais de cœur ornent l'encadrement de la glace surmontée d'une grisaille où paraît une bergère et son troupeau franchissant un petit pont. Au centre de la paroi orientale, une

Fig. 279. Colombier. Rue Haute N° 14. La porte d'entrée nord. Page 314.

Fig. 280. Colombier. Rue Haute N° 14. Poêle au second étage. Page 316.

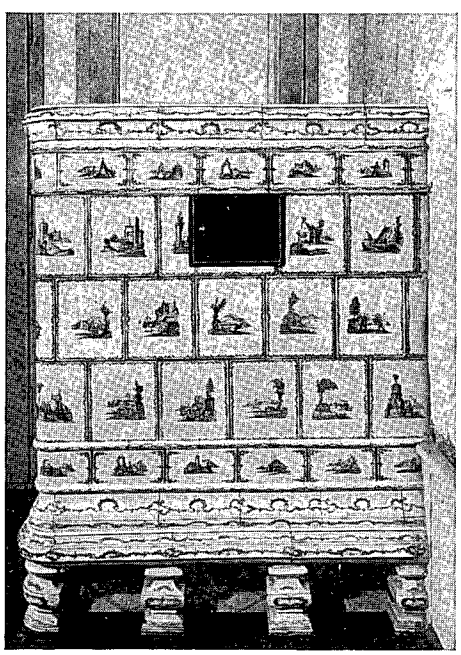

cheminée Louis XVI, de marbre gris veiné de blanc, a des jambages cannelés et un linteau orné de motifs géométriques et de roses. La glace et son encadrement sont ornées de perles et de rais de cœur, tandis qu'un trophée champêtre composé d'une corbeille, d'un râteau, d'une serpette et de lauriers forme un dessus habilement sculpté. Sur le restant de la paroi, des peintures sur toile représentent des châteaux, des tourelles, des bergères, des paysans et des bateaux. La teinte dominante est actuellement le bleu, car la végétation a tourné au jaune verdâtre ou au brun; les toits sont rouges ou gris et les montagnes blanches. Les vêtements font des taches lumineuses. Contre le mur sud se dresse un poêle chauffable depuis le corridor, formé de trois rangs de carreaux blancs peints de motifs grenat représentant des puits pansus, une femme sur une escarpolette, un lion tenant une épée, un Chinois de fantaisie ou des oiseaux. Le parquet a des éléments carrés de chêne séparés par des croix plus sombres de noyer.

Au second étage, la chambre nord-est a la même disposition que la précédente, mais en plus simple. Le poêle blanc, peint de motifs grenat, a des pieds de poterie en forme de balustres anguleux et des frises. Chaque carreau, orné d'un fin liseré, porte un motif central où paraissent des puits ventrus, des bâtiments, des vaisseaux, un ours et un lion en lutte et des couples divers (fig. 280). Aucun nom n'apparaît sur ce poêle qui peut être attribué, comme celui du premier étage, à un des LANDOLT de La Neuveville, vers 1782. La cheminée peinte en faux marbre gris-beige et brun a son linteau et ses piédroits sculptés d'une grecque ininterrompue. Au-dessus de la glace cernée de perles et de rais de cœur, le trophée champêtre se compose d'un tambour, d'une cornemuse et de deux houlettes.

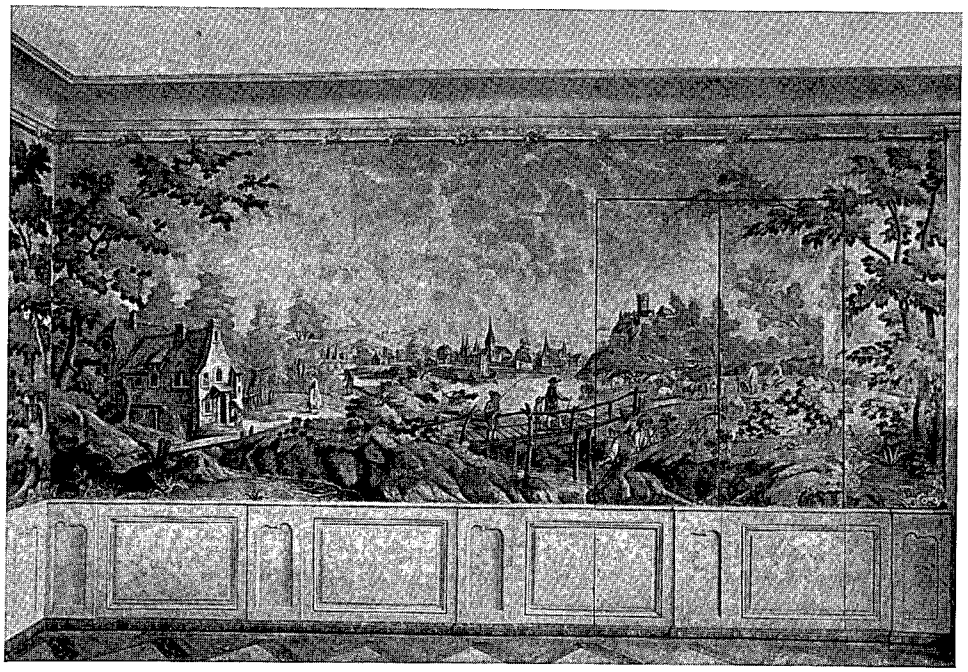

Fig. 281. Colombier. Rue Haute N° 14. Peinture sur toile dans le salon du premier étage. Page 315.

*Rue Basse N° 10.* Il est difficile de savoir qui était le possesseur de cette maison lors de sa reconstruction vers 1561. Les Reconnaissances ne permettent de connaître que le tenancier de 1529, Jean Morel, et celui de 1607, Abraham fils de feu Pierre Joux. Le bâtiment a subi des transformations en 1840; sa fenêtre Renaissance a été restaurée en 1912[1]. Celle-ci est, en effet, l'élément le plus intéressant qu'on peut sans doute dater 1561, grâce à une pierre retrouvée dans le mur. Trois meneaux dépourvus de bases, dont les arêtes sont chanfreinées, séparent les quatre baies surmontées d'une corniche à denticules, et encadrées de deux pilastres ornés de rameaux, dont les bases sont animées de losanges cantonnés de rosettes ou de boules (fig. 282).

*Rue du Pontet N° 2.* Une douzaine de mètres en contrebas du village, au nord-ouest du temple et en marge de l'ancienne route de Colombier à Auvernier, la maison dite le Pontet s'étale largement au milieu des jardins, tout en étant mitoyenne avec sa voisine dite les Prêles (fig. 252). Il est possible de suivre son histoire dès le début du XVI[e] siècle. En 1529, Renaud Roy, de Travers, et surtout Pierre Bonard possédaient là une maison flanquée d'un clos qui devint propriété du seigneur de Colombier, avant 1564. Comme le souverain ne retirait aucun profit de cet immeuble inhabité et menacé de ruine, le gouverneur Jacques Vallier le céda en 1606 à Abraham Mouchet, capitaine et receveur de Colombier, en échange d'une maison destinée à devenir la cure de Bevaix[2]. C'est Mouchet devenu trésorier général du comté qui

1 AE, Rec. de Colombier, par Petitpierre, I/169, 1607, Dos. MAH.

2 AE, Rec. de Colombier, par Lando, f. 231v. et 305, 1529; par Petitpierre, f. 11v. et 12, 1607. Actes de Chancellerie, VI/85, 1606.

fit sans doute réparer la vieille maison, et surtout bâtir une nouvelle, datée 1614 sur la tourelle d'escalier. Si l'on ignore tout des artisans alors au travail, un registre de comptes laissé par Jean Mouchet donne quelques détails sur les ouvrages subséquents, de 1626 et 1627. Les maçons BALTHAZAR JEANJAQUET, de Bôle, JACQUES MATTHEY et SAMUEL PERRIN, de Noiraigue, s'engageaient à «clore le jardin dudit sieur de murs à creneaux et fournir la pierre pour la construction d'iceux et les couvertes et carrés desdits creneaux»; de plus, ils fourniraient des matériaux pour la voûte de la cave que devait bâtir le maçon ABRAHAM DUBIED, de Neuchâtel. Ce dernier se chargea de crépir, blanchir et plâtrer tout le bâtiment et la grange, puis de faire les conduits et les soubassements nécessaires à la cave et au pressoir. DAVID et SAMUEL PERRIN, aidés de DANIEL JOLY, firent aussi des murs au jardin et les arcs d'une grande porte et d'une petite porte. Il semble que ce travail, comme celui de maître ABRAHAM DUBIED, concerne l'annexe sud-est: abattre de vieilles parois et faire la muraille du bâtiment devant la maison, de 10 toises de long sur 15 pieds de haut, puis plâtrer la salle, la chambre, le cabinet, le pigeonnier et deux écuries, blanchir l'extérieur sous «la grande sale ou galeries», puis mettre en état la petite galerie à partir de la tourelle d'escalier. Jean-François Amiet livra 14000 tuiles et le poêlier GEORGES TISSOT répara des fourneaux. C'est le maître charpentier DAVID BOURQUIN qui exécuta tous les travaux de son état: palissade de chêne au midi du jardin, «de la plus jolie façon qu'il sera possible», percée de deux portes, une à l'endroit du moulin pour puiser de l'eau, l'autre proche de la cave, et deux cabinets de chêne couverts de tuiles. BOURQUIN devait établir une charpente, du grand corps de logis jusqu'à la *cavette*, et faire la couverture lambrissée de la galerie en forme d'arc; il exécuterait aussi le plancher et le plafond de la chambre adjacente, une petite porte, deux écuries et une petite galerie allant de la tourelle d'escalier aux grandes galeries; il mettrait en état la charpente du toit des annexes, transporterait le grenier, abattrait l'aiguille du pigeonnier et ferait le toit du poulailler[1].

1 AE, Recettes, vol. 172; f. 6, 20, 46, 58, 59, 80, 86, 109v., 110; 1626-1627, paiements jusqu'en 1629.

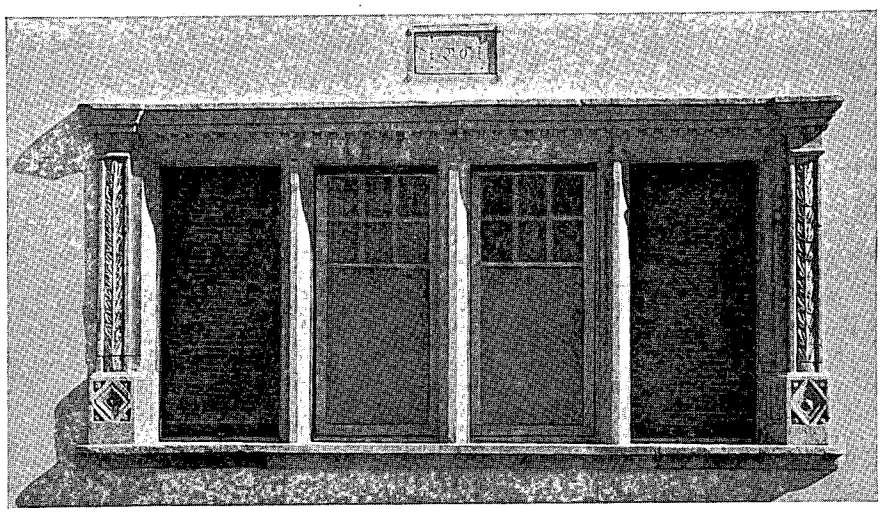

Fig. 282. Colombier. Rue Basse N° 10. La fenêtre de 1561. Page 317.

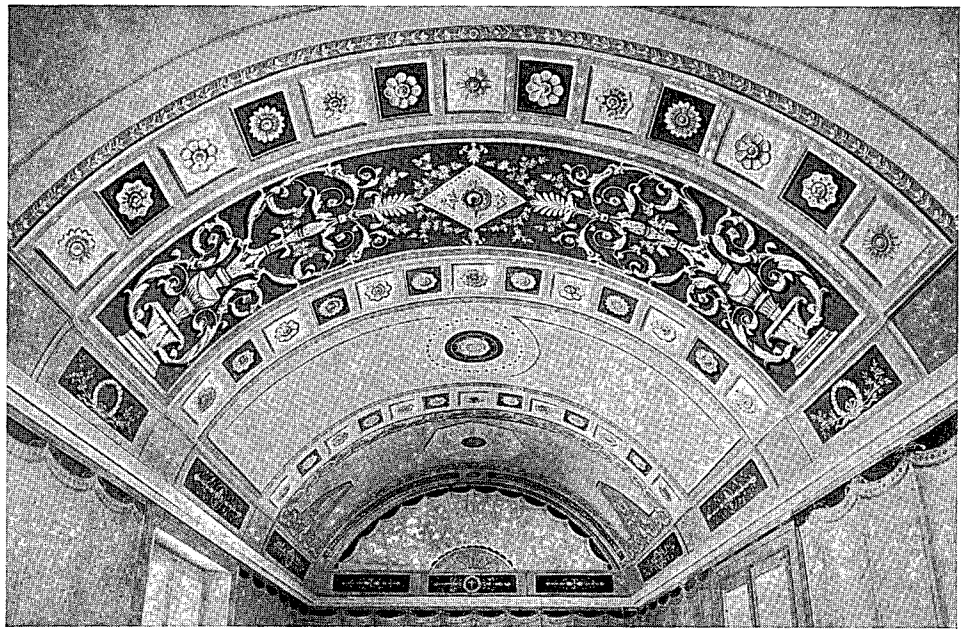

Fig. 283. Colombier. Rue du Pontet N° 2. Le plafond de la galerie. Page 322.

Après la faillite des héritiers du trésorier Jean Mouchet, les divers biens furent remis aux créanciers, notamment à la commune d'Auvernier, en 1636. C'est sans doute peu après que la maison fut vendue ou adjugée aux frères d'Affry. Dès 1650, en effet, le conseiller d'Etat et capitaine au service de France Jean-Louis d'Affry loua la maison à divers tenanciers, en se réservant parfois la galerie, la grande cuisine, diverses pièces, la grande cave et le pressoir. Pour la première fois, en 1680, paraît la mention écrite de la maison «dessous le Pontet». La propriété fut vendue au capitaine Jacques Morel, officier au service de France, en 1698, avec son bâtiment de grange et avec le jardin ceint de murs abritant des cabinets et un jet d'eau. La maison fut acquise, en 1713, par Albert de Bonstetten, bourgeois de Berne, qui la céda, six ans plus tard, à son beau-frère Béat-Louis de Muralt. Par la fille de ce dernier, tout le bien passa à François Charrière de Penthaz, en 1738[1]. Avec Muralt, écrivain connu et piétiste militant, la demeure allait être connue au loin. A l'époque de Belle de Zuylen, c'est-à-dire d'Isabelle van Tuyll (1740-1805), Hollandaise d'origine et épouse de Charles-Emmanuel de Charrière, la maison devint un centre littéraire apprécié de Suisse romande, grâce à cette femme de talent entourée d'amis parfois célèbres[2]. Hors d'aménagements intérieurs ou de détail, les immeubles ne furent guère transformés. En 1752, les maîtres maçons Pierre Dubois et Abraham

1 MCE, XI/87v., 175v., 217v., 1633, 1635. F. Thomasset, not., minut., 23 novembre 1650, 16 octobre 1653, 28 octobre 1670. Rec. de Colombier, par Vaucher, I/299v., 1680. B. Jeanjaquet, not., vol. III, 29 novembre 1698. Arch. Boitel, actes N^os^ 3, 4, 10, des 8 mars 1713, 9 mars 1719 et 20 mars 1738.

2 P. Favarger, *Une émigration de piétistes zurichois*, MN, 1909, p. 193-217. Ph. Godet, *Madame de Charrière et ses amis*, 2 vol. 1906. J. Petitpierre, *Le manoir du Pontet*, dans *Patrie neuchâteloise*, II/148-163.

Fig. 284. Colombier. Rue du Pontet N° 2. Elévation de la façade orientale et coupe de la galerie. Echelle 1:300. Page 321.

Jornod murèrent une porte cochère du côté de la cour du voisin, le receveur Frédéric Perret. Trois ans plus tard, les documents mentionnent une pièce de métal séparant l'eau de la source destinée à la fontaine et au jet d'eau. La foudre ayant incendié la grange, l'écurie et les greniers en 1756, François de Charrière obtint d'appréciables contingents de bois de charpente des communes voisines, pour la reconstruction. Après la mort de Henriette de Charrière, en 1814, l'inventaire général montre que les chambres étaient pourvues d'un riche et abondant mobilier[1].

Description. Dans ses grandes lignes, la maison n'a guère changé depuis deux siècles, à en juger par un plan de 1782 sur lequel Pierre-Abraham Borel a dessiné la façade méridionale[2]. Le corps principal conserve l'aspect traditionnel d'une gentilhommière du début du XVII^e siècle, à peine estompé par l'extension latérale que lui donnent des annexes. Il ne s'est ajouté qu'un contrefort à l'angle sud-ouest et une véranda néo-gothique à l'opposé. Au rez-de-chaussée n'existent qu'une petite fenêtre et une porte de cave rectangulaire, dont les angles sont arrondis. Trois étages de deux ou trois fenêtres, en partie refaites ou privées de leurs meneaux, percent la façade sous le pan rabattu du toit. A l'ouest, une étroite et longue annexe se détache de la maison, traversée par un couloir dont les portes attestent l'ancienneté; elle est accessible par un escalier extérieur. Du côté oriental, la grande galerie présente extérieurement l'aspect d'une annexe ordinaire; un petit auvent protège sa

1 Arch. Boitel, registre I/141, 146, 1752, 1755. Arch. d'Auvernier, BB 3, N° 12, p. 47, 1756. MJ, Colombier. Inventaires, 9 août 1814. Dos. MAH.

2 Arch. Boitel. «Plans géométriques des possessions de noble Emanuel fils de feu noble François de Charière de Penthaz», par A.-H. Borel, fol. 5, 5 avril 1782. AE, Plans de la mairie de Colombier, f. 11, 1748 (ne donnant que le contour).

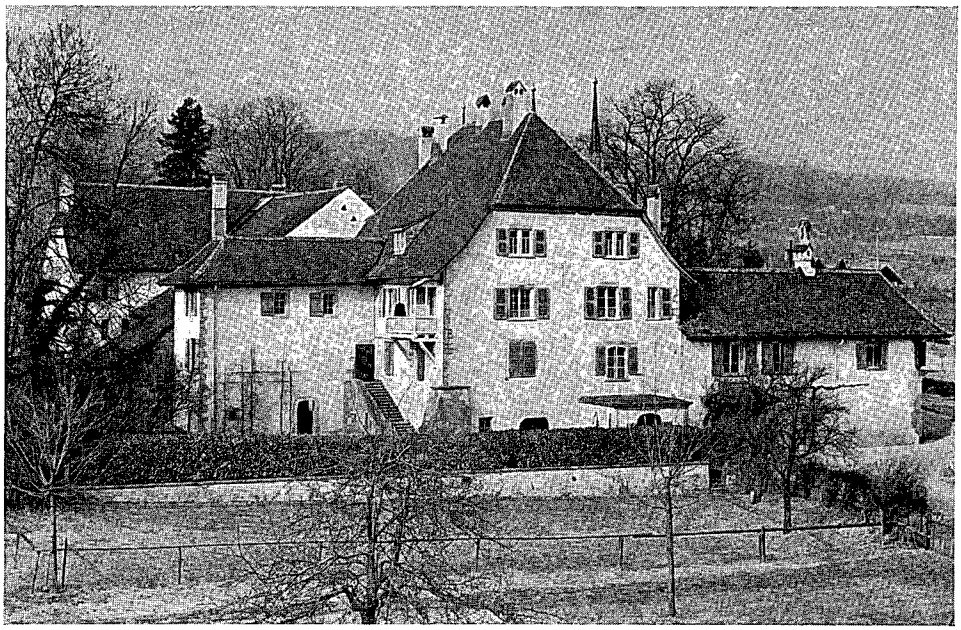

Fig. 285. Colombier. Rue du Pontet N° 2. Vue générale du midi. Page 321.

porte cochère en anse de panier; les étais de bois taillés en forme de consoles sont ornés d'écus. Par delà se profilent les toits des annexes jadis rurales, et la maison voisine (fig. 285). A l'orient, la cour donne une meilleure idée des immeubles et de leur articulation. La galerie, perpendiculaire à la maison, s'y appuie par son extrémité occidentale; son mur septentrional, percé de deux larges fenêtres, repose sur une forte solive soutenue par deux étais sculptés et par un gros poteau, dont les bras sont travaillés en forme d'arbre grâce à des pièces rapportées. Sous cette galerie, dont le prolongement fait un coude vers le nord, la fontaine conserve une pile du début du XVII$^{e}$ siècle, formée d'un dé et d'un piédouche supportant une courte colonne, en forme de balustre orné de feuilles et de cannelures; le bassin quadrangulaire paraît plus récent. La tourelle d'escalier hexagonale, percée de fenêtres moulurées d'un cavet et d'une feuillure, est l'élément dominant de cette façade (diamètre, 4 m environ; hauteur 12 m; flèche 8 m 50); sa porte datée 1614 est surmontée d'un fronton à denticules orné d'une coquille; des filets décorent les piédroits. Si la majeure partie des fenêtres a été modernisée, il en reste une à meneau, moulurée comme celles de la tour, sous un fragment de frise à denticules. Dans une première annexe, il subsiste une fenêtre à deux baies surmontées d'accolades; peut-être s'agit-il d'un réemploi. Il semble, cependant, que c'est une maison du XVI$^{e}$ siècle contre laquelle on a bâti celle de 1614 (fig. 284).

*L'intérieur.* A la hauteur de la tourelle d'escalier, un corridor coupe les appartements transversalement en deux. Quatre pièces principales se partagent l'espace restant de chaque côté. Dans l'annexe tout au nord, bûcher et réduits de l'ancien

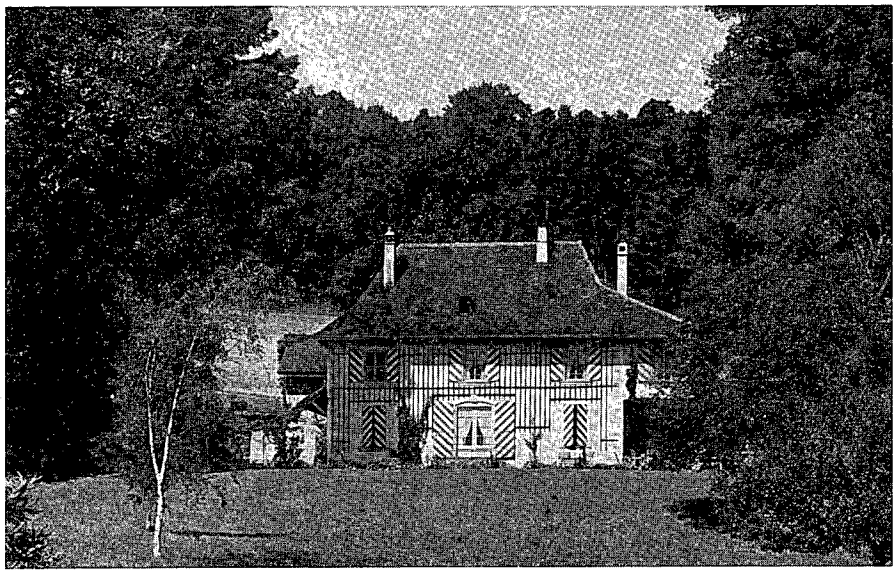

Fig. 286. Colombier. La Mairesse dans son cadre de verdure. Page 324.

rural forment une saillie importante du côté du jardin. Au premier étage, la chambre située au nord de la tourelle d'escalier a un plafond formé de vingt panneaux séparés par des nervures. Un poêle, dont le corps bleu-vert est compris entre deux frises blanches à motifs bleus, repose sur des pieds quadrangulaires de poterie, peints de grandes feuilles. Il est signé J C L, soit JEAN-CONRAD LANDOLT, 1738. Sous le vaste manteau de cheminée de la cuisine tournée vers l'ouest, subsiste l'entrée du four à pain. Le grand corridor transversal est visiblement un aménagement du XVIII^e^ siècle, comme sa prolongation dans l'annexe occidentale bordée de vastes armoires à panneaux Louis XV. Dans les chambres au midi, un petit corridor, les cheminées et leurs glaces, les parquets, un poêle et de belles portes sont des transformations de la fin du XVIII^e^ siècle. La pièce aménagée dans la galerie, traditionnellement désignée comme le salon de musique de Madame de Charrière, est couvert d'un intéressant plafond peint, en plein cintre, de l'époque Empire. Son riche décor contraste avec celui du plancher à grands carreaux de sapin, cernés de bandes de chêne, et avec la modeste glace Louis XVI surmontant une cheminée moderne. Peintes en trompe-l'œil, des frises transversales de caissons à rosettes séparent des bandes où alternent des panneaux roses à motifs blancs, des entrelacs et, au centre, des rinceaux, des urnes et des palmettes blancs, rehaussés de gris, sur un fond brun-rose. Des couronnes et des lauriers décorent le pourtour du plafond, au-dessus de fausses tentures jaunes tenues par des nœuds, peintes sur les murs; un motif à rayons, comme une toile tendue, anime les tympans (fig. 283).

Au sud-est de la maison, le jardin, où des allées se croisent autour de l'emplacement du jet d'eau, est entouré d'un mur crénelé, unique en son genre dans le pays, bâti en 1626-1627, et visible sur la vue de Colombier gravée par ABRAHAM-LOUIS GIRARDET, en 1797. Le bâtiment de ferme, rue du Pontet N° 1, a conservé dans ses

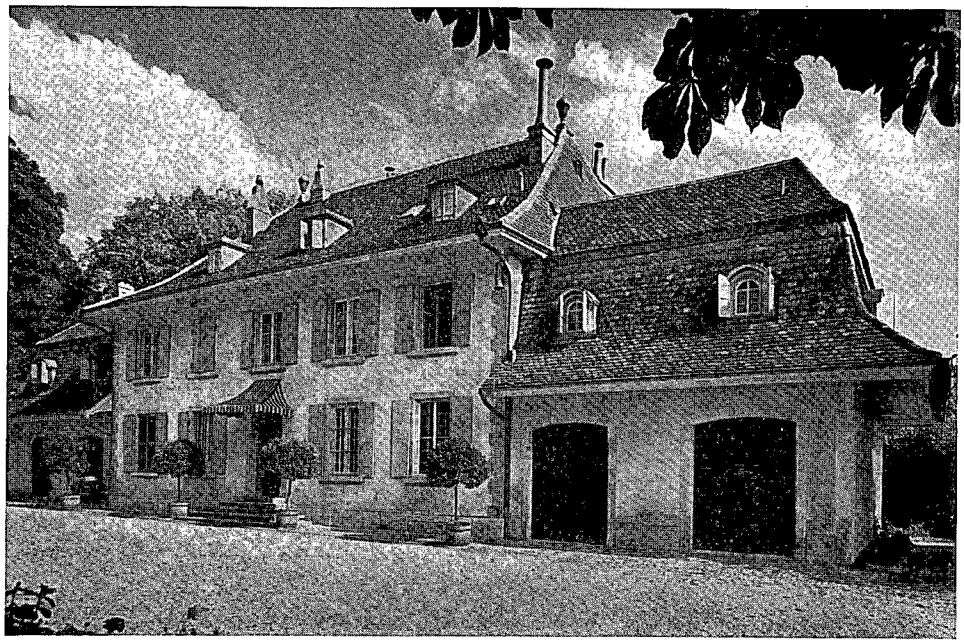

Fig. 287. Colombier. La Prise Roulet. Façade sur la cour. Page 324.

grandes lignes l'aspect connu par le plan de 1782 et date de la reconstruction de 1756; porte cochère de pierre jaune, fenêtre haute, œil-de-bœuf et pan rabattu du toit, à l'ouest, le prouvent. Certains éléments sont néanmoins plus anciens, telle la porte cochère de l'annexe nord, dont l'arête chanfreinée remonte assurément au premier quart du XVII^e siècle.

*La Prise Roulet.* Ce domaine, anciennement dit du Rosy, fut vendu en 1653 à Abraham Chaillet, d'Auvernier, un des receveurs du prince. Tout naturellement il reçut dans l'usage, le nom de Prise Chaillet. En 1799, Georges de Chaillet, nouveau propriétaire du domaine, obtint du Conseil d'Etat l'autorisation d'extraire de la pierre de taille dans la forêt voisine du Chanet, pour la maison qu'il se proposait de bâtir. L'année suivante, la Seigneurie lui vendit soixante pins pour capter l'eau d'une source, et plus de cent arbres de la forêt de Dame-Othenette. Chaillet sollicita de la commune l'autorisation d'employer deux menuisiers dans sa maison. Celle-ci devint, en 1838, propriété du lieutenant-colonel Louis-Eugène de Roulet qui lui a laissé son nom. En 1840, les bâtiments firent l'objet d'importantes réparations, notamment par adjonction d'une tonnelle et d'une galerie[1].

La maison, d'un type rare dans le canton, fait penser à certaines demeures de la campagne bernoise. Sous son toit en pavillon, s'évasant vers le bas et surmonté de deux urnes, la maison n'a qu'un étage de cinq vastes fenêtres. Au rez-de-chaussée,

1 F. Thomasset, not., 4 février 1653. MCE, CXLVII/965, 1799; CXLVIII/850, 1800. AE, Registre de la direction des forêts, A/30, 1800. A.-H. Clerc, not., I/4, 1838. RAs., 1831, p. 202, N^os 69-71; p. 233, N^os 192-194. CH. GUYOT, *La vie intellectuelle... Henri David de Chaillet*, p. 21.

un petit perron et la porte d'entrée marquent l'axe de symétrie. Tout le caractère de la composition s'affirme du côté de la cour, où deux annexes basses, coiffées d'un toit à la Mansart largement débordant, flanquent la façade (fig. 287). A l'angle du rural, un portail moderne a été posé en 1958. L'intérieur très sobre compte un vestibule pavé de pierre jaune, quelques pièces boisées simplement et un plafond Empire ayant une frise de denticules et une rosace centrale.

A *la Mairesse*, un peu plus à l'ouest, César d'Ivernois, maire de Colombier et poète à ses heures, se fit bâtir, en 1809-1810, une nouvelle maison sur une propriété achetée des héritiers de Charles-Emmanuel de Charrière. Le seul nom d'artisan parvenu est celui du serrurier JULIEN MIÉVILLE[1]. Très plaisante dans son cadre, la maison ayant trois croisées à son unique étage, est couverte d'espaliers sous un toit en pavillon évasé, qui déborde aussi sur une tonnelle, à l'est (fig. 286). Le rural frappe par le contraste des murs latéraux clairs, avec les parois de bois sombre des longs côtés.

*Cottendart*, une autre maison de maître, est planté dans une vaste clairière, à l'écart. Charles-Samuel Tribolet, inspecteur des milices, fit rebâtir la maison par les maçons JEAN-JACQUES et JONAS GRANDJEAN, entre autres, en 1753. Quatre ans plus tard, le domaine fut vendu à lord David Wemyss, pair d'Ecosse, colonel au service de France et parent du gouverneur Georges Keith. Par faveur spéciale de Frédéric II, Cottendart devint une baronnie en 1780. Pierre-Frédéric de Meuron fit exécuter d'importantes réparations, notamment à la cuisine, dès 1802; pour Charles-Gustave de Meuron, le charpentier CHARLES-HENRI DUBOIS transforma le salon, et établit la charpente du clocheton, en 1823. Après 1906, un nouveau propriétaire altéra le toit, en perçant un étage mansardé[2]. Le noyau de la maison a cinq fenêtres cintrées par étage. Du côté nord, mieux conservé, des baies plus étroites encadrent la porte surmontée d'un balcon soutenu par deux colonnes toscanes. Au midi, des annexes allongent exagérément la façade; la belle ligne incurvée du toit a beaucoup souffert des transformations. Un clocheton carré donne quelque élancement à la construction. La terrasse semi-circulaire du jardin s'achève par un mur sur lequel on a placé un globe gnomonique, reposant sur un socle, par l'intermédiaire d'un élégant piédouche Louis XVI, de 1781.

*Le Bied.* En juillet 1734, le Conseil d'Etat accorda au maître bourgeois Jean-Jacques Deluze, allié Chaillet (1689-1763), l'accensement de trois *poses* de terre à l'extrémité sud des Allées de Colombier, pour y établir une manufacture de toiles peintes. Les bâtiments ne devaient pas gêner la perspective de l'allée parallèle à la rive qui était l'objet de mesures de protection. La Seigneurie réservait aux tiers le droit d'introduire leurs bateaux dans le Bied, un cours d'eau disparu dès lors, qui décrivait une large boucle autour du terrain concédé et qui lui a laissé son nom. Dès l'automne, Deluze obtenait gratuitement de la ville de Neuchâtel «quatre pièces de sapin de huictante pieds de long pour le batiment de sa manufacture qu'il fait construire». Les communes d'Auvernier et de Colombier renoncèrent à leur

1 AE, Série Colombier, novembre 1810. D. BERTHOUD, *César d'Ivernois*, p. 62-63.

2 J. PETITPIERRE, *Cotendart sur Colombier*, dans *Patrie neuchâteloise*, IV/9-66. A. SCHNEGG, *Histoire des domaines du Villaret et de Cottendart*, p. 41-85. CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 13.

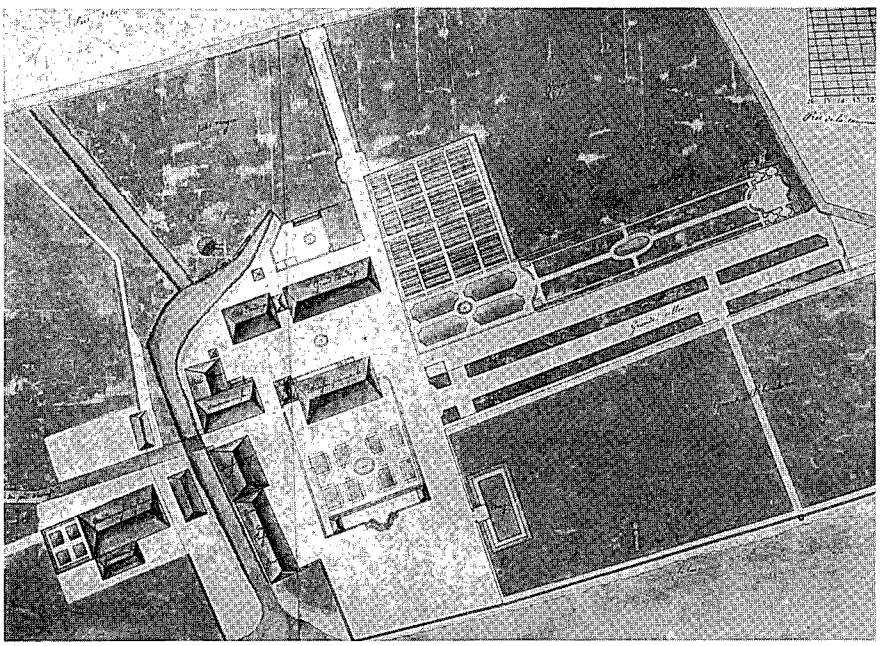

Fig. 288. Colombier. Détail du plan du Bied, à la fin du XVIII[e] siècle. Page 326. Noter le cours d'eau, le jardin devant la maison de maîtres et la grande allée.

droit de pâturage à cet endroit[1]. En 1736, un acte mentionne Jean Labram, «fabriquant à la maison neuve des Allées». L'entreprise du Bied était en effet sortie de celle de Labram, installée anciennement au Val-de-Ruz, puis à la Poissine de Cortaillod. Désireux d'agrandir sa manufacture et de faire construire de nouveaux bâtiments pour loger ses ouvriers, Jean-Jacques Deluze obtint une nouvelle concession de terrain à l'est, le long du lac, pour le lavage des toiles, en 1739, une plus à l'ouest en 1752, et une au nord en 1771. Cela ne se fit pas sans quelque résistance des communes intéressées désireuses de monnayer leurs droits ou de ménager l'étendue de leurs pâturages[2]. Les plans de la mairie de Colombier, en 1748, situent parfaitement la maison de maître, sans doute de peu postérieure à 1739, un bâtiment de manufacture au midi, un magasin à l'embouchure du Bied dans le lac et un édicule pour une pompe au nord, en marge de l'allée. La maison avait, à l'origine, cinq croisées par étage et son entrée au nord. En 1756, elle fut agrandie d'un corps de ce côté-là, abritant un salon et une salle à manger au rez-de-chaussée, et quatre pièces à l'étage. L'entrée fut reportée au midi. Ces travaux sont datés par l'inscription: «Ce présent plancher a été fait par moy THÉODORE FAVARGER en l'an 1756», et par l'examen d'un tableau de HENRI MULLER, montrant l'état des lieux en 1743. Jean-Jacques Deluze fils (1728-1779) allait embellir et rendre plus plaisante la pro-

1 MCE, LXXVIII/299, 301, 1734. Arch. de Neuchâtel, Manuel du Conseil, XVI/272, 1734. Arch. d'Auvernier, BB 3, N° 9, p. 234, 246, 288, 1734, 1735.

2 MCE, LXXXIII/80, 1739; XCVI/174, 1752. AE, Actes de chancellerie, XXV/624, 1739. Dos. MAH. J.-G. Pettavel, not., 30 octobre 1771.

priété. En 1774, il bâtit un portail purement décoratif en direction de l'ouest, où il n'avait pas de droit de sortie. Il obtint aussi de faire traverser les pâturages par une canalisation amenant l'eau d'une source proche de la fabrique des Isles, à Boudry. C'est visiblement au sculpteur et architecte HENRI LAMBELET qu'il confia le soin d'aménager la terrasse orientale, de la border de statuettes et d'un globe gnomonique signé LAMBELET 1775, et même de tailler la fontaine et d'élever l'adjonction méridionale de la maison[1].

Parmi tous les visiteurs de marque qui passèrent au Bied, il faut mentionner Jean-Jacques Rousseau, le roi Frédéric-Guillaume III, et le gouverneur Frédéric-Guillaume de Zastrow qui mourut là en 1830. Au moment de son plein développement, dans le dernier quart du XVIII[e] siècle, la manufacture comptait une douzaine de bâtiments connus par un plan sans date (fig. 288) et par une vue de HENRI COURVOISIER-VOISIN: la maison de maîtres a une annexe à l'usage de bains, au midi; derrière elle, à l'ouest, se profilent les immenses toits du grand étendage et du petit étendage; au midi, le long du Bied, se succèdent, d'ouest en est: la petite ferme, la vieille maison, la maison rouge de deux étages et la grande cuisine sous le même toit qu'une cave voûtée et qu'une «servitude»; de l'autre côté du ruisseau existent la grande ferme et une remise. Le premier registre d'assurance, en 1810, distingue, outre la maison de maître, deux ateliers d'ouvriers avec étendage, quatre habitations associées à deux magasins, à une écurie et fenil, à une grange, écurie, remise et orangerie, les chaudières et magasins, l'établissement des cuves, un hangar et une

1 AE, Plans de la mairie de Colombier, f. 21. M[me] HENRY DE BOSSET, Histoire du Bied, ms. inédit. Arch. d'Auvernier, BB 1 b, N° 3, 11 mai 1774. Arch. de Boudry, A 13, p. 227, 7 février 1775. J.-G. Pettavel, not., vol. 5, 3 octobre 1776.

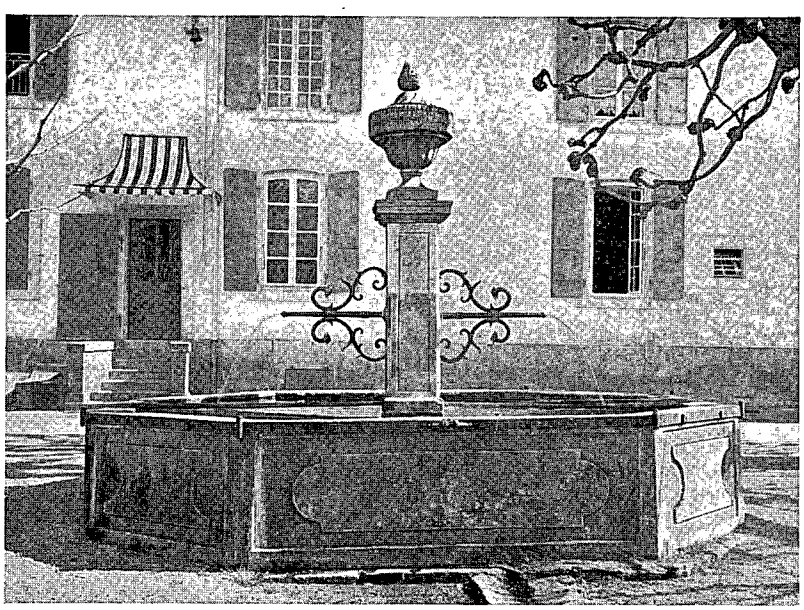

Fig. 289. Colombier. Le Bied. La fontaine à l'ouest de la maison. Page 329.

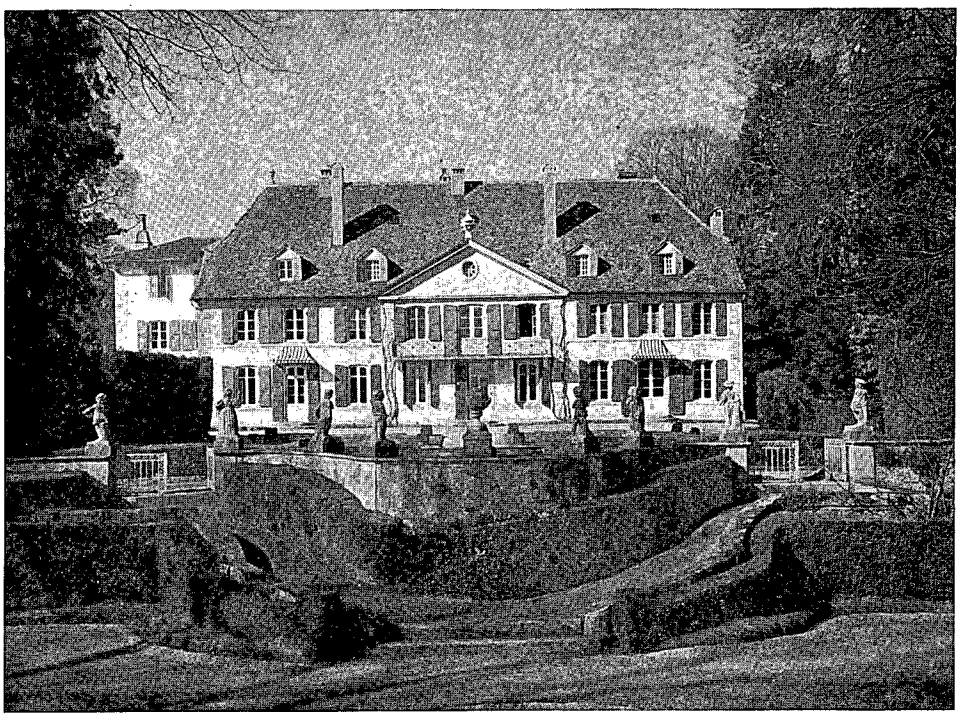

Fig. 290. Colombier. Le Bied. La maison et le jardin vus de l'est. Pages 328 et 329.

remise[1]. Toutes ces installations devinrent inutiles en 1803, lorsque la manufacture fut transférée à Thann, dans le Haut-Rhin, pour survivre aux décrets protectionnistes de la France. Un établissement de teinturerie et d'apprêtage des étoffes de laine occupa une partie des locaux dès 1807, avec un fabricant de toiles peintes travaillant sur un pied plus modeste. En 1814, toute fabrication devait être arrêtée, puisqu'on installa au Bied un hôpital pour les soldats prussiens traversant le pays. Des lits et des parois de bois devenus inutiles furent vendus aux enchères, en octobre 1814. Peu après, Jean-Jacques Deluze-Ostervald vendit tout le domaine à Madame Louis Verdan et à ses fils. Ceux-ci ne désespéraient pas de remettre les installations en activité, puisqu'en 1823, la Chambre d'assurance s'inquiétait des défauts de plusieurs constructions. Le pianiste allemand Charles-Auguste Keller, propriétaire dès 1837, remit en état la fontaine et planta des arbres, mais fit peu à peu démolir les bâtiments inutiles: étendages en 1837, écuries, chaudières, magasins et habitations en 1840 et 1843. Le cours d'eau fut comblé[2]. Un successeur répara la maison de maître, exhaussa l'annexe méridionale, en 1856, et bâtit une serre. Louis-Frédéric de Bosset et ses descendants, à partir de 1892, ont exécuté de nombreux travaux

1 Vues appartenant à M^me^ Henry de Bosset. AE, Plans détachés, N° 458. RAs., 1810, p. 30-33, N^os^ 119-130.

2 AE, Justice de Colombier, «Montes», 3 octobre 1814. J.-J. Pernet, not., VIII/389, 1814. Délibérations de la Chambre d'assurance, I/82, 1823. RAs., 1831, p. 224-227, N^os^ 158-169.

pour la remise en état de la maison et des jardins à la française, notamment en 1925 et 1928[1].

*Sources.* «Histoire du Bied», ms. inédit de Mme Henry de Bosset. Outre les documents, plans et vues signalés dans les notes, trois lithographies, dont une est signée [HENRI-LOUIS] CONVERT, ont pour légende: «Institut du Bied, près de Colombier / Canton de Neuchatel en Suisse». Il est impossible de préciser si cet institut exista avant ou après la vente du Bied par Keller, en 1848.

*Bibliographie.* A. DREYER, *Les toiles peintes en pays neuchâtelois*, p. 29, 30, 65, 71, 84, 107, et plan 1. D. BERTHOUD, *Les indiennes neuchâteloises*, p. 9-26 et fig. 1-6 et 19. MBN, p. XXXIV-XXXV et pl. 93 (plans et nombreux détails).

DESCRIPTION. En bordure de la plaine d'Areuse et proche du lac, la propriété isolée par des arbres et des vergers forme un ensemble remarquable. Parallèle à l'axe de l'allée méridionale de l'ancien domaine du château de Colombier, mais en retrait pour ménager la perspective, la façade principale de la maison, tournée à l'est, compte trois divisions de trois baies cintrées chacune (fig. 290 et 293). Des portes-fenêtres s'ouvrent au rez-de-chaussée; un fronton amorti par une urne chargée de guirlandes et un balcon des années 1830 distinguent la partie centrale, encadrée de refends. Le grand toit agrémenté de lucarnes et surmonté de deux urnes a des pignons adoucis par des pans rabattus. Au midi, une annexe tardivement exhaussée trouble à peine cette composition. A l'intérieur, où le plan permet aisément de distinguer l'adjonction nord de 1756 (trois fenêtres en façade), un corridor transversal dessert les chambres. Le salon de l'angle sud-est contient une cheminée ayant un contre-cœur aux armes Deluze, daté 1755, et un poêle formé de carreaux noirs à motifs verts dessinant des sortes de croix entre deux corniches blanches à motifs bleus, provenant de Neuchâtel, 12, rue du Pommier. Le grand salon, à l'autre extrémité de la maison, possède une cheminée de style Louis XV de couleur saumon, ornée d'une coquille très stylisée, analogue à celles de l'hôtel DuPeyrou, à Neuchâtel. Une glace de même style la surmonte. Consoles et glaces Louis XVI des trumeaux n'étaient pas dans la maison, à l'origine.

Au rez-de-chaussée de l'annexe, existe une remarquable salle de bains d'époque Louis XVI, sans doute unique en son genre. Mesurant environ 3 m 10 sur 2 m 60, elle abrite deux baignoires formées de carreaux blancs peints de motifs bleus, arrondies à une de leurs extrémités et à demi encastrées dans les murs revêtus aussi de carreaux émaillés. L'eau chaude provenait d'une buanderie, placée à l'ouest, par un tuyau placé dans le mur. Les baignoires n'avaient visiblement pas d'écoulement. Aux parois sont appliqués des panneaux de style Louis XVI, peints sur toile, de tonalité ocre rehaussée de gris et de crème. Au-dessous de guirlandes vertes animées de fleurs roses, jaunes ou bleues, des consoles supportent des bustes ou des urnes en trompe-l'œil. D'autres panneaux ont des médaillons portant des amours, soutenus par des nœuds de rubans et encadrés de guirlandes légères, au-dessus de lourdes guirlandes tenues par des rosettes (fig. 291). Des panneaux analogues, provenant de la garde-robe voisine, ont été répartis ailleurs. Au premier étage de l'annexe, on a remonté un poêle provenant de la rue du Pommier, signé J C L [= JEAN-CONRAD LANDOLT], 1730. Des frises blanches à motifs bleus encadrent quatre rangs de carreaux de couleur vert de mer.

1 Mme Henry de Bosset a peint les carreaux modernes remplaçant ceux qui manquaient; les baignoires, démontées en 1892, ont été reconstituées vers 1926.

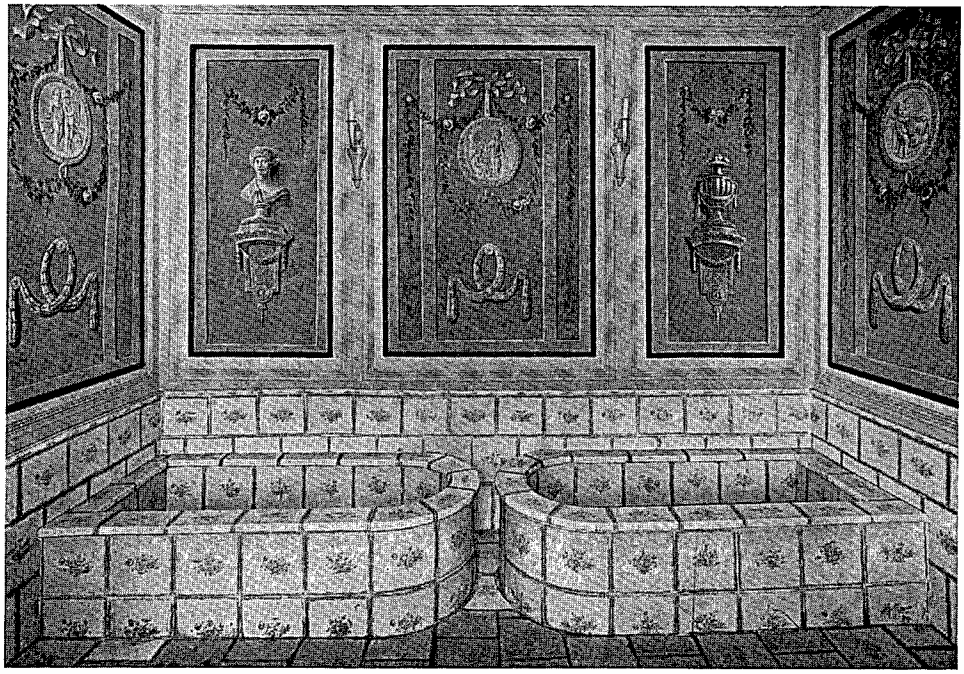

Fig. 291. Colombier. Le Bied. Les baignoires et le décor de l'ancienne salle de bains. Page 328.

Du côté occidental de la maison, la fontaine a un bassin octogonal et une pile quadrangulaire, amortie par une urne ceinturée de congélations. Les fers soutenant les goulots sont particulièrement élégants (fig. 289). Au levant de la maison, un vrai tapis vert, sur deux niveaux, perce une trouée dans les arbres en direction du lac. Le jardin à la française, reconstitué dans l'esprit ancien, a conservé ses balustrades de pierre, dont les divers éléments ont des arêtes vives; de beaux portails de fer forgé sont ornés de frises de postes et encadrés de piliers bas, surmontés d'urnes ceinturées de guirlandes ou d'entrelacs. A l'est, ce jardin s'achève par une demi-lune de pierre, bordée extérieurement d'un chemin s'abaissant vers une terrasse inférieure, entre des buis taillés et un limon de pierre contourné (fig. 290). Au milieu de la demi-lune, un «globe gnomonique – [Henri] Lambelet, 1775» porte, sous cette forme, la signature de son auteur qui a dû sculpter aussi les huit petites statues représentant les travaux champêtres et les saisons. Hautes d'à peine 1 m, elles ont la forme d'amours ou de bergères appuyés sur des socles un peu massifs (fig. 292). Dans le nombre, une ou deux sont des moulages d'originaux en place, pour compléter ce gracieux décor altéré par les ans.

*Vaudijon.* Jusqu'au début du XIX^e^ siècle, ce ne fut qu'un lieu-dit, d'origine très ancienne, désignant le vignoble à l'ouest du village. Des parcelles étendues furent acquises peu à peu, dès 1791, par Jean-Pierre DuPasquier (1759-1841), un des fils de Claude-Abraham DuPasquier, le fondateur de la fabrique de toiles peintes de Cortaillod. Certainement très fortuné, Jean-Pierre DuPasquier se décida à utiliser

les avantages exceptionnels du site, pour bâtir une résidence sortant tout à fait de l'ordinaire. Si rien de ses intentions n'a transpiré par écrit, on le voit à l'œuvre dès 1800, lorsqu'il obtient du Conseil d'Etat l'autorisation de faire passer des tuyaux de fontaine jusqu'à «sa possession et maison qu'il veut faire construire au haut des Vaudijons»[1]. La même année JONAS-LOUIS REYMOND et MOÏSE GIROUD viennent expertiser des murs de terrasse. En 1804, DuPasquier habite déjà son bâtiment qui doit donc être assez avancé. Les travaux suscitent d'ailleurs le mécontement des voisins, car on n'aimait guère les maisons isolées dans les vignes, par crainte des dégâts ou des vols de raisin. La construction d'importants murs de terrasse et leur remblayage, puis la création d'un monticule artificiel haut d'une dizaine de mètres et la suppression d'un sentier excitent les esprits. Dans l'hiver de 1804 à 1805, l'architecte JONAS-LOUIS REYMOND est chargé de tailler l'arc du portail de la rotonde, au midi; l'été suivant, les sculptures de cette rotonde sont mises en place, après avoir été taillées sans doute par SAMUEL-DAVID CALAME-ROSSET, sans que le reste de l'ouvrage ait beaucoup avancé. C'est que les problèmes financiers du constructeur, son caractère et ses hésitations ne facilitent pas la besogne. Il est significatif que l'essentiel de la documentation sur la construction de Vaudijon provienne des archives judiciaires. JEAN-PIERRE DUPASQUIER est au reste son propre architecte. S'il consulte JONAS-LOUIS REYMOND ou l'architecte AUBERT PARENT à propos de détails, «son ardeur pour la bâtisse» lui fait souvent changer d'idée. C'est bien ce que dira en tribunal GUILLAUME-HENRI MATTHEY-DORET, inspecteur des travaux

1 Pour le détail et les références aux sources, voir: J. COURVOISIER, RSA, 1957, p. 175-189.

Fig. 292. Colombier. Le Bied. Les statuettes ornant la terrasse du jardin. Page 329.

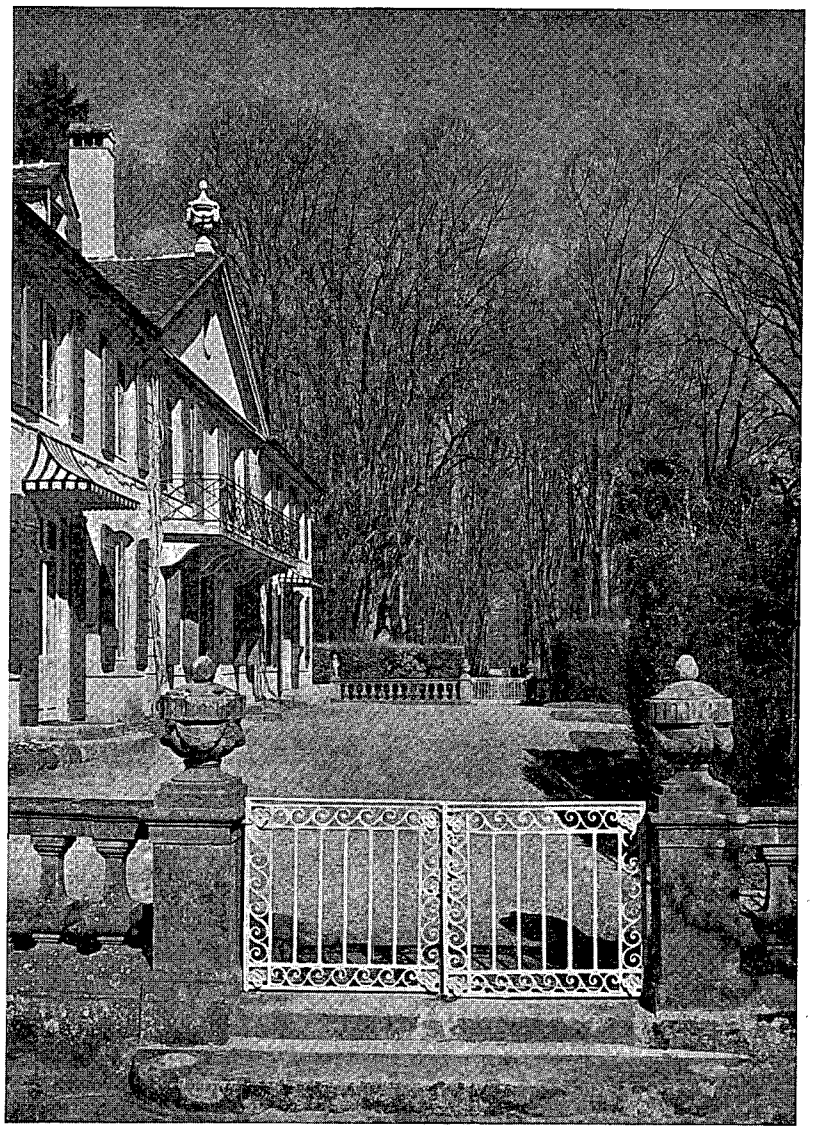

Fig. 293. Colombier. Le Bied. Un portail du jardin, la façade orientale de la maison et l'allée. Pages 328 et 329.

de construction, déposition confirmée par un petit portrait pour lequel DuPasquier a posé en désignant le plan général de la propriété de sa main droite (1827). Le maître d'œuvre a du reste pu s'inspirer du *Cours d'architecture* de JACQUES-FRANÇOIS BLONDEL qu'il possède dans l'édition en sept volumes, de 1771-1779. Parmi tous les artisans qui ont œuvré à Vaudijon avant 1811, figurent le plâtrier CHARLES PESSIÈRES, de Rossa, district de Novare, et le doreur FERDINAND FERRIÈRE qui a entre-

pris la sculpture et la décoration d'un salon. Les relations avec ce dernier sont parfois délicates, car DuPasquier commande à Paris des dessins de trophées et les fait exécuter par le sculpteur, dont les projets trop chargés ne lui conviennent pas. C'est le maître menuisier CHARLES FRANTZ, de Strasbourg, et son fils, ANDRÉ FRANTZ qui préparent les bois de chêne pour l'artiste, et qui ajustent même des ornements dans les cannelures d'un pilastre. Les tailleurs de pierre AUGUSTE GENDRE et HENRI JUVET travaillent d'après des modèles fournis, notamment à la rotonde, sans voir les plans; ils signalent les modifications fréquentes apportées en cours d'exécution au vestibule et à ses portes. CHARLES-AUGUSTE FAVRE, CHARLES LEQUIN et JEAN KOEHLI, d'autres tailleurs de pierre à l'œuvre avant 1803, ignorent tout des changements postérieurs. De son côté, le maître ébéniste FRANÇOIS BACHELIN, de Neuchâtel, livre deux modèles de corniche prêts à être sculptés. DAVID BONZON, maître maçon, s'est vu retirer la commande d'ornements d'un bassin, d'après les dessins d'AUBERT PARENT, mais il a taillé les cannelures d'une urne et fait d'autres travaux. En 1813, les artisans procèdent sans doute aux derniers aménagements intérieurs. JONAS-LOUIS REYMOND livre des briques pour un four et une cheminée. DuPasquier obtient du Conseil d'Etat le maintien en place de lambris posés autour d'un poêle, car ils l'ont été avant la publication de la toute nouvelle *Ordonnance de police pour prévenir et arrêter les incendies*, du 9 mars 1812. On ne pourrait rien retrancher aux boiseries «sans déranger la solidité et la régularité des pièces attenantes». Si DuPasquier n'utilise pas une autorisation d'extraire une vingtaine de chars de pierres plates et trois colonnes pour un portail, il obtient de prendre neuf colonnes par l'entremise du tailleur de pierre JEAN-JACQUES RIESER, en 1813. Dès lors, les travaux se poursuivent au ralenti.

En 1817, un voyageur signale que la butte, haute de trente pieds, s'accroît sans cesse par un chemin en spirale qui en fait le tour. En 1820, les receveurs de Colombier se plaignent que DuPasquier veuille étendre à toute la surface de ses terrasses un privilège fiscal accordé à une partie seulement. Faute de moyens financiers, la maison reste inachevée dans certaines de ses parties. Ainsi, lorsqu'elle est louée à un noble anglais, le 15 août 1826, le propriétaire s'engage à faire terminer immédiatement le grand salon; en attendant, le locataire établira sa chambre à coucher dans une vaste pièce du second étage, «attenant au belvédère» et chauffable par une cheminée. Comme les promesses ne sont pas tenues au bout de dix mois (les travaux devaient s'achever en novembre), l'Anglais intente un procès. Une délégation de la Cour de justice constate qu'au rez-de-chaussée, le grand salon est «encombré de matériaux, de deux bancs de menuisiers et de deux ouvriers qui y travaillent». La chambre à coucher du premier étage, inachevée, abrite encore deux établis de menuisiers. Quand la locataire se plaint que des maçons aient bruyamment travaillé à un petit escalier intérieur à côté de sa chambre, DuPasquier rétorque qu'il a dépensé près de 80 louis pour le grand salon, où l'on a posé un parquet et travaillé cinq mois d'affilée depuis septembre. Les menuisiers LOUIS GIRARDIER et WILLIAM MERTENS témoignent avoir exécuté des portes, les boiseries dans les ébrasements de fenêtre, des rampes d'escalier et des limons aux deux étages de la maison, et aussi travaillé aux boiseries, parquet et ouvrages nécessaires au grand salon du rez-de-chaussée, où un panneau a été

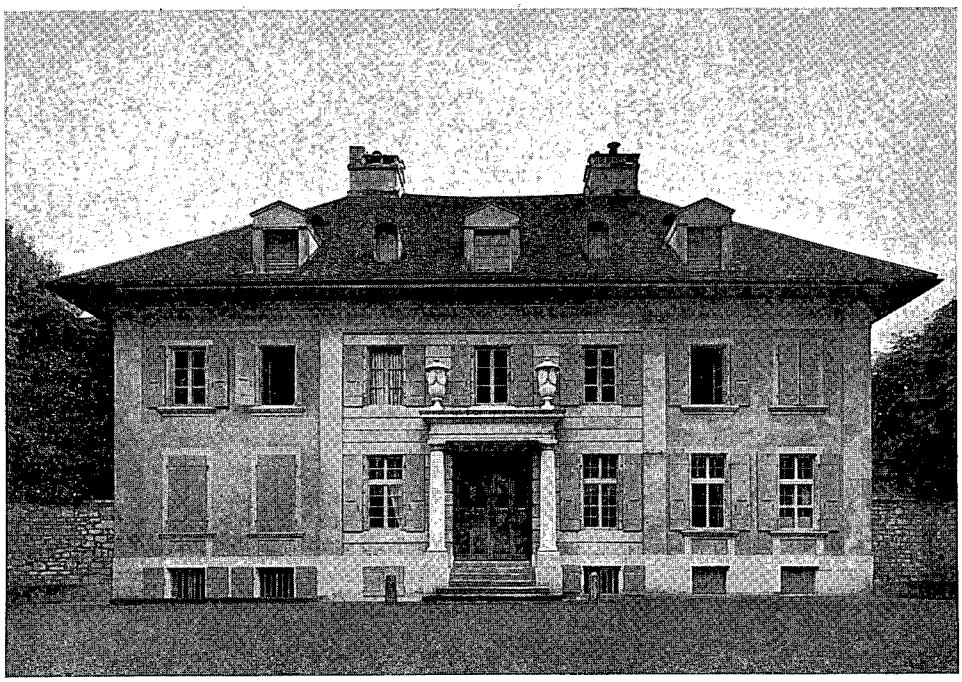

Fig. 294. Colombier. Vaudijon. La façade nord de la maison. Page 336.

posé après un essai dans une ouverture cintrée. C'est le maître menuisier-ébéniste AUGUSTE BACHELIN qui est appelé, en août 1826, «pour la direction des ouvrages de menuiserie», notamment au grand salon, où le poêle et les portes intérieures ne pouvaient être posés qu'après l'achèvement des lambris; un faux-plancher protégeait le parquet au fur et à mesure de l'avancement de ce dernier. Les maçons FRÉDÉRIC et CONSTANT LAMBELET exécutèrent la dernière rampe d'un petit escalier, assistés de JEAN QUELLET, qui perça aussi des trous au grand salon pour la fixation des boiseries. DuPasquier faisant valoir les frais engagés à cette époque mentionne encore les serruriers JEAN-JACQUES KELLER et JULIEN MIÉVILLE, auteurs de balustrades en fer, ou FRÉDÉRIC GRISEL, pour des fiches et des serrures, enfin les plâtriers et peintres JEAN-PIERRE GERA et JEAN TABACCHI. D'une expertise, il résulte qu'en juillet 1827, le parquet du salon est achevé, de même que la boiserie comprenant seize pilastres, les panneaux intermédiaires, l'entablement, six voussures de fenêtres, douze pièces d'ébrasement et quatre contrecœurs. La corniche, achevée, est presque prête pour la pose, comme deux frises au-dessus des panneaux du centre.

DuPasquier estimait à plus de 5000 livres les frais engagés pour mettre en état les appartements, et s'inquiétait beaucoup des dégâts que le soleil pouvait faire au coûteux vernis appliqué sur la boiserie du petit salon. Il continuera à arrondir le domaine jusqu'à sa mort survenue en 1841, mais ne semble plus avoir fait travailler aux bâtiments. Outre la maison d'habitation, il existait en effet au nord de celle-ci un

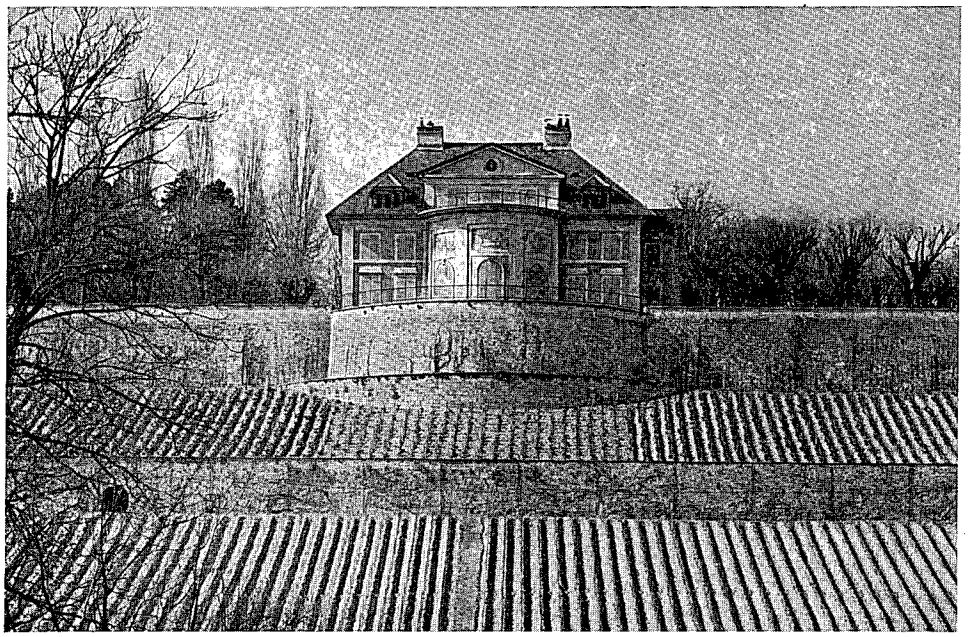

Fig. 295. Colombier. Vaudijon. La terrasse et la façade sud de la maison. Page 334.

rural d'un seul étage, mesurant 28 m sur 16 m 80, et abritant des chambres, un emplacement d'encavage, un jardin d'hiver, une remise, une écurie et un grenier. Un peu plus à l'est, un long, mais étroit bâtiment en équerre, servait de bûcher et de buanderie. La propriété a passé dès lors à divers particuliers. Vers 1900, une terrasse fut aménagée sur la rotonde, et un fronton fut ajouté sur l'attique, au midi. Le rural a été rebâti à la suite d'un incendie, en 1907. La maison de maître a été complètement restaurée en 1958.

*Bibliographie et vues.* QLT, *Boudry*, p. 248-251 et 305. MBN, p. XLI-XLIII et pl. 87-91/1. J. Courvoisier, *Notes sur la construction de Vaudijon*, RSA, XVII/175-189, 1957.

Description. Vaudijon est certainement la propriété du canton qui a exigé les plus importants terrassements. L'aménagement de la maison et son décor présentent aussi un intérêt tout particulier par la transition qu'ils marquent entre le style Louis XVI, à sa fin, et le style Empire. Jean-Pierre DuPasquier a habilement choisi le site au sommet de la petite côte qui domine la plaine d'Areuse d'une trentaine de mètres; un premier mur de terrasse, coupant le vignoble aux trois-quarts de la hauteur, marque bien l'ampleur de la composition. Une terrasse principale, longue de 145 m, environ, élargie d'une avancée semi-circulaire devant la maison, couronne le coteau (fig. 295); plantée d'arbres taillés, elle est flanquée, à l'est, d'un jardin à la française en contrebas. Une allée décrivant un coude part en direction de l'ancienne route de Colombier à Boudry; deux autres convergent vers la butte artificielle plantée d'arbres, au nord-est des bâtiments.

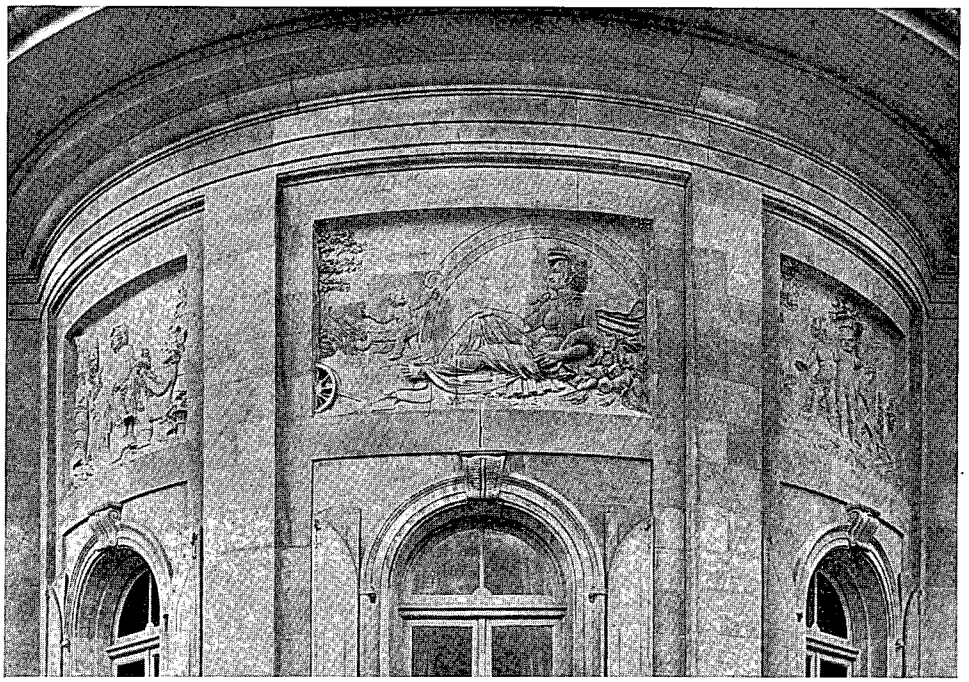

Fig. 296. Colombier. Vaudijon. Détail du décor de la rotonde. Page 335.

La maison, d'un seul étage, a sa façade principale au midi; la division centrale est une rotonde en pierre de taille, percée de deux fenêtres et d'une porte-fenêtre en plein cintre, dont les encadrements abondamment moulurés portent une console à la clef. Trois panneaux en ronde-bosse, attribués à SAMUEL-DAVID CALAME-ROSSET décorent le dessus des baies. Ils représentent très librement les saisons, à l'exclusion de l'hiver. Du côté oriental, trois amours sont occupés à soigner des arbres ou à porter une corbeille de fruits; au centre, l'Abondance, assise sous un arc-en-ciel, tient une corne d'où s'échappent des fruits et des légumes, et regarde un amour occupé à la moisson; à l'ouest, c'est une scène de vendanges où des amours, jouant avec un bouc qui mange une grappe, foulent du raisin (fig. 296). Un perron bordé d'une balustrade massive s'abaisse vers la terrasse par deux volées d'escaliers largement débordantes. Les deux divisions latérales de la façade, crépies, ayant deux fenêtres chacune, sont plus hautes et surmontées d'entablements au rez-de-chaussée; un pilastre de pierre les limite vers l'extérieur. Un attique de trois baies, amorti par un fronton moderne, perce le toit très élevé en arrière de la terrasse surmontant la rotonde.

Plus simple, la façade nord a une division centrale en pierre de taille, dont l'appareil est souligné par des refends entre les pilastres qui la limitent. La porte quadrangulaire, extrêmement large, accessible par un escalier de sept marches, est encadrée de deux colonnes toscanes supportant un entablement surmonté de deux hautes urnes drapées de guirlandes. Aucune corniche ne souligne le niveau des divisions latérales; les

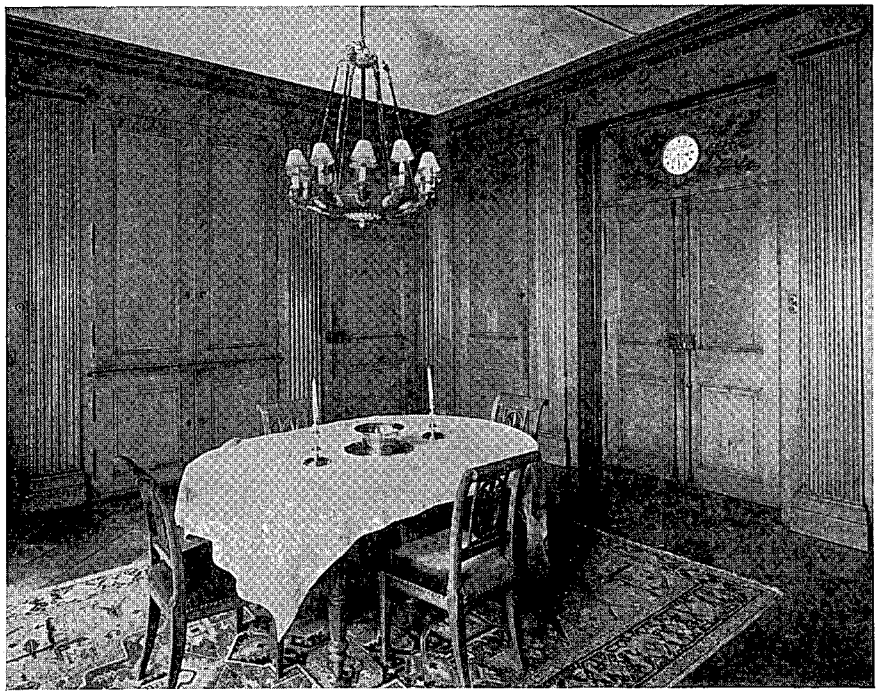

Fig. 297. Colombier. Vaudijon. L'angle nord-est de la salle à manger. Page 338.

fenêtres du rez-de-chaussée ont des allèges soulignées par des espèces de consoles. Comme au midi, des fenêtres basses fermées de barreaux sont percées dans le soubassement, et deux cheminées en pierre de taille jaune amortissent les deux extrémités du grand comble, percé de trois lucarnes modernes (fig. 294).

Sur les façades latérales apparaît un même souci de composition. A l'ouest, la division centrale en pierre de taille est percée d'une porte-fenêtre encadrée de deux étroites baies, et précédée d'un petit perron. A l'étage, quatre étroites fenêtres et, dans le fronton circulaire, une baie presque carrée éclairent les locaux. Des espèces d'entablements en forme d'auvents protègent de la pluie les ouvertures de l'étage inférieur.

Du côté est, la composition se combine avec l'aménagement d'un parterre à la française. Les baies des étroites divisions latérales sont aveugles. Seul l'avant-corps central a trois fenêtres par étage; des pilastres semblables à ceux qui limitent la façade l'encadrent au-dessous d'un fronton circulaire en pierre de taille. Ainsi, tous les détails sont très étudiés. L'ensemble de la maison, un peu composite, évite toute monotonie et la lourdeur qui naîtraient en ce cas particulier d'une trop grande unité.

Une cour d'honneur, au nord, complète harmonieusement la composition. Contre le rural rebâti en 1907, une fontaine Empire se distingue par son bassin rectangulaire, dont le devant convexe porte des cannelures encadrées de pointes de diamant. La pile massive, ornée de glaçons, supporte une haute urne décorée de godrons et d'entrelacs. A l'origine, les murs de la cour dessinant des contrecourbes étaient plus

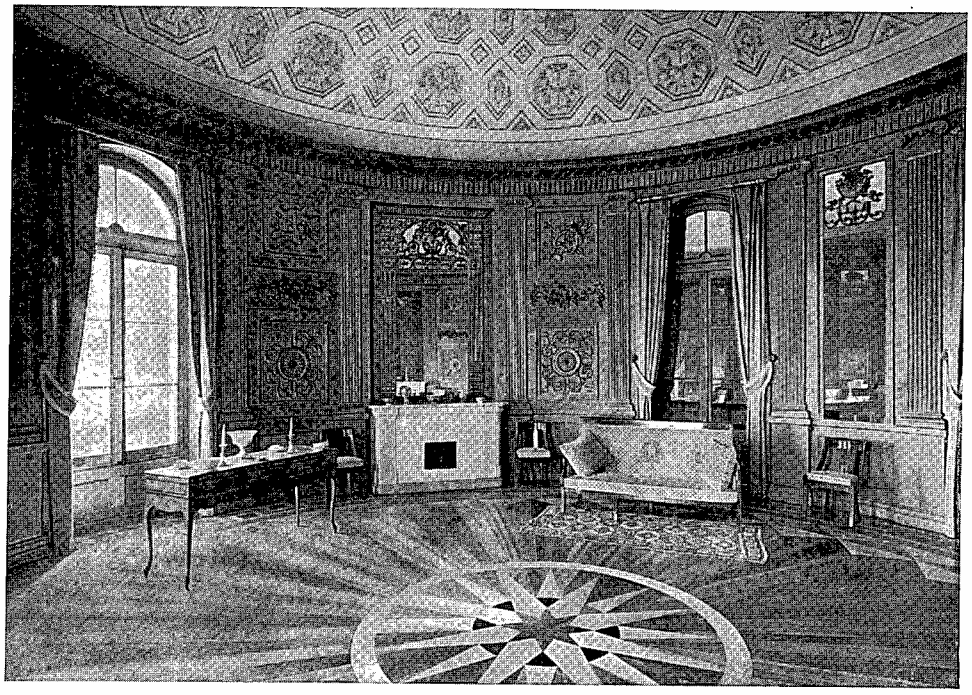

Fig. 298. Colombier. Vaudijon. La partie occidentale du grand salon. Page 337.

élevés. Deux urnes en forme de calottes ceinturées d'une frise de postes, et deux portails encadrés de pilastres à refends animent cette composition.

*L'intérieur.* Du sous-sol jusqu'aux pièces aménagées à la base du comble, pas moins de quatre étages occupent un volume moins important en apparence. La maison mesure 22 m 75 sur 17 m, sans l'annexe orientale, de 10 m 30 sur 3 m 30. Au-dessous du comble haut de 7 m 80, les façades ont environ 8 m 60. Le plan n'est déjà plus rigoureusement traditionnel. La rotonde et un vestibule asymétrique, derrière la porte d'entrée, détachent trois chambres ayant vue vers le couchant. Dans la partie orientale, un corridor transversal, prolongé dans l'avant-corps, sépare la chambre à coucher des pièces tournées vers la cour. Au premier étage, la disposition est la même, compte tenu du vide laissé par la rotonde qui monte de fond.

La pièce la plus originale et la mieux ornée est le grand salon circulaire de 8 m 60 de diamètre. Deux étoiles superposées de huit pointes, inscrites dans un cercle, forment le centre du parquet, d'où des lamelles rayonnent vers une frise de losanges et de grecques (fig. 298). Au-dessous d'un soubassement élevé, le décor des parois sculpté dans du chêne se compose essentiellement de seize pilastres cannelés, dérivés du style ionique, ayant une sorte de chapiteau orné de palmettes au-dessous d'oves et de volutes. Une corniche de rais de cœur, de cannelures, d'oves, de consoles et de feuilles d'acanthe superposés couronne les parois. Entre les pilastres, le décor varie d'une travée à l'autre. Au midi, la porte et deux fenêtres sont percées en plein cintre; une cheminée et un poêle surmontés de glaces se font face sur les côtés,

tandis qu'au nord, une porte et deux fausses fenêtres revêtues de glaces et encadrées de rideaux font pendant à leurs vis-à-vis. Sur quatre trumeaux, le décor est composé de deux panneaux sensiblement carrés, séparés par une guirlande dont la sculpture est très fouillée. Tous pareils, les panneaux inférieurs ont une rosace centrale encadrée de quatre rinceaux jetant des fleurons en direction des angles. Les panneaux supérieurs sont sculptés de trophées relatifs aux arts, au commerce et à l'amour, mêlant les instruments de musique, les pinceaux et un caducée à des feuilles de chêne. Quatre autres trumeaux, entre les portes et les fenêtres, sont recouverts de hautes glaces surmontées d'un panneau, dont le miroir est orné d'un support festonné et d'un vase contenant un bouquet. Le poêle de carreaux blancs vernissés a les mêmes proportions que la cheminée de marbre qui lui fait face. Commandée à Vevey, cette cheminée encore Louis XVI porte de larges feuilles d'acanthe, des rangs de perles et des rosettes variées. Le décor des glaces qui surmontent ces deux éléments de chauffage est aussi original que gracieux. Un réseau de baguettes dessinant comme des pilastres cannelés, des ornements ténus, des rosaces, des palmettes à jour et une corbeille au milieu de rinceaux sont posés sur le miroir (fig. 299). La couverture de plâtre, en forme de coupole surbaissée, a un décor Empire de feuilles d'acanthe et de rosettes enserrées dans des polygones qui forment autant de caissons peints en trompe-l'œil. La rosace centrale, formée de longs pétales serrés, est inscrite dans une couronne de rinceaux.

A l'angle sud-ouest, le petit salon, qui communique avec le grand par une porte découpée dans la boiserie de ce dernier, a un parquet formé d'éléments carrés compris dans des losanges. La paroi orientale, couverte de grands panneaux rectangulaires de dimensions variées, porte en son milieu une cheminée simple et une glace entourée de perles et de rais de cœur, au-dessous d'une guirlande sculptée où des roses et des marguerites animent une draperie. Le poêle, contre la paroi nord, déséquilibre un peu le dessin très original formé par des espèces de pilastres cannelés, recoupés par des bandes horizontales analogues, à la rencontre desquels apparaissent des pointes de diamant. Le plafond porte en son milieu des feuilles d'acanthe dans un losange de stuc. Au nord du petit salon, le parquet de la salle à manger est à bâtons rompus. Les murs, couverts de boiseries de chêne, comptent deux pilastres cannelés par côté, dérivés du style dorique et de curieux pilastres concaves, du même genre aux angles. Portes d'armoires ou de communication, à grands panneaux, remplissent les intervalles. Une pendule entourée de rameaux de lauriers occupe le centre d'un large panneau sur la porte orientale (fig. 297).

*Sombacour*, un peu à l'ouest de l'ancienne route de Colombier à Bôle, présente un exemple typique d'une propriété de maîtres bâtie d'une maison isolée, cossue, encore que très sobre. Charles-Henri DuPasquier, négociant, acquit là plusieurs terres à l'extrême fin du XVIII[e] siècle; il construisit, en 1799, une vaste maison agrémentée d'une fontaine comprenant, à l'origine, habitation, grange, écurie, cave, pressoir, grenier et remise. Le seul artisan connu est le charpentier ANDRÉ JAQUET[1]. D'autres édifices se sont ajoutés dès lors à ce premier, réservé à des logements. La maison compte un rez-de-chaussée et un étage de larges fenêtres quadrangulaires sous un haut toit en pavillon.

1 Arch. de Colombier, BB 3, 21 avril, 18 août 1799. Arch. de Peseux, BB 3, N° 21, 1[er] novembre 1799. S. BERTHOUD, *George Berthoud*, Neuchâtel, 1919, p. 40-41. Dos. MAH.

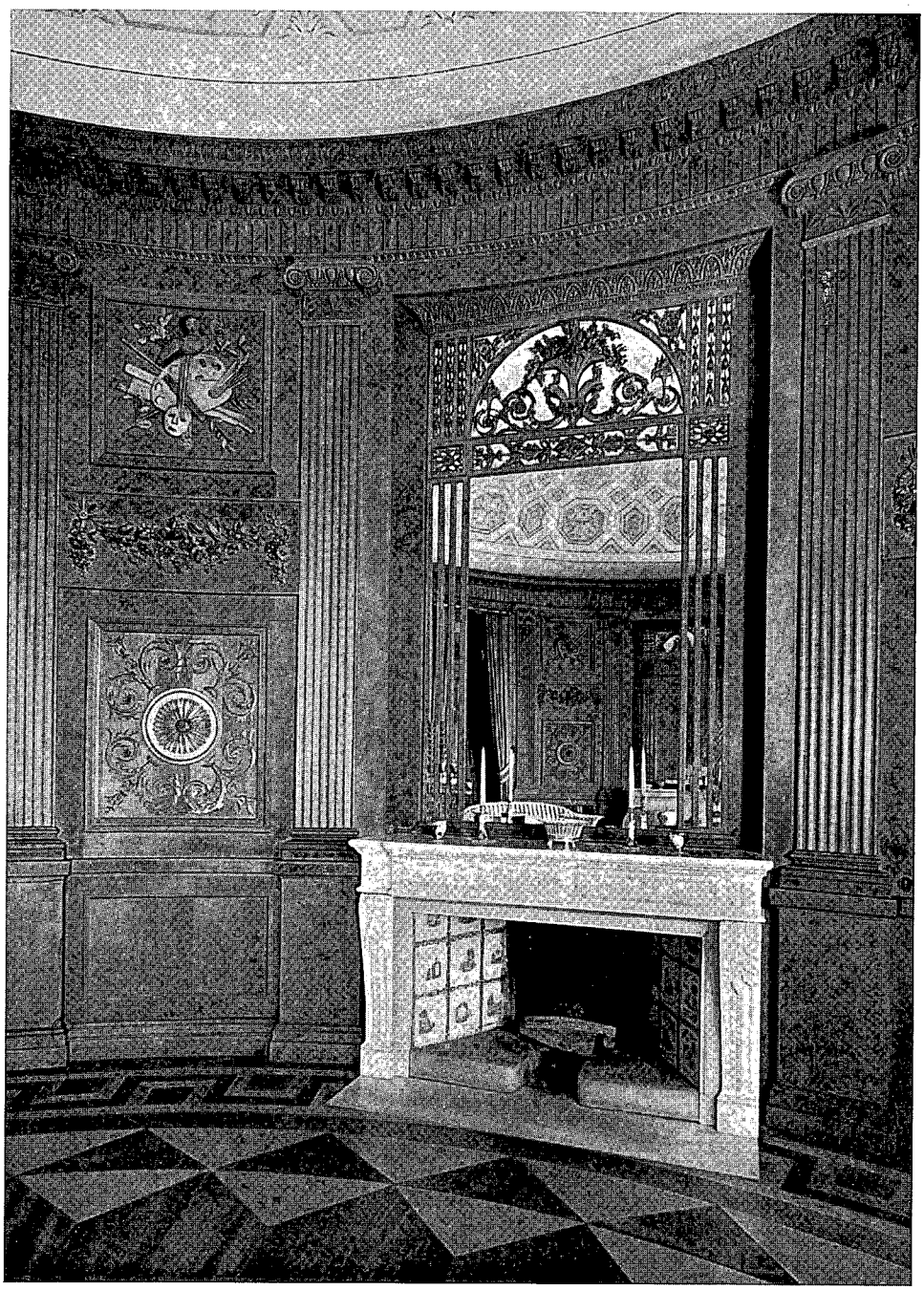

Fig. 299. Colombier. Vaudijon. La cheminée et une partie du décor du grand salon. Page 338.

# BÔLE

Une quarantaine de tombes de l'époque mérovingienne, découvertes au-dessous du temple, attestent l'ancienneté du peuplement. C'est seulement dans l'arbitrage de 1346, entre Louis de Neuchâtel et Henri de Colombier, qu'apparaissent par écrit *la ville et finaige de Boule*. Le même comte Louis accensa des forêts *ès commons ... de la ville de Buloz*, comme à d'autres villages voisins, en 1357. Rien de marquant ne distingue l'histoire de cette commune rurale, sinon le fait qu'une partie de ses habitants payait des redevances à la recette de Colombier, et l'autre à celle de Boudry, en souvenir d'allégeances disparues. Les maisons anciennes, en partie nichées derrière un monticule qui rompt la ligne du coteau, se sont groupées le long d'une unique rue. Bôle, releva de la châtellenie de Boudry jusqu'en 1848; au spirituel, il faisait originellement partie de la grande paroisse de Pontareuse (une localité disparue qui se trouvait sur le territoire de Boudry), puis forma une paroisse avec le village de Rochefort, de 1644 à 1860. Comptant 63 maisons et 193 habitants en 1750, Bôle passa à 291 habitants en 1850, et 729 en 1960. Depuis 1891, les armoiries portent deux sapins au naturel, au lieu de trois.

*Bibliographie.* DGS, I/295. DHBS, II/227. QLT, *Boudry*, p.509-567. VOUGA, *Préhistoire*, p.204. MATILE, *Mon.*, II/587, 752; III/1180. TRIPET, *Armoiries*, p.48. BACHELIN, *Iconographie*, p.72, et BOY DE LA TOUR, signalent les rares vues existantes.

*Plans.* Plans de la recette de Boudry, f. 68, 69 et 71, vers 1760. Plans de la recette de Colombier (pour Neuchâtel et Bôle), f. 49, 55 et 56, vers 1750.

## LE TEMPLE

Les habitants de Bôle n'obtinrent un lieu de culte en propre qu'après la Réforme. Autorisés à bâtir un four, en 1561, ils achetèrent seulement en 1574 la place «pour construire leur four et mesme au-dessus quelque demeurance honneste pour y prescher et mesmement pour y tenir ung maistre d'eschol[e]». Le gouverneur du comté leur accorda un subside de 60 livres faibles, tandis que le receveur de Boudry se plaignait de ne pas pouvoir encaisser le cens prévu pour le four, dont le sol devait être fourni par le souverain. En 1579, la commune acquit un terrain de vingt pieds de côté, à l'est de sa maison. Deux ans plus tard, le transfert d'une redevance pour la pension du maître d'école fut accordée à condition que les habitants achèveraient la «maison du village pour s'assembler et convenir pour les négoces de leur commune et aussy quant le ministre leur vient faire prédication»[1]. Le peu de commodité offert par l'église de Pontareuse fit accorder, par le Conseil d'Etat, l'autorisation d'édifier des temples à Boudry et à Bôle (1611). Barillier assure avoir vu la date 1616 devant les locaux de l'école, située sous le temple, et affirme que l'église fut bâtie après la ruine de celle de Pontareuse – ce qui la rajeunit d'une trentaine d'années. En fait, nous ne connaissons qu'un marché de construction de 1639, postérieur de trois mois à la création d'un poste de diacre qui subdivisa l'ancienne paroisse. Les maîtres maçons JEAN BUACHART, CHARLES CORNELLES et ANDRÉ GIRARDET, de Morteau, s'engageaient à bâtir une tourelle pour les cloches, proche de l'église, à faire une

1 MCE, II/85v., 1574. AE, Recettes, vol. 105 et 140, 1574. Arch. de Bôle, vol. 31, 8 mars 1574, 2 février 1579. Rec. de Boudry, par Amiet et Verdonnet, vol. 4, f. 261v., 1596.

porte d'accès et à démolir un mur[1]. L'arrangement définitif pour le diacre eut lieu en 1644 seulement, lorsque la commune de Bôle fut disposée à fournir une cure et à ériger «un auditoire particulier» avec l'aide de contributions privées. La même année, la construction de la cure, des réparations à l'église et l'achat d'une cloche suscitèrent un appel aux ressortissants domiciliés hors du village. En 1662, les maçons PIERRE GUINAND et ISAAC JEANNOT se chargèrent de percer une fenêtre à l'église, de tailler son encadrement, de crépir la tour et les murs et de blanchir l'intérieur[2]. En 1714, maître JACQUES PERRENOUD s'engagea à démolir la tour en partie, et à la rebâtir d'une hauteur à convenir; il exécuterait trois baies géminées, une à l'est, la seconde au sud et la dernière à l'ouest, chacune «avec un pilier au milieu, de pierre de taille». Des extractions de matériaux permettent de croire à un exhaussement. Boudry accorda deux chênes pour les réparations. Plus tard, l'allongement de l'avant-toit au nord et un auvent sur la fenêtre occidentale de la tour devaient garantir les murs de la pluie. ABRAHAM ROUGEMONT construisit des galeries le long de deux murs, en 1766; elles étaient accessibles de l'extérieur. Le plancher fut refait la même année[3].

Un projet d'améliorer la porte d'entrée, en 1778, aboutit à une complète restauration de l'édifice. Le 22 août 1779, la commune décida de remettre en état la charpente en partie pourrie, d'élever les murs et le toit au niveau de la maison voisine et d'exhausser la tour; elle arrêta ensuite d'ajouter six pieds à cette tour (1 m 80), et de recourir à l'architecte JONAS-LOUIS REYMOND pour dresser le plan et passer à l'exécution. Le charpentier JACOB PERRIN fut envoyé à Couvet pour prendre modèle sur le clocher de ce village, car on pensait faire une couverture «en bonnet de prêtre», c'est-à-dire un toit dont les arêtes dessinent des contre-courbes, à la manière franc-comtoise. En définitive, la couverture de tuiles moins onéreuse, préférée à celle de fer blanc, entraîna sans doute une simplification de l'agencement. JACOB PERRIN exécuta toute la charpente. Le gros œuvre était achevé à la fin de 1779. Au début de l'année suivante, le couvreur ABRAHAM MADER, le ferblantier [JONAS-PIERRE] BOREL et le peintre JEAN-PIERRE GRESET achevèrent la couverture. Parmi d'autres travaux, on mentionne trois petites fenêtres du haut de la tour. La commune obtint du Conseil d'Etat de faire sonner, dans son clocher exhaussé, «l'heure de midi, la retraite le soir, le réveil le matin, ce qui est pratiqué à la campagne». Les travaux du temple furent exécutés en 1780. Les maçons MICHAEL LUDWIG, de Jebsheim près de Colmar, et FRANZ TREBER, entreprirent la taille du portail d'entrée, l'arc séparant les deux parties de l'église, des jours de fenêtres et des marches d'escalier, la maçonnerie, des crépissages et les démolitions nécessaires. Le maître charpentier JACOB PERRIN, de Provence, fixé à Bôle, se chargea de réaliser les planchers, des lambris et la charpente, dont il avait fourni le devis. La toiture devait couvrir la nef, le vestibule et ensuite la tour. Quatre mille tuiles furent achetées à Grandson; deux grandes fenêtres au midi, deux œils-de-bœuf au nord, une petite fenêtre à l'orient,

1 MCE, V/532, 1611; XII/6, 1639. BVN, Mémoires de Frédéric Barillier, f. 112. AE, K 24, N° 6, 26 mars 1639. Arch. de Bôle, vol. 32, 14 juin 1639.

2 AE, Actes de chancellerie, VII/10, 1644. Arch. de Bôle, vol. II/36, 1644. J. Monnin, not., 3e minut., 2 mai 1662.

3 Arch. de Bôle, vol. V/162, 1713; VI/17, 75, 1725, 1730; VII/67, 72, 74, 1766; vol. 30, 8 février 1714. Arch. de Boudry, A 6, p. 369, 1714.

les angles nord-est et sud-est, la porte d'entrée, une baie au-dessus et une autre au galetas furent exécutés en pierre d'Hauterive. Isaac Leuba, maçon, exhaussa le mur ouest et suréleva le mitoyen de l'épaisseur des poutres existantes. Le ferblantier Samuel Vuille, de Saint-Aubin, exécuta les chéneaux, le menuisier Jean-Louis Bourquin les fenêtres et le serrurier Jean-Frédéric Dervin les ferrures de la grande porte. Un plafond de plâtre fut substitué à celui de bois, prévu, la chaire et la table de communion furent refaites. Le conseiller d'Etat Jean-Frédéric de Pierre, propriétaire du domaine de Trois-Rods, ayant pris à sa charge l'escalier et l'arc de la porte d'entrée, la commune fit sculpter par Henri Lambelet les armes de Pierre au-dessus de la porte et sur l'arc entre le vestibule et la nef[1].

En 1803, le clocher que la commune désirait agrandir fut partiellement reconstruit. Par marché du 12 février, les maîtres maçons Moïse Giroud et Abraham-Frédéric Landry s'engagèrent à démolir les murs est et nord de la tour, sans endommager la pierre de taille utilisable, à rebâtir deux murs en équerre liés à ceux qui seraient conservés, à élever un double contrefort à l'angle, à pratiquer toutes les portes et fenêtres nécessaires, à établir des cordons et des renvois d'eau, enfin à exhausser les murs en cas de nécessité et à modifier les escaliers. Les maçons reçurent 1460 livres pour leur travail, plus trois louis à cause de la démolition de la vieille tour, et dix écus pour donner «plus de circonférence» à la nouvelle et poser une fenêtre au midi. Le maître charpentier Jacob Perrin se chargea de tailler et de poser toute la charpente, puis le beffroi des cloches, en 1804. François Marle établit la couverture. David-Henri Greset, de Travers, peignit les deux cadrans et inscrivit la date sur l'un d'eux[2]. Entre 1819 et 1872, la façade occidentale de la tour fut protégée par un revêtement de bardeaux. En 1836, tout l'intérieur du temple fut repeint et blanchi par les plâtriers Ulrich & Petitpierre. Un poêle fut posé en 1854. Sous la direction de l'architecte Henri-E. Chable, une restauration complète eut lieu en 1889-1890. Elle avait notamment pour but le rafraîchissement des murs, la pose de motifs décoratifs aux angles et au centre des plafonds, la correction de l'escalier de la galerie, le remplacement des bancs et de l'escalier de la chaire[3].

*Bibliographie et vues.* O. Huguenin, *Le temple de Bôle*, MN, 1884, p. 246-248. QLT, Boudry, p. 547-550. Ed. Quartier-la-Tente, *Les édifices religieux*, p. 14. Pury, *Biens d'Eglise*, p. 60-64.

*Plans.* AE, Plans de la recette de Boudry, par Abraham-Henri Borel (vers 1760), donne au f. 71 l'état des abords du temple vers 1710. – Arch. de Bôle, vol. 32. «Tour de l'église de Bolle, octobre 1779»; élévation attribuée à Jonas-Louis Reymond. – Plans et élévations de l'entrée du temple par André Alberth, 1779 (deux piliers surmontés d'urnes) et par Jonas-Louis Reymond, 1780 (chambranles à crossettes et frises d'entrelacs). – «Portail qui doit communiquer à l'église depuis le portique» (soit l'arc entre les deux parties du temple), par «maître Francois Treber demeurant au Landeron», du 8 décembre 1780. – Elévation de la tour du temple et de sa face est, vers 1803.

Description. De dimensions modestes, au maximum 15 m 25 sur 9 m 75, le temple a un plan peu ordinaire, et encore moins régulier dans son tracé (fig. 300 et 301). Des salles de classe ont occupé le rez-de-chaussée jusqu'à la fin du siècle passé. Le lieu de culte, au premier étage, se compose d'une nef agrandie d'une annexe orien-

1 Arch. de Bôle, vol. VII/168, 170, 172, 175-178, 1779; 179-187, 190-197, 1780; 211, 216, 1781; 226, 1782; XII/14-16, 1779; 16-24, 1780; vol. 32, 1781.

2 Arch. de Bôle, vol. VIII/291, 293, 296, 298-302, 304, 306-308, 1803; 314, 318, 322, 1804; XII/110-119, 1803; vol. 32, 12 février, 19 septembre 1803.

3 Arch. de Bôle, vol. IX/204, 1819; Xa/421, 1872; vol. 32, 1836; vol. 37, 1889-1891.

tale, à un niveau un peu inférieur. Ce dernier local et un porche où est logé l'escalier d'accès occupent la base de la tour, percée d'une porte en plein cintre. Le clocher, de 6 m 40 de large et un peu plus profond, paraît disproportionné avec ses 16 m 50 de hauteur à la corniche, auxquels s'ajoute une flèche de 11 m 25, mais il donne au temple l'accent qui lui manquait précédemment pour le distinguer des maisons voisines. Appuyé sur un petit contrefort au sud-est, il a des murs crépis et des angles en pierre de taille. A peu près aux trois-cinquièmes de la hauteur, un cordon marque le niveau des cadrans d'horloge surmontés d'un renvoi d'eau semi-circulaire. Des baies en plein cintre, triples ou géminées, signalent l'étage des cloches au-dessous du vaste toit à quatre pans brisés (fig. 304). Détail curieux et rare, le mur nord de la tour ne coïncide pas avec celui du vestibule, mais repose sur une solive renforcée perpendiculairement par une forte poutre.

Deux fenêtres en plein cintre percent la nef au midi, alors qu'il n'existe que deux œils-de-bœuf au nord, et pas d'éclairage dans les autres directions, à cause d'une maison mitoyenne à l'ouest et d'un jardin privé à l'opposé. La clef de la porte intérieure est datée 1780. L'aménagement est fort simple. Trois marches au-dessous d'un arc en anse de panier, orné d'un écu aux armes de Pierre, permettent de passer de l'annexe dans la nef, où une galerie de bois est appliquée contre les murs nord et ouest. La pièce la plus marquante est le monument funéraire de la baronne Frédérique d'Uxküll, femme de lord David Wemyss, morte en 1777. Placé dans une niche du mur nord haute de 4 m 50, le monument de marbre noir et blanc a des pieds trapus et cannelés, entre lesquels se déploie une draperie autour d'un crâne; sur le buffet où figure l'épitaphe, une sorte de pyramide tronquée, amortie par une urne porte des écus ovales aux armes Wemyss et Uxküll, sous une couronne de fantaisie (fig. 302). La chaire de noyer, de 1780, a reçu un nouvel escalier, en 1890, année où furent posés les stucs décoratifs du plafond.

*Les cloches.* Depuis 1644 au moins, la commune en possédait une. La tentative de ressouder une petite cloche, fendue en 1731, n'aboutit visiblement pas, puisque l'année suivante, le fondeur Pierre-Isaac Meuron-dit-Banderet livra une cloche d'environ trois quintaux. En 1753, Jean-Jacques Meuron porta à 401 livres une cloche cassée, de 297

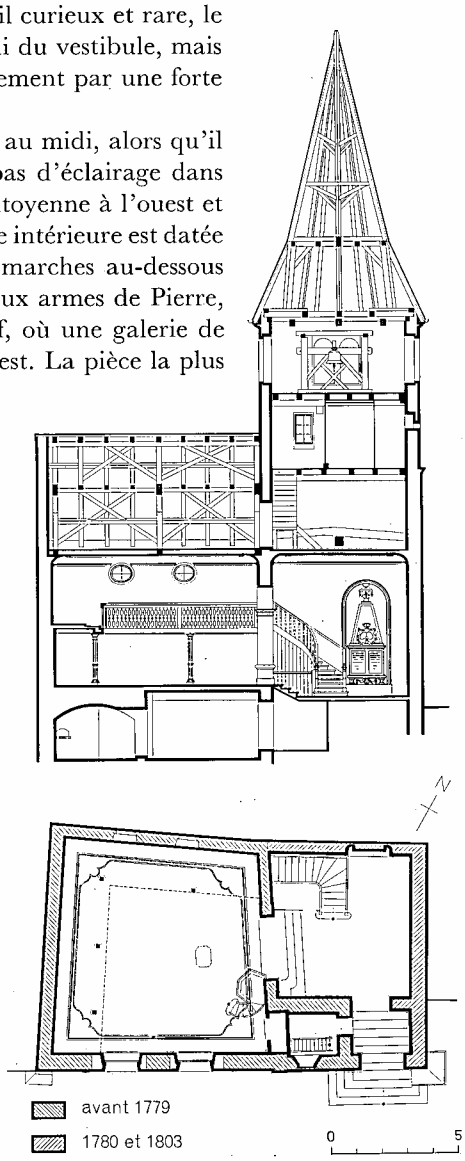


Fig. 300 et 301. Bôle. Coupe et plan du temple. Echelle 1:300. Pages 342 et 343.

livres. L'exhaussement de la tour provoqua, en 1779, le remplacement des deux cloches par trois nouvelles de 622, 308 et 186 livres, toujours existantes, exécutées par les maîtres fondeurs CLAUDE-JOSEPH CUPILLARD, de Morteau, et FRANÇOIS HUMBERT, ce Savagnier. Toute l'entreprise fut favorisée par lord David Wemyss qui offrit de payer la seconde[1]. – La cloche I, ornée de plusieurs rangs de sortes de flammes, de feuilles d'acanthe, de pots de fleurs, de lourdes guirlandes et de rinceaux divers porte les inscriptions: «JE FUS REFONDUE ET GROSSIE EN 1779; JEAN UDRIET GOUVERNEUR», et aussi, «FAITE A MORTEAU PAR C. J. CUPILLARD, F. HUMBERT FILS ASSOCIEZ 1779». Diamètre 80 cm et demi. – La cloche III a un décor de guirlandes, la même signature des fondeurs et l'inscription: «L'ON ME REFONDIT A MORTEAU AVEC MA CAMARADE. JEAN UDRIET GOUVERNEUR L'AN 1779». Diamètre 53 cm. – La cloche II, signée par les mêmes artisans, a une longue inscription, très flatteuse pour lord Wemyss, commençant par «L'AN 1779, COMTESSE JE FUS NOMMEE ...» et un décor particulièrement soigné de feuilles d'acanthe, de flammes et de guirlandes à larges feuilles. Diamètre 63 cm et demi.

*L'horloge* du clocher, valant 20 louis, offerte par lord Wemyss, fut construite par l'horloger FRANÇOIS-JOSEPH LOMBARD, de Maîche, qui devait aussi fournir trois cadrans de fer battu. DAVID-HENRI GRESET peignit ces cadrans noirs d'un diamètre

1 Arch. de Bôle, vol. VI/79, 1731; VII/158, 159, 160, 167, 1779; XII/13, 1779; vol. 32, 10 août 1732, 8 juin 1753, 10 juin 1779. MN, 1881, p. 211; 1882, p. 82; 1915, p. 169 (photo de la cloche II).

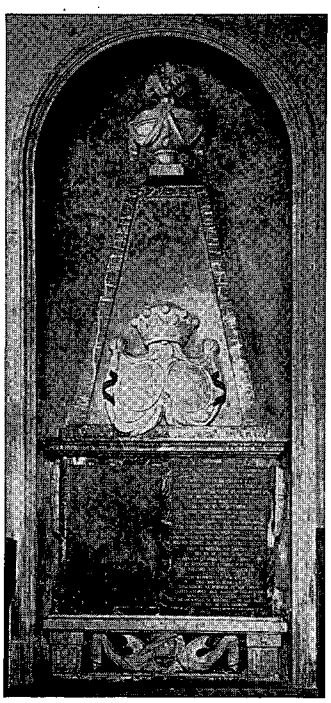

Fig. 302. Bôle. Monument funéraire Wemyss-d'Uxküll. Page 343.

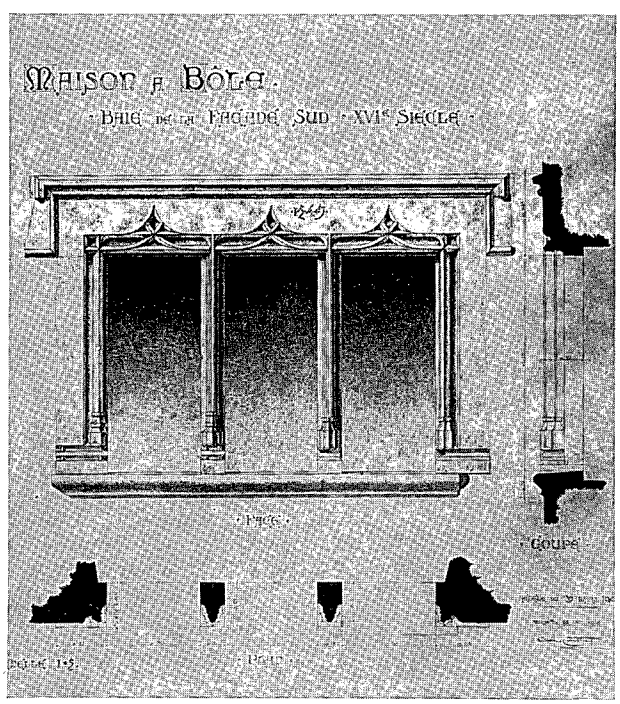


Fig. 303. Bôle. Fenêtre de 1547, à la rue du Lac N° 3, d'après un relevé de Charles-Henri Matthey. Page 345.

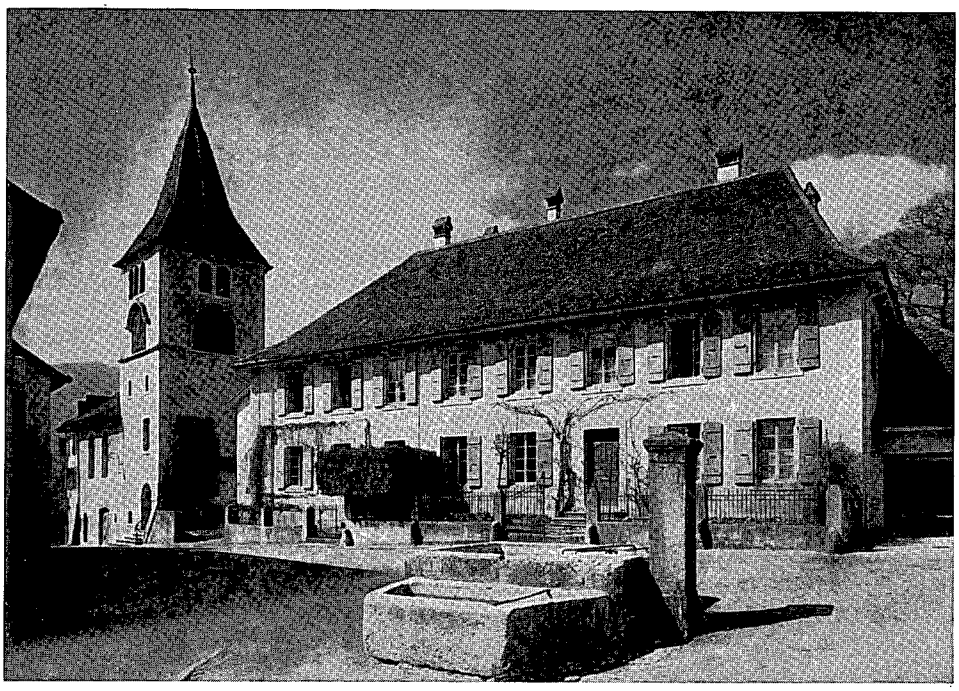

Fig. 304. Bôle. Le temple, la fontaine et la maison Nos 22-24 de la rue du Temple. Pages 343 et 346.

de cinq pieds, en partie sur la pierre de taille, dora les encadrements et les chiffres, en 1780. Un quatrième cadran fut ajouté tôt après. L'horloge fut remontée dans la nouvelle tour, en 1804. Dès lors souvent réparée de manière peu satisfaisante, elle a été remplacée par une horloge neuve commandée à MOREL, de Morbier, en 1857[1]. Il n'existe actuellement que deux cadrans datés 1803 et 1909, sous un renvoi d'eau en plein cintre, à l'est et au sud.

Parmi les *maisons anciennes*, une a conservé un four extérieur et un escalier de bois (rue de la Gare N° 8a). Dans la façade d'une autre, proche du carrefour principal (rue du Lac, N° 3), on a remonté une fenêtre de 1547; l'encadrement des trois baies est souligné par des filets parallèles se recoupant aux angles et sur le linteau, pour former une accolade; les bases polygonales, diversement moulurées, sont recoupées d'une ou de deux bagues (fig. 303). A l'ouest du chemin descendant à Planeyse (rue des Croix, N° 4), une petite maison rurale, agrandie au XVIIIe siècle, conservant ses avant-toits et sa galerie, a une fenêtre du XVIe siècle, dont l'encadrement est souligné par une torsade.

Rue du Temple Nos 22-24, une longue maison d'un étage, bâtie en 1791 pour Antoine Le Bel, ferme agréablement au nord, une place où la fontaine (bassin de 1762, pile de 1871) a remplacé un puits. Cinq grandes fenêtres quadrangulaires, à l'étage, et quatre encadrant une porte, au rez-de-chaussée, éclairaient l'habitation.

1 Arch. de Bôle, vol. VII/160, 177, 183, 185, 188, 1779-1780; XII/15, 19, 20, 1779, 1780; vol. 32, 19 mai 1804; Xa/245, 253, 1857. CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 70.

La partie occidentale de trois fenêtres, à l'origine une grange et écurie, a été transformée sur le modèle de la partie orientale en 1899[1]. Des piliers de pierre protégés par des bouteroues soutiennent la clôture du jardin (fig. 304). Dans la maison, un dessus de cheminée porte le monogramme L.W. (Lebel-Wemyss). Rue du Temple, N° 29, la maison bâtie pour Louise de Chambrier, en 1785[2], se signale au midi par le fronton rompant la ligne du toit et par les croupes adoucissant la ligne du comble.

## ROCHEFORT

C'est à la limite du territoire communal de Rochefort, à l'est de la colline du château, que se trouve la grotte de Cotencher, où des fouilles ont mis au jour les restes préhistoriques les plus anciens du canton. L'intérêt de ce gisement d'époque paléolithique réside dans son lien étroit, encore qu'incertain, avec la chronologie glaciaire. Des trouvailles isolées attestent une fréquentation du site jusqu'à l'époque romaine. Par arbitrage de 1278, Amédée de Neuchâtel reçut *Rochefort* «et la tenor des maisons devant». Quant au château et à la châtellenie, *castrum meum de Rupeforti cum castellania*, ils sont mentionnés dans le contrat de mariage de Rodolphe de Neuchâtel et d'Eléonore de Savoie, en 1294. Aucun document n'éclaire leur origine, due peut-être à une famille seigneuriale citée au XIII^e siècle, tôt disparue. *Rochiffort* est en plein développement, en 1369, lorsque le comte Louis accorde à ses habitants une exemption d'impôt ou de péage sur le vin, pour 150 florins, c'est-à-dire pour un prix quatre fois moins élevé qu'à Boudry. Par son testament de 1373, Louis de Neuchâtel constitua Rochefort en seigneurie, au profit de ses bâtards Jean et Vauthier. Après la mort du second, en 1412, Rochefort devint une mairie, dont le territoire très étendu atteignait la frontière nord-ouest de l'actuel canton. Les terres voisines du Locle et le village de La Chaux-du-Milieu en furent détachés en 1821, puis on forma à son détriment la juridiction des Ponts, en 1832, année où Rochefort fut englobé dans la châtellenie de Boudry. Des bourgeois du lieu sont cités du XIV^e au XVII^e siècle. Détachée de Pontareuse pour former une nouvelle paroisse avec Bôle, en 1644, Rochefort est devenu autonome en 1860. Au point de rencontre des chemins du Vignoble, du Val-de-Travers et des Montagnes, le village a été un lieu de passage très fréquenté, dès que furent surmontés les obstacle naturels le long des routes. Le noyau principal des maisons se trouve près du temple, dans une dépression de terrain, au pied de l'escarpement de la Tourne, alors que des hameaux, lès Grattes, Chambrelien, Montezillon et de nombreuses fermes isolées occupent des clairières sur les versants bien exposés. La population a passé de 442 habitants (dans 74 maisons) en 1750, à 653 en 1850 et 500 en 1960. Les armes figurant déjà sur une cloche de 1755 portent: écartelé d'or et de gueules à la bordure de sable, chargée de huit besants d'or.

*Bibliographie.* DGS, IV/157. DHBS, V/518-519. QLT, *Boudry*, p. 569-625. VOUGA, *Préhistoire*, p. 17-18, 232-233. MATILE, *Mon.*, I/169, 262, 301, 312; II/763; III/909, 957, 1144, 1172. *Rochefort*, dans Mbx., 1874, p. 56-61. L. FAVRE, *Rochefort*, MN, 1879, p. 177-196. TRIPET, *Armoiries*, p. 48. J. PETITPIERRE, *Patrie neuchâteloise*, II/64-69 (parle des armoiries). CLOTTU, *Armoiries*, AHS, 1945, p. 37.

1 Arch. de Bôle, vol. VIII/47; XII/84, 1791. RAs., 1861, p. 195, N° 163.

2 Arch. d'Auvernier, BB 3, N° 13, p. 480, 1785.

*Vues.* JEAN-FRÉDÉRIC DE BOSSET, Rochefort en 1819 (reproduit dans QLT, *Boudry*, p.617). WELTER, Rochefort. Entrée du village. Lithographie de l'*Album neuchâtelois*, 1840.

*Plans.* AE Plans de la mairie de Rochefort, par ABRAHAM GUYENET, 1764, d'après ISAAC et JACOB BRANDT, 1690-1701: f. 3, Montezillon; f. 8, Chambrelien; f. 13, le temple; f. 14 A, 14 B, 15, 18, 19, le village; f. 22-23, les Grattes. Plan détaché, N° 211: «Plan de la commune de Rochefort... par [JEAN-FRANCOIS] PESEUX, commissaire et arpenteur, 1840», échelle, environ 1:5000. Arch. de Rochefort, N 1/10, «Plan géométrique de la dimerie de Rochefort», par JEAN-FRANCOIS PESEUX, 1839. Echelle 1:5000.

*Le temple*

L'éloignement de l'église paroissiale, originellement à Pontareuse, explique pourquoi la commune de Rochefort reçut du Conseil d'Etat l'autorisation d'établir un cimetière et de construire une maison «servant pour ung auditoire et loger ung maistre d'escholle», en 1628. A en croire l'acte accordant un poste de diacre pour soulager le pasteur de Boudry, en 1644, rien n'aurait été bâti avant cette dernière date. Le document porte en effet que les gens de Rochefort établiraient un auditoire dans leur maison de commune ou ailleurs, et achèteraient la terre d'un cimetière destiné aussi aux habitants de Brot et des Ponts; en fait le cimetière, déjà établi, avait été agrandi depuis deux ans, sans autorisation. Quant à la chapelle à bâtir, elle divisait les paroissiens, étant donné le prix d'une construction nouvelle. Le Conseil d'Etat trancha en ordonnant de créer un fonds suffisant (1648); la même année le charpentier PIERRE GRANDJEAN s'engagea à bâtir un lieu de culte. Dix ans plus tard, un arbitre régla les difficultés survenues entre Rochefort et Brot, à ce sujet sans doute. En 1654, DAVID PERRIN, de Noiraigue, aurait échoué dans la construction d'un petit clocher. En 1680, les paroissiens obtinrent l'autorisation de faire une quête, pour édifier un temple dans un endroit plus commode, mais rien ne se fit[1].

A partir de 1741, le projet fut à nouveau débattu, car l'existence du cabaret, de l'école, de la boucherie et du temple, sous un même toit, provoquait des désagréments. Selon un plan sommaire de l'époque, l'édifice sensiblement carré, flanqué d'une tour au nord et entouré de dégagements divers, se trouvait au sud-est de l'actuel carrefour principal. Le roi autorisa l'achat d'un terrain à bâtir plus à l'ouest, et l'exonéra des droits de mutation, en 1753. Diverses communes accordèrent des subsides en argent et du bois de construction. La Chambre économique des biens d'Eglise versa 400 livres à l'achèvement des murs, en 1754, et autant à la fin des travaux, en octobre 1755. Sans doute suivit-on les plans de l'architecte ABRAHAM BOVET, de Fleurier, dressés en 1747 déjà, après une visite au temple de La Chaux-du-Milieu. Pour des raisons inconnues, le maître maçon HENRI MATTHEY, du Locle, fixé à Peseux, ne construisit pas la tour à l'intérieur des murs sur deux piliers, mais en hors d'œuvre contre le pignon nord, le reste ayant visiblement été réalisé comme prévu. Les charpentiers JEAN-FRÉDÉRIC et DANIEL PÉTREMAND, de Plamboz, exécutèrent la charpente du toit et de la tour, les galeries sur trois côtés, deux rampes d'escalier, le plafond rattaché aux murs par des quarts-de-cercle, le plancher, les bancs et les portes. THÉODORE FAVARGER, habitant à Colombier, et JONAS-LOUIS PÉTREMAND, de Plamboz, maîtres menuisiers, se chargèrent, le premier des fenêtres et des œils-de-bœuf garnis de culs-de-bouteille, le second, de la chaire octogonale

1 MCE, X/6v., 71, 1628; XIV/28, 33, 43v., 46v., 1648; XVI/93 et XVII/5, 1658; XXVII/413, 455, 1680. AE, Actes de chancellerie, VII/11, 1644. Arch. de Rochefort, Liasse R, N° 1, Rapport du 13 février 1876.

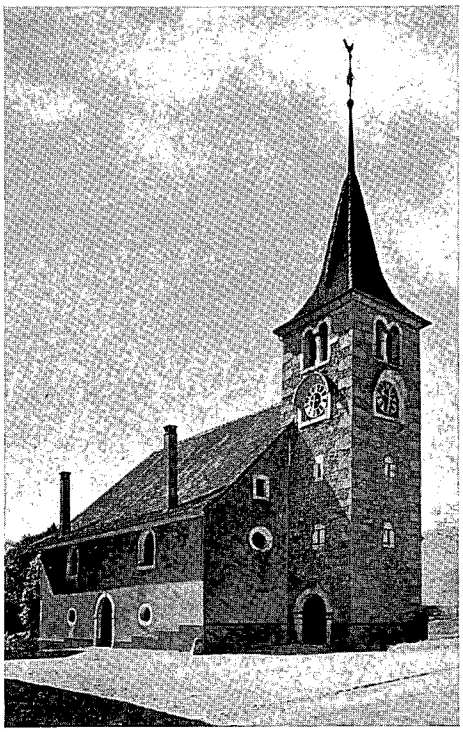

Fig. 305. Rochefort. Le temple vu du nord. Page 349.

en noyer, de son abat-voix, et de la table de communion où le pied tourné reposait sur un X. JONAS-LOUIS et DANIEL PÉTREMAND montèrent encore des bancs spéciaux pour la Cour de Justice, le pasteur et le maître d'école. Les 20 000 tuiles nécessaires et 300 arêtières furent commandées à MICHEL PILLARD, tuilier à Grandson. HENRI MATTHEY éleva encore un mur de clôture fermé par un portail, et tailla un écu aux armes de Rochefort. Cette muraille fut exhaussée et recouverte de fortes dalles par le maître maçon JEAN VAUCHER, en 1759[1].

Dès lors, il y eut des aménagements mineurs. En 1789, la commune déposa des réserves de plomb et de poudre à canon au-dessus du plafond de l'église. La tour fut réparée en 1817. Des contrevents «à jalousies immobiles» furent adaptés aux fenêtres de la tour en 1832. Une complète restauration des murs intérieurs et extérieurs, piqués, puis plâtrés et rustiqués, eut lieu en 1844. Le plâtrier PIERRE PIZZERA peignit aussi la pierre de taille, le cadran d'horloge et le plafond. Des chéneaux furent commandés au maître ferblantier FRANÇOIS RENAUD, de Cortaillod. En 1847, GEORGES-ALEXANDRE COULET, maître charpentier à Colombier, exécuta des bancs à dossier vernis, comme tout le mobilier, par PIZZERA. Un système de chauffage par calorifères fut installé en 1859[2]. Pendant l'été de 1904, l'architecte LÉO CHATELAIN dirigea une restauration générale. Le clocher débarrassé de son revêtement laissa apparaître les moellons de sa maçonnerie. Les autres travaux permirent de remettre à neuf la flèche de cuivre et le coq, repeindre entièrement l'intérieur, refaire en partie le plancher et modifier le système de chauffage. En 1936, on décapa les colonnes soutenant la galerie et on revernit les parois. Le peintre ANDRÉ CHRISTEN décora le mur autour de la chaire, puis composa les anges musiciens des vitraux, en mosaïque de verre sertie dans un fin réseau de béton[3].

*Bibliographie et vues.* L. FAVRE, MN, 1879, p. 186-190. QLT, *Boudry*, p. 547, 611-613. PURY, *Biens d'église*, p. 60-64. ED. QUARTIER-LA-TENTE, *Les édifices religieux*, p. 20. O. HUGUENIN, *Les clochers neuchâtelois*, p. 44.

DESCRIPTION. De proportions modestes, 17 m 80 sur 13 m 50, flanqué d'une tour de 4 m 50 de côté et 14 m 25 de haut (sans la flèche de 8 m), le temple a un plan

1 Arch. de Rochefort, Liasse R, N° 1. MCE, XCII/29, 1748; XCVII/22, 131, 213, 253, 1753. Arrêts de la Chambre économique, II/154, 1754. MN, 1879, p. 189.

2 Arch. de Rochefort, vol. A 2, p. 358, 389, 1789; A 4, p. 253, 1817; A 5, p. 101, 102, 1823; A 6, p. 171, 1832; A 7, p. 169, 173, 193, 1844-1845; A 8, p. 216, 1859. Liasse R, N° 5, 1844-1847.

3 *L'Eglise nationale*, 24 septembre 1904; 26 septembre, 5 décembre 1936; 6, 27 février 1937.

quadrangulaire. La nef, percée de deux hautes fenêtres en plein cintre à l'ouest et d'une au midi, a deux baies plus petites, deux œils-de-bœuf et une porte à l'est. Son toit rapide a trois pans seulement, car un pignon ménage le raccord avec la tour au nord. Ce clocher a des chaînes soigneusement appareillées aux angles, l'espace intermédiaire étant fait de moëllons très régulièrement entassés. Une porte, d'étroites baies, trois cadrans d'horloge sous un renvoi d'eau semi-circulaire et quatre baies géminées en plein cintre au-dessous de la corniche marquent les étages. La flèche incurvée passe du plan carré à l'octogone, grâce à des arêtes intermédiaires (fig. 305). L'intérieur paraît très dépouillé, si on fait abstraction du décor de 1936 et de l'orgue placé en 1957. La chaire, entre les fenêtres occidentales, fait face à deux galeries en équerre, au nord et à l'est, portées par quatre colonnes placées sur des socles élevés. Les balustrades ont des éléments de bois tournés (fig. 306 et 307).

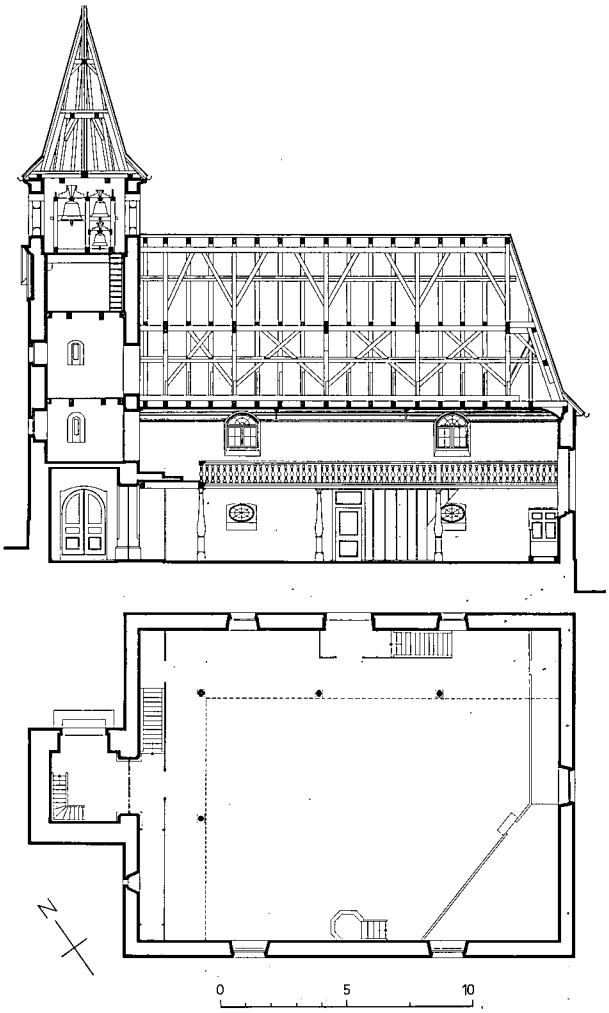


Fig. 306 et 307. Rochefort. Coupe et plan du temple. Echelle 1:300. Page 349.

*Objets de culte.* En 1787, la commune ordonna de faire exécuter une *semaise* ou pot d'étain, à l'usage de la Sainte-Cène[1]. Cette *channe* de communion porte quatre poinçons de Louis Perrin encadrant celui de Neuchâtel. Un bouton surmonte le couvercle hémisphérique; la panse sphérique a une anse simple. Hauteur 43 cm.

*Les cloches*[2]. La cloche I, de 90 cm de diamètre et 846 livres et demie, porte la marque ovale du fondeur: c'est un compas ouvert, surmonté d'une cloche flanquée de deux étoiles, entourés de l'inscription: «A. LIVREMON DE PONTARLI[ER] M'A FAIT». Parmi les noms des autorités et des versets bibliques reproduits par QLT, *Boudry*, p. 612, noter les mentions: «EN JUILLET 1755», et «L'EGLISE DE ROCHEFORT A ETE BATIE LES ANNEES 1754 ET 1755». Le décor consiste en frises de feuilles d'acanthe et de

1 Arch. de Rochefort, vol. A 2, p. 276, 1787.

2 Arch. de Rochefort, Liasse R, N° 1. MN, 1881, p. 72, 98, 171, 214, 328; 1882, p. 80, 82; 1915, p. 174, 179, 185. Armes de Rochefort reproduites dans AHS, 1945, p. 37.

fleurs de lys stylisées, sur le cerveau, et en un écu aux armes de Rochefort. – La cloche III, fondue à Rochefort par le même ANTOINE LIÈVREMONT, porte la marque du fondeur, un verset biblique et la date 1755, dans un cadre de fleurs de lis. Diamètre 65 cm; poids 302 livres. – La cloche II, bien différente, a 71 cm de diamètre. Elle a dû être achetée d'occasion, car elle porte les inscriptions: «IHS. MAR. OMNIS SPIRITUS LAUDET DOMINUM † 1636 / CHARITAS / NOBLE GASPARD GIRARDOT DOCTEUR ES DROIS PARRAIN ET REGNE ANGES COLON MARAINE». Pour décor, outre trois frises de rinceaux variés, des cartouches figurent la Crucifixion, Jean-Baptiste, la Vierge et des croix. Des armes, écartelées de trois croissants et de trois arbres (?), et une marque de fondeur O C / R R n'ont pu être identifiées.

*L'horloge.* La première, exécutée par FÉLIX-JOSEPH PERROT, maître horloger à Ornans (Doubs), en 1802, subit d'importantes réparations d'AUGUSTE MAILLARDET, entre 1832 et 1834. Elle a été remplacée en 1947. Deux cadrans de cinq pieds de diamètre, sous une corniche circulaire très saillante, furent taillés en pierre de la Favarge par JEAN-FRÉDÉRIC DUBOIS, en 1802. DANIEL-HENRI BOITEUX se chargea de la peinture et de la dorure. Un troisième cadran a été ajouté à l'ouest, en 1947[1].

## LE CHÂTEAU

Sur une colline allongée, à environ 1 km et demi au sud-ouest du village, se trouve l'emplacement du château de Rochefort. Le site, admirablement choisi, domine d'une trentaine de mètres le tracé de la route passant au nord, et de 300 m le cours de l'Areuse. Les arbres, qui ont envahi cette colline où affleure le rocher, empêchent d'apprécier à sa juste valeur la vue étendue et l'importance du secteur surveillé par les occupants du lieu. Rien n'est parvenu sur les origines de l'édifice. La première mention, de 1294, apprend que Rodolphe de Neuchâtel remit temporairement le château en garantie à son beau-père Louis de Savoie. Les comtes de Neuchâtel paraissent n'y avoir jamais séjourné, contrairement à ce qu'ils pratiquaient ailleurs. D'importants travaux, voire une reconstruction partielle furent entrepris entre 1368 et 1373. Les comptes du châtelain font état de maçons, de charpentiers et de carriers occupés au

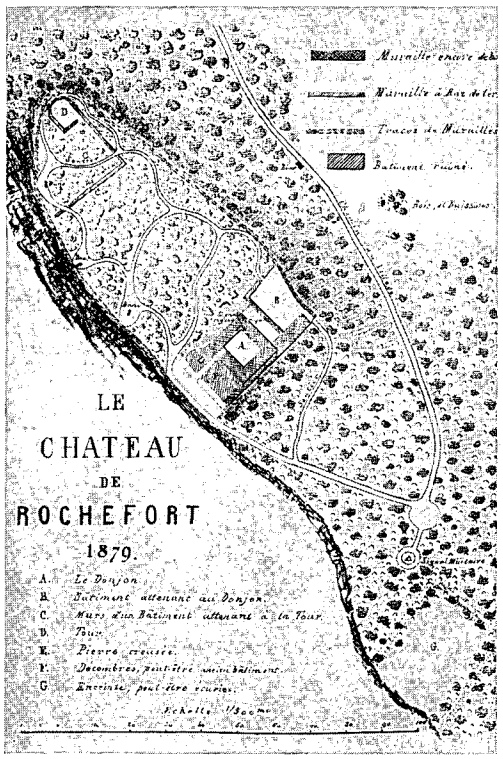


Fig. 308. Rochefort. Plan du château par Alphonse de Mandrot. Page 351.

1 Arch. de Rochefort, Liasse R, N° 2: Contient un projet de cadrans analogues à ceux de la tour du temple de Peseux. Vol. A 4, p. 1, 1806; A 6, p. 144, 211, 1834, 1836.

*maisonnement* du château, pour lequel on extrait la pierre des murs et façonne des poutres. Ils précisent même l'existence de trois ornements pointus pour garnir des tours, de six fenêtres de pierre closes de barreaux de métal, d'un four, de cordes et de dix mille bardeaux destinés à couvrir la tour principale. Par son testament de 1372, Louis de Neuchâtel légua le château à ses bâtards Jean et Vauthier qui eurent de grandes difficultés à faire reconnaître leurs droits. Entre 1376 et 1379, lorsque de nouveaux ouvrages de construction reprirent, le châtelain paya de la pierre pour la chapelle. Vauthier se plaçant sous la sauvegarde du duc de Bourgogne s'empara pour très peu de temps du château, dont il avait été dépossédé, en 1396. La fin tragique de ce bâtard, exécuté en 1412 pour avoir commis des faux en écriture, a donné naissance à une tradition erronée selon laquelle le château aurait été détruit alors. En fait, les toits furent constamment entretenus jusqu'au milieu du XV^e^ siècle; les comptes mentionnent l'existence d'une tourelle d'escalier et de serrures. La ruine par abandon progressif, sans doute, s'est produite plus tard; elle est confirmée par un texte de 1512[1]. Les communes avoisinantes reçurent l'ordre de construire un signal d'alarme à l'emplacement du château, en 1734. Par décision de 1769, le Conseil d'Etat confirma que la commune de Rochefort devait jouir, sous la forme de forêt, de tout l'ancien domaine du château qui lui était accensé, alors qu'elle s'apprêtait à extirper des broussailles. En 1862, à la suite d'interventions désordonnées de chercheurs de trésors, le pasteur James Lardy reçut l'autorisation de «mettre à découvert les ruines du château de Rochefort, extirper le mauvais bois qui se trouve dans l'enceinte et de rendre le chemin praticable». Pour les protéger contre des vandales, les ruines furent mises à ban. Quelques fouilles furent exécutées en 1879 et un plan dressé par ALPHONSE DE MANDROT (fig. 308)[2].

*Vues.* Lithographie anonyme dans *Le château de Rochefort, Notice historique*, 1864. Dessin d'OSCAR HUGUENIN, Ruines du château en 1880, reproduit dans *Patrie neuchâteloise*, II/67.

*Plans.* Croquis de JULES COLIN, dans la 2^e^ édition de D.-G. HUGUENIN, *Les châteaux neuchâtelois*, p. 72 (petit et mal orienté; texte peu sûr). Plan de E. VASSAUX, architecte, dans QLT, *Boudry*, p. 585. Le plan d'ALPHONSE DE MANDROT a été relié dans un exemplaire du MN, 1879, p. 176, aux AE. Il a pour titre: «Le château de Rochefort, 1879». La feuille porte un plan de détail de 1:500 et un d'ensemble de 1:12500.

DESCRIPTION. Le site permettait de surveiller le passage au pied des rochers de la Tourne, les gorges de l'Areuse et même le plateau à l'ouest de Boudry. Actuellement, il ne reste au sommet de la colline que fort peu de chose, et moins de murs que n'en indiquent les plans. Au point culminant, les quelques mètres restants d'une tour, d'environ 3 m sur 4 à l'intérieur, sont formés d'un moyen appareil irrégulier. Au midi, une petite dépression fait penser à un fossé sec. Du côté septentrional, une sorte de replat moins élevé pouvait constituer la cour. Il ne reste plus de traces visibles d'une tour nord, et fort peu de chose du mur oriental qui dominait le chemin d'accès sur le flanc droit des assaillants.

*La maison de commune* se confondait à l'origine avec l'école et l'auditoire destiné au culte, dont la construction fut autorisée en 1628. Sa location amena un conflit en 1664. Les gens du lieu obtinrent d'y adjoindre une boucherie, en 1680. Après la

1 F. DE CHAMBRIER, *Histoire de Neuchâtel et Valangin*, p. 110-114, 123-129. A. PIAGET et J. LOZERON, *Le château de Rochefort aux XIV^e^ et XV^e^ siècles*, MN, 1942, p. 136-141 (solide étude critique). QLT, *Boudry*, p. 575-587 (quelques inexactitudes; rapporte la tradition).

2 Arch. d'Auvernier, BB 3, N° 9, p. 218, 1734. MCE, CXII/584, 1768; CXIII/35, 290, 1769. Arch. de Rochefort, vol. A 8, p. 252, 254, 1862. Mbx., 1863. MN, 1879, p. 175, 180-181.

construction du temple, la maison subit d'importantes réparations, assurément pour préparer favorablement l'octroi du droit d'auberge (1757). Des améliorations furent apportées à la salle où se rendait la justice, à la demande du maire, en 1778. Les maçons ABRAHAM BOURQUIN et ANTOINE LEUBA exécutèrent de grandes réparations aux murs, en 1783. Dès 1807, le colonel FRANÇOIS-LOUIS DE MOREL et le receveur PIERRE PINGEON se chargèrent de dresser des plans de reconstruction, non exécutés, pour cet immeuble vétuste et incommode, démoli en 1827[1]. Une auberge neuve, édifiée sur les plans de HENRI-FERDINAND REYMOND, fut bâtie plus à l'ouest, près du temple, de 1827 à 1829. A cette occasion, la commune racheta le droit d'auberge des Trois Pigeons, attaché à une maison voisine. Comme artisans principaux de la construction apparaissent GUILLAUME-HENRI GRANDJEAN, de Buttes, maître maçon, et son collègue CHARLES-HENRI THIÉBAUD pour des détails extérieurs, DAVID-FRÉDÉRIC FRASSE, maître charpentier, le menuisier JONAS-FRANÇOIS BOITEUX, qui exécuta les boiseries intérieures avec ses fils, HENRI TRACHSLER, auteur de six poêles blancs, le maître ferblantier HENRI HUGENTOBLER, de Cortaillod, et le plâtrier FRÉDÉRIC BRANDHARDT; un serrurier non identifié posa une enseigne. En 1835, on édifia un hangar neuf de bois, entre l'auberge et sa grange[2]. Entre 1819 et 1821, en effet, la commune avait fait bâtir, un peu à l'est du temple et en retrait de la route principale, une maison destinée à abriter des salles d'école, une grange, des écuries, une remise et une boucherie. L'archiviste et ingénieur JOËL MATILE donna des idées; le maître maçon et architecte JEAN-DAVID NICOLE élabora les plans, préférés, semble-t-il, à ceux de CHARLES-HENRI DUBOIS. Les constructeurs furent les maçons GUILLAUME-HENRI GRANDJEAN et ANTOINE LEUBA, de Buttes, les charpentiers DAVID-FRÉDÉRIC, ISAAC et FRÉDÉRIC FRASSE, associés à CONSTANT GRANDJEAN, le serrurier CHARLES-FRÉDÉRIC GRISEL et le poêlier CLAUDE-FRANÇOIS-LOUIS BOREL-BOREL. En 1860, les remises furent transformées en salles de classes et le toit fut couvert de tuiles[3].

L'hôtel de commune est un bâtiment d'un seul étage de cinq fenêtres, dont la porte est surmontée d'un écu aux armes de Rochefort, daté 1827 et taillé dans le roc. A l'angle nord-est, au bout d'un support de fer forgé formé de trois barres reliées par des obliques portant des rosettes, pend une enseigne aux armes de la commune. Hôtel, rural et temple forment un ensemble unique dans le canton, autour d'une cour en forme de T.

*Les Grattes.* Une ferme de ce hameau dominant le village, extérieurement fort simple (art. 799 du cadastre), abrite une cuisine du XVI^e^ siècle, dont l'agencement se distingue encore sous les placages modernes. Au sud, à l'ouest et au nord, trois arcs surbaissés retombant sur des consoles ou un pilier, supportent les murs d'une vaste hotte de cheminée actuellement fermée par un plafond. Des dalles sur le sol, un évier de pierre devant la fenêtre et diverses baies complètent cet ensemble[4].

1 MCE, XIX/83, 1664; XXVII/257, 1680. AE, Justice de Rochefort, Manuel, 3 février 1759. Arch. de Rochefort, vol. A 2, p. 86, 1778; p. 126, 129, 1783; A 4, p. 32, 1807; p. 53, 1808; A 5, p. 199, 1826. AE, Actes de chancellerie, XXVI/492, 1757. Dos. MAH.

2 Arch. de Rochefort, vol. A 5, p. 201, 1826; p. 215, 222, 1827; Liasse R, N° 9, 1827-1830. Registre K 2, 1826-1835. Plans N 1, N^os^ 16 et 17, ni signés, ni datés, concernant l'auberge et la grange voisine. Dos. MAH.

3 Arch. de Rochefort, Registres K 1, 1818-1823; A 5, p. 8, 16, 23, 1819; A 8, p. 223, 1860 et dos. MAH.

4 L. THÉVENAZ, *Ancienne cuisine aux Grattes*, MN, 1939, p. 49-53, art. illustré de deux dessins.

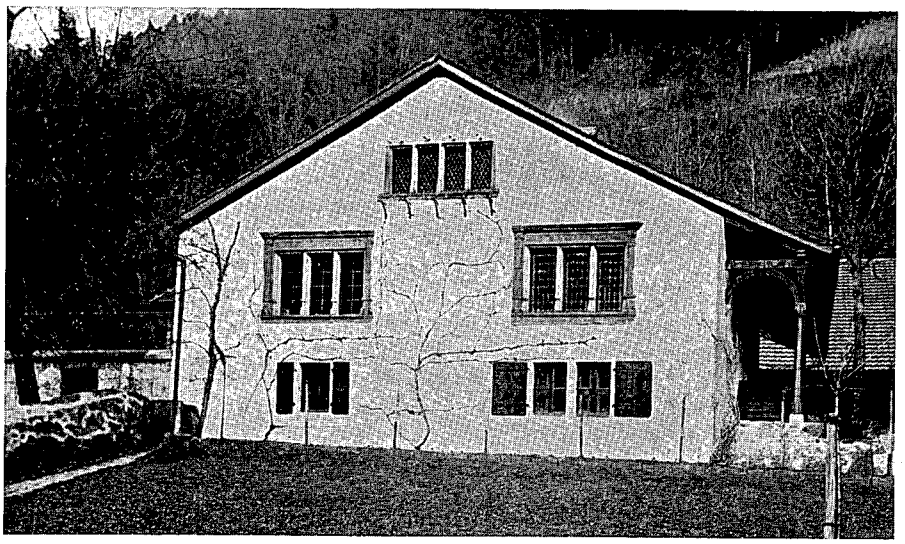

Fig. 309. Brot-Dessous. La maison dite de Jean-Jacques Rousseau. Etat en 1917. Les fenêtres sont rapportées. Page 354.

## BROT-DESSOUS

En 998, le fondateur du prieuré de Bevaix fit don au monastère de tout ce qu'il pouvait posséder dans une villa qui s'appelait *Broch*. Après un long silence, les documents apprennent qu'en 1346, Henri de Colombier se reconnaissait homme lige de Louis de Neuchâtel pour tous ses biens jusqu'à Brot. Les habitants de la région jouissaient de conditions personnelles très diverses, et devaient une redevance spéciale, car ils n'étaient pas astreints à la garde du château de Rochefort. Dès le XV^e^ siècle, ils se taillèrent des domaines dans la vallée des Ponts. La commune, associée à celle de Rochefort de 1524 à 1730, subsista dans son intégralité jusqu'en 1888, année où Brot-Dessus forma une commune séparée. Brot-Dessous a suivi la destinée de Rochefort dans le domaine judiciaire et ecclésiastique. Son territoire, essentiellement limité par l'Areuse et la chaîne de Solmon, se compose de plusieurs groupes de maisons (Brot, Fretereules et le Champ-du-Moulin) établis dans de grandes clairières. De 124 habitants et 22 maisons en 1750, la population a atteint 346 âmes en 1900, pour redescendre à 170 en 1960. Les armes, modernes, portent une charrue et un poisson.

*Bibliographie.* DGS, I/339, 341. DHBS, II/308-309. QLT, *Boudry*, p. 627-648. MATILE, *Mon.*, I/2, II/590, III/940. L. MONTANDON, *Les familles du village de Brot jusqu'au XVI^e^ siècle*, MN, 1934, p. 83-95. TRIPET, *Armoiries*, p. 48.

*Plans.* AE, Plans de la mairie de Rochefort, par ABRAHAM GUYENET, 1764 (d'après ceux de 1690-1701), f. 11-12. Plans de la recette de Colombier, par ABRAHAM-HENRI BOREL, 1748, f. 3, 8-9.

*La chapelle.* Dépourvus d'un local pour le culte, l'école et les assemblées communales, les habitants sollicitèrent du gouvernement, en 1843, les moyens nécessaires

pour construire une chapelle. Le Conseil d'Etat fit dresser des plans et devis par Edouard de Sandoz-Rosières. La somme nécessaire fut réunie grâce aux dons de particuliers, des communes et du souverain, le terrain étant offert par un habitant. Commencée en 1844, la construction fut achevée avec retard, l'année suivante. Alexandre Borel, fondeur à Couvet, fournit une cloche en 1846. Le clocheton de bois placé sur la chapelle fut remplacé par une petite tour dessinée par l'architecte Louis-Daniel Perrier, en 1891; une restauration complète fut exécutée deux ans plus tard[1]. Extérieurement pareille à une grande ferme, si ce n'est par sa tourelle très «fin de siècle», la chapelle a un intérieur peu banal. La partie centrale, voûtée d'un berceau de bois, supporté par des poteaux, est encadrée de sortes de bas-côtés couverts de plafonds. Deux baies en plein cintre et un œil-de-bœuf percent la partie centrale du mur sud; il n'existe qu'une fenêtre sur chaque paroi latérale.

*Hôtel de la Couronne.* Sous cette maison existaient des sources, dont l'eau fut amenée dans une fontaine au midi de la route, à la fin du XVII^e siècle. La première mention du «logis où pend la Couronne pour enseigne» remonte à 1736. Détruite par un incendie avec trois maisons voisines, en 1797, l'auberge qui avait vu passer d'illustres voyageurs, parmi lesquels Jean-Jacques Rousseau, fut rebâtie tôt après. Elle reçut officiellement le droit d'hôtellerie en 1816, et subit d'importantes réparations en 1892[2]. Le bâtiment, cossu, a un rez-de-chaussée de cinq fenêtres rectangulaires et une porte accessible par un perron (modifié récemment). Six fenêtres percent l'étage; sous le même grand toit, à l'est, s'abrite une partie rurale. L'enseigne est une couronne de fer forgé ornée de huit cintres.

*Le Champ-du-Moulin.* La maison dite de Jean-Jacques Rousseau, très transformée, n'a en réalité abrité le philosophe qu'une huitaine de jours en 1764. Bâtie par le fabricant de poudre Josué Dellenbach, en 1722, elle fut incendiée en 1753, et rebâtie par le négociant Jean-Jacques Cand, tôt après. Elle passa en 1786 à la famille Frasse qui la laissa dépérir au bout d'un siècle. Frédéric-Louis Perrier, architecte, futur conseiller d'Etat et conseiller fédéral, l'ayant rachetée en 1885, la restaura aussitôt en aménageant un étage, puis exhaussa les pignons et l'entoura d'annexes, en 1898; en outre, il meubla cette maison et l'enrichit de collections de livres et d'estampes relatives à Rousseau. L'ensemble donné au Conseil d'Etat, en 1917, fut alors sérieusement restauré[3]. Comme le montrent deux dessins, lors du passage du philosophe, la maison était une simple ferme isolée, flanquée d'appentis. La chambre couverte d'un plafond à poutres apparentes était bordée d'armoires. Les fenêtres très restaurées du XVI^e siècle, placées dans la façade sud (fig. 309), proviennent en partie de la maison des bourgeois, à Valangin, profondément transformée en 1880[4].

1 MCE, CCIV/33, 742, 1381, 1843; CCVI/151, 268, 337, 464, 554, 936, 1844; CCIX/713, 1845; CCX/688, 1846; CLXXVIII/278, 1891. *Grand Conseil,* LVI/269, 1894. AE, Cultes, Brot-Dessous, 30 septembre 1845, 19 septembre 1846. Dos. MAH. Mbx., 1847. QLT, *Boudry,* p. 643.

2 AE, Rec. de Rochefort, par Brandt, I/417, 1692. A.-H. Cordier, not., 13^e minut., 17 janvier 1736. Plumitif de la Justice de Rochefort, 24 novembre 1797. MCE, CLXV/1301, 1816; QLT, *Boudry,* p. 637-638, d'après A. Dubois, *Les gorges de l'Areuse,* p. 116-120.

3 Arch. de Corcelles, BB 3a, I/125, 1753, et Délibérations de Cormondrèche, 13 mars 1786. RAs., 1861, p. 43, 49, 49a, 49i, N^os 32, 67, 70, 71, 120. *Gestion Etat,* 1917, travaux publics, p. 84. Dos. MAH. A. Dubois, MN, 1891, p. 165-167; 1893, p. 189-198 et 222-227. QLT, *Boudry,* p. 635-637.

4 *Bibliothèques et musées de la ville de Neuchâtel,* 1957, p. 9 et fig., p. 16. Reutter, *Architecture,* I/65.

# BOUDRY

Sur toute l'étendue de la commune, on a retrouvé des vestiges préhistoriques, dès la grotte du Four et le groupe de tumulus du vallon de Vert, jusqu'aux restes lacustres de Grandverger, sans compter des objets romains et une nécropole burgonde près d'Areuse. La création de la localité actuelle de Boudry paraît relativement tardive. Une première agglomération nommée Pontareuse, aujourd'hui totalement disparue, entourait une église, à environ 850 m au nord-ouest du château. Son existence était assurément due à la Vy d'Etra romaine qui franchissait l'Areuse près de là. La paroisse de *Pontrousa* est citée dans une liste de 1228. Par acte d'août 1282, Pierre de Vaumarcus vendit à Girard, coseigneur d'Estavayer, l'avouerie de Vermondins et de Pontareuse, ainsi que ses biens et ses droits *in villis et territoriis de Warmondens et de Ponterousa.* Deux ans plus tard, Guillaume de Bellevaux tenait cependant en fief de ce même Pierre les revenus du moulin de Pontareuse. En 1313, Rollin, coseigneur d'Estavayer, fils de Girard, vendit à Rodolphe de Neuchâtel l'avouerie de Pontareuse et de Vermondins, avec le droit de pêche et d'eau sur l'Areuse à partir de la chute du Communal. Par la suite néanmoins, les Estavayer conservèrent certains biens dans la paroisse. Jusqu'au début du XIVe siècle, les possessions territoriales des comtes de Neuchâtel, étroitement imbriquées dans celles de leurs voisins, s'arrêtaient à l'Areuse. Boudry, créé visiblement par eux, fut une tête de pont à l'ouest de la rivière, dont le développement amena la décadence de Pontareuse. Par allusion, on sait que le château devait exister en 1278 déjà, lorsque *Baudry* échut à une des filles de Sibylle de Neuchâtel. En 1311, Pierre, coseigneur d'Estavayer, déclara tenir en fief de Rodolphe de Neuchâtel tous les droits qu'il pouvait avoir sur les bourgeois de Boudry résidant à Cortaillod. Un bourg se forma en direction du midi, jusqu'au nouveau pont sur l'Areuse, au détriment de l'agglomération ancienne de Vermondins, qui a laissé son nom à la rue au nord du château. Ce bourg était devenu assez important en 1343, pour que le comte Louis accorde à ses habitants une charte de franchises inspirée de celle de Neuchâtel, à quelques restrictions près. En 1369, la ville acheta pour le prix de 560 florins le droit d'*ohmgueld*, perçu dès lors à son profit.

Forts de leurs droits, les bourgeois tinrent tête non sans peine à la veuve du comte Louis, Marguerite de Vufflens, en passe d'abuser de ses pouvoirs. Par vengeance et par dépit, cette irritable dame incendia le bourg et commit diverses violences (1378). Au XVIe siècle, les bourgeois virent s'accroître considérablement leurs droits. En 1526, les XII Cantons accordèrent aux bourgeois la possibilité de bâtir hors de la ville, parce que plusieurs maisons de la rangée dominant l'Areuse s'étaient effondrées ou se trouvaient en danger d'être ruinées, sans doute à cause de l'affouillement de cette rive concave. Par acte du 5 janvier 1540, le gouverneur du comté concéda le droit de construire une cage pour les délinquants mineurs, d'élire un ou deux maîtres bourgeois et un huissier, enfin de pendre une cloche pour appeler le Conseil[1]. La bourgeoisie renonça pratiquement à ses prérogatives militaires, et n'eut pas d'influence comparable à ses sœurs de Neuchâtel et de Valangin sur la marche des affaires. Confondue en partie avec la commune, elle s'étendait aussi à des ressortis-

1 AE, Rec. de Boudry, par Barillier, f. 17v., et 19, copie des actes de 1526 et 1540.

sants hors du lieu, tenus de participer aux frais d'entretien des portes, des murs et du pont, par une redevance qui provoqua nombre de contestations. Pour le reste, elle administrait ses biens, soit le four, l'hôtel de ville, le temple, les moulins, l'hôpital et des terres diverses. L'économie de la région fut profondément modifiée, dès le milieu du XVIII[e] siècle, par l'ouverture des manufactures de toiles peintes au-dessus des moulins et aux lieux-dits les Isles et Grandchamp.

Boudry, à la tête d'une châtellenie du XIV[e] siècle à 1848, agrandie des juridictions voisines à partir de 1832, est chef-lieu d'un district depuis 1848. La commune d'Areuse a été réunie à celle de Boudry en 1870. A l'origine, la ville faisait partie de la grande paroisse de Pontareuse, démembrée au XVII[e] siècle. Les armes, coupées de Neuchâtel ancien et d'azur à une truite d'argent, figurent sur le sceau octroyé par François d'Orléans et Jeanne de Hochberg, en 1531, et gravé sans doute peu après. Un nouveau sceau commandé en 1753 porte les mêmes armes tenues par deux lions, au-dessous d'une couronne ducale. La bourgeoisie possédait pareillement un sceptre fait à neuf par PIERRE VASSEROT, en 1769[1]. Les nœuds du bâton sont ornés de clous d'argent; le pommeau est enjolivé de godrons et le couronnement d'une plaque ciselée où les armes de Boudry sont comprises dans de luxuriants feuillages. Une plaque d'huissier du XVI[e] siècle, analogue à celle de la ville de Neuchâtel, abrite l'écu arrondi sous un cabochon de verre cerné d'une bande ornée de rinceaux; une chaîne reliée à une rosette assure la suspension. Une bannière offerte par Marie de Nemours, aux couleurs de la bourgeoisie, a des bandes ondulées rouges et bleues, sur lesquelles un ovale peint, abîmé, portait les armes de Boudry.

Comptant 165 maisons et 638 habitans, en 1750, la commune a passé à 1378 habitants en 1850 et 2629 en 1960.

*Bibliographie.* DGS, I/307-308. DHBS, II/257-258. QLT, *Boudry*, p. 81-160. VOUGA, *Préhistoire*, p. 205-207. MATILE, *Mon.*, I/74, 117, 170, 193, 199, 264, 289, 301, 311, 317, 436, 446, 455, 518; II/655, 697; III/965, 1149, 1151. Mbx., 1857, art. *Boudry*. L. FAVRE, *Boudry*, MN, 1870, p. 137-156. A. BONHOTE, *L'église de Pontareuse*, MN, 1870, p. 192-223. J. GRELLET, *L'hôpital de Boudry*, MN, 1885, p. 28-32; *Une page de l'histoire de Boudry au XVIII[e] siècle*, MN, 1886, p. 18-24, 29-35; *Boudry, une bourgeoisie neuchâteloise*, dans *Etrennes helvétiques*, 1901, p. 251-285. L. THÉVENAZ, *Carte de la châtellenie de Boudry, en 1630*, MN, 1933, p. 113-119. A. BACHELIN, *Coupes de Pontareuse et bannière*, MN, 1883, p. 258. A. VOUGA, *Le sceptre de la bourgeoisie*, MN, 1884, p. 336. J. GRELLET, *Les sceaux de la bourgeoisie*, MN, 1884, p. 357-358. TRIPET, *Armoiries*, p. 37-38, 47. O. CLOTTU, *Armoiries*, AHS, 1945, p. 32-34.

*Vues.* ALEXANDRE GIRARDET, «Représentation des sermens réciproques...», Boudry. 1786. – Le pont de Boudry en 1831, avec la tour Chauffant (cf. MN, 1943, p. 94). – «Boudry. Le Pont. D'après nature et lithographie par WELTER», *Album neuchâtelois*, 1840. – Boudry. Bois gravé dans Mbx., 1857.

*Plans.* AE. Plans de la recette de Boudry, par PIERRE DUCOMMUN, 1706-1710, feuilles A-D: la ville. – Plans de la recette de Boudry, par ABRAHAM-HENRI BOREL, vers 1760, calqués sur les précédents; f. 1-2, la ville; f. 5 et 27, le lieu-dit Pontareuse; f. 8 et 12, Grandchamp; f. 16, Areuse; f. 28, Trois-Rods. – Plans de la recette de Colombier, Boudry et Cortaillod, par ABRAHAM-HENRI BOREL, 1751; f. 74, la ville (détails); f. 78, Areuse. – Y 2, N° 2, Carte de la châtellenie de Boudry, en 1630, par JOSUÉ PERRET-GENTIL-DIT-MAILLARD (reproduite dans MN, 1933, p. 113). – Plans détachés: N° 389, «Minute d'un plan de Grandchamp» par HENRI HENRY, 1822. N° 390. Minute d'un plan du bas de la ville, par HENRI HENRY, 1818. N° 558, «Plan du pont et d'une partie du bas de la ville de Boudry», par HENRI HENRY, greffier, 1828.

*Le site.* Véritable tête de pont à l'origine, le vieux Boudry a un plan bien adapté à sa destination première. Se séparant du lit incurvé de l'Areuse, le bourg est bâti

1 Arch. de Boudry, Manuel A 12, p. 225, 1753; A 13, p. 145, 155, 1768, 1769.

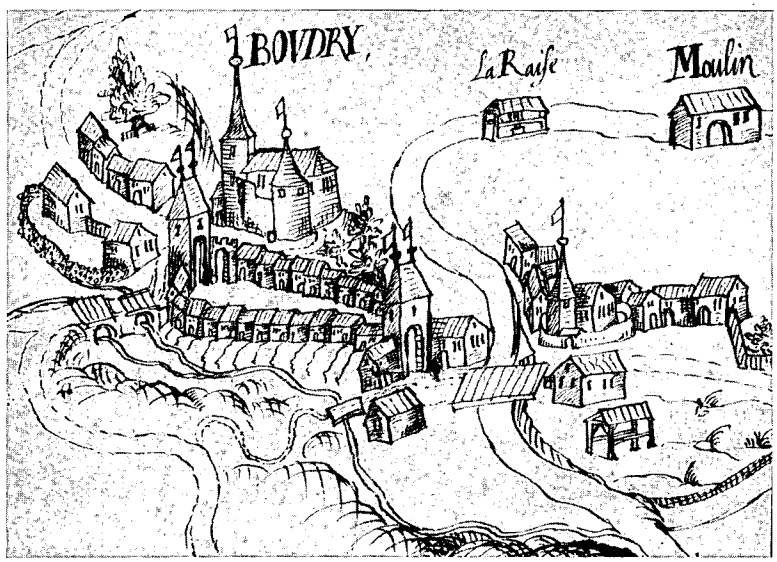


Fig. 310. Boudry vers 1630. Détail d'un dessin de Josué Perret-Gentil-dit-Maillard. Page 357.

sur un long pédoncule détaché du plateau voisin par un vallon où coulait un ruisseau aujourd'hui tari, la Veillarde. Du côté de la rivière, une falaise parfois minée par les eaux (notamment en 1526) constituait une défense naturelle; le long du ruisseau existait un rempart actuellement noyé dans les constructions. Quant au front de défense le plus faible, à l'ouest, il était dominé par le château, pour le moins contemporain du bourg, et assurément antérieur à celui-ci (fig. 165 et 311). Les dimensions de l'agglomération primitive, atteignent approximativement 300 m de long et 50 m de large; l'unique rue, légèrement coudée, a deux rangées de maisons; du pont à la porte supérieure, la différence de niveau est d'environ 20 m, alors que la terrasse du château se trouve encore 10 m plus haut. En direction du nord-ouest, la rue où se trouve la cure représente l'ancienne localité de Vermondins, antérieure à Boudry. Le quartier au bas du pont, à l'est de l'Areuse, est un vrai faubourg né après 1526 sans doute, formé d'une rue en direction des moulins, au nord, et d'une sorte de place autrefois largement ouverte en direction du Pré des Esserts, où se trouvait le stand (aujourd'hui rue du Collège). La vue de 1630 environ (fig. 310) donne une excellente idée de l'état des lieux, encore que sommaire pour les détails. Le pont de bois, souvent réparé, fut démoli par une crue, en automne 1750. Rebâti sur trois chevalets supportant un tablier de poutres et des balustrades, il a été remplacé en 1841-1842 par un pont de pierre à trois arcades surbaissées, sur les plans de CHARLES JUNOD, conseiller d'Etat et ingénieur des routes; l'entrepreneur fut BERNARD RITTER[1]. Quant au viaduc du chemin de fer ayant onze arches de pierre, qui marque si fortement le paysage en amont de la ville, il a été bâti en 1859.

1 MCE, XCV/164, 1751; CC/926, 1088, 1841; CCII/926, 1842; CCIII/2123, 1842.

## MURS ET PORTES

Parmi les méfaits reprochés à Marguerite de Vufflens, en 1378, figurait l'enfoncement et la démolition des portes du bourg, et la destruction d'un hourd sur l'une d'elles. En 1550, la ville autorisa un bourgeois à exhausser l'enceinte devant sa maison qui semblait ne pas la toucher. En 1705 encore, JOSEPH BARBIER refit une *bâtie* derrière la maison de ville, «et la muraille le long du rus proche la porte neuve». Au moment de l'installation d'une garde de jour, en 1708, la bourgeoisie précisa que les portes, fermées à 20 heures, se rouvriraient le matin à quatre heures; deux hommes les tiendraient closes pendant les cultes du dimanche; en 1818, pareille mesure ne s'appliquait plus que le jour du Jeûne. Dès 1830, l'ingénieur des routes demanda la destruction des portes qui entravaient la circulation sur cette artère principale du pays; or, la bourgeoisie tenait à ces monuments, dont l'aspect ne lui paraissait pas plus «désagréable qu'une ouverture ou trouée au bas et au haut de la ville, entre des maisons vieilles et caduques». Vu les dangers courus par les voyageurs assis sur l'impériale des diligences, vu l'étroitesse de ces goulets (10 pieds = 3 m), et grâce à la menace de détourner le trafic, le Conseil d'Etat obtint la démolition de deux portes et des maisons voisines, pour élargir le passage, en 1834[1]. L'épaisseur de certains murs extérieurs des maisons, au midi, est le seul souvenir de l'enceinte primitive. Des passages au travers des parois mitoyennes facilitaient l'intervention des défenseurs.

*La tour Marfaux* qui était en ruine fut accensée à la ville et commune de Boudry, en 1548, à condition de la restaurer, de la reconstruire et d'y mettre l'horloge du lieu. Sans doute faisait-elle partie, à l'origine, des défenses du château, puisqu'elle se dresse à l'orient de la colline qui le porte. Cette tour était aussi mieux située que le Chaffaut du bas (voir p. 362), alors prêt à s'effondrer sous le poids de l'horloge. La vue de 1630 paraît comprendre la tour Marfaux dans le bloc du château. Il fallut protéger le coteau supportant cette tour de l'affouillement de l'Areuse, en 1705, faire recrépir les murs par les maçons PIERRE BERGEON et DAVID GROSCLAUDE, puis prendre des mesures pour mettre la charpente à l'abri de la pluie, en 1719, et rétablir un contrefort, en 1774. Une complète remise en état, suivie d'un crépissage à trois couches, fut opérée par les maçons FRÉDÉRIC CHOUX et LOUIS GAILLE, en 1831, alors que le charpentier DAVID-HENRI THIÉBAUD faisait des planchers et un cabinet pour l'horloge. Dix ans plus tard, un voisin qui avait imprudemment dégagé la base de l'édifice dut remédier au danger de ruine par un contrefort de pierre de taille, bâti par BERNARD RITTER. Cédé à l'Etat, en 1959, le monument a été complètement restauré en 1960, et entouré d'une sorte de chemin de ronde[2]. Mesurant environ 13 m de haut, pour 5 m de diamètre, cette tour cylindrique en maçonnerie est percée, à sa partie supérieure, d'une demi-douzaine de petites fenêtres quadrangulaires, dont l'encadrement taillé en biseau est cerné d'une feuillure aux angles

1 MATILE, *Mon.*, III/1054, 1378. Arch. de Boudry, Manuel A 5, p. 115, 1705; p. 286, 1708; A 6, p. 196, 1710; A 16, p. 4, 1818; p. 455, 457, 1830; A 17, p. 9, 1831, p. 294, 1835. MCE, CLXXXVI/583, 726, 1061, 1788, 1834. MN, 1870, p. 144. Voir aussi les plans cités ci-dessus.

2 AE, Rec. de Boudry par Amiet et Verdonnet, I/45, 1596. Arch. de Boudry, Manuel A 5, p. 138, 217, 1705, 1707; A 8, p. 195, 1719; A 13, p. 216, 1774; A 17, p. 71, 1831, p. 971-977, 1841. *Gestion Etat*, 1959, Travaux publics, p. 21; 1960, p. 24. MN, 1870, p. 143. O. HUGUENIN, *La tour Marfaux*, MN, 1886, p. 146-148.

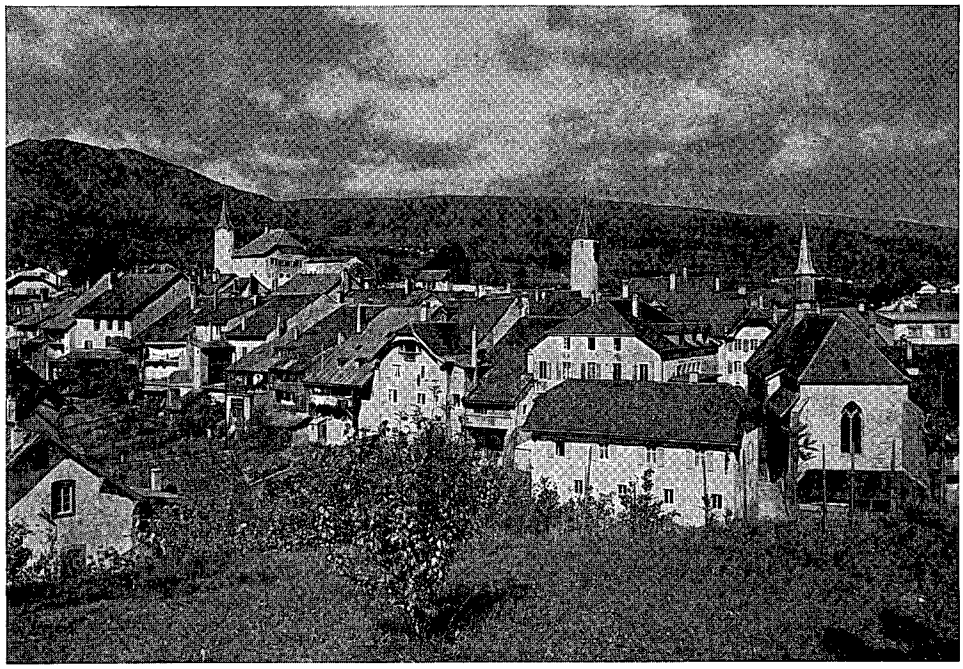

Fig. 311. Boudry vu du midi. A l'arrière-plan le château et la tour Marfaux; à droite l'hôtel de ville et le temple. Page 357.

arrondis. Au-dessus de la corniche très simple, une flèche évasée à la base et renforcée par des arêtes la coiffe. Des contreforts, dont le plus important est au nord, soutiennent la tour (fig. 314). On ignore qui avait fabriqué l'horloge mise en place après la reconstruction de 1548. Une nouvelle pendule à répétition, livrée par PIERRE et DAVID DUCOMMUN-DIT-BOUDRY, de La Chaux-de-Fonds, en 1713, fut placée dans une chambre lambrissée par le charpentier DAVID COLOMB. En 1831, AUGUSTE MAILLARDET, mécanicien à Fontaines, remit à neuf l'horloge en remplaçant nombre de pièces; le cadran fut tourné du côté du pont[1].

La cloche concédée aux bourgeois fut installée à la tour Marfaux qui sert de clocher à Boudry depuis 1548 environ; le temple bâti plus tard n'a qu'une modeste tourelle moderne. Dès 1710, on mentionne les deux cloches, dont une doit provenir de l'église de Pontareuse. Le fondeur JEAN-DANIEL DREFFET, de Genève, en livra une en 1797. En 1830, à l'occasion du jubilé de la Réforme, on en amena une autre, jusque-là suspendue dans la tour du bas. La grosse cloche de 882 kg, fendue, fut refaite en 1836 par FRANÇOIS HUMBERT[2]. Actuellement, il y a trois cloches. La plus grande porte la date 1836 et l'inscription «FAITE PAR FRANCOIS HUMBERT FILS ARTISTE FONDEUR A MORTEAU», outre les noms des autorités, diverses sentences, un décor

1 Arch. de Boudry, Manuel A 6, p. 312, 334, 1713; A 17, p. 65, 67, 1831. F. Grellet, not., 9e minut., 3 janvier 1715. CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 53, 41, 70.

2 Arch. de Boudry, Manuel A 5, p. 145, 1710; A 14, p. 327, 339, 1797; A 16, p. 453, 1830; A 17, p. 399, 400, 1836. MN, 1881, p. 70, 95, 97, 99, 267. MN, 1915, p. 183, 186.

d'acanthes, de grappes, de guirlandes et de rinceaux sèchement stéréotypés. Diamètre 114 cm. – La cloche moyenne, de 1509, a pour inscription supérieure «+ SANCTA MATER DEI MEMENTO MEI MILLE V$^{C}$ Z IX» (en majuscules gothiques) et, sur la panse: «*te deum laud*[*amus*]» (en minuscules gothiques) et une grande croix très abîmée. Diamètre 94 cm. – La petite cloche, ornée de feuilles d'acanthe et de flammes, porte, dans un cartouche en forme de draperie encadrée de cinq têtes d'anges: «FAITE PAR JEAN / DANIEL DREFFET / MAITRE FONDEUR / A GENEVE / 1797».

*La porte des Vermondins*, la seule de Boudry encore existante, bien que fortement amoindrie, se nommait anciennement Chaffaut et tour de la porte du haut. En vertu d'un nouvel accensement, les gouverneurs de Boudry, en 1443, déclarèrent tenir un peu de terre près des murs de la ville, pour établir un escalier d'entrée «à la tour dou Chaffa desoubz le chastel». Un certain Perroud Udriet était alors locataire de ce *chaffaut* (hourd qui avait donné son nom à la tour) qu'il s'engageait à évacuer en cas d'hostilités. Lors de la prise de Salins par les troupes de l'empereur en 1493, le châtelain, sans doute plus prompt et décidé que les bourgeois, fit établir à cet endroit une grande porte par les charpentiers JAQUET GIRARD, JEAN AUBERT et GUILLAUME. En 1606, Conseil d'Etat contraignit les gens de Boudry et de Cortaillod à s'entendre pour rebâtir la porte du haut et la tour qui la surmontait, parce qu'elles menaçaient dangereusement ruine. L'année suivante, l'édifice était reconstruit, mais le financement des travaux resta un sujet de discorde entre les deux localités. La vue de 1630 exagère visiblement la hauteur du passage et amoindrit l'importance de la tour, comme pour le Chaffaut du bas. Un croquis, sur le plan de 1710, indique que la tour avait trois étages de fenêtres et un toit en pavillon amorti par deux girouettes[1]. Des nombreuses mentions de comptes, au XVIII$^{e}$ siècle, il faut retenir l'existence d'une cuisine et d'une boutique louée à un boucher qui se trouvaient, sans doute, dans un bâtiment construit vers 1690 sur le terrain communal à côté de la tour. Pour éviter un effondrement dommageable aux voisins, la tour «soit le Chaufaut du haut de la ville» devait être arasée jusqu'au niveau de la voûte, au début de 1741. En fait, le maçon ABRAHAM VEILLARD s'engagea, en mai, à démolir ce qui ne serait plus solide, à refaire des murs épais de deux pieds et demi, depuis les fondations à la première charpente, et ensuite de deux pieds de large sur une hauteur de huit pieds; l'arcade en pierre de taille, de la même épaisseur, serait renforcée de quartiers de roc à la base. Le charpentier DANIEL BARBIER exécuta la charpente du toit. En 1744, la commune de Cortaillod refusa de partager les frais d'établissement d'un logement dans la tour. L'immeuble fut vendu à un particulier, en 1874. Vers 1885, une banale poutre de fer remplaça l'arc oriental de la porte. Diverses restaurations ont eu lieu au XX$^{e}$ siècle[2].

Très modeste, la porte n'a gardé son vrai caractère qu'à l'extérieur (fig. 312). A part quelques assises de pierre de taille, à la base, les murs sont en maçonnerie, comme l'important contrefort occidental. L'arc de la porte paraît formé, en partie, de matériaux remployés, puisqu'il porte la date 1649, année pour laquelle on ne

1 AE, Rec. de Boudry, par Gruère, f. 319, 1443. Recettes, vol. 139, 1492-1493, f. 12. MCE, V/353v., 381v., 392, 396, 1606-1607. Plans de la recette de Boudry, par Ducommun, vers 1710, f. A.

2 Arch. de Boudry, Manuel A 6, p. 138, 211, 1710, 1711; A 8, p. 74, 1715; A 10, f. 66v., 1733. Arch. de Cortaillod, BB 4, N° 1, p. 227, 1740; p. 238, 248, 251, 252, 254, 255, 263, 1741; p. 349, 1744. Dos. MAH. MN, 1883, p. 27-28. *Le Rameau de sapin*, 1886, p. 38-40.

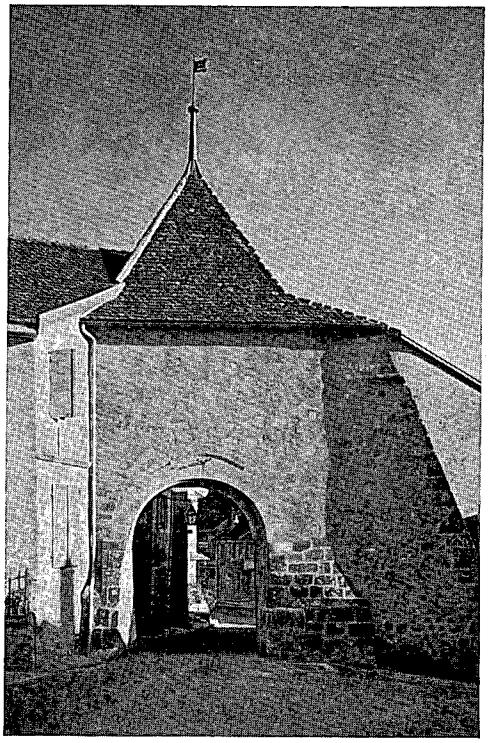

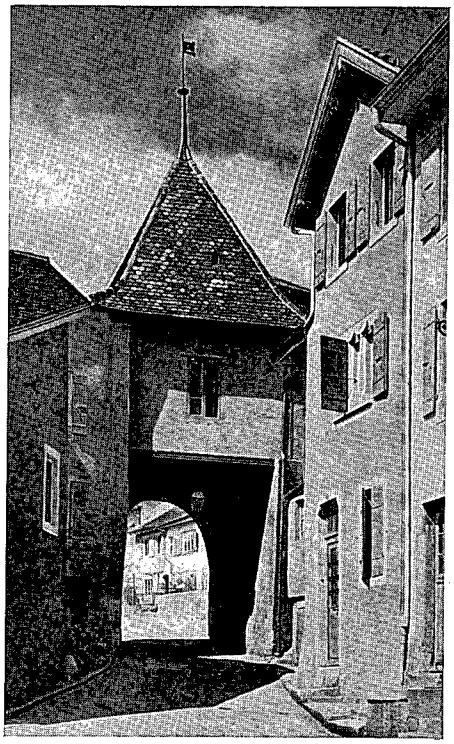

Fig. 312 et 313. Boudry. La porte des Vermondins vue de l'extérieur et de l'intérieur du bourg. Page 360.

connaît pas de réparations. Il est surmonté de quelques claveaux provenant sans doute de l'ancienne ouverture. Le toit aigu, surmonté d'un pommeau, est lié à celui des maisons voisines. Vers l'intérieur de la ville, une fenêtre à encadrement de bois surmonte la poutrelle qui a malencontreusement remplacé l'ancien arc, fissuré (fig. 313). Au nord de la porte, la maison qui abrita l'école des filles quelques décennies porte la date d'une reconstruction: 1780. Derrière elle un passage direct menant au château évitait, autrefois, de franchir la porte.

*La porte neuve*, aujourd'hui disparue, fut ouverte presque à côté de la porte des Vermondins, en 1705, sur l'initiative d'un particulier. Pour éviter un détour incommode aux voyageurs se rendant à Bevaix, anciennement explicable par des raisons défensives, ce particulier acheta une maison dans l'axe de la rue du bourg, la fit démolir, puis aménagea un passage fermé d'une porte sur laquelle fut édifié un logement. Ce travail d'utilité publique fut largement subventionné par les autorités. Exhaussée en 1827, cette porte encombrante, assortie d'une galerie trop basse, fut démolie en 1835. Elle était précédée d'un pont sur la Veillarde, construit en pierre par les maçons Daniel Nicolet, Claude Retrouvé et Jean-Louis Thiébaud, en 1750-1751[1].

1 MCE, XLVIII/150, 1704; XLIX/37, 1705; XCIV/238, 1750. Arch. de Boudry, Manuel A 5, p. 110, 1705; A 17, p. 11, 1831.

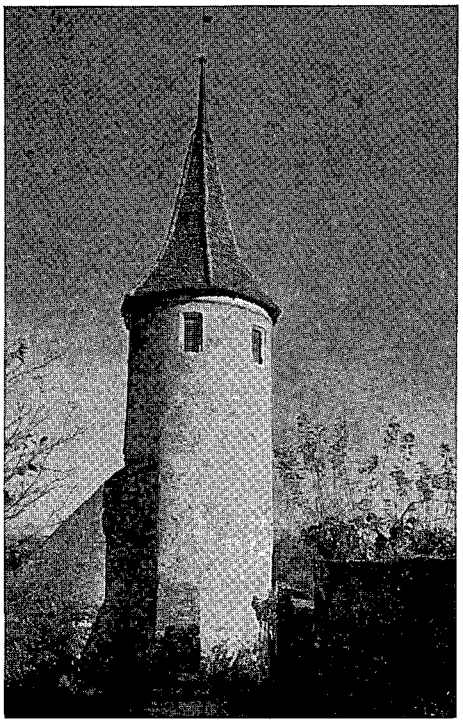

Fig. 314. Boudry. La tour Marfaux vue du nord-ouest. Page 358.

*La tour Chaffaut*, anciennement nommée la porte ou Chauffaut du bas, doit être distinguée du Chaffaut du haut. Propriété de la bourgeoisie de toute ancienneté, et vieille de plus de deux siècles, elle faillit s'effondrer sous le poids de l'horloge et surtout de la cloche octroyée en 1540. La tour fut accensée à nouveau en 1541, après sa reconstruction. Il s'y trouvait la *javiole* ou prison destinée aux délinquants mineurs. Un locataire de la ville habitait cette tour réparée et crépie par le maçon ABRAHAM ROBERT, en 1718. Des parties des faces orientale et nord s'étant effondrées sur la maison de David Perret, en 1753, il fallut les remonter, et réparer tous les planchers. Lorsqu'on déplaça la cloche de 1797 pour la mettre sur la tour Marfaux, en 1830, les deux-tiers des bourgeois refusèrent d'abattre l'édifice, dangereux pour la circulation, dont la charpente était en mauvais état[1]. La porte fut néanmoins démolie en 1835.

Une horloge exécutée par DAVID et PIERRE DUCOMMUN-DIT-BOUDRY, de La Chaux-de-Fonds, avait été placée dans le toit, en 1709. Un charpentier travailla les bois nécessaires au cadran. Un certain NICOLET adapta un cadran de fer et des numéros du côté ouest, en 1795. Une horloge neuve, non sans défauts et souvent réparée, fut exécutée en 1797 par le maître horloger [JEAN-SAMUEL] FAILLETAZ, de Payerne, pour 26 louis; l'ancienne fut vendue comme vieux fer[2]. La tour, d'une hauteur inconnue, avait environ 6 m de côté et deux portes en plein cintre, larges de 3 m. Selon une peinture de 1830 environ (déposée au Musée de Boudry), sa partie supérieure était percée de deux canonnières. Dans le haut toit en pavillon, amorti par deux pommeaux, deux sortes de lucarnes protégeaient les cadrans d'horloge, audessous d'un étage de petites ouvertures aménagées sans doute pour le guet.

*Le château du bas*, en dépit de ce nom apparu au XVIII^e siècle, était une simple maison de maître, très irrégulière de forme, ayant une tourelle d'escalier, et une cour entourée d'un mur crénelé sur le tard. Située face à l'extrémité orientale du pont, à l'actuelle rue du Collège N° 1, c'était une grange, en 1596, sans doute transformée avant 1651 pour André de Bonstetten; elle passa aux Bondeli, aux Graffen-

1 Rec. de Boudry, par Barillier, 1546, f. 19 et 36v.; par Ducommun, I/24, 1710. Arch. de Boudry, Manuel A 8, p. 160, 1718; A 12, p. 229, 237, 278, 1753; A 16, p. 453, 1830. Arch. de Cortaillod, BB 4, N° 5, p. 202, 1753.

2 Arch. de Boudry, Manuel A 6, p. 113, 121, 1709; A 14, p. 273, 275, 1795; p. 302, 303, 308, 310, 1796; p. 316, 326, 345, 1797. Dos. MAH. Vue partielle, MN, 1943, p. 93.

ried, et à des Neuchâtelois, dès 1793, avant d'être reconstruite au milieu du XIX^e siècle[1]. La vue de 1630 en donne un croquis très suggestif, à droite du pont, et au-dessus du stand de tir (fig. 310).

### LA FONTAINE DE LA JUSTICE

Cette fontaine, la plus remarquable de celles de Boudry, est l'œuvre d'un auteur inconnu qui la tailla en 1610. Le bassin fut cimenté avec de l'asphalte du Val-de-Travers, en 1761; un artisan repeignit «la dame de la fontaine» en 1767. Les maîtres maçons LANDRY et GIROUD refirent à neuf le bassin en utilisant huit pièces pour les margelles ceinturées de fer (1795). La même année, la *chèvre*, c'est-à-dire la pile, fut peinte à l'huile, d'un gris uniforme. «Le bassin existant, ainsi que la même chèvre que la bourgeoisie tient à conserver», à l'origine devant la maison de ville, furent déplacés à l'est du temple avec les ménagements nécessaires, en 1835. DEFENDANTE CAPELLARO, plâtrier-peintre, remit de la couleur à la statue et à la pile, en 1837; un petit bassin fut adjoint au grand, en 1847[2]. La dernière restauration date de 1958.

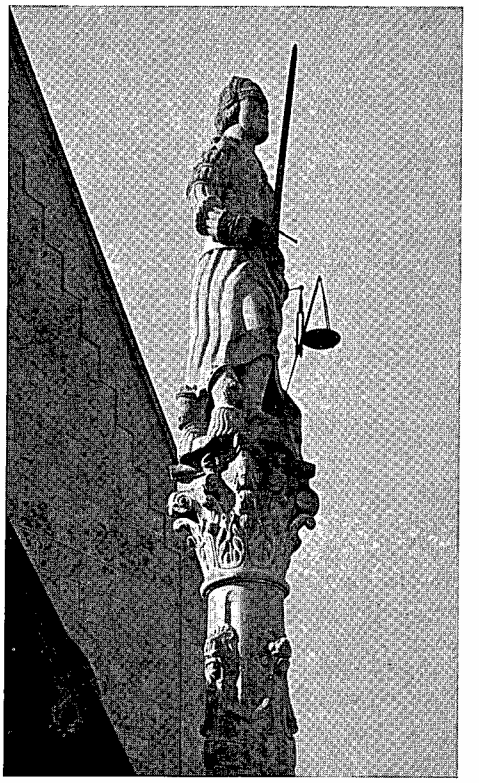

Fig. 315. Boudry. Détail de la fontaine de la Justice: Page 363.

Le bassin octogonal a des margelles décorées de panneaux quadrangulaires et d'écus à bords découpés, dont un porte l'abrégé des armes de Boudry: un poisson. La date 1795 apparaît sur une margelle et sur le fer de ceinture supérieur. La pile se compose d'un dé passant du plan carré au cylindre, daté 1628, d'où sortent deux goulots soutenus par des fers arqués (fig. 318). Une colonne en forme de balustre, dont la base est couverte de feuillages, a un fût cannelé enjolivé de guirlandes tenues par quatre mufles de lions; elle porte aussi les armes de la ville et la date 1610. Le chapiteau, relativement élevé, s'orne de feuilles d'acanthe et de crochets s'achevant en masques humains. Sur un socle circulaire, la statue de la Justice, sculptée à grands traits, tient l'épée et la balance traditionnelles dans ses mains; elle domine de toute sa hauteur les têtes des roi, magistrat, pape et Grand Turc symbolisant sa toute-puissance (fig. 315). Le modèle est incontestablement la fontaine de la Justice, de Neuchâtel, exécutée vers 1547 par LAURENT PERROUD, inspiré lui-même par une statue de Berne[3]. En dépit d'une saveur de bon aloi et de vigueur dans l'exécution

1 AE, Manuel de Justice de Boudry, 9 décembre 1752. Plans détachés, N^os 390, 558. Dos. MAH. QLT, *Boudry*, p. 92-93, a confondu cette maison avec la tour et porte du bas.

2 F. Grellet, not., 9^e minut., 25 août 1716. Arch. de Boudry, Manuel A 13, p. 125, 1767; A 14, p. 273, 276, 277, 282, 283, 1795; A 17, p. 304, 307, 351, 353, 356, 1835; p. 453, 1837; A 18, p. 218, 1847.

3 MAH, *Neuchâtel*, I/55-57.

de la colonne, la statue est rendue médiocre par la maladresse du sculpteur: les plis de la robe manquent de vie et le visage souffre d'une lourdeur qui le rend presque informe.

### L'ÉGLISE DE PONTAREUSE

Seuls une stèle et un carré de murs modernes, à moins de 200 m au sud du viaduc du chemin de fer, marquent l'emplacement de cette église disparue, jadis consacrée à saint Pierre. Elle était le centre de la grande paroisse qui s'étendait au travers de l'actuel canton, de Cortaillod à La Chaux-du-Milieu. Lors de la visite diocésaine de 1416, outre des objets de culte déficients, les commissaires signalèrent le mauvais état des vitraux, et du toit sur la porte antérieure. En 1453, il fallut encore compléter les objets de culte, contrôler la provenance des reliques, repeindre l'image de paix, consacrer deux autels, blanchir les murs, réparer les fenêtres du chœur et refaire une nouvelle sacristie voûtée. La cure tombant en ruines, au centre du cimetière, devait être reconstruite près de la grange. Au moment de la Réforme, des scènes tumultueuses se produisirent dans l'église, où l'ancien culte et le nouveau se célébraient successivement (1533). Dès 1611, les gouverneurs de Boudry, Bôle et Rochefort représentèrent au Conseil d'Etat les inconvénients de se rendre à Pontareuse, et demandèrent la construction de temples à Boudry et à Bôle, ce qui fut accordé. En 1619, cependant, un particulier du Champ-du-Moulin fut encore condamné à payer sa quote-part pour l'entretien de l'église de Pontareuse. Sur le plan de la châtellenie de Boudry, vers 1630, la tour semble ruinée à sa partie supérieure, alors que le toit à deux pans de la nef a disparu. En 1639, la question des réparations restait pendante entre les communes. Dans l'arrangement de 1644, Boudry reçut le bâtiment et tous ses matériaux, le sol, le cimetière, les cloches et les coupes de communion, avec la faculté de les transporter ailleurs. Le cimetière fut alors remis à des tenanciers pour être transformé en vignes. En 1647, l'emploi de la pierre tombale du receveur Emer Guy, pour couvrir l'égout de la fontaine, provoqua des réclamations. Les fondations de l'ancienne église, encore visibles en 1815, n'ont dû disparaître qu'au moment de l'érection de la stèle, en 1842[1]. Le seul souvenir tangible de l'édifice est une clef de voûte déposée au Musée de Boudry.

*Bibliographie.* MATILE, *Mon.*, I/74, 117, 317. MATILE, *Musée*, II/18-19, 63-64. PURY, *Biens d'église*, p. 46-49. MDSR, *Visite de 1416*, p. 73. A. BONHOTE, *L'église de Pontareuse*, MN, 1870, p. 193-223. O. HUGUENIN, MN, 1895, p. 196, et 1896, p. 195.

### LE TEMPLE

En 1611, la commune obtint de bâtir un temple dans la ville de Boudry. Le secrétaire d'Etat et le procureur général devaient néanmoins examiner les lieux, le plan, la grandeur et la forme de l'édifice, puis arrêter des marchés avec les constructeurs choisis. Rien ne prouve que ces dispositions aient été appliquées alors. Aucun document n'atteste non plus l'existence d'une chapelle plus ancienne dans la localité, si ce n'est au château. A défaut d'écrits contemporains, il faut admettre que le temple actuel a été aménagé entre 1645, date figurant dans le chœur, et 1647, date autrefois lisible sur la façade. Cette année-là aussi, un certain maître LIÉNARD, de Sainte-

1 MCE, V/532, 1611; VI/90, 1619; XIII/182, 1647. AE, Y 2, N° 2, plan publié dans MN, 1933, p. 113. Actes de chancellerie, VII/10, 1644. Dos. MAH.

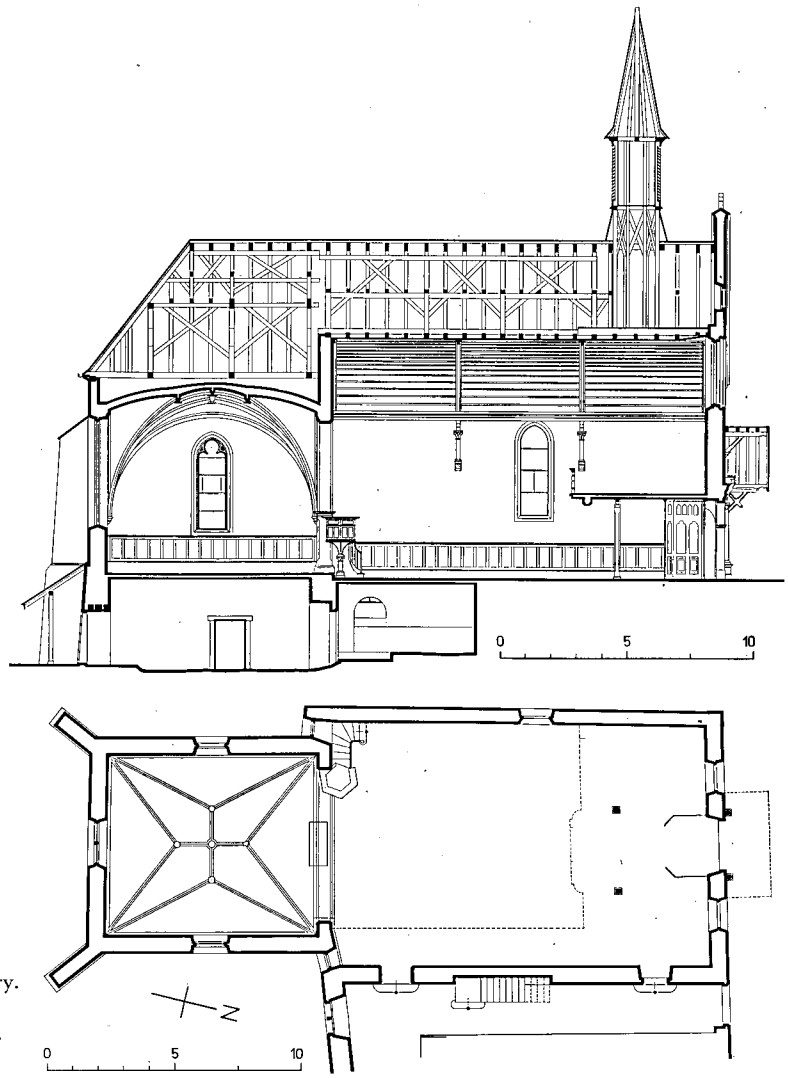


Fig. 316 et 317. Boudry. Coupe et plan du temple. Echelle 1 : 300. Page 367.

Marie-aux-Mines, étoila le ciel du temple et reblanchit les murs. Les Reconnaissances postérieures mentionnent, sans autre, le temple et l'école à côté de la maison de ville. La vue de 1630 environ ne laisse deviner aucun bâtiment se distinguant de ses voisins, dans la rangée sud[1].

Les travaux du XVIII[e] siècle donnent quelques détails sur l'aménagement du temple. Ainsi, on répara la flèche pourrie, sans doute un pommeau d'étain portant un coq, et on élargit le dais au-dessus de la chaire. Le mur fermant la place devant le temple, restaurée par JEAN MONTANDON en 1740, fut défendu par des pointes et percé par un portail. Refait en 1775, il semble avoir été remonté en pierre de taille, en 1783, et muni alors d'un unique portail de fer forgé – déplacé plus tard à l'ancien

1 MCE, V/532, 1611. AE, Rec. de Boudry, par Ducommun, I/20, 1708. QLT, *Boudry*, p. 140.

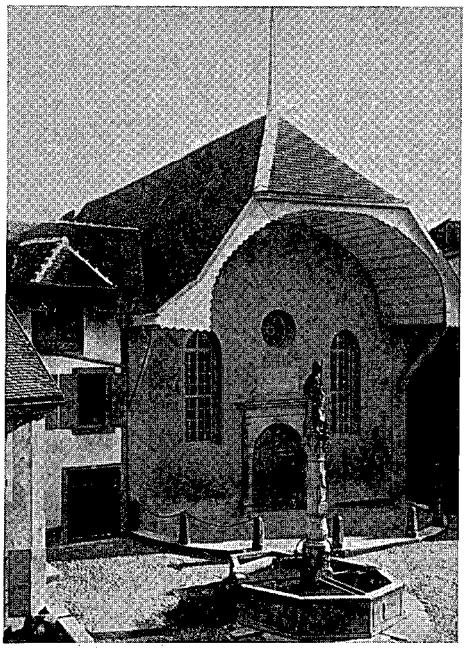

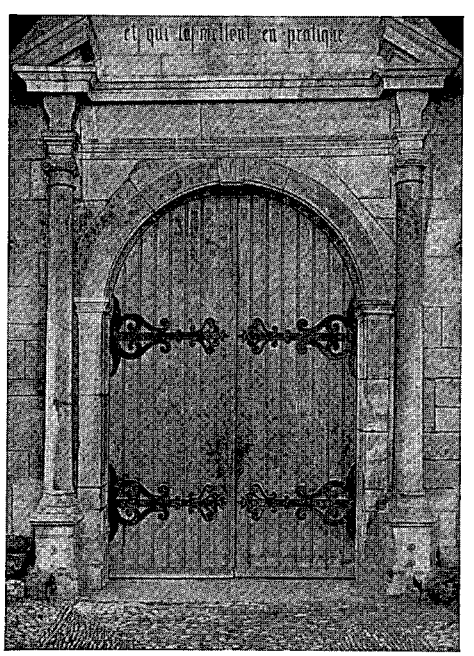


Fig. 318. Boudry. Le temple et la fontaine de la Justice, en 1893. Pages 363 et 367.

Fig. 319. Boudry. La porte du temple. Page 368.

cimetière, au nord de la porte des Vermondins. En 1758, NICOLAS THIÉBAUD reblanchit l'église, puis peignit en couleur «les lettres sur le frontispisse», enfin des lattes et des cordons en jaune sur un fond gris pâle. Une galerie fut établie pour les joueurs d'instruments, en 1766; celle-ci visiblement, et une autre, furent modifiées et rendues moins hautes le long de la muraille orientale, en 1783. Un particulier offrit pour l'église «un verre que les armoirie de la ville sont peinte dessus» (1792). Douze ans après, il existait encore des fenêtres serties de plomb[1]. A l'instigation du pasteur, des fenêtres neuves à grands carreaux remplacèrent les vieilles à petits carreaux, en 1825. Les frais furent payés par un généreux donateur qui rétribua aussi le plâtrier-peintre PAUL JOB, chargé de blanchir les murs et de peindre le berceau du plafond. Le mur occidental du temple, rebâti à neuf en 1833 pour éviter une ruine menaçante, fut percé d'une fenêtre. Cave et pressoir, sous le temple, furent loués à des particuliers, en 1835 (comme ils l'étaient déjà en 1704); le maître menuisier LOUIS MIÉVILLE posa quinze bancs neufs à dossier dans la nef. En 1839, comme l'ancien mur avait disparu, on délimita «une enceinte devant la façade du temple de manière à ce que aucun char ne puisse l'approcher», sans doute au moyen des bornes encore existantes[2]. Les caves devinrent des locaux d'archives en 1890, puis l'architecte LÉO CHATELAIN dirigea une restauration complète, en 1894. Un pignon de pierre surmonté d'un clocheton a remplacé l'avant-toit en berceau, les bancs

1 Arch. de Boudry, Manuel A 4, f. 85 v., 1699; A 5, 186, 190, 1706; A 11, p. 298, 301, 302, 329, 1740; A 12, p. 350, 1758; A 13, p. 111, 1766; p. 232, 1775; p. 447-448, 1783; A 14, p. 193, 1792; A 15, p. 123, 1804.

2 Arch. de Boudry, Manuel A 16, p. 292, 297, 1824; p. 339, 345, 1825; A 17, p. 180, 192, 1833; p. 315, 349, 357, 1835; p. 835, 1839.

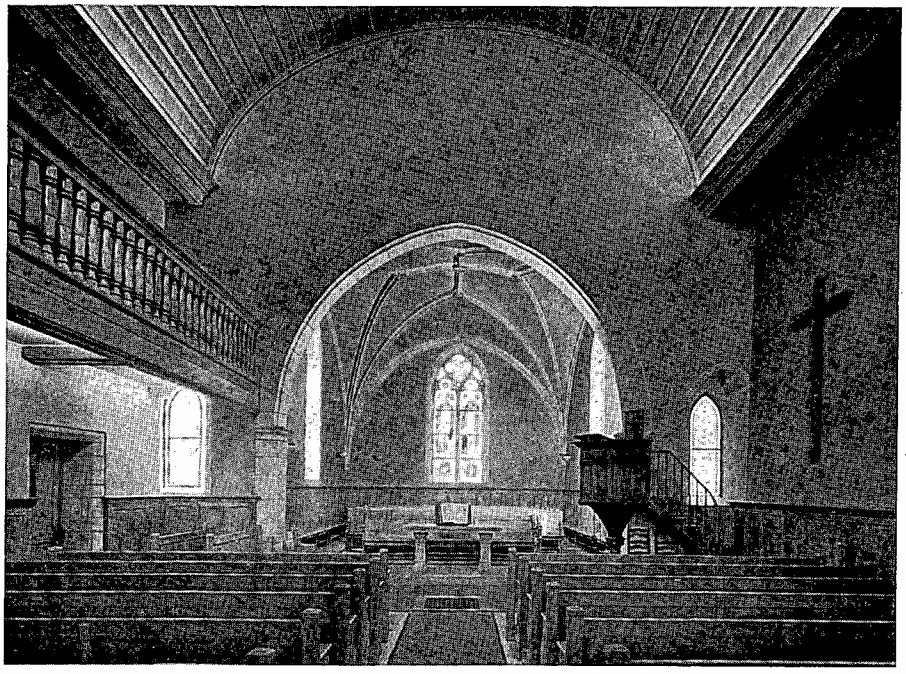

Fig. 320. Boudry. L'intérieur du temple vu de l'entrée. Page 368.

ont été refaits et de nouveaux jours percés; les fenêtres ont été munies de vitraux et la pierre de taille décapée[1].

Description. Comme la chapelle des Dix Mille Martyrs au Landeron, le temple de Boudry est intégré, moins complètement il est vrai, à une rangée de bâtiments, celle du midi. La restauration de 1894 a enlevé à sa façade le caractère de maison, abritée sous un berceau plus grand que celui de ses voisines (fig. 318), pour plaquer un pignon néo-gothique sans saveur. Touchant le bâtiment voisin à l'orient où ne passe qu'un couloir de dégagement, le temple est séparé de l'hôtel de ville par une ruelle, depuis 1835. Comme les temples de Bevaix et de Savagnier bâtis en 1605 et en 1652, celui de Boudry a conservé le chœur traditionnel des églises antérieures à la Réforme, quand bien même il n'avait plus de raison d'être pour le culte (fig. 316 et 317). L'édifice mesure 25 m de long et 10 m 75 de largeur maximum; le chœur de 9 m sur 8 m 15 est soutenu par deux contreforts saillants, de plus de 2 m. Au midi, seule la croupe du toit et la fenêtre en tiers-point garnie d'un réseau de pierre, moderne, distinguent le temple des édifices voisins. Au nord, un demi-cercle en pierre de taille, sur lequel sont plantées huit bornes octogonales reliées par des chaînes, sépare le parvis de la place voisine où se dresse la fontaine de la Justice. Outre deux hautes fenêtres, le seul élément ancien conservé est la belle entrée, encore qu'on ait

1 A défaut d'un article important sur le temple, relever quelques mentions: Pury, *Biens d'église*, p. 46-49. L. Favre, MN, 1870, p. 148. *L'Eglise nationale*, 29 décembre 1894. *La Suisse libérale*, 26 décembre 1894.

effacé la date 1647 qui la surmontait, et modifié le verset biblique. Dessinée en plein cintre, la porte a des impostes moulurées et une console à la clef. Deux grêles colonnes d'encadrement, sur des bases élevées, supportent un fronton brisé, par l'intermédiaire de chapiteaux ioniques et de sortes de coussinets (fig. 319).

A l'intérieur, un berceau de bois, tirant quelque relief de ses couvre-joints, s'étend sur la nef; des galeries bordées de balustrades ayant des éléments de bois tourné occupent les côtés est et nord. De part et d'autre de l'arcade du chœur creusée de deux cavets, d'étroites fenêtres donnent un peu de lumière. A droite, la chaire privée de son abat-voix a conservé sa cuve refaite en noyer par le maître menuisier NICOLAS FISCHARD, en 1706. Presque carré, et couvert d'une voûte d'ogives à liernes et tiercerons dessinant une étoile à quatre bras, le chœur est particulièrement intéressant pour son époque. Les arcs, creusés de deux cavets, retombent sur de petites consoles d'angle (fig. 320). La clef centrale datée 1645 porte les armes de Boudry, tandis que les quatre clefs secondaires sont aux armes des familles Emonet (?), Grellet, Gorgerat et Verdonnet[1].

Deux coupes de communion, hautes d'environ 19 cm, sont assurément d'anciens calices provenant de l'église de Pontareuse. La première, d'argent, a un pied formé de six lobes sur un desquels est gravée une croix fleuronnée; de part et d'autre des feuillages du renflement, où figurent deux rangs de pétales et six quatrefeuilles, la tige porte les mots MARIA et JESUS. La seconde coupe, en vermeil, plus évasée, a une base festonnée de huit accolades, ornées d'arcatures en tiers-point sur la tranche, un gland octogonal et un calice orné de godrons à la base[2]. Deux *channes* d'étain pour le vin de la communion, œuvres de FRANÇOIS PERRIN, ont une panse ballonnée, une anse pour le transport et une pour verser, un goulot en forme de bec et un couvercle hémisphérique amorti par une tête de chien. Hauteur 36 cm. L'horloge et les cloches se trouvent à la tour Marfaux.

## LE CHÂTEAU

Si la première mention expresse du *castrum de Boudri* se trouve dans un acte de 1306 seulement, une allusion de ce document à un partage antérieur permet de dire que le château existait déjà en 1278. Il doit donc être apparu au XIII^e^ siècle, supposition confirmée par la trouvaille d'une fenêtre romane, lors de la dernière restauration. Aucun document antérieur à 1360 n'est parvenu sur les travaux exécutés[3]. Cette année-là, des carriers de Fribourg vinrent extraire de la pierre; le toit du château fut couvert de bardeaux, la charpente de l'écurie faite à neuf, le colombier crépi, les fenêtres de la grande salle furent réparées et le portier reçut une robe pour son salaire. Les années suivantes, des maçons édifièrent sans hâte une tour neuve, flanquée d'une tourelle et percée de fenêtres, pour laquelle des carriers exploitèrent de la pierre de taille. Du bois de construction et 40 000 bardeaux furent nécessaires pour rebâtir les écuries incendiées. JEAN DRILET tailla un poêle de pierre, des fenêtres et divers matériaux pour la tour neuve. Celle-ci ou une autre reçut un contrefort. D'autres travaux importants, mais non précisés, furent exécutés au toit du château,

1 Ces armes sont reproduites dans AHS, 1945, p. 33, fig. 26, et JÉQUIER, *Armorial*, I/232, 278, 284, II/1134. Sur des survivances gothiques au XVII^e^ siècle, voir R. TOURNIER, *Les églises comtoises*, p. 284.

2 MN, 1883, p. 258. *Exposition rétrospective neuchâteloise, 1914*, N^os^ 670 et 921; album pl. 20 et 26.

3 Pour les références, voir: J. COURVOISIER, *Notes sur le château de Boudry*, MN, 1958, p. 161-177.

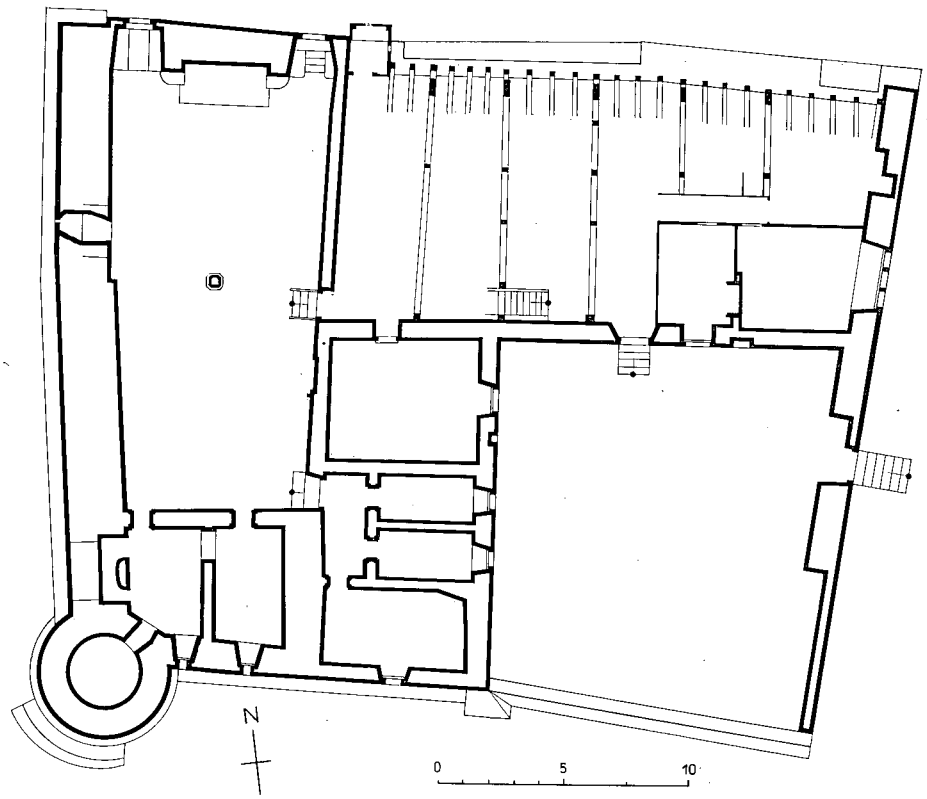


Fig. 321. Boudry. Plan du château au niveau de la cour, avant la dernière restauration. Echelle 1:300.
Page 372.

aux tourelles et plus tard à des guérites endommagées par le vent. Lorsque Marguerite de Vufflens occupa le château reçu en usufruit après la mort du comte Louis, Isabelle de Neuchâtel, sa fille, l'accusa d'avoir détruit la grande étable et d'avoir fait main basse sur les reliquaires, leur contenu et les ornements de la chapelle du château.

Entre 1420 et 1422, des charpentiers posèrent des chéneaux sur les quatre faces de l'édifice, firent la charpente d'une chambre neuve et le toit qui la couvrait. Des ouvriers réparèrent les murs de l'écurie et «décombrèrent» une tour. Impossible de savoir si c'est la même que celle démolie entre 1424 et 1428 par JEAN LAMBORÉAL et son fils, au moment où ils bâtissaient une cheminée. Une dizaine d'années après furent posés les fondements d'une tourelle d'escalier, puis des maîtres refirent les six cheminées, posèrent des carreaux dans la grande chambre et exécutèrent un hourd en bois sur le derrière. A en croire les Reconnaissances de 1440, le château était relié par un grenier à l'écurie voisine. Après 1450, et sans doute pour tirer la leçon du grand incendie de Neuchâtel, vingt huit mille tuiles servirent à la couverture de l'édifice, alors que deux mille briques permettaient au maçon JEAN DE MONTJUSTIN de construire des lucarnes. Les travaux des charpentiers JEAN WIPPRE, de Fribourg, et JEAN VANNIER consistèrent assurément dans une refonte ou un renforcement de la charpente. Par la suite, il ne s'effectua plus que des travaux d'entre-

tien ou d'aménagement limités. En 1470, toutefois, HENRIOT FAVRE refit la charpente du toit. Les maçons JUNOD CHERLAN et JEAN BAILLI reconstruisirent la porte du château effondrée, et réparèrent divers murs en 1474. Trois ans plus tard, le charpentier JEANNIN DE VERCEL posa des avant-toits protecteurs solidement ancrés. Divers travaux font connaître l'existence d'un four et de galeries. Avec le XVe siècle s'acheva la période proprement seigneuriale du château. Jusque-là, les comtes de Neuchâtel étaient venus plus ou moins régulièrement consommer sur place les revenus de la châtellenie. Dès lors, ils n'habitèrent plus l'édifice, abandonné aux châtelains ou aux receveurs qui les représentaient sur place. Dès le milieu du XVe siècle aussi, certains locaux servirent assez régulièrement de prison.

Si l'entretien continue au XVIe siècle, les mentions de murs effondrés se font plus fréquentes. D'importants ouvrages de remise en état furent réalisés en 1570-1571, à l'instigation d'un représentant du prince. Les maçons JACQUES et COLLET BRIDE aménagèrent plusieurs fenêtres, un socle de poêle, deux lavoirs et un pavement à la cuisine; perçant ou obturant des portes, ils élevèrent aussi des galandages. VINCENT BELLIN œuvra comme charpentier alors que le menuisier GUILLAUME GALLANDRE boisait des pièces et exécutait divers meubles. D'autres maîtres d'état intervinrent, tels les serruriers PIERRE et JEAN REGARNELLI et le poêlier CLAUDE TISSOT. En 1604, un violent orage provoqua de sérieux dégâts et projeta des débris sur la grange d'un particulier bâtie contre l'édifice. Ce rural, acheté pour le souverain avant 1657, permit d'aménager l'entrée de la cave. Une écurie nouvelle, pour trois chevaux, fut ensuite élevée sur la place du château. En 1617, la foudre endommagea les murs de la tour et brisa les portes du cul-de-basse-fosse. Le châtelain David Merveilleux, désireux de résider au château, obtint d'importantes réparations en 1658, mais se heurta à la résistance de la bourgeoisie chargée du transport des matériaux. Les charpentiers ABRAHAM CHOUPART et JEAN BOURQUIN furent les artisans principaux de l'ouvrage avec le maçon JONAS FAVRE, auteur de la cheminée de la cuisine. Rendu «bien logeable», le château n'en avait pas moins des murs ébranlés, à l'ouest, et menacés dans leurs fondations à l'est. Vu le mauvais état des prisons, en 1678, il fallut construire des cages en bois pour empêcher l'évasion des détenus.

Au XVIIIe siècle, le château subit bien des dégâts dus visiblement à la vétusté et au défaut d'un entretien attentif. La flèche de la tour tomba en 1713; une douzaine d'années après, les murs de la cave inspiraient de grandes inquiétudes à cause de leurs fentes; une partie du toit s'effondra; un commissaire discuta l'utilité de refaire la couverture de la cave jugée inutile. Le nécessaire dut cependant être fait en 1727. De longues discussions précédèrent la cession du château à la ville et commune de Boudry par le souverain, en 1752. L'édifice était en effet dans un pitoyable état, car la remise et l'écurie étaient tombées de vétusté. Bien plus, l'imprudence de maçons à la recherche de matériaux provoqua l'effondrement de l'angle sud-est du château et d'une partie du mur de la cour. La tour d'angle, elle-même, fut menacée de démolition, tant on craignait de la voir tomber sur les maisons voisines. En définitive, les murailles furent reconstruites, d'autant plus que l'angle du toit n'avait pas cédé. A cette occasion, on remarqua que la maçonnerie était composée en partie de gros cailloux roulés, mal retenus par un mortier qui tombait en poussière, et que l'épaisseur des murs, de 10 pieds jusqu'à une hauteur égale (3 m), se réduisait à l'épaisseur de 5 pieds, de ce niveau jusqu'au toit. La ville tira parti de l'édifice comme

Fig. 322. Boudry. Le château vu du sud-ouest (en 1917). Page 372.

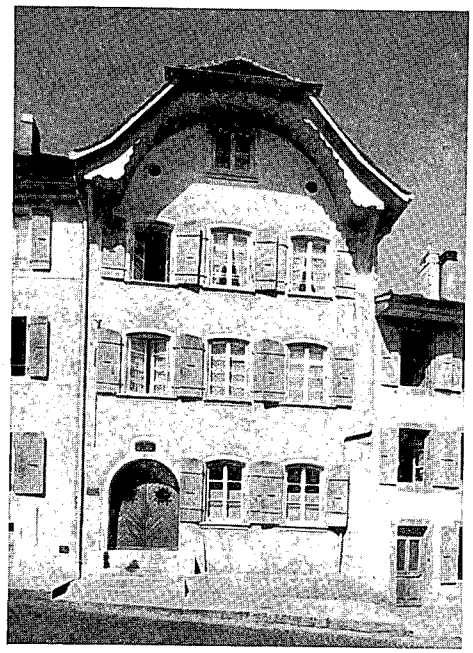

Fig. 323. Boudry. Rue Louis-Favre N° 38. L'ancienne école. Page 375.

elle pouvait, en louant l'appartement et les caves. Les frais de réparations visèrent dès lors essentiellement les prisons, des brèches ou la construction d'une porte plus large à l'entrée de la cour, pour le passage des cuves de vendange. Au début du XIX^e siècle, l'obligation de maintenir en état les prisons amena presque un procès entre la commune et le prince. La grande salle était alors qualifiée de galetas. En 1811, une chambre d'examen et une chambre d'avis furent construites pour la Justice au-dessus de la cave, à l'emplacement des appartements des châtelains. Afin d'éviter des conflits, et pour améliorer les locaux de détention, le souverain racheta le château, en 1823. Le terrain en direction de la tour Marfaux devint dès lors une promenade publique. Les années suivantes, de grands projets de transformation n'aboutirent à rien. Le Conseil d'Etat se contenta de faire établir deux cellules chauffables et une prison civile. Après 1848, l'édifice abrita un gendarme. En 1890, un modeste crédit permit de redresser le mur de la cour qui s'était effondré sur deux mètres, et d'élever un large contrefort à la base de la tour où apparaissaient des signes de désagrégation. De 1955 à 1958, une restauration complète a permis de dégager les abords où furent exécutées des fouilles, de découvrir la base d'une tour disparue, de consolider les toits et les charpentes, de faire disparaître des cellules, de mettre en valeur les locaux anciens et de rendre habitable l'aile nord.

*Bibliographie.* Quelques indications fragmentaires apparaissent dans: MN, 1870, p. 142-143; 1883, p. 305; 1925, p. 77; 1933, p. 115. IAS, 1887, p. 476. RSA, 1956, p. 182. QLT, *Boudry*, p. 89-93, 97. Pour les travaux de construction: J. COURVOISIER, *Notes sur le château de Boudry*, MN, 1958, p. 161-177.

*Plans.* AE, Recette de Boudry, f. 1, ne donne que le contour du château. MH. «Plan à l'étage des caves» et «Plan au rez-de-chaussée» par l'intendant FRÉDÉRIC DE MOREL, 13 février 1821.

*Vues.* La gravure d'ALEXANDRE GIRARDET, dans la série des Serments réciproques, donne une idée bien piètre du château vu de l'est. Le dessin de JOSUÉ PERRET-GENTIL-DIT-MAILLARD, vers 1630 (fig. 310), présente la tour d'angle, qu'on pourrait croire carrée, flanquée d'une grange à gauche et du château en un seul corps de logis, à droite. Un mur paraît clore la cour. Un peu en avant, une tourelle circulaire, apparemment liée à l'édifice, doit figurer la tour Marfaux, placée en fait 75 m plus à l'est.

DESCRIPTION. Placé au point culminant de la ville, le château couronne agréablement la ligne des toits, sans guère s'en détacher (fig. 311). Au nord, sa situation dominante est mieux mise en valeur grâce au versant abrupt taillé anciennement par l'Areuse. Sur un espace quadrangulaire irrégulier, d'environ 35 m sur 28, l'édifice proprement dit, en équerre, s'étend sur les côtés ouest et nord; une cour occupe le reste (fig. 321). Un étage et la hauteur des toits détachent le bâtiment principal de l'angle nord-ouest, où se trouve la grande salle, et de l'aile nord-est plus basse. L'élément qui donne tout son caractère au château est la tour d'angle qui peut remonter au XIV^e^ siècle (sauf le couronnement). Elle est haute d'environ 15 m, pour un diamètre moyen de 5 m 50. Les assises très régulières, en moyen appareil, ont été soutenues par un contrefort massif, en 1890. Au couronnement, une baie paraît avoir été murée, du côté sud-ouest, vu la présence d'une zone de pierres plus sombres; à l'opposé, et dominant les toits du château, s'ouvrent deux portes en plein cintre qui donnaient sans doute accès à des hourds en bois. Deux archères complétaient les défenses. Une corniche hexagonale, dont les angles reposent sur des consoles à deux ressauts supporte la flèche. Le mur occidental du château, épais de 2 m 70 à 3 m 10 à la base n'a, dans sa partie supérieure, que 2 m 20 à 2 m 50, à partir d'un retrait. Sur ses 23 m 50 de longueur et 8 m de hauteur, son moyen appareil, peu régulier, n'est percé que d'une porte de cave, du milieu du XVII^e^ siècle, d'une étroite fenêtre ancienne pour la salle basse, d'une canonnière qui pourrait être aussi l'égout de la cuisine, et de deux fenêtres de la grande salle (l'une remplaçant une meurtrière, et l'autre percée entièrement à neuf). Le couronnement du mur devait être bien différent à l'origine, avant la pose du comble actuel. Au nord, sous le toit qui descend très bas, la muraille présente deux archères dans un encadrement de pierre jaune ou de tuf, outre de nombreux ressauts. Un demi-pignon et le mur de clôture irrégulier de la cour, percé d'une large porte cintrée accessible maintenant par un escalier, rendent bien compte de la modestie de l'édifice, à l'est. La corps principal, coiffé d'un pan rabattu du toit, a plus d'allure; au rez-de-chaussée, deux portes en plein cintre du XVI^e^ siècle ont été dégagées en direction de la cour; les fenêtres à meneaux sont remises en valeur, entre des baies plus tardives, au premier étage. Au midi, des ouvertures étroites rappellent les anciennes prisons. Un contrefort daté 1753 marque l'emplacement de la reconstruction, après l'effondrement survenu deux ans plus tôt (fig. 322).

A l'intérieur, le château a subi une totale restauration. La grande cave nord conserve l'ébrasement de deux meurtrières dans son mur extérieur et une curieuse arcade servant à l'origine de cheminée ou de sortie de cave du côté de la cour. «L'anticave» du plan de 1821 abrite maintenant un remarquable pressoir ancien, à vis de bois, provenant de la maison du Tilleul, à Saint-Blaise. La salle basse voisine n'est éclairée que par une meurtrière au fond d'un ébrasement, où de gros moellons remplacent les galets roulés et les débris de moraine utilisés pour les murs. Une solive

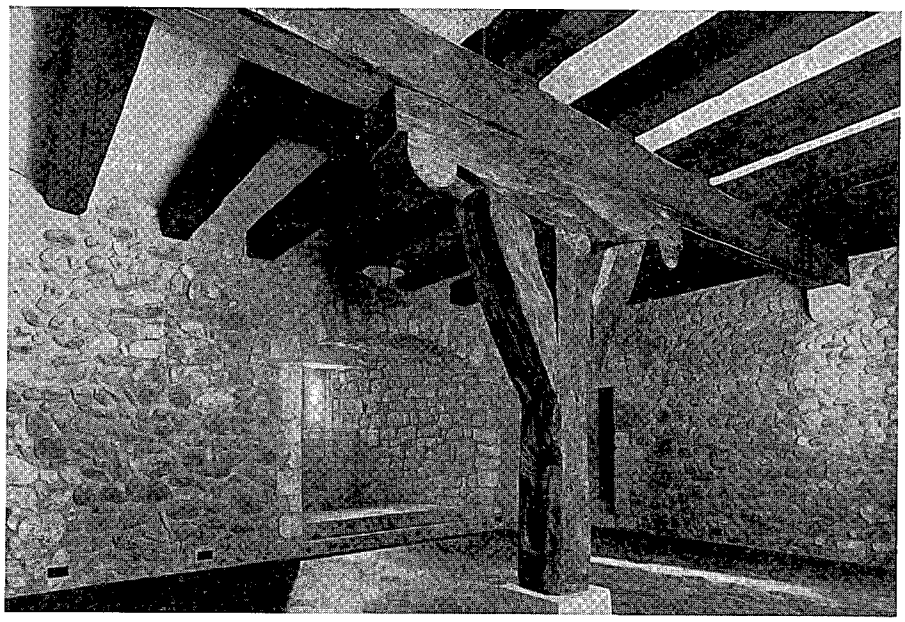

Fig. 324. Boudry. Le château. L'angle nord-ouest de la petite salle. Page 373.

reposant sur un sommier et un poteau de bois encadré d'étais supportent les poutres du plafond (fig. 324). Dans l'angle, une sorte d'armoire de pierre fermée de barreaux a servi de prison; au midi, se trouve encore l'ancien four. La cave du concierge et l'entrée étaient tournées vers la cour. Un peu au-dessus du niveau de cette cour, l'aile nord, qui comprenait le comble des caves et deux modestes chambres d'avis et d'examen pour la Justice, semble avoir été arasée du côté de l'Areuse, vers 1727. La grande salle occupe les trois quarts de l'espace derrière le grand mur occidental. Outre les deux fenêtres modernes, à l'ouest, deux anciennes baies encadrent la cheminée de molasse reconstituée au nord. Une grande solive longitudinale supportant les poutres du plafond repose sur un pilier fourchu: un vrai arbre. La prison située au-dessus du four, au midi de la grande salle, donnait accès au cachot à la base de la tour. En 1821, la prison civile et celle dite de la cage, ouvrant sur la cour, encadraient l'entrée; subdivisées dès lors, elles ont fait place à un grand vestibule moderne. Au premier étage, les chambres donnant toutes sur la cour ont conservé une cheminée du XVI^e siècle agrémentée d'une tête, et une autre de style Louis XV, de même qu'un poêle du XVIII^e siècle.

### BÂTIMENTS DIVERS

*L'hôtel de ville.* En 1443 déjà, les gouverneurs de Boudry tenaient, au nom de leurs administrés, un cellier derrière le four du seigneur et «le maisonnement dessus». Ce bâtiment sera nommé la maison et four de ville dès 1546. L'édifice que Louis d'Orléans avait autorisé à bâtir sur le four, en 1510, fut accensé à la ville par les baillis des ligues suisses, en 1525, pour le relever de sa ruine. Diverses acquisitions,

aux XVI^e et XVII^e siècles, notamment celle de la maison de feu Guillaume Favre, en 1674, arrondirent l'immeuble[1]. Parmi les travaux exécutés, il vaut la peine de relever que JOSEPH-MARIE DONNATI, peintre de Venise, s'engagea à peindre la grande salle selon un dessin qu'il produisit en 1683. Une lucarne nouvelle, sur le devant de la maison, devait permettre de hisser des tonneaux et les provisions de bois au galetas (1709). Les maçons ABRAHAM et JEAN-RODOLPHE ROBERT rebâtirent le mur postérieur en 1713, alors que JONAS DUVANEL et HENRI STIEDLER démolirent la façade, en 1716, pour la reconstruire en plaçant deux assises de pierre de roc, puis deux portes quadrangulaires et deux fenêtrages. DANIEL MOUCHET livra un poêle en 1723. Deux chambres furent établies au midi du galetas, en 1796. La vente de la part que possédait la commune de Cortaillod en vertu de droits anciens (1810), et l'acquisition de parties de bâtiments voisins, en 1811 et 1832, permirent de songer à une reconstruction longtemps différée. Elle devenait d'autant plus nécessaire que la juridiction de Boudry s'agrandissait alors. Des divergences de vues sur l'emplacement et les plans nécessitèrent l'intervention du Conseil d'Etat. En définitive, le projet de l'architecte LOUIS CHATELAIN qui prévoyait une ruelle de séparation nouvelle entre le temple et l'hôtel de ville l'emporta sur celui de CHARLES-HENRI DUBOIS, maître charpentier, et de FRANÇOIS ROSSELET, maçon. Le vieux bâtiment fut démoli en 1832; le nouveau, inauguré en 1834, ne fut entièrement achevé qu'en 1835. AUGUSTE MAILLARDET exécuta une horloge, alors qu'une cloche à la louange des autorités était fondue par BORLE, A. BOREL & Cie[2].

*Bibliographie.* J. GRELLET, *L'ancien hôtel de ville de Boudry*, MN, 1887, p. 203-208. QLT, *Boudry*, p. 110-111. Sur la cloche: MN, 1881, p. 146; MN, 1915, p. 168. CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 64. Vue ancienne dans *Patrie neuchâteloise*, IV/232. L. REUTTER, *Les enseignes d'auberge*, pl. 2.

DESCRIPTION. Du côté de la rue, l'hôtel de ville a un rez-de-chaussée en pierre de taille jaune, à refends, percé en son milieu d'une porte précédée d'un perron. L'étage de cinq fenêtres, simplement crépi, est encadré de chaînes. La division centrale, en faible relief, tire quelque importance du clocheton quadrangulaire sous un toit à quatre pans. Du temps de l'auberge communale, pendait à l'angle sud-est une enseigne, long col de cygne renforcé de pièces en zig-zag, partant d'un triangle animé d'enroulements. Au midi, sous son vaste toit construit en forme de croupe, la maison ressemble à un immeuble locatif tel qu'en connaissait alors Neuchâtel (fig. 311). Une belle cage d'escalier, de pierre jaune a des arcs-diaphragme en plein cintre.

*L'ancienne maison d'école* se trouvait logée à l'étroit au midi du temple. En 1778, elle fut échangée contre un bâtiment situé en face (N° 38 de la rue Louis-Favre), actuellement occupé par les Services industriels de Boudry. C'est le bâtiment ancien le mieux conservé de la rue, reconstruit au milieu du XVIII^e siècle, sans qu'on sache si c'est pour Josué Huguenin, propriétaire en 1730, pour Henri-Frédéric Montandon (dès 1744), voire pour le chirurgien Henri Girard. En 1779, le pressoir fut transformé en cuisine, et le maître d'école peignit un cadran solaire sur la façade reblanchie. Un mur mitoyen fut reconstruit en 1818; les locaux paraissent avoir subi

1 AE, Rec. de Boudry, par Gruère, 1443, f. 319v.; par Barillier, 1546, f. 21v.; par Amiet et Verdonnet, 1596, f. 1. Dos. MAH.

2 G. Grellet, not., 3^e minut., 30 octobre 1683. Arch. de Boudry, Manuel A 6, p. 65, 1709; A 7, f. 59, 1723; A 14, p. 296, 1796; A 17, p. 92, 126, 1832; p. 165, 1833; p. 316-317, 1835. F. Grellet, 8^e minut., 10 mai 1713; 9^e minut., 17 août 1716. MCE, CLXXXIII/1412, 1425, 1478, 1832. Dos. MAH.

Fig. 325. Boudry. Faubourg Philippe Suchard N° 39. Le portail vu de la propriété. Page 376.

alors les adaptations nécessaires à l'enseignement[1]. Très simple, la façade ne manque pas d'allure. Une imposte surmonte la porte en plein cintre, hors de l'axe de symétrie. Au-dessus des deux étages de trois fenêtres cintrées, munies de tablettes moulurées, le pignon percé d'œils-de-bœuf et d'une ancienne entrée de galetas, s'abrite sous un berceau de bois appuyé sur deux consoles. Au-dessus du contrefort est, le cadran solaire est daté 1810 (fig. 323).

*La cure* (à la rue des Vermondins N° 18) remplace celle de Pontareuse démolie en 1576, à l'exception de la grange conservée quelque temps. Elle fut achetée des héritiers du pasteur Thomas Barbarin et agrandie de la maison de Simon Clerc. Dès 1606, la charpente exigea d'importants travaux. Les cris d'alarme, durant tout le XVIII^e siècle, aboutirent à d'importantes réparations équivalant à une «rebâtisse» exécutée par l'architecte JONAS-LOUIS REYMOND et par le charpentier JONAS PETITPIERRE, en 1782-1783. La porte de la cure doit remonter à la première moitié du XVI^e siècle, car les filets parallèles de son encadrement se recoupent aux angles et dessinent une double accolade sur le linteau[2]. A l'intérieur, une porte, dont l'encadrement est biseauté, mène à une cave transversale, voûtée en tonne, souvenir de l'époque où la prébende du pasteur était payée partiellement en nature.

A l'*Avenue du Collège*, N° 2 (partie orientale), la maison où serait né Jean-Paul Marat est une construction modeste, dont les fenêtres sont du début du XVII^e siècle.

1 M. Emonet, not., IV/129, 1778. Arch. de Boudry, Manuel A 13, p. 340, 434, 1779; A 16, p. 24, 26, 1818, et dos. MAH. Un relevé des façades du bourg se trouve dans MBN, pl. 85.

2 MCE, III/18, 33, 1576. AE, Recettes, vol. 141, 1579-1580. Quittances, 1782-1783, extraord. N^os 142, 148. MN, 1885, p. 260.

Dans la partie occidentale, l'hôtel du Lion d'Or a conservé son enseigne peinte sur un disque, au bout d'un bras en col de cygne, parcouru d'une ligne sinueuse ponctuée de fleurons; le support dessine une coquille ajourée et des losanges[1].

Le long de la *rue Oscar Huguenin*, quelques maisons ont gardé leur cachet ancien. Au N° 5, une fenêtre du XVI^e siècle a trois baies ornées de filets, se recoupant en accolade sur le linteau, et des bases polygonales. Un large berceau de bois couvre la façade du N° 6; encadrée de chaînes à refends elle compte un rez-de-chaussée, deux étages de fenêtres cintrées et une entrée de grenier entre deux œils-de-bœuf (XVIII^e siècle).

Le long du *Faubourg Philippe Suchard*, à peu de distance en amont des anciens moulins, la propriété des Cèdres (N^os 39-41) groupe les derniers restes d'une ancienne fabrique de toiles peintes. C'est en 1740 que Pierre Cartier, Daniel et Marc Clerc, après échange de terrain avec la bourgeoisie de Boudry, firent construire un premier bâtiment industriel, pour lequel le Conseil d'Etat accorda six poutres de plus de 15 m de long. La ville loua régulièrement ses prés voisins pour les étendages. En 1780, l'ensemble des maisons, fabriques et roues fut vendu à Jean-Jacques Bovet père, qui fit entreprendre de nouvelles constructions entre 1788 et 1794. De très nombreuses transformations furent apportées aux bâtiments, pendant le XIX^e siècle[2]. De tout un ensemble connu par des plans anciens, il ne reste qu'une partie, à peu près intacte, notamment les deux maisons d'habitation et de bureaux, le long du canal et perpendiculaires à l'axe de l'allée du jardin, un bâtiment d'étendage et d'imprimerie, mais privé de son toit primitif largement débordant (N° 47, au nord), et les anciennes grange et écurie qui n'ont pas changé de destination. Les maisons n'ayant qu'un étage et des fenêtres cintrées peuvent remonter à 1740. Au centre de la cour, une fontaine agrémentée d'un bassin élégamment festonné à la mode Louis XV porte la date MDCCLXXXII; la pile quadrangulaire, ornée de panneaux et d'un rang de cannelures, s'achève par un large entablement privé de son urne. Le portail de l'allée est remarquable par sa facture et son implantation. Quatre piliers de pierre jaune surmontés de pots à feu sphériques, ceinturés d'entrelacs, enserrent des grilles rectilignes raidies par des bandes de cercles et garnies de pointes de flèches. Deux fers simulant des ailerons encadrent un panonceau ovale sous une couronne. Les deux piliers du centre ont reçu un plan losangé, pour les rendre parallèles à l'axe de l'allée qui n'est pas perpendiculaire au chemin public. L'ensemble pourrait être postérieur à 1780 (fig. 325).

*Trois-Rods*. A environ 1 km et demi au nord de l'agglomération, près de la limite inférieure de la forêt, le hameau de Trois-Rods semble s'être établi au XVI^e siècle seulement. A l'ouest du chemin menant à Rochefort, des maisons pittoresquement entassées dominent le débouché des gorges de l'Areuse. Du côté oriental, un groupe imposant de bâtiments dérive d'une maison et d'un clos acquis par le châtelain Nicolas Verdonnet, en 1559, puis par le gouverneur Jacques Vallier, en 1600, et transformés sérieusement pour ce dernier entre 1606 et 1611. CLAUDE PERROD, ETIENNE PETITJAQUET et ABRAHAM DUPASQUIER, maçons, et les charpentiers BAL-

1 MN, 1873, p. 265 et fig. p. 269. QLT, *Boudry*, p. 99-102. Bras d'enseigne relevé dans MBN, pl. 128, N° 6, et armes Grellet, de 1691, dans: JÉQUIER, *Armorial*, I/284.

2 Arch. de Boudry, Manuel A 11, p. 325, 1740. MCE, LXXXV/60, 1741. C.-S. Grellet, not., II/318, 1780. Dos. MAH. D. BERTHOUD, *Les indiennes neuchâteloises*, p. 153-190 et fig. 30-35. MBN, pl. 91, N° 3; pl. 92, N^os 1 et 7.

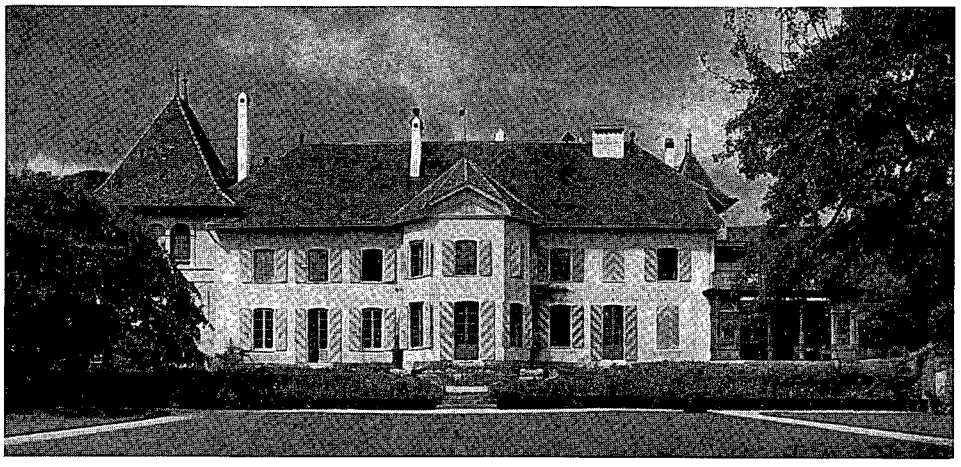

Fig. 326. Boudry. Trois-Rods. La maison vue du midi. Page 378.

THAZAR BOVET et GUILLAUME BOVET, père et fils, édifièrent un bâtiment avec de la pierre extraite à Hauterive ou à Vert, non loin de là. Le forgeron BLAISE HARDY livra gonds et ferrures, JEAN ROYER et PIERRE BUSSEREUX, exécutèrent dix-neuf fenêtres, alors que les charpentiers JEAN MONNIER et PIERRE JOLY faisaient une écurie. On amena aussi 5246 tuiles et 2000 briques. De cette maison passée aux familles Fégely et Reyff, de Fribourg, après avoir appartenu à divers descendants des Estavayer, il ne reste qu'un croquis imparfait, de 1710 environ. Au nord d'une cour, la maison de maître, sous un toit à deux pommeaux, en dehors de toute préoccupation de symétrie, avait une porte cochère surmontée d'une fenêtre à quatre baies et des ouvertures isolées; au midi, près de la fontaine, une tourelle pouvait être un pigeonnier, alors qu'une tour apparemment détachée du bâtiment correspondait peut-être à la tête d'une aile en équerre. Plus au nord, s'élevait une écurie séparée[1]. «La maison, grange, étable, pressoir, basse cour, jardin» furent vendus, en 1768, à Jean-Frédéric de Pierre, membre du Petit Conseil de Neuchâtel, qui rebâtit visiblement sans délai la maison, à en juger par les octrois de sable et de pierre accordés par la bourgeoisie de Boudry. Ce n'était cependant là qu'une résidence d'été. La grange fut transformée en 1855 et en 1901, année où la maison de maître fut agrandie de pavillons à ses extrémités pour Madame Léon DuPasquier[2].

DESCRIPTION. Du nord-est, la propriété de Trois-Rods se présente comme un petit château, au milieu de ses jardins. De plus près, les bâtiments soigneusement construits autour d'une cour allongée ne cachent pas leur asymétrie. L'élément le plus régulier est constitué par les piliers à refends des portails supportant des urnes Louis XVI, drapées et cannelées, aux deux extrémités de la cour; à l'ouest, ces

1 AE, Rec. de Boudry, par Amiet, III/841, 1599; par Martenet, III/259, 1653; par Ducommun, IIIA/1, 1706; Y 21, N° 1, 1606-1611. Plans de la recette de Boudry, f. 31, état vers 1710.

2 C.-F. Bovet, not., VII/35, 1768. Arch. de Boudry, Manuel A 13, p. 136, 137, 1768. RAs., 1861, p. 259, N$^{os}$ 692-694.

piliers encadrent une grille en fer forgé divisée en deux par une frise de postes. C'est au midi que la maison de maîtres a le plus de caractère, une fois oubliées la véranda et la tour occidentale, modernes. Très simple, sous son toit à deux pans rabattus sur les petits côtés, la façade percée de six baies cintrées par étage est animée par un avant-corps polygonal au centre, disposition peu commune dans le pays[1]. Le fronton porte les armes de Jean-Frédéric de Pierre et de sa femme née Charlotte-Philippine de Chambrier (fig. 326). Dans le grand salon, au sud-ouest, des boiseries Louis XV et une cheminée de pierre jaune ornée d'une coquille, de panneaux et d'éléments de rinceaux, confirment la datation de la maison. Du décor ancien de cuir repoussé, exécuté à Lyon (provenant peut-être de la maison, 1, rue du Pommier à Neuchâtel[2]), il ne reste que d'intéressants fragments: sur un fond bleu-vert recouvrant une couche argentée alternent des palmettes, des bouquets, de grands lambrequins rouges et dorés, et des oiseaux ayant un corps vert à reflets roses et des ailes bleues et roses (fig. 327). Au premier étage, une petite chambre a conservé un très frais décor de papiers peints néo-pompéiens, de 1788 environ, provenant pour sûr de l'atelier RÉVEILLON, à Paris[3], outre un lit à baldaquin. Sur un fond de couleur blanche, deux rangs de motifs architecturaux, entremêlés de couronnes, occupent les parois principales. Une frise de lierre jaune, sur fond bleu, court autour du plafond. Le cadre du décor architectural bleu foncé est rehaussé de détails orangés (losanges, balustrades et palmettes) ou roses (dais, dragon et rinceaux). Des danseurs couronnés et des joueurs d'instruments occupent le centre; des Victoires ailées supportent les socles. A l'intérieur des couronnes, des allégories de couleur bleue, rehaussées de jaune ont l'aspect de bronzes antiques. Des guirlandes, des arcs supportant des paniers fleuris et des palmettes forment le décor intermédiaire. Sur une paroi latérale, des bordures feuillues en forme de losange ou de cercles concentriques abritent des scènes de genre et des oiseaux (fig. 329).

Fig. 327. Boudry. Trois-Rods. Fragment de cuir ouvragé. Page 378.

1 Voir la maison Boy de la Tour, à Môtiers, antérieure de quarante ans.

2 MAH, *Neuchâtel*, I/246. Ces cuirs repoussés rappellent beaucoup ceux de 1710-1720, d'origine française, conservés au Deutsches Tapetenmuseum, à Kassel (catalogue, p. 35). Cette date rend vraisemblable une première utilisation à Neuchâtel.

3 Certains de ces panneaux ornés de pavillons sur des socles soutenus par trois victoires sont en effet comparables, jusque dans les détails, à ceux reproduits par H. CLOUZOT et CH. FOLLOT, *Histoire du papier peint en France*, 1935, p. 93. Les panneaux intercalés entre ces premiers et ceux proches de la fenêtre sont différents. Peut-être est-ce la frise de lierre qui a fait dater, jusqu'ici, ces papiers de l'époque du Premier Empire.

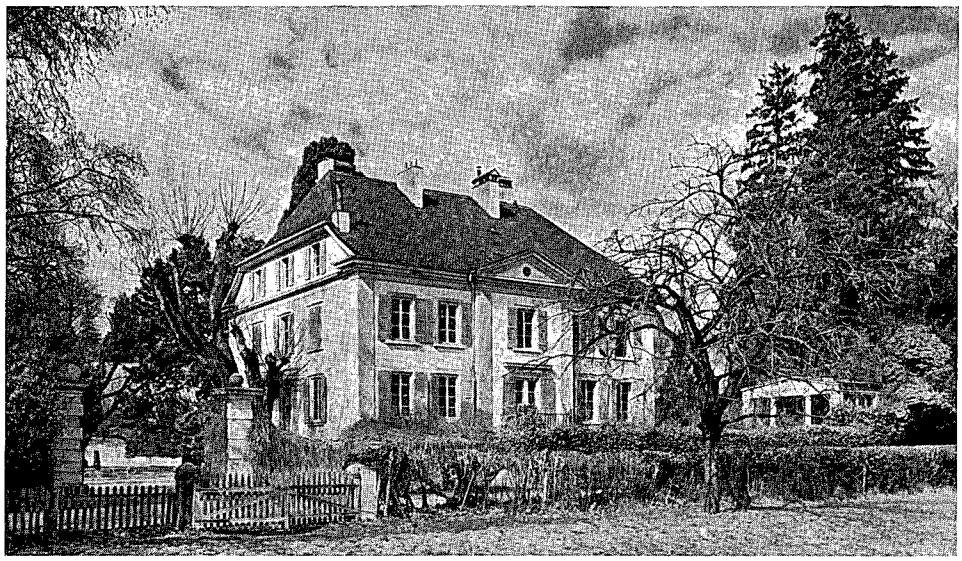

Fig. 328. Boudry. Areuse. La maison Beau et son pavillon de jardin. Page 380.

## AREUSE

Au pied du Crêt d'Areuse, à l'est de ce qui était naguère la grande route, Abraham Barbier, bourgeois de Boudry, ancien receveur général de la ferme des tabacs, à Paris, se fit bâtir une belle maison. L'architecte en fut peut-être un nommé AUBRY, fixé à Paris. Un certain LA PENSÉE exécuta des travaux décoratifs. Barbier obtint du bois de sa commune et de la pierre de Bevaix, en 1722, pour les travaux de construction. En 1760, il fit encore édifier une grange de l'autre côté de la route. Possédée quelques années par la femme de Jacques-Louis de Pourtalès, la maison, transformée, appartient à la famille Bovet depuis 1793[1]. Sous un toit en pavillon, il n'existe qu'un étage de sept fenêtres cintrées. Au-dessus de l'entrée occidentale, les armes Barbier figurent sur un écu ovale, placé dans un grand cartouche découpé au centre d'un curieux fronton trapézoïdal.

A l'est de l'ancien hameau, la maison Beau, plus récente, a été construite en 1811-1812 par l'architecte LOUIS-FERDINAND REYMOND, pour Henri-Frédéric Beaujon. Parmi les maîtres d'état apparaissent CHARLES-LOUIS FREY, tailleur de pierres, et le plâtrier CHARLES PESSIÈRES, de Rossa, en Piémont[2]. C'est un excellent exemple de l'architecture bourgeoise, cossue, mais non sans élégance existant au début du XIX[e] siècle dans le canton. La maison, d'un étage sur rez-de-chaussée surélevé, a un avant-corps au nord. Au midi, une division centrale légèrement en relief est coiffée d'un fronton percé d'un œil-de-bœuf; le rythme des fenêtres est de 2, 1, 2.

1 Arch. de Boudry, Manuel A 8, p. 367, 374, 1722; A 13, p. 32, 1759; p. 44, 1760. Notes inédites de M. Boy de la Tour. Dos. MAH. JÉQUIER, *Armorial*, I/91, fig. 178.

2 AE, Justice de Neuchâtel, Plumitif, 13 décembre 1811; Registre, 11 août 1812. MBN, pl. 92, N° 3, donne un relevé du pavillon du jardin.

Sur les faces latérales, dans une amorce de pignon distinguée du reste par un cordon, et sous un pan rabattu du haut toit, s'ouvrent les trois fenêtres d'un second étage. Chaînes d'angle et corniche donnent un air très soigné au bâtiment. Le portail de la propriété est encadré de piliers quadrangulaires annelés, couverts d'un entablement très débordant et d'une sphère (fig. 328). Dans la cour, une fontaine Empire, encadrée de deux bornes, a un bassin bombé sur le devant orné de cannelures; la pile, surmontée d'un entablement et d'une sphère, est taillée en pointe de diamant sur les quatre faces. Un pavillon de jardin a l'aspect d'un petit temple antique tel qu'on pouvait le concevoir sous le Premier Empire. Sous un toit à deux pans formant fronton sur le devant, des pilastres et des colonnes servent de support[2].

*Grandchamp*, qui est sans doute la dernière des fabriques de toiles peintes bâties dans la région proche de l'embouchure de l'Areuse, doit son existence à Henri Chaillet d'Arnex, conseiller d'Etat, directeur des sels. Ce magistrat arrondit ses terres dans la région, en 1761, et s'intéressa au droit d'eau du canal d'irrigation passant là, pour une fabrique mentionnée par allusion dès 1765. Des nombreux bâtiments bien conservés extérieurement, il faut noter spécialement celui du nord, un ancien séchoir muni d'un rez-de-chaussée de pierre et de hautes parois de bois sous un toit largement débordant (fig. 330). Un bâtiment au midi, non moins élevé sous son toit débordant, est bâti en colombages visibles à la partie supérieure; le remplissage de lattes et de plâtre des étages inférieurs, percés de petites fenêtres espacées, disparaît sous un crépi[1].

1 J.-P. Favre, not., 23 juin 1761. F. Bonhôte, not., p. 84, 86, 1762. Manuel de Justice de Boudry, 23 février 1765. Dos. MAH, D. Berthoud, *Les indiennes neuchâteloises*, p. 105-138, et fig. 25.

2 A la Borcarderie, près de Valangin, existe un pavillon de jardin analogue.

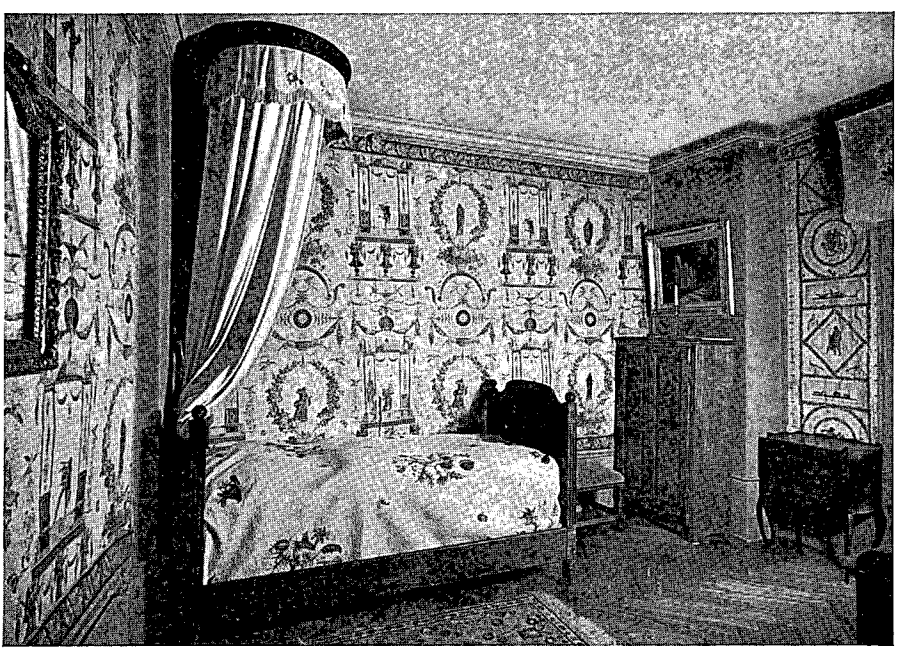

Fig. 329. Boudry. Trois-Rods. La petite chambre du premier étage. Page 378.

# CORTAILLOD

Sur le territoire peu étendu de cette commune, la rive du lac ne recèle pas moins de sept stations lacustres néolithiques, ou de l'époque du bronze. Outre quelques objets romains dispersés, on a découvert, au début du XIX[e] siècle, un cimetière burgonde au lieu-dit la Rondinière. Dans les textes, le village n'apparaît qu'en 1311, lorsque Pierre d'Estavayer reprit divers biens en fief de Rodolphe IV de Neuchâtel, le four et des hommes *in confinio ville de Cortaillot*, tout en renonçant à ses droits sur les bourgeois de Boudry et de Neuchâtel habitant ce village. En 1340, Pierre d'Estavayer prêta hommage à Louis de Savoie pour tout ce qu'il possédait dans le territoire de *Courtalliod*, en dehors de ce que tenait le comte Rodolphe. Le village eut à pâtir des sévices de Marguerite de Vufflens, en 1377. Deux ans après, Isabelle de Neuchâtel libéra de la garde au château de Boudry les bourgeois de ce lieu habitant Cortaillod, en temps de paix seulement. Le prieur de Bevaix, de son côté, jouissait de divers droits dans la localité, de sorte que les comtes de Neuchâtel n'y devinrent seuls maîtres qu'après le rachat de la seigneurie de Colombier et de l'avouerie de Bevaix, en 1564. Précédemment Philippe de Hochberg avait concédé aux habitants les terrains alluvionnaires s'étendant du Petit-Cortaillod à la Poissine, pour les mettre en culture et planter la vigne (1499). Pendant l'occupation du comté par les cantons suisses, en 1513, Boudry et Cortaillod obtinrent, à leur profit et en indivision, l'accensement des moulins proches de Pontareuse; cette concession fut complétée par le droit de bâtir un moulin sur le Vivier (un bras de l'Areuse), au milieu des pâturages de Cortaillod (1528), après quoi les deux localités se partagèrent les cens dus au souverain (1534), et enfin les installations. Cortaillod reçut celles qui se trouvaient sur son territoire. Une concession de forêt, l'amélioration progressive du statut des habitants, la création d'une paroisse et l'affermissement de la commune marquèrent encore le XVI[e] siècle. Cette localité viticole, tenue de participer à l'entretien du pont, des portes et de l'hôtel de ville de Boudry, se dédoubla en quelque sorte dès le XVIII[e] siècle, après l'installation de fabriques de toiles peintes. En 1832 fut supprimée la mairie de Cortaillod, attestée dès le XVI[e] siècle, mais sans doute plus ancienne. Elle fut unie à la châtellenie de Boudry où se jugeaient déjà les affaires criminelles. Placé à l'origine dans la paroisse de Pontareuse, Cortaillod n'en fut pratiquement détaché qu'après la Réforme, en 1537, lorsque le gouverneur du comté et le seigneur de Colombier arrêtèrent la pension d'un pasteur. Les armes qui ont un peu varié se blasonnent: de sinople à la croix alaisée et pattée d'argent, un croissant contourné brochant sur le tout. Il y avait 131 maisons et 521 habitants en 1750, 1110 âmes en 1850 et 1746 en 1960.

Le village s'allonge, à une cinquantaine de mètres au-dessus du niveau du lac, sur le rebord méridional d'un plateau situé au pied de la Montagne de Boudry. Il est formé essentiellement d'une longue rue un peu sinueuse. Du carrefour proche de l'église se détachent, perpendiculairement et à l'oblique, des rues en direction de Boudry et de Bevaix. Près du port, un groupe de maisons forme le Petit-Cortaillod, alors que des agglomérations plus tardives se sont formées au Bas-de-Sachet et à la Fabrique Neuve.

*Bibliographie.* DGS, I/535. DHBS, II/589. QLT, *Boudry*, p. 161-244. VOUGA, *Préhistoire*, p. 213-215, MATILE, *Mon.*, I/310, 446, 477; III/1086. M. MATTHEY-DORET, *Description... de la mairie de Cortaillod.*

1818. [A. HENRY], *Cortaillod*, Mbx., 1869, p. 43-52. [J. BOURQUIN], *Cortaillod*, Mbx., 1934, p. 59-64. J. JEANJAQUET, *Cortaillod pillé et dévasté en 1377*, MN, 1940, p. 82-85, *Cortaillod*, fascicule du *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*, 1944. TRIPET, *Armoiries*, p. 47. O. CLOTTU, *Armoiries*, AHS, 1945, p. 35.

*Vues.* Une vue à vol d'oiseau de Cortaillod apparaît sur le plan de la châtellenie de Boudry par JOSUÉ PERRET-GENTIL-DIT-MAILLARD, vers 1630 (reproduction réduite dans MN, 1933, p. 113). ABRAHAM-LOUIS GIRARDET, *Vue de Cortaillod prise du côté du sud-est*, dans les *Etrennes historiques* pour 1797. HENRI BAUMANN, Le temple de Cortaillod en 1840 (reproduit dans QLT, *Boudry*, p. 219). GEORGES GRISEL, Cortaillod, autographie parue dans l'*Almanach de la République et Canton de Neuchâtel*, 1860, p. 48.

*Plans.* AE, Plans de la recette de Boudry, par PIERRE DUCOMMUN, vers 1710, Cortaillod, fol. A, B, D, E, F (parties du village) Y, Z (Petit-Cortaillod, le moulin, la Poissine). Plans détachés, N° 399, propriété des enfants de Georges Grellet; N° 412, «Plan géométrique de la fabrique neuve rière Cortaillod, levé en juin 1822». Arch. de Cortaillod, GG 11, plan des rues de Cortaillod, par DAVID-HENRI BESSON, 1798.

*Fontaines.* Longtemps, la commune ne disposa que de trois puits publics munis de pompes et d'abris, près du temple, à la rue Dessus et à la rue Dessous. Le maître maçon ABRAHAM VEILLARD exécuta un grand bassin armorié pour le puits de la place du temple, en 1741. Six ans plus tard, un fontenier amena l'eau d'une source pour deux bassins placés au village. Une fontaine neuve fut exécutée sur la place par maître JONAS GRANDJEAN, en 1766; son bassin fut refait par JONAS-LOUIS REYMOND, en 1784. Trois ans plus tard, ISAAC DONNIER exécuta un bassin et, en 1793, les carriers JEAN-JOSEPH et JOSEPH PILLONEL posèrent un petit bassin à la rue Dessus. Des piles neuves furent commandées en 1797 et 1799. DANIEL-FRANÇOIS FAVRE livra un bassin de roc semi-circulaire, en 1830, et trois autres pour des puits, en 1842 et 1843[1]. La fontaine à l'orient du temple a un bassin ovale, animé de contrecourbes sur les petits côtés, portant la date 1784 et les initiales des gouverneurs Jonas Renaud et Jacques Mentha. Œuvre de JONAS-LOUIS REYMOND, il est flanqué d'une pile quadrangulaire ayant des angles biseautés, sous un entablement, et un obélisque amorti par un globe.

### LE TEMPLE

En 1503, les habitants de Cortaillod obligés de faire leurs dévotions à Bevaix ou à Pontareuse, selon leur appartenance, obtinrent de l'évêque de Lausanne l'autorisation de bâtir une chapelle dans leur village, pour éviter de longs déplacements. Aymon de Montfaucon vint lui-même consacrer l'édifice dédié à saint Nicolas, en juin 1505. La fondation d'un second autel en l'honneur de la Vierge et le désir d'avoir un prêtre à demeure provoquèrent un long conflit avec les curés des églises-mères. Un arbitrage de 1524 rendit possible l'installation de fonts baptismaux, d'une cloche, d'un cimetière et la célébration de messes basses. En 1526, les baillis suisses accordèrent un terrain au nord de l'église, pour étendre le cimetière. Après la Réforme, en 1537, la paroisse fut définitivement constituée et rendue indépendante. Le temple fut agrandi au nord, en 1564, mais sans recevoir de porte de côté-là. Par marché de juillet 1610, les maîtres maçons PIERRE ROULET et GUILLAUME SIMOINE s'engagèrent à construire, dans le délai d'un an, pour le prix de 1035 livres, un clocher en pierre de taille mesurant 9 pieds sur 8 dans œuvre, ayant deux fenêtres sur chaque face, deux petites ouvertures et un portail. Tout fut exécuté dans le délai

1 Arch. de Cortaillod, BB 4, N° 1, p. 220, 1740; p. 270, 274, 1741; N° 5, p. 52, 76, 1747; p. 423, 1766; N° 6, p. 110, 1784; p. 137, 138, 140, 1787; p. 178, 180, 1793; p. 213, 1797; p. 230, 1799; N° 8, p. 223, 1830. B4 A, N° 1, p. 350, 1842; p. 359, 1843; p. 379, 1844. EE 3, 1766 et 1784. Dos. MAH.

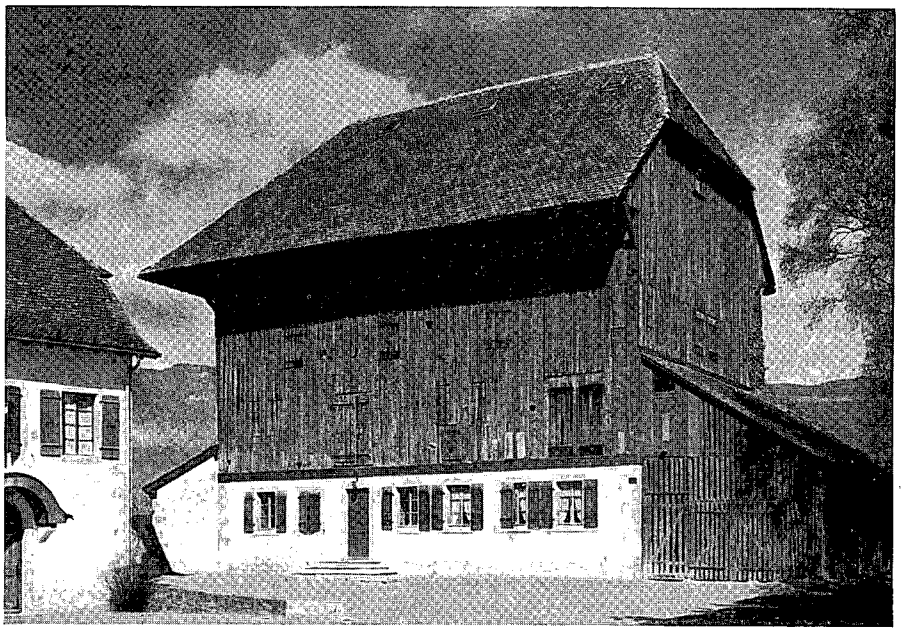

Fig. 330. Boudry. Grandchamp. L'ancien séchoir. Page 380.

prescrit, comme le prouvent une quittance et la date 1611 gravée à l'ouest, sur la porte. Les deux maîtres BALTHAZAR JEANJAQUET, de Couvet, fournirent la pierre nécessaire et obtinrent une indemnité pour surplus de matériaux et pour trois fenêtres supplémentaires fournies au midi. En 1613 déjà, deux maîtres couvreurs reposèrent le pommeau, le coq, le décor en forme de feuillage et les ferrures au sommet de la tour, pour leur permettre de résister aux vents. DAVID BENEY exécuta un beffroi neuf, afin de pouvoir loger une seule cloche refondue plus grande. La tour, en mauvais état, dut être protégée avec des tuiles, en 1711, et sa couverture fut refaite. Dix ans plus tard, JONAS-ANTOINE FAVARGER, pasteur du lieu, dressa un plan pour l'agrandissement du temple; la commune soumit le projet à des experts, tout en préparant les matériaux, puis conclut les marchés nécessaires. Le maître maçon JEAN-FRANÇOIS MONTANDON, de Travers, s'engagea à «démolir la voûte du temple de mesme que la muraille du millieu d'iceluy et les piliers, de sortir le gros de la pierre ... de conserver la pierre de taille du mieux qu'il sera possible, de [passer au crible des débris] pour s'en servir pour l'usage de la muraille qu'il convient de faire devers joran dudit temple». Il s'agissait donc de démolir la voûte du chœur (en tuf) et ses appuis, et de déplacer le mur nord. MONTANDON s'obligeait encore à tailler la porte et les sept œils-de-bœuf nécessaires, et à blanchir l'édifice. Pour leur part, les maîtres charpentiers JACOB JUILLARD, de Sonvilier, et JEAN GRESET déclarèrent entreprendre, pour 750 livres, la démolition de la vieille charpente, la confection d'une nouvelle, à l'allemande, la pose d'un plafond «à retour» et le plancher. Ils feraient aussi des bancs, dont un pour la Cour de Justice, trois portes doubles, des galeries munies de balustrades en sapin tourné et supportées par des colonnes, et toute la menuiserie,

à l'exception de la chaire. En cours de travaux, les maîtres s'aperçurent que, pour des raisons de sécurité, il fallait encore abattre l'angle oriental du mur jusqu'à la première fenêtre prévue, l'angle opposé, et tout le mur jusqu'aux fondations, car il ne supporterait plus d'exhaussement. MONTANDON arasa encore les pignons pour leur donner la pente des chevrons, et mit le cordon du mur sud de niveau avec celui du nord. Le menuisier DANIEL BARBIER fut chargé de construire la chaire et son abat-voix. En juin 1722, tout était achevé, à l'exception des fenêtres remises à JEAN GRESET[1].

Parmi les réparations des années suivantes, il faut relever le percement d'une fenêtre et le redressement de la flèche de la tour. En 1766, les murs furent blanchis intérieurement par CHRISTIAN POUDRE (PULVER?); deux ans plus tard, des grillages en fil de fer exécutés par le vitrier THÉODORE FAVARGER vinrent protéger les fenêtres, à l'ouest et au nord. Comme la flèche de la tour menaçait ruine, en 1791, elle subit les réparations du maître couvreur ABRAHAM GASCARD qui posa des feuilles de fer blanc[2]. Un nouveau blanchissage de l'édifice fut opéré par JEAN-HENRI PETITPIERRE, en 1803. Lorsque la flèche fut courbée par un coup de vent, en 1819, les maîtres appelés découvrirent que la pointe était pourrie; afin de maintenir toute la hauteur ancienne, une nouvelle pièce de bois fut substituée à l'ancienne. Tout l'extérieur de l'édifice fut réparé en 1827; le local d'archives se trouva agrandi par la suppression de l'escalier des galeries, remplacé par des degrés de pierre au nord de la tour. Des bouteroues furent placés contre le mur nord, en 1843, et la tour fut peinte à l'huile; trois ans plus tard, on réparait le portail de la cour du temple, à l'ouest[3]. L'édifice a été complètement restauré par HENRI CHABLE, architecte, en 1900. Le pignon oriental, percé d'une fenêtre en tiers-point, fut alors protégé par un avant-toit à redents. Des auvents couvrirent les portes d'entrée et la tour fut décapée. A l'intérieur, un berceau de bois anguleux remplaça le plafond ancien; la galerie orientale, ajoutée en 1866, disparut comme les derniers restes visibles du chœur; les balustres des galeries restantes furent affinés, les fenêtres sud agrandies vers le bas, puis la chaire surélevée.

DESCRIPTION. L'église n'a pas un plan régulier, puisque le mur sud, pas du tout d'équerre avec les autres, fait passer la largeur de la nef de 9 m 50 à 10 m 25, pour une longueur de 16 m (fig. 331 et 332). Trois fenêtres en tiers-point et un œil-de-bœuf percent le mur sud; à l'est, la grande fenêtre en tiers-point a été maintenue, mais un œil-de-bœuf décentré a disparu au profit d'une baie néo-gothique; un avant-toit à redents fin-de-siècle a remplacé une simple frise. Au-dessus de la porte, un cartouche de 1722, aux armes de la commune, date la moitié nord du mur. Originale et bien de son époque (1722), la face septentrionale compte deux étages de trois œils-de-bœuf. La tour, au milieu de la façade occidentale, a des murs hauts de 15 m pour 4 m 20 à 3 m 90 de côté, et une flèche particulièrement aiguë, de 13 m sans le pommeau et le coq, unique dans la région. Deux pignons en arc brisé, ajoutés en

1 Arch. de Cortaillod, BB 4, N° 2, p. 128, 1710; p. 145, 168, 1711; N° 3, p. 123, 140-141, 1721; p. 143, 149, 150, 154, 155, 157, 160-162, 165, 166, 1722.

2 Arch. de Cortaillod, BB 4, N° 4, p. 30, 1728; p. 114, 1729; N° 5, p. 432, 1766; p. 463, 1768; N° 6, p. 165, 1791; p. 184, 1794.

3 Arch. de Cortaillod, BB 4, N° 7, p. 5, 1803; p. 311, 313, 315, 1819; N° 8, p. 141, 143, 1827; B 4a, N° 1, p. 362, 363, 1843; p. 455, 1846. BOYVE, II/193, 202; III/403. RAHN, IAS, 1887, p. 481. AHS, 1888, p. 150. PURY, *Biens d'église*, p. 53-55. QLT, *Boudry*, p. 219-222.

1918, portent les cadrans d'horloge. Un moyen appareil de pierre de taille, remarquablement régulier, forme les assises de la tour. Une large porte en tiers-point, encadrée de colonnettes à bases prismatiques, est surmontée d'un renvoi d'eau et de la date 1611. Peut-être est-elle un réemploi de la chapelle de 1505. A la partie supérieure de la tour, quatre baies géminées en plein cintre sont alignées sur un cordon (fig. 333). Les arêtes de leur encadrement sont biseautées, et les colonnettes intermédiaires portent un chapiteau cubique. Ce clocher, conçu encore comme ceux du XVI^e siècle, rappelle celui de Saint-Blaise. Du côté sud, une annexe l'englobe dans le pignon, tandis qu'au nord, un escalier mène à la galerie. Comme le montrent un plan de 1710 environ et un dessin de 1840 par HENRI BAUMANN, confirmés par les textes, une place fermée de murs servant de cimetière, au XVI^e siècle, s'étendait à l'ouest de l'édifice. Un tilleul, semblable à celui d'autres villages, se dressait là. Le mur d'enceinte fut notamment réparé en 1763.

Dans l'intérieur très simple, outre les galeries bordées de balustrades reposant sur des colonnes toscanes, à l'ouest et au nord, il faut signaler, dans le mur sud, une petite armoire ayant servi de tabernacle, inscrite dans un arc mouluré en accolade et orné d'une petite tête. Les fonts baptismaux, en pierre jaune, ont une cuve octogonale de la fin de l'époque gothique. Sur un pied très évasé, la chaire, formée de panneaux quadrangulaires, a un dais orné de petits pommeaux; une balustrade ajourée borde son escalier. Contre le mur nord, on a fixé la clef de voûte de l'ancien chœur: au point de rencontre des arcs creusés de deux cavets, un écu aux armes des Bade-Hochberg, surmonté de feuilles de chêne, est encadré de deux poissons.

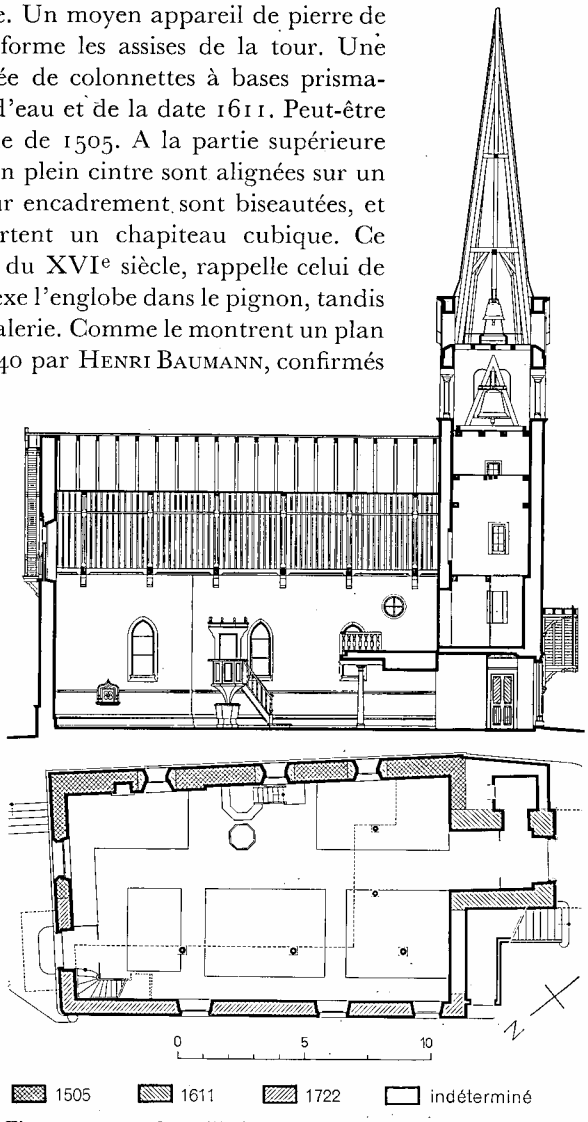


Fig. 331 et 332. Cortaillod. Coupe du temple donnant la moitié méridionale, et plan. Echelle 1:300. Page 384.

*Objets de culte.* Deux coupes d'argent doré, du début du XVII^e siècle, ont un pied circulaire bombé, portant des godrons et des sortes de rosaces sur les deux renflements qui le composent; le nœud a pour décor des côtes chevronnées; le vase même est orné d'un réseau de losanges de grandeur décroissante, rehaussés de points martelés dans chacun des centres. Hauteur 14 cm et demi. Pas de marque. – Deux *channes* d'étain ont une panse moulurée, en forme de globe. Un index permet de lever le

couvercle plat, ayant un bec rabattu sur le goulot. Hauteur 36 cm. Poinçons de Neuchâtel et de JEAN-JACQUES CHATELAIN, 1709.

*Les cloches.* Une première cloche, pour laquelle on avait acheté du cuivre et de l'étain valant 150 livres faibles, est mentionnée en 1507. Elle fut refondue par maître ABRAHAM ZEENDER, à Berne, et augmentée d'environ 400 kg, en 1621[1]. La petite cloche s'étant fendue en 1721, la commune s'aboucha avec JEAN-HENRI GUILLEBERT pour la refondre, puis passa en définitive un marché avec les cousins JEAN-CLAUDE et JEAN-BAPTISTE DAMEY, de Derrière-le-Mont, près de Morteau. GUILLEBERT, maître fondeur et bourgeois de Neuchâtel se plaignit au Conseil d'Etat et obtint l'interdiction d'avoir recours à des maîtres étrangers. Après diverses manœuvres, et la reconstruction du beffroi par les charpentiers DAVID VEILLARDOZ et JACOB JUILLARD, en 1725, la commune commanda une petite cloche à JEAN-JACQUES GUILLEBERT. La grosse cloche fut refondue par JEAN-DANIEL DREFFET, de Genève, en 1794, et de nouveau après 1832. Les trois cloches actuelles ont été fondues par FRANÇOIS-JOSEPH BOURNEZ, de Morteau, en 1867[2].

*L'horloge.* JEAN KAESLER, maître horloger et bourgeois d'Yverdon, livra une première horloge frappant les heures, ainsi que la main et la demi-lune de l'aiguille, en 1613. JACQUES ROBERT reçut 35 livres, en 1716, pour raccommoder l'horloge que PIERRE DUCOMMUN-DIT-BOUDRY répara provisoirement, en 1729, avant d'en faire une nouvelle, munie d'un pendule à l'anglaise, pesant 400 livres et coûtant 450 livres. Cette horloge n'ayant pas donné satisfaction, les frères DAVID et PIERRE DUCOMMUN-DIT-BOUDRY s'engagèrent à en faire une nouvelle à répétition, marchant plus de 24 heures, échangée contre l'ancienne (1733). AUGUSTIN DUMAINE qui avait racheté la première horloge fit des cadrans solaires au sud et à l'ouest de la tour (1731). L'unique cadran livré par JONAS-PIERRE BOITEUX, de Travers, au prix de 24 écus petits, en 1769, fut repeint par DAVID-HENRI GRESET, en 1793. La commune fit exécuter un cadran «avec cercle en fer et chiffres en fer dorés» à l'ouest, et un autre plus simple, à l'opposé, en 1831[3].

### LA CURE

La cure, établie en principe après l'arbitrage de 1524 pour un vicaire, devait exister en 1537, lorsque le gouverneur de Neuchâtel et Jean-Jacques de Watteville, seigneur de Colombier, collateur des cures de Bevaix et de Pontareuse, assurèrent la pension d'un pasteur. Une annexe et son pressoir, achetés en 1584, servirent à son agrandissement. D'importants aménagements furent exécutés en 1633 et 1634 par les maçons ABRAHAM JEANNOT et ABRAHAM DARD, auteurs de murs, portes et fenêtres, et par les charpentiers JACQUES POCHON et JEAN VOUGA, chargés du toit et des aménagements intérieurs. Parmi les améliorations du XVIII[e] siècle, il faut noter deux poêles de DANIEL MOUCHET, l'un vert à frises blanches ornées de paysages, et l'autre

1 Arch. de Cortaillod, FF 5/7, N° 26, 1507; N[os] 31-32, 1621.

2 Arch. de Cortaillod, BB 4, N° 3, p. 125-129, 131, 1721; p. 285, 1724; p. 334, 338, 342, 1725; N° 8, p. 319, 1832. FF 5/7, N° 53, 1793. QLT, *Boudry*, p. 220-221. MN, 1915, p. 185.

3 Arch. de Cortaillod, FF 5/7, N° 29, 1613. BB 4, N° 2, p. 334, 1716; N° 4, p. 88, 95, 1729; p. 191, 1731; p. 263, 266, 1732; p. 277, 281, 1733; N° 8, p. 295, 1832. EE 3, comptes, 1769, 1793. CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 11, 53, 56, 71.

entièrement vert «avec des feuillages» (1712), puis une cave voûtée à l'italienne par le maçon ABRAHAM ROBERT (1717). La charpente du toit, défaillante, fut démolie, puis refaite par DAVID VEILLARDOZ sur des plans qu'on lui fournit, en 1739; à cette occasion, le pasteur obtint la construction d'une adjonction pour sa cave à l'ouest; elle fut bâtie par le maçon ABRAHAM VEILLARD et par le charpentier DAVID VEILLARDOZ. L'aménagement intérieur, impliquant une totale transformation et le percement de fenêtres neuves, fut remis pour exécution à l'architecte JEAN BERTHOUD, de Couvet, auteur des plans, en 1740. Les travaux se prolongèrent jusqu'en 1742. Dès lors se produisirent maints aménagements de détail. JONAS-LOUIS REYMOND fournit un plan et un devis de transformation, en 1796, lorsque le pasteur demanda d'installer deux chambres à la place de la cave. Les maçons HUGUENIN, LEUBA et GRANDJEAN, le charpentier GEORGES QUAILE, le menuisier JEAN GRISEL et le poêlier DAVID RENAUD furent les principaux artisans de la besogne. HENRI TRACHSLER livra un poêle nouveau, en 1797. Ce bâtiment de cure, d'un seul étage, est heureusement proportionné sous son haut toit à pentes raides. Les cinq fenêtres de la façade sud se groupent par deux et trois, sans axe de symétrie. Sur la façade orientale, un cartouche aux armes de la commune, portant la date 1633, et deux contreforts de 1709 rappellent des travaux anciens sur lesquels les documents restent muets.

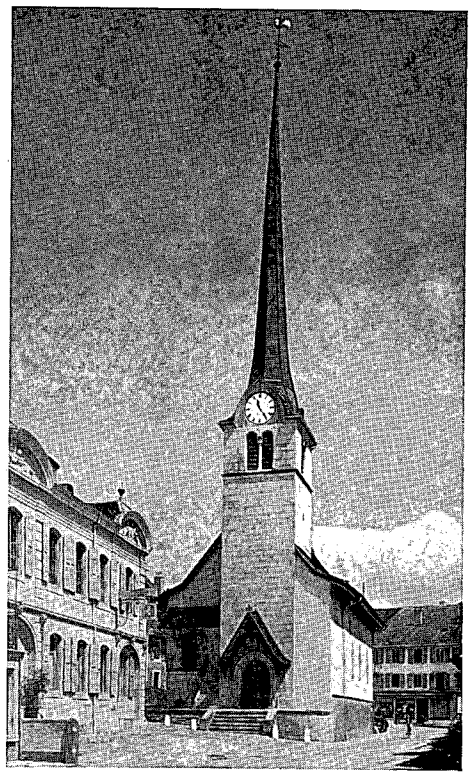

Fig. 333. Cortaillod. Le temple vu de l'ouest. Page 385. A gauche, l'hôtel de commune.

### L'HÔTEL DE COMMUNE

Depuis le XVI[e] siècle, la commune possédait à l'emplacement actuel une maison tenue par un aubergiste; elle pouvait s'assembler là pour ses délibérations et mettre des locaux à disposition de la Cour de Justice. Des réparations importantes, notamment la construction d'un contrefort par JEAN-RODOLPHE ROBERT, et la confection d'un poêle par les maçons PIERRE VEILLARD et JEAN GROSCLAUDE, eurent lieu en 1728. Très simple, le bâtiment comptait une grande et une petite salle chauffées, la cuisine d'où l'on accédait à la cave et aux chambres, une écurie et une grande cave. En 1758, la décision de rebâtir la maison du village fit l'objet d'une décision unanime.

1 AE, D 11, N° 8, 1584; Arch. de Cortaillod, FF 5/8, N[os] 48-51, 1732-1733; N[os] 55-57, 1633-1634; N° 59, 1717. BB 4, N° 2, p. 111, 1710; p. 340, 1717; N° 1, p. 156, 169, 170, 172-174, 1739; p. 192, 195, 210, 1740; N° 6, p. 204, 206, 1796. EE 3, comptes 1796. QLT, *Boudry*, p. 218-219.

L'architecte DANIEL-HENRI VAUCHER fut prié de dresser un devis. Dès 1759, la commune se préoccupa de couper les bois et de mettre à découvert les carrières nécessaires, au Chanet. On acheta aussi de la pierre à Hauterive. Les marchés de construction furent passés, en 1760, avec ABRAHAM VEILLARD et les frères JEAN-LOUIS et NICOLAS THIÉBAUD, maîtres maçons, avec DANIEL BARBIER et ses fils DAVID et JEAN-PIERRE, pour la charpente et les fenêtres, avec JEAN GRISEL, serrurier à Travers, et avec le maître tuilier JEAN FAUGUEL qui rachetait la vieille charpente. Les travaux commencés en 1761 furent poussés activement et s'achevèrent l'année même, pour l'essentiel. Le voisin à l'ouest, Jean Vouga, obtint un acte garantissant l'utilisation du mur mitoyen et l'écoulement de l'eau du pan rabattu du toit. Deux enseignes en fer furent commandées à JACOB CLAPARÈDE, maître serrurier à Neuchâtel, d'autres travaux à JÉRÉMIE VARNOD, et des poêles à JEAN-JACQUES MEYER. A la demande de l'aubergiste, le four de la maison du village fut agrandi, en 1762, puis on peignit les volets, plâtra et jaunit les façades; divers maîtres construisirent un petit édifice à l'usage de forge derrière l'auberge[1]. «Pour obvier aux inconvéniens qui résultent de la construction actuelle de la maison du village par rapport aux assemblées de Justice et de communauté», on installa une chambre à l'emplacement d'un passage nommé la voûte, dont la partie supérieure devint une remise. Des portes intérieures furent percées à cette occasion, et une chambre supplémentaire établie dans le galetas. Le droit d'auberge, appliqué en fait depuis longtemps, ne fut officiellement octroyé par le Conseil d'Etat qu'en 1815. L'enseigne porta, comme auparavant sans doute, les armes de la commune. L'année suivante, l'écurie fut réparée et une chambre établie à côté de la cuisine. En 1837, de nouvelles chambres pour les voyageurs furent installées dans le haut de la maison. Les escaliers en pierre de taille subirent une réparation en 1842 et en 1851, puis une lucarne fut condamnée au nord, en 1846. Une restauration partielle a eu lieu en 1933[2].

DESCRIPTION. Formant la tête orientale de la rangée nord de la rue des Coteaux, l'ancienne rue Dessous, l'hôtel de commune, tout proche du temple (fig. 333, à gauche), a une architecture très soignée, mise en valeur par sa situation. De dimensions moyennes (15 m sur 13 m 80, et environ 8 m de haut à la corniche, sans compter le toit de 5 m 40), l'édifice, d'un seul étage, apparaît plus vaste grâce à ses heureuses proportions. La façade sud, crépie, frappe par le fait que, de ses trois divisions encadrées de chaînes à refends, celle du centre est plus large que les deux plus étroites qui l'encadrent selon un rythme de 1 - 3 - 1 fenêtres. Un cordon divise la façade en deux, tandis qu'un large bandeau et une corniche la surmontent. Toutes les fenêtres sont cintrées. Les divisions latérales ont, au rez-de-chaussée, des arcs en anse de panier ornés d'espagnolettes à la clef et des consoles très fouillées aux écoinçons; à l'ouest, une porte d'entrée accessible par un petit perron a été réaménagée; les vantaux ont des panneaux supérieurs cintrés, à la mode Louis XV; à l'est, une fenêtre un peu différente des autres et un mur, ont dû remplacer l'ouverture primitive,

1 Arch. de Cortaillod, BB 3, N° 1, p. 158, 1710. BB 4, N° 4, p. 27, 45, 57, 77, 1728; N° 5, p. 285, 293, 1758; p. 305, 306, 1759; p. 319, 321, 323, 1760; p. 330-341, 1761; p. 359, 361, 363, 1762; p. 368, 374, 379, 1763. EE 3, comptes, 1760 à 1763. Vue de la forge dans QLT, *Boudry*, p. 179.

2 Arch. de Cortaillod, BB 4, N° 6, p. 243, 1800; p. 257-258, 1801; N° 7, p. 232, 1816; B 4 A, N° 1, p. 166, 168, 1837; p. 336, 1842; p. 447, 1846; p. 599, 603, 1851. MCE, CLXII/42, 1815; CCCXX/805, 1933.

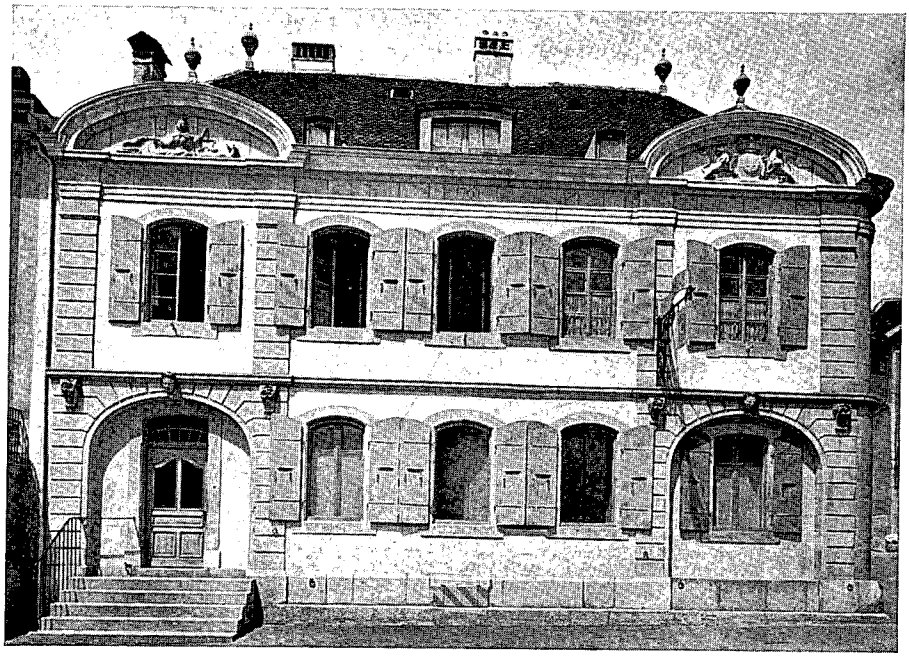

Fig. 334. Cortaillod. La façade sud de l'hôtel de commune. Page 389.

en 1800. Sur ces deux divisions, des frontons en anse de panier sont ornés de motifs sculptés par HENRI LAMBELET: à gauche une allégorie de la Justice, tenant l'épée et la balance, encadrée d'un serpent et d'un dragon; à droite, les armes de Cortaillod timbrées d'une couronne et tenues par deux lions. Quatre urnes ceinturées de guirlandes et coiffées d'une calotte à godrons amortissent le toit et les frontons (fig. 334). La disposition des deux frontons circulaires sur les divisions latérales, exceptionnelle dans le canton, ne se retrouve qu'à la Grande Rochette, à Neuchâtel, dans un agencement un peu différent[1]. L'angle sud-est est arrondi; sur les façades principales, deux enseignes pendent au bout d'un bras orné d'enroulements simples et de feuillages forgés par JACOB CLAPARÈDE. La date 1761 est gravée sur le bandeau du bâtiment, au midi. Les autres faces ne retiennent guère l'attention.

A l'intérieur, tout a été transformé. Au premier étage cependant, la grande salle méridionale, jadis formée de deux pièces au moins, conserve une cheminée en pierre jaune, dont le linteau est cintré; la plaque de fonte du contrecœur, de 1772, porte les armes de France entre deux sceptres. Dans l'angle nord-est, on a remonté récemment la majeure partie d'un poêle blanc peint de motifs bleus, daté 1761, que les documents permettent d'attribuer à JEAN-JAQUES MEYER. Personnages, cavaliers, animaux, ruines, fontaines et bateaux apparaissent dans des encadrements quadrilobés, alors que des feuillages aigus et des motifs Rocaille agrémentent le pourtour de chaque carreau. L'un d'eux porte les armes de Cortaillod (croix d'azur et croissant

1 MAH, *Neuchâtel*, I/410. Relevé de la façade et du plan dans MBN: pl. 94, N^os^ 3-5; texte, p. XXXV

d'or) tandis que les rameaux verts rehaussent l'encadrement grenat et bleu, animé de petites touches jaunes. Un autre carreau porte les armes de Samuel de Marval, alors maire de Cortaillod (fig. 335).

### MAISONS DIVERSES

*La maison de paroisse* et sa voisine, au midi du temple, sont les anciens domiciles de l'école de Cortaillod. La première fut acquise par la commune à une époque indéterminée, peut-être en 1595; l'achat ne fut régularisé qu'en 1656 par permission du Conseil d'Etat qui autorisa un agrandissement, en 1681. En 1773, la commune échangea l'école trop exiguë contre la maison voisine, à l'ouest, propriété de Jonas-Pierre Vouga. Ce bâtiment fut rebâti en 1774, alors que Vouga fit reconstruire le sien en 1782. Le maître maçon Jacques Borel donna le plan de l'école, réalisée par ses confrères Jacques-Frédéric Montandon, Daniel et Pierre Huguenin, et par le charpentier David Barbier, avec le concours du serrurier David Humbert, de Corcelles, du poêlier Jean-Jacques Meyer et de divers autres artisans. Après l'aménagement d'une partie de la cave en école pour les petits enfants (1804), une chambre fut installée au galetas (1818), sans compter nombre d'améliorations diverses, dont un assainissement des caves. A la suite de l'achat d'un nouveau bâtiment, cette école fut vendue à un particulier, en 1863. Elle a été acquise par la paroisse de Cortaillod, en 1953, et restaurée quatre ans après[1].

Modeste et cependant fort soignée, la maison a une porte et deux fenêtres en anse de panier au rez-de-chaussée, et trois fenêtres cintrées au premier étage. La façade encadrée de chaînes à refends porte, en son milieu, un cartouche aux armes de Cortaillod (sans écu), la date 1774 et les noms du président de la commune et des deux gouverneurs en charge (fig. 336).

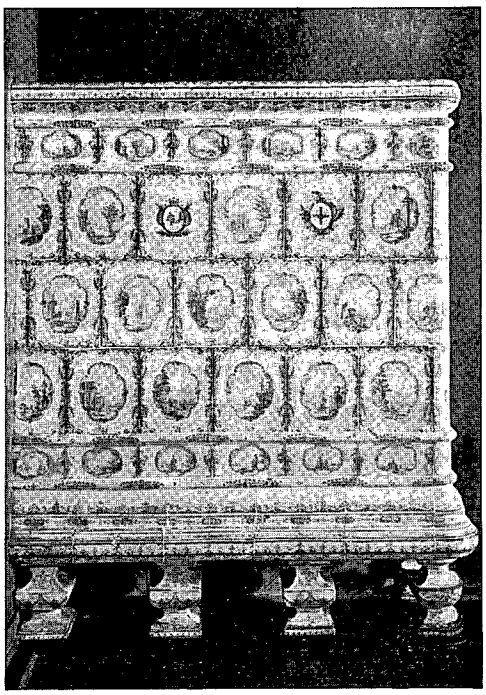

Fig. 335. Cortaillod. Poêle de l'hôtel de commune. Page 390.

La maison voisine à l'est, école à l'origine, rebâtie en 1782, a deux étages de fenêtres cintrées comme l'entrée de la cave, alors que la porte des logements et celle du passage menant aux jardins est en anse de panier. Au midi, elle conserve, comme ses voisines, de caractéristiques galeries de

1 MCE, XV/210, 1656; XXVIII/208, 1681. AE, Rec. de Cortaillod, par Ducommun, I/3, 5, 1709. J.-P. Vautravers, not., vol. 6, 27 avril 1773. Arch. de Cortaillod, BB 4, N° 6, f. 33v., 34v., 36, 1773; f. 39v., 43, 1774; f. 96v., 97, 1782; N° 7, p. 16, 1804; p. 281, 282, 1818. EE 3, compte 1774. Dos. MAH. *Nos monuments d'art et d'histoire*, 1957, p. 51.

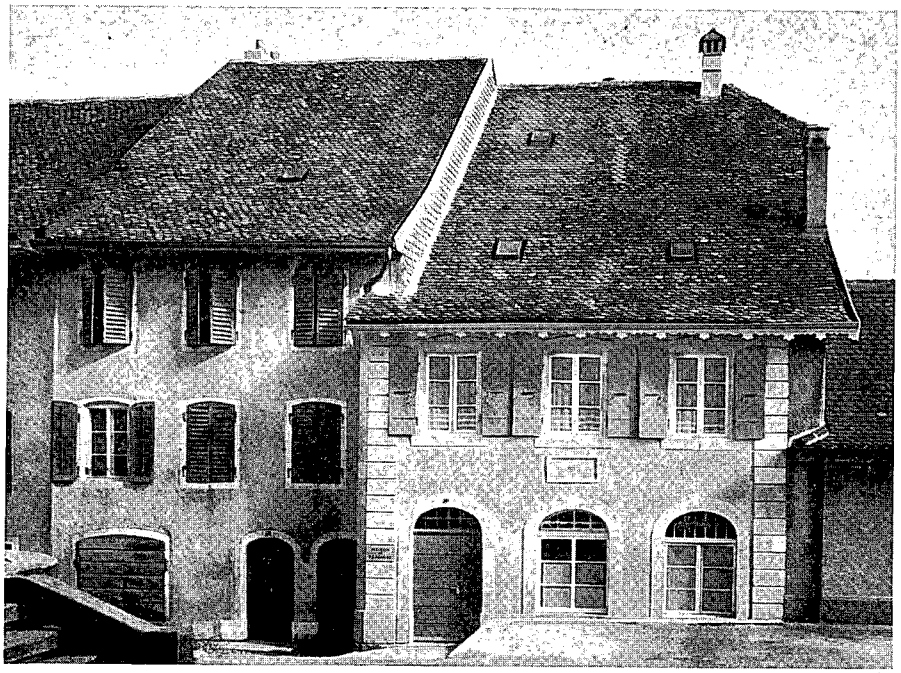

Fig. 336. Cortaillod. La maison de paroisse et sa voisine. Pages 390 et 391.

bois. D'heureuses proportions sous les hauts pans du toit distinguent ces maisons de leurs voisines (fig. 336).

Contre le mur occidental de la maison de paroisse, et la débordant largement en direction de la rue, s'élevait le bâtiment de la boucherie et du four, reconstruit en 1767 par le maçon Isaac Donnier et par le charpentier David Barbier qui fournit les plans de sa partie, alors que les maçons associés Jacques-Frédéric Montandon et Daniel et Pierre Huguenin avaient dressé le projet d'ensemble. Jean-Louis Beaujon-dit-Breton établit des fenêtres à espagnolettes; les baies de la boucherie furent fermées par des treillis de fil de fer et l'appartement reçut un poêle de Jean-Henri Bouvier. Des réparations furent entreprises en 1832 et 1838-1839[1]. Démoli après 1920, le bâtiment avait cinq baies en anse de panier d'inégale grandeur, au rez-de-chaussée, et un étage de six fenêtres cintrées. Des chaînes à refends soulignaient les angles de la façade principale, alors qu'un toit doté de pans rabattus sur les pignons coiffait l'ensemble.

Parmi les nombreuses maisons privées intéressantes, il faut en signaler quelques-unes plus particulièrement. A la *rue de la Cure* N° 7, outre une fenêtre du XVI^e^ siècle ayant trois baies, dont l'encadrement rectangulaire est creusé d'une gorge et de boudins au-dessus des bases polygonales baguées, existe une cuisine voûtée, une des

1 Arch. de Cortaillod, BB 4, N° 5, p. 434, 1766; p. 441-443, 1767; N° 8, p. 294-295, 1832. EE 3, comptes 1767, 1768. Dos. MAH. Photo dans QLT, *Boudry*, p. 196.

dernières en son genre. Difficile à dater (du XVI^e siècle, ou du début du XVII^e), elle a un pilier central de pierre jaune, aux arêtes biseautées, supportant quatre arcs surbaissés sur lesquels s'appuient d'étroits compartiments de voûte en berceau. Au nord, la cave voûtée en tonne a des pénétrations bien marquées pour la porte latérale et les soupiraux. A la *rue des Coteaux N° 29*, dans la rangée sud, la maison présente un rapprochement particulièrement typique de deux fenêtres à quatre baies, dont le linteau est taillé en accolade. Au rez-de-chaussée, ces accolades correspondent à de simples cavets creusés dans les meneaux; à l'unique étage, apparaissent des boudins détachés par des gorges et retombant sur des bases prismatiques, si typiques du XVI^e siècle neuchâtelois (fig. 337). Presque en face, la maison *rue des Coteaux N° 26*, appartenant au colonel Abraham-François Vouga en 1810, se distingue par sa longue façade[1], où se mêlent les fenêtres du début du XVII^e siècle et les portes du début du XVIII^e, dont une est datée 1705. En effet, à la porte cochère d'un passage et aux fenêtres carrées du premier étage, à l'ouest, s'opposent la baie centrale du rez-de-chaussée, dont les trois meneaux sont creusés de cavets, et la fenêtre à meneau au-dessus de la porte en plein cintre, plus jeune d'un siècle. Un peu à l'ouest de l'hôtel de commune, la maison de la *rue des Coteaux N° 10*, qualifiée à tort de couvent, frappe par sa tourelle d'escalier polygonale, accessible par une porte surmontée d'un entablement à denticules et encadrée d'un bandeau orné de stries. Sur l'arc surbaissé du corps de bâtiment voisin apparaît la date 1558.

*La Fabrique Neuve.* En 1399 déjà, les textes mentionnent des réparations à la Poissine (un vivier), près duquel devait se trouver un bâtiment réservé à la pêche, puis aux fermiers de celle-ci; l'établissement touchait le Dérocheux, une dérivation de l'Areuse. Le maçon NICOLET MATHIOT et le charpentier CLAUDE CARTIER refirent la maison quasi à neuf, en 1536-1537. C'est bien de cette époque et d'un remaniement exécuté en 1614 que doit être issu l'édifice esquissé par le receveur PIERRE DUCOMMUN sur son plan de 1710 environ: sous un toit à deux pommeaux, apparaissent quelques fenêtres irrégulièrement percées. En 1720, la Poissine fut louée aux frères Labram, de Chézard, désireux d'y installer une manufacture de toiles peintes. Jacques Deluze leur succéda bientôt et obtint un long bail, moyennant des réparations à l'immeuble qu'il ne voulut pas lâcher en 1739, par crainte des concurrents, bien qu'il se fût installé entre temps au Bied. Démoli en 1788 à cause de sa vétusté, le bâtiment fut remplacé par un plus modeste, réservé uniquement à abriter les pêcheurs et leurs engins. Ce dernier fut vendu à un particulier, en 1835[2].

Claude-Abraham DuPasquier ayant formé le projet d'établir une fabrique d'indiennes dans la même région, plus à l'ouest, à la Maladière, obtint du Conseil d'Etat une concession hydraulique sur une autre dérivation de l'Areuse, le Vivier, en aval du moulin de Cortaillod, en 1751. Les travaux débutèrent immédiatement, mais on ignore tout du développement ancien des bâtiments. Par un traité de société avec Jacques-Louis de Pourtalès, modifié par la suite, on sait seulement que DuPasquier s'engageait à étendre beaucoup ses locaux avant janvier 1766. Il devait ajouter deux ailes d'une grandeur égale à la maison d'habitation existante pour loger deux

1 MBN, pl. 86, N° 1.

2 AE, Recettes, vol. 34, f. 110v., 1399; vol. 119, 1536-1537; vol. 142, 1614. MCE, LXV/404, 413, 1720; LXX/223, 1726; LXXXI/276, 1739; CXXXII/315, 341, 1788.

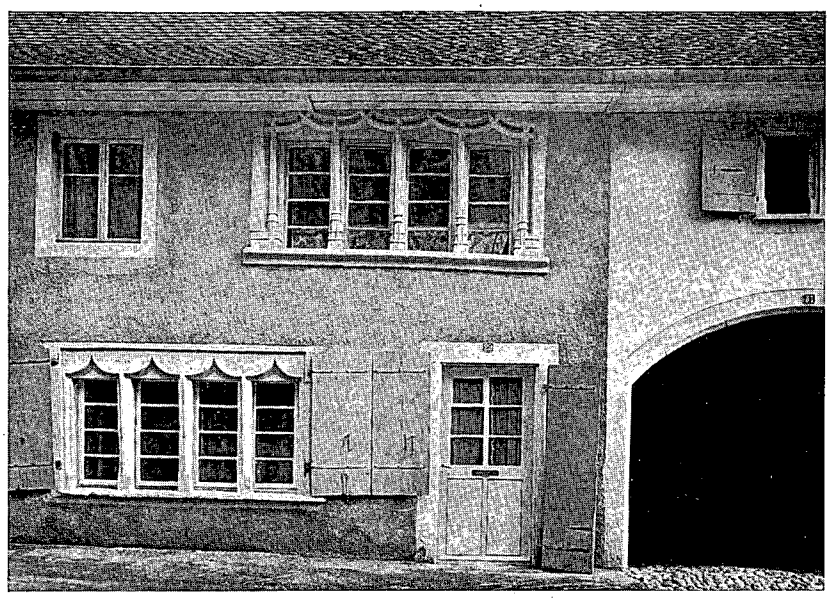

Fig. 337. Cortaillod. Rue des Coteaux. Les maisons N^os^ 29 et 31. Page 392.

ménages, construire un bâtiment pour quatre chaudières, «agrandir la cuisine des couleurs, le magasin des drogues, le bâtiment où sont les satinages et les calandres», édifier une nouvelle maison au-dessus de celle des satinages abritant une écurie de cinq à six chevaux, une remise pour deux voitures, un grenier à foin et des chambres chauffées, afin que les ouvriers puissent travailler en hiver. Comme au Bied, les patrons vivaient au milieu de leur entreprise pour mieux la surveiller. Tous ces travaux, dans la mesure où ils touchaient le terrain communal, notamment l'extension des étendages sur les pâturages, furent l'objet de nombreuses et longues négociations avec les ressortissants de Cortaillod, alors que le Conseil d'Etat accordait une augmentation des roues motrices, en 1765. Jonas-Louis Reymond, architecte, construisit le bâtiment des planches de cuivre, en 1780, et livra les encadrements de portes et de fenêtres en pierre de taille. En 1787, il exécuta cinq plans pour deux bâtiments nouveaux. L'établissement était le plus considérable du pays, puisque l'assurance immobilière contre l'incendie, créée en 1810, enregistra douze bâtiments de fabrication, deux d'habitation, un de magasin et habitations, un de grange et d'écurie, tous en pierre et couverts de tuiles. Certains furent rebâtis en 1815, 1817 et 1819. Le registre d'assurance de 1831 ne dénombra pas moins de vingt-sept numéros, parmi lesquels trois ponts couverts de bois servant au lavage (démolis entre 1846 et 1854), l'ancienne Poissine et l'habitation principale d'un étage ayant deux ailes. Dans les locaux d'exploitation, il faut noter le magasin, le comptoir, les étendages, les locaux des machines, des chaudières à vapeur, la forge, le cabinet des graveurs, un magasin des gravures, un laboratoire, l'emplacement des cylindres et divers ateliers. Un plan de 1822 montre très clairement comment les bâtiments

s'ordonnaient sur les deux rives du Vivier, en suivant son cours sinueux, barré par les *lavages* et utilisé par les roues motrices. Sur un axe presque perpendiculaire au cours supérieur du canal s'étendaient divers bâtiments, dont la maison du propriétaire devant laquelle se déployait un jardin à la française, limité par deux pavillons aux angles d'une terrasse gagnée sur le lac[1]. Une vue de 1830 environ donne l'élévation de ces bâtiments où les séchoirs et les étendages se distinguaient par leur toit amplement débordant et par leurs volets spéciaux. A la fabrique de toiles peintes, liquidée en 1854, a succédé, après divers intermèdes et dès 1879, une fabrique de câbles pour laquelle les locaux industriels ont été largement transformés sauf sur le front sud, bien conservé dans son état ancien.

*Bibliographie.* A. PETITPIERRE, *Un demi-siècle de l'histoire économique de Neuchâtel*, p. 223-237. QLT, *Boudry*, p. 208-210. A. DREYER, *Les toiles peintes en pays neuchâtelois*, p. 37-38, 43, 151 et pl. 3. D. BERTHOUD, *Les indiennes neuchâteloises*, p. 75-103. A. DUPASQUIER, *La Fabrique Neuve de Cortaillod*, MN, 1924, p. 167-168.

DESCRIPTION. L'ancienne maison de maître n'a qu'un étage sous son toit à la Mansart, amorti par deux poinçons. Le rythme des fenêtres cintrées est de 2, 5 et 2, souligné par des chaînes en harpe au midi. Du côté nord, deux ailes étroites percées de deux fenêtres délimitent une petite cour. De part et d'autre de la maison, des portails sont limités par des piliers de pierre jaune creusés de panneaux Louis XV, et surmontés d'urnes ornées de godrons, de guirlandes et de grenades. Les grilles verticales sont décorées de rosaces en leur milieu et surmontées d'entrelacs. Cet ensemble doit dater de 1765 environ. Deux bâtiments anciens encadrent encore la maison; celui de l'est frappe par sa masse: deux étages de vingt-et-une fenêtres cintrées. Perpendiculairement à celui-ci, un autre bâtiment industriel allongé le long du Vivier présente une stricte ordonnance très dépouillée. Au-delà du pont de pierre ancien, une remise et deux bâtiments, dont les pignons sont en partie couverts des pans rabattus du toit, donnent encore une excellente idée de l'ancien établissement industriel et de son architecture simple, non sans grandeur.

De l'autre côté du chemin, une terrasse d'environ 60 m sur 50, baignée par les eaux du lac avant la correction des eaux du Jura, est agrémentée à chacun de ses angles extérieurs de deux pavillons de plan carré, d'environ 5 m de côté et de 4 m de haut sans le toit. Leur face principale, percée d'une porte cintrée a un charmant décor déjà à cheval entre les styles Louis XV et Louis XVI, comparable à celui de l'ancienne maison Pourtalès, 8, faubourg de l'Hôpital, à Neuchâtel[2]: lourdes guirlandes sur les panneaux encadrant l'entrée, consoles chargées de couronnes aux angles et frise de postes sur le linteau.

Au *Petit-Cortaillod* (Nos 11-12), s'élève une vaste maison ayant un étage de sept fenêtres cintrées sous un toit à la Mansart, bâtie au milieu du XVIIIe siècle pour des fabricants de toiles peintes et restaurée en 1828. Les piliers Empire des portails, les dalles de pierre encadrées de bornes traversant le ruisseau et une cage d'escalier semi-circulaire distinguent cette maison de ses voisines.

1 MCE, XCV/122, 338, 505, 1751; CIX/304, 361, 1765. Arch. de Cortaillod, BB 4, No 5, p. 393, 1764; p. 411, 413, 1765. AE, Arch. de la fabrique d'indiennes, Livre pour les bâtiments, p. 154, 218. RAs., 1810, p. 33-37; 1831, p. 309-315. AE, plan détaché, No 412. Dos. MAH.

2 Relevé dans MBN, pl. 92, Nos 2 et 6. MAH, *Neuchâtel*, I/374-379. Les pavillons pourraient ainsi être l'œuvre du maçon JACQUES BOREL et du sculpteur HENRI LAMBELET.

# BEVAIX

Le long des rives du lac, les chercheurs ont dénombré huit stations lacustres, dont cinq de l'époque néolithique, la plus riche étant celle de Treytel. De l'âge du bronze, on a trouvé et repéré deux pirogues; le monticule du Châtelard a dû servir alors de refuge. Deux menhirs et de nombreux tumulus, au pied de la montagne, remontent à l'époque de Hallstatt, tandis que des tuiles, des canalisations et des amphores sont des restes romains. Une nécropole burgonde, contenant trois étages de tombes, et des fragments de murs, ont été mis au jour sur le Châtelard. La fondation d'un prieuré bénédictin qui reçut un manse *in villa Bevacensi*, en 998, fait que le village est cité dès cette époque. Dans les actes concernant cette maison religieuse, le nom apparaît sous diverses graphies telles que *Bevaz*, *Bevex* ou *Bevayz*. Le cartulaire de Lausanne, en 1228, mentionne le prieuré de *Bevaais* et la paroisse. Un arrangement de 1263, entre le prieur et les seigneurs détenant l'avouerie, montre que les habitants de Bevaix ne pouvaient être chargés de plus de trois corvées de charrue, ni les accomplir hors du lieu. Le droit de faire des fours à leur gré fut octroyé en 1481, puis un jugement de 1515 leur accorda de transformer le bâtiment du four, voire de le déplacer. Aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, les habitants acquirent peu à peu des propriétés et des droits octroyés par les souverains sur les forêts du voisinage; ils firent valoir que, pour leurs franchises, ils suivaient la coutume de Neuchâtel, privilège déjà reconnu dans un acte de 1456.

Bevaix formait une seigneurie dépendant pour un tiers du prieuré, des seigneurs de Colombier et de ceux de Gorgier jusqu'au rachat de tous ces droits féodaux par les comtes de Neuchâtel, en 1564 (voir sous: l'abbaye, p.400). Bevaix eut une mairie jusqu'à 1832, époque de sa fusion avec la châtellenie de Boudry. La paroisse dépendit du prieuré jusqu'à la Réforme. Le village comptait 81 maisons et 432 habitants en 1750, 739 âmes en 1850 et 1394 en 1960. Les armes de la commune, dès la fin du XVIII^e^ siècle, ont été: parti d'azur à un poisson placé en pal à la fasce d'or brochante, et de gueules à une fontaine à cinq goulots d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'argent. En bordure du plateau, et sans plan régulier, le village s'est étendu le long des rues greffées sur la grande route au point où elle dessine un coude prononcé.

*Bibliographie.* DGS, I/233. DHBS, II/157. QLT, *Boudry*, p.649-730. VOUGA, *Préhistoire*, p.200-204. MATILE, *Mon.*, I/1, 3, 73, 123, 139, 185, 310; III/1184. F.CHABLOZ, *Les gens d'Outre-Areuse, en 998*, MN, 1881, p.118-122, 137-141, 160-165. A. DE CHAMBRIER, *La commune de Bevaix*, MN, 1885, p.213-233. A. et M.BOREL, *Notice sur les stations lacustres de Bevaix*, MN, 1886, p.125-137. A.SCHNEGG, *Bevaix, du prieuré clunisien à la seigneurie*, MN, 1958, p.12-28. TRIPET, *Armoiries*, p.48. O.CLOTTU, *Armoiries*, AHS, 1945, p.32-33.

*Plans.* «Atlas des plans géométriques du territoire et village de Bevaix», par ABRAHAM-LOUIS MATTHEY, 1821: le moulin, f. 1; l'abbaye, f. 2; la tuilerie, f. 4; le village, f. 11; Bellevue et Châtillon, f. 12. «Rassemblage des terres de Bevaix» (état de 1740 sur la base des Reconnaissances de 1646-1649), f. 50 et 63-70.

## LE TEMPLE

A l'origine, l'église se trouvait au prieuré, donc à environ 900 m à l'est du village (voir: l'abbaye). Comme elle tombait en ruines, le Conseil d'Etat autorisa la commune à utiliser ses matériaux, jugés de peu de valeur, pour bâtir un temple dans la localité (1601). L'autorisation d'acquérir le terrain pour l'édifice et le cimetière

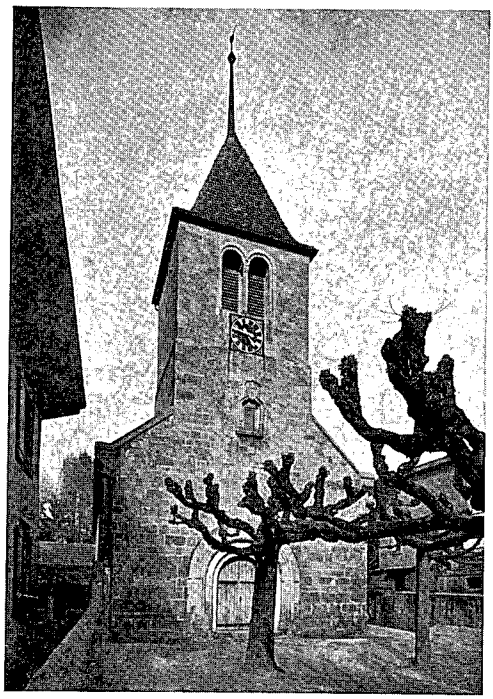

Fig. 338. Bevaix. Le temple vu de l'ouest. Page 397.

environnant, sans droits de mutation, fut accordée en 1604, avec une subvention de 150 livres. L'achat des terres eut lieu aussitôt et la construction débuta sans tarder comme le prouvent la date 1605, en façade, et la vente par un particulier du terrain où était déjà commencé le chœur du temple[1]. Aucun détail digne de mention n'est parvenu sur l'édifice jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. En 1746, à l'occasion d'un ensevelissement dans le temple, on apprend l'existence d'un plancher. Décision fut prise, en 1762, d'arracher «la croisade» en pierre de taille faisant face à la chaire, puis de reblanchir l'édifice. La pompe à incendie fut logée, dès 1766, sous un toit à l'entrée de l'église, ou du moins entre elle et le mur de clôture. Les concessions de bancs à des notables devinrent l'objet de nombreuses tractations. Comme la charpente couvrant le chœur était abîmée, la commune confia à maître ABRAHAM GASCARD le soin de démolir l'ancienne et de lever la nouvelle, en 1778. Cinq ans après, le plafond et le plancher du temple furent refaits par les frères FRÉDÉRIC-SAMUEL, CLAUDE-FÉLIX et FRÉDÉRIC-GUILLAUME TINEMBART; d'autres maîtres aménagèrent les bancs et abaissèrent le sol au midi du temple, pour l'assainir[2]. Des nombreux travaux de détail mentionnés par la suite, il faut retenir un pavement de briques sous les bancs des femmes, en 1798, et l'établissement «des archives en pierre de taille jaune sur la voûte de l'église» par ISAAC DONNIER, en 1808. Une importante remise en état fut commandée, en 1824, à JOSEPH NICOURA et à ses frères, de Morat; ils plâtrèrent et marbrèrent les murs, puis passèrent le plafond et la pierre de taille à la détrempe. FÉLIX TINEMBART refit les fenêtres au midi sur le type de celles qu'il avait fournies pour le chœur, et reposa un plancher à l'entrée, sur le pavement; la chaire fut tapissée de drap bleu. Un poêle de fer permit de chauffer l'édifice, dès 1849[3]. En 1886, une importante restauration intérieure, dirigée par LÉO CHATELAIN, architecte, eut pour objet le remplacement du plafond par un berceau de bois qui dégagea les arcs de l'entrée du chœur et de la tour, la substitution d'une galerie nord à celle plaquée contre la tour, la couverture du vestibule par une voûte d'arêtes, le rafraîchissement des murs et la pose de vitraux.

1 MCE, V/209, 210, 278v., 1601, 1602, 1604. Arch. de Bevaix, BB 1, N° 1bis, p. 238, 239, 1604, 1605.

2 Arch. de Bevaix, Manuel, 8 août 1746; 21 février, 17 août 1762; 23 mai 1766; 3 mai, 18 juin 1778; 1er janvier, 31 mars, 21 septembre, 2 novembre 1783; 1er mars 1784.

3 Arch. de Bevaix, Manuel, 17 avril 1798; 21 février, 17 juillet 1808; 22 février, 11, 18, 27 juillet, 8 août 1824; 16 octobre 1849.

*Bibliographie.* RAHN, IAS, 1887, p.474, et *Geschichte der bildenden Künste*, p.224, 239. L. CHATELAIN, MN, 1869, p.276. QLT, *Boudry*, p.710-712. A. SCHNEGG, MN, 1958, p.52-60.

DESCRIPTION. Proche du carrefour principal, le temple n'a de dégagement qu'à l'ouest et un peu à l'est; des deux autres côtés, il est étroitement enserré par des maisons, notamment par l'ancienne cure, au nord. Cette anomalie frappante, encore aggravée par des reconstructions vers 1900, s'explique facilement par l'implantation tardive de l'édifice et par l'économie du terrain cultivable, autrefois de règle.

La façade occidentale bien dégagée ne manque pas d'originalité. En pierre de taille grise, assez régulièrement appareillée, elle se confond avec le mur ouest de la tour dans sa partie centrale, et la déborde sur les côtés (fig.338). A la base, elle est percée d'une porte en plein cintre pour laquelle les constructeurs ont employé des éléments romans prélevés dans l'ancienne église de l'abbaye. Si les deux rouleaux intérieurs de l'arc sont nus, le troisième, mouluré de deux tores en faible relief, est surmonté d'une frise de frustes palmettes inscrites dans des cercles. A l'emplacement de la clef, deux quadrupèdes ventrus, la gueule ouverte et se battant les flancs de la queue, sont affrontés (fig.341). Bien que fruste, ce modeste décor, sculpté vers l'an mil, anime extraordinairement ce beau portail d'un type rare. Les compléments verticaux de la frise, ajoutés en 1886, ont été supprimés depuis. A la base de la tour, dans ce qui serait normalement le haut du pignon de la nef, une petite fenêtre est encadrée de colonnettes à bases polygonales, infléchies en forme d'accolade à leur partie supérieure et surmontées d'un écu daté 1605. L'étage des cloches, marqué par un léger retrait, est percé de trois baies géminées, dont l'arête extérieure est creusée d'un cavet; deux des étroites colonnettes intermédiaires ont un chapiteau cubique et des bases indifférenciées. La troisième, octogonale, a un chapiteau orné de volutes; assurément roman, il proviendrait lui aussi du prieuré. Des piliers quadrangulaires doublent les colonnettes, à l'intérieur de

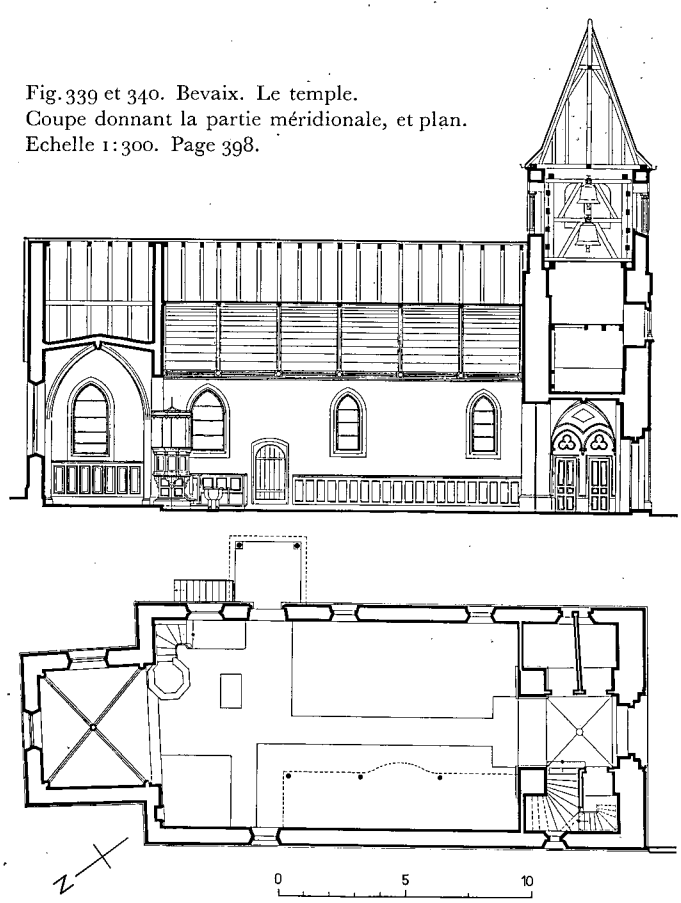


Fig.339 et 340. Bevaix. Le temple.
Coupe donnant la partie méridionale, et plan.
Echelle 1:300. Page 398.

la tour. Il n'existe pas de fenêtre au nord. Les autres façades du temple, crépies, sont percées de fenêtres en tiers-point et d'une porte en plein cintre.

A l'intérieur, l'aménagement du rez-de-chaussée de la tour (voûtes d'arêtes et arcs) date de 1886; il masque en partie les trois arcs servant de support aux murs (fig. 339 et 340). La nef a une galerie, un mobilier et un berceau de bois de 1886, comme la chaire. Les quatre vitraux sont de JACQUES WASEM (1943-1944). Le mur oriental, divisé par un cordon mouluré d'un boudin, est percé du côté nord d'une niche surmontée d'un arc en accolade orné de trois fleurons. Celui du haut est formé d'écus non armoriés et d'un autre aux armes de Jean de Livron, le dernier prieur. Cet encadrement provient donc de l'église du prieuré. Le chœur voûté d'ogives surprend dans ce temple où il n'avait plus aucune fonction cultuelle. C'est dire qu'il reflète bien la puissance des habitudes anciennes et de la tradition. Les quatre arcs, moulurés d'un boudin portant un méplat, s'insèrent dans de grosses colonnes d'angle; la clef circulaire est ornée d'un agneau traçant. Dans les deux fenêtres en tiers-point, les vitraux sont signés JULES COURVOISIER (à l'est) et JACQUES WASEM (au midi).

Dans l'étroit terrain entre le temple et la rue se trouvait autrefois *le cimetière*, dont le portail de pierre, formé d'un arc surbaissé soutenu par deux pilastres, est l'œuvre du maître maçon JEAN-HENRI JACOT. Il porte la date 1760 et les initiales des gouverneurs Jean-Pierre Monnin et Abraham Gosset. Le maître serrurier JEAN MARTHE fit une grille de fer forgé en 1786, remplacée dès lors. De part et d'autre de l'entrée, le mur a été abaissé il y a quelques décennies. Sur ordre du Conseil d'Etat, ce cimetière trop proche des habitations fut remplacé par un nouveau, ouvert à l'ouest du village en 1780, et désaffecté à son tour en 1902. Le portail de ce dernier, élevé sans doute par le maçon ISAAC DONNIER, ne fut recouvert d'un petit toit de bois qu'en 1791, par JOST MOSER; il servit d'abri au coffre contenant la réserve de poudre de la commune[1]. Modeste, mais très typique en son genre, il se compose d'un mur concave percé d'un arc en anse de panier précédé de quelques marches, et abrité par un toit en pavillon qui repose sur quatre poteaux. La clef de l'arc porte la date 1779 et les initiales des gouverneurs.

*Objets de culte.* En 1803, Toinette Gottreux offrit deux «aiguières» pour la Sainte Cène. Une coupe de communion fut refondue et agrandie par l'orfèvre CHARLES-GUILLAUME BONVESPRE, de Neuchâtel, en 1805[2]. Les deux coupes d'argent existantes, assez semblables, ne portent pas de poinçon. Le pied a un renflement en forme de balustre orné de godrons à la base. Un pot de baptême, en argent doré, se distingue par une anse très découpée, un décor gravé de palmes allongées et d'entrelacs Régence, outre l'inscription: «CE POT A EAU A ESTES FAIT DE PRESSENT ... 1732». Hauteur 18 cm. Pas de poinçon. Les brocs ou *channes* d'étain, hautes de 33 cm, ayant une panse très ronde, portent la marque de JEAN-JACQUES BOREL (après 1782).

*Les cloches*, sur lesquelles n'existent pas de renseignements anciens, étaient au nombre de deux. Elles ont été refondues en 1801 par FRANÇOIS-JOSEPH BOURNEZ, de Morteau, qui leur donna le poids de 1716 et 1110 livres[3]. D'un diamètre de 114 et

1 Arch. de Bevaix, Manuel, 20 avril, 2 août 1760; 27 mars 1786; 3 janvier, 22 mai 1780; 10 avril, 8 mai, 6 septembre, 17 novembre 1791.

2 Arch. de Bevaix, Manuel, 1er janvier 1803; 7 juillet, 18 août 1805.

3 Arch. de Bevaix, Manuel, 7 mars, 4 juin 1801. MN, 1881, p. 239, 267; 1915, p. 185.

Fig. 341. Bevaix. Le portail occidental du temple bâti avec des matériaux de l'ancien prieuré. Page 397.

98 cm, elles portent un décor de feuilles d'acanthe, de sortes de flammes et de rameaux de laurier, le nom du fondeur, des versets bibliques et l'inscription peu commune: «LAN DE GRACE 1801 SOUS LE REGNE GLORIEUX ET BIENFAISANT DE NOTRE PRINCE SOUVERAIN FREDERIC GUILLAUME 3 ROY DE PRUSSE». Deux autres cloches aux armes de Bevaix et de la famille Coulon ont été posées en 1945.

*L'horloge*, dont on couvrait le cadran par un avant-toit, en 1776, se trouvait en place depuis une époque inconnue. L'armurier et horloger JEAN-SAMUEL FAILLETAZ, demeurant à Payerne, en fit une neuve en 1793, pareille à celle qu'il avait exécutée pour le temple de La Sagne, en 1787. Une horloge neuve fut construite par FÉLIX-JOSEPH PERROT, d'Ornans, en 1805, sur le modèle de celle livrée à Rochefort, pour le prix de 50 louis. Elle subit avant 1850 les réparations de plusieurs horlogers. Le fondeur BROLLIAT livra un cadran neuf, en 1801, remplacé en 1825 par un autre, conforme à celui de Serrières, établi par le maître serrurier FRANÇOIS MARTHE. L'actuelle horloge a été faite par l'école de mécanique de Neuchâtel[1].

7 Arch. de Bevaix, Manuel, 24 août 1776; 12 août, 3 septembre, 19 novembre 1793; 2 janvier 1796; 16 août, 24 septembre 1801, 23 février, 16 juin, 21 octobre, 15 décembre 1805; 28 août, 10 octobre 1825. Dos. MAH. A. CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 63 et 69.

## L'ABBAYE

Promue par l'usage moderne au rang d'abbaye, cette maison religieuse était en fait un prieuré, fondé en 998 par un certain Rodolphe, personnage mal connu qui devait être apparenté à la famille des rois de Bourgogne régnant alors sur la Suisse romande. Sitôt dédicacé par l'évêque de Lausanne, le prieuré consacré à Saint-Pierre fut remis à l'abbé Odilon de Cluny qui devait pourvoir à sa bonne marche. Faute de protecteurs puissants et du soutien régulier des donateurs, la fondation déclina peu à peu, en sorte qu'elle renonça à son autonomie pour se mettre sous l'autorité du prieur de Romainmôtiers, au XIII^e^ siècle sans doute. Une preuve très nette des difficultés matérielles apparut en 1434, lorsque la maison mère envoya des délégués pour faire rapport sur l'état de ruine inquiétant dans lequel se trouvait le prieuré. La dédicace primitive à Saint-Pierre avait entretemps passé à Saint-Etienne, patron de l'église commune à la paroisse de Bevaix et au prieuré. Les droits d'avouerie du couvent passèrent des successeurs de Rodolphe au prieur et à diverses maisons pour un tiers, dont les Colombier et les Estavayer (suivis des Neuchâtel-Vaumarcus, dès 1433). En 1531, au moment de la Réforme, le prieur Jean de Livron remit ses titres seigneuriaux à la garde du souverain de Neuchâtel. Jean-Jacques de Watteville, seigneur de Colombier, réussit à racheter tous les droits entre 1541 et 1545, mais ses héritiers les revendirent à Léonor d'Orléans-Longueville, en 1564. Sécularisé depuis une trentaine d'années, le couvent devint propriété du souverain qui installa un receveur pour percevoir les revenus de la terre.

*Histoire des bâtiments.* Très peu de renseignements sont parvenus sur l'époque antérieure au milieu du XVI^e^ siècle. La dédicace par l'évêque, en 998, suppose l'achèvement de l'essentiel des travaux de construction. Un arbitrage fut nécessaire, en 1426, pour prévenir la ruine du clocher de l'église que le prieur prétendait imminente. Les paroissiens de Bevaix se virent chargés des travaux de réparation et du percement d'une porte à l'entrée du chœur; l'accès des cloches et la fermeture d'une porte entre le cloître et l'église fut réglée. Les visiteurs épiscopaux de 1453 ordonnèrent de blanchir les murs intérieurs et d'éloigner les tonneaux qui n'avaient rien à faire dans l'édifice. Un conflit survenu en 1473 apprend que le clocher était bâti au-dessus des voûtes du chœur, relevant du prieuré, raison pour laquelle les paroissiens qui tenaient la nef refusaient de réparer ses angles endommagés par la foudre et par la tempête. Après la Réforme, l'évaluation des biens du seigneur de Colombier, en 1561, mentionne simplement la maison du prieuré, les caves, le pressoir, deux granges et l'étable. Plus explicites, les Reconnaissances de 1580 citent le corps de maison du prieuré et ce qui dépend de lui, soit *poile*, cuisine, chambres, salles, galeries, caves, pressoir, cloître, murs et chœur du vieux temple, places, grange, verger, sol du vieux temple, cimetière et murs de l'ancienne cure du prieuré. Comme le clocher était découvert et sa charpente pourrie, en 1569, les habitants de Bevaix démolirent la partie supérieure des murs à huit pans et la remplacèrent par un toit à deux pans; ils vendirent les pierres inutiles, en s'exposant ainsi aux sanctions du Conseil d'Etat. En 1577, le maçon PIERRE MATHIOT redressa les piliers et nivela les galeries du cloître, travaux complétés par le crépissage des murs[1]. De nouvelles difficultés, mal connues,

1 AE, O 2, N° 14, 1561; O 17, N° 8, 1569. MCE, II/7v., 1569. Rec. de Bevaix, par Bart, 1580. Recettes, vol. 9 et 119, 1577.

surgirent dès 1582. Gouverneurs et habitants furent accusés d'avoir provoqué la chute du clocher qu'ils devaient refaire à neuf et entretenir; ils ne pourraient réduire la grandeur de l'église qu'avec une autorisation expresse. En fait, sur ordre du lieutenant-général du comté, un maître d'état avait découvert l'église et abattu la tour du clocher. Les paroissiens déclarèrent se soumettre et vouloir reconstruire au plus tôt l'église ruinée, selon le plan qu'on leur fournirait[1].

Pour sa part, le souverain fit relever et recouvrir le toit de la maison par le charpentier ANTOINE SIRE et paya des contreforts, des murs et une porte à un maçon. Le pressoir fut en partie démoli, et recouvert autrement, puis il reçut une girouette, comme la tourelle d'escalier (1583). Quelques années plus tard, ABRAHAM AMIET exécuta dix-huit fenêtres neuves, alors que le maçon LOUIS CHOUX faisait un contrefort à l'angle de la cave et que ses confrères FRANÇOIS RACINE et GUILLAUME SIMOINE réparaient en deux endroits la muraille effondrée du logis. En 1588, ils redressèrent l'angle de la cave touchant l'église, pour y placer un contrefort, démolirent un vieux mur «devant», pour le rebâtir à neuf, posèrent des fenêtres, refirent à neuf les baies, les portes et les pignons des galeries, pavèrent la salle de briques et aménagèrent des latrines. Les charpentiers JACQUES TISSOT et PIERRE JACOBEL, reprenant toute la charpente du toit, la redressèrent en quatre points, relevèrent les toits des galeries, couvrirent les avant-toits du cloître et agencèrent la charpente couvrant la fontaine. HENRI BONVEPRE couronna le toit de deux pommeaux d'étain[2].

Lors d'importantes réparations à sa chapelle, en 1598, la commune d'Auvernier fut autorisée à prélever des pierres tombées et inutiles, notamment pour un pilier et des fenêtres. Dès 1601, les habitants de Bevaix reçurent du Conseil d'Etat la permission de prendre les matériaux nécessaires à leur nouvelle église, bâtie quatre ans plus tard[3]. Pendant l'exercice de 1611, ETIENNE PETITJAQUET répara nombre de murs et le puits; d'autres maîtres redressèrent les galeries effondrées ou recouvrirent les toits gravement endommagés par les vents. Le pressoir, de nouveau partiellement reconstruit par les maîtres maçons ADAM GUINAND, BALTHAZAR JEANJAQUET et BLAISE PETITJAQUET, et par les charpentiers JACQUES GUYE et JEAN SIGNET, fut déplacé, semble-t-il, à l'angle sud-ouest de la cour actuelle, en 1617[4]. En 1644, la recette de Bevaix fut remise à deux nouveaux tenanciers, «à la charge de resbâtir la grange et mayson selon le devis qui leur a esté communiqué». Le prince s'engageait à fournir le bois de construction et l'excédent de tuiles nécessaire. Les travaux, très importants, ont largement conditionné l'apparence actuelle des édifices. Il était prévu d'enlever un étage à la maison en laissant celui du milieu de bonne hauteur et partagé en quatre pièces: *poile* et cuisine agrandis, et deux chambres. Le mur ouest, à bâtir, abriterait l'escalier et un corridor couvrant la maison de ce côté-là. Au midi, les fondations seraient reprises et un mur épais monté contre celui qui existait jusqu'au-dessous des fenêtres, sans compter un contrefort à l'angle. La grange devait se «bastir devers le joran [nord] de la muraille de l'église faisant le bout devers vent [ouest]»; alignée de ce côté sur la façade du pressoir, elle aurait 50 à 52 pieds de long sur 40 à 42 de large, dans œuvre. Un espace central

1 MCE, III/240v., 243v., 1583. Recettes, vol. 10, 1582.
2 AE, Recettes, vol. 10, 1582, 1583, 1586, 1587.
3 MN, 1930, p. 103; ci-dessus, p. 252 et 395.
4 AE, Recettes, vol. 12, 1611; vol. 13, 1617, 1618. N 17, N° 21, I 17, N° 5 et 25, 1617.

était réservé à l'aire pour battre le grain, et deux rangées pour les étables plus larges au sud qu'au nord. Deux grandes portes en pierre de taille perceraient les murs est et ouest; de plus petites ouvriraient l'accès des étables, et des lucarnes éclaireraient le tout. La vieille grange et le dessus du pavillon seraient démolis aux frais du receveur. Des murs hauts de 16 pieds (environ 4 m 80) fermeraient la cour entre la maison, la grange et le pressoir, tandis qu'une grande porte serait percée au nord, vers l'extérieur. Les receveurs obtinrent du bois pour achever les travaux et les galeries, en 1645 et 1646. Le Conseil d'Etat fit en sorte que soient tenus leurs engagements[1].

L'état du domaine, vers 1661, confirme l'exécution des ouvrages une quinzaine d'années plus tôt et précise quelques points: existence de doubles galeries, d'une cave voûtée, d'un cellier plein d'ustensiles de labour et d'une place où existe un puits, à l'ouest de la maison. Au nord de la cour, la grange toute neuve est proche d'une chènevière ménagée à l'emplacement de la cure. Plus au sud, la vaste cave voûtée est précédée d'un local abritant un grand pressoir nouvellement refait en chêne[2]. Des nombreux travaux exécutés aux XVII^e et XVIII^e siècles, il n'est possible de retenir que quelques-uns: aménagement d'un pigeonnier par les charpentiers Moïse Pethoud et Jacques Robert, en 1686, et reconstruction de la charpente du toit par maître Abraham Verron, en 1710, car elle menaçait de s'effondrer, comme les galeries. Celles-ci servant d'entrée au prieuré, à l'ouest, furent fermées d'un mur, en 1716, par David Grisel qui fournit la pierre de six encadrements de fenêtres et le socle d'un poêle fait par Daniel Mouchet. A la suite des demandes d'un nouveau receveur, en 1737, le Conseil d'Etat, dûment autorisé par le souverain, ordonna d'établir un logement de deux fenêtres, salle et cuisine pour le granger, au sud-ouest de la cour, de creuser une citerne, de réparer diverses pièces et la cave, dont la voûte était fendue et ébranlée par une charpente mal établie. Jonas-Frédéric Montandon et Jean-Jacques Calame établirent les murs et taillèrent la pierre nécessaire pour le petit bâtiment, tandis que le maître charpentier de la Seigneurie Abraham Verron se chargeait de tous les ouvrages de sa spécialité, et que Jean-Conrad Landolt posait un poêle vert à bords bleus et blancs[3].

Lors d'une expertise, en 1739, on proposa de faire descendre les fondations de cinq contreforts de la cave jusque dans un terrain plus ferme. Dès lors, les réparations à la grange se suivirent assez régulièrement. Un examen des locaux (fig. 342), vers 1787, constate que la maison, de 40 pieds de côté sur 30 de haut, a des caves au rez-de-chaussée, trois pièces dont une cuisine au premier étage, et deux au second; les façades sud et nord sont mauvaises, et les contreforts du midi en partie dégradés. Le bâtiment des caves, rendu très humide par le jardin qui le domine au nord, devrait être isolé par une tranchée. Grange et écuries, de 44 pieds sur 30, manquent de bonnes portes; le bâtiment des vignerons est en très mauvais état. En définitive, les réparations que le receveur s'engagea à faire, en 1791, visaient essentiellement le bien-être des habitants: poêles, fenêtres, papier peint, toit du vigneron à reposer,

1 MCE, XII/157v., 159v., 1644; XIII/8v., 1645; 89v., et 101, 1646. AE, série Domaines, N^os 138 et 139.

2 AE, série Finances, N° 1, f. 132, vers 1661.

3 AE, Comptes, 1686 (Bevaix); Quittances, 1710, 1716, 1738. MCE, LIII/266, 1709; LIV/293, 392, 1710; LXI/498, 1715; LXII/226, 1716; LXXXI/448-450, 1737.

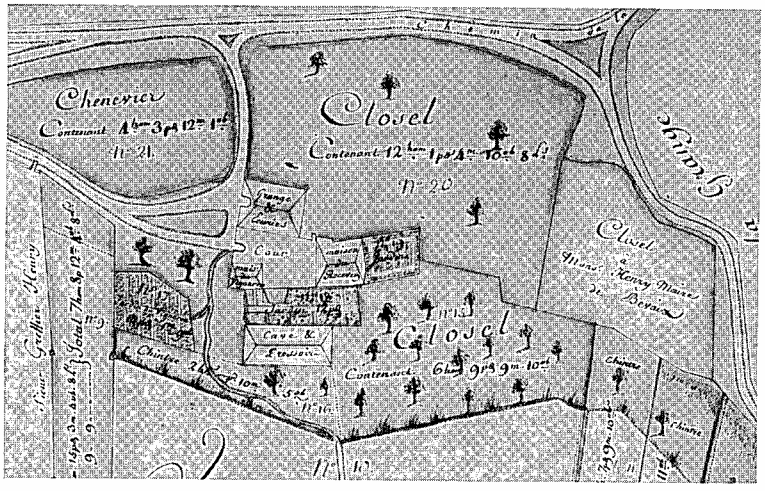


Fig. 342. Bevaix. Plan des abords de l'abbaye en 1783, par Auguste Matthey.
Page 402.

auvent à l'ouest et chéneaux pour l'eau de pluie à recueillir dans une citerne encore à creuser. En dépit d'une entrée en matière pessimiste, rien n'était fait au gros œuvre: «les murs ont passé par le feu, principalement la face du côté de vent. Dans la maison d'habitation, la foudre a fendu du faîte au fondement trois des quatre faces». En 1802, un examen plus attentif montra que la charpente du toit était excellente et que les lézardes anciennes ne bougeaient pas. L'année suivante, des réparations assez complètes aux murs et aux contreforts, et une quantité d'aménagements de détail par l'architecte JONAS-LOUIS REYMOND et par le charpentier ABRAHAM-LOUIS PETITPIERRE consolidèrent les bâtiments et les rendirent habitables[1]. En 1830 et en 1840, des projets d'agrandissement de la grange et de réparation au bâtiment de la cave n'aboutirent pas. Celle-ci, réduite entre-temps à l'état de hangar, dont la voûte exerçait une forte pression sur le mur sud, fut démolie en 1892; l'année suivante, la vieille grange fut doublée d'une nouvelle, à l'est, placée perpendiculairement et agrandie de 1951 à 1953. Une maison neuve, à l'extérieur de la cour, permit de mieux loger le vigneron, dès 1894. Les locaux de réception, au sud de la cour, ont été aménagés de 1949 à 1950[2].

*Bibliographie.* MATILE, *Mon.*, I/1, 3, 73, 185; III/1184. MATILE, *Musée*, II/64. A. SCHNEGG, *Bevaix. Du prieuré clunisien à la seigneurie*, et *L'ancienne église de Bevaix*, MN, 1958, p. 12-28, 52-60. Notes brèves, mais utiles dans MN, 1865, p. 99-100; 1885, p. 195; 1925, p. 77; 1954, p. 54. RAHN, IAS, 1887, p. 474. QLT, *Boudry*, p. 703-710.

*Plans* donnant le domaine et le contour des bâtiments. AE, Plans détachés, N° 156 (début du XVIII^e siècle). – N° 162a (milieu du XVIII^e siècle). – N° 157, par AUGUSTE MATTHEY, 1783 (fig. 342). – N° 67, par ABRAHAM-LOUIS MATTHEY, 1803. Voir aussi le f. 2 de l'«Atlas des plans géométriques», de 1821, et plusieurs croquis, de 1830, environ, dans la série Bâtiments, sous: Bevaix.

1 AE, Chambre des comptes, 30 décembre 1739. Série Bâtiments, Bevaix, L'abbaye, 1787. Lettres à Sa Majesté, G/181, 1791; L/268, 1802. Quittances, 1802-1803, N° 164.

2 AE, Lettres à Sa Majesté, Y/468, 1830. MCE, CXCVIII/135, 494, 600, 643, 1840; CCLXXIX/492, 1892; CCLXXX/175, 1893; CCLXXXI/590, 1894. *Gestion Etat*, Travaux publics, 1949, p. 18; 1950, p. 14.

DESCRIPTION. En bordure du plateau de Bevaix, dominant le lac de plus de 50 m entre le monticule du Châtelard et la pointe du Grain, l'ancien prieuré occupe un site exceptionnel. Les bâtiments qui subsistent sont en revanche fort modestes. Il ne reste de l'église qu'un seul mur, réutilisé par l'ancienne grange, au midi. L'appareil formé de lits généralement fort étroits compte quelques assises plus larges, toutes soigneusement taillées et réduisant les joints à de simples lignes. En de nombreux endroits, la couleur rouge de la pierre jaune met en évidence la calcination due à un incendie. Une petite fenêtre en plein cintre a un ébrasement extérieur (fig. 343). Il semble que certaines parties du mur, notamment autour de la porte, moderne, aient été remontées. A l'ouest, la grange a conservé le pan rabattu de son toit et sa porte cochère, dont l'encadrement de roc a une arête biseautée. Un bras d'enseigne rapporté, formé d'enroulements et orné de quatrefeuilles, supporte une lanterne. Une autre porte cochère donne accès à la cour au fond de laquelle s'élève le bâtiment principal, d'environ 13 m de côté, sensiblement de même hauteur au midi. C'est un bloc imposant sous son toit en pavillon, soutenu au sud par de hauts contreforts ayant des ressauts et percé de fenêtres inégalement réparties. A l'est apparaissent deux étages de fenêtres, le premier du XVI^e siècle (croisées de pierre munies de bases polygonales) et le second sans doute du XVII^e siècle (encadrements des baies et meneaux creusés de cavets), tandis qu'à l'ouest le mur de 1716, percé de larges fenêtres quadrangulaires, a remplacé les galeries anciennes. A l'intérieur, la cuisine est couverte de poutres apparentes, replacées sous la moderne dalle de béton et moulurées de deux tores. La cheminée a deux piédroits de pierre jaune polygonaux, sommairement taillés, supportant un manteau en pierre de la Molière, appuyé d'un côté par un long bloc de calcaire. Dans la pièce voisine, au nord, le poêle non signé doit être celui de JEAN-CONRAD LANDOLT, fait en 1737: entre les deux frises blanches peintes de motifs bleus (rinceaux, châteaux, oiseaux et feuillages), quatre rangs de carreaux noirs s'ornent de motifs feuillus verts, ordonnés autour des centres.

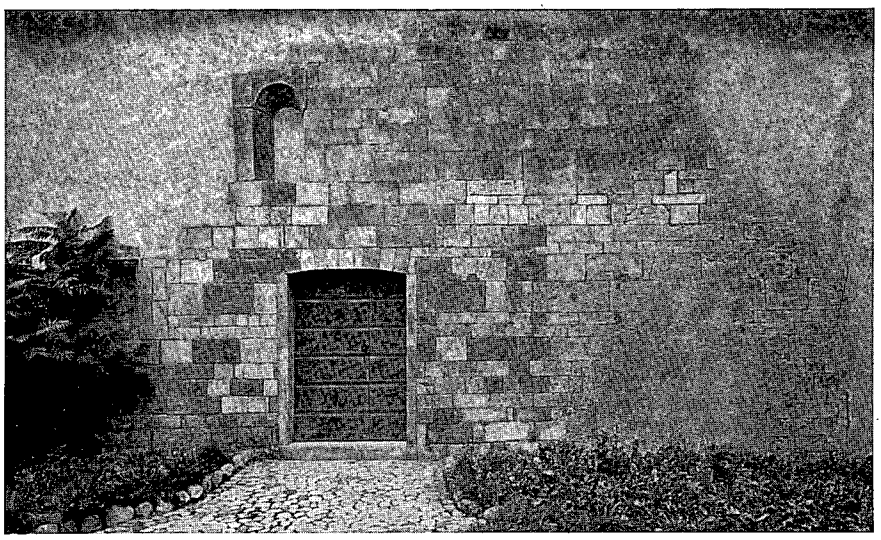

Fig. 343. Bevaix. L'abbaye. Fragment de mur de l'ancienne église. Page 404.

Fig. 344. Bevaix. La façade nord de l'hôtel de commune. Page 406.

### MAISONS DIVERSES

*L'hôtel de commune*, vendu à un particulier en 1927, occupe l'emplacement du four qui avait été l'objet d'un litige avec le prieur de Bevaix, en 1515, et qui avait subi peu après d'importantes transformations. Des travaux exécutés en 1717, il ressort que l'école y était logée. Le maître serrurier JÉRÉMIE WARNOD et le peintre SAMUEL MULLER firent une enseigne neuve, vingt ans plus tard. En 1761, semble-t-il, la façade de cette maison du village fut refaite; quant à la galerie et à l'escalier, au midi, ils furent élargis par les maîtres charpentiers JACOB BESSON, FRANÇOIS WALKER et CHRISTOPHE KANTER, en 1794. L'année suivante fut rebâti le mur qui séparait la forge de la maison. Pour améliorer l'édifice de manière décisive, la commune demanda des plans à l'architecte FERDINAND REYMOND qui fut chargé ensuite des travaux de maçonnerie, alors que la charpente était remise à CHARLES-HENRI DUBOIS. Ce fut une reconstruction partielle, à en juger par la vente des vieux matériaux et par l'allure très différente des façades. Une nouvelle enseigne fut commandée avec l'inscription: «Au Soleil, bon logis à pied et à cheval»[1]. Un octroi d'auberge fut accordé officiellement, en 1812 seulement. L'édifice était néanmoins tout à fait spécialisé depuis le déplacement de l'école (1790), de la forge (1806) et du four (1811).

1 AE, Rec. de Bevaix, par Martenet, 1648, f. 402v. Arch. de Bevaix, Manuel, 26 septembre 1717; 11 novembre 1737; 6 octobre 1761; 23 novembre 1794; 22 avril 1795; 1er janvier au 24 décembre 1811; 4 février 1812; 9 avril 1813.

Parmi les travaux de détail postérieurs, on peut relever l'aménagement d'un abri pour le guet, sous l'escalier, et l'exécution d'un plafond à panneaux par le charpentier HENRI TISSOT, dans la petite salle[1].

DESCRIPTION. Placée à un des angles du carrefour principal du village, la maison a trois façades très différentes. Insignifiante au midi, elle est percée de portes en plein cintre ou en anse de panier à l'ouest, au-dessous de deux étages de fenêtres cintrées et d'un pignon couvert par un pan rabattu du toit. Si cette partie est apparemment du XVIII^e siècle, peut-être de 1761, la façade nord, en revanche, est datée 1811. Son intéressant avant-corps de l'époque Empire, ayant quelques réminiscences plus anciennes dans le fronton, est comme plaqué en hors-d'œuvre, sans souci de l'axe de symétrie du bâtiment dont une partie déborde à l'ouest. Deux massifs en pierre de taille, appareillée à refends, limitent la façade et supportent le fronton sans base garni de larges denticules et percé d'une fenêtre. Un perron de deux rampes parallèles au mur assure l'accès de la porte, surmontée d'un entablement et encadrée de fenêtres quadrangulaires (fig. 344). Un corridor longitudinal traverse la maison.

*La maison communale* actuelle, un peu plus à l'ouest, est située entre l'ancienne route principale, la rue Galamel et un grand jardin. Jusqu'au XIX^e siècle, son emplacement fut occupé par deux maisons, dont une fut rebâtie par [Jean-Michel] Bergeon, en 1744. David Perret, maire de Bevaix, les acquit de son beau-père Charles de Montmollin, en 1814, et les fit démolir quelques années plus tard. A leur place, en 1820, il construisit un bâtiment neuf, agrandi d'un nouvel appartement au second étage, en 1867. La commune, devenue propriétaire en 1925, a complètement restauré l'édifice, modifié dans sa partie supérieure au midi, et remis en état en 1958[2]. La façade principale, au midi, est divisée verticalement en trois parties de 1 - 3 - 1 fenêtres et, horizontalement, par un cordon au-dessus du rez-de-chaussée et une corniche largement débordante entre le premier étage et l'attique moderne. A l'est, une annexe en hors-d'œuvre, percée d'une porte cintrée, est surmontée d'un fronton. Devant le premier des deux étages comptant cinq baies quadrangulaires au nord, s'étend une large terrasse, supportée par quatre colonnes en roc de style toscan; elle est accessible par deux escaliers de pierre jaune. Deux piliers de roc, sous un chapiteau taillé en pointe de diamant, encadrent l'entrée de la cour, dans le prolongement de la face occidentale de la maison; celle-ci est percée notamment d'une fenêtre ayant trois baies juxtaposées (celle du milieu cintrée), agencement typique pour l'époque. Un corridor traverse longitudinalement le bâtiment qui n'a conservé que peu de traces de son aménagement ancien.

A l'ouest de la *rue Galamel*, en face de la maison communale (dite maison neuve, en 1821), se dresse la «vieille maison», possession du maire Pierre Bart en 1649. Elle a suivi en partie le sort de sa voisine, puis a subi d'importantes réparations en 1892 et 1962[3]. L'édifice frappe au midi par le berceau de bois en plein cintre couvrant la façade percée de quatre hautes fenêtres, ayant des meneaux non moulurés au

1 AE, Actes de chancellerie, XXXI/326, 1812. Arch. de Bevaix, Manuel, 27 septembre 1816, 15 janvier 1826. Relevés dans MBN, pl. 97.

2 Arch. de Bevaix, Manuel, 1 déc. 1743, 9 février 1817, 7 novembre 1819, 12 février 1820, 5 août 1821. D. Clerc, not., II/375, 1814. RAs., 1810, p. 13, N^os 50-51; p. 39, N° 153. Dos. MAH. AE, Plan détaché, N° 429. Esquisse d'un plan de la propriété dressé par HENRI HENRY, en mai 1821.

3 AE, Rassemblage des terres de Bevaix, f. 68, et dos. MAH.

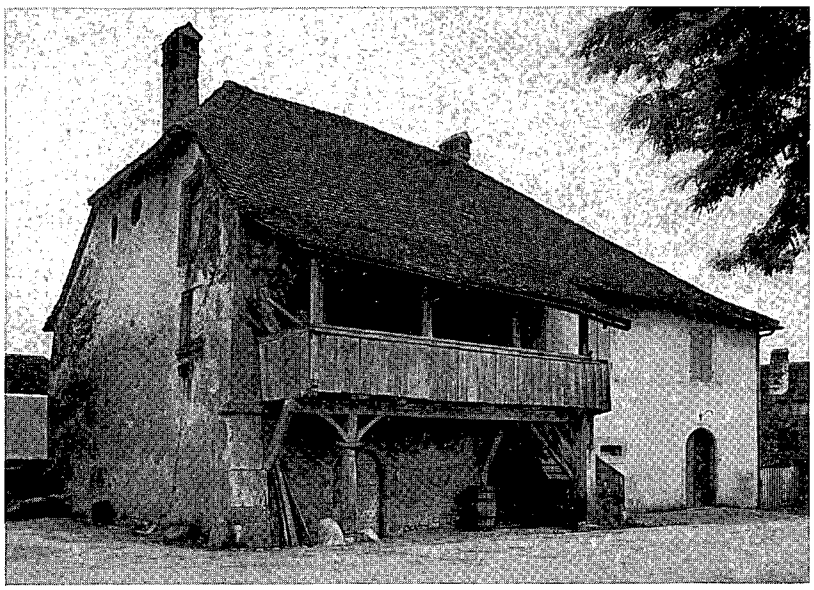

Fig. 345. Bevaix. Maison à l'entrée du chemin de l'Abbaye. Page 408.

premier étage; ils doivent remonter au XVII^e siècle. Une cinquième fenêtre analogue occupe la partie occidentale traitée comme une annexe. Sur les autres faces et au rez-de-chaussée, la maison a été fortement altérée.

Au bas du village, trois bâtiments voisins méritent une mention. *La cure* qui se trouvait au nord du temple depuis 1606, jugée dangereusement humide, fut échangée en 1729 contre la maison d'un particulier. D'importants travaux à la charpente et à la grange, en 1753, ont apparemment donné à la cure son aspect actuel. Un remplacement d'une quarantaine de pieds de pierre de taille affecta la façade principale, en 1835[1]. Large de quatre fenêtres quadrangulaires, elle est recouverte d'un berceau de bois supporté par deux étais. A l'ouest, une annexe servant de remise est greffée perpendiculairement à la maison, alors qu'au nord la partie rurale percée d'étroites baies s'abrite aussi sous le toit garni d'un berceau.

*L'ancienne école* fut acquise par la commune, en 1787, d'un de ses ressortissants domicilié à Gibraltar, Jean-Pierre Jordan. L'architecte Jonas-Louis Reymond fut chargé de «tirer le plan pour la bâttisse de l'école». A en juger par les dispositions prises pour se procurer du bois, de la pierre jaune et du sable, il y eut reconstruction très complète du bâtiment, notamment du mur mitoyen, à l'ouest. Le charpentier Henri Gascard se vit reprocher plusieurs défauts à la charpente du toit qui devait être reliée à l'ancienne, et fut contraint de faire un berceau de bois sur la façade, pareil à celui de la cure. Isaac Donnier fut chargé des murs et d'un conduit de pierre. Frédéric Tinembart exécuta les fenêtres, le serrurier Jean Marthe toutes les ferrures nécessaires et Jean-Frédéric Devenoge deux poêles. Un petit jardin clos de murs bas fut aménagé devant les fenêtres de l'école. Une cave, un pressoir et

1 MCE, LXXIII/95, 108, 112, 163, 1729; XCVII/250, 421, 484; 1753. Dos. MAH.

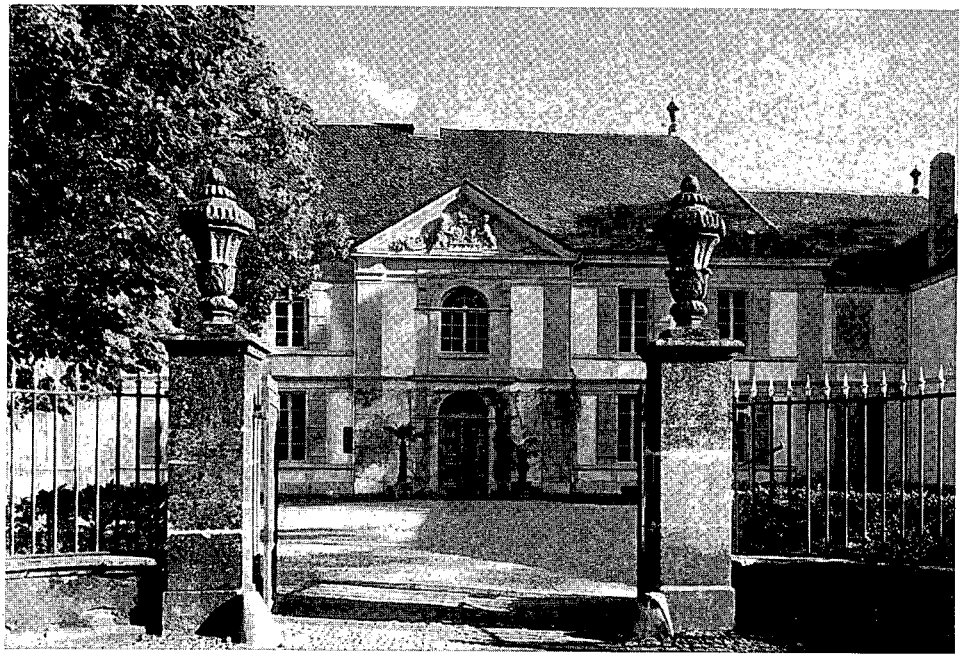

Fig. 346. Bevaix. Le château. Le portail d'entrée et la façade nord. Pages 411 et 412.

la boucherie, sous le même toit, furent dès lors loués à des particuliers; la commune fit encore mettre en état un logement (1794). A la place du gros pressoir, on installa des pompes à incendie, en 1823, puis l'immeuble ne cessa d'être entretenu ou transformé avec soin. Devenu simple maison d'habitation après la construction d'un collège, en 1893, il fut vendu par la commune, en 1926; son rez-de-chaussée a été masqué par une annexe disgracieuse[1]. De quatre larges fenêtres quadrangulaires au premier étage, la façade se réduit à deux dans le pignon surmonté d'un berceau de bois. Un cartouche daté 1789, portant les initiales des gouverneurs en exercice (Abraham Gottreux et Jacques Ribaux) et une figuration maladroite des armes de la commune, rappelle la destination ancienne de l'édifice.

Au début de la *rue de l'Abbaye*, presque en face de la cure, une vieille maison peut-être rebâtie pour François Rey, châtelain d'Estavayer, qui l'acheta en 1613, a trois larges portes cintrées au rez-de-chaussée nord[2]. Une galerie de bois, soutenue notamment par un poteau en forme de colonne, assure l'accès de l'appartement au premier étage. A l'est, une entrée de grenier dans le pignon surmonte la fenêtre de la cuisine sous laquelle pointe l'écoulement du lavoir (fig. 345). Au midi apparaît, sous le crépi, le mur en moellons de pierre jaune très réguliers. La galerie de bois ayant disparu, la porte, dont l'encadrement est taillé en biseau, s'ouvre sur le vide.

1 A. Vouga, not., III/212, 1787. Arch. de Bevaix, Manuel, 5 avril 1788 au 28 février 1791; 17 août, 2 novembre 1794; 15, 22 juin 1823. Vue ancienne dans QLT, *Boudry*, p. 714. Relevé des armoiries, AHS, 1945, p. 32, fig. 21.

2 AE, Rec. de Bevaix, par Martenet, III/335, 1647.

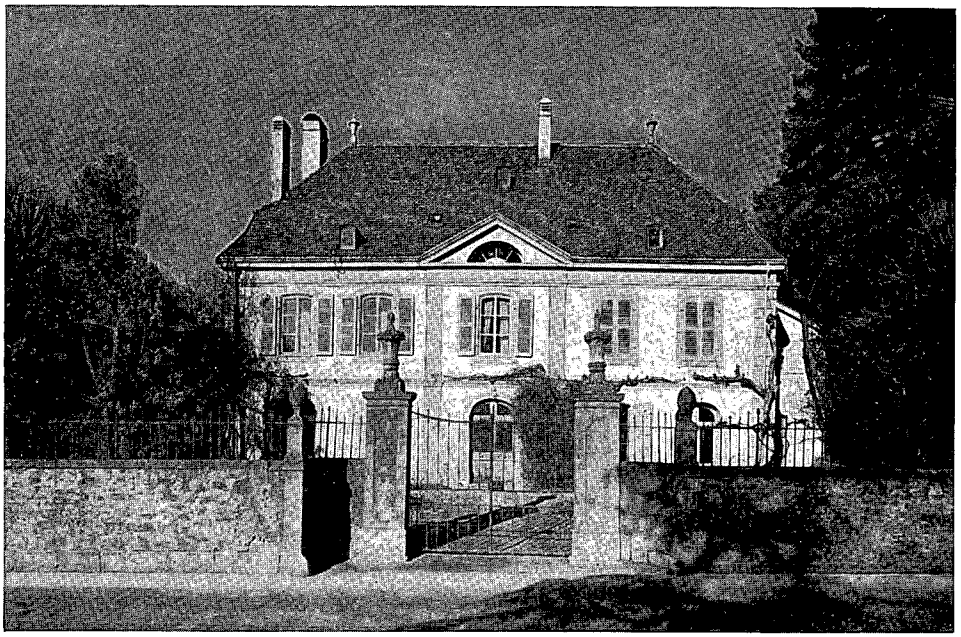

Fig. 347. Bevaix. La maison Chambrier vue du midi. Pages 409 et 410.

Les fenêtres de deux et trois baies sont moulurées d'une feuillure et d'un cavet qui permettent de les dater du premier tiers du XVII^e siècle. La partie occidentale de la maison a été remaniée tardivement.

Près de la sortie orientale du village, au nord de la rue principale, la *maison Chambrier* occupe au lieu-dit en Vessissan le sol d'un édifice ayant appartenu à Daniel Henry, au milieu du XVII^e siècle, puis à Samuel Meuron et au receveur des reliquats, Abraham Chambrier. C'est le fils de ce dernier, Hugues Chambrier (1704-1748) qui fit reconstruire la maison en 1746-1747, à en juger par l'achat de poutres et de perches «pour faire les ponts de son bâtiment», et par un procès intenté à un voisin à cause d'un mur mitoyen. La maison devint propriété de Philippe Dubois après 1792, puis fut rachetée par Alfred de Chambrier, professeur à l'Académie de Neuchâtel, en 1875[1]. Le plan de la maison serait presque carré, si une longue annexe, à l'ouest, ne débordait la façade de chaque côté. Trois pièces sur le devant, une cuisine et une chambre encadrant les escaliers au centre et une sorte de couloir divisé en trois éléments principaux occupent le premier étage. Plafonds moulurés, poêles et cheminées ornent les pièces. La façade méridionale, bien équilibrée, présente la traditionnelle division en trois éléments de 2 - 1 - 2 fenêtres. Un cordon mouluré sépare le rez-de-chaussée percé de portes en anse de panier, ayant des agrafes à la clef, de l'étage doté de fenêtres cintrées. Des pilastres lisses détachent la partie centrale sur-

1 AE, Rec. de Bevaix, par Martenet, forains, f. 100, 1649, Rentier tenet des forains de Bevaix, I/5, 1740. Justice de Bevaix, Manuel, 17 mars au 1^er décembre 1747. Arch. de Bevaix, Manuel, 17 avril 1746. Dos. MAH. QLT, *Boudry*, p. 688. Plan et élévation: MBN, pl. 94, N^os 1-2.

montée d'un fronton, alors que des refends animent ceux des angles. Le toit, dont la ligne est adoucie par des pans rabattus sur les petits côtés, est amorti par deux urnes effilées, comme coiffées d'un parasol (fig. 347). Le mur de clôture du jardin, surmonté de courtes piques, est interrompu par un portail logé dans un renfoncement. Les deux piliers, décorés de panneaux Louis XV et d'un entablement, portent des urnes remarquables par leur allure de torchères: pied en forme de globe retenu par des griffes, corps chargé de godrons sinueux entre une base et un couronnement couverts d'ornements et surmontés d'une flamme. Deux petites piles amorties par de gros bourgeons en forme d'ananas limitent la composition agrémentée par le fin réseau d'enroulements et d'entrelacs de la grille de fer forgé.

*Le château* n'est pas une demeure féodale, mais une belle maison de maître, conçue selon un plan d'une ampleur presque unique dans le pays à cette époque, comparable seulement à la Grande Rochette de Neuchâtel[1]. Selon les Reconnaissances de 1649, il existait au moins deux maisons et une grange à son emplacement. Cet ensemble et une maison au nord de la route furent possédés par le chancelier Emer de Montmollin, au début du XVIII^e siècle, avant d'être acquis en 1714 par Pierre Jeanjaquet, fils d'un conseiller d'Etat et intendant des bâtiments homonyme. Dès 1715, Jeanjaquet acheta d'un voisin des terrains sur lesquels il s'engageait à ne rien élever de plus haut que les murs existants, puis obtint de la commune le déplacement d'une rue entre son jardin et sa pépinière, et l'autorisation de capter une source à Froideville[2]. Il mourut en octobre 1719. Ses biens passèrent à sa sœur Esther, épouse de Frédéric Chambrier, futur banneret de Neuchâtel, qui fit rebâtir la maison actuelle datée 1722. Peut-être Jeanjaquet avait-il déjà pris des mesures avant sa mort, mais c'est à son beau-frère que la commune accorda, contre paiement, des matériaux de construction et notamment «des pierres pour achever son bâtiment» (1720). La commune de Cortaillod autorisa le prélèvement du gazon nécessaire pour la mise en état du jardin, en 1723. A plusieurs reprises, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, Bevaix accorda les bois nécessaires à des réparations. Néanmoins, les seules précisions données sont l'octroi d'une pièce de chêne longue de 29 pieds, pour la salle (1804), de bois de construction pour la galerie, bûcher et porcherie (1808), de chars de pierre de taille (1822, 1826) et d'un bassin de pierre, en 1842[3].

DESCRIPTION[4]. La maison proprement dite mesure 24 m 50 sur 15 m 40, et la façade 8 m 20 de haut, sous un toit de 7 m 30. Deux corps intermédiaires de 9 m 10 sur 3 m 20 la relient aux ailes de 32 m 20 sur 6 m, délimitant une cour rectangulaire au nord. Tous ces édifices, d'un seul étage, sont couverts de combles à pente raide, adoucie à la base par des coyaux; ils sont amortis aux extrémités de leur faîte par des urnes striées de côtes et coiffées d'un demi-globe au-dessus d'un rang de disques. Les originaux de fer blanc étamé anglais, datés 1815, ont été remplacés par de fidèles

1 MAH, *Neuchâtel*, I/404-408.

2 AE, Rassemblage des terres de Bevaix, f. 63, vers 1740. Rentier tenet de Bevaix, f. 374. Justice de Bevaix, 1714. A. Martinet, not., minut., secret, p. 5-17, 1712. Arch. de Bevaix, Manuel, 14 décembre 1715 au 27 mars 1716, 20 novembre 1718.

3 Arch. de Bevaix, Manuel, 18, 20 mai, 14 juin, 21 août 1720; 15 février 1722; 13 novembre 1723. Arch. de Cortaillod, BB 4, N° 3, p. 203, 1723. Dos. MAH. Voir aussi: J. PETITPIERRE, *Patrie neuchâteloise*, I/239-254. QLT, *Boudry*, p. 685, 688. MBN, p. XXIV.

4 MBN, pl. 96, donne des relevés utiles.

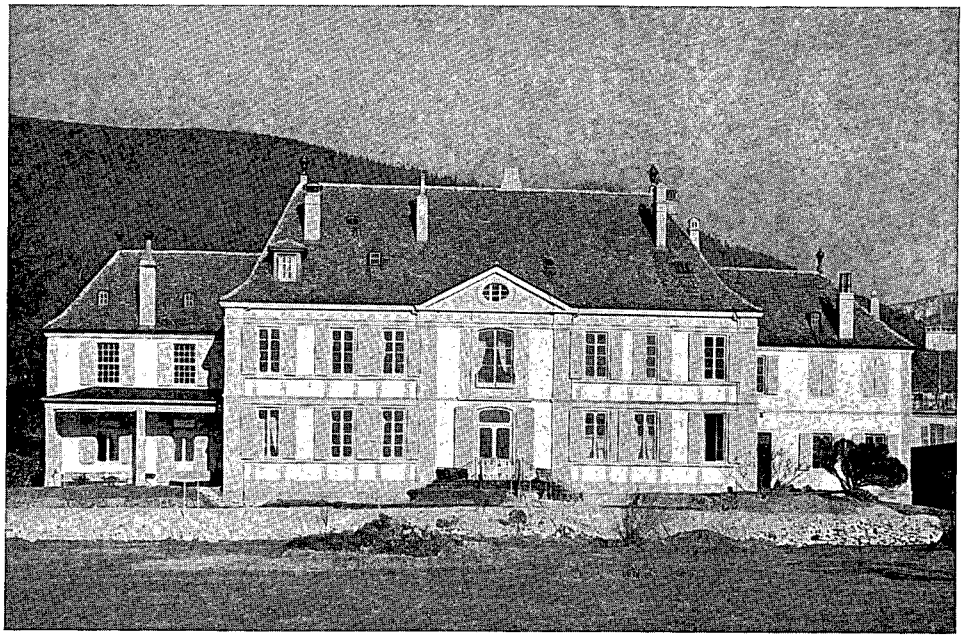

Fig. 348. Bevaix. Le château vu du midi. Etat en 1957. Pages 411 et 412.

copies de cuivre, en 1952. Grâce à l'ensemble des volumes harmonieusement agencés, la maison est bien mise en valeur au milieu de ses annexes.

La façade principale, au nord, rappelle en un peu moins orné celle des maisons contemporaines de Neuchâtel[1]. Des pilastres la divisent verticalement en trois éléments de 2 - 1 - 2 baies. Un cordon sépare l'étage du rez-de-chaussée, alors qu'une large corniche court sous le toit. Sur les côtés, des fenêtres quadrangulaires sont alignées sur des cordons intermédiaires, tandis que des bandes en pierre de taille encadrent les allèges; une même disposition affecte les corps intermédiaires. La division centrale, plus typique encore, a une porte en plein cintre surmontée d'une fenêtre analogue paraissant plus large (vu qu'elle est moins haute), encadrée de deux consoles moulurées et surmontée de la date 1722. Dans le fronton sculpté, deux lions encadrés de cornes d'abondance tiennent deux écus ovales aux armes Chambrier et Jeanjaquet, timbrées d'une couronne surmontée d'une guirlande (fig. 346). Les ailes sont irrégulièrement percées de baies diverses, dont plusieurs fenêtres ont de petits carreaux. Au midi, le corps central est percé d'un plus grand nombre de fenêtres quadrangulaires, selon le rythme 3 - 1 - 3. Sous l'œil-de-bœuf du fronton, la division centrale a une fenêtre et une porte-fenêtre cintrées. Pilastres, encadrements des allèges, cordons et corniches sont pareils à ceux du côté nord. Depuis quelques années, une double rampe bordée d'une balustrade ancienne de fer forgé

1 Voir: MAH, *Neuchâtel*, I/241-243, 245-248, 327-328. La partie centrale du château de Bevaix rappelle aussi, en plus modeste, le château de Vuillerens (1706-1712); la disposition générale, hormis la forme du toit, a pu s'inspirer du château de l'Isle. *La maison bourgeoise en Suisse*, 15e vol. *Canton de Vaud*, 1re partie, p. XXXVII et XLII, pl. 67-69, 80-81.

a été reposée à la place d'un perron de trois marches. Les deux ailes nettement en retrait, traitées plus simplement, mettent en valeur le corps principal; celle de l'ouest, précédée d'une véranda ouverte datant du siècle passé, a conservé en partie ses fenêtres à petits carreaux (fig. 348). La cour, au nord, est fermée par un mur dont la grille, provenant de l'ancien collège des Terreaux à Neuchâtel (1853), a été posée vers 1870. Les deux piliers de pierre du portail, contemporains de la maison, sont surmontés de deux urnes polygonales d'époque Régence, remarquables par les feuillages de la base, les épis sur les côtés et les godrons du couronnement évasé (fig. 346).

*L'intérieur.* Selon les registres d'assurance de 1810, le corps principal abritait l'habitation et la cave, tandis que les ailes renfermaient: à l'est, une remise, une écurie et un caveau; à l'ouest, une habitation, une cuisine, le jardin d'hiver et le four. En 1831, les inscriptions précisent, pour l'orient: remise, écurie, caveau, fenil, chambres et grenier à blé; pour l'occident: four, cuisine de lessive, jardin d'hiver, grand salon et galerie. Le plan du bâtiment principal est tout à fait classique. Cinq chambres de moyennes ou petites dimensions communiquant par des portes en enfilade sont alignées derrière la façade méridionale, alors que du côté cour, des vestibules, le grand escalier et diverses pièces se répartissent l'espace disponible. Les ailes sont subdivisées en de nombreux locaux; celle de l'ouest abrite un grand salon presque carré au rez-de-chaussée, et une longue galerie à l'étage.

Au rez-de-chaussée, la pièce la plus marquante est le grand salon de l'angle sud-ouest. Avant 1900, il tenait lieu de salle à manger entre un vivier, remplacé par une terrasse au midi, et une volière anciennement peinte de verdure, accessible par une grande baie en plein cintre et fermée par un rideau. Vers le milieu du XIX$^{e}$ siècle, un parquet a remplacé le dallage original en pierre jaune. Au midi, la cheminée Louis XV de couleur rouge sombre et grise, ornée d'une coquille et de contre-courbes, provient d'un autre immeuble. Contre les murs sont tendues des toiles, peintes sans doute par des artistes itinérants; elles sont surmontées de bordures de papier bleu sur lesquelles sont imprimés des rinceaux et des moulures d'époque Empire. Les motifs les plus caractéristiques sont de grands arbres encadrant des paysages de rivières sinueuses, de maisons à pans de bois dotées de pignons aigus, devant lesquelles s'animent des voyageurs, des enfants ou des femmes avec leur panier. Un secteur de ces peintures du mur nord a été complété postérieurement. La partie la plus originale du décor consiste en une aiguière, dont le bassin de pierre tréflé, haut de 82 cm, a un pied recoupé de tores; il se trouve au-dessous d'une niche en plein cintre encadrée d'un rebord mouluré, peint en faux marbre gris et noir. L'eau jaillit d'un dauphin écaillé placé la tête en bas (fig. 349). C'est au premier étage que se trouve la partie la mieux conservée de la grande cage d'escalier, dont les murs sont peints en faux marbre de couleur beige et brun-rose. Les trois poutres maîtresses du plafond sont enrobées de stuc et habillées de manière à prendre la forme d'arcs surbaissés, décorés de moulures et d'une console en leur milieu. Le sol est dallé de carreaux de briques rouges vernies ayant 19 cm et demi de côté. Quant à la balustrade de fer forgé bordant l'escalier et le palier supérieur, elle est formée d'éléments droits ou rampants dessinant des balustres racés sous une frise de volutes. Des pommeaux de laiton marquent les angles (fig. 351). Dans la bibliothèque voisine, à l'angle sud-ouest, les fenêtres ont conservé leur aspect ancien, puisqu'elles ont de

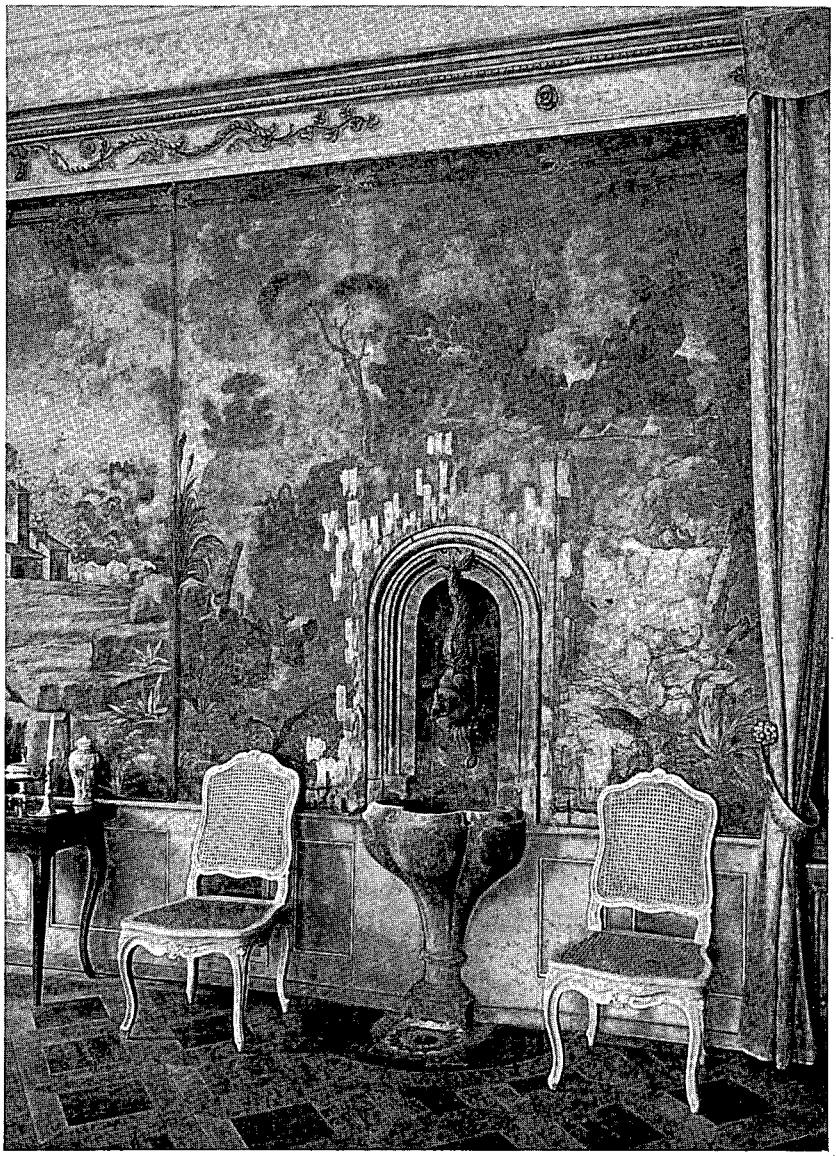

Fig. 349. Bevaix. Le château. L'aiguière placée contre le mur nord du salon. Page 412.

petits carreaux et se ferment à guillotine. Tout le premier étage de l'aile occidentale est occupé par une galerie abritant une importante collection de portraits de la famille Chambrier.

*Châtillon.* Cette belle propriété bâtie d'une maison de maître, toute proche de la limite occidentale de la commune en bordure de la forêt du Chanet, fut constituée au début du XVIII[e] siècle par Henri-François Rognon, receveur de Bevaix, et

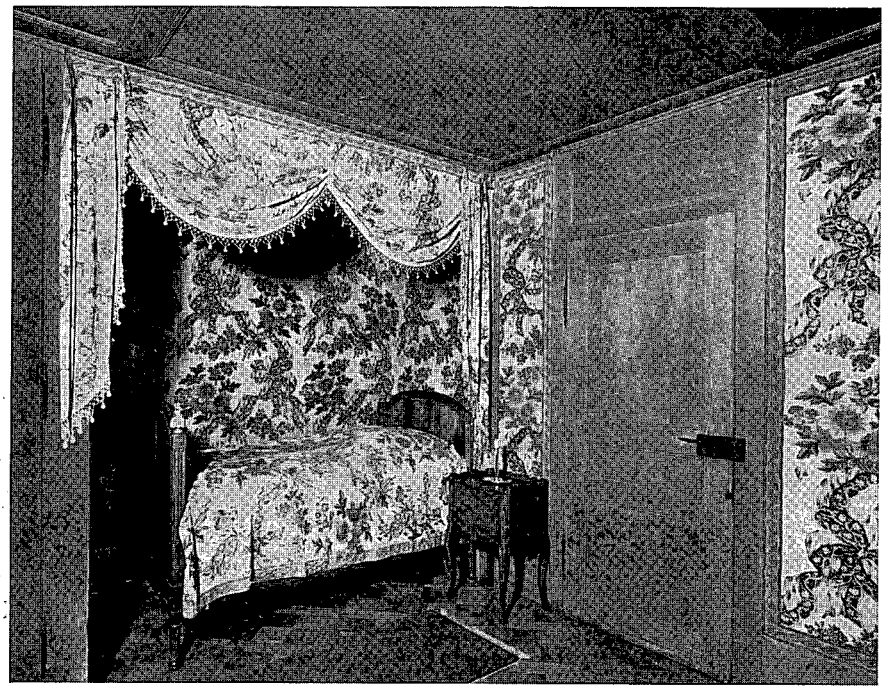

Fig. 350. Bevaix. Châtillon. La chambre tendue d'indiennes de Cortaillod. Page 416.

agrandie par son fils Henri-Nicolas Rognon (1686-1741), châtelain de Gorgier, puis conseiller d'Etat. C'est sans doute ce dernier qui fit élever un bâtiment après 1735. En 1764, la commune de Gorgier accorda aux frères Jonas-François et Henri-Louis de Jeanneret du bois «pour rebâtisse de leur maison de Châtillon», acquise neuf ans plus tôt. Un inventaire de 1772 mentionne la salle, le *poile* du ménage, un cabinet, la chambre de Mademoiselle Dubois, celle des servantes, celle des valets, deux caves, une grande et une petite cuisine, le galetas, un grenier et la grange; les bâtiments et leur sol étaient estimés 6200 livres. Après bien des mutations, la propriété fut acquise, en 1797, par Henri DuPasquier (1752-1811), fabricant de toiles peintes à Cortaillod. La maison qui abritait des habitations et un rural fut reconstruite, en 1823, avec les mêmes dimensions de 157 pieds sur 54 et demi, par Frédéric Sacc, gendre de DuPasquier. A cette occasion, le train de campagne fut d'autant plus facilement séparé des logements qu'un rural couvert d'ardoises, puis un bâtiment d'écuries et de bûcher avaient été bâtis en 1819 et 1820. La commune accorda la pierre nécessaire. Les seuls maîtres d'état connus sont les maçons Guillaume-Henri Grandjean et Jean-David Nicole. Par alliance, le domaine a passé à la famille Lardy, au milieu du siècle passé[1].

1 AE, Rassemblages des terres de Bevaix (vers 1740), f. 60. Rentier tenet des forains de Bevaix, f. 60. Arch. de Gorgier, Plus de commune, 28 octobre 1764. RAs., 1810, N$^{os}$ 110, 155, 159. Dos. MAH. J. Petitpierre, *Patrie neuchâteloise*, II/273-281.

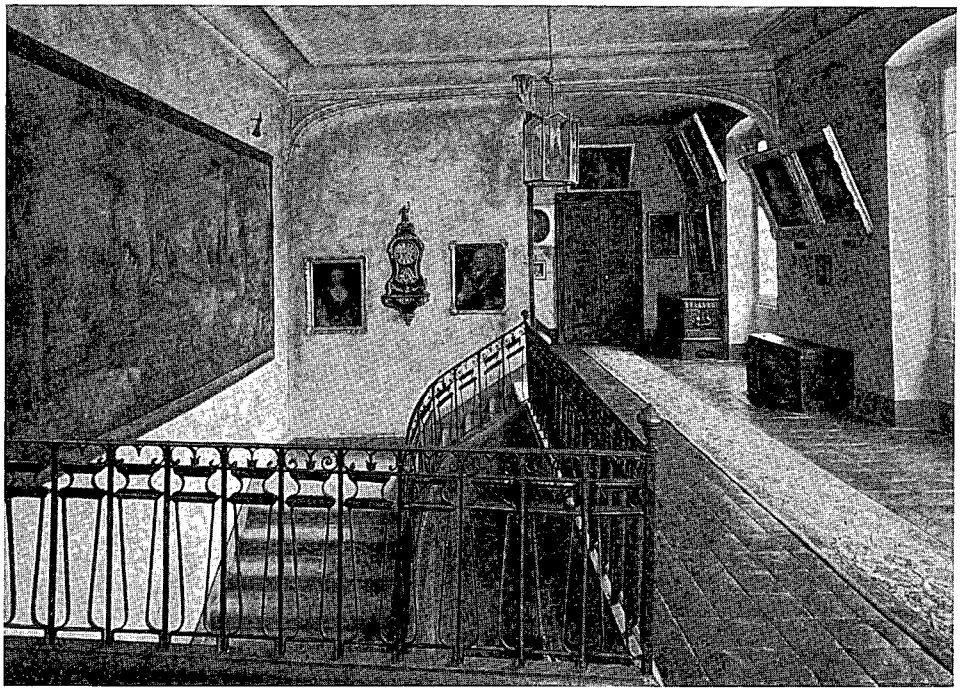

Fig. 351. Bevaix. Le château. La cage d'escalier et le vestibule du premier étage. Page 412.

DESCRIPTION. Une grande allée d'arbres parallèle à la façade conduit le visiteur jusqu'à la maison. Celle-ci se compose essentiellement d'un corps intermédiaire de 24 m sur 17 m 50, ayant un rez-de-chaussée percé de neuf baies et couvert d'un haut toit agrémenté de lucarnes; de part et d'autre, deux corps d'un étage ont trois fenêtres cintrées sous un toit en pavillon. Des annexes un peu en retrait prolongent cette façade, sous un toit en appentis à l'ouest; elles forment une galerie dite le cloître, bâti en 1915, du côté oriental. Les bâtiments ruraux s'élèvent au-delà d'une cour, au nord-ouest.

Les pièces de réception occupent la partie centrale, entre la façade et un corridor intérieur longitudinal. Le grand salon est éclairé par trois fenêtres, dans l'embrasure desquelles sont peints des motifs Directoire; un décor analogue a été exécuté au début du XX$^{e}$ siècle sur les portes latérales. Les murs sont couverts de papiers peints beige clair, d'époque Empire, ornés de motifs beige foncé dessinant deux cornes d'abondance entrelacées dans une couronne de lauriers; à la partie supérieure, d'épaisses draperies grises, piquées de petites fleurs rouges (comme sur les rideaux des fenêtres), sont retenues par des rosaces et des attaches en forme de palmes; elles sont de papier peint comme les feuilles des bordures supérieure et inférieure. Au centre de la paroi du fond, la cheminée de marbre noir porte des bronzes de style Empire, ajoutés il y a cinquante ans. Le dessus de la cheminée, limité par deux pilastres, consiste en une glace surmontée d'un motif représentant deux nymphes

élevant un amour sur un autel, outre des palmettes, des lyres et des couronnes (fig. 352). Dans les pièces voisines des poêles blancs, ornés de motifs bleus et de carreaux aux armes Lardy, proviennent d'Auvernier[1]. Il s'y trouve également des glaces de la fin de l'époque Louis XVI, ayant leurs dessus décorés d'une tête de lion entre des rinceaux, de rosaces inscrites dans des cercles, de trophées ornés d'un chapeau et d'une flûte. Dans le pavillon oriental, une pièce a des boiseries Louis XV fort simples et un poêle d'un blanc bleuté reposant sur des pieds cannelés, de la fin du XVIII^e siècle. Dans la partie occidentale de la maison, plusieurs pièces sont boisées simplement ou tapissées de toiles peintes. La mieux conservée a un lit Louis XVI dans une alcôve, tapissée d'indiennes de Cortaillod servant aussi de couverture au lit. Sur fond blanc, des rubans noués et ponctués de fleurs dessinent comme des branches rehaussées de feuillages et de grosses fleurs; les teintes dominantes sont le brun, le bleu-vert et le rouge-rose. Des sortes de plumes contournées forment l'encadrement (fig. 350).

*La Tuilerie* est un lieu-dit où s'élèvent des bâtiments que les textes anciens nomment la Tuilière de Cortaillod ou de Boudry. Un état du domaine princier, vers 1660, précise en effet que la tuilerie se rattachait à la châtellenie de Boudry, même si la maison et le four s'élevaient sur une terre dépendant à l'origine du prieuré de Bevaix, et si le hangar où l'on moulait la tuile se dressait au-delà du ruisseau, sur le territoire de la mairie de Cortaillod. Le bâtiment principal subit une importante reconstruction en 1430-1432 par les soins d'Estevenin Droz et de N. Pochon; la charpente, refaite en bois amené de la montagne de Boudry, fut recouverte de 60 000 bardeaux. Trente ans après il fallut reprendre la besogne. La tuilerie proche du lac, dans la côte du bois de Biollet, possédée par le prieur de Bevaix en 1488, pourrait bien s'être confondue par la suite avec celle du prince[2]. Complètement négligé, l'établissement tomba en ruine et fut démoli en 1624. Deux ans plus tard, le Conseil d'Etat ordonna de bâtir une nouvelle tuilerie au même emplacement, jugé le plus favorable. Le charpentier Samuel Henry, de Saint-Aubin, fut chargé de construire, d'après ses plans, une halle de 52 pieds sur 36, haute de deux étages, d'établir la couverture et celle du four, enfin de procurer 6000 bardeaux servant à placer les tuiles lors de leur séchage. Le maître maçon Blaise Petitjaquet, habitant à Cortaillod, se chargea de bâtir un four haut de 25 pieds, dont 6 de fondations, ayant des murs de 5 pieds d'épaisseur et une longueur de 12 pieds dans œuvre. La maison du tuilier ne fut achevée que très tardivement, en 1630, par David Mentha[3]. Dès lors, les réparations, d'une étendue rarement précisée, se succédèrent. En 1719, il fallut refaire la charpente au-dessus du four, en partie incendiée, opération renouvelée en 1745. Le tuilier Jean Fauguel obtint du bois pour bâtir une grange et écurie, en 1765, puis pour une cave, en 1776. Depuis 1750, il était devenu propriétaire de l'ensemble, le souverain s'étant défait de cet immeuble jugé d'un trop mince rapport[4]. Le

1 Jéquier, *Armorial*, a reproduit les carreaux armoriés, I/84, fig. 145 (1747) et II/32-34, fig. 159-163 (1723, 1735).

2 AE, série Finances, N° 1, Etat du domaine, 1660. Recettes, vol. 41, f. 94, 1430; vol. 52, f. 199, 1459. H 27, N° 17, 1488, f. 174v., 176, 197.

3 MCE, VII/208, 219, 222v.; VIIb/6; VIII/2, 15v., 1624-1626; X/156v., 191v., 1630. AE, série Bâtiments, 1626. Q 21, N° 6, 1629.

4 MCE, LXV/56, 1719; XCIV/164, 261, 1750. Arch. de Bevaix, Manuel, 29 juillet 1745, 3 novembre 1765, 9 septembre 1776. Arch. de Cortaillod, BB 4, N° 5, p. 417, 1765.

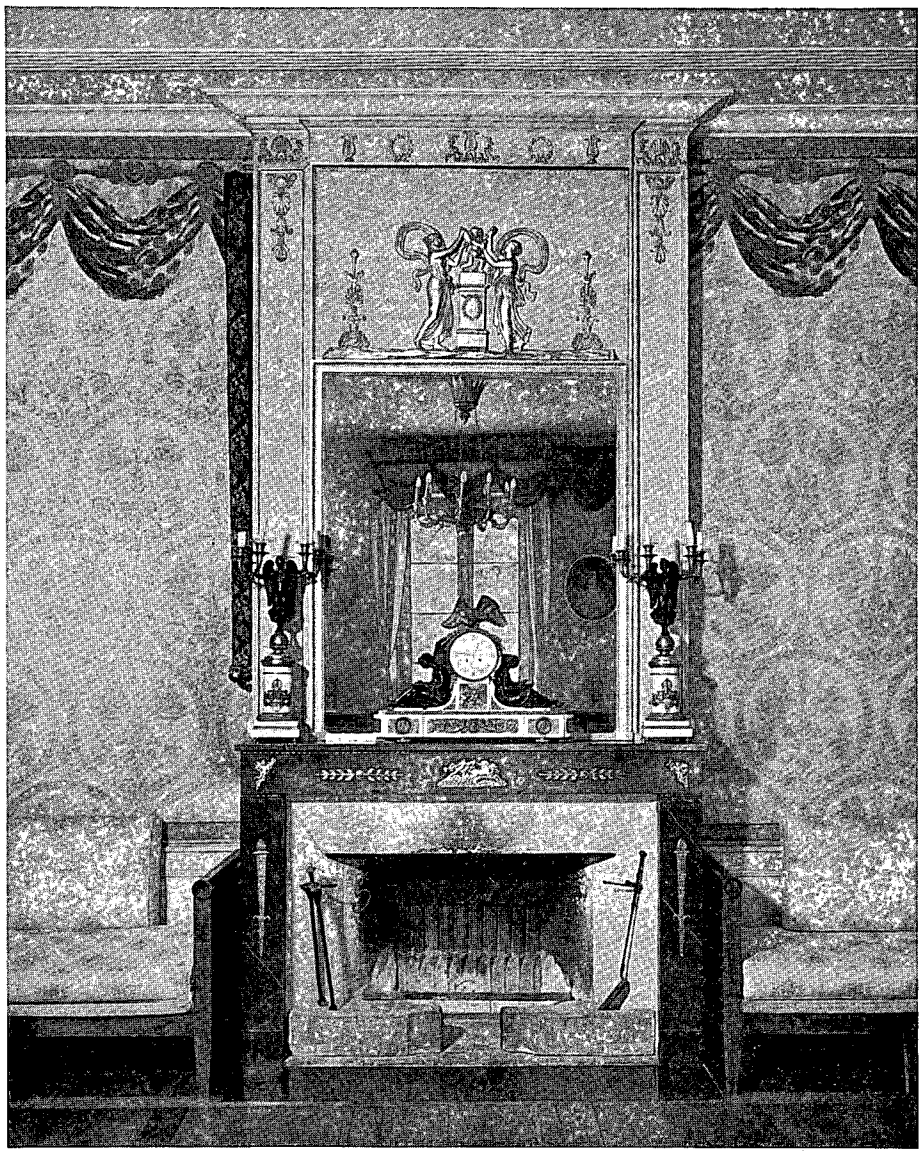

Fig. 352. Bevaix. Châtillon. La cheminée du salon. Page 416.

charpentier BALMER exécuta la charpente d'un bâtiment, en 1838; c'est sans doute celui des caves, séchoir et atelier, passé d'un simple rez-de-chaussée à deux étages, selon les indications des registres d'assurance (1842). Habitations et four furent transformés à la même époque. La fabrication cessa après 1861[1].

1 Arch. de Cortaillod, B 4 A, N° 1, p. 220, 1838. QLT, *Boudry*, p. 653, 691-692.

DESCRIPTION. De grands peupliers et le site – au débouché d'un vallon creusé par le ruisseau de Pré Novel qui interrompt la ligne des coteaux couverts de vignes – met en valeur les bâtiments d'âges différents. La maison frappe par l'étagement de ses pignons aigus au midi, où une seule petite fenêtre encadrée d'un cavet et d'une feuillure, rappelle les baies primitivement percées. Du côté ouest, un four à pain en saillie sur la façade repose sur trois corbeaux. Dans le prolongement des locaux d'habitation, au nord, existe encore le bas du four à cuire les briques, en moellons pour ainsi dire appareillés; le mur oriental, en pierre de taille jaune, est percé d'une porte en plein cintre, dont la clef est datée 1750, I F (initiales de Jean Fauguel, séparées par une tuile); une partie des matériaux provient néanmoins de la grande reconstruction de 1626, comme le prouvent deux claveaux portant cette date. Perpendiculairement à ce premier bâtiment vient s'insérer un second, celui du séchoir, plus récent qu'on l'imagine ordinairement. Le plan de 1821 le situe, en effet, à l'est du ruisseau. Ce séchoir, dont certaines parties remontaient peut-être encore à 1626, fut donc rebâti à cheval sur le ruisseau, avant 1842, et rendu contigu à la maison. C'est une halle en bois ouverte, reposant au rez-de-chaussée sur dix-huit poteaux de bois renforcés de contrefiches, et deux piliers de pierre aux angles; un même nombre de poteaux, au premier étage, supporte le vaste toit percé de lucarnes éclairant le second étage. A l'orient, le toit forme une croupe; des appentis élargissent la halle de ce côté-là et au nord. Une ancienne remise et grange, en avant de l'équerre des bâtiments principaux, ferme la cour au midi. Au-delà, un mur établi au siècle passé limite une terrasse anciennement en bordure du lac.

Fig. 353. Gorgier. Le château vu du nord-est, d'après un dessin du XVIII[e] siècle.
Page 426.

# GORGIER

Dans la *commune de Gorgier*, cinq stations néolithiques lacustres ont été reconnues le long des rives du lac, sans que les spécialistes soient au clair sur leur stratigraphie. Le premier âge du fer a laissé un bon nombre de tumuli, et des monuments mégalithiques au Devens. Quelques débris épars de l'époque romaine ont été signalés dans la région, de même qu'une nécropole burgonde. Le nom qui remonterait à un propriétaire gallo-romain apparaît en 1252 sous la forme *Corgie*, à propos des frères Girard et Lambert, petits nobles du lieu. En 1259 déjà, Jacques d'Estavayer reprit en fief du comte Jean de Bourgogne dix livrées de terre qu'il tenait dans la châtellenie de *Gorger*. La graphie actuelle apparaît dans un document de 1337, mais la première mention expresse du village, *villa de Gorgie*, figure dans un acte d'hommage trois ans après. La localité, sans histoire particulière, a donné son nom à une seigneurie couvrant à peu de chose près le même territoire qu'une paroisse centrée à Saint-Aubin, la Béroche, vocable qui désigne toujours la partie occidentale du vignoble neuchâtelois. Les habitants de la contrée, qui suivaient les coutumes d'Estavayer, furent reconnus ressortissants de cette ville, notamment en 1398, année où furent rédigés leurs us et coutumes. Cette particularité renforça leur cohésion et leur esprit d'indépendance à l'égard des exigences seigneuriales. Ils sollicitèrent d'être mis au bénéfice des coutumes du reste du pays de Neuchâtel, au milieu du XVIII^e^ siècle seulement.

Comme toutes les communes de la Béroche, Gorgier a choisi une variante moderne des armes d'Estavayer, en souvenir des relations anciennes: parti de gueules et d'argent, à la rose de l'un en l'autre posée en cœur. Le territoire actuel de la commune comptait 509 habitants en 1632, 445 habitants et 112 maisons en 1750, et 1016 habitants en 1960. A flanc de coteau, sur une croupe peu marquée du terrain, le village a quatre rues dessinant un carré autour duquel ont bourgeonné cours et ruelles. Au bord du lac, en marge d'un ruisseau et parallèlement à lui, s'est développé le hameau de Chez-le-Bart; à quelque distance au-dessus s'égrènent les maisons de la Foule. Des fermes, ou Prises, ont essaimé entre la limite supérieure des vignes et la forêt recouvrant la montagne, ou en direction de Bevaix, au lieu-dit Derrière-Moulin.

La *seigneurie de Gorgier* comptait les villages de Gorgier, Saint-Aubin, Sauges, Montalchez et Fresens. A l'origine, elle paraît avoir été comme un franc-alleu ne dépendant de personne. On ignore d'où venaient les donzels de Gorgier, cités dans un arrangement de 1252 conclu avec les coseigneurs d'Estavayer, sous la garantie de Rodolphe, fils du comte de Neuchâtel. Le seul fait certain est que les Estavayer prirent la haute main dans la région, puisqu'en 1299, ils tenaient une grande partie des terres, du lac de Neuchâtel aux limites du Val-de-Travers, et de la région de Vaumarcus à celle de Colombier. Ces possessions n'étaient du reste pas d'un seul tenant, et de surcroît divisées entre de nombreux héritiers qui les échangeaient entre eux. Sous la pression de ses voisins ou à cause de ses dettes, Pierre d'Estavayer dut reprendre Gorgier en fief de Louis de Savoie, en 1340; il devint arrière-vassal de ce seigneur de Vaud, lorsque celui-ci donna la seigneurie à un suzerain intermédiaire, Louis de Neuchâtel, en 1344. Cet acte fut décisif pour la Béroche, à longue échéance. A la suite de nombreuses transactions de famille, Jacques d'Estavayer finit par vendre sa seigneurie et tous ses droits au fils d'un bâtard de ses suzerains, Jean de Neuchâtel, seigneur de Vaumarcus, en 1433. Jean entra en conflit avec ses sujets, en cherchant

à les détacher d'Estavayer. Il fut à l'origine de longues discussions et de procès que ses successeurs soutinrent aussi avec les habitants de la Béroche, dans divers domaines. Claude de Neuchâtel obtint de Marie de Bourbon que sa terre, qualifiée désormais de baronnie, aurait un gibet à trois piles (1576). Après 1678, année du décès de Jacques-François de Neuchâtel, dernier de sa lignée, la seigneurie passa à divers parents, jusqu'au moment où elle fit retour à la directe, en 1749. Frédéric II de Prusse, alors souverain de Neuchâtel, inféoda cette terre à son conseiller intime Jean-Henri d'Andrié, issu d'une honorable, mais modeste famille du Val-de-Ruz. Charles-Henri d'Andrié, commandant du bataillon de Neuchâtel au service de Napoléon, se défit de ce fief, en 1813. James-Alexandre de Pourtalès, le second fils du célèbre commerçant Jacques-Louis de Pourtalès, fut investi de la seigneurie, en 1815. Les droits de juridiction furent cédés au prince de Neuchâtel, en 1831, puis le fief aboli par la Révolution neuchâteloise, en 1848.

*Bibliographie.* DGS, II/340-341. DHBS, III/494-495. QLT, *Boudry*, p.857-861, 934-937. VOUGA, *Préhistoire*, p.220-222. MATILE, *Mon.*, I/113, 119, 264, 477. F.CHABLOZ, *La Béroche*, 1867 (vieilli). W.PIERREHUMBERT, *Les us et coutumes de la Béroche, en 1398*, MN, 1932, p.61, 84, 125, 160. L.MONTANDON, *La seigneurie de Derrière-Moulin*, MN, 1959, p.115-122.

*Plans.* AE. Plans de la seigneurie de Derrière-Moulin, par ABRAHAM GUYENET, 1738, fol. 1: Chez-le-Bart. – Plan détaché N° 176, donnant les limites entre Bevaix et Gorgier, par l'intendant FRÉDÉRIC DE MOREL, 1824 (on y voit le château, Derrière-Moulin et Chez-le-Bart avant la percée de la nouvelle route).

### LE CHÂTEAU

A l'écart des villages et presque en marge de l'actuelle Béroche, le château occupe une position exceptionnelle parmi ses pairs neuchâtelois. Comme celui de Vaumarcus, il n'a cessé d'appartenir à des familles nobles, puis à des particuliers; en plus, il a été entretenu, restauré, puis modifié, de sorte que s'il n'est plus un authentique château de l'époque féodale, les apports de plusieurs générations, au XIX^e siècle, constituent un témoignage intéressant de l'évolution du goût et d'un retour d'intérêt très marqué pour le moyen âge et la Renaissance.

HISTOIRE. Aucun texte n'éclaire les origines de l'édifice. La découverte de murs en gros appareil et en cailloux roulés, sous la terrasse, a provoqué leur attribution à l'époque burgonde, sans preuve et contre toute évidence. Des auteurs en mal d'ancienneté supposent la construction d'un fort et d'une tour à l'époque des invasions sarrasines. Jusqu'ici, rien n'est venu étayer cette hypothèse peu vraisemblable. Sans doute le premier château existait-il déjà en 1252, lorsque les donzels Girard, Lambert et Jean de Gorgier conclurent un arrangement avec les seigneurs d'Estavayer, et, à plus forte raison en 1259, lorsqu'il est question de la part de Jacques d'Estavayer dans la seigneurie de Gorgier. Il faut attendre 1299 cependant, pour trouver une mention explicite de l'édifice (*in castro de Gorgie*), alors exclu de l'acte d'hommage. Plusieurs fois, au cours de la première moitié du XIV^e siècle, le château apparaît dans des actes de vente, de partage ou d'hommage conclus entre divers membres de la famille d'Estavayer. Un seul document donne quelques détails bien imprécis sur les édifices eux-mêmes, lorsqu'en 1340 Pierre d'Estavayer reprend en fief lige de Louis de Savoie, seigneur de Vaud, le château, ses appartenances et la châtellenie de Gorgier. Le vassal exclut de l'hommage des édifices à l'intérieur de l'enceinte, parce qu'ils dépendent des fils de Rollin d'Estavayer. Il s'agit, à l'orient,

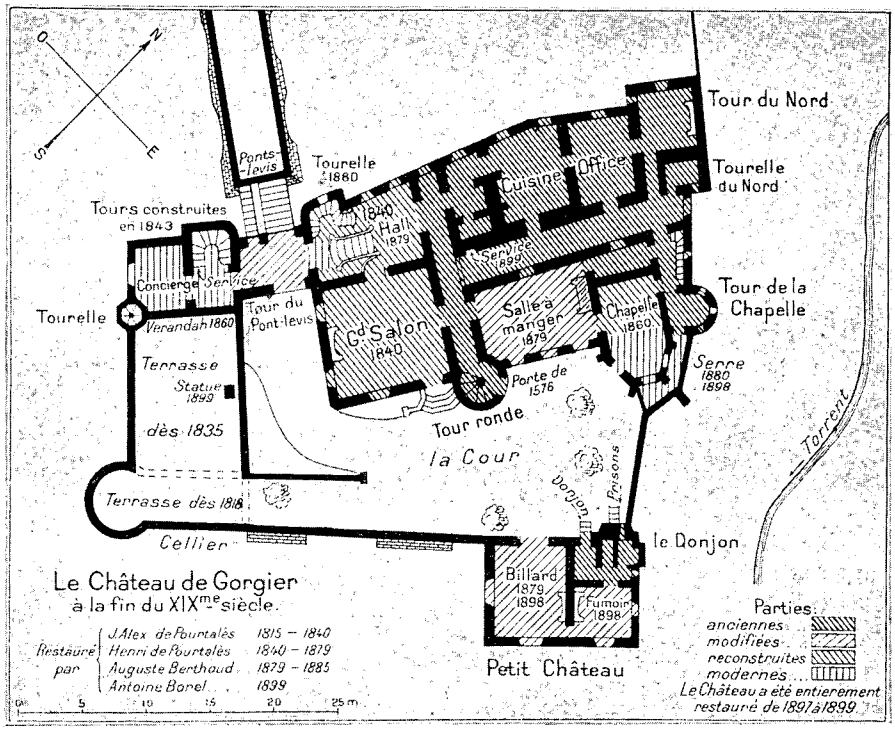


Fig. 354. Gorgier. Plan daté du château, établi par Maurice Borel. Page 426.

d'une partie située entre la tour du château et un cellier; une place centrale reste commune à tous les coseigneurs. Sont exclus aussi, du côté du lac, soit au midi, une partie placée entre le cellier et un endroit du château nommé Granavy (ou Gravany) et un autre secteur entre Granavy et l'écurie proche de la porte. L'habitation (*logia*) reste commune à tous, mais la tour, la salle, les autres chambres, le *poile* (*stupa*), la maison et celle dite Granavy, la citerne et l'écurie appartiennent à Pierre et à ses frères[1]. La tour qui paraît seule en son genre pourrait être un donjon, difficile à localiser dans l'actuel château.

Dès 1344, le comte Louis de Neuchâtel devint donc suzerain de Gorgier, tout en prêtant hommage à Louis de Vaud, son parrain, pour augmentation de fief. Bientôt des conflits l'opposèrent aux sires de Gorgier, tant pour leur collusion avec les seigneurs de Grandson qu'en raison des violences commises au château; Louis confisqua la terre, en 1356, et la fit administrer directement à son profit. Isabelle, sa fille, la remit en fief à Guillaume d'Estavayer, dont les héritiers se partagèrent les biens de manière inextricable, jusqu'au moment où Jacques d'Estavayer, après avoir réuni toutes les terres et tous les droits, les vendit avec leurs dépendances à Jean de Neuchâtel-Vaumarcus, le 12 mai 1433. Il semble que dès lors le château déclina faute d'être habité régulièrement.

1 MATILE, *Mon.*, I/113, 264, 477. La transcription de l'acte du 7 juin 1340 doit être revisée sur divers points.

Au milieu du XVI[e] siècle, jugé vétuste ou insuffisant, l'édifice subit des transformations radicales. Le 9 novembre 1568, eut lieu le partage définitif des biens de Lancelot de Neuchâtel entre ses quatre fils. Simon et Claude III reçurent notamment le château et la seigneurie de Gorgier, avec toutes leurs dépendances, mais un arrangement préalable de 1564 avait déjà stipulé que le second recevrait le château et une redevance particulière en cas de reconstruction[1]. Le cas ne tarda point à se produire, et provoqua des conflits avec les sujets qui refusèrent les corvées exigées, et s'exposèrent ainsi à des poursuites juridiques. Claude de Neuchâtel fit valoir l'importance et la difficulté des travaux entrepris; le monticule où s'élevait l'ancienne tour, réputée en ruines, semble avoir été arasée et nettoyée des grosses pierres et des arbres qui s'y trouvaient. De fait, la majeure partie, voire la totalité du château, fut reconstruite dès cette époque, sans qu'on connaisse le détail des travaux. La tourelle d'escalier sud porte la date 1576, année où fut redressé le gibet de la «barronnie, terre et seigneurie». D'un cahier de comptes très irrégulièrement tenu, ressortent quelques détails isolés. Maître Blaise Tissot, de Boudry, exécuta un poêle pour la pièce principale, en 1585, alors que Richard Milliot, de Damprichard (Doubs), maître carrier à Neuchâtel, exploita de la pierre pour «la muraillie des maisonnement de Gorgier du costé du ventz», visiblement une grange et un colombier cités dans un marché antérieur. Les travaux prirent du temps, puisque maître Nicolas Bullet ne coupa et tailla la charpente qu'après Pentecôte 1587, alors que Claudelion Bugnon et Claude Bellet-dit-Perrod contribuaient à l'érection. Bastian Junod, de Travers, fixé à Môtiers, exécuta les cloisons des étables. En 1588, N. Jeanjaquet, de Couvet, assisté visiblement de François Berthoud et Jacques Bertrand mura «au portalz», c'est-à-dire construisit ou exhaussa la porte d'entrée[2].

A Claude III, mort en 1590, qui avait revêtu notamment la charge de conseiller d'Etat et de lieutenant du gouverneur, succéda son fils Béat-Jacob, ancien page à la cour de Bavière, devenu époux d'Anne de Watteville, en 1592. Béat-Jacob continua les travaux entrepris et les étendit en faisant construire les murs d'une grange au lieu-dit Chauderon par le maçon Elie Bullet, de Saint-Aubin, alors que Guillaume Braillard coupait et taillait la charpente (1599). Un carrier devait extraire la pierre nécessaire à la grange et à sa fontaine, au mur du jardin et au four du château. En 1601, des arbitres condamnèrent les communes (refusant de l'aide pour des travaux autres que les fortifications) à payer une indemnité équitable au seigneur pour les réparations exécutées au château. Une nouvelle sentence, en 1611, confirma que les sujets de la paroisse de Saint-Aubin devaient au baron aides et corvées pour les réparations de la grange, de la fontaine et de l'écurie; elle fixa des règles pour l'exploitation et le transport des matériaux. En vue de la commodité intérieure des locaux, Béat-Jacob de Neuchâtel fit exécuter un buffet et une table de noyer ayant des pieds tournés, plus un plafond «à parquet» par le maître menuisier Flury Pellegrin, de Boudry. Grâce aux comptes rendus pour 1610, apparaissent quelques détails nouveaux. Deux cents toises de fossés avaient été creusées, notamment autour du château, sur le portail duquel les maçons exécutèrent quatre toises de mur; une porte dans un encadrement de pierre et un pan de mur furent faits «pour les comodités secrètes». Maître Claude Mouchet couvrit de dalles les murs du jardin et

1 P. Henry, not. III/60, 1564. AE, K 27, N° 5, 9 novembre 1568.
2 AE, X 15, N° 2, f. 14v., 19v., 20b, 25v., 29, 32, 32v.

Fig. 355. Gorgier. Le château et son petit château vus de l'ouest. Page 426.

d'une place, alors que DAVID BOURQUIN, de Savagnier, construisait une cage de bois pour les prisonniers dans la tour carrée, et que la tour du colombier recevait une *tavelainè* (couverture de tavaillons?). En 1612, le maître maçon BLAISE MIOTTE, de Travers, ferma la basse-cour de murs crénelés[1].

Par marché de 1640, JACQUES BOUBELLIARD, maître maçon du Val-de-Morteau, s'engagea à construire un nouveau colombier, de même grandeur que celui existant dans le verger du château de Valangin. Une ceinture en pierre de taille très régulière, creusée d'un cavet, empêcherait les rats de grimper le long des murs crépis, épais de quatre pieds à la base et s'amincissant jusqu'à trois pieds; une voûte couvrirait le rez-de-chaussée et une corniche supporterait la toiture. Deux ans plus tard, les communes durent payer un dédommagement aux maîtres d'état réparant le château, car elles les avaient retardés en refusant des charrois[2]. Dès lors et pour longtemps, on ne sait plus rien des édifices, sinon qu'ils recevaient parfois la cour de justice de la châtellenie, lorsqu'elle siégeait. Au moment où le roi Frédéric II investit du fief son conseiller intime Jean-Henri d'Andrié (1749), celui-ci vint habiter le château pendant quelques mois. Un état de la baronnie, à cette époque, précise: «Il y a un château en deux corps de logis, situé sur une petite éminence, avec fossé et pont-

1 MN, 1938, p. 32-33. QLT, *Boudry*, p. 773. AE, Etats de Neuchâtel, II/190, 1600; II/251 v., 1611. Comptes de la baronnie de Gorgier, 1610, p. 8, 9; 1610-1611, p. 4, 7-9.

2 S. Vuilliomier, 2e minut., 28 juin 1640. MCE, XII/102 v., 1642.

levis, séparé d'une grange, écurie, caves et pigeonniers par une grande basse-cour ayant un jardin potagé derrière ladite grange». Ces bâtiments exigeaient un entretien considérable, ce qui provoqua des difficultés avec les communes pour les charrois de matériaux. Une transaction de 1759 finit par déterminer avec précision le périmètre du château à l'intérieur duquel le baron aurait le droit de requérir les corvées dues pour les réparations. L'année suivante, une nouvelle grange remplaça l'ancienne, à peu de distance, en lui empruntant des matériaux. Des bois furent amenés au château en 1789 «pour la réparation de la tour du château»; de la pierre fut utilisée pour des escaliers, en 1790. Un curieux incident se produisit en 1802. Des inconnus firent une brèche dans le mur occidental du petit château (la tour isolée au midi de la cour) pour faire évader un prisonnier[1].

L'acquisition de la seigneurie de Gorgier par James-Alexandre de Pourtalès, en 1813, allait redonner vie au château et provoquer d'importantes transformations. En 1814-1815, la commission forestière de la paroisse de Saint-Aubin fut autorisée «à marquer les bois requis pour réparations considérables au château de Gorgier»; les communes firent le nécessaire pour transporter les arbres, puis les planches. La commune de Bevaix vendit de la chaux, puis en 1820, du roc au lieu-dit les Crevées, pour la construction d'un bâtiment, alors que les habitants de la paroisse transportaient du bois de construction. En 1825 et 1826, lors de nouvelles ventes de pierre, puis d'un bassin, il est fait allusion au maître maçon Josué Jacot, de Saint-Aubin. Le fait que James de Pourtalès (1776-1855) ait affranchi ses sujets des corvées de charrois en 1821, nous prive d'une quantité de renseignements ultérieurs[2]. Tout au plus, il semble qu'un certain Bertholini, plâtrier, ait travaillé au château et que le seigneur ait encore réclamé 24 plants de bois, en 1835[3]. Les travaux, entre 1814 et 1826, avaient consisté dans l'assainissement des prisons, l'enlèvement du toit du pressoir et l'aménagement d'une partie de terrasse bordée d'une balustrade, la réparation du pont-levis et de son accès, enfin, vers 1826, la reconstruction en style Tudor du portail d'entrée de la cour. L'arasement de l'ancien bâtiment des dîmes permit d'agrandir la terrasse méridionale, en 1835. La construction d'une aile en style Renaissance à l'angle sud-ouest du château eut lieu en 1840. A l'occident de l'entrée, deux bâtiments en forme de tour vinrent remplir un angle rentrant, en 1843. Leur partie méridionale fut transformée en véranda mauresque par l'architecte James Colin[4], en 1859-1860. A la même époque fut construite pour Henri de Pourtalès-Gorgier la chapelle, un étonnant pastiche gothique bien réussi. Après la mort d'Henri de Pourtalès (1879), sa veuve fit vendre à Paris les collections d'objets et de vitraux. Le curateur de la succession céda le château à un banquier neuchâtelois fixé à Londres, Alphonse-Henri Berthoud (1880). Le nouveau propriétaire fit cons-

1 AE, série Fiefs, s.d. MCE, XCIX/309, 1755; C/281, 1756. J.-J. Cousandier, not., 10 décembre 1759. Arch. de Gorgier, Plus de commune, 13 décembre 1789, 22 novembre 1790. Arch. de Saint-Aubin, BB 3, N° 1, f. 47v., 106, 207, 1760, 1789 et 1800. AE, Justice de Gorgier, 14 avril 1802.

2 AE, Direction des Forêts. Forêts communales, I/436, 1814. Arch. de Saint-Aubin, BB 3, N° 2, p. 61, 83, 86, 1814, 1815; p. 298, 305, 313, 1820; p. 356, 1821. Arch. de Bevaix, Manuel, 18 janvier 1815, 14 mai 1820, 8 mai 1825, 11 juin, 1er octobre 1826.

3 Arch. de Bevaix, Manuel, 10 avril 1834. Arch. de Saint-Aubin, BB 3, N° 7, p. 69, 1835.

4 James Colin est notamment connu par ses restaurations du temple de Valangin (1840-1841) et du château d'Oberhofen (1849-1852). Voir: J. Courvoisier, MN, 1959, p. 131-140, et H. von Fischer, *Schloss Oberhofen, Schweizerische Kunstführer*, 1957.

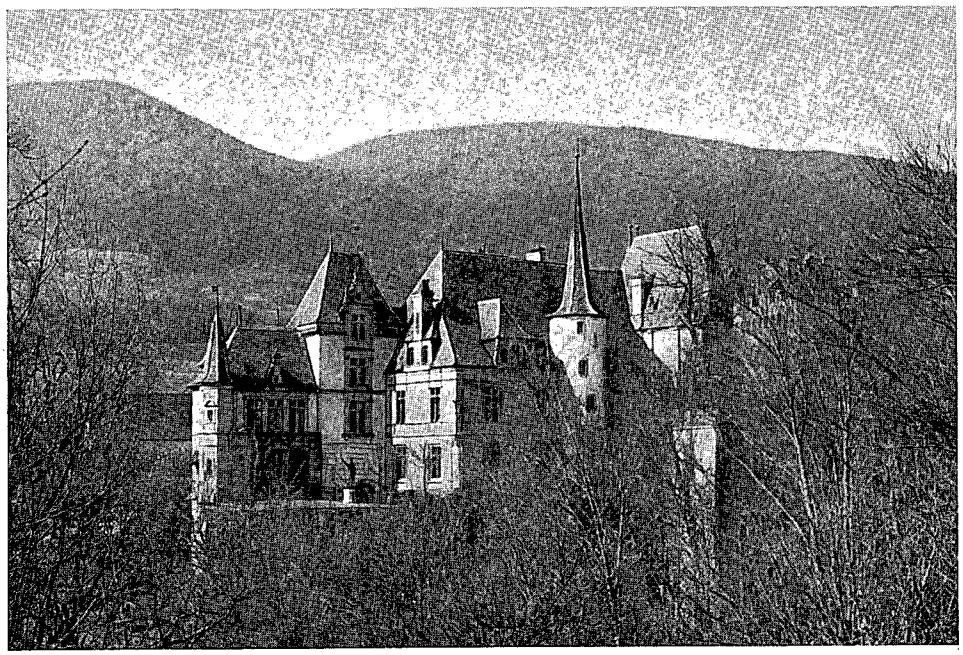

Fig. 356. Gorgier. La partie occidentale du château vue du midi. Page 426.

truire une tour en faible relief à l'est du portail d'entrée, modifier le grand escalier intérieur et transformer l'ancienne cuisine en salle à manger. Un billard fut aménagé dans la tour isolée, au midi, et une serre s'établit au pied de la chapelle. Après un passage de deux ans à un propriétaire intermédiaire, le château fut acquis en 1897 par Auguste-Antoine Borel, banquier et consul de Suisse à San-Francisco, qui fit procéder à une restauration générale. La tour sud ou donjon fut refaite intérieurement et exhaussée. L'architecte LÉO CHÂTELAIN, chargé des travaux, transforma complètement la cour supérieure des écuries, enjoliva les bâtiments de tours et de créneaux, et établit un escalier monumental (1905)[1].

*Bibliographie.* F. CHABLOZ, *La Béroche*, p. 31-33, 227-229. D.-G. HUGUENIN, *Les châteaux neuchâtelois*, 2e édition, p. 243-268 (à utiliser avec prudence). RAHN, IAS, 1887, p. 507. L. THÉVENAZ, MN, 1939, p. 32-34. *La Patrie suisse*, 1935, p. 655.

*Vues et plans.* Voir les utiles reproductions données par QLT, *Boudry*, notamment p. 740-805 et 959-960. D.-G. HUGUENIN reproduit: de NICOLET & THEZ, Château de Gorgier (1840), p. 246, et, de GUSTAVE JEANNERET, une vue générale et une vue du pigeonnier (p. 257 et 259), parues auparavant dans la *Réclame illustrée* de 1888. Voir aussi: REUTTER, *Architecture*, t. I, pl. 44. JAMES COLIN, dans *28e Réunion de la société des ingénieurs et architectes*, 1879, a dessiné: «Restauration du château de Gorgier». Une lithographie de J. JACOTTET, «Château de Gorgier», imprimée par Lemercier, à Paris, une estampe de JEAN-HENRI BAUMANN, gravée par SPERLI, portant le même titre, et la vue anonyme du XVIIIe siècle aux AE (fig. 353) fournissent des indications utiles.

DESCRIPTION. A environ 600 m à l'est du village, le château occupe un site pittoresque et solitaire sur une butte. A l'est et au midi, un ruisseau a creusé un vallon encaissé, aujourd'hui couvert de forêt, profond de 15-25 m au-dessous du niveau de

1 QLT, *Boudry*, p. 795-796, 803-804, d'après les indications de Maurice Borel.

la terrasse; au sud-ouest, la pente moins marquée en direction d'un autre ruisseau plus éloigné et presque dégagée d'arbres, permet de voir les bâtiments de loin (fig. 355). Sur le front nord-ouest, un fossé détache le château de la cour basse, des jardins et des communs s'échelonnant sur la pente.

Le château proprement dit, d'environ 32 m sur 20, est prolongé à l'ouest par des annexes d'à peu près 14 m sur 6; une terrasse et une cour un peu plus basse, dessinant une équerre, la séparent du petit château ou donjon, une tour isolée, d'environ 12 m sur 9 (fig. 354).

*L'extérieur.* La grande façade nord-ouest est la partie visible la plus ancienne et la moins retravaillée. Elle est limitée à l'orient par une tour carrée, percée de trois fenêtres et coiffée d'une flèche anguleuse. Les moellons sont posés très régulièrement par lits, comme sur la façade voisine, dont la surface est rompue par un angle obtus. Aux fenêtres trop régulièrement percées du premier étage, s'opposent celles munies de croisées de pierre du second; dans le haut comble se sont ajoutées des lucarnes de pierre (fig. 357). Plus à l'ouest, deux petites tourelles modernes (vers 1880, à gauche, et 1843, à droite) encadrent la tour du portail sérieusement transformée par l'adjonction d'un rang de mâchicoulis, et par l'aménagement d'un pont-levis précédant la porte cochère, à côté de l'entrée des piétons. Devant ce pont-levis, une chaussée bordée de murs de pierre et une arcade traversent la majeure partie du fossé. Pour l'aile ouest, un écu aux armes Pourtalès et la date 1843 précisent bien l'ampleur des travaux. La façade orientale s'est aussi bien maintenue; le pignon, couvert par un pan rabattu du toit, est encadré par la tour d'angle carrée au nord et par une tourelle circulaire à la base, devenant polygonale à sa partie supérieure, du côté sud-est (fig. 353).

Au midi, celle qui est devenue la façade principale dominant la cour – en fait une terrasse – a été profondément remaniée. Fort simple à l'origine, si l'on en croit une esquisse bien insuffisante, elle avait pour élément principal une tourelle d'escalier de plan circulaire. La porte datée 1576, très représentative de l'époque Renaissance, peut se comparer à celles d'Auvernier, à quelques détails près. Sur un haut soubassement creusé de cannelures et de rosaces, chaque piédroit reposant sur une console moulurée est orné d'un balustre anguleux coiffé d'un chapiteau. Sous une corniche agrémentée de denticules, le linteau porte un rang d'entrelacs et un de cannelures interrompu par deux têtes. Deux petits balustres surmontés d'un chapiteau ionique sous une autre corniche à denticules, délimitent le cartouche contenant les armes, modernes, des Neuchâtel-Vaumarcus. Une sorte de fronton est dessiné par deux consoles obliquement placées. A l'orient de la tourelle, les fenêtres de l'étage, d'époque Renaissance, ont été refaites elles aussi. Plus à l'est se dresse la chapelle munie d'une abside polygonale et couronnée d'une balustrade flamboyante et d'un haut comble; une serre de verre flanque malencontreusement ce pastiche réussi. A l'occident de la tourelle d'escalier, la partie du bâtiment principal, refaite en 1840, évoque la Renaissance française; les façades sud et ouest, en pierre de taille de couleur peu uniforme, sont divisées par des cordons moulurés; les fenêtres du premier étage ont une croisée de pierre et un encadrement de pilastres sculptés qui se prolonge sur le bandeau supérieur; des panneaux creusés de motifs géométriques ornent les angles de la façade. Dans le toit, des lucarnes de pierre ont des baies cintrées (fig. 356).

La tour surmontant l'entrée a reçu trois étages de fenêtres et un fronton baroque encadré de pinacles, en 1860. Le morceau de choix, de la même époque, reste cepen-

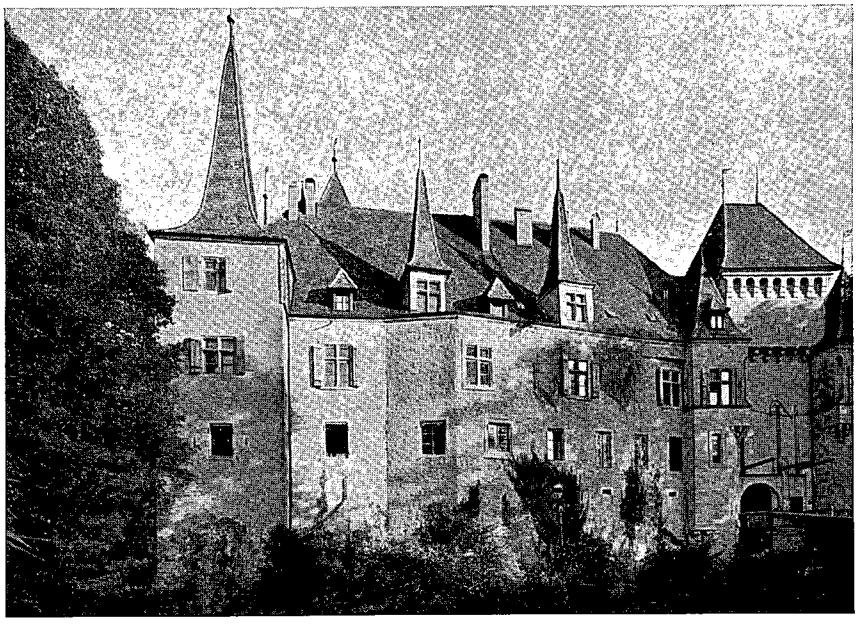

Fig. 357. Gorgier. Le château vu du nord. Page 426. A droite, le pont-levis.

dant l'aile ouest agrémentée d'une tourelle octogonale. La façade sud, largement ajourée, a un décor inspiré très librement de la Renaissance française. Deux colonnes torsadées et des colonnettes en retrait supportent un balcon, dont la balustrade est ornée de losanges ajourés. Une accolade rehausse la ligne du grand arc en anse de panier. Au premier étage, une baie triple ayant des croisées de pierre, plus un encadrement de pilastres et de linteaux sculptés, est surmontée d'un fronton semblable à celui du portail. En arrière du décor du rez-de-chaussée, s'ouvre la véranda, mauresque par son décor intérieur, pavée d'une mosaïque romaine provenant d'Avenches.

A l'angle sud-est de la cour, le petit château se présente actuellement comme une tour barlongue, haute d'environ 19 m, sur la partie orientale de laquelle on a bâti, à la fin du XIX^e siècle, une tour plus étroite, haute de 11 m, servant en partie de château d'eau. A en juger par les maçonneries anciennes, il ne semble pas que la construction du gros œuvre de ce prétendu donjon soit antérieure au XVI^e siècle. Merlons et mâchicoulis, comme tout ce qui dépasse le bloc principal, ont été construits au XIX^e siècle. Au-dessous du niveau de la terrasse, couloirs et cachots, accessibles par un rapide escalier de pierre, sont les derniers souvenirs de l'utilisation ancienne des locaux.

A *l'intérieur* du château, tout a été modernisé au XIX^e siècle. Il suffit donc de mentionner les peintures d'Auguste Bachelin représentant les châteaux neuchâtelois, dans la salle à manger, et la simple cheminée de 1620 devenue un monument très éclectique, où se mêlent Renaissance et style fin-de-siècle. La chapelle est un pastiche intelligent et froid de ses devancières en gothique flamboyant. Sous les réseaux de pierre des fenêtres en tiers-point, des vitraux signés L. Lobin, Tours, 1864, représentent

des saints régionaux ou de saints patrons, avec la sécheresse tout archéologique de l'époque: Amédée et Aubin, Henri et Louis. Des dais rouges sur fond jaune et les armes des propriétaires successifs ornent le haut et le bas de ces vitraux. Dans la fenêtre du centre, outre une Annonciation de 1864, figure la Tempête composée par EDOUARD HOSCH, en 1899.

A l'entrée de la cour du château, la poterne reconstruite en 1826 est intéressante, parce qu'elle donne une impression de pastiche des constructions d'époque Tudor, plutôt que du gothique continental. La porte cochère, en tiers-point fort surbaissé, est surmontée de mâchicoulis reliés par des arcatures et des merlons, dont la couverte oblique déborde les faces. De part et d'autre, une étroite tourelle octogonale ou une tour basse, surmontées de merlons, encadrent cette composition. Auparavant, une simple porte cochère était flanquée d'une tourelle circulaire. Le seul élément ancien des communs, fort intéressant parce qu'il est unique en son genre dans le canton, est le pigeonnier monumental, pris bien à tort pour une des fortifications anciennes du château. C'est une vraie tour, d'un diamètre de 7 m 40 sur 10 m 50 de haut, faite de moellons régulièrement empilés et couverts d'un crépi de chaux. D'étroites fenêtres assurent l'éclairage, alors qu'aux deux tiers de la hauteur un cordon largement débordant, creusé d'un cavet, devait retenir les rats, selon le marché de construction de 1640. La cave du rez-de-chaussée, accessible par une porte en anse de panier, est voûtée d'une coupole (fig. 358).

### MAISONS DIVERSES

Le village de Gorgier compte encore quelques rues où les maisons rurales ont conservé leur cachet: fenêtres cintrées ou moulurées, berceaux de bois sur les façades, entrées de grange. L'ancienne auberge communale, qui abritait des locaux scolaires aménagés pour la première fois vers 1660, a été consacré uniquement à l'école lors des transformations de 1866-1867; de ces années datent le second étage et le clocheton[1]. Des sortes de pilastres ornent les angles de cet édifice de plan presque carré, ayant une porte surmontée d'un entablement, au midi. Un peu au-dessous, la fontaine du village a deux bassins fort simples, superposés, datés 1737 et 1746 (le second de maître JONAS MONTANDON), bordés d'un dallage de pierre, à l'est.

Dans le hameau de Chez-le-Bart, coupé en deux par la route nouvelle, en 1836, subsistent plusieurs maisons intéressantes le long de l'ancien chemin menant au port, ou perpendiculairement à celui-ci, vers l'ouest. Le plus élégant de ces édifices a été construit, sans doute après 1700, pour François-Hyacinthe de Vevey (1667-1746) et pour sa femme Marie-Marguerite, née Werly[2]. La façade principale, à l'est, compte un seul étage de cinq fenêtres quadrangulaires alignées sur un cordon, au-dessous d'une corniche et d'un avant-toit débordant. Au rez-de-chaussée, deux portes, un soupirail et une fenêtre quadrangulaires perçaient la façade de part et d'autre de l'entrée principale, avant la malencontreuse installation d'une vitrine.

1 J. Cousandier, not., II/170, 1660. MCE, CCXLI/914, 1171, 1866. RAs., 1861, p. 40, 74, 77, Nos 39, 241, 260.

2 AE, Rec. de Gorgier, par Ducommun, 1740, f. 2. JÉQUIER, *Armorial*, II/253. MBN, pl. 92/4.

Fig. 358. Gorgier. L'ancien pigeonnier du château. Page 428.

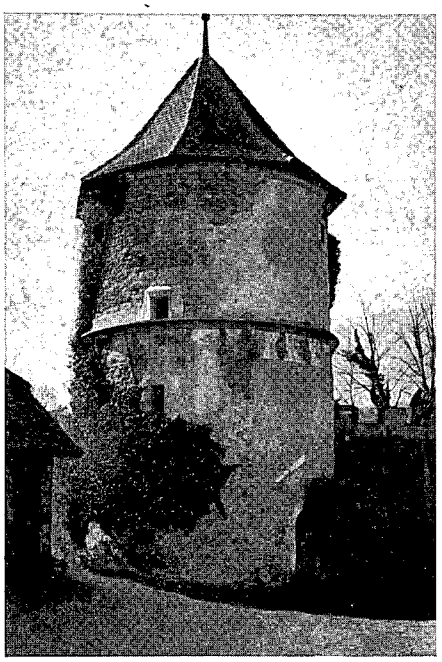

Des pilastres et un entablement encadrent cette entrée, au-dessus de laquelle figure un panneau armorié (de Vevey-Werly) entre des consoles aplaties. La tablette de la fenêtre du premier étage, à petits carreaux, sert d'entablement à ce panneau (fig. 359). A l'angle inférieur du chemin menant au port, une autre maison, difficile à dater, qui appartint à la famille de Vevey jusqu'en 1856, frappe par le perron donnant accès aux appartements situés sur deux étages percés de grandes fenêtres séparées en deux par des meneaux dépourvus de moulures[1]. Le pignon oriental, précédé d'un balcon et couvert d'un large avant-toit soutenu par des étais, est bâti en *règle-mur* (à pans de bois). Il peut remonter au XVIII^e siècle, alors que le reste de l'édifice serait du XVII^e. La maison se prolonge à l'ouest par une autre ayant des fenêtres de trois baies séparées par des meneaux. Un peu plus loin, une tourelle d'escalier cylindrique est percée de deux petites fenêtres, dont l'encadrement est biseauté. Le chambranle de la porte en pierre jaune est surmonté d'un arc de décharge. Son décor, formé d'entrelacs entre deux rosaces sur le linteau, et de chutes de rinceaux au-dessus des chevrons doit remonter au troisième quart du XVI^e siècle.

Dans la moderne chapelle catholique, se trouve un retable du début du XVI^e siècle. Les statues du Christ en croix entre la Vierge et saint Jean occupent le buffet. Les volets peints représentent la décollation de saint Jean-Baptiste et, au revers, sainte Catherine, la Vierge à l'Enfant et sainte Anne.

1 AE, Rec. de Gorgier, par Ducommun, f. 42v., 45. J.-J. Braillard, not., III/194, 1856. PH. GODET, *Neuchâtel pittoresque*, I/136, donne l'état des lieux en 1900.

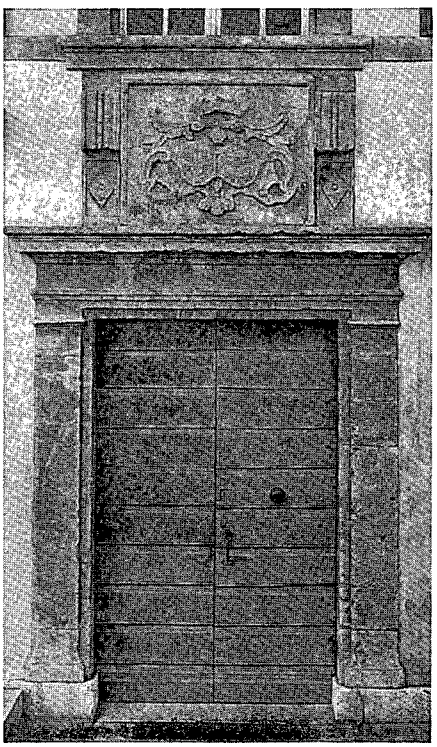

Fig. 359. Gorgier. Porte aux armes de Vevey et Werly. Page 429.

## SAINT-AUBIN-SAUGES

Quatre ou cinq stations néolithiques ont été repérées le long des rives du lac, notamment à Port-Conty et à Tivoli. De nombreux tumulus et des menhirs du premier âge du fer existent dans les forêts sur le flanc de la montagne. Une grotte proche du lac a livré divers objets de l'époque de la Tène et des monnaies romaines, alors que des fragments de colonnes et des tuiles ont été découverts en divers endroits. C'est en 1176 que Landri, évêque de Lausanne, donna l'église de *Sancti Albini* à l'abbé et au couvent de Saint-Maurice. Cet acte fut confirmé en 1180 par l'évêque Roger, précisant que l'abbaye implanterait là une maison de son ordre. La paroisse est mentionnée dans le cartulaire de Lausanne, en 1228, puis en 1337 notamment, à propos de rentes que les Estavayer, seigneurs de Gorgier, y percevaient. Si l'histoire du village n'offre rien de particulier, celle de la *paroisse de Saint-Aubin* mérite un rappel. Il est caractéristique de voir un acte de 1398 fixer les us et coutumes de la paroisse de Saint-Aubin et seigneurie de Gorgier. La solidarité étroite des habitants et des communes de la Béroche, unis par leur organisation ecclésiastique, ne fit que se renforcer après la Réforme, adoptée non sans luttes en 1531. Les seigneurs restèrent catholiques, comme les voisins d'Estavayer, ville dont les gens de la Béroche étaient ressortissants. Le 1er août 1566, l'abbé de Saint-Maurice vendit aux «gouverneurs, manans, habitans et communaultez de Gorgier, Sainct Aubin le lac, Saulge, Fresens et Montallechié, tous paroissiens dudit Sainct Aubin ... assavoyr l'esglise et cure dudit Sainct Aubin le lac, ses deppendances, patronages, collation, provision ... tant en maisons, granges, terres, champs, vignes, prelz, curtilz, vergers, oches, bois, dixmes, censes, rentes, usages, premisses et aultres esmollumentz»[1]. Le seigneur mécontent de cette vente obtint cent écus d'or, sans pouvoir reprendre les biens de la paroisse qui furent désormais administrés par les communes toutes ensemble. Les revenus continuèrent à être attribués à l'entretien de l'église et de la cure, ou aux pensions du pasteur et du maître d'école. Vaumarcus et Vernéaz, détachés de la paroisse de Concise en 1812, furent rattachés à celle de Saint-Aubin; une convention fixa les modalités en 1820. Saint-Aubin dépendait de la seigneurie de Gorgier, dont la Cour de justice siégeait à la maison de paroisse. La commune a fusionné avec celle de Sauges, en 1888. Les armes, modernes, dérivent de celles des Estavayer. Il y avait 241 habitants à Saint-Aubin et 208 à Sauges en 1632, 258 et 165 en 1750, plus 63 et 38 maisons; de 530 et 249 habitants en 1850, la population a passé à 1494 au total, en 1960.

A l'endroit où un ruisseau a creusé le coteau, le vieux Saint-Aubin décrivait un grand arc de cercle, un peu empâté par l'amorce de rues divergentes; des maisons s'alignaient le long du chemin descendant au lac. Sauges est resté un damier de maisons et de jardins le long de l'ancienne route tendant à Vaumarcus, à flanc de coteau. Des fermes isolées sont dispersées entre le bois du Devens et les forêts de la montagne couronnée de pâturages.

*Bibliographie* (voir aussi: Gorgier). DGS, IV/265-266 et 441. DHBS, V/636. QLT, *Boudry*, p.851-857, 861-862, 887-934. Vouga, *Préhistoire*, p.233-234. Matile, *Monuments*, I/19, 22, 73, 348, 446, 458. Saint-Aubin, dans Mbx., 1868, p.42-47. F. Chabloz, *L'école de paroisse de Saint-Aubin*, MN, 1878, p.227-235, 263-268, 284-291. J. de Pury. *Un projet de château seigneurial à Saint-Aubin, en 1565*, MN, 1923, p.113-127. Tripet, *Armoiries*, p.49.

1 AE, A 3, N° 8, f. 8–11 v., 30 juillet au 1er août 1566. Copie vidimée.

*Vues.* JEAN-HENRI BAUMANN, Le temple de Saint-Aubin, en 1830 (reproduit dans QLT, p. 908). LÉON BERTHOUD, Saint-Aubin. Bois gravé, dans Mbx., 1868, p. 47. BERTHE BOVET, Maison de la famille Rougemont, à Saint-Aubin en 1846 (reproduit dans MN, 1961, p. 3).

*Plans.* AE, Plan de la recette de Gorgier, vol. II, f. 37, 61, 62 (entre 1722 et 1740). – «Atlas de plans des pièces qui sont censables à la paroisse de Saint-Aubin à cause de la cure dudit lieu», [sans doute par N. FILLIETAZ, 1740], f. 1, 2, 6. – Plan détaché, N° 384. Plan du cimetière et des terrains voisins, par DAVID-FRANÇOIS GUINCHARD, arpenteur juré, 1816. – Plan détaché N° 537. «Plan d'une partie de la grand'route dans le village de Saint Aubin», par DAVID-FRANÇOIS GUINCHARD, arpenteur juré, 1828.

A la rue du Temple, le bassin de la fontaine, sans date, est remarquable par sa forme. Rectiligne en arrière, il est concave sur le devant et sur une partie des côtés reliés entre eux par des segments convexes. La pile percée de deux goulots divergents n'offre rien de particulier. Ce bassin a été installé, en 1755, sur une voûte couvrant le ruisseau, à côté d'un pont routier, après entente avec un particulier qui se réservait l'eau de l'égout. [JACQUES] BOREL, auteur du plan de l'ouvrage, a sans doute livré le bassin[1].

## LE TEMPLE

Il ne reste apparemment rien de l'église citée dans les actes de donation à l'abbaye de Saint-Maurice, en 1176 et 1180. Les visiteurs épiscopaux de novembre 1416 constatèrent notamment l'absence d'une effigie de saint Aubin et d'un crucifix. Parce qu'on avait élevé un clocher nouveau entre la nef de l'église et le chœur, ils ordonnèrent de refaire le chœur à neuf et de bien le séparer du clocher par des *gines* (poutres?) après son achèvement. Les paroissiens obtinrent que le curé desservirait mieux l'église délaissée au profit de deux chapelles. Lors de la visite de 1453, les commissaires prescrivirent la consécration de l'autel paroissial, la confection d'une image du Père et de candélabres, le dallage du chœur et la restauration de sa voûte, la pose de verrières aux fenêtres et l'aménagement d'une piscine pour une aiguière et des essuie-mains. On ne sait rien de la maison religieuse prévue par l'acte de 1180. Après la Réforme, se produisirent de nombreuses difficultés, jusqu'au moment où les biens ecclésiastiques passèrent à la paroisse (1566). Comme le temple était devenu trop petit, les paroissiens désireux de l'agrandir achetèrent une maison à l'orient de l'édifice. En autorisant cette opération, le seigneur réserva que le chemin existant entre les deux bâtiments devrait être déplacé, si des travaux le condamnaient (1626). En fait, rien ne dut s'exécuter dans l'immédiat. En 1631, maître DAVID BENEY [BENOIT] confectionna une chaire neuve, des bancs et d'autres ouvrages avec JOSUÉ BULLET. L'année suivante, les mêmes travaillèrent un «chapiteau [auvent] et avantoit»; BENEY livra «la porte de la chambre sus la tour», datée 1632, sans doute faite par maître DAVID, le maçon. Un couvreur redressa la croix de l'église. Comme le rappelle la date 1637 sur le grand arc à l'entrée de l'abside, cette année fut celle d'importantes transformations, sans doute conséquence de l'achat de 1626. Les paroissiens se mirent en quête d'une carrière, achetèrent aussi de la pierre à Hauterive, et obtinrent l'autorisation de la commune de Provence de prendre du bois dans ses forêts. Des marchés furent conclus avec un carrier et des maçons, malheureusement point nommés à l'époque, peut-être ABRAHAM FAVRE et ABRAHAM BOURQUIN, auxquels on paya 552 florins et demi, en 1639, «pour le tasche qu'il ont faict à

1 MCE, XCIX/326, 1755. Arch. de Saint-Aubin, BB 3, N° 1, f. 37, 1755.

l'eglise». Maître DAVID BENEY et JOSUÉ BULLET se chargèrent des travaux de charpente et sans doute des échafaudages. Le premier monta une grue. L'abside actuelle fut entièrement construite alors, comme le prouvent sans équivoque la date gravée, 1637, et les mentions des cintres du grand arc et de la voûte du «chœur». Du tuf fut exploité pour la voûte au Crêt Bullet, c'est-à-dire immédiatement à l'orient du village. Par la même occasion, la tour fut crépie avec de la tuile réduite en poudre et appliquée à l'aide de paille de fer. ISRAËL MONTANDON, chargé de boucher les trous faits par les maçons à la tour et à l'église, devait être un couvreur. De la couleur noiré, et surtout ocre, devait rehausser l'apparence des murs et couvrir la pierre de taille. Les comptes manquent pour 1638, mais on voit, l'année suivante, le paiement de fenêtres à un verrier anonyme, dont le travail fut contrôlé par JEAN JERMANN, de Boudry. Marché fut bientôt passé avec un maçon de Neuchâtel qui tailla la table de communion, datée 1641. A la suite d'une transaction avec DAVID BENEY, en 1653, ce maître charpentier et ses fils DAVID et JOSUÉ, originaires de La Sagne, s'engagèrent à poser deux poutres et deux colonnes pour soutenir le toit surmontant la petite porte du temple[1].

En 1762, les communes décidèrent de refaire la vieille galerie et de la «ravancer». Vingt ans plus tard, la charpente fut reconstruite sur le toit du chœur au moyen de bois prélevés dans les forêts de la paroisse. Quant à la façade sud de la nef, le maître maçon MARTIN SPIEGEL la reconstruisit en 1811, d'après un projet de l'architecte FERDINAND REYMOND, semble-t-il. SPIEGEL exécuta aussi l'encadrement de la porte et des trois fenêtres, puis recouvrit de plâtre le berceau du temple, blanchit et jaunit le chœur, peignit à l'huile la pierre de taille et le cadran d'horloge reposé, puis rustiqua le clocher. Les maîtres menuisiers JACOB HABERBUSCH et LOUIS GRISEL se chargèrent des fenêtres à grands carreaux et de la porte de chêne. L'année suivante, 1812, des avant-toits nouveaux furent édifiés au-dessus des portes d'entrée, des escaliers établis pour accéder aux galeries et deux fenêtres obturées à l'est; un mur de terrasse fut élevé entre le temple et la cure[2]. En 1819, pour gagner de la place, la galerie nord fut allongée en direction du chœur. James de Pourtalès offrit un orgue aux paroissiens qui payèrent les frais nécessaires à l'installation. Pour remercier ce seigneur de l'affranchissement des corvées, la paroisse fit «rétablir à neuf les bancs du château dans l'église, en y faisant placer les armes de Mr le Comte», par FRÉDÉRIC MARET. CHARLES HABERBUSCH reconstruisit la chaire menaçant ruine. Les dommages causés par les champignons au plancher du temple firent daller de pierre jaune le couloir nord, en 1835. JOSUÉ JACOT-DESCOMBES nivela le chœur et le recouvrit de mortier en 1840, après avoir posé deux cordons en pierre de taille. L'année suivante, l'intérieur semble avoir été reblanchi complètement et on asphalta le sol. LOUIS PIERREHUMBERT construisit des bancs dans le chœur. Prévu au midi de la tour dès 1847, un local pour les archives du greffe et de la paroisse ne fut construit qu'en 1863[3].

1 G. Rognon, not., I/41 v., 1626. Arch. de la paroisse de Saint-Aubin, Comptes pour 1631-1635, 1637, 1639, 1640. J. Cousandier, not., V/17, 1653.

2 Arch. de Saint-Aubin, BB 3, N° 1, p. 91, 1782; p. 234-237, 240, 1811. Arch. de la paroisse de Saint-Aubin, Quittances, 1811.

3 Arch. de Saint-Aubin, BB 3, N° 2, p. 253, 1819; N° 3, p. 25, 38, 1822; p. 417, 1829; N° 7, p. 43, 60, 1835; N° 18, p. 10, 1847. AE, Série Communes, Saint-Aubin, 6 septembre 1840, 16 mars 1841.

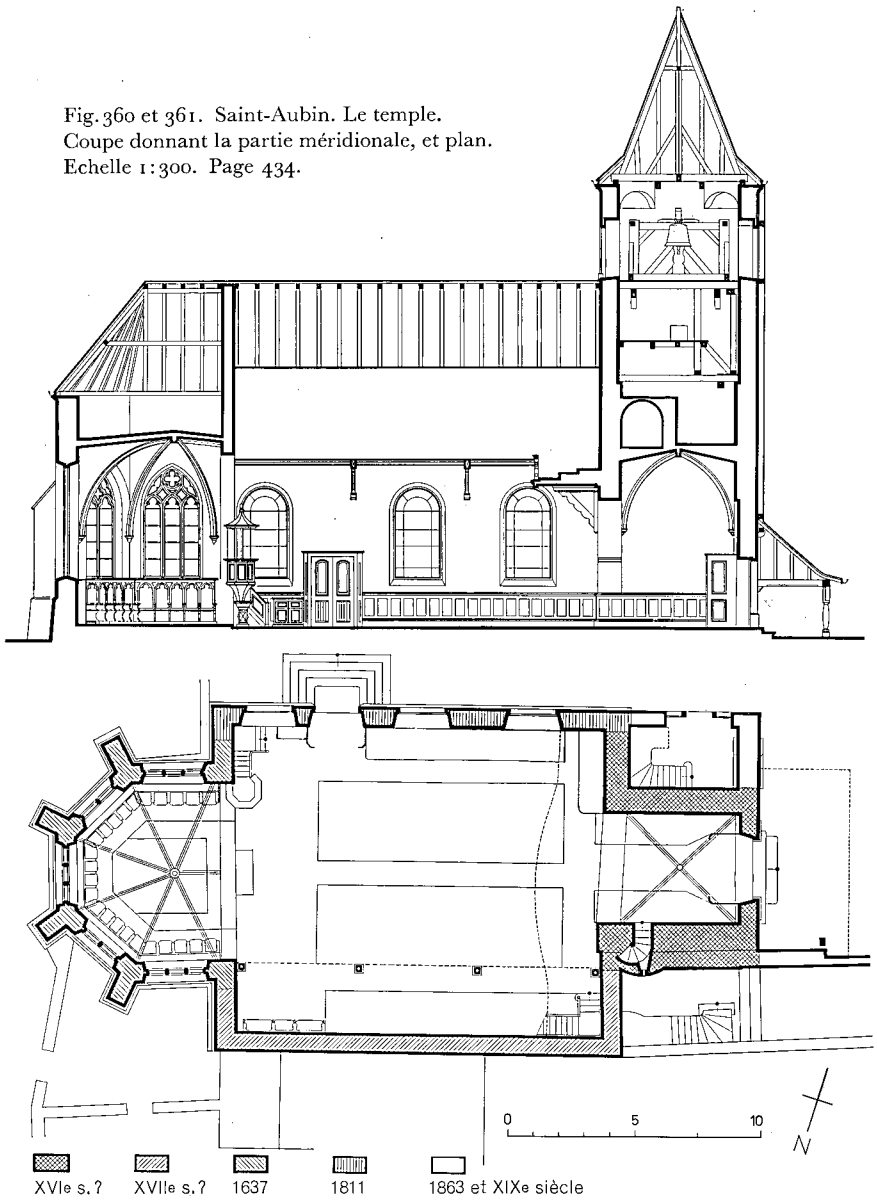


Fig. 360 et 361. Saint-Aubin. Le temple.
Coupe donnant la partie méridionale, et plan.
Echelle 1:300. Page 434.

Une restauration générale de l'édifice et un assainissement de la partie nord ont été dirigés par LÉO CHATELAIN, en 1903. La galerie nord, raccourcie pour dégager l'entrée de l'abside, a reçu l'orgue en son milieu. La galerie occidentale qui barrait le grand arc, à l'entrée de la tour, a été transformée et établie plus haut, à l'emplacement de l'ancienne tribune de l'orgue. Les fenêtres de l'abside, et celle ouverte à nouveau dans le mur oriental de la nef, furent garnies de réseaux de pierre et de verres décoratifs de CLEMENT HEATON. Arcs et voûte reçurent des peintures décoratives,

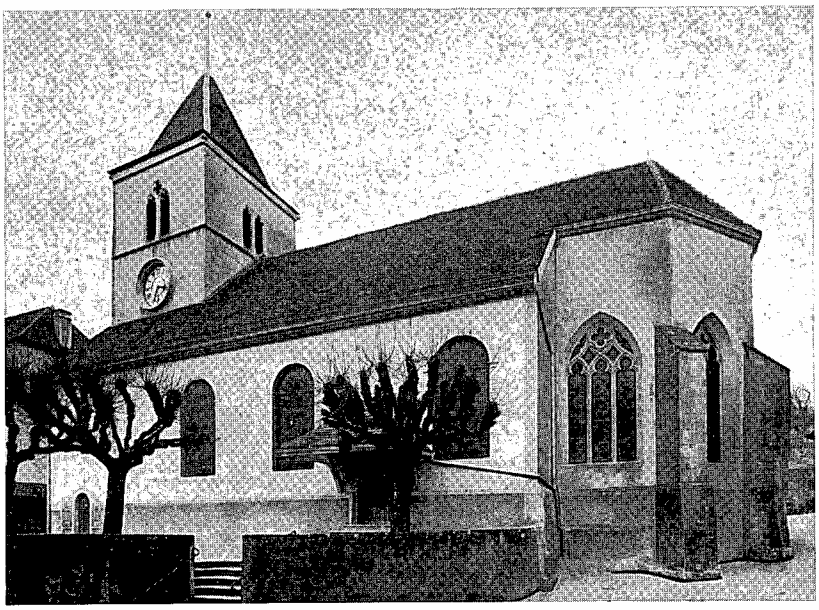

Fig. 362. Saint-Aubin. Le temple vu du sud-est. Page 435.

puis trois vitraux de Heaton en style 1900 vinrent occuper les fenêtres de la nef. Les bancs furent renouvelés. La dernière restauration intérieure, en 1942, a fait disparaître le décor peint, mis en valeur la pierre de taille et atténué par une peinture claire l'effet produit par la galerie occidentale.

*Bibliographie.* E. VAUCHER, *Le temple de Saint-Aubin. Notice historique*, Neuchâtel, 1903. QLT, *Boudry*, p. 907-914. RAHN, IAS, 1888, p. 83-84. Mbx., 1868, p. 44-46. MATILE, *Musée*, II/65. MDSR, *Visite 1416*, p. 74-76. PURY, *Biens d'église*, p. 57-60, 64-65.

DESCRIPTION. Le plan de l'église est fort simple. La nef quadrangulaire, de 14 m 50 sur 11 m 90 intérieurement, est flanquée à l'ouest d'une tour de 6 m 40 de côté et, à l'orient, d'une abside pentagonale, intérieurement profonde de 6 m 20 sur 6 m 80 de large (fig. 360 et 361). Accolé à un terrain en pente au nord, la nef n'a pas d'ouvertures de ce côté-là. La tour, profondément engagée dans les autres parties de l'édifice, ne laisse guère apparaître sa structure, de surcroît recouverte de crépi, ou d'une protection d'ardoise, à l'ouest. La base occidentale, dégagée, est faite d'un moyen appareil de pierre jaune peu régulier, dans lequel est percé un portail en plein cintre mouluré d'un quart de rond et d'une doucine; à la base de l'extrados sont sculptées deux petites volutes doubles. Un grand avant-toit supporté par deux poteaux de bois couvre cette entrée. Au nord, la tour se détache bien de la nef; une tourelle d'escalier circulaire occupe l'angle en avant duquel existent des escaliers d'accès aux galeries, en partie modernes, couverts d'un toit en pavillon soutenu par quatre colonnes de bois de style toscan, de 1812 sans doute. Du côté sud, la tour est masquée par l'annexe de 1863 qui occupe tout l'angle la séparant de la nef. Au-dessus d'un cordon en pierre de taille sont percées, dans chaque face, des baies géminées d'un dessin unique dans

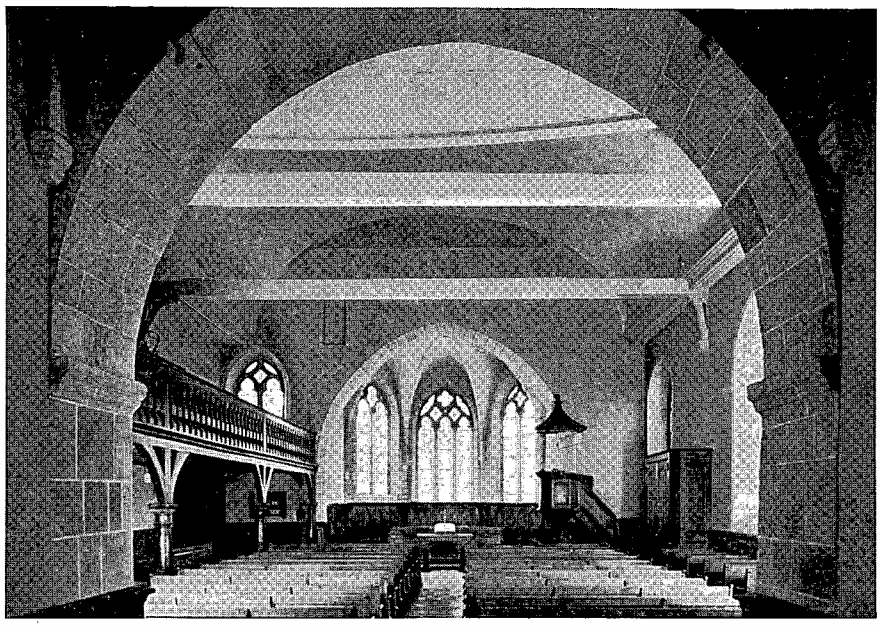

Fig. 363. Saint-Aubin. L'intérieur du temple vu de la tour. Pages 435 et 436.

le canton. A la limite de l'ébrasement des baies intérieurement cintrées, leur contour est comme découpé dans un muret de pierre de taille; il y a des lobes en tiers-point détachés par deux redents à l'est, deux lobes circulaires séparés par des redents à l'ouest et au midi, où se superpose encore un quatrefeuilles, enfin une baie unique en tiers-point ayant des redents à peine marqués du côté nord. La flèche à quatre pans est surmontée d'un pommeau et d'un coq.

Trois grandes fenêtres en plein cintre, dotées de clefs simples et d'impostes moulurées, percent la façade de la nef où la porte datée 1811, accessible par un perron de cinq marches, est abritée par un petit toit en pavillon soutenu par deux étais. L'abside pentagonale est consolidée à chacun de ses angles par des contreforts talutés, fruités à la base, débordant la façade de 1 m 20 à 1 m 50, et munis d'un ressaut. Le réseau de pierre des fenêtres date de la restauration (fig. 362).

*Intérieurement*, le rez-de-chaussée de la tour est couvert d'une croisée d'ogives, dont les arcs sont creusés de cavets; le compartiment nord de la voûte porte la marque d'un oculus allongé, actuellement obturé. Une haute arcade en plein cintre, de pierre de taille, ouvre largement ce rez-de-chaussée en direction de la nef (fig. 363); ses impostes, en fort relief, sont moulurées d'une faible gorge entre deux tores. Sur un des voûtains de cette croisée d'ogives, au premier étage de la tour, a été bâti un local d'archives en pierre, couvert d'une petite voûte en berceau. L'encadrement de porte quadrangulaire de ce local est daté 1632. Quatre murets placés en diagonale lient les angles supérieurs des murs, sans qu'on puisse les qualifier vraiment de trompes (fig. 360). Rien ne permet de dire ce clocher roman, comme on l'a souvent affirmé sans preuves. Rahn, plus observateur, l'a daté du XV^e^ ou du XVI^e^ siècle.

La facture de la porte d'entrée fait pencher pour le XVI^e siècle, alors que les redents des fenêtres pourraient être un peu plus anciens, comme au château de Colombier. L'exemple voisin du temple de Bevaix n'exclut pas une reconstruction tardive[1].

La nef est couverte d'un berceau de bois enduit de plâtre, maintenu en place par deux gros tirants de bois. Du côté nord, s'étend une galerie supportée par quatre colonnes de bois de style toscan; les balustres anguleux qui la bordent, très massifs, sont à peine galbés. La nouvelle galerie occidentale, de 1903, haut placée et soutenue par des étais, a l'avantage de dégager l'arcade de la tour. Le grand arc en tiers-point de l'entrée de l'abside porte la date 1637. Ce «chœur» très tardif, construit dans un esprit de tradition, comme à Bevaix, sans aucune nécessité cultuelle un siècle après la Réforme, est couvert d'une voûte d'ogives; six arcs et l'amorce d'un septième convergent vers la clef circulaire, ceinturée d'un câble, au centre de laquelle est peint le mot Jéhovah, en hébreux. De forme triangulaire, les culots de retombée des arcs, eux-mêmes moulurés de doucines, sont coupés de lignes horizontales.

*Décor et mobilier.* Près de l'angle nord-est de la nef, mais plus à son emplacement primitif, le banc de noyer offert par la paroisse à la famille Pourtalès est sans doute le seul en son genre conservé dans le canton. Ce meuble, orné d'une frise de denticules à la partie supérieure, a cinq places et des accoudoirs en forme de consoles. Si les armes de l'ancien seigneur de Gorgier ont été enlevées, l'expression de la reconnaissance des communes et la date du 26 juin 1831 ont été maintenues.

A l'ouest du clocher, sous l'auvent qui abrite la porte, ont été redressées deux pierres tombales, à l'origine au pied de la chaire. La plus remarquable est celle de la femme du pasteur François-Antoine Rognon, née Marie Ostervald, morte en 1702. Au-dessus de l'inscription en italique, sur une pierre polie comme du marbre, un chevalier et un sauvage sont les tenants des écus Rognon et Ostervald placés sur des cartouches baroques et surmontés d'un heaume et de lambrequins fouillés (fig. 364).

La table de communion repose sur deux pieds taillés en pointe de diamant sur leurs faces, et datés 1641. Le plateau, brisé en 1790, a été refait cette année-là[2]. Très simple, la chaire de 1822 a une cuve de noyer octogonale entre un pied et un dais pyramidaux.

*Objets de culte.* La paroisse possède deux coupes d'argent doré du milieu du XVII^e siècle, très ouvragées. Le vase a trois ressauts décorés de têtes d'amours, de tulipes et d'entrelacs divers reliés au pied par trois graciles rinceaux. Poinçons de Hans Trachsel et de Berthoud (Burgdorf). Hauteur 21 cm. – Un petit pot de baptême, en argent, doté d'un long goulot, porte une croix pattée, une inscription et la date 1693, plus les poinçons de Neuchâtel et de Pierre Lucas. Hauteur 15 cm et demi. – Quatre *channes* ou brocs d'étain, dont le col n'est guère évasé, ont un curieux goulot en forme de bec d'oiseau et un dauphin sur leur couvercle plat. Sous le pied apparaissent les marques de Neuchâtel, de Louis Perrin et une inscription de 1843. Hauteur 33 cm et demi.

1 Noter qu'à l'église de Gruyères les fenêtres jumelles du clocher, analogues à celles de Saint-Aubin, datent de 1680. L. Waeber et A. Schuwey, *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, p. 205-206.

2 Arch. de Gorgier, Plus de commune, 7 février, 9 et 15 avril 1790.

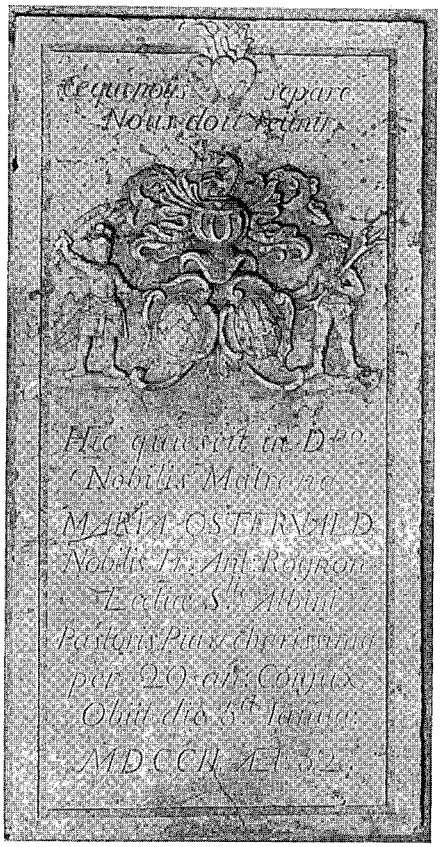

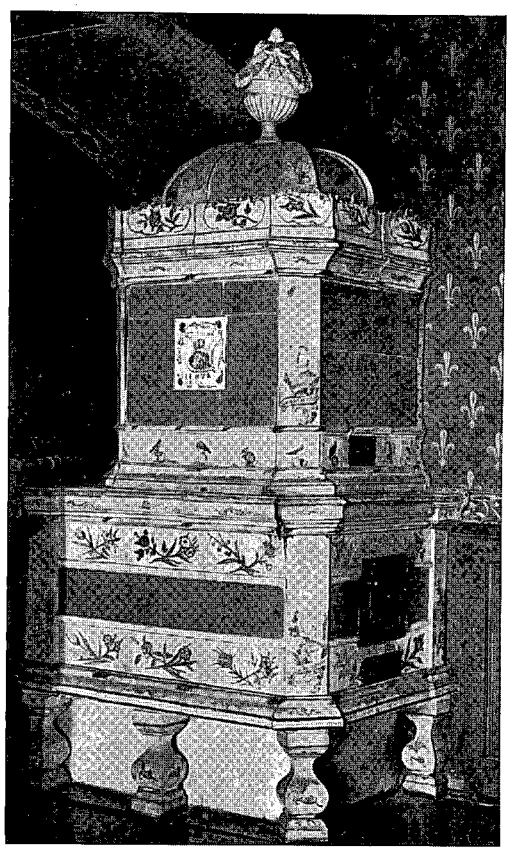

Fig. 364 et 365. Saint-Aubin. Pierre tombale de Marie Rognon née Osterwald. Page 436. Vaumarcus. Poêle de Hans-Caspar Hausmann. Page 451.

*Les cloches*[1]. Il existait seulement deux cloches dans la tour du temple, avant l'exécution des numéros II et IV par la fonderie H. RUETSCHI, S.A. (1951). – La cloche I a été fondue à Payerne, en 1604, par maître PIERRE GUILLET, de Romont. Ce travail fut l'occasion de démêlés avec le fondeur qui avait indûment augmenté le poids de quatre quintaux, et d'un procès avec Béat-Jacob de Neuchâtel, seigneur de Gorgier, dont les armes et le nom apposés sur la cloche, sans consentement de la paroisse, furent effacés[2]. L'inscription porte, avec une curieuse parenthèse: «SUS CHRESTIENS, QU'A MON SON IOYEUX OUIR ON VIENNE LEVANGILE DE CHRIST, ET (CROYANT) LE RETIENNE». A la partie supérieure, un rang de sortes de feuilles d'acanthe, la pointe en bas, s'aligne sous une frise de rinceaux très déliés. De mêmes rinceaux ornent le bas de la cloche. Dans un cartouche soutenu par deux anges et sous une

1 MN, 1881, p. 98, 214; 1882, p. 83; 1915, p. 185. E. VAUCHER, *Le temple de Saint-Aubin*, p. 14, 18, 19. QLT, *Boudry*, p. 910.

2 AE, Y 22, N° 24, procédure de 1607. Etats de Neuchâtel, II/238, 242, 1608, 1609. MCE, V/373, 1607. MN, 1915, p. 167, 177-179.

tête enfantine apparaît l'inscription: «PETRUS GU / ILLET ROTOMŌ / TANUS ME FECIT». Diamètre 105 cm. Cloche III. C'est sans doute elle que travaillèrent JEAN-BAPTISTE et BLAISE DAMEY, en 1698, avant sa refonte par ABRAHAM-LOUIS PETER, en 1745. L'inscription dont les Q sont remplacés par des P retournés débute par: «LORS QUON ME SONNE JE DIS AUX PAROISSIENS DE LEGLISE DE SAINT AUBIN LE LAC ... ENTRES DANS LES PORTES DE LETERNEL ...». Des mains ayant l'index tendu annoncent le début des lignes écrites, et une frise d'acanthes serrées orne la partie supérieure, alors que quelques feuilles, comme moulées sur nature sont posées au bas. Deux ovales d'où se détachent des feuilles de palmes très sèches cernent des croix pattées; un troisième ovale porte une cloche et la mention: «A. L. PETER BOURGEOIS DE NEUCHÂTEL». Diamètre 94 cm.

*Une horloge*, acquise d'occasion à Yverdon, en 1641, provoqua des contestations entre les communes de la paroisse qui n'en appréciaient pas toutes «l'utilité publicque et décoration du lieu». Le Conseil d'Etat trancha en faveur du paiement par la bourse commune. Cette horloge, remplacée par celles de VINCENT NOËL, de Vuissens en 1781 et 1784, fut remise à neuf par CONSTANT BUESSARD, en 1837, et déposée en 1906[1].

*Le cimetière* s'étendait à l'origine entre le temple, la cure, et des rues au midi et à l'est. Une maladie épidémique, en 1774, fut l'occasion d'obtenir le déplacement réclamé depuis dix ans par le Conseil d'Etat. Le nouveau cimetière fut établi à la Goulette, au sud-est de la maison de paroisse, puis agrandi dans la même direction, avant d'être désaffecté en 1910. Des maçons inconnus construisirent un porche de pierre couvert d'une charpente exécutée par JONAS BANDERET, DAVID et JEAN BERG, daté 1775. Ce petit édicule, sans doute déplacé au XIX^e siècle, et réparé en 1961, a une porte en anse de panier percée dans un mur, coiffé d'un toit en pavillon reposant en arrière sur des poteaux[2]. Dans une niche du mur nord de cet ancien cimetière, la pierre tombale de Georges-François Pillichody de Bavois (1756-1824) est ornée d'une plaque de bronze aux armes du défunt.

*La cure* s'élève à l'ouest du temple, sur le même axe. Autrefois, elle touchait le cimetière de deux côtés, et s'appuyait sur une grange et écurie à l'ouest. Un berceau de bois recouvrait la façade, à en juger par un texte de 1680. Elle fut reconstruite en 1716, date inscrite sur la porte d'entrée. Après la création d'un second poste de pasteur, une nouvelle cure fut bâtie à côté de l'ancienne, entre 1844 et 1846[3]. Ces deux bâtiments très simples de un et deux étages ont d'agréables proportions, des fenêtres quadrangulaires alignées sur des cordons, dans un cas, et des pans rabattus du toit sur les pignons. Plus à l'ouest encore, au-delà d'un jardin, existait une grange des dîmes, dont la charpente fut refaite en 1633 par maîtres HENRI ROUGEMONT et JOSUÉ BULLET. Le bâtiment, vendu à un particulier en 1856, a disparu au XX^e siècle seulement. Ses murs épais atteignaient jusqu'à 2 m à la base, et renfermaient un seul grand local, accessible par une porte cintrée[4].

1 MCE, XII/66v., 1641. Arch. de Gorgier, Plus de commune, 8 décembre 1780, 15 février, 1^er mai 1784. AE, Communes, Saint-Aubin, 16 mai 1838. CHAPUIS, *Pendulerie*, p. 43, 45, 72.

2 Arch. de Saint-Aubin, BB 3, N° 1, f. 76v., 77, 1775. AE, Plans détachés, N° 384, «Plan levé sur le terrein du cimetière», par DAVID-FRANÇOIS GUINCHARD, 1816. Dos. MAH.

3 AE, Série Communes, Saint-Aubin, 1680. Arch. de Bevaix, Manuel, 19 avril 1716. Arch. de Saint-Aubin, BB 3, N° 16, p. 1, 15, 21, 1844. AE. Plan des pièces censables à la paroisse de Saint-Aubin, f. 6, XVIII^e s.

4 Arch. de la paroisse de Saint-Aubin, Comptes 1633. MCE, CCXXXI/257, 1856. QLT, *Boudry*, p. 853-854.

Fig. 366. Saint-Aubin. Maison à la rue de la Reusière. Page 440.

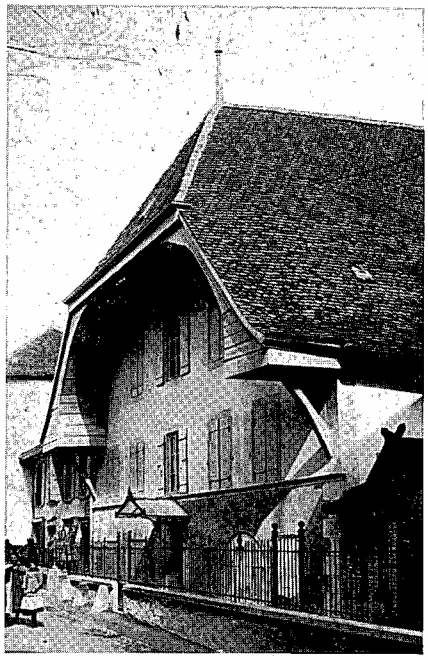

Fig. 367. Saint-Aubin. Maison à la rue du Temple N° 27. Page 440.

*La maison de paroisse* abritant l'école secondaire, à l'actuelle rue de la Poste (Nos 5-7), a été bâtie dans un enclos dépendant du domaine de la cure. L'ouverture d'une première école ne doit guère être antérieure à 1567, sans qu'on sache où elle se tenait. Bancs et fenêtres furent refaits en 1629, alors que dix ans plus tard on «leva la maison de l'escolle», termes qui supposent au moins une importante réparation du toit et des murs, voire une nouvelle construction. En 1748, on décida «de rétablir et rebâtir convenablement la maison de l'école paroissiale, puisqu'elle mena[çait] d'une entière ruine». Les bois furent pris au Creux-du-Van et sciés à Noiraigue, l'année suivante. En 1753 encore, on réglait le prix des fenêtres avec la veuve du menuisier Moïse Greset. La salle de Justice de la seigneurie de Gorgier qui se trouvait dans le bâtiment, près du fenil, reçut des portes neuves en 1801, un plafond et des lambris, en 1803. L'immeuble a subi dès lors de nombreuses transformations, pour l'aménagement de locaux scolaires et de logements qui ont remplacé cave, écurie et fenil[1]. La maison, à peu près deux fois plus longue que large (22 m 30 sur 11 m 70), est couverte d'un grand toit en pavillon. Du côté nord s'étendent un escalier et une galerie de pierre supportés par un arc rampant et par deux arcades en anse de panier ayant des impostes bien marquées. Des baies inégalement réparties, dont des portes ornées de losanges sur leurs panneaux inférieurs, percent la façade. A l'est, une vaste lucarne surmonte le mur. Huit et neuf fenêtres ajourent les deux

1 Arch. de la paroisse de Saint-Aubin, Comptes, 1629, 1639, 1640. Arch. de Saint-Aubin, BB 3, N° 1, f. 19v., 20v., 23, 24v., 27, 1748-1749, et 34v., 1753. Dos. MAH.

étages de la façade méridionale, alors qu'au rez-de-chaussée deux portes séparent inégalement les baies.

*Maisons diverses.* Au midi des cures, à l'angle de la rue du Temple et de la *rue de la Reusière*, s'élève une maison qui a bien conservé son cachet ancien. Avant le XVI^e siècle, elle abritait un four seigneurial, dès lors vendu à des particuliers. Ses tenanciers, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, furent des Aubert alias Rougemont. En 1672, c'était le pasteur François-Antoine Rougemont, fils de Jean, dont les initiales figurent sur les étais du toit[1]. Plus profonde que large, la maison se distingue par trois étages de fenêtres à meneaux; le premier paraît dater du XVI^e siècle à cause du cordon et des boudins qui ornent l'encadrement, alors que les simples feuillures et les cavets, aux étages supérieurs, dénotent un ouvrage du XVII^e siècle. Il se peut que seul l'avant-toit en berceau, appuyé sur deux étais moulurés et datés, soit de 1672. De toute manière, la porte d'entrée occidentale, sous une galerie de bois, porte le millésime 1659, alors qu'il existe deux fenêtres à accolade du XVI^e siècle, au nord (fig. 366).

Presque en face de la précédente, la maison, *rue du Temple N° 27*, appartenait en 1741 aux enfants du conseiller d'Etat et châtelain Henri-Nicolas Rognon († 1741). Trois ans après, elle fut vendue à Maurice-Antoine Hasselaer, bourgeois d'Amsterdam et de Neuchâtel, qui la revendit en 1760 à Philibert Perroud, officier au service de France. Avec l'immeuble était cédé un droit d'enseigne, un bâtiment pour les pressoirs, un autre dit l'Affreytement, une basse-cour et le jardin[2]. La maison, de plan sensiblement carré, frappe au nord par le grand berceau de bois, sous un pan rabattu du toit, abritant deux étages de cinq et trois fenêtres quadrangulaires (fig. 367). Au midi, le rez-de-chaussée se trouve surélevé au-dessus des caves; une galerie divise la façade horizontalement et les poutres supportant l'avant-toit ne sont pas recouvertes d'un lambris formant berceau. L'intérieur a été modernisé, mais il reste les corridors centraux, parallèles à l'axe du toit, des portes et quelques lambris de la fin de l'époque Louis XV. Dans le salon du premier étage, au nord, un grand poêle, posé sur des pieds anguleux en poterie, a trois rangs de carreaux blancs peints de sujets très variés, en bleu (amoureux, châteaux, ruines, chiens) et des frises ornées notamment de grecques et de roses. Bien que non signé ni daté, ce poêle, qui a conservé son «escalier» de trois marches du côté du mur, paraît être de SIMON JEANRENAUD[3]. La maison doit avoir été rebâtie par Philibert Perroud entre 1760 et 1770.

A la sortie orientale de l'ancien village, entre les routes menant à Gorgier et Chez-de-Bart, à l'actuelle *rue du Senet N° 14*, Daniel Rusillon, bourgeois et conseiller d'Yverdon, acquit vers 1711 la plupart des jardins qui se trouvaient au lieu-dit Crêt-Bullet. Sans doute est-ce lui qui fit bâtir une maison à cet endroit, à moins que ce ne soit son fils David-François, à qui la paroisse accorda des bois de construction en 1737. Lors de la vente à David-Henri Meuron, en 1787, il y avait trois bâtiments. D'importants agrandissements furent faits à la maison de maîtres en 1877 et 1897[4],

1 AE, Rec. de Saint-Aubin, par Lando, f. 59v., 1527; par Cousandier, f. 316v., 1672. Dos. MAH. MN, 1891, p. 103-104. JÉQUIER, *Armorial*, II/188.

2 AE, Rec. de Saint-Aubin, par Ducommun, f. 361v., 1741. J.-J. Cousandier, not., 9 octobre 1744, 8 décembre 1760. Plans de la recette de Gorgier, vol. II, f. 37, N° 3.

3 Cette attribution est rendue vraisemblable par le décor, analogue à celui d'un poêle se trouvant à Neuchâtel, rue du Coq-d'Inde N° 10. MAH, *Neuchâtel*, I/309.

4 A.-F. Cousandier, not., II/87, RAs., 1861, p. 205 et 224, N^os 206 et 324. Dos. MAH.

de sorte que seule la partie centrale est ancienne: un étage de sept fenêtres sous un fronton courbe percé d'un œil-de-bœuf. Trois murs de terrasse superposés et un escalier à deux rampes, au-dessus d'un réduit éclairé par un œil-de-bœuf, mettent en valeur la composition. Au nord, la cour est accessible par un portail de pierre couvert d'un petit toit en pavillon; les galeries de la maison, reposant sur des colonnes toscanes ont été modernisées.

A la *rue de la Poste N° 12*, la longue maison d'un seul étage de neuf fenêtres quadrangulaires, ayant de très simples balustrades de fer forgé, frappe par l'air cossu de ses encadrements en pierre jaune. La terrasse au midi, deux murs cintrés au départ et les piliers de portails en pierre rappellent la qualité des anciens propriétaires, Maurice-Antoine Hasselaer, puis Denis de Rougemont (1792-1799), banquier à Paris. Ce dernier eut notamment recours aux service du sculpteur JEAN-BAPTISTE BOUTRY, du plâtrier PIERRE-ADAM HERMINJARD, de Vevey, et du maçon ABRAHAM BERTHOUD, pour des aménagements intérieurs. Un toit plat fut aussi remplacé par une charpente et des tuiles mieux adaptées au climat. La maison doit être de la fin du XVIII[e] siècle, comme les deux portails aux extrémités orientale et occidentale du jardin[1]. Sur les piliers subsistent de lourdes urnes creusées de godrons à mi-hauteur, ou travaillés plus finement de godrons striés. Les grilles en fer forgé du portail occidental ont des barres verticales reliées par des rangs d'ovales et par des volutes hautes et aplaties.

## FRESENS ET MONTALCHEZ

Ces deux communes agricoles ont suivi de tout temps le sort des autres localités de la paroisse de Saint-Aubin et de la seigneurie de Gorgier. *Fresens*, bâti à la naissance d'un vallon, comptait 181 personnes en 1632, 38 maisons et 169 habitants en 1750 et 139 habitants en 1960. *Montalchez*, logé dans un repli du terrain qui s'abaisse vers Saint-Aubin, avait 178 habitants pour 38 maisons, en 1750 (147 en 1632, et 154 en 1960). A défaut d'édifices marquants, ces deux localités, citées comme *villa de Fressens* et *villa de Montallichié*, en 1340, ont gardé leur caractère rural et une certaine homogénéité de bon aloi, du fait qu'une majorité des bâtiments a été reconstruite au début du XIX[e] siècle.

*Bibliographie.* MATILE, *Mon.*, I/478, III/1077, 1080. VOUGA, *Préhistoire*, p. 220 et 228. QLT, *Boudry*, p. 862-863, 938-941.

*Plans.* Plans de la recette de Gorgier (vers 1740), f. 78, 92-93 (Fresens), f. 82-83 (Montalchez).

FRESENS. A la sortie nord du village, un puits circulaire, coiffé d'un toit conique couvert de bardeaux, difficile à dater, remonte peut-être au XIX[e] siècle. Dans la partie ouest de la localité, deux longs bassins de fontaine de 1786 et 1795 se distinguent par leur étroitesse. Les piles quadrangulaires ont des entablements coiffés d'un gland ou d'une sorte de bonnet. Au cœur du village, une ferme porte la date 1760 sur l'arc en anse de panier de la porte de sa grange, en roc, comme l'entrée moulurée du

1 J.-J. Pernet, not., II/205, 1792. A.-F. Cousandier, not., II/189, 1799. Justice de Neuchâtel, 19 juillet 1793 et pièces non enregistrées. Dos. MAH.

logis. Un typique four à pain fait une saillie semi-circulaire sur le mur d'une maison voisine. Une belle grange dotée de trois petits œils-de-bœuf au-dessus de l'arc en anse de panier de sa porte a été bâtie en 1812 pour I I B [Jean-Jacques Bandèret?]. Au tournant du chemin menant dans la partie occidentale du village, une ferme, datée 1805 par un cartouche découpé, conserve une belle porte de grange surmontée d'une sorte de galerie fermée, rappelant les *ramées* des fermes du Jura. Une petite maison basse qui peut remonter au XVI^e siècle a une porte en plein cintre, une petite fenêtre et le meneau d'une grande baie creusés d'un cavet. Tout à l'occident du village, des quelques fermes typiques en pierre ayant leur logement d'un étage à l'est et le rural à l'ouest, il faut retenir celle datée 1835, où la porte cintrée de la grange est surmontée de deux sortes de meurtrières pour l'aération.

MONTALCHEZ conserve nombre de bâtiments ruraux ayant leurs longues façades généralement orientées au sud, alors que des pans rabattus du toit ou croupes couvrent les petits côtés. La pierre jaune des encadrements est parfois remplacée par du granit, provenant de blocs erratiques, voire par des bois épais. A l'est du village, une maison de 1800 a une clef et des impostes sur l'arc de l'entrée de sa remise. Tout à côté une intéressante galerie de bois s'étend devant une façade. Au centre de la localité, un bâtiment de 1834 frappe par le rez-de-chaussée surélevé et un étage de quatre fenêtres pour le logement situé, comme d'ordinaire, à l'est de la grange. L'édifice le plus ancien est la laiterie, anciennement maison d'école, acquise dans ce but par la commune, en 1706. Du côté oriental, une petite fenêtre a un linteau taillé en accolade; une autre conserve son encadrement creusé d'un cavet où se superposent deux petites pyramides par côté, alors qu'aux angles supérieurs des filets se recoupant dessinent des carrés. Ce sont les derniers souvenirs d'une reconstruction, sans doute exécutée pour Guillaume Rognon, à qui la maison avait été accensée en 1568[1].

1 AE, Rec. de Montalchez, par Dumaine, f. 149, 1599; par Ducommun, f. 691, 1739.

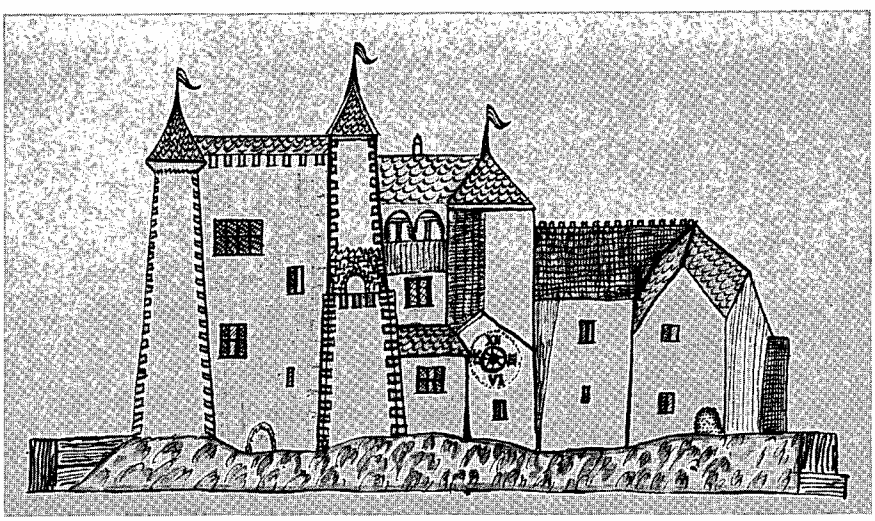

Fig. 368. Vaumarcus. Dessin du vieux château. Début du XVIII^e siècle. Page 449.

# VAUMARCUS-VERNÉAZ

Une grande enceinte quadrangulaire doublée d'un fossé de 35 à 55 m de côté, dite la redoute des Bourguignons, d'une ancienneté inconnue et aujourd'hui recouverte d'une forêt, domine le ruisseau de la Vaux, à environ 1 km à l'ouest du château. Dans la confirmation d'un don fait par Hugues de Grandson à l'abbaye de Fontaine-André, vers 1194, apparaissent les noms de lieu *Verneia* et *Valle qui dicitur Margult.* Un acte de 1285 cite le château de *Vaumarcui.* L'histoire de la localité se confond avec celle de la seigneurie. Le doute subsiste sur l'origine des seigneurs de Vaumarcus qui pourraient être rattachés à la maison d'Estavayer ou à celle de Grandson. Dès 1264, la situation de Pierre II de Vaumarcus devint difficile, puisqu'il vendit successivement divers droits dans le pays de Vaud et aux environs de Boudry. Pierre III prêta hommage lige à Rodolphe de Neuchâtel, en 1306, avant de lui vendre sa seigneurie en février 1309, tout en conservant des terres et des fiefs en d'autres lieux; ses descendants, possesseurs notamment d'une maison au Landeron, remplirent des postes importants dans le comté. Jusqu'à une sentence arbitrale de 1350, les comtes de Neuchâtel et les seigneurs de Grandson s'opposèrent violemment par les armes dans toute la région. Après la mort de Louis de Neuchâtel, Vaumarcus fut remis en fief à Girard de Neuchâtel-Vaumarcus, petit-fils bâtard du défunt (1375). Sans doute grisé par l'accroissement de puissance qu'avait valu à sa famille l'acquisition de la seigneurie de Gorgier, Jean II vécut en mauvaise intelligence avec son suzerain. A l'arrivée de Charles le Téméraire, en 1476, il ouvrit son château au duc et se rangea aux côtés des Bourguignons. Après leur victoire de Grandson, les Suisses auraient mis la main sur Vaumarcus, si Rodolphe de Hochberg n'avait pris la précaution de saisir la terre de son vassal, pour crime de félonie. Claude de Neuchâtel-Vaumarcus put reprendre, en 1492, les seigneuries confisquées à son père. Par le fait de son mariage, le patricien bernois Jean-Ulrich de Bonstetten devint baron de Vaumarcus en 1599. Quatre ans plus tôt, en effet, Marie de Bourbon avait accordé à ce fief la qualité de baronnie pour en reconnaître l'ancienneté, et le fait que son possesseur occupait alors la première place aux séances des Etats du comté de Neuchâtel. Par voie d'héritage encore, la famille de Büren, qui donna de nombreux officiers au service étranger et des magistrats à la République de Berne, tint Vaumarcus en fief de 1675 à 1831, et à simple titre de propriété de 1831 à 1888.

La seigneurie, puis baronnie de Vaumarcus, forma une juridiction particulière, dotée de sa propre Cour de justice, jusqu'à son rattachement à la châtellenie de Gorgier, pour le civil, et à celle de Boudry, pour le criminel, en 1832. Dès l'origine, les habitants appartinrent à la paroisse aujourd'hui vaudoise de Concise. Ils en furent détachés en principe dès 1812, et en fait dès 1820, pour être réunis à la paroisse de Saint-Aubin. Il existait 37 maisons, le château et 173 habitants, en 1750, et 145 habitants en 1960. Les armes de la commune, d'azur au chevron d'argent chargé de trois roses de gueules, et accompagné de trois croisettes d'argent, créées en 1891, ont relevé celles des anciens seigneurs en ajoutant les trois roses.

*Bibliographie.* DGS, VI/291-292. DHBS, VII/87. QLT, *Boudry*, p. 807-833, 864-865, 942-946. VOUGA, *Préhistoire*, p. 239. MATILE, *Mon.*, I/34, 209, 255, 287, 298, 301, 307, 312; II/653, 763, 789; III/1007. MATILE, *Musée*, II/5-36.

*Vues.* Voir: BACHELIN, *Iconographie*, p. 79-80, BOY DE LA TOUR, p. 273, et ci-dessous les vues du château.

*Plan.* «La carte et description de la baronnie de Vaumarcus», probablement du début du XVIII^e siècle. AE, Plan détaché, N° 126.

### LE CHÂTEAU

A cause des épais murs en pierre de taille, Alphonse de Mandrot n'hésitait pas à dater le château du IX^e ou du X^e siècle. C'est assurément trop vieillir l'édifice. Comme nombre de ses pairs neuchâtelois, il ne doit pas remonter au-delà du XIII^e siècle, encore que la preuve soit impossible à faire. En 1285, un seigneur franc-comtois, Amé d'Arguel, se substitua pour un temps à Perrin de Vaumarcus dans la garde du château, dont c'est la première mention. Cependant, en 1296, Perrin rentré dans ses droits déclara tenir en fief de Rollin de Neuchâtel le château, le bourg, ainsi que tous les biens et droits qu'il pouvait avoir dans le territoire de Vernéaz. Dix ans après, dans une nouvelle reconnaissance des liens de dépendance et d'engagère où figurent le château avec son refuge, un petit bourg et des dépendances, Pierre de Vaumarcus demanda à son suzerain de les reconstruire, vu leur complet état de délabrement. Conclusion logique d'un endettement progressif, Pierre vendit à Rodolphe, en 1309, le château de Vaumarcus, le bourg qui en dépendait, le village et ses habitants, ainsi que Vernéaz, sans plus faire allusion à l'état des bâtiments[1]. De l'extente dressée la même année, il ressort que les habitants devaient contribuer à défendre le château en temps de guerre, et assurer la garde du refuge et de la porte de ce dernier, qui paraît donc distinct du bourg mentionné par les documents de l'époque[2]. En 1350, dans la sentence dite des Sept chevaliers interdisant à Louis de Neuchâtel des opérations offensives à partir du château de Vaumarcus, il n'est plus question du bourg, alors que celui de Boudry est mentionné avec la forteresse qui le couronne.

Les premières mentions de travaux, tardives, remontant à 1356-1359 concernent le transport de pierre et de sable pendant treize semaines. Outre les travaux de couverture mentionnés pour l'exercice 1359-1361 apparaissent les noms des maîtres d'état YANE, d'Anet, GAUTHIER, le maçon et VUILLEMIN, de Bussy, son confrère. Entre 1360 et 1363 opèrent le charpentier ROLET, de Moudon, les frères GAUTHIER et ESTEVENIN, maçons, et JEAN *perrier* (carrier) qui exécute une tranchée. Les trois années suivantes, plusieurs ouvriers travaillent aux murs du château, notamment les frères GAUTHIER et ESTEVENIN qui font «l'esponde dou murs dou chastel devert Setyt», visiblement un contrefort ou des remparts du côté de la forêt de Seyte, soit au sud-ouest. Une réserve de froment est placée dans la tour, puis une citerne aménagée[3]. Les comptes de 1366 à 1368 font état d'ouvriers taillant des bois de charpente, sans doute mis en œuvre par les charpentiers CHINNAR et VAUTHIER, et du transport de pierre et de sable. Dix bandes de fer permettent de ferrer les fenêtres du grand *poile* en plaçant toutes les pentures nécessaires. Les années suivantes, plusieurs maîtres sont retenus six ou douze mois pour le «maisonement dou chastel et dou

1 «... *Castellum meum de Valmercuy cum suo receptaculo, burgulo et pertinenciis ... Praterea cum predictum castellum cum suo burgulo pene sit lapsum et edificio ac bastimento valde indigeat ... requiro dominum meum predictum quod ipse dictum castellum cum suo burgulo reedificet et in melius instauret*». MATILE, *Mon.*, I/287, 1306. «... *Castrum de Vaulmarcuil ... cum burgo dicti castri, item et villa ac homines in ea habitantes ... Item villa de Verneya...*». *Ibidem*, I/298, 1309.

2 AE, H 14, N° 12 § 25, 1309: «... *juware ad custodiam castri tempore guerre et vigilibus receptaculi et janitori eiusdem*».

3 AE, Recettes, vol. 29, f. 15, 66, 88-90, 93, 117, 119, 120, 131.

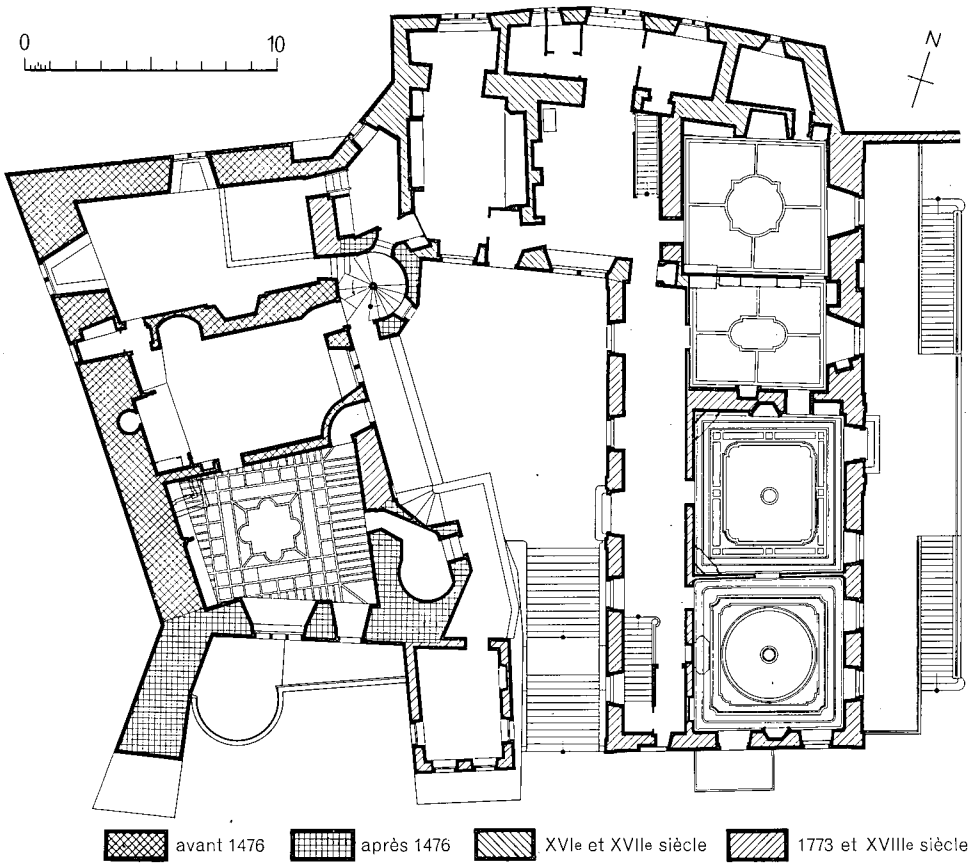


Fig. 369. Vaumarcus. Plan au niveau du premier étage du vieux château et au niveau de la cour, pour le nouveau château. Echelle 1:300. Pages 448 et 452.

grenier », notamment les carriers HUET et HANCHEMAN. JEAN QUI PLEURE construit un four en 1371-1372, tandis que des charpentiers aménagent un hourd derrière la chambre du comte munie d'un plancher, couvrent le toit, refont le pont du château et les portes de l'étable ou du cellier, et placent des *espenes* (pannes?) sur les murs. Plus tard encore, il faut faire la charpente de la tour qui s'était effondrée. Un contrefort assurément important, l'*engyva*, sur lequel aucune précision n'est donnée, est exécuté entre 1374 et 1376[1].

Dès lors, les documents n'apprennent plus rien de précis sur les bâtiments, pas même sur ce qui se passa en 1476. Jean II de Neuchâtel-Vaumarcus, sommé de rendre son château faiblement défendu à Charles le Téméraire, obtempéra sans délai, entrant même au service du duc. Après la bataille de Grandson, la garnison bourguignonne trouva moyen de s'échapper du château qui fut brûlé par les Suisses. On ignore tout des réparations qui durent se faire les années suivantes, au plus tard après le séquestre de 1477 à 1492, année où Philippe de Hochberg rendit le château

1 AE, Recettes, vol. 32, f. 2, 4, 9v., 15v., 17, 17v., 20v., 26, 29, 29v., 33, 37, 40, 42, 46v., 47, 56, 58v.

à Claude de Neuchâtel. Longtemps après, en 1572, le Conseil d'Etat accorda quinze pieds de bois à Jean III de Neuchâtel-Vaumarcus, pour réparer la charpente du toit du château «considéré [que le seigneur] est descendu de la maison de céans». Le seigneur de Vaumarcus obtint encore trois douzaines de pieds de bois, au lieu des six sollicitées, à prendre dans la Joux de la Raisse «considérant sa qualité et aussy que c'est pour la reffaction de l'une des maisons de forteresse de ce comté, en cas de nécessité ou de guerre». Un siècle plus tard, l'intendant des bâtiments rapporta qu'une partie du château était en danger de tomber en ruines, si l'on n'y portait pas incessamment remède. Il reçut l'ordre d'examiner quelles parties inutiles pourraient être abattues et ce qu'il faudrait conserver. Aucune autre précision n'a subsisté sur cette affaire.

Après un nouveau silence d'une centaine d'années, on voit la commune de Saint-Aubin accorder dix pieds de bois au baron de Vaumarcus (1771). C'est sans doute pour l'imminente construction du nouveau château, daté 1773. L'édifice s'éleva à côté de l'ancien, sur les ordres de Charles de Büren (1731-1787), officier au service de Hollande, bailli de Nidau et mari de la fille d'un bourgmestre de La Haye, sans qu'on sache qui furent l'architecte et les maîtres d'État. L'acte d'aveu du fief, de 1774, mentionne globalement le château et ses dépendances comprenant une grange, cour, fontaine, des jardins, un clos où se dresse un colombier et la place à bâtir, jadis occupée par la maison de Guillaume Nicoud, tout au bas du clos[1]. La décision de réunir Vaumarcus à la paroisse de Saint-Aubin, en 1812, posa la question des droits du baron sur la chapelle, «au château», où officiait précédemment le pasteur de Concise. De manière significative, le registre d'assurance de 1810 qualifie le vieux château de «cave, bûcher, prisons», mesurant 118 pieds et demi sur 65; à côté apparaissent la cuisine et les dépenses, de 38 pieds sur 28 et enfin une habitation, fruitier et jardin d'hiver de 96 pieds sur 39 et demi. Il existe en outre une habitation, cave et fruitier de 41 pieds et demi sur 25, un rural et une «cuisine de lessives» avec le four. Ces divers bâtiments, plus exactement décrits en 1831, sont alors qualifiés de la manière suivante: le vieux château de trois étages comprenant tours, caves, bûchers, prisons appartements et chambres; attenant à lui, une habitation et des chambres de domestiques n'ont qu'un étage; le château neuf, de deux étages, contient habitations de maîtres et jardin d'hiver; «la petite maison en entrant» n'a qu'un étage pour abriter ses occupants et un fruitier; la grange et écurie ayant un emplacement de pressoir a reçu une adjonction de 44 pieds sur 21, à l'ouest, pour une remise; la buanderie enfin, sert de fromagerie. Incendiée en 1872, la grange fut rebâtie l'année suivante avec un manège en adjonction; de nouvelles caves et pressoir, puis une remise et bûcher furent construits la même année; le nouveau château fut réparé à son tour. En 1888, Charles-Henri de Büren vendit toute la propriété à Louis-Alfred Pernod, fabricant d'absinthe. Deux ans après, la buanderie était rebâtie. Le vieux château subit des réparations majeures en 1893, alors que le nouveau, et le corps intermédiaire étaient entièrement remis en état. Dès lors, il n'y a eu que des aménagements de détail, partiellement en cours[2].

1 MCE, II/69v., 1572; III/125v., 1578; XXV/205, 1675. Arch. de Saint-Aubin, BB 3, N° 1, f. 68v., 1771. AE, Série Fiefs, Vaumarcus, Acte d'aveu du 26 mars 1774, p. 23.

2 AE, RAs., 1810, p. 2-4; 1831, p. 145-146; 1861, p. 133, 134, 138, 139, 144. C.-P. Baillot, not., VIII/207, 1888 et dos. MAH.

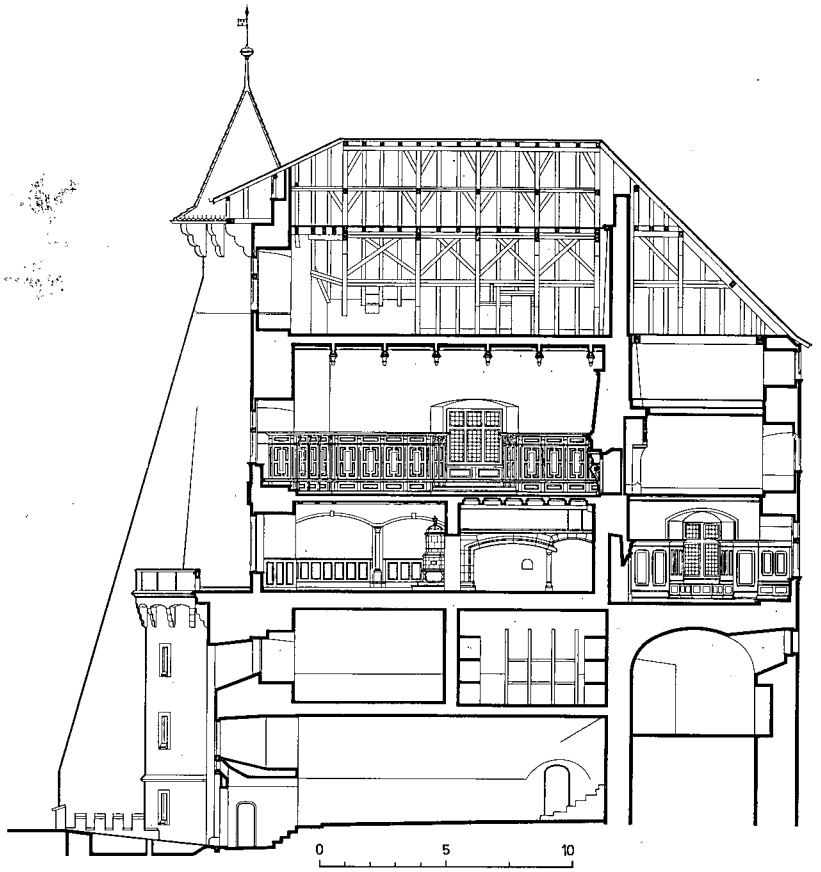


Fig. 370. Vaumarcus. Coupe longitudinale du vieux château. Echelle 1:300. Page 448.

*Bibliographie.* A. DE MANDROT, *Le château de Vaumarcus*, MN, 1864, p. 95-104. RAHN, IAS, 1888, p. 89-90. D.-G. HUGUENIN, *Les châteaux neuchâtelois*, édition 1894, p. 223-242 (à utiliser avec prudence). QLT, *Boudry*, p. 807-833.

*Vues.* Façade sud dessinée sur le plan détaché N° 126, aux AE, début du XVIII^e^ siècle. – CONSTANT BOURGEOIS, Le château de Vaumarcus, lithographié par G. ENGELMANN, 1820 (voir: L. THÉVENAZ, MN, 1930, p. 81-82). – NICOLET & THEZ, Vaumarcus, dans *Les châteaux neuchâtelois* de D.-G. HUGUENIN, 1843, p. 104. – LÉON BERTHOUD, Le château de Vaumarcus, autographie parue dans *Le Rameau de sapin*, 1868, p. 35. – Autres vues signalées par BACHELIN, *Iconographie*, p. 79-80, et BOY DE LA TOUR, p. 273.

DESCRIPTION. Le château, ses dépendances et ses jardins s'étendent sur une sorte de pédoncule long d'environ 150 m et large d'une quarantaine. Du côté nord, il domine de 30 à 35 m le vallon boisé, dont les bords escarpés ont été creusés par le ruisseau de la Vaux; à l'est et au midi, le coteau incurvé moins abrupt assure la même dénivellation. Vers l'ouest, le pédoncule s'élargit et se fond en pente modérée dans le relief général du terrain. Les tours du vieux château forment la dominante bien accusée au-dessus des toits des annexes et des murs de terrasse qui ont noyé le relief primitif.

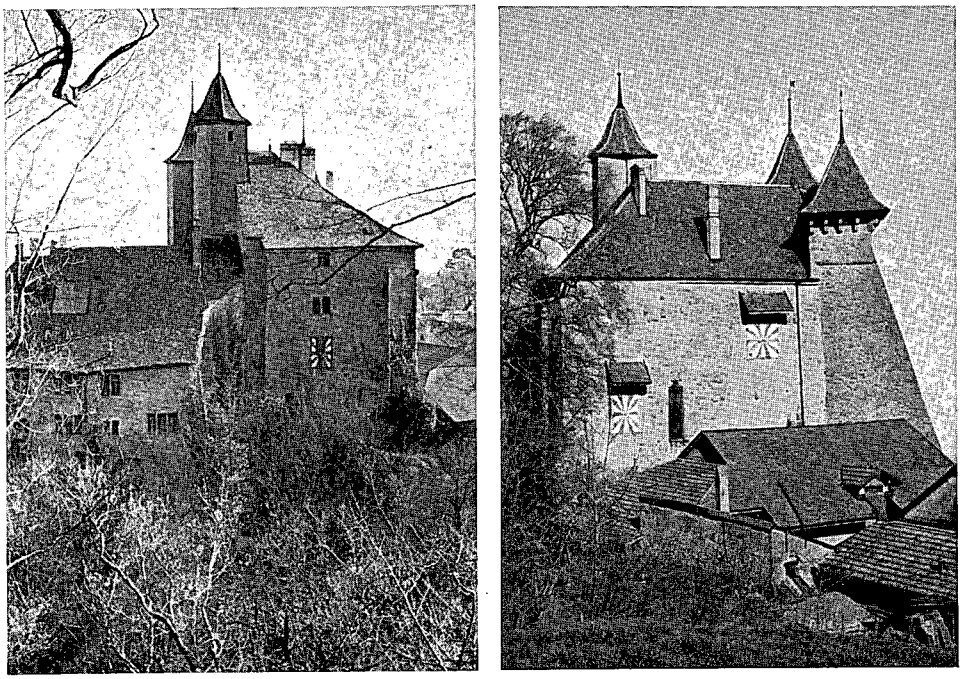

Fig. 371 a et 371 b. Vaumarcus. Le vieux château vu du nord avec l'aile intermédiaire (à gauche), et vu de l'ouest avec les annexes modernes. Pages 449 et 450.

*Le vieux château* présente de tous côtés une masse imposante de pierre, sur un quadrilatère peu régulier de 21 m 50 à 22 m 50 et de 12 m 50 à 14 m 50, à mi-hauteur. Le mur occidental, épais de 2 m 50 au nord et de 2 m 20 pour l'autre moitié est soutenu, au midi, par un énorme contrefort oblique long de 8 m 50 à la base et large de 2 m 40 à 3 m 10. A l'angle sud-est, un autre contrefort, haut d'une dizaine de mètres, pour 7 de long et 5 m 30 de large, forme un bloc supportant un petit pavillon. Le mur nord du château mesure environ 1 m 50 d'épaisseur, comme le seul mur de refend orienté d'ouest en est, qui divise les étages selon la proportion deux-tiers et un tiers. Une tourelle d'escalier polygonale s'élève à l'extrémité orientale de ce mur de refend, qui forme aussi l'angle du vieux château et du corps intermédiaire (fig. 369 et 370). Les façades présentent des aspects assez divers. La plus connue, parce que la plus visible, au midi, assez étroite, aurait l'air d'une tour un peu tronquée, si la façade ouest ne se profilait pas sur le côté; cette impression est aussi corrigée par le contrefort oriental plus bas et trapu, portant un cabinet percé de fenêtres à petits carreaux, et par une tourelle élancée, en quelque sorte incorporée à l'angle. La façade en moellons de pierre jaune et le contrefort occidental sont couronnés de hautes consoles de pierre profilées, supportant une galerie coiffée d'un petit toit pointu (fig. 372). A l'origine, une lucarne de pierre devait exhausser le mur sur une part de sa largeur, le toit ne descendant pas aussi bas qu'aujourd'hui.

Comme le montrent les anciens documents, l'aménagement moderne de la base de la façade a remplacé une annexe du XVIII^e^ siècle, couverte d'un toit en appentis.

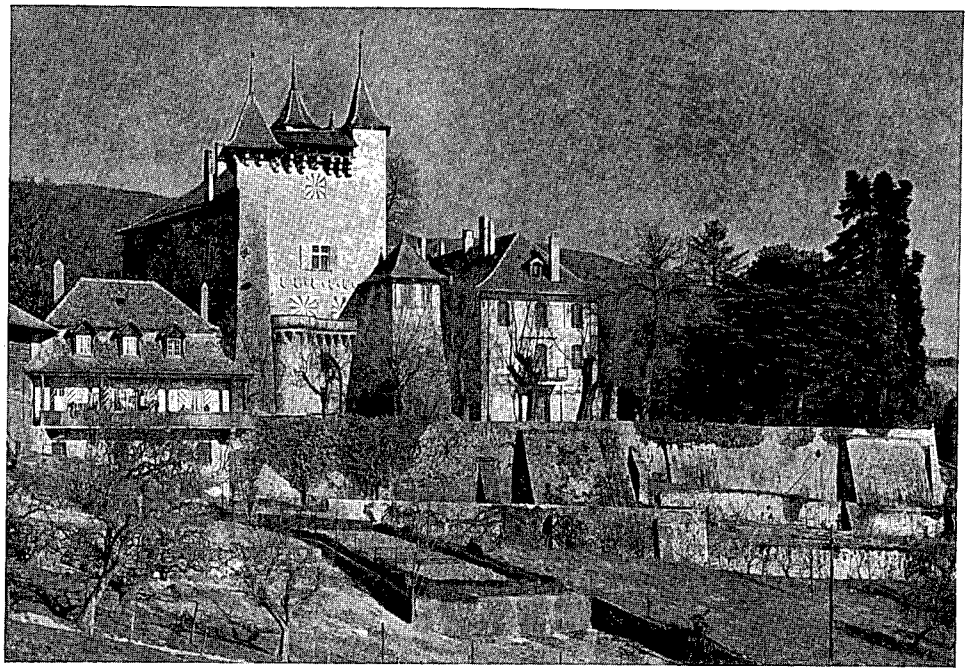

Fig. 372. Vaumarcus. Le vieux château vu du midi. A gauche, la petite maison; à droite, le nouveau château et le jardin. Pages 448 et 452.

Pas même de l'époque romantique, comme on l'a dit, il date de 1893. Un pont bordé de merlons précède porte et fenêtres grillagées au-dessous d'une allège en tiers-point, sous une terrasse et à côté d'une tourelle agrémentée de consoles supportant la balustrade. Les écus modernes des anciens propriétaires surmontent l'ensemble (fig. 372). Sur le contrefort oriental, fait en partie de gros blocs objets d'un réemploi (quelques-uns sont calcinés), le pavillon peut remonter à la fin du XVIII[e] siècle. Un dessin antérieur de quelques décennies indique des percements moins réguliers de la façade et une terrasse crénelée sur le contrefort de l'est. Placée visiblement dans le même plan que la précédente, la façade orientale a une galerie supérieure très ajourée et une tourelle d'escalier devant laquelle un pignon porte un cadran d'horloge. Tout à droite du dessin, une aile en équerre occupe l'emplacement du château neuf bâti en 1773 (fig. 368).

Du côté ouest, le massif contrefort oblique du château se profile très nettement; le fait qu'il dépasse de beaucoup la hauteur de la façade signifie, à coup sûr, que celle-ci a été arasée. Deux grandes fenêtres modernes, protégées par des auvents, et quelques consoles de pierre animent cette surface nue, où apparaissent des traces de reprises, verticalement et horizontalement (fig. 371 b). A l'étage, une longue porte (visiblement moderne), percée au niveau du mur de refend, donne accès aux deux locaux de part et d'autre. Du nord enfin, par delà le vallon très creusé, le château a l'aspect d'une grande maison chichement éclairée par des fenêtres superposées. Sous la végétation envahissante apparaît le gros appareil de la partie centrale que

Fig. 373. Vaumarcus. La porte d'entrée du nouveau château. Page 452.

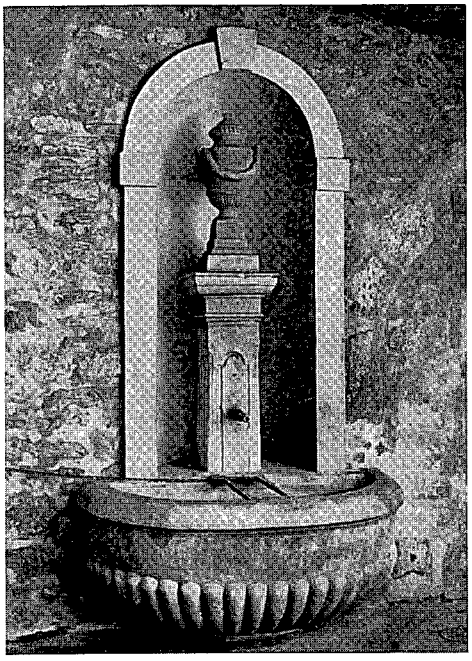

Fig. 374. Vaumarcus. La fontaine adossée au vieux château. Page 450.

la lumière frisante détache comme une tour. La forme de toit très aplati confirme l'arasement survenu, d'autant plus que les deux tourelles polygonales débordent très largement le faîte des murs (fig. 371 a). Celle du nord-est a six fenêtres superposées et deux autres à la partie supérieure; toutes ont leur encadrement chanfreiné. La tourelle sud-est, comprise dans la façade sud et la débordant sur le côté, a deux fenêtres obturées à la base, deux autres dont l'encadrement est biseauté, et des blocs calcinés à la partie supérieure, visiblement objets d'un réemploi. Entre deux, la courtine est percée, au premier étage, d'une porte en anse de panier surmontée d'un soupirail creusé d'une accolade. Sur plusieurs mètres de haut, le mur porte des traces de calcination; sous le toit, tout un secteur a été l'objet d'un remplissage. Les murs et l'arcade soutenant la terrasse qui mène au pavillon sud doivent remonter au XVIII^e^ siècle, voire partiellement au XIX^e^. Devant une niche en cul-de-four du mur, est appliquée une charmante fontaine datée 1791. Le bassin en quart de sphère tire son caractère d'un large bord et de godrons; la pile creusée de panneaux porte un entablement et une urne chargée de couronnes (fig. 374).

*Intérieurement*, le château a deux étages de caves et d'anciennes prisons s'ouvrant au midi, où le mur atteint 3 m 25 à 3 m 40 d'épaisseur. Au nord, une cave transversale partiellement creusée dans le rocher est couverte d'un berceau surbaissé, où des pénétrations laissent passer la lumière de deux soupiraux. Le premier étage habitable, accessible par la tourelle d'escalier nord-est, est à 10 m au-dessus de la terrasse méridionale. La chambre nord a été entièrement reboisée en 1893. Au sud du mur

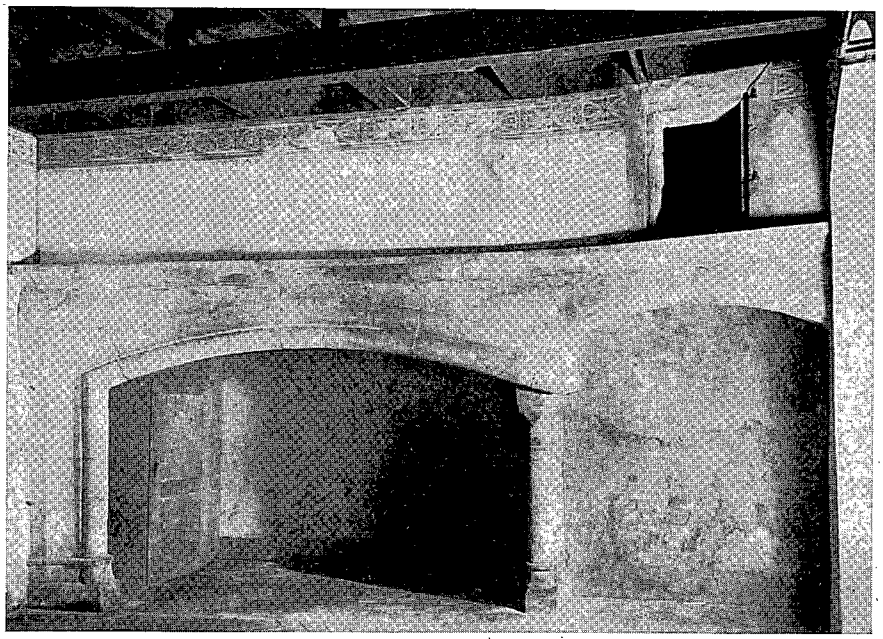

Fig. 375. Vaumarcus. La cheminée de la cuisine du vieux château. Page 451.

de refend, la cuisine offre des dispositions intéressantes. Une cheminée et le four sont en partie logés dans une large niche du mur occidental; un tore et une moulure concave arqués, qui se cassent à l'angle gauche pour former un piédroit, forment le décor essentiel du manteau qui avance un peu dans la pièce; à droite, une colonne engagée, munie de bagues à la base et d'une sorte de chapiteau en pyramide renversée, sert d'appui. Un arc surmonté d'une armoire de pierre épaule ce manteau au nord, en formant avec lui un angle légèrement obtus (fig. 375). On peut se demander jusqu'à quel point ces dispositions ne sont pas tardives (fin du XV^e siècle, début du XVI^e), reflétant une époque où la forteresse avait déjà perdu une partie de ses raisons d'être. La salle au midi de la cuisine, traditionnellement dite chambre de Justice, a des lambris et un plafond modernes. Deux allèges, dans le mur ouest, sont récentes ou refaites. Le détail le plus intéressant est un poêle de faïence ramené de Suisse orientale. Sur des pieds anguleux, il a un corps en deux pièces dont les angles sont abattus, et un dôme couronné d'une urne richement chargée de godrons, de grappes et de guirlandes. Les carreaux des surfaces sont vert de mer, alors que les frises et les bandes verticales ornées de fleurs, d'oiseaux et d'angelots roses sont grenat, bleues, vertes et jaunes (fig. 365). Ce poêle est signé «*Hs. Caspar Hausman, Haffner in Steckboren*» et daté 1705 (pour 1785), au-dessus d'une effigie de saint Joseph[1]. Des sentences en allemand sont inscrites sur les banderoles traversant les motifs rocaille aux angles.

1 La date 1705 est erronée, car le zéro a été refait après un accident qui avait effacé le chiffre. Il faut sans doute lire 1785, époque où le poêlier de Steckborn travaillait dans son canton. MAH, *Thurgovie* I/326, note 1.

L'escalier qui occupait, à l'origine, la tourelle sud-est a été remplacé par deux locaux superposés. La salle dite des chevaliers, au second étage, haute de 5 m 80, a reçu des boiseries modernes et une cheminée de fantaisie. Le comble élevé n'abrite rien de remarquable.

*Le corps intermédiaire.* Au fond de la petite cour surélevée séparant l'ancien château du nouveau, ce bâtiment très irrégulier a, comme dimensions maximum, une profondeur de 12 m pour une longueur de 22 m, dont il faut déduire tout l'angle sud-est englobé dans le nouveau château (fig. 369). L'étroite façade méridionale porte un écu découpé aux armes de Vaumarcus, écartelées de celles des Bonstetten, et la date 1635. Il s'y trouve aussi un tableau de pierre de 1676 (peut-être refait), reposant sur des consoles et surmonté d'un rang d'oves, où les mêmes armes, sous une couronne de baron, sont chargées en cœur des armes de Büren (trois ruches). Au nord, cette aile fait fortement saillie sur l'alignement de l'ancien château; son mur percé de baies jumelles ou triples, de la fin du XVI^e^, ou du début du XVII^e^ siècle, a dû être soutenu par deux contreforts (fig. 371 a). Les locaux n'offrent rien de particulier.

*Le nouveau château* est donc venu se greffer à l'extrémité de l'aile intermédiaire, sans doute à la place d'un ancien corps de bâtiment. Sur ses faces non engagées, il a pour dimensions maximum 27 m sur 11 m 50, plus 12 m 25 de haut jusqu'à la corniche. La façade principale, tournée à l'est, est précédée d'une haute terrasse de 26 m de long et 2 m 50 de large, limitée par des chaînes à refends et bordée d'une balustrade dont les arceaux retombent sur des volutes. Un escalier ayant deux volées symétriques, bordées d'une même balustrade, la précède; une porte et deux fenêtres éclairent le jardin d'hiver, sous la terrasse. Les deux étages ont sept fenêtres cintrées, très espacées (fig. 369 et 376). Des chaînes à refends limitent les angles et la division centrale, plus ornée: la porte-fenêtre du premier étage, limitée par des pilastres toscans, a un encadrement à crossettes muni d'une clef chargée d'une feuille d'acanthe et d'une palmette, entre deux tronçons d'une couronne de laurier, sous un entablement très accusé. La fenêtre du second étage, animée par une clef contournée, est comprise entre deux pilastres, dont les chapiteaux sans style portent des sortes de rais de cœur. Dans le fronton circulaire seulement, la sculpture a quelque vigueur pour l'écu aux armes de Büren, entre de lourdes guirlandes et sous une couronne comtale. Des godrons et des guirlandes animent l'urne placée sur un haut piédouche qui amortit cette division (fig. 377). Les étroits vases couronnant naguère les extrémités du faîte ont été déposés.

La façade sud, très étroite pour sa hauteur, a trois étages de fenêtres cintrées, si l'on compte le rez-de-chaussée. La porte-fenêtre du premier ouvre sur un balcon soutenu par deux colonnes toscanes. Dans la cour surélevée, à l'ouest, la porte d'entrée datée 1773 comprise dans une division ornée de refends a conservé les élégants panneaux Louis XV de ses vantaux (fig. 373).

A l'intérieur, le premier étage contient un vaste corridor qui s'étend derrière le mur ouest et dessert trois des quatre pièces principales s'ouvrant sur la façade orientale. Le salon sud a une cheminée de marbre rosé et bleuâtre, outre un grand poêle blanc reposant sur des pieds coniques et surmonté d'un piédouche garni de trois gros glands. Le grand salon, à côté, conserve ses dessus de porte sculptés de vases massifs sur des rinceaux serrés. Des armoires de bois, surmontées d'urnes, occupent les angles opposés aux fenêtres; leurs panneaux sont encadrés de quatre

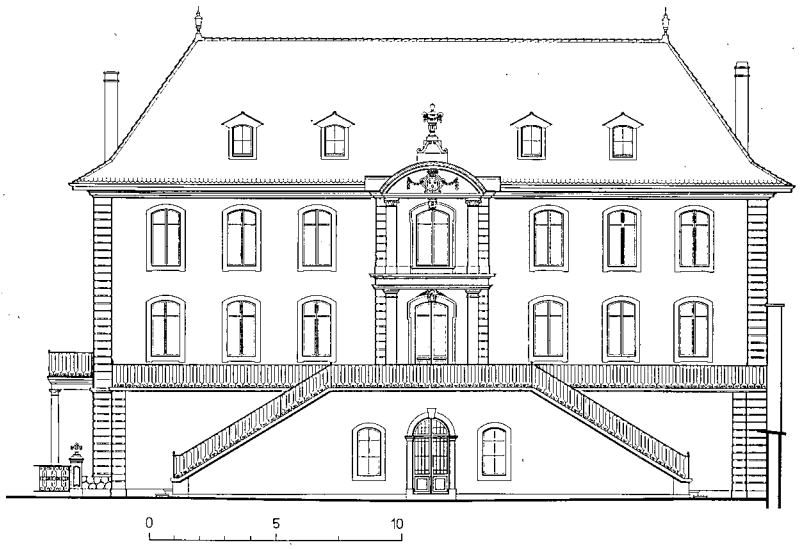


Fig. 376. Vaumarcus. La façade orientale du nouveau château. Echelle 1:300.
Page 452.

rosaces. Un poêle est orné de motifs grenat très fins; le plafond a des rosaces. Une pièce voisine abrite un poêle vert de mer, dont les bordures blanches sont découpées à la partie supérieure, et sont peintes de maisons et de scènes de chasse, en bleu. La rampe d'escalier, entre les corridors du premier et du second étage, a des barreaux de fer reliés par des enroulements en S et une frise de postes sous la main courante. Les chambres du haut abritent des poêles blancs peints, en grenat, de châteaux et de scènes de chasse, outre des cheminées de pierre jaune mises en couleur, dont le linteau galbé s'orne d'une palmette.

*Les abords du château.* Le fossé qui a dû exister, au moins à l'ouest, a disparu sous les remblayages et les annexes. A l'est de l'édifice s'étend le jardin d'environ 27 m sur 30, qui a exigé d'importants travaux de terrassement; ses hauts murs sont soutenus par des contreforts puissants. Le passage en direction de la cour est barré par une grille basse, formée d'éléments rectilignes enroulés à leurs extrémités et reliés par des fers en forme de C. Deux piliers ornés de panneaux cintrés limitent cette grille. Ils sont surmontés d'entablements et de larges urnes amorties par un bouton et ceinturées par une frise de postes interrompue par quatre motifs en forme de console (fig. 376). De grands arbres exotiques plantés sans doute par Jean-Charles-Albert de Büren, botaniste distingué (1791-1873) et dernier baron du lieu, ombragent le jardin. Au pied oriental du mur, un petit bâtiment qualifié d'ancienne chapelle, en 1919, n'est qu'une cave et remise moderne. En dépit de l'encadrement de porte en plein cintre mouluré, il date de 1872 et a été agrandi avant 1902.

Face au contrefort occidental du vieux château, «la petite maison en entrant» a conservé ses proportions et son toit à la Mansart, évasé vers le bas; des lucarnes, une galerie et de nouvelles baies ont toutefois modifié son aspect depuis la fin du XIX$^{e}$ siècle. Les armes de Büren, placées sur un écartelé portant celles des Vaumarcus et des Bonstetten, apparaissent sur le mur nord. Dans la cour de la ferme, la fontaine

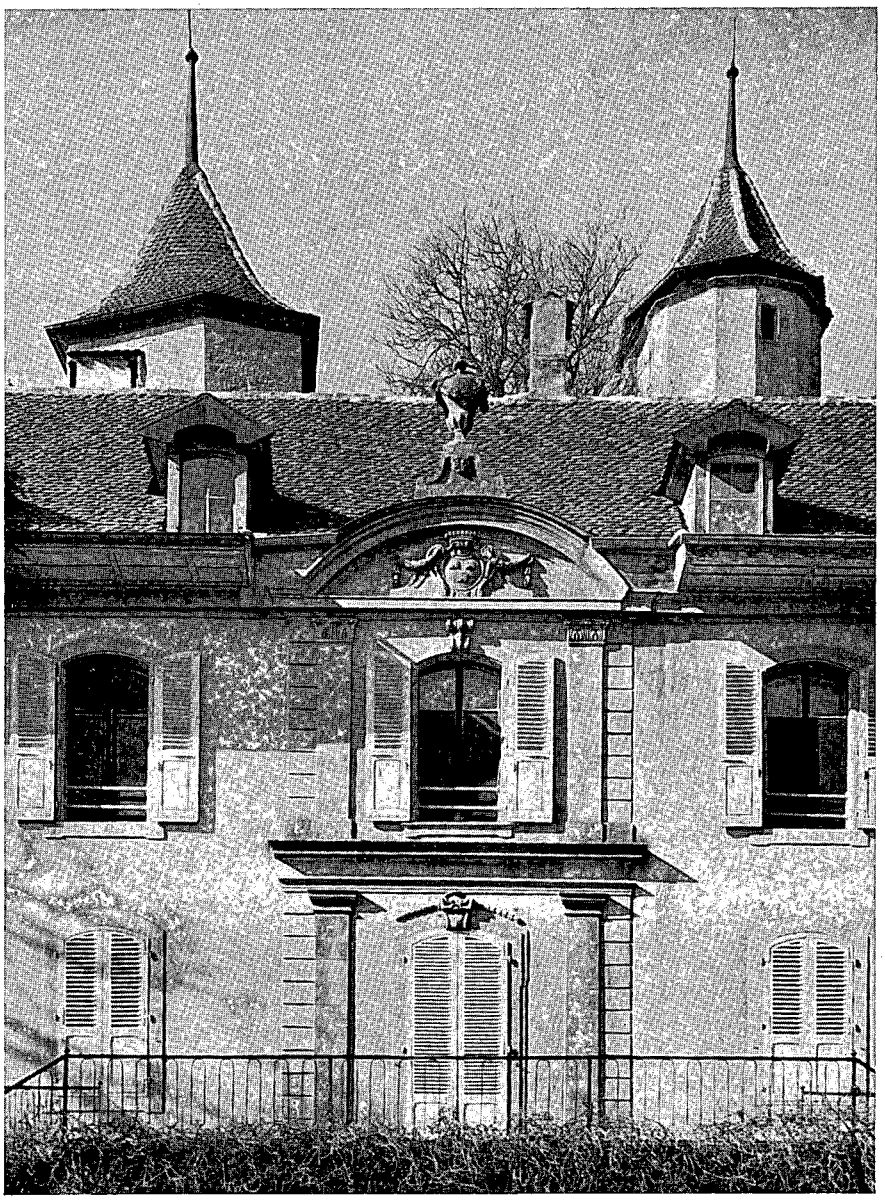

Fig. 377. Vaumarcus. La division centrale du nouveau château et les tours du vieux château. Page 452.

a une pile quadrangulaire amortie par une urne, étroite à la base, dont la partie supérieure proéminente est comme dotée d'oreilles par des volutes qui l'élargissent. A l'entrée de cette cour, subsistent les deux piliers du portail, creusés de refends, sur lesquels se dressent des espèces de boules munies de quatre arêtes, d'une ceinture en relief et de godrons.

# ANNEXES

# TABLE I: POINÇONS D'ORFÈVRES

| N° | Contrôle et orfèvre | Maître | Epoque | Objet | Endroit | Page |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | AUGSBOURG | | | | |
| 1 | | Pas identifié | vers 1625? | Coupe | Le Landeron, hôtel de ville | 176 |
| 2 | | Gabriel Schmidt? | avant 1643 | Coupe | Le Landeron, hôtel de ville | 175 |
| 3 | | Georg Ernst | 1631-1651 | Reliquaire | Cressier | 118 |
| 4 | | Heinrich Eichler | 1675-1700 | Coupe | Le Landeron, église | 164 |
| | | BERNE | | | | |
| 5 | | Heinrich Frischherz | 1565-1570 | Plat | Le Landeron, hôtel de ville | 175 |
| | | BURGDORF | | | | |
| 6 | | Hans Trachsel? | vers 1650 | Coupes de communion | Saint-Aubin | 436 |
| | | FRIBOURG | | | | |
| 7 | | Hans Roemer | 1623 | Ostensoir | Le Landeron, église | 164 |
| 8 | | Jean Nuewenmeister | 1645 | Calice | Le Landeron, église | 164 |
| 9 | | Jacob Schroeder | après 1650 | Reliquaire | Cressier | 118 |
| 10 | | Jacob-David Mueller | vers 1750 | Reliquaire | Le Landeron, chapelle | 170 |
| | | NEUCHÂTEL | | | | |
| 11 | | Jacob Cortaillod | 1626 | Coupes de communion | Serrières | 10 |
| 12 | | Henri Gallot | après 1650 | Calice | Le Landeron, chapelle | 171 |
| 13 | | Pierre Lucas | 1675-1700 | Encensoir | Cressier | 118 |
| 14 | | Pierre Lucas | 1693 | Pot de baptême | Saint-Aubin | 436 |
| 15 | | Etienne Gallot | 1689 | Coupes de communion | Corcelles | 228 |
| 16 | | David Renaud | 1766 | Coupes de communion | Peseux | 205 |

| N° | Contrôle et orfèvre | Maître | Epoque | Objet | Endroit | Page |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 17 | | David Renaud | 1777 | Plat | Peseux | 205 |
| 18 | | David Renaud | 1778 | Coupes de communion | Auvernier | 256 |
| 19 | | François Warnod | 1781 | Sceptre | Le Landeron, hôtel de ville | 145 |
| | | | SOLEURE | | | |
| 20 | | Pas identifié | 1586 | Coupe | Le Landeron, hôtel de ville | 175 |
| 21 | | Johann-Georg Wirz | 1778 | Ostensoir | Le Landeron, chapelle | 170 |
| | | | ZURICH | | | |
| 22 | | Jacob Stampfer? | avant 1579? | Coupe de «1628» | Le Landeron, hôtel de ville | 176 |
| | | | INDÉTERMINÉS | | | |
| 23 | | Deux maîtres? | XVII$^{e}$ s. | Ostensoir | Cressier | 118 |
| 24 | | Pas identifié | XVII$^{e}$ s. | Calice | Le Landeron, chapelle | 170 |
| 25 | | Pas identifié | après 1716 | Coupes de communion | Cornaux | 97 |
| 26 | | Jean-Jacques Petitmaître? La Neuveville? | 1710 | Burettes | Le Landeron, église | 163 |
| 27 | | Petitmaître? La Neuveville? | vers 1700 | Calice | Le Landeron, église | 163 |

## MARQUES DE TÂCHERONS

| N° | Marque | Nom | Lieu | Objet | Date | Page |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | Inconnu | Cressier Rue Sans Soleil | Fenêtre | 1615 | 133 |
| 2 | | Inconnu | Le Landeron Croix de Ville | Pile | 1621 | 156 |
| 3 | | Inconnu | Le Landeron La Russie N° 8 | Fenêtre | 1634 | 190 |
| 4 | | Inconnu | Cressier Fontaine du Lion | Base de la pile | 1671 | 106 |

# INDEX

Cet index donne les principaux noms de personnes, de saints, de lieux et quelques thèmes iconographiques


AARAU 11, 119, 195.
AARBERG 147.
AARBERG-VALANGIN, Jean III d' 22.
ABERLI, Jean-Louis, dessinateur 89.
ABONDANCE, l' 335.
AFFRY, famille d' 319.
– armes 115, 116, 130, 131, 132.
– Elisabeth d' 115, 130, 133.
– Jean-Louis d' 319.
– Joseph-Nicolas d' 319.
AGATHE, sainte 179.
ALBERTH, André, maçon 342.
ALBERTINI, Jacques-Ulrich 214.
ALEXANDRE III, pape 3.
ALEXANDRE LE GRAND 173.
ALLIEZ, armes 184, 187.
ALSACE 72.
AMÉDÉE, saint 428.
AMIET, Abraham 401.
– Jean-François 318.
AMSTERDAM 440.
ANDELFINGEN 55.
ANDRÉ, saint 11, 230.
ANDRIÉ, Charles-Henri d' 420.
– Jean-Henri d' 420, 423.
ANET (Ins) 444.
ANNE, sainte 177, 179, 429.
ANTOINE, saint 162, 164.
– de Padoue, saint 179.
AREGGER, famille 105.
– Jean-Victor Laurent d' 117.
AREUSE, voir: Boudry.
AREUSE, l' 350, 351, 353, 355, 357, 373, 376, 380, 392.
ARGOVIE, canton 28.
ARGUEL, Amé d' 444.
ARNOUX, Charles, fondeur 98, 166, 286.
AUBERT, alias Rougemont 440.
– Jean, charpentier 360.
AUBIN, saint 428, 431.
AUBRY, N., architecte 379.
AUGSBOURG 118, 164, 176.
AUGUSTE, empereur 6.
AUGUSTIN, saint 22.
AUTRICHE, duc d' 22.
AUVERNIER 4, 32, 243, 249–279, 280, 293, 297, 319, 323, 324, 416.
– bâtiments divers 218, 234, 257–272, 278, 279, 426.
– château 252, 272–277.
– fontaines et puits 250–252.
– temple 253–257, 401.
AVENCHES 427.

BACCHUS 20.
BACHELIER, Charles-Claude, lithographe 85.
BACHELIN, Auguste, ébéniste 333.
– Auguste, peintre 427.
– François, ébéniste 332.
– Frédéric, graveur 82.
BACHMANN, N., maître maçon 56.
BADE-HOCHBERG, armes 193, 255, 385.
– famille de, voir: Hochberg.
BAHIA 83.
BAILLI, Jean, maçon 370.
BAILLIF, J.-F., poêlier 127.
BAILLOD, armes 243, 245.
– Balthazar 242.
– Claude 242, 244.
– Jacques 244.
BALDUFF, Michel, fondeur 256.
BÂLE, concile 3.
– évêque 7, 144, 156, 192, 193.
BALLANCHE, Antoine, maçon 210.
– Pierre, maçon 23.
BALMER, N., charpentier 417.
BANDERET, Jean-Jaques 442.
– Jonas, charpentier 438.
– Pierre, menuisier 256.
BARBARIN, Thomas 375.
BARBE, sainte 114, 179.
BARBEZAT, Frédéric, charpentier 40.
– Jean-François, carrier 34.
BARBIER, armes 379.
– Abraham 379.
BARBIER, Daniel, charpentier 360, 388.
– Daniel, menuisier 384.
– David, charpentier 388, 390, 391.
– Jean-Pierre, charpentier 388.
– Joseph, maçon 358.
– Marie 309.
BARBU, Vuillemin, maçon 89.
BARILLIER, famille 223.
– David 234.
– Frédéric 203, 340.
– Guillaume 234.
– Jean 231, 233, 234, 236.
– Jonas 26, 27, 110, 115, 116, 234, 238.
– Louis 232, 234.
– Marguerite 286.
BARISCOURT, Isabelle de 152.
BART, Pierre 406.
BAUFFREMONT, armes 52.
BAUMANN, Jean-Henri, dessinateur 28, 43, 92, 97, 146, 194, 204, 221, 226, 281, 282, 385, 425, 431.
BAVANS, Renaud de 181.
BAVIÈRE 422.
BAYARDS, Les 269.
BEAU, famille 379.
BEAUJON, Henri-Frédéric 379.
BEAUJON-DIT-BRETON, Jean-Louis 391.
BEAUJON-DIT-GALLAND, Girard 278.
BEDAUX, Claudy 247.
– David 241.
– Henri 246.
– Isaac 247.
– Josué 247.
BÉGUIN, Anne-Marie 210.
– Jacques, architecte 148, 152, 153, 167.
BELJEAN, Frédéric, maçon 194.
BELLELAY, abbaye 144.
BELLET-DIT-PERROD, Claude, charpentier 422.
BELLEVAUX, Guillaume de 355.

Bellin, Vincent, charpentier 370.
Benestrus, Jean, maçon 206.
Beney, David, charpentier 383, 431, 432.
– Josué, charpentier 432.
Benoît, Rodolphe 231.
Benoît, voir: Beney.
Berche, armes 168.
Berchteck, N., menuisier 159.
Berg, David, charpentier 438.
– Jean, charpentier 438.
Bergeon, Jean-Michel 406.
– Pierre, maçon 358.
Bergeret, voir: Tulmont.
Berlin 90.
Berne, canton de 28, 89, 158, 187, 192.
– ville de 51, 145, 153, 157, 160, 166, 171, 187, 192, 193, 195, 268, 363, 443.
– bourgeois de 40, 42, 54, 56, 58, 91, 144, 162, 188, 191, 214, 256, 264, 319.
– hôpital de 142.
– Isabelle de 152.
– Jean de 152.
Berthier, Alexandre 5, 182.
Berthod, armes 112.
– Estevenin 108, 114.
Bertholini, N., plâtrier 424.
Berthoud (Burgdorf) 436.
Berthoud, Alphonse-Henri 424.
– Abraham, maçon 201, 204, 223, 441.
– Abraham, maçon 252, 257.
– Balthazar, maçon 266.
– François, maçon 422.
– Jean, architecte 40, 46, 387.
– Jean, maçon 252, 257.
– Jean-Jacques, maçon 268.
– Léon, peintre 431, 477.
Bertrand, Jacques, maçon 422.
Besançon 98, 229, 230, 289.
Besenval, famille 145, 188, 189.
Besson, David-Henri 4, 382.
– Jacob, charpentier 405.
Bevaix 28, 361, 379, 381, 382, 395–418, 424, 436.
– abbaye (prieuré) 252, 353, 381, 395, 400–404, 405, 416.
Bevaix, château 410–413.
– Châtelard 395, 404.
– cure 317, 386.
– maisons diverses 405–418.
– temple 367, 395–399.
Béville, Théophile de 293.
Beynon, Emer 3.
Bez, Jean, maçon 167.
– Joseph, maçon 120, 184.
Bienne 3, 12, 45, 87, 105, 118, 138, 167, 180, 313.
– église 52.
Bille, Edmond, peintre 52, 228.
Biolley, Adam, charpentier 12, 88, 89, 120, 286, 292.
– Jean-Jacques, charpentier 88, 204, 268.
Blaise, saint 43, 44, 58, 59.
Blayer, Guillaume 152.
Blondel, Jacques-François, architecte 331.
Bocquillon, Augustin, ingénieur 89, 106.
Boictu, Jean, maçon 196.
Boitel, Edmond, architecte 224.
Boiteux, Daniel-Henri, peintre 350.
– Jonas-Daniel, peintre 231.
– Jonas-François, menuisier 352.
– Jonas-Pierre 231, 386.
Bôle 318, 340–346, 364.
– temple 224, 340–345.
Boleine, Marguerite-Xavière 186.
Bon, Jonas 231.
Bonard, Pierre 317.
Boncourt, armes 187.
Bondeli, famille 362.
– Samuel 40.
Bonhôte, Abraham 204, 207.
– Abraham, poêlier 12.
– Abraham-Daniel 202.
– David 205, 206, 213.
– David-François 214.
– Pierre 210.
– Samuel 205.
Boniface, saint 108.
Bonjour, Charles-Frédéric, menuisier 194.
– Frédéric-Auguste, charpentier 194.
– Jean-Baptiste, peintre 160, 161.
Bonmert dit Tissot, charpentier 45.
Bonneton, Pierre, jardinier 280, 290.
Bonstetten, armes 278, 279, 452, 453.
– famille 42, 249.
– Albert de 319.
– André de 362.
– Charles de 264.
– Jean-Jacques de 278.
– Jean-Ulrich de 443.
Bonvespre, Charles-Guillaume, orfèvre 398.
– Henri, potier d'étain 401.
Bonzon, David, maçon 332.
Borel, Abraham, maçon 120.
– Abraham, maçon 62.
– Abraham-Henri 106, 281, 342, 353, 356.
– Alexandre, fondeur 54, 118, 354.
– Auguste-Antoine 425.
– Claude-François-Louis, poêlier 352.
– David, maçon 196, 238.
– Ferdinand, plâtrier 8.
– Henri-Pierre, maçon 238.
– Jacques, maçon 222, 238, 256.
– Jacques, maçon 34, 89, 201, 204, 213, 223, 251, 390, 394, 431.
– Jean-Henri, poêlier 62.
– Jean-Jacques, potier d'étain 398.
– Jérémie, maçon 196.
– Jonas-Pierre, ferblantier 341.
– Louis-Ferdinand, maçon 5.
– Moïse, maçon 45.
– Pierre, maçon 208, 232.
– Pierre-Abraham 320.
– Pierre-Henri, maçon 252.
Borel-Gaillard, Abraham, maçon 85.
Borle, A. Borel et Cie, fondeurs 98, 195, 374.
Borle-Borel, Charles-Aimé, fondeur 256.
Borruz, Jean, charpentier 196.
Bossard, facteur d'orgues 116.
Bosse, Jacob 106.

Bosset, Henry de, Madame 327, 328.
– Jean-Frédéric de 25, 347.
– Louis-Frédéric de 327.
– Pétremand 117.
Boubelliard, Jacques, maçon 423.
Boudry 200, 340, 341, 346, 347, 351, 355–380, 381, 422, 432, 443.
– Areuse 249, 283, 334, 356, 379–380.
– bâtiments divers 373–378.
– château 368–373, 381, 444.
– châtellenie 233, 287, 340, 346, 381, 395, 416, 443.
– église de Pontareuse 340, 346, 347, 355, 356, 364, 368, 375, 381, 382, 386.
– fontaine de la Justice 363–364.
– murs et portes 358–363.
– temple 364–368.
– Trois-Rods 342, 376–378.
Bouhelier, Claude 233.
– Louis 233.
Bourberain, Claude, graveur 115.
Bourbon, Marie de 420, 443.
Bourcard, évêque 222.
Bourgeois, Constant, peintre 447.
Bourgogne, rois de 400.
– duc de 351.
– Charles le Téméraire, duc de 443, 445.
– Jean de 419.
– Rodolphe III, roi de 42, 249.
– guerres de 175.
Bourgoin, Balthazar 164.
– Henri, menuisier 159.
Bournez, François-Joseph, fondeur 206, 386, 398.
Bourquier, François 22, 27, 28.
Bourquin, Abraham, charpentier 23, 35, 352.
– Abraham, maçon 431.
– David, charpentier 88, 289, 290, 318, 423.
– Frédéric, charpentier 100.
– Jacob, charpentier 283.
– Jean, charpentier 370.
– Jean-Henri 233.
– Jean-Louis, menuisier 342.
Bourquin, Jonas, charpentier 114.
– Théophile, charpentier 121.
Boutry, Jean-Baptiste, sculpteur 67, 73, 441.
Bouvier, Jean-Henri, poêlier 207, 391.
– Jonas-Louis 202.
– Louis 206.
– Pierre-Eugène, peintre 286.
Boveresse 95.
Bovet, famille 379.
– Abraham, architecte 286, 347.
– Balthazar, charpentier 377.
– Berthe 431.
– Guillaume, charpentier 377.
– Jean-Jacques 376.
Bovier, Vuillemin, charpentier 196.
Boy de la Tour, famille 378.
Boyve, Abraham 98.
– David, potier d'étain 291.
– Jonas 7, 222.
Braillard, Guillaume, charpentier 422.
Brandhardt, Frédéric, plâtrier 352.
Brandt, Frédéric 266.
– Henri 266.
– Isaac 347.
– Jacob 347.
– Jean 81, 82.
– Louis 81, 82.
Bredin, Abraham, menuisier 288, 300.
Breguet, Henri-François 35.
– Jonas-Claude 292.
Brenets, Les 203.
Brenier, François 66.
Bride, Collet, maçon 370.
– Jacques, maçon 370.
Broc 170.
Brochatton, Jacques-François 184.
– Marie-Catherine 186.
– Nicolas 164.
Brolliat, N., fondeur 399.
Brot-Dessous 347, 353–354.
Brot-Dessus (Plamboz) 347, 353.
Brunes, Bertrand de 152.
Buachart, Jean, maçon 340.
Buchegg, Hugo de 105.
Bueren 88.
Bueren, famille 443.
– armes 452, 453.
– Charles de 446.
– Charles-Henri de 446.
– Jean-Charles-Albert de 453.
Buessard, Constant(in), pendulier 231, 438.
Bugnon, Claudelion, charpentier 423.
– Pierre, poêlier 288.
Bugnot, famille 58, 60.
– armes 77.
– Elie 43, 50, 76.
Bullet, Elie, maçon 422.
– Josué, charpentier 431, 432, 438.
– Nicolas, charpentier 422.
Burnand, Abraham, architecte 88.
Burqui, Jean-Pierre, vitrier 34.
Bussereux, Henri 272.
– Pierre 377.
Bussine, Pierre, peintre 289.
Buttes 14, 309, 352.
Buttes, Guyot de 14.
Byss, famille 145.

Calame, Jean-Jacques, maçon 402.
Calame-Rosset, Samuel-David, sculpteur 330, 335.
Calixte III, pape 166.
Canciancelli, Jacques, plâtrier 96.
Cand, Jean-Jacques 354.
Cantons suisses 149, 196, 214, 355, 373, 381, 443, 445.
Capellaro, Defendante, plâtrier 363.
Carbonnier, Jean, architecte 96.
Carissime, Guillauma 102.
Cartier, Claude, charpentier 392.
– Pierre 195.
– Pierre 376.
Catherine, sainte 429.
Céard, Nicolas, ingénieur 5.
Célestin III, pape 201.
Cerlier 42, 166.
Cernier 54.

CHABLE, Henri, architecte 224, 235, 254, 342, 384.
CHAILLET, Abraham 265, 286, 323.
– Georges de 323.
– Guillaume 265.
– Henri-David de 256, 258.
– Jean, maçon 149.
– Jean-Henri 286.
CHAILLET D'ARNEX, Henri 380.
CHAMBRIER, famille 105, 241, 242, 249, 273.
– armes 261, 262, 275, 378, 411.
– Abraham 409.
– Alfred de 409.
– Benoît 273.
– Charles-Louis de 241.
– Charlotte-Philippine de 378.
– François 273.
– Frédéric 273.
– Frédéric 410.
– Frédéric de 53, 141, 241.
– Frédéric-Alexandre de 242.
– Hugues 409.
– Isaac 260.
– Jacob 273.
– Jean-Pierre 273.
– Josué le (de Travanet) 104.
– Louise de 346.
– Philippe de 140, 141, 142.
– Pierre 262, 273.
– Pierre 103.
CHAMBRIER D'OLEYRES, Jean-Pierre de 224.
CHARRIÈRE, Charles-Emmanuel de 319, 320.
– François 319, 320.
– Henriette de 320.
– Madame de 319, 322.
CHASTELLAIN, Jean, fondeur 54.
CHÂTELAIN, Jean-Jacques, potier d'étain 229, 386.
– Léo, architecte 57, 64, 348, 366, 396, 425, 433.
– Louis, architecte 56, 83, 100, 120, 148, 294, 374.
CHÂTENAY, Samuel 264.
CHÂTILLON 196.
CHAUMONT (Montagne de) 20, 21, 33, 143.
CHAUVIREY, famille 280, 299, 303.
CHAUVIREY, Léonard de 287.
– Rose de 287.
CHAUX-DE-FONDS, La 195, 206, 358, 362.
CHAUX-DU-MILIEU, La 346, 347, 364.
CHERLAN, JUNOD, maçon 370.
CHEVALIER, Théodore 184.
CHÉZARD 392.
CHIFFELLE, Michel 197.
CHINNAR, charpentier 444.
CHOUPARD, Abraham, charpentier 371.
– Oswald, charpentier 12.
CHOUX, Frédéric, maçon 358.
– Louis, maçon 401.
CHRIST, le 44, 96, 160, 161, 163, 248.
– en croix 11, 51, 114, 119, 150, 350, 429.
CHRISTEN, André, peintre 348.
CHRISTOPHE, saint 114.
CIETTI, N. 72.
CLAIRAT, Rodolphe, horloger 230.
CLAPARÈDE, Jacob, serrurier 204, 291, 388, 389.
CLAUDE, saint 160.
CLERC, Daniel 376.
– Isaac-Henri 221.
– Marc 376.
– Simon 375.
CLOTTU, armes 97, 102.
– Abraham, charpentier 36,
– Blaise 102.
– Claude 101.
– Daniel 34.
– Gabriel 35.
– Jacques 101.
– Jacques, charpentier 187.
– Jacques, maçon 134.
– Jean 101.
– Jean-Guillaume 95.
– Jean-Jacques 100.
– Jean-Pierre 103.
– Jonas 116.
– Louise 76.
– Pierre 101.
– Pierre, maçon 94.
CLOTTU-DIT-PIERRON, Antoine 41.
CLUNY, abbaye 221, 222, 223, 400.
COEUVE, Jean de 56.
COFFRANE 35, 221.
COLIN, David 222.
– David, arpenteur 25, 29, 233.
– David, maçon 240.
– Isaac 235.
– James, architecte 224, 228, 424, 425.
– Jean 239.
– Jules 351.
– Moïse 234.
COLLIER, Jean, charpentier 288.
– Pierre, charpentier 288.
COLLOMB, David, maçon 34.
COLMAR 341.
COLOMB, David, charpentier 359.
– Eugène, architecte 167.
– Louis, abbé 24, 26, 30, 31, 108.
COLOMBIER 46, 249, 252, 258, 280–339, 340, 347, 348, 419.
– le Bied 314, 324–329, 392.
– château 235, 262, 286–308, 328, 436.
– fontaines 282.
– maisons diverses 220, 308–324.
– le Pontet 281, 317–323.
– temple 282–286.
– Vaudijon 281, 329–339.
COLOMBIER, seigneurs de 42, 94, 223, 231, 280, 303, 305, 317, 381, 386, 395, 400.
– Antoine de 246, 287.
– Henri de 249, 287, 340, 353.
– Jacques de 287.
– Jean de 42, 287.
– Perrin de 287.
– Renaud de 287.
– Vauthier de 282.
COLON, Reine-Agnès 350.
COMBES, voir: Le Landeron.
CONCISE 430, 443, 446.
CONVERT, famille 260.
– François-Louis 255.
– Henri-Louis 328.
– Jean 268.
– Jean-Pierre 268.
CORCELLES-CORMONDRÈCHE 46, 221–248, 259, 289, 390.
– cure 231–233.
– maisons (Corcelles) 233–240.
– maisons (Cormondrèche) 241–248.

Corcelles-Cormondrèche,
– prieuré 93, 231.
– puits et fontaines 222.
– temple 222–231.
Cordier, Abraham 44.
– Jean 75, 76.
Cormondrèche, nobles de 242.
– Aimé de 222.
– Henri de 221.
– Rodolphe de 221.
Cornaux 66, 80, 87, 93–104, 106, 107, 116, 120, 134, 143, 193.
– cure 98–99.
– maisons de commune 100–101.
– maisons diverses 101–103.
– Souaillon 103–104.
– temple 93–98.
Cornelles, Charles, maçon 340.
Corneux, Wachelm abbé de 21.
Cortaillod 325, 348, 352, 355, 360, 364, 374, 381–394, 410.
– cure 386–387.
– Fabrique Neuve 392–394, 414, 416.
– hôtel de commune 387-390.
– maisons diverses 390–392.
– temple 382–386.
– toiles peintes 72, 416.
Cortaillod, famille 259.
– Daniel 266.
– Guy 258.
– Jean 10, 11, 329.
– Louis 266.
– Pierre 258, 266.
Cosandier, David, charpentier 120.
Côte, mairie de la 201, 221, 234, 241, 249, 258, 265, 280, 286.
Coucy, seigneur de 22.
Coudre, La 20–33, 43.
– Café de la Grappe 30–33, 38, 74, 210.
– Cave de Fontaine-André 29–30.
– Favarge, la 20, 27–29, 350.
– Fontaine-André, voir sous ce nom, p. 464.
Coulet, Georges-Alexandre, charpentier 348.
Coulon, famille 399.
Courant, Antoine 24.
Courtemaîche 230.
Courvoisier, Jules, peintre 256, 398.
Courvoisier-Clément, Auguste 248.
Courvoisier-Voisin, Henri, dessinateur 326.
Couvet 40, 54, 88, 98, 118, 196, 208, 232, 252, 256, 257, 341, 354, 383.
Cressier 22, 57, 81, 105–142, 143, 144, 148, 161, 164, 181, 292.
– ancienne cure 120.
– ancienne église 107–112, 114, 115, 116, 120.
– ancienne maison de commune 121.
– chapelle du Rosaire 107, 113–114.
– château 114, 121–129, 235.
– maison Vallier 106, 130–133, 139.
– maison diverses 133–142.
– mobilier d'église, etc. 114–119.
Cressier, de, armes 112, 114, 116.
– Jacques de 164.
Crible, David 76.
– Siméon 76.
Cuenin, Daniel, menuisier 313.
Cunet, Jacques 112.
Cupillard, Claude-Joseph, fondeur 344.

Dalila 248.
Damey, Blaise, fondeur 165, 229, 438.
– Jean 229.
– Jean-Baptiste, fondeur 165, 386, 438.
– Jean-Claude 386,
Damprichard 422.
Dard, Abraham, maçon 289. 386.
Dardel, famille 79, 85.
– armes 77.
– David, serrurier 45.
– Marie 76.
– Jean-Louis, charpentier 62.
– Jean-Pierre 79.
– Jonas 81.
Dardel Judith 64.
– Pierre 79.
Daulte, N., serrurier 108.
David, maçon 431.
– plâtrier? 108.
Debély, armes 256.
– Abraham 256.
– Pierre 258.
Décalogue 47.
Decreuse-dit-Dupoil 86.
Degiez, Simon 164.
Delachaux, Daniel, maçon 35, 45, 59, 231.
– Théodore, peintre 228.
Delémont 167, 177.
Dellenbach, Josué 354.
– Louis, entrepreneur 83.
Dellenbach et Walther, architectes 122.
Deluze, armes 328.
– Jacques 392.
– Jean-Jacques (-Chaillet) 324, 325.
– Jean-Jacques (-Ostervald) 327.
– Jean-Jacques (-Warney) 325.
De Pierre, armes 342, 343, 378.
– Jean-Frédéric 342, 377, 378.
Dervin, Jean-Frédéric, serrurier 342.
Desaules, Jonas-Pierre 140.
Deschwanden, Melchior-Paul von 161.
Descœudres, Claudy, charpentier 223, 232.
– Daniel, charpentier 223.
– David, charpentier 223.
Descombes, David-Henri, charpentier 194, 198.
Des Costes, Antoine 27.
Despas, Jean 182.
Dessaules, Abraham, charpentier 34.
Dessouslavy, Jonas-Pierre, horloger 98, 196.
Devenoge, Jean-Frédéric, poêlier 407.
Diane 20.
Diesbach, famille 105, 249.
– armes 184.
– Georges de 184.
– François de 122.

DIESBACH, Jean-Georges-Joseph de 121.
– Jean-Rodolphe de 264.
DIESSE 101, 121, 193.
DIETLER, Jean-Frédéric, peintre 146.
D'IVERNOIS, César 324.
DOMINIQUE, saint 160, 161.
DONNATI, Joseph-Marie, peintre 374.
DONNIER, Henri, maçon 207, 223, 241, 246.
– Isaac, maçon 286, 382, 391, 396, 398, 407.
DOTHAUX, Frédéric, menuisier 224.
– Jean, maçon 206.
DOUANNE, Conon de 108.
DOUDIET, Pierre-A., lithographe 192, 296.
DREFFET, Jean-Daniel, fondeur 359, 360, 386.
DRILET, Jean, tailleur de pierre 368.
DROZ, famille 101.
– Abraham, maçon 201.
– Abraham, tailleur de pierre 56.
– Alphonse, architecte 294.
– Estevenin 416.
– Moïse, tailleur de pierre 56.
– Pierre, maçon 201.
DROZ-DIT-BUSSET, Abraham-Louis 233.
DUBIED, Abraham, maçon 289, 318.
– Pierre-Louis, tailleur de pierre 95.
DUBOIS, Abraham, charpentier 286.
– Charles-Henri, charpentier 46, 284, 324, 352, 374, 405.
– Daniel, maçon 195.
– François-Louis 310
– Jean-Frédéric 350.
– Philippe 409.
– Pierre, maçon 268, 319.
– Ponçot, maçon 90.
– Samuel-Henri, charpentier 284.
DUBOIS DE MONTPERREUX, Frédéric, archéologue, 109 110, 280.
DUCOMMUN, Pierre 55, 206, 357, 382, 392.
DUCOMMUN-DIT-BOUDRY, David, horloger 359, 362, 386.
– Pierre, horloger 359, 362, 386.
DUCOMMUN-DIT-TINNON, Daniel, horloger 231, 257.
DU CUGNET, Pierre, plâtrier 55.
DUCHAT, Antoine, maçon 120.
DUMAINE, Augustin 386.
DUMAS, Emile, facteur d'orgues 161.
DUMONT, Abraham, maçon 95.
– Abraham, tailleur de pierre 193.
DU PASQUIER, Abraham, maçon 376.
– Charles-Henri 338.
– Claude-Abram 82, 329, 392.
– Henri 414.
– Jacques, maçon 288.
– Jean-Jacques 82, 314.
– Jean-Pierre 329–334.
– Léon, Madame 377.
DU PEYROU, Pierre-Alexandre 105, 138, 140, 141, 142.
DUPOIL, armes 87.
– Jean 85.
DUPOIL-DIT-D'EPAGNIER, famille 85, 86.
DURANNUS, prêtre 222.
DUSAUGEY, inspecteur 5.
DUVANEL, Jonas, maçon 222, 258, 268, 291, 374.
DUVOIR, Léon 83.

EHRENSBERG, N., maçon 198.
EICHLER, Heinrich, orfèvre 164.
EMET ULLA 292.
EMONET, armes 368.
ENGELMANN, G., lithographe 447.
ENGES 105, 108, 116, 143.
ENGLER, Jean-Christophe 95.
EPAGNIER, voir: Marin.
EPAGNIER, famille 85.
– Jean d' 184.
– Pierre d' 80.
ERIZ 309.
ERLACH, François-Louis d' 312.
ERNST, Georges, Orfèvre 118.
ESTAVAYER 98, 166, 229, 286, 289, 408, 420, 430.
ESTAVAYER, seigneurs d' 419, 420, 430, 443.
– famille d' 355.
– armes 116, 118, 164, 176, 243, 244, 400, 419, 430.
– Girard d' 355.
– Guillaume d' 421.
– Jacques d' 419, 420, 421.
– Marguerite d' 133.
– Pierre d' 355, 381, 419, 420, 421.
– Rollin d' 355, 420.
ESTAVAYER-LULLY, Joseph-François d' 242.
ESTAVAYER-MOLLONDIN, famille 105, 145, 184.
– Jacques d' 115, 117, 118, 133, 164, 289, 301.
ESTAVAYER-MONTET, Jacques-François 164.
– Laurent 138.
ESTEVENIN, maçon 444.
ETIENNE, saint 168, 282, 400.
EVARD, Abraham 92.

FAILLETAZ, Jean-Samuel, horloger 362, 399.
FAREL, Guillaume 12, 45.
FARGAN, Pétremand, serrurier 289.
FARNET (Fahrni), Elie 309.
FASEL, Jean, architecte 157.
FASNACHT, Jean-Georges, maçon 156.
FAUGUEL, Jean, tuilier 388, 416, 418.
FAVARGE, Heinzely de la 28.
FAVARGER, Daniel 28.
– François-Louis 226.
– Guillaume 28.
– Jean 28.
– Jonas-Antoine 383.
– Théodore, menuisier 204, 291, 309, 325, 347, 384.
FAVRE, N. 203, 314.
– Abraham, maçon 252, 257.
– Abraham, maçon 431.
– Antoine, architecte 233, 252, 257.
– Charles-Auguste, tailleur de pierre 332.
– Daniel-François 382.
– David-Henri 244.

FAVRE, Georges, architecte 48, 57.
– Guillaume 374.
– Henriot, charpentier 370.
– Jean-François, maçon 252, 257.
– Jonas, architecte et maçon 7, 9, 45, 50, 63, 88, 314, 370.
– Louis 146.
FÉGELY, famille 61, 123, 249, 377.
– Jost 272.
– Ursula 163.
FELBER, Peter, architecte 158, 159.
FELS, E. de 52.
FENIN, château 276.
FÉQUENET, Jacques 247.
– Jonas 247.
FERRIER, David 29.
FERRIÈRE, Ferdinand, doreur 331.
FEY, donzels de 85.
FILLIETAZ, N. 431.
FISCHARD, Nicolas, menuisier 368.
FISCHER, famille 58.
– Béat 56, 58.
– Joseph, maçon 194.
– Thomas, maçon 194.
FLANGEBOUCHE 45.
FLEURIER 288, 314, 347.
FONTAINE-ANDRÉ, abbaye 20–30, 33, 34, 42, 86, 105, 107, 108, 118, 121, 143, 280, 443.
– Othon, abbé de 22.
FONTAINES 98, 359.
FORNACHON, Claudy 210.
– Daniel-Henri 206.
– Jean 205.
– Jean 214.
FOULQUE, Esabeau 205.
FRANCE, armes de 20, 175, 243, 308, 389.
– roi de 121, 133, 214.
– service de 66, 133, 136, 272, 273, 319, 324 440.
FRANCHE-COMTÉ 157.
FRANEL, L., lithographe 28.
FRANTZ, André, menuisier 332.
– Charles, menuisier 332.
FRASSE, famille 354.
– David-Frédéric, charpentier 352.
FRASSE, Frédéric, charpentier 352.
– Isaac, charpentier 352.
FRESENS 419, 430, 441–442.
FREY, Charles-Louis, tailleur de pierre 379.
– Louis 251.
FRIBOURG, bourgeois 61, 105, 122, 145, 184, 258, 377.
– canton 179, 272.
– musée 170.
– ville 45, 55, 110, 116, 118, 157, 164, 165, 167, 268, 368, 369.
FRIBOURG, Conrad de 85.
– Jean de 166, 181.
FRIENISBERG, abbaye 144, 145, 187, 192.
FRISCHHERZ, Henri, orfèvre 175.
FRISCHING, famille 145.
– Louis 188.
FROCHAUX, François Basile 185.
– Jean-Baptiste 185, 186.
FROMENT, Denis-Daniel de, Madame 292, 293.
– Paul de 137.
FRONTINIUS 105.

GADY, famille 258.
GAENG, N., peintre 159.
GAGNEBIN, Ferdinand 56.
– Ferdinand-Louis, lithographe 192.
GAILLE, Louis, maçon 358.
GALLANDRE, Elie 31.
– Guillaume, menuisier 370.
– Madeleine 64.
GALLOT, Etienne, orfèvre 228.
– Henri, orfèvre 171.
GASCARD, Abraham, charpentier 384, 396.
– Henri, charpentier 407.
GASPARD, charpentier 108.
GAUBERT, évêque 222.
GAUDET, famille 44, 50, 244.
GAULLIEUR, Isaac 238.
GAULTIER, B., graveur 80, 81.
GAUTHIER, maçon 444.
GÉLIEU, Isabelle de 296.
GENDRE, Auguste, tailleur de pierre 332.
GENÈVE 10, 300, 359, 360, 386.
GENEVEYS-SUR-COFFRANE, Les 240.
GEORGES, saint 162.
GERA, Jean-Pierre, plâtrier 333.
GÉRARD, Claude 54.
GIBERT, armes 164.
– Jacques 164.
GIBRALTAR 407.
GICOT, Michel 191.
GIGAUD, armes 244.
– Henri 82.
GILLER, Henri 92.
GIRARD, famille 145.
– David 48.
– Henri 374.
– Jaquet, charpentier 360.
– Jean 180.
– Josué, charpentier 23.
GIRARDET, N., graveur 25.
– Abraham, graveur 43, 146.
– Abraham-Louis, graveur 43, 57, 281, 322, 382.
– Alexandre, graveur 4, 5, 6, 7, 356, 372.
– André, maçon 340.
GIRARDIER, Louis, menuisier 332.
GIRARDOT, Gaspard 350.
GIROUD, Moïse, maçon 330, 342.
– N., maçon 363.
GIULIERI? Louis 115.
GLAY 10.
GLÉRESSE 313.
– armes 112.
– Pierre de 93.
GLUTZ, famille 130.
GORGERAT, armes 368.
GORGIER 289, 414, 419–429, 430, 440.
– château 420–428.
– seigneurie 419, 430, 439, 441, 443.
GORGIER, seigneurs de 395, 436, 437.
– François-Antoine de 115.
– Girard de 419, 420.
– Jean de 420.
– Lambert de 419, 420.
GOSSET, ABRAHAM 398.
GOSTELI, Emile, architecte 31.
GOTTREUX, Abraham 408.
– Toinette 398.
GRAFF, Joseph, potier d'étain 171.

GRAFFENRIED, famille 362.
– armes 188, 190, 262.
– Nicolas de 58, 188.
GRANAVY 421.
GRANDE-BRETAGNE 306.
GRANDJEAN, N., maçon 387.
– Abraham, maçon 246.
– Constant, charpentier 352.
– Guillaume-Henri, maçon, 352, 414.
– Jean-Jacques, maçon 324.
– Jonas, maçon 250, 324, 382.
– Pierre, charpentier 347.
GRANDSON 23, 289, 341, 348, 443, 445.
GRANDSON, seigneurs 443.
– Hugues de 443.
GRANGES, Pierre de(s) 22, 26.
GREBET, Georges 164.
GREDER, famille 105.
– armes 176.
– Wolfgang 272.
GRELLET, armes 368, 376.
– Georges 382.
GRENOT, Jean, peintre 230.
GRESET, David, maçon 273.
– David-Henri, peintre 342, 344, 386.
– Jean, charpentier 383, 384.
– Jean-Pierre, peintre 341.
– Moïse, menuisier 439.
GRESSEL, Nicolas, facteur d'orgues 116.
GREZET, voir: Greset.
GRIMM, Jean, peintre 160.
GRISEL, Charles-Frédéric, serrurier 352.
– David, maçon 402.
– Frédéric, serrurier 333.
– Georges, dessinateur 4, 28, 146, 382.
– Jean, menuisier 387.
– Jean, serrurier 388.
– Louis, menuisier 432.
GROSCLAUDE, David, maçon 358.
– Jean, maçon 387.
GRUET, Guillaume 267.
GRUYÈRE, Jean 184.
GRUYÈRES 436.
GUERIN, Pasquier, jardinier 280.
GUIGNARD, Abraham, ébéniste 67.
GUILLAUME, charpentier 360.
– saint 22.
GUILLEBERT, famille 56.
– Gédéon, fondeur 201.
– Jean-Henri, fondeur 54, 98, 100, 165, 252, 386.
– Jean-Jacques, fondeur 54, 98, 386.
GUILLET, Pierre, fondeur 437.
GUINAND, Adam, maçon 288, 289, 401.
– Jean, maçon 23.
– Pierre 314.
– Pierre, maçon 341.
GUINCHARD, David-François 431, 438.
GUNDELSHEIM, Philippe de 193.
GUY, Emer 364.
GUYE, Jacques, charpentier 401.
GUYENET, Abraham 347, 353, 420.
GUYOT, Antoine 14.

HABERBUSCH, Charles, menuisier 432.
– Jacob, menuisier 432.
HACKBRETT, Jean-Rodolphe 214.
HALLSTATT 42, 105, 192, 395.
HANCHEMAN, carrier 445.
HARDY, armes 243.
– Blaise, forgeron 377.
HARSCHE, Jean, charpentier 110.
HASSELAER, Maurice-Antoine 440, 441.
HAUSMANN, Hans-Caspar, poêlier 437, 451.
HAUTERIVE, abbaye 80, 85.
HAUTERIVE 20, 21, 29, 32, 33–42, 43, 44, 61, 289, 310, 342, 377, 388, 431.
– Champréveyres 21, 42.
– maison Court 36–39, 42.
– maisons diverses 39–42.
– place principale 34–36.
HEATON, Clement, peintre-verrier 10, 96, 433, 434.
HEILER, Jean-Jacques, peintre 45.
HENRI, saint 428.
HENRIOD, Louis-Constant 55.
HENRIPOLIS 80, 81.
HENRY, Daniel 409.
– Henri 356, 406.
HENRY, Samuel, charpentier 203, 416.
HERCULE 69, 70, 144, 249.
HERMENEGILDE, capucin 167.
HERMINJARD, Pierre-Adam, plâtrier 441.
HERRLIBERGER, D., graveur 25.
HERTWIG, Georges 188.
HESS, François, peintre 160.
HESSLER, Jean 13.
HIMELY, Abraham, graveur 145.
HIRSTINGER, Bendikt, charpentier 88.
HOCHBERG, Jeanne de 23, 28, 214, 223, 231, 356.
– Philippe de 153, 381, 445.
– Rodolphe de 443.
HOHENAUER, N., maçon 198.
HOLLANDE 446.
HOLOPHERNE 248.
HORY, Jean 192.
HOSCH, Edouard, peintre 428.
HUBER, Conrad, maçon 60.
HUBER, Joseph, tailleur de pierre 46.
HUERLIMANN, Johann, graveur 92.
HUET, carrier 445.
HUGENTOBLER, Henri, ferblantier 284, 352.
HUGI, famille 105.
– Madeleine-Catherine 136.
HUGUENIN, N., maçon 387.
– Abraham, architecte 88.
– Daniel, maçon 390, 391.
– Josué 375.
– Oscar 351.
– Pierre, maçon 390, 391.
HUMBERT 221, 222.
HUMBERT, David, serrurier 390.
– François, fondeur 54, 118, 229, 286, 344, 359.
HUMBERT-DROZ, Daniel, maçon 195.
– Joseph, architecte 34, 195, 282.
– Joseph, tailleur de pierre 56, 202.
HUMILIMONT 22.
HUNKELER, Samuel, fondeur 54.
HUTHENSON, Antoine, maçon 120.

Ibbetson, L.-Boscaven 4.
Ibrahim 296.
Irmengarde 249.
Isaac 248.

Jacob 173.
Jacobel, Pierre, charpentier 401.
Jacot, Jacques-Henri 56.
– Jean-Henri, maçon 398.
– Josué, maçon 424.
– Olivier, charpentier 195.
Jacot-Descombes, Josué 432.
Jacot-Guillarmod, David, menuisier 7, 10, 45, 52, 214.
Jacottet, J., lithogr. 425.
– Suzanne 112.
Jacques, saint 162.
Jaquenod, famille 242.
– Jean, serrurier 289.
Jaquet, N. 203.
– André, charpentier 207, 338.
– Guillaume, horloger 230.
– Jacques, charpentier 113.
– Jean, charpentier 196.
Javin, Daniel 291.
Jean, maçon 444.
– qui pleure 445.
– saint 6, 52, 160, 429.
Jean-Baptiste 163, 350, 429.
Jeanjaquet, N., maçon 422.
– armes 411.
– Balthazar, maçon 289, 318, 383, 401.
– Esther 410.
– Léo 110, 120, 128.
– Pierre 410.
Jeanneret, Abraham, maçon 196.
– Balthazar 56.
– Daniel, maçon 196.
– Gustave, peintre 137, 425.
– Henri-Louis de 414.
– Jonas-François de 414.
– Pierre, maçon 35.
Jeannet, Abraham, maçon 289.
Jeannin, Moïse, maçon 268.
Jeannot, Abraham, maçon 386.
– Isaac, maçon 341.
Jeanrenaud, Simon, poêlier 440.
Jeanrichard-dit-Bressel, Philippe, menuisier 8, 10.
Jebsheim 341.
Jéhovah 436.
Jenin, P. 49.
Jermann, Jean 432.
Job, Paul, plâtrier 46, 366.
Joly, Daniel, maçon 318.
– Pierre, charpentier 377.
Jordan, Jean-Pierre 407.
Jorion, N., sculpteur 167.
Jornod, Abraham, maçon 320.
– David, horloger 286.
Joseph, saint 179, 451.
Joux, Richard, abbé du lac de 21.
Joux, Abraham 317.
– Pierre 317.
Judith 248.
Juillard, Jacob, charpentier 291, 383, 386.
– Jean, charpentier 222.
Jules II, pape 93.
Junod, Antoine 260, 262.
– Bastian 422.
– Benjamin, serrurier 194, 198.
– Blaise 262, 272.
– Charles, ingénieur 192, 357.
– Charles-Théophile, ébéniste 198.
– Jean 232, 270, 272.
– Jean-Pierre 197.
– Louis 232.
– Vuillemin 270.
Jupiter 176, 249.
Jura, eaux du 43, 91, 394.
Justice, la 173, 363.
Justinger, Conrad 144.
Juvet, Abraham 231.
– Henri, tailleur de pierre 332.

Kaesler, Jean, horloger 386.
Kaiser, Franz-Ludwig, fondeur 118, 165, 166, 256.
Kali, Michel 143.
Kanter, Christoph, charpentier 405.
Kassel, Tapetenmuseum 378.
Kauw, Albrecht, peintre 146, 152.
Keith, Georges 291, 292, 296, 306, 324.
Keller, Charles-Auguste 327.
Keller, Jean 222.
– Jean-Jacques, serrurier 333.
Kilchberger, Hans-Jakob, menuisier 160.
Klely, Hans-Wilhelm, fondeur 119, 165.
Koehli, Jean, tailleur de pierre 332.
Koenigsfelden, bailli de 40.
Koller, Antoine, plâtrier 166.
Kuentzi, Hans, poêlier 42.

Laager, Fridolin, décorateur 141.
Labram, famille 392.
– Jean 325.
La Haye 446.
La Hire, Isaac de 55.
Lallemand, Jean-Jacques 10, 11.
Lambelet, Constant, maçon 333.
– François-Louis, maçon 4, 268.
– Frédéric, maçon 333.
– Henri, sculpteur 252, 273, 326, 329, 342, 389, 394.
– Jean-Louis, maçon 62.
Lamboing 198.
Lamboréal, Jean, maçon 369.
Lance, chartreuse de la 268.
Landeron, Le 2, 107, 116, 144–191, 192, 193, 194, 231, 342, 443.
– châtellenie 105, 108, 130, 136, 143, 145.
– château 180–182.
– confréries 149, 150, 162, 183, 193.
– églises et chapelles 144, 145, 156–166, 176–180.
– fontaines 139, 153–156.
– hôtel de ville et chapelle 152, 162, 166–176, 367.
– maisons du Faubourg 187–191.
– maisons de la Ville 182-186.
– portes et tours 148–152.
Landerset, Jacques, orfèvre 164.
– Joseph de, peintre 105, 121, 122, 126.

LANDOLT, N., poêlier 59, 137, 248, 276, 316.
– David-François, poêlier 41.
– Jean-Conrad, poêlier 132, 270, 291, 308, 322, 328, 402, 404.
– Rodolphe, poêlier 56, 99, 120, 292.
– Salomon, poêlier 141.
LANDRI, évêque 430.
LANDRY, Abraham-Frédéric, maçon 342.
– N., maçon 363.
LANFRANCHI, NICORA et Cie, plâtriers 95.
LANGES, de, voir: Lubières.
LA PENSÉE, décorateur 379.
LARDY, famille 260, 261, 268.
– armes 252, 256, 262, 416.
– Henri-François 260.
– James 351.
– Marie-Elisabeth 262.
LAUSANNE, chapitre 221, 249, 282.
– divers 40, 105, 159, 395.
– évêque de 21, 22, 27, 43, 93, 107, 108, 176, 186, 222, 249, 252, 382, 400, 430.
LAVIGNY, Jean de 228.
– Pierre de 228.
LAYDERRIER DIT CLOTTU, Claude 94.
LE BEL, famille 346.
– Antoine 345.
– Othe 242.
L'ECUYER, David 25.
– Elie 61.
– François, serrurier 36.
– Simon-Michel, maçon 34.
LÉDA 70.
LE FÈVRE, Tanneguy 146.
LEFÈVRE, Nicolas, sculpt. 160.
LEITNER, S., graveur 25.
LÉON X, pape 43.
L'EPÉE, David 214.
L'EPLATTENIER, Charles, peintre 205, 305, 306.
LEQUIN, Charles, tailleur de pierre 332.
LERBER, David 91.
LEROUX, Pierre, fondeur 201.
LESAGE, Guillaume 224.
LESPÉRUT, François de 182.
LEUBA, N., maçon 387.
– Antoine, maçon 352.
– Isaac, maçon 342.
L'HARDY, François-Nicolas 267.
LIÉNARD, maçon? 364.
LIÈVREMONT, Antoine, fondeur 54, 98, 256, 349, 350.
– Jean-Claude, fondeur 98, 256.
LIGNEROLLES 309.
LIGNIÈRES 66, 143, 149, 193–198.
– cure 195–196.
– hôtel de commune 196–198.
– temple 193–195.
LISBONNE 310.
L'ISLE, château 411.
LIVRON, Jean de 398, 400.
LOBIN, L., verrier 427.
LOCHER, Gottfried, peintre 167.
LOCLE, Le 34, 35, 45, 46, 56, 88, 195, 196, 283, 346, 347.
LOMBARD, François-Joseph, horloger 344.
LONDRES 424.
LORIMIER, Abraham, charpentier 34.
– Frédéric, serrurier 251.
LORY, Matthias-Gabriel, dessinateur 92, 104.
LOUIS, saint 428.
LOUP, Jean, charpentier 89.
LOZERON, armes 278.
LUBIÈRES, François de Langes, baron de 90, 91.
LUCAS-DIT-BOURQUIN, Pierre, orfèvre 118, 436.
LUDWIG, Michael, maçon 341.
LULLY 244.

MABILLON, Jean 164.
– Pierre 184.
MADER, Abraham 341.
MAEDER, Jakob 55.
MAGNIN, Jacques, maçon 151, 166.
MAÎCHE 344.
MAILLARDET, Auguste, horloger 98, 286, 350, 359, 374.
MAIRE, David-Frédéric, charpentier 224.
– Frédéric, charpentier 246.
MALEY, le 43.
MANDROT, Alphonse de 350, 351, 444.
MANŒUVRE, Sébastien, maçon 44.
MANUEL, armes 261, 262.
– Jeanne 260.
MARAT, Jean-Paul 375.
MARIN-EPAGNIER 43, 79–86.
– Epagnier 85–86, 93.
– la Fabrique 81–82.
– Préfargier 83–85.
MARÉCHAL, Conrad 27.
MARET, Frédéric 432.
MARET RITTER ET CIE 240.
MARGUERITE, sainte 230.
MARIE-MADELEINE 44, 160, 163, 180,
MARLE, François 342.
MARRER, Joseph, charpentier 110.
MARS 105, 114.
MARTENET, Josué, poêlier 291.
MARTHE, Charles-Frédéric-Louis, sculpteur 226, 248.
– François, serrurier 12, 399.
– Jean, serrurier 407.
MARTIN, Huguenot, maçon 206.
– Jean-Jacques, menuisier 284.
– saint 109, 118, 119, 121.
MARTINIQUE 66.
MARVAL, famille 66, 69, 72. 241.
– Samuel de 390.
MARX, Georges, plâtrier 110.
MASSONDE, Guillaume, verrier 193, 288.
– Jacques, peintre 55, 288.
MATILE, Joël 352.
MATHIÉ, Blaise 235.
– Jean 235.
– Suzanne 235.
MATHIOT, Nicolet, maçon 392.
– Pierre, maçon 400.
MATTHEY, Abraham, maçon 203.
– Abraham-Louis 395, 403.
– Auguste 4, 403.
– Charles-Henri, architecte 128, 225, 287, 296.
– Daniel, maçon 232.
– Henri, maçon 207, 213, 347, 348.
– Isaac, maçon 59, 193.
– Jacques, maçon 318.

MATTHEY, Joab, charpentier 208.
– Josué, maçon 207.
– Josué, menuisier 232.
– Louis, tailleur de pierre 56.
– Pierre, tailleur de pierre 56.
MATTHEY-DORET, Guillaume-Henri 330.
MAUMARY, Jean 214.
MAURICE, saint 154, 161, 162, 164, 166, 176.
MAY, famille 145, 189, 191.
– Beat-Ludwig 175, 188.
MAYENCE 166.
MAYOR, William, arch. 114.
MEHR, Joseph-Antoine, maçon 159, 284.
MENOUD-DIT-GENDRE, Frédéric, charpentier 61, 204.
MENTHA, David 416.
MERCIER, armes 244.
– David-Louis, ferblantier 214.
– Sébastien 24.
MERIAN, Matthäus, grav. 6.
MERLIN, Clément, charpentier 110, 126.
MERTENS, William, menuisier 333.
MERVEILLEUX, famille 14, 204, 249,
– armes 20, 204.
– David 370.
– Dorothée 247.
– François-Louis de 15.
– Guillaume 214.
– Jean 202, 207, 213, 214.
METZ 66.
MEURON, N. 284.
– Auguste-Frédéric de 83.
– Charles-Daniel de 42, 214, 308.
– Charles-Gustave de 324.
– Daniel, charpentier 5.
– David-Henri 440.
– Jean-Jacques, fondeur 343.
– Pierre-Frédéric de 308, 324.
– Samuel 409.
MEURON-DIT-BANDERET, J. H., fondeur 180.
– Pierre-Isaac, fondeur 98, 165, 180, 206, 342.
MEYER, Jean-Jacques, poêlier 12, 388, 389, 390.
– Johann-Jakob, peintre 43.
– Rodolphe, peintre 43.
MICHAUD, Jean-Baptiste, menuisier 167.
MICHEL, armes 188, 190.
– Dorothée 188.
– maçon 44, 238.
– saint 168.
MIÉVILLE, Charles-Edouard, charpentier 294.
– Julien, serrurier 284, 294, 324, 333.
– Louis, menuisier 366.
MILLIOT, Richard, carrier 422.
MIOTTE, Blaise, maçon 423.
MOESCH, Georges, peintre 162.
MOÏSE 156.
MOLIÈRE, la 404.
MOLLONDIN, voir: Estavayer-Mollondin.
MONJUSTIN, Jean de, maçon 369.
MONNIER, Abraham, menuisier 313.
– David, facteur d'orgues 116.
– Jean, charpentier 377.
MONNIN, famille 105.
– Jacques 136, 137.
– Jean-Pierre 398.
MONTALCHEZ 419, 430, 441–442.
MONTANDON, Daniel, charpentier 89.
– Henri-Frédéric 374.
– Israël 432.
– Jacques-Frédéric, maçon 390, 391.
– Jean, maçon 252, 253, 365.
– Jean-François, maçon 383, 384.
– Jean-Pierre, charpentier 95.
– Jonas, maçon 428.
– Jonas-Frédéric, maçon 402.
MONTENACH, famille 61, 306.
MONTFAUCON, Aymon de 186, 382.
MONTMIRAIL, voir: Thielle-Wavre.
MONTMOLLIN, famille 241, 242, 273.
– armes 236, 286.
– Charles de 406.
– Claude de 241.
– Emer de 410.
MONTMOLLIN, Frédéric-Guillaume de 236.
– Georges de 90, 228.
– Jonas de 286.
MONTUREUX, Pierre, fondeurs 230.
MOOSER, Aloys, facteur d'orgues 161.
MORAT 22, 396.
MORBIER 345.
MOREL, famille 313.
– N. 345.
– François-Louis de 46, 312, 352.
– Frédéric de, architecte 89, 114, 157, 158, 159, 282, 283, 284, 296, 302, 372, 420.
– Jacques 319.
– Jean 317.
MOREZ 150.
MORTEAU 23, 118, 165, 206, 229, 286, 340, 344, 359, 386, 398, 423.
MOSER, Jost 398.
MOTARDE, Balthazar 164.
– Georges 185.
– Guillaume 164.
– Pierre 173.
MÔTIERS 10, 50, 288, 422.
MOUCHET, Abraham 262, 280, 300, 317.
– Claude 422.
– Daniel, poêlier 374, 386, 402.
– Jean 280, 318, 319.
– Jean-Henri 255.
– Jérémie, poêlier 258, 291.
MOUDON 88, 156, 444.
MOUTIER-GRANDVAL, abbaye 144.
MUELINEN, famille 58.
MUHLEREN, armes 303.
– Barbe de 303.
MULHOUSE 98.
MULLER, N., fondeur 118.
– Félix, charpentier 292.
– Henri, peintre 25, 325.
– Jacques-David, orfèvre 170.
– Samuel, peintre 206, 245.
MUMENTHAUS, Jean-Pierre, tailleur de pierre 93.
MUENTSCHY, Werner 267.
MURALT, Béat-Louis de 319.
MURER, Gabriel, fond. 195.
MURISET, Jacques 164.

NAEF, Albert, archéologue 224, 226.
NAPOLÉON Ier 420.
NARIA 105, 114.
NEMOURS, Marie de 116, 161, 177, 179, 356.
NERBERG, David, serrurier 11.
NEUCHÂTEL, ville 3–33, 42, 44, 54, 80, 81, 97, 98, 105, 115, 117, 118, 146, 164, 165, 166, 171, 176, 193, 195, 196, 201, 203, 204, 205, 206, 228, 230, 249, 252, 256, 273, 282, 286, 310, 318, 332, 349, 356, 369, 374, 388, 399, 409, 422, 432, 436.
– bourgeois 36, 45, 61, 184, 196, 239, 242, 247, 258, 355, 377, 381, 386, 438, 440.
– château 116, 282.
– collégiale et chapitre 22, 26, 42, 80, 94, 162, 221, 248, 249, 268.
– décanat 221, 222.
– coutume 144, 355, 395, 419.
– fontaines 156, 363.
– hôtel de ville 67.
– hôtel Du Peyrou 70, 328.
– maisons diverses 12, 19, 32, 69, 70, 90, 128, 130, 140, 156, 201, 202, 328, 378, 389, 394, 410, 412, 440.
– Musée d'art et d'histoire 51, 136, 162, 244, 249, 300.
– porte Saint-Maurice 148.
NEUCHÂTEL, comtes de, etc. 3, 58, 80, 88, 153, 180, 181, 187, 192, 350, 355, 370, 381, 395, 400, 420, 443.
– gouverneurs de 91, 110, 121, 130, 133, 137, 278, 279, 287, 291, 293, 317, 386.
– armes 50, 51, 93, 144, 187, 193, 255, 356.
– Amédée de 346.
– Berthe de 42, 86.
– Berthold de 86, 144, 145, 156, 187.
– Berthold de, évêque 22, 27.
– Berthold de, prévôt 144.
– Henri de 7, 26.
– Isabelle de 369, 381, 421.
– Jean de 93.
– Jean de, bâtard 346, 351.
NEUCHÂTEL, Louis de 86, 93, 144, 166, 192, 201, 221, 249, 280, 287, 340, 346, 351, 353, 355, 369, 419, 421, 443, 444.
– Mangold de 21.
– Rodolphe Ier de 21, 89.
– Rodolphe III de 87, 144, 187, 419.
– Rodolphe IV de (Rollin) 144, 346, 350, 355, 381, 443, 444.
– Sibylle de 113, 355.
– Ulrich II de 42, 86.
– Vauthier de, bâtard 346, 351.
NEUCHÂTEL-VAUMARCUS, famille 400.
– armes 426.
– Béat-Jacob de 422, 437.
– Claude de 443, 446.
– Claude III de 420, 422.
– Girard de 443.
– Jean de 419, 421.
– Jean II de 443, 445.
– Jean III de 446.
– Lancelot de 422.
– Simon de 422.
NEUHAUS, Dr, dessinateur 25.
NEUVEVILLE, La 22, 59, 95, 99, 108, 110, 117, 120, 122, 126, 144, 145, 153, 156, 187, 193, 194, 316, 457.
NICOLAS, saint 110, 118, 252, 382.
NICOLE, Jean-David, maçon 222, 282, 302, 352, 414.
NICOLET, N. 362.
– Abraham, charpentier 45, 61.
– Abraham-Louis, horloger 98.
– Daniel, charpentier 45, 61.
– Daniel, maçon 82, 361.
– Jacob, charpentier 94, 100.
NICOLET ET THEZ, lithographes 296, 425, 447.
NICOUD, David 228.
– Guillaume 446.
NICOURA, Joseph 396.
NIDAU 114, 147, 446.
NIDAU, Rodolphe de 192.
NIGS, Christian, maçon 194.
NIORT 83.
NODER, Jacob, maçon 120.
NODS 149, 196.
NOËL, Vincent, horloger 438.
NOIRAIGUE 318, 347, 438.
NONANS, Pierre 27.
NUEWENMEISTER, Jean, orfèvre 163, 164.
NUGEROL 144, 156, 187.

ODET, famille 61.
ODILON, abbé 400.
ORBE 223.
ORLÉANS-LONGUEVILLE, armes 143, 300, 301.
– François d' 356.
– Henri Ier d' 300.
– Henri II d' 91, 116, 280, 289.
– Léonor d' 280, 288, 400.
– Louis d' 130, 373.
ORNANS 350, 399.
ORNY 9.
OSTERVALD, armes 436.
– Marie 436, 437.
OTHENIN-GIRARD, famille 260.
OURS, saint 164.

PÂQUIER, LE 113.
PARENT, Aubert, architecte 330, 332.
– Elisée 239.
PARIS 71, 83, 332, 378, 379, 424, 425, 441.
PARIS, N., maçon 198.
– David 202, 206, 209.
– François-Louis 209.
– Jean 229.
PATON, Claude, maçon 45.
PAUL, saint 11, 222.
PAYERNE 362, 399, 437.
PELLEGRIN, Flury, menuisier 422.
PERNOD, Louis-Alfred 446.
PERREGAUX, Armand-Frédéric de 24, 27.
– David 247.
PERRELET, Abraham-Louis, horloger 206.
PERRENOUD, Jacques, maçon 341.
– Joseph, charpentier? 196.
– Moïse 242.
– Salomon, charpentier 7, 10.
PERRET, Abraham, horloger 230.
– Anne 112.
– Daniel, maçon 195.
– David 362.

Perret, David 406.
– Samuel, architecte 6, 9, 44.
Perret-Gentil-dit-Maillard, Josué 356, 357, 372, 382.
Perrier, Frédéric-Louis, architecte 354.
– Louis-Daniel, architecte 83, 354.
Perrin, David 347.
– David, maçon 318.
– François, potier d'étain 206, 368.
– Jacob, charpentier 341, 342.
– Jonas, maçon 7, 61, 90, 202.
– Josué, potier d'étain 54.
– Louis, potier d'étain 10, 54, 204, 229, 286, 349, 436.
– Samuel, maçon 318.
Perrochet, Alphonse 266.
Perrod, Claude, maçon 376.
Perrot, Félix-Joseph, horloger 350, 399.
Perroud, Laurent, sculpteur, maçon 107, 139, 153, 363.
– Laurent, carrier 113.
– Philibert 440.
Pescheur, Martin, charpentier 196.
Peseux 3, 7, 12, 201–220, 347.
– château 213–220, 240, 278, 315.
– maisons diverses 32, 74, 206–213, 242, 247.
– puits et fontaines 201–202.
– temple 202–206.
Peseux, Jean-François, arpenteur 347.
– Ulrich de 201.
Pessières, Charles, plâtrier 331, 379.
Péter, famille 78.
– armes 42.
– Abraham-Louis, fondeur 97, 98, 438.
– Elie 64.
– François 41.
– Siméon 36, 38.
Pethoud, Moïse, charpentier 402.
Petitjaquet, Blaise, maçon 289, 401, 416.
– Etienne, maçon 252, 376, 401.
– Jean, maçon 289.
Petitjean, Daniel 203.
– David, maçon 203.
Petitmaître, Simon, couvreur 22.
– Théobald, couvreur 22.
Petitpierre, Abraham de 102.
– Abraham-Louis, charpentier 403.
– Balthazar, maçon 61.
– Henri, maçon 62.
– Jean-Henri 384.
– Jonas, charpentier 99, 292, 375.
Petit-Saconnex, Le 277.
Pétremand, Abraham, horloger 230, 286.
– Daniel, charpentier 204, 207, 347, 348.
– David-François, horloger 206.
– Jean, charpentier 291.
– Jean-Frédéric, charpentier 347.
– Jonas-Louis, charpentier 347, 348.
Pettavel, Pierre 246.
Philippon, Pierre-François, architecte 83, 84.
Pic, Blaise 239.
Pierre, saint 11, 93, 119, 222, 230, 364, 400.
Pierrehumbert, Louis 432.
Pietà 162, 170.
Pillard, Michel 348.
Pillichody, Georges-François 438.
Pillonel, Jean-Joseph, carrier 382.
– Joseph, carrier 382.
Pingeon, Pierre-Henri 296.
– Pierre 352.
Pisoni, Paul-Antoine, architecte 157, 158, 159.
Pizzera, Pierre, plâtrier 348.
Plattet, Bartholomé 188.
– Melchior 188.
Pochon, Jacques, charpentier 386.
– N. 416.
Pontareuse, voir: Boudry.
Pontarlier 54, 98, 256, 349.
Ponts-de-Martel, Les 286, 346, 347, 353.
Porrentruy 168.
Possard, Joseph, facteur d'orgues 161.
– Victor, facteur d'orgues 161.
Poudre, Christian 384.
Pourtalès, famille 273, 394, 436.
– armes 426.
– Henri de 424.
– Jacques-Louis de 379, 392, 420.
– James-Alexandre de 420, 424, 432.
– et Cie 66.
– hôpital 135, 142.
Praroman, famille 105, 145, 278.
– armes 184.
– Joseph de 244.
Prémontrés, ordre des 22.
Preudhomme, Abraham 210.
Prince, famille 64.
– Daniel 78.
– Daniel, menuisier 45.
– Jean 64.
– Louis 74.
Prince-dit-Clottu, Elie 44.
– Jacques 63, 64.
Prince-dit-la-Hire, famille 67.
– Pierre 66.
– voir aussi: La Hire.
Provence 341, 431.
Prusse, rois de 145.
– armes 236.
– Frédéric II de 181, 324, 420, 423.
– Frédéric-Guillaume III 293, 294, 326.
Pulver, voir: Poudre.
Purry, David de 5.
Pury, Gustave de, ingénieur 226.
– James-Ferdinand de 104.
– Paul de, architecte 114.
Py, Benoît 238.
– Samuel 238.

Quaile, Georges, charpentier 387.
Quartier, Claude, charpentier 23.
Quartier-la-Tente, David, maçon 203.
Quelin, Jean 230.
– Pierre 230.

Quellet, Jean, maçon 333.
– Jean-Joseph 146.
Quéloz, Hubert, sculpteur 169.

Racine, Daniel, maçon 250.
– François, maçon 401.
– Jean 260.
Racle, Jean-Jacques, ferblantier 194.
– P., poêlier 64.
Rahn, Jean-Rodolphe, archéologue 52, 435.
Rapp, Noé, maçon 156.
Regarnelli, Jean, serrurier 370.
– Pierre, serrurier 370.
Regis, Jacob 22.
Reichenbach 56, 57.
Renaud, David, orfèvre 205, 256.
– David, poêlier 387.
– François, ferblantier 348.
– Jean 284.
– Jules, menuisier 224.
Renommée, la 19.
Retrouvé, Claude, maçon 360.
Reutter, Louis, architecte 226.
Réveillon, Jean-Baptiste 71, 72, 77, 378.
Rey, François 408.
Reyff, famille 377.
Reymond, Abraham-Henri, maçon 89, 99, 157, 202, 207, 251, 282, 292, 310.
– Ferdinand, architecte (= Henri-F. ou Louis-F.) 246, 405, 432.
– Henri-Ferdinand, architecte 352.
– Jonas-Louis, architecte 89, 99, 157, 202, 207, 211, 251, 282, 292, 310, 330, 332, 341, 342, 375, 382, 387, 393, 403, 407.
– Louis-Ferdinand, architecte 379.
Ribaux, Jacques 408.
Richard, famille 112.
– Claude, maçon 252.
– Thiébaud, carrier 113.
Rieser, Barthélemy, maçon 5.
– David, maçon 294.
– Gaspard, maçon 56.
Rieser, Jean-Jacques, tailleur de pierre 332.
Rissé, Charles 160.
Ritter, Bernard, entrepreneur 159, 284, 357, 358.
– Guillaume, ingénieur 159, 161, 240.
– Jean-Michel = Bernard 284.
Rive, Georges de 184.
Robert, Abraham, maçon 283, 314, 362, 374, 387.
– François 44.
– Jacob, menuisier 46, 203.
– Jacques 386.
– Jacques, charpentier 402.
– Jean-Rodolphe, maçon 374, 387.
– Josué, charpentier 45.
– Josué, maçon 222.
– Paul, peintre 52.
– Philippe, peintre 228.
Roch, saint 160, 162.
Rochefort 249, 340, 346–352, 353, 364.
– château 350–351, 353.
– temple 347–350, 399.
Rodolphe 400.
Rœmer, Hans, orfèvre 163, 164.
Rœthlisberger, Paulo, sculpteur 8, 300.
– William, peintre 96.
Roger, évêque 430.
Roget, Charles, serrurier 289.
Rognon, armes 436.
– François-Antoine 436.
– Henri-François 413.
– Guillaume 442.
– Henri-Nicolas 414, 440.
– Isabeau 195.
Rolet, charpentier 444.
Roll, famille de 105, 130, 145.
– armes 115.
– Jean Louis de 121.
Romainmôtiers, prieuré 223, 231, 400.
Romont 161, 437.
Rosala, David, charpentier 5, 293.
Rossa 331, 379.
Rossel, armes 252, 259.
– Louis 258.
Rossel-dit-Maire, Jean-Pierre 311.
Rosselet, François, maçon 374.
Rougemont, Abraham, charpentier 341.
– Denis de 441.
– François-Antoine 440.
– Henri, charpentier 438.
– Jean 440.
Roulet, famille 66.
– armes 211.
– Abraham, maçon 203.
– Daniel 202.
– David 212.
– (Py) David 211, 212.
– François-Louis 205.
– Jean-Antoine 206.
– Jonas, maçon 289.
– Louis-Eugène de 323.
– Pierre, maçon 382.
Rousseau, Jean-Jacques 142, 236, 326, 353, 354.
Roy, Renaud 317.
Royer, Jean 377.
Rubli, Samuel, couvreur 46.
Ruchti, Jakob, charpentier 88.
Ruedin, Jean-François, maçon 92, 109.
– Jean-Victor 186.
Rüeffly, B. Heinrich, menuisier 167, 313.
– Pierre, maréchal 167.
Ruetschi, H. 11, 119, 195, 437.
Ruginet, Hans 61.
Rusillon, Daniel 440.
– David-François 440.
Russ-Suchard, famille 10.
Rust, Jean-Georges, stucateur 159.

Sacc, Frédéric 414.
Sagne, La 45, 61, 196, 223, 246, 399, 432.
Saint-Aubin 12, 203, 342, 416, 419, 422, 424, 430–441, 446.
– paroisse de 419, 422, 424, 430, 441, 443, 446.
– temple 431–438.
Saint-Blaise 20, 23, 31, 33, 35, 36, 40, 42–79, 80, 81, 83, 96, 103, 167, 193, 194, 195, 221, 229, 239, 310.
– cure 55–56.

Saint-Blaise, hôtel communal 56–58.
– hôtel du Cheval Blanc 58–60.
– maison de la Dîme 60–62.
– maison Neuve 62–64.
– maison Thorens 64–65.
– maisons diverses 74–79.
– temple 44–55, 385.
– le Tilleul 66–73, 372.
Saint-Imier 3, 7, 12, 143, 192.
Saint-Jean, abbaye 86, 87, 93, 105, 113, 115, 143, 144, 145, 146, 148, 150, 153, 156, 157, 192, 231.
Saint-Jean-d'Aulph 206.
Saint-Maurice, abbaye 430, 431.
Saint-Sulpice 98, 165, 180.
Saint-Théodule, chapelle 86.
Sainte-Marie-aux-Mines 364.
Saler, armes 136.
– Jérôme 135.
Salins 360.
Salis, Pierre de 28.
Samson 248.
Sandoz, Jean-Henri de 15.
– Jean-Pierre, menuisier 10.
Sandoz-Rollin, famille 273.
– David-Alphonse de 89, 91.
– Henri-Alphonse de 15.
Sandoz-Rosières, Edouard de, architecte 158, 198, 294, 296, 354.
Sandoz-Travers, famille 236.
– Jean-Jacques de 236.
San-Francisco 425.
Satigny 136.
Saudenis, Ours 143, 175, 176.
Savagnier 21, 23, 35, 344, 367, 423.
Savary, Claude, peintre, graveur 80, 81.
Savoie, Eléonore de 346.
– Louis de 350, 381, 419, 420, 421.
Scey, Louis de 115.
Scherrer, cordelier 110, 115.
Scheurer, Hans, charpentier 88.
– N., mécanicien 126.
Schilling, Diebold 146.
Schmid, Daniel 88.
Schmidt, Gabriel, orfèvre 174, 175.
Scholl, famille 105.
Schroeder, Jacob, orfèvre 118.
Schuepbach, Christophe, plâtrier 56.
Sébastien, saint 118, 121, 162, 163, 164, 169.
Seeland 21.
Seinet, David, maçon 12.
Sergeans, armes 209.
– Abraham-Henri 205.
– Benoît 208.
– Benoît 214.
– Isaac 208.
– Jean-Henri 214.
Serrières 3–20, 45, 204, 206, 268.
– Beauregard 14–20.
– cure 12–13.
– gibet 6.
– moulin de la Voûte 8, 13–14.
– pont 4–6.
– temple 6–12, 201, 202, 399.
Signet, Jean, charpentier 401.
Simoine, Antoine, maçon 120.
– Claude, maçon 288.
– Guillaume, maçon 120, 382, 401.
– Jacques, maçon 203.
– Jean, maçon 120, 203.
Simonin, Blaise 248.
– Claudy 247.
– Esaïe 247.
– Jaquet 223, 246, 247.
– Pierre 246.
Sinner, famille 42.
Sion, évêque 222.
Sire, Abraham, maçon 7.
– Antoine, charpentier 288, 401.
– Daniel, maçon 289.
Soleure, canton 158, 179.
– ville 56, 89, 116, 118, 144, 159, 165, 171, 193, 195, 256.
– bourgeois 105, 121, 130, 133, 135, 136, 152, 184, 188, 267, 272, 279.
– décanat 93, 105.
– hôpital 188, 234, 258.
Sommer, Georges, menuisier 56.
Sonvilier 383.
Spahr, Jacob, charpentier 114.
Sperli, [Jean-Jacques], graveur 43, 281.
Spiegel, Martin, maçon 432.
Spillmann, Ulrich 89.
Spinga, Antoine, maçon 88, 290.
Stampfer, Jacob, orfèvre 176.
Steckborn 451.
Stelmann, Albert, charpentier 46.
Steltzer, Philippe, horloger 206.
Stiedler, Henri, maçon 374.
Strasbourg 332.
Strub, Marcel 170.
Stueckelberg, Ernst-Alfred 184.
Stuerler, Charles 312.
– François-Louis 312.
Suchard, Philippe 3.
Süess, Johann, menuisier 167.
Surinam 142.
Sury, famille 145.
– Hans-Ulrich 184.
– Urs 184.

Tabacchi, Jean, plâtrier 46, 333.
Taescher, Philippe-Athanase 66.
Tavanne, François-Ignace, peintre 167.
Teinturier, Antoine, charpentier 223, 232, 291.
Tène, la 79, 80.
Terrisse, famille 61, 69.
– André-César 66.
– Eugène 69.
– Frédéric-Eugène 67.
Thalmann, Victor, plâtrier 110, 198.
Thann 327.
Thérèse, sainte 160.
Thiébaud, Charles-Henri, maçon 352.
– David-Henri, charpentier 358.
– Jean-Louis, maçon 89, 120, 292, 309, 361, 388.
– Jean-Pierre, graveur 81, 82.
– Nicolas, maçon 309, 366, 388.

Thiébaud, Pierre-Etienne, maçon 82, 309.
Thielle 86–92, 93, 120.
– cave de 97, 98.
– château 86, 89–91.
– châtellenie 20, 33, 36, 43, 76, 80, 93, 214.
– Montmirail 90, 91–92, 104.
– pont 45, 87–89, 153.
– rivière 80, 86, 87, 91, 106, 144, 146, 153.
Thomas, Pierre 108, 119.
Thomen, N., verrier 121.
Thonnet, Charles, potier d'étain 97, 195.
Thorens, famille 64.
Tibère 6.
Tinembart, Claude-Félix, charpentier 396.
– Félix 396.
– Frédéric 407.
– Frédéric-Guillaume, charpentier 396.
– Frédéric-Samuel, charpentier 396.
Tissot, Antoine, poêlier 288.
– Blaise, poêlier 288, 422.
– Charles-Eugène 230, 286.
– Claude, poêlier 370.
– Georges, poêlier 289, 318.
– Henri, charpentier 406.
– Jacques, charp. 23, 401.
– Jean, poêlier 289.
Tornarre, Claude 54.
Toulon 160.
Tours 427.
Trachsel, Hans, orfèvre 436, 456.
Trachsler, Henri, poêlier 352, 387.
Tramelan 313.
Travers 95, 317, 342, 383, 386, 422, 423.
Tribolet, N., charpentier 88.
– Abraham 91.
– Charles-Samuel 324.
– Jean-Jacques 272, 273.
– Samuel 286.
Trinité, la 109, 112, 160.
Tr(o)eber, Franz, maçon 166, 167, 341, 342.
Trub, couvent 142.
Tschanun, facteur d'orgues 10.
Tscharner, Abraham 40.
– N., Colonel 40.
Tschudi, Samuel 203.
Tugginer, armes 136.
Tulmont, Jean-Marie Bergeret, marquis de 66, 67, 69, 72.
Tuyll, Isabelle van 319.

Udriet, Jean 344.
– Perroud 360.
Ulrich, maçon 89.
Ulrich et Petitpierre, plâtriers 342.
Uxkuell, armes 343.
– Frédérique d' 343.

Val-de-Ruz 40, 46, 231, 325, 420.
Val-de-Travers 194, 346, 363, 419.
– châtelains' 242, 244, 258.
– prieuré 242.
Valangin 46, 52, 114, 272, 355.
– édifices divers 248, 354, 380, 423.
– seigneurs, voir: Aarberg-Valangin.
Vallamand 223.
Vallier, famille 105, 121, 145, 249.
– armes 112, 114, 115, 116, 123, 124, 127, 128, 130, 131, 132, 133, 244.
– fief 135.
– François 133.
– Jacob 110, 115, 121.
– Jacques 279, 317, 376.
– Jean 130.
– Petermann 130, 133.
– Pierre 106, 108, 114, 115, 121, 130, 173.
– Pierre 130, 132, 175, 242.
Valois, Jacques 162.
Vannier, Jean, charpentier 369.
Varnier, armes 140.
– N. 112.
– Charles, menuisier 110, 115, 161.
– Jacques 138, 139.
– Jean 140.
– Ours 138, 139, 140.
Varnod, Jérémie, serrurier 388.
Vassaux, E., architecte 351.
Vasserot, Pierre, orfèvre 356.
Vattel, David-François, potier d'étain 204.
– Samuel 204, 207.
Vaucher, famille 69.
– Daniel-Henri, architecte 388.
– David 234.
– Jean, maçon 348.
– Jean-Pierre, charpentier 89.
– Jonas 222.
– Jonas-Antoine 235, 239.
– Jonas(?)-Henri 228.
– Sigismond-Daniel, menuisier 311.
Vaumarcus 419, 430, 443–454.
– château 420, 444–454.
Vaumarcus, seigneurs de 264, 443.
– armes 452, 453.
– Isabelle de 184.
– Jaquet de 184.
– Perrin de 444.
– Pierre II de 355, 443.
– Pierre III de 443, 444.
– Roland de 184.
Vauthier, Claude 242.
– charpentier 444.
Vautravers, Guillaume de 22.
Veillard, Abraham 34.
– Abraham, maçon 360, 382, 387, 388.
– Jean-Rodolphe, carrier 34.
– Pierre, maçon 387.
Veillardoz, David, charpentier 291, 386, 387.
Venise 58, 59, 374.
Vercel, Jeannin de, charpentier 370.
Verdan, Auguste 82.
– Louis 327.
Verdonnet, armes 368.
– Nicolas 376.
Verrières, Les 40.
Verron, Abraham, charpentier 232, 402.
– Samuel, charpentier 273.
Versailles, château 69.
Versoix 5.
Vevey 256, 338, 441.
Vevey, de, famille 429.
– armes 429.

Vevey, François-Hyacinthe 428.
Vierge, la 52, 118, 121, 156, 160, 161, 162, 164, 179, 282, 350, 382, 429.
– à l'Enfant 11, 119, 179, 429.
– Couronnement de 143, 162, 165.
– N.-D. de Lorette 177, 179.
Vigier, famille 105, 145.
– armes 117, 118.
– Jean 133.
Villeret 195.
Virchaux, Jean-Jacques 36.
Voëns 21, 33, 36, 43, 108.
Vogelsang, Michel, peintre 19.
Voinnet, armes 87.
Voirol, Edgar 168.
Volon, Frédéric 55.
– Jacob 223.
Vouga, Abraham-François 392.
– Jean 388.
– Jean, charpentier 386.
– Jonas-Pierre 390.
– Louis, menuisier 224.
Voullaire, Marc, graveur 92.
Vufflens, Marguerite de 355, 358, 369, 381.
Vuille, Samuel, ferblantier 342.
Vuillemin, maçon 444.
Vuillerens, château 411.
Vuilleumier, Charles, serrurier 56.
Vuillomenet, David, charpentier 291.
Vuissens 438.

Wachsmut, Isaac, verrier 214, 289.
Wagner, Johann-Friedrich, lithographe 296, 299.
Waldburg-Wildt, Marie 115.
Walker, François, charpentier 405.
Warnod, François, orfèvre 145.
– Jérémie, serrurier 405.
Wasem, Charles, peintre-verrier 205, 228.
– Jacques, peintre-verrier 398.
Wattérin, Nicolas, fondeur 118, 164, 166.
Watteville, famille 42, 280, 288.
– armes 288, 299, 303.
– Anne de 422.
– Barbe de 264.
– Jean-Jacques de 223, 231, 246, 282, 287, 303, 386, 400.
– Rodolphe de 91.
Wavre, François, architecte 8, 48, 130, 194.
Wavre, voir aussi: Thielle-Wavre.
Welly, charpentier 181.
Welter, dessinateur 4, 281, 356.
Wemyss, famille 346.
– armes 343.
– David 324, 343, 344.
Wenker, Johann-Heinrich, charpentier 159.
Werly, armes 429.
– Marie-Marguerite 428.
Werner, N., lithographe 43.
Wetter, famille 145.
Wild, famille 61.
Wildermett, famille 105.
– Jean-George 138.
Wippre, Jean, charpentier 369.
Wirz, Johann-Georg, orfèvre 170.
Witzig, Johann, fondeur 180.
Woelfflin, Balthazar 289.
Wolter, Théophile, charpentier 96.
Wullschleger, Jean-Jacques, charpentier 46.

Yane 444.
Yonner, Eugène, architecte 224.
Yselin, Johannes, orfèvre 164.
Yverdon 386, 438, 440.

Zastrow, Frédéric-Guillaume de 293, 326.
Zehender, Abraham, fondeur 54, 386.
Zigueerli, armes 164.
– Anne 164.
– Jacques 164.
Zimmermann, famille 61.
Zofingue 54.
Zurich 172, 176.
Zurmatten, famille 145.
Zweisimmen 52.

## ERRATA

Page 94, dernière ligne, *lire:* Nicolet *au lieu de* Nicole.
Page 181, fig. 151, *lire:* rangée orientale *au lieu de:* occidentale.
Page 206, dernière ligne, *lire:* Dothaux *plutôt que* Dhotaux.
Page 320, note 2, *lire:* P.-A. Borel, *au lieu de* A.-H.
Page 344, 4e ligne, *lire:* de Savagnier, *au lieu de* ce.
Page 350, 7e ligne, *lire:* Agnès, *au lieu de* Anges.
Page 445, fig. 369: le mur oriental du vieux château doit être attribué en entier à la période «avant 1476», voir à celle «après 1476», mais en tout cas pas à la période «1773 et XVIIIe siècle».

# VOLUMES PARUS – BISHER ERSCHIENENE BÄNDE

La Société d'histoire de l'art en Suisse a entrepris une grande tâche d'intérêt national: l'inventaire des Monuments d'art et d'histoire de la Suisse. Cette publication richement illustrée atteindra une centaine de volumes. – Les membres de la Société reçoivent, en don annuel, les ouvrages qui viennent de paraître (finance d'entrée: 20 fr.; cotisation annuelle: 40 fr. s'il paraît deux volumes, 25 fr. s'il n'en paraît qu'un). De plus, ils peuvent acquérir les volumes parus précédemment aux prix de faveur suivants:

## KANTON AARGAU

Band I: Die Bezirke Aarau, Kulm, Zofingen. Von *Michael Stettler*. XII u. 428 S. mit 326 Abb. 1948. Fr. 29.–.
Band II: Die Bezirke Brugg, Lenzburg. Von *Michael Stettler* und *Emil Maurer*. XI und 480 S. mit 430 Abb. 1953. Fr. 32.–.
Band III: Das Kloster Königsfelden. Von *Emil Maurer*. VIII und 360 S. mit 311 Abb. und 1 Farbtafel. 1954. Fr. 32.–.

## KANTON BASEL-STADT

Band I: Geschichte und Stadtbild; Befestigungen, Areal und Rheinbrücke; Rathaus und Staatsarchiv. Von *C. H. Baer, R. Riggenbach* u. a. XVI und 712 S. mit 40 Tafeln, 478 Abb. 1932. – Vergriffen.
Band II: Der Basler Münsterschatz. Von *Rudolf F. Burckhardt*. XVI u. 392 S., 263 Abb. 1933. – Vergriffen.
Band III: Die Kirchen, Klöster und Kapellen. Erster Teil: St. Alban bis Kartause. Von *C. H. Baer, R. Riggenbach, P. Roth*. XI und 620 S. mit 340 Abb. 1941. – Vergriffen.
Band IV: Die Kirchen, Klöster und Kapellen. Zweiter Teil: St. Katharina bis St. Nikolaus. Von *François Maurer*. XII und 396 S. mit 448 Abb. 1961. Fr. 32.–.

## KANTON BERN

Band I: Die Stadt Bern. Einleitung; Lage; Stadtbild, Stadtbefestigung, Brücken, Brunnen; Korporativbauten. Von *Paul Hofer*. XII und 456 S. mit 328 Abb. 1952. Fr. 34.–.
Band II: Die Stadt Bern. Gesellschaftshäuser und Wohnbauten. Von *Paul Hofer*. XII und 484 S. mit 445 Abb. 1959. Fr. 36.–.
Band III: Die Stadt Bern. Staatsbauten (Rathaus, Kornhäuser, Zeughäuser, Stift usw.). Von *Paul Hofer*. XIV und 468 S. mit 309 Abb. 1947. Fr. 35.–.
Band IV: Die Stadt Bern. Das Münster. Von *Luc Mojon*. XII und 448 S. mit 432 Abb. 1960. Fr. 38.–.

## CANTON DE FRIBOURG

Tome II: La ville de Fribourg, tome II. Les monuments religieux (première partie). Par *Marcel Strub*. VIII et 414 p., illustrés de 437 fig. 1956. Fr. 32.–.
Tome III: La ville de Fribourg, tome III. Les monuments religieux (deuxième partie). Par *Marcel Strub*. VIII et 448 p., illustrés de 427 fig. 1959. Fr. 36.–.

## KANTON GRAUBÜNDEN

Band I: Die Kunst in Graubünden. – Ein Überblick. Von *Erwin Poeschel*. XII und 292 S. mit 142 Abb. 1937. – Vergriffen.
Band II: Die Talschaften Herrschaft, Prätigau, Davos, Schanfigg, Churwalden, Albulatal. Von *Erwin Poeschel*. XII und 420 S. mit 392 Abb. 1937. 2. Nachdruck 1957. Fr. 35.–.
Band III: Die Talschaften Räzünser Boden, Domleschg, Heinzenberg, Oberhalbstein, Ober- und Unter-Engadin. Von *Erwin Poeschel*. VIII und 567 S. mit 548 Abb. 1940. Nachdruck 1949. Fr. 40.–.
Band IV: Die Täler am Vorderrhein, I. Teil: Das Gebiet von Tamins bis Somvix. Von *Erwin Poeschel*. X und 466 S. mit 519 Abb. 1942. Nachdruck 1953. Fr. 29.–.
Band V: Die Täler am Vorderrhein, II. Teil. Die Talschaften Schams, Rheinwald, Avers, Münstertal, Bergell. Von *Erwin Poeschel*. VIII und 504 S. mit 511 Abb. 1943. Nachdruck 1961. Fr. 29.–.
Band VI: Die italienisch-bündnerischen Talschaften-Puschlav, Misox und Calanca. Von *Erwin Poeschel*. VIII und 400 S. mit 434 Abb. 1945. Vergriffen.
Band VII: Die Stadt Chur und das Churer Rheintal von Landquart bis Chur. Von *Erwin Poeschel*. XII und 476 S. mit 477 Abb. 1948. Fr. 34.–.

## KANTON LUZERN

Band I: Kantonseinleitung. Die Ämter Entlebuch und Luzern-Land. Von *C. H. Baer, Xaver von Moos und Linus Birchler*. XII und 556 S. mit 440 Abb. 1946. Fr. 36.–.
Band II: Stadt Luzern, Stadtentwicklung. Kirchen. XII u. 427 S., 306 Abb. Von *Adolf Reinle*. 1953. Fr. 29.–.
Band III: Stadt Luzern, Staats- und Wohnbauten. Von *Adolf Reinle*. VIII u. 356 S., 380 Abb. 1954. Fr. 30.–.
Band IV: Das Amt Sursee. Von *Adolf Reinle*. XII und 538 S. mit 511 Abb. 1956. Fr. 35.–.
Band V: Das Amt Willisau, mit St. Urban. Von *Adolf Reinle*. XII und 454 S. mit 379 Abb. 1959. Fr. 34.–.
Band VI: Das Amt Hochdorf. Überblick. Von *Adolf Reinle*. XII und 536 S. mit 354 Abb. 1963. Fr. 36.–.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Tome I: La ville de Neuchâtel. Par *Jean Courvoisier*. XII et 440 p., illustré de 409 fig. 1955. Fr. 32.–.
Tome II: Les districts de Neuchâtel et de Boudry. Par *J. Courvoisier*. XII et 474 p., illustré de 377 fig. 1963. Fr. 32.–.

KANTON SCHAFFHAUSEN

Band I: Die Stadt Schaffhausen. Entwicklung, Kirchen und Profanbauten. Von *Reinhard Frauenfelder*. XII und 484 S. mit 630 Abb. 1951. Fr. 36.–.
Band II: Der Bezirk Stein am Rhein. Von *Reinhard Frauenfelder*. XII u. 368 S. mit 461 Abb. 1958. Fr. 32.–.
Band III: Der Kanton Schaffhausen (ohne Stadt Schaffhausen und Bezirk Stein). Von *Reinhard Frauenfelder*. VIII und 392 S. mit 404 Abb. 1960. Fr. 33.–.

KANTON SCHWYZ

Band I: Die Bezirke Einsiedeln, Höfe und March. Von *Linus Birchler*. VIII und 484 S. mit 16 Tafeln, 498 Abb. 1927. – Vergriffen.
Band II: Die Bezirke Gersau, Küssnacht und Schwyz; Kunsthistorischer Überblick. Von *Linus Birchler*. VIII und 798 S. mit 500 Abb. 1930. – Vergriffen.

KANTON SOLOTHURN

Band III: Die Bezirke Thal, Thierstein, Dorneck. Von *Gottlieb Loertscher*. XII und 452 S. mit 465 Abb. 1957. Fr. 34.–.

KANTON ST. GALLEN

Band I: Bezirk Sargans. Von *E. Rothenhäusler*, unter Mitarbeit von *D. F. Rittmeyer* und *B. Frei*. XI und 459 S. mit 436 Abb. und 1 Farbtafel. 1951. Fr. 34.–.
Band II: Die Stadt St. Gallen I. Geschichte, Befestigungen, Kirchen (ohne Stift) und Wohnbauten. Von *Erwin Poeschel*. XII und 435 S. mit 447 Abb. 1957. Fr. 34.–.
Band III: Die Stadt St. Gallen II. Das Stift. Von *Erwin Poeschel*. XII und 392 S. mit 331 Abb. 1961. Fr. 32.–.

KANTON THURGAU

Band I: Einleitung. Der Bezirk Frauenfeld. Von *Albert Knoepfli*. XVI u. 480 S. mit 354 Abb. 1950. Fr. 32.–.
Band II: Der Bezirk Münchwilen. Von *Albert Knoepfli*. VIII und 432 S. mit 367 Abb. 1955. Fr. 30.–.
Band III: Der Bezirk Bischofszell. Von *Albert Knoepfli*. XII und 584 S. mit 500 Abb. 1962. Fr. 46.–.

CANTON DE VAUD

Tome II: La Cathédrale de Lausanne et son trésor. Par *Eugène Bach*, *Louis Blondel* et *Adrien Bovy*. XII et 479 p. avec 381 fig., dessins et plans. 1944. – Epuisé.

KANTON ZUG

Band I: Einleitung. Die Kunstdenkmäler von Zug-Land. Von *Linus Birchler*. XII und 436 S. mit 260 Abb. und 1 Übersichtskarte. 1934. Nachdruck 1949 mit Nachträgen 1933–1948. Fr. 26.– (Nachtrag allein Fr. 1.50).
Band II: Die Kunstdenkmäler der Stadt Zug. Von *Linus Birchler*. VIII und 702 S. mit 403 Abb. 1935. Nachdruck 1959 mit Nachträgen 1935–1959. Fr. 50.–.

KANTON ZÜRICH

Band I: Die Bezirke Affoltern und Andelfingen. Von *Hermann Fietz*. XII und 432 S. mit 359 Abb. 1938. – Vergriffen.
Band II: Die Bezirke Bülach, Dielsdorf, Hinwil, Horgen und Meilen. Von *Hermann Fietz*. XII und 436 S. mit 394 Abb. 1943. Fr. 34.–.
Band IV: Die Stadt Zürich. Erster Teil: Stadtbild, Befestigungen und Brücken; Kirchen, Klöster und Kapellen; Öffentliche Gebäude, Zunft- und Gesellschaftshäuser. Von *Konrad Escher*. XII und 496 S. mit 340 Abb. 1939. Nachdruck 1948. Fr. 35.–.
Band V: Die Stadt Zürich. Zweiter Teil: Mühlen und Gasthöfe, Privathäuser, Stadterweiterung, Sammlungen. Von *Konrad Escher*, *Hans Hoffmann* und *Paul Kläui*. XII und 512 S. mit 374 Abb. 1949. Fr. 35.–.
Band VI: Die Stadt Winterthur. Von *Richard Zürcher* und *Emanuel Dejung*. Stadt Zürich, Nachträge. Von *Hans Hoffmann*. VIII und 464 S. mit 333 Abb. 1952. Fr. 32.–.

FÜRSTENTUM LIECHTENSTEIN

Von *Erwin Poeschel*. VIII und 308 S. mit 287 Abb. 1950. Fr. 29.–.

Les commandes peuvent être adressées à la
Société d'Histoire de l'Art en Suisse, case postale transit, Berne